

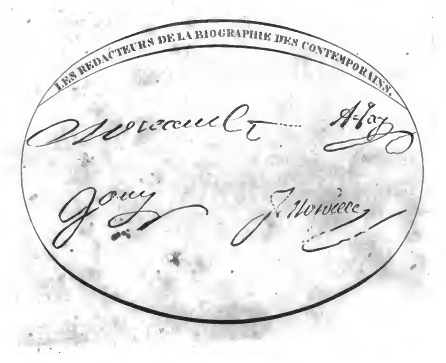


BIOGRAPHIE

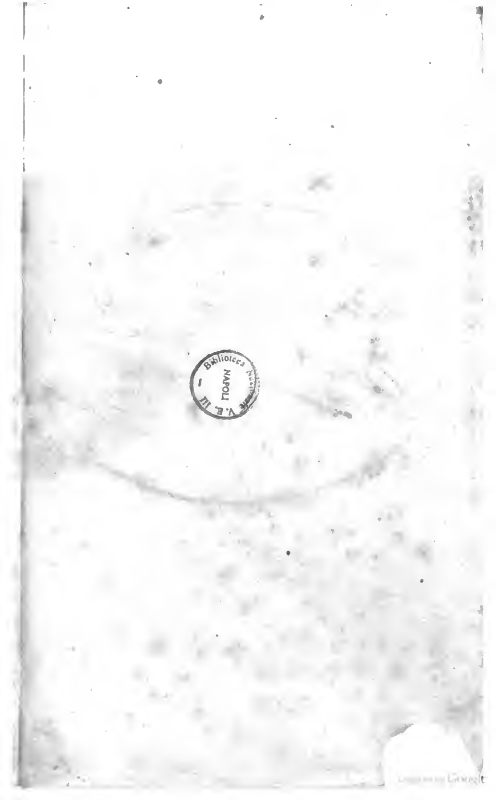
NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.

Les soussignés déclarent que les Exemplaires non revêtus de leurs signatures seront réputés contrefaits.



DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.


Biblioteca
NAPOLI
V. E. III



Le M.al Molitor.

BIOGRAPHIE NOUVELLE

DES

CONTEMPORAINS,

OU

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET RAISONNÉ

DE TOUS LES HOMMES QUI, DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ONT ACQUIS DE LA CÉLÉBRITÉ

PAR LEURS ACTIONS, LEURS ÉCRITS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

SOIT EN FRANCE, SOIT DANS LES PAYS ÉTRANGERS;

Précédée d'un Tableau par ordre chronologique des époques célèbres et des évènemens remarquables, tant en France qu'à l'étranger, depuis 1787 jusqu'à ce jour, et d'une Table alphabétique des assemblées législatives, à partir de l'assemblée constituante jusqu'aux dernières chambres des pairs et des députés.

PAR MM. A. V. ARNAULT, ANCIEN MEMBRE DE L'INSTITUT; A. JAY; E. JOUY, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE; J. NORVINS, ET AUTRES HOMMES DE LETTRES, MAGISTRATS ET MILITAIRES.

ORNÉE DE 300 PORTRAITS AU BURIN, D'APRÈS LES PLUS CÉLÈBRES ARTISTES.

TOME QUATORZIÈME.

MONO—NAP

PARIS,
A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE, HOTEL D'ALIGRE,
RUE SAINT-HONORÉ, N° 123.
1824.



BIOGRAPHIE

NOUVELLE

DES CONTEMPORAINS.



MONOD (Henri), l'un des landammans du canton de Vaud, est né à Morges, petite ville de ce canton, en 1753. Il était parent, par sa mère, du célèbre ingénieur Perronnet (*Voyez* ce nom). Il étudia le droit à l'université de Tubingue, où il rencontra Frédéric-César de La Harpe, aujourd'hui lieutenant-général (*Voyez* La Harpe), et se lia avec lui d'une amitié qui, dès-lors, n'a jamais été interrompue. Le nom de M. Monod se rattache naturellement à l'histoire récente du canton de la Suisse où il est né, et c'est ajouter à l'intérêt de cet article, que de rappeler les principaux événemens auxquels il a pris part. Sa conduite a offert le vrai modèle d'un bon citoyen. Il n'a rien fait pour jeter son pays dans les hasards d'une révolution; mais, après qu'elle a éclaté sans lui, il a cru qu'il était de son devoir de concourir à la diriger, et c'est peut-être à ses lumières, à une rare union de prudence et de fermeté, que l'on doit, en partie, attribuer le caractère paisible et modéré de la révolution qui a détaché le canton de Vaud de celui de Berne, et assuré son indépendance. Déjà, en 1782, comme magistrat de sa ville, M. Monod s'opposa, de concert avec ses collègues, avec autant de mesure que de fermeté, à un impôt décrété par le gouvernement de Berne sur les terres du bailliage de Morges, pour la reconstruction de la grande route qui le traversait. Le refus était fondé sur des titres positifs, jusqu'alors trop souvent méconnus, en vertu desquels aucune imposition ne pouvait être établie que de l'aveu du pays en général, et de la ville en particulier. Ainsi fut élevée, dans le pays de Vaud, plusieurs années avant qu'elle le fût en France, cette grande question, l'une des plus importantes qui y furent ensuite débattues. Berne, qui ne pouvait méconnaître le droit, voulut éluder la décision et en ajourner l'examen, tout en ordonnant de payer provisoirement, sous peine de châtiment. Il fallut se soumettre;

mais le rétablissement de la route s'étant prolongé jusqu'en 1789, chaque année l'impôt et la réclamation se renouvelaient, et chaque année la décision était renvoyée. Cependant, la révolution commençait en France, et l'effervescence gagnait les environs. M. Monod, en craignant les résultats, proposa une adresse au gouvernement bernois, qu'il rédigea, et qui fut adoptée. Elle rappelait les droits de sa ville; cependant, à raison des circonstances, on consentait à ne plus solliciter de décision, bien entendu qu'il n'en résulterait aucun préjudice pour le droit, qu'on réservait en entier. Cette sage conduite n'empêcha pas qu'en 1791, à la suite de quelques dîners publics un peu trop bruyans peut-être, et où plusieurs convives montrèrent de la légèreté, on ne traitât d'assemblées séditieuses ces réunions de plaisir, et qu'on ne soumît une partie du pays, et Morges en particulier, à une exécution militaire; la magistrature des villes, à une véritable amende honorable; et, plus tard, quelques individus à des procès criminels. M. Monod avait désapprouvé ces fêtes; il n'y avait pas assisté, et il ne fut point inquiété personnellement; mais il n'en partagea pas moins l'indignation générale qu'excitèrent ces mesures violentes et arbitraires, dirigées contre des magistrats qui n'avaient pas même le pouvoir d'eemêcher les réunions dont on se plaignait, et contre plusieurs individus très-innocens. Lorsqu'en 1797, après le traité de Campo-Formio, et lors du congrès de Rastadt, la France commença à intervenir dans les affaires de la Suisse, M. Monod fit ce qu'il put pour engager les Bernois à prendre, de leur chef, des mesures propres à prévenir cette intervention. Pour atteindre ce but, il résolut de profiter de sa liaison avec M. Thorman, bailli de Morges, qui était Bernois, et avec M. de La Harpe, qui était alors à Paris; il parvint à faire agréer une entrevue entre ce dernier et les députés que Berne avait auprès du directoire-exécutif de France. Ces intentions conciliatrices échouèrent: les députés, après avoir consenti à l'entrevue, s'y refusèrent; Berne crut qu'on voulait l'effrayer, et ne fit rien. Ce fut dans ces circonstances que l'avant-garde de l'armée d'Italie arriva à la frontière suisse. Alors se forma, à Lausanne, un comité, composé d'une quinzaine de députés des principales communes du pays; et, dans l'espérance de parvenir aux arrangemens désirés, M. Monod fut chargé de se rendre à Berne, tandis qu'on travaillait à arrêter la marche du général Ménard, qui commandait cette troupe. Un accident fatal dérangea ces mesures. Le général français avait envoyé un de ses adjudans, escorté de deux hussards, au commandant bernois Weiss, à Yverdun. L'adjudant traversait, de nuit, une commune suisse; une patrouille crie: qui vive! les hussards, échauffés par le vin, au lieu de répondre, coururent sur la patrouille, qui fit feu et les tua. L'adjudant rebroussa, et le général, se prétendant insulté, entra dans le pays. M. Monod était, dans ce moment, président du comité formé pour se saisir du pouvoir que

les Bernois avaient abandonné, et empêcher l'anarchie. Ce fut sous la direction de ces magistrats que s'opéra la révolution, sans autre effusion de sang que celle des deux hussards, avec plus de tranquillité et d'ordre qu'on n'aurait osé l'espérer, et qu'on ne l'a vu nulle part ailleurs. Aussitôt après l'entrée des Français, M. Monod fut envoyé à Paris, avec deux autres députés, pour chercher à connaître les intentions du directoire, et les rendre favorables, s'il était nécessaire; ils rencontrèrent en route le général, depuis maréchal Brune, qui se rendait en Suisse en toute hâte, et qui parut effrayé d'apprendre que le général Ménard y était entré. Cette nouvelle, apportée à Paris par la députation vaudoise, parut également y causer de la surprise. La constitution qui établissait une république helvétique, une et indivisible, fut acceptée pendant l'absence de M. Monod. A son retour, il fut nommé président de la chambre administrative du canton de Vaud. Mais, en 1800, son ami, M. de La Harpe, membre du directoire helvétique, en ayant été éloigné, il donna sa démission, pour ne pas paraître approuver ce changement, et se retira à Paris avec sa famille. Rappelé en 1802, par des circonstances domestiques, il arriva au moment où le gouvernement sévissait contre les habitans des campagnes, qui avaient cru se débarrasser des droits féodaux, en brûlant les archives qui en renfermaient les titres. Des mesures trop sévères avaient exaspéré les esprits; personne n'était plus propre que M. Monod à les calmer. Il apprit, en arrivant, qu'il était nommé préfet, et malgré sa résolution contraire, vaincu surtout par les sollicitations des habitans de la campagne, il accepta, sous la condition d'une entière amnistie, qui fut accordée. Le calme ne tarda pas à renaître; mais bientôt des mouvemens plus sérieux éclatèrent dans les petits cantons, et s'étendirent sur presque toute la Suisse allemande. Le gouvernement, chassé de Berne, se réfugia à Lausanne. M. Monod profita de sa présence pour lui faire décréter l'abolition des droits féodaux, à des conditions équitables pour les seigneurs et pour le peuple. En même temps il prenait des mesures pour repousser des bandes insurgées qui marchaient sur Lausanne, quand une proclamation du premier consul Bonaparte, apportée par le général Rapp, fit cesser les hostilités. M. Monod, envoyé par son pays à la célèbre conférence que le premier consul tint à Paris, pour régler les intérêts de la Suisse, fut un des dix députés nommés pour discuter, avec le chef du gouvernement français, l'acte de médiation, par lequel la paix fut rétablie et maintenue, à la satisfaction générale, pendant onze ans. Dans cette conférence, qui dura huit heures, M. Monod était à la tête des cinq membres chargés de défendre les intérêts des nouveaux cantons: placé à côté du premier consul, il en reçut un compliment flatteur, sur la manière énergique et mesurée dont il s'était conduit dans les dernières circonstances. Nommé président de la commission chargée d'organiser la nouvelle constitu-

tion, il fut ensuite élu membre du grand-conseil du canton de Vaud, par quarante-huit des soixante cercles qui formaient les assemblées électorales, puis président du petit-conseil, qui était l'autorité exécutive. Mais impatient de rentrer dans la vie privée, dès qu'il vit la tranquillité de la Suisse assurée par son traité d'alliance avec la France, en 1803, M. Monod donna sa démission, et se retira au sein de sa famille, qu'il ne quitta momentanément que pour quelques missions, dont son gouvernement le chargea auprès de celui de France. Ce fut pendant ce temps de paisible retraite qu'il publia des *Mémoires*, tendant à retracer les événemens auxquels il avait pris part, et à en tirer des conséquences propres à former l'esprit public de ses concitoyens. Cet ouvrage distingué parut sous le titre de *Mémoires de Henri Monod*, Lausanne, 1805, 2 vol. in-8°. Il publia aussi, dans le même esprit, à l'époque du renouvellement des élections, un petit ouvrage sous le titre du *Censeur* : il y rappelait au peuple, qu'en s'occupant du choix de ses représentans, il pouvait exercer une utile censure, et il établissait les principes qui devaient le diriger. Il consacrait ainsi ses loisirs à son pays, et s'était plus d'une fois refusé à rentrer dans le gouvernement, lorsqu'en 1811 de vives sollicitations l'engagèrent à accepter de nouveau une place dans le petit-conseil : il se trouva par-là au nombre des premières autorités lors de la crise de 1813 et 1814, qui remit en quelque sorte au hasard le sort de la Suisse. Il se rendit auprès de l'empereur Alexandre, avec des lettres du général de La Harpe, et arriva à Schaffhouse au moment où les Autrichiens violaient la neutralité de la Suisse. Ce ne fut qu'avec peine qu'au bout de quelques jours, il put joindre le monarque russe à Fribourg. Alexandre l'accueillit avec bonté, et lui donna l'assurance que c'était en son absence, à son insu et contre son gré, qu'on était entré en Suisse; ce prince l'assura de sa protection pour son canton et le maintien de son intégrité. Envoyé de là à la diète de Zurich, M. Monod fut un des trois députés qu'elle chargea d'aller présenter ses hommages au roi de France, et le complimenter sur la restauration de la maison royale. Depuis lors il s'efforça, durant cette longue diète (jusqu'en 1815), de rompre les trames ourdies contre son pays et les nouveaux cantons. A la nouvelle du débarquement de Napoléon sur les côtes de Provence, il eut la commission d'aller faire garnir les frontières du canton de Vaud les plus menacées, par ses milices, qui furent les premières sur pied. La nouvelle constitution de la Suisse ayant enfin été reconnue et garantie par les huit principales puissances de l'Europe, M. Monod fut nommé un des landammans de son canton, et il siége encore dans le conseil-d'état.

MONOD (Jean), l'un des pasteurs de l'église réformée de Paris, membre de la légion-d'honneur, est né à Genève, en 1765, et a exercé les fonctions de ministre du

culte réformé, d'abord à Copenhague, puis à Paris, où il est depuis 1808. Il a publié : 1° *Sermon sur la paix, et pour la commémoration de la mort de Louis XVI*, 1814, in-8°; 2° *Lettres de F. V. Reinhard sur ses études et sa carrière de prédicateur*, traduites de l'allemand, avec une notice sur les écrits de Reinhard, par Phil. Alb. Stapfer, Paris, 1816, in-8°. Le père de M. Monod était aussi ministre de l'évangile. Lorsque la Guadeloupe tomba au pouvoir des Anglais, dans la guerre dite de *sept ans*, il y fut envoyé comme chapelain du gouverneur anglais, et pasteur des protestans français, assez nombreux dans cette île. La paix rendit la Guadeloupe à la France, et priva les protestans de leur culte; ils baignèrent de larmes le rivage où ils virent s'embarquer leur pasteur; les temps sont heureusement changés. Aujourd'hui la France donne l'exemple des lois les plus généreuses sur la liberté des cultes, et le fils et le petit-fils de Monod sont pasteurs protestans dans la capitale de ce même pays, qui refusait, il y a soixante ans, un culte à une portion de ses citoyens.

MONRO (Alexandre), médecin anglais, fils du célèbre anatomiste de ce nom, naquit à Édimbourg, fit de bonnes études, et remplaça son père dans la chaire de médecine et d'anatomie qu'il avait fondée à l'université de cette ville. Il devint membre de la société royale et du collége royal de médecine. Éditeur des œuvres de son père, qu'il a publiées en 1781, 1 vol. in-4°, il a composé lui-même les ouvrages suivans : 1° *Observations sur la structure et les fonctions du système nerveux*, in-fol., 1783; 2° *Structure et physiologie des poissons*, in-fol., 1785; 3° *Observations sur toutes les* bursæ muccosæ *du corps humain*, in-4°, 1788; 4° *Observations sur le système nerveux, faites avec l'opium et les substances métalliques*, in-4°, 1793; 5° *Trois traités sur le cerveau, l'œil et l'oreille*, in-4°, 1797; 6° *Observations sur l'hernie crurale*, avec une notice générale sur les autres variétés de cette maladie, in-8°, 1803; 7° *Anatomie médicale du gosier, de l'estomac et des intestins*, in-8°, 1812; 8° *Esquisse de l'anatomie du corps humain*, 4 vol. in-8°, 1813; 9° *Observations sur le conduit thorachique* (thorain duct.), in-4°, 1814; 10° *Esquisse de l'anatomie du corps humain, dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, 1815 ou 1816, 3 vol. in-8°, et 1 vol. de planches. Il est aussi l'auteur d'un traité d'*Anatomie comparée*, traduit en français par M. Sue, 1786, in-12.

MONROE (James), président des États-Unis d'Amérique, ancien ambassadeur près de la république française, etc., est né, vers 1757, dans l'état de Virginie. Destiné par sa famille à la carrière du barreau, il fit de bonnes études, et ayant terminé son droit, il exerça la profession de jurisconsulte sous la direction de M. Jefferson, qui avait pour lui, et lui a constamment conservé, les sentimens les plus affectueux. A l'âge de 21 ans, il fut nommé député au congrès; mais la guerre de l'indépendance venant d'éclater, il préféra servir son pays sur le champ de bataille. Sa bra-

voure, ses talens, le firent successivement élever à différens grades, et il était déjà colonel lorsque la paix fut signée. De retour dans ses foyers, il reprit ses occupations comme légiste, et devint peu de temps après député au congrès, où, pendant dix ans, il justifia la confiance de ses concitoyens, qui l'y avaient réélu sans interruption. Ses principes s'accordaient parfaitement avec ceux de la révolution française, dont il ne blâmait que les excès : ils le firent nommer, en 1794, ambassadeur à Paris. Présenté en cette qualité, le 15 août de la même année, à la convention nationale, il reçut du président l'accolade fraternelle. M. Monroë déploya dans ses relations diplomatiques le caractère le plus honorable, et sut mériter l'estime du gouvernement français, tout en défendant avec la plus vive sollicitude les intérêts et l'indépendance de sa patrie. Lorsqu'en 1797, le directoire-exécutif suspendit ses relations avec les États-Unis, dont le gouvernement était dirigé par John Adam, tout dévoué au ministère anglais, il refusa de reconnaître comme ambassadeur M. Pinckeney, et montra les plus grands égards à M. Monroë. Rappelé peu de temps après, ce dernier remit solennellement ses lettres de rappel, et repartit pour l'Amérique, où, à son arrivée, il réclama vivement du secrétaire-d'état une déclaration écrite des motifs qui avaient fait mettre fin à sa mission. Washington était à la tête du parti fédératif. La lutte établie entre ce parti et le parti républicain, auquel M. Monroë appartenait, faisant craindre à celui-ci que les mesures de ses adversaires ne missent en danger les institutions de sa patrie, et ne fissent triompher l'aristocratie et le despotisme, il livra à l'impression sa correspondance pendant sa mission diplomatique, et y ajouta des observations préliminaires. Ce mode de justifier sa conduite politique, et de mettre au jour celle de l'administration, produisit un excellent effet, et, quelques années après, en 1803, sous la présidence de M. Jefferson, il fut nommé gouverneur de la Virginie, où, par réélection, il fut maintenu pendant trois ans. La France avait acquis de la cour de Madrid la Louisiane; des discussions s'étant élevées entre le gouvernement espagnol et celui des États-Unis, au sujet de la navigation du Mississipi, par suite de cette cession, M. Monroë fut envoyé en qualité d'ambassadeur en France, puis en Espagne, pour y aplanir ces difficultés, dont il triompha enfin, grâce à la franchise et à la loyauté qu'il mit dans sa conduite. En 1806, il se rendit à Londres, afin de faire cesser, s'il était possible, les différens qui existaient entre l'Amérique et l'Angleterre. Ne pouvant y réussir, il demanda, l'année suivante, son rappel. De retour à Philadelphie, M. Monroë devint, en 1811, secrétaire-d'état. Au mois d'août 1814, après la prise de Washington par les Anglais, on le revêtit du commandement général des forces américaines, et il conserva le ministère de la guerre jusqu'à la paix; alors il reprit le département des affaires étrangè-

res, qu'il ne remit qu'en 1817. Ses concitoyens voulant lui donner une marque de leur reconnaissance pour la sagesse de son administration, l'élurent, à une très-grande majorité, président du gouvernement. En vertu d'un acte du congrès, il se disposa à inspecter les côtes maritimes, et à cet effet, il se rendit successivement à Baltimore, à Philadelphie, à New-York, etc. Il s'efforça pendant cette tournée administrative de ranimer l'esprit public, et de le diriger exclusivement vers l'intérêt unique de la patrie. On rapporte qu'il déclara à Hartford qu'il entendait être, « non le chef »d'une secte ou faction, mais le »président des Etats-Unis. » Il adressa au congrès un message, dans lequel il faisait le tableau le plus satisfaisant de la situation tant intérieure qu'extérieure des Etats-Unis, et déclarait que jamais elle n'avait été aussi satisfaisante. Il terminait son éloquent rapport, « en félicitant la »nation d'avoir atteint la quarantième année de son existence »politique, et de ce que l'expérience d'une génération entière »avait consacré une constitution »libre, et consolidé un gouvernement dont la seule ambition »est de favoriser les progrès des »lumières, le maintien d'une paix »universelle et le bien-être de »l'humanité. » But à la fois grand, juste et philantropique. Au mois de mars 1818, M. Monroë exposa à la chambre l'état des relations entre les États-Unis et l'Espagne, déclarant qu'il n'avait pas jugé utile d'accepter la médiation de l'Angleterre relativement à la prise de possession d'Amelia, que le gouvernement américain ne devait pas considérer comme une conquête. M. Monroë a été réélu, le 4 mars 1821, président des États-Unis. Ce célèbre magistrat a prononcé à l'ouverture de la session du congrès pour 1824 un discours des plus remarquables, et qui offrira une des plus belles pages de l'histoire des gouvernemens, en laissant de profonds souvenirs dans la mémoire des peuples. Il y trace avec autant de simplicité que de grandeur, la marche du Nouveau-Monde, et y expose les principes de la véritable indépendance et ceux de la plus sage liberté : principes qui ont fait la prospérité et consacré la puissance de ces nouveaux et célèbres états, à la gloire desquels la France s'est associée, en concourant à les défendre à l'époque ou à peine consolidés, ils appelaient un généreux appui. Dans ce mémorable discours, on voit le gouvernement réclamer les lumières des citoyens et chercher à rapprocher, par la confiance la plus intime et la plus franche, les dépositaires de l'autorité et les peuples qui lui obéissent. On y voit surtout avec un vif intérêt les États-Unis devant toutes les nations poser comme principe fondamental, que le continent de l'Amérique, par la condition libre et indépendante dont il jouit, ne doit plus être considéré à l'avenir comme susceptible de former encore des colonies européennes. « Je ne suis »plus terre d'occupation, semble dire le nouveau continent »à l'ancien ; ici sont des hommes »maîtres du sol qu'ils habitent,

»égaux des hommes dont ils sont »issus jadis, et résolus à ne traiter avec eux que sur le pied de la »plus exacte justice. » Ce mémorable discours ajoute une nouvelle étendue à la carrière déjà si vaste du célèbre magistrat qui l'a prononcé.

MONSEIGNAT (Hippolyte), jurisconsulte, ancien magistrat, membre de plusieurs assemblées législatives, chevalier de la légion-d'honneur, est né à Rhodez, département de l'Aveyron, en 1764. Il fut reçu avocat en 1786, et s'étant prononcé en faveur du nouvel ordre de choses, il devint, en 1791, procureur de la commune qu'il habitait, et en 1793, juge au tribunal du district. M. Monseignat, qui n'approuvait pas les excès de la révolution, fut chargé de rédiger et de porter à la barre de la convention nationale, l'adresse votée par toutes les autorités réunies de Rhodez, pour protester contre la violation de la liberté des députés dans le sanctuaire même des lois, le 31 mai; destitué à cette époque, il fut bientôt arrêté et conduit à la Force, comme suspect de fédéralisme. Mis en liberté par suite de la révolution du 9 thermidor au 2 (27 juillet 1794), il se rendit, en 1798, en qualité de commissaire du directoire-exécutif, près de l'administration centrale du département de l'Aveyron. En 1799, le collége électoral de ce département l'élut au conseil des cinq-cents. Il fit partie de la première formation du corps-législatif en 1801, y fut conservé par le sénat en 1802, et réélu en 1807. Nommé secrétaire en 1808, il devint en 1809, par les suffrages de ses collègues, l'un des sept membres destinés à former la commission de législation civile et criminelle, qui seule était appelée à prendre part aux travaux préliminaires de la confection des lois. Choisi de nouveau en 1810 et continué en 1811, il fut nommé, par l'empereur, président de la commission de législation, reçut en récompense de ses services, la croix de la légion d'honneur, et s'associa activement aux discussions préparatoires du Code d'instruction criminelle et du Code pénal: il fit sur ce dernier, à la séance du 17 février 1810, un rapport qu'on lit avec le plus vif intérêt dans le recueil des matériaux de la législation de cette époque. Conseiller de préfecture en 1812, sous-préfet de Rhodez, et membre de la chambre des représentans en 1815, il a donné sa démission de toute fonction publique en 1816, et il se livre depuis cette époque aux occupations de jurisconsulte, dans lesquelles il s'est concilié l'estime publique.

MONSIAU (Nicolas), peintre distingué, s'est fait plusieurs fois remarquer aux expositions du Louvre. Ses principales compositions sont : *la Mort d'Agis*, et *Louis XVI donnant des instructions à La Peyrouse*; enfin une *Scène du quatrième acte d'Iphigénie;* la première de ces deux compositions a été commandée par le roi, et la seconde par le ministre de l'intérieur. Les autres tableaux de M. Monsiau sont : *Eponine et Sabinus*, qui lui a valu un prix d'encouragement; *le lion de Florence; Aspasie; Molière lisant chez Ninon sa comédie du Tartufe; la*


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III



Mr. de Monsigny.

Robert-Lefevre pinx. *Fremy del. et Sculp.*

Mort de Raphaël; le Couronnement de Marie de Médicis, et la Prédication de Saint Denis. Il a composé les dessins d'une partie des gravures qui ornent la magnifique édition des *Métamorphoses d'Ovide*, par M. Villenave; une partie de ceux du recueil des *Œuvres de l'abbé Delille;* ceux qui représentent *la mort de Cléopâtre*, le *triomphe de Paul Emile*; et plusieurs autres. On trouve dans la manière de cet artiste, une grande facilité, du mouvement; mais on y cherche en vain de la chaleur et un meilleur ton de couleur. M. Monsiau avait été appelé à l'académie en 1790. Mais il ne fut pas compris dans l'organisation de l'institut national.

MONSIGNY (Pierre-Alexandre), rival de Grétry, soutint, par la vérité de ses chants et la naïveté pathétique de son expression, une concurrence si redoutable. « Il » chante d'instinct, disait Grétry; » une sensibilité vraie lui inspirait » ces mélodies ravissantes qui, a» près 50 ans, répandent encore » tant de charmes sur les partitions » du *Déserteur* et de *Félix*. » Il était né, le 17 octobre 1729, à Fauquemberg, en Artois, d'une famille noble. Employé dès l'âge de 19 ans dans la comptabilité du clergé, il sentit se développer en lui son goût inné pour la musique, en assistant à une représentation de la *Servante maîtresse* de Pergolèse. Son instinct musical, éveillé par le hasard, fut perfectionné par Gianotti, contre-basse de l'Opéra, et assez bon harmoniste. A peine 3 mois s'étaient écoulés que Monsigny essaie de composer luimême une partition, et donne, en 1759, à la foire Saint-Laurent, son petit opéra-comique des *Aveux indiscrets*. Cet ouvrage, qui précéda les chef-d'œuvres de Grétry de quelques années, place son auteur au rang des créateurs de notre second théâtre lyrique. En 1760, Monsigny donna le *Maître en droit*; et, en 1761, le *Cadi dupé :* ces deux pièces sont de *Lemonnier*. Trop modeste pour sa gloire, il refusa long-temps de livrer au public son nom, qui fut cependant connu; la grâce de ses compositions et la terminaison italienne du mot *Monsigny*, le firent prendre pour un Italien. Il passa long-temps pour tel, et l'on ne parlait que de M. *Moncini*, c'est ainsi que l'on défigurait son nom dans les journaux. Sedaine, né pour l'art dramatique, comme Monsigny pour l'art musical, rechercha avec empressement l'auteur du *Cadi dupé;* leur liaison fut prompte et leur amitié vraie. C'est à l'alliance de ces deux talens que l'on doit *Rose et Colas*, le *Déserteur*, le *Roi et le Fermier*, qui eut plus de 200 représentation, et *Félix ou l'Enfant trouvé.* Ses autres alliances dramatiques furent moins heureuses. Il fit, avec Collé, l'*Ile sonnante;* avec Anseaume, le *Rendez-vous bien employé;* avec Favart, la *Belle Arsène.* Il a composé trois grands opéras, dont les paroles sont de Sedaine : *Aline, reine de Golconde;* et deux autres non représentés, *Pagamin de Monègue*, et *Philémon et Baucis.* La sensibilité vive et noble qui lui donnait ses succès en abrégea le cours. A 40 ans, après avoir beaucoup produit, il cessa de produire. Les hommes de

talent devraient, par une habile économie de leurs facultés, réserver des succès à leurs vieux jours. Monsigny du moins avait trouvé des protecteurs sincères et des amis généreux, qui avaient pris soin de son avenir, et garanti son talent contre les atteintes de la misère. Vers l'an 1760, une place lui fut assurée dans la maison de l'avant-dernier duc d'Orléans. La révolution la lui enleva; mais les artistes du théâtre Favart, qui lui devaient une partie de leur fortune, lui firent une pension de 2400 francs. En 1800, il remplaça Piccini, dans la place supplémentaire d'inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique. Successeur de Grétry, à l'institut impérial, en 1813, membre de la légion-d'honneur, en 1815, et de l'académie des beaux-arts, en 1816, il mourut, le 14 janvier 1817, à 88 ans, doyen des musiciens. M. Quatremère de Quincy a lu, en séance publique de l'académie des beaux-arts (octobre 1818), un éloge de ce compositeur; M. P. Hedoin a dédié au même musicien une *Notice historique*, beaucoup mieux écrite et beaucoup plus complète. M. de Lachabeaussière a composé quelques vers heureux, sous le titre d'*Hommage à Monsigny*.

MONTAGNAC (François de Gain de), évêque de Tarbes, naquit au château de Montagnac, dans le ci-devant Limousin, le 6 janvier 1744. Ses études ecclésiastiques terminées, il devint bientôt après aumônier du roi, et grand-vicaire de Reims. Abbé de Quarante, dans le diocèse de Narbonne, il fut nommé, en 1782, évêque de Tarbes, et sacré peu de temps après. Un nouveau bénéfice, qu'il obtint en 1788, lui fit résigner son abbaye de Quarante. Dès le commencement de la révolution, il s'en déclara l'ennemi, et se montra, avec une rare persévérance, opposé aux actes de l'assemblée constituante, publiant, dans différentes circonstances, des écrits fortement empreints de son opposition, adressés à ses diocésains. Il se retira en Espagne vers la fin de 1790; mais, au mois de mars 1791, étant revenu à Tarbes, il annonça, dans la chaire épiscopale, les motifs qui l'avaient porté à refuser de prêter serment à la nouvelle constitution civile du clergé. Cette conduite le fit dénoncer comme ennemi des nouvelles doctrines politiques, et des poursuites furent dirigées contre lui. Le gouvernement nomma, pour le remplacer, et occuper le siége constitutionnel du département des Hautes-Pyrénées, M. de Molinier, ancien doctrinaire, que le prélat dépossédé chercha inutilement à ramener, selon ses propres expressions, « à des opinions moins schismatiques. » Menacé dans sa liberté, M. de Montagnac se retira de nouveau en Espagne, dans la vallée d'Aran, qui, étant très-rapprochée de son diocèse, lui permettait d'envoyer des exhortations et des instructions au clergé et aux personnes qui lui étaient restées fidèles. L'autorité française menaça les habitans du territoire étranger que M. de Montagnac habitait, d'employer la force pour les contraindre à éloigner le prélat dissident, s'il continuait d'y faire son

séjour. Il fut obligé d'en partir, et il se réfugia en Catalogne, dans le monastère de Montferrat. De ce lieu même, il rédigea plusieurs écrits, qu'il fit encore parvenir en France. Retiré en Italie, de Lugo, où il s'était fixé, il continua de rédiger et d'expédier à Tarbes des *mandemens* et *instructions*, datés de 1795 et de 1797. Il se prononça contre les concessions des prélats qui n'avaient point quitté la France, passa en Portugal, en 1800, envoya sa démission, et protesta contre le concordat de 1801; enfin, M. de Montagnac alla se fixer en Angleterre, où il mourut en 1806.

MONTAGU (Jean, comte de Sandwich), pair de la Grande-Bretagne, naquit en 1718, à Westminster. Orphelin dès l'âge de quatre ans, il dut à la tendre sollicitude de son aïeul, lord Sandwich, une éducation brillante, qu'il perfectionna encore par les voyages. Son goût pour les antiquités le détermina, en 1738 et 1739, à des excursions scientifiques dans la Méditerranée, dont il rapporta différens objets, tels que momies, ibis, médailles, etc. Dans les principales pièces qui composaient sa collection, se trouvait une table de marbre de deux pieds de long, sur laquelle était gravée une inscription que le savant D. Taylor put seul déchiffrer, en 1743 : il donna à cette table le nom de *marbre de Sandwich*. La carrière politique de Montagu fut honorable. Dès 1729, il devint pair à la place de son aïeul; mais il ne put être admis à prendre séance que lorsqu'il eut atteint l'âge fixé par les statuts de la chambre. Second lord de l'amirauté en 1744, pourvu d'un grade dans l'armée en 1745, ministre plénipotentiaire depuis 1746 jusqu'après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, en octobre 1748, membre du conseil privé à son retour à Londres, et premier lord de l'amirauté, il devint, pendant le voyage de Georges II en Hanovre, l'un des lords-justiciers du royaume. De 1751 à 1755, il ne fut point employé ; cette année même (1755), on le nomma vice-trésorier-adjoint d'Irlande, et on lui rendit, en 1762, son emploi de premier lord de l'amirauté. En 1765, la fortune politique de Montagu éprouva encore de nouvelles vicissitudes, et il resta éloigné des affaires publiques jusqu'en 1768, qu'il fut nommé à la place d'adjoint-directeur-général des postes. Pour la troisième fois, en 1783, il devint premier lord de l'amirauté, fonctions qu'il exerça pendant toute la durée de la guerre d'Amérique : il y renonça du moment que le ministère qui l'avait provoquée, eut été changé. C'est dans l'exercice de cet emploi, au milieu des circonstances les plus difficiles, que lord Sandwich a établi sa réputation d'homme d'état. Sa conduite, il est vrai, fut souvent alors l'objet des plus vives attaques; mais, mieux appréciée depuis, elle a acquis à Montagu l'estime de ses concitoyens. Il mourut le 30 avril 1792. Depuis plusieurs années, il s'était retiré des affaires publiques. Homme d'état distingué, homme privé, doué des qualités les plus estimables, il ne négligea aucune occasion de rendre service.

Après sa mort, John Cook, son chapelain, publia le *Voyage fait par le comte de Sandwich dans la Méditerranée, dans les années 1738 et 1739, écrit par lui-même*. Cet ouvrage est précédé d'une *Notice historique* de l'éditeur, sur Jean Montagu, comte de Sandwich. On attribue au noble pair une brochure assez remarquable, sous le titre de *État de la question relative à l'hospice de Greenwich*, brochure qui parut en 1779, en réponse à l'écrit intitulé *État de l'hospice royal de Greenwich*, par le capitaine Baillie, publié environ une année auparavant.

MONTAGU (George), naturaliste, membre de la société linnéenne, naquit en Angleterre, et se fit bientôt remarquer par ses connaissances dans l'histoire naturelle. Il mourut, jeune encore, en 1815, à Knowle, dans le Devonshire. Montagu a publié : 1° *Dictionnaire ornithologique*, 2 vol. in-8°, 1812; 2° *Testacea britannica*, ou *Histoire naturelle des coquillages anglais*, 1 vol. in-4°, 1808; 3° *Supplément* à l'ouvrage précédent, 1809.

MONTAGU (Élisabeth), dame anglaise qui a cultivé la littérature avec quelque succès. Son père, Mathieu Robinson, seigneur de Horton, dans le comté de Dent, lui fit donner une éducation soignée, que le docteur Middelton se chargea de perfectionner. De très-bonne heure, elle se sentit du goût pour la littérature, et à huit ans, elle avait transcrit en entier *le Spectateur*. Liée avec les hommes les plus distingués dans les sciences et dans les lettres, elle comptait des succès littéraires à un âge où les femmes ne songent encore qu'à se livrer aux plaisirs de la société. Le célèbre auteur du *Dialogue des morts*, lord Littelton, convient avec bonne foi qu'il a, comme écrivain, quelques obligations à cette dame. Mariée à lord Montagu de Allerthorpe, de l'illustre famille des comtes de Sandwich, elle le perdit de très-bonne heure, ainsi que, dans son enfance, un fils, seul fruit de leur union. Libre et maîtresse d'une immense fortune, elle voulut conserver toute son indépendance, et refusa de se remarier. Sa maison devint le rendez-vous des gens de lettres, et elle se consacra elle-même au culte des muses. Son principal ouvrage est un *Essai sur le génie et les œuvres de Shakespeare*, dans lequel elle entreprit, avec succès, la défense du père du théâtre anglais, contre l'autorité imposante de Voltaire. Lady Montagu mourut à Londres en 1800, dans sa belle maison de Portmann-Square, à un âge fort avancé. Cette dame, non moins célèbre par la finesse de son esprit que par l'originalité de son caractère, avait fondé, sous le titre de *Club des bas bleus*, une société littéraire dont les statuts étaient aussi bizarres que le titre. On lui prête encore quelques autres singularités, mais à tort, celle d'un dîner de fondation, qu'elle donnait tous les ans aux ramoneurs de Londres.

MONTAGUT-BARRAU (le baron de), député par la noblesse de Comminges et de Nébouzan aux états-généraux, en 1789, vota avec la majorité de son ordre. Il protesta contre la réunion opérée

en juin, fut un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les actes de l'assemblée constituante, et disparut de la scène politique après la session.

MONTAIGU (Anne-Charles-Basset), général de division, né à Versailles, le 10 juin 1751. Le goût qu'il manifesta de bonne heure pour la profession des armes, le fit entrer à dix-sept ans dans le corps de la gendarmerie. Après un service de 20 années consécutives, M. Montaigu le quitta au moment de la réforme, en 1788, mais il rentra de nouveau sous les drapeaux, en 1791, époque où le plus héroïque dévouement à la patrie éclatait de toutes parts. Le 3me bataillon de la Meurthe venait de se former; il en fut nommé adjudant-major, le 1er septembre, et se rendit à Metz, avec ce bataillon. Convaincu de la nécessité de rétablir la discipline militaire, alors un peu affaiblie, il fit, pour l'ordre du service, un réglement provisoire qui reçut l'approbation de M. de Belmont, lieutenant-général, commandant les troupes de Metz, et des villes environnantes. Ce réglement fut imprimé et envoyé à tous les bataillons de volontaires, qui l'exécutèrent par ordre du lieutenant-général. Nommé commandant de bataillon au camp de la Lune, en septembre 1792, et chef de brigade en 1793, M. Montaigu fut chargé provisoirement, en cette dernière qualité, du commandement de l'aile droite de l'armée des Ardennes. Avec 3 bataillons de grenadiers, et 2 de volontaires, il força les Prussiens à abandonner leur camp, et ne cessa de les poursuivre, que lorsqu'ils eurent évacué, près de Longwy, le territoire français. L'idée qu'on s'était faite de sa bravoure, inspirait autant de confiance au général en chef, qu'aux soldats, et déjà l'opinion de l'un et des autres l'avait désigné, dans le cas où l'on serait obligé d'assiéger Verdun, occupé par l'ennemi, pour monter le premier à l'assaut. La reddition de cette ville le priva d'un honneur dont il était digne; mais il fut envoyé à l'avant-garde qui marcha contre Namur, et contribua à la prise du château, le 2 décembre 1793. Après de brillans succès, qui soumirent la Belgique à nos armes, la défection de quelques chefs amena d'éclatans revers : Dumouriez, battu à Nerwinde, crut couvrir la honte d'une défaite, en abandonnant son poste. Le chef de brigade Montaigu se soutint, pendant 20 jours, au poste de l'abbaye d'Hannon, entre deux camps ennemis qu'il sut contenir, ayant seulement avec lui trois bataillons, deux détachemens de cavalerie, et une demi-compagnie d'artillerie légère. Il participa à la brillante affaire qui eut lieu le 1er mai, près de Valenciennes; et chargé de s'emparer de deux villages, il s'acquitta, avec un succès complet, de cette mission. Lors de l'évacuation du camp de César, par les Français, le chef de brigade Montaigu occupait le village d'Escodœuvre, qu'il avait fortifié de manière à arrêter toutes les forces de la coalition, et protégea efficacement la retraite de notre armée, dont il sauva les voitures, qu'il parvint à conduire à Cam-

brai, en traversant avec ses troupes les marais qui bordent l'Escaut. Cette opération fut l'objet d'un rapport à la convention nationale, et d'une mention honorable. Le chef de brigade Montaigu reçut ensuite l'ordre d'aller au secours de Dunkerque, déjà bloqué en partie par les Anglais, et força ces derniers à une retraite précipitée, dans laquelle il leur prit 40 pièces de canon, une grande quantité de munitions de guerre, et leurs magasins de bois et de fourrages; il avait alors sous ses ordres 14 bataillons. Après avoir contribué aussi au déblocquement de Maubeuge, et s'être signalé à la bataille de Vatignies, et dans plusieurs autres affaires, il fut nommé général de brigade, le 1er novembre 1793. Le jour même de sa nomination, la division dont il faisait partie, ayant poursuivi l'ennemi trop loin, se trouvait sur le point d'être tournée; on le chargea de la dégager. L'entreprise était périlleuse, cependant il y réussit, et Beaulieu, forcé à la retraite, abandonna ses positions et son camp baraqué. Le général Montaigu passa successivement de l'armée du Nord aux armées des Ardennes, de la Moselle, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et se distingua également dans toutes. Les bornes d'une notice biographique ne permettant pas d'entrer dans les détails de tant d'actions glorieuses, nous dirons seulement que le brave qui les fit obtint le grade de général de division le 2 prairial an 2 (21 mai 1794). En l'an 6, il eut le commandement de Bruxelles, où sa conduite lui mérita la reconnaissance des habitans. Sa belle défense de Manheim, au mois de brumaire de la même année, lui fit le plus grand honneur aux yeux des militaires instruits, puisque cette ville, dont le siége n'avait point été prévu, se trouva dénuée de toutes ressources, et ne fut néanmoins rendue, par une capitulation honorable, qu'après 11 jours de tranchée ouverte, et 2 brèches au corps de la place, dont une de 280 pieds, et l'autre de 100 pieds de longueur. Cependant, quelques ennemis du général Montaigu cherchèrent, par des insinuations perfides, à tromper le directoire-exécutif sur le compte de cet officier-général. Voyant son honneur compromis, il sollicita lui-même avec instance sa mise en jugement. Un conseil de guerre, formé par ordre du général Augereau, déclara, le 4 brumaire an 6 (24 novembre 1797), la conduite du général Montaigu irréprochable, et le renvoya à ses fonctions. L'année suivante, il se trouva compris dans la réforme; son âge, déjà avancé, ne permit pas de l'employer de nouveau.

MONTAIN (Jean-François-Frédéric), né à Lyon, département du Rhône, le 2 mai 1778. Il jouissait en paix, dans sa ville natale, de la considération qu'il avait acquise par ses talens comme médecin et par de nombreux services rendus à l'humanité, lorsque la conspiration de Rollet (*voyez* ce nom) attira sur lui les regards de l'autorité. Après avoir prodigué sur les champs de bataille les secours de son art à nos braves, pendant les premières guerres de la révolution, il se fit recevoir à la faculté de Montpellier, et alla exer-

cer la médecine dans ses foyers, où il obtint, en 1809, la place de médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu. Le séjour des Autrichiens à Lyon, en 1814, lui fournit de nombreuses occasions de prouver que les médecins français ne voient jamais d'ennemis lorsque l'humanité souffrante réclame leur secours. Un typhus très-actif exerçait ses ravages parmi les malades dont les hôpitaux de Lyon étaient encombrés; M. Montain brava la contagion, et ne cessa pas un seul instant de se dévouer pour le salut de tant de malheureux. Pendant qu'il exposait ainsi ses jours et que ses compatriotes le nommaient par reconnaissance chirurgien en chef de la garde nationale, il se trouvait impliqué dans une conspiration. On l'arrêta en janvier 1816, et c'est seulement après sept mois de détention qu'il obtint des juges : il fut déclaré coupable de non révélation *d'un complot non exécuté ni suivi d'aucun commencement d'exécution*, et condamné comme tel à 2000 francs d'amende et à cinq ans d'emprisonnement au château d'If, à Marseille. Des raisons de santé lui ayant fait préférer le séjour de Sainte-Pélagie, à Paris, il se rendait à sa destination sous l'escorte de deux gendarmes, au mois de juin 1817; mais son frère, qui le suivait, ayant trouvé le moyen de tromper la vigilance des gendarmes, il prit les habits et la place du prisonnier et fut écroué à Sainte-Pélagie, tandis que le vrai condamné arrivait à Bruxelles. Frédéric Montain a publié 1° *le Guide des bonnes mères*, 1807, in-12; 2° *Traité de l'apoplexie, contenant l'énumération des causes de cette maladie*, 1811, in-8°; ce dernier ouvrage a été composé en société avec son frère.

MONTAIN (GILBERT-ALPHONSE-CLAUDE), frère du précédent, né en 1781, s'est rendu non moins célèbre par ses talens comme chirurgien que par son dévouement fraternel. Il était chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, fonctions qu'il a reprises après une courte détention dans la prison de Sainte-Pélagie. Il est auteur des deux ouvrages suivans : 1° *Du lait, considéré comme cause des maladies des femmes en couches*, 1808, in-8°; 2° *Traité de la cataracte et des moyens d'en opérer la guérison*, 1812, in-8°.

MONTALEMBERT (MARC-RENÉ, MARQUIS DE), officier-général, membre de l'académie des sciences, etc., naquit à Angoulême le 16 juillet 1714. Sa famille, qui comptait déjà plusieurs militaires distingués, encouragea son penchant pour la carrière des armes, et lui fit donner le genre d'éducation le plus convenable à un bon officier de génie. Il prit du service à l'âge de 18 ans, fit la campagne de 1736, où il se montra d'une manière honorable aux siéges de Kehl et de Philisbourg, et reçut en récompense le titre de capitaine des gardes du prince de Conti, qui protégeait sa famille. Les loisirs de la paix lui ayant permis de se livrer tout entier à son goût pour les sciences, il fit une étude particulière de l'art de fortifier les places, et se créa un système de *fortification perpendiculaire*. Il fournit plusieurs mémoires intéressans à l'académie des sciences, qui l'avait admis dans

son sein en 1747. Pendant la guerre de *sept ans*, où il fut employé, pour le compte de la France, dans les armées suédoise et russe, il eut de fréquentes occasions de faire une heureuse application du système perpendiculaire, notamment aux travaux de siége d'Hanovre et de Brunswick. Il fut depuis chargé de fortifier les îles d'Oleron et d'Aix, et il construisit dans cette dernière un fort en bois qui passa pour un ouvrage remarquable. Les événemens de la révolution ayant dérangé fortement ses affaires, il fut contraint, en 1790, de vendre en assignats une terre considérable qui composait à peu près toute sa fortune. Il avait déjà renoncé, en faveur de l'état, le 14 juillet 1789, à la pension qui lui avait été accordée pour la perte d'un œil, en sorte qu'il se trouva bientôt réduit à la situation la plus déplorable. Montalembert se montra d'abord partisan du nouvel ordre de choses; mais lorsqu'il vit l'anarchie remplacer le pouvoir absolu, il quitta la France. Après un court séjour en Angleterre, il revint à Paris, où il fut incarcéré pendant quelque temps comme noble et comme émigré. Il s'était séparé de sa femme, et il épousa, par suite de la loi sur le divorce, mademoiselle Cadet, de la famille des célèbres pharmaciens de ce nom. M. de Montalembert mourut au mois de mars 1802, avec le grade de général de division : il était le doyen de l'armée et de l'académie. Ses nombreux ouvrages lui ont mérité la réputation d'écrivain distingué, et de tacticien habile. En 1793, la convention agréa, avec mention honorable, l'hommage qu'il lui fit de l'*Art défensif supérieur à l'Art offensif*, et lui fit accorder des encouragemens par le comité d'instruction publique. Il avait fait hommage de ses ouvrages au conseil des cinq-cents, au mois de février 1796; deux ans après, il présenta à la même assemblée un projet tendant à réduire des deux tiers le nombre des canonniers sur chaque vaisseau de guerre. Ce vétéran de la littérature militaire a publié un grand ouvrage *sur la fortification perpendiculaire et sur l'art défensif*, qui est le fruit de 20 ans de travaux assidus. Enfin, on lui doit encore trois volumes de correspondances officielles; un grand nombre de mémoires sur divers sujets; des comédies de sociétés, des chansons, des contes et autres poésies légères.

MONTALEMBERT (Mme Comarrieu, marquise de), épouse du précédent, femme recommandable par son esprit et son amabilité, partagea l'émigration de son mari; mais ils se séparèrent, et elle resta quelques années dans une situation voisine de la gêne. Elle revint en France après l'établissement du gouvernement consulaire, en 1799. Elle y a publié un roman agréable, intitulé *Élise Dumesnil*, Paris, 1800, 6 vol. in-12. Cet ouvrage eut un égal succès en France et en Angleterre.

MONTALEMBERT (Gasparine-Rosalie de), fille du marquis et de sa seconde épouse, Mlle Cadet. On se rappelle le procès que cette demoiselle perdit, contre M. le comte d'Artois, en 1817.

Il s'agissait d'une demande en rescision, pour cause de lésion d'outre-moitié, de la vente faite à ce prince, en 1774, des forges de Ruel, appartenant au marquis de Montalembert, qui avait déjà voulu revenir sur cette vente en 1784 : sa fille ne fut pas plus heureuse en 1817.

MONTALEMBERT (LE COMTE LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH-BONAVENTURE DE TRYON), de la famille du marquis de ce nom, est né le 18 octobre 1758, et fut tenu sur les fonts de baptême par le prince de Conti. Au sortir de l'école de La Flèche, où il avait été élevé, il fut nommé sous-lieutenant au régiment de la Marche cavalerie; bientôt élevé au grade de capitaine, à la suite du régiment de Conti, il échangea encore ce titre contre celui de chef d'escadron au régiment de chasseurs de Gévaudan, et ne le conserva que jusqu'en 1789. A cette époque, ayant donné sa démission au camp de Saint-Denis, il rentra dans la vie privée, et reparut quand le calme fut rétabli. Le département de la Vienne le nomma, au mois de juin 1809, membre du corps-législatif. M. de Montalembert remplaça M. de Fontanes dans la présidence, le 15 février 1810. Il devint ensuite chambellan de l'empereur, et reçut la décoration de la légion-d'honneur. Après la première restauration en 1814, il fut nommé officier du même ordre, et devint membre de la chambre des députés, dont il a cessé depuis de faire partie.

MONTALIVET (LE COMTE JEAN-PIERRE BACHASSON DE), pair de France, ancien ministre de l'intérieur, grand-officier de la légion-d'honneur, grand'croix de l'ordre de la réunion, etc., naquit le 5 juillet 1766. Son père, maréchal-de-camp, le destina à la carrière de la magistrature, et lui acheta une charge de conseiller au parlement de Grenoble. M. de Montalivet remplit pendant la révolution les fonctions de maire de la ville de Valence, et s'y fit honorer et aimer par son administration sage, éclairée et paternelle : c'est même de cette époque que date l'origine de sa fortune sous le consulat et sous l'empire. Il avait pendant sa magistrature municipale, accueilli avec une extrême bienveillance un jeune officier d'artillerie, dont le régiment était en garnison à Valence. Ce jeune officier, devenu général en chef, et après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), premier consul, n'oublia point les témoignages d'affection qu'il avait reçus au commencement de sa carrière militaire; il voulut récompenser à la fois un digne magistrat, et augmenter le nombre des hommes de mérite dont il s'entourait : M. de Montalivet fut appelé à la préfecture du département de la Manche, et, en 1804, à celle de Saône-et-Loire. Dans la même année, il devint conseiller-d'état et commandant de la légion-d'honneur. Le 5 mai 1805, il fut créé comte de l'empire et nommé directeur-général des ponts-et-chaussés. Son mérite, pour briller, devait être placé sur un plus grand théâtre. Le 1er octobre 1810, M. de Montalivet reçut le portefeuille de l'intérieur, auparavant dans

les mains de M. Crétet. C'est quelque temps après qu'il posa la première pierre du magnifique bassin d'Anvers. M. de Montalivet embrassa bientôt d'un même coup-d'œil les différentes parties de son administration; leur donna l'activité que réclamait alors l'état brillant et prospère de la France, et fit, avec un zèle infatigable, tout ce qui pouvait concourir à l'utilité publique. Les sciences, les lettres et les arts reçurent de puissans encouragemens de sa sollicitude particulière, et l'on se rappelle encore ses rapports à la tribune du corps-législatif sur la splendeur où l'empire était parvenu. Au commencement de 1813, il présenta à la même tribune un nouveau tableau, mais bien différent des précédens: le territoire de l'empire était envahi en partie. Ainsi que les autres ministres, M. de Montalivet suivit à Blois, au mois de mars 1814, l'impératrice Marie-Louise, qui s'y était retirée. Après la première restauration, il revint à Paris, et y resta sans fonctions. Pendant les *cent jours*, en 1815, Napoléon nomma M. de Montalivet intendant-général de la couronne et membre de la chambre des pairs, qu'il venait de former. Au second retour du roi, il fut rendu à la retraite. Rappelé à la chambre des pairs par l'ordonnance royale de 1819, il mourut en 1823, emportant les regrets de tous ceux qui avaient été à même d'apprécier ses talens comme administrateur, et ses qualités estimables comme homme privé.

MONTANCLOS (Marie-Émilie Mayon, dame de), naquit à Aix, département des Bouches-du-Rhône, en 1736. Elle épousa en premières noces François-René, baron de Princen, et en secondes Charlemagne Cuvelier-Grandin de Montanclos. Cette dame a cultivé la littérature avec succès, comme auteur dramatique et comme poète. Le caractère de son talent est généralement la douceur et la sensibilité. Ses vers sont faciles et gracieux, mais un peu négligés; ils ornent la plupart des recueils périodiques, entre autres l'*Almanach des Muses*. Voici, d'après le *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises*, par Mme Fortunée B. Briquet, la liste de ses ouvrages : 1° *Journal des Dames*, in-12. Cet ouvrage périodique, commencé par Campigneulles en 1759, fut interrompu en 1769, et repris en 1776 par Mme de Montanclos, qui le céda ensuite à M. Mercier. 2° *Le Choix des fées par l'amour et l'hymen, à la naissance du dauphin*, comédie en un acte, en prose, Paris, in-8°, 1781. Cette pièce, reçue par les comédiens français, ne fut pas représentée, par suite de circonstances particulières. 3° *Le Déjeûner interrompu*, comédie en 2 actes et en prose, Paris, 1783. 4° *Œuvres diverses*, en vers et en prose, 2 vol. in-12, Paris, 1791. 5° *Robert le Bossu*, opéra-comique (joué en l'an 7 sur le théâtre Montansier), musique de Mengozzi. Cet ouvrage est agréable; il respire la plus douce morale. 6° *Les Habitans de Vaucluse*, opéra-comique joué au même théâtre, dans la même année, et dont la musique, également de Mengozzi, a été applaudie; mais cette pièce



ne vaut pas la précédente. 7° *Le Fauteuil*, comédie. 8° *Les trois Sœurs dans leur ménage*, ou *la Suite de Robert le Bossu*, vaudeville joué en l'an 8 au théâtre Montansier. 9° *La bonne Maîtresse*, comédie en un acte et en prose, représentée en l'an 11, Paris, in-8°. 10° Enfin, un grand nombre de *Poésies fugitives*, insérées dans plusieurs recueils.

MONTANÉ (JEAN), avocat à Paris, adopta avec chaleur la cause de la révolution, et présidait, en 1793, le tribunal révolutionnaire de Paris. Accusé par Fouquier-Tinville du délit d'interpolation dans la minute de plusieurs jugemens, et entre autres dans celui de Charlotte Corday, il fut traduit, le 30 juillet, par-devant le même tribunal, qu'il présidait peu de temps auparavant. Il aurait vraisemblablement succombé; mais sa cause n'ayant été appelée qu'un an après la journée du 9 thermidor an 2, il fut sauvé par la chute de son dénonciateur. Il rentra depuis ce moment dans l'obscurité.

MONTANI, de Crémone, poëte aimable et gracieux; on doit à sa muse anacréontique un bouquet de vingt-quatre fleurs, décrites dans autant de petits poëmes ou chansons, sous le titre de *Fiori, canzonette*, Lodi, 1817. Ce petit recueil, dédié à Mme Albrizzi, est enrichi de notes, dont la partie botanique est du savant Sebastiano Stella. Il a encore donné un recueil de six autres chansons sur la *Vénus italique* de Canova, intitulée *la Venere italica, canzonette*, Lodi, 1817, et plusieurs autres poésies légères.

MONTANIER DE BELMONT (JEAN-ÉLÉONORE), évêque de Saint-Flour, naquit à Seyssel, département de l'Ain, au mois de mars 1756. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint grand-vicaire de l'évêché de Nîmes. Il traversa sans en être atteint les orages de la révolution; fut nommé, en 1802, par le premier consul Bonaparte, à l'évêché de Saint-Flour, et décoré, quelque temps après, de la croix de la légion-d'honneur. M. de Belmont possédait toutes les qualités du véritable ministre de l'évangile. Il mourut généralement regretté, en 1809.

MONTANSIER-NEUVILLE (Mlle), ancienne directrice de spectacles. Après avoir administré pendant quelque temps le théâtre de Versailles, elle prit la direction de la petite salle depuis dite *Montansier*, au Palais-Royal. Dénoncée à la commune, en 1793, pour avoir colporté des emblèmes proscrits, elle fut incarcérée; mais elle échappa aux suites de cette accusation. Son théâtre, fermé provisoirement, prit quelque temps après le titre de *Théâtre de la Montagne*. Mlle Montansier avait fait construire à ses frais, dans la rue de Richelieu, la belle salle qu'occupait l'académie royale de musique, et que l'on démolit en ce moment par suite de l'assassinat de M. le duc de Berri (*Voyez* CHARLES-FERDINAND). Dans l'origine, le gouvernement s'était emparé, pour y établir l'Opéra, de la propriété de Mlle Montansier, à laquelle il alloua une indemnité de 300,000 francs, quoique les prétentions de la propriétaire fussent bien plus élevées. Après

avoir adressé de vaines réclamations aux tribunaux et au conseil-d'état, Mlle Montansier eut, en 1814, recours à la chambre des députés, qui rejeta sa demande. La salle de spectacle du Havre a été également construite à ses frais.

MONTARAND (Jean-Baptiste-Auguste Couet de), né au Cap-Français en 1756, d'une famille orléanaise. Il fut destiné à la magistrature, et obtint, à l'âge de 24 ans, le titre de conseiller-assesseur près le conseil supérieur de sa ville natale. Après l'incendie du Cap, arrivé en 1793, il se réfugia aux États-Unis, d'où il passa, en 1802, au Port-au-Prince, pour y remplir les fonctions de président du tribunal de première instance. L'année suivante, la colonie étaut tombée au pouvoir des Anglais, il fut conduit comme prisonnier à la Jamaïque. Après la cession de Santo-Domingo à la France, M. de Montarand, qui venait de recouvrer sa liberté, se rendit auprès du général Ferrand, commandant des troupes françaises dans cette colonie, et fut nommé successivement conseiller de la cour d'appel de Santo-Domingo, puis procureur-général; mais, aux premières nouvelles de la déclaration de guerre faite à l'Espagne, par l'empereur Napoléon, les habitans espagnols de Saint-Domingue s'insurgèrent contre les Français, et les enfermèrent dans la capitale, où ils finirent par les assiéger. Les Français et la garnison, déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, rivalisèrent de zèle et d'efforts, et supportèrent avec constance pendant huit mois toutes les privations et tous les dangers de ce siége. De retour en France sur parole, par suite de la capitulation qui livra la place à l'armée anglo-espagnole, il devint conseiller à la cour impériale d'Orléans, et reçut la croix de la légion-d'honneur en 1814. En mars 1815, il s'enrôla comme volontaire dans les gardes de la porte. Le roi le nomma conseiller à la cour royale de Paris, au mois de juillet de la même année, et procureur-général près de la cour d'Orléans, le 31 janvier suivant, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui (1824).

MONTARDIER (N.). Après avoir rempli plusieurs fonctions publiques à Versailles, il fut élu, par le département de Seine-et-Oise, député au conseil des cinq-cents, où il entra en 1799. Montardier passa ensuite au corps-législatif, fit peu parler de lui dans ces deux assemblées, et mourût en 1803.

MONTAUT-DESILLES (Pierre), ancien receveur des finances de l'élection de Condom, département du Gers, est né le 9 mai 1751, d'une famille estimée dans la robe. Il adopta avec sagesse les nouveaux principes, et fut nommé par le département de la Vienne, député à l'assemblée législative, en 1791. Il retourna dans ses foyers à la fin de la session, et reparut en 1797 au conseil des anciens. M. Montaut-Desilles fut du nombre des membres qui entrèrent au nouveau corps-législatif. Nommé quelque temps après préfet de Maine-et-Loire, il perdit cette préfecture en 1802, et

rentra au corps-législatif, dont il sortit de nouveau en 1808. Il a cessé depuis cette époque de remplir des fonctions publiques.

MONTAUT-MARIBON (Louis), conventionnel, servait en 1789 dans les mousquetaires de la maison du roi. Quoique toute sa famille se fût prononcée dès cette époque pour la cause royale, il se jeta avec exagération dans le parti contraire, devint successivement administrateur du district de Condom, lieutenant-colonel de la garde nationale, et membre de l'assemblée législative, où le nomma le département du Gers. Il fut réélu par le même département à la convention nationale; il vota avec la majorité dans le procès du roi. Membre du comité de sûreté générale, il se joignit à Marat pour accuser le général Dumouriez. Le 5 avril 1793, il fit rendre un décret d'arrestation contre le duc de Montpensier, qui servait alors sous les drapeaux de la république, et concourut avec la *Montagne* à la proscription des *Girondins*. Le 19 novembre 1794, il fit décréter la confiscation des biens des accusés qui se donneraient la mort en prison; demanda l'exclusion de Fourcroy, qu'il dénonça pour son peu d'assiduité aux séances. N'ayant point été atteint par la révolution du 9 thermidor an 2, il fut un des fauteurs du mouvement du 12 germinal an 3 (1er avril 1795), et eut l'adresse de ne pas se compromettre; mais le 18 avril il fut décrété d'accusation. Il se défendit avec beaucoup d'adresse, et toutefois ne put détruire entièrement les griefs dont il était l'objet : il fut amnistié en 1796. Atteint comme *votant* par la loi du 12 janvier 1816, Montaut-Maribon quitta la France, et passa en Suisse.

MONTBARREY (Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Maurice, prince de), ancien ministre de la guerre, naquit à Besançon, département du Doubs, le 20 avril 1732, d'une famille ancienne. Destiné au service militaire par son père, lieutenant-général, il obtint, dès l'âge de douze ans, une compagnie dans le régiment de Lorraine, avec lequel il fit plusieurs campagnes, et fut blessé devant Fribourg et à la bataille de Laufelt. Colonel par brevet en 1749, il ne commanda le régiment de la Couronne que huit ans après. Le jeune de Montbarrey, blessé à la bataille de Crevelt, et fait brigadier par suite, continua à se distinguer dans plusieurs autres affaires, et enleva au prince de Brunswick, en 1762, six pièces de canon, que le roi lui donna. Après la paix de 1763, il se rendit à Paris, où il devint capitaine des cent-suisses, à la formation de la maison de *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII). M. de Montbarrey se fit connaître comme administrateur, par des *Mémoires militaires* auxquels il dut, en 1776, d'être adjoint à M. de Saint-Germain, ministre de la guerre, qu'il remplaça en 1777 : ce fut pendant son administration qu'eut lieu la guerre d'Amérique. M. de Ségur lui succéda en 1780; mais la bienveillance de Louis XVI, à laquelle il devait sa fortune, ne cessa point de lui être acquise, et il resta attaché à la personne de ce prince. Il courut des dangers

lors des événemens du 14 juillet 1789 : le peuple, qui le prenait pour M. de Launay, gouverneur de la Bastille, le conduisait à la place de Grève, lorsque M. de La Salle, commandant de la garde nationale, l'aperçut et le sauva. Bientôt M. de Montbarrey quitta Paris, puis la France, par suite de la rapidité des événemens, pour se réfugier en Suisse. Il mourut à Constance, le 5 mai 1796. On prétend qu'il avait rédigé des *Mémoires* sur sa vie et sur les événemens auxquels il avait pris part : ils n'ont pas été retrouvés dans ses papiers.

MONTBARREY (LE PRINCE DE SAINT-MAURICE DE), fils du précédent, naquit à Besançon, et était, à l'époque de la révolution, colonel du régiment de *Monsieur*. Il se prononça, dès 1788, avec un grand nombre de gentilshommes de la Franche-Comté, pour la suppression des privilèges de la noblesse. Cette conduite ne fut pas oubliée, lorsque par suite des événemens il quitta sa patrie pour se retirer à Coblentz, et y offrir ses services aux princes, qui s'y étaient réfugiés. Mal accueilli par plusieurs émigrés, il prit la résolution de rentrer en France, et se cacha à Paris, où, en 1794, il fut arrêté comme complice d'une prétendue conspiration contre Robespierre. Traduit au tribunal révolutionnaire, il périt avec la famille Sainte-Amaranthe, le jeune de Sartine, etc. La veuve de cet infortuné, qui partagea sa détention, a épousé le prince de la Trémouille. Sa sœur avait été précédemment mariée au prince de Nassau-Sarrebruck.

MONTBOISSIER (LE COMTE DE), naquit en Auvergne, d'une ancienne famille de cette province, et était, en 1787, chevalier des ordres du roi et lieutenant-général des armées françaises. Nommé député de son ordre à la première assemblée des notables, il se trouva doyen d'âge, et fut en cette qualité honoré de la présidence. Il fit ensuite partie des états-généraux en 1789, et donna, en 1791, sa démission pour passer à l'étranger. Il commandait, à l'armée du prince de Condé, les mousquetaires de la maison du roi, et mourut hors de France quelques années après.

MONTBOISSIER (N.), frère du précédent, ancien commandant du régiment de Royal-Vaisseau, était maréchal-de-camp en 1789. La noblesse de Chartres le nomma député aux états-généraux. Il suivit l'exemple du comte de Montboissier, en se démettant de ses fonctions législatives, et en passant à l'étranger. M. Talon le remplaça à l'assemblée constituante.

MONTBRON (JOSEPH CHERADE DE, COMTE), membre de la chambre des députés, se montra constamment opposé à la révolution. Il servit dans divers corps d'émigrés, et fut, en 1795, du très-petit nombre de ceux qui survécurent au désastre de Quiberon. La littérature a fourni quelquefois à M. de Montbron des délassemens agréables. Il a publié : 1° *les Scandinaves, poëme, suivi d'observations sur les mœurs et la religion des anciens peuples de l'Europe barbare*, 1801, 2 vol. in-8°; 2° quelques *Nouvelles*, insérées dans la


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III



Le Comte Montbrun.

Gros pinx. Fremy de. et Sculp.

Bibliothèque des Romans; 3° Récit de l'évasion d'un officier pris à Quiberon, 1815. Par suite du nouveau système électoral, le département de la Haute-Vienne a élu M. de Montbron à la chambre des députés, où il a siégé jusqu'à l'époque de son entière dissolution, en 1824. Il a très-rarement occupé la tribune.

MONTBRUN (LE COMTE DE), général de division, commandant de la légion-d'honneur. Ses premiers pas dans la carrière des armes furent marqués par des succès qui le placèrent bientôt au rang des meilleurs officiers de cavalerie de l'armée française. Il obtint par son mérite le commandement du 1er régiment des chasseurs à cheval, qui fit des prodiges de valeur à la bataille d'Austerlitz; et où le colonel Montbrun fut promu au grade de général de brigade. Il fit les campagnes de 1806, 1807 et 1809, à la tête d'une brigade de cavalerie, remporta plusieurs avantages aux journées d'Iéna, d'Eylau, de Friedland et de Raab. La pacification de l'Allemagne l'ayant ramené en France, il fut nommé général de division et envoyé au corps d'armée du maréchal Masséna. Il se distingua à l'affaire d'Almeïda le 5 juin 1811; et battit à Ciudad-Rodrigo, l'arrière-garde de l'armée anglaise, qu'il conduisit l'épée dans les reins jusqu'à Fuente-Guinaldo. Rappelé d'Espagne en 1812, pour faire partie de la grande-armée, il cueillit en Russie de nouveaux lauriers, et trouva dans les plaines de Mojaikz la mort des braves : un boulet de canon vint le frapper, tandis qu'à la tête d'une division de cavalerie, il donnait des marques de la plus brillante valeur.

MONTBRUN (LE BARON DE), frère du précédent, suivit la même carrière et devint colonel du 7e régiment de chasseurs à cheval. Nommé général de brigade en octobre 1812, il remporta, l'année suivante, quelques avantages sur les Russes, qui s'étaient avancés jusque dans la 32me division militaire, et reprit la ville de Lunébourg après avoir défait un de leurs corps. La campagne de France en 1814 lui fut moins favorable : chargé de garder la forêt de Fontainebleau avec 1800 hommes, il crut devoir se replier à l'approche d'un ennemi supérieur en nombre. La disgrâce qui fut la suite de ce mouvement ne dura pas long-temps, le roi l'ayant presqu'aussitôt réintégré sur le tableau de l'armée. Le baron de Montbrun fut un des juges du général Boyer de Peyreleau, condamné à mort en 1816.

MONTBRUN (HUGUES), était lieutenant-général des armées du roi et gouverneur de la partie ouest de Saint-Domingue, lorsque le commissaire du directoire-exécutif le fit arrêter en 1796 et conduire en France, pour y être jugé comme prévenu de haute trahison. Le pouvoir exécutif resta chargé de cette affaire, et le conseil des cinq-cents nomma dans son sein une commission qui devait en hâter la conclusion. Ce ne fut cependant qu'au mois de mai 1798 que le prévenu comparut devant le conseil de guerre spécial, convoqué à Nantes. Il fut acquitté, mais rayé des contrôles de l'armée.

MONTCALM - GOZON (le marquis de), fils du marquis de Montcalm, mort en 1759 sous les murs de Quebec, entra de bonne heure dans la marine, où il mérita la croix de Saint-Louis, et fut nommé par la noblesse de Villefranche député aux états-généraux, en 1789. Il s'occupa de matières financières, et concourut à la publication du fameux *livre rouge*, en qualité de membre du comité des pensions, dont il fut souvent rapporteur. Sa carrière politique cessa avec la session de l'assemblée constituante.

MONTCALM - GOZON (le comte de), frère cadet du précédent, était maréchal-de-camp à l'époque de la révolution. Élu par la noblesse de Carcassonne député aux états-généraux, il ne partagea pas les opinions de son frère, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les opérations de l'assemblée. Il disparut de la scène politique après la session.

MONTCALM - GOZON (le marquis de), fils du comte de Montcalm (*voy.* l'art. précédent), membre de la chambre des députés, resta étranger aux événemens politiques jusqu'au débarquement de Napoléon en 1815, et devint alors l'un des principaux organisateurs de l'insurrection royaliste dans le Midi. Il fit, comme officier de cavalerie, la campagne de M. le duc d'Angoulême, et contribua à la prise de Montelimart; mais il échoua devant Montauban, dont il chercha vainement à soulever la population. Les événemens qui suivirent tinrent M. de Montcalm éloigné du théâtre de la guerre. Au second retour du roi, il se rendit dans le département de l'Hérault, et y prit le commandement d'un corps de volontaires royaux, avec lequel il renversa le drapeau tricolore qui flottait encore à Montpellier. Compris dans la nouvelle organisation de l'armée, il reçut le grade de colonel et le commandement de la légion de l'Hérault. Les électeurs de ce département le nommèrent membre de la chambre des députés (celle dite des *introuvables*), qui fut dissoute par l'ordonnance du 5 septembre. Réélu à la nouvelle chambre, il a combattu constamment toutes les instutions libérales. Le 30 décembre 1816, il parla contre la loi des élections, qui, selon lui, appelait un trop grand nombre de Français à jouir, dans les colléges électoraux, de leurs droits constitutionnels; prétendit à cette occasion que le talent de Démosthènes et de Cicéron avait été nuisible à leur patrie : assertion assez singulière, devant des hommes qui ne doivent généralement leur fortune ou leur illustration qu'à leurs talens oratoires, et à leur attachement à leur pays. Il prit aussi part aux lois sur les cris réputés séditieux, et sur l'organisation des cours prévôtales, et nia que cette dernière fût entachée d'un principe de rétroactivité. L'année suivante, on l'entendit, à l'occasion de la loi des finances, regretter « ces lois justes qui exemptaient » de l'impôt certaines classes et » certains fiefs. » Il prit plusieurs fois la parole dans les sessions suivantes pour appuyer les propositions ministérielles, et proposa

divers amendemens qui tendaient presque tous à accorder plus que le gouvernement ne demandait. Les discussions relatives à la loi du double vote, et les troubles qui en furent les résultats, déterminèrent différentes fois M. de Montcalm à monter à la tribune. Dans la séance du 16 mai 1820, il s'attacha particulièrement à faire ressortir les avantages du nouveau système sur celui que l'on voulait remplacer; avantage d'autant plus grand, selon cet honorable député, que les petits électeurs auront bien moins de peine, n'ayant plus à s'occuper de rien. Le 10 juin, il interpella plusieurs fois M. Laffitte, qui rendait compte à l'assemblée des charges de cavalerie qui avaient lieu, sur les boulevarts, contre des personnes qui criaient *Vive la Charte!* justifia ce mouvement militaire, et signala à la chambre, étonnée, le cri de *Vive la Charte!* parti des groupes, comme séditieux. M. de Montcalm n'a été étranger à aucun des numbreux projets de loi qui ont marqué les différentes sessions, jusqu'à sa sortie de la chambre en 1822, par suite du renouvellement de la 1re série.

MONTCHENU (LE COMTE CLAUDE-MARIE-HENRI DE), maréchal-de-camp, né en 1757, entra au service, quitta le territoire français au commencement de la révolution, et fit les campagnes de l'armée des princes. Il resta ignoré jusqu'à la première restauration en 1814, époque où il fut fait maréchal-de-camp. Désigné, le 25 octobre 1815, pour être l'une des personnes envoyées, conjointement avec les commissaires de la sainte-alliance, à l'île Sainte-Hélène, il partit pour sa destination le 11 mai de l'année suivante. Moins puissant et plus heureux que sir Hudson Lowe, il a rempli cette mission de manière à ne mériter ni blâme ni éloges. Quand Napoléon mourut, il était le seul représentant d'une puissance européenne qui résidât en cette île, où de fait il avait l'honneur de représenter à lui seul toute la sainte-alliance, ses collègues lui ayant successivement remis leurs pouvoirs en partant pour l'Europe.

MONTCHOISY (LOUIS-ANTOINE, BARON DE), général de division, commandant de la légion-d'honneur, était major de chasseurs avant la révolution, dont il adopta les principes. Il fit avec distinction, sous les ordres de Dumouriez, la campagne de 1792 à 1793, pendant laquelle il obtint le commandement d'une brigade. Quoique étranger à la défection de son général, il fut disgracié jusqu'après la chute de Robespierre. M. de Montchoisy devint alors commandant de la ville de Lyon. Frappé d'une seconde disgrâce, au mois de septembre 1797, il était encore sans emploi lors de la révolution du 18 brumaire an 8. Nommé commandant des troupes que la république entretenait en Suisse, il fut rappelé en 1801, pour avoir coopéré dans ce pays à la révolution Reding. Privé momentanément de son grade, il accepta de l'emploi comme inspecteur aux revues, et obtint, en 1803, sa réintégration, avec le commandement de la 18e division militaire, qu'il quitta en juin 1805 pour celui de la ville de Gênes. Les é-

vènemens de 1814, en forçant les troupes françaises à évacuer cette place, ont ramené M. de Montchoisy dans sa patrie.

MONTÈGRE (Antoine-François-Jenin de), médecin, l'un des fondateurs de la société pour l'enseignement élémentaire, naquit à Belley, département de l'Ain, le 6 mai 1779. Jeune encore lorsque la révolution éclata, il embrassa, au sortir du collège, la profession des armes, et après quelques années de service, il vint à Paris, où il étudia la médecine. Reçu docteur, mais sans clientelle à cause de sa jeunesse et de son peu d'expérience dans la science médicale, il accepta une place d'ingénieur du cadastre. De retour à Paris, quelque temps après, il se maria et s'occupa exclusivement de la médecine. Bon praticien, il fut bientôt connu. La *Gazette de Santé*, dont il devint rédacteur, en 1810, reçut sous sa direction un éclat qu'elle n'avait point encore obtenu. Montègre a lu à l'académie des sciences des *Mémoires* qui ont fixé son attention. Les plus remarquables sont : sur la *digestion*, sur le *vomissement*, sur les *habitudes des lombrics ou vers de terre*, sur l'*art du ventriloque*, enfin, contre le *magnétisme animal*. Il a fourni au *Dictionnaire des Sciences médicales*, des articles remarquables, entre autres un sur les *hémorroïdes*. Cet article, devenu depuis un ouvrage important, a été publié par la veuve de Montègre en 1819, Paris, in-8°, sous ce titre : *Des Hémorroïdes, ou Traité analytique de toutes les affections hémorroïdales*. Outre ces travaux il a publié : 1° *Du Magnétisme animal et de ses partisans*, ou *Recueil de pièces importantes sur cet objet, précédé des Observations récemment publiées*, 1812, in-8°; 2° *Expériences sur la digestion dans l'homme, présentées à la première classe de l'Institut de France, le 8 septembre* 1812, Paris, 1814, in-8°; 3° *Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril* 1814 *jusqu'au mois de mars* 1815, Paris, 1815, in-8°. Montègre fut, en 1814, l'un des fondateurs de la société pour l'enseignement élémentaire. Cet estimable savant conçut dans le sein même de la société qui le regardait comme un de ses membres les plus distingués, le désir généreux de porter chez les Haïtiens l'utile institution dont la France populaire commençait à sentir les bienfaits; il proposait aussi d'étudier sur les lieux mêmes les véritables caractères de la fièvre jaune, et par de nombreuses expériences, d'en combattre les ravages. Il partit pour cette destination dans l'été de 1818. Arrivé au port de Jacquemel au mois d'août, il y trouva le président de la république d'Haïti, qui l'accueillit de la manière la plus distinguée. Fortement encouragé dans son entreprise, Montègre se rendit au Port-au-Prince, où le président devait bientôt le rejoindre, lorsque traversant une rivière, une femme entraînée par le courant allait périr. Le médecin français ne consultant que son humanité, se jette à l'eau quoiqu'il fût trempé de sueur, et sauve la victime; mais cet évènement développe en lui la fièvre meurtrière, et en moins de

quatre jours, le 4 septembre 1818, il avait cessé d'exister. Le président de la république de Haïti fit élever un monument sur sa tombe. M. Colombel a publié, dans l'*Abeille d'Haïti*, en 1818, *l'Éloge de Montègre*. A Paris, MM. Jomard, Virey, de Jussieu et plusieurs autres de ses amis, ont honoré sa mémoire des plus justes regrets.

MONTEGUT (Jean-François de), naquit à Toulouse en 1730, de Bernard de Montegut, président des trésoreries de France, et de Jeanne de Ségla, femme illustre par ses talens aimables, et qui occupe un rang distingué sur le Parnasse des dames françaises; ce fut elle qui soigna l'éducation de son fils. Envoyé jeune à Paris, en 1747, Montegut se lia avec tous les hommes célèbres de cette époque, et Voltaire fut du nombre. Ce grand homme aimait Montegut; il lui fit don de ses œuvres, les accompagnant d'une de ces lettres flatteuses par lesquelles il savait si bien encourager les jeunes littérateurs qui annonçaient d'heureuses dispositions. Caylus inspira également à Montegut son amour pour l'archéologie. Rappelé à Toulouse, il entra au parlement de cette ville, en qualité de conseiller, ayant à peine vingt ans. L'académie des Jeux-Floraux, celle des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, lui ouvrirent leurs portes, et ce ne fut ni à son nom ni à sa robe qu'il dut ces honneurs. On n'eut égard qu'à ses travaux et à ses titres littéraires; on a depuis changé de coutume. Montegut lutta avec fermeté dans l'intérêt du peuple contre les courtisans de la cour de Louis XV. On conserve encore dans sa ville natale le souvenir des philippiques éloquentes qu'il prononça à diverses époques contre d'ineptes et coupables ministres. La révolution ne l'épargna pas cependant: vainement avait-il toujours cherché à soutenir les intérêts de la nation, il dut fuir pour sauver sa tête, et passa en Espagne, où il essaya de se distraire en se livrant plus que jamais à ses paisibles occupations. Il classa les médailles de la société des arts de Biscaye, et entretint une active correspondance avec les savans de la péninsule. Il eût pu trouver parmi eux le repos; mais il était exilé. Louis XVI ayant adopté la constitution (en 1791), cet heureux événement fut signalé par une amnistie. Montegut en profita et rentra en France. Mais en 1793, il fut arrêté, conduit à Paris, avec son fils, magistrat comme lui au même parlement, et au mois d'avril 1794, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de cette ville. Sa profonde érudition se fait remarquer dans ses ouvrages, dont voici la liste: 1° *Œuvres de Mme de Montegut*, 2 vol. in-12. Dans le second tome il a placé la traduction qu'il fit d'une partie des *Odes d'Horace* et des *Idylles de Théocrite*. 2° *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, in-4°; 3° *Essai historique sur la famille de l'empereur Valérius*; 4° *Conjectures sur quelques fragmens d'inscriptions romaines découvertes à Toulouse vers la fin de l'année 1782*; 5° *Mémoires sur un tombeau qui était dans l'ancienne église de la Daurade et sur une épitaphe gravée sur un marbre attaché au mur de cette église*; 6°

Observations sur des vases antiques trouvés à Laubiac au mois de mai 1785; 7° *Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années* 1783, 1784, 1785; 8° *Observations sur une médaille grecque, de Caius Vibius Sabinianus Gallus;* 9° *Histoire des Césars, destinée à mettre principalement en ordre les médailles imprimées en Espagne*; 10° *Antiquités de la ville d'Auch*; 11° *Observations sur des ruines de bains antiques près d'Auch et de Roquelaure*; 12° *Conjectures sur une monnaie Bructeate découverte à Toulouse*; 13° *Antiquités découvertes à Toulouse pendant les années* 1786, 1787, 1788, 1789 et 1790; 14° *Essai sur les médailles espagnoles chargées de caractères inconnus*; 15° *Mémoire sur un tombeau trouvé près de Castelnaudary*; 16° *Explication d'un bas-relief en verre antique*; 17° *Mémoires sur la colonne dite de Pompée*; 18° *Mémoires critiques sur l'église de la Daurade*; 19° *Réponse au Mémoire de l'abbé Magy, sur l'église de la Daurade.* Ces huit derniers ouvrages sont manuscrits dans les archives de l'académie des sciences de Toulouse. Enfin, Montegut a encore donné *plusieurs Éloges* et *Poëmes* imprimés dans les recueils des Jeux-Floraux, et une traduction des *Psaumes de David.*

MONTEGUT (N.), membre de la convention nationale, fut nommé à cette assemblée au mois de septembre 1792, par le département des Pyrénées-Orientales. Dans le procès du roi, il vota avec la majorité. Il passa ensuite au conseil des cinq-cents, où il ne prit la parole que pour faire rejeter la nomination de Joh Aymé, qu'il accusa du meurtre des patriotes dans le Midi. Rendu à la vie privée, le 20 mai 1797, il a été atteint par la loi du 12 janvier 1816, rendue contre les conventionnels dits *votans.* Il s'est retiré en Suisse.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (LE COMTE PHILIPPE-ANDRÉ DE), est né, en 1753, au château de Marsan, près Auch, d'une famille dont l'origine remonterait, suivant les généalogistes, au berceau de la monarchie. Destiné à l'état militaire, il entra de bonne heure dans le régiment de Royal-Vaisseau, obtint bientôt le grade de capitaine de dragons, qu'il remplit dans le régiment de Lorraine, et fut nommé, en 1785, colonel du régiment de Lyonnais. Sévère, mais juste, il sut se faire aimer et respecter du soldat. Au commencement de la révolution, lorsque la plupart des chefs quittaient leurs drapeaux, il resta à la tête de son régiment, et y maintint la discipline. Il devint, en 1792, maréchal-de-camp. Une foule de Marseillais à cette époque se disposait, assure-t-on, à renouveler les scènes affreuses de la Glacière. Le roi, qui connaissait la fermeté du comte de Montesquiou-Fezenzac, l'envoya contre eux, et ils furent forcés de se retirer. La même année, il reçut l'ordre de partir pour Saint-Domingue, afin d'y commander la partie du Sud; il remplit sa mission, et garantit la partie de l'île où il se trouvait, des excès qui désolaient les autres parties, où les commissaires Polverel et Sothonax voulaient faire exécuter les décrets de l'assemblée constituante. Cet



Le Comte de Montesquiou.

Romagnesi. Fremy del. et Sculp.


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III

état de choses ne dura que jusqu'à la nouvelle de la mort de Louis XVI. M. de Montesquiou-Fezenzac quitta alors son commandement, alléguant qu'il ne lui était plus permis de continuer de servir. Les commissaires le firent arrêter et détenir sur un vaisseau, décidés à l'envoyer à la convention dès que la mer serait libre. Elle ne le fut de long-temps; et l'on fit à plusieurs reprises des offres au prisonnier de le remettre à terre s'il voulait commander de nouveau : il se refusa à toutes les propositions, et passa une année en prison; la liberté ne lui fut rendue qu'après le 9 thermidor an 2. Il partit alors pour les États-Unis d'Amérique, et y vécut jusqu'à l'époque du consulat. De retour en France, il se retira dans ses propriétés, où il resta jusqu'au retour du roi, en 1814. Nommé lieutenant-général et commandant du département du Gers, il s'abstint de remplir aucune fonction, après le retour de Napoléon, en 1815, et présida, en septembre suivant, le collége électoral du département où il commandait depuis 1814. Le comte de Montesquiou-Fezenzac a cessé d'être porté sur les cadres de l'armée.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (L'ABBÉ FRANÇOIS-XAVIER-MARIE-ANTOINE DE), ancien ministre du roi, duc et pair de France, né en 1757, au château de Marsan, est le frère du précédent. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, y acquit beaucoup de considération, et devint agent général du clergé. Ces fonctions, qu'il remplit depuis 1785 jusqu'à l'époque de la révolution, firent remarquer en lui des talens distingués. Nommé, en 1789, député aux états-généraux par le clergé de Paris, malgré son dévouement aux deux premiers ordres, ce fut avec une grande modération qu'il en défendit les priviléges; comme il ne voulait employer que des moyens de persuasion en se renfermant dans les bornes d'une discussion modérée, il resta, en quelque sorte, étranger aux débats qui trop souvent agitèrent l'assemblée constituante. Cette modération lui fit un grand nombre de partisans dans l'un et l'autre côté de l'assemblée, et le célèbre Mirabeau, qui redoutait l'empire d'une éloquence douce et persuasive, s'écria un jour de sa place, lorsque l'abbé de Montesquiou était à la tribune : « Méfiez-vous de ce petit serpent, il vous séduira. » Nommé deux fois président de l'assemblée nationale, le 5 janvier 1790, et le 28 février de la même année, il en remplit les fonctions avec autant d'impartialité que d'habileté, et mérita des remercîmens qui furent votés à l'unanimité, honneur que n'obtint aucun des membres du clergé ou de la noblesse qui professaient les mêmes principes. Bien qu'il eût refusé avec la minorité de la chambre du clergé, de se réunir à l'assemblée nationale, jusqu'au moment où le roi en donna l'ordre positif, il avait déclaré : « que son ordre regardait, non comme un sacrifice, mais comme un acte de justice, l'abandon de ses priviléges pécuniaires. » Lors de la discussion sur l'aliénation des biens du clergé, il s'efforça d'établir la validité des

titres que dix siècles semblaient garantir à cet ordre, et s'opposa fortement à la proposition de vendre d'abord pour 400 millions de biens ecclésiastiques, prétextant qu'il fallait au moins régler les dépenses de l'église avant de procéder à cette opération. Il combattit également, mais sans succès, la proposition de créer des assignats, prévoyant bien que c'était un moyen sûr de faire passer les biens du clergé dans les mains des séculiers. Malgré cette opposition, la confiance qu'inspirait sa probité ne laissait aucun doute sur sa soumission aux lois, du moment qu'elles étaient rendues; dès que celles-ci le furent, on le nomma l'un des douze commissaires chargés de procéder à l'exécution de la première. La chambre des vacations de l'ancien parlement de Bretagne, mandée par un décret à la barre de l'assemblée, y parut, ayant à sa tête son président, M. de la Houssaye. L'abbé de Montesquiou, qui présidait alors l'assemblée nationale, adressa au magistrat breton ces paroles remarquables : «L'assemblée nationale a ordonné »à tous les tribunaux du royaume »de transcrire sur leurs registres, »sans retard et sans remontrances, »toutes les lois qui leur seraient »adressées; cependant vous avez »refusé l'enregistrement du dé»cret qui prolonge les vacances »de votre parlement. L'assemblée »nationale étonnée de ce refus, vous »a mandés pour en savoir les mo»tifs. Comment les lois se trou»vent-elles arrêtées? Comment »des magistrats ont-ils pu jamais »cesser de donner l'exemple de l'o»béissance? Parlez : l'assemblée »nationale, juste dans les moindres »détails comme sur les grands ob»jets, vent vous entendre; et si la »présence du corps *législateur* vous »rappelle l'inflexibilité de ses »principes, n'oubliez pas que vous »paraissez aussi devant les pères »de la patrie, toujours heureux »de pouvoir excuser ses enfans.» Ce discours plein de dignité fut entendu avec recueillement, et lorsque M. de la Houssaye eut essayé de justifier la conduite du corps dont il était l'organe, le président de l'assemblée lui dit qu'il pouvait se retirer. Les hommes dont l'abbé de Montesquiou partageait les principes, trouvèrent qu'il avait montré beaucoup de sévérité dans cette circonstance, mais ils n'osèrent l'en blâmer. Lorsqu'on mit en discussion la suppression des monastères, il soutint, contre l'avis d'un assez grand nombre de députés, que l'assemblée n'avait pas le droit de dispenser les religieux de leurs vœux. Néanmoins on rapporte, d'après les mémoires du temps, que, dans une assemblée particulière d'évêques et de députés ecclésiastiques, où l'on délibéra sur la prestation du serment d'obéissance à la constitution civile du clergé, il se prononça pour l'affirmative; mais la majorité, entraînée par M. de Bonald, évêque de Clermont, en décida autrement. Alors M. de Montesquiou réunit son opinion à celle de ses autres collègues. C'est ce motif, sans doute, qui lui fit désirer que le pape accordât sa sanction à cette loi; et dans la séance du 27 novembre 1790, il proposa que le roi fût prié d'en

faire la demande au souverain pontife. Cette proposition fut rejetée, après une discussion des plus orageuses. Lorsqu'on agita la question du droit de faire la guerre et la paix, M. de Montesquiou soutint que le roi devait seul jouir de cette prérogative : il consentit néanmoins à ce que l'assemblée nationale conservât le droit de ratification. Après avoir voté avec le côté droit dans toutes les occasions importantes, il signa la protestation du 12 septembre 1791, et par cette détermination, cessa d'être bien avec un assez grand nombre de membres du côté opposé. Pendant le cours de la session législative, il demeura à Paris, se présenta souvent à la cour, et obtint du roi et de la reine des marques distinguées de bienveillance. A la suite des événemens du 10 août, qui ne l'atteignirent pas, il se retira en Angleterre, et ne rentra en France qu'après la révolution du 9 thermidor an 2. Sous le directoire-exécutif, et sous le consulat, M. l'abbé de Montesquiou ne cessa point de s'occuper des intérêts de la famille royale; on assure même qu'il présenta au premier consul Bonaparte, de la part du frère de Louis XVI (S. M. Louis XVIII), une lettre qui est devenue célèbre, et que le chef du gouvernement lui remit sa réponse sans lui témoigner aucun mécontentement de la mission dont il s'était chargé. Cependant la politique conseilla au premier consul d'éloigner de Paris M. l'abbé de Montesquiou, qui reçut l'ordre de se rendre à Menton, département des Alpes-Maritimes. Bientôt après, informé que cet honorable exilé ne trouverait aucun moyen d'existence dans ce lieu, il le laissa tranquille à Paris. Nommé, au commencement d'avril 1814, membre du gouvernement provisoire, M. l'abbé de Montesquiou fut, après le retour du roi, l'un des commissaires choisis par S. M. pour travailler à la rédaction de la charte, dont on lui attribue la plus grande partie. Dans le mois de juillet suivant, le roi confia à M. de Montesquiou le portefeuille de l'intérieur. La modération qu'il avait précédemment montrée ne se démentit point dans ses nouvelles fonctions; néanmoins le plan de conduite qu'il adopta n'obtint pas l'approbation générale. Les royalistes lui reprochèrent la préférence que, selon eux, il accordait aux hommes de la révolution, relativement à l'occupation des places. Ces reproches réitérés engagèrent le ministre à déclarer : « que le roi ne connais-»sait point de révolutionnaires; »qu'il ne venait pas pour punir la »révolution, mais pour la faire »oublier. » Les motifs qui le dirigèrent furent toujours les véritables intérêts du roi; mais peut-être que parmi les hommes auxquels il accorda sa confiance, tous n'en furent pas également dignes; c'est du moins ce que les événemens de 1815 autorisent à croire. M. de Montesquiou ne suivit point le roi à Gand pendant les *cent jours*, mais il se retira en Angleterre. Rentré en France après la seconde restauration, il refusa, malgré la médiocrité de sa fortune, l'indemnité de 100,000 francs, accordée aux ministres par la munificence roya-

le. Il fut élevé à la dignité de pair, et conserva le titre de ministre-d'état. On attribue à M. de Montesquiou l'*Adresse aux provinces, ou Examen des opérations de l'assemblée nationale*, 1790, in-8°. Il a été nommé, en 1816, membre de l'académie française. C'est lui qui avait proposé de n'accorder qu'aux écrits de trente feuilles la liberté de paraître sans être assujettis à la censure; et cependant il avait précédemment fait un bel éloge de la liberté de la presse, en disant (voyez son rapport à la chambre des députés le 5 juillet 1814) : « que le roi n'en avait » pas moins besoin que ses sujets, » cette liberté étant le moyen le » plus sûr de faire arriver la vé» rité jusqu'au trône. »

MONTESQUIOU-FEZENZAC (LE VICOMTE RAYMOND-AIMERI-PHILIPPE-JOSEPH DE), maréchal-de-camp, aide-major de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la légion-d'honneur, etc., neveu du précédent et fils du comte Philippe André, est né à Paris en 1784. Il montra dès sa jeunesse un goût décidé pour la profession des armes, mais sa famille se montra peu empressée à le seconder. Rien néanmoins ne put empêcher la détermination qu'il prit, de ne devoir sa fortune militaire qu'à son épée, et il s'enrôla, comme simple soldat, dans le 5me régiment de ligne, en 1804. Il fit, l'année suivante, sa première campagne contre l'Autriche, et la seconde contre les Prussiens, en 1806. Alors attaché, en qualité de lieutenant, à l'état-major du maréchal Ney, il accompagna son chef en Espagne, en 1807, s'y distingua en plusieurs occasions, et revint faire la campagne d'Autriche, en 1809. Ce fut en qualité de capitaine et aide-de-camp du prince de Neufchâtel (*voyez* BERTHIER), qu'il se trouva à la bataille de Wagram. Chef d'escadron en 1812, il partit pour l'expédition de Russie, et fut, après la bataille de la Moskwa, nommé colonel du 4me régiment de ligne. Sa conduite, pendant la retraite de Moscow, lui fit le plus grand honneur, et le 4 mars 1813 il obtint le grade de général de brigade. Il se trouvait à Dresde lorsque cette ville tomba au pouvoir des alliés, et fut fait prisonnier avec la garnison. Rentré en France après le premier retour du roi, le vicomte de Montesquiou continua d'être employé dans son grade. Il ne prit point de service pendant les *cent jours*, en 1815, et fut, après le second retour du roi, nommé aide-major-général de la garde royale. Une ordonnance royale du 12 septembre 1817 lui a transmis l'hérédité de la pairie, accordée à M. l'abbé duc de Montesquiou, son oncle. Le vicomte de Montesquiou, qui a épousé Mlle Clarke, fille du duc de Feltre, occupait encore les mêmes emplois en 1824.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (ANNE-PIERRE MARQUIS DE) lieutenant-général, ancien membre de l'académie française et député aux états-généraux, naquit à Paris en 1741. De la même famille que M. l'abbé de Montesquiou, mais d'une autre branche, il fut élevé avec les enfans de France, dont son caractère aimable et la facilité de son esprit lui méritèrent la bienveillance. Son goût pour les let-

tres l'attacha plus particulièrement à *Monsieur* (aujourd'hui S. M. Louis XVIII), et dès 1771, il fut nommé premier écuyer de ce prince. Destiné de bonne heure à l'état militaire, il obtint en 1780 le grade de maréchal-de-camp, et devint en 1783 chevalier des ordres du roi. En 1784 l'académie française l'admit au nombre de ses membres, pour y remplacer M. de Coetlosquet, évêque de Limoges, qui venait de mourir. Nommé en 1789 député, par la noblesse de Paris, aux états-généraux, il fut du nombre des quarante membres de la minorité de cet ordre qui se réunirent les premiers au tiers-état. Les matières de finances l'occupèrent plus spécialement pendant la session, et les connaissances qu'il montra dans cette partie, étonnèrent tous ses collègues. Rapporteur de la commission nommée pour déterminer le mode de fabrication des assignats, il montra beaucoup de sagesse dans les moyens qu'il proposa pour en prévenir le discrédit. Après le voyage de Varennes, *Monsieur*, qui avait quitté la France, fit demander au marquis de Montesquiou sa démission de l'emploi de son premier écuyer. Chargé, à la fin de la session, du commandement de l'armée du Midi, il se rendit à Avignon, que des troubles récens venaient d'ensanglanter, et prit des mesures propres à en prévenir le retour. Cependant il devint l'objet des dénonciations les plus violentes, mais, au lieu d'y répondre, il s'occupa avec succès des moyens de mettre cette contrée à l'abri de l'invasion étrangère; et prenant lui-même l'offensive, il entra, sans presque rencontrer d'obstacles, en Savoie, le 22 septembre 1792. Le pays entier ne tarda pas à être soumis, et cette conquête ne coûta point de sang. Pendant qu'il triomphait, la convention nationale, influencée par ses ennemis, avait rendu un décret qui le destituait de ses fonctions de général, mais ses succès en firent suspendre l'exécution; et plus tard, malgré les efforts de ceux qui ne lui pardonnaient pas d'avoir cherché à prévenir les événemens du 10 août, en rattachant les *Girondins* à la cause du trône, ce décret fut entièrement rapporté. Des hommes exagérés avaient juré sa perte : le 9 novembre suivant, en l'accusant d'avoir compromis la dignité de la république dans une négociation avec les magistrats de Genève, relative à l'éloignement des troupes suisses, ils obtinrent contre lui un décret d'accusation. Instruit à temps, il se retira en Suisse, dans la petite ville de Bremgarten, canton de Zurich, où il demeura jusqu'après la révolution du 9 thermidor an 2. En 1795, il fit parvenir à la convention un mémoire justificatif de sa conduite, et dans le cas où, malgré ce mémoire, des doutes subsisteraient encore, il demandait des juges. Cette assurance produisit l'effet qu'il en attendait : son nom fut immédiatement rayé de la liste des émigrés. Il revint à Paris, où il mourut trois années après, le 30 décembre 1798. Outre plusieurs *Rapports* et *Mémoires* sur les finances du royaume, le marquis de Montesquiou a publié: 1° *Mémoire justificatif*, 1795, in-4°; 2° *Du gouvernement des finances de France, d'après les lois cons-*

titutionnelles, *et d'après le principe d'un gouvernement libre et représentatif*, 1797, in-8°; 3° *Coup-d'œil sur la révolution française*, in-8°. On a aussi de lui une comédie intitulée: *Emilie, ou les Joueurs*, et plusieurs pièces de vers très-agréables qui se retrouvent dans la *Correspondance* de La Harpe et dans les *Mémoires de Grimm*. Le marquis de Montesquiou a aussi fourni des *Articles* au *Journal de Paris*.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (Elisabeth-Pierre, comte de), commandeur de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Paris en 1764, est le fils aîné d'Anne-Pierre, marquis de Montesquiou. Il entra fort jeune, en qualité de sous-lieutenant, au régiment Dauphin-dragons. En 1779 il obtint la survivance de la charge de premier écuyer de *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII), occupée par son père. Le comte de Montesquiou resta étranger aux événemens de la révolution, et vécut dans la retraite jusqu'en 1804, époque où le premier consul Bonaparte se fit couronner empereur. Alors il se rendit à Paris, en qualité de président de canton, et, peu de temps après, entra au corps-législatif. Le 16 septembre 1808 il fut nommé président de la commission des finances, et, le 12 novembre suivant, chargé par cette même commission de rendre compte de ses travaux, ce qu'il fit dans un rapport qui eut beaucoup de succès. Il remplaça, dans les fonctions de grand-chambellan, M. de Talleyrand, nommé vice-grand-électeur; en 1809, il reçut la décoration de grand'croix de l'ordre de la couronne de Saxe, et, le 4 avril 1810, les grandes croix des ordres de Saint-Léopold d'Autriche et de Saint-Joseph de Wurtzbourg. En janvier 1811, il présida le collége électoral du département du Nord, et fut élu par celui de Seine-et-Marne, candidat au sénat-conservateur. Appelé le 17 juin à la présidence du corps-législatif, il en remplit une seconde fois les fonctions en 1813, et entra au sénat le 5 février de la même année. Nommé, au commencement de 1814, aide-major-général de la garde nationale parisienne, il fut créé pair de France et chevalier de Saint-Louis après le premier retour du roi. M. de Montesquiou ayant repris, pendant les *cent jours*, en 1815, près de Napoléon, les fonctions qu'il occupait précédemment, a cessé d'être employé depuis la seconde restauration. Il s'était retiré dans l'une de ses propriétés du département de la Sarthe, et y vivait paisiblement au sein de sa famille, lorsqu'il a été rappelé, en 1819, à la chambre des pairs, dont il continue à faire partie (1824).

MONTESQUIOU-FEZENZAC (madame la comtesse de), épouse du précédent, fut nommée en 1811, gouvernante du fils de Napoléon. Lors des événemens de 1814, elle suivit à Vienne l'archiduchesse Marie-Louise, et demeura près de cette princesse jusqu'au mois d'avril 1815. La tentative faite, à ce qu'on assure, pour enlever le jeune prince confié à ses soins, détermina l'empereur d'Autriche à ne laisser désormais aucun Français près de sa fille. Madame

la comtesse de Montesquiou revint dans sa patrie avec son fils, le comte Anatole de Montesquiou, qui avait été la retrouver à Vienne. Le comte Anatole de Montesquiou, ci-devant aide-de-camp de Napoléon, et chargé par lui de plusieurs missions importantes, a cessé d'être employé par le gouvernement depuis 1815. Il a été nommé, au mois de décembre 1823, chevalier d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. Le comte Alfred de Montesquiou, frère du précédent, est gendre du général Perron, qui s'est illustré dans l'Inde, où il fut premier ministre de Scindiah et général en chef de ses armées.

MONTESQUIOU-FEZENZAC (le comte Henri de), second fils du marquis de Montesquiou, est né en 1768. Il avait été nommé en survivance, capitaine-colonel de la compagnie des Suisses, attachée à la garde ordinaire de M. le comte d'Artois, avant 1789. On ne le voit figurer nulle part pendant les troubles de la révolution, mais, sous le gouvernement impérial, il fut appelé au corps-législatif. M. de Montesquiou a marié l'une de ses filles au général Arrighi, duc de Padoue (*voy.* Arrighi).

MONTESSON (Charlotte-Jeanne Béraud de la Haye de Riou, marquise de), née à Paris, en 1737, d'une ancienne et illustre famille de Bretagne, fut donnée en mariage, à l'âge de 16 ans, au marquis de Montesson, riche gentilhomme du Maine, lieutenant général des armées du roi. Son mari, déjà avancé en âge, la laissa veuve de bonne heure. Elle avait perdu, quelques années auparavant, son frère unique, le marquis de La Haye de Riou, officier supérieur de la gendarmerie de France, qui succomba glorieusement sur le champ de bataille de Minden. Mme de Montesson joignait à tous les avantages d'une grande fortune l'esprit naturel le plus heureusement cultivé, une figure charmante, des talens très-distingués, et un caractère plein de bonté. Son excellente réputation et son amabilité l'avaient de tout temps fait rechercher dans le monde. Le duc d'Orléans, petit-fils du régent, éprouva bientôt pour elle une passion aussi vive que durable; ce prince, qui jusqu'alors avait été très-inconstant dans ses goûts, resta fidèle aux sentimens qu'elle lui avait inspirés, et l'espèce de culte qu'il lui voua n'eut d'autre terme que celui de sa vie. Quoique veuve, et libre dans ses affections, elle opposa une longue résistance aux vœux du prince, mais accepta enfin l'offre formelle qu'il lui fit de sa main. Un ancien édit de Louis XIII défendait à tout prélat du royaume de marier aucun prince du sang, sans une autorisation écrite de la propre main du roi. Louis XV accorda enfin, en 1773, à son cousin, la permission de contracter ce mariage, et en écrivit à l'archevêque de Paris, ajoutant toutefois *qu'il désirait que cette union restât secrète, autant que faire se pourrait*, c'est-à-dire, aussi long-temps qu'aucun enfant n'en serait le fruit. Le curé de Saint-Eustache, dont Mme de Montesson était la paroissienne, autorisé par l'archevêque de Paris, donna la bénédiction nuptiale aux deux époux,

dans la chapelle de cette dame. Un voile bien léger couvrit ce mariage, qui ne resta ignoré ni à la cour ni à la ville. Mme de Montesson continua à porter le même nom; son état dans le monde rappelait en quelque sorte celui de Mme de Maintenon à la cour de Louis XIV; mais elle sut mieux que celle-ci répandre du charme sur les jours de son auguste époux, et du bonheur sur tous ceux qui l'entouraient. Sans faste et sans orgueil dans son intérieur, sa maison était ouverte non-seulement aux personnes illustres par leur naissance, mais aussi à celles qui s'étaient fait un nom dans les lettres, les sciences, et les arts. Le bon goût et les talens y régnaient encore plus que la magnificence. Ingénieuse dans le choix des amusemens de société, qui variaient tous les jours les plaisirs du prince, Mme de Montesson enrichissait cette société du tribut de ses propres talens, et faisait valoir ceux des personnes qui se plaisaient à la seconder. Les mémoires de cette époque (voyez la correspondance de Grimm, de Collé et autres) sont pleins de détails sur les fêtes élégantes et sur les représentations théâtrales qui se donnaient chez Mme de Montesson. La plupart des pièces étaient de sa composition, et elle y jouait un rôle, ainsi que le duc d'Orléans. Voltaire fut invité à une de ces représentations, et applaudit avec transport aux pièces et aux acteurs. Il devint à son tour l'objet des plus flatteuses attentions. Le duc d'Orléans se réunit à la dame du lieu pour combler d'honneurs et de caresses l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. Quand Mme de Montesson s'approcha de sa loge, Voltaire se mit à genoux, et témoigna, par les expressions de la plus vive reconnaissance, combien il était sensible au bonheur dont on l'avait fait jouir. Les représentations continuèrent pendant plusieurs hivers; on regardait comme une grande faveur d'y être admis; et l'exécution théâtrale était aussi remarquable que le rang des acteurs et l'éclat de l'assemblée. Collé, dans son enthousiasme, compare Mme de Montesson à Mlle Clairon; et Grimm ajoute qu'elle jouait successivement, avec le même talent, les rôles de Mlle d'Oligny, de Mlle Arnould, et de Mme Laruette. Les succès, toujours croissans, de Mme de Montesson, ainsi que les vives instances de Molé et des principaux acteurs du Théâtre-Français, l'engagèrent enfin à faire paraître sur la scène publique une de ses pièces, *la Comtesse de Chazelles*, comédie en 5 actes et en vers. La pièce, présentée sans nom d'auteur, mais reçue à l'unanimité et aux vives acclamations des acteurs, jouée le 6 mai 1785, n'obtint pas les suffrages du parterre. Les juges se montrèrent d'autant plus sévères, que la plupart d'entre eux n'avaient jamais pu être admis aux représentations du théâtre particulier de l'auteur; exclusion qui ne disposait point à la bienveillance. La pièce alla cependant jusqu'à la fin, et aurait pu être reproduite avec quelques changemens; mais Mme de Montesson la retira après la première représentation, s'en déclara l'auteur, et la fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires, pour la

soumettre au jugement de ses amis, et répondre aux critiques qui avaient été jusqu'à dire que *la Comtesse de Chazelles* était une pièce immorale. En 1785, Mme de Montesson eut le malheur de perdre le duc d'Orléans, qui mourut dans ses bras, et à qui elle n'avait cessé, jusqu'au dernier moment, de prodiguer les plus tendres soins. Pendant cette union, sa conduite, modèle à la fois de dignité et de prudence, lui avait acquis l'estime et la considération générales. Mariée au premier prince du sang, mais sans avoir le titre de princesse, elle sut garder une mesure parfaite avec les premières personnes de l'état, qui s'empressaient autour d'elle, et sut également établir les nuances convenables dans son langage et ses manières, suivant les divers rapports où elle se trouvait dans la société. Respectueuse envers les princes du sang, elle en obtenait les mêmes formes de déférence qu'elle employait elle-même. Mme de Montesson fut payée du douaire qui lui avait été stipulé dans son contrat de mariage; et quelques légères contestations s'étant élevées, le roi Louis XVI autorisa Mme de Montesson à signer tous ses actes : *Veuve d'Orléans.* Elle échappa heureusement aux plus grands dangers de la révolution; nulle haine personnelle ne la poursuivait, tandis que sa douceur et son affabilité lui avaient acquis de nombreux amis. Elle fut cependant arrêtée pendant le règne de la terreur, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor. On savait qu'elle se plaisait à répandre des bienfaits dans la classe indigente; peut-être se rappelait-on encore que, dans le rigoureux hiver de 1788 à 1789, elle avait fait retirer les arbres et plantes exotiques de son orangerie et de ses serres, pour changer ces bâtimens en salles de travail, où les pauvres trouvaient de l'ouvrage, un abri contre l'intempérie de la saison, une nourriture saine et des secours de toute espèce. Napoléon, parvenu au pouvoir, eut constamment pour Mme de Montesson les plus grands égards. On assure qu'une circonstance particulière lui avait inspiré pour elle cette bienveillance remarquable. Elle avait rencontré dans la société Mme de Beauharnais, qui venait d'épouser le général Bonaparte. Pendant l'expédition d'Égypte, et après avoir passé ensemble la saison des eaux à Plombières, une liaison plus intime et une correspondance fréquente par lettres s'établirent entre ces deux dames. A son retour d'Égypte, et peu de jours après le 18 brumaire, le premier consul, en parcourant quelques papiers, trouva les lettres de Mme de Montesson à sa femme. Elles contenaient les plus sages, les plus utiles conseils. Il eut lieu d'en être content, et remarqua surtout cette phrase : *Vous ne devez jamais, en aucune circonstance de votre vie, oublier que vous êtes la femme d'un grand homme.* Mme de Montesson ne profita de son crédit auprès du chef de l'état, que pour satisfaire de nobles sentimens : elle obtint de lui que la somme allouée annuellement aux membres de la famille d'Orléans, qui se trouvaient alors en Espagne, et qui avaient été privés de tous leurs biens en

France, fût considérablement augmentée. Chérie et vénérée de ceux qui lui appartenaient par les liens du sang, entourée des soins les plus délicats, Mme de Montesson eut une vieillesse calme et heureuse. Elle mourut à Paris le 6 février 1806. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Saint-Port, paroisse du château de Sainte-Assise, qui lui avait appartenu, et où le duc d'Orléans était mort. Par son testament, ce prince avait ordonné que son cœur et ses entrailles fussent portés dans cette église, « espérant que la dame du lieu y serait inhumée à ses côtés, et voulant qu'ils fussent aussi unis après leur mort, qu'ils l'avaient été pendant leur vie. » Les funérailles de Mme de Montesson furent célébrées avec une pompe solennelle. Après avoir fait plusieurs legs considérables à divers membres de sa famille, elle avait institué pour son légataire universel le général comte de Valence, qui avait épousé sa nièce. Sous le titre d'*Œuvres anonymes*, Mme de Montesson a livré à l'impression le recueil de ses pièces de théâtre, de ses poésies, et de ses compositions en prose, 8 volumes grand in-8°; Didot, 1782. Cette collection, imprimée à un très-petit nombre d'exemplaires et donnée uniquement à ses amis, est devenue très-rare. Rangée parmi les livres précieux, elle a été payée très-cher par des amateurs. On y trouve 16 pièces de théâtre, un roman, *Pauline; Rosamonde*, poëme en 5 chants; une *lettre de Saint-Preux à milord Édouard;* un conte allégorique, *les Dix-huit Portes*, anecdote tirée des fabliaux, etc. Il reste encore d'elle, à ce qu'on assure, 2 tragédies qui n'ont point été imprimées, *Elfrède* et *la prise de Grenade;* et 2 comédies. Élève distinguée de Van Spaendonck, elle a aussi laissé plusieurs tableaux de fleurs, dignes de l'école de ce peintre célèbre.

MONTEVERDE (N.), l'un des généraux de l'armée royale que l'Espagne envoya, en 1812, contre ses colonies insurgées, est aussi l'un des chefs qui, par leur inflexible sévérité, nuisirent le plus à la cause qu'ils étaient appelés à faire triompher. Monteverde, opposé à MIRANDA (*voy.* ce nom), dans l'état de Venezuela, commença brillamment la campagne. Maître de Barquisimeto, où nombre d'habitans se réunirent à ses drapeaux, il pénétra dans Araure, que les indépendans défendirent mal, et dont le chef tomba en son pouvoir; de là il se répandit dans les vastes plaines appartenant aux provinces de Barinas et de Caraccas, et s'efforça de s'emparer de la place de Barinas, où il devait trouver un point d'autant plus précieux qu'une fois y étant établi, il pouvait affamer les villes de la partie montagneuse de Venezuela, qui tiraient de ces plaines les bestiaux destinés à leur approvisionnement. Pendant qu'une partie de ses troupes occupait Barinas, il attaquait avec des forces supérieures San-Carlos, où il eût échoué si la cavalerie des indépendans, en passant de son côté, ne lui eût assuré une victoire qu'il n'avait pu obtenir sur l'infanterie : ces triomphes frappèrent de stupeur le parti des patriotes, dont les forces, encore

peu nombreuses et disséminées sur une grande étendue de terrain, ne pouvaient opposer une longue et utile résistance. Les indépendans éprouvèrent presque en même temps sur l'Orénoque les mêmes désavantages, et leur position devint extrêmement critique. Miranda, se voyant forcé de se retirer de Valenciay, s'établit dans les défilés de la Cabrera. Il espérait y arrêter long-temps les troupes de Monteverde. Trahi par les habitans des montagnes, que le général espagnol avait gagnés, il apprit, bientôt, que l'ennemi avait évité le passage des défilés; néanmoins il fit une si bonne contenance dans sa retraite sur Vittoria, distant de près de 60 lieues de Caraccas, que Monteverde ne put l'entamer. La mauvaise fortune des indépendans se signala plus particulièrement à Puerto-Cabello. Les prisonniers espagnols renfermés dans cette ville parvinrent à s'en rendre maîtres, circonstance qui détermina la retraite de Bolivar (*voy.* ce nom), et assura aux royalistes une supériorité marquée. La possession de Puerto-Caballo, où Monteverde trouva des munitions qui lui manquaient, lui permit de rétablir les communications avec Coro et Puerto-Rico, où il put se procurer des renforts, qu'auparavant il était forcé de faire venir par terre et d'une distance de plus de 150 lieues. Le général espagnol usant de tout l'ascendant que lui donnait sa position, menaça des dernières rigueurs militaires les habitans de Caraccas, s'ils s'exposaient à être réduits de vive force. Miranda fut autorisé par le pouvoir exécutif, à capituler, et Monteverde consentit aux conditions suivantes : « 1° la »constitution offerte par les Cor»tès à la nation espagnole, sera »établie à Caraccas; 2° personne »ne sera inquiété pour ses opi»nions; 3° toutes les propriétés »particulières seront respectées; »4° chaque citoyen aura la faculté »de quitter le territoire de Vene»zuela. » En vertu de cette capitulation, signée et ratifiée de Monteverde, rapporte-t-on dans un ouvrage imprimé à l'étranger, les troupes royales furent mises en possession de Caraccas, du fort de la Guayra, des provinces de Cumana et de Barcelonne; mais cette convention ne tarda pas à être violée avec la perfidie dont cette guerre a fourni des exemples aussi nombreux que déplorables. Non-seulement Miranda, livré par un traître, fut retenu prisonnier et envoyé en Europe, ainsi que plusieurs de ses compagnons d'armes, mais d'autres articles furent enfreints avec la même audace. Une foule d'habitans sont incarcérés, et la florissante capitale de Venezuela est transformée en une vaste prison. Rien ne donnait lieu cependant à tant de rigueur, pas même l'excuse de la nécessité. Les patriotes avaient été battus complètement dans une attaque sur la Guayra, et deux départemens venaient d'être conquis par les royalistes de Maracaybo; enfin les Espagnols étaient vainqueurs sur tous les points. Mais l'abus que faisaient de leur triomphe les agens et les partisans de la métropole, ne servit qu'à rallumer plus fortement

l'incendie qu'on se flattait d'avoir éteint à force de sévérité. La fortune changea bientôt cet état de choses. A la tête des insurgés de Cumana, Marino reprend la ville de Maturin, et repousse le corps royaliste qui veut l'en chasser. Monteverde en personne attaque la place au mois d'avril 1813, et est contraint de se retirer. Bientôt Bolivar, qui commande 6,000 soldats de la Nouvelle-Grenade, reprend l'offensive, et, dès ce moment, marche de succès en succès; il défait Monteverde dans six combats différens. A Lostaguanes, le général espagnol est forcé, après la plus vigoureuse résistance, à se retirer sur Puerto-Cabello. Bolivar se dirige sur Caraccas, qu'il réduit par capitulation : elle était avantageuse aux Espagnols, mais Monteverde refuse de la ratifier, déclarant : « que » ce serait déroger à la dignité es» pagnole que de traiter avec des » rebelles. » Des renforts qu'il reçoit d'Europe lui permettent de soutenir ce langage altier, et lui-même attaque avec la plus grande audace les indépendans; mais ils étaient préparés à le bien recevoir : de part et d'autre on fit des prodiges de valeur. La bataille d'Aqua-Caliente, où Monteverde se conduisit avec autant de talent que de courage, mais qu'il perdit entièrement, le força de se rétirer de nouveau à Puerto-Cabello; il avait été grièvement blessé dans cette sanglante affaire, où les deux tiers de ses troupes restèrent sur le champ de bataille. Ces défaites successives le firent remplacer dans son commandement général par CAGIGAL (*voyez* ce nom). Depuis cette époque, il a été entièrement perdu de vue.

MONTFALCON (JEAN-BAPTISTE), médecin de Lyon, né dans cette ville en 1792, a inséré dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* un grand nombre d'articles, qui se recommandent sous le double rapport de l'instruction et du style. Il est l'un des collaborateurs de la *Biographie médicale*, et du *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*. On trouve plusieurs dissertations et analyses d'ouvrages, écrites par lui dans les *Bulletins de la société médicale d'émulation*, dans le *Journal général de médecine* et dans les *Annales physiologiques*. M. Montfalcon suit avec honneur les traces des Lecat et des Camper, et en 1822, trois couronnes académiques lui ont été décernées par des compagnies savantes. Il appartient à la plupart des académies des sciences et des sociétés de médecine de la France. Voici les titres de quelque-uns de ses ouvrages : 1° *Mémoire sur l'état actuel de la chirurgie*, in-8°, Paris, 1816; 2° *de l'Influence que l'âge exerce sur l'habileté des médecins*, in-4°, Paris, 1818; 3° *Quelques réflexions sur les rapports des médecins avec la société*, in-8°, Lyon, 1818; 4° *Iconographie littéraire*, in-8°, Lyon, 1823; 5° *Essai pour servir à l'histoire des fièvres ataxiques et adynamiques*, in-8°, Lyon, 1823.

MONTFORT (LE BARON JACQUES), maréchal-de-camp, commandant de l'ordre royal de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, naquit à Salanches en Savoie, le 22 juillet 1770. Il entra au service comme simple

soldat, dans le 4me bataillon du Bas-Rhin, en 1792, et fut nommé, en 1793, capitaine commandant la compagnie de canonniers de ce bataillon. A l'affaire de Jokrim, près Rhinzabern, il fut fait prisonnier; mais il parvint, par son courage, à se dégager des mains de l'ennemi, et, aidé de quelques canonniers, il ramena à Lauterbourg deux pièces d'artillerie, laissées sur le champ de bataille. Ses services furent honorablement appréciés par les généraux Desaix, Lariboissière et Dorsner. Passé aide-de-camp du lieutenant-général Lecourbe, sa bravoure, dans les journées des 27, 28 et 29 thermidor an 7, le fit nommer, sur le champ de bataille, chef de bataillon par Masséna, général en chef de l'armée d'Helvétie. Le 27 il franchit, à la tête de trois compagnies de grenadiers, le pont de la Mutthen, près Schwitz, en Suisse, sous une grêle de mitraille et de balles. Il se distingua également aux batailles de Moerskirch, Memmingen et Neubourg, en l'an 8; il commandait alors le 3me bataillon de la 84me demi-brigade. Le 18 vendémiaire an 9, il fut désigné pour commander les troupes chargées d'exécuter le passage de l'Inn, à Neuperg, près Rosenheim; il gagna le premier la rive opposée. Après la paix d'Amiens, il fut envoyé à la Martinique avec son bataillon, et il y fut nommé, en 1805, colonel du 82me régiment. Il eut une part glorieuse à tous les combats qui furent livrés aux Anglais lors de la prise de la colonie, en 1809. Prisonnier de guerre, il fut rendu sur parole, rentra en France et passa en Espagne en 1810, après son échange, pour y prendre le commandement des bataillons de son régiment; nommé général de brigade, le 6 août 1811, il fit avec une grande distinction les campagnes d'Espagne et de Portugal, et fut remarqué aux différentes affaires sur la Bidassoa et devant Bayonne. Appelé avec la division Leval à la grande-armée, en Champagne, au commencement de 1814, il rendit d'éminens services dans les journées de Bar-sur-Aube, Arles-sur-Aube, Troyes, etc. Le roi le nomma, le 14 mars 1815, commandant du département de Seine-et-Marne; il passa ensuite au commandement de celui de la Meurthe, d'où le lieutenant-général comte Lecourbe, commandant alors en chef le corps d'observation du Jura, l'appela près de lui pour être chef d'état-major-général. Son activité contribua aux avantages que remporta ce faible corps sur les Autrichiens. Depuis cette époque le général Montfort a eu plusieurs inspections d'infanterie. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, juste appréciateur du mérite, lui confia, en 1819, le commandement de l'école militaire préparatoire de La Flèche, où il déploya des connaissances supérieures dans l'art difficile d'élever la jeunesse. Sévère, mais juste, il se fit chérir des élèves, comme lui-même, lorsqu'il était sous les drapeaux, s'était fait aimer par son courage et son intelligence, de ses camarades et de ses chefs. Il eut constamment l'estime des généraux Desaix, Lecourbe et Moreau. Une paralysie, qu'il contracta dans l'école militaire de La Flèche et qui le priva d'abord

de la vue, le força de se démettre de son emploi, en 1821; elle l'a ravi à ses amis et à ses frères d'armes, le 2 janvier 1824. Sa dépouille mortelle a été déposée au cimetière de l'Est (dit du P. Lachaise), à Paris.

MONTGAILLARD (Maurice-Jacques-Roques de), est né à Toulouse vers 1770. Au sortir de ses études, qu'il fit au collège de Sorèze, il entra dans la carrière militaire, et passa en Amérique; il renonça bientôt à cet état, revint en France, et se retira à Brest. Il y resta jusqu'au moment où la révolution éclata. Il se rendit alors à Paris, sortit de France après le 10 août 1792, y revint quelque temps après, et ne tarda pas d'en sortir de nouveau. Les troupes autrichiennes l'arrêtèrent en Flandre, le conduisirent à Ypres, et ensuite à Tournay, où il eut une audience de l'empereur François. Il ne passa en Angleterre que deux mois après, en juin suivant, et prit à cette époque le titre de comte. D'abord on le regarda comme un émissaire du parti dominant; néanmoins il fit quatre mois de séjour dans le pays, et les journaux publièrent qu'il en avait été renvoyé : ce bruit s'accrédita à Paris, et ne fut point démenti. M. de Montgaillard se réfugia d'abord à La Haye; forcé bientôt d'en sortir, il alla à Brucksal, fut présenté au prince de Condé, et lui offrit ses services, qui furent acceptés. On négociait alors avec Pichegru. M. de Montgaillard, en possession de la confiance du prince, eut ordre de rédiger les propositions qui furent faites à ce général, au mois d'août 1795. *Monsieur* (aujourd'hui S. M. Louis XVIII) arriva de Vérone au quartier-général de Reigel, le 28 avril 1796. M. de Montgaillard partit d'Offenbourg, où il se trouvait alors pour aller rendre compte de la négociation au prince, qui parut satisfait du tableau qu'il avait dressé de tout le travail, et qui, dit-on, lui en témoigna sa satisfaction par une lettre écrite de sa main. Ce premier succès lui valut d'autres missions, soit pour M. Wickam, soit pour l'archiduc Charles, dans lesquelles il donna de nouvelles preuves de son adresse; mais ce zèle changea tout-à-coup de direction après la reddition du fort de Kehl; il renonça à des négociations devenues, rapporte-t-il lui-même, « un » ensemble d'intrigues, de manœu-» vres sourdes, de dilapidations » ministérielles et particulières. » M. de Montgaillard fit plus : il révéla les secrets du parti qu'il avait servi, et les dévoila aux chefs du parti contraire. Dans le même temps, il continua de se ménager la confiance du prince de Condé, et parut se prêter aux desseins de M. d'Entraigues, agent des princes à Venise, et cependant M. de Mongaillard représente, dans ses *Mémoires sur la conspiration de Pichegru*, le comte d'Entraigues comme un homme sans cesse occupé des moyens de lui nuire, et de le perdre même, s'il eût pu y parvenir; et c'est pour se dérober à ses vengeances qu'il aurait été habiter la Suisse, où le prince de Condé, sur sa demande, eut la générosité de lui faire payer ses frais de voyage et ses avances, ce qui ne l'empêcha pas de paraître encore à

l'armée pendant les cinq premiers mois de l'année 1797. Il se retira ensuite à Soleure, d'où il reçut bientôt l'ordre de sortir. Dégoûté, en apparence, de cette vie vagabonde, il annonça le dessein de rentrer en France. Le prince de Condé, qui en fut instruit, lui dépêcha le marquis de Montesson pour lui redemander les papiers qui prouvaient les différentes missions dont il avait été chargé. Non-seulement M. de Montgaillard s'y refusa, mais il remit tout ce qu'il possédait de la correspondance des princes au ministre de la république française, Roberjot. Ces faits ne peuvent être révoqués en doute, quand c'est M. de Mongaillard lui-même qui prend soin de nous en instruire, dans la vue de prouver que ses *Mémoires concernant la trahison de Pichegru*, ont été rédigés antérieurement au procès de ce général. Le comte d'Entraigues ayant été arrêté à cette époque à Trieste, et ses papiers, contenant les détails de tout ce qu'avait dévoilé M. de Mongaillard, lui ayant été enlevés, il paraîtrait que le gouvernement français y vit la nécessité d'un changement, qui s'opéra par le 18 fructidor; aussi M. de Montgaillard, sans doute en reconnaissance de la part qu'il avait prise à cet événement, rentra en France après le 18 brumaire, et reparut à Paris, au mois de novembre 1801. Une situation tranquille convenait peu à un homme qui avait jusque-là vécu dans la plus grande agitation; bientôt il fut arrêté et enfermé au Temple, d'où il sortit néanmoins quelques mois après. Pendant sa détention au Temple, il avait obtenu sa radiation de la liste des émigrés. En 1804, le gouvernement français se servit de la plume de cet écrivain pour composer l'ouvrage intitulé : *Mémoires secrets de M. de Montgaillard*. Il reçut pour récompense un traitement de 24,000 francs, qui fut réduit à 12,000 l'année suivante, puis à 6,000, jusqu'à ce que ses services eussent cessé d'être utiles. On l'avait perdu de vue, lorsqu'en 1814, au moment du rétablissement du gouvernement royal, il reparut sur le scène politique pour repousser les allégations extrêmement graves que M. Gallais s'était permises dans son *Histoire du 18 brumaire*. Il y est dit que l'ancien agent des Bourbons, M. de Montgaillard, avait été envoyé en Angleterre par le premier consul Bonaparte pour les assassiner. Une attaque en calomnie fut dirigée contre l'auteur devant les tribunaux; mais il se rétracta, et l'affaire n'eut pas d'autre suite. Quelque chose de bien plus surprenant s'était répandu dans le public peu de jours avant ce procès : on prétendait que M. de Montgaillard avait été jusqu'à Compiègne au-devant du roi. Nous certifions que le souverain n'a pas trouvé depuis ce moment d'admirateur plus prononcé. Pour établir la sincérité de sa nouvelle conduite, il dut justifier celle qu'il avait précédemment tenue; la tâche était difficile. Il crut l'avoir remplie, dans un ouvrage où il parle ainsi des Bourbons : «Il fallait dénaturer leur caractère pour »assurer la restauration de leurs »droits. Je dois frapper de faux,

»effacer et détruire tout ce qui a »été publié sous mon nom d'at- »tentoire à la vérité, à la sainteté »du caractère du roi Louis XVIII, »de son auguste frère, et de tous »les princes de cette auguste ra- »ce.... J'ai dit ces choses; et si »pour inspirer plus de confiance »aux usurpateurs du trône des »Bourbons, il eût fallu multiplier, »aggraver ces sacrilèges menson- »ges, j'aurais ajouté, sans hési- »ter, de nouvelles fictions à tou- »tes celles qui ont été imprimées »par ordre de l'empereur Napo- »léon. En signant de tels blasphê- »mes politiques, j'ai fait à mon »roi le plus immense sacrifice; »mais sa restauration l'exigeait. » M. de Montgaillard avoue, cependant, en parlant de sa justification: « Elle n'est point encore à son »point d'évidence et de maturité. » Prenant ensuite un ton plus modeste, il ajoute: « Je ne me flatte »pas d'avoir puissamment contri- »bué à la restauration de la mo- »narchie; mais j'ose croire être un »des instrumens qu'il a plu à la »Providence de ne pas rendre »tout-à-fait inutiles à cette restau- »ration véritablement européen- »ne; j'ose encore espérer que l'his- »toire me conservera le titre de »bon Français, de sujet fidèle, »puisque j'ai été assez malheureux »pour être obligé de rendre mon »nom public. » Au reste, M. de Montgaillard ne renonce pas à se justifier pleinement; il annonce, dans son ouvrage intitulé : *de la Restauration des Bourbons et du Retour à l'ordre*, d'où les passages ci-dessus sont extraits, la publication d'environ mille pièces de correspondance, qui ne laisseront rien à désirer pour cet objet. En attendant, il est exposé aux démentis formels que lui portent des hommes dont il invoquait le témoignage, entre autres M. de Guilhermy. M. de Montgaillard a publié : 1° *État de la France au mois de mai* 1794, Londres, 1794, in-8°; 2° *Suite de l'État de la France*, 1794, in-8°; 3° *Nécessité de la guerre et dangers de la paix*, 1794, in 8°; 4° *Ma Conduite pendant le cours de la révolution*, 1795, in-8°; 5° *l'An* 1795, *ou Conjectures sur les suites de la révolution française*, 1795, in-8°; 6° *Mémoires concernant la trahison de Pichegru, dans les années* 3 *à* 5, Paris, 1804, in-8°; 7° *la France sous le gouvernement de Bonaparte*, 1804, in-8°; 8° *Mémoires secrets de Montgaillard pendant les années de son émigration*, 1804, in-8°; 9° *du Rétablissement du royaume d'Italie sous l'empereur Napoléon, et des droits de la couronne de France sur le duché de Rome*, 1809, in-8°; 10° *Situation de l'Angleterre en* 1811, in-8°, 1811; 11° *Seconde guerre de Pologne, ou Considérations sur la paix publique du Continent, et sur l'indépendance maritime de l'Europe*, 1812, in-8°; 12° *de la Restauration de la monarchie des Bourbons et du retour à l'ordre*, 1814, in-8°; 13° *Lettre à M. Raynouard sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse*, 1814, in-8°; 14° *Seconde lettre*, 1814, in-8°; 15° *de la Calomnie publique et périodique*, 1814, in-8°. Une *Histoire secrète de la cour de Coblentz* a été réimprimée sous son nom, 1814, in-8°. La première édition portant le nom de *Rivarol*, on serait disposé

à croire, jusqu'à plus ample éclaircissement, que cet ouvrage n'est pas de M. de Montgaillard.

MONTGELAS (Maximilien-Joseph, comte de), premier ministre de Bavière et l'un des hommes d'état les plus célèbres de l'Allemagne, est né à Munich, en 1759, d'une famille originaire de Savoie, qui était depuis long-temps établie en Bavière. Après avoir fait dans sa première jeunesse plusieurs voyages en France, il embrassa l'état militaire; mais il le quitta peu de temps après pour suivre la carrière diplomatique, où il obtint de rapides succès. Il fut nommé, en 1777, conseiller à la cour de Munich, et chambellan en 1779. Appelé, en 1785, auprès de Charles II, duc des Deux-Ponts, il sut se concilier l'estime et l'amitié du prince Maximilien-Joseph, qui le combla, par la suite, de faveurs. Il suivit ce prince à Munich lors de son avènement au trône, et fut chargé des portefeuilles du ministère des affaires étrangères et des finances. Diverses innovations qu'il introduisit dans l'administration, en lui attirant de nombreux ennemis, lui acquirent la réputation d'avoir comme diplomate un mérite supérieur. Il attaqua surtout avec vigueur les abus qui s'étaient introduits dans les ordres religieux, priva quelques couvens de leurs énormes revenus, et opéra des réformes utiles dans les lois de la Bavière. C'est en vain que ses ennemis cherchèrent à le combattre. Le comte de Montgelas, sûr de l'approbation de son souverain, fit peu d'attention à leurs clameurs, et marcha tranquillement à son but. En 1806, il joignit le portefeuille de l'intérieur à ceux qu'il avait déjà, et reçut, en 1809, en récompense de ses nombreux services, le titre de comte. C'est ce ministre qui par sa prédilection éclairée pour la France, détourna de la coalition des puissances étrangères, le roi Maximilien, et l'engagea à conclure un traité entre ce prince et l'empereur Napoléon, dont il seconda les vues jusqu'en 1814, époque où le parti opposé à M. de Montgelas commença à dominer dans les délibérations de la cour de Munich. Depuis lors, le crédit du ministre alla toujours en déclinant : la chute de Napoléon augmenta l'espoir de ses ennemis, qui mirent tout en œuvre pour le renverser. Le maréchal de Wrède parut à leur tête, et ne craignit pas de se signaler par une agression injuste. Il publia contre le ministre un pamphlet intitulé : *de la Bavière sous le gouvernement du ministre Montgelas;* celui-ci réfuta avec beaucoup de modération et de sagesse les faits avancés par son adversaire, dans une brochure qu'il fit paraître sous le titre : *Le ministre comte Montgelas sous le gouvernement du roi Maximilien.* Le triomphe des ennemis de ce ministre ne fut pas d'abord aussi complet qu'ils s'y attendaient; néanmoins cette intrigue porta un coup funeste à l'autorité de M. de Montgelas, et il eut même le chagrin de se voir préférer le maréchal de Wrède, comme ministre du roi de Bavière au congrès de Vienne. Il parut rentrer en faveur sur la fin de 1814, mais ce retour de fortune dura peu, et il sortit du ministère, le 2 février 1817, avec une pension de 30,000 florins. Il

quitta à cette époque la Bavière, et après divers voyages en Savoie et en France, il se retira en Suisse avec sa famille. M. le comte Montgelas est grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert et de la couronne de Bavière. Il avait épousé, en 1803, la comtesse d'Arco, dont il a un fils.

MONTGILBERT (N.), conventionnel, adopta avec chaleur les principes de la révolution, et fut élu, par le département de Saône-et-Loire, député à la convention nationale. Dans le procès du roi, il vota conditionnellement la mort. Le 12 mars 1793, au nom de la ville de Bourbon-Lancy, il demanda «qu'il fût permis à cette commune de quitter le nom de Bourbon pour prendre celui de Belle-Vue-les-Bains.» N'ayant passé ni à l'un ni à l'autre des conseils qui remplacèrent la convention, M. Montgilbert fut employé après la session, par le directoire-exécutif, en qualité de commissaire, et n'a plus reparu depuis dans les assemblées législatives.

MONTGOLFIER (Joseph-Michel), qui s'est rendu célèbre, ainsi que son frère, par l'invention des ballons aérostatiques, né à Vidalontès-Annonay, était déjà connu comme un habile mécanicien avant cette découverte. Son père, chef d'une famille nombreuse, dirigeait avec succès la grande papeterie d'Annonay. Entraîné dès son enfance par une passion encore désordonnée pour l'indépendance, Joseph s'enfuit à l'âge de 13 ans du collége de Tournon, où il avait été placé avec deux de ses frères. Son projet était de gagner les bords de la Méditerranée, et d'y vivre de coquillages. On le retrouva dans une ferme du Bas-Languedoc, occupé à cueillir des feuilles de mûrier pour les vers à soie. Ramené au collége, l'étude de la théologie, à laquelle on voulut l'astreindre, lui inspira un dégoût insurmontable; mais il montra d'heureuses dispositions pour les sciences exactes, et, sans s'assujettir à une méthode rigoureuse, il parvint, à force de tâtonnemens et de combinaisons particulières, à résoudre des problèmes de géométrie transcendante. Les découvertes qu'il ne devait qu'à ses propres méditations eurent pour lui, pendant toute sa vie, les plus grands charmes; et comme il n'y avait rien à inventer en théologie, il s'enfuit une seconde fois, pour échapper à ces cours forcés du collége, et se retira dans un petit réduit de la ville de Saint-Étienne en Forez. Là, il se livra d'abord en toute liberté à ses goûts pour les expériences, obtint quelques produits chimiques utiles aux arts, fabriqua du bleu de Prusse, des sels et autres ingrédiens propres aux teinturiers, colportait lui-même ses produits dans les villages du Vivarais, et suppléait à sa nourriture par la pêche dans les rivières du pays. Réconcilié enfin avec ses parens, il obtint quelques secours pour se rendre à Paris, où il rechercha les savans les plus distingués, suivit avec assiduité leurs cours, et acquit des connaissances très-étendues. Son père le rappela auprès de lui pour l'aider dans la direction de sa manufacture de papier; mais le jeune Montgolfier ayant voulu y opérer plusieurs changemens et

tenter quelques expériences nouvelles, son père, attaché aux anciennes méthodes qui avaient jusque-là fait prospérer son commerce, se sépara bientôt de l'innovateur, qui, de son côté, associé avec un de ses frères, forma deux établissemens nouveaux, l'un à Voiron et l'autre à Beaujeu. Les jeunes entrepreneurs éprouvèrent d'abord de grands revers. Se lançant imprudemment dans le vaste champ des expériences, leur fortune se trouva compromise. Joseph Montgolfier, sortant une fois de son insouciance habituelle, poursuivit devant les tribunaux un débiteur de mauvaise foi; mais ce fut le débiteur qui eut assez de crédit auprès des juges pour faire emprisonner son créancier. Ce jugement singulier fut enfin réformé; et quelque temps après, des découvertes utiles devinrent le fruit de longues et coûteuses tentatives, et établirent la réputation de l'inventeur. Il avait fait exécuter une machine pneumatique ingénieusement conçue, au moyen de laquelle il put raréfier l'air dans les moules et formes de sa papeterie; la fabrication du papier ordinaire fut simplifiée, celle des papiers de couleur considérablement améliorée. Il avait aussi conçu l'idée d'opérer des impressions au moyen de caractères fixes, et préludait ainsi à l'invention des planches stéréotypes perfectionnées depuis par Didot et Herhan. Mais bientôt une nouvelle découverte, faite en commun avec son frère Étienne, vint étonner l'Europe entière. On se rappelle encore les acclamations du public et l'enthousiasme général à la vue des premiers aérostats, et des audacieux navigateurs aériens. Le nom de Montgolfier volait de bouche en bouche, et fut porté au-delà des mers. On répéta dans plusieurs villes de la France, et bientôt chez presque toutes les nations civilisées, les expériences des deux frères; on perfectionna par des procédés nouveaux le remplissage des ballons; mais les grands résultats qu'on s'était promis dans l'espoir de les diriger à volonté, n'ont point été obtenus, et ne le seront probablement jamais. Par un retour ordinaire, après avoir exalté outre mesure l'invention des aréostats, quelques personnes cherchèrent à la déprécier bien au-dessous de sa valeur. On alla jusqu'à contester aux frères Montgolfier le mérite de la première découverte. On exhuma de vieux romans de physique; on cita des noms de savans ignorés ou depuis long-temps oubliés, un Cavallo qui, à Londres, avait lancé des bulles d'eau de savon, imprégnées d'air inflammable; un Vénitien, qui, au 13me ou 14me siècle, avait fait voyager, disait-on, dans l'espace un globe d'air raréfié, dont l'enveloppe était fabriquée en minces feuilles métalliques, etc. L'académie des sciences de Paris fit justice de tous ces détracteurs d'une gloire en quelque sorte nationale; elle admit les deux frères Montgolfier au nombre de ses membres, et une somme de 40,000 fr. fut destinée à des expériences nouvelles, pour parvenir à la direction des aérostats. Mais si l'on ne peut refuser aux deux inventeurs la priorité de leur décou-

verte ingénieuse, on ignore encore auquel des deux la première idée en est venue, et si le hasard seul ou de savantes combinaisons l'ont fait naître. On raconte diverses anecdotes à ce sujet. Etienne Montgolfier, dit-on, vit, de son bain, une chemise liée par le haut, qu'on avait placée en rond au-dessus d'un réchaud, s'élever par l'effet de l'air raréfié, et voltiger dans la chambre. Il forma aussitôt un grand cornet ou ballon de papier, qu'il gonfla avec la fumée de son foyer, et qui s'éleva sur-le-champ vers le plafond. Voilà le premier aérostat. Selon une autre version, son frère Joseph, enseveli, selon son habitude, dans de profondes méditations, seul au coin de son feu, jette par hasard les yeux sur une gravure de Gibraltar qui ornait sa cheminée. On assiégeait alors depuis longtemps cette place. Il paraissait impossible de la réduire ni par terre ni par mer. Il faudrait, se dit Joseph, s'y frayer un passage à travers les airs, y tomber comme des nues. Mais, comment trouver dans la nature un moteur assez puissant pour enlever des hommes? Il voit de sa fenêtre des masses considérables de fumées qui s'élèvent avec rapidité dans l'atmosphère. Si l'on pouvait *emmagasiner* (c'était son expression) des vapeurs pareilles ou encore plus légères, en quantité suffisante, on trouverait un *principe de force ascensionnelle.* Poursuivant cette idée, il forme, avec des bandes de taffetas, une enveloppe sphérique ouverte par en bas, en échauffe l'intérieur avec du papier, et voit avec une satisfaction inexprimable sa frêle construction se gonfler et s'élancer dans l'espace. Selon d'autres enfin, c'est Étienne qui, revenant de Montpellier, où il avait acheté l'ouvrage du docteur Priestley *sur les différentes espèces d'air*, et méditant cet ouvrage dans les montagnes du Vivarais, où l'exploitation des bois est si difficile, vu le mauvais état des chemins, se demandait comment on pourrait leur frayer un nouveau passage, en élevant de grands blocs à une certaine hauteur; combinant ensuite les moyens de s'emparer d'un gaz plus léger que l'air atmosphérique, il rentre chez lui en s'écriant avec enthousiasme : *Maintenant nous pouvons voguer dans l'air.* Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, ce qu'il y a de certain, c'est que les deux frères, qu'une affection mutuelle, indépendamment des mêmes goûts et des mêmes poursuites scientifiques, liait depuis l'enfance, firent leurs calculs et leurs expériences en commun. On ne saurait donc assigner à chacun une part distincte de gloire, et, selon leurs propres désirs, la leur est restée indivise. Ce fut le 5 juin 1783, en présence de tous les habitans de la ville d'Annonay, et des députés aux états particuliers du Vivarais, qu'ils lancèrent un premier ballon de grande dimension. La machine était construite en toile, doublée de papier, avait 110 pieds de circonférence, et pesait 500 livres. Elle s'éleva majestueusement en quelques minutes à une hauteur de plus de 1000 toises, et alla tomber au loin dans un champ, où elle causa une grande frayeur aux paysans des

environs, qui la prirent d'abord pour un être surnaturel et malfaisant, mais qui s'enhardirent enfin, l'attaquèrent et la détruisirent à coups de fourches. Étienne Montgolfier se rendit à Paris, et répéta le 20 septembre suivant, à Versailles, son expérience devant la cour et une foule immense de spectateurs. Cette fois on avait placé des animaux dans un grand panier sous l'appareil; ils reprirent terre sans avoir éprouvé de mal, et l'on put dès-lors se convaincre que des hommes vogueraient sans imminent danger dans les hautes régions de l'air. Pilâtre du Rozier et le marquis d'Arlandes furent les premiers qui prirent possession de cet élément, en s'élançant dans un ballon perdu, au château de la Muette, et parcoururent en un quart d'heure un espace de 8000 toises. Joseph Montgolfier exécuta, à Lyon, le 19 janvier de l'année suivante, un nouveau voyage aérien. Il avait choisi six personnes pour l'accompagner; mais l'enthousiasme des prétendans à cet honneur était tel, qu'ils furent sur le point d'en venir aux mains pour soutenir leurs droits. L'engouement pour ce genre de voyages devint extrême; on se faisait illusion sur le danger, ou l'on mettait une ostentation de courage à le braver. Le duc d'Orléans se hasarda aussi dans un ballon qui partit du jardin de Mousseaux, et manqua périr. Dans les premières *montgolfières*, on opérait la dilatation de l'air atmosphérique par la chaleur d'un grand fourneau placé sous l'orifice de l'appareil, et l'on entretenait le feu avec de la laine et de la paille hachées et mêlées ensemble. Cette méthode avait de graves inconvéniens, qu'on reconnut plus tard. Le feu pouvait facilement gagner les parois de la galerie, et embraser le ballon même. Il était en outre impossible de calculer exactement le degré nécessaire de chaleur, qu'il fallait augmenter pour s'élever et diminuer pour descendre. Des secousses dangereuses résultaient cependant, pour l'aérostat, de toute erreur grave à cet égard. M. Charles, physicien habile, employa le premier pour remplir un ballon le *gaz hydrogène*, dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air atmosphérique, et choisit pour enveloppe du taffetas, qu'il rendit imperméable avec un vernis composé de gomme élastique, dissoute dans de l'huile bouillante. Il obtint ainsi une force ascensionnelle plus grande et indépendante de tout travail ou entretien de feu. Son expérience, faite en commun avec le mécanicien Robert, eut un succès complet. Ils partirent des Tuileries et retombèrent à neuf lieues de Paris. Robert remonta ensuite seul, et s'éleva à une hauteur de 1750 toises. Ce mode d'ascension eut dès-lors la préférence, et les *charlottes* prévalurent sur les *montgolfières*. Les deux frères s'occupèrent ensuite de la construction d'un aérostat de 270 pieds de diamètre, pour lequel le gouvernement leur avait accordé quelques secours. Il devait être, à ce qu'on espérait, d'une capacité et d'une force à enlever 1200 hommes avec armes et bagages : mais la révolution vint interrompre ces travaux. Joseph avait en attendant inventé le pa-

rachute, dont on fit d'abord l'essai avec des animaux à Avignon, et qu'il appliqua depuis aux ballons qu'il fit construire à Annonay. Il fut peu question des frères Montgolfier pendant les orages de la révolution. Joseph poursuivait en paix ses méditations et ses expériences. Un de ses ballons fut employé avec succès pour reconnaître les positions et les manœuvres de l'ennemi, à la bataille de Fleurus. Bonaparte, parvenu au consulat, lui donna la décoration de la légion-d'honneur. Il fut ensuite nommé administrateur du conservatoire des arts et métiers, et en 1807, membre de l'institut. Ce fut lui qui donna la première idée de la *Société d'encouragement pour l'industrie.* Il eut aussi, et encore en commun avec son frère Etienne, le mérite de l'invention du *bélier hydraulique,* invention éminemment utile aux arts, et à une foule de jouissances sociales. Cette machine, par la seule impulsion d'une très-médiocre chute d'eau, la porte à 60 pieds d'élévation. Il en avait fait la première application, dès 1792, à sa papeterie de Voiron, et perfectionna depuis cette machine à Paris. Les *Annales des arts et manufactures* donnent la description d'une autre machine, qu'il inventa pour déterminer la qualité des différentes espèces de tourbes du Dauphiné, et à laquelle il donna le nom de *calorimètre.* Il exécuta aussi une *presse hydraulique,* et, dans un voyage en Angleterre, communiqua cette invention à Bramah, qui l'établit à Londres, en reconnaissant les droits de priorité de Joseph Montgolfier. M. de Gérando, dans un éloge de lui, cite les *Annales de chimie,* qui ont donné la description de son *ventilateur,* pour distiller à froid, par le contact de l'air en mouvement, comme aussi de son appareil pour la dessication en grand et à froid des fruits et autres objets de première nécessité, de manière à ce qu'ils soient conservés sans altération, et puissent être rétablis ensuite dans leur état primitif par la restitution de l'eau. Il voulait dessécher par ce procédé le moût de raisin, le vin et le cidre; les rendre, après qu'ils auraient été ainsi réduits en tablettes de petit volume, transportables à de grandes distances avec économie. Montgolfier a enfin légué à son fils, héritier de ses goûts et de ses talens, un projet pour la substitution aux pompes à vapeurs maintenant en usage, un appareil bien plus économique, qu'il appela *pyrobélier.* Montgolfier fut frappé, au commencement de 1810, d'une apoplexie qui lui ôta le libre usage de la parole. Il se rendit aux eaux de Balaruc, où il mourut le 26 juin de la même année. Cet homme estimable, à qui les sciences et les arts doivent de si grands, de si utiles progrès, était d'une douceur et d'une simplicité de mœurs remarquables. Sa naïve bonhomie, son abnégation de tout intérêt personnel, ses rêveries et ses distractions, l'ont souvent fait comparer à La Fontaine. Il s'entretenait volontiers d'objets scientifiques, et communiquait facilement dans la conversation ses idées sur les arts, mais il écrivait peu. On n'a de lui que des articles en petit

nombre, insérés dans quelques recueils, un *Discours sur l'aérostat*, 1783, in-8°; *Mémoire sur la machine aérostatique*, 1784, in-8°; et *les Voyageurs aériens*, 1784, in-8°. MM. Delambre et de Gérando ont chacun composé un éloge de Joseph Montgolfier.

MONTGOLFIER (JACQUES-ETIENNE), frère du précédent, né à Vidalon-les-Annonay le 7 janvier 1745, fut envoyé très-jeune à Paris, où il fit ses études au collége de Sainte-Barbe. Il s'y distingua par de rapides progrès dans les sciences exactes, et se destinant à l'état d'architecte, il devint au sortir du collége élève de Soufflot. Tout l'argent qu'il pouvait épargner sur la faible pension que son père, déjà chargé de famille, lui faisait tenir, ainsi que le prix des dessins et plans qu'il fut bientôt chargé de faire, était employé à acheter des instrumens de mathématiques et des livres, ou à faire des expériences. On lui confia la construction de l'église du village de Faremoutier, dont il avait donné le plan. M. Réveillon, qui dirigeait une grande manufacture de papiers à Paris, au faubourg Saint-Antoine, avait aussi une propriété dans ce village, et y fit la connaissance du jeune architecte, dont il sut bientôt apprécier tout le mérite. Une étroite amitié s'établit entre eux. Réveillon le chargea de donner les plans d'une nouvelle manufacture qu'il voulait établir, et les ayant approuvés, le chargea encore de les faire exécuter. Plusieurs années après, il lui abandonna ses beaux jardins du faubourg Saint-Antoine, pour y faire ses expériences aérostatiques. La mort d'un frère aîné fit rappeler Montgolfier dans la maison paternelle, pour prendre la direction de la grande fabrique de papiers d'Annonay. Moins aventureux dans ses expériences que son frère Joseph, et trop habile mathématicien pour procéder sans de rigoureux calculs, il obtint cependant d'importantes améliorations, et rendit son établissement florissant. Il sut en partie deviner et bientôt s'approprier entièrement les procédés des ateliers anglais et hollandais, jusqu'alors inconnus en France; inventa des formes pour le papier *grand-monde*, fit le premier du papier *vélin*, perfectionna les colles et les séchoirs, et enrichit ainsi sa patrie de découvertes utiles. Sa réputation était déjà établie, quand ses méditations sur l'ouvrage de Priestley (*voyez* l'article précédent), communiquées à son frère Joseph, les conduisit tous deux à l'invention des aérostats. Depuis cette époque, sa destinée se trouva si étroitement liée à celle de ce frère, que l'histoire du premier devient en grande partie celle du second. Ils firent, ainsi que nous l'avons déjà dit, toutes leurs expériences en commun; ils essayèrent, pour gonfler les premiers ballons, plusieurs combustibles, plusieurs substances aériformes plus légères que l'air atmosphérique, telles que l'eau réduite en l'état de vapeurs, le fluide électrique, le gaz inflammable; ils firent des globes de papier, de toile, de taffetas; essayèrent enfin le premier grand aréostat aux Célestins, près d'Annonay, et répétèrent cette expérience en public dans

Annonay même. Ce fut Etienne qui, engagé par son frère et tous ses amis, se chargea d'exposer à Paris leur découverte commune, dont ils espéraient de plus, à cette époque, pouvoir tirer parti pour l'exploitation des beaux bois des montagnes du Vivarais. Les expériences furent faites en présence de la famille royale, à Versailles et au château de la Muette. Etienne fut présenté à la cour; Louis XVI le décora du cordon de Saint-Michel, donna à son frère Joseph une pension de 1000 livres, et des lettres de noblesse à leur vieux père. Sous la direction de Faujas de Saint-Fond, une souscription fut ouverte et bientôt remplie, dont le produit fut employé à faire frapper deux médailles en honneur de cette découverte, la première de 18 lignes, la seconde de 22, portant l'effigie des deux frères, et rappelant les diverses ascensions. Accueilli partout avec enthousiasme, Montgolfier fut surtout sensible aux témoignages d'estime et d'amitié que lui valurent, non moins que ses talens ou le bonheur de sa découverte, son caractère honorable. Admis dans l'intimité de Lavoisier, du vertueux duc de la Rochefoucault, de Condorcet, de M. Boissy-d'Anglas, il ne cessa depuis d'entretenir des relations avec ces hommes distingués. La révolution vint interrompre les travaux auxquels il se livrait avec son frère, et pour lesquels ils avaient amassé à grands frais des matériaux considérables. Montgolfier ne prit aucune part aux troubles politiques, se retira dans sa manufacture, poursuivant le cours de ses recherches et perfectionnant sans cesse ses produits. C'est à cette époque, et peu de temps avant le règne de la terreur, qu'Etienne et Joseph inventèrent le *bélier hydraulique*. Ils rendirent tous deux de grands services à plusieurs personnes menacées ou poursuivies, dans le midi de la France, pendant les orages de la révolution. Etienne fut lui-même dénoncé plusieurs fois, et n'échappa que par l'affection et le dévouement des nombreux ouvriers qu'il employait, à une arrestation qui, à cette époque, et surtout dans la contrée qu'il habitait, était toujours accompagnée d'un danger imminent pour la vie même. Il eut le bonheur cependant de voir luire le 9 thermidor, et de retrouver du calme et une sécurité parfaite après la chute du parti de Robespierre : mais il n'en jouit que cinq années. Atteint depuis quelque temps d'une maladie au cœur, il se rendit à Lyon avec sa famille; il y reconnut bientôt toute l'inefficacité des secours de la médecine, et pressentant lui-même sa fin prochaine, pour ne point donner à sa femme et ses enfans le triste spectacle de sa mort, il prétexta un voyage indispensable, partit seul pour Annonay, et succomba, ainsi qu'il l'avait prévu, avant d'y arriver. Ce fut à Serrières, le 2 août 1799, qu'il mourut, laissant de bien vifs regrets à ses nombreux amis comme à son frère Joseph, plus âgé que lui. Ce dernier lui survécut plusieurs années, mais resta toute sa vie inconsolable de la perte du fidèle compagnon de ses travaux, et de cet autre modèle de l'amitié fraternelle.

MONTGRAND (Jean-Baptiste-Jacques-Gui-Thérèse, marquis de), d'une ancienne famille de Provence, né en 1776, quitta la France en 1790, se retira à Vérone, et ayant obtenu sa radiation de la liste des émigrés, rentra dans sa patrie, où, jusqu'en 1813, il vécut ignoré. A cette époque, il devint maire de Marseille, et membre de la légion-d'honneur après la première restauration, en 1814. Maintenu dans ses fonctions de maire par le gouvernement du roi, il fut ensuite nommé officier de la légion-d'honneur. Lors des événemens du 20 mars 1815, M. de Montgrand s'opposa de tout son pouvoir aux mouvemens qui se préparaient en faveur de Napoléon; il donna sa démission au moment même où la ville venait de se soumettre : sa destitution et son remplacement ne lui furent notifiés que deux jours après. On le regarde comme l'auteur de la *Lettre d'un Marseillais au maréchal Masséna*, sans date. Depuis cette époque, M. de Montgrand a cessé d'être en évidence.

MONTHION (François-Gédéon-Bailly, comte de), lieutenant-général, grand'croix de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, et de différens ordres étrangers, est né à l'île Bourbon, en Afrique, le 27 janvier 1776. Sa famille avait servi avec distinction dans la guerre de *sept ans*, et son père, comme officier, au régiment de Condé. Destiné à la carrière militaire, et après avoir fait de bonnes études à Paris, il entra, à l'âge de 17 ans, en qualité de sous-lieutenant au 74me régiment, le 24 février 1793. Il fit sa première campagne à l'armée de la Moselle, et se trouva à plusieurs affaires. Avant d'entrer dans les détails de sa vie militaire et des opérations auxquelles il a pris part, nous remarquons qu'il passa successivement par les grades de lieutenant, capitaine, chef d'escadron, colonel, général de brigade, général de division, depuis 1793 jusqu'en 1812, époque où il obtint ce dernier grade; qu'il fut chargé de hautes missions, et fut chef de l'état major-général de grandes armées, en Allemagne, en Espagne, en Pologne et en Russie, pendant 6 ans; eut le titre d'aide-major-général des armées, et exerça lui-même les fonctions de major-général, depuis le 1er février 1813 jusqu'au jour de la bataille de Lutzen, le 2 juin, et depuis le 24 août jusqu'à la fin d'octobre de la même année. Rappeler ces fonctions, c'est donner l'idée de tous les moyens qu'il fallait déployer en activité et en précision, dans les ordres et les détails d'une armée colossale, manœuvrant sans cesse devant un ennemi plus nombreux encore, et dont on ne pouvait déjouer les entreprises que par des attaques journalières. Il a servi aux armées de la Moselle, du Nord, des Pyrénées-Orientales, de l'Ouest, de Sambre-et-Meuse, de Mayence et d'Italie, et s'est trouvé aux affaires du bois du Tilleul, forêt de Mormal, armée du Nord; à celles de Tiffanges, Cholet, Landes de Bonin et Corpoué, Machecould; prise de l'île de Noirmoutiers, armée de l'Ouest, etc. Précédemment il avait été compris dans une mesure de sûreté, employée par les représentans en

mission aux armées, qui destituèrent, sans distinction, tous les officiers nobles à la division de Maubeuge. Il quitta son régiment, mais on le réintégra bientôt en qualité d'aide-de-camp du général en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales. En 1800, il fut de la célèbre campagne d'Italie, eut un cheval tué au combat du 4 juin, près Suze, et fut du nombre des officiers récompensés après la bataille de Marengo : il obtint le brevet de chef d'escadron au 9me régiment de chasseurs à cheval. A la reprise des hostilités, en 1805, il fut choisi par le ministre de la guerre, maréchal Berthier, depuis prince de Neufchâtel et de Wagram, pour faire partie du petit nombre des officiers qui lui étaient particulièrement attachés, et ne l'a pas quitté jusqu'en 1814. Il s'est trouvé aux affaires d'Ulm, Meningen, Hollabrun, et à la bataille d'Austerlitz; elle lui valut le grade de colonel et d'officier de la légion-d'honneur, ainsi que la croix du mérite militaire de Bavière. Immédiatement après, il fut chargé de missions diplomatiques, près des cours de Wurtemberg, de Bade et de Hesse, dont il reçut des témoignages de considération. Ce fut pendant la campagne de Prusse, en 1806, qu'il commença à exercer les fonctions d'aide-major-général; cette campagne fut suivie de celle de Pologne; il s'est trouvé aux principales affaires de Nasielz, Noveniiasto, Golimin, Hoff, et à la bataille d'Eylau, pour la campagne d'hiver, et à celles de Gudstadt, Heilsberg, et à la bataille de Friedland, pour celles d'été. Lorsqu'on traitait de la paix, il fut gouverneur de Tilsitt, pendant le séjour des souverains. Il fut élevé au grade de commandant de la légion-d'honneur. En 1808, par suite d'un traité entre la France et l'Espagne, trois corps d'armée furent dirigés sur la frontière, pour pénétrer en Portugal. Désigné pour être chef d'état-major du prince qui les commandait en chef, il reçut le grade de général de brigade, fit la campagne, se trouva aux affaires de Bilbao, de Somosierra et de Benavente, et quitta l'Espagne pour exercer les fonctions de chef d'état-major-général de la grande-armée, lors de la campagne de 1809, contre l'Autriche. Arrivé seul à Donawerth, il y fut suivi par un régiment provisoire de cuirassiers; le roi de Bavière abandonnait Munich, et l'armée autrichienne, commandée par le prince Charles, passait l'Inn, à Landshutt; le prince de Wagram et l'empereur arrivèrent quelques jours après. Il rendit compte à l'empereur des mouvemens de l'ennemi, qui, après le passage de l'Inn, avait fait tête de colonne à droite, se dirigeant sur Ratisbonne. Sur cet avis, et sur l'aperçu de la carte, ce prince s'écria : « L'armée autrichienne est perdue, nous en aurons bon compte; dans un mois nous serons à Vienne. » Paroles que les évènemens justifièrent. A la première affaire de Rorh, les troupes bavaroises, avec lesquelles on se battit contre les Autrichiens, furent mises sous le commandement immédiat du prince de Wagram (l'empereur voulant avoir, pendant l'action, le prince de Bavière au-

près de sa personne). Le prince avait donné au général Monthion le commandement de l'aile gauche; des bataillons entiers avec drapeaux et artillerie, furent faits prisonniers. Ce premier avantage, suivi d'une campagne brillante, fera époque par les victoires remportées aux batailles d'Eckmühl, d'Essling et de Wagram. Le général Monthion, qui fut constamment employé pendant ces journées, eut trois chevaux tués, et reçut du prince de Wagram, au nom de l'empereur, une lettre de félicitation, pour lui et son état-major. Son titre de baron fut remplacé par celui de comte, et sa dotation, de 10,000 francs de rente, fut portée au double : il reçut également le grand cordon de l'ordre de Hesse, et celui de commandeur de l'ordre militaire de Wurtemberg. La paix de Presbourg le ramena à Paris, avec le prince de Wagram. Il fut chargé, en 1810, de l'inspection des divisions qui marchaient vers l'Espagne. En 1811, il fut nommé commandant de la frontière de France et d'Espagne, et d'une division d'infanterie de 20,000 hommes, campée sous Bayonne. Dans ce commandement important, il reçut les félicitations de l'empereur, pour les dispositions qu'il prit sur lui, dans des cas d'urgence, et notamment lors de l'attaque des Espagnols, en avril 1811. La guerre de Russie, en 1812, le fit appeler aux fonctions de chef de l'état-major-général de la grande-armée. Il vint prendre ses instructions à Paris, et porta le quartier-général à Berlin. Le général Monthion fut élevé, dans cette campagne, au grade de général de division. Il s'est trouvé aux batailles de Smolensk, Borodino, Moskowa, Mala-Yo, Roslawetz; à la retraite, au passage de la Bérésina, et arriva à Konigsberg avec les débris d'une armée couverte de gloire, mais en partie détruite par l'excessive rigueur des élémens. Par suite du départ de l'empereur, et de l'absence du prince de Wagram, attaqué d'une maladie grave, l'armée fut placée sous le commandement du prince Eugène, et les fonctions de major-général furent confiées au général Monthion, le 1er février 1813. On rallia les débris des troupes, d'abord à Posen, puis sur l'Oder, et enfin sur l'Elbe, que l'on prit pour ligne d'opérations, afin de laisser à l'empereur le temps de créer et d'organiser ces jeunes conscrits qui vinrent cueillir leurs premiers lauriers dans les plaines de Lutzen : il fallut, à cet effet, se porter successivement du haut au bas Elbe, le passer quelquefois, attaquer souvent l'ennemi pour l'empêcher de faire usage de ses moyens offensifs. Tous les engagemens furent à l'avantage des Français, et comme partout le prince Eugène commandait en personne, le général Monthion disposait les divisions destinées à toutes les attaques. Vers la fin d'avril, l'armée de l'Elbe reçut l'ordre de se joindre aux troupes de l'empereur, sur Mersebourg, et après avoir pourvu aux places de Torgau, Wurtemberg, Magdebourg, l'armée, en trois jours, arriva dans les plaines de Lutzen, la veille au soir du jour de la bataille. Cette bataille, comme les précé-

dentes, fut gagnée par les Français; on sait la part que prit à la victoire, l'aile gauche commandée par le prince Eugène, et où se trouvait le général Monthion. Le surlendemain, il reprit ses fonctions auprès du prince de Wagram, et se trouva aux affaires de Bautzen et de Wurchen. Le général Monthion tomba dangereusement malade, le lendemain de la bataille de Wurchen; le prince de Wagram, quelques jours après, lui écrivit, à ce sujet, le billet le plus flatteur. Une suspension d'armes eut lieu : les hostilités ne reprirent qu'au mois d'août. Le prince de Wagram, éloigné de nouveau des affaires par une forte maladie, fut remplacé par le général Monthion, dans les importantes fonctions de major-général. Il fut nommé grand-officier de la légion-d'honneur, et fit la campagne de France de 1814. Après l'abdication de l'empereur, il reçut la croix de Saint-Louis. En 1815, après le départ du roi, les armées étrangères menaçant le territoire français, il accepta les fonctions de chef de l'état-major-général de l'armée commandée par Napoléon; il s'est trouvé aux batailles de Ligny et de Waterloo. A cette dernière, il fut légèrement blessé. Le général Monthion est porté sur le tableau des huit lieutenans-généraux du corps royal d'état-major, créé par ordonnance royale du 6 mai 1818.

MONTHOLON (Charles-Tristan, comte de), général, aide-de-camp de l'empereur Napoléon, commandant de la légion-d'honneur, et revêtu de plusieurs grands ordres étrangers, né à Paris en 1783. Son père, le marquis de Montholon, colonel du régiment de dragons de Penthièvre et premier veneur de *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII), mourut l'année qui précéda la révolution, laissant plusieurs enfans en bas âge. Se destinant dès sa première jeunesse à la carrière des armes, M. de Montholon, encore enfant, avait été embarqué vers 1792 sur la frégate *la Junon*, qui faisait partie de l'escadre commandée par l'amiral Truguet, lors de l'expédition de Sardaigne. Étant débarqué en Corse, il y fut connu et distingué, malgré sa jeunesse, par Bonaparte, alors lieutenant-colonel d'artillerie. En 1797, à peine âgé de 15 ans, le jeune Montholon entra dans un régiment de cavalerie légère, et toujours en activité de service depuis cette époque jusqu'en 1815, sa conduite militaire fut des plus honorables. Il a fait les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, d'Espagne et de France; s'est trouvé à toutes les batailles mémorables; s'est particulièrement distingué à celles d'Austerlitz, de Wagram, d'Iéna, de Friedland, et a été blessé cinq fois. En 1807, il passa à l'état-major en qualité de colonel-aide-de-camp du maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, et fut, en 1809, attaché à la maison de l'empereur, dont il devint chambellan. Il remplit avec succès plusieurs missions particulières, et fut nommé par Napoléon, en 1811, ministre plénipotentiaire près de l'archiduc d'Autriche Ferdinand, alors grand-duc de Wurtzbourg. C'est de cette ville qu'il envoya au gouvernement français un rap-



Le Général Montholon.

port remarquable sur la situation intérieure de l'Allemagne, et sur la disposition secrète des principaux cabinets, qui n'attendaient et ne désiraient qu'une occasion favorable pour renouer les liens des anciennes coalitions, et pour tourner de nouveau leurs armes contre la France. Rappelé de Wurtzbourg en 1814, M. de Montholon eut le commandement en chef du département de la Loire, où il avait déjà pris toutes les mesures nécessaires pour opposer une vigoureuse résistance à l'invasion des troupes autrichiennes, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'abdication de l'empereur. Il vole aussitôt à Fontainebleau pour lui offrir de nouveaux services, déjà résolu à l'accompagner partout, et à s'attacher à son infortune; mais Napoléon crut devoir alors se refuser à ce généreux dévouement. Au retour de l'île d'Elbe, et pendant les *cent jours*, M. de Montholon reprit les fonctions d'aide-de-camp-général, assista à la bataille de Waterloo, accompagna enfin Napoléon à Sainte-Hélène, et n'a cessé depuis de lui donner des preuves du plus tendre attachement. Investi de sa confiance, et nommé son premier exécuteur-testamentaire, M. de Montholon est devenu aussi le dépositaire d'une partie de ses manuscrits. Il en a déjà publié 5 volumes conjointement avec le général Gourgaud, qui ont paru chez les frères Bossange.

MONTHUREUX (LE BARON FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH BOURCIER), colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, de la légion-d'honneur et du Croissant, est né à Nancy, le 4 mai 1768. Il émigra en 1790, alla rejoindre les armées rassemblées au-delà du Rhin, fit cinq campagnes sous les ordres du prince de Condé, et huit dans l'armée anglaise, qu'il suivit en Egypte. En 1814, au moment de l'invasion des troupes alliées en Lorraine, il fut choisi par ses concitoyens pour commandant civil de la ville de Nancy. Nommé préfet de la Corse à la première restauration en 1814, il rentra dans ses foyers par suite du retour de Napoléon, au mois de mars 1815. Le 25 juin, nommé commandant supérieur de l'arrondissement d'Aix, il le défendit contre le maréchal Brune. M. de Rivière, gouverneur pour le roi dans le Midi, le chargea de se rendre à Toulon, afin d'y entamer des négociations pour la reddition de cette place. En décembre 1815, le roi le nomma préfet de la Dordogne, d'où il fut rappelé en 1817. Depuis cette époque, M. Monthureux a cessé d'être en évidence.

MONTHYON ou MONTYON (ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT-AUGUSTE, BARON DE), ancien conseiller-d'état, chancelier de *Monsieur*, etc., naquit le 26 décembre 1733, et mourut dans sa 87e année (le 29 décembre 1820). Héritier d'une fortune considérable, il en employa une partie à encourager les lettres, et à protéger les jeunes gens qui les cultivaient. Souvent, sous le voile de l'anonyme, il venait au secours de nos académies, lorsqu'elles exprimaient le regret de n'avoir pas de seconds prix à donner; il s'empressait alors d'en fournir les fonds. On remarqua que dans un concours,

l'académie, qui l'avait ouvert, ayant jugé favorablement 4 ouvrages et n'ayant qu'un prix à distribuer, elle reçut aussitôt, dans 3 lettres anonymes, les fonds des 3 autres prix, comme s'ils étaient offerts par 3 bienfaiteurs différens. Ce fut M. de Monthyon qui fonda, en 1782, un prix de 1,200 francs, pour l'ouvrage que l'académie française aurait reconnu le meilleur de ceux publiés dans l'année. Il fonda aussi à la même époque un prix de vertu. Cet homme estimable donna souvent des preuves de sa bienveillance pour les jeunes littérateurs. L'un d'eux, dont on lui parla avec intérêt, annonçait des talens remarquables; mais il était sans fortune. M. de Monthyon lui fait offrir une pension, à la seule condition que la personne qui en constituerait les fonds, resterait inconnue. Le jeune écrivain refusa précisément à cause de la réserve; noble combat, où cependant l'homme de lettres eut l'avantage, puisque, par délicatesse, il se priva de la pension qui lui était offerte. M. de Monthyon, alors intendant d'Auvergne, se faisait chérir dans son administration, par ses talens et par son humanité. Sa fortune suppléait à l'insuffisance des fonds mis à sa disposition; et les pauvres durent à sa constante sollicitude, dans toutes les grandes circonstances, d'utiles travaux et d'abondans secours. Les habitans d'Aurillac lui consacrèrent, lorsqu'il quitta son intendance, un obélisque en témoignage de leur reconnaissance. Certes, il méritait cet hommage, non-seulement par sa bienfaisance, mais encore par sa fermeté à résister au pouvoir. Les auteurs d'une *notice* sur cet ancien magistrat s'expriment ainsi à cet égard : « Entré au conseil du roi, » il fut le seul qui, en 1766, tenta » de s'opposer à l'infraction des » lois de l'état, par laquelle ce con» seil se trouvait transformé en » commission criminelle pour ju» ger La Chalotais. Plus tard, il » refusa de coopérer à la suppres» sion des cours de justice en ins» tallant, dans la province dont » l'administration lui avait été con» fiée, le corps de magistrats dési» gné par le chancelier Maupeou » (voy. Maupeou) pour y rempla» cer la cour, depuis long-temps » existante. Il perdit son inten» dance par ce refus, et ne devint » conseiller-d'état qu'en 1775. » M. de Monthyon obtint, en 1780, une charge à la cour par un événement assez singulier. Un jour qu'il devait être admis à une audience du roi, il excita, par son costume antique et sa perruque énorme, la gaîté de quelques jeunes seigneurs; *Monsieur* (alors M. le comte d'Artois), bien jeune encore, se laissa entraîner à cette gaîté communicative, et en fut sévèrement réprimandé par le monarque. Le lendemain, le jeune prince se présenta devant lui : « J'ai » imaginé, dit S. A. R., un bon » moyen de réparer mon tort en» vers M. de Monthyon; votre ma» jesté n'a point encore nommé à » l'emploi de chancelier dans ma » maison : je viens le demander » pour lui. » C'est ainsi que M. de Monthyon devint chancelier de *Monsieur*, qu'il suivit, en 1791, à l'étranger. Il ne rentra en France qu'en 1815. Outre les dotations

qu'il a faites en faveur des académies pour différens prix, et dont le capital s'élevait, avant la révolution, à plus de 60,000 francs, il a légué par testament, aux hospices, une somme de près de trois millions de francs. M. de Monthyon a concouru deux fois à l'académie française. En 1777, il obtint un accessit pour l'*Eloge du chancelier de l'Hôpital*; et plus tard, le prix qu'elle avait proposé sur cette question : *De l'influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe*; enfin il fut couronné, en 1800, à l'académie de Stockholm, pour son *Mémoire sur les progrès des lumières dans le 18e siècle.* En 1807, M. de Monthyon composa un *Eloge de Corneille*, sujet mis au concours par l'institut impérial; ce discours ne fut point admis à concourir, par des considérations particulières; néanmoins l'auteur le fit imprimer, et il parut à Londres. On doit encore à M. de Monthyon: 1° *Rapport adressé à Louis XVIII, sur les principes de l'ancienne monarchie française*, Londres, 1798, ouvrage auquel donna lieu le *Tableau de l'Europe*, de M. de Calonne, et où cet ancien ministre établissait que la nation française avait été quatorze siècles sans constitution. M. de Monthyon soutenait dans son ouvrage que cette constitution existait, mais il reconnaissait qu'elle avait été « constamment violée par les rois de » France.» 2° *Particularités et observations sur les ministres des finances les plus célèbres, depuis* 1760 *jusqu'en* 1791, Londres et Paris, 1812, in-8°; 3° *Quelle influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples*, Paris, 1808. Cette question avait été proposée par la société royale de Goettingue. Les événemens politiques ne lui permirent pas d'en décerner le prix. 4° *Etat statistique du Tunkin*; 5° on lui attribue généralement la plus grande partie du livre de Moheau, qui parut en 1778 et qui a pour titre : *Recherches et considérations sur la population de la France.* 6° On lui attribue encore la rédaction du *Mémoire des princes*, qui parut en 1789. La vie constamment honorable de ce magistrat est peinte en quelque sorte dans les paroles qu'il adressait à S. M., en 1796 : «Ma vie n'a pas eu un grand éclat; » peut-être en a-t-elle eu trop pour » mon bonheur. Cependant, si je » puis me féliciter de quelques ac» tions louables, j'ai pris plus de » soin pour les cacher, que d'au» tres n'en ont pris pour en cacher » de répréhensibles. Celles de mes » actions qui ont eu une publicité » indispensable prouvent que je » n'ai point l'âme servile. » Une clause du testament de cet excellent citoyen portait que les différens legs qu'il a fondés en faveur de l'académie-française et des hôpitaux augmenteront dans une proportion déterminée, en raison de la fortune qu'il laissait, et dont il ignorait en mourant toute l'étendue. L'exécution de cette clause a décuplé la valeur des différens legs.

MONTI (Vincent), un des plus célèbres poètes de l'Italie moderne, auquel ses compatriotes ont donné le surnom d'*il Dante ingentilito* (le Dante gracieux), est né a Fusignano, dans le Ferra-

rais, en 1753. Après avoir fait de bonnes études à l'université de Ferrare, où il eut pour maître Onufre Minzoni, poète et professeur de belles-lettres, qui jouissait d'une réputation distinguée, Monti se fit connaître avantageusement par diverses poésies qui obtinrent un grand succès. Admirateur passionné du Dante, il le prit longtemps pour modèle. Les talens du jeune poète lui valurent de bonne heure des amis et des protecteurs. Parmi ces derniers, on cite le riche banquier bolognais Gondi, établi à Rome, et monsignor Nardini, secrétaire des lettres latines du pape Pie VI; mais ces mêmes talens, dont il savait bien lui-même apprécier toute la valeur, joints à un caractère ardent, et peut-être trop facilement irritable, lui suscitèrent aussi de nombreux adversaires, contre lesquels il ne cessa de lutter. Monti a pu dire comme bien d'autres hommes de lettres: « Ma vie est » un combat. » Se trouvant trop à l'étroit dans le petit pays de Ferrare, il chercha, jeune encore, un plus grand théâtre, et se rendit à Rome, où il fut bientôt admis dans la maison de Louis Braschi, neveu du pape, et lui fut même pendant quelque temps attaché en qualité de secrétaire. L'académie des Arcades le reçut au nombre de ses membres; mais accusé presque aussitôt de s'être égayé dans une satire, et quelques épigrammes sur le compte de l'illustrissime assemblée, il fut attaqué à son tour par plusieurs de ses collègues, et particulièrement par l'abbé Berardi, qui lança contre lui des sonnets très-piquans, auxquels il riposta avec la même amertume. Le public prit part à cette guerre littéraire, et s'amusa, selon son habitude, aux dépens des divers combattans. Monti abandonna enfin ce triste et futile genre de composition. Les succès du comte Alfieri, qui était venu à Rome vers cette époque, et qui y fit représenter quelques-unes de ses tragédies, enflammèrent Monti d'une noble émulation. Il fit paraître à son tour les deux tragédies de *Galeotto Manfredo* et *Aristodemo*, où l'on trouve de beaux vers, et dont on loua en général le style, mais dont le vide d'action et des dénouemens aussi terribles qu'invraisemblables donnèrent lieu à de sévères critiques: ces pièces n'eurent point un grand nombre de représentations, et ne sont pas restées au théâtre. Alfieri, peu édifié pendant son séjour à Rome des mœurs de la capitale du monde chrétien, avait, selon l'habitude des poètes de l'Italie, exprimé ses sentimens en un sonnet, qui fut avidement recherché comme tout ce qui sortait de la plume de cet écrivain; mais le gouvernement et le clergé, prenant fait et cause pour les Romains modernes, en furent hautement scandalisés. Monti y répondit par un autre sonnet sur les mêmes rimes, qui obtint les suffrages du souverain-pontife et de tout le sacré-collége. Un de ces crimes odieux, dont les peuples sauvages n'offrent point d'exemples, mais dont les fastes des nations civilisées ont été par deux fois souillés en ces derniers temps, fut ensuite assigné, comme sujet d'un poëme national, au

poëte le plus célèbre de l'époque. Le droit des gens avait été outrageusement violé à Rome, en la personne de Basseville, ambassadeur de France, qui, long temps poursuivi par une populace ameutée, fut enfin lâchement assassiné par un misérable sorti des derniers rangs de cette tourbe. La Biographie des frères Michaud dit, qu'a-»près l'assassinat de Basseville, »quelques membres du gouverne-»ment pontifical trouvant le sujet »poétique, et ayant conçu une o-»pinion très-avantageuse du talent »comme du dévouement de l'abbé »Monti, le chargèrent de célébrer »cet événement par un poëme a-»nalogue à leurs vues politiques, »et qu'il se surpassa lui-mê-»me dans son genre Dantesque.» Il est propable cependant que, si cet auteur n'avait point composé d'autres poëmes que sa *Basvilliana*, ou des écrits comme ceux qui le suivirent de près dans ce genre Dantesque, il n'aurait point obtenu de son vivant une grande renommée, et son nom ne passerait pas avec gloire à la postérité. Il fit paraître ensuite deux autres poëmes demandés aussi par le pape, et conçus dans les intérêts de l'église, *la Musogonia* et *la Feroniade*, qui sont peu connus, et dont lui-même, peu content, parvint depuis à retirer de la circulation et à détruire presque tous les exemplaires. Mais bientôt la destinée du poëte vint changer avec celle de l'Italie entière. Les maîtres d'une grande partie de cette belle contrée, les Germains, ses derniers vainqueurs, fuyaient de toutes parts devant un vainqueur nouveau. A la tête de ses invincibles phalanges, un jeune chef français, déjà couvert de gloire, promettait à l'Ausonie étonnée une existence nationale et des jours plus heureux, avec le premier des biens, la liberté. Quelques étincelles d'un patriotisme antique, que la longue domination et la discipline des Allemands n'avaient pu étouffer, se ranimèrent dans le cœur des Italiens. Monti ne fut pas le seul qui saisit avidement les espérances offertes à sa patrie, mais il fut celui qui exprima avec le plus de bonheur et en vers souvent sublimes, toujours harmonieux, ses nobles sentimens. Il monta alors sa lyre sur un ton plus élevé, et aux sonnets ou aux chants commandés par l'église, succédèrent des chants de triomphe. Doué d'une imagination brillante, et avec une âme de feu, si susceptible d'enthousiasme, il est à croire que la chaleur et la verve qu'il mit à célébrer un héros dans lequel il voyait le futur libérateur de l'Italie, n'étaient point les produits d'un enthousiasme de commande. Des biographes observent, avec quelque malignité, qu'à cette époque Monti cessa d'être abbé pour devenir citoyen. Leur ironie ne saurait flétrir ce dernier titre, et il est certain que, sans avoir jamais été dans les ordres sacrés, le poëte, ainsi que beaucoup d'hommes de lettres sans autre état, porta long-temps à Rome l'habit ecclésiastique, et qu'on l'appelait l'abbé Monti. Il fit bientôt plus que de cesser d'être abbé; il devint père de famille. Une personne très-distinguée par sa beauté et ses talens,

la fille du plus fameux des graveurs modernes en pierres dures, le Romain Picler, asssocia sa destinéeà celle de Monti. Lorsque le général en chef Bonaparte eut fondé la république Cisalpine, Monti fut appelé à Milan pour remplir les fonctions de secrétaire du directoire-exécutif de cette république. Il remplit plusieurs missions honorables pendant la courte existence de cet état, et publia aussi à Milan quelques ouvrages; entre autres une nouvelle *Musogonia*, dans laquelle son premier poëme sous ce titre était entièrement refondu. Lors de l'invasion des Austro-Russes en Italie, Monti vint chercher un asile en France, où depuis long-temps sa réputation l'avait précédé, et où il eut constamment à se louer de l'accueil flatteur que lui firent les hommes de lettres, les fonctionnaires publics et les meilleures sociétés de Paris. Après la bataille de Marengo, quand le vainqueur eut rétabli la république Cisalpine, Monti retourna à Milan. Il y publia trois chants d'un poëme sur la mort de Mascheroni, qui obtinrent le plus grand succès. Nommé successivement professeur de belles-lettres au collége de Milan et professeur d'éloquence à l'université de Pavie, il devint, après la création du royaume d'Italie, en 1805, historiographe de ce royaume. C'est alors qu'il composa son *Bardo della Selva Nera* (le Barde de la Forêt-Noire), dont il publia les six premiers chants en 1806. Ce poëme, étincelant de beautés du premier ordre, prêtait aussi, en certains endroits, à la critique. Elle ne lui fut point épargnée. Les Guelfes et les Gibelins, les partisans des pontifes et des empereurs germains, se réunirent cette fois pour l'attaquer. Monti répliqua avec amertume à ses nombreux adversaires, et publia une défense de son *Barde*, en forme de lettres adressées à l'abbé Xavier Bettinelli. Il ajouta un nouveau chant à ce poëme pendant un séjour qu'il fit à Naples auprès du roi Joseph. De retour à Milan, il composa les poëmes de plusieurs opéras, une tragédie de *Caio Gracco*, des odes et des dithyrambes, etc. *L'épée du grand Frédéric*, prise dans Berlin après la conquête de la plus grande partie du royaume de Prusse, le mariage de Napoléon avec la fille de l'empereur d'Autriche, lui fournirent les sujets de deux autres poëmes. Il publia ensuite une traduction en vers des *Satires* de Perse, et une autre de *l'Iliade* d'Homère. Cette dernière, comme tous les ouvrages de l'auteur, pleine de vers admirables, fut attaquée par les hellénistes, et particulièrement par Ugo Foscolo (auteur des *Lettres d'Ortis*), patriote ardent, littérateur distingué, qui avait été long-temps ami de Monti, mais qui depuis s'était brouillé avec lui. Le traducteur d'Homère avouait franchement qu'il ne savait point le grec, et qu'il n'avait travaillé qu'à l'aide des traducteurs et nombreux commentateurs latins; aussi lui reprocha-t-on de n'avoir pu saisir la *couleur homérique*. Monti eut encore des discussions littéraires assez vives avec les poètes Gianni et Lattanzi. Après la destruction du royaume d'Italie, et la rentrée des Autrichiens à Milan, privé, comme de

raison, de ses titres d'historiographe et des fonctions de poète lauréat, qu'il exerçait volontairement, Monti n'a d'ailleurs éprouvé aucune persécution particulière; renonçant de son côté à toute polémique, les inimitiés littéraires se sont peu à peu assoupies. La haute réputation que ses talens lui ont acquise, a survécu aux révolutions de son pays. Il séjourne habituellement à Milan, estimé, chéri de ses concitoyens, et respecté des étrangers. Le journal littéraire *Biblioteca italiana*, a depuis été enrichi par lui de plusieurs articles intéressans. Il travaille aussi à un nouveau lexique italien, et a publié, en 1818, une partie de ce travail, sous le titre de *Proposition de quelques corrections et additions au Vocabulaire de la Crusca*. Un recueil des œuvres de Monti a été publié à Milan, en 1817. Ce poète célèbre est chevalier de la légion-d'honneur et de l'ordre de la couronne de fer d'Italie, et membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe.

MONTIGNY (Charles-Claude), l'un des doyens de l'ordre des avocats, commissaire du gouvernement près des tribunaux du Puy-de-Dôme, membre de la société royale académique des sciences de Paris, etc., est né à Caen le 8 avril 1744. Il a publié : 1° *Histoire générale d'Allemagne, depuis l'an de Rome 640 jusqu'à nos jours*, 1799, 6 vol. in-12; 2° *Défense contre une accusation de lèse-nation*, plaidoyer pour le sieur Martin, conseiller du roi, 1790, in-8°; 3° *Réclamation pour C. Desmoulins, auteur de* la France libre, *précédée de notes historiques sur l'état de bourreau chez les différentes nations connues, et suivie d'une plainte sur les atteintes portées à la liberté*, par M. Mitouflet, 1790, in-8°; 4° *Alphabet universel, ou Sténographie méthodique, appliquée à l'art typographique*, 1re partie, 1799, in-8°; 5° *Mémoires historiques de Mmes Adélaïde et Victoire de France*, 1803, 2 vol. in-12; 6° *les plus illustres Victimes vengées des injustices de leurs contemporains, et réfutation des paradoxes de M. Soulavie*, 1802, in-12; 7° *Abrégé du traité de la langue exacte, adaptée à l'imprimerie et à la sténographie de Taylor*, 1805, in-4°, avec 7 planches; 8° *De la monarchie de la maison de Bourbon*, 1815, in-8°; 9° *Adresse aux Français et aux alliés, sur le retour de Louis XVIII, en* 1815.

MONTIGNY (François-Emmanuel Dehaies de), gouverneur des établissemens français au Bengale, naquit à Versailles, le 7 août 1743, et mourut à Paris, le 27 juin 1819. Il est peu d'hommes dont la vie soit remplie d'événemens plus propres à exciter l'intérêt et la curiosité. Capitaine en 1772, dans la légion de Lorraine, il fit la guerre en Corse, et fut l'un des commissaires employés aux reconnaissances des frontières des Alpes, de Flandre et d'Artois. En 1776, il passa au service de la marine, en qualité de major. Il partit de Paris, chargé de missions importantes, se rendit à Vienne, passa à Constantinople, de là en Egypte, et ensuite aux Indes, en traversant la mer Rouge. Pris par les pirates de Zafrevad, menacé par d'autres peuplades, il n'échappa à ces différens dangers qu'à force

d'adresse et de présence d'esprit, soit en parlant les diverses langues, soit en portant les costumes des pays qu'il parcourait : il fut même obligé de se garantir de quelques partis anglais, qui le poursuivirent à plusieurs reprises. Une fois arrivé à Goa, il lui fut facile alors de se rendre à Delhy et à Pounah : c'était le but de son voyage. Lorsqu'il eut terminé, près de ces deux cours, les missions dont il était chargé, il retourna à Goa, où il se rembarqua pour Lisbonne, et rentra en France par l'Espagne, en 1779. Dès 1778, Louis XVI l'avait nommé colonel et chevalier de Saint-Louis. Il le fit repartir pour l'Inde en 1781, avec de nouveaux pouvoirs et de nouvelles instructions pour la cour des Marattes. Pendant sept ans qu'il résida près la cour de Pounah, il y fut comblé d'honneurs et de distinctions, et reçut du grand-mogol le diplôme de nabab. Il fut chargé, en 1788, de missions pour le soubab du Décan, et nommé bientôt après gouverneur de Chandernagor. C'est dans ce nouveau poste qu'il donna surtout des preuves de zèle et de désintéressement : aucun de ses prédécesseurs n'avait rendu compte du produit de l'ôpium, il le fit connaître le premier au gouvernement français, qui en jouit encore aujourd'hui. Dans des momens difficiles où des ressources promptes étaient absolument nécessaires, il sut en trouver sous la seule garantie de son nom, et sauva ainsi plusieurs fois les établissemens français. Lorsque les principes de la révolution pénétrèrent dans les colonies, ne les ayant point approuvés, il fut mis en prison et embarqué. Lord Cornwallis, gouverneur de Calcutta, le fit délivrer et conduire dans cette ville. M. de Montigny revenant en France, fit naufrage sur la côte de l'est de l'Afrique, dans la baie de Saint-Sébastien. Il se rendit par terre au cap de Bonne-Espérance, où il trouva un vaisseau prêt à faire voile pour la Hollande. Enfin, il arriva à Paris en 1791. Il échappa aux orages de la révolution, et attendit des temps plus tranquilles pour reprendre de l'activité. Elevé, en 1800, au grade de général de brigade, Montigny repartit en 1803, pour aller reprendre le gouvernement de Chandernagor. Mais nos établissemens dans cette partie de l'Inde nous ayant été enlevés par l'effet de la guerre avec l'Angleterre, il fut forcé de se replier sur les îles de France et de Bourbon, où il resta jusqu'à la prise de ces colonies, en 1810, époque à laquelle il revint dans sa patrie. Il parut oublié jusqu'en 1817, où il obtint le grade de lieutenant-général. Ses blessures l'avaient considérablement affaibli ; il était privé de la vue et de l'usage de la main gauche, et ne survécut que deux ans à la récompense qu'il venait de recevoir de ses longs et importans services. Comme il avait perdu à plusieurs reprises ses livres, ses effets, ses cartes, etc., il n'a laissé que des fragmens manuscrits, au lieu d'une histoire complète qu'il se proposait de publier.

MONTILLA (DON MARIANO), colonel américain indépendant, est né à Caraccas, vers 1787, d'une famille riche et distinguée. Il com-

mença son éducation dans son pays et la termina en Espagne. Se destinant à l'état militaire, il entra dans les gardes-du-corps du roi; mais la mort de son père le détermina à retourner à Caraccas. Il s'y occupa de la culture de ses terres jusqu'au moment de la révolution, dont il se montra partisan. Il remplit d'abord une mission pour les Antilles, dont l'avait chargé le gouvernement de Venezuela, puis il passa à l'armée en qualité de colonel; mais lorsque les défaites du général Miranda eurent réduit à l'extrémité les affaires de la république, don Montilla se réfugia dans le nord de l'Amérique, et y attendit un moment plus favorable pour le succès de la liberté. Il n'eut pas plutôt appris le changement opéré par l'offensive que Bolivar avait reprise, qu'il abandonna sa retraite, et accourut à Caraccas pour combattre les troupes royales. Les vicissitudes de la guerre le forcèrent avec Bolivar à chercher un asile à Carthagène. Don Montilla obtint depuis le gouvernement militaire de cette place; il y était à peine installé qu'il fut assiégé par Morillo. Il y souffrit tous les maux qui accompagnent les sièges réguliers; la famine seule lui enleva 1,500 hommes. Les sentinelles mouraient à côté de leurs fusils, la détresse était à son comble, aucun espoir de secours ne restait aux assiégés; il fallait périr. Dans cette déplorable situation, et ne prenant conseil que de la nécessité, il résolut à tout prix de sauver les restes de son armée. Il avait de petites goëlettes; il s'y embarque au point du jour, rompt la ligne ennemie, composée de nombreux vaisseaux fournis d'artillerie de gros calibre, et, malgré le feu le plus épouvantable, il parvient, à force d'audace, à s'ouvrir un passage à travers l'escadre espagnole. Il n'avait vaincu que les premières difficultés; il fallait arriver à la Jamaïque, et les fatigues étaient presque insurmontables; il y débarqua enfin un petit nombre d'hommes, épuisés par la faim et par les souffrances de toute espèce. Ils parurent aux yeux des insulaires, des objets propres à exciter également l'admiration et la pitié. Le colonel Montilla devait, après cet événement, prendre part à la guerre; des querelles particulières le privèrent de cet avantage; mais un gouvernement légal s'étant formé depuis dans sa patrie, il a été tiré de son inactivité, et a continué de rendre de nouveaux services à son pays.

MONTILLA (DON THOMAS), général indépendant, gouverneur de la Guyane américaine, etc., frère du précédent, est né à Caraccas, vers 1791; il fit ses études à l'université de cette ville, où il obtint de grands succès. La révolution ayant ensuite éclaté dans sa patrie, on le vit en embrasser la cause avec chaleur et la servir avec autant de talent que de bravoure. Il fut constamment attaché à l'armée de Bolivar. Chargé par ce chef d'une mission à Santa-Fé, il se trouvait dans cette ville lorsque le général Morillo, après s'être emparé de Carthagène, se disposait avec ses troupes à pénétrer dans l'intérieur du pays. Don Montilla se voyant bloqué de toutes parts, ne trouva d'autre moyen d'é-

chapper que d'entreprendre un voyage que personne jusqu'à lui n'avait osé hasarder : il s'agissait de se rendre de Santa-Fé à la Guyane, située au-delà du Brésil. Le chemin à parcourir était de plus de deux mille lieues. Don Montilla se mit aussitôt en route malgré des obstacles innombrables. Ni les déserts remplis de bêtes féroces, ni des contrées où régnaient des fièvres contagieuses, et qui étaient habitées par des Indiens antropophages, ni des fleuves fréquentés par des animaux venimeux, qu'il fallait passer à la nage, ni le manque d'alimens, quand on ne rencontrait pas sur la route de fruits sauvages qu'on pût cueillir, ou de gibier qu'on pût atteindre, rien ne ralentit son ardeur ni celle de ses compagnons. L'amour de la patrie fit braver les périls les plus imminens et les fatigues les plus inouïes à ce chef intrépide, qui vit enfin le terme de son voyage avec un très-petit nombre de ses compatriotes; la plupart de ceux qui l'avaient suivi ayant péri en route, et d'autres, qui craignaient les difficultés d'une aussi longue course, s'étant rendus au chef royaliste, qui les avait fait mettre à mort. En arrivant près de Caraccas, il apprit que Bolivar venait d'y débarquer pour s'en emparer. Ils étaient liés dès leur tendre jeunesse de l'amitié la plus étroite, et rien ne peut exprimer leur joie en se revoyant après des événemens si divers. Don Montilla a été élevé depuis au grade de général, et il remplit actuellement la place de gouverneur de la Guyane. Son patriotisme lui a mérité la confiance de ses concitoyens, qui l'élurent représentant du congrès national qui s'est réuni en 1819.

MONTJOIE (Félix-Christophe-Galart de), ancien avocat et littérateur, naquit à Aix, département des Bouches-du-Rhône, d'une famille noble. Le *Journal de la librairie*, de 1816, indique une *Notice sur Montjoie*, d'après laquelle ses véritables noms seraient Charles-Félix-Louis-Ventre de la Touloubre. Reçu avocat dans sa ville natale, et fixé ensuite à Paris, Montjoie parut d'abord vouloir suivre exclusivement la carrière du barreau; mais la société de quelques gens de lettres et une plus grande intimité avec les Ro[illegible] et les Geoffroy, le déterminèrent à cultiver la littérature polémique. Il concourut, en 1790, à la rédaction de l'*Année littéraire*, et plus tard à la feuille politique, l'*Ami du roi*, dont la publication cessa d'avoir lieu après les événemens du 10 août 1792. Quelques écrits où il prit avec courage la défense de Louis XVI, le forcèrent à se cacher; mais après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il reparut et manifesta, dans des journaux et dans quelques brochures, des opinions qui le firent proscrire en 1797. Condamné à la déportation, il parvint à s'y soustraire et se retira en Suisse. A la suite de la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il revint à Paris. Cette fois il s'abstint de combattre les opinions du temps, et trouva la tranquillité en se livrant à la composition d'ouvrages et, dans les journaux, à la rédaction d'articles purement littéraires. Le gouvernement royal, après la seconde

restauration, le récompensa de ses anciens efforts en faveur de la cause monarchique. Il fut pensionné par le roi et nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine; il mourut le 4 avril 1816. Montjoie a publié les ouvrages suivans : 1° *Divertissement national*, composé pour célébrer la naissance du dauphin, 1781, in-8°; 2° *Lettre sur le magnétisme animal*, 1784, in-8°; 3° *Des principes de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. C'est une espèce d'histoire de l'ancien droit public français; l'auteur y montre des principes libéraux qu'il cessa bientôt de professer. 4° *L'Ami du roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité*, écrit dans lequel Montjoie prétend tracer la marche ou l'histoire de la révolution et de l'assemblée nationale, 1791, 2 part., in-4°. Ce travail est regardé comme le complément du Journal de l'abbé Royou. 5° *Réponse aux réflexions de M. Necker, sur le procès de Louis XIV*, 1792, in-8°; 6° *Avis à la convention, sur le procès de Louis XVI*, 1792, in-8°. Dans cet écrit, Montjoie s'efforce de démontrer que cette assemblée n'a pas le droit d'examiner les actes du gouvernement de ce prince; et qu'il ne peut pas en être responsable. 7° *Almanach des honnêtes gens*, Paris, 1792-1795, 2 vol. in-18; *Almanach des gens de bien*, Paris, 1795-1797, 3 vol., recueil de pièces et d'anecdotes politiques et littéraires. 8° *Histoire de la conjuration de Robespierre*, 1794, in-8°, ouvrage dont on a donné une traduction en anglais. 9° *Histoire de la Conjuration de d'Orléans*, 1796, 3 vol. in-8°. C'est de tous les ouvrages de l'auteur le plus inexact et le plus incomplet. 10° *Eloge historique de Louis XVI*, Neuchâtel, 1797, in-8°; 11° *Eloge historique de Marie-Antoinette, reine de France*, 1797, in-8°. Cette pièce, qui parut en 1814 sous le titre d'*Histoire de Marie-Antoinette* (2 vol. in-8°), eut les honneurs de la traduction en Angleterre et en Hollande. L'inexactitude des faits dans l'édition de 1814, donna lieu à une vive discussion entre l'auteur et M. Bertrand de Molleville. 12° *Histoire de la révolution de France, depuis la présentation au parlement de l'impôt territorial, jusqu'à la conversion des états-généraux en assemblée nationale*, 1797, 2 vol. in-8°; 13° *Histoire de quatre Espagnols*, 1801, 4 vol. in-12; réimprimée pour la troisième fois en 1805, 6 vol. in-12; 14° *Inès de Léon*, ou *Histoire d'un manuscrit trouvé sur le mont Pausilippe*, 1802, 5 vol. in-12 : ces deux romans sont médiocres pour le plan, la marche et le style. 15° *Eloge historique de Bochart de Saron*, 1800, in-8°; 16° *les Bourbons*, ou *Précis historique sur les aïeux du roi et sur sa majesté*, etc., 1815, in-8°, avec 20 portraits.

MONTJOIE-DE-VANFRAYE (N., COMTE DE), député aux états-généraux en 1789, par la noblesse des bailliages de Béfort et d'Huningue, se fit peu remarquer dans cette assemblée, et après la session il disparut entièrement de la scène politique. Les événemens postérieurs le déterminèrent à quitter sa patrie et à aller habiter la Suisse, où, en mars 1797, il fut signalé à l'ambassadeur du direc-

toire-exécutif de France, M. Barthelemy (aujourd'hui marquis et membre de la chambre des pairs), comme dirigeant chez des personnes influentes de la ville de Bâle, des réunions secrètes d'émigrés, et entretenant à Paris des correspondances avec les amis du gouvernement monarchique; l'envoyé français obtint des magistrats l'ordre qui éloignait M. Montjoie-de-Vanfraye du territoire helvétique. Depuis lors il a été entièrement perdu de vue.

MONTLINOT (Charles-Antoine-Leclerc de), ecclésiastique, médecin et libraire, naquit à Crépy, département de l'Oise, vers 1732. D'heureuses dispositions pour l'étude lui firent embrasser successivement l'état ecclésiastique et celui de médecin. Il était chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille lorsque, par suite de discussions littéraires à l'occasion de l'*Histoire de la ville de Lille*, dont il sera question plus bas, il fut en butte à des inimitiés qui le forcèrent non-seulement à quitter Lille, en 1765, mais encore à résigner son bénéfice. Il vint à Paris et se fit libraire. Les haines qui le poursuivaient ne lui permirent pas d'exercer longtemps en paix cette profession. Une lettre-de-cachet, délivrée sur la demande du commandant de la Flandre française, l'exila à Soissons. Là, il trouva dans l'intendant de la province un protecteur qui lui confia la direction du dépôt de mendicité de sa juridiction. Montlinot adopta avec franchise, mais sans exagération, les principes du nouvel ordre de choses. Son expérience et ses lumières en administration lui permirent de rendre d'importans services dans le poste que l'intendant de Soissons lui avait confié, et dans lequel plus tard il fut confirmé. Montlinot mourut à Paris en 1801. Les ouvrages qu'il a publiés ont paru pour la plupart sous le voile de l'anonyme; ce sont: 1° *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*, in-12, 1759: c'est une espèce de réponse à un ouvrage de ce dernier. Cet ouvrage, attribué à Diderot, et par suite de cette méprise inséré dans l'édition de ses *œuvres*, de 1773, fut publié de nouveau en 1760, sous le titre de *Justification de plusieurs articles de l'Encyclopédie*, ou *Préjugés légitimes*, etc. 2° *Etrennes aux bibliographes*, ou *Notice abrégée des livres les plus rares*, in-24, 1760; 3° *Esprit de Lamothe-Levayer*, in-12, 1763; 4° *Histoire de la ville de Lille depuis sa fondation jusqu'en 1434*, 1er vol., 1764. Cet ouvrage fut attaqué en 1765, avec tant de violence, par un moine nommé Wartel, prévôt de Hertzberghe, dans une brochure intitulée *Observations sur l'histoire de Lille*, que Montlinot n'osa point mettre au jour le 2me vol., déjà sous presse, et qu'il se vit dans la nécessité de résigner son canonicat. 5° *Discours qui a remporté le prix proposé en 1779, par la société d'agriculture de Soissons, sur les moyens de détruire la mendicité et d'occuper utilement les pauvres*, Lille, 1780; 6° *Etat actuel du dépôt de mendicité de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité*, in-4°, 1789. Cette seconde partie parut séparément, in-8°. Déjà l'auteur avait publié plusieurs *comp-*

tes rendus, qui avaient été très-favorablement accueillis par le gouvernement. Ils firent associer l'auteur aux travaux du comité de mendicité de l'assemblée constituante. 7° *Observations sur les enfans trouvés, dans la généralité de Soissons*, in-8°, 1790. On trouve dans cette brochure des idées fort judicieuses sur les causes de la progression toujours croissante des enfans abandonnés dans la généralité de Soissons, sur les moyens d'amélioration dans cette partie, et sur la législation des enfans naturels. 8° *Essai sur la transportation comme récompense et sur la déportation comme peine*, in-8°, 1797; 9° *Preface* de l'édition en 3 vol. in-8° de *Robinson Crusoé*; 10° il a travaillé avec MM. de Pommereul, Peuchet, etc., à la rédaction du journal politique intitulé : *la Clef du cabinet des souverains*.

MONTLIVAULT (Casimir Guyon, comte de), ancien chevalier de Malte, est né en 1770. Il n'avait quitté cette île que depuis peu de temps, lorsque l'armée française s'en empara lors de l'expédition d'Egypte. A cette époque, M. de Montlivault passa en Italie, et revint, par l'Allemagne et la Suisse, dans sa patrie, où le gouvernement consulaire l'avait autorisé à rentrer. Il devint secrétaire-général de l'impératrice Joséphine après le divorce de cette princesse, et fut, le 2 mai 1814, nommé préfet du département des Vosges, par *Monsieur*, lieutenant-général du royaume. M. de Montlivault était à son poste lorsqu'au mois de mars 1815, il apprit le retour de Napoléon et son entrée à Paris; alors ne croyant plus devoir remplir ses fonctions, il en remit l'exercice à un conseiller de préfecture. Après la seconde restauration, le roi le nomma préfet de l'Isère. Il reçut et traita magnifiquement dans le même temps le prince impérial et héréditaire d'Autriche, qui fit un séjour de 24 heures à Grenoble. Lorsque des troubles éclatèrent dans cette ville, pendant la nuit du 4 au 5 mai 1816, il approuva toutes les mesures prises par le général Donnadieu (*voy.* ce nom). L'accord unanime des autorités civiles et militaires ayant rétabli l'ordre dans cette malheureuse partie du département de l'Isère, et les habitans ayant pu reprendre leurs occupations habituelles, M. de Montlivault fut nommé conseiller-d'état en service extraordinaire, et, en 1817, préfet du Calvados. Il est chevalier de la légion-d'honneur et de Saint-Louis.

MONTLIVAULT (Jacques-Marie-Cécile Guyon, comte de), l'aîné des membres de cette famille, est né vers 1760, et entra fort jeune dans les chevau-légers de la maison du roi. Il quitta ce corps pour faire en qualité de volontaire, sous les ordres du bailli de Suffren, la guerre de l'indépendance américaine. Arrêté en 1793, le comte de Montlivault subit quelques mois de détention, et profita de sa mise en liberté pour aller se réunir aux Vendéens, qui le nommèrent président du comité royaliste du Blaisois. En 1814, il reçut du roi la décoration de la légion-d'honneur et celle de Saint-Louis, et fut après la seconde restauration nommé inspecteur des postes.

MONTLIVAULT (Eléonor-Jac-

QUES-FRANÇOIS-DE-SALES GUYON, CHEVALIER DE), né en 1765, frère du précédent, fut destiné au service de la marine, et fit la guerre d'Amérique, où il obtint le grade de lieutenant de vaissau. Ce fut au retour de la baie d'Hudson qu'il acheva ses caravanes, et devint chevalier de Malte. En 1789, le chevalier de Montlivault, ne partageant pas les principes de la révolution, émigra et vécut longtemps à Hambourg, où Rivarol, dont il devint l'ami, s'était retiré. Rentré en France, sous le gouvernement de Napoléon, il n'occupa point d'emploi. En 1814, le roi le nomma chevalier de Saint-Louis et capitaine de frégate.

MONTLIVAULT (JACQUES-PIERRE-MARIE GUYON, COMTE DE), membre de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né le 28 mai 1786, du comte J. M. de Montlivault, entra en 1804 à l'école militaire de Fontainebleau, et fut nommé en 1807 sous-lieutenant au 92ᵉ de ligne, et lieutenant dans la même année. Capitaine en 1809, il devint quelque temps après aide-de-camp du duc de Raguse, puis, en 1813, chef de bataillon au 4ᵉ de ligne. Il faisait partie, comme major provisoire, de la garnison de Magdebourg en 1814. De retour en France, M. de Montlivault fut d'abord nommé major en pied du régiment de Monsieur, infanterie. Destitué dans les *cent jours*, en 1815, il obtint après la seconde restauration le grade de lieutenant-colonel du 5ᵉ régiment d'infanterie de la garde royale, et reçut le brevet de colonel le 23 octobre 1816. Le plus jeune des frères Montlivault, le chevalier Henri, oncle de celui-ci, est membre de la légion-d'honneur et capitaine dans l'artillerie à cheval de la garde royale.

MONTLOSIER (FRANÇOIS-DOMINIQUE-REGNAULT, COMTE DE), né dans la ci-devant province d'Auvergne, fut nommé député aux états-généraux, en 1789, par la noblesse de Riom. Jusqu'à l'époque des événemens des 5 et 6 octobre, il ne se fit point remarquer; mais alors on le vit s'élever avec force contre ce qu'il appelait des insultes faites à l'assemblée, en la personne de quelques députés, que le peuple ne considérait pas comme les défenseurs de ses droits, et demanda des mesures à cet égard. Dévoué aux anciennes prérogatives de son ordre, il les soutint quelquefois de manière à indisposer plusieurs de ceux qui partageaient ses opinions, mais qui craignaient que l'excès de son zèle et la chaleur avec laquelle il s'exprimait ne devinssent plus nuisibles qu'utiles à la cause qu'il voulait servir. Dans d'autres occasions, il employait des argumens que les partisans de l'égalité n'auraient pas désavoués; il repoussa, lors de la discussion sur les principes constitutionnels, la dénomination de *citoyen actif*, par la raison qu'elle supposait des *citoyens passifs*. Il défendit, dans la séance du 18 mai, la mémoire de Henri IV, dont un de ses collègues avait rappelé les faiblesses, et dit qu'on ne pouvait parler de ces sortes de choses sans jeter de la défaveur sur la cause des rois. Dans la même séance, lors de la discussion sur le droit de paix et de guerre, il vota

pour que ce droit fût accordé au roi, et fit un grand éloge de la noblesse, après s'être plaint des persécutions qu'elle éprouvait. Il défendit de tout son pouvoir les priviléges et l'autorité de la couronne, dont les biens, selon lui, ne pouvaient être aliénés, même dans la circonstance où l'état éprouverait des besoins pressans. M. de Montlosier demanda que la plus grande liberté fût accordée à la famille royale, lorsqu'on discuta la question de résidence. Afin d'empêcher, dit-il, ceux qui avaient renversé le despotisme d'en recueillir les débris, il vota contre la réélection des députés constituans à la législature. Ses discours excitèrent souvent du désordre dans l'assemblée. Bien qu'il soutînt que les biens ecclésiastiques n'appartenaient point à la nation, il finit néanmoins par convenir qu'elle pouvait en disposer. Après la session, M. de Montlosier quitta la France, ne fut pas toujours d'accord en pays étranger avec ceux dont il partageait le sort, et de ce dissentiment d'opinions naquirent quelquefois des altercations assez vives. Il fut nommé, en 1794, conjointement avec le prince d'Aremberg et M. Pillène, l'un des commissaires chargés de faire prendre les armes contre la France aux habitans des Pays-Bas; il passa ensuite en Angleterre avec M. de Mercy, qui mourut pendant le cours de ses négociations. M. de Montlosier prit la rédaction du journal français intitulé : *le Courrier de Londres*, dont il devint propriétaire. En 1800, on le chargea d'une mission en France, dont l'objet était, dit-on, de proposer au premier consul Bonaparte une souveraineté en Italie, s'il voulait consentir au rétablissement de la famille des Bourbons. Malgré les passeports dont le négociateur était muni, il fut arrêté à Calais, conduit à Paris, et enfermé au Temple, dont il sortit après une détention de trente-six heures. En lui faisant obtenir sa liberté, le ministre de la police, Fouché, depuis duc d'Otrante, l'avertit que son arrestation n'avait eu lieu que par suite d'une méprise; cependant il lui défendit de remplir sa mission, et ne lui donna que dix jours pour retourner en Angleterre. Il eut toutefois pendant ce temps des conférences secrètes avec le ministre des affaires étrangères, qui lui fit connaître confidentiellement l'intention qu'avait le premier consul Bonaparte de rétablir l'ancienne église de France, de faire rentrer les émigrés, et de les remettre en possession de leurs biens non vendus. Ces confidences eurent pour objet sans doute de fournir quelques matériaux aux écrits de M. de Montlosier, qui jusqu'alors avait été bien éloigné de se montrer dans son journal favorable au chef de l'état; mais depuis il y parla souvent des bonnes intentions du premier consul, ce qui donna nécessairement au *Courrier de Londres* une autre physionomie, et indisposa le gouvernement anglais, au point de le porter à faire retirer la protection qu'il avait jusqu'alors accordée à l'auteur. En 1800, M. de Montlosier fut rappelé en France par les ministres de la police et des affaires étrangères. Il se rendit à Pa-

ris, où d'abord il continua le *Courrier de Londres*, que le gouvernement supprima trois mois après. M. de Montlosier obtint, à titre d'indemnité, une place qui l'attachait au ministère des affaires étrangères. Il fut chargé par Napoléon, devenu empereur, de composer un ouvrage sur l'ancienne monarchie, dans lequel seraient indiquées, d'une part, les causes qui avaient pu amener la révolution, et de l'autre, les tentatives employées pour la combattre, et la manière dont elle devait être terminée. Ce travail occupa M. Montlosier pendant quatre ans; il était en Suisse lorsqu'il envoya le manuscrit à l'empereur, qui, dit un biographe, ne se souvenait plus de l'avoir demandé, bien que cette assertion contraste singulièrement avec l'étonnante mémoire qu'on accordait généralement à Napoléon. L'ouvrage fut examiné par une commission; il fut jugé digne d'éloge, mais on décida qu'il ne serait pas imprimé. Cependant l'empereur fit donner l'ordre à M. de Montlosier de quitter immédiatement la Suisse, et de rentrer en France, où il l'autorisait à lui écrire directement sur les affaires politiques. Cette correspondance, qui ne cessa que vers la fin de 1812, dura quinze mois; alors M. de Montlosier demanda et obtint la permission de se rendre en Italie, afin de s'y livrer à des travaux sur l'histoire naturelle, qu'il avait précédemment abandonnée pour la politique. Il obtint même du gouvernement impérial tout ce qui pouvait favoriser ce voyage. De retour en France après la première restauration, en 1814, il y publia son ouvrage intitulé : *de la Monarchie française*, auquel il n'avait point fait de changemens, mais seulement ajouté une notice sur la chute de Napoléon et sur les causes qui l'avaient amenée. Cet ouvrage n'avait alors que trois volumes; l'auteur se proposait d'en publier un quatrième sous peu de temps, mais comme il ne put paraître que pendant les *cent jours*, en 1815, et qu'il contenait une censure assez sévère des opérations du gouvernement depuis la restauration, M. de Montlosier craignant qu'on ne le crût composé dans l'intérêt de Napoléon, le fit précéder d'une préface destinée à produire un effet contraire. Au mois de janvier 1816, il fut autorisé, par le président du conseil des ministres, à se retirer à Clermont-Ferrand. M. de Montlosier a publié les ouvrages suivans : 1° *Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne*, 1789, in-8°, 1802; 2° *Observations sur l'Adresse à l'ordre de la noblesse faite à M. le comte d'Entraigues*; 3° *Observations sur les assignats*, 1790, in-8°; 4° *Essai sur l'art de constituer les peuples, ou Examen des opérations constitutionnelles de l'assemblée nationale de France*, 1791, in-8°; 5° *Grand Discours que prononcèrent les commissaires de l'assemblée nationale au roi, en lui présentant la grande charte, et Réponse du roi aux commissaires ainsi qu'il est présumé*, 1791, in-8°; 6° *Opinion sur le nouveau serment demandé à l'armée*, 1791, in-8°; 7° *de la Nécessité d'une contre-révolution*, 1791, in-8°; 8° *des Moyens d'opérer une contre-révolution*, 1791, in-8°; 9° *Vues sommaires sur les*

moyens de paix pour la France, pour l'Europe, pour les émigrés, 1796, in-8°; 10° *Observations sur le projet du code civil*, 1801, in-12; 11° *de la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours*, 1814, 3 vol. in-8°; 12° *de la Monarchie française depuis le retour de la maison de Bourbon jusqu'au 1er avril 1815*, in-8°, 1815-1817; 13° *Quelques Vues sur l'objet de la guerre et sur les moyens de terminer la révolution*, 1815, in-8°; 14° *des Désordres actuels de la France, et des moyens d'y remédier*, 1815, in-8°; 15° *de la Monarchie française depuis la seconde restauration jusqu'à la fin de la session de 1816, avec un supplément sur la session actuelle*, Paris, 1818, in-8°. La prédilection de M. de Montlosier pour les institutions féodales se fait remarquer dans tous ses ouvrages.

MONTLUEL (N. Jussieu), conseiller en la cour des monnaies et membre de l'académie de Lyon, naquit dans cette ville vers 1727, et mourut en 1797 à Paris, où il était venu se fixer dans ses dernières années. On lui doit deux ouvrages, dont l'éloge se trouve dans le grand nombre de réimpressions qu'ils obtinrent. Ils sont destinés à servir de guide aux jeunes gens qui se livrent à l'étude du droit; ce sont : 1° *Instruction facile sur les conventions*; 2° *Reflexions sur les principes de la justice*.

MONTMIGNON (Jean-Baptiste), théologien et littérateur, est né à Luci, département de l'Aisne, en 1737. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses cours à l'université de Paris, fut nommé secrétaire de M. de Bourdeilles, évêque de Soissons, puis chanoine de la cathédrale, vice-gérant de l'officialité et archidiacre, enfin vicaire-général du diocèse en 1780. Les événemens de la première époque de la révolution obligèrent M. Montmignon, dès 1789, à quitter Soissons pour se rendre à Paris, où il travailla à la rédaction du *Journal ecclésiastique*, jusqu'à ce que, devenu, par la mort de l'abbé Dinouart, seul propriétaire de ce journal, il en céda l'entreprise à l'abbé Barruel. En 1793 il quitta la France, et n'y rentra que quelques mois avant le concordat, en 1801. Nommé, en 1811, chanoine de Paris, M. Montmignon devint vicaire-général du diocèse en 1815. Il a publié les ouvrages suivans : 1° *Système de prononciation figurée, applicable à toutes les langues, et exécutée sur les langues française et anglaise*, Paris, 1785, in-8°, avec figures; 2° *Lettre à l'éditeur des Œuvres de d'Aguesseau*, insérée dans le 8e volume; 3° *Du crime d'apostasie*, écrit relatif à la suppression des ordres monastiques; 4° *Vie du vénérable Labre*, traduit de l'italien; 5° *Réfutation du préservatif contre le fanatisme*, ou *les nouveaux Millenaires rappelés aux principes fondamentaux de la règle de foi catholique*, dernier ouvrage du P. Lambert; 6° *Choix de Lettres édifiantes*, contenant un grand nombre d'observations pour l'intelligence de l'histoire des missions; 7° *la Clef de toutes les langues*, ou *Moyen prompt et facile d'établir un lien de correspondance entre tous les peuples, et de simplifier extrêmement les méthodes d'enseignement pour l'étude des*

langues, 1811, in-8°; 8° *Règle suprême de vérité*. Cet ouvrage, que l'auteur destinait à servir d'introduction au précédent, fut imprimé, mais non publié.

MONTMORENCY (Anne-Charles-François, duc de), pair de France, chevalier de Saint-Louis, chef de l'ancienne famille dont le fondateur reçut le titre de premier baron chrétien, est né le 28 juillet 1768. M. de Montmorency entra de bonne heure dans la carrière militaire, et fit ses premières armes dans le régiment de Colonel-général-dragons. Dès l'aurore de la révolution, il quitta avec sa famille sa patrie, et fit la campagne des princes en 1791 et 1792. Il résida ensuite successivement à Hambourg et à Munster, où son père mourut en 1799. Le calme rétabli, il rentra en France, où il vécut dans la retraite, jusqu'à l'époque des événemens politiques de 1814. Il devint major-général de la garde nationale de Paris, le 8 janvier de cette année, et prêta serment, le 16, en cette qualité, dans les mains de l'empereur. Le roi le maintint dans ce poste, le nomma pair de France, le 4 juin 1814, et, le 27 du même mois, chevalier de Saint-Louis.

MONTMORENCY (Anne-Louis-Christian, prince de), frère du précédent, grand-d'Espagne de première classe, membre de la légion-d'honneur et de la chambre des députés, ex-inspecteur-général de la garde nationale du département de la Seine-Inférieure, est né le 26 mai 1769. Comme membre de la seconde chambre, où l'a nommé ce département, le prince de Montmorency a rarement pris la parole; mais il a voté avec la majorité, en 1815, et s'est placé dans les sessions suivantes à la première section du côté droit. Réélu à l'expiration de son mandat, par le haut-collége du département de la Seine-Inférieure, il a fait partie de la chambre jusqu'à son entière dissolution en 1824. Le prince de Montmorency était, en 1820, vice-président du comité d'administration de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis.

MONTMORENCY (le comte Anne-Joseph-Thibaut de), second frère du duc Anne-Charles-François de Montmorency, maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, est né le 15 mars 1773. Il émigra avec sa famille, servit dans les armées à la solde de l'Angleterre, et fut l'un des réfugiés de Calais avec MM. de Choiseul-Stainville et Charles de Damas (*voy.* ces noms). M. de Montmorency était rentré en France sous le gouvernement consulaire, et vivait dans la retraite lorsque les événemens politiques de 1814 lui fournirent l'occasion de déployer son zèle pour la cause royale. Il se donna un grand mouvement à cette époque, et devint aide-de-camp de M. le duc d'Orléans lors du retour de ce prince dans sa patrie. En récompense de ses services, le roi le nomma, en 1814, maréchal-de-camp et chevalier de Saint-Louis.

MONTMORENCY (le baron Anne-Louis-Raoul de), ancien chambellan de l'empereur Napoléon, officier de la légion-d'hon-

neur, aide-de-camp de M. le duc d'Orléans, fils du duc de Montmorency, est né à Soleure en 1790. Il vint de bonne heure en France, prit du service dans un régiment de hussards, et fut nommé aide-de-camp du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl. Successivement officier d'ordonnance de l'empereur, et chef d'escadron, il se vit forcé, à cause de la faiblesse de sa santé, de quitter le service militaire. L'empereur le nomma l'un de ses chambellans en 1813, mais il n'en remplit pas les fonctions. M. de Montmorency fut successivement nommé chevalier, puis officier de la légion-d'honneur, enfin, en 1815, chevalier de Saint-Louis. Il était en 1818 aide-de-camp de M. le duc d'Orléans.

MONTMORENCY (Mathieu-Jean-Félicité de Montmorency-Laval, duc de), membre de la chambre des pairs, ancien ministre des affaires étrangères, etc., cousin des précédens, est né à Paris, le 10 juillet 1766. C'est en Amérique, où il servit dans le régiment d'Auvergne, dont son père était colonel, qu'il puisa ces principes de liberté et d'indépendance dont il donna des preuves éclatantes à l'assemblée des états-généraux, en 1789. Il avait été nommé à cette assemblée par la noblesse du bailliage de Montfort-l'Amaury, dont il était grand-bailli d'épée. L'un des premiers de son ordre, il se réunit à ceux qu'on nommait alors les députés du tiers-état, vota constamment pendant toute la session avec la majorité, et prit une part active à toutes les mesures de réforme qui devaient reconstruire l'édifice politique sur de nouvelles bases; ce fut même sur sa proposition que fut adoptée l'abolition de la noblesse. La session terminée, il servit en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Luckner (*voyez* ce nom). Bientôt la république s'établit sur les débris de la constitution de 1790, et M. de Montmorency, pour éviter les dangers de la réaction, quitta sa patrie. Il se réfugia en Suisse, où, après avoir erré quelque temps, il trouva un asile et les secours les plus généreux dans la maison de Mme de Staël, à Coppet. Une tendre et inaltérable amitié s'établit entre cette femme célèbre et M. de Montmorency, malgré la différence de leurs doctrines politiques et religieuses. C'est pendant son séjour en Suisse qu'il apprit que son frère (*voy.* plus bas Montmorency-Laval) avait été frappé par un jugement du tribunal révolutionnaire, et qu'il avait péri sur l'échafaud le 17 juin 1794. Quelque temps après le 9 thermidor (1794), il revint à Paris. Le 26 décembre 1795, il fut arrêté, mais sa détention fut de courte durée; ayant été de nouveau inquiété à l'époque du 18 fructidor an 5 (1797), il se voua à la retraite, et même après la révolution du 18 brumaire an 8 (1799), qui promettait de rendre à la France le calme dont elle avait si peu joui depuis l'assemblée constituante, il ne voulut remplir que des fonctions de bienfaisance, et se trouva associé dans ces nobles occupations avec les hommes les plus distingués; entre autres le duc de La Rochefoucault (*voy.* Rochefoucault.) Le séjour à Paris de Mme de Staël, avec laquelle

il renouvela ses relations de reconnaissance et d'amitié, que le gouvernement impérial ne vit pas sans défiance, le fit d'abord surveiller, et ensuite exiler (1811). Il fut cependant autorisé à revenir à Paris : toutefois la police impériale ne le perdit pas de vue. Enfin les événemens politiques de 1814 firent naître un changement total dans ses principes, et il se rendit, au mois d'avril de cette année, auprès de *Monsieur*, lieutenant-général du royaume; il devint son aide-de-camp. Nommé chevalier d'honneur de *Madame*, duchesse d'Angoulême, au mois de mars 1815, il accompagna S. A. R. à Bordeaux et à Londres, d'où il se rendit à Gand, auprès du roi. De retour à Paris avec ce prince, il entra, le 17 août 1815, à la chambre des pairs. Depuis cette époque, M. de Montmorency n'a cessé de voter avec la majorité, et a parlé plusieurs fois sur des matières de finances, sur le clergé, sur les journaux, etc.; mais l'homme de l'époque actuelle n'est plus le publiciste de 1789. Il combat aujourd'hui les mêmes principes qu'il défendait alors avec conviction et éloquence. Appelé au ministère des affaires étrangères après la chute de MM. Siméon et Pasquier, et nommé président du conseil, il entra ouvertement dans le système adopté par le côté droit de la chambre des députés. Ce fut pendant l'une des séances de 1822 qu'il prononça cette fameuse rétractation de ses premières doctrines, qui excita des sentimens divers dans le public. Appelé au congrès de Vérone, il s'y trouva avec M. le vicomte de Châteaubriand. M. de Montmorency poussait à la guerre d'Espagne avec une chaleur que ne partageaient ni M. de Villèle, ni M. de Corbière, ses collègues; aussi il éclata quelques dissentimens à son retour, et M. le vicomte de Châteaubriand, qui s'était tenu prudemment en observation, reçut le portefeuille des affaires étrangères. On ne soupçonnait pas à l'auteur *des Martyrs* le talent requis pour se glisser aussi adroitement dans le fauteuil ministériel de son illustre ami. Il est juste d'ajouter que M. le vicomte de Châteaubriand mit dans cette occupation les formes d'une exquise politesse, et ne prit le portefeuille des mains de M. de Montmorency qu'en lui adressant les plus vives protestations d'amitié et de dévouement. Depuis cette époque, M. de Montmorency se livre à ses actes accoutumés de bienfaisance, et médite, dit-on, quelquefois à Montrouge sur la sincérité des amitiés de cour, et sur l'instabilité des grandeurs humaines.

MONTMORENCY (MADAME M. L. L. DE), de la famille des précédens, naquit vers 1723; elle avait pris le voile dès sa jeunesse, et était supérieure de l'abbaye de Montmartre, lorsque la révolution éclata. Les couvens et tous les autres ordres religieux ayant été supprimés, elle vivait dans la plus profonde retraite; mais sous le règne de la terreur son obscurité et son grand âge ne purent la soustraire à sa malheureuse destinée. D'abord arrêtée et mise en détention à Saint-Lazare, elle en fut bientôt extraite pour être li-

vrée au tribunal révolutionnaire, qui la condamna à mort sur l'accusation bannale de conspiration. Une conspiratrice septuagénaire! Sa mort précéda de trois jours la révolution du 9 thermidor an 2: M[me] de Montmorency fut exécutée le 24 juillet 1794.

MONTMORENCY-LAVAL (DE), frère du duc Mathieu de Montmorency, était à peine âgé de 24 ans lorsqu'il fut arrêté et enfermé dans la prison de la Bourbe, comme complice de l'Admiral (*voy.* ADMIRAL), dont le nom et la personne lui étaient absolument inconnus. Il parut avec lui au tribunal révolutionnaire, et fut atteint par le même arrêt de mort. Il périt sur l'échafaud le 17 juin 1794, revêtu d'une chemise rouge. Ce jeune infortuné s'était livré dans sa prison à la culture des lettres. On trouve deux de ses pièces de poésie dans le recueil intitulé : *Tableau des prisons sous Robespierre* : elles annonçaient un talent agréable.

MONTMORENCY-LUXEMBOURG (ANNE-CHARLES-SIGISMOND, DUC DE), père du duc de Luxembourg (*voy.* LUXEMBOURG), l'un des quatre capitaines des gardes-du-corps du roi. Le duc de Montmorency-Luxembourg, pair de France et premier baron chrétien, membre de l'assemblée des notables en 1787, ainsi que le prince Anne-Louis-Alexandre de Montmorency-Robec et le duc Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, fut nommé député, par la noblesse du Poitou, aux états-généraux, en 1789. Lors des assemblées de cet ordre, pour délibérer s'il se réunirait au tiers-état, il fut nommé président. Le 26 juin, il obtint du roi une audience, dans laquelle il exposa à S. M. que la noblesse se refusait à toute réunion, moins encore dans son propre intérêt que dans celui de la couronne. Le monarque témoignant sa surprise de ce dernier motif, on rapporte que le duc lui adressa ce discours : « La noblesse, forte de sa con»sidération, de ses immenses »richesses et des talens de plu»sieurs de ses membres, est sû»re de jouer un rôle dans l'as»semblée nationale, où elle sera »reçue avec transport. Mais quel»les suites cette réunion peut a»voir pour le trône! L'opinion »publique et les droits de la na»tion décernent à ses représen»tans une telle puissance, que »l'autorité royale elle-même de»meure comme nulle en sa pré»sence. Ce pouvoir sans bornes »existe dans les états-généraux; »mais leur division en plusieurs »chambres enchaîne leur action »et conserve la vôtre. Réunis en »une seule, ils ne connaissent »plus de maître : divisés en trois, »ils sont vos sujets. Le déficit des »finances, l'insubordination de »l'armée, abattent votre conseil; »mais, sire, il vous reste encore »votre fidèle noblesse. Elle a le »choix de partager avec ses co»députés le pouvoir suprême ou »de mourir pour défendre votre »prérogative; son choix ne sera »pas douteux : elle mourra, mais »en mourant, elle frappera de »nullité les opérations d'une as»semblée incomplète, puisqu'un »tiers de ses membres aura été

»livré à la fureur du peuple ou au »fer des assassins. » Le roi ordonna néanmoins la réunion, en disant avec fermeté au duc : « Réunissez-vous, je le veux. » La noblesse, malgré la volonté royale, persistait dans son opposition. Une lettre de M. le comte d'Artois lui annonçant que cette hésitation prolongée mettrait en danger les jours de sa majesté, M. de Montmorency se détermina enfin à se présenter à la chambre des communes, à laquelle il déclara « que l'amour de la paix »et le désir de déférer aux intentions du roi amenaient la noblesse au sein de l'assemblée. » Il donna le 20 août de la même année sa démission, et se retira immédiatement en Portugal, où sa fille épousa un des infans.

MONTMORENCY-MORRÈS (Hervé de), adjudant-commandant, avec le rang de colonel au service de France, membre de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis, naquit le 8 mars 1767, à Rathlin en Irlande. Son père, Mathieu de Montmorency, baron de Montmarisco, ayant le premier prouvé judiciairement sa descendance directe de Geoffroi, second fils d'Hervey de Montmorency, grand-sommelier de France (lequel Geoffroi vint en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant, et fut attaché à sa belle-fille la reine Mathilde, femme de Henri Ier), a été autorisé, en 1815, par le roi d'Angleterre, à reprendre son ancien nom de famille. La branche protestante de la même maison, établie depuis six siècles en Irlande, et représentée aujourd'hui par lord vicomte de Montmorency-Francfort, pair d'Irlande, a obtenu le même droit. Le jeune Hervé entra, à l'âge de 15 ans, au service de l'empereur d'Autriche Joseph II. Employé d'abord dans le régiment de Vierset, il passa ensuite dans celui du feld-maréchal Lacy, et fit avec lui toutes les campagnes contre les Turcs. Il se distingua particulièrement au siége et à l'assaut de Belgrade. Etant passé au corps d'armée, commandé par le prince de Hohenlohe, il fit d'abord partie de l'état-major du lieutenant-général comte Edouard d'Alton, et commanda ensuite une compagnie de tirailleurs, pendant le siège de Thionville. En 1793, il se rendit sur le Rhin, à l'armée du feld-maréchal Wurmser, y servit avec distinction dans les grenadiers, et fut depuis attaché, en qualité d'aide-de-camp, au général prince Charles de Furstemberg. Après les sanglantes campagnes de 1793 et 1794, il donna sa démission du service d'Autriche, et retourna dans sa patrie avec la jeune baronne Louise de Helmstadt, qu'il venait d'épouser à Heidelberg. M. de Montmorency trouva l'Irlande en proie à de violentes dissentions civiles. Deux factions se poursuivaient avec acharnement, et déchiraient tour-à-tour le sein de leur patrie. L'intolérance, le fanatisme et la haine, sentimens habituels des sectes déjà dominantes, ou qui aspirent à le devenir, animaient surtout la faction dite des *Orangistes*, toute composée de protestans fougueux. Les catholiques d'Irlande, anciennement dépouillés de la plus grande partie de leurs biens, op-

primés et persécutés depuis plus d'un siècle, se réunirent à leur tour et formèrent le parti des *Defenders* (défenseurs). On eut bientôt à se reprocher, de part et d'autre, d'odieux excès et d'atroces vengeances. M. de Montmorency, qui habitait Knockalton, et qui voyait la province d'Ulster menacée de toutes les horreurs d'une guerre civile, présenta à cette époque un mémoire au comte de Camden, vice-roi d'Irlande, dans lequel il lui proposait les mesures les plus sages et les plus propres à prévenir une révolte générale. Il insistait surtout sur la prompte réunion d'un corps de troupes, que le gouvernement ferait agir contre les perturbateurs du repos public, quels qu'ils fussent, et sans distinction de parti ou de religion. Le vice-roi lui fit répondre par le sous-secrétaire, M. E. Cooke, que son mémoire avait été lu et médité ; que le plan n'était pas, en tous points, exécutable pour le moment, mais qu'il fournissait une preuve non équivoque du zèle et de la loyauté de M. de Montmorency, et qu'on ne doutait nullement qu'il ne s'empressât de coopérer aux mesures que le gouvernement prendrait, etc. Il donna en effet plusieurs preuves de son dévouement à l'autorité royale, et, en 1796, lorsqu'une expédition française, commandée par le général Hoche, parut sur les côtes méridionales de l'Irlande, il se présenta comme volontaire, et accepta la commission d'aide-de-camp près du général anglais Ralph Dundas, son ami. Les vaisseaux de la flotte française furent en partie dispersés par la tempête; le petit corps de troupes qui avait pu débarquer, sous les ordres du brave général Humbert (*voyez* ce nom), fut cerné de toutes parts, et, après des prodiges de valeur, fut enfin forcé de se rendre. Mais à peine l'ennemi du dehors avait-il cessé d'être redoutable, que les troubles intérieurs éclatèrent avec une nouvelle fureur. Le comté de Tipperary en fut d'abord le plus violemment agité. Le gouvernement, au lieu de suivre les avis qui lui avaient été donnés, et de sévir avec rigueur, mais avec impartialité, contre tous les factieux, protégeait évidemment le parti des *Orangistes*. Les deux régimens de Tyrone et de Downshire, composés en entier d'hommes dévoués à ce parti, furent envoyés par le vice-roi dans le comté de Tipperary, et le mirent à feu et à sang. Les violences commises envers les catholiques furent enfin portées à un tel excès, qu'elles indignèrent tous les hommes de bien. Aux anciens *Defenders* se réunirent bientôt des Irlandais de toutes les classes et de toutes les opinions. Alors se forma cette association armée, qui devint redoutable sous le nom d'*Irlandais-unis*, et à laquelle non-seulement des catholiques, mais des calvinistes, des quakers, des pairs du royaume, des membres des communes, des bourgeois des villes et des habitans des campagnes prirent la part la plus active. On s'engagea, sous la foi du serment, à résister par la force des armes à une oppression qu'on déclarait intolérable. On attaqua même, avec le courage du désespoir, les troupes réglées que les *Orangistes* eurent bientôt

pour auxiliaires. Le gouvernement déclara à son tour ses adversaires rebelles, arma ses partisans, fit marcher des corps nombreux, et la guerre intestine la plus cruelle ensanglanta la malheureuse Irlande. Les insurgés-unis, organisés militairement, avaient choisi pour leur généralissime le jeune lord Edouard Fitz-Gérald (*voy.* ce nom au *Supplément* du vol. XIII), de la famille des ducs de Leinster, et un des hommes les plus estimés dans l'île entière, où, malgré sa fin tragique, le peuple ne prononce encore son nom qu'avec une vénération profonde. Pour seconder ce chef, on avait en outre eu recours, dans chaque comté, à un ancien militaire retiré dans ses foyers, qu'on nomma général. Dans le comté de Tipperary, M. Hervé de Montmorency fut porté tout d'une voix à ce poste dangereux. Après une suite rapide de faibles succès et d'éclatans revers, l'insurrection eut l'issue funeste qu'il aurait été facile de lui prédire. Les soldats du gouvernement britannique triomphèrent, et le parlement d'Irlande sévit par un acte judiciaire, *The rebel fugitive bill*, contre les chefs dispersés. M. de Montmorency s'était réfugié en pays neutre, et crut trouver un asile dans la ville dite libre de Hambourg. Mais le sénat de cette petite république, obéissant à une réquisition du résident anglais, M. James Crawfurd, le fit arrêter le 23 novembre 1799, ainsi que le général Napper-Tandy, le chef d'escadron Blackwell, et le capitaine Corbett, tous trois officiers au service de France, mais nés en Irlande. Malgré les protestations en forme présentées au sénat par les ministres de France, d'Espagne et de Hollande, qui réclamèrent en vain contre une violation aussi manifeste de la neutralité et du droit des gens, les quatre prisonniers, après une captivité de onze mois dans les prisons de Hambourg, furent livrés à l'agent britannique, et transportés, sur une frégate, d'abord en Angleterre et ensuite en Irlande, pour être jugés à Dublin, comme criminels d'état. Cette extradition fit une sensation extraordinaire dans le public. La conduite du sénat de Hambourg fut généralement blâmée, même en Angleterre. Les trois ministres cités ci-dessus quittèrent sur-le-champ la ville, et se retirèrent à Altona. M. Pitt délibéra, dit-on, pendant plusieurs jours, sur le parti le plus convenable à prendre, et fut sur le point de céder à la clameur publique, et de renvoyer les prisonniers sur le continent pour y être remis en liberté. Le gouvernement français déclara hautement qu'il tirerait vengeance de l'outrage fait à des officiers au service de France, et le sénat de Hambourg, effrayé, se hâta d'envoyer deux de ses membres à Paris, avec une lettre très-soumise, dans laquelle, tout en avouant sa faute, il en rejetait le blâme sur le gouvernement anglais, dont les menaces avaient intimidé les bourguemestres et les sénateurs. Ceux-ci cherchaient, par les expressions les plus adulatrices, à captiver la bienveillance du premier consul. Sa réponse, devenue célèbre dans les fastes de la diplomatie, fut conçue en ces termes : « Nous a-

» vons reçu votre lettre, messieurs; » elle ne vous excuse pas. Le cou- » rage et les vertus conservent les » états, la lâcheté et les vices les » ruinent. — Vous avez violé les » lois de l'hospitalité: cela ne serait » pas arrivé parmi les hordes les » plus barbares du désert. Vos con- » citoyens vous le reprocheront à » jamais. — Les infortunés que » vous avez livrés meurent illus- » tres, mais leur sang fera plus de » mal à leurs persécuteurs que » n'aurait pu faire une armée. » La cour du banc du roi, à Dublin, prononça son arrêt le 18 mai 1800. Napper-Tandy fut condamné à mort, et exécuté. M. de Montmorency fut renvoyé de l'accusation, vu qu'il avait été arrêté en pays étranger, par ordre de S. M. britannique, 7 jours avant celui qui avait été fixé par l'acte du parlement, comme terme de rigueur assigné aux fugitifs pour se constituer prisonniers, et vu que l'arrestation l'avait mis dans l'impossibilité d'obtempérer audit acte, etc. Mais quoique acquitté par cet arrêt, remarquable sous tous les rapports, il ne fut remis en liberté qu'après la paix d'Amiens, et à la sollicitation du premier consul. Sorti du château fort de Kilmainham, le 10 décembre 1801, après une captivité de plus de trois années, son premier soin fut de se rendre à Paris, pour témoigner sa reconnaissance au gouvernement qui l'avait si efficacement protégé. Après avoir satisfait à ce sentiment de gratitude, il retourna à Dublin, où il épousa, en secondes noces, lady Esmond, veuve de son cousin-germain; sa première femme, personne d'un mérite distingué, était morte le jour même où son mari fut arrêté à Hambourg. En 1806, M. de Montmorency, en sa qualité de franc-tenancier du comté de Wexford, fut nommé l'un des députés catholiques dans ce comté, chargé de se rendre auprès du duc de Bedford, lors de l'avènement de ce dernier à la vice-royauté d'Irlande. Il fit, quelques années après, un nouveau voyage en France, où l'appelaient des affaires personnelles, entièrement étrangères à la politique. Encouragé par l'accueil distingué qu'il reçut de Napoléon, et par les offres du duc de Feltre, ministre de la guerre (*voy.* CLARKE), qui était aussi Irlandais d'origine, il résolut de rentrer dans la carrière militaire, et de s'attacher au service de France. Nommé adjudant-commandant, avec le grade de colonel, et membre de la légion-d'honneur, par décret impérial daté de Dresde le 19 mai 1812, il rejoignit l'armée, et fit les dernières campagnes sous les ordres du maréchal Augereau. Il a été nommé, par le roi, chevalier de Saint-Louis en 1817. M. de Montmorency s'est depuis livré à des occupations littéraires; il est membre correspondant de la société des Antiquaires de Londres. Depuis long-temps occupé de recherches scientifiques, il a publié plusieurs ouvrages. On lui doit : 1° *Nomenclatura Hibernica*, Dublin, 1810; 2° *Réflexions sur le veto;* 3° *Recherches historiques et critiques sur l'origine et l'objet primaire des tours-colonnes de l'Irlande*, in-8°, avec planches, Sherwood, Londres, 1821; 4°

Mémoires généalogiques sur la famille de Montmorency, 1 vol. grand in-4°, avec planches. Il travaille encore à une nouvelle édition, corrigée et augmentée, du *Monasticum Hibernicum*, de M. Archdall, pour servir de pendant au *Monasticum Anglicanum*, de M. Dugdale, et à un *Dictionnaire topographique de l'Irlande*. Il est l'un des collaborateurs de M. Brewer pour l'ouvrage qui s'imprime actuellement à Londres, intitulé : *The Beauties of Ireland*, etc.

MONTMORIN SAINT-HEREM (LE COMTE LOUIS-VICTOIRE-LUX DE), fils du marquis du même nom, lieutenant-général, gouverneur de Fontainebleau, gouvernement auquel le comte de Montmorin fut lui-même appelé, naquit en 1762, et fut tenu sur les fonts baptismaux par Louis XV, en personne, honneur qu'il ne partagea avec aucun autre sujet de ce prince. Destiné dès sa naissance à la profession des armes, le comte de Montmorin parvint rapidement au grade de colonel du régiment de Flandre. A l'époque de la révolution, il resta attaché à la cause de la monarchie, et s'efforça long-temps avec succès de maintenir dans les mêmes dispositions le régiment qu'il commandait. On rapporte que dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, les drapeaux du régiment, dont les principes étaient équivoques, ayant été enlevés et déposés à l'Hôtel-de-Ville, il se mit à la tête de deux compagnies, et alla les reprendre. Plusieurs dénonciations lui faisant craindre pour sa liberté, il émigra, mais il se hâta de revenir à Paris, et demanda à Louis XVI la permission de rester près de sa personne. Le roi lui fit donner un logement au château des Tuileries. Le comte de Montmorin fut l'une des victimes des massacres du 2 septembre 1792.

MOMTMORIN SAINT-HEREM (LE COMTE ARMAND-MARC DE), ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, appartient à la branche cadette de la famille du précédent; il commença sa carrière politique par être ambassadeur près du roi d'Espagne, et reçut de ce prince l'ordre de la Toison-d'Or. De retour en France, il obtint le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, et fut nommé commandant en Bretagne. Membre de l'assemblée des notables en 1787, il devint peu de temps après ministre des affaires étrangères, et il avait encore ce portefeuille lors de la convocation des états-généraux en 1789. Homme faible et facile à diriger, il ne sut point se prononcer avec énergie pour ou contre les événemens qui signalèrent bientôt cette époque mémorable, et on le vit agir alternativement tantôt de concert avec le parti de la cour, tantôt en faveur des nouveaux principes. Son refus d'adhésion à la déclaration du 23 juin le fit renvoyer le 12 juillet; mais il fut rappelé après la révolution du 14 de ce mois. Il se fit affilier à la société des amis de la constition, qui, plus tard, prit le nom de société des Jacobins. Ses tergiversations continuelles amenèrent, au mois de juin 1791, son exclusion de la société « comme » un traître vendu aux puissances » étrangères; » néanmoins il mit as-

sez d'adresse dans sa conduite pour être chargé, par *interim*, du ministère de l'intérieur. Le roi ayant fait prendre des passeports sous des noms supposés, et s'en étant servi pour se rendre à Varennes, M. de Montmorin fut mandé à la barre de l'assemblée constituante, où les explications qu'il donna firent juger qu'il avait réellement ignoré le but du voyage, et les véritables noms de ceux qui devaient faire usage des passeports; il reprit ses fonctions ministérielles. Sous l'assemblée législative (qui succéda, en 1791, à l'assemblée constituante), il fit connaître aux puissances étrangères l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI, et donna connaissance des réponses que les souverains étrangers avaient officiellement faites à cette notification. Dans ces circonstances, la conduite des ministres parut tellement équivoque, que l'assemblée les manda collectivement à sa barre. M. de Montmorin montra dans cette circonstance beaucoup de noblesse, et une fermeté qui ne lui était pas habituelle. Il sortit du ministère à la fin de novembre 1791, et offrit ensuite sa démission; il forma avec MM. Malhouet, Bertrand de Molleville et quelques autres personnes, un conseil mixte, qui fut dénoncé dans le journal de Carra, sous le nom de *comité autrichien*. M. de Montmorin cita le journaliste devant le juge-de-paix, comme calomniateur : cette plainte n'eut pas de suites. Immédiatement après les événemens du 10 août 1792, il se réfugia chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine, où il fut découvert le 21 du même mois. Conduit devant l'assemblée législative, il répondit avec autant de fermeté que de présence d'esprit à toutes les questions qui lui furent adressées; mais l'assemblée ne fut pas entièrement convaincue de son innocence. Conduit en prison, il fut, peu de temps après, livré au tribunal révolutionnaire et condamné à mort. Nous terminerons cette notice par le portrait que M. Ferrand, aujourd'hui ministre-d'état et pair de France, fait de Montmorin dans sa *Théorie des révolutions*. « C'était un ministre faible, » mais pur et honnête; il aimait le » roi, et en était aimé comme un » véritable ami; cette amitié fut » même un malheur. Trompé par » Necker (nous ne faisons que ci- » ter), qui avait pris un grand as- » cendant sur lui, il était son sou- » tien auprès du roi : par lui, il fut, » sans le savoir, un des grands véhi- » cules de la révolution, et perdit » le monarque et la monarchie, pour » lesquels il aurait donné sa vie. »

MONTOLIEU (Isabelle, baronne de), est née à Lausanne, sur les bords du lac Léman. Le tableau pittoresque des montagnes de la Suisse électrisa sa jeune imagination, que secondait un goût plein de délicatesse. Les romans et les nouvelles de Mme de Montolieu se font généralement remarquer par une diction facile et des situations dramatiques; ses principaux ouvrages, pour la plupart traduits ou imités de l'allemand ou de l'anglais, sont : 1° *Caroline de Lichtefield*, 1re édit. 2 vol. in-12, 1781, 3e édit., en 3 vol., 1815; 2° *le Mari sentimen-*

tal, ou *le Mariage comme il y en a quelques-uns*, 1785, 1 vol. in-18; 3° *Tableau de famille*, 1801, 2 vol. in-8°, 2e édition, 2 vol. in-12, 1803; 4° *Nouveau Tableau de famille*, ou *Vie d'un pauvre ministre dans un village allemand*, 1802, 5 vol. in-12, 2e édition, 1804; 5° *le Village de Lobenstein*, ou *le Nouvel Enfant trouvé*; 6° *Théodora*, 1802, 5 vol. in-12; 7° *la Rencontre au Garigliano*, ou *les Quatre Femmes*; 8° *Amour et Coquetterie*, ou *l'Enfant d'adoption*, 1803, 3 vol. in-12; 9° *Recueil de contes*, 1804, 3 vol. in-12; 10° *Aristomène*, 1804, 3 vol. in-12; 11° *Marie Menzickoff et Fedor Dolgorouki*, histoire russe, sous la forme épistolaire, 1804, 2 vol. in-12; 12° *Corisandre de Beauvilliers*, anecdote française du 16e siècle, traduite d'un roman anglais de Charlotte Smith, 1806, 2 vol. in-12. 13° L'union malheureuse du czarowitz Alexis, fils de Pierre-le-Grand, avec Charlotte de Brunswik-Wolfembuttel, a fourni à Mme de Montolieu le sujet d'un roman intéressant, sous le titre de *la Princesse de Wolfembuttel*, 1807, 2 vol. in-12. 14° *Saint-Clair des Iles*, ou *les Exilés à l'île de Barca*, traduction de mistriss Helme, 1808, 4 vol. in-12; il en parut une nouvelle édition dans le même format l'année suivante. 15° *Emmerich*, 1810, 6 vol. in-12; 16° *le Nécromancien ou le Prince à Venise*, ou *Mémoires du comte d'O...*, traduit de l'allemand de Schiller, 1811, 2 vol. in-12; 17° *Agathocles*, ou *Lettres écrites de Rome et de la Grèce au commencement du 4e siècle*, 4 vol. in-12, 1re édit. en 1812, 2e et 3e édit., 1813; 18° *Douze Nouvelles*, 4 vol.; 19° *Falkenberg, ou l'Oncle*, 2 vol. in-12; 20° *le Comte de Waldheim, et son intendant Wildam*, 4 vol. in-12; 21° *Suite des Nouvelles*, 3 vol.; 22° *le Chalet des Hautes-Alpes*; 23° *le Robinson suisse, ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfans*, 2 vol. in-12; 24° *la Ferme aux Abeilles, ou les Fleurs-de-lys*, 1814, 2 vol.; 25° *Charles et Hélène de Moldorf, ou Huit Ans de trop*; 26° *Dix Nouvelles*, 1815, 3 vol.; 27° *Raison et Sensibilité, ou les deux Manières d'aimer*, même année, 4 vol. in-12; 28° *les Châteaux suisses*, recueil de chroniques anciennes, 1816, 3 vol., nouvelle édit., 1817, 4 vol. in-8°; 29° *Ludovico, ou le Fils d'un homme de génie*, 1816, 2 vol. in-12; 30° *Histoire du comte Rodrigo*, 1817, in-18; 31° *Exaltation et Piété*, 1818, 1 vol. in-12.

MONTPENSIER (*voy.* ORLÉANS).

MONTPELLIER (N.), député au conseil des cinq-cents, par le département de l'Aude en 1799, fit, dans la séance du 17 juillet de la même année, un rapport sur les dénonciations portées contre l'ex-ministre Schérer et contre les membres remplacés du directoire-exécutif: il les accusa, dans ce rapport, d'avoir dilapidé et vendu à vil prix le matériel des arsenaux de la république; d'avoir sacrifié à la peur que leur inspirait le général en chef Bonaparte, l'élite de l'armée, celle de nos savans et de nos artistes, en imaginant l'expédition d'Égypte, qui pouvait être regardée comme une déportation honorable et dé-

guisée, plutôt que comme une conquête réelle; d'avoir renversé par la force la constitution de la république cisalpine; enfin, d'avoir soustrait à un juste châtiment les agens du pouvoir, dénoncés par le corps-législatif. Il parla dans la séance du 25 contre la dénomination d'*anarchistes*, qui sentait, disait-il, les réactions. Ce député, qui voyait une *déportation* dans l'expédition d'Égypte, si glorieuse pour la France et si chère au monde savant, fut exclu de l'assemblée par suite de la révolution du 18 brumaire an 8 (29 novembre 1799), et est rentré depuis dans l'obscurité.

MONTPETIT (A. V. de), peintre et mécanicien, naquit à Mâcon, le 13 décembre 1713, et mourut à Paris, le 30 avril 1800. Il fit de très-bonnes études au collége de Dijon et à Lyon, et s'adonna d'abord à la jurisprudence, qu'il quitta bientôt pour la mécanique et les beaux-arts. Le désir de perfectionner ses études l'ayant attiré à Paris, il y apporta, en 1753, une pendule où la révolution annuelle était marquée à la seconde, et plusieurs autres machines chronométriques de son invention. Il présenta à l'académie des sciences une série de machines propres à fabriquer les fusées, dentures, et généralement toutes les pièces d'horlogerie. Des événemens imprévus dérangèrent sa fortune, et le forcèrent, en 1763, à se livrer presque exclusivement à la peinture : il fit, d'après l'ordre de Louis XV, quarante et quelques portraits de ce monarque, d'après un procédé pour fixer la peinture sous verre, procédé qu'il avait soumis à l'académie. Ce nouveau genre de travail ne l'empêcha pas de s'occuper de quelques objets d'utilité publique; il imagina un blanc de zinc beaucoup moins dangereux dans son usage que le blanc de plomb, et dont la découverte fut accueillie avec éloge; publia, en 1770, un mémoire sur les poêles hydrauliques, et démontra le premier l'utilité de l'eau mise en évaporation sur les poêles; présenta au roi, en 1783, le projet et la description d'un pont de fer d'une seule arche de 400 pieds d'ouverture, sans poussées, et remit un mémoire sur cet objet au comité d'instruction publique dix ans après. Alors, le bureau de consultation rendit justice au mérite de ce savant, en lui accordant la grande gratification de 8,000 francs. Montpetit a laissé, comme peintre, des copies de cabinets entiers, un grand nombre de portraits; un mémoire curieux sur le genre *éludorique*, inventé par lui en 1759, et où il employait l'huile sous l'eau; un petit mémoire sur les moyens de faire passer les portraits à l'huile intacts à la postérité; enfin, il a donné au *Dictionnaire des beaux-arts* de Joubert, plusieurs *Mémoires* intéressans.

MONTREVEL (le comte de), maréchal-de-camp, député aux états-généraux, était chef de l'une des plus riches familles du Mâconais. En 1789, la noblesse de sa province l'élut à cette assemblée, où il abjura, comme il l'avait fait précédemment à Mâcon, la cause des priviléges. Du parti de la minorité de son ordre, il se réunit avec elle au tiers-état,

et soutint avec énergie les principes qu'il avait adoptés. Cet excellent citoyen ne put échapper à ces hommes funestes qui ne semblent embrasser une cause que pour la souiller par leurs excès. Montrevel, arrêté à Paris, sur la dénonciation du comité révolutionnaire de Bourg, fut enfermé au Luxembourg, et livré au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 8 juillet 1794.

MONTRICHARD (Joseph-Élie-Désiré), lieutenant-général, issu d'une famille honorable du département de l'Ain, est né le 24 janvier 1760; il entra de très-bonne heure au service. Officier d'artillerie en 1789, il fit, en qualité de général de brigade, les premières campagnes de la révolution aux armées de la Moselle et du Rhin, et, chef d'état-major de l'armée de Mayence, en 1797, il passa à l'armée d'Italie avec le grade de général de division, le 5 février 1799. Peu de jours avant que le général Schérer n'en prit le commandement en chef, il commandait la place de Bologne. Schérer ayant été défait à Magnagno, le 5 avril (1799), le général Montrichard fut chargé de prévenir les suites de cette défaite, en couvrant la Ligurie et la Toscane, mission dont il s'acquitta avec un plein succès; il battit les impériaux en plusieurs rencontres, et délivra le fort Urbino, qu'ils tenaient assiégé. Il eut à la même époque une altercation assez vive avec le général Lahoz, commandant des troupes cisalpines, par suite de laquelle il suspendit cet officier de ses fonctions, en déliant les troupes, sous son commandement, de l'obéissance militaire : cette mesure, peut-être trop rigoureuse, fit oublier à Lahoz ce qu'il devait à la France, et le jeta dans les rangs ennemis. Vers le milieu de la même année, le général Montrichard passa à l'armée commandée par Macdonald, qui était destinée à agir contre Modène et Plaisance; mais sa division, formant l'aile droite à la bataille de la Trébia, n'apporta dans ses mouvemens ni la précision ni la promptitude qu'exigeait la gravité des circonstances. Elle fut mise en déroute par la cavalerie ennemie, presque sans coup-férir, peu d'instans avant que la victoire récompensât nos troupes, le 19 juin 1799, de trois journées d'efforts et de combats continuels. A la vérité, la division Montrichard ne tarda pas à trouver, dans les revers de l'armée de Naples, l'occasion de réparer son échec, en protégeant, avec autant d'ordre que de bravoure, la retraite des débris fugitifs de ce corps. Le général Montrichard reçut, vers la fin de la même année, l'ordre de se rendre à l'armée d'Allemagne, commandée par Moreau, et prit une part active aux victoires remportées par ce général pendant les six premiers mois de l'année suivante, à Enghen, Moëskirch, Hochstedt, et se distingua aussi dans les combats de Stockach, Memmingen et Oberhausen. Il prit ensuite le commandement de l'une des trois divisions chargées de couvrir la Haute-Souabe, le pays des Grisons et le Voralberg; fut nommé général en chef des troupes françaises au service de la république

batave, en 1802, et envoyé bientôt après dans le Hanovre. Gouverneur du duché de Lunébourg, au mois de juillet 1803, il devint commandant de la légion-d'honneur, le 14 juin 1804, et servit constamment jusqu'à la fin du gouvernement impérial. Il fut fait chevalier de Saint-Louis le 10 décembre 1814, et mis à la retraite le 4 septembre 1815.

MONTRICHARD (Henri-René, comte de), ancien page de la reine, fit, comme officier de cavalerie, la campagne de 1791 à 1792 dans l'armée des princes. Mais voulant rentrer en France, il profita, en 1799, de l'amnistie accordée aux émigrés. Il s'acquitta avec soin de plusieurs missions délicates, qui lui furent confiées par son beau-père, M. Imbert Colomès, et fut nommé, en 1806, maire de la petite commune de Saint-Pierre-la-Roaille, département de la Loire. Il se montra dès le rétablissement du gouvernement royal l'un de ses plus actifs partisans, et donna lieu à se faire destituer par le commissaire extraordinaire du gouvernement impérial pendant les *cent jours* en 1815. Nommé, après la seconde restauration, sous-préfet de Villefranche, près de Lyon, il prit des mesures lors des troubles du mois de septembre 1817, qui le firent destituer de nouveau; mais cette fois ce fut par ordre du duc de Raguse, envoyé à Lyon avec des pleins-pouvoirs. M. de Montrichard est membre de la légion-d'honneur depuis le 15 novembre 1814.

MONTRICHÉ (Gondreville de), homme de lettres et sous-chef au ministère de la guerre, a publié les ouvrages suivans: 1° *Conquête de la Prusse,* poëme, Paris, 1816; 2° *Cantate sur la naissance du roi de Rome,* 1811; 3° *Egyste et Clytemnestre,* tragédie en 5 actes, 1813; 4° *Épîtres à Napoléon,* 1815, avec cette épigraphe:

Qui pourrait arrêter ce torrent dans sa course?

5° *Épître à Carnot,* 1815. M. de Montriché s'est fait remarquer par son patriotisme et son courage, à la défense de Paris, le 30 mars 1814, à la tête d'une compagnie de la garde nationale, dans laquelle il était lieutenant.

MONTROSE (James-Graham, duc de), pair d'Angleterre et d'Écosse, chancelier de l'université de Glasgow, président de la banque royale d'Écosse, etc., d'une famille très-ancienne, est né le 8 février 1755. Admis dans la chambre-haute, en 1790, il se dévoua au parti ministériel, et manqua rarement une occasion de louer les mesures du gouvernement. Dans la séance du 2 février 1801, examinant la position de l'Angleterre à l'égard des autres nations, il ne trouva rien que de rassurant dans ses rapports avec elles; lorsqu'il en vint au tour de la France, il déclara que cette puissance était plus grande, plus formidable que sous le règne de Louis XIV même, «mais, ajouta-t-il, c'est une raison de plus pour que nous soyons »en garde contre elle, et grâces à »la sage conduite du ministère, »nous sommes plus en état que »nous ne l'étions de soutenir nos »droits.» Après ce discours, il protesta de son dévouement au roi, et de son empressement à seconder, de tout son pou-

voir, les intentions de la couronne, dans un projet d'adresse dont il fit lecture à l'assemblée. Il s'opposa, peu de tems après, à la motion de dresser une enquête sur l'état actuel de la nation, s'attachant à prouver que la conduite de l'ancien ministère était exempte de tout reproche, et que ses actes avaient été dictés par l'intérêt général. Il fut chargé, au mois de février 1818, de déclarer, au nom du comité secret, que les ministres avaient usé de leurs pouvoirs extraordinaires avec modération et clémence.

MONTUCCI (Antonio), docteur en droit, et célèbre littérateur italien, est né à Sienne, le 22 mai 1762. Son ardeur à s'instruire se développa dès son enfance; il obtint une bourse à la faculté de droit de Sienne, et reçut le grade de docteur. L'étude des langues vivantes devint bientôt sa passion favorite; il s'y appliqua avec une telle assiduité, qu'on le disait, en plaisantant, possédé de la *polyglottomanie*. En 1785 il occupait la chaire de langue anglaise au collége de Tolomeï; mais il quitta cette place l'année suivante, et se rendit à Florence, où il fit la connaissance d'un ami des arts, de M. Josiah Wedgwood, qui avait fondé une espèce de colonie, sous le nom de *Nouvelle Étrurie*, dans le comté de Staffortshire, et qui l'engagea à s'y rendre, ce que M. Montucci accepta. Se trouvant à Londres en 1792, lorsque lord Macartney fut nommé ambassadeur à la Chine, et témoin des préparatifs de son départ, il profita des progrès qu'il avait faits dans la langue chinoise, sans autre secours que le livre de Fourmont, pour écrire aux jeunes interprètes chinois une lettre obligeante sur leur voyage; elle lui valut de leur part un livre qu'on ne trouve point en Europe, le dictionnaire chinois *Tching-Tsen-Thoung*. Il s'occupa alors d'une manière plus particulière de la langue chinoise, et ce fut pour s'y livrer tout entier, qu'à quelques absences près, il demeura dans la capitale de l'Angleterre jusqu'en 1804. Il conçut le plan d'un dictionnaire chinois perfectionné à l'usage des Européens; mais ses moyens ne lui permettant pas d'entreprendre, à ses frais, l'impression d'un pareil ouvrage, il en fit le *prospectus*, qu'il communiqua à plusieurs académies et aux souverains qu'il crut les plus zélés pour encourager ses savantes études. Le roi de Prusse fut le seul qui l'honora d'une réponse. Il se rendit à Berlin en 1806, à peu près vers le temps de l'entrée des Français dans cette capitale. Le moment n'était pas favorable à l'exécution de son projet; il fut forcé, en attendant, de donner des leçons d'anglais et d'italien. Enfin, en 1810, il fit graver en bois les types des caractères propres à l'impression de ce grand et important dictionnaire, et, en 1819, les trois quarts d'un aussi immense travail étaient déjà terminés, le nombre des caractères s'élevant alors à près de vingt mille. C'est l'ouvrage le plus parfait qui existe en ce genre; jamais on n'avait exécuté dans l'occident des types d'une pareille netteté. M. Montucci est aussi auteur de plusieurs ouvrages, qu'il a publiés succes-

sivement, et parmi lesquels on distingue particulièrement : 1° *Poesie finora inedite del magnifico Lorenzo de Medici*, édition dont M. Roscoë fit les frais ; 2° *Keyto the italion classics;* 3° *Metastasio opere scelte con eloggio e rittratto del autore;* 4° *Lettere d'una Peruviana;* 5° *Essai sur la décadence actuelle de la littérature toscane*, inséré dans le Monthly Magazine; 5° *Quindici, tragedie di Vittorio Alfieri, con la Merope de Maffei e l'Aristodemo di Monti;* 6° et enfin *Select drammatic pieces*, suivi de *Mémoires littéraires sur Goldoni, Métastase et Alfieri*, etc., etc.

MONTUCLA (Jean-Étienne), savant astronome, membre de l'institut de France et de l'académie des sciences de Berlin, naquit à Lyon en 1725, et fut destiné à la carrière du commerce, dans laquelle son père s'était fait estimer. Son éducation s'opposa au vœu de sa famille. Placé au collége des Jésuites de Lyon, il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des langues anciennes et à l'étude des mathématiques, qu'il y fit de rapides et remarquables progrès. Devenu orphelin avant sa 16e année, il fut obligé de choisir un état, et il suivit, à Toulouse, des cours de droit pour devenir avocat. Pourvu de tous ses grades, il vint à Paris, où la société des gens de lettres qui fréquentaient la maison de Jombert, savant libraire, le rendit à ses premières études, celles des sciences. D'Alembert, l'abbé Leblond, Cochin, et autres hommes distingués dans divers genres, furent ses amis, ses conseils, et on le compta, quoique jeune encore, au nombre de nos meilleurs mathématiciens. Il était, suivant ses propres expressions, possédé du démon de la *polyglottomanie;* il apprit, sans maîtres, les langues italienne, anglaise, allemande et hollandaise. Il devint un des principaux rédacteurs de la *Gazette de France*, qui alors était à peu près exclusivement consacrée à la littérature, aux sciences et aux arts. Ce fut à cette époque qu'il publia, chez son ami Jombert, plusieurs opuscules, auxquels il n'attacha pas son nom. L'accueil qu'ils reçurent du monde savant l'encouragea à poursuivre le grand ouvrage auquel il dut sa juste célébrité. On sait que Bacon avait exprimé le désir de voir composer une histoire où seraient traités les développemens de l'esprit humain dans les diverses branches de ses connaissances. Le savant Montmort avait tracé, d'après cette idée si digne de ce profond penseur, une *Histoire des mathématiques :* cet ouvrage fut perdu. Montucla, qui touchait à peine à sa 30e année, voulut enrichir les sciences de cet important ouvrage, et surmontant toutes les difficultés inséparables d'un aussi important travail, il mit au jour, en 1758, son *Histoire des mathématiques*, 2 vol. in 4°, dans laquelle on admira également la profondeur des recherches, et la méthode claire et précise avec laquelle l'auteur avait traité les matières les plus abstraites. Néanmoins il ne fut point récompensé selon son mérite. En 1761, il obtint la modeste place de secrétaire de l'intendance de Grenoble, ville où il se maria. Trois ans après, il suivit le chevalier Turgot, qui se rendait à Cayenne pour y former une co-

lonie, en qualité de secrétaire du chef de l'établissement et d'astronome du roi : après 15 mois d'absence, il revint en France, muni d'observations, qui furent perdues, de plantes curieuses et du *haricot sucré*. Cochin, informé du retour de Montucla, fit obtenir à son ami, pour le fixer à Paris, la place de premier commis des bâtimens de la couronne. Il l'exerça jusqu'à l'époque de la révolution, ne négligeant point pour cela la science à laquelle il devait sa renommée. Les bouleversemens politiques lui firent perdre sa fortune. Cependant le gouvernement, sans qu'il l'eût sollicité, le comprit, en 1795, au nombre des savans et gens de lettres qu'il jugeait dignes de ses secours. Il fut en même temps chargé de l'analyse des traités déposés dans les archives du ministère des relations extérieures, et, en 1796, nommé professeur de mathématiques à l'une des écoles de Paris : il ne put accepter cet emploi pour cause de santé. C'est à Versailles, où il s'était retiré, qu'il prépara une nouvelle édition de son *Histoire des mathématiques*, enrichie des découvertes faites dans cette science pendant le 18e siècle. Depuis trois mois seulement il jouissait d'une pension que M. François de Neufchâteau lui avait fait obtenir à la place de Saussure, récemment ravi aux sciences, lorsqu'il mourut le 18 décembre 1799. Ce savant était devenu membre de l'institut à la réorganisation des académies, honneur que ne lui avait point accordé l'ancienne académie des sciences. Dès 1755, une académie étrangère lui rendit plus de justice, en l'admettant au nombre de ses membres. Les qualités les plus estimables ne le distinguaient pas moins que ses talens. Il était bon, généreux, modeste, et de la plus douce société. On lui doit : 1° *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, Paris 1754, in-12, ornée de figures : cet ouvrage, devenu fort rare, offre le tableau de toutes les tentatives qui furent faites, mais sans fruit, pour la solution de ce fameux problême. 2° *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite-verole*, traduction de l'anglais, Paris, in-12, 1756 ; 3° *Histoire des mathématiques*, Paris, 2 vol. in-4°, 1758 : une nouvelle édition de cet ouvrage parut considérablement augmentée, Paris, 1799-1804, 4 vol. in-4°. L'auteur étant mort au moment de l'impression du 3e volume, Lalande en a revu le manuscrit, et s'est associé pour ce travail plusieurs savans distingués. Le 3e volume renferme une préface de l'éditeur et le portrait de l'auteur ; le tome 4, où l'on trouve *l'Histoire de l'astronomie*, et auquel Lalande eut le plus de part, est orné du portrait de Lalande, que son ami, et non son élève, M. Janvier (*voyez* ce nom), comme on l'aprétendu à tort dans la *Biographie universelle*, avait fait graver, non pour l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, mais bien pour l'*Histoire de l'astronomie* de Lalande ; ce même 4e volume contient encore un extrait de l'*Éloge de Montucla*, par M. Sav. Leblond. Le *Magazin encyclopédique* (tom. V, pag. 406-410, année 1799), a consacré une *Notice historique* à ce savant. 4° Enfin, Montucla a donné une très-bonne édition des *Récréations ma-*

thématiques d'Ozanam, 4 vol. in-8°, 1778, et une traduction des *Voyages de Carver dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale*, Paris, 1784, un vol. in-8°. Ces deux ouvrages sont précieux, outre leur mérite propre, par les notes remarquables, etc., de l'éditeur. La publication des *Récréations mathématiques* a cela de particulier que l'ouvrage parut sous les initiales C. G. F, qui signifient, rapporte-t-on, *Chanla*, *géomètre forézien*, du nom d'un petit domaine que sa famille avait dans le Forez. Au moyen de ce déguisement, il put lui-même approuver ce livre, qui lui fut renvoyé comme censeur pour les ouvrages de mathématiques.

MONVEL (Jacques-Marie Boutet de), célèbre acteur du Théâtre-Français, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages dramatiques, naquit à Lunéville, en 1745. Son père jouait la comédie en province, et dès l'enfance, le jeune Monvel suivit la même carrière. Il débuta avec succès, à Paris, en 1770, et fut reçu au Théâtre-Français, en 1772, pour doubler Molé, dans l'emploi des jeunes premiers. Il eut long-temps à lutter contre ce rival redoutable, déjà en possession de la faveur du public, et doué d'avantages extérieurs que la nature avait refusés à Monvel. Mais celui-ci joignait à une rare intelligence, l'étude approfondie de son art, et une habileté extrême à ménager et à faire valoir tous ses moyens; il avait une âme de feu, et une sensibilité profonde. Vivement ému lui-même, il savait faire partager aux spectateurs tous les sentimens qu'il éprouvait, et parvenait à arracher des applaudissemens et des larmes, à ceux-là mêmes qui étaient le plus prévenus en faveur de son rival. Monvel excellait surtout dans plusieurs rôles tragiques, tels que ceux de Séïde, Xipharès, l'Orphelin de la Chine, le jeune Bramine de la veuve du Malabar, etc. Après avoir donné à l'Opéra-Comique quelques pièces, dont Dezède fit la musique, et qui obtinrent un grand succès, il fit représenter, en 1777, au Théâtre-Français, la jolie comédie de *l'Amant Bourru*. Un roman de Mme Riccoboni, dont il sut tirer le plus heureux parti, lui en avait fourni le sujet, et il obtint à la fois, comme acteur et comme auteur, un double triomphe. Monvel avait employé tout son talent à faire valoir le rôle de Montalais. Molé, de son côté, chargé de celui d'Estellan, y mit une verve et une chaleur qui contribuèrent au succès brillant de l'ouvrage. Dans une scène du second acte, Montalais dit : *C'est aujourd'hui qu'on juge mon procès;* une voix lui répondit du parterre: *Il est gagné*, et tout le public répéta ces mots, en y mêlant les plus vifs applaudissemens. La reine Marie-Antoinette, venue à cette première représentation, y joignit ostensiblement les siens, avec une grâce et une bonté qui furent généralement remarquées. A la fin de la pièce, le public demanda à grands cris Monvel et Molé; ces deux ennemis parurent ensemble sur la scène, et tous deux vivement émus, se précipitèrent avec enthousiasme dans les bras l'un de l'autre. Leur réconciliation fut ainsi scellée au milieu des acclamations du

public, et ils vécurent toujours depuis en parfaite intelligence. Mais le cours des succès de Monvel fut interrompu inopinément en France, quelque temps après, par ordre de la haute police, qui lui enjoignit, au grand étonnement du public, de quitter sa patrie. La chronique scandaleuse du temps assigna divers motifs à cette mesure, tous pris dans la vie privée de l'auteur, et qui ne sont pas du ressort de l'histoire. Le roi de Suède, Gustave III, lui fit aussitôt les offres les plus brillantes, qu'il accepta, et il devint, pendant plusieurs années, le principal ornement du Théâtre-Français de Stockholm. En 1786, il lui fut permis de revenir à Paris, et d'y faire représenter une pièce qu'il avait achevée en Suède, les *Amours de Bayard*. Elle n'eut pas le succès qu'il s'en était promis. Quelques années après, il reparut sur la scène, et fut accueilli par des applaudissemens unanimes. Le nouveau spectacle établi au Palais-Royal, et qui prit, en 1792, le titre de Théâtre de la république, fut celui auquel Monvel s'attacha. La plupart des anciens acteurs de la Comédie-Française, dispersés pendant le règne de la terreur, vinrent successivement se joindre à lui. Son âge et sa santé délicate, le forcèrent, cependant, à renoncer aux grands rôles tragiques qui avaient fait sa renommée, mais on le revit toujours avec plaisir dans ceux des pères nobles, et dans Fénélon, Calas, l'abbé de l'Épée, le curé de Mélanie, etc.; il remplit encore le rôle d'Auguste dans Cinna, de la manière la plus remarquable. Sa mémoire le trahit vers la fin de sa carrière, et sa prononciation étant devenue difficile, par la perte de ses dents, il se retira du théâtre en 1806, et mourut le 13 février 1811, à l'âge de 66 ans. Mlle Clairon, qui jugeait parfois sévèrement ses contemporains, disait de lui : « On annonce » Achille, Horace, un héros quel-» conque qui vient de gagner une » bataille, en combattant presque » seul contre des ennemis formida-» bles; ou bien un prince si char-» mant, que la plus grande prin-» cesse lui sacrifie sans regret son » trône et sa vie, et l'on voit arri-» ver un petit homme fluet, sans » force et sans organe : que devient » alors l'illusion? » Monvel avait, en effet, un physique peu agréable; ses yeux étaient cependant grands, pleins de feu, sa physionomie très-mobile, et son admirable talent ne laissait guère au spectateur, séduit, le loisir de s'occuper d'autres avantages. Ainsi que Lekain, Monvel savait tout ennoblir et embellissait la laideur même. Son mérite, comme auteur dramatique, était sans doute inférieur à celui du comédien. On reprochait à son style, de fréquentes négligences, mais il entendait bien la scène, savait amener d'heureux effets, son dialogue était bien coupé et plein de chaleur. Dans ses opéras-comiques, il réussissait mieux que personne à employer le patois, et à faire parler ses paysans avec grâce et naïveté. Presque tous ses ouvrages furent applaudis dans la nouveauté, et plusieurs se revoient encore avec plaisir. Il a donné au Théâtre-Français: 1° l'*Amant Bourru*, en 3 actes et en vers libres,

1777, in-8°; 2° *Clémentine et Desorme*, drame en 5 actes et en prose, 1780, in-8°; 3° *les Amours de Bayard*, comédie héroïque en 3 actes et en prose, 1786, in-8°; 4° *les Victimes cloîtrées*, drame en 4 actes et en prose, 1791, in-8°; 5° *Rixleben, ou la Main de fer*, comédie en 4 actes et en prose, 1794; 6° *la Jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français*, drame en 4 actes, composé en société avec M. Alexandre Duval, 1796, in-8°; 7° *Mathilde*, drame en 5 actes, 1799, in-8°. A l'opéra-comique : 1° *Julie*, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8°; 2° *l'Erreur d'un moment, ou la Suite de Julie*, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8°; 3° *le Stratagème découvert*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1773, in-8°; 4° *les Trois Fermiers*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1777, in-8°; 5° *le Porteur de chaise*, comédie-parade en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1778, in-8°; 6° *le Charbonnier, ou le Dormeur éveillé*, comédie en 4 actes, 1780; 7° *Blaise et Babet, ou la Suite des Trois Fermiers*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1783, in-8°; 8° *Alexis et Justine*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Dezède, 1785, in-8°; 9° *Sargine, ou l'élève de l'Amour*, comédie chevaleresque en 4 actes, musique de Daleyrac, 1788, in-8°; 10° *Raoul, sire de Créqui*, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, musique de Daleyrac, 1789, in-8°; 11° *le Chêne patriotique, ou la Matinée du 14 Juillet*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Daleyrac, 1790; 12° *Agnès et Olivier*, opéra en 3 actes, musique de Daleyrac, 1791; 13° *Roméo et Juliette, ou Tout pour l'Amour*, opéra en 4 actes, musique de Daleyrac, 1792; 14° *Ambroise, ou Voilà ma journée*, opéra-comique en 1 acte, musique de Daleyrac, 1793; 15° *Urgande et Merlin*, opéra en 3 actes, musique de Daleyrac, 1793; 16° *Philippe et Georgette*, opéra-comique en 1 acte, musique de Daleyrac, 1793, in-8°; 17° *le Général Suédois*, fait historique en 2 actes, musique de Della Maria, 1799. Au théâtre des Variétés au Palais-Royal : 1° *l'Heureuse indiscrétion*, comédie en 3 actes et en vers, 1789; *le Potier de terre*, comédie en 3 actes et en prose, 1791. Il fit jouer au théâtre de la Cour à Choisy, en 1777, une farce, AEIOU, qui n'a pas été imprimée. On a en outre de lui, un roman historique, *Frédégonde et Brunehaut*, 1776, in-8°, et quelques poésies fugitives. Monvel embrassa, avec une grande exaltation, les principes républicains. En 1793, il monta en chaire à l'église de Saint-Roch, et y déclama avec véhémence une philippique contre les prêtres et les rois, qu'il fit ensuite imprimer sous le titre de : *Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la Raison, célébrée dans la ci-devant église de Saint-Roch, le 10 frimaire an 2 de la république une et indivisible*, Paris, an 2, in-8°. Peu de temps après la création de l'institut, il en fut nommé mem-

bre, et devint aussi un des professeurs du Conservatoire. Il a laissé plusieurs enfans, dont un fils (*voyez* l'article suivant) qui a cultivé les lettres, et une fille, l'ornement du Théâtre-Français, dont les talens pour la comédie surpassent ceux de son père, et qui a été richement douée par la nature de tous les avantages qui manquaient à celui-ci. Une députation de l'Institut, et presque tous les acteurs de la capitale, accompagnèrent le convoi funèbre de Monvel. Le secrétaire perpétuel de la 4me classe de l'Institut, et Lafond, sociétaire du Théâtre-Français, prononcèrent chacun un discours sur sa tombe. Il est inhumé au cimetière de Montmartre.

MONVEL (N), fils du précédent, a été successivement chef du bureau particulier du ministre de la justice, secrétaire de l'archichancelier Cambacérès, et attaché à la *Gazette de France* en qualité de censeur. Il a rempli ces dernières fonctions pendant plusieurs années. Il a publié quelques ouvrages: 1° *le Deuil prématuré*, comédie; 2° *Junius, ou les proscrits*, tragédie en cinq actes et en vers, 1798, in-8°; 3° *le Comte de Donamar*, traduit de l'allemand; 4° *Recueil de poésies*, 1801, in-8°; 5° *Ode sur la guerre d'Autriche*, 1805, in-8°; 6° *Ode aux Turcs*, 1807, in-8°.

MONVILLE (T. B. G. BOISSEL, BARON DE), d'une ancienne famille du ci-devant Rouennais, pair de France, se livra à l'étude de quelques objets d'utilité publique, et se retira à Seissel, département de l'Ain, pendant le règne de la terreur. Il conçut alors l'idée d'explorer le cours du Rhône depuis cette ville jusqu'à Genève, et il en entreprit la navigation, en partie souterraine, afin de s'assurer par lui-même s'il ne serait pas possible de rendre navigable cette partie du fleuve, et d'utiliser par-là les ressources que les bois du Valais peuvent fournir à notre marine pour la mâture des vaisseaux. De retour de son voyage, où il n'éprouva aucun accident grave, il en publia la relation, sous le titre de *Voyage pittoresque et navigation exécutée sur une partie du Rhône réputée non navigable*, Paris, 1795, 1 vol. in-4°, avec 18 planches gravées par lui-même. M. de Monville a publié, en 1818, sous ce titre: *de la Législation des cours d'eau*, une excellente analyse, en forme de mémoire, des lois et réglemens qui régissent cette matière, source inépuisable de procès entre l'industrie et l'agriculture, entre le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire.

MOOR (ÉDOUARD), célèbre écrivain anglais, a publié les ouvrages suivans: 1° *Récit des opérations du capitaine Little et de l'armée Mahratte*, vol. in-4°, 1774; 2° *le Panthéon indou*, in-4°, 1810; 3° *Récit des mesures prises pour supprimer les assassinats systématiques des enfans du sexe féminin par leurs parens, et d'autres coutumes particulières aux naturels de l'Inde*, in-4°, 1811. Les fonctions importantes que M. Moor exerça pendant long-temps à Bombay, l'avaient mis à même d'observer avec fruit les mœurs des habitans de ces contrées. Il est membre de la société royale de Londres et de celle de Calcutta.

MOORE (THOMAS), un des plus

célèbres poètes vivans dont la Grande-Bretagne s'honore, né le 28 mai 1780, à Dublin, en Irlande, est fils d'un respectable négociant de cette ville. La première éducation du jeune Moore fut confiée à M. Samuel White de Dublin, homme estimé, qui fut aussi le premier instituteur du célèbre Shéridan, et sous la direction duquel M. Moore fit des progrès rapides. A l'âge de 14 ans, il entra au collége de la Trinité, à Dublin, où il se fit remarquer par son enthousiasme pour la liberté, et par son amour pour le pays qui l'avait vu naître, sentimens auxquels il s'est toujours montré fidèle, et qu'il manifestait, dès sa première jeunesse, avec autant d'énergie que d'éloquence. Il se distingua, en outre, par les brillans succès qu'il obtint dans ses études et la douceur de ses mœurs. En 1800, il publia une traduction en vers anglais des *Odes d'Anacréon*, qu'il avait commencée, dit-on, à l'âge de 12 ans, et où l'on retrouve en partie la grâce et le charme de l'original : elle est précédée d'une ode grecque du traducteur, et dédiée au prince de Galles. Dès-lors, le jeune poète ne fut plus désigné par ses concitoyens que sous la dénomination flatteuse d'*Anacréon Moore*. En 1801, il publia, sous le surnom de *Little* (Petit), qui convenait à sa taille et à son air de jeunesse, un volume de *Poésies légères*. « La plupart de ces » vers, dit-il dans sa préface, ont » été composés à un âge si tendre, » que les critiques doivent avoir un » peu d'indulgence en les lisant. » C'est Catulle que l'auteur semble avoir pris pour modèle, et qu'il a parfois imité jusque dans sa licence; comme le poète de Vérone, il brille par la délicatesse et le sentiment. Ces deux ouvrages obtinrent du succès, et eurent plusieurs éditions consécutives; quelques autres productions furent accueillies avec la même faveur par le public; mais l'ouvrage qui a surtout popularisé M. Moore, c'est son recueil de *Mélodies irlandaises* (irish Melodies). « C'est principa- » lement aux vers que j'ai adaptés » aux délicieux airs irlandais, dit- » il avec modestie, que je dois » la réputation dont je jouis. Ces » vers en eux-mêmes n'ont qu'un » bien faible mérite; mais, comme » les insectes conservés dans l'am- » bre, ils acquièrent une valeur de » la précieuse matière qui les en- » toure. » A côté de ce jugement, porté par M. Moore sur lui-même, nous citerons ce que disait Shéridan : « Jamais homme *ne mit autant de son cœur dans son imagi- » nation* que Thomas Moore; son » âme semble un rayon de feu sé- » paré du soleil, et tend sans cesse » à se réunir à cette source de cha- » leur et de lumière. » On voit que c'est en poète que Shéridan parle d'un poète. « Nous avons » trop long-temps négligé, écri- » vait M. Moore au sujet de ses » *Mélodies*, le seul talent que nos » voisins les Anglais aient jamais » consenti à nous accorder. Notre » musique nationale n'a pas en- » core été recueillie. Tandis que » les compositeurs du continent » ont enrichi leurs opéras et leurs » sonates des mélodies emprun- » tées à l'Irlande, et très-souvent » sans daigner reconnaître leur

»larcin, nous avons fait peu de »cas de nos propres trésors; c'est »ainsi que nos airs, comme un »très-grand nombre de nos com- »patriotes, ont passé au service »de l'étranger, parce qu'ils man- »quaient de protection dans leur »patrie. Nous sommes arrivés, »j'espère, à une époque plus »heureuse pour notre état po- »litique et notre musique; le »rapport qui existe entre ces »deux choses, en Irlande du »moins, est évidemment prouvé »par l'accent de tristesse et de »douleur qui caractérise la plu- »part de nos anciennes chansons. »Adapter des paroles à ces airs »n'est nullement une chose facile; »le poète qui voudrait suivre les »divers sentimens qu'ils expriment »doit être susceptible d'une rapi- »de fluctuation d'idées, et d'un »bizarre mélange de mélancolie »sombre et de légèreté : c'est le »fonds de notre caractère et la cou- »leur de notre musique.» M. Moore a su vaincre heureusement ces difficultés. Les sites romantiques du comté de Wichlow, les ondes de l'Avon et de l'Ovoca, les superstitions de ce peuple, à la fois sensible, brave et passionné, reçoivent une nouvelle vie de la muse créatrice du barde de l'Irlande. Tour-à-tour gracieux et tendre comme Catulle et Parny, philosophe et inspiré par la gloire nationale comme notre Béranger, gai comme Horace et Anacréon, M. Moore cause de douces émotions, et s'élève quelquefois au sublime de l'ode; quelquefois aussi il se couronne du pampre de Bacchus. Dans le courant de l'année 1803, M. Moore s'était embarqué pour les îles Bermudes, où il avait obtenu la place de secrétaire de l'amirauté, place importante, mais nullement conforme à ses goûts, et qu'il fit bientôt remplir par un suppléant. Après avoir satisfait sa curiosité, en parcourant les principales provinces de l'Amérique septentrionale, il était revenu en Angleterre au mois d'octobre 1804. Ses remarques et ses réflexions sur l'Amérique sont consignées dans un ouvrage publié, en 1806, sous le titre d'*Odes et Épitres*, et dont la préface, très-intéressante, prouve les talens de l'écrivain comme prosateur. Quelques années après, M. Moore épousa miss Dyke, jeune et belle personne, d'un aimable caractère, avec laquelle il passe la plus grande partie de son temps à Bath, charmant ses loisirs par la culture de la poésie et de la musique; car non-seulement M. Moore est poète, mais il est encore excellent musicien. Il fit un voyage à Paris dans l'été de 1817, et son séjour en France lui donna l'idée d'une production originale et piquante, qu'il publia, à son retour en Angleterre, sous ce titre : *the Fudge Family in Paris* (la Famille Fudge à Paris). M. Fudge est une espèce d'espion anglais, envoyé par lord Castlereagh, auquel il rend compte de ses observations sur la France, observations ridicules, mais très-plaisantes en leur absurdité même. On attribue aussi à M. Moore l'*Adresse de Tom Cibb au congrès*. Ce Tom Cibb est un fameux boxeur de Londres, qui conseille aux souverains de vider leurs querel-

les comme il vide les siennes. Mais le principal ouvrage de M. Moore est, sans contredit, *Lalla Rookh*. Ce poëme, qui suffirait seul pour faire passer son nom à la postérité comme celui d'un des premiers poètes de la Grande-Bretagne, fut acheté 3,000 guinées (75,000 fr.) par les libraires, et le débit fut si rapide, qu'ils firent encore une bonne spéculation : il a été traduit en français. En 1818, M Moore fit une tournée en Irlande, son pays natal; partout il fut accueilli avec enthousiasme; un banquet splendide fut donné, à Dublin, en son honneur; pendant le repas, plusieurs toasts lui furent adressés, et l'un des convives le proclama, dans une chanson, le premier poète du siècle. Lord Charlemont ayant porté ensuite ce toast : *aux poètes vivans de la Grande-Bretagne*, M. Moore, se levant, prononça un discours remarquable, dont nous allons citer un fragment, qui a rapport à deux autres célèbres poètes, ses compatriotes, ses contemporains et ses rivaux de gloire. « Messieurs, malgré la »chanson pleine d'esprit que vous »venez d'entendre, et la place é»levée que l'auteur a bien voulu »m'assigner, je ne puis m'empê»cher d'appeler ici votre attention »sur la constellation poétique que »forment les noms illustres aux»quels nous allons rendre hom»mage, et vous me permettrez de »m'arrêter un moment sur l'éclat »que jette chacun de ces astres en »particulier... Puis-je vous nom»mer Byron, sans réveiller en vous »le souvenir de tout ce que ce grand »génie vous a fait éprouver, sans »vous rappeler son énergie, ses »mots brûlans, et cette imagina»tion qui, aimant à errer parmi les »ruines du cœur, semblable à ces »arbres qui croissent de préféren»ce dans un terrain volcanique, »se complaît surtout dans les lieux »qu'a ravagés le feu dévorant des »passions?.... Ai-je besoin de »vanter un Walter Scott, poète »magique et fécond, dont l'âme »joint la végétation rapide des é»tés du Nord à la richesse des »moissons du Midi ; ce poète »dont les belles créations se suc»cèdent comme les fruits dans le »jardin enchanté d'Armide, etc. » En 1823, M. Moore a publié *les Amours des Anges:* deux traductions françaises de ce poëme ont aussitôt paru à Paris. Pendant que M. Moore le composait, lord Byron, qui se trouvait alors en Italie, traitait le même sujet sous ce titre : *le Ciel et la Terre*, sujet qu'ils ont puisé tous deux dans le second verset du chapitre 6 de *la Genèse:* « Et les fils de Dieu virent »que les filles des hommes étaient »belles, et ils prirent pour femmes »celles qui leur plurent. » Les deux poètes ont supposé que les fils de Dieu étaient les anges, opinion qui est aussi celle de quelques pères de l'église. A cela près, leurs poëmes sont aussi différens que leur génie. En 1822, M. Moore avait fait un second voyage à Paris, et il a été accueilli avec empressement dans les meilleures sociétés. Il s'exprime avec facilité en français, et plusieurs de nos hommes de lettres les plus distingués qui se sont rencontrés avec lui, ont apprécié par eux-mêmes son amabilité, sa modestie et sa con-

versation animée et spirituelle.

MOORE (JOHN), médecin et littérateur écossais, naquit en 1730 à Stirling. Il perdit, dès l'âge de 5 ans, son père, ministre de l'église réformée, et dut aux leçons et aux soins des professeurs Hamilton et Cullen, les talens qui le firent employer en 1747, à l'armée de Flandre, comme aide-chirurgien. Il passa des hôpitaux militaires de Maestricht et de Flessingue, au régiment des gardes à pied, en qualité de chirurgien-adjoint. S'étant rendu à Londres après la paix de 1748, il reprit le cours de ses études médicales sous le docteur Hunter. Le comte d'Albermale, ambassadeur en France, qui l'avait connu en Flandre, l'appela à Paris, et le fit chirurgien de sa maison. Le séjour de Moore dans cette ville fut très-utile à son instruction. Il suivit les cours d'accouchemens de Smellie, qui était en grande réputation, et de retour en Écosse, il exerça son art à Glascow. Ses succès comme praticien et ses qualités personnelles fixèrent sur lui l'attention, et il devint le médecin du jeune fils du duc d'Argyle, attaqué d'une maladie de poitrine, à laquelle bientôt il succomba. Moore s'était attaché à ce jeune homme, qui donnait les plus belles espérances. Sa mort l'affligea vivement, et il exprima ses regrets dans une épitaphe, dont la duchesse d'Argyle fut si touchée, qu'elle confia aux soins de Moore, qui avait été reçu quelque temps auparavant docteur en médecine, un autre de ses fils dont la santé exigeait beaucoup de soins et de ménagemens. Moore voyagea avec ce jeune seigneur en France, en Italie, en Suisse et en Hollande, et repartit pour Londres après 5 ans d'absence. Il s'y fixa avec sa famille. Ce praticien avait une instruction étendue et un goût très-vif pour les lettres. Pendant ses différens séjours en France, il avait étudié avec soin les mœurs des Français et la marche de leur gouvernement. Moore rendit aux habitans de cette contrée la justice qu'ils méritaient; mais il jugea sévèrement l'administration de l'état. Ce fut avec une joie extrême qu'il vit éclater la révolution, et il accepta la proposition d'accompagner le comte de Lauderdale à Paris, où ils arrivèrent au mois d'août 1792. Les événemens de cette époque ne leur permirent pas d'y faire un long séjour, et ils repartirent pour Londres, où Moore mourut le 28 février 1802. Il a publié : 1° *Coup-d'œil sur la société et les mœurs en France, en Suisse et en Allemagne*, 2 vol. in-8°, 1779; 2° *Coup-d'œil sur la société et les mœurs en Italie*, 2 vol. in-8°, 1781. Cet ouvrage et le premier, auquel il fait suite, ont été traduits en français, et publiés à Genève, par M. Henri Rien, 4 vol. in-8°, 1799. Le *Coup-d'œil, etc.*, fut reproduit par un nouveau traducteur, Mlle de Fontenay, sous le titre de *Voyage de John Moore, etc.*, 2 vol. in-8°, Paris, 1806. 3° *Esquisses médicales*, 1785; 4° *Zéluco*, roman moral, Londres, 1786, traduit en français, par Cantwels, 4 vol. in-18. Des événemens intéressans, un style pur, des idées philosophiques, une morale douce et touchante, tels sont les principaux caractères de ce roman où l'au-

teur peint avec un talent rare les passions déréglées auxquelles se livre un enfant gâté par l'aveugle tendresse de sa mère. 5° *Edouard*, roman d'une morale également pure, et que recommande à l'attention le tableau fidèle des mœurs anglaises. Il a aussi été traduit en français par Cantwels, 3 vol. in-12, 1797. 6° *Journal écrit pendant mon séjour en France dans les mois d'août, septembre, octobre et décembre*, 1792, 2 vol. in-8°, avec carte, 1793; 7° *Vues des causes et des progrès de la révolution française*, 2 vol. in-8°, 1795. L'auteur remonte jusqu'au règne de Henri IV, et s'arrête à l'époque de la déchéance de la famille royale. 8° *Mordaunt, ou Esquisses de la vie, des mœurs et des caractères des divers pays, contenant l'Histoire d'une française de qualité* : recueil de lettres supposées écrites par Jean Mordaunt, et dans lesquelles ce personnage retrace ses souvenirs pendant ses voyages en Italie, en Allemagne, en France et en Portugal. Quoique historique ce livre a tout le charme du roman. 9° *Œuvres morales*, contenant les portraits de plusieurs personnages célèbres de la révolution française, et des aperçus géographiques des villes les plus remarquables de l'Europe. Bien que cet ouvrage ne porte point le nom de l'auteur, on y trouve néanmoins une *Vie de John Moore*, par les éditeurs. 10° Enfin il est éditeur des ouvrages de *Tobie Mallet*, auxquels il a ajouté une *notice*, des *remarques*, etc., sur la vie et les travaux de ce célèbre médecin, 8 vol. in-8°, 1797. Moore fut un homme de beaucoup d'esprit, un observateur très-judicieux, que l'on accuse à tort d'avoir été quelquefois un peu léger et superficiel. Ses *Voyages* et ses *Romans* se font lire avec plaisir.

MOORE (sir John), général anglais, fils du précédent, naquit en 1761, à Glasgow. Il accompagna son père sur le continent à l'époque où celui-ci le parcourait avec le duc d'Hamilton, fils du duc d'Argyle, et obtint en 1776, par la protection de la famille de ce jeune seigneur, le grade d'enseigne, dans un régiment d'infanterie alors en garnison à Minorque. Cet officier fit la guerre d'Amérique, et à la paix, en 1783, il retourna à Londres. Quelque temps après, il représenta au parlement le bourg de Lanerk. Dès 1788, il rentra au service et passa, en 1793, à Gibraltar, d'où en 1794 il se rendit en Corse, où il fut employé sous le général Stewart, qui lui confia le commandement de la réserve. S'étant distingué au siége de Calvi et à l'assaut du fort Morello, où il fut blessé, il devint adjudant-général. Des discussions élevées entre le vice-roi et le général Stewart, firent rappeler ce dernier, que, par amitié, Moore accompagna à Londres en 1795. A la fin de cette année, il devint brigadier-général et fut attaché à un corps d'émigrés français. Le 25 février 1796, il prit le commandement de la brigade du général Perryn, et s'embarqua pour les Indes-Occidentales, peu après sir Ralph Abercromby, à l'expédition duquel il était attaché. Il le rejoignit aux Barbades, et obtint sa confiance. Sir Ralph Abercromby l'employa utilement dans son at-

taque contre l'île Sainte-Lucie, qui capitula au mois de mai 1796, et dont il le nomma gouverneur. Les soins et la vigilance de John Moore parvinrent à nettoyer les bois où de nombreuses bandes de noirs s'étaient réfugiés, et inquiétaient par leurs excursions les troupes de son gouvernement. Atteint deux fois de la fièvre jaune, il fut obligé, au mois d'août 1797, de repasser en Angleterre pour y rétablir sa santé. Le général Abercromby ayant été nommé commandant des forces anglaises en Irlande, John Moore l'y suivit, et fut employé sous le général Johnstone, lors des troubles qui éclatèrent dans cette contrée en 1798. Il se distingua particulièrement au combat de New-Ross, où les Irlandais éprouvèrent une défaite considérable. Envoyé à Wexford, qui était au pouvoir des insurgés, il les attaqua avec vigueur, les battit quoique inférieur en nombre, et, ayant reçu un renfort de deux régimens, il s'empara de vive force de cette ville. Il fut élevé peu de temps après au grade de major-général. Dans l'expédition d'Irlande au mois de juin 1799, il fut blessé plusieurs fois, et forcé de retourner à Londres pour y prendre du repos. Lorsqu'il put rentrer au service, il accompagna, en 1800, le général Abercromby, commandant des forces anglaises en Egypte. John Moore débarqua successivement à Malte et à Jaffa; blessé de nouveau à la bataille d'Aboukir, il fut encore obligé de cesser momentanément son service. Il revint à son corps dès qu'il fut rétabli, et après la prise d'Alexandrie, où il se fit remarquer, il retourna en Angleterre et y reçut de nombreuses récompenses. Créé chevalier, décoré de l'ordre du bain et promu à un commandement supérieur, il partit, en 1800, à la tête d'un corps de 10,000 hommes, pour appuyer la Suède, menacée par les attaques combinées des troupes françaises, russes et de Danemark. Le 7 mai de la même année, le corps du général anglais arriva à Gothembourg. Mais des difficultés survinrent entre Gustave IV et le général Moore, et celui-ci fut, par ordre du roi, retenu momentanément à Stockholm. Dès qu'il put être libre, il se hâta de ramener ses troupes en Angleterre. Dirigé ensuite sur le royaume de Portugal, il arriva au moment où s'effectuait la capitulation de Cintra. Après le départ de sir H. Dalrimple et de Harry Burrard, qui avaient signé cette capitulation, et que le gouvernement britannique rappelait pour les entendre sur les causes de la capitulation, il prit le commandement en chef des troupes. Chargé d'agir en Espagne, où une armée espagnole devait concourir à ses opérations, il marcha sur Salamanque, et bientôt se convainquit qu'il était réduit à ses seules forces, qui d'ailleurs étaient disséminées. Il se vit dans la nécessité de se retirer vers le Portugal et de presser sa jonction avec les troupes du général Hoppe, qui s'était dirigé sur Madrid. Il se dirigea lui-même sur ce point, de l'avis des autres généraux, mais contre son gré. Le maréchal Soult occupait Saldanba: le général Moore voulut l'en chasser; mais après quelques attaques de

peu d'importance, informé que l'empereur en personne se portait entre l'armée anglaise et la mer, afin de l'envelopper, il prit sur-le-champ le parti de la retraite. Poursuivi vivement par l'empereur et par le maréchal Soult, il fut atteint par le maréchal à Lugo. L'engagement fut vif et bravement soutenu par les Anglais. Pour tromper le commandant français, le général Moore fit allumer de grands feux pendant la nuit qui suivit la bataille. Cette ruse lui réussit; mais quoiqu'il eût gagné quelque avance dans sa retraite, et qu'à marche forcée il eût atteint la Corogne, où il espérait s'embarquer, il ne put éviter enfin une attaque générale. Le 16 janvier 1809, il donnait des ordres pour l'embarquement, lorsqu'il vit les Français se déployer sur toute la ligne. Son courage ne lui permit plus d'éviter le combat. Il monta aussitôt à cheval et donna des ordres pour soutenir l'action. Dès le premier choc, sir David Baird, un de ses officiers-généraux, eut le bras emporté et fut forcé de quitter le champ de bataille. Le général Moore se mit à la tête du 50me régiment et fondit sur les Français. Les majors Napier et Stanhope, qui le commandent sous ses ordres, sont, l'un blessé et fait prisonnier, et l'autre tué d'un coup de feu dans la poitrine. Le général Moore désespéré, s'écrie en s'adressant au 42me régiment : « Montagnards, » souvenez-vous de l'Egypte ! » Les montagnards font bonne contenance; mais leurs munitions étant épuisées, ils reculent. Le général Moore vole à eux : « Soldats » de mon brave 42me, leur dit-il, » rejoignez vos camarades; les munitions vont arriver, et d'ailleurs » vous avez vos baïonnettes » Ramenés sur le champ de bataille, par ces paroles et par la contenance intrépide de leur général, ils combattent de nouveau. Un boulet renverse le général Moore; il se relève, les exhorte à faire leur devoir... Il était blessé mortellement, et lorsque le chirurgien arriva, il avait cessé de vivre. Ses dernières paroles furent pour demander des nouvelles de la bataille. Ainsi périt d'une manière glorieuse, le 16 janvier 1809, l'un des officiers-généraux anglais les plus distingués. On lui a élevé un monument dans la cathédrale de Saint-Paul de Londres, et un autre à Glasgow, où il était né. Le général Moore fut honoré de l'estime des Français, estime qu'il avait su mériter par sa bravoure et ses vertus guerrières. Son frère, JACQUES MOORE, a donné des détails sur sa conduite en Espagne, dans un ouvrage sous le titre de : *Histoire des campagnes de l'armée anglaise en Espagne*. Le général Hoppe fit sur les évènemens de la Corogne un rapport qui fut vivement combattu dans le *Moniteur*. Le général anglais prétendait que la victoire était restée aux armes de sa nation. Le fait est cependant qu'à la suite de l'affaire où périt le général Moore, l'armée anglaise évacua entièrement l'Espagne.

MOORSEL (LE BARON DE), chef de partisans belges, se fit remarquer par sa haine contre la domination française, et par les efforts qu'il fit pour l'anéantir en Belgique. Profitant de l'insurrection

qui éclata en 1796, dans les provinces réunies à la France, il arma ses vassaux, et parvint à réunir un petit corps de troupes irrégulières, avec lesquelles il attaqua les Français; mais il succomba bientôt, et crut échapper aux troupes qui le poursuivaient, à la faveur d'un déguisement. Découvert dans sa retraite, et traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort, et exécuté à Bruxelles, au mois de février 1797.

MORA-Y-JARABA (DON PABLO), célèbre jurisconsulte, d'une famille noble de Castille, se livra à l'étude de la jurisprudence avec une ardeur qui fut couronnée par des succès auxquels il dut d'être placé parmi les premiers jurisconsultes espagnols. Il obtint la faveur de Charles III, qui le nomma conseiller-d'état. Don Mora mourut à Madrid en 1800, laissant un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence; les principaux sont: 1° *Erreurs du droit civil, ou les Abus de la jurisprudence*, ouvrage que les Esgagnols préfèrent à celui de Muratori sur le même sujet; 2° *Traité sur les lois de la guerre;* 3° *la Science vengée;* 4° *de la Liberté du commerce;* 5° enfin, un grand nombre de *Mémoires* et de *Consultations* sur des matières importantes.

MORALÈS (THOMAS), chef, sous Morillo, d'une partie des forces royales d'Espagne, dans l'état de Venezuela, est né aux Canaries vers l'année 1774. L'obscurité de sa naissance et la pauvreté de ses parens ne lui laissaient d'autre ressource que celle de se faire soldat. Il s'engagea, et le temps de son engagement expiré, il rentra dans sa famille, et exerça pour vivre le métier de pêcheur à Barselo, province de Venezuela. Depuis long-temps il était marié, lorsque la révolution de l'Amérique du sud éclata. Moralès n'hésita pas à quitter sa famille, et à prendre du service, non dans les rangs des indépendans, mais dans les troupes du général espagnol don Juan Manuel Cagigal, qui bientôt le fit son aide-de-camp. La fortune lui sourit, et il parvint rapidement au grade de général; il remplaça le général Boves, et marcha bientôt sur ses traces. Moralès est un de ceux qui, par leurs cruautés, ont fait le plus détester le pouvoir qu'ils étaient appelés à rétablir. Sa vie militaire est presque un massacre continuel. Nous ne citerons que très-peu de faits, et nous n'entrerons point dans le détail des innombrables vols et rapines qui lui sont reprochés. A la prise du pont de San-Fernando, en 1815, il fit passer au fil de l'épée tous les indépendans qui avaient défendu cette position. Ses funestes conseils décidèrent de la destinée d'un grand nombre d'hommes distingués, que le sort des armes mit au pouvoir du vainqueur de Carthagène (*voy.* MORILLO). Ses propres officiers étaient révoltés de sa barbarie, dont il les rendait complices. Et l'un d'eux écrivit une lettre, qui fut insérée dans les journaux anglais, et où il l'accusait « d'avoir » fait massacrer 346 personnes à » la prise de Bucachica, et d'avoir » fait amener à Ocanna, où il se » trouvait, un nommé Miguel, » pour qu'il fût exécuté en sa pré-

»sence.» Moralès avait de l'activité et des talens. Il contribua principalement à la défaite de Bolivar (*voy.* ce nom), lorsque celui-ci débarqua à Ocumare; mais il fut moins heureux en poursuivant Mac-Grégor, après la retraite de Bolivar : il fut battu à Alacran et défait complètement à Juncal. En 1816, de concert avec Réal, autre chef royaliste, il marcha de nouveau contre Bolivar, qui avait rallié ses troupes et obtenu des renforts. Cette fois, le chef indépendant, quoique inférieur en nombre lorsqu'il attaqua Moralès, lui fit éprouver une perte considérable, et le contraignit à une retraite précipitée. Le nom de Moralès était tellement en horreur aux Américains, que les habitans de Corrolitos, informés que ce chef commandait, au mois d'août de la même année, l'avant-garde des troupes royales, brûlèrent leurs maisons et s'enfuirent dans les bois. Moralès avait été perdu de vue dans les affaires ultérieures de l'Amérique, et l'on s'étonnait de ce qu'il n'avait point figuré dans la dernière guerre que la péninsule a soutenue contre la France en 1823; mais on trouve dans les journaux anglais, et notamment dans le *Courrier*, du mois de janvier 1824, le paragraphe suivant: «On pourrait ajouter quelquefois »au rapport qui annonce que, mal»gré son serment de ne pas servir »contre les patriotes de la Colom»bie, le général Moralès était oc»cupé à rassembler des forces à la »Havanne pour attaquer cette ré»publique. Une lettre de San-Jago»Cuba, du 15 octobre, publiée »dans les papiers de la Jamaïque, »fait part de l'arrivée, dans deux vais»seaux de la Havane, de 47,000 »dollars pour Moralès. Quatre mille »hommes de troupes étaient par»venus à Principe, sur la route de »San-Jago.»

MORAND (LE COMTE LOUIS-CHARLES-ANTOINE-ALEXIS), général de division, grand-officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, etc., est né en 1758. Il fit, en 1805, les campagnes d'Autriche comme général de brigade, et mérita, par ses talens aussi bien que par la bravoure qu'il déploya dans les plaines d'Autsterlitz, le grade de général de division, que l'empereur lui conféra le 24 décembre de la même année. Son nom est cité honorablement dans toutes les affaires où il fut appelé à prendre part, surtout aux mémorables batailles de Iéna, Eylau, Friedland, Essling et Wagram. Il fut présenté, en 1807, comme candidat au sénat-conservateur, nommé dans la même année grand-officier de la légion-d'honneur, et, en 1808, décoré, par le roi de Saxe, de l'ordre de Saint-Henri. La campagne de 1813 lui fournit de fréquentes occasions de faire briller la valeur dont il avait déjà donné des preuves nombreuses. Il fit des prodiges à Mojaïsk, à Lutzen, à Bautzen, et sauva l'armée par son sang-froid à Dennewitz. Il reçut la croix de Saint-Louis lors de la première restauration, en 1814. Après le 20 mars 1815, il fut nommé aide-de-camp de Napoléon, colonel des chasseurs de la vieille-garde, pair de France, et commandant des 12ᵉ,

13ᵉ, 21ᵉ et 22ᵉ divisions militaires. Il se rendit, en cette dernière qualité, à Nantes, après s'être fait précéder d'une proclamation, par suite de laquelle, après la seconde restauration, un conseil de guerre, séant à La Rochelle, le condamna à mort, par contumace, le 29 août 1816. Rentré en France, le général Morand est aujourd'hui (1824) en disponibilité.

MORAND (François), avocat à la cour royale de Paris, docteur en droit, professeur de droit civil français à la faculté de Paris, membre de l'athénée des arts, de la société pour l'encouragement de l'industrie nationale, et de plusieurs autres sociétés savantes, est né en 1763, dans la ci-devant province de Bourbonnais. M. Morand a publié, en 1794, à Bourges, où il était professeur de physique, un ouvrage in-8° sous le titre de *Développement du nouveau système des poids et mesures, et Traité d'arithmétique adapté à ce système*. Devenu ensuite professeur de législation à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, à Paris; de droit criminel, à l'académie de législation; de droit romain et de droit civil, à l'université de jurisprudence, il a été nommé aux fonctions d'administrateur de cette même école centrale, et a publié, dans les bulletins des deux autres établissemens, divers écrits, notamment un *Cours de législation criminelle*, imprimé en grande partie dans le bulletin de l'académie de législation. Il est encore auteur d'un *Cours de droit civil français*. Ce dernier cours, quoique manuscrit, ne laisse pas d'avoir acquis beaucoup de publicité, soit par de nombreuses copies, dont une a même été partiellement imprimée, soit par les leçons publiques de l'auteur.

MORAND (Jean-Antoine), architecte distingué, naquit à Briançon, département des Hautes-Alpes, vers 1727. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique; mais le goût des arts, inné en lui, le détermina à quitter secrètement la maison paternelle. Il se rendit à Lyon, y séjourna quelque temps, et vint à Paris. Morand prit des leçons de perspective et de décoration dans l'école de Servandoni, et passa ensuite sous la direction de Soufflot, qui fut à la fois son maître et son ami. Morand repartit pour Lyon, où il exécuta, en 1757, la salle de spectacle dont Soufflot avait tracé les plans. Le succès de cette entreprise le fit favorablement connaître, et il fut appelé, en 1759, à Parme, pour y construire un théâtre à machines que la ville avait ordonné à l'occasion du mariage de l'archiduchesse avec l'empereur. Il justifia la confiance dont il avait été honoré, et obtint même le suffrage des artistes italiens. Morand se rendit à Rome, où il fortifia son talent par l'étude des monumens dont cette ville célèbre est embellie. De retour à Lyon, il fut chargé de présider à la construction des édifices du quai Saint-Clair. En 1762, il donna un *projet de la ville circulaire*, destiné à l'agrandissement de cette cité; mais on préféra le projet de Perrache. Il construisit, dans la même ville, un pont en bois qui porte son nom, et qui repose sur 17

arches, dans une longueur de 640 pieds et une largeur de 42. Cette construction, où l'élégance s'unit à la précision et à la solidité, fut approuvée par l'école des ponts-et-chaussées; et les principes qui ont servi de base à l'exécution font partie de l'enseignement actuel. Le *pont Morand* a cela de remarquable, «que chacune de »ses parties peut se démonter pour »être refaite, sans nuire à la so»lidité du reste de l'ouvrage.» En 1773, Morand avait obtenu, à la recommandation de *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII), lors du passage de ce prince dans cette ville, la décoration de l'ordre de Saint-Michel. En 1793, pendant le siége de Lyon, Morand défendit avec succès le pont qu'il avait construit, contre une espèce de machine infernale destinée à le détruire. Après le siége, il fut arrêté et condamné à mort, le 24 janvier 1794. Indépendamment de son mérite comme artiste, c'était un homme probe et de mœurs irréprochables.

MORANDE (N. Thévenot de), folliculaire qui prétendit répéter en France le rôle que l'Arétin avait joué en Italie, en faisant acheter son silence par ceux qui avaient quelque chose à craindre du cynisme de sa plume. Quoique né d'une bonne famille d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, Morande annonça de très-bonne heure ses dispositions à une vie aventureuse. S'étant engagé dans un régiment de dragons, il en fut retiré par sa famille, qui le destinait au barreau; mais il ne profita de la liberté qui lui était rendue, que pour s'échapper une seconde fois de la maison paternelle, et venir à Paris, se livrer à toutes sortes de débordemens. Le scandale de sa conduite força son père à le faire enfermer dans la maison de détention d'Armentières. Après une assez longue captivité, qui n'apporta aucun changement dans ses mœurs, il passa en Angleterre, où il continua le genre de vie qu'il avait mené à Paris. Là, sous le titre de *Gazetier cuirassé*, il entreprit la publication d'un recueil périodique, non-seulement d'anecdotes scandaleuses de la cour de Louis XV, mais encore de dénigrement des personnes les plus recommandables, afin d'en tirer de l'argent; car sa haine pour les vices qu'il se plaisait à dévoiler, n'était pas si forte qu'elle ne se laissât souvent désarmer par l'appât du gain. Mme Dubarry, menacée de la publication d'une satire où elle était fort maltraitée, se trouva trop heureuse d'acheter son silence par une pension de 4000 fr. Parmi les hommes célèbres qu'il prit pour but de ses traits, on cite Voltaire; mais cet immortel écrivain dédaigna de répondre aux menaces du folliculaire. Dès les premiers momens de la révolution, Morande revint à Paris, où bientôt il fut arrêté par suite de ses nouvelles intrigues. Il périt dans les massacres des prisons aux 2 et 3 septembre 1792. Parmi les écrits les plus scandaleux qui sortirent de sa plume, on cite: 1° ses *Mélanges confus sur des matières fort claires, et le philosophe cynique*, Londres, 1771; 2° *le Gazetier cuirassé*, Londres, 1772-1775; 3° *le Courrier de l'Europe*; 4° *l'Argus politique*, Paris,

1791-1792. Il avait publié, avant la révolution, sous le titre de : *le Diable dans un bénitier*, un pamphlet anonyme qu'il attribua à Brissot, et qui valut à celui-ci d'être enfermé à la Bastille, jusqu'à ce que le crédit de Mme de Genlis parvint à faire reconnaître la fausseté de l'accusation.

MORANDO (Félice), pharmacien à Gênes, fut l'un des fondateurs de la république lygurienne. Lorsqu'on projeta d'introduire à Gênes les principes de la révolution française, la maison Morando devint le rendez-vous des partisans de la France, et le lieu secret où ils tenaient leurs assemblées. Le corps-législatif lygurien rendit, en 1798, un décret qui reconnut Morando premier fondateur de la liberté lygurienne, et consacra sa maison, comme le berceau de cette liberté.

MORANGIÈS (le baron Jean-Baptiste), maréchal-de-camp, commandant de la légion-d'honneur, est né à Brioude, département de la Haute-Loire, en novembre 1758. Il embrassa la profession des armes dès l'âge de 17 ans, et se distingua dans les premières guerres de la révolution, plus particulièrement en Italie et en Orient, et parvint rapidement aux premiers grades. Blessé dangereusement sous les murs de Milan, il fut fait prisonnier, et échangé quelque temps après. Des prisons d'Italie, il passa, avec le général en chef Bonaparte, en Égypte; perdit successivement les deux bras aux batailles d'Aboukir et d'Alexandrie; fut nommé général de brigade en 1801; commandant de la légion-d'honneur, le 14 juin 1805, et depuis commandant de la place de Gênes, enfin chevalier de Saint-Louis, le 11 septembre 1814. Le général Morangiès, qui se trouvait dans le département du Var au mois de mars 1815, voulut, à la tête de quelques gardes nationales, s'opposer à la marche de Napoléon sur Paris. Néanmoins, le général Morangiès fut employé dans la 8me division militaire. Il est rentré dans la vie privée, après la seconde restauration.

MORARD DE GALLES (le comte), amiral, membre du sénat, grand-officier de la légion-d'honneur, naquit dans la ci-devant province du Dauphiné, d'une famille noble, mais peu riche; il voulut marcher sur les traces de ses frères, qui tous servaient honorablement, et entra de bonne heure dans les compagnies rouges de la maison du roi. Dégoûté bientôt d'un service peu compatible avec son avidité de gloire et de dangers, il demanda et obtint de l'activité dans la marine royale. Il parcourut rapidement les grades inférieurs, et se distingua plusieurs fois par sa bonne conduite, ses talens et son courage. Il fit, comme lieutenant de vaisseau, les campagnes d'Amérique, sous les ordres du bailli de Suffren, et donna plus d'une fois dans cette guerre si glorieuse pour nos armes, des preuves de la plus brillante valeur. Le vaisseau qu'il montait se trouva un jour séparé de l'escadre et entouré par cinq bâtimens ennemis: les premiers coups de canon rompirent les manœuvres et enlevèrent le commandant; mais le brave Morard, quoique couvert de blessures, continue à faire la plus

vigoureuse résistance, et parvient à rejoindre l'escadre, après avoir causé de grandes pertes à l'ennemi. Le grade de capitaine du vaisseau qu'il venait de sauver, fut la récompense de cette action. Lorsque la révolution éclata, il n'abandonna point sa patrie, qu'il eut encore le bonheur de servir dans quelques occasions. Il parvint au grade de vice-amiral, et commandait, en cette qualité, une des escadres de la grande flotte destinée à débarquer, sur les côtes d'Irlande, les troupes du général Hoche. Il partit de Brest, à la tête de sa division, le 15 décembre 1797, mais les vents contraires le forcèrent de rentrer à Rochefort, le 17 janvier suivant, après avoir vu disperser, par la tempête, la plupart de ses vaisseaux. Cette expédition malheureuse lui valut une espèce de disgrâce qui dura jusqu'au 9 novembre 1799. Nommé membre du sénat, dès cette époque, il en devint secrétaire en 1803, et obtint, l'année suivante, la sénatorerie de Limoges et le cordon de grand-officier de la légion-d'honneur. Il s'était retiré à Guéret (département de la Creuse), où il mourut le 23 juillet 1809, emportant l'estime et les regrets de ses concitoyens. Le conseil municipal, voulant rendre à la mémoire de cet honorable marin un hommage digne de lui, a fait ériger un monument aux frais de la commune.

MORAS (Gaspard), capitaine de vaisseau, officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est né à Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais, au mois de janvier 1772. Son père, originaire de la ci-devant province de Franche-Comté, était chirurgien-major du régiment de Forez, et médecin des hôpitaux civils et militaires de Boulogne-sur-Mer. M. Moras entra comme volontaire dans la marine, et parvint successivement au grade de capitaine de vaisseau; il avait été adjudant-particulier des amiraux Villaret-Joyeuse, Morard de Galles et Bruix. Le général Hoche, appréciant son mérite, le chargea, lors de l'expédition d'Irlande, de relever les plans des divers mouillages, à prendre par l'armée navale dans la baie de Bantry et la rivière de Schanon, où devait s'opérer le débarquement. M. Moras a commandé des bâtimens de tout rang, et reçu des félicitations du gouvernement pour sa conduite dans les combats des mois de prairial et messidor an 3. Sous-chef d'état-major de la flottille, et par suite colonel de divers régimens de marine, il s'est distingué dans tous les emplois. Atteint par les épurations de 1815, il perdit son état, au licenciement de son régiment composé d'anciens prisonniers de guerre, surnommés les *Romains de Pontons*, et fut admis à prendre sa retraite après 12 ans d'activité, comme capitaine de vaisseau. Rentré dans la vie privée, M. Moras a prouvé dans les fonctions gratuites d'administrateur des hospices, ce que peuvent ajouter à l'éclat des fonctions militaires, des connaissances étendues en administration, et les sentimens les plus humains. Son zèle, l'ordre et l'économie qu'il a contribué à ramener dans ces établissemens et le bien qu'il y a fait,

ont porté le ministre de l'intérieur à lui décerner le titre de membre honoraire de la commission. Les frères de M. Moras ayant suivi la carrière de leur père, n'ont pas été moins utiles à l'état qu'à l'humanité.

MORAS (Louis-Auguste), médecin en chef de l'expédition des Indes-Orientales, fit d'excellentes études sous le savant oratorien Daunou, et suivit avec le même succès les cours de matière médicale et d'anatomie de M. Daunou, père, médecin recommandable de Boulogne-sur-Mer. D'élève médecin de la marine, il passa médecin à l'armée des Alpes, et fut ensuite nommé médecin en chef de l'expédition des Indes-Orientales. Il a laissé de ses campagnes, à la côte d'Afrique et aux Antilles, plusieurs *Mémoires* sur le meilleur traitement à employer dans les maladies graves de ces climats. Les savantes réflexions qu'ils renferment ont fait apprécier l'étendue de ses connaissances par feu M. Poissonnier, médecin-inspecteur des hôpitaux de la marine, et par les membres du conseil de santé des armées. Il a terminé sa carrière en 1817, au service des établissemens de charité.

MORAS (François), chirurgien-major de la frégate la *Perdrix*, se trouvait avec deux officiers de ce bâtiment dans un canot qui traversait la rivière de New-York, pour aller à Longue-Islande. Cette embarcation chavira par la force du vent et du courant. Assez heureux pour échapper à ce danger, le généreux Moras voulut sauver l'un des deux officiers, et périt étouffé dans les bras de celui-là même qu'il cherchait à soustraire à la mort.

MORAS (Joseph-Henri), ancien chirurgien-major du 16ᵉ de ligne, des bataillons Corses réunis, et du régiment de Walcheren, membre de la légion-d'honneur, a fait toutes les campagnes de la révolution, et n'a quitté le service qu'en 1821, en passant, d'après sa demande, de l'état de disponibilité à la retraite. Il montra autant d'ardeur sur le champ de bataille que de talens et d'humanité à secourir les blessés. Son zèle et son dévouement furent remarqués de l'empereur, qui, à l'affaire d'Heiberg, le décora de la croix de la légion-d'honneur pour avoir sauvé dans la mêlée l'aigle de son régiment. C'est avec un juste sentiment d'orgueil national qu'on remarque que tous les membres de cette famille se sont montrés constamment dévoués à l'humanité et à la patrie.

MORATIN (don Leandro-Fernandez), auteur dramatique, surnommé le *Molière* espagnol, est né à Madrid; son père, qui était un poète lyrique distingué, le guida dans la carrière littéraire, où bientôt il concourut pour les deux prix proposés par l'académie royale, et les remporta tous deux; le sujet de l'un était un petit poëme épique intitulé : *Grenada rendida* (Grenade reconquise), et celui de l'autre une satire sur la corruption de la langue espagnole. Doué de toutes les qualités propres à devenir un premier poète comique, il fut surtout un excellent observateur. Enthousiaste de Molière, qu'il relisait sans cesse, il était guidé par cet immortel génie, lors-

qu'il n'était pas inspiré par la nature. Il disait souvent «que la nature et Molière étaient inimitables.» Touchant hommage que le *Molière* italien (*voyez* GOLDONI), avait déjà rendu à notre célèbre comique. M. Moratin donna successivement et fit imprimer cinq comédies. Ce sont : *le Café*, *le Baron*, *la Jeune Hypocrite*, *le Vieux Mari et la Jeune femme*, *le Oui des jeunes filles*, etc. La morale de toutes ces pièces est excellente; cependant la dernière n'a pu échapper à la censure de l'inquisition, qui l'a mise à l'*index*. M. Moratin a voulu peindre les classes moyennes de la société en Espagne; il a représenté, sous les couleurs les plus vraies et les plus plaisantes, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs idées, leurs travers et leurs vices, et jamais il ne blesse le goût ni les règles de l'art; son style est pur, gracieux et original, mais comme celui de Cervantès il offre de grandes difficultés aux traducteurs. M. Moratin a constamment flétri le vice, et fait aimer la vertu, en la rendant touchante et aimable. Il a traduit en espagnol deux comédies de Molière, l'*Ecole des Maris* et le *Médecin malgré lui*, et l'a fait en homme de goût; il a encore traduit *Hamlet*, de Shakespeare, et y a joint des notes critiques et la vie du poète anglais; on y reconnaît l'impartialité, la profondeur et les lumières d'un véritable littérateur. M. Moratin avait voyagé en France, en Angleterre et en Italie, et il n'est pas douteux que son esprit judicieux ne se soit beaucoup exercé dans ses voyages, et n'ait recueilli une foule de matériaux dont sa féconde imagination aura su tirer le plus grand parti; mais à son retour dans sa patrie, une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui. Il fut nommé, par Charles IV, chef du bureau de l'interprétation des langues et membre honoraire du conseil royal. Il conserva sous le gouvernement du roi Joseph Napoléon, sa dignité de membre honoraire du conseil, et devint chef de la bibliothèque royale. Les troubles qui succédèrent à ces premiers momens n'ayant fait qu'augmenter dans la suite, il se détermina à quitter l'Espagne, et à se fixer à Paris. Les lettres avaient fait jusque-là son bonheur et sa prospérité; elles le suivirent dans sa retraite, et furent sa consolation. Il s'y est occupé à élever un monument à la gloire de feu don Nicolas Moratin, son père, en publiant plusieurs de ses poésies. Il y a aussi préparé une seconde édition de ses propres ouvrages dramatiques et lyriques; enfin, il y a composé une *Histoire littéraire du théâtre espagnol* depuis son origine. Personne n'est plus en état que M. Moratin de donner à cet ouvrage toute la perfection dont il est susceptible; on doit regarder comme une garantie certaine de son succès, l'esprit de critique et les connaissances profondes qui distinguent cet estimable auteur.

MORAWITZKY (HENRI-THÉODORE, COMTE TOPOR), savant diplomate, naquit à Munich, le 31 octobre 1735. Après avoir fait de très-bonnes études au collége d'Ingolstadt, il voyagea quelque temps en France et en Allemagne, et fut nommé, à son retour, conseiller de la cour. Mais ne pouvant ré-

sister au désir de vivre auprès de son père, président de la régence à Amberg, il obtint un emploi dans cette régence, avec la faveur de conserver son titre de conseiller, et la dispense de résidence. Rappelé à son poste en 1764, il fut nommé, bientôt après, membre du conseil de révision et de l'académie des sciences de Munich. En 1776, vice-président du conseil de la cour, il passa ensuite à la chambre des finances, et fut désigné, par l'électeur Charles-Théodore, pour présider la haute-régence que ce prince venait d'instituer. Mais Morawitzky sacrifia bientôt l'ambition à l'amour des sciences; il se retira à Bibourg en 1791, où il vécut totalement étranger aux affaires publiques jusqu'en 1797. A cette époque cependant il accepta le titre de ministre plénipotentiaire de sa cour au congrès de Rastadt. Le nouveau roi de Bavière, charmé de l'habileté et de la prudence que venait de déployer ce diplomate, lui conféra le titre de ministre d'état et des conférences, et la direction des affaires ecclésiastiques. Chargé, par intérim, du portefeuille de la police et de la justice, au commencement de l'année 1806, il fut définitivement nommé ministre de ce dernier département le 24 octobre de la même année. Les services signalés que le comte Morawitzky rendit à sa patrie dans une foule de missions importantes, lui valurent successivement la décoration de l'ordre de Saint-Hubert, la grand-croix du mérite civil de la couronne de Bavière, et celle de la légion-d'honneur. Enfin il fut chargé provisoirement, en 1810, des portefeuilles des finances, de l'intérieur, et des relations étrangères, en l'absence du comte de Montgelas (*voyez* MONTGELAS); il soutint honorablement ce surcroît de travaux malgré son grand âge, mais sa santé s'affaiblit considérablement, et il mourut au commencement de l'année suivante.

MORCELLI (LE P. ÉTIENNE-ANTOINE), jésuite, célèbre archéologue italien, naquit à Chiari, dans le Brescian, vers 1737, et mourut dans la ville où il était né, le 1er juin 1821. Admis, jeune encore, dans la société des jésuites, il s'y distingua par son zèle pour l'étude, et devint professeur de rhétorique du collége de Rome. Il était préfet du musée *Kircheriano*, où ses connaissances en théologie l'avaient fait nommer, lorsque la trop fameuse société à laquelle il appartenait, fut supprimée. Il eut à cette époque à choisir entre les princes de la maison Albani, qui voulaient l'avoir pour bibliothécaire, et ses concitoyens, qui lui offraient la prévôté de leur église principale. Le choix du P. Morcelli ne fut pas un instant douteux; ce savant retourna à Chiari, et y exerça jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de trente ans, les fonctions modestes, mais honorables, qu'il devait à l'estime et à l'amitié de ceux qui l'avaient vu naître. En relation avec les principaux savans de l'Italie, il a formé plusieurs élèves, entre autres le docteur Labus, devenu son ami, et qui, dans les quatre vers latins que nous allons rapporter, fait allusion aux quatre principaux ouvrages du P. Morcelli:

Dulcia cui docta dictarunt carmina musæ,
Cui Latiis rebus titulos aptare vetustas,
Relligioque dedit Graios penetrare recessus
Afrorum sacros nunc dat describere fastos.

« Le premier vers, dit l'auteur d'une *Notice* sur ce savant, indique d'une manière générale, des poésies et autres opuscules; le second, rappelle son ouvrage: *De stylo inscriptionum latinarum libri tres*, Rome, 1780, in-fol. L'abbé Roberti estimait que cet écrit vivrait dans le monde tant qu'on y estimera ou qu'on y conservera la mémoire du siècle d'or. Lanzi l'appelait un *livre d'or*; et le cardinal Garampi prétendait que l'on ne pourrait pas faire une mauvaise inscription, si on le lisait avant de la composer. L'auteur publia, l'année suivante, un supplément sous ce titre: *Inscriptiones commentariis subjectis*, Rome, 1783, in-4°. Le second vers du docteur Labus est relatif à un autre ouvrage publié sous ce titre: *Sermonum libri duo*, Rome, 1784, in-8°. On y trouve des poésies qui semblent écrites par Horace lui-même. Le troisième vers fait allusion à deux autres ouvrages, dont l'un a pour titre: *Kalendarium ecclesiæ Constantinopolitanæ*, Rome, 1788, in-4°, et l'autre, *S. Gregorii secundi pontificis Agrigentinorum libri decem explanationis ecclesiasticæ, græcè primum, et cum latinâ interpretatione ac commentariis vulgati, quibus præposita est vita ejusdem pontificis à Leontio Monacho scripta nec hactenùs græcè edita*, Venise, 1791. Enfin, le quatrième vers nous apprend que le P. Morcelli avait encore en portefeuille un manuscrit considérable, que les connaisseurs regardent comme le plus précieux de ses écrits; il a pour titre: *Africa christiana*, et il a été imprimé depuis, Brescia, 1817, in-4°. » Le docteur Labus a publié, Milan, 1816, deux dissertations du P. Morcelli, et il y a ajouté des notes, l'une est *Sull' agone Capitolino*, et l'autre, *Sulla Bolla d'oro de' fanciulli romani*. On doit encore au docteur Labus, la publication de l'opuscule du même auteur, qui a pour titre: *Steph. Antonii Morcelli Michaelis sive Dies festi principis angelorum apud Clarenses*, Milan, 1817. Cet éditeur zélé, qui avait déjà inséré dans le n° 13 de la *Bibliothèque italienne*, un long extrait d'une autre dissertation du P. Morcelli, a encore publié cette dissertation en entier, ainsi que quatre autres du même antiquaire, sur l'écriture des Romains.

MORE (Miss Hannah), née aux environs de Bristol, est fille d'un ministre protestant qui tenait une école. Cette demoiselle fit de bonnes études, et forma elle-même une maison d'éducation qu'elle dirigeait avec ses sœurs. C'est dans la société du célèbre Garrick, qu'elle puisa le goût de la littérature dramatique, et elle composa un grand nombre de pièces de théâtre; mais ses sentimens religieux ne lui permirent pas de les laisser jouer, dans la crainte que la représentation n'en fût dangereuse. Les produits de son établissement, et le débit prodigieux de ses ouvrages, lui ayant procuré une honorable aisance, elle renonça à la carrière de l'enseignement, pour se livrer tout entière à la culture des lettres et à la pra-

tique de la bienfaisance. Retirée à Mendip, au milieu d'une population pauvre et laborieuse, elle fonda, avec ses sœurs, plus de 60 écoles de charité, malgré les obstacles qu'apportèrent, à la création de ces établissemens, quelques ecclésiastiques dont, sans doute, ils froissaient les intérêts. Parmi les productions de Miss More, ses *Drames sacrés* et son *Épître sur la sensibilité*, ont eu dix-sept éditions, depuis 1782 jusqu'en 1812; *Cælebs cherchant une épouse*, imprimé en 1809, 2 vol. in-8°, en a eu dix dans une seule année. Enfin ses *tragédies*, ses *drames*, ses *contes*, ses *poëmes* en vers et en prose, ont eu un succès populaire. Nous citerons parmi les ouvrages de miss More : 1° *Remarques sur le discours prononcé à la convention nationale, par M. Dupont, sur la religion et l'éducation*, in-8°, 1793; 2° *Essai sur le système moderne d'éducation des filles*, 2 vol., 1799; 3° *Idées sur le mode à suivre pour former le caractère d'une jeune princesse*, 2 vol., 1805. Cet ouvrage avait pour but de rechercher le meilleur système à adopter dans l'éducation de la princesse Charlotte. 4° *Piété-pratique, ou influence de la religion du cœur sur la conduite de la vie*, 2 vol. (huit éditions, 1811-1812); 5° *Essai sur le caractère des écrits de Saint-Paul*, 2 vol., 1813.

MOREAU (Jean-Victor), un des plus anciens et des plus célèbres généraux de la république française, naquit à Morlaix, en Bretagne, le 11 août 1763. Son père, homme de bien, avocat très-estimé, et que le peuple de Morlaix appelait le père des pauvres, destinait son fils à la carrière judiciaire. Moreau fit de très-bonnes études; mais entraîné par une vocation décidée pour les armes, il interrompit tout-à-coup son cours de droit, et s'engagea dans un régiment, avant d'avoir atteint sa 18me année. Il ne lui fut cependant pas permis alors de se livrer à sa passion dominante. Son père parvint à faire annuler un engagement contracté contre le vœu de sa famille entière, et le jeune Moreau, cédant à ses ordres, alla reprendre l'étude du droit à Rennes. Il s'y distingua bientôt parmi tous ses camarades, par une heureuse aptitude aux sciences, des formes agréables, un courage qui se signala dans plusieurs occasions, et les qualités personnelles les plus estimables. Des troubles sérieux venaient d'éclater en Bretagne quelques années avant la révolution; le cardinal de Brienne avait voulu opérer de grands changemens dans la magistrature, et éprouva une résistance aussi opiniâtre qu'inattendue. Moreau était prévôt de l'école de droit de Rennes; il exerçait la plus grande influence sur toute la jeunesse de cette ville, qui le plaça à sa tête, et il obtint en même temps la confiance des membres les plus distingués du parlement. Pendant cette guerre singulière, qui se prolongea pendant plus de cinq mois, le *général du parlement* (c'est ainsi qu'on désignait Moreau), donna de fréquentes preuves signalées de son intrépidité, et en même temps d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. Dans les journées des 26 et 27 janvier 1787,



Le Mal. Moreau.

Barbier Valbonne pinx. *Fremy del et Sculp.*


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III

il parvint heureusement, à force de zèle et en employant tout le crédit qu'il avait déjà acquis sur l'esprit du peuple, à calmer une émeute des plus menaçantes et à prévenir l'effusion du sang. Le gouverneur de la province avait donné des ordres réitérés pour qu'on arrêtât Moreau, mais on tenta vainement de les exécuter. Il se montrait cependant tous les jours dans les rues et sur les places publiques, n'ayant souvent avec lui qu'une faible escorte de jeunes étudians; mais son courage imposait à la force ouverte, et son habileté lui fit éviter les embûches secrètes qui lui étaient dressées. Un de ses nombreux historiens affirme qu'il montra alors une fermeté de caractère et une loyauté qui ne se démentirent jamais. On serait heureux de pouvoir porter le même jugement sur toutes les époques de la vie d'un homme qui s'est illustré à la tête des armées françaises par tant de faits d'armes glorieux, par des talens militaires si éminens. En 1788, Moreau parut avoir, sous quelques rapports, changé de système; il seconda les mesures du gouvernement qui se trouvaient plus en harmonie avec ses propres opinions. Adoptant les espérances que la promesse d'une prompte convocation des états-généraux avait fait naître, quoique le mode en déplût aux anciens nobles et parlementaires de la Bretagne, le général du parlement commanda, dès le commencement de 1789, les réunions armées, qu'opposèrent les villes de Rennes et de Nantes à ce même parlement et aux états de Bretagne. Une confédération générale de la jeunesse bretonne s'étant formée à Pontivy, en 1790, Moreau en fut nommé président; il devint aussi commandant du premier bataillon de volontaires qui s'organisa dans le département du Morbihan, et se rendit avec ce corps à l'armée du Nord. Dès ce moment, Moreau s'occupa avec ardeur de la théorie comme de la pratique de l'art militaire, et acquit ces hautes connaissances qui l'ont fait distiugner parmi les meilleurs tacticiens de l'Europe. La nouvelle de la révolution du 10 août 1792 arriva à l'armée du Nord; le 13 du même mois, Moreau et son bataillon y donnèrent leur adhésion, et se prononcèrent avec enthousiasme en faveur de la république, lorsqu'elle fut décrétée le 22 septembre de la même année. Il parut s'être rallié franchement à ce système de gouvernement jusqu'à l'époque du 31 mai 1793; mais la chute du parti de la Gironde, dans lequel il comptait de nombreux amis, et les excès commis après cette désastreuse journée par le parti vainqueur, l'affectèrent vivement; il n'accepta qu'avec une extrême répugnance, qu'il ne cachait point à ses amis, la constitution de 1793, présentée à l'armée dans le mois de septembre; cependant son bataillon faisait chaque jour des prodiges sous ses ordres, et était cité dans tous les rapports comme un des plus braves et des mieux organisés de l'armée. Pichegru, général en chef de celle du Nord, contribua de tout son pouvoir à la fortune militaire de Moreau, qu'il résolut de s'attacher par les liens de la reconnaissance, et dès-lors s'établit entre eux une

liaison intime, qui eut depuis des suites funestes à tous deux. Sur les demandes instantes de son chef et de son ami, Moreau fut nommé général de brigade à la fin de 1793, et général de division le 14 avril 1794. Il eut aussitôt le commandement d'un corps séparé, destiné à agir dans la Flandre maritime, où il justifia la confiance du gouvernement par la conduite la plus brillante, s'empara de Menin, le 30 avril, après un blocus de quatre jours, et d'Ypres le 17 juin, après douze jours de tranchée ouverte. Le 29 du même mois, il prit Bruges, et dans le mois suivant, Ostende, Nieuport et l'île de Cassandria. Il attaqua ensuite le fort de l'Écluse, qui se rendit par capitulation le 26 août. Il est douloureux d'avoir à rappeler qu'au moment où le fils faisait de si glorieuses conquêtes pour la république, la tête de son vénérable père, accusé de fédéralisme, tombait à Brest sous la hache de stupides et sanguinaires proscripteurs. Moreau continua cependant à servir la république, et prit une part glorieuse à cette mémorable campagne d'hiver de 1794, pendant laquelle il commanda l'aile droite de l'armée de Pichegru, qui, traversant des fleuves et des bras de mer sur la glace, soumit toute la Hollande. Ce fut aussi lui qui conçut un plan général de défense pour ce pays, plan qui fut adopté par le gouvernement français, et dont l'exécution fut confiée aux généraux Daendels et Dumonceau. Nommé au commandement en chef de l'armée du Rhin et de la Moselle, après la retraite de Pichegru, il ouvrit, en 1796, une campagne devenue non moins fameuse, qui fonda sa réputation militaire, et le couvrit de gloire. Il força d'abord près de Franckenthal le camp du général Wurmser, qui fut obligé de chercher son salut sous les murs de Manheim. Dans la nuit du 23 au 24 juin, Moreau fit passer le Rhin à l'armée française, près de Strasbourg. Les troupes autrichiennes qui se trouvaient à Kehl furent forcées de fuir en désordre, et une partie tomba entre les mains du vainqueur. Il envoya ensuite le général Férino contre l'armée de Condé, qui se trouvait faiblement soutenue par quelques petits corps autrichiens, et qui fut dispersée. Lui-même marcha contre la grande armée autrichienne commandée par l'archiduc Charles, et après avoir, par d'habiles manœuvres, forcé à la retraite toutes les troupes qui occupaient le Brisgau, il attaqua le prince à Rastadt, le 6 juillet, et l'obligea après la plus opiniâtre résistance à se retirer sur Ettlingen, où il l'attaqua de nouveau le 9, et le battit complètement. L'archiduc gagna alors la forte position de Pfortzheim, où il se croyait inexpugnable. Moreau parvint cependant à l'en déloger le 15, et dès ce moment il ne cessa de se porter en avant pour pénétrer dans le cœur de l'Allemagne. Les généraux des deux nations déployèrent dans toutes ces affaires, des talens remarquables, et les soldats le plus grand courage. Moreau avait trouvé tous ses généraux divisionnaires dignes de lui. Le brave Desaix, dont un trépas glorieux immortalisa depuis le nom à Marengo, commandait sous lui, et rendit les plus grands ser-

vices; le général Férino fut honorablement cité dans tous les rapports, ainsi que tant d'autres chefs qui établirent alors leur réputation dans une armée devenue une pépinière de héros. L'armée autrichienne, malgré ses nombreuses défaites, ne se retirait que lentement; elle fut encore vaincue à Constadt, Berg et Ettlingen, dans les journées des 18, 21 et 22 juillet. Cette série de brillans succès rendit les Français maîtres de tout le cours du Necker, et ils entrèrent en triomphe, le 3 août, dans la ville de Constance, qu'ils venaient d'emporter. L'archiduc Charles opposa à la mauvaise fortune une constance héroïque. Réunissant toutes ses forces, il résolut de faire une nouvelle tentative, et attaqua le 11, au matin, les Français sur toute leur ligne. Le combat fut des plus acharnés; déjà les avant-postes de Moreau avaient été mis en déroute, et son aile droite repoussée jusqu'à Heydenheim, lorsqu'il vint, à la tête d'un corps de réserve, réparer cet échec et donner la main à Desaix, qui triomphait à la tête de l'aile gauche. Après 17 heures d'une lutte obstinée, les deux armées étaient encore en présence le soir, et la victoire paraissait indécise. Le général français venait même de donner ses ordres pour faire partir les équipages de l'armée, si la retraite devenait nécessaire; mais il vit bientôt, avec une joie inexprimable, les Autrichiens, qui avaient fait des pertes immenses, opérer la leur, et lui céder tout l'honneur de la journée. L'archiduc Charles alla se réunir au général Wartensleben, qui était dans une position dangereuse en présence du général Jourdan. Moreau se porta en avant, et se trouva bientôt avoir en tête le général Latour, qui recevait sans cesse des renforts considérables. Il l'attaqua à Friedberg, le battit complètement, et lui fit un grand nombre de prisonniers. L'intention de Moreau était de passer le Danube, et d'aller au secours de Jourdan, qui avait fait une invasion parallèle à la sienne vers Ratisbonne; mais ce dernier venait d'être accablé par des forces supérieures, et son armée était dans une déroute complète. La prudence exigeait alors que Moreau songeât lui-même à opérer sa retraite. Il la commença le 11 septembre; elle fut longue et glorieuse, et a été citée comme un des beaux faits d'armes qui aient illustré la vie de ce général. Du fond de l'Allemagne, il regagna les frontières de la France sans se laisser entamer par un ennemi supérieur en forces, et le battit en plusieurs rencontres. Au combat de Biberach il remporta un avantage signalé, et fit plusieurs régimens autrichiens prisonniers. Ce fut en vain que, pour lui disputer le passage de la Forêt-Noire, l'archiduc Charles avait envoyé plusieurs corps, pour le tourner et s'emparer des défilés: ils furent tous successivement battus et dispersés. Moreau respecta religieusement la neutralité de la Suisse, que les armées des coalisés ont si peu respectée depuis, préférant se faire jour à travers la Forêt-Noire et multiplier ses marches pénibles, plutôt que de violer le

territoire neutre d'un peuple indépendant. Il arriva enfin intact sur le Rhin, qu'il passa à Huningue et à Brissach, conservant devant la première de ces places une tête de pont, et jetant une garnison dans le fort de Kehl, qui se défendit avec la plus haute valeur et arrêta les Autrichiens pendant deux mois. Ils perdirent devant ce fort un temps précieux et un nombre considérable d'hommes. La tête de pont de Huningue, quoique dominée par les batteries autrichiennes, offrit aussi une résistance digne d'admiration. Les Français, qui s'étaient creusé des habitations au sein de la terre, ne laissant que les hommes nécessaires à la garde des redoutes, semblaient, au moment des attaques, renouveler la fable des soldats de Cadmus. Au mois de février 1797, Moreau se rendit à Cologne, y réorganisa l'armée de Sambre-et-Meuse, en céda le commandement au général Hoche, et se reporta sur le Haut-Rhin. Il passa de nouveau ce fleuve le 20 avril en plein jour, et en présence de l'armée autrichienne rangée en bataille, qu'il attaqua et força dans ses positions, lui fit 4,000 prisonniers, enleva 20 pièces de canon, des drapeaux, équipages, etc., et reprit, en peu de jours, ce fort de Kehl, qui avait coûté à l'ennemi un siége de 2 mois et l'élite de son armée. Le passage du Rhin a mérité à son tour d'être cité parmi les plus glorieux faits d'armes des armées françaises. Les succès de Moreau ne se seraient sans doute pas arrêtés là, si les préliminaires de la paix signée à Léoben ne fussent venus en interrompre le cours. La république triomphait à cette époque de tous ses ennemis du dehors, mais elle était déchirée dans l'intérieur par des factions acharnées qui s'en disputaient les lambeaux. Une vaste conspiration, dont Pichegru était l'âme, avait depuis long-temps été ourdie contre elle; les preuves s'en trouvaient depuis plusieurs mois entre les mains de Moreau; elles étaient complètement établies par une correspondance tombée en son pouvoir, lors de la prise des fourgons du général émigré Klinglin. Moreau avait hésité à les faire connaître au gouvernement français par suite de l'ancienne amitié qui l'avait lié à Pichegru, et de la reconnaissance qu'il avait vouée à ce général. Mais enfin le danger lui parut pressant; la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), tout en le neutralisant pour le moment, mettait au grand jour les périls dont la république était menacée. Moreau se détermina enfin, quoiqu'un peu tard, a envoyer au directoire les pièces dont il se trouvait possesseur. Il fit même arrêter quelques personnes compromises par la correspondance de Pichegru, et adressa une proclamation énergique à l'armée, pour l'instruire de la trahison de ce général, que *depuis long-temps il n'estimait plus :* telles furent au moins ses expressions. La conduite de Moreau en cette occasion fut, comme il était facile de le prévoir, hautement blâmée par les royalistes, et non moins fortement improuvée par les républicains. Ces derniers écartaient avec peine quelques

soupçons de déloyauté, et ne pouvaient s'empêcher d'attribuer le long silence que Moreau avait gardé sur une affaire aussi importante, à des vues secrètes et personnelles, peu favorables à leur cause. Mandé à Paris par le directoire, il s'y rendit aussitôt; mais les explications qu'il donna n'ayant pas satisfait entièrement un gouvernement ombrageux, et les plans qu'il proposait pour la campagne prochaine ne paraissant pas convenir davantage, il demanda sa retraite, qui lui fut sur-le-champ accordée. Moreau s'établit alors dans une petite maison située à peu de distance de Paris, où il vécut éloigné des affaires, avec son ami, le général Kléber, qui se trouvait aussi, à cette époque, en disgrâce auprès du gouvernement directorial. En 1798, le besoin qu'on eût de chefs militaires d'une habileté consommée fit encore avoir recours à Moreau, qui, acceptant les offres du gouvernement, rentra en activité de service. Nommé d'abord inspecteur-général, il fit ensuite partie de la commission établie pour préparer les plans des opérations de la campagne de 1799, et fut enfin envoyé à l'armée d'Italie commandée par Schérer. Il y fut témoin des désastres que l'impéritie d'un chef inhabile attirait sur elle, et que de meilleurs conseils ne purent ni prévenir ni réparer. Schérer prit enfin le parti de se retirer de sa personne, et remit à Moreau, avec le commandement de l'armée, le soin de la sauver. Ce général proposa alors et fit adopter dans un conseil de guerre, l'avis de se replier sur le Piémont; mais pour y parvenir, il fallait soigneusement éviter tout engagement sérieux avec une armée formidable, animée par ses derniers succès. Les Français étaient réduits à 25,000 hommes, et en avaient 90,000 en tête, dont le fameux Suwarow dirigeait les mouvemens. Moreau n'en mit pas moins son plan à exécution. Il rassembla son armée derrière l'Adda, et manœuvra avec une précision et une habileté admirables, portant sa droite vers les Apennins, et formant un camp retranché entre Alexandrie et Valence, derrière le Pô et le Tanaro, où il espérait que le général Macdonald, qui accourait du royaume de Naples, pourrait venir le joindre avec son armée. Le 11 mai, il battit 12,000 Russes près de Bassignano, et passa la Bormida. Attaqué par toutes les forces réunies de Suwarow, il fut obligé de changer sa direction, mais pénétra néanmoins dans le pays de Gênes, tenant les hauteurs et les passages des Apennins, et espérant bien reprendre l'offensive dès qu'il aurait opéré sa jonction avec l'armée de Naples. Celle-ci fut malheureusement défaite dans les sanglantes journées de la Trébia par Suwarow; et Moreau, qui était sorti de Gênes avec 15,000 hommes, qui avait battu le corps autrichien du général Bellegarde, débloqué Tolose et poussé l'ennemi jusqu'à Voghera, fut obligé, après les désastres de Macdonald, de renoncer à l'offensive et de se retirer dans les Apennins. Sur ces entrefaites, le gouvernement appela Moreau au commandement en chef de l'armée du Rhin, et

envoya le général Joubert pour le remplacer en Italie. Ce dernier trouva l'armée en présence de l'ennemi et forcée à en venir à une bataille; le nouveau chef voulut laisser, dans la journée qui se préparait, l'honneur du commandement à Moreau; mais il le refusa et déclara qu'il combattrait sous les ordres de Joubert en qualité de simple volontaire. La malheureuse bataille de Novi fut livrée, le brave Joubert y trouva une mort glorieuse; Moreau courut les plus grands dangers, eut trois chevaux tués sous lui, fut blessé à l'épaule, mais parvint heureusement à sauver l'armée. S'il n'avait pu arracher la victoire à un ennemi triple en forces, au moins sut-il lui en dérober le fruit, et opéra sa retraite avec une habileté admirée de cet ennemi même, qui ne put l'entamer. En allant prendre le commandement de l'armée du Rhin, Moreau vint à Paris. Le gouvernement directorial penchait déjà vers sa ruine; les partis, qu'il n'avait su contenir, réagissaient contre lui. On crut qu'un général d'une haute réputation, adoré des soldats, pourrait rendre de l'énergie et de la considération au gouvernement : on fit des propositions à Moreau, mais il ne voulut point prendre part aux agitations civiles, ou du moins hésita-t-il à jouer le premier rôle. Il ne tarda pas même à se ranger sous les bannières du jeune vainqueur de l'Italie, revenu de l'Égypte par une espèce de miracle, à travers toutes les croisières anglaises. Bonaparte fixait alors les regards de la France entière, et tous les partis s'adressèrent en secret à lui. Moreau seconda efficacement ce général dans les célèbres journées des 18 et 19 brumaire; mais il parut s'en repentir presque aussitôt, et montra quelque froideur au premier consul. Celui-ci lui confia cependant le commandement des armées du Danube et du Rhin. Le passage de ces fleuves, les combats de Moeskirch, d'Engen, de Memmingen, de Biberach, les batailles d'Hochstedt, de Nedenheim, de Northlingen, d'Oberhausen, et enfin la victoire décisive de Hohenlinden, vinrent ajouter un nouvel éclat à la gloire militaire de ce grand capitaine. Le général Bonaparte avait de son côté remporté des succès non moins décisifs en Italie, et la bataille de Marengo venait de le rendre de nouveau le maître de la plus grande partie de ce pays, et l'arbitre de ses destinées futures. Moreau n'était plus qu'à 25 lieues de Vienne, quand les Autrichiens demandèrent la paix. Il revint à Paris, où le premier consul le félicita publiquement sur ses triomphes, et lui fit accepter le don d'une paire de pistolets richement garnis de diamans, où *on regrettait de n'avoir pu, faute d'espace, graver le nom de toutes ses victoires.* Telles furent les paroles flatteuses du donateur qui accompagnèrent ce don. Il fut même question d'un mariage avec la sœur cadette du premier consul, qui épousa depuis le prince Borghèse; mais des circonstances particulières empêchèrent cette union, et Moreau contracta bientôt d'autres liens. Une jeune personne belle, aimable, riche et fière de tous ses avantages, mais

surtout de son union avec un homme aussi illustre, prit, en épousant le général Moreau, un grand ascendant sur son esprit : elle était, à ce qu'on assurait, bien plus ambitieuse que son mari, et sa mère encore plus que tous deux. On ne cessait de répéter au vainqueur de Hohenlinden que tout rôle secondaire dans l'état était au-dessous de lui. De futiles prétentions s'élevèrent en sa maison; on s'indignait d'être forcé de céder le pas à la femme du premier consul; on voulut établir d'absurdes rivalités. Moreau se retira bientôt dans sa terre de Grosbois, ne paraissait que rarement à Paris, et jamais aux Tuileries; mais nombre de personnes mécontentes du gouvernement venaient se rallier autour de lui à la campagne. De faux amis se joignirent à elles, et d'innocens propos étaient envénimés dans leurs rapports. Plus ami de l'égalité, et plus républicain qu'il n'avait paru juqu'alors, Moreau blâma hautement l'établissement de la légion-d'honneur, déclara qu'il n'en porterait jamais la décoration, et ne voulut pas non plus être compris dans la nomination des maréchaux de France. Enfin, on parvint à l'impliquer dans une conspiration dont Pichegru et Georges Cadoudal étaient les chefs, et dont la police tenait déjà tous les fils. Un abbé David, qui se rendait en Angleterre, avait été arrêté à Calais; il était porteur de lettres à Pichegru; on assura qu'il y en avait une de Moreau, mais le fait ne fut point légalement prouvé. David avoua cependant, au Temple, *qu'il était chargé de rapprocher ces deux anciens amis*. Pichegru, Georges et plusieurs de leurs affidés arrivèrent quelque temps après, de Londres à Paris : la police en avait été avertie par les révélations du nommé Querelle, et ils furent tous successivement arrêtés. Moreau l'avait été dès le 15 février 1804, sur un ordre du grand-juge Régnier, qui était aussi ministre de la police. Plusieurs des prévenus avouèrent, dès les premiers interrogatoires, qu'ils étaient venus à Paris dans l'intention *d'enlever* le premier consul. Moreau, sur l'accusation d'avoir reçu chez lui Pichegru, depuis que ce général avait trahi la république, répondit qu'il était l'ami et non le complice de Pichegru, qu'il lui devait sa fortune militaire, et qu'il pouvait lui en avoir conservé de la reconnaissance, sans être pour cela traître à sa patrie et ennemi du pouvoir. Cette dénégation, quoique très-vraisemblable, en tout ce qui concernait sa participation directe à un complot, ne satisfit point le gouvernement. Le général Moreau resta pendant trois mois enfermé au Temple, sous le poids d'une accusation capitale, comme ayant attenté à la vie du premier consul et à la sûreté de l'état. Mis en jugement devant la cour criminelle, les débats commencèrent le 9 prairial an 12 (29 mai 1804). Il ne se trouva point contre lui de preuves écrites; 140 témoins furent entendus, aucun ne présenta de charges graves. Un des accusés, le sieur Roland, entrepreneur des vivres de l'armée, qui avait caché Pichegru dans sa maison, dit, à la vérité, qu'il avait été chargé par ce général de négocier avec

Moreau, et que celui-ci lui avait répondu : « Je ne puis me mettre » à la tête d'un mouvement pour » les Bourbons : un essai semblable » ne réussirait pas. Si Pichegru fait » agir en un autre sens (et en ce » cas je lui ai dit qu'il faudrait que » les consuls et le gouvernement » de Paris *disparussent*), je crois » avoir un parti assez fort dans le » sénat pour obtenir l'autorité; je » m'en servirai aussitôt pour mettre tout le monde à couvert : l'opinion dictera ensuite ce qu'il » conviendra de faire, mais je ne » m'engagerai à rien par écrit. » Roland ne put apporter aucune preuve de son allégation. On n'en eut pas davantage de la réponse qu'on prêtait à Pichegru. « Je vois que » Moreau veut aussi gouverner, » mais je ne lui en donne pas pour » huit jours. » Il est à observer qu'à cette époque la loi n'avait pas encore mis la *non révélation* au nombre des crimes. Pendant le cours des débats, Moreau fit publier un mémoire justificatif, et prononça devant ses juges un discours noble et touchant. Ces deux pièces furent supprimées par l'ordre du procureur-général, et les juges n'en eurent qu'une édition tronquée; mais l'accusé inspirait un intérêt général, et son parti se prononçait assez ouvertement. Aux Tuileries même, quelques personnes osèrent prendre sa défense; des officiers et des soldats qui avaient servi sous ses ordres murmuraient hautement, et la force armée de service près le tribunal ne manquait jamais de lui rendre tous les honneurs militaires lorsqu'il passait devant elle. Le réquisitoire du procureur-général fut très-mal accueilli par l'auditoire. Ce magistrat avait consacré tout son travail à incriminer le général Moreau, et paraissait avoir oublié les 44 autres accusés, jusqu'au moment où il requit contre eux en masse la peine capitale, se dispensant même de les nommer, et ayant perdu de vue qu'une femme au nombre de ses accusés n'avait pu, pour cause de grossesse et de maladie, comparaître devant le tribunal. On sentit tout le danger du zèle excessif de l'organe du gouvernement, et il fut ordonné au premier substitut du procureur-général de mettre plus de soins et de réparer ces torts, dans sa réplique. Celle-ci ne fut cependant point prononcée, car dans le besoin pressant de clore les débats, on fit dès le 19 prairial (8 juin) proposer au tribunal d'entrer en délibération, immédiatement après les plaidoiries des avocats, que l'on jugea ne devoir tenir qu'une faible partie de la séance. Les juges firent connaître que ce qu'on demandait d'eux était impossible, et qu'ils n'avaient pas rassemblé les élémens nécessaires pour former leur opinion définitive; on leur répondit que tout était préparé pour laisser ce temps à leurs méditations; que chacun d'eux serait libre de travailler dans son cabinet; qu'on leur ferait tenir individuellement tout ce qui serait nécessaire à la vie et au repos, et que, quoique retirés de l'audience, ils n'entreraient en délibération qu'autant qu'ils y seraient préparés. La première discussion donna l'idée du caractère que chaque juge développerait dans la suite du procès; jusque-là on n'avait pu se procu-

rer aucun indice sur leur opinion. Ils avaient évité toutes communications, même entre eux. La cour criminelle entra en délibération le 20 prairial à 8 heures du matin. L'ordre de la délibération même devint l'objet d'un premier travail, et il fut convenu : que les questions seraient posées par le président dans l'ordre de l'accusation; que le rapporteur aurait le premier la parole pour développer la question et émettre son opinion; que le président recueillerait successivement l'opinion de chaque juge en commençant par le dernier conseiller dans l'ordre de réception; que l'opinion du président serait ainsi la dernière pour le prononcé de l'arrêt; qu'il ne serait pas fait de double épreuve dans le cas d'absolution; que les épreuves pouvaient avoir lieu jusqu'à trois fois, en cas de condamnation, si un seul juge en réclamait, suivant l'usage des anciennes cours souveraines. La délibération fut ensuite suivie individuellement pour chaque accusé. Le président ayant recueilli les voix relativement au général Moreau, il s'en trouva 7 pour absoudre et 5 pour la condamnation à la peine capitale. Le procureur-général avait fortement insisté sur la peine de mort, bien convaincu, disait-il, que l'accusé aurait sa grâce : « *Eh qui nous la donnera à* »*nous, notre grâce?* » s'écria un juge intègre, M. Clavier. Une discussion très-vive avait eu lieu entre le procureur-général et M. Lecourbe, ainsi que deux autres juges, le premier soutenant que l'acquittement de Moreau serait un signal de guerre civile. « Vous »voulez, disait-il, mettre ce gé»néral en liberté; il n'y sera pas »mis. Vous forcerez le gouverne»ment à faire un coup d'état; car »ceci est une affaire politique plu»tôt qu'une affaire judiciaire, et il »y a quelquefois des sacrifices né»cessaires à la sûreté de l'état. » Misérable argutie d'un instrument subalterne de l'autorité, plus occupé de sa fortune particulière que des vrais intérêts de l'état, dont le premier intérêt, comme le plus sacré, est d'être confié à des magistrats inaccessibles à la crainte et à la corruption! Après trois heures de débats et de délais, la cour criminelle avait repris ses délibérations. Pendant cet intervalle, des courriers avaient été expédiés du parquet à Saint-Cloud. De grands personnages s'étaient rendus chez le premier président, où furent successivement mandés les juges sur lesquels on comptait pour obtenir la majorité. Il fut enfin décidé, sur la proposition de l'un d'entre eux qui avait d'abord voté la peine de mort, que le général Moreau serait déclaré coupable, mais excusable. L'arrêt fut porté, en conséquence, à la majorité de 9 voix contre 3, et l'accusé fut condamné à deux années d'emprisonnement et aux frais du procès, solidairement avec les autres condamnés. Au prononcé de la sentence éclatèrent des transports de joie, le peuple s'écriait de toutes parts : *Il est sauvé!* Deux des magistrats qui avaient courageusement persisté dans leur première opinion, furent signalés au gouvernement par le procureur-général comme des ennemis dangereux, et furent par la suite privés de leurs fonc-

tions, mesure aussi peu honorable pour l'autorité trompée, que les récompenses données par elle aux juges qui la servent dans ses injustes animosités. Mme Moreau sollicita, comme une grâce, qu'il fût permis à son mari de voyager pendant les 2 années que devait durer sa détention. Fouché, redevenu ministre de la police, fut l'intermédiaire actif de ses communications avec le chef du gouvernement, et il fut permis à Moreau de se rendre aux Etats-Unis d'Amérique, à condition qu'il ne pourrait rentrer en France qu'avec l'autorisation du gouvernement français. Il partit aussitôt avec sa femme et ses enfans, escorté jusqu'à la frontière d'Espagne par des gendarmes. Ses biens furent vendus en France par sa belle-mère, et suffirent à peine pour payer les frais énormes de la procédure criminelle. Il s'embarqua à Cadix en 1805, et arriva sans accident aux États-Unis, où il acheta une belle campagne près de Morinville, au pied de la chute de la Delavare. Cette retraite, où il se livrait aux paisibles occupations de la pêche et de la chasse, parut avoir pour lui pendant quelques années les plus grands charmes. Mais bientôt les nouvelles suggestions de l'ambition et de la vengeance, ou peut-être l'irrésistible entraînement d'une destinée funeste, le portèrent à abandonner les champs de l'Amérique et à traverser les mers pour joindre de nouveaux amis. Moreau s'embarqua dans le plus grand secret, le 21 juin 1813, avec M. de Svinine, conseiller d'ambassade russe, arriva le 24 juillet suivant dans le port de Gothembourg, et se rendit de là à Prague, où se trouvaient réunis les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse. Là, comblé de caresses et de faveurs, il contracta, dit-on, l'engagement de diriger les opérations des armées de ces souverains, coalisés de nouveau contre la France. Il lui parut pénible sans doute, pour ne rien dire de plus, d'avoir à combattre ses concitoyens, de se trouver dans les rangs d'anciens ennemis, et de voir en face les drapeaux qu'il avait lui-même illustrés par tant de victoires. Quelquefois il cherchait à soulager son âme oppressée. Un général étranger, distingué par ses talens, et qui avait acquis sa réputation au service de France, mais qui venait, par des motifs particuliers de mécontentement, de quitter ses drapeaux et de se donner aux Russes, rencontrant un jour Moreau, celui-ci lui dit: « Il a fallu un concours singulier » de circonstances, pour que nous » nous trouvassions ici ensemble. » « Sans doute, général, répondit » l'étranger, il est étonnant de nous » trouver ici tous deux; mais il n'y » a point d'ailleurs de parité entre » nous : *je ne suis pas François.* » « *Ah! vous me déchirez le cœur,* » s'écria Moreau. L'heure fatale à ce dernier devait bientôt sonner. Le 27 août 1813, dans une reconnaissance devant Dresde, un des premiers boulets partis de l'armée française vint lui fracasser le genou de la jambe droite, et traversant son cheval, lui emporta le mollet de la gauche. On fit à la hâte un brancard de piques de cosaques, sur lequel

on le porta dans une maison voisine. Le premier chirurgien de l'empereur Alexandre fit d'abord l'amputation de la jambe droite; Moreau lui dit d'examiner la gauche, et sur la réponse qu'il était impossible de la conserver : Eh bien, coupez-la donc aussi, lui répondit-il froidement. L'armée alliée avait été battue et forcée à la retraite; on fut obligé de transporter le blessé plus loin. Il souffrit encore pendant cinq jours, et expira dans la nuit du 1er au 2 septembre. Son corps fut porté à Prague pour y être embaumé, et de là transféré à Pétersbourg, où il a été inhumé dans l'église catholique de cette ville. L'empereur Alexandre, très-touché de la mort de celui à qui il avait donné le titre de son *ami* et de son *conseil*, fit don à sa veuve de 500,000 roubles, et d'une pension annuelle de 30,000. S. M. Louis XVIII lui donna le titre de maréchale. Elle est morte en 1821. Moreau sera toujours compté au premier rang des plus célèbres capitaines d'une époque féconde en grands hommes de guerre. Ses mœurs étaient simples et pures; modeste dans son intérieur, humain et généreux autant que brave à la tête des armées, il était chéri des soldats et des officiers. Son caractère doux et facile le soumettait souvent à des influences étrangères; les femmes exercèrent toujours sur lui un grand empire. Sa fin fut déplorable : ce n'était point ainsi que devait succomber un tel homme.

MOREAU (Joseph), ancien tribun, membre de la chambre des députés et de la légion-d'honneur, est frère du général Moreau. Son père ayant péri sur l'échafaud pendant que ses cinq fils combattaient aux frontières, M. J. Moreau se présenta hardiment, le 24 janvier 1795, à la barre de la convention nationale, et y dénonça le tribunal révolutionnaire de Brest, qui avait rendu le jugement. Après la révolution du 18 brumaire an 8, M. Joseph Moreau fut appelé au tribunat, où il ne prit la parole qu'à l'occasion du procès de son frère; il rentra dans la retraite après la dissolution du tribunat. Nommé, en 1816, président du collége électoral du département d'Ille-et-Vilaine, il fut porté, par les électeurs, à la chambre des députés. Préfet de la Lozère en 1817, il a été remplacé par M. de Valdennit.

MOREAU (Étienne-Vincent), suivait la carrière du barreau, lorsque le tiers-état de la Touraine le nomma député aux états-généraux, en 1789. Il y parla sur diverses matières, notamment sur la proposition de réunir Avignon à la France, réunion en faveur de laquelle il se prononça. En 1796, il devint membre de la haute-cour, convoquée à Vendôme, pour instruire le procès de Babeuf. Il fut depuis nommé successivement juge à la cour d'appel du Loiret, conseiller, et enfin président de chambre, à celle d'Orléans. Il paraît avoir cessé ses fonctions depuis quelques années.

MOREAU (Jean), avocat au commencement de la révolution, fut nommé, en 1790, procureur-syndic du département de la Meuse, et membre de l'assemblée législative, en 1791. Il manifesta son adhésion aux sentimens exprimés dans l'adresse que la sec-

tion de la Croix-Rouge présenta au mois de juillet 1792, et fit décréter la formation d'une commission chargée d'examiner les dangers dont la patrie était menacée. En 1792, il passa à la convention nationale, où, dans le procès du roi, il vota le bannissement jusqu'à la paix, et donna sa démission au mois d'août 1793, sa mission se trouvant, disait-il, terminée par l'acceptation de la constitution. Élu, en septembre 1795, au conseil des anciens, dès l'année suivante, il renonça encore aux fonctions législatives. Il n'a plus reparu depuis sur la scène politique.

MOREAU (Jacques-Louis), plus connu sous le nom de *Moreau de la Sarthe*, médecin, sous-bibliothécaire et professeur à l'école de médecine de Paris, membre de la société de médecine de la même ville, a publié : 1° *Essai sur la gangrène humide des hôpitaux*, 1796, in-8° (avec Burdin); 2° *Eloge de Vicq-d'Azir*, 1797; 3° *Esquisse d'un cours d'hygiène*, ou de médecine appliquée à l'art d'user de la vie et de conserver la santé, 1799, in-8°; 4° *Traité historique et pratique de la vaccine*, 1801; 5° *Histoire naturelle de la femme, suivie d'un traité d'hygiène appliquée à son régime physique et moral aux différentes époques de la vie*, 3 vol. in-8°, 1803. Il a publié, en 1804, les *Œuvres de Vicq-d'Azir*, en 6 vol. in-8°, avec atlas, et donné, en 1806 et années suivantes, une nouvelle édition, en 10 vol. in-8°, de l'*Art de connaître les hommes par la physionomie*, de Lavater. Le docteur Moreau de la Sarthe a été un des principaux rédacteurs du *Journal de Médecine*; il a encore fourni les articles de médecine clinique de l'*Encyclopédie*, et publié un grand nombre de mémoires sur divers sujets.

MOREAU (Jean-Nicolas), ancien magistrat, littérateur et historiographe de France, naquit à Saint-Florentin, le 20 décembre 1717; il fit de bonnes études, devint successivement avocat, conseiller à la cour des comptes de Provence, premier conseiller de *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII), bibliothécaire de la reine, et enfin, historiographe de France. Il eut à ce titre la mission de rassembler les chartes, édits, déclarations et monumens historiques qui avaient établi la législation française depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Le dépôt de ces documens lui fut confié sous le titre de : *Dépôt des chartes et de législation*. Subjugué par sa passion pour les lettres, il vint, jeune encore, à Paris, où il se fit connaître par une *Ode* sur la bataille de Fontenoi. Cette pièce, qui fut imprimée en 1745, ne permit pas à Moreau, auquel elle attira des critiques sévères, de s'abuser sur ses dispositions pour la poésie, et il eut la sagesse de se livrer, du moins, plus particulièrement à des études sérieuses. La science de la politique, celle de l'administration, et l'ancien droit public de la France, furent les principales matières auxquelles il se consacra. En 1755, il essaya ses forces dans une espèce de journal : *l'Observateur hollandais*, dirigé spécialement contre l'Angleterre. Moreau se prononça en même temps contre les philosophes, qu'il attaqua assez étourdiment, en 1757, dans

des *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs.* Voici l'opinion que Laharpe donne dans sa *Correspondance* de l'auteur de ce bizarre ouvrage : « C'est, dit-il, un »homme d'esprit, mais qui s'en »est servi beaucoup plus pour »sa fortune que pour sa réputa-»tion, et qui, avec quelque crédit »à la cour, n'a jamais eu de consi-»dération dans le monde, et en-»core moins parmi les gens de »lettres. » Moreau se déclara aussi contre les protestans dans sa *Lettre d'un magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice doit aux protestans,* écrit où il avance « qu'on devait se borner à marier »les protestans, et maintenir ri-»goureusement l'exécution des lois »qui les excluaient des emplois, »des dignités et de toute espèce »d'administration publique. » Il augmenta encore le nombre des ennemis que lui attiraient ses doctrines politiques et religieuses en livrant sa plume au chancelier Maupeou (*voy.* ce nom); ce fut lui qui rédigea les *préambules* de tous les édits du chancelier; il y gagna le sobriquet de *Moreau-Préambule.* Il lui manquait de se fermer les portes de l'académie-française, où il avait la prétention de se faire admettre. C'est à quoi il réussit en publiant (de 1777 à 1789) son principal ouvrage, intitulé : *Principes de morale politique et du droit public.* L'auteur, outre l'absence de tout mérite réel sous le rapport littéraire, y professe ouvertement les principes du despotisme et du pouvoir arbitraire. Moreau n'occupa aucun emploi pendant la révolution, et ne fut point, comme le disent les auteurs de plusieurs biographies, condamné à mort le 27 mars 1794 par le tribunal révolutionnaire de Paris. Il mourut paisiblement dans la retraite qu'il s'était choisie près de Saint-Germain, le 29 juin 1803. Il a publié : 1° *Ode sur la bataille de Fontenoi*, 1745, in-4°; 2° *l'Observateur hollandais, ou Lettres de M. Van** à M. H**, sur l'état présent des affaires de l'Europe*, la Haye (Paris), 1755-1759, 3 vol. in-8°. Dans ces lettres, au nombre de 47, l'auteur examine avec quelque talent les intérêts et la situation des différens états de l'Europe. 3° *Lettres du chevalier de*** à Monsieur***, conseiller au parlement, ou Réflexions sur l'arrêt du parlement du 18 mars 1755*, in-12; 4° *l'Europe ridicule, ou Réflexions politiques sur la guerre présente*, Cologne (Paris), 1757, in-12; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps, par l'Observateur hollandais*, 1757, 2 vol. in-12; 6° *nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, Amsterdam, 1757, in-12. L'auteur, persuadé que son sujet devait être traité dans toutes ses parties, donna, en 1758, in-12 : *Catéchisme et décisions de cas de conscience à l'usage des Cacouacs*, avec un discours du patriarche des Cacouacs pour la réception d'un nouveau disciple. Cependant, on a fait honneur de cette facétie à l'abbé Giry de Saint-Cyr, membre de l'académie-française. 7° *Mémoire pour les doyens, syndics et compagnie des conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs au châtelet de Paris, contre MM. les prévôts de Paris, lieutenants civil, de police, criminel, particu-*

lier, et conseillers du Châtelet de Paris, Paris, 1758, in-4°; 8° *Examen des effets que doivent produire l'usage et la fabrication des toiles peintes*, Genève et Paris, 1759, in-12; 9° *le Moniteur français*, Paris, Desaint et Saillant, 1760, in-12; 10° *Mémoire* (second) *pour les conseillers du roi, commissaires enquêteurs et examinateurs au Châtelet de Paris, en réponse au Mémoire de MM. les prévôts de Paris, lieutenants civil, criminel*, etc., Paris, 1762, in-4°; 11° *Entendons-nous! ou Radotage d'un vieux notaire sur la richesse de l'état* (1763), in-8°; 12° *Lettre sur la paix de 1762, à M. le comte de****, Paris, 1763, in-8°; 13° *Lettres historiques sur le comtat Venaissin et sur la seigneurie d'Avignon*, Amsterdam (Paris), 1768, in-8°; 14° *Bibliothèque de Mme la Dauphine*, n° 1, Paris, Saillant et Noyon, 1770, in-8°: une seconde édition annoncée n'a point paru; 15° *Leçons de morale, de politique et du droit public, puisées dans l'histoire de notre monarchie, ou Nouveau plan d'études de l'histoire de France, rédigées par les ordres et d'après le vœu de Monseigneur le Dauphin, pour l'instruction des princes ses enfans*, Versailles et Paris, 1773, in-8°; 16° *les Devoirs d'un prince, réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice, dédiés au roi*, Versailles, 1775, in-8°: réimprimé en 1782, et traduit en hollandais, Leyde, 1778, in-8°; 17° *Principes de morale politique et du droit public, puisés dans l'histoire de notre monarchie, ou Discours sur l'histoire de France*, Paris, 1777-1789, 21 vol. in-8°; 18° *Recherches et considérations sur la population en France*, 1778, in-8°; 19° *le Pot-Pourri de Ville-d'Avray*, Paris, 1781, in-12: ce sont des poésies assez médiocres; 20° *Plan des travaux littéraires ordonnés par Sa Majesté, pour la recherche, la collection et l'emploi des monumens de l'histoire et du droit public de la monarchie française*, Paris, imprimerie royale, 1782, in-8°; 21° *Variétés morales et philosophiques*, Paris, 1785, 2 vol. in-12; 22° *Lettre d'un magistrat, dans laquelle on examine ce que la justice du roi doit aux protestans*, 1787, in-8°; 23° *Exposé historique des administrations populaires aux plus anciennes époques de notre monarchie*, 1789, in-8°; 24° *Exposition et défense de la constitution de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°.

MOREAU (Jean-Michel), dit *Moreau le jeune*, graveur et dessinateur du cabinet du roi, membre de l'ancienne académie royale de peinture, sculpture et architecture, de l'athénée des arts et de la société philotechnique, naquit à Paris, en 1741. Il entra dans la carrière, en quelque sorte, avec le génie de son art, et commença à l'exercer de si bonne heure qu'il ne pouvait fixer lui-même l'époque de ses premiers essais. Moreau le jeune avait à peine 17 ans lorsque M. Le Lorrain, son maître, nommé directeur de l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, l'emmena avec lui, moins comme son élève qu'en qualité d'adjoint, pour le seconder dans les nombreux travaux auxquels sa place devait l'assujettir. A peine avait-il demeuré deux ans à Saint-Pétersbourg, qu'il fut obligé de revenir

à Paris par suite de la mort de son maître. Uniquement occupé de son art, il n'avait pu songer à sa fortune, et dès son retour dans sa patrie, il fut en proie à toutes sortes de besoins. Il connut heureusement Lebas, graveur habile et homme excellent; celui-ci lui donna du travail, et les eaux fortes qu'il exécuta bientôt avec un rare talent lui procurèrent des ressources suffisantes. Lebas se conduisit avec le jeune Moreau en véritable père. Il lui confia une partie des planches du bel ouvrage du comte de Caylus, sur les antiquités grecques, romaines et étrusques. « Le » samedi de chaque semaine (dit » M. Ponce, dans sa *Notice sur » Moreau*, imprimée dans le *Re» cueil de l'Athénée des arts*, Paris, » 1822) Lebas lui donnait la be» sogne qu'il devait faire le diman» che, afin de ne pas le détourner » des études de la semaine, et lui » payait assez son travail pour qu'il » pût suffire à ses dépenses journa» lières. » Moreau avait cessé d'exercer la peinture; mais il cultivait avec soin son art comme dessinateur, et bientôt il fut chargé presque seul de dessiner et de composer les planches des éditions les plus remarquables de cette époque. Sa réputation devint telle que Cochin, dessinateur des menus-plaisirs du roi, le demanda pour successeur lorsqu'il se démit de sa place, en 1770. Le mariage du dauphin (depuis Louis XVI), qui eut lieu vers cette époque, fit confier à Moreau le jeune les dessins des fêtes données à cette occasion. Le dessin et la gravure du sacre de ce prince le firent admettre à l'académie, nommer dessinateur du cabinet du roi, loger au Louvre, et lui valurent une pension. En 1785, il visita l'Italie, y épura son goût, et perfectionna son talent. La révolution, dont il embrassa avec chaleur les principes, ne le compta point parmi les hommes qui la déshonorèrent par leurs forfaits ou leurs folies. Il l'aima en véritable ami de la liberté et lui resta fidèle. En 1793, en qualité de membre de la commission temporaire des arts, dont faisaient partie l'abbé Barthelemy, Brétigny, et plusieurs autres savans et artistes distingués, il rendit des services à ses confrères, et s'efforça de soustraire à la destruction nombre d'objets précieux. Il fut nommé, en 1797, professeur aux écoles centrales de Paris. Sous l'empire, il exposa au musée du Louvre deux grands dessins représentant les fêtes données par la ville de Paris en réjouissance de la paix de Vienne, en 1809, et du mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, en 1810; dessins où, dit M. Ponce, on retrouve son talent tout entier. Après le rétablissement du gouvernement royal, en 1814, Louis XVIII lui rendit sa place de dessinateur de son cabinet, et sa pension, à peu près son unique ressource, et, en 1819, à la sollicitation de la fille de cet artiste, épouse de M. Carle Vernet, acquit pour ce même cabinet les 19 dessins originaux suivans: Deux vignettes in-4° pour les *Satires de Juvénal*; deux vignettes in-4° pour les *Pensées de Marc-Aurèle*; deux vignettes in-4° pour les *Entretiens de Phocion*; cinq figures in-18 pour les *Œuvres de Gresset*;

quatre figures in-18 pour le roman de chevalerie, *Gérard de Nevers*, et quatre vignettes in-4° pour l'*Enéide de Virgile*. L'*Œuvre* de Moreau le jeune est de plus de *deux mille* pièces gravées sur ses dessins. Les plus remarquables de ces compositions, dessins ou gravures, sont: deux suites pour les *Œuvres de Voltaire*, contenant plus de deux cents estampes; la suite pour l'édition in-4° de *J. B. Rousseau*, imprimée à Bruxelles; pour l'*Histoire de France*, cent soixante figures; cent estampes pour les *Evangiles* et les *Actes des apôtres*; deux dessins représentant l'un la *Peinture moderne* et l'autre la *Gravure*, pour le *Musée francais* de Laurent et Robillard; les figures pour des éditious des *Métamorphoses d'Ovide*, de *P.* et *Th. Corneille*, *Molière*, *La Fontaine*, *Racine*, *Regnard*, *Montesquieu*, *Raynal*, *Marmontel*, *Gessner*, *Barthelemy*, *Delille*, etc., etc.; les dessins du roman de *Werther*, la célèbre estampe du *sacre de Louis XVI*, les quatre estampes des *fêtes du mariage du dauphin*, dont il a gravé lui-même les eaux fortes; vingt-cinq sujets pour les *Chansons de Laborde*, etc. Les dessins de Moreau le jeune ont presque tous figuré aux expositions publiques du musée du Louvre. Cet artiste était très-instruit et avait un génie varié, une heureuse fécondité. Il évitait avec un soin extrême de se répéter dans la pose de ses figures et dans les airs de ses têtes. Ce fut peu de temps après la première restauration qu'il mourut (le 30 novembre 1814). Son *Eloge* a été fait par M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut, et imprimé, tant dans le *Moniteur* de cette année que séparément. Son confrère et son ami, M. Ponce, graveur distingué, a également donné son *Eloge*, qui a paru dans le *Mercure de France* du 15 juin 1816. Moreau le jeune a formé un très-grand nombre d'élèves, dont la plupart sont des hommes du premier mérite.

MOREAU (Louis), dit *Moreau aîné*, peintre, frère du précédent, mourut à Paris quelques années avant lui. Louis Moreau, l'un des élèves les plus distingués de M. Machy, est plus particulièrement connu par ses peintures à la *gouache*, lesquelles sont très-recherchées des amateurs, et méritent bien de l'être par leur touche spirituelle, et en général par leur effet agréable et pittoresque. Moreau a plusieurs fois exposé au musée du Louvre. En l'an 9 (1800), il a fourni un *paysage*, et en l'an 12 (1803), une *Vue prise dans le parc de Saint-Cloud*, les *Ruines du monastère de Montmartre*, une *Vue de la maison indienne de Petit-Bourg*, et une *Vue de Paris, prise de l'entrée des Champs-Elysées*, etc.

MOREAU DE JONNÈS (le chevalier Alexandre), chef d'escadron, membre de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, associé-correspondant de l'Institut, est né en 1778, dans la ci-devant province de Bretagne. A peine avait-il terminé ses études, qu'il embrassa la profession des armes, et fit plusieurs campagnes sur mer, comme artilleur. Nommé bientôt officier dans le corps de l'artillerie, il devint aide-de-camp du général Perrigny, et

se rendit avec lui à la Martinique, en 1802. Quoiqu'il consacrât à ses devoirs militaires la plus grande partie de son temps, il trouvait encore les moyens de se livrer à l'étude des sciences géographiques et de l'histoire naturelle. La fièvre jaune qui se déclara dans l'armée, vint encore offrir un nouveau sujet à ses méditations. Bravant les atteintes de cette terrible maladie, il en étudia tous les effets dans les hôpitaux et au lit des malades, et fut bientôt à même de seconder, par ses conseils, les efforts des hommes de l'art, et d'avertir les soldats eux-mêmes, sur les précautions qu'ils avaient à prendre. M. Moreau de Jonnès fit un séjour de près de quinze ans à la Martinique, et y exécuta des travaux très-importans en géographie, topographie et histoire naturelle. De retour à Paris, il s'occupa de mettre en ordre ses nombreux matériaux, les communiqua aux sociétés savantes, et les fit imprimer, soit dans leurs mémoires, bulletins ou journaux, soit séparément. Il devint membre de la plupart des sociétés nationales et étrangères, et fut nommé, au mois de novembre 1816, correspondant de l'institut, section de géographie. Les principaux Mémoires qu'il a mis au jour sont : 1° *Minéralogie des volcans éteints de la Martinique*, destinée à être insérée dans la collection des Mémoires des savans étrangers, publiée par l'académie des sciences ; 2° *Monographie du trigonocéphale des Antilles, ou grande vipère, fer-de-lance de la Martinique*, ouvrage curieux, et qui contient des détails entièrement neufs sur ce dangereux reptile, Paris, in-8°, 1816. Dans une séance de l'académie des sciences, en 1817, M. Moreau de Jonnès a lu un nouveau Mémoire, où il ajoute des renseignemens inédits à l'histoire de cette vipère. On lui doit encore un *Mémoire* sur une grosse araignée de la Martinique, qui attaque et tue les petits oiseaux. 3° *Carte physique, minéralogique, statistique et militaire de l'île de la Martinique*; 4° *Tableau du climat des Antilles et des phénomènes de son influence sur les plantes, les animaux et l'espèce humaine*; 5° *Essai sur l'hygiène militaire des Antilles*. Cet excellent ouvrage, que les ministres de la marine et de la guerre ont fait distribuer dans les hôpitaux et aux chefs du service de santé des armées de mer et de terre, a été inséré dans le 8me volume des *Mémoires* de la société médicale d'émulation, et imprimé séparément, in-8°, Paris, 1817. 6° *Précis historique sur l'irruption de la fièvre jaune à la Martinique, en* 1802 (inséré dans le bulletin de la société médicale d'émulation, 1816), et imprimé séparément, in-8°; 7° *Observations sur les géophages des Antilles* (également insérées dans le bulletin de la société médicale d'émulation, 1816), et tirées à part, in-8°; 8° *Observations pour servir à l'histoire de la fièvre jaune, suivies de Tables nécrologiques indiquant la proportion de la mortalité des troupes françaises et anglaises dans les Indes-Occidentales, accompagnées d'une carte nécrométrique, exprimant le rapport arithmétique par des projections géométriques* (elles ont été insé-

rées dans le bulletin de la société d'émulation, septembre 1817), in-8°; 9° *Précis topographique et géologique sur l'île de la Martinique* (imprimé dans les annales maritimes et coloniales, 1817), à part, in-8°; 10° *Carte orthographique et botanique du volcan éteint du Piton du Carbet à la Martinique, pour servir à la connaissance de l'habitation des plantes de la flore de cette île*; 11° *Mémoire* qui a remporté (septembre 1823) le prix de 2000 francs, proposé par l'académie de Lyon, sur cette question importante : « Quels seraient les moyens à employer, » soit dans le régime actuel des colonies, soit dans la fondation de » colonies nouvelles, pour rendre » ces établissemens les plus utiles » à eux-mêmes et aux métropoles? » On espère que le suffrage que l'académie de Lyon a accordé au travail de M. Moreau de Jonnès, le déterminera à le publier.

MOREAU DE LA ROCHETTE (François-Thomas), célèbre agriculteur, inspecteur-général des pépinières royales de France, chevalier de Saint-Michel, naquit, le 4 novembre 1720, à Aigny-le-Ferou, près de Villeneuve-l'Archevêque, département de l'Aube. Tout entier aux devoirs de sa place, qu'il occupait à Melun en qualité de directeur des fermes du roi, il lui consacrait tous les instans de la journée; mais le soir et pendant une partie des nuits, il s'occupait des moyens de rendre fertile une terre appelée La Rochette, dont le sol était si pauvre, que l'on disait dans le pays « qu'une poule n'y » trouvait point à vivre en août. » Il l'avait acquise en 1751; mais ce ne fut qu'en 1760 qu'il put essayer de la défricher. Le succès répondit à ses espérances, et en 1767, il proposa au gouvernement d'établir à La Rochette une école d'agriculture, à laquelle cinquante, puis cent enfans trouvés furent attachés. Sous sa direction, on vit bientôt cet établissement jouir d'une prospérité que celui qui l'avait créé n'avait pas osé lui-même se promettre. Un terrain défriché, nivelé et planté, de belles forêts, des champs féconds, une maison élégante, commode et spacieuse, élevée sur les dessins de Louis, architecte distingué, des bâtimens nécessaires à l'exploitation, de longues terrasses, de vastes jardins, de riches pépinières prirent insensiblement la place de bruyères arides, de montagnes de sable. Le sol le plus disgracié de la nature devint fécond et riche de tout le luxe de la végétation. Dans l'espace de treize années, on retira de ce domaine (de la contenance d'environ 200 hectares) un million d'arbres de tige et trente-un millions de plants forestiers. Quatre cents élèves tirés des hôpitaux, et formés dans l'établissement pendant à peu près quatre années, revinrent, à leur sortie, d'excellens jardiniers ou pépiniéristes. Quelques-uns d'entre eux furent de très-bons dessinateurs et planteurs de jardins d'agrément. En 1780, lorsque, par suite des réformes de Necker, la pépinière de La Rochette cessa d'être au compte du gouvernement, on y comptait plus de sept millions de plants d'arbres de toute espèce. Les premiers succès de Moreau de La Rochette avaient été appréciés du gouvernement

et récompensés. En 1766, il fut nommé inspecteur-général des familles acadiennes restées sur les ports de mer; en 1767, inspecteur-général des pépinières royales, et en 1769, honoré de lettres de noblesse et décoré du cordon de Saint-Michel. En 1785, en qualité de commissaire du roi, il fut chargé de l'aménagement des bois, destinés à l'approvisionnement de la capitale. Par ses soins, plusieurs ruisseaux furent rendus flottables; il créa à Urcel, près de Laon, département de l'Aisne, la première manufacture de sulfate de fer (couperose verte), dont la France ait été enrichie; enfin, il donna des projets et des plans, pour les défrichemens des landes de Bordeaux qu'il croyait susceptibles de bonne culture et de productions fertiles. Voltaire avait conçu beaucoup d'estime pour Moreau de La Rochette, et il existe, entre ce grand homme et cet utile et excellent citoyen, une correspondance sous le rapport agricole. Elle se compose, de la part de Voltaire, de six lettres, et de quatre de Moreau de La Rochette, qui toutes ont été publiées dans les *Mémoires* de la société d'agriculture du département de la Seine (tom. IV, pag. 264 et suiv.). Cette publication est due à M. François de Neufchateau, ainsi qu'une *Notice* sur les pépinières de La Rochette. Moreau de La Rochette mourut dans le lieu même qu'il a immortalisé par ses créations et ses soins; le 20 juillet 1791, à l'âge de 71 ans.

MOREAU DE LA ROCHETTE (Jean-Etienne), membre de la société d'agriculture du département de Seine-et-Marne, fils du précédent, naquit, le 17 novembre 1750, à La Rochette. Il reçut une éducation distinguée, et soutint la célébrité du nom qu'il portait, par ses soins et son zèle à seconder les utiles et honorables occupations de son père. C'est lui qui, malgré sa jeunesse, était chargé de l'exécution des plans, de l'établissement et de la culture des domaines, enfin, de la direction des ouvriers employés aux travaux de tous genres de La Rochette. Malgré les troubles de la révolution, il continua l'amélioration et la culture des pépinières et les semis d'arbres: soins constans et précieux dont nos écoles forestières ont receuilli tant d'avantages. Il mourut à La Rochette, le 8 mars 1804.

MOREAU DE LA ROCHETTE (le baron Armand-Bernard), membre de la légion-d'honneur, ex-préfet des départemens de la Vienne et du Jura, fils et petit-fils des précédens, naquit le 12 avril 1787, à La Rochette. Il fut confié dans son enfance aux soins de l'abbé L'Ecuy, et devint l'un des élèves les plus distingués du professeur Luce de Lancival. Auditeur au conseil-d'état le 9 janvier 1810, commissaire spécial de police le 28 juillet 1811, et sous-préfet de Provins le 18 juillet 1814, il a montré le zèle le plus éclairé pour les détails de l'administration. M. Moreau de La Rochette fut chargé, en 1815, d'un travail sur l'organisation de la garde nationale, et la manière dont il s'en acquitta lui valut, dans le mois de janvier de la même année, la décoration de la légion-d'honneur. De la sous-préfecture de Provins, il passa, le

9 janvier 1819, à la préfecture du département de la Vienne, et le 19 juillet 1820 à celle du département du Jura, qu'il administrait encore en cette qualité en 1822. M. Moreau de La Rochette fut créé baron le 28 janvier 1819; dans la même année, il épousa Mlle de Saint-Cricq-Casaux, fille de M. de Saint-Cricq-Casaux, propriétaire des belles manufactures de faïence de Creil et de Montereau, et nièce de M. de Saint-Cricq, conseiller-d'état, directeur-général des douanes. Il mourut le 8 août 1822, à Lons-le-Saulnier. On lui doit comme auteur: 1° *l'Amour crucifié*, traduction d'Ausone, Paris, in-12, 1806, et sans date, in-8°; 2° *les Adieux d'Andromaque et d'Hector*, traduction du grec.

MOREAU DE MERSAN (N.), fils d'un ancien procureur au parlement de Paris, devint en 1790 procureur-général-syndic du département du Loiret, qui le nomma, au mois de septembre 1795, membre du conseil des cinq-cents. Mais des recherches sur sa conduite antérieure ayant fait reconnaître qu'il avait signé une déclaration par laquelle la convention nationale était inculpée, et les mouvemens populaires contre elle approuvés, il fut exclu de l'assemblée jusqu'à la paix. Lors du triomphe du parti dit de *Clichy*, il rentra au conseil en mai 1797; il fut atteint par la proscription du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797) lorsque le directoire-exécutif l'emporta sur la majorité des conseils. Il évita, en se cachant, d'être déporté. Le gouvernement consulaire le rappela en 1800 et il fut employé au ministère de la guerre. Lors du procès de Duverne de Presle, il fut signalé comme un des agens royalistes, et plus particulièrement comme intermédiaire entre *Monsieur* (aujourd'hui Louis XVIII) et plusieurs membres influens des conseils des cinq-cents et des anciens. On prétend que depuis la restauration du gouvernement royal, en 1814, « il » a eu le courage de manifester » des sentimens favorables au gé» néral Carnot, et de réclamer con» tre diverses inculpations dont il » était l'objet, en raison de sa con» duite politique. » M. Moreau de Mersan est auteur de plusieurs ouvrages sur la politique et les finances. Le plus remarquable a pour titre: *Essai sur le Système politique et commercial de la Hollande depuis l'établissement de la banque d'Amsterdam*.

MOREAU DE SAINT-MÉRY (MÉDERIC-LOUIS-ÉLIE), conseiller-d'état, commandeur de la légion-d'honneur, ancien administrateur-général des états de Parme, Plaisance et Guastalla, etc., naquit à la Martinique le 13 janvier 1750, d'une famille distinguée dans cette île, et qui était originaire de la ci-devant province de Poitou. Orphelin de père dès l'âge de trois ans, Moreau de Saint-Méry ne reçut de sa mère, qui craignit de se séparer de lui, qu'une éducation très-incomplète sous le rapport de l'instruction, mais excellente sous le rapport de la morale et de l'usage du monde. Dès sa plus grande jeunesse, il donna des preuves de la bonté de son cœur. Parmi plusieurs, nous n'en citerons qu'une, où néanmoins il n'eut pas le bonheur de réussir.

Le code alors en usage dans les îles portait peine de mort contre tout esclave dénoncé par son maître, comme ayant trois fois cherché à s'échapper. Un de ces malheureux est dans ce cas; on le condamne à mort. Le jeune Moreau de Saint-Méry, qui s'était en quelque sorte fait l'avocat des Noirs, court se précipiter aux pieds de son aïeul, grand-sénéchal de l'île, implore la grâce du Nègre infortuné, emploie le secours de ses amis, met en usage tous les moyens qui sont en son pouvoir; la loi était précise: ses larmes, ses prières sont inutiles. On lui indique cependant une dernière ressource, celle de déterminer le Noir condamné à accepter la place d'exécuteur des hautes-œuvres. Moreau de Saint-Méry s'efforça inutilement d'engager ce Noir à sauver sa vie en adoptant le seul parti qui lui reste. « Non, dit ce malheureux; je » ne dois mourir qu'une fois: si » je devenais bourreau, mon supplice recommencerait chaque » jour. » Moreau de Saint-Méry était appelé à succéder à son aïeul dans la charge de sénéchal; mais pour l'occuper il devait se faire recevoir avocat. Il avait seize ans lorsque le sénéchal, se sentant près de terminer sa carrière, lui indiqua le lieu où il avait déposé 66,000 francs, qu'il lui destinait. Il mourut, et le jeune Moreau, au lieu d'employer cette somme à ses études de droit, la partagea entre les héritiers du défunt. A l'âge de 19 ans, il obtint enfin de sa mère la permission de passer en France pour y compléter son éducation. Il vint à Paris, et ses parens, magistrats et officiers-généraux, le présentèrent dans le monde, et le firent recevoir dans les gendarmes du roi. Néamoins il fit ses cours de droit, et apprit le latin sans maître. Il suivit aussi les cours du collége royal, pour les mathématiques et la géométrie. Quatorze mois après, il soutint en latin sa thèse de bachelier en droit. Ami de l'étude et des plaisirs, pour avoir plus de temps à leur sacrifier, il s'était habitué à ne dormir qu'une nuit sur trois. Sans négliger son service militaire, en moins de trois années, il se fit recevoir avocat au parlement. Il retourna à la Martinique; mais sa mère était morte et sa fortune dissipée. Alors il se fixa au Cap-Français, et devint avocat au conseil-supérieur de Saint-Domingue, où, après huit ans d'exercice en cette qualité, il fut nommé conseiller. Mettant à profit les loisirs que lui laissaient ses fonctions de magistrat, il commença à classer les nombreux matériaux qu'il avait réunis sur les lois, jusque-là éparses, des colonies. Le gouvernement l'encouragea dans cette entreprise, et lui permit d'explorer tous les greffes et toutes les archives de cette contrée. C'est pendant une de ses excursions qu'il découvrit, dans une ancienne église de San-Domingo, le tombeau de Christophe Colomb, ignoré même des habitans de la colonie. Louis XVI l'appela à Paris, pour s'y occuper de son grand travail sur l'administration des colonies et sur les lois de Saint-Domingue. Lié avec les gens de lettres, fondateur de la société des philadelphes du Cap-Français,

il fonda, de concert avec Pilâtre du Rozier, le musée de Paris, dont furent membres la plupart des littérateurs de cette époque. La révolution éclata. Électeur de la ville de Paris, et président de l'assemblée connue sous la dénomination des *Électeurs de* 1789, ce fut lui qui, en montrant le buste de M. de La Fayette, décida ses collègues à le nommer commandant-général. Ce fut également lui qui harangua Louis XVI à l'hôtel-de-ville, à la suite du 14 juillet, et le harangua de nouveau lors de son entrée à Paris, le 6 octobre. Sa conduite noble et ferme dans une assemblée qui, dit-on, « exerça pendant un mois la puissance souveraine sur toute la France, » fut récompensée par l'estime de tous les gens de bien, et par une médaille que ses collègues, interprètes du vœu de la ville de Paris, lui votèrent à l'unanimité. Nommé, en 1790, député de la Martinique à l'assemblée constituante, il s'y occupa plus particulièrement des affaires des colonies, et devint membre du conseil judiciaire établi près le ministère de la justice. Après la session de l'assemblée nationale, il resta à Paris, et fut attaqué, aux Champs-Élysées, peu de jours avant le 10 août, par quelques hommes de la bande des Marseillais, qui venait d'arriver. Grièvement blessé, il se retira dans la petite ville de Forges, où il fut bientôt arrêté avec le duc de la Rochefoucault, dont il n'évita de partager le sort funeste qu'en échappant par une prompte fuite : ce fut un des hommes mêmes chargés de le conduire à Paris, et qu'il avait autrefois obligé, qui facilita son évasion. Il se rendit au Havre, où il eut encore le bonheur d'être informé à propos que Robespierre avait donné l'ordre de se saisir de sa personne. Il s'embarqua précipitamment en 1793, avec sa femme et deux enfans en bas-âge, pour les États-Unis. Dans sa fuite, il n'avait eu que le temps de s'emparer de ses manuscrits, et, en arrivant à New-York, il fut réduit à se faire le commis d'un marchand, dont la dureté et la grossièreté rendirent sa position extrêmement douloureuse. Les secours de quelques amis lui donnèrent la facilité de passer à Philadelphie, où il devint libraire, puis imprimeur. Il y publia son ouvrage sur Saint-Domingue et plusieurs traductions. Une certaine aisance, fruit de son travail, lui permit de rendre des services importans à plusieurs de ses compatriotes, comme lui fugitifs, et d'attendre paisiblement que le calme se rétablît en France. Après une absence de cinq années, il revint à Paris, et fut nommé, par son ami l'amiral Bruix, ministre de la marine, historiographe de ce département, et chargé de préparer le Code pénal maritime. En 1800, le gouvernement consulaire le comprit au nombre des membres du conseil-d'état; et, en 1801, l'envoya à Parme, en qualité de résident de France. L'année suivante, l'infant duc de Parme étant mort, Moreau de Saint-Méry fut chargé de l'administration générale des états de Parme, Plaisance et Guastalla. Son autorité était immense ; il exerçait les droits régaliens, et avait même le droit de faire grâce.

Il s'attacha à remplir les devoirs de sa place avec sagesse et modération; il protégea les établissemens d'utilité et de bienfaisance. L'instruction publique, les lettres, la justice furent l'objet de toute sa sollicitude. Honoré et chéri de ses administrés, il paraît qu'il manqua quelquefois de fermeté, et ses ennemis lui ont reproché de s'être trop souvent fait illusion sur la nature de ses pouvoirs, et de s'être plutôt cru souverain du pays qu'il administrait, qu'agent du gouvernement français. Quoi qu'il en soit, la cause apparente de la disgrâce qu'il éprouva en 1806, et qui, après cinq années d'exercice, le fit rappeler dans sa patrie, fut de n'avoir point réprimé assez sévèrement plusieurs compagnies de la milice des états de Parme, qui refusèrent de se rendre au camp de réserve, formé à Bologne. La politique conseillait à Napoléon des mesures extrêmement sévères; et le général Junot, depuis duc d'Abrantès, fut envoyé à Parme avec des pouvoirs illimités. Il y établit une commission militaire, fit rechercher les auteurs de la révolte, les fit punir, et ordonna la destruction de deux villages par les flammes. Moreau de Saint-Méry, à son arrivée à Paris, était en pleine disgrâce. On le priva de ses appointemens, et on lui refusa même le remboursement de 40,000 francs d'arrérages. Dans une audience qu'il eut de l'empereur, après une explication assez vive, il dit à ce prince, avec plus d'esprit que de prudence, et peut-être de politique : « Sire, je ne vous »demande point de récompenser »ma probité; je demande seulement qu'elle soit tolérée; ne »craignez rien : cette maladie n'est »pas contagieuse. La reconnais»sance est la fleur des tombeaux. » L'empereur sourit, mais le fonctionnaire disgrâcié n'en éprouva pas un sort plus heureux. Il faut être en première ligne, ou puissamment protégé, pour que des vérités de cette importance restent dans la mémoire d'un souverain, et rappellent son attention et sa faveur sur l'homme probe et vrai qui a eu le courage de les dire. Moreau de Saint-Méry ne reparut plus à la cour; il fut entièrement oublié. Jusqu'en 1812, il ne vécut que des bienfaits de l'impératrice Joséphine, sa parente. A cette époque, on lui accorda une modique pension, qui suffisait à peine à ses besoins, puisqu'il fut obligé, et c'est un fait notoire, de se défaire successivement de ses tableaux, de ses livres, et même de ses vêtemens : pauvreté honorable, qui attestait sa probité et son désintéressement, à une époque où il pouvait sans obstacle élever l'édifice de sa fortune. Son courage dans le malheur ne l'abandonna pas. Chaque jour, pendant dix heures, il s'occupait de la mise en ordre et de la rédaction des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit, et notamment des *Mémoires* de sa vie, auxquels il a rattaché l'histoire politique et littéraire du temps, et la relation de ses voyages. La restauration, en 1814, lui rendit un moment de bonheur. Le roi, qui l'avait connu avant la révolution, informé de sa détresse, lui fit remettre, en 1817, une somme de 15,000 fr.,

qui servit à acquitter les dettes qu'il avait contractées, et à remettre un peu d'aisance dans sa famille. Il mourut le 28 janvier 1819, dans la 69e année de son âge. Moreau de Saint-Méry était membre de la société d'agriculture, de l'ancien musée de Paris, de l'athénée des arts, et de la société royale académique des sciences, aux réunions desquelles il se faisait un devoir d'assister régulièrement. Chacune de ces sociétés a payé un juste tribut d'hommages à sa mémoire. Outre la société d'agriculture, par l'organe de son secrétaire perpétuel, M. Silvestre, M. Fournier prononça sur sa tombe un discours funèbre. Moreau de Saint-Méry a publié : 1° *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique-sous-le Vent*, de 1550 à 1785, 6 vol. in-4°, Paris, 1784-1790, travail d'une haute importance, et dont Louis XVI ordonna qu'un exemplaire serait déposé dans chaque bureau d'administration et dans chaque greffe des colonies de l'Amérique. Cet ouvrage est devenu très-rare. 2° *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, 2 vol. in-8°, Philadelphie, 1796; 3° *Idée générale ou Abrégé des sciences et des arts, à l'usage de la jeunesse*, in-12, Philadelphie, 1795 : livre élémentaire, imité de l'ouvrage publié par Formey en 1754; il est infiniment supérieur à son modèle, et a été traduit en anglais. On l'a adopté, comme classique, dans les colléges des Etats-Unis. 4° *Relation de l'ambassade de la compagnie des Indes-Orientales hollandaises, à la Chine*, rédigée par Van-Braam, traduite en français, 2 vol. in-4°, Philadelphie, 1796-1797. Cette traduction fut elle-même traduite en anglais, et publiée à Londres. L'ouvrage de Moreau Saint-Méry a été réimprimé à Paris. 5° *Description de la partie française de la colonie de Saint-Domingue*, 2 vol. in-4°, Philadelphie, 1797-1798. Elle renferme, ainsi que l'ouvrage où se trouve la description de la partie espagnole, des notions importantes et suffisamment détaillées sur l'agriculture des Antilles, l'industrie et le commerce, l'histoire physique et naturelle, les usages anciens et modernes des peuples de ces contrées. 6° *De la Danse*, un vol. in-12, Philadelphie, 1797; réimprimé par Bodoni, Parme, in-16, 1801. Dans cet opuscule, écrit avec grâce, l'auteur montre l'analogie qui existe entre les danses coloniales et celles des Maures, des Africains, et surtout celles des Grecs. 7° *Discours sur l'utilité du musée de Paris, prononcé le jour de l'inauguration de cette société, en* 1784, in-4°, Parme, 1805. 8° *Discours sur les assemblées publiques littéraires, prononcé au musée de Paris, en* 1785, in-4°, Parme, 1805. Parmi les principaux manuscrits laissés par Moreau de Saint-Méry, on remarque : 1° *Histoire générale des Antilles françaises*. C'était son ouvrage de prédilection, et il s'est jusqu'à sa mort efforcé de le perfectionner. Ce manuscrit peut former plusieurs volumes. On y trouve des faits curieux et ignorés, tant historiques que biographiques, et particuliers aux mœurs et à l'origine des premiers naturels. 2° *Répertoire de notions coloniales*. Ce

manuscrit formera également plusieurs volumes; il est consacré à fournir des anecdotes et des faits historiques sur les premiers fondateurs des colonies, les indigènes, Indiens et Caraïbes. Il renferme les lois coloniales inédites, dont le gouvernement lui avait confié la rédaction, par suite des abus qu'il avait signalés. 3° *Description de la Jamaïque;* 4° *Histoire de Porto-Rico;* 5° *Observations sur le climat, l'histoire naturelle, les mœurs et le commerce des États-Unis d'Amérique;* 6° *Matériaux d'un traité général sur les cultures coloniales;* 7° *Histoire des états de Parme, Plaisance et Guastalla.* Ce dernier ouvrage renferme, sur cette partie de l'Italie, des détails intéressans, principalement sur les mœurs et sur la politique. 8° *Vie de Moreau Saint-Méry, écrite par lui-même.* Il a traduit, sur le manuscrit espagnol de D. F. Azara, l'*Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay*, 2 vol. in-8°, Paris, 1800. Moreau de Saint-Méry y a ajouté un grand nombre de *Notes* instructives et intéressantes : son travail fut approuvé par l'institut. On doit encore à cet écrivain un grand nombre d'*Articles* sur l'histoire, la littérature et les sciences, et des *Mémoires*, soit séparément, soit dans différens recueils. Désessarts a inséré dans le *Journal des causes célèbres* plusieurs de ses *factums*.

MOREAU DE SAINT-MERY, (Méderic-Louis-Marie-Narcisse), ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur, fils du précédent, reçut une éducation distinguée, et devint auditeur de première classe au conseil-d'état. Il accompagna son père à Parme, et remplit près de lui les fonctions de secrétaire-général de l'administration de Parme, Plaisance et Guastalla. Plus tard, successivement secrétaire de la préfecture du département de la Stura, et sous-préfet de Coni, il passa, en 1814, au ministère de l'intérieur, en qualité de chef de bureau. Il perdit cet emploi au mois de mars 1815.

MOREL (N.), secrétaire du cabinet de *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII, secrétaire des menus plaisirs et poète lyrique, est un de ces auteurs qui, sans talent littéraire, trouvent le moyen de s'emparer du théâtre, au détriment du talent réel. Morel règne depuis 40 ans à l'Opéra, où ses ouvrages, qui ont survécu à ceux de Marmontel, se représentent encore quelquefois. Il est vrai que ce poète a eu l'habileté de s'associer au musicien en vogue, et de chercher dans le génie d'autrui, la compensation de ce qui lui manquait; d'ailleurs sa place lui donnait la facilité d'obtenir de l'intérêt, une complaisance qu'il n'eût sans doute pas obtenue par ses talens. Cela surtout explique les rapports de Morel avec Grétry. Certain à peu près de faire applaudir sa musique, si médiocre que fût le poëme auquel il l'appliquât, Grétry était certain aussi d'être joué de préférence à tout autre compositeur, en s'associant à un homme tout-puissant dans le conseil qui administrait l'Opéra. Tous les ouvrages que Morel a composés avec Grétry, n'ont pourtant pas obtenu un égal succès. L'ennuyeuse nullité du poëme d'*Aspasie*

prévalut sur le charme de la musique gracieuse et spirituelle de l'Orphée liégeois. Cet opéra, non moins riche comme composition musicale que sa *Caravane* et *Panurge*, n'a eu que quelques représentations. Morel, depuis empruntant de l'étranger l'appui que Grétry ne lui prêtait plus, a composé un opéra avec Winter. Se donnant aussi pour associés les chefs de toutes les écoles, et employant à son caprice leur musique, souvent composée sur des paroles et pour des situations différentes de celles auxquelles il les applique, il a donné à la scène lyrique deux parodies, *les Mystères d'Isis*, où il n'emploie que de la musique de Mozart, et *Saül*, *pasticcio* où il met à contribution Piccini, Paësiello, Handel, Gossec, Haydn et Sacchini, et encore Mozart et tant d'autres. Cette tentative a été justifiée par quelques succès, mais elle ne prouve qu'en faveur des musiciens; jamais le triomphe de leur art n'a été plus surprenant et plus complet que dans *les Mystères d'Isis*, ouvrage conçu et écrit en dépit du bon sens; *Saül*, dans la composition duquel Morel s'était fait aider, ne mérite pas tout-à-fait les mêmes reproches. Si mauvais que soient les opéras de Morel, on lui en a pourtant contesté la propriété. *Panurge* serait, dit-on, l'ouvrage d'un homme de la cour de Louis XVI. Cette réclamation n'est flatteuse ni pour le poète qu'on juge incapable d'avoir fait cet opéra, ni pour celui qu'on croit capable de l'avoir fait. Les ouvrages de Morel sont : 1° *Alexandre aux Indes*, opéra en 3 actes, musique de Méreaux, 1782; 2° *la Caravane du Caire*, opéra en 3 actes, musique de Grétry, 1783; 3° *Panurge dans l'île des Lanternes*, musique de Grétry, 1785; 4° *Aspasie*, opéra en 3 actes, musique de Grétry, 1789; 5° *les Mystères d'Isis*, opéra en 3 actes, parodié sur la musique de Mozart, 1801; 6° *Tamerlan*, opéra en 3 actes, musique de Winter, 1802; 7° de moitié avec M. Després, d'abord secrétaire du baron de Besenval, puis secrétaire des commandemens de la reine Hortense, *Saül*, oratorio en 3 actes, parodie dont il a été question plus haut; 8° *le Laboureur chinois*, autre pasticcio en un acte; enfin 9° *Sophocle*, opéra en 3 actes, musique de Fiocchi; ouvrage commandé par la cour à ce compositeur distingué. Morel a écrit aussi l'histoire de France en vers techniques, forme sous laquelle Voltaire a essayé de graver dans la mémoire les événemens si compliqués et si multipliés dont se composent les annales de l'empire. Dans ce genre, qui repousse toute élégance, Morel s'est moins éloigné de Voltaire que de Quinault dans ses opéras. C'est le meilleur de ses ouvrages. Nous ignorons s'il est imprimé. Morel, que nous ne jugeons ici que comme poète, seul rapport sous lequel il soit justiciable du biographe, était d'ailleurs un homme de mœurs douces et faciles. Il ne manquait pas d'amabilité, il aurait même pu passer pour homme d'esprit s'il n'eût pas écrit. Il est mort, en 1815, âgé de 68 ou 70 ans.

MOREL (Hyacinthe), homme de lettres, né à Avignon, en 1759,



(qu'il ne faut pas confondre avec le précédent), a publié plusieurs ouvrages en prose et en vers. Nous citerons les plus remarquables : 1° *Épître à Zulmé sur les inconvéniens du luxe dans une jeune demoiselle d'une mediocre fortune*, 1788, in-8°; 2° *le Coup-d'Œil de ma raison sur le célibat ecclésiastique*, 1791, in-8°; 3° *Mes Distractions, ou Poésies diverses*, 1799, in-12; 4° *les Malheurs et les Crimes de l'ignorance*, discours en vers, suivi de *la Philosophie louée par elle-même*, discours en vers, 1804, in-8°; 5° *l'Art épistolaire*, poëme traduit en vers français, d'Hervey Montaigu, jésuite, 1812, in-18.

MOREL (Alexandre-Jean), parent du précédent (Hyacinthe Morel), professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de la garde royale, est ancien chef de brigade, employé à l'école Polytechnique. Il a publié : *Principe acoustique nouveau et universel de la théorie musicale, ou musique expliquée*, 1816, in-8°.

MOREL (N.), député aux états-généraux, en 1789, était cultivateur à Chaumont en Bassigny (département de la Haute-Marne) lorsque le tiers-état du bailliage de Chaumont le nomma à cette assemblée. Il se fit peu remarquer, et ne prit qu'une seule fois la parole, en novembre 1789, afin de presser l'achèvement de la constitution qui devait amener une nouvelle législature. En 1790, il donna sa démission, fut remplacé par M. Gombert, et se retira dans ses foyers, qu'il n'a plus quittés.

MOREL (N.), député suppléant aux états-généraux en 1789, était avocat à Sarguemines (département du Nord) à l'époque de la convocation des états-généraux. Le tiers-état du bailliage de Sarguemines le nomma député suppléant à cette assemblée. Il fut appelé à remplacer M. Mayer, et eut peu d'occasions d'occuper la tribune. Cependant le 23 juin 1791, il y parut pour demander la suspension du paiement des pensions de tout Français qui alors se trouvait absent du royaume. Après la fin de la session, il disparut entièrement de la scène politique.

MOREL (N.), intendant de *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII, se trouva inculpé dans l'affaire du marquis de Favras (*voy.* ce nom). Morel se hâta de se justifier ; ses déclarations chargèrent le prévenu, que bientôt il accusa ouvertement de conspiration contre la sûreté de l'état. Après sa justification, il avait été autorisé, par le comité des recherhes de la commune de Paris, à faire afficher les dépositions par lesquelles il se disculpait. On ne sait ce qu'il est devenu depuis cette époque.

MOREL (Louis-Sébastien), membre de plusieurs assemblées législatives, exerçait les fonctions de procureur-syndic du district d'Épernay, département de la Marne, lorsque les suffrages de ses concitoyens le portèrent, au mois de septembre 1791, à l'assemblée législative, où il resta inconnu. Après la session, n'ayant pas été renommé à la convention nationale, il rentra dans ses foyers, et bientôt devint commissaire près de l'administration centrale de son département. En mars 1799, il fut élu au conseil des cinq-cents,

et après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il passa au corps-législatif. On l'a ensuite entièrement perdu de vue.

MOREL (Antoine-Alexandre), graveur, élève de M. David, de Massard et d'Ingouf, s'est consacré à la gravure des sujets historiques. Le talent de M. Morel rappelle avec bonheur la manière des graveurs célèbres. Son estampe du *Serment des Horaces*, ainsi que celle de *Bélisaire*, d'après son maître M. David, ont obtenu un succès mérité. Nous citerons encore son *Œdipe*, d'après Giroux; le *Concert*, d'après le Dominicain; l'*Enfant prodigue*, d'après Spada. Ces dernières compositions ont été entreprises pour le musée royal.

MOREL-VINDÉ (le vicomte Charles-Gilbert de), pair de France, correspondant de l'institut, est né à Paris le 20 janvier 1759; il était, depuis 1778, conseiller au parlement de cette ville, lorsque la révolution éclata. Il en adopta avec sagesse les principes, et fut nommé, en 1790, parmi les membres de l'un des six tribunaux de Paris. Il donna sa démission, au mois de juin 1791, pour se livrer exclusivement à ses goûts agricoles. Par suite de ses observations et de nombreuses expériences, il fut bientôt en état de publier différens *Mémoires* sur l'agriculture, l'amélioration des troupeaux, etc. : ils lui valurent, en 1808, le titre de correspondant de la 1re classe de l'institut (section d'économie rurale), et le firent admettre au nombre des membres ou associés des sociétés d'agriculture de Paris, Versailles, Lille, Caen, Toulouse, etc. Il ne sortit point de la vie privée sous le régime impérial. Après le rétablissement du gouvernement royal, en 1814, M. de Morel-Vindé reçut, le 6 décembre de la même année, la croix de la légion-d'honneur; fut nommé pair de France, le 17 mars 1815, au titre de vicomte, et compris, en 1818, dans la formation du conseil royal d'agriculture. Il s'est aussi occupé avec succès de littérature. On lui doit : 1° *Morale de l'enfance*, publiée pour la première fois en 1790, in-16. Ce petit traité de morale, qui est aujourd'hui (1824) à sa 10e édition, a eu les honneurs de contrefaçons multipliées; il a été traduit en latin par M. Leclerc, professeur de l'université. 2° *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, mise à la portée de tout le monde, et comparée avec les vrais principes de toute société, Paris, 1790, in-8°. 3° *Des Révolutions du globe*, conjecture formée d'après les découvertes de Lavoisier sur la décomposition et la recomposition de l'eau, Paris, 1797, in-8°; 4° *Primerose*, roman, Paris, 1797, in-16, plusieurs fois réimprimé. Voici le jugement qu'en porte Chénier, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789* : « Les aventures, » dit-il, de Primerose, fille du » comte de Beaucaire, et de son » amant de Gerardet, fils du duc » de Valence, y sont racontées avec » agrément. Le duc Gérard, qui » veut toujours ménager des sur» prises, offre un caractère plai» sant et vrai; du fonds même de » ce caractère naît un dénouement





Mr. Morellet.

Lafond. pinx. *Fremy del. et Sculp.*

« très-bien filé. » La composition « est faible, mais amusante, et le « style n'est pas dépourvu de grâ« ces. » 5° *Clément de Lautrec*, roman, Paris, 2 vol. in-12, 1798; 6° *Modèle d'un bail à ferme*, Paris, 1799, in-fol.; 7° *Zélomir*, roman, Paris, in-16, 1801; 8° *Mémoire sur les dangers de la loi qui défend l'exportation des béliers-mérinos*, 1807, in-8°; 9° *Mémoire sur l'exacte parité des laines-mérinos de France et des laines-mérinos d'Espagne*, Paris, 1807, in-8°; 10° *Mémoire et Instruction sur les troupeaux de progression*, Paris, in-8°, 1808; 11° *Plan des rateliers de la Celle-Saint-Cloud*, 1808, in-8°; 12° *Plan d'un gerbier à toit mobile*, 1811, in-8°; 13° *Sur les animaux microscopiques*; 14° *Spécifique contre la pesogne*, 1812, in-8°; 15° *Plan d'une grange sur poteaux*, 1813, in-8°; 16° *Observations sur la monte et sur l'agnelage*, 1813, in-8°; 17° *Suite des Observations sur la monte et l'agnelage*, 1814, in-8°; 18° *seconde Suite des Observations*, etc., 1815, in-8°; 19° *troisième Suite des Observations*, etc., 1816, in-8°; 20° *Notice sur le dépôt de laines formé à Paris*, 1816, in-8°; 21° *Notice sur deux espèces d'avoine*, 1816, in-8°; 22° *Assolement de la Celle-Saint-Cloud*, 1819, in-8°; 23° *Notice sur le chancre de la bouche des agneaux*, 1817, in-8°; 24° *Plan d'une bergerie*, 1812, in-fol.; 25° *Instruction sur le fraisier des Alpes*, 1822, in-8°; 26° *Observations pratiques sur la théorie des assolemens*, 1822, in-8°; 27° *Appendice aux Observations sur la théorie des assolemens*, 1823, in-8°; 28° *Essai sur les constructions rurales*, in-fol., avec beaucoup de planches lithographiées. Cet ouvrage est sous presse (1824).

MORELLET (l'abbé André), naquit à Lyon, le 7 mars 1727; il était l'aîné de quatorze enfans. Son père, marchand papetier, ne retirait pas un grand profit de son commerce; il s'imposa néanmoins, pour subvenir aux frais de l'éducation de son fils, des sacrifices que sa fortune semblait ne pas pouvoir comporter. Morellet fut envoyé au collège chez les jésuites. Soit que les dispositions de leur élève n'aient pas été précoces, soit qu'ils aient pensé que les châtimens en favoriseraient le développement, ces bons pères ne témoignèrent d'abord leur attention au jeune Morellet, qu'en le traitant avec une rigueur dont il leur gardait encore rancune dans les dernières années de sa vie. Ses humanités finies, il n'en songeait pas moins à entrer dans la société de Jésus, quand ses parens l'envoyèrent à Paris, dans un séminaire dit des *Trente-trois*. C'est de cette maison, où la discipline était des plus rigoureuses et les études des plus fortes, que Paris tirait ses curés, les évêques leurs grands-vicaires, et l'université ses professeurs. Morellet s'y distingua; ses succès n'eurent toutefois d'autre résultat que de lui ouvrir un accès à la Sorbonne. Là il se fortifia dans les études théologiques, moins pourtant que dans la foi. L'abbé Morellet, qui était dialecticien subtil, avait été plus frappé de l'insuffisance et des inconvéniens de la doctrine qu'on enseignait à cette école, que de sa sublimité;

et, comme cela arrive quelquefois dans d'autres salles d'escrime, à force de ferailler, il avait appris à toucher ses maîtres. Il avait, dit-il, passé 5 ans en Sorbonne, « *toujours lisant, toujours disputant, toujours très-pauvre, et toujours content.* » Il en sortit en 1752, philosophe et licencié. Morellet forma dans cet établissement des liaisons avec plusieurs jeunes gens qui, alors abbés comme lui, devinrent par la suite des personnages plus importans : tels que Turgot, qui, laissant bientôt la carrière ecclésiastique pour entrer dans celle de l'administration, devint contrôleur-général; tels que l'abbé de Loménie, qui, sans changer de profession, parvint aux premières dignités de l'état et de l'église, et mourut simple citoyen, après avoir été cardinal et premier ministre. Le moment où ces hommes pouvaient lui être utiles n'était pas encore venu. C'est sur la recommandation du supérieur du séminaire des *Trente-trois* qu'il fut chargé de l'éducation de l'abbé de la Galaizière, fils du chancelier du roi de Pologne. Dès-lors il se trouva à l'abri du besoin; cette place lui procura même des avantages que la richesse seule peut donner. Chargé de conduire son élève en Italie, il compléta ainsi sa propre éducation, et s'enrichit gratuitement de toutes les connaissances qu'on procurait à grands frais à cet opulent écolier. C'est pendant le séjour qu'il fit à Rome, qu'il tira d'un in-folio intitulé *Directorium inquisitorum*, par Nicolas Eymerick, grand-inquisiteur au 14e siècle, un petit volume, qu'il publia sous le titre de *Manuel des inquisiteurs*, miniature d'un monument colossal de la plus féroce stupidité. C'est à Rome aussi qu'il contracta le goût de la musique. De retour à Paris, devenu libre, et grâce à une pension que le père de son élève lui fit avoir sur une abbaye, ne voulant plus aliéner sa liberté, et, quoique prêtre, répugnant à vivre de l'autel, il se livra, par inclination autant que par spéculation, à l'étude du droit public et de l'économie politique, tout en cultivant la philosophie. La tendance de son esprit, la nature de ses opinions le mit bientôt en rapport avec les hommes les plus influens dans les sociétés qui donnaient le ton à Paris, les *Économistes* et les *Encyclopédistes*. Les uns et les autres l'adoptèrent; les uns et les autres n'ont pas eu de sectateurs plus zélés, de plus assidus collaborateurs. Pendant soixante ans il a exposé et soutenu leurs opinions dans ses ouvrages, produit des profondes études qu'il avait faites des objets de leurs méditations, et où il émet nombre d'idées utiles, adoptées depuis par les législateurs. Dans ces sortes d'ouvrages, où l'on réfute aussi souvent qu'un affirme, où la critique est continuellement mêlée à la doctrine, l'abbé Morellet égaie fréquemment par la plaisanterie la sévérité de la discussion. Cet art surtout lui fit trouver des lecteurs en France, où l'on n'a évidemment raison que lorsqu'on amuse. Il l'employa avec succès dans la guerre que s'était attirée le Franc de Pompignan, par son discours à l'académie-française. Les *si*, les

pourquoi, qui succédèrent aux *quand*, facétie de Voltaire, passèrent dans le temps pour être sorties de la plume de ce malin vieillard dont Morellet s'était fait l'auxiliaire. Il eut à se reprocher d'avoir usé une fois inconsidérément de cette faculté, ou, disons le mot, d'en avoir une fois abusé Dans un pamphlet où il vengeait les encyclopédistes des attaques qui leur avaient été portées par Palissot, dans la comédie *des Philosophes*, enveloppant dans son ressentiment les personnes qui applaudissaient cette satire, avec l'auteur même de cette satire, il poussa l'oubli de toute convenance jusqu'à révéler à une dame mêlée dans cette intrigue (la princesse de Robecq), le secret que lui cachaient les médecins, et toute l'intensité du danger où la jetait la maladie incurable dont elle était attaquée. C'était blesser des principes plus sacrés encore que ceux de la courtoisie. Voltaire le premier s'éleva contre un procédé si peu français. Morellet, moins délicatement organisé que lui, n'a jamais reconnu bien complètement son tort en cette circonstance, le seul de ce genre, au reste, qu'on puisse lui reprocher dans le cours de sa longue carrière; et il est effacé par tant d'actions honorables! C'est au sujet de cette pièce, intitulée *Vision de Charles Palissot*, qu'il fut mis à la Bastille. Dès-lors ceux qui l'avaient le plus hautement blâmé, se turent; une lettre-de-cachet leur parut une punition plus que suffisante pour une faute qui n'était justiciable que de l'opinion publique. La vie de Morellet, plus féconde en travaux qu'en événemens, n'est guère remarquable depuis cette époque que par les écrits qu'il a publiés : ils sont très-nombreux, et se rattachent pour la plupart à des objets du plus grand intérêt. En tête il faut mettre la traduction du judicieux ouvrage de Beccaria, le *Traité des délits et des peines*. Les philantropes lui sauront gré aussi d'avoir rédigé, en 1764, sous la dictée du docteur Gatti, à qui la langue française n'était pas familière, des *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent au progrès et à la perfection de l'inoculation en France*. Il n'est pas une découverte utile dont il ne se soit fait l'apologiste, comme il n'y a pas de fausse doctrine dont il n'ait été le dénonciateur. Il avait dévoilé l'horrible jurisprudence du saint-office dans le *Manuel des inquisiteurs;* il combattit avec moins de gravité, mais non moins d'obstination, les opinions de l'abbé Galliani *sur le commerce des grains*, et celles de M. Necker sur la même matière. Mais c'est surtout contre Linguet qu'il déploya toutes les ressources dont la nature l'avait pourvu pour ce genre de guerre. Réunissant les opinions absurdes, contradictoires, ou hasardées, éparses dans les nombreux écrits de ce publiciste, il en composa *la Théorie du paradoxe*; celui de ses ouvrages où il a peut-être le plus multiplié les preuves de son talent polémique. Morellet écrivit fréquemment, à l'invitation des ministres, sur des questions d'économie publique. Les services qu'il leur rendit sont constatés par un arrêt du conseil qui, en 1773, lui alloua, sur la caisse du commerce, une gratifi-

cation perpétuelle de 2,000 livres pour *différens ouvrages et mémoires publiés sur les matières de l'administration.* C'est à son ancien camarade de séminaire, à M. Turgot, alors ministre, qu'il fut redevable de cette récompense. Antérieurement à cette époque, l'abbé Morellet avait contracté, avec le public et avec lui-même, un grand engagement. En 1769, il avait annoncé un *Nouveau dictionnaire du commerce.* Le prospectus dans lequel il exposait le plan de cet ouvrage, était un ouvrage lui-même. Il est à regretter que des obstacles indépendans de la volonté de Morellet, ne lui aient pas permis de conduire à fin cette utile entreprise, pour laquelle il avait amassé des matériaux pendant 20 ans, et dont le succès lui était garanti par la multiplicité et l'étendue de ses connaissances dans cette partie, qu'il avait étudiée toute sa vie. Croyant qu'il pouvait encore les étendre par des voyages, il passa en Angleterre en 1772, et parcourut plusieurs de ses provinces. C'est là qu'il se lia avec plusieurs personnages célèbres à des titres différens, tels que lord Shelburne, depuis marquis de Lansdown, Franklin, qui n'était encore connu que par ses découvertes en physique, Garrick le comédien, et l'évêque Waburton. De ces liaisons, la moins utile pour lui, n'est pas celle qu'il forma avec le marquis de Lansdown. Morellet, sans embrasser l'impraticable système de l'abbé de Saint-Pierre, pensait que des nations pouvaient subsister rivales sans être ennemies, et que leurs industries particulières pouvaient accroître leur prospérité réciproque, à la faveur d'une paix utile à toutes les deux. Par suite de l'estime qu'il avait conçue pour le publiciste qui professait de pareils principes, le marquis de Lansdown rechercha Morellet à Paris, et lui ouvrit sa maison à Londres: il ne s'en tint pas là. En 1783, devenu ministre, et en cette qualité négociant la paix entre la France et l'Angleterre, il sollicita et obtint de Louis XVI, pour l'abbé Morellet, une pension de 4,000 livres sur les économats; et, chose assez plaisante, c'est à la recommandation d'un étranger et d'un hérétique que le théologien de l'Encyclopédie fut récompensé sur les fonds du clergé, des services qu'il avait rendus à la France. Le ministre anglais motivait sa demande sur ce que l'écrivain français avait *libéralisé ses idées.* Il est douteux qu'aujourd'hui on obtînt une grâce du ministère à pareil titre. La fortune de l'abbé Morellet s'était insensiblement améliorée, comme on le voit et toujours à des titres honorables. Elle s'accrut une fois aussi par un malheur, par la mort de Mme Geoffrin, qui avait placé, tant sur sa propre tête que sur la tête de Morellet, une rente de 1,200 livres, en jouissance de laquelle il entra en perdant cette excellente amie. « Je ne veux pas, lui avait-elle dit en lui annonçant ce placement, que vous dépendiez des gens en place, qui peuvent vous retirer ce qu'ils vous donnent; » et pourtant les principes soutenus par Morellet avaient été souvent en opposition avec les intérêts

privés de Mme Geoffrin, qui, non contente de le protéger pendant sa vie, voulut être sa bienfaitrice même après sa mort. Morellet s'est aquitté, autant qu'il le pouvait envers elle, dans un écrit intitulé : *Portrait de Mme Geoffrin.* Le mérite de l'abbé Morellet, plus recommandable par la force de sa raison que par l'éclat de l'esprit, et par la solidité que par la grâce, parut cependant au parti philosophique, que cet abbé avait constamment servi, un titre suffisant pour lui mériter accès à l'académie-française. En 1785, Morellet y fut appelé à la place de l'abbé Millot. Quoiqu'il ait excité quelques réclamations, ce choix était juste. Les esprits solides ne sont pas moins utiles aux travaux de cette société que les esprits brillans, et le génie qui analyse les propriétés d'une langue, n'y est pas déplacé auprès du génie qui les met en œuvre et sait les étendre. L'abbé Morellet s'était beaucoup occupé de grammaire et d'étymologie; il avait fait une étude approfondie de l'origine et du mécanisme de la langue française; il contribua, autant qu'aucun de ses confrères, à la confection du dictionnaire. Peu de temps après, un événement plus heureux, quoique moins honorable, mit le comble à la prospérité de cet abbé. Morellet, dont les travaux avaient été de peu d'utilité pour l'église, ne s'en croyait pas moins en droit de participer «*aux* »*biens que Dieu prodigue à ceux* »*qui font vœu d'être siens.*» En 1788, un fort bon bénéfice, le prieuré de Thimers, lui échut en vertu d'un indult dont il avait été grevé 20 ans auparavant par M. Turgot au profit de l'abbé Morellet. C'était une bonne terre située en Beauce, et valant 16,000 fr. de rentes. L'abbé se hâta d'en prendre possession, l'embellit et l'améliora. «A 62 ans, dit-il, j'étais »pressé de jouir;» sa jouissance fut courte. Déjà la révolution se préparait; un an après elle était accomplie. La plume de Morellet ne resta pas oisive en cette occasion. Le principal ministre, M. de Brienne, y eut plus d'une fois recours. Fidèle encore aux principes qu'il oublia quelquefois depuis, Morellet les défendit avec chaleur en plusieurs circonstances, et surtout à l'occasion de la double représentation du tiers-état. Il soutint dans cette question une opinion qui lui était commune avec M. Necker, et avec le prince à qui la France est aujourd'hui redevable de la charte; une partie de la noblesse s'éleva néanmoins contre lui. Lors des élections, le prieur de Thimers eut un moment l'espérance d'être nommé député de son ordre aux états généraux. Trompé deux fois dans sa prétention, le candidat en conçut quelque humeur contre les assemblées électorales, et particulièrement contre celle qui s'était tenue à Paris dans l'église de Saint-Roch, et lui avait préféré l'abbé Fauchet. Ce désappointement refroidit tant soit peu le patriotisme de l'abbé Morellet; mais ce qui l'éteignit tout-à-fait, c'est le décret qui supprimait les dîmes et ordonnait la vente des biens du clergé. Le philosophe disparut alors, et l'on ne vit plus en lui que l'ecclésiastique. En vain

la majeure partie de ses vœux se réalisait · elle : la perte de ses revenus le rendit insensible au triomphe de ses principes. L'assemblée, qui par ses lois lui portait ce dommage, lui parut si incapable de faire le bonheur de la France, qu'en ce moment, où il était permis d'en attendre du bien, il prit la révolution dans une horreur égale à celle qu'elle inspira depuis aux âmes généreuses, lorsqu'au règne de la liberté eut succédé le despotisme de la terreur. L'abbé Morellet ne voyait pas les choses du même œil que le marquis de Lansdown, qui, en l'invitant à chercher, dans l'avantage dont le décret relatif au clergé était pour l'intérêt public, une consolation du dommage qu'il portait à son intérêt particulier, lui écrivait : *Vous êtes un soldat blessé dans une bataille que vous avez gagnée.* Morellet, loin de chanter victoire, criait en toute occasion contre les vainqueurs, et porta même le zèle de la maison de Dieu jusqu'à défendre cette Sorbonne dont il s'était si publiquement moqué. La destruction de l'académie-française surtout l'affligea vivement : on tient d'autant plus aux choses qu'on les a plus péniblement gagnées. Il recouvra toutefois sa philosophie quand il fallut combattre l'adversité. Échappé aux proscriptions, il chercha dans le travail des ressources contre le besoin, et se mit à traduire, non plus les ouvrages de *Gatti* ou de *Beccaria*, mais ceux d'*Anne Radcliffe* ou de *Regina Maria Roche*; non plus des histoires, mais des romans. « Occupation frivole, dit-il, mais à laquelle j'ai été réduit par le besoin, et dont je suis loin de rougir. » En effet, quand un esprit grave est obligé de se livrer à des travaux futiles pour vivre, ce n'est pas à lui qu'en est la honte. Ces travaux frivoles, qu'il exécuta en homme d'esprit, ne l'empêchaient pas cependant de revenir dans l'occasion à des objets sérieux, à des travaux de la plus haute importance. Il avait combattu avec véhémence les théories politiques de Brissot, l'un des hommes qui aient fait le plus de mal à la société avec l'intention contraire; prenant la défense des enfans des condamnés, il s'éleva avec plus de véhémence encore, en 1795, contre la loi qui confisquait leurs biens; et son ouvrage, intitulé le *Cri des familles*, fut le signal de cette réaction généreuse qui se manifesta dans le sein même de la convention. Le courage n'a jamais fait un plus heureux emploi du talent, la philosophie n'a jamais servi plus honorablement l'humanité. L'abbé Morellet ne réclama pas moins hautement *en faveur des pères, mères et aieuls des émigrés*. Enfin, en 1799, c'est lui qui attaqua la *loi des otages*. Le noble usage qu'il faisait de ses facultés fut généralement apprécié, même à cette époque où la terreur semblait prête à revivre. L'estime publique l'investissait d'une inviolabilité réelle. Elle le fit désigner pour professeur d'économie politique et de législation aux écoles centrales, fonctions qu'il ne crut pas toutefois devoir accepter. Le sort de l'abbé Morellet s'améliora par suite de la révolution du 18 brumaire. Appelé à l'institut, par la réunion des membres de l'académie-fran-

çaise à ceux de cette société en 1803, il se vit bientôt réintégré dans ses honneurs littéraires, et ces honneurs-là n'étaient plus stériles : ils lui assuraient un revenu de 9000 francs à peu près, composé des honoraires fixés par la loi pour chacun des membres de l'institut, d'une pension de 1000 francs que la seconde classe, au moyen d'une retenue, attribuait à ses huit doyens d'âge, et du traitement alloué aux membres de la commission du *Dictionnaire*, traitement double pour Morellet, qui figurait là comme membre et comme secrétaire. Les princes de la famille dominante alors se firent un plaisir d'ajouter, sous les prétextes les plus délicats, à une aisance si justement acquise. Morellet recevait, à titre de correspondant littéraire de Joseph Bonaparte, un traitement honorable aussi pour le prince qui le lui payait. Morellet, au reste, ne fut pas ingrat : *Erit ille mihi semper Deus*, dit-il, en appliquant à son bienfaiteur ce que Virgile disait d'Auguste. A l'institut aussi, il se trouva quelquefois en opposition avec sa vieille philosophie. Quand le cardinal Maury prétendit y être traité de *Monseigneur*, on fut assez surpris d'entendre Morellet appuyer cette ridicule prétention. Le désir qu'il avait de parvenir à la députation fut enfin satisfait en 1808. A l'âge de 81 ans, il se vit porté au corps-législatif, dont il a fait partie jusqu'en 1815. L'exercice des fonctions législatives, dans lesquelles il a presque fini sa vie, n'a pas ajouté à l'éclat de sa réputation. L'organisation de cette partie de la représentation nationale ne lui offrait pas les moyens d'appeler sur lui l'attention publique. Le corps-législatif ne discutait alors qu'à huis-clos, dans ses bureaux. L'accès de la tribune lui eût-il été ouvert, il est douteux que Morellet y eût été chercher des succès inaccessibles aux orateurs qui ne jouissent pas de toute l'énergie de leurs facultés. Mais les succès qui tiennent à la droiture des intentions, à la rectitude des idées, à la force des raisonnemens, lui auraient échappé rarement. La faible voix, que cet octogénaire eût fait entendre dans le temple de la loi, eût été souvent celle de la raison, et toujours celle de la probité. La restauration le retrouva encore plein de vigueur. L'abbé Morellet, constitué de manière à atteindre au dernier période de la vieillesse la plus reculée, était parvenu, sans infirmités, à l'âge de 88 ans, lorsqu'une chute qu'il fit, en montant dans une voiture à la sortie du spectacle, mit ses jours en danger. Il se cassa la cuisse en décembre 1814, et fut contraint, par suite de cette fracture, à garder sa chambre pendant plus de deux ans. Malgré son extrême affaiblissement, il prenait cependant une part toujours active au travail du *Dictionnaire :* la commission s'assembla long-temps autour de son lit. Il en sortit en 1817, pour assister à une séance publique de l'institut, espèce de résurrection que les assistans célébrèrent par les témoignages les plus éclatans d'estime et de vénération. Devenu doyen de l'académie-française par la mort de Suard, à qui des titres

moins nombreux et moins recommandables avaient obtenu quinze ans avant lui les honneurs du fauteuil, Morellet trouva sans doute dans le plein rétablissement de cette académie, où les avantages dont il jouissait comme membre de l'institut, ne lui furent pourtant pas entièrement conservés, une indemnité des pertes qu'il éprouvait par suite de la chute du régime impérial. Le roi lui accorda une pension de 2,000 francs, et s'il n'était plus dans l'opulence, du moins n'était-il pas dans le besoin quand il mourut. Morellet, doué, au moral comme au physique, de la constitution la plus robuste, était plutôt bon que sensible. Les vertus de son cœur tenaient aux qualités de son esprit; son cœur était juste, parce que son esprit était droit : appliquant sa dialectique à tout, il aimait le bien comme il aimait l'ordre, et le mal lui déplaisait à l'égal d'une fausse conséquence. Il eut pour amis ses plus illustres contemporains, parmi lesquels on compte plusieurs philosophes. « Chez ces » hommes taxés d'une trop grande » liberté de penser, j'ai vu souvent, » disait-il, toutes les vertus, l'éloi» gnement du vil intérêt, la justi» ce, l'humanité, la bienfaisance, » la générosité, et surtout la pas» sion du vrai, le désir ardent de » le voir triompher de l'ignorance » et de la sottise. Voilà ce que j'ai » recherché en eux, et si avec ces » dispositions on peut les appeler » méchans et pervers, je veux » partager cette injure avec eux. » Tout honnête homme fera le même vœu, pour peu qu'il soit homme de bon sens. Exempt de tout fanatisme, Morellet aima moins la société du baron d'Holbach que celle dont Voltaire absent était le chef ou plutôt l'âme, et dont la philosophie était établie sur la tolérance la plus absolue. Voltaire, dans sa correspondance, parle souvent et toujours avec estime du talent et des opinions de l'abbé Morellet. Il s'amusait à le voir se ruer sur les ennemis de la raison, et à l'y exciter, en l'appelant *Mords-les*, par allusion à sa vigilance et à sa ténacité, qui sont aussi les qualités d'un dogue. La dernière discussion où Morellet ait figuré fut provoquée par le singulier succès d'*Atala*. Avec une raison moins sévère et un goût plus complaisant, on pourrait, comme Chénier, ne pas tout admirer dans cet assemblage confus de beautés réelles et d'innovations bizarres. Mais Morellet, plus frappé des fautes que des beautés, trouvait naturellement tout mauvais dans un ouvrage qui n'est pas entièrement bon. Dans un petit écrit très-simple, très-clair, très-raisonné et très-raisonnable, il indiqua avec une grande justesse les faux brillans, soit en pensées, soit en expressions, dont abonde cette étrange production. L'aigreur avec laquelle cette critique a été relevée par certains journaux prouve qu'il y avait déjà quelque courage à prendre, à cette occasion, la défense du bon goût et de la saine raison. On ne s'étonnera pas qu'un esprit si enclin au scepticisme et à l'ironie ait eu quelque prédilection pour Rabelais : l'abbé Morellet possédait à fond le livre de ce docte, en plus d'une science, et

démêlait avec une admirable sagacité l'or enfoui dans ce fumier. Le commentaire qu'il en a laissé doit être précieux sous plus d'un rapport. L'imagination, ainsi que nous l'avons dit, n'était pas dans Morellet la faculté dominante : il aimait pourtant les beaux-arts. Il jouait même de la basse, de la viole. Passionné pour la musique autant qu'il pouvait l'être, il ne resta pas neutre dans la querelle des *gluckistes* et des *piccinistes*. Il s'est aussi quelquefois occupé de poésie. On trouve dans ses mémoires quelques chansons, où la gaieté est assez heureusement alliée à la raison. Il s'en faut de beaucoup que ses poésies approchent de celles de Voltaire, quoi qu'on ait dit ; mais il est une de ces pièces dans laquelle la doctrine d'Horace et celle de Salomon sont assez ingénieusement rapprochées pour qu'on la retienne : c'est celle qu'il chantait le plus volontiers. On pourrait l'appeler le décalogue des honnêtes gens. Personne plus que l'abbé Morellet n'avait mission pour les prêcher; il était aussi leur doyen. Morellet était, en société, du commerce le plus sûr, mais non pas toujours le plus aimable : il y apportait quelquefois une humeur despotique que sa bonhomie ne tempérait pas assez. Plus habituellement porté à décider qu'à discuter, il répondait trop souvent à des objections par des assertions énoncées de ce ton brusque et tranchant qui étonne peu dans un théologien, ou dans un métaphysicien, mais qui n'en est que plus déplaisant dans le monde; habitude contractée sur les bancs de l'école, et que la polémique à laquelle il se livra pendant toute sa vie n'avait fait que fortifier. Ce défaut se faisait surtout sentir dans les discussions académiques, où son avis lui semblait devoir être reçu comme loi, où toute contradiction lui était insupportable, où il exigeait qu'on eût pour son goût et pour sa raison la déférence qu'on devait à son âge. Cette exigence s'explique toutefois. Ce vieillard ne trouvait autour de lui personne qu'il pût mettre sur la ligne des Voltaire, des Rousseau, des Buffon, avec lesquels il avait vécu, et, en cela, il n'était pas injuste. Mais, avait-il été l'égal de ces grands hommes, et la nouvelle génération n'avait-elle produit aucun écrivain qu'il pût égaler à lui ? C'est ce qu'on ne saurait croire quelque estime qu'on lui porte. Voici la liste exacte des ouvrages composés par ce laborieux écrivain : 1° *Petit Ecrit sur une matière intéressante*, 1756, in-8°; 2° *Réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France, pour servir de réponse aux divers mémoires des fabricans de Paris, Lyon, Tours, Rouen, etc., sur cette matière*, 1758, in-12; 3° les *Si*, les *Pourquoi; la Prière universelle; la Vision de Palissot*, 1760 (dans les *Facéties parisiennes*); 4° *Mémoires des fabricans de Lorraine et de Bar, présenté à Monseigneur l'intendant de la province, concernant le projet d'un nouveau tarif, et servant de réponse à un ouvrage intitulé :* Lettres d'un citoyen à un magistrat, 1761, in-8°; 5° *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent à l'établissement et aux pro-*

grès de l'inoculation, d'après Gatti, 1763, in-12; 6° *Lettre* (à M. de Malesherbes) *sur la police des grains*, 1764, in-12; 7° *Observations sur une dénonciation de la Gazette littéraire*, 1765, in-8°; 8° *Traité des délits et des peines*, traduit par Beccaria, 1766, in-12; 9° *Nouvelles réflexions sur la pratique de l'inoculation*, 1767, in-12; 10° *Recherches sur le style*, traduit de Beccaria, 1771, in-12; 11° *Legs d'un Père à ses filles*, traduit de Grégory, 1774, in-12; 12° *Théorie du paradoxe*, 1775, in-12; 13° *de la Liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières d'administration*, 1775, in-8°; 14° *Portrait de M*me *Geoffrin*, 1777, in-12; 15° *de l'Esprit de contradiction*, 1780; 16° *Essai sur la conversation, maximes et pensées détachées*, imitées de Swift, et insérées dans *le Mercure*, 1780; 17° *Lettres de Brutus à Cicéron*, 1782, in-32, tiré à 25 exemplaires; 18° *Discours de réception à l'académie française*, 1785; 19° *Essai d'une cométologie nouvelle*, 1786; 20° *Observations sur la Virginie*, traduit de Jefferson, 1786, in-8°; 21° *Observations sur le projet de former une assemblée nationale sur le modèle des états-généraux de 1614*, 1788, in-8°; 22° *Avis aux faiseurs de constitutions*, traduit de Francklin, 1789, in-8°; 23° *Moyens de disposer utilement pour la nation des biens ecclésiastiques*, 1789, in-8°; 24° *de l'Académie-française, ou Réponse à l'écrit de M. Chamfort contre les académies*, 1791; 25° *la Cause des pères*, 1785, in-8°; 26° *Pensées libres sur la liberté de la presse*, à l'occasion d'un rapport du représentant Chénier à la convention nationale, 1795, in-8°; 27° *l'Italien ou le Confessional des pénitens noirs*, par Anne Radcliffe, traduit de l'anglais, 3 vol, in-12, 1797; 28° *les Enfans de l'Abbaye*, par M*me* Regina-Maria-Roche, traduit de l'anglais, 6 vol. in-12, 1797; 29° *Histoire de l'Amérique*, contenant l'histoire de la Virginie jusqu'à l'année 1688, et celle de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à l'année 1762, ouvrage posthume de Robertson, 1798, 1 vol. in-12; 30° *Clermont*, par M*me* Regina-Maria-Roche, traduit de l'anglais, 1798, 3 v. in-12; 31° *Phédora, ou la Forêt de Minski*, par Mar. Charlton, traduit de l'anglais, 4 vol. in-12, 1799; 32° *Voyages de Vancouver*, 1799, in-4°; 33° *du Projet annoncé par l'institut national de continuer le Dictionnaire de l'académie-française*, 1800, in-8°; 34° *Observations critiques sur le roman d'Atala*, 1801, in-8°; 35° *Éloge de Marmontel*, 1805, in-8°; 36° *quelques Réflexions sur un article du journal de l'empire*, 1806, in-8°; 37° *Observations sur un ouvrage anonyme intitulé: Remarques morales, philosophiques et grammaticales sur le Dictionnaire de l'académie*, 1807, in-8°; 38° *Mélanges de littérature et de philosophie du 18° siècle*, 1818, 4 vol. in-8°. Les Mémoires de l'abbé Morellet ont été publiés après sa mort, en 1821, chez Ladvocat, et il en a été fait, en 1822, une seconde édition, augmentée de sa correspondance avec un ministre du roi Joseph. Ce n'est pas le seul ouvrage posthume de l'abbé Morellet; il a encore laissé, manuscrits, les suivans : 1° *Lettre à un athée*; 2° traduc-

tion complète de la *Richesse des nations*, par Smith; 3° deux volumes *d'Ana*, ou traits détachés, recueillis selon la méthode de Locke; 4° *Requête des chats de Mme. Helvétius*; 5° *Commentaire sur le chapitre de Rabelais*, où il donne le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor; 6° *Projet d'une caisse de secours pour les pauvres opprimés*; 7° *Projet de statuts et réglemens pour les maîtres poëtes de la ville et faubourgs de Paris*; 8° *Observations sur la traduction de Shakespeare*, par Letourneur; 9° *Remarques sur Vauvenargues*; 10° *le Préjugé vaincu*; 11° plusieurs *Traités* d'économie politique : de la population; de l'administration, du commerce des colonies; du crédit public; de la richesse; du luxe; du travail et des salaires de la dette publique; 12° un *Traité* de la propriété; 13° un *Plan de Dictionnaire étymologique*; 14° *Pratiques utiles dans les travaux littéraires*.

MORELLI (Jacques), célèbre bibliographe italien, bibliothécaire de Saint-Marc à Venise, conseiller aulique de l'empereur d'Autriche, chevalier de la couronne-de-fer, membre de l'institut du royaume d'Italie, correspondant de l'institut de France, des académies de Berlin, Goettingue, etc., naquit à Venise le 14 avril 1745. Son père, *proto-muratore*, était amateur passionné de la poésie et de la musique, et aurait voulu inspirer à cet enfant les mêmes goûts; mais il préféra les études solides, et, pour s'y livrer avec plus de facilité, il se fit admettre au sacerdoce. Protégé par des savans et des hommes en place, il devint, à sa grande satisfaction, bibliothécaire de Saint-Marc à Venise. Cette nomination lui valut les félicitations générales, et l'abbé Bettinelli lui adressa les siennes par ces paroles flatteuses : «Un ancien, en habit moderne, »ne pouvait être mieux placé que »dans cette illustre bibliothèque.» Tous ses soins furent consacrés à embellir et à augmenter les richesses de cet établissement, dont il ne parlait qu'avec enthousiasme, et dont l'éloge était à la fin de chacun de ses discours : ce n'était point du zèle qu'il mettait dans l'accomplissement de ses devoirs, c'était de la passion, et une passion extraordinaire. La notice d'où nous tirons les matériaux de cet article, nous fournit à cette occasion une anecdote que nous allons rapporter : «Un jour que Morelli assistait au dîner du prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, un des principaux personnages de cette cour lui demanda si, placé au milieu de tant de richesses, il pouvait dire quels seraient les douze volumes qu'il choisirait, au cas où il lui serait permis de les emporter. Excusez-moi, répondit Morelli, je ne puis, en ce moment de bonheur, fatiguer ma tête d'une question si difficile.—Bien! s'écria le prince Eugène, bien Morelli! il ne faut jamais faire connaître, en les dévoilant, tous les attraits de *sa maîtresse*.» Morelli mourut dans sa 74me année, le 5 mai 1819. Il avait été cité avec de grands éloges dans le rapport que fit en 1811, à l'occasion des prix décennaux, la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut

impérial. Le caractère de cet ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans le détail de tous les services que Morelli a rendus aux lettres comme auteur et surtout comme bibliographe. On trouvera dans le premier volume de l'ouvrage intitulé : *Operette di Jacopo Morelli* (Venise, 3 vol. in-8°, 1820), publié par Barth. Gamba, élève et ami de ce savant, une *Narrazione intorno alla vita e alle opere di D. Jacopo Morelli*, par Moschini, l'un de ses autres élèves, et une notice de tous les écrits de Morelli, ainsi que la nomenclature des inscriptions latines qu'il fit pour l'empereur Napoléon, l'empereur d'Autriche, le pape Pie VII, l'impératrice Marie-Louise, l'amiral Villaret-Joyeuse, et le comte de Goëss, gouverneur de Venise sous la domination française et sous la domination autrichienne.

MORELLI (Marie-Magdeleine), membre de l'académie des arcades de Rome, sous le nom de *Corilla olimpica*, naquit à Pistoie, en 1728, et mourut à Florence, en 1800. De rapides et éclatans succès dans la poésie, lui ouvrirent les portes de l'académie des arcades de Rome; mais de plus grands honneurs lui étaient réservés : un triomphe solennel lui fût décerné au Capitole, et Corilla vit placer sur sa tête, le 31 août 1766, la couronne de laurier qui ombragea le front du célèbre amant de *Laure*, et qui avait orné la dépouille mortelle du chantre de la *Jérusalem délivrée*. Ces triomphes excitèrent un peu l'envie, et les sarcasmes devinrent même assez nombreux pour faire dire à l'abbé Pizzi, qui, en qualité de directeur de l'Arcadie, avait présidé à cette dernière solennité, « que le couronnement de Corilla était devenu pour lui le couronnement d'épines. » La description des cérémonies du couronnement de Corilla olimpica a été recueillie et publiée, à Parme, par le célèbre imprimeur Bodoni.

MORELLOT (Simon), ancien pharmacien en chef des armées françaises, docteur en médecine de l'université de Leipsick, naquit en 1751. Il commença ses études dans la ville de Beaune, et les termina à Paris, où il devint pharmacien. Ses talens lui firent obtenir les deux chaires de chimie pharmaceutique et d'histoire naturelle médicale, à l'école de médecine; ils lui procurèrent ensuite de l'emploi dans le service de santé des armées, en qualité de pharmacien en chef. Après avoir fait les campagnes de Prusse et d'Allemagne, il passa, en la même qualité, au 7ᵐᵉ corps, dit Armée d'observation des Pyrénées-Orientales, et mourut en Catalogne (à Gironne, le 18 novembre 1809), à la suite d'une maladie de 36 heures, qu'il avait puisée dans les hôpitaux. Cet homme respectable était passionné pour sa profession, qu'il plaçait au-dessus de toutes les autres : on l'a entendu dire plusieurs fois « qu'il avait embrassé la pharmacie, parce qu'il ne connaissait pas d'état plus honorable. » Morellot est auteur d'un *Traité de chimie pharmaceutique*.

MORELOS (J. M.), l'un des chefs des indépendans de l'Amérique méridionale, exerçait le ministère des autels dans le Mexique,

où il était né et où son père était, dit-on, menuisier. Les projets d'asservissement de la métropole par l'empereur Napoléon, vers 1808, le déterminèrent l'un des premiers à concourir à la révolution qui devait affranchir les colonies espagnoles de toute espèce de dépendance. Ardent, intrépide, dévoué à la liberté, il renonça aux fonctions sacerdotales, se maria, et devint un des chefs les plus actifs de la révolution. Hidalgo (*voyez* ce nom) se l'adjoignit comme l'un des plus capables de le seconder efficacement, et en effet, Morelos concourut d'une manière brillante aux succès que le principal corps d'armée des indépendans obtint dès la première campagne, en se portant sur Mexico. Plusieurs villes du midi de cette capitale tombèrent au pouvoir des insurgés. Hidalgo fut défait et périt en 1811. Ses successeurs dans le commandement, Morelos, Rayon et Villegran, réparèrent les pertes que leur cause avait faites. Morelos soumit en grande partie les côtes méridionales du Mexique, et la victoire de Rixtla, qu'il remporta le 19 août (1811), lui permit de marcher avec la plus grande partie de ses forces sur Mexico. Pendant ce temps il faisait assiéger, par un corps détaché, la place d'Acapulco, dont la possession importait à son plan d'opérations. Il occupait Izucar, l'une des villes qu'il avait soumises, et où deux fois, dans les premiers mois de 1812, les royalistes tentèrent en vain de le déloger. Cependant il apprit que le général espagnol, Llano, avait pris le commandement de l'armée royale, et avait reçu d'Europe des renforts considérables. Morelos choisit pour centre de ses opérations la ville de Quantla, fortifiée par ses soins. Il y fut assiégé par le général Callejas, depuis viceroi, commandant en chef des forces espagnoles. Inspirant aux soldats et aux habitans un courage à la fois religieux et patriotique, déployant dans la défense des talens et des ressources qu'on eût à peine osé exiger des généraux les plus instruits et les plus consommés dans leur art, il prolongea longtemps sa belle défense, et ne se détermina à évacuer la ville que lorsque le manque de vivres s'y fit sentir, et que l'attaque du camp espagnol, par les guérillas indépendans, eut été sans fruit. Il fit sa retraite en bon ordre, ayant sous ses ordres environ 7000 hommes bien armés, et la presque totalité des habitans. Les assiégeans se mirent à sa poursuite, et, quoiqu'il eût beaucoup à souffrir de leurs attaques, il tint bon, et s'empara même de places d'une haute importance. A Orizaba, l'une d'elles, il livra aux flammes le magasin royal des tabacs, estimé plusieurs millions. A Anteguerra, ville principale de l'intendance d'Oxaca, il fit exécuter quatre officiers supérieurs de l'armée royale, en expiation de la mort de quatre chefs indépendans, fusillés récemment dans cette ville même. Maître d'Acapulco, il intercepta de là toute communication avec Mexico, au moyen de plusieurs corps de guérillas qu'il plaça entre Xalapa et Vera-Cruz. Des actions partielles et journalières firent beaucoup de mal aux Espagnols, et permirent à Morelos de tenter des opérations

plus décisives. S'étant porté sur Valladolid vers la fin de 1813, il fut repoussé par le général Llano, et poursuivi à son tour. Le 7 janvier 1814, il ne put éviter d'être attaqué, et comme l'action commença avant le jour, deux corps indépendans se fusillèrent l'un l'autre, par une méprise qui devint bien fatale à Morelos. Llano profita du désordre que cet événement avait apporté parmi les indépendans : il les fit charger sans leur donner le temps de se reconnaître, et les défit entièrement. Dans ce combat, Matamoros, ancien prêtre et lieutenant-général, étant tombé avec six cents hommes de sa troupe au pouvoir des Espagnols, Morelos offrit de les échanger contre un nombre pareil de prisonniers qu'il avait faits précédemment. Le général espagnol refusa ces propositions et fit exécuter les prisonniers. De terribles représailles furent alors exercées sur les soldats espagnols qui étaient au pouvoir des indépendans. Tel était le caractère de la guerre dans ces malheureuses contrées, où, par les exécutions les plus sanglantes, on croyait sans doute anéantir l'insurrection. L'armée royale, forte de quatre divisions, poursuivit les indépendans et les chassa de la plupart de leurs possessions, et reprit Acapulco. Morelos et quelques autres chefs occupaient cependant le territoire de Valladolid et de Mexico, attendant le moment favorable de reprendre l'offensive. Il crut la trouver dans l'approche de Toledo, qu'accompagnait le général français réfugié Humbert; Toledo amenait aux indépendans des approvisionnemens de guerre, et s'était rendu au poste fortifié de Puente-del-Rey, entre Xalapa et Vera-Cruz. Dans l'espoir de le rejoindre, Morelos se mit secrètement en marche; mais il fut trahi, et fait prisonnier, près d'Atacarna, malgré la défense héroïque de ses soldats, qui périrent presque tous. Informé de cette défaite et du sort que l'on préparait au prisonnier, le congrès mexicain le réclama vivement près du vice-roi Calleja, annonçant que les plus sanglantes représailles vengeraient sa mort, s'il était frappé par les lois de la guerre. Les prières et les menaces furent inutiles : on le conduisit à Mexico et on le mit en jugement. Accusé d'abord d'hérésie, il se justifia ; mais comme il s'était marié, l'inquisition le fit dégrader suivant les lois canoniques, et le livra ensuite aux tribunaux séculiers. Les juges le condamnèrent à être fusillé par derrière comme traître à la patrie. L'intérêt qu'il avait inspiré à tous les habitans de Mexico, empêcha l'exécution de la sentence dans la ville. Ce fut au village de San-Christobal, qui en est éloigné de six lieues, qu'on lui donna la mort : il l'a reçut avec la plus grande fermeté. Cette excessive rigueur excita le mécontentement général et l'indignation des indépendans. Elle donna aux hostilités un nouveau degré de férocité, que les juges eux-mêmes ont eu plus d'une fois l'occasion de déplorer. Manuel Teran (*voy.* Teran) lui succéda dans le commandement, et, par ses talens et sa valeur, il rendit d'importans services à la cause de la liberté dans cette contrée.

MORENCY (Mlle Illyrine de), a publié quelques romans qui ont eu du succès et dont voici les titres : 1° *Illyrine, ou les Dangers de l'inexpérience*, 3 vol. in-8°; 2° *Euphémie, ou les Suites du siége de Lyon*, ouvrage historique, 4 vol. in-12; 3° *Lise, ou les Hermites du Montblanc*, 1801; 4° *Rosalina, ou les Méprises de l'amour et de la nature*, 1801, 2 vol. in-12; 5° *Orphana, ou l'Enfant du hameau*, 1802, 2 vol. in-12; 6° *Zephira et Fidgella, ou les Débutantes dans le monde*, 1806, 2 vol. in-12. Cet auteur, dont la fécondité promettait de nombreux ouvrages aux amateurs de romans, paraît avoir renoncé depuis long-temps à ce genre de composition.

MORESCHI (Alexandre), professait l'anatomie à l'université de Bologne lorsque le fameux système de crânologie du docteur Gall attira l'attention de tous les anatomistes de l'Europe. Le professeur bolonais, après avoir fait à ce sujet des recherches approfondies sur la théorie de l'ossification en général, et de celle du crâne en particulier, ainsi que sur la nature de la substance cérébrale, se déclara fortement contre le nouveau système, et publia, en 1807, le résultat de ses investigations dans un petit volume, sous le titre modeste de *Discours*, avec cette épigraphe tirée de Mencke : *Et quis nescit nostris temporibus extitisse plures qui novam quamdam artem exploratoriam commenti; intimos mentis humanæ recessus perreptarunt, et iræ, avaritiæ, cupiditatis nunc semiunciam, nunc assem deprehendisse sibi visi sunt.* Dans cet ouvrage, l'auteur s'attache à combattre le système crânologique en rendant pour ainsi dire palpables au lecteur tous les phénomènes de l'ossification de la tête, soit dans des planches très-bien détaillées, soit dans un texte clair et précis. Après avoir démontré que cette opération de la nature est soumise à des lois immuables, il regarde la diversité des proéminences, qui fait la base du système du docteur Gall, comme le produit de causes accidentelles. D'ailleurs, il observe que l'on voit tous les jours les facultés intellectuelles et morales d'un homme éprouver les changemens les plus disparates sans que la nature prenne la peine de donner à son crâne une autre conformation. Pour beaucoup de gens la question est encore indécise.

MORGAN (Jean), médecin américain, associé correspondant de la société royale de Londres, fondateur de la société philosophique d'Amérique, etc., naquit en 1735 à Philadelphie, où il termina ses études, qu'il avait commencées a Nottingham. Ce fut d'abord comme littérateur qu'il se fit connaître. S'étant livré ensuite à l'étude de la médecine, il servit comme lieutenant-chirurgien dans les troupes de sa province lors de la guerre de l'indépendance américaine. Il mérita, par les soins qu'il donna aux blessés et par sa grande habileté dans les opérations de son art, une grande réputation. Il passa en Europe en 1760, et y reçut des leçons de Hunter, Munroé, Cullen, Rutherfort, Whyt et Hope. Reçu docteur en médecine à la faculté d'Edimbourg, il vint peu de temps après à Paris, où il suivit les cours

d'anatomie du célèbre docteur Sue. Il visita l'Italie et la Hollande, et s'étant rendu en Angleterre, il devint associé correspondant de la société royale de Londres. Morgan de retour à Philadelphie en 1765, y devint professeur de médecine théorique et pratique au collége de cette ville, et y fonda, après avoir réuni, en 1769, le collége et l'école de médecine, la société philosophique d'Amérique. En 1773, il alla à la Jamaïque, afin de réclamer des secours en faveur de l'avancement de la littérature dans le collége. Son mérite porta le congrès à le nommer, en 1775, directeur-général et médecin en chef des hôpitaux de l'armée américaine, en remplacement de Church, détenu comme soupçonné d'intelligence avec l'ennemi. Morgan se rendit en conséquence à Cambridge; mais des discussions entre les chirurgiens de l'hôpital-général et les chirurgiens des régimens, discussions dans lesquelles il se trouva compromis, le déterminèrent, en 1777, à donner la démission de ses fonctions, afin de s'occuper de sa propre défense. Il provoqua une enquête sur sa conduite, et se justifia devant le comité du congrès des calomnies dont il était l'objet. Morgan mourut en 1789. Il était très-instruit, et avait fait une étude approfondie de la médecine et de la chirurgie. Ses soins infatigables, sa bonté, sa douceur pour les malades, le faisaient chérir, et ont rendu son nom digne de l'estime générale. On doit à ce savant praticien : *Tentamen medicum de puris confectione*, Edimbourg, 1763; *Discours sur l'Institution des écoles de médecine en Amérique*, 1765; quatre *Dissertations sur les avantages réciproques d'une union perpétuelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies en Amérique*, 1776; *Recommandation de l'inoculation par la méthode du baron de Dimsdale*, 1776; *Défense du caractère public du docteur Morgan dans sa place de directeur-général et de médecin en chef des hôpitaux de l'armée américaine.*

MORGAN (George-Cadogan), chimiste et prédicateur, naquit dans le Glamorganshire, et obtint, ses études terminées, une chaire dans l'église des dissidens à Norwich; quelques années après, il se rendit à Yarmouth, et se retira, en 1786, à Hackney, où il professa, dans un établissement public, les mathématiques, la philologie et l'histoire naturelle, sous le célèbre docteur Price, son oncle. Il se livra alors plus particulièrement à la physique et à la chimie, sciences dans lesquelles il acquit de la profondeur. Ses principaux écrits sont : 1° *Observations et expériences sur la lumière des corps en combustion*, insérées dans le 75° vol. des *Transactions philosophiques*, 1re partie; 2° *Lectures on electriciti*, Londres, 2 vol. in-8°; 3° plusieurs *Mémoires de chimie*; 4° enfin, toute la partie météorologique des douze premiers numéros du *Monthly magazine*. Il mourut, le 17 novembre 1798, dans sa 44° année.

MORGAN (N.), célèbre économiste anglais, frère du précédent, a publié, sur l'administration financière du gouvernement britannique, quelques ouvrages estimés. Ses écrits sur la dette publique

d'Angleterre, et son Traité des annuités et des assurances, annoncent un homme qui connaît bien les ressorts de l'économie des états.

MORGAN (Jacques-Philippe), lieutenant-général, est né à Amiens, en 1760. Sa position sociale et son goût particulier le destinaient à la carrière des armes, qu'il embrassa en 1777, époque à laquelle il fut reçu comme officier dans le régiment de Dillon. S'étant fait remarquer honorablement dans la campagne de la guerre de l'indépendance, en Amérique, il fut nommé, en 1782, aide-de-camp du marquis de Verdière, son beau-frère, pour servir dans l'Inde. La révolution ayant éclaté, M. Morgan se trouva du nombre des personnes qui désiraient la réforme des abus, sans exagération et sans anarchie, telle qu'elle a été opérée par la charte constitutionnelle. En septembre 1792, il fut nommé lieutenant-colonel aide-de-camp du général Dumouriez, et, le 10 mars 1793, colonel du 9e régiment de hussards. Dumouriez avait placé une confiance particulière dans son aide-de-camp, et l'employa avec succès, soit pour la partie militaire, soit pour la partie politique, jusqu'à sa catastrophe à Saint-Amand. Le colonel Morgan avait été blessé à la brillante affaire de la première prise de Menin, le 2 brumaire an 2. Malgré les services qu'il avait rendus et l'estime dont il jouissait dans l'armée, le colonel Morgan n'en fut pas moins renvoyé, comme noble, en vertu d'un arrêté du comité de salut public. Cependant le règne de la terreur eut un terme, et les excès de l'anarchie populaire cessèrent le 9 thermidor. Les esprits étant revenus à des principes de modération et de sagesse, le colonel Morgan fut attaché à la section de la guerre du comité de gouvernement, et, en ventôse an 3, fut chargé, sous la direction du même comité, des mesures d'exécution et de répression que rendirent nécessaires les événemens mémorables du 12 et du 13 germinal, et des premiers jours de prairial. Dès le mois de ventôse précédent, il avait été nommé général de brigade. Au mois de messidor suivant, il fut choisi pour commander, sous les ordres du général Moreau, un camp d'observation de 10,000 hommes, qui se formait à Anvers; mais les événemens du 13 vendémiaire ayant rendu la puissance au parti que le général avait vivement combattu et réprimé, il se trouva compris dans la réaction, et, le 18 du même mois, il reçut sa destitution. Le général, rentré dans la vie privée, ne reparut sur le théâtre mobile des événemens qu'à la fameuse époque du 18 fructidor an 5. Le directoire lui avait proposé du service, à diverses reprises; mais le général, qui avait contracté des liaisons avec le parti modéré des deux conseils, s'était constamment refusé à ces avances. Irrités de sa conduite, les proscripteurs du directoire le placèrent sur leur liste, ave les sept premiers proscrits de fructidor, Barthelemi, Pichegru, Villot, Carnot, etc. Le général Morgan fut assez heureux pour échapper aux satellites chargés de son arrestation : on assure qu'il

ne parvint à se sauver que par une suite d'incidens peu ordinaires, et d'une couleur tout-à-fait romanesque; ils intéresseront vivement le public, si, comme on l'assure, ils font partie des *Mémoires* que rédige cet officier, et qui embrassent toute l'époque de 1789 jusqu'à ce jour. Il fut témoin ou acteur dans les événemens, et nul ne peut mieux en faire connaître les causes secrètes et en juger les résultats. Le général Morgan fut rappelé, au 18 brumaire, et accueilli avec distinction par le premier consul, qui, après s'être entretenu avec lui près d'une heure dans son cabinet du Luxembourg, lui offrit sur-le-champ de l'emploi. Ce témoignage de bienveillance n'eut point d'effet. Le général n'apprit qu'une année après, le motif de ce refroidissement inattendu; et ce fut par le moyen de Joseph Bonaparte, qui, se trouvant à Lunéville, logeait chez la comtesse de Fresnel, sœur du général. Celui-ci apprit qu'il avait été nommé dans un rapport du ministre Fouché sur une prétendue conspiration, comme frère d'un des conspirateurs. Il n'en fallait pas tant pour éveiller les soupçons du premier consul; cependant, l'affaire une fois éclaircie, on s'aperçut que l'accusation était fausse: le général fut replacé dans l'état-major de l'armée, mais son caractère de franchise et d'indépendance convenait peu au chef de l'état; il ne fut point placé dans les voies de l'avancement. En 1802, le général fut envoyé à Saint-Domingue, à l'époque où cette colonie et l'armée française étaient dans l'état le plus désespéré, et au moment de la rupture avec l'Angleterre. Le premier acte d'hostilité de cette guerre fut la prise de la frégate *la Créole*, sur laquelle le général Morgan était parti du Cap pour aller commander dans l'ouest de l'île. Ce fut le 12 messidor an 12 que *la Créole* fut enlevée par une escadre anglaise de sept vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Duckworth. Conduit d'abord à la Jamaïque, puis en Angleterre, il eut le bonheur d'obtenir, par son ami le général Dumouriez, d'être échangé contre le général Baird. De retour en France, il reprit de l'emploi, fit partie du camp de Boulogne en 1809 et 1810, fut envoyé à l'armée de Naples en 1811, et passa ensuite à celle du Midi de l'Espagne, commandée par le maréchal Soult. Le général Morgan a fait les deux dernières campagnes de l'armée d'Espagne, jusqu'à la restauration. En décembre 1814, le général fut nommé au commandement d'une sous-division dans la 16ᵉ division militaire; il s'y trouvait à l'époque du 20 mars 1815. Au mois de juin suivant, il fut chargé d'un commandement à l'armée de la Somme, sous les ordres du comte Gazan. Au désastre de Waterloo, il ne put s'occuper qu'à faire refluer les troupes sur Paris, et à sauver le matériel de l'armée. Au mois d'août de la même année, il fut mis à la retraite, comme ayant 30 ans de service. Le 16 janvier 1816, le général Morgan fut arrêté, mis au secret, puis à la Force. On l'avait dénoncé comme conspirateur, et entretenant une correspondance avec Dumouriez. Le gé-

néral Morgan demanda avec instance d'être mis en jugement. Le ridicule de l'accusation fut enfin connu, et la liberté lui fut rendue, le 1er août suivant. Depuis cette époque le général n'a rempli aucune fonction publique. On le croit retiré à la campagne, et occupé d'un grand ouvrage, qui se compose des mémoires de ce qu'il a vu, fait et appris depuis 1790 jusqu'à ce jour : peu d'hommes sont plus en état que lui, par leur expérience et leurs lumières, de préparer des matériaux curieux et importans à l'histoire contemporaine. Les *Mémoires* dont il prépare la publication inspirent d'avance un vif intérêt. On pense généralement que, pendant plusieurs années, il a été très-utile à un personnage éminent qui mettait à profit la connaissance des hommes et des choses. Aussi, la partie la plus piquante des *Mémoires* du général Morgan sera nécessairement celle où il traite l'histoire des ministères depuis la restauration. On assure que cette partie détachée de son ouvrage sera la première livrée au public.

MORGAN (Béthune-), procureur-général près de la cour royale d'Amiens, est frère du précédent. Sa profession d'avocat l'ayant mis à même de rendre des services éminens à la famille de Béthune, il en fut récompensé par son admission dans cette famille, dont il ajouta depuis le nom au sien. Contre l'exemple de la plupart de ses confrères, il repoussa les principes de la révolution, se prononça en faveur de l'aristocratie et des privilèges, et défendit, en 1796, avec autant de hardiesse que de talent, les émigrés naufragés de Calais (*Voyez* Choiseul-Stainville). Ses opinions politiques le firent enfermer en 1802, dans la prison du Temple, d'où il sortit au bout de quelques mois, pour aller reprendre à Amiens l'exercice de sa profession. M. Morgan fit partie du barreau de cette ville jusqu'après les événemens de 1815. A cette époque, le roi le nomma procureur-général près la cour royale de la Somme, en remplacement de M. Lamardelle. Le nouveau procureur-général fut destitué à son tour, ainsi que M. Séguier, préfet du département, pour être entrés l'un et l'autre dans une de ces sociétés secrètes qui prétendaient exclusivement conserver les véritables doctrines du gouvernement monarchique, et qui se multiplièrent après la seconde restauration; mais ils furent bientôt réintégrés dans leurs emplois. M. Morgan-Béthune remplit encore aujourd'hui (1824) les fonctions du ministère public près de la cour royale d'Amiens.

MORGAN (lady). L'Angleterre, féconde en femmes auteurs, compte lady Morgan au premier rang de celles que leurs écrits ont illustrées dans l'Europe. Un esprit original, de la verve, du trait, peu de goût, un abandon qui n'est pas toujours de la grâce : tels sont les principaux caractères qui distinguent son talent. Aussi célèbre sur le continent que dans son pays, elle a un peu compromis, par la singularité audacieuse qui a dicté ses voyages, la réputation que ses romans lui avaient faite. S'il fallait la comparer à quel-

ques-unes de nos compatriotes, l'auteur du parallèle serait fort embarrassé; sa pensée est plus forte, plus étendue et plus hardie que celle de Mme de Genlis; on ne peut la rapprocher de Mme Cottin, qui écrit si purement; elle a un caractère original et étrange qui manque peut-être à Mme de Flahaut; enfin, lady Morgan mérite une place absolument à part, et cet isolement, dont elle subit les inconvéniens, n'est pas sans mérite ni sans gloire. Son nom de famille est *Owenson*. Son père était comédien du théâtre de Dublin. Elle épousa le médecin de lord Abercorne, M. Morgan, qui reçut, à l'époque de son mariage et d'après les sollicitations de sa nouvelle épouse, le titre de *Knight*, chevalier. Lady Morgan débuta dans le monde littéraire par des romans fort remarquables, par un mélange d'érudition et d'imagination dont peu d'écrivains avaient empreint leurs ouvrages. *La jeune fille d'Irlande* (the Wild irish Girl), *Ida, ou l'Athénienne, le Missionnaire, O'Donnel,* avaient obtenu un grand succès, non-seulement à Londres, mais à Paris, où les traductions des deux premiers de ces romans eurent plusieurs éditions. Après avoir consulté son imagination pour composer ces ouvrages, elle voulut écrire d'après son observation. Elle vint en France en 1816, et entreprit de peindre sur place la scène mobile et bruyante de déraison, de folie, de haine, d'inconstance, d'esprit et d'intrigue, qu'offrait alors ce malheureux pays. Son livre fit du bruit (*la France,* 1817). Il était semé d'erreurs, rempli d'esprit, brillamment coloré, et aussi remarquable par l'heureuse audace de quelques peintures que par le mauvais genre de plusieurs traits. Une légèreté, une vivacité d'esprit, auxquelles cette dame avait cru devoir s'abandonner avec moins de réserve encore en écrivant sur la France et sur les Français, dégénéraient trop souvent en pétulance, en partialité; causaient des erreurs grossières, et gâtaient une suite de pages pleines d'éclat, d'originalité, d'indépendance et de raison. Les mêmes défauts, exagérés encore et poussés jusqu'à une sorte de dévergondage d'imagination bien extraordinaire chez une femme, se retrouvèrent dans l'ouvrage qu'elle publia, en 1820, sur l'Italie. Le malheur ou le défaut qui entraîne lady Morgan dans des écarts indignes de son talent, c'est la *manière,* le désir d'être lue, et le besoin de faire effet. Elle n'en est pas moins une des femmes les plus spirituelles et les plus remarquables de l'époque. Le mot d'un journaliste anglais : *Lady Morgan a enseveli miss Owenson*, nous semble trop sévère.

MORGAN-DE-BELLOY (LE BARON), membre de la chambre des députés depuis 1815, a pris successivement place au centre et à la droite. Il s'est principalement occupé de matières de finances, soit comme rapporteur, soit comme membre. Il saisit l'occasion du projet de loi sur les douanes, présenté dans la session de 1815-1816, pour proposer des mesures répressives contre la contrebande, et demander que les cours prévôtales prononçassent la peine de l'exposition contre les contreban-

diers en récidive. Membre de la commission du budget, qui le nomma rapporteur, il demanda plusieurs modifications au projet des ministres, présenta des vues neuves sur les importations et exportations, et sur le système des douanes. Il fit, dans la session de 1816-1817, le rapport sur le projet de loi des douanes, et parla, l'année suivante, en faveur des habitans de la petite ville de Saint-Valéry (Somme), qui réclamaient pour leur département, dont il est l'un des députés, un entrepôt exclusif de sel. A l'occasion du projet de loi des finances de la même année, il évalua à plus de 31,000,000 fr. l'excédant que les recettes devaient offrir sur les dépenses; proposa que, sur cette somme, 26,000,000 fussent affectés au dégrèvement de la propriété foncière; parla contre les droits d'enregistrement, contre les contributions indirectes, et demanda que le gouvernement fût supplié de présenter à une session prochaine un nouveau système de droits-réunis moins onéreux, et surtout moins vexatoire. Nommé rapporteur de la commission des douanes, en 1819, il exposa quelques considérations sur ce genre d'impôt, et établit que, si des taxes modérées favorisent le commerce tout en enrichissant l'état, des taxes trop fortes ruinent le commerce pour n'enrichir que les contrebandiers. Dans les sessions suivantes, il a cherché par ses discours à adoucir le sort des contribuables. Il était encore membre de la chambre lors de sa dissolution totale en 1824.

MORGHEN (Raphael), né à Naples en 1758, est fils d'un graveur de cette ville. Il reçut de son père les premiers principes de son art. Les leçons de ce maître ne suffisant bientôt plus au génie de Morghen, ce jeune artiste se rendit à Rome, où il suivit celles de Volpato, dont il devint le gendre et l'ami. Il partagea avec cet artiste célèbre la gloire de reproduire par le burin les chefs-d'œuvre de Raphaël, les *loges* du Vatican, et fit paraître, sous son nom, celle qui représente le *miracle de Bolsena*. Le grand-duc de Toscane le chargea, en 1762, de graver les principaux tableaux de la riche galerie de Florence; et le talent avec lequel il remplit cette honorable mission, lui acquit dès-lors une célébrité méritée. En 1794, les artistes florentins s'honorèrent eux-mêmes, en priant le grand-duc de confier au talent de M. Morghen le soin de faire revivre, par la gravure, la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci. L'entreprise était difficile; ce morceau, peint sur l'une des murailles du réfectoire des dominicains, à Milan, en 1497, était devenu presque méconnaissable, soit par l'effet des dégradations qu'il avait souffertes, soit par des restaurations mal exécutées. Aussi, ne faut-il point être étonné des reproches que le peintre Bossi adresse à l'artiste napolitain, dans son petit ouvrage *del Cenacolo di Leonardo da Vinci*, Milan, 1810, in-4°, lorsque, après avoir rendu justice à la beauté de cette gravure, qui est admirable, il dit que tout homme impartial « verra qu'il restait »encore beaucoup à faire à M. »Morghen pour se rapprocher de »la manière de Léonard de Vinci;

« qu'il manque dans cette gravure « précisément ce qu'il y avait de « plus exquis dans l'original, et « dans tous les ouvrages de ce grand « maître. » Mais ces reproches, quoique fondés, porteront d'autant moins atteinte à la gloire de M. Morghen, qu'il n'a exécuté sa gravure que d'après une copie de ce tableau, levée par Matteini. On remarque parmi les œuvres de ce graveur célèbre : 1° une belle traduction du chef-d'œuvre de Raphaël, représentant *la Transfiguration* : il en avait commencé une première beaucoup moins parfaite, qui, ayant été achevée par son frère, fut répandue dans le public sous son nom, par une maison de commerce de Manheim. 2° *Une Madeleine*, d'après Murillo; 3° *le char de l'Aurore*, d'après le Guide; 4° *le prix de Diane*, d'après le Dominiquin; 5° *Apollon et les muses*, de Mengs; 6° *le Cavalier*, d'après Vandyck; 7° *les Heures*, d'après le Poussin; 8° *la Vierge à la chaise* (*Madone de la Sedia*), de Raphaël : cette charmante composition fait partie de la suite de gravures exécutées par ordre du grand-duc de Toscane; 9° *Thésée vainqueur du minotaure*, d'après Canova; 10° *monument à la mémoire de Clément XIII*, d'après le même. M. Morghen, déjà membre associé de l'institut de France depuis 1803, fut attiré à Paris par l'empereur en 1812, et remporta dans sa patrie des marques de la munificence de ce prince. Affaibli par l'âge et le travail, M. Morghen paraît avoir déposé son burin; mais il a formé un grand nombre d'élèves distingués.

MORIER (James), diplomate anglais, neveu de l'amiral William Waldegrave, baron Radstock, fut d'abord secrétaire de lord Elgin, ambassadeur à Constantinople. A l'époque de l'occupation de l'Égypte par les Français, il reçut l'ordre de solliciter, auprès du grand-visir, l'évacuation de ce pays; mais il tomba entre les mains de ceux qui l'avaient conquis. La saisie de son portefeuille ayant découvert le secret de sa mission, on voulut d'abord le traiter en espion, mais enfin on le renvoya avec menace de le considérer comme tel, s'il était arrêté de nouveau sur le territoire que l'armée française occupait. De retour à Londres, il y publia un *Mémoire* sur la campagne qu'il avait faite avec l'armée ottomane, en Égypte. Il a depuis rempli successivement les fonctions de secrétaire d'ambassade en Perse, puis à Vienne. M. James Morier a acquis une connaissance parfaite des langues orientales; il a publié une relation de ses excursions dans l'ancien pays des Mages, sous ce titre : *Voyage à travers la Perse, l'Arménie et l'Asie-Mineure jusqu'à Constantinople*, in-4°, 1811. On a traduit en français cet ouvrage, dans lequel se trouvent des détails curieux.

MORIER (J. P.), envoyé extraordinaire à la cour de Dresde, reçut, en 1814, l'ordre de se rendre en Norwège, afin de donner au prince Christian Frédéric, des explications sur la situation de l'Angleterre, en raison de ses engagemens avec les puissances alliées et notamment avec la Suède. Le but principal de cette mission était de savoir si les habitans de la

Norwège voulaient accepter, en faveur d'une garantie de leurs droits constitutionnels, la médiation de la Grande-Bretagne, ou s'ils préféraient courir les chances d'une guerre avec les puissances qoi, dans ce moment, réclamaient par leurs agens l'exécution du traité de Kehl. Lorsque M. Morier arriva à Christiana, l'assemblée des représentans de la nation norwégienne venait d'être dissoute; alors il crut devoir remettre au gouvernement qui l'avait remplacée, la note dont il était porteur, en déclarant toutefois, au nom de son gouvernement, qu'il ne reconnaissait point la légitimité de celui auquel il s'adressait.

MORILLO (don Pablo), comte de Carthagène, grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand, lieutenant-général, et, dans la dernière guerre d'Espagne, en 1823, commandant de la 2me armée de réserve, est né à Fuente de Malva, dans la province de Toro, et appartient à une famille obscure; on assure même que dans sa jeunesse il a été berger: il ne tient donc son illustration que de lui-même. A l'époque de la révolution française, il était sergent de marine. Le premier trait de courage qui l'ait fait remarquer de ses compatriotes, date de la journée de Trafalgar. Monté sur un vaisseau dont un coup de canon précipita le pavillon à la mer, il se jette à la nage, l'arrache aux flots et le rapporte à son bord. Jusqu'à l'invasion de l'Espagne par l'empereur Napoléon, Morillo fut à peu près inconnu, et même sa célébrité ne date que de l'époque des événemens politiques en 1815, qu'il devint commandant en chef de l'expédition destinée à combattre les indépendans d'Amérique. Dans la guerre de la péninsule, en 1808, il commandait un corps de guérillas, qui n'étendit pas ses opérations au-delà du royaume de Murcie. Son courage, son activité, la discipline de ses soldats, le mirent bientôt en état de rendre des services importans, et il fut nommé général: ce grade, il le dut à ses talens et à son courage. Il aurait obtenu les grades inférieurs par un moyen assez singulier, si on en croit l'ouvrage intitulé: *Galerie espagnole, ou Notices biographiques sur les membres des cortès et du gouvernement, les généraux en chef et commandans de guérillas des armées constitutionnelle et de la foi*, Paris, in-8°, 1823. Voici ce que dit l'auteur de cet ouvrage: « En mars 1809, il investit, avec ses guérillas encore indisciplinées, la place de Vigo, qui, n'ayant pour garnison que des employés d'administation et des soldats convalescens, fut aisément réduite aux dernières extrémités. Cependant le commandant français, M. Ch***, refusait obstinément de se rendre à un corps de partisans, et ne voulait traiter qu'avec un officier ayant un rang au moins égal au sien. Morillo imagina de supposer son avancement, fut ensuite annoncer lui-même au gouvernement la conquête qu'il avait faite, l'artifice auquel elle l'avait obligé, et en reçut la confirmation du grade dont il lui avait fallu prendre les décorations pour entrer à Vigo. Cet incident avait contribué à le faire colonel. » Le corps

de Morillo suivit les mouvemens de l'armée espagnole. Son chef se fit particulièrement remarquer, le 20 juin 1813, sur les hauteurs de la Puebla d'Arlanzon : il repoussa la droite des Français qui occupaient ces hauteurs, et parvint à s'y établir. Cependant, les troupes françaises entreprirent à leur tour de l'en chasser, et y réussirent après un combat vigoureux où Morillo fut blessé : il ne quitta point pour cela le champ de bataille. Au mois de novembre de la même année, au combat de Saint-Pé, il mérita d'être cité honorablement dans les rapports officiels. Morillo resta sans activité depuis le rétablissement de Ferdinand VII sur le trône jusqu'au commencement de 1815, qu'il partit de Cadix, en qualité de commandant de l'armée destinée à faire la guerre aux indépendans de l'Amérique espagnole. Il prit d'abord terre à l'île de Marguerite, près des côtes de Terre-Ferme, où le mauvais temps le retint assez long-temps, et lui fit perdre 1500 hommes et plusieurs bâtimens de transport renfermant 460,000 piastres et beaucoup de munitions. Enfin, il remit à la voile, et jeta l'ancre le 8 août (1815) devant Corrolitos, ayant avec lui environ 40 voiles. Son débarquement opéré, non sans difficulté, par suite des nombreuses escarmouches des indépendans, il mit le siége devant Carthagène. Le gouverneur, qu'il somma impérieusement de se rendre, ne répondit point à ses menaces, et se prépara à se défendre avec vigueur. Morillo investit la place par terre et par mer, mais sans succès de ce dernier côté, les chaloupes canonnières des indépendans ayant repoussé ses vaisseaux, et protégé l'entrée de plusieurs bâtimens chargés de vivres. Désespérant de réduire les insurgés par le blocus, il attaqua Carthagène à force ouverte : huit jours de bombardement ne ralentirent point le courage de la garnison ni l'énergie des habitans. Pendant que la place faisait un feu bien nourri, les femmes, du haut de leurs balcons, augmentaient encore le courage des assiégés par le cri de *Vive la patrie!* Morillo donna l'assaut à la ville le jour même où la garnison célébrait l'anniversaire de l'indépendance ; mais cette solennité n'avait point endormi la prudence des assiégés. Quoique attaqués sur différens points par des corps d'élite, les indépendans se comportèrent avec tant de valeur, que les assiégeans se retirèrent en désordre, et firent des pertes assez considérables pour être forcés d'attendre des renforts avant de hasarder de nouvelles attaques. Ces renforts arrivèrent, et Morillo put reprendre le blocus par mer et par terre, cette fois avec un tel succès, que la place ne put être ravitaillée, et que bientôt on y ressentit toutes les horreurs de la famine. Le courage des indépendans, soldats et habitans de tout sexe et de tout âge, surmonta cette situation affreuse. Ils dévorèrent successivement les chevaux, les animaux les plus immondes, et jusqu'aux cuirs des chaises et des malles. Ces dernières ressources manquèrent enfin, et le 4 décembre le gouverneur fut obligé d'assembler un conseil de guerre, qui décida que la place

devait être évacuée. La garnison, réduite à un très-petit nombre de braves, et quelques habitans s'embarquèrent sur les bâtimens dont on pouvait encore disposer, et passèrent au travers des batteries des asiégeans, se dirigeant sur Savanuah-el-Mar, où très-peu de ces bâtimens arrivèrent, les autres ayant été coulés bas ou étant tombés au pouvoir des vainqueurs. Le 6 du même mois, Morillo fit son entrée sur des ruines de toute espèce. Au milieu des débris des maisons consumées ou renversées par les bombes, on trouva, disent des lettres authentiques, près de 5,000 individus morts de faim; et le même jour de l'évacuation, ajoutent ces lettres, 320 expirèrent. Cette résistance héroïque, dont les guerres modernes n'ont peut-être pas fourni un second exemple, fit juger au vainqueur quels sentimens l'avaient inspirée, et quels hommes il avait combattus et avait encore à combattre. Morillo poursuivit les indépendans dans le royaume de Terre-Ferme; ses succès furent souvent balancés, et plusieurs fois surpassés. Au combat de San-Carlos, et peu de temps après sur les bords de la rivière Polo, il éprouva deux défaites considérables. Sur mer, les corsaires indépendans non-seulement nuisaient au commerce espagnol par leurs nombreuses prises, mais empêchaient l'arrivée des renforts, ou leur faisaient éprouver des échecs multipliés : ils s'emparaient des convois ou les détruisaient en partie. Le vaisseau *le San-Pedro*, qui sauta en l'air près de l'île de Coche, fut pour le chef royaliste une perte d'autant plus notable, que les flottilles des indépendans agirent désormais avec plus d'audace et de sécurité. Morillo supporta avec une grande fermeté l'extrême embarras de sa position. Il obtint même de nouveaux avantages en attaquant Santa-Fé, que les indépendans défendirent avec opiniâtreté, mais où il entra. Leur résistance excita la vengeance du vainqueur, et les exécutions les plus sanglantes signalèrent son triomphe. Les Américains et les Anglais qui avaient aidé les indépendans, en leur fournissant des armes ou des provisions, furent, les uns mis à mort, et les autres, grâce aux réclamations énergiques de leurs gouvernemens, retenus en captivité; mais, par un effet de la vengeance du chef espagnol, elle fut encore longue et cruelle. Les indépendans combattaient avec l'exaltation du patriotisme, et la haine qu'inspirait tant de barbarie. La défense de l'île de Marguerite par un fort détachement d'indépendans, et le zèle enthousiaste des habitans, firent donner à ces hommes intrépides le surnom de *Spartiates modernes*. Les troupes royalistes elles-mêmes offrirent des preuves d'un courage peu commun. On rapporte que dans un des combats multipliés pour la conquête de cette île, 500 soldats du régiment de La Union, enveloppés par les indépendans, préférèrent mourir jusqu'au dernier plutôt que de se rendre : il semblait que de part et d'autre on voulût une guerre d'extermination. Les Espagnols, après un nouveau combat, furent forcés d'évacuer l'île, presque au moment où

le chef indépendant Zaraza, à la tête d'un grand nombre de ses *Tartares*, s'emparait de la place de Barinas. « La position générale de Morillo, disent les auteurs d'une Biographie étrangère, malgré quelques brillans succès, se trouvait donc très-critique, et donnait peu d'espérances quant au résultat définitif. La prise de Carthagène ne lui avait guère valu d'autres avantages que ceux qu'il retirait de l'occupation de cette place : la plupart des détachemens qu'il envoyait pour faire des incursions dans l'intérieur du pays, continuellement harcelés par les guérillas, et de plus atteints d'une maladie épidémique causée par le manque d'alimens convenables, et par la fatigue de leurs marches, à travers les montagnes et les forêts, furent totalement détruits, ou ne rentrèrent dans la place qu'après avoir perdu la plus grande partie de leurs hommes. Espérant plus de succès d'une attaque générale, Morillo marcha en personne contre Santa-Fé, que les indépendans avaient reconquis à la suite d'un combat très-vif. Les sommations qu'il adressa aux habitans de la Nouvelle-Grenade n'eurent aucun effet, et partout il reçut pour réponse, que les républicains de cet état avaient résolu de se défendre jusqu'au dernier soupir. Les effets répondirent aux paroles: dans trois attaques successives, les royalistes furent repoussés et contraints de rentrer dans leurs lignes de Mompox. Leurs affaires prenaient toutefois un aspect plus favorable sous le rapport martitime; leurs navires de guerre avaient pris ou détruit grand nombre de corsaires insurgés, et les renforts, ainsi que les convois, arrivaient avec plus de facilité. » Cet état ne pouvait durer : il fatiguait également les deux partis, qui se déterminèrent à tenter une affaire générale. Le 25 février 1816, dans la matinée, les indépendans furent les premiers à donner le signal du combat, en se précipitant sur l'armée espagnole, qui occupait Puente, Cupey et Mamey, postes importans dont le premier fut plusieurs fois pris et repris. Un explosion terrible dans le fort de Santa-Rosa, où se trouvait un détachement de l'armée royale, et produite par un obus qui, en éclatant, fit sauter plusieurs caissons, détermina les indépendans à profiter du désordre que cet événement avait occasioné parmi leurs ennemis : ils se précipitèrent de nouveau sur les Espagnols, mais ceux-ci les reçurent avec autant de sang-froid que de courage, les chargèrent à leur tour, et malgré les efforts de leur chef Arismendi (*voy.* ce nom), les mirent dans une déroute complète. Ils reprirent bientôt courage. Le 29 avril, près d'Ocanno, dirigés par Urdaneta et Torrices, ils battirent complètement Morillo et Moralès, qui commandaient en personne, et les forcèrent à se retirer précipitamment : pendant l'action, 400 soldats espagnols se joignirent aux indépendans. De son côté, Bolivar (*voy.* ce nom) redoublait d'efforts. Après avoir rallié à Haïti les braves et malheureux réfugiés de Carthagène, et des autres places de la Nouvelle-Grenade, et obtenu du président

Péthion 1500 Noirs et mulâtres bien aguerris, dirigeant vers l'Orénoque ces forces réparties sur 35 bâtimens de guerre, il détruisit une petite escadre espagnole, qui prétendait s'opposer à son passage, débarqua à Margarita, et punit sévèrement la garnison de Pampatar, qui n'avait pas voulu se rendre. Au moyen de ces nouveaux renforts, l'armée républicaine fut portée à 7000 hommes: elle descendit à Ocumare. « Quoique cette entreprise échouât, disent les auteurs de l'ouvrage que nous avons déjà cité, elle fut cependant utile à la cause américaine, en obligeant les Espagnols à diviser leurs forces, et en leur faisant perdre par-là les fruits de leurs succès. En effet, la plus impétueuse vaillance n'avait pas empêché les patriotes d'être complètement battus à Cachiri; et malgré un succès obtenu par eux à Remedios, mais qui fut suivi de plusieurs revers, Morillo, en juin 1816, réoccupa enfin Santa-Fé de Bogota. Ce triomphe acheté si cher ne l'abusa pas néanmoins sur la véritable situation des choses, comme le fait connaître une lettre qu'il écrivit, vers cette époque, au ministre de la guerre en Espagne, et qui fut trouvée à bord d'un bâtiment capturé par les républicains pendant sa traversée de la Havane à Cadix. Nous extrairons de cette lettre, où le général espagnol, par la manière dont il juge les choses, a fait preuve d'un coup d'œil sûr, et d'un esprit à la fois vaste et ferme, divers passages qui servent mieux que tout autre récit, à faire connaître la nature de cette guerre. Après avoir tracé les embarras de sa situation, résultant du nombre et de l'enthousiasme de ses adversaires, de la difficulté des communications, des secours que leur procurent des spéculateurs d'Europe, et surtout des mauvaises dispositions des ecclésiastiques dans toute la vice-royauté, il ajoute : « J'ai déjà exprimé mon désir que votre excellence envoyât ici des missionnaires. Je dirai maintenant qu'il est indispensable d'envoyer aussi des hommes de loi. Si le roi a toujours l'intention de subjuguer ces provinces, il faut prendre les mêmes mesures que lors de la première conquête, c'est-à-dire celles qui furent prises par Cortez et Pizarre! » Les mêmes auteurs citent une autre lettre, qui fut écrite quelque temps après, et également interceptée : il observait, disent-ils : « Que, suivant les ordres du roi, il avait rétabli *l'audiencia* de Caraccas, mais qu'il regardait cette mesure comme fausse et désastreuse, vu que l'état des choses dans ce pays exigeait un gouvernement purement militaire; sur quoi il faisait cette observation remarquable : « Personne ne sait mieux que moi qu'un gouvernement militaire est par essence excessivement dur et despotique. C'est le plus tyrannique et le plus destructif de tous; mais c'est le plus énergique, c'est celui que les rebelles ont adopté. Au surplus, continuait Morillo, chaque province de l'Amérique demande un système différent. A Santa-Fé, il y a fort peu de noirs et de mulâtres;

à Venezuela au contraire, une grande partie des blancs a péri dans la révolution. Les habitans de Santa-Fé sont naturellement indolens; ceux de Venezuela, hardis et sanguinaires. A Santa-Fé, les différens étaient réglés par les tribunaux; à Caraccas, c'est le fer qui les décidait. De ces divers caractères, provient la diversité des oppositions que nous avons rencontrées; néanmoins, la dissimulation et la perfidie sont les mêmes dans toutes les provinces. Probablement les habitans de cette vice-royauté n'auraient pas si fermement résisté aux troupes du roi, si ceux de Venezuela n'étaient venus les soutenir. C'est à leur instigation que les habitans de Carthagène prirent la résolution de combattre avec tant de vigueur. Poussé par eux, le gouvernement d'Antioquia proclama deux fois *la guerre à mort*, et fit savamment fortifier les défilés de la province par des ingénieurs qu'ils lui fournirent. Ce fut par l'activité de ces mêmes révoltés que Santa-Fé fut obligée de se soumettre au congrès, et d'adopter leurs plans sanguinaires. En un mot, les rebelles de Venezuéla ont tout conseillé, tout fait; quand ils combattent sur leur propre territoire, ce sont de véritables bêtes féroces. Quand j'arrivai ici pour prendre le commandement de l'armée royale, je fus saisi d'horreur en apprenant le nombre des tués dans chaque bataille, soit gagnée, soit perdue. Persuadé qu'un pareil acharnement prenait ses ressources dans les implacables ressentimens de l'esprit de parti, je cherchai à les calmer, en déployant cette clémence sans bornes que m'a tant recommandée le roi : quel effet a-t-elle produit? de nouvelles trahisons. Si le peuple de Venezuela se soumet enfin, ce ne sera, j'en ai la conviction, que pour attendre l'occasion favorable de se révolter de nouveau. Pour réduire ce peuple, des troupes plus nombreuses sont nécessaires; et, je répète à votre excellence, il faut que le capitaine-général de Venezuela soit investi du pouvoir militaire. Soyez bien assuré que le succès ne sera pas l'ouvrage d'un jour, et qu'il ne peut être obtenu que par la persévérance et l'activité : c'est une guerre féroce comme celle des Noirs contre les Blancs. » Peu de modifications doivent être faites dans ce tableau de la situation des esprits et des dispositions des partis. Les royalistes évacuèrent Margarita. Le chef indépendant, Arismendi, se rendit sur le continent, à la tête d'une partie de ses troupes, afin d'augmenter les forces et l'énergie des armées de la nouvelle république. Bolivar, que le mauvais succès de ses opérations à Ocumare avait déterminé à repartir pour les Cayes, en revint avec des forces nouvelles. Il convoqua un congrès-général à Venezuela, et se rendit ensuite à Barcelonne, où il établit un gouvernement provisoire. Les chefs royalistes, effrayés de voir organiser avec cette imposante régularité la nouvelle république, marchèrent contre Bolivar. Ils eurent peu de succès, et furent repoussés avec perte dans le courant de février et mars 1817. La puissance maritime

des indépendans se fortifiait de plus en plus. L'amiral Brion (*voy.* ce nom) tenait dans un blocus rigoureux les places qui étaient encore au pouvoir des Espagnols, et lançait des corsaires qui s'emparaient, jusque dans les mers d'Europe, des vaisseaux espagnols chargés de munitions et d'approvisionnemens pour les troupes royales. Il résulte des rapports que publièrent les journaux anglais de cette époque, que les forces des insurgés de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela s'élevaient à plus de 19.000 hommes, non compris les forces de mer, qui étaient de près de 20 navires de guerre. Les forces qui leur étaient opposées n'étaient pas, tant en troupes réglées qu'en troupes irrégulières, de plus de 6000 hommes; environ 12 petits bâtimens armés formaient toute leur marine. On trouve, dans le *Diario mercantil* de Cadix, de 1817, la liste des principaux chefs de la révolution dans la Nouvelle-Grenade qui avaient subi la peine capitale. Cette liste effrayante contenait les noms de 43 personnes, toutes d'une haute distinction, et ayant rempli des fonctions éminentes, telles que celles de sénateurs, de membres d'une junte, de commissaires du gouvernement, etc. Malheureusement, ces exécutions ne furent pas les seules; elles ne servirent qu'à redoubler la fureur des partis : royalistes et indépendans rivalisèrent de cruautés. La campagne des premiers mois de 1817 fut toute favorable aux insurgés. Un grand nombre d'officiers et de soldats anglais licenciés vinrent se mêler dans leurs rangs, et régulariser, par la discipline et l'expérience, l'intrépidité désordonnée des soldats américains, et assurer le succès des plans de leurs chefs. Bolivar remporta devant Cumana une victoire signalée. On rapporte qu'à l'affaire de Barcelonne les indépendans imitèrent, avec autant de succès que de valeur, l'exemple des soldats d'Agathocles. Le général Paez, à la tête d'un nombreux corps de cavalerie, attaqua Morillo dans les plaines de Banco-Largo, le battit, et le força de repasser l'Apure et de se renfermer dans la place de San-Fernando. Dans cette situation, il se vit encore obligé de faire arrêter deux des chefs de son armée, Moralès et Réal, dont les dissentions menaçaient de porter un grand préjudice à la cause royale. Un premier renfort de 6,000 hommes, la reprise de Barcelonne par le gouverneur espagnol de Caraccas, qui en fit passer la garnison au fil de l'épée, et un nouveau renfort de 1500 hommes, rétablirent momentanément les affaires des royalistes, et permirent à Morillo de quitter San-Fernando. Il se rendit à Caraccas, afin d'y concerter ses opérations avec les autres commandans des troupes royales. Il y apprit la mort du colonel Lopez, gouverneur de Barinas, qui fut fait prisonnier par les indépendans, et sur qui se trouvait, disent les auteurs que nous avons déjà cités, la correspondance de Morillo, dans laquelle ce dernier lui faisait part de toutes les exécutions qui avaient eu lieu par ses ordres à Santa-Fé et à Carthagène, en recommandant à Lopez de suivre

la même marche dans son gouvernement, recommandation à laquelle celui-ci ne s'était que trop conformé. Cette découverte décida de son sort; le général Paez le fit décapiter au milieu du marché d'Achaguas. Morillo reprit ses opérations, et découvrit, peu de temps après, un complot tendant à livrer au chef indépendant Piar la place d'Augustura. Le gouverneur, nommé Fitz-Gérald, accusé d'en être l'auteur, fut arrêté : on exécuta militairement les conjurés, et le gouverneur lui-même reçut la mort dans la prison. Au mois de mai, la correspondance du général en chef de l'armée royale avec le gouverneur de Santa-Fé fut interceptée par les guérillas indépendantes, et rendue publique. On y vit, de l'aveu même du général en chef, que, malgré les avantages obtenus depuis peu par les troupes royales, la révolte était presque générale. Plusieurs combats partiels, où les indépendans eurent l'avantage, et l'augmentation de leur marine, qui alors était de plus de 50 navires de différentes dimensions, montés par des hommes déterminés, les préparèrent à soutenir une affaire générale entre les forces commandées par Morillo et par Arismendi : elle eut lieu dans le même mois (mai 1817), sur les bords de l'Orénoque. Long-temps incertaine, la bataille fut enfin gagnée par les indépendans : Morillo et son état-major ne durent leur salut qu'à un régiment de cavalerie, qui se fraya un passage au travers de l'armée ennemie. Maîtres de toute la côte, les indépendans forcèrent les royalistes à se retirer dans l'intérieur du pays, et à rester inactifs : plusieurs places, mal défendues ou mal approvisionnées, tombèrent successivement au pouvoir des vainqueurs. Morillo, que l'on croyait hors d'état de tenter aucune entreprise capitale, parut tout-à-coup devant Margarita, où se retiraient ordinairement les flottilles des indépendans. Il débarqua le 14 juillet, et somma Gomez, gouverneur de l'île, de se rendre, s'il ne voulait s'exposer lui, la garnison et les habitans, aux châtimens les plus terribles. Gomez répondit en homme de cœur, et Morillo se prépara à enlever la place de vive force. Il prit d'assaut Porlamar, point d'une haute importance, et mettant ses menaces à exécution, il passa au fil de l'épée tous ceux qui avaient pris les armes; tourna et enleva des positions défendues par une formidable artillerie; enfin, une de ses escadres obtint une victoire signalée sur l'amiral Brion. Les habitans de Margarita ne se laissèrent point abattre par ces revers : ils se défendirent de position en position, de rocher en rocher, pied à pied. Enfin Morillo, qui désespérait de les vaincre, ayant été informé que Bolivar faisait des progrès rapides du côté de Guyana, prit le parti de repasser sur le continent. Arrivé à Cumana, il réorganisa ses troupes considérablement affaiblies par les pertes qu'il venait d'essuyer, et fit marcher une forte division contre Marino, que de nombreux succès dans cette province avaient rendu redoutable. Le combat eut lieu près de la rivière de Cariaca. Des prodiges de valeur furent faits de part

et d'autre : sept fois les indépendans attaquèrent la position qu'occupaient les royalistes, et ils revenaient pour la huitième, lorsque leur chef reçut une blessure dangereuse; ils se retirèrent. Sur d'autres points, Cadeno, Bermudez et Paez balançaient, par leurs victoires, le revers que Marino avait éprouvé; et vers la fin de septembre, les indépendans étaient maîtres de presque toute la Nouvelle-Grenade. Morillo, pendant ce temps, levait d'énormes contributions. Il imposait les négocians de Caraccas et de Guayra, déjà épuisés, à une somme de 200,000 piastres, et faisait des recrues parmi les créoles dévoués au parti royaliste. Par une proclamation, il offrit, au nom du roi d'Espagne, une amnistie à tous les insurgés qui déposeraient les armes, et, pour les déterminer plus promptement, il rendit la liberté à tous ses prisonniers. Les Américains furent insensibles à une générosité qui lui était si peu ordinaire. Bien loin de se soumettre, ils firent de nouvelles levées, et virent leurs forces s'augmenter d'un grand nombre d'étrangers, Anglais pour la plupart, qu'animait généralement l'amour de l'indépendance. L'armée royale éprouvait au contraire un affaiblissement journalier, par la désertion, la fatigue et les maladies. Le manque d'argent, et toutes sortes de privations, énervaient ceux qui restaient sous les drapeaux; et lorsqu'en 1818, Morillo recommença la guerre, il se vit dans la pénible position de combattre à la fois des hommes enflammés par le double amour de la patrie et de la liberté, et, dans ses propres troupes, le découragement et souvent les dispositions à la révolte. Cette guerre, où les succès et les vicissitudes furent à peu près les mêmes de part et d'autre, donna aux indépendans plus de confiance dans leurs forces, et leur fit penser que la métropole ne parviendrait jamais à les replacer sous sa domination. Cette campagne pensa être funeste à Morillo. A la bataille de Coro, qui fut remarquable par l'acharnement des deux partis, il fut très-grièvement blessé d'un coup de lance que lui porta un chef de guérillas. La campagne de 1819 fut également féconde en faits remarquables, mais qui n'arrêtèrent point l'essor de l'indépendance américaine, que les derniers événemens politiques en Espagne sembleraient vouloir remettre en question. Ne pouvant enfin surmonter les obstacles sans nombre que lui opposaient le territoire, les habitans, l'épuisement de ses troupes et leur éloignement de la métropole, Morillo proposa une trève et revint dans sa patrie, où il fut nommé, par le roi, comte de Carthagène; il avait été décoré, en 1813, de la grand'croix de Saint-Ferdinand. En 1820, il adopta, ou feignit d'adopter, la constitution des cortès, qui venait d'être rétablie. Tout porte à croire cependant qu'il favorisa l'insurrection des gardes-du-corps, dans la journée du 7 juillet 1822; mais, se voyant près d'être compromis par la mauvaise direction que prit cette affaire, il n'hésita pas à se tourner du côté des constitutionnels, qui ne s'éblouirent pas sur ses véritables dispositions. Il aurait même payé de sa vie le peu

de confiance qu'il leur inspirait, si Riego n'eût détourné le bras d'un milicien qui allait lui tirer un coup de pistolet. Nommé, dès le commencement de la campagne de 1823, au commandement général de la Galice et des Asturies, il eut sous ses ordres Quiroga, Campillo, le Pastor et l'Empecinado. En avril, Morillo, conjointement avec Quiroga, se mit à la poursuite du comte d'Amarante, qui, ayant voulu rétablir l'autorité royale en Portugal, fut, après une première défaite, obligé de se réfugier en Espagne; mais la suite a fait voir que l'intention du comte de Carthagène n'était sans doute pas d'arrêter le général portugais. Vers la fin du mois de mai, Morillo était à Benavente, occupé à rassembler les débris des corps constitutionnels dispersés par l'armée française. Dans le courant de juin, le général Wilson, venu en Espagne pour défendre la cause des constitutionnels, remit à Morillo un plan de défense pour la Galice et les Asturies; mais le général espagnol, qui d'ailleurs accueillit très-bien le général anglais, ne jugea pas à propos d'en faire usage, parce que vraisemblablement il n'entrait pas dans ses projets de soutenir le gouvernement des cortès. Le général Morillo ayant appris que les cortès avaient suspendu le roi de ses fonctions pendant sa translation de Séville à Cadix, adressa de suite à l'armée qu'il commandait, et aux habitans de la Galice, deux proclamations, dans lesquelles il manifestait ses sentimens d'improbation pour cet acte. Il demanda en même temps un armistice au général français Bourck, qui lui fit répondre qu'il n'obtiendrait une suspension d'armes qu'en reconnaissant la régence. Morillo avait fait précéder cette démarche de la destitution de Quiroga, dont il redoutait les principes et la fermeté. Tous les journaux ont rapporté ses proclamations à ce sujet. Morillo, qui, à la tête de forces encore assez considérables, croyait, en ne reconnaissant ni les cortès ni la régence, avoir assez d'influence pour faire adopter un gouvernement mixte, se trompa. Ses propositions furent rejetées. Devenu un objet de défiance pour ceux dont il était précédemment l'espoir, il se vit dans la dure nécessité d'accepter les conditions du général à la merci duquel il s'était mis, et l'on ne peut se dissimuler que c'est sa défection qui a livré presque sans défense la Galice aux Français. Cet acte néanmoins ne fut consommé qu'après une négociation qui dura depuis le 27 juin jusqu'au 17 juillet, et Morillo, en reconnaissant la régence, ne put mettre à sa disposition, au rapport des *Bulletins* français, que le nombre de 3000 hommes : le reste de ses troupes se dispersèrent. Quiroga en réunit une partie; mais, malgré une proclamation énergique, il ne put les retenir sous son commandement que quelques jours. Depuis cette époque, le rôle qu'a joué Morillo ne fut rien moins que brillant; le peu de considération qu'il obtint de la régence ne s'est point augmenté après les événemens de Cadix. Affecté sans doute de l'indifférence dont le gouvernement récompensait ses services, il a volontairement donné sa dé-

mission du commandement général de la Galice. Depuis cette disgrâce, le projet qu'il avait manifesté de se retirer en France, s'est enfin effectué. Les feuilles publiques annoncent qu'il vient (janvier 1824) de débarquer, avec sa famille, à Rochefort, à bord du vaisseau le *Surveillant*. Morillo a acquis dans l'Amérique du sud une des plus remarquables réputations militaires de l'époque. On admire généralement avec quelle habileté, séparé de la métropole par des mers immenses, dans un climat dévastateur, entouré d'ennemis implacables, il a su, n'ayant qu'un petit nombre d'hommes, se créer des ressources de toute espèce, enfin, soutenir pendant plusieurs années une guerre où il fut souvent vainqueur. Malheureusement, la célébrité qu'il a acquise en Amérique est entachée par des cruautés que sans doute il détestait lui-même, mais dont le souvenir est inhérent à sa gloire. Aux qualités de l'âme, l'énergie, le courage, l'indomptable persévérance, il joint des avantages physiques dignes de leur être associés. Sa taille haute, sa démarche fière, son air martial, son teint que le séjour de l'Amérique a bruni, tout en lui annonce un homme digne de commander à des braves.

MORIN (N.), conventionnel, exerça, jusqu'en 1789, la profession d'avocat dans la petite ville de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Nommé à cette époque député du tiers-état de la sénéchaussée de Carcassonne, aux états-généraux, il combatit avec force le projet proposé pour la création d'un papier-monnaie, et développa quelques idées générales sur les finances. Le département de l'Aude l'élut, au mois de septembre 1792, député à la convention nationale, où, dans le procès du roi, il demanda la réclusion et le bannissement à la paix. Membre du conseil des anciens, par suite de la réélection des deux tiers conventionnels, il y occupa peu la tribune, sortit en 1798, et mourut vers 1808.

MORIN (N.), était membre du tribunal de Bitche lorsque le département de la Moselle le nomma député à l'assemblée législative. Le 29 juillet 1792, on agita la question de mettre en vente les riches propriétés de l'abbaye de Vadgass; mais M. Morin prétendit que la nation n'en avait pas le droit, parce que plus des deux tiers de ces biens étaient situés sur le territoire de l'empire germanique. Cette opinion fut partagée par le comité de diplomatie. A la fin de la session, il est rentré dans la vie privée.

MORIN (Claude-Marie), est né à Lyon, dans le mois d'avril 1768. Son père, qui occupait une place dans les finances, où de longues années de travail et une sévère économie lui avaient acquis une fortune considérable, avait dirigé son éducation vers l'étude des lois, et il allait acheter pour lui la charge d'avocat du roi près de la sénéchaussée de Lyon, lorsque les événemens de la révolution détruisirent ces projets, en supprimant toutes les charges de la magistrature. M. Morin était le compatriote de M. Ravez, président de la chambre des députés, et tous deux se firent remar-

quer par des succès, dès leur début dans la carrière du barreau; tous deux se prononcèrent courageusement, quoique très-jeunes, contre les excès de la révolution; et tous deux luttèrent avec énergie contre des entreprises qui finirent néanmoins par amener le siége de Lyon, et les catastrophes épouvantables qui le suivirent. M. Morin avait été deux fois président des trente-deux sections réunies de sa ville natale, qu'il avait eu le bonheur de préserver, avec le concours des amis de l'ordre et des lois, du joug qui devait l'opprimer, et il avait été appelé pour la troisième fois aux mêmes fonctions, lorsqu'une affaire de famille (la destitution de son père, provoquée par le parti ultrà-révolutionnaire dans les premiers mois de 1792) le força de se rendre à Paris, pour obtenir la révocation de cet acte arbitraire. C'est à cette époque, et pendant son séjour dans cette capitale, que le siége de Lyon fut décidé. La ville investie, M. Morin se trouve dans l'impossibilité de rejoindre ses compatriotes. Bientôt la ville est prise. Proscrit avec trois de ses frères, il se réfugie, ainsi qu'eux, à Nice, où était le quartier-général de l'armée du Var. Les tribunaux militaires, jugeant avec jurés, avaient été précédemment institués; mais l'organisation de ceux de l'armée du Var était incomplète. Privé de toutes ressources personnelles, ainsi que du côté de sa famille, ruinée dès cette époque, M. Morin accepta différentes fonctions judiciaires, et fut enfin nommé accusateur militaire, ensuite du départ du magistrat, titulaire de cette place. Mandé à Paris par les comités du gouvernement, M. Morin a rempli ces fonctions pendant environ deux années, et jusqu'au moment où ces tribunaux, créés par une loi, furent supprimés de même. Il est constant que par ses soins et son influence, les tribunaux de l'armée du Var n'ont pas cessé de conserver leur organisation par jurés, et que, non-seulement il n'y a point eu de condamnation pour délits politiques, mais pas même une seule arrestation. M. Morin s'est acquis pendant cette période de temps, qui était partout ailleurs celle du deuil, des larmes et du sang, l'estime, la confiance, et même la vénération de toute la population de ces pays, de l'armée et de ses chefs, dont il fut constamment le défenseur. De retour à Paris, il mit à profit les connaissances qu'il avait acquises au milieu des camps, et après deux années de nouvelles recherches et de travaux, il fit paraître sa *Théorie de l'administration militaire*, ouvrage remarquable pour le temps où il a été écrit, qui se distingue par des opinions sages et un esprit rare d'analyse et de méthode. Cet ouvrage a été beaucoup consulté, lorsqu'il s'est agi de sortir l'administration militaire du chaos où elle était plongée : il l'est encore avec fruit aujourd'hui. L'apparition de cet écrit révélait un administrateur. Le directoire-exécutif appela son auteur aux fonctions de liquidateur-général des Invalides, puis à celles d'un des chefs de la liquidation centrale du ministère de la guerre; enfin il l'envoya comme son commissaire

extraordinaire, auprés de l'armée d'Helvétie, pour en apurer toute la comptabilité. A cette époque allait commencer cette célèbre campagne de l'an 7, couronnée par la mémorable bataille de Zurich, où une arméeentière de Russes devait trouver son tombeau, et la coalition sa ruine. M. Morin était attaché au général en chef Masséna, qui l'avait prié de se charger auprès de lui, en qualité d'ami sûr, de la direction des opérations politiques et administratives de l'armée sous ses ordres. Une circonstance, dont quelques notices ou mémoires contemporains ont déjà rendu compte, fournit à M. Morin l'heureuse occasion de sauver 300 Français de beaucoup de persécutions, et peut-être même de la mort; c'était la moitié d'une colonne de l'armée du prince de Condé, coupée par nos soldats au moment où elle défilait sur le pont de Constance, sur le Rhin. Déjà il était question de signaler ces victimes de la guerre au gouvernement, et de s'assurer de leurs personnes, lorsque sur les instances de M. Morin on les laissa rentrer dans leur patrie sous la sauve-garde de l'uniforme russe qui les couvrait. Au moment où finissait cette merveilleuse campagne, le général en chef Bonaparte, débarqué à Fréjus, s'emparait des rênes du gouvernement. Par ses ordres, le général qui commandait l'armée d'Helvétie, passa à l'armée d'Italie; il place de suite son quartier-général au poste le plus périlleux à Gênes; M. Morin l'y avait suivi. Après des prodiges de valeur de la part de l'armée française, et une défense que rien ne surpasse dans aucun fait de même nature des temps anciens ou modernes, il fallait cependant traiter avec l'armée ennemie, pour sauver la population et les débris glorieux de nos braves phalanges. M. Morin, chargé de cette difficile négociation, la remplit au-delà même des espérances du général en chef, en obtenant, non pas une capitulation, mais des conventions qui rendirent l'armée à la liberté, et la mit en position de recommencer la campagne aux portes mêmes de la ville qu'elle n'avait pu sauver, mais qu'elle avait à jamais illustrée, en l'associant à sa propre gloire. Néanmoins le chef du gouvernement rappela à Paris le général en chef: M. Morin y revint aussi; mais, étranger à toute espèce d'affaires publiques, il s'occupa de littérature, et, mêlant à cette étude ses souvenirs de guerre, il mit au jour un poëme en 4 chants intitulé: *le Siége de Gênes*. Le conquérant qui gouvernait la France y est caractérisé de la manière suivante, et l'auteur lui adressait ce sage avertissement qui, depuis, est devenu une véritable prophétie:

Salut, puissant vainqueur! poursuis tes grands desseins!
Les trônes tomberont ou naîtront sous tes mains.
Oui, j'armerai ton bras des foudres meurtrières
Qui frappent les états, renversent leurs barrières.
Jusque-là du destin les décrets sont connus;
Mais quand les jours de paix seront enfin venus,
De l'Europe ébranlée apaise la tourmente.
Arbitre de toi-même, et d'une main prudente
Assigne la limite où tu dois t'arrêter:
L'univers est d'un poids difficile à porter.

En effet, l'Europe a écrasé à son tour celui qui l'avait si long-temps dominée. Sous le gouvernement royal, M. Morin fut appelé à la place de chef de la première division de la police générale du

royaume. La tendance des choses qui devait amener ou faciliter la rentrée de Napoléon fit perdre à M. Morin cette place : depuis il n'a rempli aucune fonction publique; on peut en avoir quelque regret, parce que son passage à la police n'a pas été assez rapide pour qu'il n'y ait pas laissé des regrets. On se rappellera longtemps son impartialité, son obligeance et son esprit de conciliation et de concorde. On pense que M. Morin, ayant été rapproché de beaucoup de personnages importans qui ont figuré successivement dans tous les actes de notre drame politique, pourrait, s'il voulait s'en occuper, écrire des *Mémoires* qui se recommanderaient par l'importance des faits, et par des notions entièrement inconnues sur certains hommes et certaines choses. Voici jusqu'à ce jour les ouvrages qu'il a publiés : 1° *Essai sur la théorie de l'administration militaire, en temps de paix et en temps de guerre*, 1799, in-8°; 2° *Gênes sauvée, ou le passage du mont Saint-Bernard*, poëme en 4 chants, 1810, in-8°; 3° *Ode à leurs majestés impériales et royales*, 1810, in-8°; 4° *Développement sommaire d'un nouveau système de crédit et d'amortissement de la dette publique, applicable à la France, ou contre-épreuve du système d'emprunt et d'amortissement pratiqué en Angleterre*, 1815, in-4°; 5° *Plan de finance portant création d'une banque générale de France, au capital constitué de 400,000,000 numéraire, et création d'un milliard de bons de crédit, ayant privilége et hypothèque sur 2,000,000,000 de propriétés territoriales*, 1816, in-8°.

MORIN (LE BARON), maréchal-de-camp, est né auprès de Lizieux. Il ne dut son avancement qu'à lui-même, et ce ne fut qu'après avoir passé par tous les grades inférieurs qu'il fut élevé, le 19 juin 1795, au grade de chef d'escadron dans le 2° régiment des carabiniers, dont il obtint enfin le commandement le 31 août 1803 : dès-lors son avancement devint beaucoup plus rapide. Officier de la légion-d'honneur dès le mois de juin 1804, la croix de commandant de cet ordre et le titre de baron de l'empire, avec une dotation de 4,000 francs, furent le prix de sa belle conduite à Austerlitz. En 1806, il fut nommé électeur dans le département du Calvados; obtint le grade de général de brigade peu de temps après, et devint commandant du département des Ardennes en 1807. Il conserva cet emploi pendant trois années consécutives, et commanda momentanément la 2° division militaire dont le quartier-général était à Mezières, chef-lieu de ce département. Cet officier général, admis à la retraite en 1810, a reçu la croix de Saint-Louis en 1814.

MORISOT (JOSEPH-MADELEINE-ROSE), architecte-vérificateur des bâtimens de la couronne, naquit le 25 août 1767, à Champeaux, département de Seine-et-Marne. Il s'est moins distingué par ses constructions que par la partie spéciale de l'architecture, dite *Comptabilité des bâtimens*, partie ingrate pour la gloire de celui qui lui consacre ses soins, mais aussi utile aux particuliers qu'au gouvernement, puisqu'elle tend à éclairer sur leurs intérêts respec-

tifs les hommes de l'art et les personnes qui font construire. Morisot fut élève de M. Delagrange, vérificateur en chef des bâtimens de *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII, et devint, par la protection de M. le comte Daru, lorsqu'il était intendant-général de la liste civile, architecte-vérificateur des bâtimens de la couronne. A la restauration, en 1814, Morisot passa dans la même qualité à la résidence de Versailles, où il mourut au mois d'octobre 1821. Il a publié : 1° *Essai sur un nouveau mode de mesurer les ouvrages de bâtiment, en supprimant les usages*, 1802, in-8°; 2° *Tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de bâtiment, divisés suivant les différentes espèces de travaux*, et suivis d'un *Traité particulier pour chaque espèce*, Paris, 1804, 7 vol. in-8°, avec planches. L'auteur préparait, au moment où il mourut, une 2me édition de cet ouvrage, dont il avait déjà donné, en 1820, les deux derniers vol. in-8°. On remarque dans l'*introduction* une espèce de bibliographie critique ou revue des auteurs qui ont écrit sur cette matière.

MORISSET (LE BARON), membre de la chambre des députés, faisait valoir les riches propriétés qu'il possède dans le département des Deux-Sèvres, lorsque ce département le nomma, en 1811, membre de la députation chargée de féliciter l'empereur sur la naissance de son fils; cette mission lui valut le titre de baron, et, peu de temps après, son admission au corps-législatif. Après les événemens politiques de 1814, M. Morisset passa du corps-législatif dans la première chambre des députés. Le 20 mars 1815 le rendit à la vie privée. Il rentra à la chambre après le second retour du roi, et depuis ce moment M. Morisset n'a pas cessé de faire partie de la représentation nationale jusqu'en 1822; il siége au centre. Constant approbateur des projets ministériels, il s'est cependant récrié sur l'énormité du budget de 1814, mais il s'est montré beaucoup plus traitable par la suite; et s'il a encore quelquefois censuré les lois de finances, ce n'a été que pour défendre les propriétaires fonciers, beaucoup trop froissés, selon lui, et pour engager le gouvernement à reporter sur les autres classes de contribuables une portion des impôts supportés par celle-ci. La discussion du budget de 1817 lui fournit l'occasion de défendre avec chaleur les ministres vivement attaqués par M. de Villèle, aujourd'hui (1824) ministre lui-même. Dans la session suivante, il avait préparé un discours en faveur du projet de loi sur la liberté de la presse, mais la liste des adversaires du projet s'épuisant, la discussion allait être fermée sans que M. Morisset pût monter à la tribune, lorsque l'honorable député jugea à propos de demander la parole contre la loi; mais bientôt il fut obligé de se retirer, non sans avoir occasioné quelques marques d'hilarité. Dans le courant de la même année, il vota pour la loi de recrutement après avoir proposé une disposition exceptionnelle en faveur des fils uniques; prit plusieurs fois la parole dans la discussion du budget pour ap-

puyer toutes les demandes des ministres, et s'occupa du cadastre, des contributions directes, etc., etc. Il appuya de tout son pouvoir les deux lois d'exception présentées en 1819; se prononça fortement en faveur du nouveau système électoral, et s'éleva de nouveau contre le taux de la contribution foncière et contre la mauvaise organisation du cadastre, qu'il regardait comme un véritable chaos. Il a continué à parler et à voter ministériellement dans les sessions suivantes. Depuis 1819, il est l'un des sept administrateurs des eaux-et-forêts.

MORISSON (C. F. G.), avocat, nommé, en 1790, administrateur du département de la Vendée, et successivement membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, montra beaucoup de modération dans le procès du roi; il prononça un discours, le 13 novembre 1792, pour établir que le roi ne pouvait être mis en jugement, et lorsqu'il fut question d'appliquer la peine, il dit : «J'opinerais sur la question »s'il ne s'agissait que de prendre »une mesure de sûreté générale; »mais l'assemblée a décrété qu'elle »le porterait un jugement, et moi »je ne crois pas que Louis soit »justiciable. Je m'abstiens donc »de prononcer.» Le 12 août 1793 il demanda à l'assemblée des secours pour son département, et fut, quelque temps après, accusé d'entretenir des relations avec la faction royaliste. Cette inculpation n'eut aucun résultat, et M. Morisson fit depuis partie de la commission chargée d'aller présenter à l'armée de l'ouest le décret d'amnistie, rendu par la convention nationale, le 2 décembre 1794, en faveur des insurgés de la Vendée. Plus heureux que la plupart de ses collègues, il traversa sans accident les époques les plus périlleuses de la révolution. Membre du conseil des cinq-cents, il proposa, en faveur des *chouans*, un projet d'amnistie qui fut adopté, et cessa de faire partie de ce corps au mois de mai 1797. Depuis cette époque, il n'a plus reparu dans les fonctions publiques.

MORITZ (Charles-Philippe), littérateur allemand, naquit, en 1757, à Hameln, d'une famille obscure, et dont la pauvreté ne permit pas au jeune Moritz de faire aucune espèce d'études. Placé chez un chapelier, il en fut bientôt renvoyé parce qu'il ne montrait aucune disposition à apprendre cet état. Il avait 14 ans, et était sur le point de ne savoir que devenir, lorsque le commandant de Hanovre s'intéressa à son malheur et lui fit donner de l'éducation. Subjugué de bonne heure par ses passions, il négligea ses études, se rendit indigne des bontés de son protecteur, et quitta secrètement Hanovre. Son projet était de se réunir à une troupe de comédiens; on ne lui trouva aucune disposition, et on le refusa. Il se rendit à Erfurt, où il se fit recevoir parmi les étudians pauvres, se proposant de concourir comme candidat de théologie. Ce n'était pas encore là sa vocation. Il retourna aux comédiens, qui le refusèrent encore. Accueilli par la communauté des frères Moraves, il en obtint des secours, dont il profita pour se rendre à

Wittemberg, où il acheva ses études. Un travail excessif, des débauches également extrêmes, lui donnèrent les plus fortes dispositions à la mélancolie. Bassedow s'intéressa à lui et l'emmena, pour le seconder, à Dessau, où il avait fondé une maison d'éducation. Moritz fut fidèle à ses devoirs pendant quelque temps, puis il quitta l'établissement, et se rendit à Potsdam dans l'espérance d'y devenir pasteur. Le peu de succès de ses démarches le réduisit au désespoir, et il résolut de se laisser mourir de faim. Le directeur de la maison des orphelins de cette ville eut pitié de sa situation affreuse, et donna à cet infortuné une place d'instituteur. Sa disposition à la mélancolie le subjugua de nouveau, et on le voyait parcourir les environs de la ville, donnant tous les signes d'une maladie mentale. Quelques-uns de ses amis vinrent à son secours, et lui promirent un emploi d'instituteur dans l'une des écoles de Berlin, et enfin celle de *co-rector*. Sa situation morale paraissait améliorée; ses écrits lui donnaient une certaine aisance pécuniaire; enfin admis parmi les francs-maçons, il paraissait jouir de la plus parfaite tranquillité, lorsqu'il retomba tout-à-coup dans ses anciennes dispositions au marasme. Pour se distraire, il prit le parti de voyager. Il parcourut l'Angleterre, l'intérieur de l'Allemagne, et revint en Prusse, où sa mélancolie le reprit; une maladie le mit aux portes du tombeau. Rétabli, il devint, en 1784, professeur au gymnase de Berlin, et s'acquit de la réputation par ses cours de langue allemande, de belles-lettres et d'histoire. Il voyagea encore, retourna à Berlin, d'où, après un séjour de quelque temps, il partit pour la Suisse. Là, amoureux d'une femme mariée qui repoussa ses hommages, il se crut un nouveau Werther, en fit toutes les extravagances, reparut à Berlin, se démit de sa place de professeur, partit pour Brunswick, où il recouvra un peu de liberté d'esprit. Il fit, avec Campe, un traité ayant pour objet de recueillir, dans un séjour qu'il ferait en Italie, dont il lui payait à l'avance les frais de voyage, les matériaux de plusieurs ouvrages sur les antiquités de cette contrée. Il remplit imparfaitement cette tâche sous le rapport scientifique, mais avec succès comme observateur et comme écrivain. Il se lia avec Goethe et Angelica Kaufmann. Dissipateur et sans ordre, en moins de deux années il se vit réduit à la misère la plus profonde, et reparut à Berlin couvert de haillons. Goethe le retira de cet état honteux, et lui fit avoir la place de professeur à l'académie des beaux-arts et d'archéologie. Campe, mécontent de son travail, se brouilla avec lui et publia, à cette occasion, une brochure piquante sous le titre singulier de *Moritz, triste supplément à la psychologie expérimentale*, à laquelle Moritz répondit; mais les deux écrivains se réconcilièrent. Paraissant plus tranquille et jouissant d'une honnête aisance, Moritz épousa la fille d'un libraire, mais bientôt il s'en sépara et fut le premier à désirer de se rapprocher d'elle. Les époux rapprochés firent

ensemble, en 1793, un voyage à Dresde, où Moritz mourut dans la même année. Il est estimé pour ses ouvrages sur la langue allemande, et joint, rapporte-t-on dans une *Notice* sur sa vie, « le précepte à l'exemple : son style est pur, naturel et d'une simplicité élégante. Son traité sur la prosodie est un modèle. Ses ouvrages sur les antiquités manquent d'érudition, mais on les lit avec plaisir. Ses voyages ont les mêmes défauts et les mêmes qualités. » Les principaux ouvrages de ce littérateur sont : 1° *Entretiens avec mes élèves*, Berlin, 1779, nouvelle édition, 1780; 2° *Lettres sur la différence de l'accusatif et du datif, ou du Me et du Moi*, Berlin, 1780 : la 4me édition de cet ouvrage parut à Berlin en 1798; 3° *Supplément aux Lettres sur la différence*, etc., Berlin, 1780; 4° *Instruction pour l'accentuation anglaise*, Berlin, 1780; 5° *Blunt, ou le Convive*, comédie en un acte, Berlin, 1781; 6° *Lettres sur le dialecte de la Marche*, Berlin; 7° *Mémoires pour servir à la philosophie du cœur humain*, 3me édition, Berlin, 1791; 8° *Opuscules sur la langue allemande*, Berlin, 1792; 9° *Grammaire allemande pour les dames*, en forme de lettres, plusieurs éditions, Berlin, 1762, 1791, 1794; 10° *Magasin de la psychologie expérimentale*, 10 vol. in-8°, 1785-1793 : il a eu pour collaborateurs Pockels et Maimon; 11° *Instruction pour écrire des lettres*, Berlin, 1783-1795; 12° *Grammaire anglaise*, Berlin, 1783, 4me édit., 1796; 13° *Voyages d'un Allemand en Angleterre*, Berlin, 1783-1785; 14° *de l'Orthographe allemande*, Berlin, 1784; 15° *Idéal d'une gazette parfaite*, Berlin, 1784; 16° *Antoine Reiser*, roman philosophique, 4 vol., Berlin, 1785-1790 : c'est l'histoire des aventures de Moritz sous le titre de *Souvenirs des dix dernières années de mon ami A. Reiser;* l'éditeur Klischnig a donné une suite à ces aventures, 1794. 17° *Essai d'une prosodie allemande*, Berlin, 1786; 18° *Essai d'une petite logique pratique des enfans*, Berlin; 19° *de l'Imitation du beau dans les arts*, Brunswick, 1788; 20° *sur un Mémoire de M. Campe*, Berlin, 1789; 21° *Manuel mythologique*, orné de figures, Berlin, 1790; 22° *Vie du pasteur André Hartknopf*, Berlin; 23° *Fictions mythologiques des anciens*, avec un grand nombre de figures d'après l'antique, 1791; 24° *Anthousa, ou les Antiquités de Rome* (1er vol.), *ou Description des fêtes religieuses des Romains, dans l'ordre de leur calendrier*, Berlin, 1791-1797, ouvrage orné de figures; 25° *Grammaire italienne*, 1790; 26° *Voyage d'un Allemand en Italie*, 3 vol., Berlin, 1792-1793; 27° *de la bonne Expression en allemand*, Berlin, 1792; 28° *Correspondant général allemand*, Berlin, 1793 : Heinsius en a donné une 7me édition qu'il a augmentée, 1816; 29° *la Grande loge, ou la Franche-maçonnerie*, 1793 : c'est un recueil des discours prononcés dans les réunions de cet ordre; 30° *Dictionnaire grammatical de la langue allemande*, tome 1er, Berlin, 1793, in-8°; Sturz et Stenzel ont donné les 2 volumes qui font suite à cet ouvrage; 31° *Prélimi-*

naires d'une théorie des ornemens, Berlin, 1793, ouvrage enrichi de figures; 32° plusieurs traductions de l'anglais, telles que *Principes de la psychologie*, par Beattie, et *Voyages de Walker en Flandre, en Allemagne, en Italie et en France*; 33° enfin des *Sermons* et des *Poésies*.

MORIZOT *jeune* (LE BARON), chevalier de la légion-d'honneur, ex-membre du conseil des cinq-cents, et ex-président à la cour royale de Dijon, était avocat dans cette ville, à l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec sagesse. Après avoir occupé différens emplois dans son département, il fut nommé, eu 1799, membre du conseil des cinq-cents. La session terminée, il devint successivement membre du tribunal d'appel de Dijon, et président du tribunal criminel du département de la Côte-d'Or. Il reçut la décoration de la légion-d'honneur, à la formation de cet ordre, et fut nommé successivement baron de l'empire, membre et l'un des présidens de la cour impériale, depuis cour royale de Dijon. M. Morizot était encore l'un des présidens de cette cour en 1816; mais l'année suivante, il fut atteint par l'épuration, et mis à la retraite.

MORLA (DON THOMAS), capitaine-général de l'Andalousie, membre du conseil-d'état, etc., sous le roi Joseph, fit ses premières armes, en 1793, dans la campagne de Roussillon, où son activité et sa valeur l'élevèrent bientôt aux grades supérieurs. Mais si sa conduite militaire fut brillante, elle a été susceptible de blâme sous le rapport de la discipline, qu'il ne sut pas maintenir parmi les troupes soumises à son commandement. Néanmoins, les importans services qu'il rendit à l'Espagne pendant cette guerre, le firent parvenir au rang de capitaine-général de l'Andalousie, auquel on joignit celui d'inspecteur général de l'artillerie. Au moment où les desseins de Napoléon sur l'Espagne commençaient à recevoir leur exécution, il s'opposa à l'invasion des Français, et fit foudroyer leur flotte qui se trouvait encore sous le feu des batteries de Cadix. Nommé, en décembre 1808, membre de la junte militaire chargée de pourvoir à la défense de Madrid, il fut, au moment de l'attaque, envoyé avec l'un de ses collègues, au quartier-général de l'empereur, pour proposer une capitulation. Napoléon n'accueillit pas favorablement les députés de la junte; il leur reprocha collectivement l'exaspération que l'on avait excitée parmi le peuple, et particulièrement au général Morla, les excès commis dans le Roussillon, quinze ans auparavant. Il y ajouta un reproche non moins grave, celui d'avoir dirigé l'artillerie d'une place où il commandait, sur la flotte d'une nation alliée de l'Espagne. Napoléon se plaignit aussi de la violation de la capitulation de Baylan, et de la trahison des troupes de La Romana, qui d'abord étaient chargées de soutenir les intérêts de la France dans le nord de l'Espagne. Ces reproches, que l'empereur fit du ton le plus sévère, furent terminés par ces mots : « Que si la » ville ne se soumettait pas dans la

»matinée du lendemain, elle au»rait bientôt cessé d'exister. » La junte ne crut pas devoir, par une résistance prolongée, exposer la capitale des Espagnes, aux suites funestes qu'entraîne une prise d'assaut; et le lendemain, au point du jour, le général Morla revint annoncer la soumission de Madrid; résolution qui s'effectua malgré quelques obstacles occasionés par la grande irritation des esprits. Le général Morla devint, sous le roi Joseph, conseiller d'état. Après le rétablissement de Ferdinand VII, il fut privé de tous ses emplois, et se retira au sein de sa famille, où l'on croit qu'il est mort depuis quelques années.

MORLAND (Georges), peintre célèbre d'animaux et de paysages, naquit à Londres en 1764. Son père, qui cultivait la peinture, mais dont le talent était médiocre, lui donna les premières leçons de dessin. Le jeune Morland, bientôt dirigé par des maîtres habiles, devint un excellent peintre de genre. Malheureusement les exemples de conduite qu'il reçut dans la maison paternelle, et ceux que lui offrirent les hommes dont il faisait sa société habituelle, rendirent sa vie triste et misérable, et en quelque sorte honteuse; il ne sortait pas des tavernes, et souvent ses tableaux, exécutés dans les cabarets mêmes, servaient à payer les dépenses qu'il y avait faites. Les petits tableaux de Teniers, appelés *déjeûners*, et nombre de compositions de Lantara au pinceau ou au crayon, n'ont pas une autre origine que les *Pêcheurs* et les *Animaux* de Morland. Les différentes compositions de ces trois peintres, traitées de verve, étaient très-recherchées des amateurs, et les marchands de tableaux en faisaient l'objet de leurs avides spéculations. Eloigné par ses habitudes de la société des personnes qui auraient pu le protéger, ou lui faire obtenir un juste dédommagement de ses travaux, presque toujours forcé de travailler à vil prix, Morland était souvent détenu pour dettes, et ne rachetait sa liberté qu'en s'abandonnant, pendant quelques journées, à son heureuse fécondité : elle ne put néanmoins l'empêcher de mourir en prison en 1804. Sa femme, qui l'aimait tendrement, ne lui survécut que de deux jours. Cet artiste jouit, dans le genre qu'il avait adopté, d'une grande réputation, et tous les amateurs des arts nationaux ou étrangers ont dans leurs cabinets des *Cours de fermes*, des *Paysages*, des *Contrebandiers*, des *Pêcheurs*, des *Animaux*, des *Scènes populaires*, etc., dus à l'originalité et à l'habileté de son pinceau.

MORLANT (François-Louis), colonel des chasseurs de la garde impériale, commandant de la légion-d'honneur, naquit à Souilly, département de la Meuse, le 11 août 1771, et se consacra à la carrière des armes, comme la plupart des jeunes Français, lorsque notre territoire fut menacé par les armes de la première coalition. Il avait à peine 20 ans, lorsqu'il entra, en 1791, en qualité de simple chasseur, dans le 11me régiment de cette arme. Toutes les qualités de l'âme, tous les dons extérieurs, le zèle, l'activité, le courage, beaucoup d'aptitude à s'instruire, un désir

constant de se distinguer, tels étaient ses droits à l'estime et à la protection de ses chefs, et ses titres à la reconnaissance de la patrie. Sous-lieutenant, le 15 septembre 1791, lieutenant, le 20 août 1792, capitaine, le 11 août 1793, il était, en l'an 9, chef d'escadron des chasseurs de la garde consulaire. Bientôt il se fait remarquer du premier consul; est promu, le 10 pluviôse an 12, au grade de major du corps où il s'est illustré, et devient, le 20 prairial an 13, colonel-commandant en second du même corps, depuis chasseurs de la garde impériale; il avait fait depuis 1791 jusqu'à cette époque, toutes les campagnes de la révolution, et avait été plusieurs fois blessé, et une entre autres très-grièvement à l'affaire de Sprimont, le 3me jour complémentaire an 5. Ce fut en 1805, à la bataille d'Austerlitz, où le colonel Morlant donna les preuves les plus éclatantes de son intrépidité et de ses talens, qu'il fut tué d'un coup de canon chargé à mitraille, au moment même où la victoire consacrait de nouveau la gloire des armes françaises. L'empereur fut vivement affligé de sa perte; il fit transporter son corps à Paris, et par un décret du mois de février 1806, ordonna que l'un des quais, alors en construction, recevrait le nom de ce brave. Son corps, qui avait été apporté à Paris, fut donné, en 1814, à l'école de médecine, et déposé avec celui du général Barbanègre (*voyez* ce nom), dans le cabinet d'anatomie, où ils furent exposés sous la désignation de *momies*. Cette étrange inconvenance cessa en 1817, par suite de réclamations énergiques consignées dans les journaux.

MORLOT (N.), général de division, commandant de la légion-d'honneur, était simple menuisier au commencement de la révolution; mais de la bravoure et de l'intelligence secondèrent son dévoûment à son pays, et il mérita sur le champ de bataille tous les grades qu'il obtint rapidement pendant les premières campagnes de la révolution. Il s'était enrôlé dans un régiment d'infanterie; avait passé dans un bataillon de volontaires, et, en 1793, il commandait déjà une division à l'armée de la Moselle. Surpris à Arlon, il éprouva un léger échec. Il prit une belle revanche à la bataille de Fleurus et aux différentes affaires où cette armée opéra en 1794. Les comités de la convention l'appelèrent à Paris en 1795, afin d'obtenir quelques éclaircissemens sur une accusation dirigée contre lui pour concussions, en 1793, à Deux-Ponts. S'étant parfaitement justifié, il reprit le commandement de sa division. Il commanda à Metz, en 1797 et 1798, la 3e division militaire. Nommé commandant de Toulouse, le général Morlot cessa ensuite d'être en activité; néanmoins il fut encore employé dans son grade en 1807, et de plus compris au nombre des commandans de la légion-d'honneur. Quelque temps après, il fut mis à la retraite.

MORRISON (Robert), missionnaire anglais, fut envoyé auprès des factoreries de Macao et de Canton, par la société biblique de

Londres, afin d'étudier la langue chinoise sur les lieux mêmes. Un séjour de huit ans dans ces contrées lui permit de remplir le vœu de la société biblique, et il traduisit en chinois plusieurs ouvrages qu'il distribua parmi le peuple. Il accompagna lord Amherst dans son ambassade infructueuse auprès de la cour de Pékin. Morrison a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Horæ sinicæ*, ou traductions tirées de la littérature vulgaire des Chinois, Londres, 1812, 1 vol. in-8°; il n'y en a plus un seul exemplaire dans le commerce, et M. Montucci, qui a fait réimprimer ce recueil dans son *parallel*, fut obligé de se servir d'une copie manuscrite; 2° *Dictionnaire chinois*, dont les premières livraisons parurent à Macao, en 1815 : cet ouvrage doit former 5 à 6 vol. in-4° (on peut consulter, à ce sujet, le *Journal des Savans* de 1817); 3° *Grammaire de la langue chinoise*, imprimée sous la direction de M. Marsham, Serampore, 1815, in-4°. Il trouva dans un *Evangéliaire*, déposé aujourd'hui au muséum britannique, et écrit à Canton, en 1738, par un naturel du pays, devenu catholique, une version du *Nouveau-Testament*, qu'il a publiée lui-même en Chine, en 8 vol. in-8°, imprimés, gravés et brochés à la manière du pays.

MORTARIEU (LE BARON JOSEPH-PIERRE-VIALETES DE), d'une ancienne famille du département de Tarn-et-Garonne, est né à Montauban, le 13 juillet 1768. Il évita de se mettre en évidence après les troubles qui éclatèrent en 1790, dans sa ville natale, et ne fut l'objet d'aucune poursuite pendant les temps les plus orageux de la révolution. Devenu maire de Montauban, en 1806, il contribua beaucoup aux embellissemens de cette cité, pour laquelle il obtint de l'empereur, en 1808, l'établissement d'un siége épiscopal et le titre de chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne. En 1813, le baron de Mortarieu fut nommé membre du corps-législatif; il adhéra, en 1814, à la déchéance de Napoléon. Au mois de septembre suivant, il fit à la chambre des députés, une motion tendante à ce que le roi fût supplié de faire présenter un projet de loi qui assurât aux réfugiés espagnols civils, un traitement égal à celui des réfugiés militaires. Se trouvant à Montauban, au mois de mars 1815, il y fit enrôler un grand nombre de volontaires destinés à grossir l'escorte de M. le duc d'Angoulême, qui se rendait à Nîmes. Obligé, par les circonstances, de cesser ses fonctions de maire, le baron de Mortarieu les reprit le 13 juillet de la même année, après le second retour du roi. Il fut nommé président du collége électoral de Tarn-et-Garonne, pour la session de 1817, puis élu membre de la chambre des députés, où il siégea au centre de droite, et vota en faveur des lois d'exception et du nouveau système électoral. M. de Mortarieu a cessé de faire partie de la chambre en 1822. Il est (1824) préfet du département de l'Arriége, et grand-officier de la légion-d'honneur.

MORTCZINNI (LE BARON FRÉDÉRIC-JOSEPH DE), fameux aventurier, dont on prétend que les vé-

ritables noms étaient JEAN-THÉOPHILE HERMAN, dit EICHHORNL, naquit vers 1750, à Bantzen, d'une famille catholique pauvre et obscure. Néanmoins il reçut de l'éducation et fut placé chez un avocat, dont il abandonna bientôt l'étude pour s'engager dans un régiment d'artillerie saxon, où il devint sous-officier. Ennuyé de sa nouvelle profession, il prit le parti de déserter, et de parcourir différens pays sous des noms supposés, vivant de ressources. En 1778, il se fixa à Wittemberg, où, comme dans plusieurs autres villes, il se donna pour un Hussite persécuté, et se présenta pour être admis au nombre des étudians. L'année suivante, il parcourut la frontière de Bohême, muni d'un grand nombre de Bibles; prêcha dans la Thuringe, et, de retour à Wittemberg, il fit imprimer, en 1782, des *Mémoires* sur sa vie, que dans la même année un anonyme critiqua vivement dans une brochure ayant pour titre : *Jugement raisonné et impartial sur les aventures du baron de Mortczinni*. L'impitoyable Aristarque y démontrait, « que les »événemens de son prétendu voyage en Italie étaient copiés mot »pour mot d'un vieux livre inti»tulé : *Passe-partout de l'Église »romaine*, et que toute son histoire »des martyrs ou des confesseurs »de la foi était tirée du *Martyro»logium Bohemicum*. » Mortczinni ne se déconcerta point pour cela : il donna audacieusement une seconde édition de ses *Mémoires*, où il fit disparaître les plagiats et les mensonges qui lui étaient reprochés, et désavoua la première édition, pour laquelle il avait lui-même proposé une souscription qui fut en partie remplie. Quelque temps après, il partit pour Nuremberg, où il fit de nouvelles dupes. Pendant un séjour momentané à Berlin, sur la fin de 1782, il se livra à la prédication, et publia un écrit contre le nouveau livre des cantiques. Cette idée fut heureuse pour lui; elle lui procura de l'argent et des recommandations, avec lesquels il se rendit à Stettin, où son séjour fut également lucratif. Il alla ensuite dans la Poméranie suédoise, espérant se faire nommer recteur de Tribbesées; mais, trompé dans son attente, il se dirigea sur Marienbourg. Partout, sur son passage, il annonçait qu'il était appelé à Saint-Pétersbourg, pour y remplir la chaire des mathématiques : son but était de se faire nommer à quelque emploi qui le dispenserait de ce prétendu voyage. A Marienbourg, les adversaires du nouveau livre des cantiques lui offrirent la place de troisième prédicateur, et il l'accepta par attachement, disait-il, aux doctrines que les fonctions qu'on lui confiait l'appelaient à soutenir. Mortczinni se donnait aussi pour franc-maçon, et se présenta hardiment à la loge, où, n'ayant pu répondre aux questions qui lui furent faites, il ne fut point admis. Cette circonstance lui fut très-défavorable, et donna occasion de vérifier plusieurs faits qui furent reconnus faux : il se hâta de s'éloigner. Son séjour ne lui avait pas été aussi désavantageux sous le rapport pécuniaire. A Elbing et à Kœnisberg, où il se rendit successivement, il obtint des succès comme prédicateur. Dans

cette dernière ville, il livra ses *Sermons* à l'impression, ainsi que plusieurs autres écrits, dont il tira un très-bon parti. Ce fut dans une voiture, achetée de ses propres deniers, qu'il arriva à Riga. Après avoir exploité la piété des Livoniens, il alla mettre à contribution celle des habitans de Reval : elle ne lui fut pas aussi profitable, et il eut même la mortification d'être renvoyé de la ville. Rentré en Prusse, il annonça qu'il quittait la Russie parce qu'il ne pouvait se prêter à la manière de vivre des habitans. Après quelque séjour à Wittemberg, il fit un voyage en Lithuanie. L'enthousiasme qu'il inspira au peuple de Kowno fut tel, que malgré les chefs de l'église on voulait le nommer prédicateur. Ses partisans employèrent la violence, et son triomphe avait lieu au milieu du plus grand désordre, si le ministre de Russie et le roi lui-même n'eussent apaisé, par leur intervention, les différens survenus, dans cette occasion, entre le peuple et les chefs de l'église. Mortczinni, qui voulait toujours se faire passer pour franc-maçon, obtint *gratis* de la loge de Varsovie le grade de maître. En même temps qu'il recevait cette faveur, arrachée par l'importunité, il était forcé, par ordre du gouvernement polonais, de quitter non-seulement la capitale, mais encore le royaume. Il obéit, non sans murmurer et sans se promettre d'enfreindre bientôt la défense. En effet, après s'être fait ordonner à Oels (en Silésie), il retourna à Kowno, où, bravant toute opposition, il parut en chaire. Il fallut employer la force militaire pour l'en arracher, et le conduire hors des frontières. Cette prétendue persécution augmentait le nombre de ses partisans. Des scènes tumultueuses signalaient partout son passage. Enfin, le 12 mai 1784, on l'arrêta à Elberfeld en Westphalie. Ses papiers furent saisis, et lorsqu'on lui rendit la liberté, il ne put obtenir des magistrats que son diplôme de maître-ès-arts. Au moment de son arrestation, il avait avec lui une femme, une domestique et un cocher, outre une très-belle voiture et quatre chevaux. Mis en liberté, il soutint une lutte polémique. Après deux ans de séjour à Burgsteinfurt, il se rendit à Copenhague, mais sous un autre nom. Les francs-maçons, trompés, l'accueillirent et le protégèrent. Il prêcha, et captiva la multitude. Malheureusement pour lui, il voulut élever une loge rivale. Reconnu par un des membres de la loge à qui il avait dû son appui, il fut démasqué, et obligé de quitter la ville du moment que le nom de Mortcziuni y eut été annoncé publiquement. On l'arrêta à Corsoer, et on le ramena à Copenhague. Il crut disposer l'opinion en sa faveur en accusant les deux loges de cette ville ; il se trompa, et les accusations tournèrent contre lui. Bientôt il tomba dans le mépris. N'ayant plus la liberté de prêcher, il essaya d'instruire la jeunesse dans les trois communions chrétiennes. Ses tentatives furent sans succès, et il cessa d'occuper l'attention publique ; enfin on le perdit totalement de vue dès l'année 1790. Ainsi rentra dans le néant un homme que le génie de l'intrigue sou-

tint quelques années, et dont on ne s'occupa plus du moment où il fut connu comme un imposteur subalterne. Mortczinni a publié en allemand les ouvrages dont voici les titres : 1° *Pensées raisonnables sur la religion révélée*, Zerbst, 1781, in-8°; 2° *Petit recueil de poésies mêlées pour mes amis*, Wittemberg, 1782, in-8°; 3° *Vie et aventures du baron de Mortczinni*, Wittemberg, 1783, in-8°; 4° beaucoup de *Sermons*; 5° sous le nom de Pallini : *le Précepteur habile, pour les trois principales religions chrétiennes; ouvrage pour les élèves en théologie*, Munster et Osnabruck, 1785, in-8°; 6° *Punition des étourderies de la jeunesse, ou Aventures du comte de***, histoire véritable*, Osnabruck, 1786, in-8°; 7° *le Mystagogue, ou de l'Origine et de la naissance de tous les mystères et hiéroglyphes des anciens qui se rapportent aux francs-maçons, dérivés et extraits des sources les plus anciennes, par un vrai franc-maçon*, Osnabruck et Hamm, 1789, in-8°; 8° plusieurs brochures polémiques. On attribue à Mortczinni : *Principes pour bien connaître la sphère et le planiglobe, destinés à la jeunesse*, Schwerin, 1792, in-8°. On a essayé de faire connaître les jongleries de ce hardi imposteur dans un ouvrage intitulé : *l'Aventurier spirituel, ou le Chevalier errant de l'ordre de Saint-Etienne, baron de Mortczinni, voyageant comme vainqueur dans la foi, et virtuose en prédication*, Kœnigsberg, 1784, in-8°; c'est au professeur C. J. Krauf de Kœnigsberg que l'on doit cet ouvrage piquant. On sait que la plupart des journaux littéraires d'Allemagne s'occupèrent de Mortczinni, et que les auteurs de l'*Almanach de l'église et des hérétiques* de 1797 voulurent bien lui consacrer un article.

MORTEMART (Victurnien Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de), naquit le 8 février 1752, entra fort jeune dans l'artillerie, et fut nommé à 22 ans, le 20 mars 1774, colonel du régiment de Lorraine infanterie, brigadier le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il fit partie de la seconde assemblée des notables, et, comme pair de France, il soutint au parlement de Paris la cause des protestans, pour leur faire rendre leurs droits civils. L'assemblée bailliagère de la noblesse de Gueret et celle de Sens le nommèrent toutes les deux, en 1789, député aux états-généraux, où il siégea pendant une année seulement. Il donna sa démission et se retira à la compagne. A la fin de 1791, il quitta la France, et après la campagne des princes, passa en Angleterre, où des rapports singuliers dans les goûts et le caractère le firent accueillir avec une extrême bienveillance par le roi George III. Ce prince le nomma pour commander un corps français à la solde britannique. M. de Mortemart revint sur le continent dans l'automne de 1794. Son régiment, formé en 1795, fut envoyé à Guernesey dans le courant de l'année suivante, et en janvier 1796, en Portugal, d'où il fut rappelé, en 1802, pour être licencié. M. de Mortemart rentra aussitôt dans sa patrie, et ne s'occupa plus que de l'éducation de ses enfans. Il venait cependant d'être désigné pour

remplir une place dans le conseil-général du département de la Seine, lorsqu'une fièvre maligne l'enléva le 14 juillet 1812. M. de Mortemart aimait la littérature; dans les loisirs de l'exil, il acheva même une traduction en vers du *Paradis perdu*, de Milton, que sa modestie et une concurrence redoutable (celle de l'abbé Delille) ne lui ont pas permis de publier: cet ouvrage est resté en portefeuille, ainsi qu'un poëme de *Joseph en Égypte*, des *Contes*, et autres *poésies légères*, échappées à sa plume facile.

MORTEMART (Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de), fils du précédent, est né à Paris, le 20 mars 1787; il suivit son père hors de France, et y rentra avec sa mère en 1801. Il prit, en septembre 1803, du service dans les gendarmes d'ordonnance sous les ordres de M. le comte de Ségur; passa sous-lieutenant au 1er régiment de dragons, le 10 février 1806; rejoignit la grande-armée à la fin d'octobre, et depuis ce moment, prit une part active à la plupart des combats qui ont illustré nos armées en Prusse, en Pologne, en Autriche et en Russie. Il fut nommé membre de la légion-d'honneur le 1er octobre 1807, lieutenant au 25e régiment de dragons le 2 mars 1809, et 8 jours après aide-de-camp du général Nansouty, enfin capitaine le 28 juillet de la même année. C'est lui qui apprit à l'empereur, pendant la bataille d'Essling, que le pont sur le Danube était emporté, et que les matériaux manquaient pour le rétablir. Nommé officier d'ordonnance le 12 février 1811, il remplit plusieurs missions sur les côtes du Nord, et reçut une dotation de 2,000 francs de revenu en Belgique; il accompagna l'empereur en Russie, fut créé baron de l'empire à Moscou, chargé de nouvelles missions, et nommé officier de la légion-d'honneur après la bataille d'Hanau, le 30 novembre 1813. Il revint malade à Paris, et retourna au quartier-général aussitôt que ses forces le lui permirent. Il fut chargé d'apporter à l'impératrice les drapeaux pris sur l'ennemi aux affaires de Champaubert, de Nangis et de Montereau. M. de Mortemart rejoignit le roi après l'occupation de Paris, en 1814, et reçut le 7 juin de la même année le grade de capitaine-colonel des cent-suisses, emploi qu'avait rempli long-temps son grand'père maternel, le duc de Brissac. Créé chevalier de Saint-Louis le 25 août, il suivit le roi à Gand avec son corps. Major-général de la garde nationale de Paris, le 14 octobre 1815; maréchal-de-camp le 10 octobre 1815; commandeur de la légion-d'honneur le 22 janvier 1816, M. de Mortemart a donné sa démission de major-général de la garde nationale, après la perte qu'il a faite de sa mère en février 1818. Nommé grand-officier de la légion-d'honneur le 17 août 1822, il fait partie de la chambre des pairs depuis le 4 juin 1814; mais il n'a eu voix délibérative qu'en mars 1817.

MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor de Rochechouart, marquis de), né le 28 octobre 1753, entra dans l'artillerie en même temps (octobre 1768) que son frère aîné, le duc de Mor-

temart, et passa ensuite comme capitaine dans le régiment de Navarre en 1771. Colonel en second du régiment de Brie en 1778, il devint, en mai 1784, colonel-commandant de ce même régiment de Navarre, dont son père avait été chef. Promu au grade de maréchal-de-camp le 1er mars 1791, M. de Mortemart présida l'assemblée bailliagère de la noblesse à Rouen en 1789, et fut chargé de la représenter aux états-généraux. Ennemi des abus, mais craignant que le désir d'améliorer et d'innover n'entraînât au-de là du but l'assemblée, qui se trouva tout-à-coup investie de la toute-puissance, il se rangea parmi les défenseurs des anciennes institutions. Sorti de France en 1792, il servit d'abord dans l'armée des princes, puis se retira à Heidelberg. Il quitta cet asile vers la fin de 1794, pour concourir, sous les ordres de son frère, à la formation d'un corps au service britannique, corps qui tint garnison dans l'île de Guernesey pendant le cours de l'année 1796; il fut ensuite envoyé en Portugal, où il resta jusqu'à l'époque de son licenciement, c'est-à-dire, à la paix d'Amiens. Devenu libre, M. le marquis de Mortemart s'empressa de rentrer dans sa patrie, et y vécut au sein de sa famille, sans accepter d'autre fonction politique que celle de membre du conseil-général de son département (la Seine-Inférieure), à laquelle il fut nommé, en 1809, par l'empereur, sur la présentation presqu'unanime de ses compatriotes. Lors de la seconde restauration, le roi le fit entrer à la chambre des pairs, et lui conféra en même temps le grade de lieutenant-général. Sa santé ne lui permettait pas de reprendre un service actif; mais dans la chambre, sa loyauté et sa modération lui acquirent l'estime et la bienveillance dans toutes les nuances d'opinion. Une mort subite l'a enlevé à sa famille le 16 janvier 1823.

MORTEMART (Victor-Louis-Victurnien de Rochechouart, comte de), né aux environs de Dieppe, le 12 août 1780, fils du marquis de Mortemart, qu'il suivit en Allemagne pour terminer son éducation. Son âge ne lui permit de prendre aucune part aux événemens politiques et militaires des commencemens de la révolution, et comme les lois sur l'émigration ne pouvaient même lui être appliquées, il revint en France dès le printemps de 1799. Deux ans après, il épousa la sœur du duc de Montmorency, et resta étranger aux affaires ainsi qu'au gouvernement jusqu'à l'époque où Napoléon crut, dans les intérêts de sa politique, devoir appeler à sa cour quelques représentans de ce qu'il nommait les familles historiques de la France. Alors Mme de Mortemart fut choisie pour dame du palais, avec sa belle-sœur Mme de Montmorency, Mme de Chevreuse et Mme Maret, depuis duchesse de Bassano. Deux ans plus tard, M. de Mortemart fut nommé gouverneur du palais impérial de Rambouillet, et dans le cours de 1809, comte de l'empire et membre de la légion-d'honneur. En 1817, il remplaça son père au conseil-général du département de la Seine-Inférieure; en 1819 et 1820, il présida une des sections du collè-

ge électoral du même département, sans se placer au nombre des candidats pour la députation. La mort de son père vient de le faire entrer à la chambre des pairs, mais il n'a pris séance que dans les derniers jours de cette session (1823). Il avait été nommé officier de la légion-d'honneur en décembre 1820.

MORTIER (Antoine-Charles-Joseph), député aux états-généraux, naquit au Cateau-Cambresis, le 18 août 1730, et était négociant et cultivateur lorsqu'il fut nommé à cette assemblée, en 1789, par le tiers-état du Cambresis. A la fin de la session, il rentra dans ses foyers, et devint président de l'administration de son district. Lorsque les Autrichiens envahirent momentanément la place de Cambrai en 1793, ils emmenèrent comme otage M. Mortier, alors premier officier municipal, et le tinrent plus de dix mois en état de détention. Rendu à sa patrie, il reprit ses travaux habituels, et mourut en 1808, peu de temps après l'élévation, de son fils, dont l'article suit, à la dignité de maréchal de l'empire.

MORTIER (Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph), duc de Trévise, maréchal et pair de France, gouverneur de la 15me division militaire, grand'croix de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., né à Cambrai en 1768, est fils du précédent. Embrassant avec ardeur la cause de la liberté, il entra, en 1791, en qualité de capitaine, dans le premier bataillon de volontaires du département du Nord. Dès la première affaire qui eut lieu à Mévrain, il donna des preuves de courage, et eut un cheval tué sous lui. A Hondscoot, le 13 octobre 1793, il gagna le grade d'adjudant-général. Blessé par la mitraille sous les murs de Maubeuge, où il se signala, il se trouva ensuite aux affaires de Mons, Bruxelles, Louvain, Fleurus, et se porta sur Maëstrich avec le général Kléber: ce fut l'adjudant-général Mortier qui dirigea l'attaque du fort Saint-Pierre. Il était avec le général Marceau au passage de Neuwied, et commanda sous les ordres du général Lefebvre, dans la campagne de 1796, les avant-postes de l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 31 mai de la même année, il battit les Autrichiens, et les repoussa au-delà de l'Acher; il prit ensuite une part glorieuse au combat d'Altenkirchen. A la bataille de Friedberg, il passa la Nidda; le 4 juillet, enleva les hauteurs de Wilnsdorff et fit 2000 prisonniers; le 8, s'empara de Giessen, et arriva devant Francfort, assiégé. Le 14, le général Kléber l'envoya au général autrichien Wartensleben, pour lui proposer la reddition de la place, qui eut lieu dans la même journée; le 20 juillet, à la suite d'un combat opiniâtre, il entra dans Gemmauden; et le 24 dans Schweinitfort, chassant l'ennemi au-delà du Mein, en s'établissant sur ses derrières : il remplaça le général Richepanse au combat d'Hirsheid le 8 août. Le traité de Campo-Formio signé, il préféra au grade de général de brigade qu'on lui offrait, celui de commandant du 23e régiment de cavalerie. Appelé à l'armée du Danube dans la campagne de



Le M.al Mortier.

1799, ce fut en qualité de général de brigade commandant les avant postes de l'avant-garde qu'il s'y rendit. Ses services y furent importans, particulièrement à Leptingen et en avant d'Offenbourg. Envoyé à l'armée d'Helvétie, il y soutint sa réputation, et obtint de nouveaux succès à la tête de sa division à Walishoffen, et dans plusieurs des affaires qui précédèrent et suivirent la prise de Zurich, à laquelle il concourut en dirigeant avec le général Klein l'attaque de la ville sur la rive gauche. Seul avec sa division, il soutint à Mutlen les efforts du corps russe du général Rosemberg, qu'il chassa de sa position; en poursuivant les débris de cette armée dans le Muttathal, il s'empara de Melz et Sargans, et exécuta avec une grande habileté le mouvement, combiné par le général Masséna pour l'entière expulsion de l'ennemi du territoire helvétique. Commandant de la 2e division de l'armée du Danube, il fut appelé au mois de mars 1800, par ordre du premier consul Bonaparte, au commandement des 15e et 16e divisions militaires à Paris. En 1803, lors de la reprise des hostilités avec l'Angleterre, il reçut le commandement de l'armée destinée à s'emparer du Hanovre; cette expédition, où l'armée anglaise fut faite prisonnière de guerre, se termina par la convention de Suhlingen du 2 juin, qui mit l'électorat de Hanovre au pouvoir des Français. A son retour à Paris, il reçut du premier consul les éloges les plus flatteurs, et devint l'un des quatre commandans de la garde consulaire; le commandement de l'artillerie lui fut spécialement confié. En 1804, il présida le collége électoral du département du Nord, et devint successivement, dans la même année, maréchal de l'empire, chef de la 2e cohorte et grand-aigle de la légion-d'honneur. En 1805, il reçut l'ordre du Christ du Portugal; fut nommé peu de temps après (septembre) au commandement d'une division de la grande-armée sous les ordres de l'empereur, et se dirigea en octobre sur la rive gauche du Danube. Il coupa les communications de l'armée russe avec la Moravie, et en défit complétement une partie au combat de Dierustein. Se portant aussitôt en avant avec un corps de 4,000 hommes, il rencontra l'armée entière commandée par le général Kutusow. Malgré l'immense infériorité de ses forces, il n'hésita pas à combattre: il y fit des prodiges de valeur, mais il allait succomber, accablé par le nombre, lorsqu'il fut secouru à temps. Cette affaire, l'une des plus considérables de la campagne et l'une des plus sanglantes, fut également honorable aux deux partis, et quoique les Français en eussent tout l'honneur, l'empereur d'Autriche crut en attribuer la gloire à ses armes, en envoyant au général Kutusow l'ordre de Marie-Thérèse. Voulant éterniser un aussi brillant fait d'armes, les habitans de Cambrai, où le maréchal Mortier était né, arrêtèrent qu'un monument serait élevé au général français. Le maréchal Mortier refusa noblement d'y consentir. En 1806, il fut nommé président annuel du collége électoral du département

du Gard. Au mois d'octobre de la même année, il occupa Cassel, à la tête du 8e corps de la grande-armée, et au mois de novembre suivant, il s'empara de Hambourg. Son premier soin fut de mettre tous les négocians anglais en état d'arrestation, et de confisquer toutes les propriétés britanniques. En avril 1807, il vainquit les Suédois à Anclam, et conclut, le 18 du même mois, à Schaltkow, avec le baron d'Essen, une suspension d'armes, par suite de laquelle les îles d'Usedom et de Wollin durent recevoir des garnisons françaises. Il prit une part brillante à la bataille de Friedland. En 1808, nommé duc de Trévise, il reçut en même temps une dotation de 100,000 francs de rentes sur les domaines de l'ancien électorat de Hanovre. Presque à la même époque, il prit le commandement du 5e corps de l'armée d'Espagne, se distingua au siége de Saragosse, au mois de février 1809, gagna la bataille d'Occana, au mois de novembre, concourut avec le maréchal Soult, duc de Dalmatie, aux opérations contre Badajoz, fut chargé du siége de Cadix, et gagna, le 19 février 1811, la bataille de la Gebora. En 1812, l'empereur l'envoya en Russie. Il lui donna l'ordre de rester à Moscow, et de faire sauter le Kremlin : opération qui eut lieu le 23 octobre à deux heures du matin, et qui détruisit l'arsenal, les casernes et les magasins. Le maréchal Mortier, poursuivi dans sa retraite, fut attaqué au passage de la Bérézina. Il redoubla de soins et de valeur pour sauver les débris de ses troupes. A Francfort, où il se rendit, il organisa la jeune garde, dont le commandement lui fut confié pendant la campagne de 1813. Successivement il combattit à Lutzen, Dresde, Wachau, Leipsick et Hanau. Le 11 janvier 1814, il arriva à Langres. Le maréchal Mortier a fait toute la campagne de 1814, et a défendu Paris avec le maréchal Marmont, duc de Raguse. Après avoir concentré son corps d'armée aux Plessis-les-Chenets, le 8 avril, il adressa son adhésion aux actes du gouvernement provisoire. Envoyé peu de jours après à Lille en qualité de commissaire extraordinaire de la 16e division militaire, il devint gouverneur de cette division, et fut nommé par le roi chevalier de Saint-Louis et pair de France les 2 et 4 juin. A l'approche du 20 mars 1815, on voulut former à Péronne une armée de réserve, dont le maréchal Mortier devait avoir le commandement; mais le retour rapide de Napoléon ne permit pas l'exécution de ce projet. Louis XVIII ayant quitté Paris dans la nuit du 19 au 20 mars, le maréchal Mortier arriva à Lille un peu avant l'entrée du roi dans cette ville. Inquiet des ordres que Napoléon venait de faire adresser au préfet du département du Nord, le maréchal Mortier conjura M. de Blacas d'engager S. M. à partir le plus tôt possible, ne lui dissimulant pas que le moindre retard pourrait lui enlever le reste d'autorité qu'il conservait encore sur les troupes. Louis XVIII céda à ces conseils, et le maréchal Mortier l'accompagna jusqu'au bas des glacis. Il rentra

à Lille, et en repartit bientôt pour Paris. Napoléon le comprit au nombre des pairs qu'il venait d'instituer, et le chargea d'inspecter les frontières de l'Est et du Nord. Après la seconde restauration, il fut exclu de la chambre des pairs que le roi venait de reformer. En novembre 1815, membre du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, prince de la Moskwa, il fut d'avis, comme tous ses collègues, de l'incompéteuce du conseil. Le 20 janvier 1816, nommé gouverneur de la 15e division militaire à Rouen, il fut élu dans la même année, par le département du Nord, membre de la chambre des députés; il y siégea jusqu'à la fin de 1818, et vota constamment avec la majorité. Une ordonnance royale du mois de mars 1819, rétablit le maréchal Mortier dans les honneurs de la pairie.

MORTIER-DU-PARC (N.), ancien avocat, membre du conseil des cinq-cents, et président du tribunal civil du Mans, suivit la carrière du barreau jusqu'à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec sagesse. Après avoir rempli diverses fonctions dans le département de la Sarthe, où il était domicilié, il fut nommé, au mois de septembre 1795, par le collége électoral de ce département, membre du conseil des cinq-cents. Il y parla plusieurs fois, entre autres sur l'instruction publique, et y fit un rapport concernant le portrait du jeune et brave général Marceau (*voy.* ce nom), aux vertus civiques et guerrières duquel il rendit un éclatant hommage. Néanmoins sa proposition, tendant à charger le directoire-exécutif d'envoyer ce portrait à toutes les autorités, ne fut pas accueillie. Il sortit du conseil en 1797. Par suite de la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), à laquelle il se montra favorable, il fut nommé président du tribunal civil du Mans. Au bout de quelques années, il cessa ces fonctions, et rentra dans la retraite, dont il n'est pas sorti depuis.

MORTIMER (Thomas), littérateur-traducteur anglais, naquit vers 1729, et mourut octogénaire à Londres en 1809. Cet auteur infatigable, que la pauvreté força de travailler toute sa vie, s'en était fait une telle habitude que même dans sa quatre-vingtième année il se plaignait, au rapport de M. Israeli (*Calamities of authors*, page 101 du tome 1er), « que les » travaux littéraires étaient rares » et qu'on employait de préféren- » ce les jeunes *aventuriers*. » Une *Notice* fut publiée sur cet écrivain laborieux, dont les ouvrages sont utiles et généralement estimés, quoique sous le rapport littéraire ils soient susceptibles de quelque critique; elle parut, ornée de son portrait, dans l'*European magazine* (page 219, tome 35). Les ouvrages les plus remarquables de Mortimer sont : 1° *le Plutarque anglais, ou Vies des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à George II*, 1762, 12 vol. in-8°: cet ouvrage a été traduit en français par Mme la baronne de Vasse, Paris, 1785-1786, 12 vol. in-8°; 2° *le Directeur universel, ou Vrai guide de la jeune*

noblesse vers les sciences et les beaux-arts, 1763, in-8°; 3° *Dictionnaire du commerce*, 1766, 2 vol. in-fol.; 4° *Élémens du commerce, de la politique et des finances*, 1772, in-4°; 5° *Dictionnaire de poche de l'étudiant, ou Abrégé de l'histoire universelle, de la chronologie et de la biographie*, etc., 1777: ouvrage très-estimé et celui qui a obtenu le plus de succès; 6° *Every man his own broker*, 1782, in-8°, espèce de dictionnaire domestique à l'usage des ménages; 7° traduction de l'ouvrage de Necker *sur les Finances*, 1786, in-8°; 8° *Leçons sur les élémens du commerce, de la politique et des finances*, 1801, in-8°; 9° *Dictionnaire général de commerce*, 1810, in-8°.

MORY D'ELVANGE (N.), savant numismate, naquit vers 1742. Il se livra de bonne heure à l'étude des médailles, et s'attacha spécialement à la connaissance des antiquités de la contrée qu'il habitait. Sous le régime de la terreur il fut traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 25 floréal an 2 (14 mai 1794). Mory d'Elvange a publié les ouvrages suivans: 1° *Notice* d'un ouvrage intitulé: *Recueil pour servir à l'histoire métallique des duchés de Lorraine et de Bar*, Nanci, 1782, in-8°; 2° *Essai historique sur les progrès de la gravure en médailles chez les artistes lorrains*, 1785, in-8°; 3° *Notice d'une collection métallique, donnée à la bibliothèque de Nanci par le roi Stanislas Ier*, 1787, grand in-8°.

MOSCATI (PIERRE, COMTE), grand-dignitaire de la couronne-de-fer, ex-directeur-général de l'instruction publique en Italie, sénateur, etc., est né vers 1736. Il exerçait la profession de médecin à Milan, lorsqu'il s'attacha aux intérêts de la famille du général en chef Bonaparte. On rapporte sur l'origine de la faveur dans laquelle il fut constamment près de cet homme extraordinaire, un conte tellement ridicule qu'il ne convient point à un ouvrage du genre de celui-ci d'en faire mention. M. Moscati fit d'abord partie du congrès cisalpin en 1797; l'année suivante, il fut persécuté lorsque les Austro-Russes envahirent momentanément l'Italie. Conduit dans la forteresse de Cattaro, il en fut bientôt extrait pour aller à Vienne donner les secours de son art au prince Charles, qui était dangereusement malade. Il rentra dans sa patrie après la victoire de Marengo, et fit partie, en 1801, de la *consulta* de Lyon, où furent changés la forme et le nom de la république Cisalpine. Nommé ensuite directeur-général de l'instruction publique en Italie, il en exerça encore les fonctions longtemps après la création de cette contrée en royaume par l'empereur Napoléon. Il fut successivement élevé aux dignités de comte, de grand-dignitaire de la couronne-de-fer et de sénateur. Le vice-roi et sa famille avaient la plus grande confiance dans M. Moscati, qui leur resta fidèle dans toutes les fortunes, et qui, en 1814, fut un des membres du sénat italien les plus ardens à demander que le vice-roi occupât le trône comme souverain. Les événemens politiques de cette an-

née ne permirent pas l'accomplissement de ce vœu. M. Moscati s'était fait aimer de ses concitoyens, et quoiqu'il soit maintenant étranger aux affaires publiques, il jouit, dans une heureuse et paisible vieillesse, de l'estime générale due à ses qualités personnelles et à ses talens pour la science qu'il cultive encore, et pour l'administration des affaires publiques. Comme physicien, il fit, en 1817, devant le gouverneur de la Lombardie, des expériences sur la fusion des substances réfractaires par la combustion du gaz hydrogène et du gaz oxigène : elles eurent le plus grand succès.

MOSCHINI (Jean-Antoine), littérateur et directeur du séminaire de Murano, l'une des îles qui avoisinent Venise. Son ouvrage le plus remarquable est un hommage qu'il se plaît à rendre patriotiquement à la gloire des Vénitiens illustres du 18me siècle. Il est intitulé : *Della litteratura Veneziana del Secolo XVIII, fino a nostri Giorni*, Venise, 4 vol. in-4°, 1807-1809. Un autre ouvrage bien moins important, mais qui a le même but, publié sous le titre de *Rivista*, est une description des environs de Venise. M. Moschini se fait remarquer parmi les collaborateurs du *Journal littéraire de Padoue*. Ce littérateur est un homme estimé pour ses talens et pour ses qualités personnelles.

MOSELEY (Benjamin), savant médecin anglais, mais homme passionné dans ses systèmes, naquit dans le comté d'Essex. Il se forma d'abord à la pratique de son art dans les hôpitaux de Londres et dans ceux de Paris, et alla exercer la chirurgie et la pharmacie à Kingston (Jamaïque). La guerre de l'indépendance américaine était alors dans toute sa force, et les maladies épidémiques moissonnaient chaque jour un grand nombre de soldats anglais. Il devint chirurgien en chef de l'île, et, la guerre terminée, il visita New-York, Philadelphie, et se rendit successivement à Londres et à Leyde, où il prit ses grades comme médecin, et se fixa enfin à Londres en 1785. Là il exerça la médecine avec succès, et obtint, par la protection du comte Mulgrave, qu'il guérit d'une maladie nerveuse, la place de directeur de l'hôpital de Chelséa. Il fut aussi le médecin de Fox dans sa dernière maladie. Moseley, qui avait des talens, s'est malheureusement plus fait remarquer par son inimitié envers ses confrères, et surtout par sa haine violente contre la vaccine. Un de ses biographes annonce que : « Ce fut en 1805 qu'il entra en lutte presque seul contre la faculté : il assura dès-lors que le monstre avait expiré sur son sol natal. Ses écrits à ce sujet offrent un style plein d'images, mais aussi beaucoup d'âcreté. Il prétend qu'outre que la vaccine ne donne point de sûreté contre la petite-vérole, elle a produit elle-même nombre de maladies inconnues auparavant, qu'il nomme *facies bovilla, scabies bovilla, tinea bovilla*, etc. En 1808, un ecclésiastique, Rowland Hill, grand partisan de la vaccine, et qui s'était vanté d'avoir, de sa propre main, vacciné heureusement plus de 4600 personnes, s'é-

tant attaqué à notre médecin, en fut traité, dans une épître à son adresse, avec une extrême grossièreté sur des points qui n'étaient nullement médicaux. » Voici la liste de ses ouvrages, sur le mérite desquels il ne nous convient pas de prononcer : 1° *Observations sur la dyssenterie des Indes-Occidentales*, in-8°, 1781, réimprimé à Londres en 1783; 2° *Traité sur les propriétés et les effets du café*, in-8°, 1785: la dernière édition de cet ouvrage, qui a été réimprimé cinq fois, est de 1792; 3° *Traité sur les maladies des tropiques*, in-8°, 1785 : quatre éditions, la dernière est de 1806; 4° *Traité sur le sucre*, 2me édition, in-8°, 1799; 5° *Essais sur des sujets de médecine*, 2me édition, in-8°, 1803; 6° *Traité sur la vaccine*, in-8°, 1805, traduit en français, et imprimé dans la collection intitulée : *la Vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance*; 7° *Commentaires sur la vaccine* ou *lues bovilla*, in-8°, 1806; 8° *Revue du rapport du collège de médecine, sur la vaccine*, in-8°, 1808; 9° *Epître sur la vaccine, au révérend Rowland Hill*, in-8°, 1807; 10° *Traité sur l'hydrophobie*, in-8°, 1808. Son antipathie contre la vaccine l'a rendu l'objet de plusieurs critiques fort piquantes. La principale a pour titre : *Epîtres héroïques de la mort à B. Moseley sur la vaccine*, 1810. Ce savant mourut dans un âge très-avancé, le 15 juin 1819.

MOSNERON (J. B.), chef d'une des principales maisons de commerce de Nantes, au moment de la révolution, fut nommé officier municipal, et, en 1791, par le département de la Loire-Inférieure, membre de l'assemblée législative. Dans la séance du 21 octobre, il défendit les ecclésiastiques insermentés, et demanda que l'autorité ne sévît que contre ceux dont la conduite donnerait lieu à des mesures de rigueur. Il éprouva quelques persécutions pendant le régime de la terreur, et fut incarcéré au Luxembourg. Par suite de la révolution du 18 brumaire an 8, il devint membre du corps-législatif, dont il fit partie jusqu'en 1803. Il passa ensuite en Amérique, où il réside encore. Les spéculations commerciales et les affaires publiques n'ont point empêché M. Mosneron de cultiver la littérature avec succès. Il a donné : 1° une traduction nouvelle en prose du *Paradis perdu* de Milton, 1786, qui a eu une 4me édition en 1810; 2° *de Quelques réformes et améliorations à faire en Bretagne*, 1789; 3° *Vie de Milton*; 4° *Memnon ou le Jeune Israélite*; 5° *le Vallon aérien, ou Relation du voyage d'un aéronaute dans un pays inconnu*, 1809; 6° *Vie du législateur des chrétiens sans lacunes et sans miracles*.

MOTARD (LE BARON), contre-amiral, fils d'un capitaine de vaisseau, est né à Honfleur; il entra de bonne heure dans la marine; parvint, en 1797, au grade de capitaine de frégate, et, en 1803, à celui de capitaine de vaisseau de 2e classe. Il commandait, à cette époque, la frégate *la Sémillante*, avec laquelle il accompagna le contre-amiral Linois dans les mers de l'Inde, où il resta pendant 6 ans. La frégate que montait le capitaine Motard fut attaquée, à la hauteur des îles Philippines, par des

forces supérieures ; elle soutint pendant long-temps un combat opiniâtre, où elle fut très-maltraitée, mais dont l'honneur lui resta. Pendant qu'elle était à l'île de France, où on réparait ses avaries, deux vaisseaux anglais se présentèrent dans l'intention de la bloquer. Son brave commandant donne ordre d'appareiller, marche à l'ennemi, et parvient à lui échapper. Plus tard, il livre le combat à un vaisseau anglais de 74 et à une frégate de 48, et s'empare de huit navires marchauds qu'il conduit à l'île de France. Il entreprend ensuite dans les mêmes parages une nouvelle expédition non moins funeste que la précédente au commerce anglais, sur lequel dans l'espace de six années, il fit, dit-on, pour 28 millions de prises. Cette glorieuse campagne valut au capitaine Motard, en 1809, la décoration de commandant de la légion-d'honneur. Il eut, en 1810, le titre de baron de l'empire, et, en janvier 1811, le commandement en chef de l'école spéciale de marine de Toulon; enfin, il devint major des marins de la garde, et obtint enfin, en 1812, le grade de capitaine de vaisseau de 1re classe. Admis à la retraite en 1815, avec la croix de Saint-Louis et le brevet de contre-amiral, le baron Motard vit aujourd'hui dans une campagne située aux environs de Paris.

MOUCHET (George-Jean), savant lexicographe, premier employé de la bibliothèque impériale, naquit près de Rouen, département de la Seine-Inférieure, vers 1734. Ses études terminées, il s'adonna à la science, où se sont distingués les Foncemagne, Sainte-Palaye, Brequigny, Legrand-d'Aussi, de Roquefort, etc. Foncemagne, qui l'avait dirigé dans ses premiers travaux, lui fit connaître Sainte-Palaye et Brequigny; ils se l'associèrent dans leurs recherches, et Brequigny, dont il était devenu l'ami intime, l'emmena à Londres, où il le fit concourir à la rédaction de la *Table chronologique des diplômes, chartres, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, ouvrage qui fut mis au jour de 1769 à 1783, en 3 vol. in-fol. Sainte-Palaye, émule de Ducange, résolut de publier un *Glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. L'auteur sentit bien qu'une aussi vaste et importante entreprise ne pouvait être exécutée sans le secours d'un habile collaborateur; il détermina Mouchet à lui prêter son appui. Quelques années après, en 1770, Mouchet se trouva seul à la tête de cet immense travail. Le prince de Beauveau devint le protecteur de Mouchet, et lui fit obtenir, en 1773, une pension ou traitement annuel de 1,000 francs, qui fut portée à 2,000 en 1775. Le premier volume du *Glossaire* fut confié à l'imprimerie royale, mais il n'alla pas à plus de 740 pages, qui formaient les deux tiers du volume, et qui se terminaient à la syllabe Ast. « Chaque article, dit l'auteur d'une *Notice* sur Mouchet, réunit les variantes d'orthographe, etc., la filiation des idées différentes, exprimées par le même mot. L'histoire métaphysique des acceptions successives par lesquelles a passé toute locution complexe, n'est pas toujours satisfaisante ni

complète : peut-être est-on également en droit de blâmer les développemens trop étendus qu'entraînent des digressions, intéressantes d'ailleurs, sur nos antiquités, et le scrupule de ne sacrifier que bien peu des citations d'auteurs qui avaient tant coûté à extraire. Du moins ces citations sont souvent rattachées l'une à l'autre par des transitions qui ne manquent pas d'agrément. Nous indiquerons pour exemple l'article *Amour*. Les articles *Advocat*, *Apanage*, *Arbalestrier*, *Arme*, *Armet*, *Arnoul*, *Art*, *Asne*, peuvent donner une idée suffisante d'un glossaire avec lequel ni Borel, ni Lacombe, ni le bénédictin Jean François, ne fournissent point de comparaison. » La révolution surprit Mouchet dans le cours de ses lents et pénibles travaux. Ils étaient peu avancés à cette époque, parce qu'entraîné par la multitude des matériaux, il avait dû extraire des notes des manuscrits des anciens chroniqueurs et romanciers sur la signification des vieux mots. Ces documens qui, à l'époque de sa mort, arrivée en 1807, forment un nombre considérable de volumes, sont déposés à la bibliothèque du roi. « La partie métaphysique, ajoute l'auteur de la *notice* que nous avons citée, y est à peine effleurée; l'indication des sources et des autorités, et des citations nombreuses, remplissent ces pages, où les recherches historiques ne trouvent place que bien rarement. » En attendant que le travail de Mouchet soit continué et mis au jour, les savans et les personnes qui aiment à s'occuper de ces matières recherchent le *Glossaire* abrégé que M. B. de Roquefort (*voy.* ROQUEFORT) a publié. On peut aussi, sur ce sujet, consulter le *Journal des Savans* du mois de décembre 1791. Mouchet ayant perdu, par suite de la révolution, la pension de 2,000 francs que lui faisait le gouvernement, était tombé dans un état voisin de l'indigence. Brequigny, qui avait également perdu sa fortune, vint généreusement au secours de son ami, en le mettant gratuitement en possession de sa bibliothèque. Legrand-d'Aussy, nommé conservateur des manuscrits de la bibliothèque impériale, ne lui montra pas des sentimens moins affectueux : il le fit placer successivement comme troisième et premier employé de cet établissement.

MOUCHET (FRANÇOIS-NICOLAS), peintre, ancien fonctionnaire public, naquit à Gray, département de la Haute-Saône. Son père, avocat du roi au bailliage de Gray, voulut lui faire suivre la carrière du barreau ; mais le jeune Mouchet préféra celle des arts, et il vint à Paris, où il prit des leçons de Greuze. Il remporta, en 1776, le premier prix à l'académie. Le besoin de s'occuper du soin de sa fortune le détermina à adopter le genre de portrait en miniature, où il eut du succès. Cependant, il reprit le genre historique, et fut employé par le gouvernement. La révolution le compta au nombre de ses partisans, et il devint membre de la municipalité de Paris, puis juge-de-paix de l'une des sections de cette ville. Il fut envoyé, en 1792, dans la Belgique, en qualité de commissaire pour la désignation des objets d'arts qui de-

vaient augmenter notre collection assez faible dans cette partie. Sa mission terminée, il revint à Paris, les mains pures de toute dilapidation. L'anarchie qui pesait alors sur sa patrie révolta son âme honnête, et la liberté avec laquelle il exprima ses sentimens le rendit suspect; il fut enfermé. Pendant quinze mois de détention, Mouchet trouva des ressources dans ses talens, et, rendu à la liberté par suite de la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il se hâta de retourner dans sa ville natale, où il continua l'exercice de son art. Mouchet y fonda à ses frais une école de dessin, et s'attacha à inspirer à ses élèves le goût de l'antique, dont le célèbre David était le créateur en France, et qu'il regrettait de n'avoir pas étudié dans sa jeunesse. Mouchet mourut à Gray au mois de février 1814. Les deux plus remarquables de ses ouvrages sont : *l'Origine de la peinture*, qui fut exposé au Louvre, et le *Triomphe de la peinture*, qui eut également les honneurs de l'exposition. Le burin a reproduit quelques-uns des petits sujets qu'il avait traités, tels que : *le Larcin d'amour*, *l'Illusion*, *le Coucher*, et plusieurs portraits.

MOUCHON (Pierre), pasteur de l'église de Genève, où il naquit en 1733 et mourut en 1797, a laissé la réputation d'un citoyen respectable, d'un savant distingué, d'un des premiers prédicateurs de l'église protestante. On a publié, après sa mort, un choix de ses *Sermons*, Genève, 1798, 2 vol. in-8°. L'épreuve de la lecture, l'écueil de tant d'orateurs renommés, n'a rien ôté à l'estime dont celui-ci jouissait de son vivant, parce que le mérite de ses discours est dans la force des choses, dans la grandeur des pensées, dans la sagesse de l'expression, la noblesse du style et l'heureuse alliance d'un esprit philosophique avec un cœur profondément religieux. Né sans fortune, Mouchon surmonta, par son ardeur pour l'étude, les difficultés de sa position; il montra une égale aptitude pour toutes les sciences, mais il s'appliqua surtout à celles qui élèvent l'âme et exercent la méditation. Après avoir rempli les fonctions de l'enseignement dans le collége de Genève, il desservit l'église française de Bâle pendant douze ans, et revint à Genève en 1778, pour s'y consacrer tout entier au ministère évangélique. Ce fut pendant son séjour à Bâle qu'il entreprit et acheva une tâche immense, la *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie*, Paris, 1780, 2 vol. in-fol., la plus grande table des matières, sans doute, qui existe, et, par la manière dont elle est exécutée, vrai chef-d'œuvre, non pas seulement, comme on pourrait le croire, de courage et de patience, mais encore d'un esprit lumineux, méthodique, accoutumé à coordonner ses idées, habile à rapprocher celles qui se rapportant à un même sujet, se trouvent éparses dans les volumes de ce vaste recueil, dont la *Table raisonnée* a bien facilité l'usage et accru l'utilité. Ce travail, suivi sans relâche pendant cinq années, au milieu de beaucoup d'autres occupations, ne pouvait convenir qu'à un homme

déjà riche de connaissances variées; mais il contribua beaucoup à étendre celles de Mouchon, et l'on a dit avec raison, qu'il était probablement le seul homme qui eût lu l'Encyclopédie en entier; nous ajouterons, et celui qui en ait retiré le plus de fruit. Il joignait à des talens très-distingués le plus noble caractère et les vertus les plus aimables: la modestie, la simplicité, l'aménité des mœurs. Dans les troubles politiques de sa patrie, il fut toujours l'ami sincère et sage de la liberté, opposé par cela même aux partis extrêmes, mais respecté de tous, parce que sa franchise parfaite laissait voir tout ce qui se passait dans son âme, et qu'on n'y pouvait rien voir que d'excellent. Il eut des relations avec plusieurs hommes distingués, et particulièrement ses compatriotes, J. J. Rousseau, Bonnet, Necker, etc. On lit dans la *Vie de J. J. Rousseau*, par M. de Musset, et dans le *Lycée français*, tom. III, quelques détails intéressans sur une visite qu'il fit à J. J. Rousseau, à Motiers-Traver, en 1762. On s'est servi pour cet article d'une notice insérée dans l'*Almanach des protestans* pour 1809, et de l'intéressant *Éloge historique de Mouchon*, placé en tête de ses sermons, par Picot, professeur de théologie à Genève, mort en 1822.

MOUCHY (LE PRINCE DE POIX, DUC DE), lieutenant-général et l'un des quatre capitaines des gardes-du-corps du roi, chevalier des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Louis, de la légion-d'honneur, etc., fut élevé à l'école-militaire, et entra ensuite dans un régiment de cavalerie, commandé par le vicomte de Noailles, son oncle, qui passait pour l'un des meilleurs officiers de cette arme. Opposé aux principes de la révolution, il sortit de France en 1792, prit du service dans le corps d'émigrés du duc de Bourbon, et fit la campagne de cette année. Réfugié en Angleterre par suite du licenciement de l'armée des princes, il profita du bénéfice des lois d'amnistie pour se faire rayer de la liste des émigrés, et concourut de tout son pouvoir au retour des Bourbons en 1814. Le roi, voulant reconnaître les services du duc de Mouchy, le nomma colonel et chevalier de Saint-Louis peu après la première restauration. A l'époque du 20 mars 1815, il suivit la famille royale jusqu'à Béthune: là, il reçut du roi une mission auprès de M. le duc d'Angoulême, qui venait de passer en Espagne, et fut nommé, le 31 mai (1815), maréchal-de-camp. Rentré en France avec S. A. R. au mois de juillet suivant, il présida le collége électoral du département de la Meurthe, et fit partie de la députation de ce département à la chambre dite *introuvable*. Le prince de Poix, son père, lui céda, en 1816, le commandement de la 3me compagnie des gardes-du-corps du roi, dont le comte de Saint-Morys était lieutenant. Cet officier ayant eu l'année suivante, avec le colonel Barbier Dufay, une affaire qui a long-temps fixé l'attention publique, le duc de Mouchy usa de l'autorité de son grade pour forcer M. de Saint-Morys à satisfaire à une provocation contre laquelle les lois

ne prononcent aucune peine. La comtesse de Saint-Morys, devenue veuve par suite de cette querelle, non contente de faire retentir les tribunaux de ses plaintes, publia un mémoire et attaqua au criminel celui qu'elle appelait *l'assassin de son mari;* elle impliqua dans cette affaire le duc de Mouchy pour avoir fait ce qu'exigeait l'honneur du corps dont le commandement lui était confié. Ce procès eut l'issue à laquelle on s'attendait généralement. M. Barbier Dufay et le duc de Mouchy furent renvoyés de la plainte portée contre eux, et la veuve Saint-Morys déboutée de sa demande.

MOUGIN (L'ABBÉ PIERRE-ANTOINE), astronome, correspondant de l'ancienne académie des sciences, naquit à Charquemont, près de Baume, département du Doubs, le 22 novembre 1755. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit ses études au séminaire de Besançon, et fut pourvu de la cure de la Grand'Combe des Bois, paroisse située sur le revers du Lomont. Sans ambition, et passionné pour l'astronomie, à l'étude de laquelle ses fonctions lui permettaient de consacrer tout le temps nécessaire, il fit des observations qu'il adressa à Lalande, en 1766, et qui lui valurent, de la part de ce célèbre astronome, une lettre très-flatteuse, un grand télescope, et divers instrumens dont la possession était indispensable pour donner de l'exactitude aux expériences. La révolution le surprit dans l'exécution d'un travail sur les comètes, qu'il avait promis de livrer à l'académie des sciences (à laquelle il appartenait comme correspondant), et non au bureau des longitudes, comme le dit par erreur une biographie, le bureau des longitudes n'ayant été créé que depuis la révolution. Il fut nommé par ses concitoyens membre de l'administration centrale du département du Doubs; mais il refusa cet emploi, ne voulant pas se distraire de ses travaux habituels. Vers la fin de 1793, il fut obligé de quitter sa cure; et, pour éviter la persécution dont les personnes exerçant son ministère étaient l'objet, de se cacher « dans le creux » d'un vallon, d'où je ne vois plus » le ciel », écrivait-il à Lalande. Sur les instances des membres de l'observatoire de Paris, il fut autorisé, par le gouvernement, à retourner à sa cure, dont on avait fait valoir la position pour la recherche des comètes. Lalande avait conçu pour Mougin une grande estime. Lorsqu'il annonça la *Table de précession* (ou changemens annuels des étoiles en ascension droite) de ce laborieux et modeste savant, qu'il avait reçue en 1801, il dit : « Il y a trente ans que nous recevons de ce » digne pasteur des marques de » zèle, d'application, de curiosité » et de courage, qui sont bien rares, surtout dans les déserts. » On a de Mougin, qui mourut plus qu'octogénaire à la Grand'Combe, le 22 août 1816 ; 1° des *Calculs* dans la *connaissance des temps*, de 1775 à 1803; 2° les *Tables du nonagésime*, dans le volume de 1775 de la *Connaissance des temps;* 3° les *Calculs de l'éclipse de soleil*, observée à la Grand'Combe, le 19 janvier 1787, dans le *Journal des Savans*, p. 503, etc. Lalande exprime,

dans son *Histoire abrégée de l'astronomie*, la crainte que les instrumens et les manuscrits de Mougin, achetés par un Suisse, ne soient perdus pour les sciences.

MOUGINS DE ROQUEFORT (N.), curé de Grasse, fut nommé, par le clergé de la sénéchaussée de Draguignan, député aux états-généraux en 1789. Partisan zélé, mais sage, des idées nouvelles, il se prononça l'un des premiers en faveur de la réunion des trois ordres, prêta le serment civique, adhéra à la constitution civile du clergé, et devint secrétaire de l'assemblée constituante, le 9 avril 1791. Rendu aux fonctions ecclésiastiques à la fin de la session, il n'a plus reparu sur la scène politique.

MOUGINS DE ROQUEFORT (N.), frère du précédent, maire et premier consul de la ville de Grasse, fit aussi partie des états-généraux en qualité de député du bailliage de Draguignan. Il partagea les opinions de son frère; et montra des talens dans les matières judiciaires, qu'il traita de préférence. Il rentra dans la vie privée à la fin de la session de l'assemblée constituante.

MOULIN (N.), général des armées de la république, s'enrôla comme simple soldat, et obtint successivement tous ses grades jusqu'à celui d'officier-général. Chargé, en 1793, du commandement d'un des corps de troupes employés dans la Vendée, il y acquit une nouvelle gloire, et termina, d'une manière héroïque, une carrière illustrée par plusieurs actions d'éclat. Grièvement blessé à l'affaire de Chollet, en février 1794, il est au moment de tomber entre les mains des Vendéens vainqueurs. Un pistolet lui reste, il le saisit et se brûle la cervelle. Le gouvernement fit élever à la mémoire de ce brave un monument sur lequel on grava cette inscription : « Républicain, il se » donna la mort pour ne pas tom- » ber vivant au pouvoir des roya- » listes. »

MOULIN (N.), général français, membre du directoire-exécutif, officier de la légion-d'honneur, frère du précédent, suivit la même carrière, et parvint des grades inférieurs au commandement des armées de la république. Il acquit de la réputation dans le commandement de l'armée des côtes de Brest, et dans celui de l'armée des Alpes, en 1794; il passa de ce dernier corps en Alsace, où il commandait une division, et, par un mouvement hardi autant que bien combiné, sauva, le 18 septembre 1796, le fort de Kehl près de tomber entre les mains des troupes autrichiennes aux ordres du général Pétrarsch. Il fut chargé, en 1798 et 1799, du commandement de la division de Paris. L'agitation populaire du 30 prairial (18 juin 1799), à laquelle il ne fut pas étranger, le porta au directoire, dont Merlin, Treillard et La Reveillère-Lépaux, avaient cessé de faire partie. Il s'y lia avec Barras et Gohier, et projetait avec eux du changement de la constitution, lorsque la révolution du 18 brumaire et l'avénement du général en chef Bonaparte au consulat, les renversèrent à leur tour. Moulin chercha vainement à tenir tête à l'orage, refusa pendant long-temps de donner sa démission de direc-

teur, et finit par reprendre du service sous le nouveau gouvernement. Il commandait la place d'Anvers, lorsqu'il mourut en 1810.

MOULINES (Guillaume de), pasteur de l'église réformée et historien, naquit à Berlin en 1728, et mourut le 14 mars 1802 dans la même ville; il était issu d'une famille protestante que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de s'expatrier. Il a cultivé avec succès plusieurs branches de la littérature, et ses ouvrages sont écrits en français : il fut toujours favorablement accueilli de Voltaire pendant le séjour que ce grand homme fit à Berlin. Guillaume de Moulines a publié : 1° *Réflexions d'un jurisconsulte sur l'ordre de la procédure, et sur les décisions arbitraires et immédiates du souverain*, Berlin, 1764, vol. in-8°; La Haye, 1777; 2° *Lettre d'un habitant de Berlin à son ami à La Haye*, La Haye, 1773: cette lettre est relative à un passage de l'histoire philosophique de l'abbé Raynal sur Frédéric II; 3° *Traduction des 18 livres d'Ammien Marcellin*, 3 vol. in-12, Berlin, 1775; Lyon, 1778; 4° *les Ecrivains de l'histoire d'Auguste traduits en français*, 3 vol. in-12, Berlin, 1783; Paris, 1806 : cet ouvrage, nécessaire à toute personne qui veut étudier avec fruit l'histoire des empereurs, offre le tableau fidèle et rapide du règne de plus de 70 princes qui, pendant la courte période de 160 années, ont successivement occupé le trône des Césars; en sorte que la durée moyenne du règne de chacun d'eux n'a été que d'un peu plus de deux ans. Cette traduction joint au mérite de l'exactitude celui d'être écrite avec facilité; elle se fait lire avec intérêt.

MOULINIER (Charles-Etienne-François), pasteur de l'église de Genève, né dans cette ville en 1757, a publié plusieurs ouvrages religieux : 1° un catéchisme élémentaire sous le titre de *Lait de la parole*, Genève, 1789; 2° *Lettres à une mère chrétienne*, 2° édition, 1821, in-8°; 3° *Moyens de connaître Dieu*, 1815 : cet ouvrage a été réuni au précédent dans la dernière édition; 4° *Instructions et méditations sur Jésus-Christ*, 1817, in-8°; 5° *Promenades philosophiques et religieuses aux environs du Mont-Blanc*, 2° édition, 1820, in-12; 6° *Enseignement graduel des vérités religieuses par J.-C. et ses apôtres*; 7° *Chaînes des vérités évangéliques*; 8° *Opuscules*; 9° *Leçons de la parole de Dieu sur l'étendue et l'origine du mal dans l'homme*, 1821, in-8°; 10° *Leçons de la parole de Dieu sur la divinité du Rédempteur*, 1822, in-8°; 11° *Leçons de la parole de Dieu sur la rédemption de l'homme*, 1823, in-8°. L'auteur de ces ouvrages s'est abstenu de toute controverse avec l'église romaine : aussi sa personne et ses écrits ont reçu les témoignages de l'estime de plusieurs ecclésiastiques de cette communion.

MOULLAND (N.), était, au commencement la révolution, commissaire du roi près le tribunal correctionnel de Bayeux (Calvados). Il adopta avec beaucoup de modération les nouveaux principes, et fut nommé, en 1798, député de ce département au con-

seil des cinq-cents, d'où il passa l'année suivante au corps-législatif. Sorti en 1803 de cette assemblée, il n'a pas reparu dans les fonctions publiques.

MOULTRIE (GUILLAUME), major-général de l'armée des États-Unis, s'enrôla, en 1760, comme simple volontaire, et fit la guerre contre les Cherkoées, d'abord sous les ordres du gouverneur Littleton, ensuite sous ceux du colonel Montgommery. Il se distingua dans plusieurs rencontres et devint capitaine. En 1761, il eut la gloire de terminer lui-même cette guerre en battant, avec sa seule compagnie, ces différentes peuplades, qui furent forcées de recevoir la loi du vainqueur. Lorsque le cri d'indépendance se fit entendre dans les provinces américaines, le capitaine Moultrie y répondit un des premiers, et travailla dès-lors avec beaucoup d'activité à briser le joug de la métropole. Parvenu par ses services au grade de colonel du 2me régiment de la Caroline méridionale, il se distingua particulièrement à l'affaire de l'île de Sulivau, en rendant infructueuses les attaques de l'armée anglaise, quoiqu'il n'eût avec lui que 340 hommes de son régiment et quelques miliciens. Le congrès national lui décerna la récompense la plus flatteuse en ordonnant qu'à l'avenir le fort qu'il avait si vaillamment défendu porterait son nom. En 1779 il battit les Anglais à la bataille de Beaufort, commanda en second au siége de Charlestown, et vint à Philadelphie après la reddition de la place. Il fut nommé, en 1782, gouverneur de la Caroline, sa patrie, et remplit pendant long-temps ce poste honorable. Forcé d'en résigner les fonctions par suite de son grand âge et de sa mauvaise santé, il vécut dans la retraite et mourut à Charlestown, en 1805, à l'âge de 76 ans. Il a publié des *Mémoires* sur les événemens de la révolution dans la province de Géorgie et dans les Deux-Carolines.

MOUNIER (JEAN-JOSEPH), l'un des députés les plus célèbres des états-généraux, en 1789, naquit à Grenoble, le 12 novembre 1758. Son père, commerçant estimé, lui fit donner une excellente éducation; mais la sévérité souvent injuste de son premier instituteur, et les obstacles qu'il rencontra lorsque, méconnaissant sa vocation, il voulut entrer dans l'état militaire, jetèrent dans son cœur les premières semences de sa haine contre l'oppression et les priviléges. Mounier était né pour être jurisconsulte; il le sentit enfin, entra chez un avocat, où il passa quelque temps, obtint le titre de bachelier en droit à l'université d'Orange, et après trois ans d'études chez les membres les plus éclairés du parlement de Grenoble, il fut reçu avocat. A l'âge de 25 ans, il acheta la charge de juge royal, qu'il exerça pendant six années avec la plus grande distinction. Tout le temps qu'il ne donnait pas à ses fonctions était employé à l'histoire naturelle, à la politique et au droit public, et, s'étant lié avec quelques Anglais, il étudia leur langue, la théorie, et surtout la pratique de leurs institutions. Mounier s'était ainsi préparé, sans le savoir, aux événe-

mens importans qui devaient suivre : aussi, lorsqu'après la convocation infructueuse des notables en 1787, l'arrêt du parlement de Paris, même année, exigeant la convocation immédiate des états-généraux, l'annonce d'une cour plénière imaginée par les ministres pour réduire à l'obéissance les cours de justice, nouveauté que le parlement de Grenoble repoussa avec énergie ; lorsque surtout après l'exil de ses magistrats, cette ville, craignant de perdre toutes ses libertés, eut demandé et obtenu une assemblée de ses notables, Mounier, juge royal, y parut avec tous les avantages que lui donnaient ses fonctions, ses qualités personnelles et ses connaissances politiques; il fut en quelque sorte l'âme de cette assemblée, et y posa les bases d'un gouvernement représentatif. Ce qu'il y eut de remarquable encore, c'est qu'on y voit consacrées, en quelque sorte, *la Réunion des ordres*, et *l'Opinion par tête*, qui devaient bientôt donner lieu aux plus vifs débats. Mounier attachait beaucoup d'importance à cette mesure : c'était alors l'opinion de toute la France ; il y tenait plus fortement encore par ce qui venait de se passer sous ses yeux, et qui était si opposé à l'exemple donné par les anciens états-généraux, dont Voltaire avait dit :

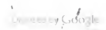
Que de ces grands conseils, l'effet le plus commun
Est de voir tous les maux sans en réparer un.

Il était persuadé que c'était le seul moyen d'établir une constitution sage, qui assurât les droits du prince et ceux du peuple, par le concours du monarque et de la nation pour la formation des lois, la balance du pouvoir et l'éloignement de l'arbitraire. Cette assemblée, où triomphèrent les principes de Mounier sur la réunion des ordres et sur le vote par tête, fut suivie de deux autres assemblées également remarquables par la concorde qui régna entre les ordres réunis, l'oubli des intérêts personnels, et le respect pour l'autorité du monarque; Mounier y remplit les fonctions de secrétaire, et s'y montra orateur distingué. Au mois de janvier 1789, arriva à Grenoble l'instruction ministérielle sur l'élection des députés aux états généraux; Mounier fut nommé le premier par acclamation, et quoique les états eussent consacré deux grandes innovations, débattues et arrêtées dans les états précédens, en défendant à leurs députés de voter sur aucune proposition autrement que dans la réunion des ordres et par tête, le commissaire du roi leur dit, en fermant leur session : « Une sages-»se profonde a dirigé vos démar-»ches et présidé à vos choix. » Et lorsqu'au mois de mars, Mounier accompagna à Versailles l'archevêque de Vienne, qui avait présidé l'assemblée, et que le roi remerciait *d'avoir sauvé le Dauphiné*, l'archevêque répondit, *Sire, ce n'est pas moi, c'est notre secrétaire-général;* tant était connue la pureté des motifs qui avaient constamment dirigé Mounier dans ses opinions et dans ses votes. La réputation dont il jouissait à Grenoble le suivit aux états-généraux, environné d'abord d'une grande faveur, pour avoir puissamment influé sur la double représentation

du tiers et le vote par tête; il exerça une sorte d'empire sur les premières délibérations de son ordre; mais toujours son équité égala sa franchise. Lorsque, dans des conférences préliminaires, quelques députés, pour engager les commissaires de la noblesse à vérifier les pouvoirs en commun, assuraient qu'ils ne feraient pas de ce précédent un argument en faveur de la délibération sur le fond des affaires, Mounier déclarait franchement « qu'il s'agissait d'assurer, »par une constitution, la liberté »publique; que la réunion des dé»putés était nécessaire pour un si »grand objet; qu'elle était exigée »par le vœu de la nation; qu'on »ne pouvait y résister, non-seu»lement sans une extrême injusti»ce, mais sans une extrême im»prudence. » Et d'un autre côté, il appuyait le projet d'adresse au roi, proposé par Malouet, et ainsi conçu : « Toujours nous »reconnaîtrons, dans le clergé »et dans la noblesse, de grands »propriétaires, les premiers ci»toyens de l'empire, et les préé»minences raisonnables de rangs »et d'honneurs qui leur appar»tiennent; les droits de proprié»té, sacrés pour toutes les classes »de vos sujets, ne seront violés »pour aucune. » Une proposition aussi modérée fut repoussée par un arrêté hostile de la noblesse contre le tiers-état. Le 15 juin, cette chambre ayant décidé qu'elle se constituerait définitivement, délibéra sur la dénomination qu'elle prendrait; on en proposa trois, qui toutes trois parurent à Mounier inexactes et dangereuses, et pour donner aux esprits le temps de se calmer, il présenta l'arrêté suivant : « La majorité des dépu»tés, délibérant en l'absence de »la minorité duement invitée, a »arrêté que les délibérations se»raient prises par tête et non par »ordre, et qu'on ne reconnaîtra »jamais aux membres du clergé »et de la noblesse, le droit de dé»libérer séparément. » Cette proposition, accueillie d'abord avec enthousiasme, fut bientôt regardée comme un moyen dilatoire. La chambre des communes se déclara le lendemain, à une grande majorité, *Assemblée nationale*. Un autre incident vint aggraver ces difficultés naissantes : une séance royale devait avoir lieu, et l'on faisait à la salle de l'assemblée les dispositions convenables; les députés, qui n'étaient pas prévenus, s'y présentèrent, et s'en virent refuser l'entrée; de là, mille conjectures; ils se réfugièrent dans un *jeu de paume*, où, sur la proposition de Mounier, ils firent le serment de ne se séparer qu'après avoir achevé la constitution : telle est l'origine de cette fameuse séance du jeu de paume, qui fut véritablement l'ouverture de la révolution, en donnant à quelques membres la première idée qui fut réalisée plus tard, de transporter l'assemblée à Paris, et d'y solliciter un asile contre les dangers qui la menaçaient à Versailles. La séance royale, qui eut lieu le 23 juin, n'eut pas des effets heureux : Mounier n'y vit qu'un *lit de justice* incompatible avec l'idée qu'il se faisait des états-généraux, et il a imprimé, en 1789 et en 1792, que « la séance du 23 juin »était certainement une des cau-

»ses qui avaient préparé l'anarchie »qui déchirait la France.» Il fit nommer, le 6 juillet, un comité central, chargé d'établir un ordre de travail constitutionnel; chaque bureau devant fournir un de ses membres pour sa formation, Mounier fut choisi par le sien pour commissaire, et par le comité central pour rapporteur. L'occasion d'exercer ces fonctions ne tarda pas à se présenter : des troupes se rassemblaient dans la capitale et dans les environs. Mirabeau avait proposé une adresse au roi, pour demander leur éloignement; Mounier, toujours en garde contre les envahissemens du pouvoir, ne manqua pas de l'appuyer; mais en même temps il fit, au nom du comité central, le rapport le plus favorable à l'autorité royale. Ce discours parut calmer les esprits, et il ne fut plus question du renvoi des troupes. Les dispositions changèrent tout-à-coup à la nouvelle de l'exil de Necker et de la disgrâce de ses collègues; l'assemblée fut consternée, et un violent mécontentement se manifesta dans Paris. Mounier crut que le rappel des ministres était le seul remède aux maux qu'il prévoyait, et, dans l'intention de calmer les esprits, il proposa une adresse au roi. Elle fut long-temps débattue. Cependant, le sang coulait dans la capitale. L'assemblée se détermina enfin à voter l'envoi de deux députations, l'une au roi pour demander l'éloignement des troupes, l'autre à Paris, pour faire cesser les désordres. C'était le 13 juillet; le 14, on apprit que le peuple de Paris s'était emparé de la Bastille. Les circonstances devenant de plus en plus critiques, de nouvelles mesures furent proposées; on commençait à les discuter lorsque Louis XVI entra dans l'assemblée : sa présence calma d'abord toutes les agitations, elles cessèrent entièrement lorsqu'on l'entendit engager les représentans à s'unir à lui pour sauver l'état, annoncer qu'il avait donné l'ordre aux troupes de s'éloigner, et inviter l'assemblée à faire connaître ces dispositions à la capitale. Quelques membres voulaient néanmoins qu'on exigeât du roi, comme un droit de l'assemblée, le rappel des ministres. Mounier prétendit que ce serait violer la prérogative royale; il soutint qu'on devait se borner à faire un vœu à cet égard, en le manifestant par la voie d'une prière humble et soumise; son opinion triompha, mais elle devint inutile, tous les ministres ayant donné leur démission. Mounier, malgré quelques succès passagers en faveur d'une sage liberté, s'apercevant enfin des dangers toujours croissans de la patrie, ne s'occupa plus que des moyens qu'il jugeait propres à les prévenir. Il fit ou appuya toutes les motions qui tendaient à ce but, et n'en continua pas moins ses travaux au comité de constitution, dont il soumettait le résultat à l'assemblée nationale. La tâche de ce comité s'avançant au milieu de mille obstacles, elle devint bien plus pénible après la séance nocturne du 4 août. Mounier approuvait l'abolition des droits et des devoirs féodaux et censuels; mais il regardait comme une violation du droit de propriété de les abolir sans indemnité. Ayant ré-

clamé et même protesté en vain contre cette mesure, il publia ses *Considérations sur le gouvernement, et principalement sur celui qui convient à la France.* Il y pose les bases d'une charte constitutionnelle, telle à peu près que celle qui régit la France depuis la première restauration en 1814. L'instant approchait où allaient s'agiter deux questions importantes qui devaient décider du sort de l'état : l'une concernant la sanction royale, et l'autre la formation d'un corps-législatif. Mounier fit le rapport du comité de constitution le 31 août, et, le 4 septembre, il développa avec éloquence deux des articles du projet présenté; il proposa à l'acceptation de l'assemblée la sanction royale dans toute sa plénitude, et la division du corps-législatif en deux chambres. Ses efforts furent inutiles. L'assemblée décréta une chambre unique et permanente; et, ce qui est digne de remarque pour la connaissance des causes qui ont amené les excès de la révolution, le côté droit vota pour une chambre unique. La sanction des lois ne fut accordée au roi que sous le nom de *veto suspensif.* Dès le lendemain, Mounier et quelques autres membres de son opinion envoyèrent au président de l'assemblée leur démission, motivée sur ce qu'ils ne pouvaient plus rester membres d'un comité dont le zèle et les lumières avaient inspiré si peu de confiance. Toutefois il n'en conserva pas moins l'estime de ses collègues, qui l'élevèrent à la présidence le 28 septembre ; il accepta, parce que le poste était périlleux et qu'il y avait quelque courage à braver le danger. Le 5 octobre au matin, l'assemblée avait arrêté que son président, à la tête d'une grande députation, irait demander au monarque une acceptation pure et simple des articles déjà décrétés de la constitution et de la déclaration des droits. Quelques individus envoyés par une foule considérable rassemblée à la porte de la salle, demandaient du pain à grands cris, et annonçaient la résolution d'en obtenir par la force. « Le seul moyen d'obtenir du » pain, leur dit Mounier, est de » rentrer dans l'ordre : plus vous » menacerez, moins il y aura de » pain. » Mounier se rendit au château avec la députation de son choix. Admis dans le cabinet du roi, il lui soumit les mesures qu'il croyait nécessaire de prendre dans la circonstance; le prince les trouva justes et les adopta, mais ceux qui l'approchaient et qui avaient sa confiance, mirent trop de lenteur à les exécuter. Pendant six heures qu'ils perdirent à délibérer, une foule d'hommes des plus basses classes avait envahi le lieu des séances, et s'y était portée à toutes sortes d'excès. Lorsqu'à dix heures du soir Mounier retourna dans l'assemblée, il la trouva livrée au plus affreux désordre. Étant parvenu, après les plus grands efforts, à se faire entendre des députés, il leur proposa de se rendre auprès du roi et de lui faire un rempart de leurs corps. Mirabeau opposa la dignité de l'assemblée. Mounier alla presque seul chez le roi. C'est là qu'était le danger, mais le remède était ailleurs ; avant d'y recourir, il fut



témoin des sages dispositions que prenait le commandant de la milice parisienne, en distribuant ses postes dans les cours et aux environs du château; il rentra ensuite dans l'assemblée au moment même où arrivait l'acceptation royale si long-temps sollicitée. Il était trois heures du matin; l'effroi s'était emparé des esprits faibles, les autres membres étaient accablés de fatigues; Mounier, crachant le sang, pouvant à peine se faire entendre, se serait exposé à tout pour prévenir les dangers qu'il redoutait, mais il fut obligé de céder à la nécessité. Il alla prendre quelques heures de repos. On connaît les événemens de cette nuit. Mounier quitta son poste pour ne pas paraître participer à des mesures qu'il désapprouvait. Une nouvelle assemblée pouvait seule à ses yeux arrêter la marche rapide des événemens, et son projet était que tous les députés se rendissent auprès de leurs commettans pour en solliciter de nouveaux choix; c'est dans cette vue que le 7 octobre au soir il délivra, en sa qualité de président, plus de 600 passeports à des députés qui partageaient ses opinions. Le 8, il venait d'envoyer sa démission et était encore rempli de l'impression que lui avait causée cette résolution extrême, lorsque le comte de Lally entrant chez lui et le trouvant absorbé dans ses réflexions, lui demanda : «A quoi »pensez-vous si profondément? »—Je pense, répondit Mounier, »qu'il faut se battre. Le Dauphiné »a appelé les Français à établir la »liberté; il faut qu'il les appelle »aujourd'hui à défendre la royauté. J'ai déjà écrit à notre com»mission intermédiaire; je lui de»mande une protestation contre »les actes d'une assemblée qui ne »peut plus être regardée comme »libre; puis la convocation de nos »états. Le reste suivra.» Tous deux jugeant qu'il n'y aurait pas de sûreté pour eux dans la capitale, partirent le jour même. Mounier trouva à Grenoble quelques personnes disposées à suivre ses instructions : déjà des protestations contre les actes d'une assemblée qu'il disait asservie avaient été imprimées; mais bientôt le roi défendit comme illégale toute espèce d'assemblée d'états, et annula toutes les résolutions qui auraient pu y être prises. Mounier, contrarié dans ses vues, renonça à toute idée de résistance, et vécut dans la retraite, cherchant des consolations dans ses souvenirs; il employa ses loisirs à rendre compte de sa conduite à l'assemblée dans un ouvrage intitulé: *Exposé de la conduite de Mounier, etc.* Cet écrit ne laissa aucun doute sur ses principes, ses intentions, la marche qu'il avait suivie et le but où il voulait arriver, mais ne satisfit pas tout le monde, parce que le rang où il s'était placé parmi ses collègues lui faisait, disait-on, un devoir de l'occuper plus long-temps : il était un de ceux qui avaient le plus influé sur la direction qu'avait suivie l'assemblée nationale; il avait été une des principales causes de la fusion des ordres et du vote par tête; il avait provoqué le serment du jeu de Paume, qui privait le roi du droit de dissoudre l'assemblée; il avait soutenu que la déclaration des

droits et la constitution ne devaient être soumises qu'à l'acceptation et non pas à la sanction du roi, et c'était cette acceptation pure et simple, attendue depuis six mois, qu'il se plaignait de n'avoir reçue qu'à 10 heures du soir le 5 octobre. Cette journée et la suivante, ainsi que la translation de l'assemblée dans la capitale, rendaient les fonctions de député plus difficiles, mais ne pouvaient pas dispenser de subir les conséquences des précédens auxquels on avait pris part, et Mounier, disait-on, devait s'y soumettre plus qu'un autre. D'ailleurs l'ascendant de ses vertus et des services qu'il n'avait cessé de rendre, sa voix éloquente et patriotique, en ralliant autour de lui les vrais amis du trône et de la liberté, les auraient peut-être garantis l'un et l'autre de la chute où les entraînèrent dans la suite l'exagération des esprits et les intrigues de l'étranger. Mounier ne jouit pas du repos qu'il s'était promis. Bientôt son dévouement au roi le fit signaler comme un traître, et la crainte de compromettre les hommes honnêtes qui lui prodiguaient des marques d'estime, l'obligea de quitter sa patrie; il y revint néanmoins au mois de janvier 1790, avec le comte de Lally; mais les dangers toujours croissans qui l'environnaient, le décidèrent à se rendre en Savoie, et il arriva à Chambéri le 22 mai 1790. Il y trouva sa femme et ses enfants qu'il avait envoyés en avant, ne voulant pas se séparer d'eux pendant un exil qu'il prévoyait devoir être long. C'est à Genève où il se fixa d'abord, qu'il écrivit son *Appel à l'opinion publique* (Genève, 1790, 1 vol. in-8°), ouvrage dans lequel il détailla les événemens des 5 et 6 octobre, en développant les causes auxquelles il les attribue. De Genève, qu'il fut obligé d'abandonner, il se rendit à Berne, où les magistrats l'accueillirent avec une distinction particulière; les conseils qu'il eut occasion de donner à cette sage république, appréciés comme d'importans services, lui valurent de la part du petit-conseil une grande médaille d'or dont l'exergue portait: ***J. J. Mounier, civi gallico, de republicâ benè merito.*** Il profita de son séjour à Genève et en Suisse pour écrire et publier ses *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, etc. (2 vol. in-8°, Genève, 1792), un des ouvrages les plus distingués qui aient été faits sur la révolution. M. Gentz l'a traduit en allemand, et y a ajouté des notes. Pour ne pas exposer à une mort certaine ceux de ses concitoyens qui lui auraient envoyé des secours dont sa famille, qui allait être augmentée d'un troisième enfant, allait avoir besoin, il se chargea de l'éducation du fils d'un pair de la Grande-Bretagne, ce qui l'obligea de se rendre à Londres. Il y reçut des lords Grenville, de Lougborough et du roi lui-même, auquel il fut présenté par lord Hawke et le comte de Lally, l'accueil le plus flatteur. On lui offrit la place de grand-juge au Canada avec des appointemens considérables; mais il fallait renoncer à sa patrie, et il ne put en supporter l'idée. De retour en Suisse auprès de sa fa-

mille, il en parcourut tous les cantons avec son élève, pour en connaître les différentes constitutions, et pénétra jusqu'à Milan; il y fut reçu avec tous les égards dus au mérite malheureux. Mounier, témoin de l'abus qu'on avait fait en France du dogme de la souveraineté du peuple, voulut en détruire les séduisantes illusions en composant un ouvrage intitulé : *Adolphe* (Berne, 1794, in-8°), et crut avoir bien servi son pays en le publiant. Les désastres dont fut victime à cette époque la république de Genève, subjuguée par les idées d'indépendance qui régnaient en France, furent l'objet d'un nouvel ouvrage qu'il intitula : *Relation des malheurs de Genève*. Il prévit alors que la Suisse ne resterait pas long-temps tranquille spectatrice des orages qui l'environnaient, et jugea qu'elle ne serait bientôt plus un lieu de sûreté pour lui; il la quitta au mois d'octobre 1795, se rendit à Erfurt et de là à Weimar. Tous les genres d'afflictions devaient l'assaillir en même temps; jusque-là il avait trouvé dans son bonheur domestique une sorte de compensation aux chagrins de voir sa patrie en proie à la violence des partis, et cette consolation lui fut enlevée : il perdit son épouse. Le soin qu'il devait à ses enfans encore jeunes, put seul lui donner le courage de supporter cette perte; mais les efforts mêmes qu'il fit pour surmonter sa douleur, n'en furent pas moins le germe de la maladie qui l'emporta quelques années plus tard. Mounier, cédant alors à la proposition que lui fit le duc de Weimar, de former un établissement d'éducation dans un de ses châteaux, nommé le *Belvédère*, fit annoncer qu'il ne se chargerait que des jeunes gens qui, se dévouant aux fonctions publiques, avaient besoin de compléter leur éducation. Cet établissement, comme tous ceux de ce genre, ne se peupla que très-lentement, mais enfin il réunit un assez grand nombre d'élèves allemands, et surtout anglais, sur lesquels il exerça le plus grand ascendant par le dévouement avec lequel il se livra à leur instruction : outre la surveillance générale, il leur fit des cours de philosophie, de droit public et d'histoire, et il lui resta encore assez de momens pour composer un ouvrage intitulé : *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés, sur la révolution française*, in-8°, Tubinge, 1801; Paris, 1821. Il donne dans la première partie ses idées sur les causes de la révolution; il traite les deux suivantes avec la candeur et l'esprit de justice qui le caractérisaient, et présente dans la dernière un tableau aussi impartial que satisfaisant de tout ce qu'on avait écrit de mieux sur cette matière. Il existe de cet ouvrage deux traductions, l'une anglaise, l'autre allemande. Le 18 brumaire ayant annoncé le retour de l'ordre en France, Mounier sollicita et obtint sa radiation de la liste des émigrés, dans les premiers mois de 1801; il se rendit à Grenoble au mois d'octobre suivant. Son intention était de reconstruire à Lyon l'établissement qu'il venait d'abandonner, mais cédant aux sollicitations de ses anciens collè-

gues, il fit le voyage de Paris, et ne put résister aux instances qu'ils lui firent de servir encore son pays sous un gouvernement qui commençait sous les plus heureux auspices. On lui offrit et il accepta, au printemps de 1802, les fonctions de préfet du département d'Ille-et-Vilaine. La terreur et la guerre civile avaient tour-à-tour exercé leurs fureurs dans ce malheureux pays. Il lui fallait un administrateur juste et ferme, pour cicatriser des plaies encore sanglantes, et Mounier était éminemment l'un et l'autre, prêt à servir le pouvoir contre les désorganisateurs, et à protéger les citoyens contre les envahissemens du pouvoir. Imbu des principes du gouvernement constitutionnel, le seul qu'il croyait convenir à sa patrie, il en faisait constamment la règle de sa conduite, réprimant tous les excès, et repoussant toutes les mesures arbitraires. Appelé à Paris, sur la fin de 1804, il demanda à passer dans un département dont le climat lui fût plus favorable; la crainte, sans doute, de ne pas le trouver assez docile aux mesures du gouvernement, fit écarter sa demande, et Napoléon, par forme de compensation, le nomma conseiller-d'état. Mounier y conserva son indépendance, et mérita cet éloge du chef de l'état: « Oh! pour celui-là, c'est un honnête homme; je sais ce qu'il pense. » Mounier goûta enfin le bonheur dans la capitale: entouré de ses enfans et de ses nombreux amis, il s'occupait, après avoir rempli ses fonctions publiques, à revoir ses cours du *Belvédère*, pour les refondre ensuite et les publier. La métaphysique et la politique surtout, faisaient le sujet le plus ordinaire de ses conversations; il développait, avec complaisance, ses idées sur la monarchie constitutionnelle, pour laquelle il avait combattu quinze ans auparavant. Bientôt ses forces l'abandonnèrent, et il ne lui resta plus que son zèle pour continuer ses travaux: une maladie de foie, dont il était depuis long-temps attaqué, ayant pris tout-à-coup un caractère alarmant, on vit se manifester les symptômes d'une hydropisie de poitrine, et il expira le 26 janvier 1806. Son éloge funèbre fut prononcé par Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely, son ancien collègue, qui le peignit d'un mot, en disant de lui: *Cet homme avait la soif de justice.* Un *Éloge historique de Mounier* fut aussi publié quelque temps après, à Grenoble, par M. Berriat-Saint-Prix; on y trouve des détails intéressans. Au reste, l'histoire de Mounier est tout entière dans les écrits mentionnés précédemment; il s'y est peint tel qu'il était réellement; il y rend compte de ses actions, et même de ses pensées, et si l'on veut avoir une notion juste de son caractère, on ajoutera à tout ce que nous avons dit de cet homme estimable, ce vers de Virgile qui se trouve au bas de l'un de ses portraits:

Illum non populi fasces, non purpura regum flexit.

MOUNIER (LE BARON CLAUDE-ÉDOUARD-PHILIPPE), fils du précédent, est né à Grenoble en 1784: il suivit sa famille à l'étranger, et rentra en France avec elle à

l'époque du 18 brumaire an 8. Il était auditeur au conseil-d'état lors de la mort de son père, à l'occasion de laquelle l'empereur lui témoigna des regrets qui honoraient la mémoire du défunt, et donnaient à M. Mounier fils l'espoir que le chef du gouvernement s'intéresserait à sa fortune. En effet, il fut nommé secrétaire du cabinet en 1809, maître des requêtes en 1810, et, le 12 décembre 1813, il prêta serment en qualité d'intendant des bâtimens de la couronne. Il avait été précédemment gratifié, par Napoléon, d'une action de 25,000 francs sur le *Journal de l'Empire* (aujourd'hui *Journal des Débats*), au moment où il était devenu propriété de l'état. Le roi, à son retour en 1814, le maintint dans ses emplois ; et le collége électoral de Grenoble le porta, en 1815, comme candidat à la chambre des députés. Dans la même année, conseiller-d'état, et chargé, en 1817, de présider la commission mixte de liquidation, il fut nommé, vers le même temps, directeur-général des domaines, et, en 1819, directeur-général de l'administration départementale et de la police. Administrateur sage et modéré, il laissa des regrets lorsqu'il quitta cette dernière direction au changement de ministère. En 1819, il a été nommé pair de France.

MOURAD-BEY, le plus redoutable des chefs de Mamelouks que les Français eurent à combattre en Égypte, naquit en Circassie vers 1750, et fut acheté, dans son enfance, par Mohamed Abou-Dhahab, sous les auspices duquel ses talens et son courage le firent élever au rang des 24 beys qui gouvernaient l'Égypte. En 1775, il signala sa valeur contre Ali-Bey, qu'il vainquit et fit prisonnier. Après la mort de Mohamed, en 1776, il conçut le projet de s'emparer du gouvernement du Caire, auquel prétendait Ibrahim-Bey, et partit d'Acre pour combattre ce dernier. Les forces des deux rivaux étaient à peu près égales ; mais également frappés de la crainte que quelqu'autre prétendant ne s'élevât sur les ruines de celui qui succomberait dans la lutte, ils résolurent de faire la paix, et après une courte négociation, ils convinrent de partager la puissance sous les titres de *Cheik-al-Belad*, pour Ibrahim, et d'*Emir-el-Hadj*, pour Mourad : cet accord était fait à peine, qu'une ligue des anciens beys, à la tête desquels était Ismaël, se forma contre eux. Obligés de céder à l'orage, ils se réfugièrent d'abord dans le château du Caire, d'où ils parvinrent à gagner la Haute-Egypte. Ils en revinrent bientôt avec des forces considérables, et après une longue alternative de succès et de revers, malgré les fréquentes divisions que l'ambition formait entre eux, mais que leur intérêt commun faisait toujours cesser, ils vainquirent Ismaël et les autres beys, et les forcèrent de reconnaître leur domination. En 1786, la Porte-Ottomane, voulant ressaisir son autorité presque perdue dans ce pays, envoya au Caire le capitan-pacha Ghazy-Haçan, qui obtint quelques avantages sur Mourad et Ibrahim, et nomma pour les remplacer les beys Hacen et Ismaël; mais tandis qu'il s'occupait spécialement à le-

ver au Caire une contribution de 45 millions, les troupes ottomanes furent complètement battues par les Mamelouks. Le capitan-pacha quitta l'Egypte, où les nouveaux beys, qu'il avait investis du pouvoir, ne purent se soutenir contre leurs redoutables adversaires. Ces deux chefs ayant réussi à ne laisser au gouvernement du grand-seigneur qu'une ombre d'autorité, représentée par un pacha, auquel on payait un faible tribut, donnèrent alors un libre cours à leur ambition, et se disputèrent souvent la suprématie les armes à la main; cependant ils paraissaient vivre en bonne intelligence, lorsque les Français, sous la conduite du général en chef Bonaparte, débarquèrent en Egypte, et ceux-ci eurent à combattre, d'une part, les beys et leur milice (les Mamelouks), et de l'autre, le pacha et les troupes ottomanes. Quoiqu'unis par les mêmes intérêts, les deux beys n'opposèrent point aux Français la même résistance; Ibrahim, à qui Mourad reprochait de les avoir attirés par sa conduite tyrannique, après leur avoir livré quelques combats partiels, sembla depuis presque toujours fuir devant eux, tandis que Mourad, fortement décidé à défendre l'Egypte, malgré ses défaites à Rhamanié et à Chebreisse, reparut plus terrible sur le champ de bataille des Pyramides, où la valeur française put seule triompher de son active persévérance. Dans cette mémorable journée, il osa, avec 5 ou 6,000 Mamelouks, soutenir l'attaque de 30,000 guerriers habitués à vaincre. Cependant la perte de ses chameaux, de ses bagages et de presque toute son artillerie, le contraignit de gagner la Haute-Egypte, quand, de son côté, Ibrahim, plus prudent que belliqueux, se retirait dans la Syrie, en cotoyant la rive droite du Nil. Chargé de poursuivre Mourad, l'infatigable Desaix ne cessa de le harceler dans sa fuite; mais, toujours battu et repoussé, le bey trouvait constamment de nouvelles ressources dans son activité et son génie. Desaix néanmoins parvint à l'éloigner définitivement du Nil, en remportant sur lui l'importante victoire de Sédiman, qui ouvrit aux Français l'entrée de la Haute-Egypte. Lorsqu'après avoir levé le siège d'Acre, nos troupes évacuèrent la Syrie, Mourad, qui était parvenu à organiser de nouvelles forces, fit une tentative, dont le but était de favoriser la descente de la flotte turque; mais, après des efforts infructueux, il fut encore obligé de regagner la Haute-Egypte, pour y réparer ses pertes. Ce qui lui en assurait les moyens, c'est que personne ne connaissant comme lui toutes les routes du désert, bien que constamment battu, il réussissait toujours à s'échapper avec un petit nombre de cavaliers d'élite, prêts à reprendre l'offensive, aussitôt que l'occasion s'en présentait. Après le retour du général en chef Bonaparte en Europe, Kléber, à qui il avait laissé en partant le commandement de l'armée française d'Orient, eut une entrevue avec Mourad-Bey, qui depuis long-temps la désirait : elle eut lieu dans une île au-dessus de Djizeh, où ces deux braves conclurent la paix, le 30 avril 1800, dix jours après

la célèbre victoire d'Héliopolis, remportée par les Français sur l'armée turque, commandée par le grand-visir. Mourad, pénétré d'estime pour la valeur et la franchise reconnue du général en chef Kléber, lui jura une amitié qui ne s'est jamais démentie, et consentit à recevoir, au nom de la France, le titre de prince gouverneur des provinces d'Assouan et de Djirdjeh, dans le Saïd (Haute-Egypte). Depuis cette époque, fidèle à ses engagemens, il contribua de tous ses moyens au succès des opérations de l'armée française. Après la mort funeste de Kléber, Mourad envoya proposer des secours au général Menou, son successeur, en lui faisant remettre, par un de ses officiers, le plan de campagne des Anglo-Turcs, et les propositions du grand-visir. Le général français, par un motif de défiance que l'on conçoit difficilement, refusa l'offre du bey, qu'on se trouva obligé de solliciter plus tard, et dans des circonstances qui rendirent son intervention sans effet. Les revers des Français affligèrent sensiblement Mourad-Bey; l'estime qu'il avait conçue pour eux, l'empêcha de s'unir à leurs ennemis; enfin, il ne participa nullement aux événemens qui les forcèrent d'abandonner l'Egypte. Il mourut, après trois jours de maladie, le 22 avril 1801. On a varié sur les causes de cette mort, que, dans quelques récits, on attribue à une attaque de peste, et dans d'autres à une tasse de café empoisonnée. Mourad-Bey, sans être d'une haute stature, était un homme de très-bonne mine; il possédait cet air de dignité que donne assez ordinairement l'exercice d'un grand pouvoir; il joignait l'adresse à la force du corps, était somptueux dans ses habits, et sa magnificence égala quelquefois celle des anciens despotes de l'Asie. On lui reproche avec raison quelques actes de cruauté, malheureusement trop communs dans ces contrées, où la civilisation est encore imparfaite; cependant il montra en beaucoup d'occasions de la grandeur d'âme. La fermeté, la franchise et la loyauté formaient le fond de son caractère.

MOURADGEA D'OHSSON, écrivain ottoman, envoyé extraordinaire de Suède à Constantinople, naquit dans cette ville. Sa famille, originaire de la Grèce, l'éleva avec soin et le fit attacher de bonne heure à la légation de Suède, près de la sublime Porte. Il suivit, avec succès, la carrière diplomatique, et parvint, avec rapidité, au poste de chargé d'affaires, puis de ministre plénipotentiaire, enfin, d'envoyé extraordinaire. Ses talens et ses services furent récompensés par l'ordre de Wasa. La diplomatie ne remplissait pas tellement sa vie active et laborieuse, qu'il ne trouvât encore le temps de se livrer à la culture des lettres. A l'âge de moins de 25 ans, il possédait à fond les langues orientales et connaissait parfaitement les annales de sa patrie, qu'il avait étudiées dans la langue originale. Très-instruit des mœurs et des usages de l'Orient, il résolut, pour mettre à exécution le projet que depuis long-temps il avait formé, de donner l'histoire générale de l'empire ottoman, de se procurer des matériaux dignes

de confiance, sur les pratiques intérieures du sérail, de la mosquée, et même sur l'histoire secrète des principales familles: il obtint des renseignemens précieux. Libre de choisir le lieu où il pourrait se livrer à la mise en ordre de cet important travail, il vint à Paris, en 1761, et s'y maria quelques années après. Le premier volume du *Tableau général de l'empire ottoman*, parut en 1788; le second, en 1789, et successivement le *Tableau historique de l'Orient* et l'*Histoire de la maison ottomane, depuis Osman Ier jusqu'au Sultan, mort en 1758*. Effrayé des orages de la révolution, il se retira à Constantinople. C'est pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, que Sélim III, satisfait de la portion de travail que Mouradgea d'Ohsson avait publiée, fit mettre à sa disposition, tous les dépôts où il pourrait puiser des renseignemens propres à compléter son ouvrage. Le calme rétabli en France, Mouradgea d'Ohsson revint à Paris : il y acheva le grand ouvrage dont nous avons précédemment parlé, et y mourut, généralement regretté, dans le courant de 1807.

MOURCIN (Joseph de), licencié en droit et helléniste, appartient à une famille ancienne de Périgueux, où il est né, le 27 juin 1784. Il fit ses études dans sa ville natale, et vint jeune encore à Paris. Après s'y être fait recevoir licencié en droit, il se livra exclusivement à la littérature ancienne. Il a publié : 1° *Lexique grec-français de tous les mots contenus dans les fables d'Ésope, les Dialogues des morts, le Songe ou le Coq, Charon ou les Contemplateurs*, Paris, 1 vol. in-12, 1812; nouvelle édition, Paris, in-12, 1815. 2° *Sermens prêtés à Strasbourg en 842, par Charles-le-Chauve, Louis-le-Germanique, et leurs armées respectives*, recueillis de Nithard, manuscrit de la bibliothèque du roi, traduit en français et publié à Paris en 1815, in-8°. 3° On connaît encore de M. de Mourcin, d'après des lettres particulières, différens fragmens d'un *Traité des noms propres* et d'une *Grammaire romaine*, dont on attend la publication; 4° plusieurs *Morceaux* traduits de l'arménien en français.

MOUREAU (Agricol), avocat à la cour royale, né à Avignon en 1766, fit de bonnes études au collége que les doctrinaires avaient dans cette ville, et entra dans leur congrégation à l'âge de 16 ans. Lorsque la révolution survint, il était professeur de rhétorique au collége de Beaucaire. Le discours d'ouverture des classes fut, à la demande du maire, prononcé en français; il traitait des devoirs des citoyens envers la patrie. La municipalité fit imprimer ce discours, que l'auteur, à la sollicitation des autorités constituées de Nîmes, alla répéter dans cette ville. En 1791, il fut nommé procureur de la commune de Beaucaire. Il justifia l'estime publique comme bon professeur et comme administrateur actif et éclairé. Il sauva de la fureur populaire, autant par sa présence d'esprit que par sa fermeté, en le couvrant de son écharpe, un des plus violens *siphoniers* d'Arles, nom que l'on donnait dans cette ville aux partisans de l'aristocratie, dont les réu-

nions avaient lieu au cercle appelé la *Siphone*, comme on appelait *Monnaidiers* les patriotes, parce qu'ils tenaient leurs assemblées dans un autre lieu public situé au quartier de la Monnaie. Tant que M. Moureau demeura à Beaucaire, la plus grande union régna entre les citoyens de cette ville. A la suppression des congrégations enseignantes, vers la fin de 1792, M. Moureau rentra dans sa ville natale. Il y fut nommé secrétaire-greffier de la municipalité, place vacante par la démission de M. Chazal, nommé député à la convention nationale. Quelque temps après, M. Moureau devint procureur de la commune; sur ces entrefaites, deux bataillons de volontaires, qui passaient par cette ville, étaient, sous les prétextes les plus frivoles, sur le point d'en venir aux mains; il arrêta l'effusion de sang prêt à couler par un trait que les journaux du temps recueillirent avec éloge. En vain les citoyens invitaient les militaires à s'expliquer avant de s'entre-égorger, leur voix était perdue au milieu des cris universels; M. Moureau arrive, décoré de son écharpe, et n'est accompagné que de huit tambours qui battent le pas de charge. Aussitôt il monte sur un tertre, fait battre un ban; on se tait; il harangue les volontaires, et la paix est rétablie entre eux. En mai 1793, le district de Vaucluse forma un troisième bataillon de volontaires; dont le commandement en chef lui fut confié. Mais ce bataillon ayant été incorporé dans une levée de 6,000 hommes, faite à cette époque par le département des Bouches-du-Rhône, fut, quelques jours après, momentanément licencié avec cette force départementale. A cette époque, M. Moureau conçut le projet de soustraire sa ville natale à la domination marseillaise, en obtenant la formation d'un 84e département sous la dénomination de Vaucluse. Il se rendit à Carpentras, où ses vues furent mal accueillies des habitans, qui, par suite de leur antipathie pour les Avignonais, aimaient mieux traiter leurs affaires administratives à Valence, chef-lieu du département de la Drôme, dont leur district ressortissait, quoiqu'à une distance de 30 lieues, que se rendre à Avignon, simplement éloigné de quatre. Il ne perdit point courage, et se fit nommer député par la municipalité d'Avignon pour venir à Paris en faire la demande à la convention nationale. Il se présenta à la barre de cette assemblée, et réclama: 1° la formation du département de Vaucluse, qui serait composé des districts d'Apt, d'Avignon, de Carpentras et d'Orange; 2° le classement dans la ligne de l'armée, du 3e bataillon des volontaires du district de Vaucluse; 3° une pension de retraite pour les vieux soldats de la garde du pape à Avignon, qui, par l'effet de la réunion de cette ville à la France, n'avaient plus de moyens d'existence; 4° une pension pour un père de famille de Beaucaire, lequel, en se plaçant devant la bouche d'un canon, avait empêché une partie des citoyens de cette ville de mitrailler l'autre. Toutes ces demandes furent successivement converties en autant de dé-

crets. Les conventionnels Rovère et Poultier se rendirent dans ce nouveau département à l'effet de l'organiser. M. Moureau en fut nommé l'un des administrateurs par l'assemblée électorale. Ce fonctionnaire, qui mettait de la franchise et de la loyauté dans sa conduite, ne tarda pas à déplaire aux deux représentans, parce qu'il ne cachait pas l'horreur que lui inspirait le massacre de la Glacière, et parce qu'il plaida, dans une assemblée publique, la cause d'une cinquantaine de Marseillais, faits prisonniers par l'armée républicaine et détenus dans le fort d'Avignon. Il vint à bout de les sauver tous. Rovère et Poultier le firent arrêter par Jourdan, dit *Jourdan Coupe-tête*, qu'ils avaient nommé commandant de la gendarmerie du département, et traduire d'Avignon à la conciergerie à Paris. M. Moureau fut transféré de cette prison à celle du Luxembourg, où il demeura cinq mois. Payan aîné, conseiller au parlement de Grenoble, alors directeur de l'instruction publique, et frère du procureur de la commune de Paris, qui connaissait M. Moureau sans en être connu, obtint sa mise en liberté. De retour à Avignon, il en partit de suite pour Marseille, où il fut appelé par le représentant du peuple Maignet, qui le chargea d'une mission pour Arles. Un médecin, nommé Paris, prêchait dans cette ville le partage des récoltes. M. Moureau assembla le peuple, il parla avec beaucoup de force sur le respect dû aux propriétés. Le moderne Saturninus fut arrêté, et les propriétaires jouirent de tous leurs droits. Le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794) arriva sur ces entrefaites; des amis du médecin Paris partirent sur-le-champ pour la capitale, et dénoncèrent M. Moureau au comité de sûreté-générale comme ayant persécuté les patriotes Arlésiens; le comité de sûreté-générale décerna contre lui un mandat d'arrêt. M. Moureau se retira dans une maison de campagne d'une de ses sœurs, où il resta caché, non sans courir de grands dangers, jusqu'après le 13 vendémiaire an 4. A cette époque, M. Moureau accusa Rovère, dans les papiers publics du temps (le *Journal des Hommes libres*, le *Patriote de 89*, etc.), d'avoir falsifié, dans le rapport de Courtois, qu'il s'était chargé de rédiger pour la partie du Midi, les lettres qu'il avait écrites à Payan, son bienfaiteur; il somma Rovère et Courtois de déposer ces lettres au greffe du tribunal qu'il leur plairait de choisir dans toute la France, avec déclaration qu'il voulait être puni comme faussaire s'il ne les convainquait pas eux-mêmes de faux. Rovère et Courtois gardèrent le plus profond silence, et Rovère et Poultier continuèrent à attaquer dans les feuilles publiques celui qu'ils avaient fait vainement traduire au tribunal révolutionnaire. Cette conduite de la part de Rovère n'a rien d'étonnant, mais elle doit étonner de la part de Poultier; voici pourquoi. Quand M. Moureau fut sorti du Luxembourg, il rencontra Poultier qui lui témoigna le regret d'avoir cédé aux sollicitations de Rovère en concourant à son arrestation et à sa traduction à la Conciergerie, et

lui demanda l'oubli du passé en l'embrassant. Quelques jours après, Payan dit à M. Moureau qu'il venait de recevoir une pièce authentique qui constatait une trahison manifeste de Rovère; c'était l'ordre donné par ce représentant au général Cartaux, qui était à la poursuite de l'armée marseillaise, de rétrograder, de repasser la Durance, et, par conséquent, de livrer la Provence aux Anglais qui venaient d'entrer à Toulon. M. Moureau demanda si Poultier avait signé cet ordre. Sur la réponse affirmative de Payan, il lui dit que Poultier ne pouvait avoir signé que de confiance; que si cette pièce était produite, Poultier était perdu, et il le supplia de ne pas en faire usage. Poultier n'a peut-être pas ignoré cette particularité; néanmoins, après le 13 vendémiaire, il continua de le poursuivre dans un journal (*l'Ami des Lois*) dont il était le directeur. M. Moureau se livra à cette époque, avec la plus grande assiduité, à l'étude des lois, et se consacra entièrement à la carrière du barreau. M. de l'Estang, chef des Vendéens méridionaux, fut fait prisonnier en l'an 4; il écrivit à M. Moureau pour le prier de le défendre. Celui-ci lui répondit: « Vous n'avez pas en vain fait » appel à la vertu républicaine; » j'accepte. » Mais il fut écarté sous le prétexte qu'il n'était pas militaire. Au mois de février suivant (pluviôse an 5), le parti ultramontain voulut éloigner des élections le parti français. Il y eut un choc; le parti patriote resta vainqueur. Le général qui commandait pour la république dans la 8e division, arriva bientôt après à Avignon. M. Moureau fut arrêté avec 50 de ses concitoyens. La cour de cassation, pour cause de suspicion légitime, les renvoya pour être jugés devant le tribunal criminel de Valence, et successivement devant celui de Grenoble. Après une année de détention, M. Moureau et ses 50 prétendus complices furent jugés et honorablement acquittés. Il fut le défenseur de tous ses co-accusés: les débats offrirent la preuve que le principal accusé avait sauvé la vie à un nommé Mani, fait prisonnier dans ce tumulte. Il se retira alors dans sa famille à Aix, où il continua à s'adonner à l'étude de la jurisprudence. En l'an 7, il fut nommé député au conseil des cinq-cents par l'assemblée électorale du département de Vaucluse, et non, comme l'a avancé la biographie des frères Michaud, par la scission de cette assemblée, qui ne se composait que de sept électeurs. Il était, à cette époque, encore à Aix, mais l'état de sa santé le décida à envoyer sa démission. Quelques mois après, il fut nommé, par le directoire, commissaire près le tribunal du département de Vaucluse, et successivement près de l'administration centrale du même département. La manière dont il remplit ces fonctions lui concilia l'estime de beaucoup de ses concitoyens, qui, d'abord, ayant été opposés à la réunion à la France, l'avaient enveloppé dans la haine qu'ils portaient aux partisans de la révolution française, et, par contre-coup, de la réunion. Au 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il se déclara ouver-

tement contre cette journée, malgré les promesses flatteuses que lui avait faites par écrit un des nouveaux ministres du premier consul. Il reprit alors les paisibles occupations de la vie privée, dont quelques amis qu'il avait à Paris le sollicitèrent en vain de sortir. A la réorganisation du barreau, il y entra, et se consacra tout entier à la défense publique. Il jouissait, dans l'exercice de sa profession, de la confiance générale qu'il avait méritée surtout par ses talens, son désintéressement, et son esprit conciliateur. La veuve de Rovère, qui l'avait poursuivi par des calomnies qui n'ont pas été ensevelies avec sa cendre dans les déserts de la Guiane, lui donna une marque de confiance bien honorable pour tous deux. Elle lui écrivit pour le prier de la défendre, ainsi que son fils mineur, dans différens procès qu'elle avait au tribunal d'Avignon; il accepta avec empressement, et l'estime publique le récompensa du zèle qu'il mit à soutenir les intérêts de la femme et du fils de son persécuteur. Quand Fouché, duc d'Otrante, retourna de Naples en 1814, il passa par Avignon, et il dit publiquement, en parlant de M. Moureau, « qu'il était un des hommes de France qui avaient été le » plus calomniés. » Par suite de sa première abdication, Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe et passant à Avignon, courut un grand danger dans cette ville. On craignit, lorsqu'il eut ressaisi le pouvoir au 20 mars 1815, qu'il ne se vengeât des Avignonais, et plusieurs d'entre eux crurent que, pour prévenir les effets de cette vengeance, il fallait lui envoyer une députation. M. Moureau en fut membre; il vint, à cette époque, à Paris, et les journaux du temps remarquèrent que, faisant allusion à un mot célèbre, il dit à Napoléon, dans le discours qu'il lui adressa : « L'empereur des Français ne voudrait » pas être le vengeur des insultes » faites au souverain de l'île d'Elbe. » Il fut, à cette époque, nommé procureur-impérial près de la cour d'assises de Vaucluse; mais il ne se rendit pas à ce poste parce qu'il ne voulait pas remplacer le magistrat qui l'occupait. Après la bataille de Waterloo, M. Moureau, prévoyant les troubles qui allaient éclater dans le Midi, manda à sa famille de quitter Avignon et de venir le joindre dans le département de la Drôme. Il y demeura avec elle dans la commune de Loriol, vivant dans la plus profonde retraite, jusqu'à ce que le préfet du département se rendit dans cette commune pour le faire arrêter. Il n'y parvint pas. Le préfet donna ordre à sa femme, et à sa sœur, mère du jeune et célèbre Viala, de quitter le département de la Drôme avec leurs sept enfans. Ces mères de famille furent bien accueillies à Vienne. M. Moureau revint à Paris, où il fut obligé de se cacher, poursuivi comme *bonapartiste* par ceux-là mêmes à la sollicitation desquels et pour lesquels surtout, il était venu implorer la clémence impériale. Au commencement de 1816, il fut envoyé en surveillance à Rouen par le ministre de la police. Il revint à Paris en 1817, avec toute sa famille, et y fixa son domicile. C'est alors qu'il demanda, à l'or-

dre des avocats de la capitale, d'être inscrit sur leur tableau. Le conseil de discipline, après les enquêtes les plus sévères, tant à Avignon qu'à Rouen et à Paris, fit droit à sa demande. Depuis il n'a cessé de mériter l'estime de tous ceux de ses nouveaux confrères avec lesquels il a eu des rapports. C'est depuis son séjour à Paris qu'il a donné au public : 1° *Essai sur l'esprit des lois françaises relatives à l'adoption des enfans naturels*; 2° *Traité sur le testament mystique*; 3° *Projet de loi sur la répression des abus de la presse, avec l'exposé des motifs*; 4° *Réflexions sur les protestations du pape, relatives à Avignon et au ci-devant comtat Venaissin*; 5° *Traité sur l'incompatibilité entre le judaïsme et l'exercice des droits de cité*. On lui attribue une brochure intitulée : *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie*. Ces divers ouvrages lui ont mérité la réputation de bon jurisconsulte et d'écrivain éclairé. Les *Tablettes historiques* ont dit qu'il était l'avocat consultant des propriétaires du *Constitutionnel*. Il passe pour être auteur des articles de ce journal, sur la législation civile, criminelle et électorale. On ne peut attribuer qu'à la haine de l'esprit de parti, l'article consacré à M. Moureau dans la *Biographie des hommes vivans*, des frères Michaud; c'est un sentiment encore plus odieux qui a inspiré l'article sur le même citoyen, dans la Biographie de Bruxelles, puisque c'est avec préméditation que l'auteur de cet article, moine réfugié en Belgique, a dénaturé tous les faits pour s'obstiner à outrager et à nuire à un homme qui lui avait sauvé la vie. Nous avons rétabli la vérité, et nous l'avons puisée dans les *Mémoires*, et dans les *Journaux* du temps où ces faits se sont passés.

MOURER (N.), membre du conseil des cinq-cents, exerçait, lorsqu'il fut nommé à cette assemblée en 1798 par le département de la Meurthe, les fonctions de commissaire du directoire-exécutif près de l'administration centrale du même département. M. Mourer montra beaucoup de modération surtout dans l'exercice de ses fonctions législatives. Le 28 décembre de la même année, il réclama des adoucissemens au projet relatif à la déportation des prêtres. Cependant, le 1er mai 1799, il fut de l'avis de la mise en jugement des naufragés de Calais. Élu secrétaire le 21, il demanda, le 8 juin suivant, des mesures propres à détruire les scissions dans les assemblées électorales, et la répression des abus que les commissaires du directoire se permettaient à ce sujet dans l'exercice de leurs fonctions. Après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 décembre 1799), il passa, en qualité de secrétaire-général, à la préfecture du Haut-Rhin, d'où il fut rappelé, en 1802, par suite de discussions assez vives qu'il avait eues avec le préfet de ce département. Nommé magistrat de sûreté à Colmar, en 1806, il a été ensuite perdu de vue.

MOURGUES (Jacques-Augustin), ministre de l'intérieur en 1792, naquit à Montpellier, le 2 juin 1734. Il avait été pendant quelque temps à la tête des travaux du port de Cherbourg, et s'é-

tait fait aventageusement connaître par sa probité et ses talens, quand le général Dumouriez, son ami, engagea le roi Louis XVI à l'appeler au ministère de l'intérieur, où il remplaça Roland; mais il conserva peu de temps un poste qu'il était devenu impossible de remplir d'une manière à-la-fois satisfaisante pour le monarque et pour l'assemblée législative. Son successeur, M. Terrier-de-Monciel, ne fut pas plus heureux, et se trouva à son tour forcé de sortir du ministère le même mois où son prédecesseur et lui y étaient entrés. Rendu, par sa démission, à la vie privée, M. Mourgues eut le bonheur d'échapper aux dangers qui environnèrent long-temps tous ceux que de hautes fonctions avaient mis en évidence vers la fin du règne de Louis XVI. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *de la France relativement à l'Angleterre et à la maison d'Autriche*, 1797, in-8°; 2° *Convient-il à la France d'avoir un Acte de Navigation général et indéfini?* 1798, in-8°; 3° *Essai de statistique*, 1800.

MOURGUES (Scipion), fils du précédent, est né à Paris, fut quelque temps secrétaire-général sous M. Chaptal, ministre de l'intérieur, et ensuite conservateur des archives, et en 1815 député du département de la Somme à la chambre des représentans, où il parut plusieurs fois à la tribune; dans la séance du 22 juin, lorsqu'il fut question de détourner les dangers imminens qui menaçaient l'état et d'obtenir une seconde abdication de Napoléon, il proposa de mettre la personne de ce prince sous la sauve-garde des lois, de déclarer la chambre *Assemblée constituante*, et le trône vacant jusqu'à la libre émission du vœu national. Il demanda de plus, comme mesure préliminaire, que le maréchal Macdonald fût mis à la tête des armées françaises, et le général La Fayette à la tête des gardes nationales. Le côté droit et le côté gauche, par des motifs différens, repoussèrent ces propositions, et le député Garrau s'étant fortement prononcé contre elles, l'assemblée passa à l'ordre du jour. M. Mourgues n'a plus depuis occupé de fonctions publiques, mais il a fondé un grand établissement industriel et manufacturier dans le département de la Somme. Deux fois il a eu le malheur d'en voir les bâtimens considérables qu'il avait fait élever à grands frais, devenir la proie des flammes, ainsi que toutes les machines et mécaniques ingénieuses qu'ils contenaient. Son crédit, obtenu par de longs et honorables travaux et par une fidélité scrupuleuse dans tous ses engagemens, n'a éprouvé aucune atteinte. Ses nombreux amis espèrent qu'il aura bientôt réparé ses pertes, et que des établissemens utiles, qui font subsister un grand nombre d'ouvriers, renaîtront de leurs cendres.

MOURICAULT (Thomas-Laurent), ex-législateur, conseiller-maître à la cour des comptes, et chevalier de la légion-d'honneur, exerçait la profession d'avocat lorsque la révolution éclata. Successivement commissaire près le tribunal de cassation, et membre du conseil des anciens, où le département de la Seine l'avait nommé en mars 1799, il devint, dans

la même année, membre du tribunat, et se fit remarquer dans cette assemblée en provoquant, en 1800, la réorganisation du tribunal de cassation. Élu secrétaire quelque temps après, il félicita le premier consul Bonaparte d'avoir échappé à l'attentat du 3 nivôse. En 1804, il fut fait chevalier de la légion-d'honneur, et nommé, en 1807, conseiller à vie à la cour des comptes. Lors des événemens politiques de 1814, il donna son adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire, relatifs à la déchéance de l'empereur. Au mois de mars 1815, il signa, comme ses collègues, l'adresse que la cour des comptes présenta à Napoléon. M. Mouricault a cessé, depuis plusieurs années, de faire partie des conseillers-maîtres de la cour des comptes. On le croit mort en 1819.

MOURLENS (Jean-Pierre de), naquit en 1722, dans le département de la Haute-Garonne. Il fit de brillantes études, et devint conseiller au parlement de Toulouse en 1760. Il lutta avec courage contre les entreprises du chancelier Maupeou, et partagea avec ses confrères tous les inconvéniens de cette courageuse résistance; peu de temps après le rétablissement, par Louis XVI, des cours souveraines, en 1774, Mourlens perdit au parlement, dont il était membre, un procès qu'il croyait très-bon. Irrité contre ce qu'il appela l'injustice de ses confrères, il tourna vers eux sa colère, et, plaidant contre tous, il les contraignit à se défendre, multipliant ses attaques et ses mémoires, où la passion éclatait plus que le bon droit. Le fait est assez remarquable. Mourlens aimait les beaux-arts, il les cultiva avec succès, et forma une bibliothéque d'environ vingt mille volumes, parmi lesquels il en était de très-précieux. Quand la révolution éclata, il crut n'avoir rien à en redouter, ayant refusé de prendre part à la protestation des parlemens, et pensant d'ailleurs que ses querelles qui, depuis tant d'années, duraient entre lui et sa compagnie, devaient le faire regarder comme n'en faisant plus partie : il se trompa. Mis en arrestation, conduit à Paris, il fut condamné à mort le 6 juillet 1794, faussement accusé d'avoir signé les protestations du parlement de Toulouse en 1790.

MOUROT (N.), député aux états-généraux, était avocat et professeur en droit à l'université de Pau, lors de la convocation des états-généraux en 1789. Il fut nommé à cette assemblée par le tiers-état du Béarn, et s'y fit peu remarquer; mais il défendit avec zèle les intérêts de la province dont il était l'un des représentans. Ses concitoyens lui votèrent par reconnaissance des remercîmens publics. M. Mourot sortit de l'assemblée à la fin de la session, retourna dans ses foyers, et reprit les occupations de la vie privée.

MOURRE (le baron), procureur-général à la cour de cassation, commandeur de la légion-d'honneur, était avocat au commencement de la révolution. Non-seulement il eut le bonheur de n'être point proscrit en 1793, mais il fut même nommé, dans le courant de cette année, secrétaire du

conseil établi près du ministère de la justice. Il continua à suivre la carrière judiciaire, et fut appelé par le premier consul Bonaparte, peu de temps après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), aux fonctions de procureur-général près de la cour d'appel de Paris. Il devint, sous le gouvernement impérial, l'un des présidens de la cour de cassation, et lors de la réorganisation de cette cour par le roi, en 1814, procureur-général, place que le comte Merlin de Douay avait précédemment occupée avec une haute distinction. Pendant les *cent jours*, en 1815, M. Mourre refusa, dit-on, de signer l'adresse de la première cour judiciaire, au chef du gouvernement, et donna même sa démission. Après le nouveau rétablissement du gouvernement royal, il rentra de droit dans ses fonctions, qu'il exerce encore aujourd'hui (1824). Nommé chevalier de la légion-d'honneur par Napoléon, il est devenu successivement depuis les deux restaurations, officier, puis commandeur du même ordre.

MOUSNIER-BUISSON (N.), membre de la chambre des députés, président de la cour royale de Limoges, officier de la légion-d'honneur, ne s'est fait remarquer sur la scène politique, que depuis le rétablissement du gouvernement royal. Député du département de la Haute-Vienne, en 1815, il a d'abord fait partie de la minorité ministérielle; mais depuis 1816, il est passé au côté droit, et n'a plus changé. Dans la session de 1815-1816, il propose, en qualité de rapporteur du projet de loi relatif aux dettes des colons de Saint-Domingue, de prolonger le sursis qui leur avait été accordé, et vote, peu après, en faveur du même projet, sans amendement ni modification. Sur les *douanes*, il demande que les contrebandiers soient jugés par les tribunaux correctionnels; de 1816-1817, il vote relativement au projet de loi sur les militaires absens, pour que les dispositions soient favorables à ces militaires. Rapporteur de la pétition d'un sieur chevalier Decombe, qui demande la révision des généalogies afin que les *vilains* n'usurpent pas les distinctions nobiliaires, il propose l'ordre du jour, et fait diverses observations dans la discussion sur le système électoral; de 1817-1818, à l'article *recrutement*, il appuie l'amendement de M. Clausel de Coussergues, qui tend à exempter les aînés des familles et les frères de la doctrine chrétienne. Comme rapporteur de la pétition d'un sieur Lardenois, ayant pour objet le rétablissement de la vénalité des charges, il propose purement et simplement l'ordre du jour, et réclame de nouveau un sursis en faveur des colons de Saint-Domingue et de leurs cautions; de 1818-1819, prenant part à la discussion sur la *liberté de la presse*, il ne veut pas qu'un prévenu se fasse représenter par un tiers dans le jugement à intervenir sur l'opposition à l'arrêt rendu par défaut. Il rejette dans la discussion des *Journaux*, l'amendement de la commission qui permet à ces feuilles de rendre compte des séances secrètes, toutes les fois que les chambres n'en auront

pas interdit la publication; de 1819-1820, en qualité de rapporteur de la pétition d'un sieur vicomte Bec-de-Lièvre, tendant à ce que la salle de l'académie royale de musique, où M. le duc de Berri a été assassiné, soit convertie en une chapelle sépulcrale, il propose et fait adopter la demande du pétitionnaire, ainsi que l'ouverture d'une souscription pour l'érection d'un monument expiatoire. Il vote ensuite pour les lois d'exception, et pour le nouveau système électoral. Dans les sessions suivantes, M. Mousnier-Buisson a pris une part moins active aux discussions. Le zèle de cet honorable député a reçu sa récompense. De conseiller à la cour royale de Limoges, il est devenu président, et de chevalier de la légion-d'honneur, officier du même ordre.

MOUSSON (N.), ancien chancelier de la confédération suisse, fit échouer, dit-on, au mois de septembre 1799, le projet formé par MM. La Harpe, Secretan et Oberlin, d'opérer dans leur patrie une révolution semblable à celle qui venait d'être effectuée en France. Son zèle, dans cette circonstance, lui valut la place de secrétaire-général de la commission exécutive qui succéda au directoire helvétique. Au mois de juin 1800, le gouvernement le fit arrêter comme étant impliqué dans une de ces intrigues formées pour détruire la nouvelle république. Bientôt mis en liberté, il obtint, à la suite de la réorganisation des cantons, la place de chancelier de la confédération suisse. En 1808, M. Mousson fit insérer dans les feuilles publiques un article sur l'arrestation de l'abbé de Saint-Urbain, qui porta le gouvernement de Lucerne à le faire mettre aux arrêts. Il protesta contre cet acte, prétendant que le chancelier n'était responsable envers aucun canton en particulier de la conduite qu'il jugeait à propos de tenir, et fit retirer la garde de l'hôtel de la chancellerie. Au mois de juin 1809, il fut réélu chancelier pour deux ans. Le canton de Lucerne ne voulut prendre aucune part à cette élection. M. Mousson a continué à remplir des fonctions publiques.

MOUSTALON (N.), instituteur à Versailles et littérateur, membre-correspondant de la société royale académique des sciences, a publié un assez grand nombre d'ouvrages, qui ne sont, pour la plupart, que des compilations; cependant elles jouissent de quelque estime, ayant toutes un objet d'utilité et étant faites avec assez de goût. Voici les plus remarquables: 1° *Précis de l'histoire de France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XVI*, 1785, in-12; 2° *Lycée de la jeunesse, ou les études réparées; nouveau cours d'instruction à l'usage des jeunes gens, et particulièrement de ceux dont les études ont été interrompues ou négligées*, 1786, 2 vol. in-12; cet ouvrage a été réimprimé en 1792, 2 vol. in-12; en 1801, 2 vol in-12; et en 1810, 2 vol. in-12; 3° *Élémens de géographie historique*, tirés du *Notionnaire historique*, par Garsault, 1804, in-12; nouvelle édition, 1811, 2 vol.; 4° *Notionnaire*, etc., par Garsault, nou-

velle édition; 5° *Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire romaine*, par Le Ragois, corrigée et continuée, 1806, 2 vol. in-12: elle a été réimprimée plusieurs fois, 1810, 2 vol. in-12; 1813, 2 vol. in-12; 6° *Encyclopédie des jeunes gens*, nouvelle édition, 1807, 2 vol. in-8°; 7° *Morale des poètes, ou Pensées extraites des plus célèbres poètes latins et français*, 1809, in-12; 8° *Supplément à la Morale des poètes*, etc., 1814, in-12; la troisième édition de la *Morale*, etc., en 2 vol. in-12, est augmentée des pensées de Delille et de Ducis, et ornée des portraits de Virgile, Horace, Boileau et J. B. Rousseau.

MOUSTIER (le marquis-Eléonore-François Elie de), maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, ancien ambassadeur, naquit à Paris, le 15 mai 1751, d'une ancienne famille originaire de la Franche-Comté. Il termina ses études à l'université de Heidelberg, et, dès l'âge de 14 ans, il entra dans la carrière militaire et suivit concurremment celle de la diplomatie. Successivement gentilhomme et secrétaire d'ambassade à Lisbonne, à Londres, à Naples, ministre de France à Trèves, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Angleterre, il succéda, en 1787, à M. de la Luzerne, ambassadeur près des Etats-Unis d'Amérique, et, en 1790, il devint ministre près de la cour de Prusse. En 1791, Louis XVI le rappela et lui offrit, dit-on, le ministère des affaires étrangères, occupé par M. de Montmorin. Le marquis de Moustier refusa ce portefeuille, et n'ayant pas voulu; à la demande de ce prince, se rendre en Prusse pour dissuader le roi d'entrer dans la coalition contre la France, il partit comme ambassadeur à Constantinople. Il émigra en 1792, et fut chargé dans la même année, par les princes français, de veiller à leurs intérêts près de Frédéric-Guillaume; par suite de la guerre contre la France, sa correspondance ayant été enlevée avec les équipages de *Monsieur* dans les environs de Verdun, par un parti de l'armée du général depuis maréchal Kellerman, il fut décrété d'accusation par la convention nationale, le 22 octobre 1792, sur le rapport d'Hérault de Séchelles. Ses biens furent en conséquence confisqués. Choisi, en 1795, après l'expédition de Quiberon pour intermédiaire entre le gouvernement anglais et le comte de Puysaye, chef des forces royales de l'Ouest, il fit de vains efforts pour hâter le départ de l'expédition anglaise, qui enfin n'eut point lieu par suite de la pacification de la Vendée en 1796. Il se fixa en Prusse; en 1797, les succès de l'armée française commandée par l'empereur Napoléon le forcèrent, en 1806, à se réfugier en Angleterre. De retour en France avec le roi en 1814, il suivit ce prince à Gand au mois de mars 1815, et revint avec lui après le second rétablissement du gouvernement royal. Le marquis de Moustier mourut près de Versailles le 1er février 1817, à l'âge de 66 ans; il était maréchal-de-camp depuis 1794. On lui doit: 1° *de l'Intérêt de la France à une constitution monarchique*, Berlin, 1791; 2° *de l'Intérêt de l'Europe dans*

la révolution française, Londres, 1793; 3° *Observations sur les déclarations du maréchal prince de Cobourg aux Français*, par un royaliste, Londres, 1793; 4° un grand nombre de manuscrits, notes et documens politiques inédits.

MOUSTIER (LE COMTE CLÉMENT-EDOUARD DE), ex-ministre de France, fils du précédent, est né à Coblentz le 2 janvier 1779. Il accompagna son père dans ses différentes missions, fit ses études à New-York, et vint en France ayant à peine atteint sa quinzième année. Il prit part aux mouvemens populaires de prairial an 3, et du 13 vendémiaire an 4. Arrêté par suite de ces derniers événemens, il ne dut sa liberté qu'à sa grande jeunesse. Il quitta la France et rejoignit son père en Angleterre; mais bientôt il reparut en Normandie, et devint aide-de-camp de M. de Frotté, chef de *chouans;* il fut blessé en luttant corps à corps avec un soldat républicain. Après la pacification, il retourna à Londres et revint se fixer à Paris. Atteint par la conscription, il entra comme soldat dans un régiment de hussards, d'où il sortit pour suivre la carrière diplomatique; il était secrétaire de légation à Dresde en 1801. Après la bataille d'Iéna, on lui confia la garde des prisonniers saxons, mission qui lui valut, de la part du roi de Saxe, une boîte enrichie de diamans. Il épousa la fille du comte Laforêt, et devint, par le crédit de son beau-père, ministre plénipotentiaire à la cour de Bade, et ensuite à celle de Wurtemberg. Après la campagne de Moscow, il demanda son rappel, et se rendit à Paris, où il se prononça avec chaleur pour le rétablissement du gouvernement royal. Il fut nommé, à cette époque, maire de la commune de Brie, où il a ses propriétés.

MOUSTIER (LE COMTE DE), de la famille des précédens, chevalier de Saint-Louis, l'un des trois gardes-du-corps qui accompagnèrent Louis XVI, lors du voyage de ce prince à Varennes, courut de grands dangers au retour de ce voyage, et fut enfermé à l'Abbaye avec ses camarades, MM. de Malden et de Valori, jusqu'à ce que le roi eut accepté la constitution. Remis en liberté, il se hâta de quitter la France, et, après un assez court séjour en Allemagne, se rendit en Russie, où il prit du service, devint colonel, et fut décoré de l'ordre de Sainte-Anne et de la médaille d'argent. Il est rentré dans sa patrie, ainsi que ses deux fils, après la seconde restauration en 1815. M. de Moustier a publié cette même année une brochure in-8° portant pour titre: *Relation du voyage de S. M. Louis XVI, lors de son départ pour Montmédy, et de son arrestation à Varennes.*

MOUTARDIER (AUGUSTIN), avocat, naquit à Lesparra, en 1756. Après avoir fait d'excellentes études au collége de l'Oratoire du Mans, il entra dans la carrière du barreau. Reçu, à l'âge de 23 ans, avocat au parlement de Bordeaux, il se plaça au premier rang des orateurs et des jurisconsultes de cette époque, la plus brillante du barreau de Bordeaux. Sa probité égalait ses lumières, et il se fit des amis, qui, dans les chan-

ces diverses de sa fortune, ne l'ont jamais abandonné. Il exerça pendant une grande partie de la révolution, les fonctions de président du tribunal civil de Lesparra, où le souvenir de ses talens, de sa modération et de ses qualités privées, ne s'est point effacé. Comme il s'était trouvé avec M. Lainé, et d'autres citoyens respectables, en opposition avec le parti de la *Gironde*, et que la bonne foi de son opinion ne lui permit pas de chercher une protection dans les rangs du royalisme, il fut également en butte aux calomnies et aux persécutions des deux partis, qui se réunirent dans une funeste réaction, et dans un désir immodéré de vengeance. Toutefois Moutardier continua d'exercer avec honneur la profession d'avocat, et ses plus ardens ennemis étaient souvent contraints de recourir à ses lumières. Oublieux du mal, il ne faisait acception de personne, et rendait d'éminens services, sans exiger de reconnaissance. Député de la Gironde, à la chambre des représentans de 1815, il n'ambitionna point les succès de la tribune; mais la sagesse de ses vues, la pureté de son patriotisme, le firent distinguer dans les bureaux et les comités. De retour à Bordeaux, après la seconde restauration, il fut de nouveau exposé à la violence de l'esprit de parti, qui ne respecte rien. Son nom fut rayé du tableau des avocats; il s'en faisait honneur et prenait en pitié la rage envieuse de ses ennemis. Il est mort, en 1818, avec le calme et la résignation d'une âme élevée et d'une conscience sans reproches. PAULIN MOUTARDIER, son frère, théologien distingué, et homme de beaucoup d'esprit, a été long-temps vicaire-général de l'archevêque de Bordeaux. Il mourut en 1817, regretté de ses confrères, dont il avait obtenu la confiance et l'amitié.

MOUTIE (N.), député aux états-généraux en 1789, était chanoine et grand-chantre de la cathédrale d'Orléans, à l'époque de la convocation de cette assemblée, où il fut élu par le clergé du bailliage d'Orléans. Il prêta, en 1791, le serment exigé par la nouvelle constitution du clergé, et se retira dans ses foyers à la fin de la session.

MOUTIER (N.), lieutenant-général du bailliage de Sezanne, fut nommé député du tiers-état de ce bailliage, à l'assemblée des états-généraux en 1789. Il remplit son mandat en votant constamment pour les réformes politiques, adoptées par la majorité. Après la session, il disparut totalement de la scène politique.

MOUTON (GEORGES, COMTE LOBAU), lieutenant-général, est né le 21 février 1770, à Phalsbourg. C'est encore un de ces hommes à qui la révolution ouvrit la carrière où des facultés supérieures les appelaient. On le destinait au commerce; mais, en 1792, le territoire français ayant été envahi, les braves prirent les armes: dès-lors il fut militaire. Il partit, en qualité de volontaire, dans la légion de la Meurthe, et mérita ses premiers grades à l'armée du Rhin; puis il passa avec le général Championnet en Italie, où il fit les campagnes de 1798 et 1799. Il commanda pendant quelque

temps le château Saint-Ange, en 1799, et remplissait à la bataille de Novi les fonctions d'aide-de-camp auprès du général Joubert. Il était colonel du 3me de ligne, l'un des régimens que les revers qui signalent cette année désastreuse, rejetèrent dans les montagnes de Gènes, où, livrés à tous les besoins, ils s'étaient portés à tous les excès. Grâce à la fermeté de son caractère, le colonel Mouton maintint le bon ordre dans ce corps auquel son intelligence sut, il est vrai, créer quelques ressources contre la misère. Ce régiment fit partie de l'armée de Masséna; c'est un de ceux qui, en 1800, concoururent à la défense de Gènes. Pendant les 15 jours de guerre offensive qui précédèrent le blocus de cette ville, le colonel Mouton prit part à tous les combats dont les montagnes de la Ligurie furent le théâtre. L'un des plus brillans est celui qu'il livra, le 11 avril, sur la Verreria : 2,000 prisonniers, plusieurs pièces de canon tombèrent entre les mains des vainqueurs. Sur sept drapeaux qui furent enlevés aux ennemis dans cette occasion, son régiment en prit six. A l'attaque du fort Quezzi, le colonel Mouton reçut une balle à travers le corps; on le crut mort : un ami seul en douta; il lui dut son salut. Retenu au lit par sa blessure, il se croyait encore sur le champ de bataille; on voulut le transporter en lieu sûr au moment du bombardement de Gènes, il s'y opposa; il aurait cru fuir. Rentré en France avec son régiment, il résida quelque temps à Montpellier, où il se fit remarquer, soit par la discipline sévère qu'il avait introduite dans sa troupe, soit par la supériorité avec laquelle il la faisait manœuvrer. Il se fit remarquer aussi sous ces deux rapports au camp de Boulogne par le premier consul, qui, jaloux de s'attacher tous les militaires supérieurs, à quelque titre que ce fût, prit le colonel Mouton pour aide-de-camp et le nomma général de brigade. Il accompagna, en cette qualité, Napoléon dans toutes ses campagnes; dans celle de Pologne, le 14 juin 1807, il fut blessé à Friedland, et promu le 5 novembre de la même année au grade de général de division. En 1808, il commandait en Espagne une division d'infanterie de l'armée du maréchal Bessières; le 14 juillet, à la bataille de Medina de Rio-Seco, c'est lui qui commença l'attaque et prépara le succès en enlevant à la baïonnette la ville de Medina. Le 10 novembre, il ne contribua pas moins à la victoire qui ouvrit à l'empereur Napoléon les portes de Burgos. En 1809, le 21 avril, veille de la bataille d'Eckmuhl, il préluda au triomphe du lendemain par un fait d'armes des plus audacieux : le général Hiller, qui manœuvrait pour faire sa jonction avec l'armée du prince Charles, s'était jeté dans Landshut derrière l'Iser, et avait fait mettre le feu au pont après l'avoir passé. Le général Mouton, à la tête du 17me régiment d'infanterie de ligne, traverse, l'arme au bras, ce pont enflammé, pénètre dans la ville, où il est bientôt rejoint par le général Oudinot, et, par cet acte si hardi que l'empereur Napoléon

n'avait pas cru pouvoir l'ordonner, il sépare à jamais les deux armées. Le 21 mai, il rendit encore des services plus éclatans à la tête des fusiliers de la garde : c'est lui qui rentra dans Essling, dont les Autrichiens s'étaient emparés quatre fois dans la journée et que les Français occupèrent définitivement. Le titre de comte Lobau que reçut le général Mouton, atteste l'utilité dont il fut à l'armée pendant le séjour qu'elle fit dans l'île de Lobau, entre la bataille d'Essling et celle de Wagram. En 1812, il accompagna l'empereur Napoléon en Russie, et partagea la gloire et la misère de cette déplorable expédition. Dans la campagne de 1813, il commandait à Dresde le 6me corps d'armée; resté dans cette ville après la bataille de Leipsick, son sort fut celui du maréchal Saint-Cyr; sans respect pour la foi des traités, il fut envoyé prisonnier en Hongrie, d'où il revint, en 1814, après la première abdication de l'empereur. Il reçut la croix de Saint-Louis le 8 juillet, mais ne fut pas mis en activité de service. En 1815, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, nomma le comte Lobau pair de France, et lui donna le commandement de la 1re division militaire. Pendant la campagne qui précéda le second retour du roi, il commanda le 6me corps de l'armée du Nord. Le 18 juin, dans la fatale journée de Waterloo, chargé d'arrêter la marche du général Bulow, il soutint long-temps, avec 6,000 hommes, l'effort de 30 mille, et, malgré cette prodigieuse inégalité de forces, remporta sur eux d'importans avantages. Malgré la perte de la bataille, ne désespérant pas encore de la fortune, il s'occupait à rallier les débris de l'armée, lorsque surpris par les Prussiens, il fut fait prisonnier et conduit comme tel en Angleterre. Porté, pendant sa captivité, sur la liste des trente-huit personnes à qui l'ordonnance du 24 juillet interdisait le séjour en France, il passa en Belgique le temps de son exil, qui expira vers la fin de 1818. Le comte Lobau méritait à plus d'un titre la confiance dont il fut honoré par Napoléon : à une grande capacité militaire, il unissait des qualités peu communes à la cour et même aux camps, qui alors étaient souvent la cour. Aussi homme de cœur, il y disait la vérité. Napoléon l'aimait néanmoins, et s'en rapportait volontiers à son jugement; il faisait peu de promotions dans l'armée sans consulter le comte Lobau, qu'il avait chargé du travail sur le personnel de l'armée.

MOUTON (Philibert), membre de la légion-d'honneur, l'un des chirurgiens en chef qui ont partagé les dangers et la gloire de nos armées, naquit à Châlons-sur-Saône, département de Saône-et-Loire, et reçut de son père, chirurgien distingué de cette ville, les premières leçons de l'art dans lequel il s'est fait un nom honorable. Elève des écoles de santé de Paris, où il soutint brillamment tous ses examens, il partit pour les armées en qualité de chirurgien de 2e classe et fit presque toutes les campagnes de la révolution dans la garde consulaire et dans la garde impériale. Devenu chirurgien-major de pre-

mière classe de cette garde, il obtint la croix de la légion-d'honneur. Il s'était fait aimer de ses chefs par son mérite personnel et par son amour pour ses devoirs, et des soldats par son humanité. Il allait leur prodiguer ses secours jusque sous le feu de l'ennemi, et nombre de fois il faillit devenir la victime de ce zèle infatigable. Mouton mourut, jeune encore, en 1814; il a publié plusieurs ouvrages et donné quelques articles importans au *Dictionnaire des Sciences médicales.*

MOUTON-DU-VERNET (LE BARON), lieutenant-général, commandant de la légion-d'honneur, membre de la chambre des représentans, et gouverneur de Lyon, dans les *cent jours*, en 1815, suivit avec distinction la carrière des armes, et était major du 64ᵉ régiment d'infanterie de ligne, qui fit les campagnes de Prusse et de Pologne. Le 10 février 1807, il fut nommé colonel du 63ᵉ régiment. Appelé à l'armée d'Espagne, il y donna de nouvelles preuves de bravoure et de talens, et mérita, au combat de Cuença, le grade de général de brigade, auquel il fut promu peu de temps après; il obtint par les mêmes moyens le grade de général de division, qu'il reçut le 4 août 1813. Il fit avec éclat les célèbres et malheureuses campagnes d'Allemagne et de France en 1814. Pendant les *cent jours*, en 1815, il devint membre de la chambre des représentans. Ses discours à la tribune nationale ont servi, après le second retour du roi, de motifs à sa mise en jugement et à sa condamnation. Compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet (1815), il fut obligé de quitter Lyon, dont Napoléon lui avait confié le gouvernement, le 2 du même mois; et de se soustraire par la fuite au conseil de guerre, devant lequel il devait être traduit. Préférant s'abandonner à toute sa mauvaise fortune plutôt que de mener une vie qui convenait si peu à son caractère, il cessa de prendre pour sa sûreté les précautions que ses amis avaient en quelque sorte prises pour lui. Découvert et arrêté à Montbrisson, dans les premiers jours de mars de 1816, il fut transféré à Lyon, et livré au conseil de guerre, qui le condamna à mort le 19 juillet. On remarqua généralement que sa défense fut simple et noble, et exempte de faiblesse comme d'ostentation. Il appela de ce jugement au conseil de révision, qui le confirma. Conduit au lieu de l'exécution le 26, à cinq heures du matin, il mourut avec le courage et le sang-froid qu'il avait si souvent déployés sur le champ de bataille.

MOUTONNET-CLAIRFONS (JULIEN-JACQUES), homme de lettres, censeur royal, membre des académies de la Crusca, de Lyon, de Rouen, etc., naquit au Mans, département de la Sarthe, vers 1740, d'une famille honorable, mais peu riche, et il ne dut son éducation qu'aux soins et aux sacrifices d'un oncle, curé d'un village aux environs du Mans. Il termina des études distinguées chez les oratoriens, et vint à Paris pour y rendre ses talens utiles et acquérir des moyens d'existence qu'il ne pouvait espérer que de son travail. C'est pendant son voyage, qu'il fut obligé

de faire à pied, qu'il prit le surnom de *Clairfons*, d'une fontaine près de laquelle il s'était reposé, et qui l'avait désaltéré dans le moment où il éprouvait une soif extrême; il avait alors 18 ans. Une éducation particulière qui lui fut confiée lui procura un peu d'aisance, et bientôt il produisit ses premiers ouvrages, au mérite desquels il dut l'estime et l'amitié de deux hommes célèbres, J. J. Rousseau et le P. Elisée (*voyez* ce dernier nom). Sa carrière fut paisible, mais sa mauvaise santé affaiblit souvent le bonheur qu'il goûtait dans la société d'une famille estimable. Lorsqu'il mourut, le 3 juin 1813, des suites de l'opération de la taille, il était employé dans l'administration-générale des postes. On lui doit: 1° les *Baisers de Jean second*, traduction estimée de cet auteur, que l'on compte parmi les restaurateurs de la poésie latine, Paris, in-8°, 1771; 2° les *Iles fortunées, ou Aventures de Bathille et de Cléobule*, Paris, 1 vol., 1771: cet ouvrage, auquel on ajoute la *Bonne mère*, la *Fille bien née*, l'*Hirondelle et ses petits*, etc., a été aussi imprimé, en 1787, dans les *Voyages imaginaires*, recueil formant 39 vol. in-8°; 3° *Anacréon, Sapho, Bion, Moschus*, etc., traduction du grec en français, Paris, in-8°, 1773. Quatre contre-façons publiées avant la seconde édition, qui parut en 1779, Paris, 2 vol. in-12, attestent le mérite du travail de Moutonnet-Clairfons. On réunit ordinairement à cet ouvrage *Héro et Léandre*, poëme de Musée, avec la traduction de plusieurs idylles de Théocrite, Paris, 2 petits vol. in-8°, 1774, réimprimé l'année suivante; le *Pervigilium veneris*, différens morceaux d'Horace et de Catulle, et quelques épigrammes tirées de l'anthologie grecque. 4° L'*Enfer*, poëme du Dante, avec le texte, des notes et une vie de l'auteur, Paris, in-8°, 1776. Cette traduction est le principal ouvrage de Moutonnet-Clairfons, et sans être du premier mérite, elle est généralement recherchée. 5° *Manuel épistolaire, ou Choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs français et latins*, Paris, 1785, in-12. On y trouve un excellent précis sur la vie et les écrits de Cicéron. 6° *Lettre à M. Clément*, dans laquelle on examine son épître de Boileau à Voltaire, par un homme impartial, Paris, 1772, in-8° de 25 pag.; 7° le *Véritable philantrope*, Philadelphie (Paris), 1790, in-8°. Dans cet ouvrage, qui lui a été inspiré par son amitié pour J. J. Rousseau, il se plaît à proclamer les principes de morale de cet éloquent philosophe. 8° *La Galéide, ou le Chat de la nature*, poëme, 1798, in-8°. A la suite de cet opuscule se trouvent différens morceaux, où l'on remarque plus particulièrement une dissertation fort intéressante et très-bien faite sur le Mantouan, poète latin trop fécond du quinzième siècle. 9° *M*** (Morel) dénoncé au public comme le plus grand plagiaire* (à la suite de *Panurge*, ballet-comique, par François Parfait), Paris, an XI (1803), in-8°; 10° enfin, un assez grand nombre d'*Articles* dans le *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*. Moutonnet-Clairfons prenait avec complaisance pour épigraphe ce distique, qu'un de ses amis avait inscrit au bas de son portrait:

Aurea libertas blandè respexit amantem;
Sperno divitias, otioloque fruor.

MOUYSSET (G.), juge au tribunal de Villeneuve, fut nommé, en 1791, député à l'assemblée législative par le département de Lot-et-Garonne; il s'occupa pendant le cours de la session d'un grand nombre d'objets de judicature. En février 1792, il demanda que les députés fussent autorisés à se réunir le soir dans le lieu même de leurs séances, afin d'établir des conférences, dont le résultat serait de rallier franchement au parti constitutionnel les hommes qui jusqu'alors avaient montré de l'hésitation. Cette proposition fut jugée équivoque; elle paraissait concertée d'avance avec les ministres, et elle fut repoussée à la suite d'une discussion très-orageuse, où l'on avait objecté pour la faire écarter, « que le local de l'assemblée ne devait point servir à une réunion particulière de députés qui, dans une circonstance donnée, et offrant un nombre suffisant pour délibérer, pourraient se convertir en assemblée nationale, et agir sans ou même contre le parti de l'opposition. » M. Mouysset ne fit point partie de la convention nationale ni des deux conseils; mais après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé commissaire du gouvernement consulaire près le tribunal d'appel du département de Lot-et-Garonne. Il occupa cette place plusieurs années sous le gouvernement impérial, puis il fut entièrement perdu de vue.

MOXO (DON SALVADOR), capitaine-général de la province de Caraccas, s'est rendu fameux par une férocité dont les exemples n'ont été que trop nombreux dans les dissensions politiques modernes. Envoyé, en 1816, par son gouvernement, en qualité de capitaine-général de la province de Caraccas, lors du blocus de l'île de Margarita, par les troupes navales de Ferdinand VII, il déclara dans un ordre du jour : « Que dans le cas où un navire, soit espagnol, soit étranger, serait surpris portant aux insurgés des armes, des munitions, ou des secours de quelqu'espèce que ce pût être, le patron et les principaux chefs du convoi seraient pendus sur-le-champ aux vergues, et l'équipage *quintimé*, si les hommes qui le composeraient n'étaient pas jugés aussi coupables que les autres; auquel cas ils subiraient tous le même sort. » Ces ordres atroces furent bientôt suivis de plus atroces encore. Au printemps de la même année, il écrivit au gouverneur de cette île, nommé Urreisticta : « Je vous enjoins formellement de mettre à part toute considération d'humanité. Tous les insurgens et ceux qui les suivent, avec ou sans armes, ceux qui ont secondé leurs entreprises, enfin ceux qui ont pris part, d'une manière quelconque, à l'état de crise où l'île se trouve aujourd'hui, doivent être fusillés sur-le-champ, sans aucune forme de procès, et après un simple interrogatoire verbal en présence de trois officiers. » Une aussi inexplicable barbarie fut sans doute la cause de la disgrâce que don Salvador Moxo éprouva en 1817.

Non-seulement le général en chef Morillo le suspendit de son commandement, après lui avoir adressé les reproches les plus sévères, mais bientôt il lui fit connaître que le roi lui retirait tous les pouvoirs qu'il lui avait confiés. On ne sait ce que cet odieux agent est devenu depuis cette époque.

MOY (C. A. DE), ancien curé de Saint-Laurent, et trésorier de la Sainte-Chapelle, d'une famille distinguée de la ci-devant Lorraine, s'était fait connaître avant la révolution par plusieurs ouvrages, et notamment par *l'Accord de la Religion et des Cultes*, qui eut alors le plus grand succès. Ce livre renferme les principes d'une philosophie douce et tolérante, dont le but est d'engager les hommes à vivre en frères, sans s'inquiéter de la manière dont chacun d'eux adresse ses vœux à l'Éternel. Il mérita à son auteur l'approbation de tous les hommes sages, et fut loué par La Harpe dans le *Mercure de France*. M. de Moy nommé, par le département de Paris, député suppléant à l'assemblée législative, y remplaça, le 17 avril 1792, M. de Gouvion. Il parla, le 16 mai suivant, sur la constitution civile du clergé, et proposa des mesures contre les prêtres qui refusaient de prêter le nouveau serment. On a dit dans une biographie que M. de Moy avait donné sa démission de la cure de Saint-Laurent dans le mois de juillet de la même année; c'est une erreur, il avait quitté cette cure pour la céder à son frère, lorsqu'il fut nommé, par le roi, vers 1786, trésorier de la Sainte-Chapelle; mais il est très-vrai qu'à l'époque citée par le biographe, M. C. A. de Moy renonça aux fonctions ecclésiastiques. Rentré dans la vie privée, il a cessé d'occuper l'attention publique.

MOYANO (DON THOMAS), conseiller-d'état espagnol, fut, après le rétablissement de Ferdinand VII, nommé, dans le mois de novembre 1814, ministre de grâce et de justice. Cette place, dans laquelle il avait succédé à don Pédro Macanaz, ne lui resta pas long-temps, et sans que la cause de sa disgrâce y fût indiquée, on vit paraître dans la Gazette officielle de Madrid, du 27 janvier 1816, une lettre du roi, à don Pedro Cevallos, conçue en ces termes: « Ayant jugé à propos de retirer » l'emploi de secrétaire-d'état au » département de la justice, à don » Thomas Moyano, je lui accorde » une place effective dans mon » conseil-d'état, avec appointe» ment en entier, mais *sans qu'il » puisse y assister*, et j'ai résolu » en même temps que vous seriez » chargé, par *interim*, de ce dépar» tement. » A la suite de cette destitution, M. Moyano reçut l'ordre de se rendre au village de la Seca, où déjà son prédécesseur se trouvait exilé.

MOYESSET (N.), membre de plusieurs assemblées législatives, fut nommé, au mois de septembre 1792, par le département du Gers, député à la convention nationale, où il manifesta des principes très-modérés. Dans le procès du roi, il vota la détention provisoire. Signataire des protestations du 16 juin 1793, con-

tre les événemens du 31 mai précédent, il fut du nombre des 73 députés mis en arrestation, et qui reprirent l'exercice de leurs fonctions législatives après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Membre du conseil des anciens par suite de la réélection des deux tiers conventionnels, il devint secrétaire de cette assemblée, dont il sortit en 1797. Depuis cette époque, il ne paraît pas avoir exercé de fonctions publiques.

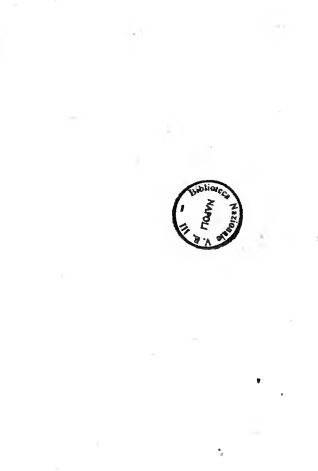
MOYLAN (François), évêque catholique de Cork, en Irlande, naquit, en 1735, à Cork. Sa famille, qui se livrait au commerce, l'envoya en France, et il fit ses études au séminaire fondé à Toulouse, en faveur des catholiques irlandais, par Anne d'Autriche. Il s'y lia d'une amitié qui ne s'altéra jamais avec l'abbé Edgeworth, son condisciple. En sortant du séminaire, l'abbé Moylan vint à Paris, où il fut admis dans les ordres en 1761. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de vicaire à Chatou, village peu distant de Paris, il retourna en Irlande, y fut missionnaire jusqu'en 1775, et ensuite évêque de Kerry, puis, en 1787, de Cork. Ce prélat, aidé de miss Nuno Nagle, fonda la congrégation des religieuses de la Présentation, qui se consacrent plus spécialement à l'éducation des filles; il fonda également une école pour les garçons, et concourut à l'établissement du collége de Mayuooth en faveur des catholiques irlandais. Lors des troubles qui éclatèrent dans sa patrie en 1797, il s'opposa de toutes ses forces, par ses adresses et ses mandemens, à ce que ses diocésains prissent part aux mouvemens qui agitaient l'Irlande, « et »le gouvernement anglais lui en »témoigna sa reconnaissance, » suivant l'expression de lord Castlereagh. Burke lui-même y joignit ses félicitations dans plusieurs lettres que ce publiciste lui adressa. L'évêque de Cork mourut, octogénaire, le 10 février 1815. Il n'a laissé aucun ouvrage imprimé.

MOYNE (N.), membre du conseil des anciens, remplissait avec une rare intégrité les fonctions d'accusateur-public, près le tribunal criminel du département de Saône-et-Loire, lorsqu'il fut nommé par ce département, en 1798, membre du conseil des anciens. Il se rendit utile dans le travail des bureaux, mais il n'occupa point la tribune. Cet honorable citoyen mourut généralement regretté dans le mois de mai 1799.

MOYSANT (François), bibliothécaire de la ville de Caen, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, naquit au village d'Audrieu, près de Caen, le 5 mars 1753. Il fit ses études chez les jésuites, qui voulurent l'attacher à leur société; mais il aima mieux entrer dans la congrégation des Eudistes; ils l'envoyèrent professer au collége de Lizieux, la grammaire et la rhétorique. Forcé par la faiblesse de sa santé de renoncer au professorat, il vint à Paris. Après six ans d'études, il se rendit à Caen, et y fut reçu docteur en médecine. Il y pratiqua pendant plusieurs années; mais un des malades auxquels il donnait des soins, étant mort par suite d'imprudence,

Moysant renonça à sa profession, et reprit l'enseignement qu'il avait quitté avant ses études médicales, et qu'il ne quitta de nouveau que pour se consacrer exclusivement aux soins exigés par la place de bibliothécaire de la ville de Caen, à laquelle il avait été nommé lors de la suppression des maisons religieuses. Il fut chargé de la surveillance des bibliothèques de ces établissemens. C'est en visitant les dépôts confiés à ses soins qu'il forma le projet, à l'instar du *Monasticon anglicanum* de Dodsworth et Dugdale, de créer le *monasticon neustriacum*, auquel il devait joindre les vues des édifices gothiques les plus remarquables et les inscriptions qui présentaient le plus d'intérêt. Les premières secousses de la révolution s'opposèrent à l'exécution de ce projet, et forcèrent bientôt Moysant à chercher un refuge en Angleterre. Son départ le fit comprendre sur la liste des émigrés. Ne pouvant sans danger rentrer dans sa patrie, il publia à Londres, pour subvenir à ses besoins, une compilation faite avec goût, en 4 vol. in-8°, sous le titre de *Bibliothèque des écrivains français, ou Choix des meilleurs morceaux en vers et en prose, extraits de leurs ouvrages*; peu de temps après, il donna un *Dictionnaire portatif anglais-français*. Tous les vœux de Moysant étaient pour son retour dans sa patrie, et il se hâta de profiter de l'amnistie accordée aux émigrés par le gouvernement consulaire. Il revint à Caen en 1802. Il fut nommé membre des sociétés savantes de cette ville, et chargé de réorganiser la bibliothèque publique, dont il devint directeur. Il mourut dans l'exercice de sa place, le 3 août 1813. Moysant a fourni plus d'un volume au *Dictionnaire historique* de MM. Chaudon et Delandine, qui s'imprimait à Caen, et dont l'impression était confiée à ses soins. M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, et M. Henniker, dans un ouvrage anglais sur les briques armoriées de Saint-Etienne de Caen, s'empressent d'avouer qu'ils lui doivent d'utiles renseignemens. Il avait fourni bien antérieurement un nombre considérable d'articles au *Grand Vocabulaire français*, publié à Paris, en 1767, en 30 vol. in-4°, et donné, dans la même année, avec MM. Lamaullerie et Vacher, le *Dictionnnire de chirurgie*, Paris, 2 vol in-8°. Outre ces différens travaux, on doit encore à Moysant : 1° *Prospectus d'un cours public gratuit des belles-lettres françaises*, etc., Caen, 1761, in-4°; 2° *In felices nuptias Ludovici Augusti Galliarum delphini*, etc., ibid., 1770, in-4°, 26 pag : 3° *Recherches historiques sur la fondation du collége de Notre-Dame de Baieux, fondé dans l'université de Paris, par maître Gervais*, 1783, in-4°. M. Hébert, bibliothécaire actuel de la ville de Caen, a publié : *Notice historique sur la vie de François Moysant*, Caen, in-8°, 1814.

MOYSE (N.), général noir, neveu de Toussaint-Louverture, naquit à Saint-Domingue vers 1772. L'intelligence et le courage qu'il montra dans diverses occasions le firent avantageusement remarquer à l'époque des premiers troubles de la colonie. Il obtint





Mozart.

d'abord de Jean-François, l'un des chefs des noirs insurgés, le commandement du quartier du Dondon; mais Toussaint-Louverture, autre chef, qui bientôt l'emporta sur ses concurrens, l'attira dans son parti, et lui donna, en 1797, le grade de général de brigade, et en 1800, celui de général de division. Le jeune Moyse, qui avait plus d'élévation dans l'âme que sa première condition ne le faisait supposer, voulait, en combattant les Européens, mériter leur estime, et pour y parvenir, il sentit la nécessité de s'instruire. Ce fut au milieu des camps, et pendant les orages de la révolution qui ensanglanta Saint-Domingue, qu'il se mit en état de tenir un journal exact de tout ce qui se passait sous ses yeux. Ami sincère de la liberté, il ne vit qu'avec chagrin l'ambition excessive de Toussaint-Louverture, et le nouveau despotisme qu'il substituait chaque jour à celui des blancs; il osa en marquer son mécontentement, et le peu de ménagement qu'il mit dans ses expressions enhardit ses rivaux à devenir ses dénonciateurs auprès du général en chef; ils l'accusèrent d'avoir eu des conférences secrètes avec des Français prêts à retourner dans leur patrie, et de leur avoir confié sa résolution de seconder, de tous ses moyens, les forces que la métropole se déciderait à envoyer contre Saint-Domingue. Il n'en fallut pas davantage pour le faire traduire, sur l'ordre de Toussaint-Louverture, devant une commission militaire, qui le condamna à mort comme l'un des instigateurs de la révolte du 21 décembre 1801. En conséquence, Moyse fut placé à la bouche d'un canon, et périt de cette manière à la fleur de son âge.

MOYZEN (N.), membre de la chambre des députés, où il fut élu, en 1817, par le département du Lot, se rangea d'abord parmi les membres dévoués au ministère; mais bientôt il passa au centre gauche, qu'il n'a plus quitté. Cet honorable mandataire du peuple a voté contre les deux lois d'exception et contre le nouveau système électoral. M. Moyzen, réélu en 1822, a fait partie de la chambre jusqu'à sa dissolution totale en 1824. Il comptait dans les rangs des défenseurs des libertés constitutionnelles.

MOZART (Wolfgang-Amédée), compositeur célèbre, naquit à Saltzbourg, le 27 juin 1756; son père, Léopold Mozart, né à Augsbourg, en 1719, directeur de la musique de l'archevêque de Saltzbourg, est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'une *Méthode raisonnée de violon*, traduite en français, en 1770, et qui, d'après les témoignages des plus grands maîtres, a servi à former tout ce que l'Allemagne possédait d'excellens violonistes dans la seconde moitié du 18e siècle. Léopold Mozart eut sept enfans, dont deux seuls ne moururent pas en bas âge: une fille, Marie-Anne, et Wolfgang-Amédée, qui s'est acquis par ses compositions une réputation si brillante. Le jeune Mozart avait à peine trois ans, lorsque son père commença à donner des leçons de clavecin à sa sœur, âgée alors de sept ans, et il manifesta dès-lors des dispositions bien étonnantes à cet âge,

qu'on s'empressa de cultiver dans sa famille. Il avait reçu de la nature le génie de cet art; ses progrès furent aussi rapides qu'extraordinaires, et dès l'âge de cinq ans il composait de petits morceaux pleins de grâce, qu'il jouait sur le clavecin, et que son père avait soin de noter. En 1762, toute la famille Mozart, composée du père, de la mère, de la fille et du fils, se rendit à Munich. Les deux enfans furent présentés à l'électeur, jouèrent devant lui, et reçurent de nombreux applaudissemens. Vers la fin de la même année, ils allèrent à Vienne, où ils jouèrent du clavecin dans plusieurs sociétés. Un talent aussi précoce étonna tout le monde, et bientôt il ne fut plus question que du petit virtuose de six ans. L'empereur François Ier voulut l'entendre, et fut si charmé de son jeu qu'il l'appela son *petit sorcier*. Au mois de novembre 1763, Mozart vint à Paris, fut présenté à la cour de Versailles, et toucha de l'orgue à la chapelle du roi, en présence de toute la cour. Il n'avait que sept ans à cette époque, et un enfant se montra l'égal des meilleurs organistes. Mozart et sa sœur jouèrent à Paris dans plusieurs concerts; le succès qu'ils obtinrent fut tel que l'on grava le portrait du père et des deux enfans, d'après un dessin de Carmontelle. Mozart fit paraître à Paris deux œuvres de sonates, qu'il dédia, l'un à madame Victoire, fille du roi, et l'autre à madame la comtesse de Tessé; ce sont les premières productions gravées du compositeur qui a le plus illustré l'école allemande. L'année suivante, en 1764, le jeune virtuose passa en Angleterre, où sa réputation l'avait devancé. Le roi Georges III, passionné pour la musique, fit à Mozart l'accueil le plus flatteur; il se plaisait à exercer le jeune artiste, le gardait plusieurs heures avec lui, et lui présentait les morceaux les plus difficiles de Haendel, Bach, et autres maîtres, que l'enfant exécutait à la première vue avec toute la justesse possible, et dans la mesure convenable. Mozart, âgé alors de huit ans, publia à Londres six sonates, qu'il dédia à la reine Charlotte. Il revint ensuite sur le continent, parcourut successivement les villes principales des Pays-Bas, et se rendit en Hollande, où il composa une symphonie à grand orchestre pour l'installation du prince d'Orange. A son retour en Allemagne, l'électeur de Bavière lui proposa un thême musical à traiter sur-le-champ, ce qu'il fit sans se servir de clavecin ni de violon; il le joua ensuite et frappa d'admiration l'électeur et tous les assistans. Le jeune Mozart, de retour dans sa ville natale après quatre ans d'absence, s'y livra avec une nouvelle ardeur à l'étude de la composition, et à celle des grands maîtres allemands Emmanuel Bach, Hasse, Haendel, et des anciens maîtres italiens, qu'il plaçait bien au-dessus des modernes. En 1768, âgé de douze ans, Mozart fit un second voyage à Vienne. L'empereur Joseph II le chargea de la composition d'un opéra-buffa: c'était la *Finta simplice*, qui ne fut pas jouée, mais cette partition obtint les suffrages de Hasse et de Métastase, qui voua une amitié sincère à Mozart, dont il devint le plus ardent

admirateur. En 1769, Mozart partit pour l'Italie avec son père; on s'imagine facilement que le jeune virtuose dut être bien accueilli chez un peuple enthousiaste de la musique. Il ne put quitter Milan qu'après s'être formellement engagé à y venir composer le premier opéra pour le carnaval de 1771. De Milan il se rendit à Bologne, où il visita le P. Martini, célèbre contre-pointiste; ce dernier, jugeant par ce que Mozart était de ce qu'il serait un jour, lui prédit qu'il n'aurait point de rivaux. Mozart fut comblé d'honneurs à la cour de Toscane, et l'on mit tout en œuvre pour l'y fixer; mais il désirait ardemment se rendre à Rome, pour y assister à toutes les solennités qui ont lieu pendant la semaine-sainte. Ses désirs furent remplis; à peine arrivé dans la capitale du monde chrétien, il courut à la chapelle sixtine pour entendre le fameux *miserere* d'Allegri, dont il était défendu, sous peine d'excommunication, de donner ou de prendre copie. Mozart, averti de cette défense, se plaça dans un coin retiré, et prêta l'attention la plus soutenue. Au sortir de l'église, il avait retenu le morceau, et en rentrant chez lui il le nota entièrement. Quelques jours après, dans un concert, il chanta ce *miserere* en s'accompagnant du clavecin. Cette organisation musicale et ce trait d'une mémoire prodigieuse, attirèrent à Rome tous les regards sur le jeune Allemand. Il fut présenté au pape Clément XIV, qui, loin de le réprimander d'avoir éludé sa défense, le reçut de la manière la plus gracieuse, et le créa chevalier de l'éperon-d'or. De Rome, Mozart alla à Naples; l'enthousiasme des Napolitains fut extrême, et l'on allait jusqu'à dire que son talent surnaturel était produit par un talisman qui lui venait d'en-haut. En repassant à Bologne, il reçut une distinction bien flatteuse, qu'aucun musicien n'avait obtenue dans un âge aussi peu avancé: la société des philharmoniques l'admit à l'unanimité dans son sein, après les épreuves requises, auxquelles il satisfit avec une promptitude surprenante. On raconte que, suivant l'usage, il fut enfermé dans une chambre avec le thème d'une fugue à quatre voix, dont le sujet était d'une difficulté proportionnée à l'idée qu'on avait de sa force, et qu'en une demi-heure il termina le morceau. Mozart revint bientôt après à Milan, pour remplir l'engagement qu'il avait contracté avec le théâtre de cette ville. Le 26 décembre 1770, deux mois après son arrivée, et n'ayant pas encore quinze ans accomplis, il y donna son *Mithridate*, opéra sérieux, qui eut plus de vingt représentations de suite. Le directeur fit aussitôt avec Mozart un accord par écrit pour la composition du premier opéra de l'année 1772; ce fut *Lucio Silla*, qui ne réussit pas moins que *Mithridate*, et qui eut vingt-six représentations consécutives. Entre ces deux compositions il avait fait, en 1771, à Milan, *Ascanio in Alba*, et en 1772, à Saltzbourg, pour l'élection du nouvel archevêque, *il sogno di Scipione*. Deux ans après, appelé successivement à Vienne, à Munich et à Saltzbourg, il fit, entre autres ouvrages, *la Finta giardiniera*, opéra bouffon; deux gran-

des messes pour la chapelle de l'électeur de Bavière, et pour le passage de l'archiduc Ferdinand à Saltzbourg, la cantate *il Re Pastore*. C'était en 1775; il avait atteint le plus haut degré de son art; sa gloire était répandue dans toute l'Europe ; il n'avait que 19 ans, et sa réputation était faite à cet âge où l'on sort pour l'ordinaire des bancs de l'école. A Vienne, Mozart rechercha le chevalier Gluck, dont le génie avait tant d'analogie avec le sien; l'amitié s'établit bientôt entre eux, malgré la différence d'âge, et Mozart se plaisait à répéter que les entretiens de Gluck et l'étude des ouvrages de ce dernier, avaient préparé les succès qu'il obtint depuis au théâtre. Il se lia aussi avec Haydn, qu'il appelait son maître, et il lui dédia des quatuors, hommage digne de l'un et de l'autre. « Cette dédicace »lui est bien due, disait-il, puis»que c'est de Haydn que j'ai ap»pris à faire des quatuors. » En 1776, Mozart fit un second voyage à Paris avec sa mère. Gluck, la même année, y mit sur la scène son *Alceste*; ce chef-d'œuvre n'obtint d'abord, comme on sait, que peu de succès. Après la première représentation, Gluck était dans le foyer, entouré de gens qui lui adressaient des complimens de condoléance. Tout-à-coup entre un jeune homme, qui, tout en larmes, se précipite dans ses bras en s'écriant : « Ah ! les barbares ! ah ! les »cœurs de bronze! que faut-il donc »pour les émouvoir? » ce jeune homme était Mozart. « Console-toi, »petit, repartit Gluck, dans tren»te ans ils me rendront justice. » Prédiction qui s'est réalisée. Mozart avait l'intention de composer un opéra pour l'académie royale de Paris ; il est à regretter que le mauvais goût qui régnait alors dans la plus grande partie du public français, et l'état de faiblesse dans lequel languissait la musique vocale, l'aient empêché de mettre ce projet à exécution; nous aurions un chef-d'œuvre de plus. Il donna cependant une symphonie et quelques autres morceaux au concert spirituel; bientôt après, il eut le malheur de perdre sa mère, et le séjour de Paris lui devint odieux. De retour auprès de son père, au commencement de 1779, il composa son *Idoménée*, que l'électeur de Bavière lui avait demandé pour le théâtre de Munich. Mozart, dans toute la force de l'âge et du talent, écrivit de verve cet ouvrage, qu'il a toujours regardé comme un de ses meilleurs, et dont il a même emprunté souvent des idées dans ses compositions suivantes. Peu de temps après il se rendit à Vienne, où il entra au service de l'empereur Joseph II, auquel il resta attaché toute sa vie. Quoiqu'il n'en reçût que le traitement modique de 800 florins (environ 2000 fr.), il refusa constamment les offres brillantes qui lui furent faites par d'autres souverains, et notamment par Frédéric le grand. En 1782, Mozart fit représenter l'*Enlèvement du sérail*. A l'issue de la première représentation, Joseph II lui dit : « C'est fort beau, mon cher Mo»zart, mais il faut convenir que »voilà prodigieusement de notes! » « Précisément ce qu'il en faut, si»re, » répliqua vivement l'artiste. Quelque temps auparavant, Mozart avait épousé Mlle Weber, vir-

tuose d'un mérite distingué, et dont il eut deux enfans. En 1786, Mozart mit en musique le *Mariage de Figaro*, à la demande de l'empereur. Le premier acte de ce bel ouvrage fut très-mal exécuté par les chanteurs italiens, qui voyaient l'auteur avec malveillance. Mozart indigné courut à la loge de Joseph II pour s'en plaindre; aussitôt l'empereur fit dire aux acteurs que, si l'exécution du second acte n'était pas plus satisfaisante, toute la troupe irait coucher en prison: cette menace fit son effet, l'exécution devint parfaite et le succès fut complet. Pendant l'hiver de 1787, Mozart vint à Prague, et donna, au théâtre Italien de cette ville, son chef-d'œuvre de *Don Juan*, dont le succès fut encore plus brillant que celui du *Mariage de Figaro*. L'opéra de *Don Juan*, joué ensuite à Vienne, n'y fut pas senti généralement, lors des premières représentations. On critiquait un jour cet opéra dans une société où se trouvait l'élite des connaisseurs et des musiciens de la capitale, entre autres Haydn. Chacun avait émis son opinion excepté ce dernier; on la lui demanda: «Je ne suis pas en état de prononcer, répondit-il avec sa modestie accoutumée, mais, ce que je sais, c'est que Mozart est le plus grand compositeur qui existe.» Mozart semblait devoir fournir encore une longue et brillante carrière; tout-à-coup sa santé devint chancelante. On dit que des excès auxquels il se livrait parfois, lui devinrent funestes; il expira, le 5 septembre 1791, avant d'avoir atteint sa trente-sixième année; mais, infatigable jusqu'au tombeau, il créa, dans les derniers mois de sa vie, trois chefs-d'œuvre: *la Flûte enchantée, la Clémence de Titus*, et un *Requiem*; c'est à la demande d'un inconnu qu'il avait entrepris ce *Requiem*. Pendant qu'il le composait son sang s'enflamma, sa tête se remplit d'idées sinistres, et il avoua à sa femme qu'il était persuadé que c'était pour ses propres funérailles qu'il travaillait. Désolée de ne pouvoir dissiper une si funeste impression, elle lui enleva sa partition, de l'avis du médecin. Il parut reprendre un peu de calme et de gaieté; son manuscrit lui fut rendu, mais bientôt après une fièvre ardente vint le saisir. Le jour de sa mort, il fit apporter le *Requiem* sur son lit. «N'avais-je pas raison, s'écria-t-il, quand j'assurais que c'était pour moi que je composais ce chant de mort?» Puis il ajouta: «Je meurs au moment où j'allais jouir de mes travaux, lorsqu'après avoir triomphé de tous les obstacles, j'allais écrire sous la dictée de mon cœur!» et des larmes s'échappèrent de ses yeux: c'était le dernier adieu qu'il faisait à son art. Le *Requiem* avait été payé d'avance; l'inconnu vint le réclamer. On a su depuis quel était cet homme. Désespéré de la mort d'une femme qu'il aimait éperduement, il avait pensé que le génie seul pouvait servir d'interprète à sa douleur. Le *Requiem* lui fut remis; mais la veuve de Mozart eut soin de garder copie de la partition. Mozart, mort si jeune, a composé dans tous les genres, et il excella dans chacun d'eux, de-

puis la simple chanson jusqu'à la tragédie lyrique et à la musique sacrée, depuis les airs de danse jusqu'à la symphonie. Jamais musicien n'a embrassé l'art dans une si grande étendue. Il était doué d'une fécondité prodigieuse; on ne se lasse pas d'admirer dans ses diverses productions des motifs francs et heureux, des développemens suivis avec une grande adresse, et dans lesquels le travail le plus profond ne nuit point à la grâce; l'harmonie et le goût des morceaux d'ensemble, et surtout des *finales;* un emploi neuf et habilement ménagé de l'orchestre et des instrumens à vent; enfin un talent extraordinaire pour transporter dans l'accompagnement, les richesses de la symphonie avec une expression, une vigueur et une verve que rien n'égale. Dans ses momens d'inspiration, jamais Mozart n'approchait du piano; dès qu'il avait pris la plume, il écrivait, sans s'arrêter, avec une rapidité qui n'était pas de la précipitation, et l'on trouvait à peine quelques ratures dans ses manuscrits. Quand il était saisi d'une idée, rien ne pouvait le distraire de son ouvrage. Il composait au milieu de ses amis; il passait les nuits entières au travail. Quelquefois il n'achevait un morceau que presqu'au moment même où il devait être exécuté; c'est ainsi qu'il improvisa, en trois heures, l'ouverture de *Don Juan* avec toutes ses parties, la nuit même qui précéda la première représentation, et lorsque la répétition générale avait déjà eu lieu. Mozart jugeait ses ouvrages avec sévérité. Un jour, exécutant sur le clavecin un des airs les plus applaudis de *l'Enlèvement du sérail;* « Cela est bon dans la chambre, dit-il, mais pour le théâtre, il y a trop de verbiage; quand je l'ai composé, je me complaisais dans tout ce que je faisais et je n'y trouvais rien de trop long. » *Idoménée* et *Don Juan* étaient ceux de ses opéras dont il faisait le plus de cas. Au sujet de ce dernier, il disait : « Cet opéra n'a pas été composé pour le public de Vienne; il convenait mieux à celui de Prague; mais au fond je ne l'ai fait que pour moi et mes amis. » Parmi les compositeurs de musique, il estimait principalement les Italiens, tels que Leo, Durante, Porpora, A. Scarlati, mais encore plus le célèbre allemand Haendel, dont il savait par cœur les principaux ouvrages. « De nous tous, disait-il, Haendel sait le mieux ce qui est d'un grand effet. Lorsqu'il le veut, il va et frappe comme la foudre. » Mozart a composé onze opéras sur paroles italiennes : 1° *la Finta simplice*, 1768; 2° *Mithridate*, 1770; 3° *Ascanio in Alba*, 1771; 4° *Lucio Silla*, 1772; 5° *il Sogno di Scipione*, 1772; 6° *la Giardiniera*, 1774; 7° *Idomeneo*, 1780; 8° *le Nozze di Figaro*, 1786; 9° *Don Giovanni*, 1787; 10° *Cosi fan tutte*, 1790; 11° *la Clemenza di Tito*, 1791; trois opéras sur paroles allemandes : *die Entführung aus dem Serail* (l'Enlèvement du sérail), 1782; *der Schauspiel Direktor* (le Directeur de spectacle), 1786; *die Zauber-flæte* (la Flûte enchantée), 1791. On a encore de lui dix-sept symphonies, des sonates, des quatuors, des quintetti, des cantates,

des scènes détachées, des romances et des chansons allemandes, des canons, des walses, des airs de ballets de tous les genres, des sérénades pour instrumens à vent, et enfin des messes et plusieurs motets.

MUCHEMBLED (Alexandre-Louis), ancien magistrat, naquit à Aire, dans la ci-devant province d'Artois, le 21 octobre 1744. Son père, avocat et procureur-syndic de cette ville, le destina à suivre la même carrière, et lui fit donner une éducation analogue. Le jeune Muchembled fut reçu avocat au parlement de Paris, à l'âge de 23 ans, le 9 juillet 1767. Après deux années de stage, il alla exercer sa profession à Saint-Omer, où il était déjà connu par deux *Mémoires* en faveur d'un sieur Boubers de Corbeville, imprimeur-libraire, victime d'une détention qu'il n'avait pas méritée. Il fut bientôt chargé de demander la révision d'un procès au conseil provincial d'Artois, qui, le 9 novembre 1770, avait condamné à mort un homme et sa femme, l'un comme assassin de sa mère, et l'autre comme complice du même parricide. Cette cause est celle de Monbailly, que Voltaire a fait connaître à l'Europe, et dont il parle souvent dans sa correspondance générale, sous le nom de la *Méprise d'Arras*. Monbailly avait expiré sur la roue en protestant constamment de son innocence, et une fécondité propice avait fait surseoir à l'exécution de l'arrêt, à l'égard de sa femme. Muchembled profita de ce délai, pour publier deux *Mémoires* justificatifs, suivis de deux consultations savantes du célèbre chirurgien Louis (*voyez* ce nom), dans lesquelles ce dernier décidait que le rapport des médecins et chirurgiens n'avait pas constaté le crime, ni prouvé que la femme fût morte assassinée. La révision du procès ayant eu lieu, un arrêt du conseil supérieur d'Arras, rendu à l'unanimité, le 8 avril 1772, déchargea la veuve Monbailly, et la mémoire de son mari, de l'accusation de parricide. Lorsque le généreux défenseur ramena des prisons d'Arras, la veuve infortunée à qui il venait de sauver la vie, il fut reçu dans la ville aux acclamations de la population entière. L'évêque, en le complimentant de son succès, offrit d'assurer à la veuve Monbailly, une pension pour le reste de ses jours. L'éclat de cette affaire confirma la réputation de Muchembled, et lui assura la plus honorable clientelle. Il se distingua également dans l'administration publique. Longtemps échevin de la ville de Saint-Omer, il en devint le lieutenant-mayeur, et le corps municipal, chaque fois qu'il en fit partie, le nomma son député aux états d'Artois, où il combattit avec une imperturbable persévérance, les abus et l'arbitraire. En décembre 1788, Muchembled rédigea une protestation en son nom et en celui de plusieurs habitans notables, contre tout ce qui pouvait être contraire au rétablissement des droits du tiers-état d'Artois, et il publia, en même temps, un *Mémoire* sur la députation du tiers-état à l'assemblée des états-généraux, en 1789, dans lequel il réclamait, dès-lors, avec énergie et une remarquable spécialité, tous les droits publics que les Français ont voulu

obtenir. Ces deux écrits firent nommer leur auteur officier municipal et juge au tribunal de district, lorsque le peuple exerça, par lui-même, ces droits d'élection. Muchembled mourut à Saint-Omer, le 18 octobre 1810, généralement regretté.

MUCHEMBLED (ALEXANDRE-NICOLAS-BENOIST), fils du précédent, est né à Saint-Omer, le 20 février 1775. La conscription l'ayant empêché de suivre la carrière que son père avait parcourue, il exerça les fonctions d'adjoint au génie militaire, et fut pourvu d'un brevet de capitaine du génie, réformé par suite de la suppression des adjoints au génie. Nommé ensuite capitaine de grenadiers dans la garde nationale de sa ville natale, il fut mis en activité dans ce grade et avec l'emploi d'officier-payeur de la légion du Pas-de-Calais, jusqu'à son licenciement, en 1809. Adjoint au maire, pendant les *cent jours*, en 1815, il devint en butte, après la seconde restauration, à la haine d'un parti, auquel l'estime publique imposa silence. Aujourd'hui, M. Muchembled s'occupe de travaux agricoles, et particulièrement du desséchement des marais.

MUDGE (THOMAS), célèbre mécanicien anglais, horloger de S. M. britannique, naquit en 1715, à Exeter, d'une famille honorable; son père, ecclésiastique et maître d'école à Biddefort, commença son éducation, et espérait trouver en lui son successeur pour ces deux fonctions. Mais remarquant que le goût de cet enfant le portait à l'étude de la mécanique, il ne voulut point contrarier ses dispositions, et à l'âge de 14 ans, Mudge entra comme apprenti chez Graham, célèbre horloger, qui le prit en amitié, se plut à le diriger, et finit, frappé de ses rapides progrès, par lui confier les travaux les plus délicats et les plus difficiles, et que le jeune ouvrier exécutait avec une rare habileté. Depuis quelque temps Mudge, qui avait terminé son apprentissage, travaillait pour son compte, lorsqu'un nommé Ellicot, horloger de Londres, chargé par le roi d'Espagne, Ferdinand IV, de lui procurer une montre à équation, lui proposa de l'exécuter. Mudge mit dans ce travail autant de promptitude que de talent, et livra son ouvrage à Ellicot, qui y mit son nom et s'en fit honneur. Malheureusement pour le plagiaire, en expliquant aux curieux le mécanisme de cette pièce, il en dérangea quelques parties, et fut obligé d'avoir recours à l'auteur. L'imposture d'Elliot fut connue, et particulièrement du roi d'Espagne, qui chargea directement Mudge d'entreprendre les ouvrages dans ce genre qu'il jugerait les plus curieux. Il le laissa aussi maître d'en fixer le prix. L'artiste anglais se montra digne de la confiance du monarque étranger. « Entre autres ouvrages, dit l'auteur d'une *Notice* sur cet habile mécanicien, il fit une montre à répétition qui indiquait le temps vrai et le temps moyen ; elle sonnait et répétait l'un et l'autre, ce qui auparavant n'avait eu lieu dans aucune montre; de plus, elle répétait les heures, les quarts et même les minutes. Le roi avait voulu que cette montre fût enfermée sous verre, dans le gros bout d'une canne, en

sorte que, par des coulisses, il pouvait voir, dans ses promenades, marcher le mécanisme de ce beau travail. Mudge se le fit payer 480 guinées; ses amis l'avaient engagé à en demander au moins 500; mais il répondit qu'il avait calculé strictement le profit honnête qu'il devait avoir sur un travail de ce genre, et qu'il ne voyait pas de raison de surfaire à un souverain plus qu'à un simple particulier.» La réputation de Mudge s'étendait de jour en jour. Il s'associa, en 1750, avec un autre élève de Graham, nommé Dutton, et ouvrit un atelier d'horlogerie. Un seigneur saxon, le comte de Bruhl, avait apporté à Londres une montre du célèbre horloger Ferdinand Berthoud; mais cette montre avait un défaut que, disent les Anglais, l'auteur lui-même « était incapable de corriger.» Que cette assertion soit exacte ou non, c'est ce qu'il n'est pas dans notre objet d'examiner; le fait est que Mudge refusa d'abord par délicatesse de se charger de corriger le travail de l'artiste français, et cette modestie est digne d'un homme aussi distingué. Cependant il céda à de nouvelles et vives instances, et répara ce qui était défectueux dans la montre. La construction des montres marines ou garde-temps, l'occupa ensuite, et il publia, en 1765, un ouvrage sur ce sujet, sous le titre de : *Pensées sur les moyens de perfectionner les montres, particulièrement celles de la marine.* Mudge, plus occupé de donner à son art toute la perfection possible, que jaloux d'augmenter sa fortune, résolut de quitter le commerce : il se retira à Plymouth en 1771, et s'y occupa pendant plusieurs années de construire un garde-temps, qu'il donna à l'essai à l'observatoire de Greenwich. Cet ouvrage fut ensuite remis au baron de Zach, astronome du duc de Gotha, et passa dans les mains de l'amiral Campbell, qui en fit usage lors de son voyage à Terre-Neuve. Sa précision bien constatée, l'instrument fut acquis par le gouvernement, et le bureau des longitudes alloua à Mudge une somme de 500 livres sterling, en l'invitant à en construire une parfaitement semblable, afin de concourir pour le grand prix que le parlement avait fondé en faveur du meilleur travail dans ce genre. L'artiste exécuta deux montres au lieu d'une; après une année d'essai, l'astronome royal, Maskelyne, fit un rapport très-favorable, par suite duquel les montres de Mudge furent essayées sur mer. Cette fois le rapporteur déclara qu'elles ne pouvaient soutenir une épreuve rigoureuse. Il fut alors arrêté que les essais à cet égard cesseraient. Mudge attaqua Maskelyne dans un *Exposé des faits relatifs au garde-temps construit par Th. Mudge,* qui fut publié en 1790 : une lutte polémique s'établit entre l'auteur et le rapporteur. Mécontent d'une discussion qui semblait affaiblir ses droits à une récompense, Mudge s'adressa directement au bureau des longitudes, faisant remarquer que ses garde-temps, jugés les meilleurs, ne s'étaient pas dérangés pendant vingt ans d'essai, et que, s'ils n'avaient pas été jugés dignes du grand prix, ils méritaient du moins une récompense. Le bureau des longitudes ne se mon-

trant pas disposé à accueillir ses prétentions, il s'adressa, en 1792, à la chambre des communes, qui lui vota, en 1793, une somme de 2500 livres sterling. Mudge a inventé un nouvel échappement pour les montres ordinaires; il avait obtenu, en 1777, le titre d'horloger du roi, qui estimait ses talens et se plaisait quelquefois à l'entretenir. Marié à la fille d'un membre de l'université d'Oxford, qu'il perdit en 1789, il en eut deux enfans: l'un fut recteur à Lnstleigth, l'autre fait le sujet de la notice suivante. Mudge mourut presque octogénaire, au mois de novembre 1794.

MUDGE (William), major-général anglais, membre de la société royale de Londres, correspondant de l'institut de France, etc., fils aîné du précédent, naquit en 1762 à Plymouth. Ses études terminées, il fut admis à l'école militaire de Woolwich, en qualité de cadet, et s'y fit remarquer par son application, son zèle et ses talens. Il servit ensuite dans l'artillerie royale, où il obtint le grade de capitaine. Sa faible santé ne lui permit pas une longue activité; mais son mérite le fit admettre parmi les membres de la société royale de Londres, et employer successivement à l'instruction des élèves à l'arsenal militaire royal, et à l'école de la compagnie des Indes-Orientales. Une nouvelle récompense lui fut décernée par le bureau des longitudes, qui le nomma l'un de ses commissaires. Mudge seconda les savans français, Arago et Biot, dans les opérations de la mesure de l'arc méridien d'Écosse. N'ayant pu accompagner ces savans aux îles Shetland, il leur donna son fils, alors capitaine, l'un des collaborateurs de la description trigonométrique de la Grande-Bretagne. Il est l'auteur principal des cartes de divers comtés; elles sont remarquables par leur correction. Il devint membre de l'académie des sciences de Copenhague et correspondant de l'institut de France. Les sciences ont perdu cet officier-général au mois d'avril 1820. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs mémoires très-importans de sa composition, et dans le même ouvrage (années 1795, 1797 et 1800), un long rapport de ses travaux trigonométriques depuis 1791 jusqu'à 1799. Le recueil intitulé: *Edinburgh Review* (janvier 1805), offre une notice très-détaillée de ses travaux pour le levé trigonométrique de l'Angleterre et du pays de Galles.

MUFFLING (le baron de), général au service de Prusse, se trouvait pendant la campagne de 1815 au quartier-général du duc de Wellington, et près de sa personne, quand ce dernier était placé sur la route de Bruxelles, au moment où la fortune décidait la victoire contre les Français au champ de Waterloo. M. de Muffling fut l'un des plénipotentiaires étrangers chargés de signer, avec les plénipotentiaires de la France, la convention du 3 juillet, relative à l'occupation de Paris. Nommé gouverneur de cette capitale, par les souverains alliés, il en remplit les fonctions pendant quelques mois, puis retourna, en qualité de commissaire du roi de Prusse, au quartier-général du duc de Wellington.

On attribue au général Muffling un ouvrage publié, en 1817, sur la campagne de 1815.

MULGRAVE (Constantin-Philippe), lord et pair de la Grande-Bretagne, naquit en 1746, et entra de bonne heure dans la marine. Il s'y distingua, et devint capitaine de haut-bord à 19 ans. Élu, en 1768, membre du parlement pour le comté de Limala, il se montra l'un des plus chauds défenseurs du parti populaire, et soutint cette cause avec zèle dans l'affaire dite des libelles, et au sujet des élections de Westminster. Il publia, même à cette dernière occasion, une brochure intitulée : *Lettre d'un membre du parlement à ses commettans sur les derniers procédés de la chambre des communes, relativement à l'élection de Middlesex.* Non moins bon mathématicien qu'habile marin, lord Mulgrave associa le capitaine Lutwidge au projet qu'il avait formé d'aller explorer les mers du pôle septentrional, afin d'y faire de nouvelles découvertes; il partit effectivement, en 1773, pour cette expédition, dont il publia la relation à son retour en Angleterre. Ayant perdu, en 1790, lord Mulgrave, son père, il lui succéda à la pairie, et mourut deux ans après, dans la force de l'âge.

MULGRAVE (Henri-Philippe), pair de la Grande-Bretagne, ministre d'état, etc., fils du précédent, est né en 1770. Il entra, en 1793, à la chambre des pairs, par droit d'hérédité, avec le titre de baron; devint successivement vicomte, ministre-d'état, comte, et membre du conseil privé du roi. Voué tout entier au parti ministériel, il appuya, pendant long-temps, tous les actes du gouvernement, et se lia d'une étroite amitié avec William Pitt, dont il devint le collègue. Les suites inattendues de la troisième coalition, formée contre la France à l'instigation de l'Angleterre, attirèrent de vifs reproches aux ministres. Lord Mulgrave, qui faisait partie du ministère, profita de la rentrée du parlement en 1806, pour défendre avec chaleur la conduite de ses collègues, alléguant que les revers dont on se plaignait devaient être attribués bien moins au gouvernement anglais qu'à une précipitation mal entendue de la part de l'Autriche, qui, disait-il, s'était mise en avant sans attendre que ses alliés fussent en état de la soutenir. Exclu du ministère par suite de la mort de Pitt, il se rangea du parti de l'opposition, et s'attacha à combattre les nouveaux ministres avec autant de chaleur qu'il en avait mis à soutenir les anciens. Redevenu premier lord de l'amirauté à la mort de Fox, il prit occasion de l'adresse au roi, votée par le parlement à l'ouverture de la session de 1807, pour reprocher au dernier ministère la proposition d'un bill d'émancipation en faveur des catholiques, et revint avec plus de force sur cette question dans la séance du 27 mai 1808. Lors de l'expédition projetée en 1809 contre l'île de Walcheren, il alla lui-même présider à l'embarquement des troupes, et eut ensuite à repousser les attaques de l'opposition à ce sujet. Enfin, en 1810, il échangea sa place de lord de l'amirauté, contre celle de grand-maître de l'artillerie, qui venait

d'être enlevée au comte Chatam, et dont il remplissait encore les fonctions il n'y a pas long-temps. Lord Mulgrave a réuni à toutes ses autres dignités le titre de général de l'armée anglaise, et celui de gouverneur de Scarborough.

MULGRAVE (Edmond), frère cadet du précédent, est né en 1760. Il a embrassé la carrière des armes, et occupe aujourd'hui les emplois de général de division, colonel du 60ᵉ régiment d'infanterie, et de payeur de la marine. Il est en outre membre de la députation de Scarborough, au parlement anglais.

MULLER (Jean de), célèbre historien suisse, ancien ministre secrétaire-d'état du roi de Westphalie, directeur de l'instruction publique, grand-cordon de l'ordre royal de Hollande, membre de l'académie de Berlin, etc., naquit à Schaffhouse le 3 janvier 1752. Il commença ses études au gymnase de cette ville et les termina à l'université de Goettingue. Son aïeul maternel, qui remplissait des fonctions pastorales, le destinait à suivre la carrière de la théologie; mais le jeune Muller, qui s'occupait, depuis l'âge de douze ans, de travaux sur l'histoire, travaux dans la continuation desquels l'engagèrent ses maîtres, et entre autres Miller, Heyne et Schloezer, eut enfin la liberté de suivre le penchant qui l'entraînait. Ce fut d'après les conseils de Schloezer qu'il composa l'histoire de la guerre des Cimbres qu'il publia à Zurich, en 1772, et, d'après ceux de Miller, qu'il se disposa à écrire l'histoire de son propre pays. Muller, de retour à Schaffhouse, reçut du gouvernement la chaire de langue grecque, et il en remplit les fonctions sans renoncer à ses occupations favorites. En 1774, il obtint l'autorisation de se rendre à Genève, où il devint l'instituteur du fils du conseiller Tronchin, et l'ami des Bonnet, des Fuessli et des Bonstetten; il donna dans cette ville des leçons d'histoire universelle. Il publia au commencement de 1780 la première partie de l'*Histoire de la confédération suisse;* mais il n'a pas continué cette première édition. Peu de temps après, il se rendit à Berlin où Frédéric-le-Grand l'accueillit avec bienveillance. Muller donna dans cette ville des *Essais historiques,* et accepta du landgrave de Hesse la chaire de Cassel, où il recommença les cours d'histoire qu'il avait faits à Genève. Trois ans après (en 1783), il rentra dans sa patrie et s'y livra exclusivement à ses travaux habituels dans la maison de Bonstetten, son ami. L'électeur de Mayence voulut l'avoir à son service, et le fit secrétaire du cabinet et conseiller intime. Il s'y montra véritablement propre aux affaires publiques, et publia, en 1787, contre les projets de domination de la maison d'Autriche, les motifs d'une coalition des princes allemands pour la défense de la constitution germanique. Dans un second écrit, en 1788, il déplora les malheurs que devait entraîner le peu de disposition que l'on montrait pour cette réunion. Il s'occupait, vers le même temps, des rapports de la puissance ecclésiastique avec celle de l'état. La ville de Mayence étant tombée au pouvoir des Fran-

çais dans la première guerre de la révolution, il partit pour Vienne. L'empereur Léopold, qui, à l'époque de son couronnement à Francfort, lui avait conféré des lettres de noblesse, voulut se l'attacher en lui donnant le titre de conseiller à la chancellerie d'état, et peu après la place de bibliothécaire. Mais Muller éprouva dans l'exercice de cette dernière fonction des dégoûts qui lui firent vivement désirer sa liberté. La proscription de son histoire de la Suisse, qui fut comprise au nombre des livres prohibés, le porta à accepter, en 1804, de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, une place à l'académie de Berlin, et il partit aussitôt pour sa nouvelle destination. Il voulut justifier la confiance de Frédéric-Guillaume, et témoigner sa gratitude à la mémoire de Frédéric-le-Grand, en écrivant la vie de ce prince. Deux discours qu'il prononça à l'académie, en 1805 et en 1807, donnaient une idée favorable de la manière dont il avait envisagé son sujet, lorsque la guerre avec la France le força de suspendre son travail. L'empereur Napoléon, lors de son séjour à Berlin, avait distingué Muller. Pendant le voyage de celui-ci à Tubingue, où le roi de Wurtemberg l'appelait en qualité de professeur, il reçut de Napoléon l'invitation de se rendre à Paris, qu'il quitta bientôt pour passer en Westphalie, où il devint secrétaire-d'état. Il fut nommé, peu de temps après, directeur-général de l'instruction publique dans ce royaume. Ses soins multipliés pour la réorganisation des études et les autres travaux auxquels il se livrait, hâtèrent sa fin; il mourut le 29 mai 1809. Muller a laissé les plus honorables souvenirs; simple, modeste, généreux, désintéressé, il mourut pauvre, et ce ne fut que par la publication de ses œuvres posthumes que l'on put acquitter les dettes peu nombreuses qu'il avait contractées. Comme savant, il a mérité le suffrage de deux hommes bien faits pour l'apprécier : Chénier et Charles Villers. « L'histoire de la confédération helvétique, dit le premier, est pleine de recherches sur les origines des villes et sur leurs traditions particulières. Quoique fort érudite, elle n'est point sèche; elle abonde en réflexions toujours judicieuses et quelquefois d'une grande portée. Quant à l'exécution générale, la manière de l'auteur est large et grave : la chaleur n'est pas sa qualité dominante, mais il a souvent de la noblesse; et dans ce qui concerne l'histoire naturelle de la Suisse, partie traitée de main de maître, son style s'élève à des formes majestueuses... L'ouvrage est dédié à tous les confédérés de la Suisse. Cette dédicace, que l'auteur fait à ses pairs, n'est pas d'un ton subalterne. On y remarque, comme en tout le reste du livre, un profond sentiment de liberté; et ce qui pourrait, à l'analyse, se trouver encore la même chose, un grand respect pour le genre humain. » M. Ch. Villers, auteur de plusieurs ouvrages estimés dans les deux langues, et d'un Mémoire couronné par l'institut, s'exprime ainsi : « L'opinion publique accorde assez généralement à Muller le premier rang parmi les historiens

de son temps, et reconnaît en lui la plus exquise réunion des qualités nécessaires pour qui se voue à la haute fonction d'écrire les fastes de l'humanité. Les uns le comparent à Tacite ; d'autres, avec plus de raison, le nomment le Thucydide de l'Helvétie. Sans doute que la grave majesté de son style, que la vigueur de ses tableaux, que la grandeur de ses vues, que la richesse de son imagination, enfin que sa manière vraiment antique, autorisent ces comparaisons. Mais un genre de mérite que n'ont pu avoir ces anciens historiens, c'est celui des recherches les plus laborieuses, les plus profondes et les plus exactes. L'historien suisse conduit cette histoire de sa patrie depuis l'origine de la nation, au travers de toutes les relations qu'eut celle-ci avec la France, l'Italie et l'Allemagne ; ce qui rend ce bel ouvrage un complément indispensable à l'histoire de ces diverses contrées. » Le frère de ce célèbre historien, M. Jean-Georges Muller, professeur à Schaffhouse, a publié la collection complète des *Œuvres de Jean de Muller*, dont le 27e volume a paru en 1819. On trouve dans cette importante collection, outre l'histoire de la confédération helvétique, le Cours d'histoire naturelle, formant à lui seul trois volumes, la correspondance familière, l'abrégé de la vie de Jean de Muller, écrit par lui-même, etc. Cet abrégé forme le 1er cahier des vies et portraits des hommes lettrés de Berlin, 1806, in-8°, publié par M. Lowe. Plusieurs autres étrangers ont écrit la vie de cet historien, et M. Guizot a donné, dans le *Mercure de France* du 17 février 1810, une *Notice biographique sur J. de Muller.*

MULLER (Othon-Frédéric), naturaliste danois, naquit à Copenhague, en 1730, d'une famille peu favorisée de la fortune. Il ne put même compléter son éducation qu'en se procurant, comme musicien, des ressources pécuniaires qu'il employait à payer ses maîtres, rare exemple d'amour du travail, et de la bonne destination du fruit qu'il en retirait. Il s'acquit ainsi des protecteurs qui, voulant également le récompenser de la régularité de sa conduite, lui firent obtenir, en 1753, l'emploi de précepteur du jeune comte de Schulin, dont le père avait été ministre d'état. Mme de Schulin, retirée à la campagne, veillait elle-même à l'éducation de son fils. Elle sut apprécier le mérite de Muller, et ce fut à ses sollicitations que le professeur se livra à l'étude des sciences naturelles. Il y fit de rapides progrès, et parvint à dessiner, avec une parfaite exactitude, les plantes et les animaux qu'il décrivait, avec le même talent. Muller accompagna son élève dans ses voyages, où il augmenta ses propres connaissances, et de retour à Copenhague, en 1767, il publia, en latin, 2 vol. in-8°, une histoire des insectes et des plantes de la campagne du ministre de Schulin. Elle parut sous le titre de : *Fauna insectorum Friedrichsdaliana*, et sous celui de : *Flora Friedrichsdaliana*. Le succès de ces ouvrages détermina le gouvernement à lui confier la continuation de la *Flore de Danemark*, commencée, en 1761, par G. Chr. Oeder, sur

l'ordre de Frédéric V, et dont trois volumes seulement avaient été mis au jour. Muller en ajouta deux autres, dont le dernier parut en 1782. Cet ouvrage passe pour le plus beau que l'on eût alors publié dans ce genre. Les faveurs de la cour et celles de la fortune, se répandirent bientôt sur ce savant, à tant de titres, estimable. Il devint, en 1769, conseiller de chancellerie; en 1771, archiviste de la chambre de Norwège, et peu après, il fit un mariage des plus avantageux. L'aisance qui en fut la suite, le porta à renoncer à ses emplois, et à se livrer exclusivement aux sciences. En 1772, il donna, en allemand, un vol. in-4°, des *Observations sur certains vers d'eau douce et d'eau salée*, que Linné nomme *Aphrodites* et *Néréides*, et sur lesquels les travaux de Bonnet (*voyez* ce nom) venaient d'appeler l'attention des savans et des amateurs de l'histoire naturelle. Muller les divisa en quatre genres, découvrit plusieurs espèces nouvelles, et communiqua des observations curieuses sur la structure, les habitudes et les propriétés de ces petits animaux. Un ouvrage bien plus important vint fixer l'attention. Il donna, en latin, 2 vol. in-4°, 1773-1774, des *Observations sur les vers de terre et d'eau douce.* « La première partie, dit M. Cuvier dans une *Notice* sur ce savant, est consacrée aux animaux infusoires, c'est-à-dire, à ces petits êtres invisibles à l'œil nu, et dont la plupart ne nous apparaissent qu'à l'aide de forts microscopes. Il en découvrit un grand nombre; et le premier parmi les naturalistes, il eut le courage de les distribuer en genres, et d'assigner à chacune de leurs espèces, des caractères distinctifs. La seconde partie contient des observations intéressantes sur les vers des intestins. La troisième, qui remplit le second volume, a pour objet les coquillages; et l'auteur essaya de les classer, à l'exemple d'Adanson et de Geoffroy, d'après l'organisation des animaux qui les habitent; mais l'anatomie de ces animaux était trop peu avancée alors, et lui-même était trop peu anatomiste, pour qu'il eût de grands succès dans cette entreprise. » On cite encore, comme des ouvrages fort remarquables, un traité en latin, *sur les Hydrachnes, ou Araignées aquatiques*, imprimé en 1781, in-4°, avec planches, et un autre, en 1785, dans la même langue, également in-4°, avec planches, *sur les Entomostracés*, que Linné classe dans le genre des *Monocles*. « L'auteur, dit M. Cuvier, que nous avons déjà cité, y fait connaître une multitude d'êtres animés, dont on soupçonnait à peine l'existence, bien qu'ils remplissent, par millions, toutes nos eaux douces, et même celles que nous regardons comme les plus pures. Cependant Muller travaillait sans relâche à multiplier ses découvertes sur les *animaux infusoires;* et à sa mort, il en laissa l'histoire et les descriptions détaillées en un fort vol. in-4°, orné de 50 planches, qui fut publié par les soins de son ami Othon Fabricius. Ces trois écrits, sur les *infusoires*, sur les *monocles* et sur les *hydrachnes*, ont assigné à Muller l'un des premiers rangs parmi les

naturalistes qui ont enrichi la science d'observations originales : ils sont classiques, chacun pour la famille à laquelle il se rapporte, et ils le demeureront long-temps, non-seulement à cause de la patience et de l'exactitude infinie de l'auteur, mais encore à cause des obstacles nombreux qu'opposent aux observateurs la petitesse extrême et le peu de consistance des animaux qui composent ces familles. Les infusoires surtout forment en quelque sorte un nouveau règne animal, que Muller a révélé au monde, et sur lequel depuis lors on n'a guère fait que le copier.» Muller mourut en 1794. Il a publié, outre les ouvrages déjà cités, 1°, en danois, *sur quelques Champignons*, 1763 : c'est son premier ouvrage; 2°, en danois, *sur la Chenille à queue fourchue*, 1771; 3° sous le titre de *Zoologiæ Danicæ prodromus*, 1777, in-8°, l'histoire des animaux du Danemark; 4°, en danois, *Voyage à Chistiansand*, 1778; 5° différens *Mémoires* imprimés dans les recueils de diverses sociétés savantes.

MULLER (N.), général républicain, était à l'époque de la révolution danseur à l'Opéra; mais il avait reçu de l'éducation, et se montrait bien au-dessus de son état. En 1793, il partit de Paris avec les premières troupes qui furent dirigées contre les insurgés des départemens de l'Ouest. La valeur et les talens qu'il montra dans toutes les occasions le firent parvenir rapidement au grade de général, et déjà il commandait une division, lorsque l'armée vendéenne passa la Loire pour attaquer Grandville. Muller se signala de nouveau dans cette circonstance. Réuni à Westermann, il prit part aux différens combats où cet intrépide guerrier mena presque toujours les républicains à la victoire. Depuis le général Muller fut employé contre les chouans, organisés dans la ci-devant Bretagne. On trouve dans un rapport qu'il fit en avril 1796, les détails suivans : «Les chouans, au nombre de 4,000 hommes, formaient un front d'une lieue et demie. A la suite d'un feu très-vif de quatre heures, j'ai fait essuyer à l'ennemi une perte considérable, et je n'ai à regretter qu'un mort et quatre blessés : la victoire au reste à été complète.» Muller, demeuré sans emploi après la pacification, fut pendant quelque temps remis en activité sous le directoire-éxécutif, et réformé ensuite. La manifestation de ses principes politiques le rendit suspect au gouvernement impérial, qui l'exila de Paris en 1805. On n'a point entendu parler de lui depuis cette époque.

MULLER (Léon), général républicain, eut, pendant les années 1793 et 1794, le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales. En 1799, il commandait près du Rhin, et parvint, par une savante manœuvre, à s'emparer de la place de Stuttgard, vers laquelle il avait dirigé son corps d'armée. Cette diversion produisit l'effet qu'en attendait le général français, en forçant l'archiduc Charles, qui se trouvait en Suisse, à détacher une partie de ses forces pour l'envoyer vers le Bas-Rhin. Muller a fait les célèbres campagnes de 1805 et de 1806, et n'a point reparu depuis sur le

tableau des généraux en activité.

MULLER (N.), lieutenant-général au service de Russie, naquit en Suisse. Il se distingua dans la guerre que fit cette puissance contre les Turcs, notamment en 1788, où il se couvrit de gloire à la prise d'Oczakow. Chargé, au mois d'octobre 1790, d'enlever, avec un corps détaché, le camp retranché des Turcs à Kilia-Nova, il réussit dans son attaque, mais il y trouva la mort. Il fut regretté de toute l'armée.

MULLER (Adam), conseiller de régence, et consul-général d'Autriche, à Léipsick, en 1816, s'est fait connaître par plusieurs écrits politiques sur les événemens mémorables qui ont signalé le commencement du 19me siècle. Il a publié à Berlin, après la seconde invasion de la France, un ouvrage du plus grand intérêt sur les finances de l'Angleterre. Indépendamment de ses ouvrages politiques, on a aussi de M. Muller des *Mélanges sur la philosophie, les arts et la pratique.*

MULLER (Jean-Adam), est l'un de ces hommes qui se prétendent inspirés (genre de folie ou d'imposture assez commun en Allemagne depuis quelque temps); il a fait, en sa prétendue qualité de prophète, beaucoup de bruit pendant plusieurs années, notamment en 1807, où ses prophéties avaient pour objet le rétablissement de la monarchie prussienne. Ce visionnaire a publié son histoire en 1816, sous ce titre: *le Prophète Muller peint par lui-même.*

MULLER (le baron), officier suisse, né à Aarwange, dans le canton de Berne, montra une grande opposition aux projets du gouvernement français, et se distingua, en combattant pour sa patrie, sous les ordres du général Erlach. Ne voulant pas se soumettre à la domination de Napoléon, le baron Muller quitta la Suisse, mais il fut arrêté en Allemagne, et conduit à Magdebourg, d'où il trouva le moyen de s'échapper pour se retirer d'abord en Suède, et ensuite en Angleterre. Il retourna en Suède après l'abdication de Gustave-Adolphe, avec lequel il s'était lié dans son premier voyage; et comme alors cette liaison le rendait suspect, le comte de Lœwenhaupt, commandant d'Helsingborg, le fit arrêter, comme espion de Gustave, dès qu'il mit le pied dans cette ville, en 1811. Cependant, après une détention de six semaines, il fut reconduit au-delà des frontières. Le baron Muller conserva un vif ressentiment de sa détention, et lorsque, après les événemens de 1814, il put reparaître librement sur le continent, il se rendit à Copenhague, d'où il envoya, pendant l'été de 1816, plusieurs cartels au comte de Lœwenhaupt, qui ne crut pas devoir y répondre. Le baron Muller, encore plus irrité de ce silence, prit le parti de s'adresser à l'envoyé extraordinaire de Suède (le général Tawast), à la cour de Danemark. Ce dernier détermina le comte de Lœwenhaupt à accepter le combat, qui eut lieu au commencement de septembre, et où il reçut une blessure dont il mourut au bout de quelques jours. Le baron Muller fut arrêté le 27 du même mois, et conduit à la cita-

delle de Friedrichshafen; mais il fut mis en liberté peu de temps après.

MULLER (Philippe-Jacques), professeur de philosophie, naquit à Strasbourg en 1732, et se livra avec ardeur à l'étude de la philosophie, de la théologie, des langues latine, grecque et hébraïque. Il cultiva aussi avec succès la physique et les mathématiques. Professeur de philosophie et de théologie à l'université de Strasbourg, il fit en France, en Suisse et dans quelques autres contrées de l'Europe, plusieurs voyages qui le mirent en relation avec les hommes les plus recommandables par leurs vertus et leur mérite. Il mourut, en 1795, dans sa ville natale. Dès l'âge de 18 ans, il s'était fait un nom dans le monde savant, en faisant imprimer, en forme de thèse, une *Dissertation historique et philosophique sur la pluralité des mondes*, ouvrage qui eut beaucoup de succès. Il publia depuis quelques autres écrits dans la même forme, dont voici les principaux titres : 1° *Observationes miscelloneæ circà uniones animi et corporis*, 1751 ; 2° *De origne et permissione mali*, 1751 ; 3° *De extantibus recentiorum philosophorum conatibus certitudinem principiorum moralium vindicandis*, 1773 ; 4° *Prolusio de miraculis*; *observationes in psycologiom scholæ pythagoricæ*, 1787; 5° *Animadversiones historiæ philosophicæ de origine sermonis*, 1777, etc.

MULLER (Charles), naquit à Friedberg, et a publié en allemand un écrit sur l'*Intérêt politique de la Suisse, relativement à la principauté de Neuchâtel et Valangin*. Cet ouvrage a été traduit en français, par J. J. de Sandoz de Travers, conseiller-d'état prussien; Neuchâtel, 1790. Muller mourut en 1803.

MULOT (l'abbé François-Valentin), membre de la première commune de Paris, puis de l'assemblée législative, ancien commissaire du gouvernement à Mayence, professeur de belles-lettres, membre de la société des *Rosati*, de celle des lettres, sciences et arts, et du lycée, depuis athénée des arts de Paris, naquit, en 1749, à Paris, où il fit ses études ecclésiastiques. Reçu, à l'âge de 16 ans, dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor, il y fut admis au sacerdoce, et y obtint successivement toutes les dignités jusqu'à celle de prieur. Comme l'abbaye de Saint-Victor avait droit de cure dans son enclos, l'abbé Mulot y fut nommé en même temps curé. Il visitait, en cette qualité, les prisons de la Force, où un de ses paroissiens était détenu pour dettes. C'est là, dit-on, qu'il vit, en 1784, Bette-d'Etienville, qui plus tard fut compromis dans l'affaire du collier (*voy.* Lamothe), et qu'il s'y trouva indirectement impliqué lui-même, non dans le fond, mais dans un épisode de cette scandaleuse affaire. Le seul tort de l'abbé Mulot fut de s'être trouvé lié avec des intrigans. Il adopta avec chaleur, mais sans exagération, les nouveaux principes politiques, et devint, en 1789, membre de la commune provisoire de Paris, qu'il présida trois fois. Son zèle sincère, sa modération, sa douceur habituelle, lui valurent d'être conservé dans la municipalité définitive. Trois fois il

fit partie des députations que le corps municipal envoya à l'assemblée constituante, et ce fut lui qui, dans les deux dernières, fut chargé de porter la parole. Le double objet de sa mission était d'obtenir, en faveur des Juifs domiciliés en France, la qualité de citoyens actifs; et de présenter un travail dont il était l'auteur, sur les maisons de jeu. L'honorable caractère de l'abbé Mulot était même connu de Louis XVI, qui nomma cet ecclésiastique l'un des commissaires médiateurs dans le comtat Venaissin. Ses collègues étant repartis pour Paris, afin d'y rendre compte des résultats de leur mission, il se retira à Courthezon (principauté d'Orange), pour être plus à portée de surveiller Avignon, Carpentras, et plus particulièrement Bédarrides, qui était le siége de l'assemblée électorale de Vaucluse. Les empiétemens continuels que l'on effectuait sur le traité de pacification, furent plusieurs fois la matière de ses rapports. Bientôt obligé de parcourir avec des troupes plusieurs points du Comtat, il s'arrêta sucessivement à Lille, à Cavaillon et à Pont-de-Sorgues, et néanmoins ne put empêcher les entreprises de la faction avignonaise qui présida aux massacres des 16 et 17 octobre. Épouvanté des vengeances auxquelles se livraient les factieux, il requit plusieurs fois, et toujours sans succès, mais avec la plus grande énergie, le général commandant, de marcher au secours d'Avignon, et les administrateurs de la ville de faire arrêter les assassins, et de recevoir les troupes françaises: les réponses du général furent évasives, et celles de la municipalité d'une déception inconcevable. Il était dit mensongèrement dans la lettre des administrateurs: « Nous sommes parvenus à rétablir la tranquillité; il n'y a de » nouveaux émigrans, que les auteurs et complices de l'assassinat » du patriote Lescuyer. La loi est » en vigueur : nous avons pour témoins de notre conduite, des » membres de l'assemblée constituante. » L'abbé Mulot, trop convaincu de ce qui se passait, fit de nouvelles instances; elles furent encore impuissantes, et les massacres continuèrent. Il rendit néanmoins des services aux parens des victimes qui se réfugiaient près de lui, en leur prodiguant des secours et des consolations. Dans l'impuissance d'arrêter les désordres, il sollicita son remplacement, et l'obtint. De retour dans la capitale, il siégea à l'assemblée législative, où il avait été nommé par le département de Paris. La conduite pleine d'humanité de l'abbé Mulot ne l'avait pas mis à l'abri des dénonciations, et ses ennemis portèrent l'audace jusqu'à le dénoncer comme le principal auteur des massacres. Le 19 novembre, il fit à la barre de l'assemblée, un rapport détaillé des scènes déplorables dont il avait été le témoin impuissant. Sa justification fut facile, et il rejeta avec plus de succès sur Rovère, l'un de ses accusateurs, une grande partie du blâme dont celui-ci s'était efforcé de le couvrir. La carrière législative de l'abbé Mulot a été peu remarquable. On le vit renouveler, le 5 décembre, la motion qu'il avait faite, étant

membre du corps municipal, contre les maisons de jeu ; il annonça le 28 février 1792 que le roi avait cessé de faire distribuer des secours aux pauvres de Paris; proposa le 13 mars, par suite des troubles d'Arles, la suspension des fonctionnaires publics, tant de la ville que du département, et de les mander tous à la barre; soutint le 19, la motion tendant à accorder la parole à la députation extraordinaire d'Avignon, qui venait rendre compte de la situation présente de la ville. Intimidé, ainsi que plusieurs de ses collègues, lorsque Thuriot fit son rapport sur les massacres de la Glacière, il n'osa point éclairer l'opinion de l'assemblée, ni s'opposer au décret d'amnistie qui fut rendu le 6 avril. Incarcéré sous le règne de la terreur, il fut nommé, presque immédiatement après sa mise en liberté, membre de la commission des monumens. Le directoire-exécutif l'envoya en qualité de commissaire à Mayence, où il devint ensuite professeur de belles-lettres à l'école centrale de la même ville. L'abbé Mulot mourut à Paris le 9 juin 1804; il s'était marié à une des époques les plus critiques de la révolution. On s'accorde généralement à lui reconnaître des qualités sociales, et des talens comme littérateur. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages; ses principaux sont : 1° *Essai de sermons prêchés à l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1781, in-12; 2° Traduction de *Daphnis et Chloé*, Mitylène (Paris), 1782, in-8°; nouvelle édition, Paris, 1793, in-16; 3° *Requête des vieux auteurs de la bibliothèque de Saint-Victor à M. de Marbeuf, évêque d'Autun*, en vers, Paris, in-8° de 8 pag.; 4° *Collection des fabulistes, avec un discours sur les fables, et la traduction des Fables de Lockman*, Paris, 1785, in-8° : le 1er vol. seul de cette collection a paru; 5° *le Muséum de Florence* (gravé par David), avec des explications françaises, Paris, 1788 et années suivantes, 6 vol. in-8°; 6° *Rêve d'un pauvre moine*, 1789; 7° *Compte rendu à l'assemblée nationale, comme commissaire du roi à Avignon, avec supplément et correspondance officielle*, 1791, un vol. in-8°; 8° *Almanach des sans-culottes*, Paris, 1794, in-8°, dans lequel l'auteur annonce que cet ouvrage est destiné à rappeler aux *sans-culottes* les véritables principes de la société; 9° *Discours sur les funérailles et le respect dû aux morts*, ouvrage remarquable sous le double rapport des sentimens et du mérite littéraire, et que l'auteur prononça à la cérémonie funèbre consacrée, par le lycée des arts, à la mémoire de Lavoisier, le 2 août 1796; 10° *Vues d'un citoyen, ancien député, sur les sépultures*, Paris, 1797, in-8°: l'auteur refondit ces deux discours dans celui qui suit; 11° *Discours* qui a partagé le prix proposé par l'institut, sur cette question : *Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le réglement à adopter pour le lieu des sépultures?* Paris, an 9 (1800), in-8°; 12° *Rapport fait au lycée des arts, sur une machine propre à faire des allumettes*, in-8°; 13° *Réflexions sur l'état actuel de l'instruction publique*, in-8°; 14° *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques*, an 5 (1797), in-8°; 15° *Discours pro-*

noncé à la société littéraire des Rosati de Paris, pour le couronnement des Rosières, floréal an 5 (mai 1797); 16° *Essai de poésies légères*, Mayence, 1799, in-8°; 17° des *Notices biographiques* sur l'abbé Lemonnier, Demoustier, etc.; 18° *Notices nécrologiques* des volumes 2 et 3 du *Nouvel Almanach des Muses;* 19° *Hymnes* et *Discours* pour différentes fêtes nationales, et pour des cérémonies publiques.

MUNCH DE BELLINGHAUSEN (LE BARON DE), président actuel (1824) de la diète germanique siégeant à Francfort, est né aux environs de Mayence. Il eut, jeune encore, le bonheur de faire connaître avantageusement ses talens diplomatiques, et de se signaler par le plus entier dévouement à la maison d'Autriche. Le prince de Metternich, chancelier d'état et premier ministre de l'empereur François, honorant le baron de Munch d'une affection toute particulière, lui a fait confier le poste éminent qu'il occupe aujourd'hui, et dans lequel il remplace le comte Buol de Schauenstein, mis en retraite. Après avoir accompagné son protecteur au dernier congrès de Vérone, et avoir ensuite reçu les instructions les plus étendues à Vienne, M. de Munch fut nommé ministre d'Autriche auprès de la diète de la confédération, en 1823, et se hâta d'aller prendre possession de la présidence attachée à cette place. Initié dans tous les projets éventuels du cabinet de Vienne sur l'Allemagne, comme dans les vues particulières du ministre qui, depuis les derniers congrès et les conférences de Czernowitz et de Lemberg, a acquis le surnom glorieux de *prince de la diplomatie européenne*, le jeune président de la diète de Francfort montra un zèle extrême à justifier la confiance que le prince de Metternich avait mise en lui. Loin de suivre l'exemple de quelques fonctionnaires publics, aussi rares, à la vérité, que mal inspirés, qui cherchent une vaine faveur populaire, M. de Munch la dédaigne, et sait braver courageusement les murmures toujours séditieux de la multitude, comme les plaintes inconvenantes des particuliers. Il a obtenu le renvoi de la diète de Francfort du ministre de Wurtemberg, M. de Wangenheim, dont l'ancienne réputation de patriotisme, les talens oratoires et l'inflexible caractère rendaient parfois l'opposition importune. Il a depuis puissamment contribué à faire repousser par un décret d'incompétence, et à faire rejeter définitivement, en décembre 1823 et janvier 1824, toutes les demandes si souvent renouvelées des acquéreurs de domaines dans le ci-devant royaume de Westphalie. Depuis sept ans et plus, ces familles ruinées fatiguaient la haute-diète de leurs plaintes et sollicitations; elles espéraient, par l'intervention bienveillante de cette assemblée, rentrer dans les propriétés qu'elles avaient acquises d'un gouvernement d'abord reconnu par les principales puissances de l'Europe, mais renversé depuis. Cet espoir, quelque vivement sollicité qu'il fût, a été déçu complétement. M. de Munch de Bellingbausen a même fait admonester, par décret, le fondé de pouvoir de ces famil-

les, M. le docteur Schreiber, et lui a fait enjoindre d'employer à l'avenir, s'il avait quelque pétition à adresser à la haute-diète, un style plus humble et plus convenable. En effet, un plébéien qui parle aux représentans des princes, des rois et des empereurs, ne doit jamais, ainsi qu'on le lui a intimé, perdre de vue son infériorité; la justice même qui émanerait de si haut doit toujours être considérée et sollicitée comme une grâce. Une autre classe de pétitionnaires qui réclamaient des arriérés de paiemens pour valeurs fournies, des pensions pour d'anciens services, le remboursement des cautionnemens en argent, qu'ils avaient déposés pour des emplois dont une autorité nouvelle les a dépouillés, ont également été déboutés de leurs demandes (janvier 1824), par un décret d'incompétence proposé par le président de la diète. Pour simplifier la marche des affaires et écarter toutes les demandes importunes, M. de Munch a habilement saisi cette occasion, et a fait décréter que toutes les pétitions qu'on adresserait dorénavant à la haute-diète, seraient au préalable soumises à une *judicieuse censure*, qui décidera si la lecture en pourra être permise. Les principes adoptés par les hautes-puissances aux congrès de Laybach, Carlsbad et Vérone, ont trouvé le plus éloquent défenseur en la personne du jeune président de la diète; aussi le conseil amphyctionique de l'Allemagne offre-t-il aujourd'hui, sous sa direction, un spectacle aussi nouveau qu'imposant, celui d'une grande assemblée délibérant sans opposition quelconque, où l'orateur propose, où les membres adoptent, et où tout se décrète à l'unanimité. M. le baron Munch de Bellinghausen a sans doute le droit de réclamer personnellement une grande part à la haute estime et à l'affection générale que cette illustre assemblée s'est acquise, comme chacun sait, dans l'Allemagne entière.

MUNGO-PARK, célèbre voyageur anglais, était né avec un esprit entreprenant, et toutes les qualités propres aux grandes découvertes; une fin prématurée vint malheureusement anéantir les espérances que ses premiers essais faisaient concevoir. Il avait formé le projet de traverser l'Afrique, du nord au cap de Bonne-Espérance, et l'entreprit en 1795; mais assailli par des maux, des dangers et des fatigues de toute espèce, il fut obligé d'y renoncer, et manqua plusieurs fois de perdre la vie. Quoiqu'il n'eût qu'imparfaitement atteint le but de son voyage, les notions qu'il en rapporta, et qu'il consigna dans une relation publiée à Londres, en 1798, relatives au cours du Niger, sur lequel il n'existait que des conjectures opposées les unes aux autres, satisfirent les géographes. Jusqu'alors on avait prétendu que le Niger coulait à l'ouest, et se perdait, soit dans quelques grands lacs, soit dans la mer. Mungo-Park soutient, au contraire, que le cours de ce fleuve se dirige à l'est jusqu'à la ville de Tombuctoo, mentionnée dans toutes les relations modernes. Depuis il varia un peu dans cette opinion, ayant cru reconnaître que le Niger tournait au

sud, se joignait ensuite au Zaïre, et se jetait avec lui dans l'Atlantique. Il se promettait de nouvelles investigations qui auraient éclairci tous les doutes à cet égard, mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter ce qu'on pouvait attendre de son zèle et de sa sagacité; son ardeur pour les excursions lointaines triompha encore de la crainte des dangers auxquels elles l'exposaient; il repartit pour l'Afrique en 1805, et arriva vers la fin de mars à Gorée, d'où il gagna les hauteurs de Gambie. Il s'enfonça alors dans l'intérieur du pays, avec assez de précaution pour qu'on eût pendant un certain temps la faculté de communiquer avec lui. Tout-à-coup on cessa de recevoir de ses nouvelles, et l'on craignit qu'il n'eût succombé dans sa périlleuse entreprise. Différens détails, parvenus depuis en Europe, quoiqu'ils s'accordent assez mal entre eux, ont achevé de confirmer cette opinion. Sur le récit de quelques nègres, on avait cru d'abord que Mungo-Park et ceux de ses compagnons qui avaient survécu aux fatigues et aux souffrances du voyage, avaient péri sous les coups d'une peuplade noire, qui leur soupçonnait des projets hostiles; mais il a été fourni, en 1817, à un agent anglais auprès du roi des Ashantees, des détails certains, qui ne permettent pas de douter que ce hardi voyageur ne se soit noyé au passage d'une rivière. La mémoire d'un homme qui, par son audace, ses connaissances et son activité, pouvait fournir d'utiles notions sur la moins connue des quatre parties du monde, doit laisser des regrets chez tous ceux qui s'intéressent au progrès des sciences. La relation du premier voyage de Mungo-Park a été traduite en français.

MUNNIKS (Winold), médecin hollandais, naquit le 4 décembre 1744 à Joure en Frise, et, à l'âge de 14 ans, fut envoyé par sa famille en France pour en apprendre la langue. Destiné à la profession de médecin, il reçut les premières instructions en botanique et en chimie chez un des pharmaciens les plus distingués d'Amsterdam. Élève ensuite de l'académie de Groningue, il s'y lia d'amitié avec plusieurs hommes distingués, entre autres Camper, qui lui donna constamment des marques de la plus vive affection. Il suivit plus tard les cours de l'université de Leyde, et vint achever ses études médicales à Paris, aux leçons des Louis, Nollet, Sabatier et Portal. En retournant dans sa patrie, il visita Rouen, où il fut accueilli par Lecat, comme il le fut à Lyon par Pouteau et Flamand. De retour à Leyde, il y soutint une thèse brillante *Sur la maladie vénérienne et sur ses principaux remèdes, spécialement ceux de Van Swieten et de Plauck*. Ce fut sa thèse de réception pour le grade de docteur (1769). La Hollande était affligée d'une épizootie. Munniks et Van Dœveren s'associèrent pour l'inoculation de ce mal funeste, qui avait mérité la vive sollicitude de Camper. Munniks se voua tout entier au traitement de la maladie, et ses soins furent couronnés du succès le plus flatteur. Ce praticien, dont la réputation augmentait de jour en jour, succéda, en 1771, à Camper, son protecteur

et son ami, dans la partie anatomique et médicale de ses fonctions à l'université de Groningue. Ce fut le 19 juin de cette année qu'il entra en exercice en prononçant un discours latin, *sur les Jouissances attachées à l'anatomie*, et en faisant sa leçon inaugurale *sur les étroits Rapports qui existent entre la mécanique et l'art de guérir*. En 1773, Munniks occupa exclusivement la chaire de Camper, qui la lui avait résignée. Les nombreux travaux auxquels le nouveau professeur se livra, altérèrent sa santé. Camper, qui avait pour lui l'affection d'un père, lui conseilla un voyage dans le midi de la France, qui eut tout l'effet qu'il en avait espéré. Entièrement rétabli, Munniks reprit l'exercice de ses fonctions, se maria et saisit avec joie, en 1784, l'occasion d'un concours ouvert par l'académie d'Amiens *sur les causes des hernies et les moyens de les prévenir*, pour disputer une palme à laquelle il attachait le plus grand prix, et qui lui fut unanimement décernée. Il triompha également au concours ouvert par la société royale de médecine de Paris, dont il était correspondant depuis 1780, sur cette question : *Quels sont en France les abus à réformer dans l'éducation physique, etc.* Il avait obtenu, d'un grand nombre d'académies ou sociétés savantes nationales ou étrangères, l'honneur d'être inscrit sur leur tableau, et il vivait heureux et paisible, lorsqu'en 1796, les événemens politiques de la Hollande vinrent le frapper sans y avoir donné lieu, du moins volontairement. Il supporta avec fermeté la perte de plusieurs de ses attributions, et quelques autres actes d'une injuste sévérité. Il mourut d'une attaque de paralysie, le 8 septembre 1806, regretté généralement. Son fils, J. Munniks, médecin, a publié, Groningue, 1812, in-8°, une *Notice historique* sur la vie et les travaux de Wiuold Munnicks, et l'a ornée du portrait de ce savant.

MUNOZ (Antonio), naquit, en 1745, à Museros, village près de Valence, et fit ses études en l'université de cette ville. Ses progrès dans tous les objets d'enseignement, et surtout dans les belles-lettres, la philosophie et la théologie, furent des plus remarquables. L'idole péripatéticienne depuis long-temps renversée en France recevait encore, à cette époque, le culte des Espagnols. Munoz osa la remplacer par des méthodes aussi sûres que saines, qu'il emprunta, il est vrai, à la France, mais dont le premier il fit jouir sa patrie. Dès l'âge de 22 ans, il déploya une grande érudition dans les *préfaces* de la rhétorique du P. Luis de Granada, et de la logique de Vernei. Le gouvernement l'appela bientôt à la place de cosmographe majeur des Indes, emploi qu'il remplit avec un rare talent, et qu'il étendit à toutes les connaissances qui s'y rattachaient; mais il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. Le ministre Galvez le chargea de la commission d'écrire l'*Histoire d'Amérique*. Munoz se livra à cette entreprise avec toute l'ardeur de son caractère, et consacra cinq années à puiser dans les archives de Simancas, de Séville, de Cadix, de

Lisbonne, etc., les matériaux nécessaires à son exécution ; matériaux d'autant plus précieux, que les sources en avaient été inconnues jusque-là, personne n'ayant eu avant lui la permission de les explorer. Le travail le plus soutenu pendant cet espace de temps, lui procura 130 volumes de pièces inconnues, de lettres originales de Chr. Colomb, Pizzare, Ximenès, des ouvrages précieux sur l'Amérique, et son *Histoire naturelle et politique*, etc., etc., tels furent les fondemens sur lesquels il commença son vaste édifice, qu'il n'eut pas la gloire d'achever. Le premier volume seul a paru; les deux premiers livres du deuxième volume sont complets, et le troisième est presque achevé; il y travaillait encore la veille de sa mort. Ce savant distingué fut enlevé aux lettres et à ses nombreux admirateurs, le 19 juillet 1799. Il a laissé les ouvrages suivans : 1° *de Recto philosophiæ recentis in theologiâ usu dissertatio*, Valence, 1767; 2° *de scriptorum gentilium lectione, et profanarum disciplinarum studiis ad christianæ pietatis normam exigendis*, Valence, 1768; 3° *Institutiones philosophicæ*, Valence, 1768; 4° *Traité sur la philosophie d'Aristote, et Jugement sur ses sectateurs*, Valence, 1768.

MUNSTER (LE COMTE DE), ministre-d'état du cabinet britannique, chancelier de l'ordre des Guelphes, est né dans le Hanovre, où il fut employé, en 1805, par le roi d'Angleterre, pour y exercer les fonctions de ministre-d'état. Après avoir protesté contre l'occupation de ce pays par les troupes prussiennes, il retourna à Londres dans le courant de février 1806. En 1814, le comte de Munster assista au congrès de Vienne, en qualité de ministre plénipotentiaire du Hanovre. Il était chargé de remettre au gouvernement autrichien une note du prince-régent d'Angleterre, dans laquelle S.A.R. annonçait qu'il avait érigé en royaume l'électorat de Hanovre. Cette mission fut remplie le 2 novembre de la même année. En 1815, il signa la déclaration des souverains réunis au congrès à l'occasion du débarquement de Napoléon en France. Au mois de novembre suivant, il reçut, à titre de récompense de ses services, un riche domaine situé dans le pays d'Hildesheim. Le comte de Munster fut chargé, en 1817, de représenter le Hanovre à la cour de Londres, où il acquit bientôt la plus haute influence. Les peuples de l'Allemagne ne le désignent plus que sous le titre imposant de Munster, roi d'Hanovre. Il a aussi dirigé en chef le gouvernement du duché de Brunswick, au nom du roi d'Angleterre, tuteur du jeune duc; mais le prince, parvenu à sa majorité en 1823, a remercié le ministre anglais de ses soins, et pris en main les rênes de l'état. Le comte de Munster a épousé une princesse de la maison de Lippe-Buckebourg.

MUNTER (FRÉDÉRIC), littérateur danois, est né en 1761; il fut élevé dans l'état ecclésiastique par son père, Balthazar Munter, célèbre prédicateur et théologien, et devint évêque de Copenhague. De fréquens voyages scientifiques, pendant lesquels il explora les plus riches bibliothèques de l'Ita-

lie, lui fournirent en abondance des matériaux précieux, qu'il sut employer avec autant de goût que de discernement. Il se livra à des recherches aussi laborieuses que savantes sur la littérature des anciens Cophtes, et prit rang parmi les plus célèbres antiquaires de son époque, par ses travaux sur les ruines de Persépolis, et leurs nombreuses inscriptions. La bibliothèque royale de Paris fut aussi l'objet de ses investigations; et au retour d'un voyage qu'il fit en France, en 1790, il publia une *Histoire de la procédure instruite contre les Templiers*, écrite en allemand, et rédigée d'après les pièces authentiques du procès, Berlin, 1794. M. Munter est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on remarque: 1° une traduction de l'*Apocalypse en vers métriques allemands*, Copenhague, 1784; 2° *Specimen versionum Danielis copticarum, novum ejus caput memphyticè et sahidicè exhibens*, Rome, 1786, in-4°; 3° *Voyage dans les Deux-Siciles en* 1785 *et* 1786, 2 volumes in-4°: cette relation a eu deux éditions, dont l'une en danois et l'autre en allemand; 4° *De Ætate versionum copticarum*, 1790; 5° *Magasin pour l'histoire et le droit ecclésiastiques du Nord*, Altona, 1792-1796, 2 vol. in-8°; 6° *Manuel de l'histoire ancienne des dogmes chrétiens*, 1802-1804, 2 vol. in-8°, en danois et en allemand; 7° *Odæ gnosticæ Salomoni tributæ, thebaicè et latinè*, Copenhague, 1812, in-4°. Ce savant prélat a encore publié un traité fort intéressant sur la religion des anciens Scandinaves, avant Odin, et une espèce de dissertation *Sur les tombeaux de la famille de David dans la montagne de Sion*. Ce dernier ouvrage, qui est une critique lumineuse d'un voyage entrepris, dit-on, par Benjamin de Tudela, entre 1160 et 1173, était destiné par l'auteur à servir de suite à la dissertation de Michaëlis, sur les montagnes de Sion et de Moriah, publiée en 1795. Munter est frère de Mme Brunn, dont la muse gracieuse et spirituelle est connue de tous les amateurs de la poésie allemande.

MUNTINGHE (Herman), professeur de théologie en l'université de Groningue, chevalier de l'ordre du lion-belgique, membre de l'institut royal des Pays-Bas et de plusieurs autres académies nationales et étrangères, est né en 1752, dans les environs de Groningue, d'une famille honorable. Il termina ses études à l'université de cette ville, et s'y distingua dans la théologie et dans les langues orientales, où il eut pour maître le célèbre orientaliste, Schronder; c'est même sous les auspices de ce savant qu'il soutint, en 1775, sa thèse inaugurale, sous le titre de: *Dissertatio philologico-critica ad quædam veteris testamenti loca*. Elle lui valut le doctorat; et après avoir exercé la prédication dans plusieurs villes secondaires, il fut pourvu, en 1780, de la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université d'Harderwyk, qu'il occupa un peu moins de vingt ans. Il en prit possession par un discours intitulé: *De sapientiâ et lenitate divinâ in antiquissimâ religionis patefactione conspicuâ*, Harderwyk, 1781, in-

4°. Sa modestie lui fit refuser, en 1795, la chaire de langues orientales de l'université de Leyde. Trois ans après il devint professeur de théologie en l'université de Groningue, qu'il occupe encore aujourd'hui (1824). Le discours par lequel il s'annonça dans son dernier professorat parut à Groningue en 1799, in-4°, sous le titre de *Oratio exhibens aliquot illustriora quæ ecclesiæ historia suppeditat, damnorum religioni christianæ ab amicis ac fautoribus illatorum specimina*. Le mérite principal de M. Muntinghe est d'avoir su, dès le commencement de ses exercices, «dégager, disent les auteurs d'un ouvrage étranger, l'enseignement de la science théologique, de tout ce qu'elle avait encore conservé de scholastique, et de la ramener à sa pureté et à sa simplicité originelles. Il ne s'est pas borné seulement à communiquer son nouveau système aux jeunes gens qui fréquentaient ses cours, mais il a voulu en faire jouir le public, et il l'a publié sous le titre de *Pars theologiæ christianæ theoretica, in compendium redacta*, 1801. » Cet excellent ouvrage, corrigé et augmenté, parut de nouveau, en 1820, à Groningue, en 2 vol. in-8°. Les autres productions de M. Muntinghe sont : 1° nouvelle traduction en hollandais des *Psaumes, avec des remarques*, Leyde, 1792; 2° autre traduction en hollandais des *Proverbes de Salomon*, Leyde, 1796, in-8°; 3° traduction hollandaise du *Livre de Job, avec des remarques* : cette traduction, que H. A. Schultens avait commencée, fut terminée, après sa mort, par M. Muntinghe, à partir du chapitre XXIX; elle parut à Amsterdam, 1796, in-8°; 4° deux *Mémoires sur l'influence de la religion sur le bonheur du peuple*, 1795; 5° *Histoire de l'homme d'après la Bible*, Amsterdam, 1801-1819, 11 vol. in-8°. L'*Histoire de l'homme*, etc., est l'ouvrage le plus remarquable et le plus étendu de M. Muntinghe, et celui où il a fait preuve de plus de connaissances profondes; elle est d'ailleurs écrite avec beaucoup de soin. 6° Un recueil de *Sermons*; 7° enfin une nouvelle édition corrigée de sa traduction des *Psaumes*.

MUNTZ-BERGER (Joseph), compositeur de musique, premier violoncelliste du théâtre de l'Opéra-Comique, attaché à l'ancienne chapelle impériale des Tuileries, est né en 1769, à Bruxelles, d'une famille originaire d'Allemagne. Le père de M. Muntz-Berger, musicien de la cour du prince Charles, gouverneur des Pays-Bas, lui donna des leçons dès sa plus tendre jeunesse, et le mit en état d'exécuter dès l'âge de six ans un concerto de basse sur un alto. Le prince fut enchanté de la précocité du jeune artiste, et lui fit donner pour maître de violon Vaumalder, élève distingué de Tartini. Vanmalder étant mort, M. Muntz-Berger rentra sous la direction paternelle, et apprit de son père à jouer avec succès de plusieurs instrumens, et plus particulièrement du violoncelle. Il vint à Paris à l'âge de quatorze ans, et y perfectionna son talent. On le vit s'efforcer de donner au violoncelle la douceur de la voix humaine. M. Muntz-

Berger s'est fait remarquer dans différens concerts, notamment dans ceux de la rue de Cléry, où il exécuta avec beaucoup de succès des concerto de sa composition. Le *Dictionnaire historique des musiciens*, après avoir dit «que l'on »reconnaît dans les compositions »de M. Muntz-Berger le goût é»puré et les principes des meil»leurs maîtres des écoles alleman»de et italienne, dont il a été »nourri dans sa jeunesse, ainsi »que leur excellente musique d'é»glise,» donne la liste suivante de ses ouvrages. Deux œuvres de grandes sonates pour le violoncelle; quatre œuvres de grands duos; quatre œuvres de petits duos; deux œuvres de petites sonates; quatre concertos de violoncelle; deux œuvres de nocturnes; une symphonie concertante pour violon et basse; une méthode de basse; deux œuvres de petites sonates, faisant suite à la méthode; deux œuvres de caprices; deux autres de caprices, dans lesquels il se trouve à la fin des points d'orgue dans les tons majeurs et mineurs; deux œuvres de trios de violoncelle obligé avec accompagnement de violon et basse; seize romances, paroles de madame Quinette, née Marguerittes; quatre airs variés pour piano et violoncelle ou violon; trois airs variés pour violon et basse; six thèmes des symphonies d'Haydn, variés en quatuors; deux pots-pouris; huit recueils d'airs variés pour divers instrumens; plusieurs ouvrages arrangés pour la basse; la gavotte de Grétry et une autre variée pour violoncelle.

MURAIRE (LE COMTE HONORÉ), né à Draguignan, le 5 novembre 1750, exerçait, avant la révolution, la profession d'avocat, et y avait acquis un nom distingué. Il se montra favorable à la cause de la liberté, et en suivit les principes avec sagesse et modération. Lors de l'établissement des premières autorités judiciaires en 1791, il devint président du tribunal du district de Draguignan, et fut élu dans la même année, par le département du Var, député à l'assemblée législative, où il siégea sur les bancs des défenseurs de la constitution; mais il montra dans toutes les circonstances un esprit de conciliation et d'impartialité, apprécié par ses adversaires mêmes, qui cédèrent souvent à son influence. Attaché au comité de législation, il en fut un des membres les plus actifs, et fut presque exclusivement chargé des rapports de ce comité à l'assemblée, sur les questions les plus importantes de droit civil. Il proposa, le 16 février 1792, au nom du comité, de transférer aux municipalités le droit de constater l'état-civil des citoyens, que les curés avaient exercé jusqu'alors. Il joignit à son rapport des réflexions importantes sur les lois qui y sont relatives, et soutint particulièrement qu'il n'appartenait qu'à la législation civile de déterminer les cas d'empêchemens aux mariages entre les membres d'une même famille, et que la législation française devait abolir à jamais l'usage de demander des dispenses à la cour de Rome. Le 28 juin, il revint sur le même objet, et insista pour que le mariage fût affranchi de la juridiction ecclésiastique. En

même temps, il fit décréter que les jeunes gens, âgés de 21 ans, pourraient se marier sans le consentement de leurs parens; le 30 juin, il fit adopter le principe de la loi du divorce; et sans dissimuler les graves inconvéniens que pouvait avoir cette loi, il démontra qu'avec certaines restrictions, elle pouvait produire les plus grands avantages : aussi le principe en fut-il adopté pour le moment. Le 13 juillet, au nom du comité de législation, il proposa la levée de la suspension de Pétion, maire de Paris, et de Manuel, procureur de la commune, prononcée par l'administration départementale, et approuvée par le roi, contre ces deux magistrats, accusés d'avoir provoqué et secondé les mouvemens du 20 juin précédent. Une commission spéciale, dont il était membre, ayant été nommée pour examiner la conduite de M. de La Fayette, qui avait demandé que les auteurs des attentats commis dans cette journée fussent sévèrement punis, M. Muraire, organe de cette commission, vint déclarer en son nom, qu'elle n'avait rien trouvé qui fût contraire aux lois, dans la conduite qu'avait tenue le commandant de la garde nationale. Ce ne fut que le 30 août de la même année qu'il fit décider, au nom du comité de législation, la question du divorce, dont le principe avait été adopté le 30 juin précédent. Après une discussion approfondie et lumineuse, le divorce devint une loi de l'état. M. Muraire ne fut point réélu à la convention; il eut le bonheur d'échapper à la proscription pendant le régime de la terreur, et ne reparut sur la scène politique qu'en septembre 1795, époque où il fut nommé, par le département de la Seine, membre du conseil des anciens. Il y porta les principes d'ordre et de justice qui l'avaient guidé jusque-là; mais les excès dont il venait d'être témoin l'avaient rendu contraire à l'esprit et aux institutions de l'anarchie; il se lia avec la faction de *Clichy* contre l'autorité directoriale, et vota en faveur de toutes les propositions qui tendaient à la détruire. Compris dans les listes de déportation des 18 et 19 fructidor an 5 (4 et 5 septembre 1797), il se déroba par la fuite à l'exécution des ordres du directoire; mais plus tard il se rendit à l'île d'Oleron, assignée pour retraite aux proscrits. Le gouvernement consulaire le rappela en 1800, et le nomma son commissaire près le tribunal d'appel. Devenu membre du tribunal de cassation, il félicita le 4 nivôse, au nom de ce tribunal, le premier consul d'avoir échappé à l'explosion de la machine infernale. Il devint président du tribunal dont il était membre, et le 5 mai 1803, conseiller-d'état. L'année suivante, il reçut le titre de comte, et la décoration d'officier de la légion-d'honneur. Les événemens de la fin de mars 1814 le trouvèrent à la tête de la cour de cassation; et le 20 avril suivant, accompagné des membres de ce corps, il fut admis à présenter ses félicitations à *Monsieur*, lieutenant-général du royaume; au mois de février 1815, il fut remplacé par M. Desèze. Le retour de Napoléon, le 20 mars suivant, rendit M. Muraire à ses

hautes fonctions, et, dès le 25, il parut devant ce prince, avec la cour dont il était le premier président, et lui adressa une délibération remplie, comme celle du conseil-d'état (*voy.* DEFERMONT), des éternels principes de droit public, délibération qui fut signée de la presque totalité des membres. Après le second retour des Bourbons, M. le comte Muralre a été rendu à la vie privée; il y jouit au sein de sa famille de l'estime générale, qu'il a si bien méritée par ses longs et honorables travaux.

MURAT (JOACHIM), ex-roi de Naples, naquit le 25 mars 1767, à la Bastide Frontonière, arrondissement de Gourdon, département du Lot. Fils d'un aubergiste, il devint grand-amiral de France, duc de Berg et roi de Naples. L'histoire a conservé le nom de plusieurs hommes qui, d'une condition obscure, sont parvenus au pouvoir suprême : *Agathocle* eut pour père un potier; *Tullius-Hostilius*, qui fut roi de Rome, avait gardé les troupeaux; *Tarquinus-Priscus* naquit, dans l'exil, d'un marchand banni de Corinthe; une esclave donna le jour à *Servius-Tullius*. Tous ces monarques, de race plébéienne, s'élevèrent au pouvoir suprême par des qualités vraiment royales, mais le mérite de Joachim Murat fut purement militaire, et ne lui permettait d'aspirer qu'aux premiers honneurs de l'armée, et un trône lui fut donné comme l'apanage d'un grand homme de guerre, doté par un conquérant, dont il avait épousé la sœur. Dès son enfance, Murat se fit remarquer par un air vif et décidé, par des inclinations martiales et par une audace singulière dans l'exercice de l'équitation. Protégé par une ancienne famille du Périgord, il obtint une bourse au collége de Cahors, et il alla achever ses études à Toulouse. Destiné à la prêtrise, il porta le petit collet, et fut, pendant quelque temps, connu dans son pays sous le nom de l'*abbé Murat*. Une étourderie de jeunesse lui fit quitter le manteau court pour l'uniforme. Après avoir dissipé dans les plaisirs et perdu au jeu le peu d'argent dont il pouvait disposer, il s'engagea dans le 12[me] régiment de chasseurs qui passait à Toulouse. Il y devint bientôt maréchal-des-logis. Mais ayant pris part à un acte d'insubordination, il fut renvoyé de ce régiment. Retiré dans sa famille, il y menait avec impatience une vie inactive; il était tourmenté par une ambition vague, qui, pour nous servir des expressions d'un de ses compatriotes, le portait sans cesse *à élever ses regards vers les étoiles*. Lorsque la garde constitutionnelle de Louis XVI fut formée, chaque département dut y envoyer un certain nombre de fils de citoyens actifs; Murat, qui se mit sur les rangs, fut repoussé et ne dut qu'à la protection de J. B. Cavaignac, membre du directoire du département du Lot, d'être choisi par ce département et envoyé à Paris avec le jeune Bessières, devenu dans la suite maréchal de l'empire et duc d'Istrie. Joachim Murat, admis dans la garde du roi, n'y dissimulait pas ses opinions politiques, ce qui lui attira plusieurs querelles. On a



Murat.

dit qu'un ancien député, partisan du pouvoir absolu, lui avait fait des propositions tendant à renverser la constitution de 1791, et que Murat en avait informé le directoire de son département, ce qui avait décidé l'assemblée législative à ordonner le licenciement de la garde constitutionnelle du roi. Ce fait paraît au moins douteux : Murat était sorti de cette garde avant son licenciement. Peu de temps après, il entra dans un régiment de chasseurs avec le grade de sous-lieutenant. C'était la première époque des épurations. La conduite des hommes, dont les emplois étaient convoités, était soumise à un examen sévère. Murat présida un de ces *comités épuratoires*, et osa prendre, en changeant la seconde lettre de son nom, celui d'un homme qui jouissait alors d'un affreux crédit sur la populace : il continua pendant plusieurs mois de le porter; mais, dénoncé pour ce fait, après le 9 thermidor an 2, il allait être destitué lorsque celui qui l'avait protégé près du directoire de son département, devenu député à la convention nationale, parvint à faire rayer la dénonciation des registres du comité de salut-public. Son avancement fut rapide, mais il eut beaucoup de peine à se faire reconnaître, par le directoire-exécutif, dans le grade de chef de brigade que lui avaient conféré les représentans du peuple en mission aux armées. Le général Bonaparte, nommé commandant en chef de l'armée d'Italie, prit Murat pour un de ses aides-de-camp; dès-lors la fortune militaire de Murat fut décidée. Il mérita et obtint toutes les récompenses dues au courage. Dans cette armée, alors si brillante de jeunesse, d'audace et de patriotisme, il était difficile de se faire remarquer, et cependant il y parvint par un mélange de valeur et de galanterie chevaleresque qui dans tout autre que lui aurait paru une singularité. Il avait fait graver sur la lame de son sabre : *l'honneur et les dames*. Grand, bien fait, très-bel homme de guerre, une certaine fanfaronnade gasconne ne déplaisait pas dans un militaire d'une bravoure bien reconnue, qu'il savait d'ailleurs se faire pardonner par des manières aimables, et par une politesse obligeante, quoique déjà un peu protectrice. Chargé, au mois de floréal an 4 (mai 1796), d'apporter au directoire-exécutif 21 drapeaux enlevés à l'ennemi, il fut accueilli de la manière la plus distinguée, et retourna à l'armée avec le grade de général de brigade. Bientôt il eut de fréquentes occasions de se signaler, et n'en laissa échapper aucune. Le 18 fructidor, à la bataille de Roveredo, il poursuivit vivement l'ennemi, et, suivi d'un détachement de chasseurs du 10me régiment dont chaque cavalier portait en croupe un fantassin, il passa l'Adige à gué. Le 22 du même mois, il commandait un corps de cavalerie à Bassano; il reçut une blessure le 27, au combat de Saint-George, et il eut beaucoup de part aux avantages remportés à la Corona. Le général en chef lui confia plusieurs missions près la cour de Turin,

et les autorités de la république de Gènes. De retour à l'armée, il contribua, par sa valeur, aux brillantes victoires de Rivoli, de la Favorite, et exécuta le passage du Tagliamento, à la tête de sa cavalerie, sous un feu des plus meurtriers. Murat suivit le général Bonaparte dans son expédition d'Egypte. Arrivé devant Malte, le commandant en chef chargea le général Murat d'adresser au grand-maître des propositions qu'il ne put parvenir à faire agréer; alors il se mit à la tête d'une des colonnes qui avaient été débarquées, et tout était disposé pour l'attaque au moment où la place de la Valette capitula. Le général Murat, dont la prudence n'était pas toujours celle d'un officier-général, faillit perdre la vie dans les premiers combats qui se livrèrent en Egypte. Emporté par son courage, et ne prenant pas garde qu'il s'éloignait trop de l'armée, il se trouva seul au milieu des mameloucks, qui l'eussent infailliblement accablé s'il n'eût été dégagé par un peloton de cavalerie, accouru à son secours. La réputation qu'il se fit en Egypte égala bientôt celle qu'il avait acquise en Italie, et l'on assure que Mourad-Bey (*voyez* Mourad-Bey), s'honorait du rapport qui existait entre son nom et celui du général français, dont il ne parlait jamais qu'avec admiration. Le 7 ventôse an 7, les Français se dirigèrent sur Gaza: le général Murat commandait une division de cavalerie forte d'environ mille hommes et de six pièces de canon. Vers la fin du siége de Saint-Jean-d'Acre, il sollicita et obtint, non sans quelque peine, du général en chef, l'honneur périlleux de monter à l'assaut de cette place. Une balle perça le collet de son habit, traversa sa cravate et lui effleura le col; une autre abattit son panache, qui tomba du côté des assiégés, et que le pacha conserva jusqu'à sa mort comme un des trophées de sa glorieuse défense. Ce fut alors que le général Murat reçut l'ordre de se porter à grandes journées à la tête d'un régiment de cavalerie, et de 100 hommes d'infanterie, au secours de la forteresse de Laffel, située sur la rive droite du Jourdain; cette forteresse, bloquée par les Turcs, manquant de provisions de guerre et de bouche, était au moment de tomber entre leurs mains, mais à l'approche du général Murat ils prirent la fuite. Cette expédition, commencée et achevée dans l'espace de trois jours, préluda à la victoire du Mont-Thabor, remportée le 27 germinal an 7 (16 avril 1799). De retour en Egypte, au mois de messidor suivant, ce général fut chargé de disperser les nombreux rassemblemens d'Arabes qui s'étaient formés, et d'empêcher leur jonction avec les troupes de Mourad-Bey. En peu de jours, tous les partis arabes se virent repoussés, et le pacha qui s'était avancé jusqu'aux pieds des pyramides de Giseh, fut rejeté dans le désert. Quinze mille Turcs, sous les ordres de Mustapha pacha, venaient d'aborder dans la rade d'Aboukir et menaçaient Alexandrie. Le général Murat reçut l'ordre de se rendre à Rhamanié a-

vec sa cavalerie, les grenadiers des 18me, 32me et 69me demi-brigades, les éclaireurs et un bataillon de la 13me; il y joignit les dromadaires, le premier bataillon de la 69me, et arriva à Bisket au moment où les Turcs commençaient à se retrancher. L'armée française prit position entre Aboukir, et Alexandrie, où était le quartier-général. Le 7 thermidor, au point du jour, elle attaqua, avec son impétuosité ordinaire, le camp des Turcs. Ceux-ci la reçurent en faisant un feu terrible; les Français se trouvaient dans une position très-dangereuse, quand le général Murat, qui commandait l'avant-garde, profitant d'un moment favorable, ordonna à un de ses escadrons de charger l'ennemi, et de traverser toutes ses positions jusque sur les fossés d'une redoute qu'attaquait en ce moment le général Launes, avec la 22me et la 69me demi-brigade. Ce mouvement fut exécuté avec tant d'intelligence et de promptitude que les Turcs, à qui toute retraite vers le fort se trouvait coupée, furent mis dans une déroute complète. Un très-grand nombre fut tué, et un plus grand nombre encore périt en se précipitant dans la mer, tant était forte la terreur dont ils étaient frappés. Le général Murat, quoique blessé dès le commencement de l'affaire, pénétra dans le camp ennemi, se battit comme un soldat à la tête de sa cavalerie, et reçut à la mâchoire inférieure un coup de pistolet que lui tira presque à bout portant le fils du pacha du Caire qu'il voulait faire prisonnier. Cette seconde blessure semble doubler la vigueur du général français; il fond sur son adversaire, d'un coup de sabre lui abat deux doigts de la main droite, et le force à se rendre. Le général en chef récompensa tant de bravoure en élevant le général de brigade Murat au grade de général de division, et lorsqu'il quitta l'Egypte, il le ramena en France. Ils arrivèrent ensemble, à Paris, le 24 vendémiaire an 8 (16 octobre 1799). Murat rendit les services les plus importans au général en chef Bonaparte dans la journée du 18 brumaire. Au commencement de 1800, le général Murat épousa la plus jeune des sœurs du premier consul Bonaparte (*voyez* l'article ci-après), et fut nommé commandant de la garde du nouveau gouvernement. Peu de temps après, il suivit le premier consul en Italie, et se couvrit de gloire dans la guerre qui éclata entre la France et l'Autriche. Le 7 prairial an 8, il entra à Verceil; après avoir passé sur le corps des ennemis, enlevé une grand'garde, et dispersé la garnison, il s'empara de tous les magasins de la place. Il s'avance ensuite vers la Sésia, dont l'approche était défendue par mille hommes de cavalerie, renverse tout ce qui se présente devant lui, traverse le fleuve, se rend maître de Novarre, et, après un combat sanglant sur les bords du Tésin, qu'il franchit, il prend position sur la rive droite. Le même jour, il entra à Milan, cerna la citadelle qui refusait de se rendre, et, passant ensuite le Pô à Nocetta, il se porta sur Plaisance.

Le 18 prairial (9 juin 1800), cette place, ses magasins immenses et deux mille prisonniers étaient au pouvoir du général français. Toutes ces brillantes actions se passaient sous les yeux du premier consul en personne. Le général Murat commandait la cavalerie à la bataille de Marengo; il reçut un sabre d'honneur pour sa belle conduite dans cette mémorable journée, au succès de laquelle il eut beaucoup de part. Nommé, l'année suivante, commandant en chef de l'armée d'observation qui devait prendre possession des pays cédés à la France par l'armistice de Trévise, et de rétablir le pape dans ses états, il n'eut besoin que de paraître pour éloigner du territoire de l'Église, et chasser du château Saint-Ange, ces Napolitains qu'il devait gouverner un jour. Il signa l'armistice conclu le 29 pluviôse an 9, entre la France et le roi des Deux-Siciles. Le désir de connaître Rome et Naples le conduisit dans ces deux villes. A Naples, des honneurs et des décorations lui furent offerts, il ne crut pas devoir les accepter; seize ans après il reçut la mort par les ordres d'un gouvernement dont il avait refusé des présens. Il refusa également un sabre magnifique que lui avait décerné la république Cisalpine, comme un témoignage public de reconnaissance pour les services qu'il avait rendus. Le premier consul, qui semblait préparer pour les temps de paix une occupation à la valeur et des distractions à l'ambition de ses lieutenans, nomma, en 1803, le général Murat président du collége électoral du département du Lot. Les compatriotes de ce général l'accueillirent en hommes qui ne voulaient se souvenir que de sa gloire, ou qui briguaient sa protection. Ils le nommèrent député au corps-législatif. Il fut ensuite, et successivement, gouverneur de Paris, avec rang de général en chef, maréchal de l'empire, prince, grand-amiral, et grand-aigle de la légion-d'honneur; le roi de Prusse le décora, en 1805, de l'ordre de l'Aigle-Noire, et le roi de Bavière, de l'ordre de Saint-Hubert. Lorsque la guerre recommença entre la France et l'Autriche (1805), le prince Murat fut chargé du commandement général de la cavalerie. Après avoir passé, avec la réserve, le Rhin à Kehl, il s'empara des débouchés de la Forêt-Noire. Le 8 octobre, à la tête de la division du général Nansouty, il enfonce et disperse une forte division autrichienne, composée de 12 bataillons et de 4 escadrons de cuirassiers : l'artillerie, les drapeaux et 4000 hommes de cette division tombèrent en son pouvoir. Le succès de cette journée eut une grande influence sur le reste de la campagne; elle déconcerta les plans des Autrichiens, et jeta la terreur dans leurs rangs. Dix jours après, le corps de troupes commandé par le général Werneck, poursuivi et enveloppé par la cavalerie du prince Murat, fut forcé de capituler et de se rendre. La marche de ce prince, d'Albech à Noremberg, avait eu pour résultat la prise de 1500 charriots, de 50 pièces de canon et de 16,000

hommes. Dix généraux, parmi lesquels était le général Werneck, s'étaient vus forcés de mettre bas les armes, trois autres avaient été tués; Wertingen, Languenau et Neresheim avaient été le théâtre de ces succès. Le général Murat en poursuivit rapidement le cours : il battit, sur les hauteurs de Riesd, l'arrière-garde autrichienne, forte de 6000 hommes, attaqua l'ennemi en avant de Lambach, où il s'était réuni à une division russe, et le contraignit à se retirer, après lui avoir enlevé 5 pièces de canon et fait 500 prisonniers; il l'attaque de nouveau sur les hauteurs d'Amstetten, et lui prend 1800 hommes; le 7 novembre, il arriva sous les murs de l'abbaye de Molek, que venait de quitter l'empereur d'Autriche, et, le 13 novembre, il entra dans Vienne. Le prince Murat s'arrêta peu dans cette ville; l'arrière-garde russe, qu'il atteignit à Hollabrun, le 20 novembre, fut battue. Il accorda aux troupes allemandes la permission de s'en séparer, après avoir accepté, pour les Russes, une capitulation trop généreuse, que Napoléon n'approuva pas. Aussitôt il leur annonce la rupture de l'armistice, recommence les hostilités, enlève, près du village de Guntersdorf, 1800 prisonniers et 12 pièces de canon, après un combat qui dure jusqu'à onze heures du soir. Enfin, le 2 décembre, il paraît sur le champ de bataille d'Austerlitz, où il contribue, par ses manœuvres, ses attaques et sa prodigieuse valeur, à la victoire que remportent les Français dans cette journée d'immortelle mémoire. En 1806, la politique de Napoléon étonna l'Europe, par un acte qui annonçait ses vues sur l'Allemagne : il fit de son beau-frère un prince souverain, Murat fut nommé par lui, et reconnu par toute l'Europe, grand-duc de Berg. Sans avoir été admis dans les secrets de l'empereur, il pénétra ses desseins contre l'ancien empire germanique, et s'attacha à les seconder, en se conciliant l'affection de ses nouveaux sujets par une administration douce et paternelle, et par le respect qu'il montra pour les mœurs et pour les usages allemands. Forcé d'opérer des changemens dans le système administratif de ce pays, il ne les admit qu'avec une sage lenteur, n'introduisit dans le duché de Berg, ni l'enregistrement, ni les droits-réunis, ni le monopole du sel et du tabac, et ne soumit qu'à un droit léger et uniforme les marchandises qui entraient dans le pays, ou qui devaient le traverser. Les habitans du duché de Berg ne le virent pas sans regret s'éloigner d'eux, pour aller occuper le trône de Naples; et lorsqu'en 1813 des insurrections éclatèrent sur la rive droite du Rhin, à l'approche des armées de la coalition, toutes les images de ce prince, conservées dans le grand-duché, y furent respectées. Une jeunesse de cour, ardente et inexpérimentée, poussa le gouvernement prussien à rompre avec la France, au commencement de l'automne de l'année 1806. La campagne fut vive; elle eût été plus courte, si les Russes ne fussent venus au secours

des Prussiens, quand il n'y avait plus rien à faire pour leur salut. Le prince Murat, auquel l'empereur donna le commandement de sa cavalerie, traversa la Saale vis-à-vis Salsbourg. Un régiment voulut lui en disputer le passage, et fut promptement dispersé. Le grand-duc fit avancer le général Lasalle jusqu'aux portes de Léipsick, avec ordre de mettre cette ville à contribution. La valeur, l'audace et l'à-propos des attaques de ce prince contribuèrent puissamment à la victoire d'Iéna, dont le champ de bataille put être considéré alors comme le tombeau de la monarchie prussienne. Dès le lendemain, Murat se dirigea sur Erfurth, et força cette place à capituler; elle renfermait 120 pièces d'artillerie, et des magasins immenses. Il s'empara successivement de tous les magasins des Prussiens, poursuivit les débris de leur armée, parvint à les atteindre à Zehdenich, où il leur fit 700 prisonniers, et leur enleva l'étendard du régiment de la Reine; et à Wigneensdorf, où il obligea une brigade à capituler dans le faubourg de Preutzlaw. Il ne permit pas aux troupes françaises de poursuivre l'ennemi jusque dans la ville, quoique les portes en fussent brisées; il voulait éviter les malheurs inséparables d'un assaut: 64 pièces d'artillerie, 45 drapeaux, 6 régimens de cavalerie, 1600 hommes d'infanterie et le général qui commandait ces troupes, le prince de Hohenlohe, tombèrent en son pouvoir, par capitulation. En apprenant ces succès, l'empereur écrivit au grand-duc de Berg: « *Tant qu'il reste à faire, il n'y a rien de fait; apprenez-moi bientôt que les troupes du général Blucher ont éprouvé le sort de celles du prince de Hohenlohe.* » Neuf jours après, Blucher se rendit avec tout ce qui lui restait de troupes et de matériel. Entre ces deux capitulations, le prince Murat avait fait prendre la ville de Stettin par une des divisions de sa cavalerie, que commandait le général Lasalle, et fait mettre en déroute par le général Erfurt la colonne prussienne du général Bila. L'empereur lui écrivit, à l'occasion de la prise de Stettin: *Puisque vous prenez les places fortes avec votre cavalerie, je pourrai congédier le génie, et faire fondre mes grosses pièces.* Dans la campagne d'hiver de 1806 à 1807, le grand-duc de Berg prit une part glorieuse à cette suite de triomphes qui eussent rendu la guerre décisive pour la fortune de Napoléon, si Napoléon avait voulu mettre des limites à ses vastes désirs. Le prince Murat était entré dans Varsovie le 28 novembre. Ses troupes, qui avaient passé la Vistule à la nage, et s'étaient emparées du faubourg de Praga, avaient mis en déroute une avant-garde qu'elles rencontrèrent à quelque distance de Wittemberg. Il ne fit que traverser Passenheim. L'empereur lui ayant ordonné de poursuivre l'arrière-garde russe, il l'atteignit entre les villages de Gloss-Glaudau et de Hoff, lui prit des drapeaux et des canons. Murat ne paraissait sur aucun champ de bataille sans y recueillir d'éclatans trophées. Sur celui d'Eylau,

il enleva à l'infanterie russe une partie de son artillerie. Quinze mille hommes d'infanterie, et neuf à dix mille de cavalerie, occupaient la position de Glottau; le grand-duc de Berg força les Russes d'abandonner cette position, et, le soir même, il entra à Guttstadt, où il fit un grand nombre de prisonniers. Dans ces guerres où des forces immenses se heurtaient sur une ligne d'opérations très-étendue, les lieutenans de Napoléon, quoique n'agissant que d'après ses ordres, doivent être considérés comme autant de généraux en chef; les corps qu'ils commandaient étaient des armées, et les combats qu'ils livraient, des batailles. On a dit, par erreur, que le prince Murat avait contribué à la victoire de Friedland; il n'y prit aucune part; le jour de cette bataille, il investissait, avec le maréchal Soult, Kœnigsberg, seconde capitale de la Prusse, faisait mettre bas les armes à 4,000 Russes devant cette place, et leur enlevait six pièces de canon. Dans l'entrevue des deux empereurs sur le Niémen, le grand-duc de Berg accompagnait Napoléon. C'était à lui que le prince Bagration et le général en chef Beningsen s'étaient adressés pour solliciter l'armistice qui précéda cette entrevue. Après la signature du glorieux traité de Tilsitt, le grand-duc se rendit à Paris : il y resta peu de temps. Napoléon, décidé à s'emparer de l'Espagne, lui confia le commandement de l'armée secrètement destinée à faire la conquête de ce royaume. Le 23 mars 1808, le prince Murat entra dans Madrid à la tête de ses troupes. Une insurrection dangereuse ne tarda pas à éclater dans cette ville; des rassemblemens nombreux s'étaient formés sur plusieurs points, et l'existence de tous les Français était menacée. Après avoir employé les moyens de conciliation pour arrêter le sang qui coulait déjà, il se vit obligé de recourir à la force; il s'agissait du salut de l'armée. La journée du 2 avril fut fatale à un grand nombre d'Espagnols. Le général en chef invita par une proclamation les habitans à la confiance, et les soldats à l'oubli; mais les soldats répondirent seuls à cette invitation. Charles IV investit le grand-duc de toute l'autorité royale : ces pouvoirs extraordinaires ne lui furent pas retirés par Napoléon, ni même par son frère Joseph, appelé au trône d'Espagne. Appelé lui-même au trône de Naples, mais attaqué d'une maladie dangereuse, Murat ne put se rendre dans ses nouveaux états qu'au mois de septembre de cette année (1808), si remarquable par la création des majorats, le rétablissement des titres héréditaires de prince, de duc, de comte, de baron, de chevalier, et surtout par la perte et l'échange de quelques couronnes. Le nouveau roi de Naples partit de Paris accompagné du marquis del Gallo, ministre des affaires étrangères de son royaume; il trouva sur la frontière Salliceti, son ministre de la police générale, avec lequel il eut un entretien particulier qui dura plusieurs heures. Les habitans des villes qu'il traversa le reçurent avec ces démonstrations

de joie si vives et si peu durables qui distinguent surtout le peuple napolitain. Les ambassadeurs de France et de Hollande, les ministres, les grands-officiers de la couronne, les personnages les plus distingués parmi la haute noblesse, et tous les courtisans de Joseph, qui avaient été ceux de Ferdinand et qui allaient devenir les siens, s'étaient portés au devant de lui jusqu'à Averse; en entrant à Naples, son cortège était brillant et nombreux. L'enthousiasme parut extrême; il n'était toutefois que ce qu'on l'avait vu à toutes ces entrées, une espèce d'ivresse, de délire, aussi prompt à naître qu'à se dissiper. La reine Caroline ne tarda pas à suivre son époux; l'accueil qu'elle reçut ne fut pas signalé par des acclamations moins bruyantes, par des démonstrations moins animées. Murat, devenu roi, prit le nom de Joachim, et y ajouta celui de Napoléon, qui devint commun aux frères, aux beaux-frères et au fils de la première femme de l'empereur. Des fenêtres de son palais, Joachim apercevait l'île de Capri, occupée par les Anglais; il résolut de les en chasser, et s'occupa sur-le-champ de tout préparer pour l'attaque. Il disait, faisant allusion à son titre de grand-amiral : « C'est un »coup de canon dont j'ai besoin »pour assurer mon pavillon. » Cette île, défendue par une garnison nombreuse, île que, depuis long-temps, les Anglais avaient fortifiée avec tant de soin qu'ils la regardaient comme imprenable, et la nommaient le *Petit-Gibraltar*, fut attaquée par environ 2,000 hommes; mais le général Lamarque les commandait. La descente fut décidée vers la partie occidentale qui regarde Naples; les rochers y sont coupés à pic; il fallait des échelles pour les gravir, et l'on n'y songea qu'au moment du départ. A l'instant les échelles qui servaient à allumer les réverbères de la ville, sont enlevées et embarquées. L'expédition partit dans la nuit, et arriva à la pointe du jour. Avant midi, elle était maîtresse de la partie de l'île appelée *Anna Capri*. L'autre partie, qui en est séparée par un ravin profond, escarpé, est l'ancienne résidence de Tibère; elle était alors celle de sir Hudson-Lowe (*voy.* Hudson-Lowe), qu'on a vu depuis gouverneur de l'île de Sainte-Hélène, où il prouva qu'il savait garder un captif qu'on ne venait pas délivrer. Alors il se contenta de prouver qu'il ne savait pas défendre un rocher qu'on venait attaquer, car certainement, sous un chef tant soit peu guerrier, les troupes qui se trouvaient dans cette partie escarpée et presque inattaquable où elles pouvaient attendre des renforts, devaient mettre en péril les assaillans; mais, dans cette circonstance, le courage, la constance et les talens, ne se trouvèrent que d'un côté. Au bout de trois ou quatre jours, sir Hudson-Lowe demanda à capituler, et fut, avec sa troupe, renvoyé sur parole. Une entreprise si audacieuse, exécutée par les ordres de Joachim et sous ses yeux (car pendant tout le temps de la lutte il resta à la pointe de la Campanelle, éloignée de Capri de la portée d'un boulet de canon), donna aux Napolitains

une haute idée de la fortune militaire de leur nouveau roi. Ce peuple peu guerrier, mais sensible à la gloire, aime et respecte les hommes qui savent braver les périls qu'il n'ose affronter lui-même. Les premiers actes de l'administration de Joachim ne parurent pas d'un moins favorable augure. Le lendemain de son arrivée à Naples, il avait rendu la tranquillité à un grand nombre de familles, en interdisant toute arrestation arbitraire, chose nouvelle dans un pays où, durant plusieurs siècles, l'arbitraire seul avait régné. Il affermit les institutions françaises, plutôt introduites qu'établies dans le royaume, sous le gouvernement du roi Joseph. Les vanités du roi Joachim lui eussent nui ailleurs, à Naples elles le servaient. Il aimait à paraître vêtu en chevalier de théâtre, coiffé d'une toque noire, ornée d'une longue plume blanche, qui flottait sur sa tête. On l'a vu au camp de *Capo-di-Chino*, dans une journée d'automne, et au milieu des plus fortes averses, passer la revue de 20,000 hommes sous ce costume. Les hommes sensés souriaient; le peuple le trouvait superbe, le suivait des yeux et applaudissait. Il établit le système des levées par la conscription; mais cette loi rigoureuse reçut tous les adoucissemens qu'exigeait le pays. D'ailleurs, l'esprit des autorités, d'accord avec le caractère des habitans, tend sans cesse, dans ce pays, à affaiblir les ressorts les plus violens, et finit bientôt par les assouplir, au point de rendre leur action tolérable à ces hommes, ennemis de tout ce qui exige des fatigues et de la constance. Joachim, en arrivant à Naples, n'avait trouvé pour toute armée, qu'environ 16,000 hommes, mal vêtus, mal commandés, mal disciplinés; dans l'espace de six ans il porta cette armée à 70,000 hommes de belles troupes; il ne leur manquait, pour devenir bonnes, que d'être engagées, moins promptement, dans une guerre aussi étrangère à leurs intérêts que celles qu'elles firent à la France en 1814; elles le firent plus imprudemment encore en 1815. Ces troupes manquaient, surtout, de bons officiers; ceux-ci, presque tous Français, s'étaient retirés en 1814 pour ne pas prendre part à la défection de Joachim. La cavalerie, l'artillerie, le génie étaient dans l'état le plus brillant; la garde royale, forte de 6,000 hommes, était composée d'anciens soldats français, et de l'élite de la jeunesse napolitaine. Sous le gouvernement nouveau, la marine n'eut plus à se plaindre de l'espèce d'abandon où elle avait été laissée pendant le règne précédent. Deux vaisseaux et plusieurs frégates sortirent des chantiers de Castellamare; les équipages reçurent une organisation meilleure; mais dans l'armée de mer comme dans celle de terre, les officiers valaient moins que les soldats. Indépendamment de l'armée régulière, Joachim avait organisé en légions provinciales, les gardes nationales du royaume; cette force s'élevait à plus de 50,000 hommes. Les chefs et des députations de chaque légion fu-

rent appelés à Naples ; le 26 mars 1809, Joachim leur remit, dans tout l'apparat des solennités royales, des drapeaux sur lesquels étaient écrits ces deux mots : *sicurezza interna* (sûreté intérieure); une médaille fut frappée et distribuée à toutes les députations. Ces cérémonies sont plus utiles à Naples qu'ailleurs, parce que les communications entre la capitale et les provinces y sont rares. Au mois de juin, une flotte anglo-sicilienne parut sur les côtes de la Calabre, où elle jeta l'épouvante, et vint se présenter devant Naples. Elle fit quelques démonstrations de débarquement vers Cume. Joachim alla camper avec ses troupes sur la côte menacée, côte malsaine, où elles perdirent beaucoup de monde par la maladie, et n'éprouvèrent presque aucune perte de la part de l'ennemi. Après s'être emparés des îles d'Ischia et de Procida, les Anglais et les Siciliens furent contraints de les abandonner et de se retirer, n'ayant pu atteindre le but principal de cette expédition. Elle avait été tentée pour opérer des soulèvemens à Naples, et pour reprendre Capri, deux entreprises dont le succès était impossible avec d'aussi faibles moyens. Joachim, qui venait d'être bravé par le gouvernement sicilien et par les Anglais, conçut le projet de les braver à son tour, et peut-être l'espoir de s'emparer de la Sicile ; il y fut excité par Napoléon, auquel cette expédition devait procurer un double avantage, celui de diminuer les forces des Anglais en Espagne, en les obligeant d'en retirer des troupes pour les porter au secours de la Sicile, et celui de les empêcher d'attaquer Corfou et de s'opposer au ravitaillement de cette île. Quant à la conquête de la Sicile, Napoléon ne la jugeait peut-être pas possible, et ne désirait probablement pas qu'elle fût faite par le roi de Naples. Deux projets lui furent soumis : il devait concourir à leur exécution, soit d'une manière directe, soit par les démonstrations qu'une flotte partie de Toulon aurait faite vers Palerme ; ces projets ne furent point approuvés par lui, ou du moins il ne fit rien d'ostensible pour en assurer l'exécution. Joachim parvint, ce qui paraissait le plus difficile, à réunir vis-à-vis de la Sicile, et sous le feu de la flotte anglo-sicilienne, une flottille assez nombreuse pour transporter ses troupes sur la rive opposée. Le passage fut ordonné ; une seule division, celle sous les ordres du lieutenant-général Cavaignac, débarqua de l'autre côté du Phar. Les motifs qui empêchèrent les autres divisions d'exécuter cet ordre sont encore ignorés ; mais on peut être fondé à croire qu'ils appartiennent à une politique d'un ordre supérieur. Alors Joachim dut renoncer, dès ce moment, à son expédition, et revint dans sa capitale. La mésintelligence entre la cour de Naples et celle des Tuileries ne tarda pas à éclater, et ne fut pas long-temps secrète. Soit que, mécontent de la résistance qu'il avait éprouvée de la part des généraux français, Joachim voulût se débarrasser de la tutelle de cette armée, qui pesait moins à ses

peuples qu'elle n'était importune à ses propres regards ; soit que, jaloux de son autorité, et craignant d'être réduit un jour au rôle du mari de la princesse Élisa (*voy.* BACCIOCHI), il ne vît dans cette armée française qu'un instrument propre à favoriser de pareils projets; soit qu'excité par ses sujets, qui ne savent, ni supporter, ni repousser l'étranger, il crût pouvoir se passer de l'appui de la France, il sollicita l'éloignement des troupes de l'empereur Napoléon. Cette demande fut mal accueillie ; le refus qu'il éprouva acheva de l'aigrir ; ses méfiances devinrent extrêmes. Une autre tentative ne lui réussit pas mieux: il voulut engager tous les *étrangers*, employés, dans son royaume, à se faire naturaliser Napolitains, ou à renoncer à leurs places ; c'était déclarer qu'il ne se considérait plus lui-même comme Français. Un décret de l'empereur lui rappela durement son origine. « Considérant que le royaume de » Naples fait partie du grand em» pire ; que le prince qui règne » dans ce pays est sorti des rangs » de l'armée française ; qu'il a été » élevé sur le trône par les efforts » et le sang des Français, Napo» léon déclare que les citoyens » Français sont, de droit, ci» toyens du royaume des Deux-Si» ciles. » Ce décret fut un coup de foudre pour le roi Joachim; dans son dépit, il différa de célébrer la fête du roi de Rome, ne porta plus, ni la croix, ni le ruban de l'ordre de la légion-d'honneur, se retira dans son palais de *Capodi-Monte*, et y tomba malade. Alors l'éclat de sa vie fut voilé par le scandale des querelles de famille et l'obscurité des intrigues de cour. En proie à des soupçons, dont certains intérêts privés tiraient parti, il passait presque tout son temps à lire des rapports de police ou à recevoir des délateurs. Oubliant la majesté royale, il donnait à de vils espions le droit de l'approcher et de se vanter publiquement de l'accès qu'ils avaient auprès de sa personne. La guerre qui éclata, au mois d'avril 1812, entre la France et la Russie, le rendit à la gloire. Appelé par l'empereur, il parut hésiter, mais les hommes qui connaissaient et ses dispositions naturelles, et l'ascendant que Napoléon conservait encore sur son esprit, ne doutèrent pas du parti qu'il allait prendre. Huit mille hommes de troupes de ligne étaient partis de Naples le 28 de ce mois (avril 1812) pour se rendre à la grande-armée, et, le 19 mai suivant, 2,000 hommes de la garde royale avaient pris la même direction. Joachim, rentré dans les champs de la gloire, y reparut bientôt ce qu'il y avait toujours été, chef hasardeux, mais souvent habile et toujours vaillant. Au combat d'Ostrowno, le 25 juillet, il attaqua l'ennemi, jorcha la terre de ses morts, et lui prit 14 pièces de canon. Le lendemain, il battit complètement le général Ostermann, lui prit 8 pièces de canon et mit 15,000 Russes hors de combat. A une heure après midi, une forte colonne manœuvrait sur la droite et menaçait de le tourner; il ordonne de charger cette colonne, mais un mouvement d'hésitation se manifeste

dans sa cavalerie. Aussitôt il tire son épée, crie : *Que les braves me suivent!* et fond sur les ennemis qui, dans un moment, sont taillés en pièces. Le 28, il traversa Witepsk, et se porta à la tête de la cavalerie sur la route qui remonte la Dwina. Le 17 août, au combat de Smolensk, il prit position sur le plateau à droite de la ville, et y fit établir une batterie de 60 pièces qui foudroyaient les Russes, arrivés en masse sur l'autre rive du Boristhène. L'ennemi, pour répondre à cette batterie, en établit une de 40 pièces. Le plateau où se trouvait le roi de Naples, dominé par cette batterie, était devenu un champ de carnage; il s'obstina à ne pas le quitter, mais il ordonna à tous ses officiers de s'en éloigner. Le général Belliard qu'il voulut faire retirer aussi lui répondit : « Sire, »chacun est maître de son existence; V. M. le prouve bien »puisqu'elle veut absolument se »faire tuer aujourd'hui; elle me »permettra de mourir à ses côtés. » Les historiens de la campagne de Russie ont rapporté, d'après des renseignemens inexacts, que le roi de Naples avait opiné pour le passage du Boristhène. Joachim et le maréchal Ney s'opposèrent fortement à ce projet. Le roi écrivit le 18 août au matin : « Nous sommes à Smolensk, »irons-nous plus loin? C'est le »secret de l'empereur; pour moi »je trouve que nous sommes déjà à une trop grande distance »de nos ressources. » Le 5 septembre il enleva, avec la division Compans, la grande redoute qui devait servir de base aux opérations. L'empereur y resta pendant toute la journée du surlendemain où se livra la sanglante bataille de la Moskowa. Dans cette terrible journée, ce fut le roi qui, à 9 heures du matin avec la division Morand, enleva la grande redoute russe, et ce fut encore au changement de front qu'il fit faire à l'armée, vers 4 heures de l'après-midi, que fut dû, en grande partie, le brillant succès qui mit fin au carnage en décidant la retraite des Russes. Le roi de Naples, commandant l'avant-garde de l'armée française, forte de 18,000 hommes et de 2,000 chevaux, s'était porté en avant, et avait pris position à Czernisua, à 18 lieues de Moscow; il avait sous ses ordres le prince Poniatowsky, les lieutenans-généraux Saint-Germain, Dufour et Sébastiani. Le général Claparède occupait le village de Winkowo, et le général Latour-Maubourg était en réserve. C'est dans cette position qu'il fut surpris et attaqué par la grande armée russe, forte de 80,000 hommes. Cette armée, commandée par le prince Kutusoff, avait, par une marche de nuit et à la faveur des bois, débordé les flancs de l'armée française et s'était emparée du défilé de Winkowo. A 7 heures du matin, les cosaques enlevèrent l'artillerie du général Sébastiani, et l'attaque devint générale sur toute la ligne. Les efforts faits par les généraux Poniatowski et Claparède, donnèrent aux troupes françaises le temps de se former. Le roi de Naples, à la tête des carabiniers commandés par le général Defrance,

chargea et sabra une division russe; alors l'attaque fut moins vive, et le roi, blessé, mais qui n'avait pas quitté le combat, devint maître de ses mouvemens. Le défilé de Winkowo fut repris, et 20,000 Français se retirèrent en bon ordre, sans perdre un caisson, devant les 80,000 Russes qui les avaient surpris mais non déconcertés. Pendant la désastreuse retraite de Moscow, le roi de Naples commandait en chef l'escadron sacré qui formait la garde de Napoléon. Les fonctions de sous-officier étaient remplies dans cet escadron par des colonels; des généraux y faisaient le service de capitaine. L'empereur, en quittant l'armée le 5 décembre, remit le commandement au roi de Naples. On a voulu établir que Joachim refusa d'abord d'accepter ce commandement, et que sur les instances de l'empereur, il consentit seulement à conduire l'armée sur le territoire prussien, déclarant qu'il partirait pour Naples aussitôt qu'il aurait atteint Kœnigsberg. Ces refus et ces conditions ne sont nullement d'accord, ni avec ce que Napoléon fit insérer au *Moniteur*, lors du départ du roi à Posen, ni avec l'idée que Napoléon a laissée de son caractère. Il aurait fallu que l'empereur se fût senti bien humilié par la fortune, pour se soumettre à une telle volonté du roi de Naples. On est également incertain sur le motif qui fit quitter si brusquement l'armée par le roi de Naples. Le départ de Naples, d'un officier auquel l'état de sa santé semblait interdire un si long voyage, et son arrivée imprévue au quartier-général de Joachim; des propos tenus à dessein ou par étourderie, rapportés au roi pendant qu'il était à l'armée, et qui furent suivis de si près de sa résolution de se mettre en route pour ses états, sa mélancolie profonde pendant le voyage qu'il fit sans s'arrêter ni le jour ni la nuit, et presque sans prendre de nourriture; son état de langueur, et d'autres circonstances qui furent remarquées à son entrée à Naples, tout servit à donner la plus grande vraisemblance au bruit qui courut alors: que ce brusque départ avait été le résultat d'une intrigue de courtisans; et le décret impérial qui remit le commandement de l'armée au vice-roi, acheva de donner à ce bruit les caractères de la vérité. Comment Napoléon se fût-il montré si sévère envers le roi de Naples, si le départ de Joachim pour ses états eût été d'avance arrêté entre eux? Joachim partit de Posen le 17 janvier 1813, avec le général Rossetti, son aide-de-camp, à qui il dit plus d'une fois, pendant la route: « Je ne serais pas étonné d'apprendre en arrivant à Rome que les Anglais sont en Calabre. » Un intérêt si pressant suffisait sans doute pour l'engager à revenir en toute hâte à Naples. Mais Napoléon aurait dû en savoir quelque chose, et il eût ordonné lui-même au roi de Naples d'aller défendre ses états. Ici se termine la gloire de Murat; les trois dernières années de sa vie vont démentir tout le reste, et, comme si cette fois la fortune eût été

d'accord avec la justice, on va la voir trahir et abandonner ce prince à mesure qu'il trahira et qu'il abandonnera la France ; il perdra la couronne avant de perdre la vie, et avant de cesser d'être roi, il aura cessé d'être soldat heureux. Joachim ne se rendit point directement dans la capitale de ses états ; il descendit au palais de Caserte, où sa famille l'attendait. Les courtisans remarquèrent dans cette première entrevue un peu de froideur et de contrainte. Un duc napolitain, écuyer depuis long-temps de service, reçut l'ordre de s'éloigner, et, peu de jours après, celui de se rendre à son régiment. Ces ordres accréditèrent les soupçons, et ajoutèrent un nouveau poids à l'opinion de ceux qui attribuaient à une intrigue de cour le retour inattendu de Joachim à Naples. Depuis cette époque, sa politique devint sombre et inquiète. On vit arriver et partir des agens mystérieux qui ne venaient ni de France, ni de la Haute-Italie, mais qui se rendaient dans des lieux inaccoutumés. On a dit que dès-lors Joachim préparait sa défection ; ce qu'il y a de certain, c'est que déjà il existait des intelligences entre la cour de Naples et les Anglais, maîtres de la Sicile. La reine Caroline, femme de Ferdinand, n'existait plus; et Ferdinand, réduit à une condition privée, avait remis les rênes de l'état à son fils, devenu vicaire du royaume. Mais les Anglais gouvernaient en effet, et rien ne se faisait en Sicile qu'ils ne l'eussent ordonné ou permis. L'hiver se passa au milieu de ces intrigues diplomatiques. Au moment où la campagne de 1813 allait recommencer, Joachim ne fit aucune disposition propre à faire juger qu'il y prendrait part. L'arrivée d'un courrier venu de Paris donna lieu à un conseil extraordinaire. Le roi apprit à ses ministres que Napoléon l'invitait à se rendre à l'armée. On crut qu'il cherchait des prétextes pour motiver un refus. Tout le monde lui en fournit. « N'avait-il pas assez fait »pour sa gloire, assez fait pour »l'empereur ? Le peuple napoli»tain ne pouvait plus se passer »de sa présence ; son intérêt, sa »sécurité, exigeaient qu'il ne se »séparât plus de ce peuple pour »aller défendre une cause qui »n'était pas la sienne. D'ailleurs, »le repos était devenu nécessaire »à la santé du roi, altérée par »tant de travaux et de fatigues. » Joachim parut céder ; chacun se retira, persuadé que le roi ne partirait pas : le bruit s'en répandit aussitôt dans la ville; elle apprit le lendemain matin qu'il était en route pour l'Allemagne. Dans cette campagne de 1813, si fatale à la France, Joachim déploya sa valeur accoutumée. L'empereur, qu'il avait rejoint pendant l'armistice, lui donna le commandement de l'aile droite de son armée le jour de la bataille de Dresde ; la gauche du prince de Schwartzemberg, qui se trouvait en face, fut accablée, et le roi de Naples parvint à couper aux alliés les routes de Freyberg et de Pirna. Le 10 octobre, à la bataille de Wachau, il enfonça une division de grenadiers russes et le corps commandé par le prince de

Wurtemberg. Il se conduisit encore avec bravoure à la bataille de Leipsick; mais, quatre jours après la perte de cette bataille, il prit congé de l'empereur sous prétexte d'aller lever des troupes en Italie pour venir à son secours, mais il revenait à Naples pour préparer sa défection et se réunir aux ennemis de la France. On a voulu excuser la conduite de Joachim par l'embarras de sa position; elle était périlleuse sans doute, mais admettre qu'il est des circonstances où les intérêts politiques peuvent servir d'excuse à l'ingratitude et à la perfidie, c'est outrager la raison et la morale, c'est violer tout ce qui fait la garantie des nations comme la sécurité des individus, la foi des paroles et des engagemens; Napoléon paraissait abandonné de la fortune, c'était bien assez d'imiter son inconstance, mais Joachim fit plus, il affecta de rester fidèle alors même qu'il trahissait: il manquait d'armes, disait-il, pour mettre ses soldats en état de venir au secours de la France. Douze mille fusils lui furent envoyés d'Alexandrie, et ces armes, dont les Français avaient besoin, qu'ils lui accordèrent à regret, il s'en servit contre eux! Il se trouvait dans la garde royale de Naples, des compagnies entières de grenadiers, prises, sans leur aveu, dans les corps de Napoléon, et qui n'avaient jamais cessé de se considérer comme Français. Lorsque Joachim fit avancer ses troupes en Italie, sous prétexte de se joindre au vice-roi, mais en effet pour le combattre, les Français de la garde napolitaine, ne pouvant plus douter de ses desseins, déclarèrent qu'ils ne passeraient pas Rome, où déjà ils étaient arrivés. Les menaces, les prières, les séductions, furent inutilement employées auprès d'eux, il fallut les ramener à Naples. De nouveaux efforts furent tentés, et les trouvèrent inébranlables; ils demandaient à être renvoyés en France: on les désarma; on les déclara prisonniers, et ils furent renfermés dans la forteresse de Gaëte! Deux frégates françaises avaient quitté Ancône à l'approche des ennemis, et s'étaient réfugiées à Brindisi; elles se croyaient en sûreté dans un port soumis à la domination du beau-frère de l'empereur. Bientôt les commandans de ces deux bâtimens apprirent que le gouvernement de Naples avait décidé de s'en emparer. Bloqués par des bâtimens anglais, d'une force supérieure, les commandans des deux frégates françaises furent réduits à y mettre le feu pour qu'elles ne devinssent pas la proie d'un allié perfide; ils traversèrent, à la tête de leurs équipages, formés en bataillons, les états du prince déloyal chez lequel ils étaient venus chercher un refuge. Joachim n'était plus à Naples quand ces choses s'y passaient, mais rien ne s'y faisait que par son ordre ou de son aveu. La reine était régente. Le 11 janvier 1814, le roi de Naples conclut avec le comte de Neupperg, agissant au nom de l'empereur d'Autriche, un traité d'alliance offensive et défensive, par lequel il s'engageait à joindre 30,000 hommes de ses troupes aux armées

formidables avec lesquelles les alliés s'avançaient pour envahir et dévaster la France. L'Angleterre accéda à ce traité; l'empereur François promit, par écrit, de le ratifier, du moins le bruit s'en répandit alors, et n'a point été démenti depuis. Ce traité garantissait à Joachim la possession du royaume de Naples et lui promettait une augmentation de territoire, par la cession de quelques provinces des états de l'Église. Joachim se crut tellement sûr de la foi des souverains alliés que, sans attendre les ratifications promises, il annonça, par une proclamation, les engagemens qu'il venait de contracter, et se hâta de commencer les hostilités en faisant assiéger Ancône et en s'emparant de Bologne. Il renvoya au vice-roi les prisonniers qu'il fit sous les murs de Reggio, pour éviter, sans doute, d'avoir à rougir à l'aspect des vaincus. Cette pudeur lui fut imputée à crime, quand les événemens de 1814, ayant renversé Napoléon, Joachim, réduit à n'avoir pour protecteurs que ceux dont il s'était fait si précipitamment l'allié, ne vit bientôt en lui-même qu'un prince parvenu, demeuré seul, et découvert devant les dynasties anciennes, rétablies ou consolidées. Il apprit, par ses ministres au congrès de Vienne, que les alliances qu'il venait de contracter étaient moins sûres que ne l'était, au moment où il l'avait abandonnée, la fortune de Napoléon. Il chercha alors à se rendre redoutable, en portant son armée au complet et en état d'entrer en campagne. L'Italie renfermait un grand nombre d'hommes hardis, qui attendaient avec impatience le moment de soustraire leur pays à la domination de l'étranger. L'Autriche put craindre que Joachim ne fît un appel aux peuples de l'Italie, mais jamais le roi n'avait su, par des concessions faites au temps et aux lumières de son siècle, se ménager cette ressource précieuse. Il ne s'avisa de parler de lois et de régime constitutionnel qu'au moment du péril; il valait mieux tomber, comme il sut mourir, avec courage, que de démentir son caractère, et de parler de liberté dans un pays où il n'avait régné qu'en monarque absolu. On a dit que l'ambassadeur de France, au congrès de Vienne, avait demandé à l'empereur d'Autriche le passage de 80,000 hommes de troupes françaises, destinées à chasser Joachim de Naples, et que, par une espèce de représailles, ce prince avait aussi demandé le passage de 80,000 Napolitains pour faire la guerre à la France; mais cette jactance de sa part n'était pas plus sérieuse que la menace: ni d'un côté ni de l'autre on n'était disposé à entrer en campagne; c'était la diplomatie et non la guerre qui, alors, disposait du sort des peuples et du destin des princes. Vers la fin des discussions diplomatiques, et lorsque tout semblait définitivement arrêté par les puissances réunies à Vienne, le départ de Napoléon de l'île d'Elbe et son débarquement en France, donna aux affaires de l'Europe une face nou-

velle. Dans la nuit du 1er au 2 mars, le ministre d'Autriche fit parvenir au roi de Naples une note pour l'informer de l'entreprise de Napoléon ; Joachim ne l'ignorait pas. Dans la position où il se trouvait, cette entreprise pouvait déterminer les puissances de l'Europe à tenir les promesses qui lui avaient été faites et qu'elles paraissaient décidées à oublier. Déjà le cabinet de Londres avait envoyé à ses représentans, au congrès de Vienne, l'ordre de conclure un traité définitif avec Murat, mais il n'était plus en mesure de profiter d'une disposition qui pouvait, sinon le consolider sur le trône de Naples, du moins reculer le jour où il serait forcé d'en descendre. Joachim, trompé par sa bravoure personnelle, comptait sur le courage de son armée ; il s'attendait à trouver de nombreux auxiliaires dans toutes les villes, dans toutes les campagnes de l'Italie. Le moment d'affranchir ce pays du joug de l'étranger lui parut arrivé, et il se crut les talens nécessaires pour opérer cette grande révolution politique. Un motif plus puissant encore, la crainte de voir Napoléon ressaisir sa puissance, dans les pays qui avaient été soumis à sa domination, ajoutait à son impatience naturelle, et donnait à ses mesures cette précipitation aventureuse, qui était le trait le plus marquant de son caractère. Son armée avait déjà franchi les frontières du royaume de Naples et s'avançait en Italie, lorsqu'il reçut l'avis des dispositions favorables du cabinet de Londres. Deux divisions marchaient sur la Toscane, une autre division couvrait la route de Rome à Naples ; les quatre autres, que commandait Joachim en personne, débouchèrent par les Abruzzes. Arrivé à Rimini, le 31 mars, il annonça ses desseins dans une proclamation dont voici un extrait d'après les feuilles publiques du temps. « Italiens, disait-il, un seul » cri retentit des Alpes jus» qu'au détroit de Scylla, l'indé» pendance de l'Italie. De quel » droit les étrangers veulent» ils vous ravir votre indépen» dance, le premier bien, le pre» mier droit de tous les peuples? » De quel droit emmènent-ils vos » fils pour les faire servir et mou» rir loin des tombeaux de leurs » pères? Est-ce que la nature vous » a donné en vain les boulevarts » des Alpes? Non, non : que toute » domination étrangère disparaisse » du sol de l'Italie ; qu'aujourd'hui » votre gloire soit de n'avoir plus » de maîtres. Vous avez pour fron» tières la mer et des montagnes » inaccessibles ; ne les franchissez » jamais, mais repoussez l'étran» ger qui ose les franchir, et con» traignez-le de rentrer dans les » siennes. 80,000 Italiens de Na» ples accourent à vous, sous le » commandement de leur roi ; ils » jurent de ne pas se reposer que » l'Italie ne soit libre. Italiens de » toutes les contrées, secondez » leurs efforts magnanimes ; que » tous les citoyens, amis de leur » patrie, élèvent une voix géné» reuse pour la liberté ; que la » lutte soit décisive, et nous au» rons fondé, pour toujours, le » bonheur de notre belle patrie. » Les hommes éclairés de tous les

»pays, les peuples dignes d'un »gouvernement libéral, les princes »qui se distinguent par la gran»deur de leur caractère, applau»diront à vos triomphes; l'Angle»terre pourra-t-elle vous refuser »ses suffrages? J'ai la preuve de la »perfidie de vos ennemis; et il »était nécessaire que vous fussiez »convaincus, par une récente ex»périence, combien les libéralités »de vos maîtres actuels sont vaines »et fausses; combien leurs promes»ses sont illusoires et menson»gères. Je vous prends à témoins, »braves et malheureux Italiens »de Milan, de Bologne, de Turin, »de Venise; combien, parmi »vous, de malheureux guerriers »et patriotes vertueux sont arra»chés du sol paternel? Combien »gémissent dans les cachots? com»bien sont victimes d'exactions »et d'humiliations inouïes? Ita»liens, levez-vous, marchez, je »fais un appel à tous les braves »pour qu'ils viennent combattre »avec moi; je fais un appel à tous »les hommes éclairés, pour que, »dans le silence des passions, ils »préparent la constitution et les »lois, qui, désormais, doivent »régir l'Italie indépendante. » On voit dans cette proclamation que Joachim, quoiqu'il eût encore à la tête d'une des divisions de son armée un général né en France, n'exceptait pas les Français de ces étrangers contre lesquels il appelait l'Italie aux armes; il promettait aux Italiens les suffrages de l'Angleterre, et se taisait sur ceux de la France. Il attaqua les Autrichiens à Césène, passa le Tanaro, malgré tous les efforts du général Bianchi, et obligea ce général à se retirer au-delà de Reggio. La gauche de son armée occupait Florence et Pistoie, dont elle s'était emparée. Bologne lui ouvrit ses portes, il y fut reçu et salué comme libérateur; mais un agent anglais, portant avec lui ces conseils du cabinet britannique, plus funestes aux nations et aux princes que ne le furent jadis ceux des Grecs, Williams Bentink, demanda que le territoire du roi de Sardaigne, allié de l'Angleterre, fût respecté. Joachim y consentit, et cette condescendance fut une des causes qui précipitèrent sa chute. Forcé de tenter le passage du Pô à Occhio-Bello, il échoua dans cette entreprise. Les divisions Pignatelli et Lionon, battues par le général Nugent entre Florence et Pistoie, furent forcées de se replier sur la première de ces deux villes. Le général anglais, qui sans doute attendait ce moment pour lever le masque de médiation dont il s'était couvert, annonça alors qu'il avait reçu de son gouvernement l'ordre de joindre ses forces à celles des généraux autrichiens, et le roi de Naples dut songer à la retraite. Elle devint difficile, par la précipitation avec laquelle les divisions qui étaient à Florence abandonnèrent cette ville, la route de Rome étant ouverte aux Autrichiens. Joachim évacua Bologne le 15 avril, et se retira par la Marche d'Ancône. Il défendit pendant trois jours le passage du Ronco, dont il fit brûler le pont. Après un engagement assez vif, qui força les Autrichiens de repasser la rivière, il continua,

sans être inquiété par l'ennemi, son mouvement rétrograde. Ancône était bloquée, une escadre anglaise entrait dans la Méditerranée : poursuivi par les troupes des généraux Bentinck, Frimont et Neupperg, Joachim tenta un dernier effort pour relever sa fortune. Atteint, près de Tolentino, par le général Bianchi, il accepta la bataille qui lui était présentée; commencée dans la matinée du 2 mai, elle ne fut interrompue que par la nuit, et se renouvela au point du jour. Joachim s'y montra avec sa brillante valeur, et y déploya des talens militaires auxquels ses ennemis mêmes rendirent justice; mais il manquait de grosse artillerie, et la jonction des forces du général Neupperg à celles du général Bianchi, acheva de rendre le combat inégal : dès ce moment la retraite devint une déroute complète, les combats de Caprano, de Ponte-Corvo, de Mignano et de San-Germano consommèrent la ruine de l'armée napolitaine. La garde royale, les 2ᵉ et 3ᵉ divisions étaient entièrement dissoutes, plus encore par la désertion des soldats et par l'abandon des officiers, que par les combats qu'elles avaient livrés. Le 18 mai, à huit heures du soir, Joachim fit demander une suspension d'armes aux Autrichiens : ils refusèrent de traiter avec lui. Après avoir remis le commandement de l'armée au général Carascosa, il entra dans Naples avec son escorte ordinaire, ses officiers de services, et dans l'appareil où il se montrait habituellement. Le calme régnait dans la ville. Un projet de constitution fut officiellement annoncé et affiché dans les rues, ressource tardive, ruse impuissante, qui ne trompa personne. Il en repartit dans la soirée du 19. Le duc de La Romana, grand-écuyer, les généraux Rossetti, Giuliano, le colonel Beaufremont, ses deux neveux, le maréchal-de-camp et le colonel Bonafoux, et son secrétaire Coucy avaient été désignés pour le suivre. Tous se rendirent au palais à l'heure indiquée, et en partirent en habits bourgeois; mais il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que Joachim eût coupé ses cheveux et ses moustaches. Le roi et son escorte montèrent à cheval hors de Naples, et se rendirent le soir même sur la plage de Miniscola, où le major Malceswki, officier d'ordonnance, les attendait avec deux bateaux; ils s'y embarquèrent, emportant avec eux environ cent mille écus en or, que leur apporta le secrétaire Coucy. Le projet de Joachim était de se renfermer dans la place de Gaëte, où la reine avait envoyé ses enfans, et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. A deux heures du matin, ils rencontrèrent le grand bateau ponté, qui transporte les passagers de Gaëte à Ischia. Joachim et les siens montèrent sur ce bateau, et firent voile pour Gaëte; mais une croisière anglaise, établie devant ce port, ne permettait pas d'y aborder. Ils revinrent sur leurs pas, et se firent débarquer à Ischia. Le roi désirait vivement avoir des nouvelles de sa famille; le brave et dévoué Malceswki se jeta dans une barque, et tenta-

de pénétrer dans Gaëte, mais il tomba entre les mains des Anglais; sa généreuse action ne trouva point grâce devant eux, et ils usèrent à son égard de rigueurs révoltantes. Quoique les habitans d'Ischia fussent tous dévoués à Joachim, il ne pouvait prolonger son séjour dans cette île, sans s'exposer à tomber entre les mains de ses ennemis. Dans la soirée du 20, le roi, retiré à la maison de la douane, reçut la visite de sa nièce, la duchesse de Corégliano, qui se trouvait à Ischia pour prendre les bains : leur entrevue fut longue et touchante. La duchesse avait frété à Naples un bâtiment danois qui devait la transporter en France. Il fut décidé que le roi partirait avec elle sur ce bâtiment, et il se rendit au milieu de la nuit dans la maison où elle était logée. C'est là qu'il apprit, par le retour de son secrétaire, qu'une flotte anglaise, commandée par l'amiral Exmouth, était entrée dans la rade de Naples, et qu'il eut connaissance de la capitulation de Casa-Lauza, en vertu de laquelle les Autrichiens devaient prendre possession du royaume de Naples au nom du roi Ferdinand IV. Cette capitulation ne contenait pas un seul article en faveur de Joachim; pas une seule disposition qui pût le rassurer sur le sort de sa famille. L'exemple qu'il avait donné en 1814, ses généraux l'imitaient en 1815. Il garda le silence, s'avouant sans doute secrètement à lui-même qu'il avait perdu le droit de se plaindre des ingrats. Dans la matinée du 21, le roi envoya reconnaître un bâtiment venant de Naples, et qui faisait voile pour doubler l'île d'Ischia. Ce bâtiment portait un des aides-de-camp du roi, le général Manhiz, qui se rendait en France avec sa famille. Joachim y fut reçu avec son neveu, le colonel Bonafoux, son secrétaire et un valet-de-chambre : le général Manhiz n'admit point à son bord les autres compagnons du roi. Un second bâtiment, allant également en France, passa le lendemain près de l'île et les recueillit : la reine, d'après une convention faite avec le commodore Campbell, devait s'embarquer et mettre à la voile aussitôt que la ville de Naples serait remise aux troupes Autrichiennes. Joachim débarqué à Cannes, le 25 mai, avait envoyé un courrier à Napoléon pour l'informer de son arrivée et lui demander ses ordres. Il n'en reçut point de réponse : seulement M. Baudus, qui avait été précepteur de son enfance, lui fut envoyé par le duc d'Otrante. Les discours réservés et la conduite mystérieuse de cet envoyé, étaient peu propres à calmer les inquiétudes du roi. Il quitta Cannes, et vint s'établir près de Toulon, à Plaisance, maison de campagne du vice-amiral Lallemant. Il y reçut la nouvelle que lord Exmouth n'avait point ratifié la convention signée par le commodore Campbell, et que la reine et ses enfans, au lieu de venir le rejoindre en France, seraient transportés à Trieste. Telle fut toujours la politique de l'Angleterre : les agens qui stipulent pour elle sont désavoués par des agens

d'un ordre supérieur toutes les fois qu'elle trouve quelque avantage à modifier ou à changer entièrement ses projets; une explication entre le roi et l'envoyé du duc d'Otrante fit connaître à Joachim que l'empereur n'ayant point oublié qu'en 1814 il avait pris les armes contre lui, et s'était joint aux ennemis de la France, il jugeait convenable de le laisser éloigné de Paris et de l'armée. Il reçut par des lettres du duc, l'assurance que tels étaient en effet les sentimens de Napoléon à son égard. Joachim songea alors à s'établir dans les environs de Lyon, et le 25 juin il se mit en route pour s'y rendre. Mais, en changeant de chevaux à Aubagne, il apprit qu'une révolution avait éclaté à Marseille, où la garnison s'était vue obligée de se retirer dans les forts après avoir perdu beaucoup de soldats massacrés par la populace qui avait eu connaissance des événemens de Waterloo. Le roi revint sur ses pas, et se rendit de nouveau à la maison du vice-amiral Lallemant, où sa position devint de jour en jour plus périlleuse; tous les chemins qui conduisaient dans l'intérieur de la France lui étaient fermés. Il envoya un de ses officiers auprès du maréchal Brune, dont le quartier général se trouvait à Antibes; le maréchal n'avait sous ses ordres qu'une poignée de soldats, et l'armistice conclu entre les Autrichiens et le maréchal qui commandait dans la Maurienne, le laissait entièrement à découvert : le caractère indécis de Brune n'était pas propre à le tirer d'un pas si difficile, et l'officier revint sans savoir à quel parti le maréchal s'arrêterait. Le général Permont commandait à Marseille : le roi l'avait connu, il lui fit écrire, et lui écrivit lui-même pour lui demander les moyens de traverser la Provence, et de se rendre à Paris où sa présence était nécessaire pour sanctionner une transaction faite, en son nom, avec M. de Metternich. Cette demande, déjà si difficile à accorder, Joachim la rendit presque ridicule; il voulait traverser la Provence à la tête d'un détachement de chasseurs de l'armée du maréchal Brune, et menaçait, en cas de refus, de s'ouvrir le passage de vive force. Le général Permont répondit qu'il espérait n'être pas réduit par le roi de Naples à employer des troupes pour le faire renoncer à une si téméraire entreprise. Il arrivait journellement auprès de Joachim des officiers qui venaient lui demander des secours, et qui, pour le flatter, lui annonçaient à l'envi qu'il lui restait dans le royaume de Naples un parti puissant. Les uns lui peignaient les Calabres soulevées, et les autres, l'autorité prête à échapper des mains du roi Ferdinand. Ces récits exaltaient l'imagination de Joachim : il pensait, il disait que sa présence seule à Naples suffirait pour changer sa fortune, et le rétablir sur le trône. Il ne parlait que de l'insurrection des Calabres et du désir qu'il avait de se rendre dans ces provinces. Ses serviteurs les plus raisonnables et les plus dévoués eurent beaucoup de peine à lui faire concevoir qu'il ne lui

restait d'autre parti à prendre que de solliciter de l'empereur d'Autriche l'autorisation de se rendre dans ses états, et de s'y réunir à la reine et à leurs enfans: le duc d'Otrante fut chargé de cette négociation. Le maréchal Brune avait conclu un armistice avec les Piémontais, et revenait vers Toulon où le drapeau tricolore flottait toujours : Joachim alla au-devant du maréchal, et eut avec lui une longue conférence à la suite de laquelle il prévint ses officiers, qu'eux et lui, ne devaient plus compter que sur leurs seuls moyens pour sortir de la terrible situation où ils se trouvaient. L'amiral Exmouth venait d'arriver à Marseille : le roi envoya près de lui le général Rossetti pour lui proposer de le recevoir à bord d'un des vaisseaux de la Grande-Bretagne, et de le conduire en Angleterre, où il s'engageait à vivre dans une condition privée, et partout ailleurs qu'à Londres, pourvu qu'il y fût libre au milieu de sa famille. L'amiral consentit à recevoir le roi sur son bord, mais il ne s'engagea à rien de plus : c'était déclarer qu'il le considérait comme prisonnier. Napoléon fit bientôt après la fatale épreuve de cette singulière hospitalité. Le général Rossetti rencontra à Marseille un des valets-de-chambre du roi. Cet homme était porteur d'une lettre du duc d'Otrante, annonçant que l'empereur d'Autriche recevrait Joachim dans ses états, sous la seule condition d'abdiquer, et de ne porter que le titre de comte. Le roi répondit qu'il acceptait ces conditions, et envoya sur-le-champ un courrier porter sa réponse. Deux jours après il reçut des autorités militaires l'avis qu'une bande d'assassins, partie de Marseille, devait l'enlever ou le tuer dans la nuit du 17 au 18 juillet : il vint se réfugier à Toulon, mais il ne put y rester. Le maréchal Brune ayant rétabli dans cette ville l'autorité du roi de France, Joachim se retira secrètement dans une petite maison sur la route d'Antibes, à une lieue et demie de Toulon, et peu éloignée de la mer, n'emmenant avec lui que son seul valet-de-chambre. Le duc della Rocca-Romana, les généraux Rossetti et Giuliani, et les deux neveux du roi, Joseph et Eugène Bonafoux, restèrent à Toulon, où ils firent courir le bruit que le prince s'était mis en route pour l'intérieur de la France; mais la nuit ils se rendaient tour-à-tour auprès du roi, lui portaient des nouvelles et prenaient ses ordres. On lui proposa, et il consentit, de traverser les montagnes, pour se rendre, par des chemins détournés, à Roanne, où il avait déjà envoyé une partie de sa maison. Tout était prêt, et le moment du départ fixé, lorsqu'il apprit qu'un bâtiment marchand allait, sous peu de jours, mettre à la voile pour le Hâvre. Le duc della Rocca-Romana conseilla au roi de s'embarquer sur ce bâtiment. Joachim renonça aussitôt au voyage par terre; toutes les difficultés furent aplanies, mais la plus grande restait à vaincre : le roi ne pouvait s'embarquer à Toulon. Le bâtiment sortit du port à quatre heures du matin, le 10 août,

donna le signal convenu (c'était un drapeau blanc déployé à la poupe), et attendit jusqu'à une heure après midi. Joachim ne vint pas. Un commissaire de police, parti de Toulon, aborda le bâtiment, et lui ordonna de s'éloigner. Il fallut obéir. Abandonné par son valet-de-chambre, qui, sous prétexte d'aller chercher du linge, s'éloigna et ne reparut plus, le roi s'était rendu seul au rivage; il voulut se faire conduire au bâtiment qui l'attendait, mais la barque dans laquelle il s'était jeté fut deux fois ramenée par le vent et par la violence des flots; il lui fallut passer la nuit sans nourriture, et mouillé par une grosse pluie qui était tombée pendant tout le jour. Dans la crainte d'être découvert, il n'osait faire du feu pour se réchauffer et sécher ses habits. Le vent se calma, le jour reparut, mais le bâtiment n'était plus en vue. Joachim ne voulut pas compromettre plus long-temps les marins qui s'étaient exposés pour le sauver; de dix pièces d'or qui lui restaient, il ne s'en réserva qu'une seule, et leur ayant donné les autres, il gagna les hauteurs. Il heurta à la porte d'une cabane isolée, où une vieille femme le reçut, lui donna un peu de nourriture grossière : il laissa dans cette cabane sa dernière pièce d'or; et sortit pour se rapprocher de Toulon, d'où il espérait, à la chute du jour, tirer des renseignemens et des secours. Le matin du même jour, sa tête avait été mise à prix dans cette ville; il en reçut l'avis par son neveu, qui venait lui apporter un peu d'argent et l'engager à se réfugier de nouveau dans la montagne. Il y passa une semaine entière, se cachant pendant le jour et se retirant, quand la nuit était venue, chez une femme pauvre, mais pleine d'humanité, qui, en lui donnant un asile, n'ignorait pas les périls auxquels elle s'exposait. Enfin, Joachim se vit en état de reconnaître des soins si généreux; quelques personnes dévouées lui procurèrent une barque non pontée, sur laquelle il monta pour se réfugier en Corse. Assailli dans la traversée par une tempête, il implora le secours d'un bâtiment qui faisait la même route, mais le capitaine, par un trait de barbarie difficile à expliquer, manœuvra pour couler à fond cette barque que les flots menaçaient d'engloutir. Le commandant du paquebot de Toulon à Bastia fut plus humain, il reçut à son bord le roi et ses compagnons; quelques minutes plus tard, la frêle embarcation, qu'il venait de quitter, s'engloutit dans les flots. Il était nuit quand ils entrèrent dans le port de Bastia; le roi fit prévenir de son arrivée un ancien sénateur; il en reçut, pour toute consolation, le conseil de s'éloigner au plutôt et de partir pour Vescovato, où se trouvait un de ses anciens officiers, le général Franceschetti; il s'y rendit à cheval et y fut reçu avec tous les égards dus à son rang et à son infortune. C'est là que, victime d'une intrigue non encore qualifiée, il reçut de perfides messagers, envoyés pour réveiller sa vanité, facile à séduire encore, malgré tant d'infortunes, et pour

lui peindre le peuple napolitain soupirant après son retour. Pour remonter sur le trône de Naples il lui suffirait, disait-on, de se montrer à ses anciens sujets. Il le crut, engagea ses diamans et nolisa six barques; il fit enrôler 200 soldats, parvint à se procurer des armes, et fit les préparatifs nécessaires pour s'embarquer à Ajaccio. C'est là que M. Macirone vint de Paris lui apporter les passeports, en vertu desquels il était autorisé à se rendre et à vivre dans les états de l'empereur d'Autriche. Joachim dit qu'il était trop tard, s'embarqua et mit à la voile dans la nuit du 28 septembre 1815, *pour aller reconquérir son royaume.* Barbara, d'origine maltaise, marin obscur, que le roi, dans l'exercice de sa puissance, avait élevé au grade de capitaine de frégate, était venu le rejoindre ou avait été envoyé vers lui en Corse; c'est à cet homme que le commandement de l'escadre fut confié. Les vents contraires retardèrent sa marche; le 5 octobre les bâtimens furent dispersés par la tempête, il n'en resta qu'un avec celui que montait le roi. Le 6 au matin ils se virent tout proches de la côte des Calabres, et les signaux qu'ils firent toute la journée ne parvinrent à rallier qu'une seule des barques de transport; elle portait quarante soldats qui avaient servi dans la garde royale napolitaine. Les douaniers menaçaient de faire feu sur ces barques, il fallut s'éloigner, en abandonnant l'officier qui avait été envoyé pour répondre aux questions de la douane. La barque qui avait rallié celle du roi était commandée par un officier nommé Courant; il profita de la nuit pour s'éloigner, et ne reparut plus. Alors Joachim abandonna ses projets, fit jeter à la mer les proclamations imprimées dont il s'était pourvu avant de quitter la Corse, et projeta de se retirer à Trieste. Mais la barque qu'il montait avait reçu des avaries, manquait d'eau et avait peu de vivres; il devenait indispensable de s'en procurer pour traverser l'Adriatique. Barbara proposa de se rendre au Pizzo, où il avait, disait-il, des intelligences. On fit voile pour ce port; la felouque se trouva en vue du port de Pizzo le 8 octobre vers midi. Barbara demanda au roi son passeport pour se rendre à terre; Joachim lui fit observer que ce passeport ne pouvait servir qu'à le faire reconnaître, mais Barbara insista avec tant d'obstination, que le roi, perdant patience, déclara qu'il allait lui-même descendre sur le rivage. Tout ce qu'on lui dit pour le détourner de ce funeste dessein fut inutile, il ne resta à ses plus fidèles serviteurs d'autre parti à prendre que de descendre avec lui, et de partager les périls au-devant desquels il semblait courir. Avant de quitter la felouque, Joachim ordonna à Barbara de se tenir prêt à tout événement et en état de les recevoir, s'ils étaient forcés de se rembarquer. Il descendit sur le rivage avec une trentaine d'hommes, officiers, soldats et domestiques; quelques marins qui le reconnurent, crièrent : *Vive Joachim!* Un sergent, qui commandait le

poste des canonniers, fit prendre et présenter les armes à ses soldats, et battre aux champs. Le roi dit à ce sergent de le suivre, et il prit la route de Monteleone, mais il fut arrêté dans sa marche par le feu d'une bande de paysans, qu'un capitaine de gendarmerie, nommé Capellani, avait réunis. Forcés de revenir vers le rivage, le roi et sa troupe n'y trouvèrent plus la felouque; aux premiers coups de fusil Barbara s'était éloigné. Toute la populace courut sur eux : des personnes qui entouraient Joachim, une fut tuée, sept furent blessées, les autres, et lui-même, tombèrent entre les mains de leurs ennemis, qui les conduisirent au fort. Le capitaine de gendarmerie insulta son prisonnier par des paroles outrageantes, lâcheté digne d'un chef de sbires; il le fouilla, lui enleva ses papiers et 22 diamans, seuls débris de sa fortune et de ses grandeurs passées. On trouva aussi, sur lui, un exemplaire de la proclamation, qu'un de ses officiers avait imprudemment conservé et que Joachim lui avait repris. Le général Nunziante, commandant en Calabre, arriva de Monteleone dans la nuit du 8 au 9. Un Espagnol, régisseur des biens du duc de l'Infantado, vint offrir au roi ses services, lui fit accepter du linge et des habits. Le lendemain le roi fut, par l'ordre du général Nunziante, transféré dans une chambre particulière, où il fut traité avec égards par ce général et les officiers de garde. Il y resta trois jours : pendant ce temps, Joachim avait inutilement demandé de passer sur un bâtiment, portant pavillon anglais, qui se trouvait dans le port. Le quatrième jour, le général Nunziante annonça au roi qu'il avait reçu, par le télégraphe, l'ordre de le consigner, et ne s'expliqua pas plus clairement, sous le prétexte que cet ordre n'en disait pas davantage. Le roi avait écrit à Naples aux ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre. Il s'était adressé aux consuls étrangers résidant au Pizzo, mais les lettres avaient été toutes envoyées au gouvernement napolitain. Le 13, sous prétexte de faire subir un interrogatoire aux généraux Franceschetti et Natale, on les éloigna du roi. Un ordre arriva pendant la nuit au général Nunziante, de faire juger Joachim par un de ces tribunaux exceptionnels, connus sous le nom de *commissions militaires*. Cet ordre équivalait à une condamnation, et des mesures furent prises en conséquence. On éloigna aussitôt du roi détrôné son valet-de-chambre Armand, qui n'avait cessé de lui donner les preuves les plus touchantes d'une incorruptible fidélité. Sur les trois heures, le roi demanda à dîner, on lui servit un pigeon désossé et son pain était coupé par petits morceaux : ces précautions annonçaient le sort qui lui était réservé; une heure après sa sentence était portée. Il demanda, avant de mourir, à voir ses généraux, et son valet-de-chambre; cette grâce lui fut refusée : on pouvait alors être impunément cruel envers lui. La seule faveur qu'il obtint fut celle d'écrire à la reine. Voici sa lettre : 13 octobre 1815. « Ma chère » Caroline, ma dernière heure est

»sonnée : encore quelques instans, j'aurai cessé de vivre ; tu »n'auras plus d'époux, et mes »enfans n'auront plus de père. »Pense à moi, ne maudis pas ma »mémoire. Je meurs innocent; »ma vie n'a été souillée par au»cune injustice. Adieu, mon A»chille; adieu, ma Letitia; adieu, »mon Lucien; adieu, ma Louise : »montrez-vous toujours dignes »de moi. Je vous laisse sans biens, »sans royaume, au milieu de mes »nombreux ennemis : restez tou»jours unis; montrez-vous supé»rieurs à l'adversité, et pensez »plus à ce que vous êtes qu'à ce »que vous étiez. Que Dieu vous »bénisse! Souvenez-vous que la »plus vive douleur que j'éprouve »dans mes derniers momens, est »de mourir loin de mes enfans. »Recevez ma bénédiction pater»nelle, mes larmes et mes ten»dres embrassemens. N'oubliez »pas votre malheureux père! » Il coupa une mèche de ses cheveux, la renferma dans la lettre, et chargea le capitaine rapporteur de la faire parvenir à sa femme. Au moment de mourir, il refusa le bandeau et la chaise qui lui furent offerts. « J'ai trop souvent bra»vé la mort pour la craindre, dit»il à l'officier chargé de faire exé»cuter sa sentence. » Le portrait de la reine était empreint sur le cachet de sa montre : il le posa sur son cœur, recommanda ses compagnons d'infortune, et entendit, sans pâlir, donner l'ordre qui l'étendit sans vie aux pieds des hommes dont il avait été sept ans le général et le souverain. La plupart des officiers qui le condamnèrent lui devaient leurs épaulettes, particulièrement le président Joseph Fassulo, adjudant-général, et Raphael Scalfaro, chef de légion de la Calabre ultérieure ; pas un d'eux n'avait un grade assez élevé pour être juge d'un officier-général; et, à ne considérer Joachim que sous le rapport militaire, il était maréchal de France. Les hommes qui l'ont jugé placent sans doute cette action parmi leurs titres de gloire : il est juste de la consacrer en plaçant ici leurs noms. Outre les deux qui viennent d'être cités, les officiers qui composaient la commission militaire du Pizzo, étaient Litterio Natali, lieutenant-colonel de la marine royale; Janvier Lanzetta, lieutenant-colonel du génie ; les lieutenans d'artillerie Mathieu Cancelli, François Devouge, François Paul Martellari; François Frojo, lieutenant, faisait les fonctions de rapporteur. Jean La Camera, procureur-général au tribunal criminel de la Calabre, fut adjoint à cette commission. Cent dix-sept individus du Pizzo obtinrent à cette occasion des faveurs de la cour ; et les juges ne furent pas oubliés dans la distribution des grâces. N'osant prendre sur nous cette responsabilité, nous renvoyons aux successeurs du révérend père Escobar, la question de savoir si le nom de *régicide* doit être donné à la mort de Joachim Murat. Nous ne leur soumettons pas celle de savoir si le caractère de roi est inviolable; nous n'en avons jamais douté.

MURAT (Caroline-Marie-Annonciade Bonaparte), sœur de Napoléon, ex-reine de Naples,

est née le 26 mars 1782, à Ajaccio, en Corse. Avec une figure remarquablement belle, douée de toutes les grâces qui pouvaient en accroître le charme, Caroline Bonaparte annonçait, dès sa tendre jeunesse, les qualités aimables et le digne et noble caractère qu'elle n'a jamais démenti. L'empereur appréciait dès-lors ce qu'elle serait un jour, et a toujours eu pour elle un attachement dont il se plaisait à donner des témoignages jusque dans ses derniers momens. En 1800 elle épousa le général Murat, dont la fortune s'accrut avec celle de Napoléon. Il fut nommé successivement général en chef, gouverneur de Paris, maréchal de France, prince et grand-amiral, grand-duc de Berg, enfin roi de Naples en 1808. Sa femme, en partageant ces honneurs et ces dignités, faisait de sa fortune l'emploi le plus honorable, et trouvait dans sa brillante position des moyens sans cesse renaissans de répandre des bienfaits. Sur le trône de Naples, elle eut souvent, et toutes les fois qu'elle exerçait la régence, en l'absence du roi, l'occasion de montrer à quel degré elle possédait les qualités qui font dignement occuper un rang élevé; et l'un des moindres mérites de son administration, était l'ordre, l'exactitude et la rapidité de sa marche. Une grande justesse de jugement, une rare pénétration et une volonté bien prononcée de faire le bien, donnaient à toutes ses décisions un caractère de justice auquel ceux mêmes à qui elles étaient contraires, étaient toujours forcés de rendre hommage. S'entourant des lumières et des conseils des hommes les plus éclairés, elle cherchait la vérité, sans se laisser jamais entraîner par l'influence d'aucune considération particulière. Comme tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de la nation napolitaine était sans cesse dans sa pensée, les arts et les sciences devaient naturellement trouver en elle une protectrice éclairée par le goût et par le sentiment exquis du beau; et c'est à elle qu'est due la restauration et la nouvelle disposition du riche musée des antiques à Naples; la création d'une maison d'éducation de 300 jeunes demoiselles, à la perfection de laquelle elle apportait un soin particulier, et dont elle faisait une grande partie de la dépense sur ses revenus personnels. Il en était de même à l'égard des fouilles de Pompeïa, qu'elle a organisées sur un meilleur système, et d'où elle a exhumé, pour ainsi dire, un grand nombre de monumens précieux. Les divers établissemens qu'elle a formés ont tous été conservés par le roi Ferdinand, et subsistent encore tels qu'elle les a institués. Enfin, après avoir pendant sept années donné aux Napolitains des preuves de sa constante sollicitude pour leur bonheur, elle a trouvé encore dans la catastrophe qui l'a précipitée du trône, une nouvelle occasion de montrer cette fermeté et ce caractère sans lesquels la ville de Naples aurait été, dans cette circonstance, le théâtre des scènes les plus sanglantes. Le pillage, le meurtre, l'incendie menaçaient cette ca-

pitale, et devaient avoir lieu au moment où elle la quitterait. Instruite de ces complots, elle prépara toutes les mesures capables de comprimer la populace; elle fit assembler la garde nationale, au zèle et au courage de laquelle elle confia la sûreté de la ville; elle donna tous les ordres nécessaires pour empêcher l'exécution des projets sinistres qui devaient éclater; et afin de ne pas laisser aux brigands le temps de les accomplir, elle ne voulut s'embarquer que peu de temps avant l'entrée des Autrichiens dans Naples. Les mesures qu'elle avait ordonnées ne furent pas vaines, car, quelques heures après son départ, plusieurs milliers de prisonniers forcèrent les portes des prisons pour se répandre dans la ville, et y commettre les ravages qu'ils avaient projetés; mais la garde nationale les repoussa, et les fit rentrer dans leurs cachots, où ils furent contenus jusqu'à l'arrivée des Autrichiens. A cette époque difficile, elle déploya le même caractère, et donna encore des preuves d'un calme et d'un sang-froid imperturbables. Dans le traité qu'elle fit avec le commodore Campell, alors dans la rade de Naples, sa seule pensée se dirigeait sur les intérêts des Napolitains, et ce n'est qu'après les avoir assurés, qu'elle stipula pour les siens propres, c'est-à-dire pour la conservation de ses propriétés personnelles et particulières; stipulation inexécutée, puisque la restitution lui en a été refusée par le roi Ferdinand, et que même un mobilier précieux, considérable, d'une valeur de plusieurs millions, qu'elle avait fait venir de France, et acquis de ses propres deniers, existe encore dans les palais de Naples, de Portici, etc., malgré les réclamations. Retirée depuis sept ans en Autriche, Mme Murat s'est entièrement livrée à l'éducation de ses quatre enfans; aux principes qu'elle a cherché à leur inspirer, elle joint l'exemple de la résignation la plus parfaite, de cette force d'âme qui ne se laisse point éblouir dans la prospérité, et qui fait supporter la mauvaise fortune avec courage. L'ordre et l'économie rendent suffisante à son existence et à celle de ses enfans sa médiocre fortune, et sa seule pensée, comme sa seule occupation, est de tâcher d'adoucir, par ses soins et par les témoignages de la plus vive tendresse, l'espèce de captivité à laquelle ils sont condamnés depuis leur tendre jeunesse, heureuse de trouver dans leur reconnaissance et leur amour la récompense de tous les sacrifices qu'elle fait pour eux. Sa conduite pleine de modération, de réserve et de simplicité depuis qu'elle réside en Autriche a été telle, qu'il était impossible qu'elle n'y inspirât pas le plus véritable intérêt, aussi y jouit-elle de tous les égards et de toute la considération qu'elle mérite, et le gouvernement autrichien, en la privant de l'exercice de sa liberté, remplit probablement des conventions dont chaque jour semble désormais faire reconnaître l'inutilité. Au surplus, sa consolation la plus douce dans sa solitude, est d'avoir fait tout le bien qu'une brillante position lui

permettait de faire, et d'avoir l'heureuse assurance que ses bienfaits n'ont pas toujours été oubliés par ceux qui en ont été l'objet.

MURET (JEAN-LOUIS), ministre du saint Evangile, naquit à Morges (Suisse), vers 1715, et fut reçu au sortir de ses études ministre du saint Evangile, à Berne. Après avoir successivement exercé ses fonctions dans cette ville et à Orbe, Granson et Corsier, il devint diacre, puis premier pasteur de Vevei, enfin doyen du synode de cette ville et de Lausanne. Muret avait cultivé avec succès l'art de l'improvisation : on rapporte qu'assistant un jour au sermon d'un de ses confrères, qui se trouva subitement indisposé, il monta en chaire et continua le sermon sans rien changer au plan ni au texte de son prédécesseur. «Cet ecclésiastique, dit l'auteur d'une des notices qui lui ont été consacrées, s'occupa surtout dans sa longue et honorable carrière, d'améliorer l'état moral et politique de ses concitoyens : Éclairer le peuple des campagnes sur ses vrais intérêts, rédiger un catéchisme d'agriculture, ouvrir des dépôts où le cultivateur pût se procurer les graines des plantes céréales et des graminées nouvellement découvertes, à la simple charge de les rendre en nature après la récolte; établir une sorte de banque, où le laboureur trouvât les avances nécessaires à ses travaux; rendre les almanachs plus utiles, et en faire des organes d'instruction populaire; amener dans son canton l'uniformité des poids et mesures; obtenir une réforme de la jurisprudence criminelle : tels furent ses plans favoris.» On voit par cet exposé que Muret s'occupa beaucoup d'agronomie, et il a publié sur ce sujet plusieurs *Mémoires*, dont les principaux sont : 1° *Lettre sur le perfectionnement de l'agriculture*, 1762; 2° *Mémoire sur l'état de la population dans le pays de Vaud*, couronné en 1766; 3° Mémoire sur cette question : *Quel est, dans le canton de Berne, le prix des grains le plus avantageux?* 1767; 4° il a fourni à Court de Gébelin un *Glossaire du patois du pays de Vaud*. Muret mourut, vivement regretté, le 4 mars 1796. M. le pasteur Bridel lui a consacré une *Notice* dans le 6e vol. du *Conservateur suisse*.

MURINAIS (LE CHEVALIER DE), membre de l'assemblée constituante, où il fut appelé, dans les premiers mois de 1790, à remplacer un membre démissionnaire, avait été nommé, par la noblesse de la province du Dauphiné, député-suppléant aux états-généraux en 1789. Le chevalier de Murinais fit partie de la minorité si impuissante à repousser les réformes qui ont immortalisé l'assemblée constituante. Dépourvu de talens oratoires, n'ayant aucun empire sur lui-même, sans influence dans son propre parti, il tenta vainement de jouer un rôle. On le vit néanmoins, le 7 août 1790, attaquer avec une certaine énergie Robespierre, qu'il traita même de factieux parce que celui-ci réclamait contre quelques articles du code pénal maritime, où le député de la province d'Artois voyait trop de disproportion de peine entre l'officier et le matelot. Le 21

du même mois, il invita brutalement Goupil de Prefeln à aller toucher la rétribution due aux délateurs pour avoir signalé un écrit où Frondeville déclarait s'honorer de la censure de l'assemblée. Dans la discussion qui s'éleva le 25 janvier 1791, à l'occasion des prêtres réfractaires, il combattit le projet de les remplacer, et proposa de poursuivre la société des jacobins. Il repoussa, le 15 mai suivant, la proposition d'accorder le droit de cité aux hommes de couleur, issus de pères et mères libres. Il attaqua encore, le 18 juin, Robespierre, alors, comme en 1790, à peu près inconnu et sans influence, parce qu'il avait dénoncé une émeute survenue à Brie-Comte-Robert. Lors du départ du roi pour Varennes, le chevalier de Murinais sembla chanceler dans ses principes en prêtant serment de fidélité à l'assemblée. Le retour du roi à Paris parut le replacer dans son ancienne position, et, le 14 août, il demanda que le fils aîné du monarque conservât le titre de dauphin. Il signa les protestations des 12 et 15 septembre, et disparut de la scène politique à la fin de la session.

MURINAIS-D'AUBERJON (N.), officier-général, fut député par le département de la Seine au conseil des anciens, en mars 1797. Sa carrière politique fut d'une bien courte durée. S'étant rangé parmi les membres du parti de *Clichy*, il fut atteint par la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), dont il n'eut connaissance qu'au moment où, se rendant au conseil dans la matinée même de l'événement, il fut arrêté. L'opinion publique, qui venge toujours les proscrits, en flétrissant les proscripteurs, leur reprocha vivement la peine prononcée contre un vieillard jusqu'alors irréprochable, et qui ne pouvait, sous aucun rapport, apporter d'obstacles à la marche des choses. Conduit à Cayenne, Murinais-d'Auberjon y devint bientôt la victime de ce climat meurtrier. Le 3 décembre 1797, il mourut au milieu de ses compagnons d'infortune, en leur adressant ces mots touchans et que son grand âge rendait sublimes : « Plutôt mourir sans reproches à » Sinamary que de vivre coupable » à Paris. » Son éloge funèbre fut prononcé par Tronçon Ducoudray, qui ne lui survécut que de quelques mois.

MURPHY (Arthur), littérateur anglais, naquit en 1727, dans le comté de Roscommon en Irlande, d'une famille de commerçans. Bien jeune, lorsque son père périt accidentellement en se rendant à Philadelphie, il fut placé par sa mère au collége anglais de Saint-Omer, où il fit de très-bonnes études. De retour dans sa famille, il se livra aux opérations commerciales que sa mère avait continuées, mais ce fut malgré lui et contre sa vocation, qui le portait à la profession des lettres. Il se fit connaître par la création d'une feuille hebdomadaire qu'il parvint à soutenir pendant deux ans, et qui lui acquit la réputation d'homme instruit et de littérateur agréable; elle lui fit aussi des amis, parmi lesquels on doit citer même ses concurrens, les Moore, les Johnson et les Hawkesworth. Son amour pour

les plaisirs, l'espérance trompée d'une succession, le mirent dans le plus grand embarras, et, forcé par le besoin autant que par son goût inné, il monta sur le théâtre, où il parut avec quelques succès; mais il n'y resta qu'une année. Repoussé de la société de jurisprudence de Middle-Temple, à cause de la profession de comédien qu'il avait exercée, il s'adressa, en 1757, à celle de Lincoln's-Inn, et y fut reçu. D'abord attaché à Fox (depuis lord Holland), il créa un journal politique qui eut de la vogue tant que le ministre fut en place, mais qui tomba lors de la révolution ministérielle. Il ne fut pas dans la suite plus fidèle aux opinions parlementaires de Fox, dont il cessa même de cultiver l'amitié. Cette mobilité d'idées et de principes politiques porta Murphy à composer quelques comédies en même temps qu'il se livrait à ses études de jurisprudence. Son *Apprenti* parut en 1756, et son *Tapissier* en 1758. On remarqua dans cette dernière un rôle de barbier-poëte qui, politique ridicule, réalisait sur la scène le portrait satirique qu'Addisson avait créé dans le *Spectateur*. Le drame chinois de *l'Orphelin*, et la tragédie de *l'Orphelin de la Chine*, de Voltaire, lui servirent dans la composition de *l'Orphelin de la Chine*, qu'il fit jouer en 1761. L'année suivante, il s'essaya au barreau, et créa en même temps pour lord Bute, ainsi qu'il l'avait fait pour Fox, une feuille politique intitulée : *The Auditor*. Lord Bute et ses partisans soutinrent mal l'entreprise de Murphy, qui, d'ailleurs, était un politique fort inhabile. Souvent mystifié par ses rivaux Wilkes et Churchill, et raillé par les deux partis, il fut obligé de renoncer à la rédaction de son journal. Il alla cacher sa honte parmi les gens de loi du comté de Norfolk, qu'il abandonna en 1787 par suite du mécontentement de s'être vu préférer un de ses jeunes confrères pour la place de conseiller du roi. Se consacrant tout entier à la littérature, il acheva la publication de ses œuvres en 7 vol. in-8°, qu'il avait commencée en 1786. Il donna, en 1792, une édition des ouvrages de Johnson, avec un essai sur la vie et le mérite de cet écrivain. Ennemi de la révolution française, Murphy resta fidèle au parti de lord Bute, et dédia à ce lord sa traduction de *Tacite*, 4 vol. in-8°, accompagnée d'un essai sur la vie de l'historien romain, de notes et d'un supplément historique. Elle fut froidement accueillie. On reprocha au traducteur toutes sortes d'infidélités, et, dans les notes, des rapprochemens politiques avec le temps où il vivait, sans goût, sans esprit, et tellement passionnés, que les partisans de lord Bute l'accusèrent de maladresse. Murphy ne trouva pas sans doute suffisans les gages qu'il avait donnés aux doctrines du ministère. Il publia, en 1798, son *Arminius*, dans l'intention évidente de démontrer « la justice » et la nécessité de la guerre contre la France. » Le poëte ministériel eut raison : il obtint un emploi très-lucratif à la banque, et plus tard une pension de 200 livres sterling. C'était beaucoup sans doute, beaucoup trop même

pour ses services constamment subalternes; mais il se croyait en droit d'obtenir davantage, des places, des dignités. Il en conçut une mélancolie profonde, qui altéra sensiblement son moral, et il mourut dans l'état le plus déplorable, le 18 juin 1805. Cet écrivain, que ses principes exagérés en politique ne privaient heureusement pas de qualités personnelles très-estimables, est fort judicieusement caractérisé dans une *Notice*, où on le traite presque toujours avec une grande bienveillance, notice dont nous allons extraire le passage suivant : « Dans ses productions dramatiques il avait mis souvent à contribution les écrivains français; ce qui ne l'a pas empêché, ou plutôt ce qui a été pour lui une raison de les dénigrer. Il se permet surtout une critique injuste contre Voltaire. C'est néanmoins dans l'*Alzire* de ce dernier, qu'il paraît avoir puisé l'idée de sa tragédie d'*Alzuma;* et sa *Zenobie* doit beaucoup au *Rhadamiste* de Crébillon. En revanche, il n'a pris, dit-il, pour sa *Fille grecque*, que trois vers de la *Zelmire* de Dubelloy. Sa comédie, intitulée *Know your ownmind*, une de ses meilleures pièces, offre des traces d'imitation de l'*Irrésolu* de Destouches. Dans celle qui a pour titre, le *Moyen de le fixer*, (ouvrage que Mme Riccoboni a traduit), et dans laquelle il apprend aux femmes à rendre leur intérieur agréable, si elles veulent régner sur le cœur de leurs maris, Murphy a encore fait un emprunt considérable à Lachaussée. » Murphy a traduit en vers latins, l'Élégie de Gray, sur un *Cimetière de campagne.* Il écrivait sa langue maternelle avec pureté et même élégance. Comme auteur tragique, son style est sans énergie; comme poète comique, cet auteur a un mérite plus réel sous le double rapport du dialogue et de l'action dramatique, et l'on cite comme étant restés au courant du répertoire : 1° l'*École des Tuteurs; Tout le monde a tort*, imitée du *Cocu imaginaire* de Molière; 2° *le Choix*; 3° *l'Ennemi de lui-même*; 4° *le Bourgeois*; 5° *la Vieille fille*; 6° *l'Ile déserte*, d'après la pièce du même nom de Métastase; 7° *le Mariage clandestin*, qui a fourni à son tour, le sujet *del Matrimonio Secreto*, musique de Cimarosa. Outre les différens ouvrages dont il a déjà été question, on lui doit un Essai sur Fielding, dans l'édition de 1762; une traduction du Bélisaire de Marmontel, 1791; une autre de Salluste et des Catilinaires de Cicéron; une imitation de la treizième satire de Juvénal; un poëme, des *Abeilles*, en quatre chants, avec des notes. Dans cet ouvrage, Murphy a imité le quatorzième livre du *Prædium rusticum*, de Vanière; une vie de Garrick, 1801, 2 vol. in-8°, traduit en français, 1 vol. in-8°. Un de ses amis, Jessefoot, a publié en 1812, in-4°, une *Vie de Murphy*, où l'on trouve des détails assez piquans, des fragmens de plusieurs comédies et les matériaux de la vie de Samuel Foote, célèbre acteur, avec lequel Murphy avait joué la comédie.

MURPHY (Jacques Cavanach), architecte anglais, plus connu comme voyageur que par les monumens qu'il a exécutés, naquit

en Irlande, et s'occupa toute sa vie de la recherche des monumens de l'art. Il partit de Dublin, en 1788, visita le Portugal et l'Espagne, et, à son retour en Irlande, publia le résultat de ses excursions dans la péninsule. On lui doit : 1°. en anglais, *Voyage en Portugal, dans les provinces d'entre Douro et Minho, Beïra, Estramadoure et Alentejo, dans les années 1789 et 1790, contenant des observations sur les mœurs, les usages, le commerce, les édifices publics, les arts, les antiquités de ce royaume*, Londres, 1795, 1 vol. in-4°, fig., traduit en français par M. Lallemant, 1 vol. in-4°, Paris, 1797, avec figures; il a aussi été tiré in-8°, 2 volumes. On reproche à cette traduction différentes inexactitudes. L'ouvrage de Murphy fait connaître l'état de l'architecture et des antiquités dans cette contrée que l'on jugeait ne renfermer aucun monument digne de fixer l'attention des savans, des artistes ou des philosophes. 2° *Plan, élévation, coupes et vues de l'église de Batalha, dans la province d'Estramadure en Portugal*, traduction de F. L. de Souza, Londres, 1795, 1 vol. in-fol., avec 27 planches; 3° enfin, *Antiquités des Arabes en Espagne*, Londres, 1816, 1 vol. grand in-fol. avec cent gravures exécutées par les artistes anglais les plus distingués, sur les dessins de l'auteur qui mourut, en 1816, pendant la publication de ce magnifique ouvrage. Murphy avait des connaissances dans l'histoire des monumens; il les décrit avec soin, et ses ouvrages, bien rédigés, se font lire avec intérêt.

MURR (Christophe-Théophile de), écrivain célèbre de l'Allemagne, membre des académies de Gottingue, Cassel, Berlin, Munich, Strasbourg, etc., correspondant de l'institut de France, naquit, en 1733, à Nuremberg. Il termina ses études à l'université d'Altdorf, et visita les bibliothèques des principales villes de l'Europe. Le soin de sa fortune le détermina à accepter, en 1770, la place de directeur des douanes de sa ville natale, où il se fixa. Un amour malheureux, dans un voyage en Angleterre, le détermina à se vouer au célibat. Toute sa vie est dans ses ouvrages, dont cinq sont en français, trente en latin et le reste dans sa langue maternelle. Il mourut, en 1811, presque octogénaire. Le nombre de ses ouvrages est considérable, nous ne citerons que les principaux. Ce sont : 1° *Essai sur l'histoire des poètes tragiques grecs*, Nuremberg, 1760, in-8°; 2° *Bibliothèque de peinture, de sculpture et de gravure*, Francfort, 1770, 2 vol. in-8°; 3° *Bibliothèque glyptographique*, Dresde, 1804, in-8°, de 296 pages; 4° *Description du cabinet de M. Paul de Praun*, Nuremberg, 1797, in-8°, avec sept planches; 5° *Description des ornemens impériaux, etc., gardés à Nuremberg et à Aix-la-Chapelle*, Nuremberg, 1790, in-8°, avec quinze planches; 6° *Commentatio de re diplomatica Friderici II*, Altdorf, 1756, in-4°; 7° *Catalogus omnium operum Mss. et schematum Georgii Chr. Eimmart*, Nuremberg, 1779, in-4° : collec-

tion qu'il donna, en 1786, à la bibliothèque des jésuites de Polocz, en Russie; 8° *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfinæ*, Altdorf, in-8°, tom. I, 1786, avec huit planches; tom. II, 1788, quatorze planches; tom. III, 1791, deux planches; 9° *Notitia libri rarissimi geographiæ Fr. Berlinghieri*, 1790, in-8°, de 24 pages; 10° *Notitia duorum codicum musicorum Guidonis Aretini*, etc., 1801, in-4°, deux planches; 11° *Notitia trium codicum autographorum Joh. Regiomontani*, 1801, in-4°, 1 planche; 12° *Adnotationes ad bibliothecas Hallerianas*, in-4°; 13° *Conspectus bibliothecæ glotticæ universalis propediem edendæ, opus quinquaginta annorum*, Nuremberg, 1804, in-8°; 14° *Essai d'une histoire de la langue anglaise et de ses dialectes*, Léipsick, 1805, in-8°; 15° *Notices sur divers savans anglais et italiens vivans*, 1770, in 8°; 16° *Histoire diplomatique de Martin Behaim*, 1778, in-8°; 17° *Notice sur la vie et les écrits de Giordano Bruno*, 1805, in-8°, fig.; 18° *Sur le meurtre d'Albert, duc de Friedland*, Halle, 1806, in-8°, 2 pl.; 19° *Catalogus chirographorum et epistolarum autographarum personarum celebrium*, Nuremberg, in-8°, 1797, 1802; 20° *Chirographia personarum celebrium è collectione C. T. de Murr, missus primus*, Weimar, 1804, in-fol., 12 pl., contenant le *fac simile* de signatures et d'écritures autographes de 28 personnages célèbres, Pétrarque, le Tasse, Albert Durer, Cardan, Luther, Calvin, St. Ignace de Loyola, la reine Christine, Juste-Lipse, Saumaise, Leibnitz, Voltaire, Rousseau, etc.; 21° *Ben. de Spinosa adnotationes ad tractatum theologico-politicum, ex autographo, cum imagine et chirographo philosophi*, La Haye, 1802, in-4°; 22° *Antiquités d'Herculanum*, Augsbourg, 1777-1782, 6 part. in-fol., contenant jusqu'à 105 pl., septième partie, Nuremberg, 1793, in-fol., 98 pl.; 23° *Specimina antiquissimæ scripturæ græcæ tenuioris seu cursivæ, ante Vespasiani tempora*, Nuremberg, 1792, in-fol., fig.; 1793, in-fol., fig.; 24° *De papyris seu voluminibus græcis Herculanensibus*, Strasbourg, 1804, in-8° de 60 pages et 2 planches; 25° *Extrait du quatrième livre de Philodème, sur la musique*, Berlin, 1806, in-4°; 26° *Mémoires pour l'histoire des premiers essais de gravure en taille douce*, Augsbourg, 1804, in-4°, 5 planches; 27° *Al cotba fi Meksowra*, ou Discours prononcé par le muphti au sultan actuel Mustapha III, l'an 1179 (1765), Nuremberg, 1679, in-4°, avec 1 planche de texte arabe; 28° *Inscriptio arabica litteris cuficis auro textili picta in infimâ fimbriâ pallii imperialis*, Nuremberg, 1790, in-8°, avec 2 pl. et 16 grav. en bois; 29° *Mémoires* (Beitræge) *pour la littérature arabe*, Erlang, 1803, in-4°, 3 pl.; 30° *Astrolabium cufico-arabicum quod adservatur in bibliothecâ publicâ Norimbergensi, cum bibliothecâ scriptorum de astrolabiis*, Léipsick, 1806, in-4°, 2 planches; 31° *Haoh Kjoeh Tshwen*, roman chinois, traduit sur la version anglaise, Léipsick, 1766, in-8°, et en français, par Eidous, d'après

la même version; Paris, 1766; 32° *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-hi; Notitiæ S. S. Bibliorum Judæorum in imperio Sinensi;* 33° *Essai d'une histoire des Juifs à la Chine,* Halle, 1807, in-8°; 34° *Voyage de quelques missionnaires jésuites en Amérique,* Nuremberg, 1785, 2 part. in-8°, avec 2 planches et une carte de la province de Maynas; 35° *Voyage du P. Wolfgang Baier au Pérou,* 1776, in-8°, Halle, in-8°; 36° *Description des principales curiosités de Nuremberg et d'Altdorf,* 1778, in-8°, avec fig. et grav. en bois; 37° *Curiosités de la ville de Bamberg,* 1799, in-8°; 38° *Collectio amplissima scriptorum de Klinodiis S. R. Imp. Germanici, de coronatione Imp.,* etc., 1793, in-8°; 39° *Description des objets servant au couronnement des empereurs, et d'autres reliques conservées à Aix la-Chapelle,* 1801, in-4°; 2e édit., 1805, in-4°, 4 pl.; 40° *Sur la fabuleuse prétendue sainte ampoule de Reims,* 1801, in-8°; 41° *Sur la vraie origine des rose-croix et des francs-maçons,* et sur l'histoire des Templiers, Sulzbach, 1803, in-8°; 42° *Notice littéraire sur l'histoire des prétendus faiseurs d'or,* Léipsick, 1805, in-8°; 43° *l'Homme content (der Zufriedne),* feuille hebdomadaire, Nuremberg, 1763-1764, 4 vol. in-8°, avec musique et portraits; 44° *Journal pour l'histoire des arts et de la littérature,* 1775-1789, 17 vol. in-8°, fig.; 45° *Nouveau journal pour l'histoire de la littérature et des arts,* Léipsick, 1798-1800, 2 vol. in-8°: il a été l'éditeur d'un très-grand nombre d'ouvrages.

MURRAY (ADOLPHE), médecin du roi de Suède, professeur d'anatomie, membre de l'académie des sciences de Stockholm, de la société royale d'Upsal, des académies de Berlin, Florence, etc., naquit à Stockholm en 1750, d'une famille honorable, dont le chef était pasteur de l'église allemande de cette capitale; élevé avec soin, et ses études terminées à l'université d'Upsal, il fixa l'attention des savans, entre autres du célèbre Haller, par la thèse qu'il soutint pour obtenir le doctorat. Afin de se perfectionner dans cette partie de la science, il voyagea. Pendant son séjour à Florence, il visita souvent le musée, et il étudia tout ce qui avait rapport à l'anatomie. Le grand-duc lui fit un accueil très-distingué. Murray retourna, en 1774, dans sa patrie, et professa avec une grande distinction l'anatomie à l'université même où il avait pris ses grades. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 5 mai 1803, il enrichit les recueils académiques de savans mémoires, et donna aux élèves pour sujet des thèses qu'ils devaient soutenir des sujets presque toujours d'un haut intérêt. Devenu médecin du roi de Suède et membre d'un grand nombre d'académies nationales et étrangères, il mérita, par ses talens et ses qualités personnelles, l'estime générale.

MURRAY (JEAN-ANDRÉ), frère puîné du précédent, professeur de médecine et directeur du jardin de botanique de Gottingue, naquit à Stockholm, le 27 janvier 1740. Connu par ses recherches historiques et philologiques, il fut à la fois praticien distingué et

savant démonstrateur, et acquit une réputation méritée dans l'exercice de ces deux fonctions. Il mourut le 22 mai 1791. Meusel, dans sa bibliographie, a donné la liste de tous les ouvrages de Murray. Nous citerons les principaux. Ce sont : 1° *Enumeratio librorum præcipuorum medici argumentati*, in-8°, 1773, Leipsick. Une seconde édition de cet ouvrage a été publiée par F. G. de Halërn, Aurich, in-8°, 1792. 2° En allemand, *Bibliothèque de médecine*, Goettingue, 12 cahiers formant 3 vol. in-8°, 1774-1781 ; 3° *Apparatus medicaminum*, 1776-1792, 6 vol. in-8°, nouvelle édition, 1793 : cet ouvrage a été deux fois traduit en allemand ; 4° avec son frère Jean-Philippe Murray, professeur de médecine, qui mourut en 1776, traduction en allemand *du Voyage de Pierre Kahn*.

MURRAY (Guillaume-Van), ministre des États-Unis près de la république batave, naquit dans le Maryland vers 1761. Il termina ses études à Londres, au collége du Temple, où sa famille l'avait envoyé après la paix de 1783, et où il passa trois années, pendant lesquelles il fit de grands progrès dans les sciences qui ont pour objet le droit public. Vers cette époque, le docteur Price, Turgot et l'abbé Mably avaient publié des observations importantes sur la constitution de la nouvelle république. Elles devinrent l'objet spécial des méditations de Murray, qui les mit au jour dans une brochure qui fixa l'attention. Il se rendit en Hollande en 1784, et y publia le fruit d'une foule de nouvelles recherches qui obtinrent le même succès. Rappelé dans sa patrie par des affaires de famille, il se disposait à suivre la carrière du barreau ; mais ses concitoyens l'appelèrent à la législature. Membre de la chambre des représentans des États-Unis, il prit avec distinction une part très-active aux débats, et fixa l'attention de Washington, qui le nomma ministre près de la république batave. Cette mission était des plus délicates à cette époque. Il fallait ménager la Hollande pour que son influence fût favorable à son pays, et éviter que la France ne prît ombrage de ces dispositions favorables, et ne voulût rompre avec le gouvernement américain. Il réussit pleinement dans ce double objet, et il eut en outre le bonheur de négocier le traité qui fut signé, le 30 septembre 1800, entre le premier consul Bonaparte et le gouvernement des États-Unis, traité qui fut si avantageux à cette dernière puissance. Là se termine la carrière diplomatique de Murray, qui, satisfait d'avoir payé un tribut d'attachement à sa patrie, voulut rentrer dans la vie privée. C'est en 1803 qu'il mourut, à peine âgé de 42 ans. Tous ses concitoyens déplorèrent cette mort prématurée.

MURRAY (sir John), lieutenant-général anglais, membre de la chambre des communes, fit avec quelque succès la guerre d'Espagne en 1813 ; mais mal servi par les éloges des journaux de son pays, sir John Murray vit bientôt s'éclipser une gloire qu'il ne devait qu'aux gazettes. Au rapport de ces

feuilles, il avait battu le maréchal Suchet, lui avait tué ou pris 6000 hommes, et avait forcé les Français à fuir de la ville d'Alcoy où ils étaient établis, jusqu'à une distance de plus de sept milles. Ce qui est un peu plus certain, c'est que le 31 mai il investit Tarragone ; s'empara de suite du fort Saint-Philippe sur le col de Balaguer, et fit avancer des batteries contre la place assiégée. Mais informé que le maréchal Suchet marchait au secours de la ville, il se rembarqua précipitamment, laissant sa grosse artillerie et ses bagages. Cette affaire fut soumise à une cour martiale, qui acquitta le général Murray sur plusieurs points ; « mais le condamna à recevoir une admonition pour avoir, sans nécessité absolue, laissé en arrière sa grosse artillerie et ses bagages. » Le prince-régent (aujourd'hui Georges IV) confirma cette sentence.

MURRAY (Georges), général anglais, se distingua dans la guerre d'Espagne, à l'époque où la puissance de Napoléon touchait à son terme. Cet officier-général se fit plus particulièrement remarquer à la bataille de Vittoria. En 1814, les souverains alliés le nommèrent commandant supérieur des troupes de la Belgique. Depuis il a été envoyé au Canada en qualité d'inspecteur des troupes britanniques.

MURRAY (John), professeur de médecine, naquit à Édimbourg, où il mourut le 22 juillet 1820. Il s'était fait remarquer comme professeur de physique, de chimie et de pharmacie, et a laissé en anglais les ouvrages suivans : 1° *Élémens de chimie*, 2 vol. in-8°, 1801, réimprimés en 1810; 2° *Élémens de matière médicale et de pharmacie*, 1801, 2 vol. in-8°; 3° *Système de chimie*, 1806, 4 vol. in-8°; 4° *Supplément au système de chimie*, in-8°, 1809; 5° *Système de matière médicale et de pharmacie*, 1810, 2 vol. in-8°.

MURVILLE (André P. N.), homme de lettres, né à Paris, en 1754, débuta dans la carrière littéraire sous le nom d'*André* que portait sa famille, mais qui ne lui parut point assez poétique. Il adopta celui de *Murville*, en annonçant avec quelque emphase qu'il le rendrait bientôt fameux. Dès l'âge de 18 ans, il concourut pour tous les prix de l'académie française; ses efforts furent longtemps aussi vains qu'ignorés du public. Mais enfin, en 1776, l'académie partagea un de ses prix entre MM. Murville et Gruet. Le dernier mourut peu de temps après. Dans l'ivresse de son demi-triomphe, Murville ne cessait de répéter : *Je serai de l'académie à 30 ans ou je me brûlerai la cervelle. Taisez-vous donc, cerveau brûlé*, lui répondit une amie, la célèbre Mlle Arnould, dont il devint depuis le gendre. En 1779, l'académie avait proposé, pour son prix de poésie, l'éloge de Voltaire. Murville concourut comme de coutume, mais n'obtint que *l'accessit*. Un dithyrambe avait été jugé digne de la couronne. La Harpe en était l'auteur, et, en sa qualité d'académicien, il n'avait pas le droit de concourir; aussi fit-il déclarer par M. d'Argental qui avait favorisé cette infraction au règlement, que l'auteur du

dithyrambe, désirant garder l'anonyme, cédait la médaille au poëte qui avait eu l'accessit, et Murville en devint ainsi possesseur. Il donna, en 1785, au Théâtre-Français, *Melcour et Verseuil*, comédie en un acte et en vers, qui obtint quelque succès. Une aventure de Mlle Arnould, sa belle-mère, lui en avait fourni le sujet. Il remporta, la même année, le prix d'encouragement fondé à l'académie-française par M. de Valbelle. En 1790, elle mentionna encore honorablement deux pièces de vers de Murville : *le Paysage du Poussin, ou Mes illusions; et Dioclétien à Salone, ou Dialogue entre Dioclétien et Maxime.* Mais, indigné de n'avoir point remporté le prix, Murville se leva au milieu d'une séance publique et voulut haranguer l'assemblée : on refusa de l'écouter, et, pour se venger, il publia ses deux opuscules avec une préface, dans laquelle il dit « qu'il ne tenait qu'à lui d'attaquer l'académie en restitution, mais qu'il était au-dessus de 400 livres. » C'était alors la valeur des prix qui a été portée depuis à 1,500 francs. Il déclara, en outre, que ce prix qui lui appartenait de droit ayant été remis à l'année prochaine il dénonçait d'avance l'homme de lettres qui s'en emparerait comme un voleur de son bien. Il ne paraît pas que cette protestation ait empêché les poëtes de concourir, et il ne fut plus question de Murville à l'académie. Mais il se signala cette année par un nouveau trait d'originalité. Une tragédie qu'il avait donnée au Théâtre-Français, *Abdélazis et Zuleima*, y avait obtenu du succès. La maladie d'un acteur allait en interrompre les représentations, quand l'auteur s'offrit de le remplacer. Murville parut en effet sur la scène le 24 décembre 1791. Il y débita d'abord une fable de sa composition, faite pour captiver la bienveillance du public, et remplit ensuite le rôle de Nasser dans sa propre pièce. Cette représentation tragique devint des plus gaies. L'auteur-acteur, sous un énorme turban, avait laissé les lunettes que sa vue basse l'obligeait à porter habituellement. Ses gestes et sa diction excitèrent bientôt une hilarité générale. Peu satisfait de ce mélange de rire et d'applaudissemens outrés, il ne se donna plus ainsi en spectacle, et se lança bientôt avec ardeur dans une carrière toute nouvelle. La guerre venait d'être déclarée, les ennemis menaçaient les frontières de la France. Murville s'y rendit avec un des bataillons de volontaires que fournit la ville de Paris, servit honorablement pendant plusieurs campagnes, et parvint au grade de capitaine. L'amour des lettres l'emportant cependant sur son ardeur guerrière, il revint à Paris, et fit représenter au théâtre quelques pièces de circonstance, en l'honneur de la cause que son bras avait défendue. Vers la fin de 1812 on joua à l'Odéon son dernier ouvrage dramatique, *Héloïse*, pièce en 3 actes et en vers. Le succès en fut d'abord assez vivement contesté. L'auteur n'en parut pas moins sur le théâtre, et remercia le public *de l'indulgence qu'il avait montrée pour un faible*

talent. Son compliment fut souvent interrompu par un bruit peu flatteur; et un acteur de ce théâtre s'étant permis, quelques jours après, de parodier Murville d'une manière burlesque et inconvenante, celui-ci, justement irrité, et n'ayant pu obtenir la réparation qu'il réclamait, retira sa pièce. Il n'avait cependant alors pour subsister, que le faible produit des représentations de ses ouvrages dramatiques. L'estimable auteur de *la Mort d'Abel*, de *Néron et d'Épicharis*, M. Legouvé, prit soin d'adoucir la rigueur du sort d'un ami de sa jeunesse; mais la mort enleva bientôt au malheureux Murville cet appui généreux. L'auteur d'*Abdelazis*, et de tant d'autres ouvrages, ne fut point de l'académie, quoiqu'il survécût de beaucoup à l'époque qu'il avait fixée pour y entrer. Il célébra, dans une ode, la restauration du gouvernement royal, et mourut peu de temps après, accablé de chagrins et de misère. Murville a publié les ouvrages suivans : 1° *Épître d'un jeune poète à un jeune guerrier*, 1773, in-8°; 2° *les Bienfaits de la nuit*, ode, 1774, in-12; 3° *Épître sur les avantages des femmes de trente ans*, 1775, in-8°; 4° *Adieux d'Hector et d'Andromaque*, 1776, pièce qui partagea le prix de l'académie; 5° *l'Amant de Julie d'Étange, ou Épître d'Hermotime à son ami*, 1776, in-8°; 6° *Épître à Voltaire*, 1779, in-8°, qui obtint l'accessit à l'académie; 7° *les Rendez-vous du mari, ou le Mari à la mode*, comédie en 1 acte et en vers; 8° *Melcour et Verseuil*, comédie en 1 acte et en vers; 9° *Linval et Viviane, ou les Fées et les Chevaliers*, comédie héroï-féerie, en 5 actes et en vers, qui eut une dizaine de représentations; 10° le *Paysage du Poussin*, et *Dioclétien à Salone*, pièces mentionnées honorablement par l'académie, 1790, in-8°; 11° *Abdelazis et Zuleima*, tragédie en 5 actes et en vers, 1791, in-8°; 12° *Eumène et Lodem, ou la Liberté de Thèbes*, tragédie en 3 actes et en vers, Bordeaux, 1794, in-8°; 13° *les Saisons sous la zône tempérée*, poëme en 4 chants, Bayonne, 1796, in-8°; 14° *l'Année champêtre*, poëme en 4 chants, suivi de *Poésies diverses*, 1807, in-8°; 15° *Ode sur l'accouchement de l'impératrice*, 1811, in-8°; 16° *Héloïse*, drame en 3 actes et en vers, 1812, in-8°; 17° *les infiniment Petits, ou Précis anecdotique des évènemens qui se sont passés à l'Odéon les 22 et 29 novembre 1812, ou Détails sur les vices d'administration de ce théâtre, qui sont la cause de tous ces désordres*, 1813, in-8°; 18° *la Paix de Louis XVIII*, ode, 1814, in-8°. Les pièces suivantes n'ont pas été imprimées : 1° *le Souper magique, ou les deux Siècles*, comédie mêlée de chants et de danses, représentée sur le Théâtre-Français en février 1790; 2° *le Hulla de Samarcande*, comédie en 5 actes et en vers, représentée sur le théâtre de la République en 1793; 3° *l'Intérieur de la comédie*, représenté à l'Odéon en 1810; 4° *les Journalistes*, comédie lue à l'Athénée de Paris. La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, lui attribue, de plus, la comédie de *l'Amour*

exilé des cieux, imprimée sous le nom de Mme Dufresnoi. Murville a coopéré à la rédaction du *Courrier lyrique et amusant, ou Passe-temps des toilettes*, publié en 1786 et 1787, et a fait insérer une foule de pièces de vers dans l'*Almanach des Muses*, et autres recueils périodiques.

MUSCART, colonel commandant de la place d'Ostende, chevalier de la légion-d'honneur, embrassa le parti des armes, longtemps avant la révolution; il devint sous-officier au régiment de Vivarais, et parvint successivement jusqu'au grade de chef de bataillon. En 1789, il se déclara pour le parti patriotique, et fréquenta les sociétés populaires. Il fut mis en prison par ordre du ministre de la marine, sous le prétexte qu'il avait méconnu l'autorité de ses chefs. Le 16 avril 1790, Dupré s'éleva avec énergie contre le ministère, à l'assemblée nationale, qui rendit un décret, portant que la conduite de Muscart devait être examinée par ses juges naturels; ce décret resta néanmoins sans exécution, mais l'assemblée fit mettre Muscart en liberté, le 4 juin 1791. Il fit depuis, avec distinction, les principales campagnes de la révolution, parvint à un des premiers grades de l'armée, et fut ensuite nommé commandant d'Ostende. Lorsque les Anglais y effectuèrent une descente en 1798, il se défendit avec la plus grande bravoure, les battit complétement, et les força de se réfugier sur leurs vaisseaux, après leur avoir fait 2000 prisonniers. Après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut confirmé dans le commandement de la place d'Ostende, fonctions qu'il n'occupait plus depuis plusieurs années, lors de la restauration du gouvernement royal, en 1814.

MUSGRAVE (sir Richard), baronnet et publiciste anglais, s'est montré, dans plusieurs écrits sur l'Irlande, un des plus sévères antagonistes des prêtres catholiques. Sir Musgrave est auteur des ouvrages suivans : 1° *Lettre sur la situation des affaires publiques*, in-8°, 1794; 2° *Considérations sur l'état actuel de la France et de l'Angleterre*, 1796, in-8°; 3° *Vue succincte de la situation politique des états du Nord*, 1801, in-8°; 4° *Mémoires des différentes rebellions de l'Irlande, depuis l'arrivée des Anglais, avec des détails particuliers sur celle qui éclata en 1798*, in-4°, 1801, 2e édit., même année, 3e édit., 1802, 2 vol. in-8°; 5° *Observations sur une réplique du docteur Caulfield*, 1802, in-8°; 6° *Observations sur un discours prononcé par le docteur Drumgole à l'assemblée des Catholiques, en décembre* 1813, in-8°, 1814. Quelques-uns de ces ouvrages offrent de l'intérêt.

MUSNIER DE LACONSERVERIE (Louis-François-Félix, comte), lieutenant-général, grand-officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., etc., est né à Boulogne-sur-Mer en 1766, d'une famille noble; élevé à l'école royale militaire, il entra sous-lieutenant en 1782, au 3e régiment d'infanterie, où il était capitaine lorsque la guerre de la révolution éclata. Il en fit la première campagne à l'armée du

Rhin, en qualité d'aide-de-camp du général en chef Lamorlière. Nommé chef de bataillon au 106e régiment, le 27 mars 1795, il fut employé à l'armée des côtes de l'Ouest, où il obtint, le 5 septembre suivant, le grade de colonel avec le commandement de la 187e demi-brigade. En juillet 1796, il fut fait adjudant-général, et passa en cette qualité à l'armée du Nord, en Hollande, où il remplit les fonctions de chef de l'état-major-général. Envoyé à l'armée d'Italie, en octobre 1798, il s'empara par surprise, le mois suivant, de la forteresse de Novarre, en Piémont, et fut promu au grade de général de brigade pour cette action, où, selon les expressions de la lettre dont le ministre de la guerre accompagna l'envoi du brevet de ce grade, « il avait déployé autant d'in» telligence que de bravoure »; il remplit ensuite les fonctions de chef de l'état-major-général de l'armée, et après cette campagne, dont la fin fut si désastreuse, il fut envoyé à Bordeaux, pour apaiser les troubles qui s'y étaient élevés. Il fut assez heureux pour y rétablir le calme par la seule voie de la conciliation. L'année suivante, il fut chargé du commandement d'une brigade à l'armée de réserve, qui, après les revers que nous avions éprouvés dans la dernière campagne, était rentrée en Italie, en franchissant le mont Saint-Bernard. Le général de division Boudet a rendu compte en ces termes de la prise de Plaisance : « Le 18 » prairial (7 juin 1800), à quatre » heures du matin, on commença le » passage du Pô, à Nocetto, à une » lieue au-dessus de Plaisance, au » moyen de quelques mauvaises » barques qu'on s'était procurées. » La 9e légère, conduite par le géné» ral de brigade Musnier, ayant ef» fectué son passage, se porta sur » Plaisance, sans attendre le reste » de la division, attaqua et défit » complètement le régiment de Kle» beck, qui marcha à sa rencontre; » présenta une résistance opiniâtre » à plusieurs charges de cavalerie, » et entra dans la ville, où elle fit » 500 prisonniers. L'ennemi fut en » outre obligé d'abandonner 600 » malades dans les hôpitaux, et des » magasins de toute espèce. » A Marengo (le 14 du même mois), le général Musnier commandait également la 9e demi-brigade d'infanterie légère, et l'on sait combien la conduite de ce corps, qui formait la tête de la réserve, aux ordres du général Desaix, a contribué au succès de cette mémorable journée. Dans la campagne suivante, le 25 décembre 1800, le général Musnier passa le 1er le Mincio, au-dessous de Mozambano, entre le village de Pozzolo et le moulin de la Volta, à la tête des compagnies d'élite du 6e régiment d'infanterie légère et du 28e de ligne, et s'empara de l'autre rive, malgré les efforts d'un corps ennemi de 1,200 hommes, qui lui disputait le passage. Promu au grade de général de division, le 1er février 1805, il fut chargé du commandement de la 15e division militaire, et spécialement de l'inspection des côtes. Le gouvernement mettait une grande importance, à cette époque, à protéger le rassemblement des bâtimens de la flottille et tous les autres préparatifs de l'expédition qu'il médi-

tait contre l'Angleterre, Au mois de novembre 1807, il fut nommé au commandement de la 1re division du corps d'observation des côtes de l'Océan, qui, passant les Pyrénées, aussitôt sa formation, prit le nom de 3e corps de l'armée d'Espagne, et ensuite celui d'armée d'Arragon. Sa division fut employée au mémorable siége de Saragosse, et s'y distingua par la persévérance et l'intrépidité avec lesquelles elle soutint les travaux et les combats sans cesse renaissans de ce siége, dont la durée fut de deux mois de tranchée ouverte, et ne finit qu'avec la destruction presque entière d'une garnison qui était le double en nombre de l'armée assiégeante. Le général Musnier combattit le 14 juin 1809, à la bataille de Maria, devant Saragosse, où l'armée espagnole, sous les ordres de Blake, qui se flattait hautement de reprendre possession de cette place, fut défaite. Cette armée s'étant ralliée à quelques lieues en arrière dans la forte position de Belchite, le général Musnier culbuta sa première ligne, et lui fit abandonner son artillerie et ses bagages. A Margalef, devant Lérida, il commandait la division qui fit, le 23 avril 1810, 6,000 prisonniers à la colonne ennemie, qu'O'Donnell conduisait au secours de Lérida, dont l'armée d'Arragon, aux ordres du général en chef comte Suchet, faisait le siége. Au mois de juin suivant, il assiégea et prit le fort de Méquinenza, dont la situation, au milieu de rochers inaccessibles, et à la jonction du Sègre et de l'Èbre, rendait la possession indispensable à l'armée française, pour pouvoir entreprendre le siége de Tortose. En récompense de ce succès, le général Musnier fut nommé grand-officier de la légion-d'honneur. Le général en chef, comte Suchet, ayant mis le siége devant Tortose, au mois d'octobre de la même année, ordonna au général Musnier de couvrir les troupes chargées de ce siége. Posté, à cet effet, à Uldecona, sur la route de Tortose à Valence, le général Musnier battit, le 26 novembre 1810, l'armée ennemie, forte de 12,000 hommes, qui était venue, par une marche forcée de 30 heures, pour le surprendre de nuit et faire lever le siége de Tortose. Quoiqu'il n'eût avec lui que 2,000 hommes d'infanterie et 500 cuirassiers, avec 6 pièces d'artillerie légère, il mit l'ennemi dans une déroute complète, le poursuivit jusque sous les murs de Peniscola, lui tua ou noya 5 à 600 hommes, et lui fit plus de 200 prisonniers. Tortose ayant été forcée de se rendre cinq semaines après la brillante affaire d'Uldecona, le général Musnier fut nommé gouverneur de cette place. Il fut employé au siége de Valence, qui fut entrepris au mois de novembre de la même année, et terminé le 12 janvier suivant par la reddition de cette place. Rentré en France en décembre 1813, il reçut l'ordre de mettre en état de défense et d'approvisionner les places de la frontière de l'est; mais l'invasion des armées ennemies l'ayant obligé de borner cette mission à la place de Besançon, il se rendit à Lyon, où, avec une poignée de monde, il tint en échec le corps autrichien aux ordres du général Bubna, jusqu'à

l'arrivée du maréchal Augereau, qui y réunit un corps d'armée composé de trois divisions. Le général Musnier, à la tête de la première de ces divisions, obtint différens avantages contre les troupes autrichiennes à Meximieux, à Bourg, à Lons-le-Saulnier, etc., jusqu'au moment où, par leur nombre, elles forcèrent le maréchal Augereau à évacuer Lyon, et à se retirer derrière l'Isère. Cette campagne ayant été terminée par l'abdication de l'empereur, le général Musnier fut nommé inspecteur-général des troupes de Boulogne, Calais, Dunkerque, et Saint-Omer, et l'année suivante, inspecteur-général des 5e et 18e divisions militaires. Une ordonnance du roi, du 1er août 1815, ayant admis à la retraite les officiers-généraux qui avaient trente années de services, le lieutenant-général Musnier, qui en avait alors trente-deux, et qui avait fait 23 campagnes de guerre, demanda à jouir du repos qu'une carrière aussi longue et aussi laborieuse lui rendait nécessaire.

MUSQUITZ (le marquis don Ignace de), ambassadeur espagnol, conseiller-d'état, était issu d'une famille noble originaire de la Navarre. Né avec les plus heureuses dispositions, il cultiva quelque temps les belles-lettres, et obtint des succès dans cette carrière; mais il s'attacha spécialement à la diplomatie; on le vit successivement ministre d'Espagne près de diverses cours, et enfin ambassadeur à celle de France. Partout sa conduite loyale et honorable lui mérita les suffrages et l'estime des gens de bien. Il remplit encore d'autres missions diplomatiques dans le nord de l'Europe, et se trouvait à Madrid à l'époque où le frère de l'empereur Napoléon monta sur le trône d'Espagne. Appelé près du nouveau monarque, en qualité de conseiller-d'état, le 8 mars 1809, il se prononça hautement en sa faveur, et seconda de tout le poids de sa considération personnelle, toutes les nouvelles mesures politiques. En décembre de la même année 1809, il fut décoré du cordon de commandeur de l'ordre royal d'Espagne. Il ne jouit pas long-temps des avantages que lui promettait sa position; il mourut peu d'années après, vivement regretté de tous ceux qui avaient été à même d'apprécier ses talens et ses vertus.

MUSSET (Louis-Alexandre-Marie de), marquis de Cognors, membre du corps-législatif, depuis 1809 jusqu'en 1814, né dans les environs de Vendôme en 1753, d'une ancienne famille noble, se destina dès sa jeunesse à la carrière militaire. Il entra dans le régiment d'Auvergne, en 1769, en qualité de sous-lieutenant, y fut nommé capitaine en 1778, et obtint une charge de lieutenant des maréchaux de France quelque temps avant la révolution. Appelé en 1801 à faire partie du conseil-général du département de la Sarthe, il fut élu par le même département député au corps-législatif, d'où il sortit en 1814, et s'est retiré depuis dans sa terre de Cognors. M. de Musset a cultivé les lettres avec succès. On lui doit les ouvrages suivans : 1° *Mémoire sur la confrérie de Saint-*

Georges, *en Franche-Comté*, 1773; 2° *Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de Saint-Just*, 1778, 2 vol. in-8°: ce joli roman a eu sept éditions; 3° *le Duel et l'Amitié à l'épreuve de l'amour-propre et de l'amour*, 1774, in-8°; 4° *de la Religion et du Clergé catholique en France*, 1797, in-8°; 5° *Considérations sur l'état des finances du royaume de France*, 1814, in-8°. Il a été l'un des collaborateurs du *Cours d'Agriculture*, publié chez Buisson, par Sonnini.

MUSSET (J. M.), était curé de Falleron, lorsqu'au mois de septembre 1792, il fut nommé député à la convention nationale par le département de la Vendée. Il se prononça avec la majorité dans le procès de Louis XVI, et fut ensuite chargé de diverses missions dans les départemens. Après la session conventionnelle, il passa au conseil des cinq-cents, dont il sortit le 20 mai 1797, et fut nommé successivement administrateur de la loterie, et commissaire du directoire-exécutif à Turin. M. Musset fut contraint de quitter le Piémont, qu'il avait organisé en quatre départemens, lorsque Suwarow envahit ce pays après la retraite des Français sur l'Adige. Nommé au 18 brumaire an 8, préfet du département de la Creuse, il fut appelé au corps-législatif dans le mois de mars 1802, et fit longtemps partie de ce corps. M. Musset, exilé par la loi du 12 janvier 1816, rendue contre les conventionnels dits *votans*, s'est réfugié en Belgique; il vit retiré dans une campagne près de Bruxelles.

MUSSET-PATHAY (VICTOR-DONATIEN), littérateur, ancien chef de bureau aux ministères de la guerre et de l'intérieur, est né le 6 juin 1768. Élevé à l'école militaire de Vendôme, il fut employé pendant 11 ans dans l'arme du génie, et fut, en 1793, arrêté et détenu pendant quelque temps comme frère d'émigré; au retour de la tranquillité, il redevint libre et dut au général Clarke, depuis duc de Feltre, une place de chef de bureau au ministère de la guerre. De cette administration, il passa, en la même qualité, au ministère de l'intérieur, où il cessa d'être employé en 1818. Longtemps attaché au général Marescot (*voy.* ce nom), il lui resta fidèle dans toutes les fortunes. M. Musset-Pathay a publié comme littérateur un grand nombre d'ouvrages. On cite parmi les principaux: 1° *la Cabane mystérieuse*, 2 vol. in-12, 1798; 2° *l'Anglais cosmopolite*, 2° édition, 1798; 3° *Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve*, in-8° 1800; 4° *Abrégé de l'histoire grecque*, traduit de l'anglais de Goldsmith, 1 vol. in-8°, 1801; 5° *Abrégé de l'Histoire romaine*, 1 v. in-8°, 1801: ces ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois; 6° *Voyage à Pétersbourg, ou Nouveaux mémoires sur la Russie*, par M. le comte de la Messelière, ouvrage que M. Musset-Pathay a fait précéder d'un tableau historique de cet empire, 1802; 7° *Vie militaire et privée d'Henri IV*, etc., in-8°, 1803; 8° *Relations des principaux siéges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792*, pré-

cédées d'un précis historique des guerres de la France, depuis 1792 jusqu'au traité de Presbourg en 1806, Paris, in-4°, avec atlas; 9° *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, in-8°, 1807; 10° *Bibliographie agronomique*, in-8°, 1810. 11° Il a été l'un des collaborateurs du *Cours d'agriculture*, par Sonnini, et a donné différens *Mémoires* au Recueil de l'académie celtique. M. Musset-Pathay publie en ce moment (1824) une nouvelle édition des *Œuvres complètes de J. J. Rousseau*, classées dans un meilleur ordre, avec des notes historiques et des éclaircissemens.

MUSSEY (Charles-François-Alliot de), d'une famille attachée au roi de Pologne, Stanislas, duc de Lorraine et beau-père de Louis XV, est fils d'un fermier général. Il montra de bonne heure du goût pour les beaux-arts et la littérature, et lorqu'il s'expatria par suite des événemens de la révolution, il trouva de grands avantages dans son talent pour la musique. De retour en France, M. de Mussey reprit le cours de ses occupations ordinaires; mais parmi tant d'autres objets de sa haute estime, Mme de Sévigné obtint de lui un hommage tout particulier. Il a enrichi un exemplaire des Lettres de cette femme célèbre, d'un grand nombre de morceaux inédits, de portraits, de vues, de *fac simile*, et, ne voulant pas jouir seul de l'avantage de posséder un recueil d'autant plus précieux, qu'il était unique dans son genre, il le communiqua et le mit, avec un désintéressement remarquable, à la disposition des auteurs de la nouvelle édition de Mme de Sévigné, Paris, Blaise, 1818. Il est directeur des douanes à Montpellier.

MUSTAPHA-BAIRAKDAR, dont le nom est plus communément écrit Mustapha-Baybactar, pacha de Routschouk, grand-visir ottoman, naquit vers 1750, d'une famille obscure. D'abord laboureur, puis marchand de chevaux, il prit le parti des armes, et s'enrôla, comme simple soldat, dans les troupes du pacha de Routschouk, poste où devaient le porter ses talens et son courage. Le surnom de Baïrakdar lui fut donné à la suite d'un combat sanglant, dans lequel, par des prodiges de valeur, il parvint à conserver, quoique criblé de blessures, un étendard qu'il avait enlevé à l'ennemi. Sa rare intrépidité le fit remarquer de Tersanik-Oglou, chef des troupes, qui se l'attacha par ses bienfaits, et l'employa dans toutes ses guerres, et plus particulièrement dans celle qu'il soutint contre Paswan-Oglou. Mustapha-Baïrakdar s'était acquis la confiance et l'amitié de Tersanik-Oglou, et lui succéda, en 1804, dans le pachali de Routschouk. En 1806, les Russes s'emparèrent de la Moldavie; Mustapha-Baïrakdar s'opposa vainement aux succès des troupes impériales, et il fut plusieurs fois battu par le général Michelson. Mais, en 1807, il prit une revanche éclatante, et la Porte ottomane reçut plusieurs sanglans trophées de sa nouvelle fortune. Cette année même, au mois de mai, Sélim III fut précipité du trône; les janissaires de l'armée de Valachie, se révoltèrent; le grand-visir fut mis à mort. Mus-

tapha-Baïrakdar, devenu chef des forces ottomanes, se disposait à marcher de nouveau contre les troupes russes, mais son attachement pour le sultan détrôné, changea ses résolutions; il conclut un armistice avec le général russe, et annonça le projet de combattre les Serviens. C'est sous ce prétexte, qu'il se rapprocha d'Andrinople, où le grand-visir Tchelcby-Mustapha avait rétabli son camp. Mustapha-Baïrakdar gagna les troupes de ce ministre, et le contraignit bientôt à le suivre à Constantinople, pour y rétablir le sultan détrôné. Couvrant ses projets d'un dévouement feint au sultan Mustapha IV, il envoie des hommes qui lui sont dévoués, auprès des commandans des forteresses du Bosphore, avec ordre de les étrangler en secret, et d'occuper leurs places. Arrivé à Constantinople, son premier soin est de déposer le mufty, l'aga des janissaires, et de s'assurer de tous les chefs qui ont renversé Sélim, dont il proclama le rétablissement, en même temps qu'il pénètre, après avoir éprouvé une faible résistance, dans le sérail; mais le premier objet qui frappe ses regards, est le cadavre de Sélim. Mustapha-Baïrakdar ordonne aussitôt que tous ceux qui ont conseillé et exécuté ce meurtre, soient mis à mort; il dépose Mustapha IV, et proclame empereur, Mahmoud II, frère de ce prince. Après cette nouvelle révolution, qui eut lieu le 28 juillet 1808, Mustapha-Baïrakdar est élevé au poste de grand-visir. Redoublant de vigilance et d'activité, il s'occupe, sans relâche, de l'organisation de toutes les parties de l'administration, en même temps que par des mesures énergiques, il maintient les pachas dans l'obéissance. Plus éclairé que ses prédécesseurs, ayant su apprécier tous les avantages de la tactique européenne, digne, enfin, d'opérer d'utiles réformes, et de donner de sages institutions à sa patrie, il réorganise et augmente l'armée, diminue l'influence des janissaires, et leur oppose le corps des *seymens*. Mais la discipline nouvelle ne peut convenir à ces milices turbulentes, et Mustapha-Baïrakdar croit consolider les institutions qu'il a créées, par une extrême sévérité. Quelques mois suffirent pour préparer une révolution terrible, et dès le 10 novembre (1808), peu après l'arrivée de différens corps de troupes des Dardanelles et de la Romélie, une violente agitation se manifeste à Constantinople. Il s'efforce en vain de la calmer, et d'en arrêter les rapides progrès. La sédition éclate. A la tête des *seymens*, il attaque les janissaires révoltés, en fait un horrible carnage; mais ses ennemis sont tellement nombreux, que, quoique vainqueur partout où il se porte, il est enfin réduit à se renfermer dans le sérail. Assiégé dans cette retraite où l'on met le feu, et que l'on escalade sur plusieurs points, il jette, aux séditieux qui redemandent pour souverain Mustapha IV, le corps de ce prince qu'il vient de faire étrangler, et ne voulant pas tomber vivant entre leurs mains, il met lui-même le feu au magasin des poudres, et se fait sauter lui et ses ennemis les plus acharnés à sa poursuite. C'est ainsi que

périt, le 15 novembre 1808, d'une manière digne de son indomptable courage, un homme qui avait de grandes qualités, des vues supérieures, et à qui il n'a manqué, pour assurer ses nobles innovations, que la prudence, sans laquelle il n'y a pas de succès durables.

MUSTAPHA, grand-visir ottoman, dut le jour à une famille obscure, et s'éleva des derniers emplois du sérail, au premier poste de l'empire. Son courage lui fit obtenir plusieurs commandemens, dans lesquels il montra autant de bravoure que d'intelligence, et qui le conduisirent rapidement au poste de grand-visir. Secondé par les troupes de l'expédition anglaise, il essaya, en 1799 et 1800, de chasser les Français de l'Égypte; mais toutes ses tentatives échouèrent contre la valeur de l'armée que commandait Kléber. Mustapha résolut alors de négocier avec le général français, afin d'amener l'évacuation de cette contrée. Les Anglais ayant rompu le traité conclu à del Arish, le grand-visir reprit les armes, et quelque temps après, périt glorieusement sur le champ de bataille.

MUSTOXIDI (André), né à Corfou en 1785, annonça dès sa jeunesse les dispositions les plus heureuses, et mérita par ses connaissances, et surtout par la publication de notices en italien *per servire all' Istoria Corciresa da i tempi eroici al secolo XII*, d'être nommé, en 1806, par le gouvernement des Sept-Iles, leur historiographe. Il s'était rendu à Venise dès 1797, et ensuite à Milan, où il se fixa quelques années après. Il vint à Paris, et y reçut de l'empereur des marques particulières d'estime et de bienveillance; en 1811 et 1814, il publia, à Milan, les deux premiers volumes d'une histoire de Corcyre, sous le titre d'*Illustrasioni Corciresi*, in-8°. Il avait été précédé dans cette carrière, d'abord par le cardinal Quirini, qui n'avait parlé que des premiers temps, et ensuite par André Marmora, qui en avait publié l'histoire presque entière; mais ce dernier ouvrage était regardé comme fabuleux, ce qui donna plus de prix à celui de M. Mustoxidi. M. Ginguené rendit compte du premier dans le *Mercure étranger*, et l'analyse, en grec moderne, fut insérée par M. Démétrius Schinas, dans l'*Hermès ho logios*, qui s'imprime à Vienne. Faisant à Florence des recherches d'érudition dans la bibliothèque Laurentienne, M. Mustoxidi s'attacha à un manuscrit du 13ᵉ siècle, contenant la *Panatenaica, ou Panegyrica* d'Isocrate, et passa pour y avoir découvert un long fragment qui manque à toutes les éditions connues. On s'est trompé sur ce dernier point; ce fragment avait été indiqué successivement par plusieurs savans, et entre autres par Baudini, qui, dans son catalogue de la bibliothèque Laurentienne (cod. XIV), regardait ce passage comme une interpolation. Dans la même année 1811, M. Mustoxidi inséra dans le journal littéraire *il Poligrapho*, des observations sur l'*Hymne de Denys*. En 1815, il reçut de l'empereur de Russie l'ordre de Saint-Wladimir. Cet

historiographe publia, en 1816, une lettre, dont le but était de prouver que les quatre chevaux de bronze, placés à Venise devant la basilique de Saint-Marc, et qui ont orné long-temps l'arc de triomphe du Carrousel, à Paris, avaient été faits à Chio, et que de cette île, ils avaient été transportés par l'empereur Théodose au cirque de Constantinople. Il n'eut pas de peine à démontrer un fait sur lequel les témoignagnes de trois écrivains du Bas-Empire sont d'accord, quoique d'autres prétendent, sans preuves à la vérité, que ces chevaux ont orné l'arc de triomphe de Néron à Rome. M. Mustoxidi, pour faire jouir le public de sa vaste érudition, a commencé à Venise, en 1816, avec le jeune Démétrius Schinas, un recueil périodique de morceaux grecs inédits. Leur premier cahier contient quelques chapitres du 9e livre d'Aétius, et les argumens de sept discours d'Isocrate. Il a refusé la chaire d'histoire et d'antiquités grecques que le prince de Valachie lui offrait au lycée de Bucharest, parce qu'il se proposait de retourner dans sa patrie, où l'on organisait une université, dont il n'est pas douteux qu'il ne soit devenu un des premiers ornemens. M. Mustoxidi passe pour écrire l'italien avec une pureté peu commune; il a publié dans cette langue une vie d'Anacréon, dont on fait le plus grand éloge. Il est correspondant de l'institut de France.

MUTEL DE BOUCHEVILLE (Jacques-François), maire de la ville de Bernay (département de la Seine-Inférieure), où il naquit le 25 mars 1730, et où il mourut le 4 février 1814, fit des études distinguées au collége des jésuites de Rouen, et devint conseiller de la cour des comptes de cette ville. Son goût pour les lettres se manifesta de bonne heure, et il fut admis, en 1777, comme juge à l'académie de l'immaculée Conception, et successivement comme membre de l'académie de Rouen et de la société d'agriculture d'Evreux. Il adopta avec sagesse les principes de la révolution, et devint maire de Bernay, fonctions qu'il exerça pendant plusieurs années. Outre diverses brochures politiques que la modération avec laquelle elles étaient écrites fit peu remarquer, il a publié, sous le rapport littéraire, les ouvrages suivans, signés des initiales J. F. M. : 1° Discours sur cette question proposée, en 1783, par l'académie de l'immaculée Conception : *Combien il est intéressant pour la gloire et pour le bonheur des Français de conserver le caractère national*, Lisieux, 1784, in-8° : l'académie couronna cette pièce, (qui porte le nom de son auteur) ; 2° *l'Éducation*, poëme en 4 chants, suivi de la *Conquête de la Sicile par les Normands*, poëme en 6 chants; de *Gunide*, tragédie; du *Voyage à Honfleur*; de la *Traduction* en vers des *quatre premiers livres de l'Enéide*, etc., 2 vol. in-8°, 1807 et 1809. 3° *Eloge de l'agriculture*, poëme, 1808, in-8°. Les poésies de Mutel de Boucheville se font remarquer par une versification facile, mais trop souvent négligée.

MUTHEL (Jean-Godefroy), organiste allemand, naquit dans le duché de Saxe-Lauenbourg,

et reçut dans son enfance les premières leçons de clavecin de son père, qui était lui-même organiste. Dès l'âge de 6 ans, il fut envoyé à Lubeck, et confié aux soins de Paul Kuntz, professeur distingué de clavecin, qui le perfectionna sur cet instrument, et lui donna des leçons de composition. A 13 ans, Muthel devint musicien de la chambre et organiste du duc de Mecklenbourg-Schwerin, et maître de musique du prince héréditaire Louis, et de la princesse Amélie, sa sœur. Il reçut quelques années après, de son souverain, la permission de visiter les cours étrangères, conservant pendant ces voyages le traitement qui lui avait été accordé. A Léipsick, il reçut des leçons de Sébastien Bach. Après la mort de ce célèbre compositeur, il se rendit à Dresde, où il suivit concurremment le cours de musique religieuse, l'opéra et les concerts. De cette ville, il alla à Berlin, et s'y lia d'amitié avec Emmanuel Bach, alors musicien de la chambre du roi. Plus savant, meilleur exécutant, il voulut faire jouir de ses talens nouveaux son protecteur, et il retourna à la cour de Mecklenbourg. Sans y être froidement accueilli, il n'y trouva pas les encouragemens qu'il espérait, et bientôt il s'en éloigna. Directeur de la petite chapelle de M. Wittinghoff, conseiller de l'empereur de Russie, il fut désigné pour occuper, et il obtint peu de temps après, la place d'organiste de l'église principale de Riga, place où il resta jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée au commencement du 19e siècle. Ses ouvrages sont peu nombreux, mais estimés, et Burney les trouvait tellement remplis d'idées neuves et originales, de goût et d'agrément, qu'il les plaçait parmi les meilleures productions de nos jours.

MUTIS (DON JOSEPH-CÉLESTIN), astronome et botaniste célèbre, membre de l'académie des sciences de Stockholm, etc., naquit à Cadix le 6 avril 1732, et mérita que le célèbre Linné l'appelât *phytologorum americanorum princeps*. En effet, on lui doit la découverte des quinquinas dans les contrées où ils étaient ignorés. Ce savant, forcé dans sa jeunesse de se livrer à l'étude de la médecine-pratique, fut nommé, en 1757, suppléant de la chaire d'anatomie de Madrid. Mutis avait appris à fond les mathématiques, et il s'était livré de passion à l'étude de la botanique. Ce fut lui qui enrichit les herbiers de Linné, des plantes de la péninsule. En 1750, quoiqu'il eût été nommé par le gouvernement espagnol pour perfectionner ses études à Paris, à Leyde et à Bologne, il suivit en Amérique, en qualité de médecin, le vice-roi don Pedro Mesia de La Cerda. Il séjourna à Carthagène, à Turbaco et à Honda, et traversa, entre cette dernière ville et Santa-Fé de Bagota, des forêts où se trouvaient en abondance, sans néanmoins qu'il les reconnût, excepté en 1772, les précieuses substances de cinchona ou quinquina. Professeur de mathématiques au collège supérieur de Nuestra Senora del Rosario, il fit connaître à Santa-Fé les premières notions du système planétaire. Les moines répandus

dans cette contrée virent avec une vive inquiétude ce qu'ils appelaient les *hérésies de Copernic* se propager dans la Nouvelle-Grenade; ils prétendaient que la terre était immobile. Mutis, protégé par le vice-roi, soutint avec fermeté un système que Bouguer, Godin et La Condamine, avaient déjà professé à Quito. Entraîné par le désir d'examiner les plantes de la région chaude, et d'observer les mines argentées de la Nouvelle-Grenade, il quitta Santa-Fé et séjourna successivement à Montuosa, entre Giron et Pamplona, au Réal del Sapo et à Mariquita, au pied des Andes de Quindio et du Paramo de Herveo. Il commença à Montuosa la *grande Flore de la Nouvelle-Grenade*, à laquelle il travailla pendant 40 ans. Linné, par une erreur fâcheuse en botanique, indiqua, comme venant du Mexique, dans son supplément des *Species plantarum* et dans son *Mantissa*, les espèces rares que Mutis lui avait adressées de Montuosa. En 1786, pendant son séjour à Réal del Sapo, Mutis fit la découverte d'une mine de mercure à Ibaguè-Viéjo, situé entre le Nevado de Tolima et le Rio Saldâna. Ces travaux importans déterminèrent le gouvernement de Madrid à fonder, en 1790, à Santa-Fé de Bagota, un établissement de botanique, qui prit le nom de *Expedicion real botanica*, et dont la direction fut confiée à Mutis. Ce savant, subjugué par l'influence des prêtres qu'il voulait se rendre favorables, s'était déterminé, dès 1772, à embrasser l'état ecclésiastique, détermination qui le fit nommer chanoine de l'église métropolitaine de Santa-Fé de Bagota, et confesseur d'un couvent de religieuses, fonctions peu compatibles avec la science à laquelle il s'était d'abord exclusivement consacré. Il forma, avec un soin particulier, une école de dessinateurs indigènes, et leur confia l'exécution de son herbier. Pendant leur séjour à Santa-Fé de Bagota, en 1801, MM. de Humboldt et Bonpland reçurent de Mutis l'hospitalité la plus affectueuse, et ils virent que déjà, à cette époque, le nombre des dessins terminés de sa collection botanique était de plus de deux mille, y compris quarante-trois espèces de passiflores et cent vingt espèces d'orchidées. A l'âge de 77 ans, en 1802, Mutis fit construire dans son jardin un observatoire. « C'est, dit M. de Humboldt dans une savante *Notice* sur Mutis, une tour octogone de 72 pieds d'élévation, qui renfermait, en 1808, un gnomon de 37 pieds, un quart de cercle de Sisson, la pendule de Graham, que La Condamine avait laissée à Quito, deux chronomètres d'Emery, et des lunettes de Dollond. » Mutis mourut le 11 septembre 1808, peu de temps avant la révolution qui a procuré l'indépendance à sa seconde patrie. Il a laissé un grand nombre de manuscrits, mais il a fait imprimer peu d'ouvrages. Ceux qu'il a publiés ont paru dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Stockholm*, année 1769, et dans le *Papel periodico*, journal imprimé à Santa-Fé de Bagota en 1794. On doit recourir, pour avoir une connaissance détaillée de ses nombreux travaux, au supplé-

ment de Linné, aux ouvrages de l'abbé Cavanilles et de M. de Humboldt, et au *Semanario del nuevo-reino de Grenade*, années 1808 et 1809, rédigé par M. Caldas, directeur de l'observatoire de Santa-Fé de Bagota, et l'un des élèves les plus distingués de Mutis. « L'homme, dit l'auteur de la *Notice* dont nous avons déjà parlé, qui a déployé une si étonnante activité pendant 48 ans de travaux dans le Nouveau-Monde, était doué, par la nature, de la constitution physique la plus heureuse. Il était d'une stature élevée ; il avait de la noblesse dans les traits, de la gravité dans le maintien, de l'aisance et de la politesse dans les manières. Sa conversation était aussi variée que les objets de ses études. S'il parlait souvent avec chaleur, il aimait à pratiquer aussi cet art d'écouter, auquel Fontenelle attachait tant de prix, et que déjà il trouvait si rare de son temps. Quoique fort occupé d'une science qui rend nécessaire l'étude de la plus minutieuse de l'organisation, Mutis ne perdait jamais de vue les grands problèmes de la physique du monde. Il avait parcouru les Cordilières, le baromètre à la main : il avait déterminé la température moyenne de ces plateaux qui forment comme des îlots au milieu de l'Océan aérien. Il avait été frappé de l'aspect de la végétation, qui varie à mesure que l'on descend dans les vallées ou que l'on gravit vers les sommets glacés des Andes. Toutes les questions qui ont rapport à la géographie des plantes, l'intéressaient vivement ; et il avait cherché à connaître les limites plus ou moins étroites entre lesquelles se trouvent renfermées, sur la pente des montagnes, les différentes espèces de cinchona. Ce goût pour les sciences physiques, cette curiosité active qui se porte sur l'explication des phénomènes de l'organisation et de la météorologie, s'est maintenu en lui jusqu'au dernier moment de sa vie. Rien ne prouve plus la supériorité du son talent, que l'enthousiasme avec lequel il recevait la nouvelle d'une découverte importante. Il n'avait pas vu de laboratoire de chimie depuis 1760; et cependant, la lecture assidue des ouvrages de Lavoisier, de Guyton-Morveau et de Fourcroy, lui avait donné des connaissances très-précises sur l'état de la chimie moderne. »

MUYART DE VOUGLANS (Pierre-François), conseiller au grand-conseil, naquit, en 1713, à Moirans, dans le département du Jura. Destiné de bonne heure à la carrière du barreau, il se livra à l'étude du droit, fut reçu avocat au parlement de Paris, et se distingua bientôt parmi les criminalistes français. En 1771, il devint membre du parlement qui fut convoqué à cette époque par le chancelier Maupeou, et fut nommé peu de temps après conseiller au grand-conseil. On lui doit un grand nombre d'ouvrages sur les matières criminelles; les principaux sont : 1° *Traité particulier des crimes*, Paris, 1757, in-4°; 2° *Instruction criminelle suivant les lois et ordonnances du royaume*, Paris, 1762, in-4°; 3° *Réfutation des principes hasardés dans le traité des délits et des peines*, Paris, 1767, in-8°; réimprimée à Utrecht, en

1768, in-12, et traduite en italien et en allemand; 4° *Motifs de ma foi en Jésus-Christ, ou Points fondamentaux de la religion chrétienne,* Paris, 1776, in-12, traduits en espagnol : c'est à cette occasion que le pape Pie VI écrivit à l'auteur une lettre pour le féliciter du succès de son ouvrage; 5° *Réfutation du traité de Beccaria, et Mémoire sur les peines infamantes,* Paris, 1783; 6° *les Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel,* Paris, 1783, in-fol: l'auteur employa vingt ans à confectionner cet ouvrage, qui est rédigé sur le plan des *Lois ecclésiastiques*, publiées par d'Héricourt; 7° *Preuves de l'authenticité de nos évangiles contre les assertions de certains critiques modernes,* Paris, 1785, in-12; 8° *Lettre sur le système de l'auteur de l'esprit des lois touchant la modération des peines*, Paris, 1785, in-12. Muyart de Vouglas mourut à Paris, le 14 mars 1791, à l'âge de 78 ans. C'est peut-être le seul de nos anciens criminalistes dont on recherche encore les ouvrages.

MUYSSART (Jean-Baptiste, comte de), maire de Lille, est né dans cette ville en 1759, et était, avant la révolution, l'un des quatre grands-baillis des châtellenies de Lille, Douai et Orchies; en 1790 et 1791, il fut président de l'administration du district de Lille. Il émigra bientôt après, et établit un pensionnat en Angleterre; il rentra en France long-temps avant la restauration. En 1813 et 1814 il était maire de Marq, en Barœul, commune rurale de l'arrondissement de Lille, où il possède une maison de campagne. Devenu maire de Lille, en 1815, en remplacement de M. le comte de Brigode, nommé pair de France, il accepta un traitement de 12,000 francs que M. de Brigode avait refusé; il est encore actuellement maire de Lille et continue à jouir de ce traitement. Le jour de son installation dans la place de maire, il a fait brûler publiquement, en face de la maison commune, un portrait du premier consul Bonaparte; c'était un des ouvrages de David, dont un amateur belge avait offert des sommes considérables. En 1820, M. de Muyssart a été vice-président du collége électoral du département qui l'a nommé membre de la chambre des députés, où il a siégé au côté droit jusqu'en 1824, époque de la dissolution totale de la chambre. Il est, depuis 1815, chevalier de la légion-d'honneur.

MUZIO-GALLO (Nicolas), cardinal-évêque de Viterbe, naquit à Osima en 1721. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, et, malgré les vertus et l'humanité qui ne cessèrent de le distinguer, il était déjà âgé quand il devint évêque de Viterbe, et ne fut agrégé au sacré collége, en qualité de cardinal, qu'au mois de mai 1785. Lorsque le général Kellermann assiégeait sa ville épiscopale en 1800, le peuple furieux menaça de massacrer trente Français qui s'y trouvaient renfermés comme prisonniers; mais le cardinal Muzio Gallo, prévenu à temps de ce projet sanguinaire, les prit sous sa sauve-garde, leur donna asile dans son palais, ha-

rangua la populace, et parvint enfin à l'apaiser par le seul ascendant de son âge et de ses vertus. Adressant ensuite la parole à ceux dont il venait d'être le libérateur, il leur dit : « Souvenez-vous du » vieillard de Viterbe, il priera » Dieu pour vous; mais il vous » défend de parler du faible ser- » vice qu'il a eu le bonheur de » vous rendre. » Cette action est en effet restée ignorée tant que ce vieillard généreux a vécu; ce ne fut qu'après sa mort, arrivée quelque mois après, que M. Méchin (*voyez* ce nom), qui se trouvait au nombre de ceux qui lui devaient la vie, a fait connaître, dans une notice publiée en 1802, cet acte éclatant d'humanité.

MUZZARELLI (Alphonse), jésuite théologien romain, appartient à la maison des comtes Muzzarelli; il naquit à Ferrare le 22 août 1749, fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur ordre en 1768. Il se livra exclusivement à l'étude de la théologie, et, après la suppression de la société dont il faisait partie, il obtint un bénéfice à Ferrare; nommé par le duc de Parme, directeur du collége des nobles, il fut appelé ensuite par Pie VII à Rome, où il reçut le titre de théologien de la pénitencerie. Il accompagna le souverain-pontife, lorsque S. S. se rendit à Paris, en 1809. Le P. Muzzarelli mourut dans cette ville en 1813. Ses ouvrages sont très-nombreux. Nous citerons les principaux : 1° *de la Vanité du luxe dans les vêtemens modernes*, 1794, in-8°; 2° *le Trésor caché dans le cœur de Marie*, 1806, in-12; 3° *Dissertation sur les règles à observer, pour parler et écrire avec exactitude sur la dévotion au cœur de Jésus*, Rome, 1806, in-12; 4° *Recherches sur les richesses du clergé*, Ferrare, 1776, in-8°; 5° *deux Opinions de Charles Bonnet* (*voyez* ce nom), *sur la résurrection et les miracles, réfutées*, Ferrare, 1781, in-8°; 6° *Emile détrompé*, Sienne, 1782, 2 vol.; 7° *du Bon usage de la logique, en matière de religion*, Foligno, 1787, 3 vol. in-8°, seconde édition, 1789, 6 vol.; troisième éd. 1810, 10 vol.; 8° *Lettre à Sophie, sur la secte dominante de son temps*, 1791, in-4°; 9° *de l'Obligation des pasteurs, dans les temps de persécution*, 1791, in-8°; 10° *des Causes des maux présens, et de la crainte des maux futurs, et leurs remèdes*, 1792, in-8°; 11° *Examen critique des principales fêtes de Marie*; 12° *Jean-Jacques Rousseau, accusateur des nouveaux philosophes*, Assise, 1798; réimprimé à Ferrare sous le titre de *Mémoires du jacobinisme, extraits des œuvres de J. J. Rousseau*; 13° *Opuscules inédits, composés pendant la persécution de l'Italie*, Foligno, 1800, in-8°; 14° *Question proposée aux détenteurs des biens ecclésiastiques dans la Cisalpine*, Ferrare, 1800; 15° *Recueil d'événemens singuliers et de documens authentiques sur la vie de François de Girolamo*, jésuite missionnaire de Naples, mort en 1716, béatifié en 1807; 16° *Dissertations choisies*, Rome, 1807, in-8°: l'une de ces dissertations sur le pouvoir que le pape aurait de destituer un évêque malgré lui, a été traduite en français, et publiée sous ce titre : *le Souverain-pontife a-t-il le droit de priver un évêque de son*

siége dans un cas de nécessité pour l'église, ou de grande utilité, Paris, 1809, in-8°; 17° *de l'Autorité du pontife romain dans les conciles généraux*, Gand, 1815, 2 vol. in-8°. Ce jésuite avait cultivé la poésie dans sa jeunesse, il a publié à Venise, en 1780, *la Vocation de saint Louis de Gonzague*, poëme, Ferrare, 1789; *l'Enfant-Jésus*, traduit en vers italiens du latin de Ceva, Rome, 1808, in-12; et *Douze faits de l'Histoire-Sainte*, en vers, Ferrare, 1807, in-8°.

MYELSKY (N. DE), lieutenant-général polonais, naquit, en 1713, dans le palatinat de Posen, d'une famille noble et ancienne. Il entra fort jeune au service de Russie, se distingua dans différentes occasions par sa bravoure, et quitta ensuite les drapeaux russes pour suivre ceux du roi de Saxe, dont il avait reçu un accueil distingué. Nommé lieutenant-général à l'avénement de Stanislas-Auguste au trône de Pologne, son âge avancé l'empêcha de prendre part aux efforts que tentèrent ses malheureux compatriotes pour se soustraire au despotisme de Catherine II. Il vit avec douleur le démembrement de cette antique monarchie, et se retira dans sa terre de Wiski, au duché de Posen, où il mourut au mois de juillet 1818, à l'âge de 105 ans.

MYRIS (N.), dessinateur et graveur, né en France d'une famille originaire de Pologne, était, à l'époque de la révolution, attaché en qualité de professeur de dessin à l'éducation des enfans du duc d'Orléans. Lorsque l'aîné de ces princes accompagna à l'armée le général Dumouriez, M. Myris le suivit, et se conduisit avec tant de distinction dès le commencement de la campagne de 1792, qu'il fut nommé chef de bataillon après l'importante victoire de Jemmapes. Lorsque Dumouriez eut, avec une partie de son état-major, abandonné l'armée, le chef de bataillon Myris traversa la France pour aller en porter la nouvelle au duc de Beaujolais, le plus jeune de ses élèves qui se trouvait alors sous les ordres de Biron à l'armée des Alpes, mais il ne prit point de service dans cette armée. De retour à Paris, il y courut quelques dangers, auxquels la protection de Barère put seule le soustraire. Ce dernier le fit autoriser à continuer, aux frais de la république, sa magnifique collection des gravures de l'histoire romaine qu'il avait commencée pour les jeunes princes. Cet important ouvrage fut achevé sous le gouvernement impérial. M. Myris a été depuis lors perdu de vue.

N

NADAL-DE-SAINTRAC (N.), député aux états-généraux, était né à la Guadeloupe, et y possédait de grandes propriétés; ayant adopté les principes de la révolution, il fut nommé par la colonie, en 1789, député aux états-généraux; il s'y fit peu remarquer,

n'ayant pris part à aucune des discussions importantes qui eurent lieu dans cette assemblée, et vota constamment avec le parti modéré. La fin de la session fut aussi celle de ses fonctions publiques; il retourna dans sa patrie et ne reparut plus sur la scène politique.

NAGEL (A. W. C. BARON DE), ministre secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, dans le nouveau royaume des Pays-Bas, était ambassadeur de la république de Hollande, auprès de la cour d'Angleterre, quand la révolution de 1795 força le stadhouder de se réfugier à Londres. Le baron de Nagel, entièrement dévoué au prince d'Orange, envoya aussitôt sa démission au gouvernement établi en Hollande sous la protection de la France, et continua à résider à Londres sans caractère public. Après les désastres des armées françaises en 1814, une nouvelle révolution ayant éclaté dans sa patrie, et le stadhouder étant de retour à La Haye, M. de Nagel fut appelé au ministère des relations extérieures. Sa nomination à ce poste important fut généralement considérée comme une récompense accordée uniquement au dévouement du nouveau ministre à la maison d'Orange. Les nombreux adversaires du baron de Nagel ne cessèrent du moins de lui contester les autres droits que cet homme d'état pouvait avoir à une telle place par ses qualités personnelles. Au mois de juin de la même année, il fut chargé, par le prince d'Orange, qui avait alors pris le nom de prince-régent, d'annoncer à lord Clancarty, ambassadeur britannique, « que le nouveau souverain des Pays-Bas avait décrété l'abolition de la traite des nègres, et qu'il désirait en outre que dans la convention éventuelle, pour la restitution des colonies hollandaises, la prohibition perpétuelle du commerce d'esclaves dans ces colonies, fût expressément statuée. » Au mois de mars 1815, lorsque le retour de Napoléon à Paris fut connu, M. de Nagel invita l'ambassadeur d'Angleterre, les ministres de Russie et de Prusse, et le chargé d'affaires d'Autriche, à une conférence; il leur déclara que le prince d'Orange venait de prendre la résolution de se proclamer le jour même roi des Pays-Bas, quoiqu'il n'eût pas encore reçu du congrès de Vienne l'autorisation de prendre ce titre. Insistant sur l'urgence des circonstances, sur la fermentation qui était à redouter, principalement dans les provinces de la Belgique, et sur le danger d'un état provisoire, le ministre chercha à établir la nécessité de cette proclamation immédiate, qui eut en effet lieu après la conférence diplomatique. Depuis cette époque, la carrière ministérielle du baron de Nagel n'a été marquée par aucun événement important; elle vient d'être terminée par une honorable démission qu'il a obtenue en janvier 1824. Le roi de France avait envoyé en 1814 à M. de Nagel la décoration de l'ordre de Saint-Louis, en reconnaissance des services que ce ministre a rendus aux émigrés pendant le cours de la révolution française. Il a été aussi décoré par son souverain, des

ordres du royaume des Pays-Bas.

NAIGEON (Jacques-André), homme de lettres, ancien membre de l'Institut, né à Paris, en 1738, se livra, dès sa jeunesse, à une étude approfondie des langues anciennes, et des auteurs classiques. Il a depuis commenté et reproduit par des traductions, plusieurs ouvrages de ces derniers. Joignant à ces travaux l'étude des sciences exactes, il se lia bientôt avec les mathématiciens et les philosophes les plus estimés du 18e siècle. Une amitié étroite l'unit particulièrement à Diderot, et tant que vécut cet homme célèbre, il ne cessa de lui donner des preuves du plus tendre attachement. Quand la mort eut brisé les liens d'une affection réciproque, Naigeon, fidèle à ses premiers sentimens, saisit toutes les occasions d'honorer la mémoire de son ami. Il devint l'éditeur de ses œuvres complètes, et y joignit un volume de commentaires, dont la publication a été défendue en 1823. Admis dans l'intimité du baron d'Holbach, chez qui se réunissaient d'Alembert, La Grange, J. J. Rousseau, Diderot, Condorcet, Morellet, Grimm, et tant d'autres littérateurs, artistes, savans et hommes du monde, Naigeon s'y fit bientôt remarquer par l'exaltation et l'opiniâtreté avec lesquelles il soutenait ses opinions. Il avait adopté l'aride doctrine du matérialisme. Ennemi prononcé des causes finales, c'était avec ostentation qu'il se proclamait lui-même athée. On assure qu'il prit une part active à la publication de plusieurs ouvrages anonymes ou pseudonymes, tels que *le Système de la nature*, et autres, qui sortirent successivement des presses de la Hollande, et qui depuis ont été, en grande partie, attribués au baron d'Holbach. Naigeon travailla en même temps avec son ami La Grange, à des traductions de Lucrèce et de Sénèque, et publia la dernière, avec des notes critiques, historiques et littéraires, sur la vie de Sénèque, augmentée de l'essai de Diderot, Paris, 1779, 7 vol. in-12. Il fut aussi chargé, par Diderot et d'Alembert, de coopérer à la grande entreprise de l'Encyclopédie, et il y fournit plusieurs articles importans. On le désigne encore comme un des collaborateurs de l'abbé Raynal, pour son *Histoire philosophique et politique de l'établissement des Européens dans les Deux-Indes*. Parmi la foule d'ouvrages auxquels Naigeon travailla, on cite, comme celui où il a mis le plus du sien, *le Militaire philosophe, ou difficultés sur la religion, proposées au P. Mallebranche*, Londres (Amsterdam), 1768, in-12. Il publia ensuite une traduction du *Traité de la tolérance dans la religion, ou la liberté de conscience*, par Crellius, auquel il ajouta, *l'Intolérance convaincue de crime et de folie*, et qu'il fit suivre par un *Recueil philosophique, ou Mélange de pièces sur la religion et la morale*, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12. On trouve dans ce dernier, plusieurs morceaux de Vauvenargues, Dumarsais, Mirabaud, Burigny, d'Holbach, et une *Dissertation sur l'origine des principes religieux*, par Meister. En 1784, il donna *la Vie de l'empereur Julien*, et en 1788, il fut

chargé de publier *le Conciliateur* de Turgot. La mort lui enleva, deux ans après, l'ami de sa jeunesse, le baron d'Holbach, et il publia *les Élémens de morale universelle* de ce dernier, avec des notes et additions considérables. Naigeon avait, pendant long-temps, pris soin d'assurer à ses nombreuses productions, hétérodoxes en matière de foi, une certaine clandestinité. Son nom n'avait été attaché à aucune, et loin d'affronter la Bastille, comme plusieurs écrivains contemporains, il avait cherché, et complétement réussi, à mettre sa personne à l'abri des atteintes de l'autorité. Mais à l'époque de la révolution, il jugea que toutes ces précautions, qu'il traita bientôt lui-même de pusillanimes, devenaient inutiles. Convaincu que l'empire des préjugés allait être anéanti, et comprenant sous ce nom, non-seulement tous les dogmes des religions révélées, mais le théisme même, il présenta à l'assemblée nationale, en 1790, une adresse remarquable. Il y insistait d'abord sur une liberté illimitée pour la presse, et réclamait particulièrement l'exercice du droit indéfini, appartenant, selon lui, à tout citoyen, d'énoncer ses opinions en matières religieuses. Pour sa part, il usa largement depuis de cette faculté. L'adresse fut vantée dans le *Mercure* et dans plusieurs autres écrits du temps, mais elle fut vivement attaquée, ainsi que son auteur, presque aussitôt. Le ton dogmatique que Naigeon avait adopté, le mépris qu'il affectait pour les philosophes sceptiques, pour les théistes, et généralement pour tous les esprits faibles qui ne s'élevaient pas à la hauteur de sa métaphysique, lui suscitèrent de nombreux ennemis, et l'on accusait l'auteur de *l'Intolérance convaincue de crime et de folie*, d'être devenu un athée intolérant, ce qui ne s'était point vu jusqu'alors. La Harpe venait de se convertir, et, néophyte fougueux, dogmatique aussi intolérant, il ne cessait d'attaquer le parti auquel il s'était long-temps fait gloire d'appartenir. Les deux missionnaires emportés en sens inverse, furent assez heureusement signalés par Chénier, dans la pièce suivante :

Or, connaissez-vous en France
Certain couple sauvageon,
Prisant peu la tolérance,
Messieurs La Harpe et Naigeon ?

Entre eux il s'élève un schisme :
L'un étant grave docteur,
Ferré sur le catéchisme ;
L'autre, athée inquisiteur.

Tous deux braillent comme pies ;
Déistes ne sont leurs saints :
La Harpe les nomme impies,
Naigeon les dit capucins.

Leur éloquence modeste
Amollit les cœurs de fer ;
La Harpe a le feu céleste,
Et Naigeon le feu d'enfer.

Partout ces deux Prométhées
Vont formant mortels nouveaux :
La Harpe fait les athées,
Et Naigeon fait les dévots.

Vers la fin de la carrière de Naigeon, on remarqua cependant qu'il avait renoncé au désir de faire des prosélytes, et qu'il mettait même une grande circonspection dans son langage. Au reste, quelles que fussent ses opinions, sa vie resta toujours irréprochable. Ses mœurs étaient pures ; il sut mériter l'estime et l'affection de ceux qui avaient des rapports avec lui, et il eut de véritables amis. Il mourut à Paris, le 28 février 1810. Nai-

geon a coopéré, ainsi qu'il a été dit précédemment, à une foule d'ouvrages. *L'histoire de la philosophie ancienne et moderne, dans l'Encyclopédie méthodique,* a été rédigée par lui. Il en parut 3 vol. in-4°, de 1791 à 1794; mais l'ouvrage est resté incomplet: on attendait un 4e vol., dans lequel les articles de Voltaire, de J. J. Rousseau et de plusieurs autres philosophes, devaient être compris, mais ce volume n'a point paru. En 1798, il donna la première édition des *Œuvres complètes de Diderot,* et en 1801, il présida à celle des *Œuvres de J. J. Rousseau*, imprimée par Didot, 20 vol. in-8°. Il publia, en 1799, une nouvelle édition des *Essais de Montaigne,* faite d'après un exemplaire de l'édition de 1588, conservé à la bibliothéque centrale de Bordeaux, et chargé de notes marginales de la main de Montaigne. Naigeon a accompagné cette édition d'un commentaire et de notes. On a trouvé, après sa mort, plusieurs ouvrages manuscrits, auxquels il n'avait point encore mis la dernière main, et dont quelques extraits ont été imprimés.

NAILLAC (N. DE), ministre de France près du duc des Deux-Ponts, en 1792. Destiné à la diplomatie, il fut admis, jeune encore, dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et envoyé, au commencement de la révolution, près le duc des Deux-Ponts, en qualité de ministre de France. Lorsque Dumouriez, en 1792, bouleversait tout le ministère, et échangeait le portefeuille des affaires étrangères, qui lui était confié pour celui de la guerre, il fit nommer M. de Naillac à la place qu'il venait de quitter; mais sa nomination fut aussitôt révoquée que prononcée, et quelque diligence qu'il fît pour arriver à Paris, il trouva le poste pour lequel on l'avait appelé, occupé par M. de Chambonas. Son protecteur, pour le dédommager en partie de cette mésaventure, le fit passer à Gênes, en qualité de ministre. M. de Naillac en remplit les fonctions jusqu'en 1794. A cette époque, il fut soupçonné de favoriser le parti contre-révolutionnaire, et la convention le décréta d'arrestation. Forcé de prendre la fuite, il changea de nom, s'enrôla dans l'armée d'Italie, et se trouva au siége d'Ancône, dont il subit tous les hasards; il est rentré en France avec la garnison de cette place, et a cessé depuis cette époque d'être en évidence.

NAIRAC (P.), négociant, fut nommé, par le tiers-état de la sénéchaussée de Bordeaux, député aux états-généraux, en 1789. Ses rapports avec les colonies l'avaient instruit dans cette partie de l'administration, et il s'occupa presque exclusivement, pendant la session, des colonies et du commerce. En 1790, il transmit à l'assemblée, au nom de la garde nationale de Bordeaux, une dénonciation relative à l'affront fait à l'uniforme national par le parti contre-révolutionnaire de Saint-Pierre de la Martinique. Il fut nommé, après la session, un des hauts-jurés du département de la Charente-Inférieure. La ville de La Rochelle l'envoya, en 1796, en qualité de député à l'assemblée du commerce, que le gouvernement directo-

rial convoqua alors à Paris. L'année suivante, il fut nommé, par le département de la Charente-Inférieure, député au conseil des cinq-cents. Il passa, en décembre 1799, au corps-législatif, où il siégea jusqu'en 1804. Il renonça alors aux fonctions publiques, pour ne plus s'occuper que de spéculations commerciales.

NAJAC (le comte Benoit-George de), préfet, conseiller-d'état, commandeur de la légion-d'honneur, intendant-général des classes de la marine, est né le 22 novembre 1748. A l'époque de la révolution, dont il adopta les principes, il était commissaire-ordonnateur. Le ministre Dalbarade le nomma, en 1793, adjoint à son ministère, et l'employa ensuite en qualité d'ordonnateur à Brest et à Toulon. Le zèle et l'intelligence qu'il y développa lors des préparatifs de l'expédition d'Egypte, lui valurent des récompenses du général en chef Bonaparte, qui le chargea aussi de témoigner sa satisfaction à tous les employés de l'administration de ce dernier port, pour l'activité avec laquelle ils avaient secondé ses vues. Après le 18 brumaire an 8, il fut appelé au conseil-d'état, et nommé, en août 1801, préfet du département du Rhône; il cessa d'occuper ce poste, en 1803, pour reprendre sa place au conseil-d'état, section de la marine, et reçut à cette époque la décoration de commandant de la légion-d'honneur. En 1807, M. de Najac fut chargé de présenter, au nom du conseil-d'état, quelques dispositions supplémentaires du code civil, et parut à cet effet à la tribune du corps-législatif. Il conserva les mêmes fonctions jusqu'à l'abdication de l'empereur en 1814. Le roi le nomma intendant-général de la marine et conseiller-d'état honoraire. Après le retour de Napoléon, en 1815, M. de Najac rentra dans ses fonctions, et signa la délibération du conseil-d'état du 25 mars (*voyez* Defermon). Au second retour du roi, il fut remplacé, puis remis en activité en 1817.

NANNONI (Angelo), chirurgien florentin, naquit en 1715, et commença ses études anatomiques dès sa première jeunesse à l'hôpital général de Sainte-Marie-la-Neuve, de Florence, dont le savant Antoine Benevoli était chirurgien en chef. Son ardeur pour l'étude, ses heureuses dispositions, une prompte célébrité, acquise par des succès, des cures, obtenues plus particulièrement dans l'opération de la taille, d'après la méthode latérale, déterminèrent le chevalier Maggio, qui le soutenait par ses bienfaits, à lui faire entreprendre, en 1747, le voyage de Paris. Il suivit, dans cette ville, les cours établis dans les hôpitaux, puis à Rouen, ceux que Lecat y avait ouverts avec le plus grand succès. Nannoni n'était pas moins praticien que profond observateur. L'abus des médicamens dans les maladies, les vices des différentes opérations lui firent concevoir le projet de réformer, du moins pour ses concitoyens, le code chirurgical, projet qu'il mit à exécution à son retour dans sa patrie, où, à peine arrivé, il devint professeur et chirurgien en chef de l'hôpital dont naguère il avait été l'élève. Tout, dans ses

opérations, dans ses leçons, dans ses écrits, tendait à ce but. Au rapport de M. Fournier, auteur d'une *Notice* sur Nonnoni, l'humorisme galénique régnait de toutes parts; il le combattit. « Il établissait, ajoute cet auteur, que, dans les maladies, la nature veut être secondée et quelquefois aidée : cet axiome fut la base de son système médical. Il bannit du pansement des plaies; les corps huileux, les baumes, les résines, les terres, les spiritueux. Les cataplasmes de mie de pain, la charpie sèche, les décoctions émollientes, l'eau pure, tels étaient les moyens simples et salutaires qu'il introduisit dans cette partie importante de la thérapeutique. Défendre les plaies du contact de l'air était un préalable nécessaire. — « Je voudrais, disait-il, pouvoir » me garantir de l'influence de » l'air, comme je le fais des mé» dicamens nuisibles. » — La philosophie qui brille dans ses préceptes d'hygiène et de thérapeutique, est fort remarquable pour le temps où il a vécu; car alors, l'humorisme, la chémiatrie et le mécanisme, se disputaient l'empire médical, et détournaient les plus grands esprits de la route du vrai. Les opérations difficiles qu'il exécutait chaque jour avec un succès non interrompu, ainsi que ses sages et lumineuses leçons, attirèrent auprès de lui les disciples et les malades, non-seulement de l'Italie, mais des contrées les plus éloignées de l'Europe : on venait le consulter comme un oracle. » Cet éloge est néanmoins tempéré dans quelques parties, par les soins que prend son auteur de lui reprocher « de rejeter trop exclusivement la méthode opératoire de la cataracte par l'extraction inventée par Dariel; il craignait que ce procédé ne déterminât l'inflammation de l'iris : l'ancienne manière, qui consiste à abaisser le cristallin dans la chambre postérieure, au moyen d'une aiguille ronde, lui paraissait la seule avantageuse, parce qu'il croyait que quand le cristallin vient à remonter dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, il ne tarde point à se dissoudre et à être absorbé. Il erra encore, lorsqu'au sujet de la fistule lacrymale, il blâme la perforation qu'on a faite de l'os *unguis*, dans certains cas, pour introduire une canule propre à entretenir le cours des larmes. Ce savant atteste avoir vu reprendre, après plusieurs points de suture, des nez qui ne tenaient plus qu'à une étroite languette de peau. » Nannoni, que recommandait à l'estime générale ses talens, son humanité, toutes les qualités personnelles les plus nobles, mourut dans la ville où il était né, à Florence, le 30 avril 1790. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on cite les suivans : 1° *Trattato sopra i mali delle mammelle*, Florence, in-4°, 1746; 2° *Dissertazioni chirurgiche cioè della fistola lagrimale, delle cataratte*, *de medicamentis exsiccantibus*, *de med. causticis*, Paris, 1748; 3° *Discorso chirurgico per l'introduzione al corso dell operazioni da dimostrarsi sopra del cadavere*, Florence, 1750; 4° *Memorie ed osservazioni chirurgiche, colla storia di molte e diverse malattie felicemente guarite*, Florence,

1755, in-4°; 5° *Della simplicità di medicare i mali di attinenza alla chirurgia, coll' aggiunta sopra le malattie delle mammelle*, Venise, 1764, in-4°; 6° *Lettera scritta in difesa della simplicità del medicare à Giuseppe Bianchi chirurga in Cremona*, 1758; 7° *Della simplicità del medicare*, 3 vol., 1761-1767; 8° *Trattata chirurgico sapra la simplicitu à del medicare, con osservaziani e ragianamenti appartenente alla chirurgia, aggiuntovi il trattato sapra le malattie delle mammelle*, Venise, 1770, in-4°; 9° *Memoria sull' aneorisma della piegatura del cubito*, Florence, 1784.

NANSOUTY (LE COMTE DE), lieutenant-général, grand-cordon de la légion-d'honneur, etc., naquit en 1768 à Bordeaux, où son père avait le commandement du Château-Trompette. Le nom de cette famille était CHAMPION DE NANS-SOUS-THIL, d'où s'est formé, par laps de temps, celui de NANSOUTY. Destiné à la carrière des armes, il y entra de bonne heure, et dès l'âge de 12 ans il était élève de l'École-Militaire; trois ans après il passa, en qualité de sous-lieutenant, au régiment de Bourgogne cavalerie. La révolution, dont il adopta les principes, le trouva dans ce dernier grade; mais les occasions fréquentes qu'il eut de développer un mérite réel et une rare intrépidité, l'élevèrent rapidement aux rangs supérieurs: il fut successivement lieut.-colonel et colonel des carabiniers; le 24 mars 1803, il obtint le grade de général de division. Employé à l'armée d'Allemagne à la fin de 1805, il se distingua d'une manière particulière à la tête du corps des cuirassiers, qu'il commandait au combat de Wertingen, et fut mentionné comme ayant contribué beaucoup aux premiers succès de cette campagne. Sa conduite à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre, fut également brillante; et les rapports officiels firent le plus grand éloge de sa bravoure dans cette mémorable journée; il fut à cette occasion nommé grand-officier de la légion-d'honneur. Il commandait, dans la campagne de 1806 contre les Prussiens, les corps réunis des carabiniers et des cuirassiers, et eut la plus grande part aux succès de cette campagne; il se surpassa aux batailles d'Eylau et de Friedland; les journées d'Eckmuhl, d'Essling et de Wagram en 1809, mirent le comble à sa réputation militaire. En 1812, il fit la malheureuse campagne de Russie, en qualité de colonel-général de dragons, et mérita, à différentes reprises, d'être cité honorablement. Il redoubla de courage en 1813 et 1814 à mesure que les dangers devenaient plus imminens; à Dresde, à Wachau, à Leipsig et à Hanau; en France, à Champ-Aubert, à Montmirail, à Craonne, il fit des prodiges de valeur. Au mois d'avril 1814, il fut envoyé, par ordre du roi, en qualité de commissaire extraordinaire dans la 18° division militaire, et nommé chevalier de Saint-Louis; il devint ensuite capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires. Les suites d'une maladie, occasionée par les fatigues de la guerre, l'enlevèrent

à sa famille et à ses amis, le 12 février 1815.

NANSOUTY-BEAUREGARD (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-CHAMPION DE), lieutenant des maréchaux de France, de la même famille que le précédent, dont il devint le beau-frère, était né le 14 février 1751. Il se voua comme lui à l'état militaire, parvint au grade de capitaine dans le régiment de Guyenne infanterie, et était lieutenant des maréchaux de France, dans sa ville natale, lorsque la révolution éclata. Il échappa heureusement aux proscriptions des jours de la terreur, et fut, sous la république, un des employés chargés de la surveillance des armes, poudres et salpêtres, etc. Napoléon l'appela dans la suite aux fonctions de membre du conseil-général du département de la Côte-d'Or, dont le collége électoral l'élut, en 1810, candidat au corps-législatif; M. de Nansouty n'y siégea point, et a, depuis ce moment, cessé de figurer parmi les fonctionnaires publics.

NANTEUIL (GAUGIRAN), homme de lettres, né à Toulouse, est auteur de plusieurs ouvrages dramatiques qui ont obtenu du succès. Les principaux sont: 1° *Lulli et Quinault;* 2° *les Maris garçons,* musique de Berton, 1806; 3° *la Mode ancienne et nouvelle;* 4° *le Tuteur fanfaron;* 5° *le Charme de la voix,* pièce refaite d'après la *Romance,* musique de Berton, 1811. M. Nanteuil a fait en société, avec M. Etienne, ancien membre de l'institut (*voy.* ce nom), les pièces suivantes: 1° *l'Apollon du Belvédère;* 2° *le Carnaval de Beaugency;* 3° *le Pacha de Surène, ou l'Amitié des femmes,* 1802; 4° *Isabelle de Portugal;* 5° *les Deux Mères;* 6° *la petite École des Pères;* 7° *le Nouveau Réveil d'Épiménide.* On a aussi de lui quelques poésies légères, insérées dans différens recueils. M. Nanteuil est secrétaire du garde-meuble royal. Il avait déja occupé le même emploi pendant le gouvernement impérial.

NANTOUILLET (LE COMTE ALEXANDRE-MARIE-LOUISE-CHARLES-LALMAND DE), lieutenant-général, quitta la France au commencement de la révolution, et n'y rentra qu'en 1814, à la suite des princes de la maison de Bourbon. Le 23 août de la même année, le comte de Nantouillet fut nommé par le roi commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et, le 6 décembre suivant, chevalier de la légion-d'honneur. Attaché à M. le duc de Berry en qualité de premier écuyer, il suivit ce prince, et devint membre de son état-major pendant les *cent jours* en 1815. A la même époque, il reçut successivement, à Gand, le titre d'officier de la légion-d'honneur et celui de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Après le second retour du roi, M. de Nantouillet a été nommé commandeur de l'ordre de la légion-d'honneur, et, depuis, aide-de-camp du jeune duc de Bordeaux. Il mourut au mois de février 1824.

NAPIONE (LE COMTE JEAN-FRANÇOIS-GALEANI), de Cocconato, chevalier grand'croix de l'ordre militaire de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, surintendant et président en chef des archives royales, premier président, conseiller-d'état

du roi de Sardaigne, représentant du chef du magistrat de la réforme, membre de l'académie royale de Turin, etc., est un débris de cette ancienne famille de littérateurs italiens qui ont illustré la seconde moitié du 18e siècle; il a été l'ami ou le correspondant de Bettinelli, de Cesarotti, de Tiraboschi, du président Jean Binaldo Carli et de tant d'autres, avec la plupart desquels il lutta souvent, sinon pour l'importance, du moins par le nombre et la variété de ses travaux. L'ouvrage auquel M. Napione paraît attacher le plus de prix, et qui lui a valu en effet une grande partie de sa réputation, est celui qu'il publia en 1791 : *Sull' uso ed i pregi della lingua italiana.* A cette époque, le Piémont n'avait pas de langue arrêtée : sa position géographique et ses rapports avec la France et la Savoie, lui avaient donné, même avant la conquête de l'Italie, un goût presque général pour la langue française. On la parlait au barreau comme à l'académie ; elle était employée avec prédilection par le courtisan et par le laboureur. Cette fille d'adoption avait tout usurpé, en déshéritant la langue du pays de ses droits les plus légitimes. M. Napione, animé par un sentiment patriotique, prit à tâche de ramener ses concitoyens à l'usage de la langue italienne, dont il fait un pompeux éloge, en exagérant un peu trop les défauts de sa rivale. Sa cause est juste, parce qu'elle est nationale; mais après avoir lu son plaidoyer en deux gros vol. in-8°, chaque lecteur sera tenté de se demander lequel est le plus à plaindre, ou de l'auteur qui n'a pas su être plus concis, ou de la nation qui a besoin qu'on lui prouve longuement la nécessité de parler sa propre langue, et une langue comme l'italienne. Égaré par un noble désir d'augmenter les titres de gloire de sa patrie, M. Napione tantôt dispute à la ville de Gênes l'honneur d'avoir vu naître ce hardi navigateur qui révéla à la vieille Europe l'existence d'un nouveau monde ; tantôt enlève au chancelier Gerson, auteur reconnu de *l'Imitation de J. C.*, son plus beau titre à l'immortalité pour en décorer un abbé de Verceil ; tantôt force les nobles chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem d'accepter pour leur fondateur un obscur habitant d'Asti. Après tant d'efforts pour relever le mérite des illustres Piémontais, ou pour en accroître le nombre, on a de la peine à s'expliquer pourquoi M. Napione s'est montré si jaloux de la réputation d'Alfieri, qu'il appelait un poète médiocre, et qu'il se plaisait à signaler comme un homme dangereux pour la tranquillité de l'Italie. Si l'on ne peut pas partager l'opinion de M. Napione sur la patrie de Christophe Colomb, on doit reconnaître la validité des argumens dont il fait usage pour soutenir les droits de ce grand homme à la découverte du continent du Nouveau-Monde. On doute pourtant qu'il trouve des lecteurs disposés à souscrire également à l'apologie que dans *l'Esame critico del primo viaggio d'Amerigo Vespucci*, il fait de Philippe II, et aux reproches qu'il adresse à Hayley et à Pinkerton, pour avoir osé dire que « ce tyran

» descendit dans la tombe accom-» pagné des malédictions du genre » humain. » On ne peut deviner quels seraient les actes de son règne qui ont le plus séduit le comte Napione. Sont-ce les traitemens barbares qu'il faisait essuyer à ses prisonniers ? est-ce le zèle avec lequel il travaillait à propager dans ses états le tribunal de l'inquisition? est-ce le goût qu'il montrait pour les auto-da-fé? ou bien cette longue série de cruautés exercées en son nom et par ses ordres dans le Milanais et dans les Flandres? Si ce sont là des titres à l'amour des peuples, M. Napione n'aura que l'embarras du choix. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Dell' uso e dè pregi della lingua italiana*, 2 vol., 1791; 2° *Della patria di Cristoforò Colombo, con giunte*, 1803. L'auteur reproduit dans ce volume une ancienne prétention des Piémontais sur la patrie de ce célèbre navigateur. On se rappelle que l'on a long-temps agité la question de savoir quel a été son véritable lieu de naissance. Les opinions se partageaient entre Pradello, Cuccaro et Gênes. Cette dernière avait aussi beaucoup d'autres rivales autour d'elle. Final, Oneille, Savone, placées sur la *riviera di Ponente*, et Quinto, Nervi, Boggiasco et Cogoleto, se pressaient toutes autour de leur capitale pour lui arracher un des plus beaux fleurons de sa couronne. Les Génois, en faveur desquels étaient les plus fortes présomptions, impatientés de ces longs débats, nommèrent en 1812, au sein de leur académie, une commission, qui réussit à rassembler plus de preuves qu'il n'en fallait pour conserver à Gênes la gloire d'avoir été le berceau de Colomb. 3° *Dissertazione intorno all' autor del libro: de Imitatione Christi*, 1803; 4° *Dizertazione intorno al. mss. d' Arona*, 1805. On compte aussi trois hypothèses principales sur l'auteur de *l'Imitation de J. C.* Thomas à Kempis, qui était resté long-temps en possession de cette gloire, en a été dépouillé sur deux personnages homonymes : Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, théologien et écrivain célèbre de son temps, et Jean Gérson, abbé de Saint-Etienne de Verceil. C'est à ce dernier que M. Napione voudrait faire attribuer le livre de l'Imitation. M. Gence, dans une dissertation où il rapporte le titre d'environ cent vingt ouvrages imprimés et manuscrits sur cette longue controverse, répond à tous les argumens mis en avant par M. Napione, et écarte le plus fort, celui de la prétendue antiquité du manuscrit d'Arone, conservé à la bibliothèque de Turin. 5° *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci.* Le P. Cannvaï a écrit un grand ouvrage pour prouver que c'est Vespuce qui a le premier abordé, en 1497, au continent du Nouveau-Monde. M. Napione, profitant de tout ce qui a été dit par Timboschi et sur d'autres, combat victorieusement les assertions de ce panégyriste de Vespuce. 6° *Dell' origine dell' ordine di Sant-Giovani di Jerusalemme*, an 13. L'auteur prétend que le fondateur de cet ordre a été un certain Gérard d'Asti, en Piémont, malgré toutes les traditions et tous les monumens historiques qui en

ont toujours placé le berceau dans la ville d'Amalfi, célèbre aussi pour avoir donné le jour à Flave Gioja, l'inventeur de la boussole. 7° *De' Templari, e dell' abolizione del loro ordine* L'auteur se déclare en faveur de l'abolition de cet ordre célèbre qu'il juge coupable de tous les crimes qu'on lui a imputés, sur la triple autorité de Bernard Guidonis, évêque de Lodèves; de Ptolomée de Lucques, évêque de Torcello, et de M. Ferrand, pair de France. 8° *Elogi di Botero, di Bandello, de' cronisti Piemontesi; di Muratori, di Palladio, del conte Asinari, di Molinieri, e di Bettinelli*; 9° *Discorso intorno alla scienza militare del Tasso*, 1777, in-8°; 10° *Essai sur l'art historique*, 1778; 11° *Traduzione delle Tusculane di Cicerone, con un discorso intorno misteri d'Eleusi*, 1803; 12° *Traduzione della Vita d'Agricola, con un ragionamento intorno alla conquista della Britannia fatta da' Romani*, 1806; 13° *Ricerche intorno à terremoti del Piemonte*, an 13; 14° *Ragionamento intorno alla durata dè regni dè re di Roma*; 15° *Notizie dè principali scrittori Italiani dell' arte militare*, 1803; 16° *Parallelo fra le storie dell' Italia antica e della moderna*; 17° *Parallelo fra la caduta dell' impero romano, è gli avvenimenti della fine del secolo* XVIII; 18° *Discorso intorno alle monete del Piemonte*; 19° *Dell' origine delle stampe delle figure in legno ed in rame*, 1805; 20° *Lettere intorno alle rovine della Grecia*; 21° *Lettere intorno à monumenti d'architettura*; 22° *Delle prime edizione e di un mss. dell' opere del general Montecuccoli*; 23° *Discorso intorno all' antichità cristiane*; 24° *Del vicendevole vantaggio che la religione reca alle belle arti, e le belle arti alla religione*; 25° *Degli studj delle gentildonne*; 26° *Della felicita de' letterati*; 27° *Estratti delle opere di Barthélémy, di Blair, di Gibbon, di Denina*, etc. 28°; *la Griselda, tragedia*; *la Morte di Cleopatra, poemetto*; *traduzione in versi Sciolti del 1° o e del 4° libro di Virgilio*; *Rime e poesie varie*. La plupart de ces ouvrages ont été insérés dans les volumes des Mémoires de l'académie royale de Turin. Les œuvres du comte Napione ont été réunies à Florence, en 16 volumes in-8°. En relevant quelques-unes des erreurs de cet écrivain distingué, nous avons rendu justice à son mérite.

NAPIONE (LE CHEVALIER ANTOINE-GALEANI), frère du précédent, généralissime des armées de terre et de mer du roi de Portugal, directeur général des mines au Brésil, chevalier de plusieurs ordres, membre de l'académie royale de Turin, etc., servait en qualité de major au corps royal d'artillerie, en Piémont, en 1800. Lorsqu'il crut que son pays fut perdu sans retour pour la dynastie qui le gouvernait, et à laquelle il était très-dévoué, il résolut d'aller offrir ses services à une puissance étrangère. Il passa en Portugal, et il y obtint le grade de général d'artillerie. Doué de beaucoup d'intelligence, et versé dans toutes les théories et les pratiques de l'art militaire, il apporta dans son arme des changemens très-utiles, et on peut dire que c'est à lui que les Portugais en doivent la création. Il suivit la cour au

Brésil, où il fut élevé au grade de généralissime et décoré des differens ordres du Portugal. C'était un savant chimiste et minéralogiste; il avait été l'élève du célèbre Werner, avec lequel il conserva des rapports très-suivis. Pendant son séjour au Brésil, M. Napione recueillit beaucoup de matériaux pour les ouvrages sur les bois de ce pays, en déterminant leur pesanteur spécifique, leur nature et les usages auxquels ils pouvaient être employés. Ce serait un travail précieux pour la marine; il est à désirer qu'il ne soit pas perdu. M. Napione mourut au Brésil vers l'année 1814. Ses ouvrages sont: 1° *Description minéralogique des montagnes du Canavois*, 1786; 2° *Analyse de la mine de manganèse du Piémont*, 1790; 3° *sur une nouvelle méthode employée en Suède pour tirer parti des scories de fer*, 1790; 4° *Observations sur l'état dans lequel peut se trouver le fer combiné avec le soufre*, 1790; 5° *sur les principes constituans de la mine d'argent grise*, 1793; 6° *Lettre à Werner sur la montagne de Fer, près de Taberg*; 7° *Mémoire sur le Lincurio*; 8° *Essai sur les nouveaux procédés d'amalgamation suivis en Hongrie, en Bohême et en Saxe* (inédit); 9° *Sur quelques espèces de roches prétendues volcaniques, et en particulier sur les basaltes*, 1793; 10° *Observations lithologiques et chimiques sur une espèce singulière de marbre primitif*, 1801; 11° *Description des îles de Saint-Pierre et de Saint-Antioche, près celle de Sardaigne*, 1804; 12° *Essai sur la manière de séparer le cuivre du métal des cloches.*

NAPOLÉON, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la confédération suisse, souverain de l'île d'Elbe, mort captif à Sainte-Hélène.

NAPOLÉON vivait quand nous écrivions l'article BONAPARTE. A présent Bonaparte aussi est mort, et il est mort *des misères de Sainte-Hélène!* Nous avons assez honoré ce grand homme, tout vivant qu'il était encore en 1821, pour le placer déjà devant la postérité. Nous avons nous-mêmes osé nous asseoir à ce tribunal sans appel; nous avons osé tenter d'être justes envers le plus grand citoyen des républiques modernes. Il nous convient de l'être aussi envers le souverain le plus puissant des états monarchiques depuis Charlemagne, et le plus infortuné depuis Darius et Louis XVI.

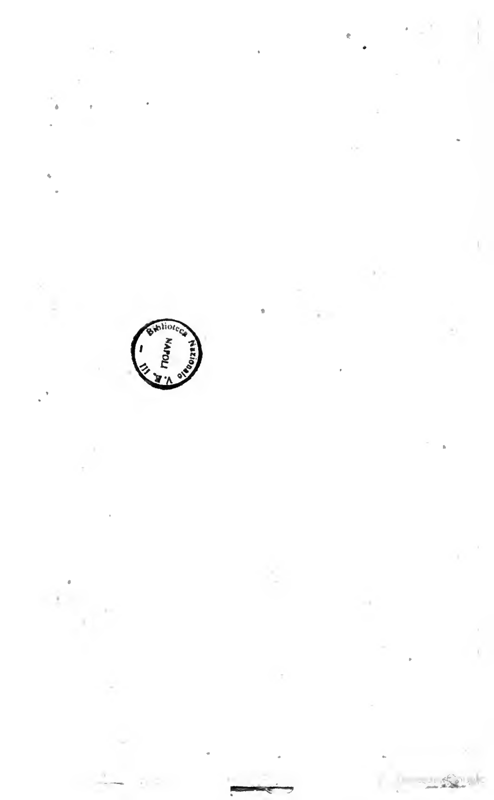
Placés entre le trône et le cercueil de Napoléon, entre le mois de mai 1804 et le mois de mai 1821, entre le palais impérial de la Seine et la prison de Longwood, nous allons parcourir, avec une religieuse fidélité, la plus grande époque de l'histoire depuis la réformation.

Nous avons vu Bonaparte se proclamer l'héritier de la révolution française, nous allons le montrer se proclamant l'héritier de la monarchie; mais aussi quand il tombera, ce sera à son tour la révolution française qui voudra réclamer dans toute l'Europe l'héritage de la domination universelle. Avant Bonaparte, cette révolution était peut-être moins ambitieuse. C'est aussi à cette vérité, qui chaque jour se débat sous nos yeux, que l'époque de Napoléon devra



Napoléon I.

David pinx. *Fremy del. et Sculp.*



sa suprématie sur toutes celles qui ont suivi la ruine de l'empire romain. C'est elle qui rend si importante, si grave, si indispensable, l'étude de cette course de dix années que nous allons retracer. Pendant ce temps la destinée de toute l'Europe fut confondue avec celle de Napoléon : l'Europe est restée violemment ébranlée de la chute de son dominateur, et les commotions politiques qui soulèvent les deux mondes, rappellent à la pensée ces jeux funèbres des gladiateurs Scythes, Grecs, Gaulois et Romains, combattant à mort autour du bûcher des guerriers, des grands hommes et des empereurs.

La cendre d'un homme serait-elle donc assez lourde pour que la société tout entière doive fléchir sous son poids ? ou bien la société serait-elle tellement étourdie par l'absence du joug qui la réglait, qu'elle se croie obligée de recourir à toutes les extrémités d'une régénération ?

1804.

Préparée depuis quelque temps, par les courtisans de l'époque consulaire, désirée par les amnistiés encore inquiets de l'époque constitutionnelle, prévue par tous les républicains à la journée de Saint-Cloud, au vote pour le consulat à vie et à la signature du concordat, l'époque impériale est annoncée le 30 avril 1804 par la motion du citoyen *Curée*, membre du tribunat. Une volonté singulière de Napoléon faisait sortir le premier vote à l'empire, de la dernière enceinte où fut encore réfugiée l'ombre de la liberté française. La proposition de nommer EMPEREUR *le premier consul et de fixer l'hérédité dans sa famille* était admise à l'unanimité sans l'opposition du citoyen Carnot. On ne peut s'empêcher de remarquer, que le seul qui vote dans le tribunat contre *l'empire*, est le même qui doit contribuer puissamment à le ressusciter dans les cent jours, qui en sera un des ministres et un des exécuteurs testamentaires, et que ce même homme vient de payer, par sa mort dans l'exil, ce premier et ce dernier effort pour la liberté et pour l'indépendance de sa patrie.

Le 1er mai, le même vœu avait été proclamé par le corps-législatif, et le 18 un sénatus-consulte, qui est nommé organique, consacre le vote du tribunat et du corps-législatif. Le même acte comprenait dans la ligne de l'hérédité *Joseph et Louis*, frères de l'empereur ; créait l'un, *grand-électeur*, l'autre *connétable ;* nommait le général Murat *grand amiral;* le second consul *archi-chancelier*, le troisième *archi-trésorier* de l'empire, Eugène Beauharnais, *archi-chancelier d'état*, et M. de Talleyrand Périgord, *vice-grand-électeur*.

Les colléges électoraux, les grandes dignités, la haute-cour complètent cette première opération du sénat, qui vient de proclamer une *quatrième dynastie française.* Le sénat se rend en députation à Saint-Cloud, sous la présidence de Cambacérès, chargé de porter son vœu à Napoléon. Le 19, les grandes charges civiles, de gouverneur du palais, de grand-écuyer, de grand-veneur, de

grand-maréchal, de grand-aumônier, de grand-maître des cérémonies, de grand-chambellan sont instituées. Le même jour la dignité de maréchal de l'empire est conférée aux dix-huit généraux les plus célèbres de l'armée: ce sont, Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier. De ces premiers maréchaux, seize vivaient encore à la chute de l'empire. Deux seulement, Lannes et Bessières, avaient eu la fin des braves. Depuis 1815, quatre d'entre eux, Berthier, Murat, Ney et Brune, ont péri de mort violente, signalée par une affreuse variété. Masséna, Augereau, Lefebvre, Kellermann, Pérignon, Serrurier et Davoust ont eu des funérailles dans leur patrie. Bernadotte est roi en Suède.

Le 27 mai, le sénat prête serment à l'empereur, et le vœu des 108 départemens de la France arrive bientôt au pied du trône. Le clergé qui, seul avec les républicains, a deviné l'époque qui vient de s'ouvrir, salue le nouvel empereur de tous les titres que les livres saints peuvent fournir à sa pédantesque adulation. Il appelle Napoléon *le nouveau Cyrus, le nouveau Moïse appelé des déserts de l'Égypte, le nouvel Auguste, le nouveau Matathias envoyé par le Seigneur, le pieux Onias, le nouveau Josaphat*, etc. L'église devait cette reconnaissance à l'auteur du concordat de 1802. Les affaires avec la cour de Rome donnèrent, depuis le concordat, beaucoup d'embarras à Napoléon; c'est ce qui lui fit dire au célèbre Fox: *J'aurais eu moins de peine à établir la confession d'Augsbourg.* Ceci, toutefois, est douteux, mais ce qui ne l'est pas, c'est que le rétablissement du culte catholique, de concert avec la cour de Rome, contribua et devait contribuer puissamment à l'établissement du pouvoir de Napoléon en France, et à la réconciliation de la France avec l'Europe catholique. L'influence de la hiérarchie des pouvoirs spirituels n'était pas un moyen à négliger pour un homme qui, sous le nom du pape, dont il voulait faire un vassal, se faisait réellement le grand pontife de la France.

Un grand acte de clémence signala les premiers jours de l'empire. Parmi les 47 complices de Georges Cadoudal, 19 avaient été condamnés à mort. De ce nombre étaient, *Armand de Polignac, le marquis de Rivière, Bouvet de l'Hozier, la Jollais, Rochelle, Gailliard, Roussillon* et *Charles d'Hozier*. L'impératrice Joséphine joignit ses larmes à celles de madame de Polignac. « *Je puis pardonner à votre mari, dit Napoléon, car c'est à ma vie qu'on en voulait.* » Et la grâce d'Armand de Polignac fut prononcée. Madame Murat se chargea de celle du marquis de Rivière et l'obtint. (V. J. Murat, madame Murat, le marquis de Rivière); de ces trois bienfaiteurs, la reine Caroline survit seule, détrônée dans l'exil! Les autres condamnés furent également graciés. Ainsi, 8 conjurés sont enlevés à l'échafaud. Ces commencemens sont heureux; la France, l'Europe applaudissent à ce grand acte d'une véritable générosité. Ces

condamnés sont tous amnistiés par Napoléon; Napoléon le. sera-t-il par chacun d'eux ? Mais, malgré cette preuve authentique de la force et de la puissance, Napoléon croit avoir besoin d'assurer la tranquillité intérieure, et son élévation récente, par le rappel d'une institution révolutionnaire, connue sous le nom de ministère de la police générale. Par une sagacité qui appartenait à cette époque du passage de la république à l'empire, il donne le portefeuille de ce ministère à un faux républicain, qui a servi le despotisme de la terreur. Cet homme sera pour toute la France l'homme de la liberté, et pour Napoléon seul l'homme du pouvoir. Fouché de Nantes, qu'il faut à jamais appeler Fouché de Lyon, va aussi régner sur la France, en mettant en surveillance la vie privée et la vie publique, les opinions et les écrits; mais Fouché ne sera pas toujours dans le secret de Napoléon, ni malheureusement Napoléon dans celui de Fouché. Toutefois l'empereur, qui seul connaît tout ce qu'il veut faire, plane sur ses destinées futures à l'insu de tout ce qui l'entoure, et il ne voit dans Fouché que le concierge de sa politique domestique, quand les événemens qu'il médite l'appelleront hors de sa capitale, ou des frontières de l'empire. Parmi ces événemens figure au premier rang, dans les vastes conceptions de Napoléon, l'invasion qu'il prépare contre l'Angleterre dans tous les ports de sa domination. Ceux de la Manche sont aussi les chantiers, mais ils sont en même temps les arsenaux de l'expédition qui doit rappeler, par l'immensité des troupes et des transports, celle de Xercès contre la Grèce. Le port de Boulogne contenait déjà 900 bâtimens; ceux d'Etaples, de Vincreux, de Calais, de Dunkerque, en étaient remplis. Le port d'Ambleteuse, également recreusé et reconstruit, attendait les 500 voiles de la flottille batave sous les ordres de l'amiral Verhuel; elle formait l'aile droite, et devait porter le corps d'armée du maréchal Davoust, qui commandait les camps de Montreuil et de Dunkerque. Le 16 mai, après un beau combat entre le commodore Sydney, l'amiral Verhuel faisait entrer dans le port d'Ostende la première division de sa flottille : la seconde suivit de près avec le même danger et le même succès. L'amiral Cornwallis n'avait pas été plus heureux devant Brest; il en avait été de même à Harfleur. Les Anglais voulurent brûler le Hâvre, afin de détruire le chantier principal où se construisaient les bâtimens de la flottille expéditionnaire : ils échouèrent les 17, 23 juillet et 1er août. Les divisions françaises partirent du Hâvre, et elles arrivèrent toutes, non sans combat, à leur destination. Le contre-amiral Magon et le capitaine de vaisseau Moncabrié eurent des affaires brillantes avec les croisières anglaises, l'un devant Calais, l'autre devant Boulogne. Acclimatées à ce nouveau genre de guerre, les troupes de terre, qui bivouaquaient par divisions sur les bateaux de la flottille, sollicitaient l'honneur de former les garnisons des corsaires et des bâtimens qui appareillaient; elles portèrent souvent leur audace

jusqu'aux embouchures de la Tamise, où les grenadiers de la ligne capturèrent des bâtimens marchands et une corvette. L'amiral Latouche-Tréville avait également raison de l'amiral Nelson à Toulon, où il commandait toutes les forces navales de la Méditerranée comme l'amiral Bruix commandait à Boulogne toutes celles de l'Océan, et spécialement la flottille contre l'Angleterre. Cette puissance connut peut-être mieux que la France, où l'on chansonnait la flottille, le danger de l'expédition dont Boulogne était à la fois le chantier, l'arsenal, le port et la citadelle. Cependant une déclaration, à laquelle les événemens de 1814 ont donné une autorité prophétique, était envoyée à tous les gouvernemens de l'Europe. Dédaignée par Napoléon, elle fut alors peu connue des Français : cette pièce était datée de Varsovie, le 6 juin 1804.

Protestation de Louis XVIII, roi de France, contre l'usurpation de Bonaparte.

« En prenant le titre d'empereur, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce nouvel acte d'une révolution, où tout dans l'origine a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits; mais comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens, et dont les trônes sont tous ébranlés par les principes dangereux que le sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc (après avoir, au besoin, renouvelé mes protestations contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ouverture des états-généraux de France, ont amené la crise effrayante dans laquelle se trouvent la France et l'Europe), je déclare, en présence de tous les souverains, que loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légitime (*le sénat*), je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquens auxquels il pourrait donner lieu. »

L'intérieur est heureux de toutes les prospérités de la nouvelle patrie et de toutes les garanties que le trône impérial semble donner aux institutions chères aux Français. Napoléon en donne un gage public le 23 juin, en faisant justice des sectaires de Loyola, qui sous le nom renouvelé de *Pères de la foi*, sous celui d'*adorateurs de Jésus*, de *paccanaristes*, venaient d'élever deux établissemens sur les ruines de la république et sur les fondations de l'empire. Comme Napoléon ne doit pas prendre le titre de *défenseur de la foi*, laquelle ne lui semble pas en danger, il n'a pas besoin de cette milice obscure, de ce corps naissant des mineurs religieux, qui veut s'établir dans les souterrains de son gouvernement; mais ils sauront bien y rentrer un jour sous la protection de son oncle, le cardinal Fesch, qui se chargera des représailles ecclésiastiques sur les con-



quêtes de la révolution française.

L'ordre de la légion-d'honneur avait été créé par la loi du 29 mai 1802. L'inauguration de cette noble institution reçoit une époque chère à la France depuis treize années, celle du 14 juillet, et elle a eu lieu au temple de Mars, dans l'église des Invalides. La cérémonie brille de tout l'éclat de la gloire républicaine et de toute la pompe impériale. C'est dans l'édifice de Louis XIV, fondateur de l'ordre de Saint-Louis, que Napoléon donne solennellement la décoration à la gloire militaire de la liberté. Quatre jours après, il est parti pour les ports de la Manche, où il est allé renouveler, comme souverain, l'inspection qu'il fit comme général avant son départ pour l'Egypte. Le but ostensible du voyage est l'armement des flottilles expéditionnaires contre l'Angleterre. Napoléon en a un autre plus direct pour les intérêts privés de sa couronne, celui de montrer au camp de Saint-Omer l'empereur des champs de bataille : aussi va-t-il éterniser le souvenir de ce voyage, en appelant l'armée à la récompense des braves. L'étoile de la légion la dirige à Boulogne vers la *Tour d'ordre*, qui reprend son nom de *Tour de César*, et pour que rien ne manque à l'illustration que l'empereur et l'armée doivent recevoir de cette grande cérémonie, elle a lieu le 16 août, jour de la Saint-Napoléon. Quatre-vingt mille hommes des camps de Boulogne et de Montreuil sont rassemblés sous les ordres du maréchal Soult. A la droite du port, au-dessous de la tour de César, la nature a tracé un vaste amphithéâtre au centre duquel s'élève un trône sur un socle triomphal. Les colonnes de l'armée y sont dirigées comme autant de rayons qui figurent ceux de l'étoile d'honneur. Entouré de ses frères, de ses grands-officiers civils et militaires, Napoléon prononce le serment de l'ordre; il est répété avec acclamation par tous les récipiendaires disposés en pelotons à la tête de chaque colonne. Après le serment les étoiles sont distribuées aux légionnaires. Un vivat général de l'armée salue cette brillante inauguration de l'ordre du mérite français. Par la plus heureuse conjoncture, tandis que l'armée défile devant l'empereur, le capitaine de vaisseau Daugier entre dans le port de Boulogne avec une division du Hâvre, forte de 45 voiles, et y reçoit les acclamations de la terre. De nombreuses distributions aux troupes, des danses, des chants guerriers prolongent jusqu'à la nuit la fête des soldats. Pour y faire participer les Anglais, un beau feu d'artifice attire l'attention de la croisière ennemie et du rivage de Douvres, sur le plateau du camp de gauche, où 15,000 hommes en bataille exécutèrent un feu de file avec des cartouches à étoiles : hommage rendu par l'armée à l'étoile de la légion qu'elle venait de recevoir. Le même jour, la fête de Napoléon était aussi célébrée à Cherbourg par l'inauguration de la digue, et à Anvers par celle de l'arsenal maritime. Deux corvettes y furent lancées. Ce grand port de construction comptait à peine une année d'établissement, et

trois vaisseaux de ligne et une frégate allaient sortir de ses chantiers. Avant de quitter Boulogne pour se rendre dans les quatre départemens du Rhin, l'empereur s'étant embarqué, inspecta la flottille, pour la dernière fois. Il eut le bonheur de pouvoir juger par lui-même des chances d'un combat, qui fut livré sous ses yeux, comme le spectacle d'une naumachie, entre la ligne d'embossage française, composée de 146 bateaux, et la flotte anglaise forte de 14 bâtimens de guerre, dont deux vaisseaux de ligne et deux grosses frégates. Pour la première fois de sa vie, il trouvait l'occasion de commander aussi sur mer, et il monta à bord du canot de l'amiral Bruix. Lui-même il donna l'ordre de *serrer au feu*, et après deux heures d'un combat acharné, les Anglais durent battre en retraite, après avoir perdu un bâtiment. Les batteries de terre soutinrent merveilleusement le feu de la rade; plusieurs bombes tombèrent sur les ponts ennemis. Ce ne fut sans doute pas une petite satisfaction pour Napoléon d'avoir humilié lui-même le pavillon britannique, à la vue de son armée de terre. Ce combat était une de ces bonnes fortunes, qui depuis son avènement au consulat signalaient les circonstances importantes de sa vie publique. Pendant ce séjour à Boulogne, Napoléon multipliait les gages de la prospérité intérieure de la France, en donnant à la première école de l'Europe, à l'école Polytechnique, une nouvelle organisation, et en fondant les grands prix décennaux. Cette haute récompense, à laquelle doivent concourir toutes les sciences, consacrera l'époque d'une restauration, car elle sera donnée le 18 brumaire.

Tandis que l'empereur des Français prépare, sans le savoir encore, à la guerre d'Allemagne, son armée d'Angleterre, l'empereur d'Autriche ajoutait à ses titres celui d'empereur héréditaire, comme s'il prévoyait que ce titre seul lui dût être laissé par Napoléon. Cependant de Boulogne, Napoléon est parti pour Mayence, après s'être arrêté à Aix-la-Chapelle. Dans cette antique résidence du premier empereur des Français, il retrouve et il s'applique les souvenirs de Charlemagne. Comme Pepin, fondateur d'une dynastie, à son exemple aussi, il se propose de faire venir le pape en France, pour en recevoir l'onction impériale. Une démarche politique d'une haute importance pour le nouvel empereur signala son séjour à Aix-la-Chapelle. Le comte de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, vint lui présenter ses nouvelles lettres de créance. Lors de la notification aux cours étrangères de l'avénement de Napoléon à l'empire, l'Autriche avait jugé devoir consulter la Russie, et n'en avait reçu aucune réponse. Dans la crainte d'une rupture avec la France, cette puissance se hâtait d'en reconnaître authentiquement le nouveau souverain. Quant à la cour de Rome, elle n'avait pas balancé un moment : le concordat consulaire l'avait préparée à la reconnaissance impériale. On priait à Rome, et dans toute la catholicité, pour l'empereur Napoléon et pour sa famille. L'Es-

pagne n'avait pas eu besoin de l'exemple de Rome. Ainsi les trois grandes puissances catholiques saluaient Napoléon du titre impérial : c'était une grande conquête sur les souvenirs, les habitudes, et peut-être sur les passions de la royauté européenne. La négociation avec le saint-père pour le sacre fut conduite avec le même succès. Cette grande cérémonie, faite au sein de sa capitale, dans la basilique métropolitaine, était pour Napoléon de la plus haute politique : car elle sanctionnait son élévation aux yeux des peuples de toute la chrétienté. Elle leur interdisait, ainsi qu'à leurs souverains, toute idée, tout reproche d'usurpation.

Le 12 novembre l'empereur est de retour à Saint-Cloud, et les apprêts du sacre sont ordonnés. Le 17 du même mois, un décret convoque le corps-législatif pour assister à cette cérémonie. Le 2 novembre le saint-père quitte la capitale du monde chrétien ; le 18, arrive à Lyon ; le 25, est reçu par l'empereur à Fontainebleau, et le 28 se rend avec lui à Paris. Le 1er décembre le sénat présente à Napoléon le vœu du peuple pour l'hérédité à l'empire dans sa famille. Un sénatus-consulte l'a annoncé à la France. Soixante mille registres avaient été ouverts dans les 108 départemens. Sur 3,574,898 votans, 2,569 votes étaient négatifs. Cette minorité, purement républicaine, disséminée sur toute la surface du sol français, prouve suffisamment combien alors la contre-révolution impériale était complète. Le sénateur François de Neufchâteau, qui a le privilége des harangues solennelles, le même qui, au 18 brumaire, avait dit : *La constitution est placée sur l'autel du dieu Terme*, dit à l'empereur : *Le vaste miroir du passé est la leçon de l'avenir ;* et à la fin de sa réponse, l'empereur disait : *Nos descendans conserveront long-temps ce trône !... Ils ne perdront jamais de vue que le mépris des lois, et l'ébranlement de l'ordre social ne sont que le résultat de la faiblesse et de l'incertitude des princes !* Le lendemain, 2 décembre, par le froid le plus rigoureux, la cérémonie du sacre a lieu à l'église de Notre-Dame. La bizarrerie de la pompe pontificale contraste singulièrement dans le cortége avec l'éclat de la pompe impériale. L'ancien évêque républicain d'Imola sacre l'empereur Napoléon, et l'impératrice Joséphine, en présence des membres du sacré collége, des prélats français, de tous les ordres de l'état et du corps diplomatique. Mais aussitôt que Pie VII a béni la couronne, Napoléon la saisit, la place sur sa tête et couronne aussi l'impératrice. Cette scène est d'hier, et elle n'est déjà plus de notre âge. Dès ce jour, les foudres du Vatican sont éteints, et il n'y a plus dans le monde que l'excommunication politique. Celle-ci reste aux mains de celui que le pape s'est empressé de venir sacrer, et qui s'est couronné lui-même.

Une belle cérémonie militaire rassemble les troupes au Champ-de-Mars le 5 décembre : c'est celle de la distribution des aigles. « *Soldats*, dit Napoléon, *voici vos drapeaux. Ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement :*

» elles seront partout où votre empereur les jugera nécessaires pour » la défense de son trône et de son » peuple. » L'année, la mémorable année 1804, se termine par l'ouverture du corps-législatif. On applaudit à ces mots du discours de l'empereur : *« Je ne veux point accroître le territoire de l'empire, » mais en maintenir l'intégrité ! »* Dans l'exposé de la situation de l'empire, le ministre de l'intérieur déclare : *que la France n'acceptera point d'autres conditions que celles du traité d'Amiens.*

1805.

Les incorporations à l'empire français de la république de Gênes et de quelques petits états d'Italie, le meurtre du duc d'Enghien, et la violation du territoire badois, avaient tout-à-coup altéré la bonne intelligence de la Russie avec la France et de la France avec son empereur. Un échange de notes hostiles, une véritable guerre de récriminations, avaient eu lieu entre les cabinets de Pétersbourg et de Paris. L'empereur Alexandre avait fait prendre le deuil à sa cour pour la mort de l'infortuné rejeton de la maison de Condé. Le chargé d'affaires d'Oubril, resté à Paris après le départ de l'ambassadeur Markoff, avait pris ses passeports le 29 août de l'année précédente, et la diète de Ratisbonne avait reçu les déclarations de l'empereur Alexandre, dont le roi de Suède soutenait les griefs de toute son influence. La Russie était donc publiquement engagée à ne pas reconnaître l'empereur des Français. Le cabinet de Londres avait habilement profité de ces circonstances pour engager celui de Pétersbourg à rompre avec la France, et pour signer avec lui un traité le 11 avril 1805. De son côté, la Russie avait décidé le divan à refuser de reconnaître Napoléon en qualité d'empereur, et le maréchal Brune avait dû quitter Constantinople, comme le général Hédouville avait quitté Pétersbourg. Des flottes russes avaient franchi les Dardanelles et le Sund ; elles menaçaient l'Italie, avaient débarqué des troupes aux Iles Ioniennes, et semblaient marcher de concert avec les flottes britanniques. Celles-ci, dès le 5 octobre 1804, avaient, sans déclaration de guerre, attaqué l'Espagne, l'alliée de Napoléon, s'étaient violemment emparées des galions, incendiaient dans les ports de la péninsule les navires du commerce, et détruisaient ses convois. Cette piraterie de forbans avait lieu pendant que l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Anduana, était encore à Londres. Le 14 décembre, don Cevallos, ministre des affaires étrangères, avait publié un manifeste de la plus grande énergie contre le gouvernement anglais, et lui avait déclaré la guerre. Le 3 du même mois, la Grande-Bretagne s'était fortifiée d'un nouvel auxiliaire, et avait signé à Stokholm une convention de subsides avec la Suède, pour agir de concert contre la France. D'un autre côté, Napoléon était entraîné, par sa propre politique, à croire qu'il avait besoin de conquérir sur l'Eu-

rope le trône que vient de lui donner la France, et l'Angleterre était allée au-devant de cette fatale nécessité en suscitant dans le Nord et en fomentant en Autriche la guerre que désire Napoléon.

Cependant ce prince, dès les premiers jours de janvier 1805, veut donner à la France un gage authentique de ses dispositions pour la paix: car s'il sent qu'il a besoin de la victoire pour faire respecter sa couronne, il n'ignore pas que la paix avec l'Angleterre peut seule l'affermir sur sa tête. En conséquence, par un effet de cette confiance que la fortune lui donne le droit d'avoir en lui, il écrit directement, le 14 janvier, au roi d'Angleterre :

« *Je n'attache pas de déshonneur à faire les premiers pas.... J'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne redoute aucune des chances de la guerre.... La paix est le vœu de mon cœur, mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire... Je conjure V. M. de ne pas se refuser au bonheur de donner la paix au monde.... Une coalition ne fera jamais qu'accroître la prépondérance et la grandeur continentale de la France.* »

Mais Napoléon empereur s'est trompé comme l'avait fait Bonaparte consul (*voyez* Bonaparte), et c'est une lettre vague de lord Mulgrave à M. de Talleyrand, qui répond à cette importante démarche et prononce sur le sort du monde. Jamais la politique respective de l'Angleterre et de la France n'avait été réduite à une plus simple expression. Ces deux puissances étaient également convaincues que la paix générale assurait la domination de Napoléon. Aussi l'une avait la même raison de demander sans cesse cette paix, que l'autre avait de la refuser. Cependant les propositions de Napoléon avaient trouvé sur les bancs de l'opposition anglaise un énergique protecteur dans la personne du célèbre Fox. Aussi furent-elles par l'ordre de l'empereur communiquées, ainsi que la réponse de lord Mulgrave, aux trois corps de la législature. La franchise de cette communication excita au plus haut degré l'enthousiasme public déjà exalté par la générosité de la démarche faite auprès du prince-régent. La guerre ainsi sanctionnée par l'opinion, la guerre devint, par ce nouveau refus de l'Angleterre, depuis la rupture du traité d'Amiens, la seule, la véritable, la légitime politique de Napoléon. Aussi toutes les guerres continentales, qui vont ensanglanter l'Europe, n'auront-elles d'autre but que celui d'obtenir à force de triomphes la paix générale. Elle sera refusée constamment par l'invincible machiavélisme d'un gouvernement dont la splendeur ne date cependant que de l'occupation du trône par la maison de Hanôvre. Ainsi l'Europe est destinée, par le cabinet de Saint-James, à s'immoler périodiquement à la haine qu'il porte, non à l'élévation de Napoléon, mais aux prospérités de la France; et dix années après, afin que la postérité ne se méprenne jamais sur l'auteur de ces prospérités, cette même Angleterre proclamera dans

toute l'Europe soulevée et soldée par elle, que c'est contre Napoléon seul que la vengeance du monde est armée. et la France sera la proie de la jalousie britannique !

Dans l'incertitude où le prudent Napoléon était du succès de la démarche qu'il méditait auprès du prince-régent d'Angleterre, il avait habilement profité de la juste exaspération du cabinet de Madrid contre la violation britannique, et, le 12 janvier, une convention fut signée à Aranjuez entre la France et l'Espagne. Cette convention, par laquelle l'Espagne s'engageait à tenir à la disposition de son alliée 30 vaisseaux et 5,000 hommes de débarquement, renfermait aussi le détail des forces de terre et de mer rassemblées dans les principaux ports de l'empire : au Texel, 50,000 hommes sous le général Marmont, avec les bâtimens de transport nécessaires; à Ostende, Dunkerque, Calais, Boulogne, au Hâvre, des flottilles propres à embarquer 120,000 hommes et 25,000 chevaux; à Brest, 21 vaisseaux de ligne et des transports pour un camp de 25,000 hommes; à Rochefort, 6 vaisseaux, 4 frégates avec 4,000 hommes de troupes; enfin à Toulon, 11 vaisseaux, 8 frégates et des transports pour 9,000 hommes. Ainsi au moment où Napoléon demandait la paix à l'Angleterre, il avait prêts à être embarqués 193,000 hommes sur 69 vaisseaux de ligne, et plus de 2,000 bâtimens de transport et de guerre, frégates, corvettes, bateaux de flottilles, tous armés et n'attendant que son ordre, ou l'espérance de 5 heures de calme, pour voguer vers la Tamise. C'était pendant son séjour à Mayence que Napoléon avait arrêté les dispositions de ses forces navales, qu'il avait divisées en trois expéditions : la première aux Antilles, sous les ordres du général La Grange et du contre-amiral Misssiessy; la seconde contre Surinam, commandée par le général Lauriston; la troisième était confiée au général Reille, qui était chargé de s'emparer de SAINTE-HÉLÈNE !! Ce fut peu de jours après que Napoléon fut couronné! Peu de jours aussi après son avénement au consulat à vie, *l'île d'Elbe* avait été réunie à la république ! Une destinée mystérieuse semblait avoir voulu désigner aux deux élévations de Napoléon, les apanages de ses deux infortunes.

Les mouvemens de l'amiral Gantheaume hors de Brest, et l'expédition aux Antilles de l'amiral Villeneuve avec les flottes de Toulon et d'Espagne, avaient pour objet d'entraîner loin de la Manche les forces navales de l'Angleterre, et de faciliter la réunion et le départ de la flottille expéditionnaire. Pour atteindre ce but si important, les flottes de Villeneuve et de Gravina devaient franchir le détroit, faire route à l'ouest, et à leur retour des Antilles, se réunir aux flottes de l'Océan à Rochefort et à Brest. Cette réunion devait présenter une force de 56 vaisseaux de haut bord, avec lesquels l'amiral Villeneuve entrerait dans le canal. Ce plan, dont le succès eût fait réussir l'incroyable projet de la

descente en Angleterre, fut une conception de Napoléon, qui de Lyon, où il s'arrêta en allant à Milan, en transmit de sa main toute l'instruction au ministre de la marine.

Mais au milieu des immenses préparatifs que Napoléon multipliait dans tous les ports de la France, de l'Espagne, de la Hollande et de la Belgique, pour triompher de l'Angleterre à Londres, ou pour la forcer à la paix, une nouvelle couronne était venue se poser sur son front. C'est celle de sa gloire républicaine. C'est la couronne de Fer d'Italie. Le 16 mars, l'empereur vient déclarer au sénat qu'il accepte le vœu de la nation italienne, qu'une députation solennelle de la consulta de Milan est venue lui offrir. Cette députation, composée des grands corps du nouveau royaume, est présente au sénat. C'est celle qui, conduite par M. de Melzi, président de la consulta, a assisté au couronnement à Paris. Le 2 avril, l'empereur et l'impératrice quittent leur capitale de France pour leur capitale d'Italie. Trois jours après, moins heureux, le pape repart pour celle de l'église. Il avait espéré, en reconnaissance du sacre de Napoléon, recouvrer les légations cédées à la France par le traité de Tolentino; mais si le saint-père a quitté Rome avec les idées d'un souverain temporel, il n'a été appelé et reçu à Paris que comme souverain spirituel. Napoléon, devenu roi d'Italie, est, par cela seul, encore plus assuré de la dépendance du saint-siége. Mais avant d'aller prendre la couronne de Fer, il s'arrête sur le champ de bataille où il a conquis l'Italie pour la seconde fois. Là, au milieu de 30,000 hommes, dont il appelle les plus braves à la décoration de la légion-d'honneur, il pose solennellement la pierre du monument que sa reconnaissance élève aux héros moissonnés à Marengo. C'était rentrer dans Milan par un arc de triomphe. Le 8 mai, il y fait une entrée magnifique. Le 26, le couronnement a lieu. Cette cérémonie efface celle de Paris par sa splendeur historique. Le nouveau roi était à-la-fois Charlemagne et Napoléon. Au bout de dix siècles, la couronne des Lombards, placée sur la tête d'un empereur des Français, apprenait au monde que Charlemagne avait un successeur. Comme à Paris, Napoléon se couronne lui-même, et en prenant la couronne sur l'autel : Dieu me la donne, dit-il à haute voix, Gare a qui la touche. Il créa l'ordre de la couronne de Fer, et ces mots en furent la devise. Le 8 juin, le prince Eugène, son fils adoptif, fut proclamé vice-roi d'Italie. Napoléon ne croit pas et avec raison donner à ses nouveaux sujets un gage plus certain de son affection, que de choisir, pour le représenter comme souverain, le fils de son adoption et l'élève de sa gloire.

Le 4 juin, Le doge Durazzo, l'archevêque de Gênes, et une députation du sénat de cette république, étaient venus à Milan demander la réunion de l'état de Gênes à l'empire français. Le 9, M. de Champagny, ministre de l'intérieur, proclamait à Gênes cette incorporation et la division du territoire en trois départemens,

Gênes, Montenotte et les Apennins. Le même jour, l'empereur fit à Milan l'ouverture solennelle du corps-législatif du royaume d'Italie, et y reçut le serment du vice-roi. Il termina son discours par ces mots, qui devaient faire trembler la maison d'Autriche : « *J'espère qu'à leur tour mes » peuples d'Italie voudront occuper » la place que je leur destine dans » ma pensée. Ils n'y parviendront » qu'en se persuadant bien que la » force des armes est le principal » soutien des états. Il est temps » enfin que cette jeunesse, qui vit » dans l'oisiveté des grandes villes, » cesse de craindre les fatigues et les » dangers de la guerre.* »

L'Italie releva noblement sous son vice-roi le gant que venait de jeter Napoléon. Sa gloire militaire débuta par étendre celle de la France, vécut son égale et mourut avec elle du même supplice, par l'invasion étrangère et la trahison.

Deux ambassades spéciales étaient arrivées à Milan. L'une apportait à Napoléon la décoration du Portugal, l'autre une lettre de félicitation du saint-père. Sa sainteté terminait sa lettre par une sorte de madrigal. « *La réciprocité » de notre amour, et cette tendresse » paternelle que nous éprouvons » pour vous, nous rendent très-cher » ce qui vous est glorieux.* »

Le 10 juin, l'empereur partit de Milan pour continuer la revue de ses trophées d'Italie. Quarante mille hommes, commandés par les maréchaux Jourdan et Bessières, l'attendaient au camp de Castiglione, où il fit, comme à celui de Marengo, une distribution solennelle de la croix-d'honneur. De là, il visita Peschiera, Véronne, et *l'imprenable* Mantoue, où il arriva le 17 juin et séjourna jusqu'au 21. A Bologne, il reçut le marquis de Gallo, envoyé par le roi de Naples pour solliciter et garantir la neutralité de ce prince, ainsi qu'une députation du sénat de Lucques, qui lui demandait un souverain. Peu de temps après, cette petite république fut érigée en principauté, et devint l'apanage de la princesse Elisa, depuis grande-duchesse de Toscane. Un mois après le 21 juillet, l'état de Parme obtenait aussi l'honneur de l'incorporation au grand empire. Enfin, le 30 juin, Napoléon fait son entrée à Gênes, suivi des ambassadeurs de Naples et de Portugal. Le plus grand éclat fut donné à la cérémonie de prise de possession de l'ancienne rivale de Venise. Elle eut lieu dans la cathédrale, où l'empereur, dans toute la pompe d'un troisième couronnement, reçut les sermens, et distribua les décorations. Le 8 juillet, il arriva à Turin, d'où il sortit au milieu d'une manœuvre de la garnison : le 11 il était à Fontainebleau.

Ce fut dans cette résidence que Napoléon apprit le second combat de la flottille batave, qui, sous les ordres de l'amiral Verhuel, triompha, les 17 et 18 juillet, des efforts de la croisière anglaise, réunie le premier jour au nombre de 15 vaisseaux, et le second, forte de 45. La flottille parvint à sa destination au port d'Ambleteuse. Cette action audacieuse, qui plaça l'amiral Verhuel au rang des premiers hommes de guerre de l'Europe, fut encore remarquable par

une particularité chevaleresque conforme au génie belliqueux des grands militaires de cette époque. Le maréchal Davoust, commandant le camp de Dunkerque, d'où la flottille appareilla, voulut être volontaire sous le pavillon de l'amiral, monta à son bord, qui prit la tête de la ligne de bataille, et fut à-la-fois un illustre témoin et un historien fidèle de ce beau fait d'armes, dont il partagea les périls, et dont la gloire devait lui rester étrangère. Il est vrai que Napoléon avait donné cet exemple au maréchal la veille de son départ de Boulogne.

Mais, pendant que Napoléon se couronnait à Milan, l'Angleterre stipulait à Pétersbourg un traité par lequel la Russie s'engageait à mettre sur pied une armée de 180,000 hommes pour reprendre le Hanovre, affranchir la Hollande et la Suisse, rétablir sur son trône le roi de Sardaigne, faire évacuer le royaume de Naples par l'armée française, et enfin, pour donner en Italie une frontière à l'Autriche. Cette dernière puissance est dans les plus vives alarmes, en raison de la force nouvelle que donnent à Napoléon et la couronne d'Italie, et l'incorporation de Gênes et des autres principautés, et le voyage aussi militaire que politique qu'il vient de faire dans ses anciennes conquêtes. Cependant, l'Autriche paraît d'abord vouloir se contenter du rôle de conciliatrice, en se proposant à la France pour intermédiaire entre elle et la coalition des cabinets de Londres, de Pétersbourg et de Stokholm. Bientôt après, elle crie hautement et avec raison à l'infraction du traité de Lunéville du 9 février 1801. Alors se voyant complètement déchue, et de toute influence en Italie, et de toute espérance de rapprocher les parties, elle prend conseil de sa frayeur, et, le 9 août, elle va se réfugier dans la coalition anglo-russe. Le 29, ses armées sont en mouvement; 80,000 hommes s'ébranlent sous les ordres de l'archiduc Ferdinand, dont la tutelle militaire est confiée à l'impuissante présomption du général Mack. Mais, dans le moment où l'Autriche se lève contre la violation du traité de Lunéville, elle viole tout-à-coup l'indépendance d'un état voisin, et, sans déclaration de guerre, elle envahit la Bavière dont elle a voulu incorporer l'armée dans la sienne. En Espagne, l'Angleterre a fourni à l'Autriche l'exemple d'une pareille violation. La cour électorale de Munich dut aller se réfugier à Wurtzbourg. Trente mille hommes, commandés par l'archiduc Jean, prennent position dans le Tyrol, et 100,000 combattans marchent sur l'Adige sous les drapeaux de l'archiduc Charles, qui, malgré lui, part pour venger ses souvenirs d'Italie.

Napoléon apprend ces mouvemens au camp de Boulogne, et il donne sur-le-champ le nom d'*armée d'Allemagne* à l'*armée d'Angleterre*. Le même jour, il chargeait son grand-maréchal, le général Duroc, d'aller s'assurer à Berlin de la neutralité du roi de Prusse. Cette mission eut un plein succès, et la neutralité de la Prusse fut déclarée malgré les efforts des envoyés impériaux de Vienne et de Pétersbourg. Une armée

d'observation de 100,000 hommes, et une de réserve de 50,000, commandée par le roi lui-même, devaient garantir la neutralité *armée* de la Prusse. Naples envoya à Paris pour négocier sa neutralité *désarmée*, qui fut réglée le 21 septembre par un traité. Quatre-vingt-dix mille Français sont en marche pour l'Autriche. Un mois après, sept corps d'armée, commandés par les maréchaux Bernadotte, Davoust, Soult, Lannes, Ney, Augereau, et le général Marmont, une grande réserve de cavalerie aux ordres du maréchal Murat, se dirigent sur la rive droite du Rhin. Le 8me corps de cette grande-armée se compose de la garde impériale. Napoléon est en Allemagne à la tête de 160,000 hommes; Masséna, avec 60,000 soutenus des 20,000 de l'occupation napolitaine du général Gouvion-Saint-Cyr, doit combattre l'archiduc Charles. L'empereur a adressé de Paris au maréchal, le 17 septembre, un plan de campagne, par lequel il lui prescrit de commencer les hostilités le 27. Toute l'Europe est en armes. Le 1er octobre, malgré la neutralité proclamée par la Prusse, une scène sentimentale a lieu à Potzdam, où un traité est juré sur la tombe du Grand-Frédéric par Alexandre et par Frédéric-Guillaume. Mais le roi de Prusse tient secrets ce traité et ce serment, sauf à les rendre publics, si la fortune favorise son nouvel ami. Le traité de Beckaskog venait de proclamer l'alliance offensive et défensive de l'Angleterre et de la Suède contre la France.

Cependant, Napoléon n'avait négligé aucune occasion de donner des gages à l'Europe contre les souvenirs de la république. Le sénatus-consulte du 2 septembre avait rétabli l'usage du calendrier grégorien. Mais, si l'Europe a cru triompher avec Napoléon de la république au 18 brumaire, elle regrette à présent le consulat et surtout le directoire, quand elle voit deux grandes couronnes sur la tête du premier capitaine des temps modernes. Le gouvernement consulaire, sous Bonaparte, convenait mieux à la tranquillité de l'Europe et peut-être au bonheur de la France. Mais, plus la haine est violente hors de la France contre son empereur, plus ardente, plus passionnée aussi est l'exaltation de la France pour Napoléon. Le 23 septembre, l'empereur se rendit solennellement au sénat, où il fit lire, par son ministre des relations extérieures, l'exposé de ses griefs contre la cour d'Autriche. Après cette lecture, deux sénatus-consultes furent proposés : l'un était relatif à une levée de 80,000 hommes sur la classe de 1806, et le second, à la réorganisation des gardes nationales. Le sénat décréta les deux propositions, et déféra de plus, à l'empereur, la nomination des officiers des gardes nationales, dont la réorganisation serait arrêtée par des décrets impériaux. C'était une nouvelle usurpation du régime impérial sur les libertés nationales. Les décrets parurent et comprirent tous les Français depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 60. Tout fut changé. Les bataillons se nommèrent cohortes. L'organisation s'étendit de suite pour

les départemens limitrophes, depuis le Pas-de-Calais jusqu'au lac de Genève. Elle fut divisée en quatre arrondissemens, dont les commandemens furent donnés à quatre sénateurs, aux généraux Rampon, d'Aboville, et aux maréchaux Lefebvre et Kellermann. Ces deux maréchaux reçurent de plus le commandement de deux corps d'armée de réserve, l'un à Mayence, l'autre à Strasbourg; le maréchal Brune en commandait un troisième à Boulogne. Trois camps volans de grenadiers devaient être formés à Rennes, dans la Vendée, et au camp d'honneur de Marengo. Un enthousiasme extraordinaire exaltait l'esprit de l'armée, qui ne délibère pas sur les actes récens de Napoléon. C'est pour elle aussi qu'elle aime la guerre, et, en se pressant autour de son empereur, elle soutient son propre ouvrage. Les gardes nationales aussi, malgré la perte de leur indépendance, sont fières d'être chargées de défendre les côtes.

Les Français brûlent d'essayer les armes impériales; ce sont encore les mêmes mains qui faisaient triompher les armes républicaines. Mais la victoire est montée sur le trône avec Napoléon; les maréchaux soutiennent et surpassent les hauts faits d'armes qui ont rendu leurs noms européens. Le huit octobre, à Wertingen, Lannes, Murat, Oudinot ont détruit une division autrichienne. Le lendemain, à Guntzbourg, Ney voit fuir l'archiduc Ferdinand, et Soult occupe Augsbourg. Le 12, Bernadotte est à Munich. La vengeance de la Bavière est commencée. La forte ville de Memmingen capitule le 14 entre les mains de Soult, et le 14 aussi, Ney gagnait un titre à Elchingen. Le 16, Murat fait 3,000 prisonniers à Langenau. Le 20, le général Mack capitule dans Ulm avec une armée de 30,000 hommes, prisonniers de guerre. Du 8 au 20 octobre, les Français ont fait plus de 50,000 prisonniers. Le 28, Lannes a pris Braunau. Le 30, Bernadotte est à Saltzbourg. Murat et Lannes atteignent enfin une arrière-garde russe, le 4 novembre, à Amstetten: le même jour, Davoust occupe Steyer dans la Haute-Autriche, et Vicence se rend à l'armée d'Italie. Masséna a déjà fait capituler un corps autrichien; et dès le 2 décembre l'archiduc Charles est en retraite. Le 7, Ney occupe les villes d'Inspruck et de Hall, et a mis en fuite l'archiduc Jean, qui commande en chef l'armée du Tyrol. Davoust, trois jours après, renverse le corps de Merfeldt au combat de Marienzell, pendant que Marmont arrive à Léoben. Cette petite ville est fameuse dans les fastes de la gloire républicaine. Le même archiduc y reçut la paix de Bonaparte; mais cette fois Napoléon veut aller à Vienne, car il a à faire sa fortune de souverain, et c'est dans les capitales des empires qu'il fera reconnaître son titre d'empereur. Enfin le 11, l'héroïque combat de Darnstein va ouvrir à Napoléon les portes de Vienne. Le maréchal Mortier a 5,000 hommes, et rencontre, dans un défilé, l'arrière-garde russe, forte de 25,000. Après un combat de plusieurs heures, Mortier s'est fait jour, et a rejoint l'armée sur la rive droite du Danube. Le 13, les

bourgeois de Vienne, abandonnés de leur souverain et de leurs princes, ouvrent leurs portes au vainqueur. La capitale est prise; mais Vienne n'est pas la monarchie autrichienne, et le champ de bataille est porté ailleurs. Napoléon néglige ce grand avis que lui donne alors l'empereur François, et il ne doit pas s'en souvenir.

L'archiduc se retire de toutes les positions où l'armée autrichienne a été battue sous la république. Il a le même sort: Masséna a passé le Tagliamento le 13, et le 14, Ney occupe la ville de Trente. Le Haut-Adige, l'Isonzo, Gradisca, Udine et Palma-Nova ont revu les phalanges de la France. Augereau répond à ces succès par ceux qu'il obtient dans la Forêt-Noire, il s'empare de Lindau, de Bergen, de Feldkirch, et par la belle capitulation de Doerberg, il reste maître de tout le Voralberg, et force les Autrichiens à se retirer en Bohême. Cependant une seconde armée russe a fait sa jonction à Wischau, avec celle du général en chef Kutusow, le 18 novembre; mais le lendemain Brünn évacuée, est occupée par les Français, et Napoléon a son quartier-général à Wischau. La position du vainqueur est critique; le génie seul ne lui suffit pas, il lui faut encore la fortune. Egaré par la victoire, à 200 lieues de ses frontières, au centre de la Moravie, opérant sur un espace de 90 lieues en pays ennemi, harcelé sur sa gauche par l'insurrection de la Bohême, menacé sur sa droite par la Hongrie, ayant à combattre les deux armées réunies de l'archiduc Charles et de Kutusow, inquiété, de plus, par l'accession secrète de la Prusse à la coalition, et entouré de la fermentation du peuple de Vienne, Napoléon a besoin d'un décret spécial du destin pour échapper à tant de périls. Un astre nouveau doit éclore sur sa tête pour lui donner la victoire. Mais Trieste est occupée par Masséna; Gouvion Saint-Cyr fait capituler le corps du prince de Rohan à Bassano; et enfin, par la plus glorieuse comme par la plus savante combinaison, les deux armées françaises, d'Allemagne et d'Italie, unissent leurs lauriers à Klagenfurth, le 29 novembre. Le sort de Napoléon et de la monarchie autrichienne va se décider dans les plaines de la Moravie, autour d'un village, à deux lieues de Brünn.

Le 2 décembre se donne la bataille des trois empereurs. Les Russes et les Autrichiens ont 100,000 hommes sur le terrain, les Français 90,000. La force de l'artillerie est égale des deux côtés; la supériorité numérique de la cavalerie est pour l'armée austro-russe. Celle-ci, malgré l'avantage du nombre, est frappée de terreur; elle voudrait attendre une troisième armée russe, mais elle a affaire à un ennemi qui sait son secret, et qui la force à un engagement général. Le jour s'est levé avec la bataille, et la nuit la termine. L'armée russe est foudroyée sur un lac de glace: elle n'oubliera pas la guerre des frimas! Soult, pendant 9 heures de suite, décida du sort de cette grande journée, où combat l'élite de nos généraux, Lannes, Bernadotte, Davoust, Murat, Junot, Oudinot, Rapp,

à la tête de la cavalerie de la garde impériale, détruisant un corps d'élite de la garde russe, donne au peintre Gérard le sujet d'un de ses plus beaux ouvrages. Soult, qui, dans cette journée, s'est montré si grand capitaine, aquitte noblement la dette qu'il a contractée avec Napoléon au camp de Boulogne. L'armée française avait voté à Napoléon une statue colossale en bronze, pour être élevée au milieu du camp de César. Tous les grades de l'armée avaient fait les fonds pour ce monument d'une gloire, vraiment nationale; mais le bronze manquait. Soult, qui est à la tête de ce grand hommage de l'armée à son héros, lui dit : *Sire, prêtez-moi du bronze, je vous le rendrai à la première bataille.* Deux mois après, à Austerlitz, à ce village de la Moravie, Soult donna 200 pièces de canon à Napoléon. (Voyez SOULT.)

Le résultat de cette incroyable victoire est immense. Le comte de Haugwitz était arrivé à Brünn la surveille de la bataille. Le général Caulaincourt fut chargé de le voir et de négocier avec lui. Pendant ce temps, on apprit que les Russes avaient attaqué l'avant-garde. *C'est une bataille,* dit l'empereur à Caulaincourt, *faites partir Haugwitz pour Vienne, pour en attendre le résultat.* Trois jours après le comte de Haugwitz, qui mettait en doute, à Brünn, les dispositions de la Prusse, protestait de sa partialité pour Napoléon, en le félicitant sur le gain de la bataille. « *Voilà,* dit l'empereur, » *un compliment dont la fortune a* » *changé l'adresse.* » C'était répondre en homme supérieur au traité sentimental juré à Potzdam, sur la tombe du grand Frédéric. L'empereur d'Autriche vint saluer le vainqueur à son bivouac. *Je n'habite pas d'autre palais depuis deux mois,* lui dit Napoléon. *Vous savez si bien tirer parti de cette habitation,* répond l'empereur François, *qu'elle doit vous plaire;* et il lui demanda la paix. L'empereur Alexandre fit demander un sauf-conduit pour quelques corps de son armée, et l'obtint; le prince partit seul pendant la nuit. Enfin, un généreux armistice est accordé; il sauve les débris de l'armée russe, et assure leur retraite à journées d'étape, par les monts Krapacks, hors des états autrichiens. Cette armée avait perdu tout son matériel, une trentaine de mille hommes et une vingtaine de généraux. Le 13 décembre, Napoléon fut complimenté solennellement à Schœnbrunn, par les maires de Paris, auxquels il remit 45 drapeaux pris à Austerlitz, pour orner les voûtes de l'église métropolitaine. La neuvième campagne de Napoléon, qui sera la plus belle de son règne, détruit ainsi la troisième coalition contre la France; mais sa politique élève, par le traité de Presbourg, du 26 décembre, le monument de l'autocratie européenne. Le 15, il s'est fait céder, par la Prusse, les pays d'Anspach, Bareuth, Clèves, le grand-duché de Berg, dont il dote son beau-frère, le prince Joachim Murat, et la principauté de Neuchatel, qui doit récompenser les services de son chef d'état-major d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne. La Prusse reçoit en indemnité, l'électorat de Hanovre, dont elle dépouille avec plaisir l'al-

liée de la Russie. A Presbourg, reconnu roi d'Italie, Napoléon fait céder à sa nouvelle couronne les états de Venise, la Dalmatie et l'Albanie; la principauté d'Eichstett, Augsbourg, le Tyrol, la Souabe autrichienne, sont partagées entre l'électeur de Bavière, les ducs de Wirtemberg et de Bade. Pour récompenser la courageuse fidélité de ces princes, Napoléon a créé rois les deux premiers. Le 27 décembre, une proclamation, relative à ses desseins, sur la couronne de Naples, apprend à l'Europe qu'il la destine à son frère Joseph. Il donne à son fils adoptif, reconnu prince et vice-roi d'Italie, la main de la belle princesse de Bavière, et le déclare son successeur au trône d'Italie, s'il meurt sans postérité. Il assiste à Munich au mariage du prince Eugène.

L'année 1805, à jamais mémorable dans les fastes des prospérités humaines, a vu Napoléon, vainqueur de deux empereurs, distribuer des couronnes, et proclamer la fortune la patrone de l'empire français. Cependant l'empereur de Russie n'avait pas voulu ratifier l'armistice d'Austerlitz. Trop éloigné du centre de l'Europe pour être forcé de consentir à partager l'humiliation de l'Autriche, il a repris, le 6 décembre, la route de Saint-Pétersbourg, et laisse indécise entre la France et lui, non la question de la guerre, mais celle de sa prolongation. Toutefois la paix de Presbourg est bien positivement pour Napoléon l'idée mère de cette confédération germanique, qui, sous le nom de confédération du Rhin, destinée à étendre la frontière armée de la France jusqu'aux bords de l'Elbe contre la puissance russe, va jouer un rôle important dans les affaires du grand peuple, dont elle sera, jusqu'à la fin, la vassale et l'ennemie.

Mais si l'empire d'Occident renait sur la terre à la voix de Napoléon, le sceptre des mers reste sans partage à son implacable ennemie. L'Angleterre compte aussi d'éclatans triomphes. Sans la campagne du vice-amiral Missiessy, qui, parti de Rochefort le 11 janvier, a débarqué des munitions à la Martinique, a fait une descente heureuse à la Dominique, a ravitaillé la Guadeloupe, a ravagé quelques îles anglaises, et débloqué la ville de Santo-Domingo, la marine française n'aurait été connue en 1805 que par ses revers. Après l'échec du 22 juillet, au cap Finistère, de la flotte combinée française et espagnole, contre la flotte anglaise, l'Angleterre avait gagné, le 21 octobre, sa bataille d'Austerlitz au cap Trafalgar contre les deux alliés. Sur 33 vaisseaux, 10 seulement avaient pu rentrer à Cadix, et les quatre qui étaient parvenus si singulièrement à s'échapper, sous les ordres du contre-amiral Dumanoir, avaient été pris sur les côtes de Galice, le 4 novembre, après un combat de 4 heures contre des forces supérieures. Mais à cette bataille de Trafalgar, où l'amiral Villeneuve avait été pris, où le contre-amiral Magon avait été tué, où les amiraux espagnols, Gravina et Alava, avaient été blessés, l'amiral anglais, Nelson avait péri d'un coup de feu, et 16 vaisseaux anglais sur 28 étaient hors de ser-

vice. L'Angleterre et la France ont eu le droit de chanter le *Te Deum* de la victoire pour 1805 : leur rivalité se justifie. Mais après le combat du 6 février suivant, où dans la baie de Santo-Domingo, sept vaisseaux anglais battent cinq vaisseaux français, dont trois sont pris, et les deux autres échouent et sont brûlés, la France ne reparaît plus sur les mers, et ne doit plus opposer à l'Angleterre que la domination et le blocus du continent. La France a raison ; elle a une armée de 500,000 hommes, et l'Angleterre une flotte de 300 bâtimens de guerre.

1806.

Un deuil politique vient surprendre cette puissance, le 23 janvier. Le fils de lord Chatam, le ministre *Pitt*, meurt, après avoir dirigé, pendant 23 ans, le cabinet de la Grande-Bretagne. Son rival *Fox* lui succède, mais les temps sont changés en France pour ce grand homme d'état : il ne pardonnait pas à Napoléon d'avoir oublié Bonaparte. Cependant, comme il n'avait cessé de combattre dans le parlement l'opinion de la guerre à la révolution française, il veut renouer avec la France des négociations que sa mort doit annuler 9 mois après. L'empereur venait de revenir de Munich à Paris, et le 28 janvier, le sénat décrète un monument à *Napoléon-le-Grand*. Le 10 février, un décret ordonne la restauration de l'église Saint-Denis, consacre trois autels expiatoires aux cendres royales, et y établit la sépulture des *Empereurs*. Un autre rend à la basilique Sainte-Geneviève l'exercice du culte catholique, sans qu'elle cesse d'être la sépulture des grands hommes. Le public s'étonne de la différence que *Napoléon-le-Grand* met entre les grands hommes et les empereurs. Le 8 février, le royaume de Naples est envahi ; Joseph est général en chef de l'armée que commande Masséna, qui, le 15, le fait entrer dans la capitale de son royaume. Ainsi l'Italie entière est française, ou vassale de la France. L'empereur le déclare le 2 mars, dans son discours d'ouverture du corps-législatif. « La » maison de Naples a perdu la cou» ronne *sans retour* ; la presqu'île » de l'Italie, tout entière, fait » partie du grand empire. » M. de Haugwitz signe le 8, à Paris, un nouveau traité pour la Prusse, qui a accepté la possession du Hanovre. Ce traité, comme tous ceux faits avec cette puissance, à qui les doubles négociations ne sont point étrangères, attire d'abord sur ses ports l'embargo de l'Angleterre en justes représailles de l'occupation du Hanovre, et huit mois après, il devient une guerre, qui, tout-à-coup, surprend la France, et tout-à-coup détruit la Prusse. Cette puissance avait pourtant vu de bien près la victoire d'Austerlitz.

Cependant les promotions souveraines se continuent : le 15, le maréchal *Murat* est déclaré grand-duc de Berg, et le 30, *Joseph* roi des Deux-Siciles. Trois mois après, en vertu du traité du 24 mai, *Louis* recevra la couronne de Hollande, et le même jour, 5 juin, *la principauté de Bénévent* sera

donnée comme fief immédiat de la couronne de France, à M. de Talleyrand, grand-chambellan, et ministre des relations extérieures, *en récompense de ses services*. Les services de M. de Talleyrand sont destinés à être toujours reconnus et méconnus par tous les gouvernemens de la France. Le mois de mai fut remarquable par deux actes plus importans pour la France. Le 9, eut lieu la promulgation de *l'ensemble du Code de procédure civile*, et le 10, celle de la loi de fondation de *l'Université impériale*.

Les opérations politiques, de la plus haute importance, caractérisent le mois de juillet. Le 6, la Russie envoie à Paris traiter de la paix; elle est signée le 20, mais le 25 août, par une de ces licences d'Etat, qu'autorise son éloignement, la Russie se repentit de son ouvrage, et désavouant son négociateur, rendit, par cette nouvelle rupture, sa position plus hostile envers la France. Le cabinet des Tuileries, dont Napoléon était l'âme, ne pouvait se méprendre sur une pareille rétractation; mais plus assuré contre le grand ennemi du Nord, par le traité de la confédération du Rhin, qu'il avait conclu le 12 juillet, et qui fut notifié le 1er août à la diète de Ratisbonne, Napoléon voit avec calme se fomenter dans l'ombre l'orage d'une 4e coalition. Le résultat de sa confédération du Rhin, est en premier lieu, de séparer *à perpétuité* du territoire germanique, et d'identifier à la politique quelconque de la France les nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur archi-chancelier de l'empire, sous le nom de prince-primat, le grand-duc de Berg, le duc de Bade et le landgrave de Hesse-Darmstadt, sous le titre de grands-ducs; en second lieu, de forcer, le 6 août, l'empereur d'Autriche à abdiquer la couronne impériale germanique, et à renoncer à tous ses droits sur l'empire d'Allemagne. Napoléon est le protecteur autocrate de cette nouvelle ligue, qui va s'augmenter de tous les autres princes de l'Allemagne, excepté seulement des souverains de la Poméranie, du Holstein, de Brunswich, d'Oldembourg, de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse. Mais celui-ci, alarmé de la nouvelle prépondérance qu'une telle association donne à Napoléon, traite secrètement avec l'Angleterre, la Suède et la Russie; et tandis que ce prince met sous les armes tous ses sujets, il ose impérieusement demander à la France raison des armemens qu'elle a faits sur ses frontières. Moins chevalier que conquérant, Napoléon fit depuis comparaitre dans ses moniteurs l'inviolable dignité de la belle reine de Prusse, qui parcourait à cheval, à cette époque, les rues de Berlin avec un costume militaire, et appelait aux armes le peuple prussien. L'exaltation romanesque qui en résulta avait sa générosité; mais cette chevalerie s'aventura dans une entreprise, où tout fut mis en mouvement, excepté l'intérêt de la patrie. Les provocations insultantes de la garnison de Berlin, qui ne respecta pas le caractère de l'ambassadeur de France, durent irriter Napoléon. Il osa oublier, même après la bataille de Iéna, le respect dû à une jeune

et malheureuse souveraine, et la confondre, dans sa vengeance, avec la cour insolente qui l'a bravé, avec le gouvernement perfide qui le trahit depuis le traité de Potsdam.

Dans le même moment, un favori inepte et arrogant, longtemps courtisan de Napoléon, et son instrument docile, se trouve, sans le savoir, chargé par la destinée, de provoquer la ruine du maître de l'Europe. Le prince de la Paix (*voy.* Godoï) appelle tout-à-coup aux armes, par une proclamation insensée, la population de l'Espagne. Cette proclamation est bientôt désavouée, et 20,000 Espagnols vont servir Napoléon sur les rives de la Baltique; mais le prince de la Paix a blessé l'amitié naturelle des deux nations. L'histoire recueille cette petite cause, devenue une prodigieuse circonstance; car qui oserait affirmer que sans cet étrange incident, Napoléon, obéi qu'il était de l'armée, de la flotte et du gouvernement de l'Espagne, eût conçu le projet de l'envahissement qui a causé sa chute, et dont l'effet ébranle encore l'Europe en ce moment? Les provocations des Prussiens ont fermenté dans l'âme irritable de Napoléon, et la perte de la Prusse est jurée. Elle doit retomber dans la condition d'un duché. Cependant, le 1er octobre, l'avantage que Marmont remporte sur les Russes réunis, aux Montenegrins, à Castel-Novo, près de Raguse, confirme à la France, les intentions hostiles du cabinet de Saint-Pétersbourg. Égaré loin de sa métropole, ce corps d'armée n'était que la pierre d'attente d'une quatrième coalition. En effet, l'amiral russe Siniavin avait refusé de remettre à la France, conformément au dernier traité, les Bouches-du-Cattaro. Forcé encore de reprendre les armes, par ces provocations, Napoléon est à Wurtzbourg le 3 octobre, le 6 à Bamberg, et tous les héros d'Austerlitz sont chargés de sa vengeance.

Les affaires de Schleitz, de Hof, de Saalfeld, où le prince Louis de Prusse est tué, préludent à la grande victoire qui, sept jours après l'ouverture de la campagne, va répondre aux manifestes ridicules de la Prusse. Mais le 13, Napoléon a reçu la proclamation si imprévue du prince de la Paix, et il balance à la veille de son triomphe; il fait plus, il écrit au roi de Prusse, pour *prévenir l'effusion du sang, et la perte assurée de la bataille.* En effet, l'armée française bordait la Saâle, et tournait le dos à l'Elbe, tandis que l'armée prussienne a le Rhin derrière elle. Mais l'aveuglement du roi repousse la démarche de l'empereur, et le lendemain 14, la monarchie prussienne est détruite à Iéna, avec son armée. La bataille était double : à Iéna, elle est gagnée par Lannes, Lefebvre, Soult, Ney et Augereau. A six lieues d'Iéna, à Auerstaedt, avec 30,000 hommes, Davoust se bat contre le roi en personne, et contre 80,000 hommes, l'élite de l'armée prussienne; celle-ci est la belle bataille. Davoust aura le nom d'Auerstaedt, mais Iéna donnera le sien à la victoire. Les Prussiens perdent 40,000 hommes tués ou pris, 260 bouches à feu, tous leurs magasins. Les vieux compagnons d'armes

du grand Frédéric, le duc de Brunswick, le maréchal de Moëllendorf et le lieutenant-général de Schmetten, sont blessés dangereusement, et ne survivront pas à cet anéantissement de la gloire militaire de leur patrie. Le prince Henri de Prusse et le général Ruchel, sont aussi blessés. L'armée française, au contraire, n'a eu sur ses deux champs de bataille que 12,000 hommes hors de combat, et elle ne regrette qu'un général et cinq colonels. Deux jours après, le roi de Prusse sans armée, demande un armistice, qui lui est justement refusé. Le même jour, au combat de Greussen, le maréchal Soult écrase le vieux maréchal Kalkreuth, autre grand soldat du grand Frédéric, et le poursuit jusqu'à Magdebourg, avec le fugitif royal du champ de bataille d'Auerstaedt. Le même jour aussi, 16 octobre, Erfurt se rendait par capitulation; 14,000 Prussiens sont prisonniers de guerre; de ce nombre sont le maréchal de Moëllendorf, mortellement blessé à Iéna, le prince d'Orange, aujourd'hui roi des Pays-Bas, et quatre généraux. Cent pièces d'artillerie et d'immenses magasins complètent, indépendamment de l'avantage de la position militaire d'Erfurt, celui de sa capitulation. L'occupation de Léipsick, de Halberstat, de Potzdam, de Brandebourg, de Spandaw, de Berlin, indique la marche victorieuse des corps de l'armée française jusqu'au 25 octobre. Le 18, le général Blücher, fuyant avec une troupe échappée aux périls d'Auerstaedt, est arrêté à Weissensée, par le général de cavalerie Klein, à qui il ose alléguer l'existence d'un armistice *sur sa parole d'honneur*, et il trompe ainsi déloyalement la confiance du général français. Ce parjure militaire est dénoncé à toute l'Europe; mais la monarchie prussienne doit être tout entière prisonnière de la guerre qu'elle a déclarée. Le 28, Preutzen doit son illustration au beau combat où le maréchal Murat et le général Belliard, à la tête de 10,000 chevaux, font mettre bas les armes à 16,000 hommes d'élite de la garde royale de Prusse, que commande le prince de Hohenlohe. Le 29, 5000 Prussiens se rendent, par capitulation, à une colonne de 1500 chevaux, sous les ordres du général Milhaud; la forte ville de Stettin capitule le même jour, avec une garnison de 5000 hommes, entre les mains du général Lasalle, qui n'a que 1200 chevaux. A Andlaw, 4000 Prussiens se rendent au général de cavalerie Becker. Le même jour, 1er novembre, Kustrin, défendue par 4000 hommes et 90 pièces de canon, se rend au maréchal Davoust. L'électorat de Hesse-Cassel, et sa capitale, sont envahis et pris par le maréchal Mortier. Les maréchaux Murat, Soult et Bernadotte, atteignent enfin à Lubeck, le fuyard Blücher. La bataille dure le 6 et le 7 novembre. Elle a lieu hors de la ville et dans la ville. Son résultat est en faveur des Français, 4,000 prisonniers, sans compter les capitulés de Ratkau, en tout 20,000 hommes, y compris le commandant en chef Blücher, le duc de Brunswick-Oëls, 10 généraux et 518 officiers; plus, 60

drapeaux, 4 à 5000 chevaux, et tout le matériel échappé à la journée d'Auerstaedt. Le lendemain 8, la nouvelle de la capitulation inattendue de Magdebourg, apportée en toute hâte par le baron de Saint-Aignan, aide-de-camp du maréchal Berthier, empêche d'être signée la paix négociée entre Duroc et le marquis de Lucchesini. Une demi-heure plus tard la paix était faite. La prise de Magdebourg fut un des plus immenses succès de cette campagne; elle fut due au maréchal Ney. Les Prussiens y perdirent vingt généraux, 18,000 hommes, 6 à 700 pièces de canon, et d'énormes magasins de guerre. En un mois, du Rhin à l'Oder, toute la Prusse est occupée, dans toutes ses places, excepté celles de Hameln, Nienbourg et Colberg, la Silésie, et les démembremens de la Pologne. Le maréchal Mortier, au nom de la France, prend possession du Hanovre, de Hambourg, de Brême et des duchés de Mecklembourg: jamais conquête ne fut plus complète. D'un autre côté, les opérations de la Pologne s'annoncent par la prise de la ville et du grand-duché de Posen. Cependant, Napoléon a frappé une contribution de 150 millions sur la Prusse et ses alliés.

Deux décrets sont sortis de Berlin. L'un organise les gardes nationales de France, et appelle à la formation des cohortes les citoyens de 20 à 60 ans, soit pour le service de l'intérieur, soit pour le service actif. Cette institution peut être patriotique, si jamais la France est menacée; mais elle est despotique, si elle ne doit produire qu'une grande armée d'invasion. L'autre décret, du 21 novembre, est celui du fameux *système continental*, qui déclare les îles britanniques en état de blocus, et applique la saisie à toute marchandise, à tout Anglais, trouvés sur le territoire de la France, sur celui des pays qu'elle a conquis, et de ceux qui sont sous la domination de ses alliés. Ce décret va remuer le monde, et le faire conspirer contre Napoléon. La commotion que produit dans toute l'Europe le décret du conquérant de la Prusse est incalculable. On regarde d'abord comme un grand acte de violence, ou comme une grande hérésie politique cette étonnante disposition; mais Napoléon sait bien qu'il a frappé juste, et sans la guerre d'Espagne, et surtout celle de Russie, peu d'années de ce blocus détruisaient peut-être la puissance britannique. Elle seule aussi en Europe a compris tout son danger, surtout quand elle a vu toutes les villes anséatiques au pouvoir des Français, et c'est peut-être de ce jour qu'elle a juré à Napoléon une guerre à mort. Toutefois, et avec raison, elle est loin de penser que si Napoléon succombe, il poussera l'égarement jusqu'à croire à la générosité de ce cabinet envers un ennemi désarmé qui lui demande l'hospitalité, lui qui aura mis l'Angleterre pendant huit ans sous le séquestre européen. La mort prématurée du célèbre Fox avait replacé tout-à-coup au pouvoir le parti anti-français. Son effet immédiat avait été le rappel de lord Lauderdale, qui, le 11 octobre, avait demandé ses passeports. La perte de ce grand homme d'état fut un des

événemens les plus importans de cette époque ; elle changea la face des choses, et donna un appui formidable aux vengeances continentales, dans l'action renaissante de la rivalité britannique.

Cependant la victoire signalait partout la marche des armées françaises. Sur le Weser, la forte ville de Hameln venait de se rendre : il ne reste plus rien à prendre des états de Brunswick. Des états de Prusse, il n'y a plus à conquérir que la Silésie, une partie de la Poméranie, et le premier partage de la Pologne. La Russie, qui n'a pu croire que la Prusse serait conquise en 6 semaines, pense arriver à temps sur ce dernier théâtre, et le 12 novembre ses drapeaux ont paru à Warsovie ; mais, le 28, Murat est entré dans cette ville. Un 9me corps d'armée, formé des contingens de la confédération, envahit la Silésie avec une division française, et, le 2 décembre, le général Vandamme a reçu la capitulation de Glogaw, où il trouve 200 pièces d'artillerie. Thorn est occupé. Davoust a forcé le passage du Bog ; 80,000 conscrits sont levés ; Napoléon est à Posen ; il veut montrer à l'empereur Alexandre le vainqueur d'Iéna. Il signe dans cette ville un traité d'alliance avec l'électeur de Saxe, dont les troupes avaient combattu à Iéna avec les Prussiens. Ce prince accède à la confédération du Rhin, avec toutes les branches de sa maison, et reçoit le titre de roi. Cet avantage est immense pour le conquérant de l'Allemagne du nord, et pour sa campagne de Silésie : l'excellente cavalerie saxonne sera nommée par lui brave et loyale, jusqu'à la journée de Leipsick, et la richesse des provinces de la Saxe offrira de grandes ressources à ses armées dans les temps difficiles. Napoléon a placé avec plaisir la couronne sur la tête du patriarche des souverains allemands. L'effet moral et politique de cette élévation attire sur lui une partie du respect dès long-temps attaché aux vertus de ce vieux prince. Le système de la confédération rhénane, ou plutôt germanique, se trouve ainsi complet pour les desseins actuels ou futurs de ce grand politique. Mais, avant de rentrer en Allemagne pour combattre la Prusse révoltée, Napoléon a songé à punir la Russie d'avoir refusé l'armistice d'Austerlitz ; et, le 19 décembre, au moment où il va porter dans la Prusse ducale, et dans les provinces démembrées de l'ancienne Pologne, tout l'effort de ses armes, le divan déclare la guerre à la Russie. Cette puissante diversion est une des plus belles conceptions militaires de Napoléon, qui connaît les immenses ressources que possède la Russie pour enfanter des armées. Celle qu'elle a envoyée en Pologne est de 160,000 combattans, et ses frontières touchent le théâtre de la seconde campagne ; le fer est déjà engagé entre les Français et les Russes. Les combats de Czernovo et de Mohrungen font honneur au général Morand et au maréchal Bernadotte, qui, avec des forces très-inférieures, ont culbuté l'ennemi. Au combat de Pultusk, entre le maréchal Lannes et le général Benningsen, l'action est vive, et les Russes profitent de la nuit pour se retirer. Le même jour 26 décembre, à Go-

lymyn, le général Buxhooden est repoussé par les maréchaux Augereau et Murat. Ces deux affaires terminent la campagne de 1806, une des plus merveilleuses sans doute dont l'histoire fasse mention. Elle ne peut trouver de comparaison que dans les temps anciens, où le roi de Macédoine, à la tête des phalanges grecques, anéantissait la puissance colossale de Darius, où les armées romaines allaient conquérir les royaumes de l'Asie. Mais alors toute la science militaire était du côté des vainqueurs, et devant une légion grecque ou romaine se dissipaient au premier choc les phalanges des despotes efféminés du Gange et de l'Euphrate. A cette époque, il n'y avait aussi que les Grecs et les Romains qui eussent de l'infanterie de ligne disciplinée, manœuvrant et bien armée, et c'était avec cette infanterie qu'ils détruisaient l'innombrable cavalerie de leurs ennemis. Napoléon, au contraire, avait trouvé toute la Prusse armée sur sa frontière, et plutôt en attitude d'invasion qu'en attitude de défense. Les forces de la Prusse, dont l'infanterie et la cavalerie sont encore aujourd'hui les meilleures troupes de toute l'Allemagne, étaient au moins de 250,000 hommes, avec une excellente et nombreuse artillerie, avec les souvenirs et les beaux débris du grand Frédéric.

Au sein de tant de gloire, Napoléon a le bonheur de pouvoir se reposer de ses émotions de conquérant par des actions généreuses qui légitiment ses nouvelles prospérités, même aux yeux de ceux qui en sont les victimes. Le lendemain de la bataille d'Iéna, le vainqueur s'arrête à Weymar, où il fut reçu par la duchesse régnante, dont le mari commandait une division prussienne: « *Vous avez sauvé votre mari, madame*, lui dit l'empereur, *vous l'avez sauvé, en restant chez vous et en ayant confiance en moi; je lui pardonne à cause de vous.* » Napoléon avait eu aussi une autre raison, celle d'être agréable à la princesse héréditaire de Saxe-Weymar, sœur de l'empereur Alexandre, dont il ne voulait ni ne pouvait être toujours l'ennemi. L'alliance contractée depuis à Posen avec l'électeur assura la tranquillité de toutes les branches de la maison de Saxe. En arrivant à Berlin, Napoléon saisit encore l'occasion d'une semblable générosité: il descendit au palais où la princesse héréditaire de Hesse-Cassel était au moment d'accoucher, et se trouvait par l'effet des circonstances dans un état de dénuement absolu. Napoléon ne la vit point; mais il chargea le duc de Vicence de la tranquilliser et de lui remettre mille louis, et lui assigna un traitement mensuel pour le temps qu'elle voudrait rester au palais. Mais un des actes de clémence les plus mémorables peut-être de l'histoire, signala encore, peu de jours après, le séjour de Napoléon à Berlin. Il avait confié le commandement civil de la capitale au prince de Hatzfeld, à présent membre du corps diplomatique de Prusse. Une lettre interceptée et remise à Napoléon, lui apprit que le prince instruisait le roi de Prusse des mouvemens de l'armée française. Le crime

avéré, et la trahison prouvée, une commission militaire allait juger le coupable, quand la princesse de Hatzfeld vint se jeter aux genoux de Napoléon, et lui protester que son mari était incapable d'une telle perfidie : *Vous connaissez son écriture*, lui dit Napoléon en lui donnant la lettre du prince, *jugez-le vous-même*. La princesse lut et s'évanouit. L'état de grossesse avancée où elle était, ajoutait encore au malheur de sa situation, qui avait déjà vivement ému l'empereur. A force de secours elle revint à elle : *Tenez, madame*, lui dit Napoléon, *cette lettre est la seule preuve que j'aie contre votre mari; jetez-la au feu*. Ainsi fut sauvé le prince de Hatzfeld. Dans sa propre capitale, et dans une circonstance pareille, il eût été naturel que Napoléon eût pardonné à un Français qui l'eût trahi. Il a montré, pendant tout son règne et jusqu'au dernier moment, une sorte d'indifférence généreuse aux conspirateurs et aux traîtres; mais devenu, par la victoire seule, après une guerre de provocation, maître d'un grand état, où la conduite du roi, et celle toute récente du général Blücher, devaient porter son irritation au plus haut degré, où par conséquent l'exemple de la plus juste sévérité sur un grand seigneur prussien, pouvait être au moins d'une politique nécessaire, Napoléon, par cette action vraiment sublime, a fourni à l'histoire une de ses plus belles pages, et à la peinture une de ses plus belles productions. Les grands caractères ont de grands secrets, qu'eux seuls peuvent révéler.

L'année 1805 s'appellera encore long-temps dans nos fastes l'année d'Austerlitz, l'année 1806 celle d'Iéna, l'année 1807 va recevoir le nom de Friedland, et 1809 aura celui de Wagram. L'Autriche, la Prusse et la Russie, se sont chargées de l'illustration de nos armes, jusqu'à ce que l'abus de la gloire les fasse tomber avec celui qui pendant vingt années les a rendues victorieuses.

1807.

Cependant la conquête de la Silésie se poursuivait, et Breslaw, sa capitale, se rendait, après 25 jours de siége. Les places fortes de Brigg et de Schweidnitz étaient au pouvoir des Français, dont la grande-armée occupe la position, devenue si fameuse, de Preussich Eylau. C'est là que la grande-armée russe vient chercher son ennemi, le 6 février. Elle compte 70,000 combattans, qu'aucune fatigue, aucun revers, n'a encore éprouvés. La neige qui couvre la terre ajoute une horreur particulière à la sanglante bataille, qui au bout de 12 heures a couvert le sol de 30,000 cadavres. Jamais, peut-être, journée plus meurtrière dans les temps modernes, n'a souillé les annales de la guerre : car la victoire est indécise, et si le *Te Deum* est chanté des deux côtés, il n'est qu'un hommage féroce rendu au dieu de la destruction des hommes, à la lueur des torches funèbres. Le peintre Gros a le courage de transmettre à la postérité le tableau de cette scène de carnage. Ce massacre ne peut être regardé par les Français comme une victoire : trop de regrets se mêlent pour eux aux miracles des intré-

pides lieutenans de Napoléon, et les noms de Murat, de Lannes, de Soult, d'Augereau, de Ney, de Davoust, appartiennent à des faits d'armes d'une plus belle gloire. Le lieutenant-général d'Hautpoult fut blessé à mort à Eylau, et mourut le lendemain; il avait fait, à la tête de ses cuirassiers, cette fameuse *charge qui avait traversé toute l'armée russe*. Un décret lui décerna une statue, qui devait être placée sur la place des Victoires. La restauration reste chargée de payer cette dette vraiment nationale.

La seconde capitale de la Prusse, Kœnigsberg, la grande ville de l'Allemagne septentrionale, manque à la conquête du royaume de Prusse, et le doute de la victoire d'Eylau doit être vengé par un triomphe plus certain. Cette ville n'échappa aux Français qu'à cause de l'incertitude de la journée d'Eylau; Beningsen l'avait évacuée dans les premiers momens, et on y attendait l'armée française. Mais l'orgueil de l'armée russe ne pourra croire longtemps à l'égalité de sa fortune militaire avec l'armée française. Si cette armée paraît avoir oublié Austerlitz, toute l'activité, tout le génie de Napoléon, toute la valeur de ses soldats, vont être mis en œuvre, pour lui donner d'autres souvenirs. D'ailleurs, par sa position, Napoléon a conservé l'offensive, et les plus hautes combinaisons de la tactique, les plus brillantes inspirations de l'art de la guerre, vont encore montrer à l'Europe l'arbitre de sa destinée. Toutefois, les Russes se montrent jusqu'à leur dernier échec, les dignes ennemis des Français. Dans cette campagne, depuis Iéna, tout ce qui est Prussien capitule : tout ce qui est Russe combat. Le 16 février 1807, la victoire d'Ostrolenka, long-temps disputée, est enfin arrachée au général Essen, par Savary, Suchet et Oudinot. Ce fut à l'occasion de cette victoire, que le général Savary reçut le grand-cordon, et 20,000 francs de pension sur la légion-d'honneur. A Braunsberg, c'est Bernadotte, et ce sont aussi les Russes, ils sont repoussés: devant Dantzik, c'est le maréchal Lefèvre, dans la ville ce sont les Prussiens. Le vénérable général Kalkreuth, après deux mois de résistance, et 51 jours de tranchée ouverte, où son vieux courage a défendu la mémoire de la Prusse guerrière de Frédéric, capitule, et livre aux Français le grand port militaire de la Baltique. Lefèvre est duc de Dantzik. Le 26 mai cette ville devient française, et le 1er juin Napoléon y fait son entrée. La journée de Spandow, où Bernadotte est blessé, celles de Guttstadt, celle si meurtrière d'Heilsberg, le 10 juin, qui vit finir le combat aux pieds des retranchemens que la grande-armée russe évacue la nuit, précèdent la fameuse bataille de Friedland, où Napoléon déploya toute la puissance de son génie militaire; où, tranquille au milieu de 20,000 hommes de sa garde, qu'il condamne à être témoin immobile de la victoire, il fait détruire la valeureuse garde et la grande-armée de l'empereur Alexandre, par les bataillons de la ligne, et par la cavalerie française et saxonne; 30 à 40 mille Russes, tués, blessés ou prisonniers, 70 drapeaux, et la

grandeur du nom moskovite, anéantie par ses armes, sous les yeux d'Alexandre et des grands-ducs, et sous le commandement des plus habiles généraux de l'empire, portent, le 14 juin, jour des plus glorieux anniversaires, la gloire de Napoléon et la puissance française, au plus haut degré d'élevation politique et militaire où jamais peuple et conquérant soient parvenus. Ce fut alors, et sur le champ de bataille de Friedland, dont l'étonnante victoire ouvre au maréchal Soult, deux jours après, les portes de Kœnigsberg, et que suit immédiatement la conquête de toute la Silésie; ce fut alors, et alors seulement, que Napoléon, selon son expression, si vainement reproduite depuis, pouvait *partager le monde en deux*. C'est à Tilsitt, dont le traité n'est devenu pour lui qu'un procès, qu'il ira perdre à Moskou, c'est à Tilsitt que le vainqueur d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland pouvait proclamer la division de l'Europe, et peut-être celle du monde, en deux empires. Là il pouvait, et ce fut aussi plus que sa pensée, renouveler avec Alexandre le traité fait avec Paul 1er, pour la destruction de l'empire européen du croissant, et la conquête, au travers de la Perse et de l'Asie, de l'empire anglais dans l'Inde. Là il pouvait, réalisant une grande idée européenne, fonder avec la Pologne tout entière, et de vastes démembremens de la Prusse, une immense monarchie, qui eût à jamais isolé l'empire russe des frontières germaniques de l'empire français, et reléguer ainsi au-delà du Caucase les populations belliqueuses de la Scythie d'Europe, qui obéissent au czar ou au sultan. Là il fondait un empire grec, ami de la France, et le plus grand crime d'état, dont l'histoire fasse mention, l'abandon de la Grèce chrétienne, eût été épargné à tous les cabinets de l'Europe, et depuis 15 ans la langue grecque, la mère de toute civilisation, eût repris sa place parmi les idiomes législateurs du monde.

On a prétendu qu'à Tilsitt le vœu de l'armée était de livrer une autre bataille au-delà du Niémen, et d'établir le royaume de Pologne. Il est possible que cette idée eût été politique pour l'avenir surtout; mais, à cette époque, l'armée entière demandait la paix, et elle se souvenait de ses misères pendant l'hiver qu'elle avait passé en Pologne. De plus, l'Autriche était aux aguets, et elle eût certainement fait alors ce qu'elle fit en 1813. Napoléon n'ignorait pas la possibilité d'un pareil obstacle, au projet qu'il aurait pu former à Tilsitt, de porter ses armes victorieuses au sein de la Russie. Il était loin de sa capitale : depuis neuf mois il était absent, et il devait se rapprocher de l'Espagne dont l'attitude avait été menaçante. L'armée était à Tilsitt, ce qu'elle fut constamment sous l'aigle impériale, soumise, infatigable, victorieuse, et jamais délibérante.

Le Niémen va donner son nom à une grande scène; un radeau a reçu l'empereur victorieux et l'empereur vaincu; ils se donnent la main. La moitié de Tilsitt est neutralisée. Alexandre y est reçu par Napoléon. Derrière Alexandre est un roi suppliant, à qui Tilsitt appartenait la veille, à qui Memmel seule,

sur la frontière russe, appartient encore. Il n'a plus d'autre royaume, et c'est avec cette faible couronne qu'il marche à la suite des deux empereurs; il voudrait se confondre, mais il n'est jamais confondu dans la foule des généraux et des courtisans de Napoléon. Cependant, fidèle à l'alliance dont le malheur a fait une courageuse amitié, Alexandre ne perd pas de vue le prince dont il est la sauve-garde, et il parvient à le faire admettre devant le souverain qu'il a si injustement provoqué. Six ans après, sur les bords du même fleuve, et au sein de l'infortune de celui qui va pardonner à la Prusse, la trahison d'un général prussien punira Napoléon de sa générosité. Mais Napoléon est en dehors de tout sentiment d'une adversité possible, et également au-dessus de toute reconnaissance et de toute crainte. Il aime à accorder aux prières d'Alexandre l'amnistie de Frédéric, et le traité de Tilsitt est conclu. Doté de la moitié de ses états, le roi de Prusse reprend une place parmi les rois. Cette magnanimité est impolitique en ce qu'elle est impardonnable pour le donataire lui-même, qui ne voudra se souvenir que de la haute intercession à qui il doit ce spectre de royauté. Sans doute il n'échappe pas à Napoléon qu'il vient de faire du roi de Prusse un faux ami, ou même un ennemi caché; mais Alexandre reconnaît les trois couronnes de Louis, de Joseph et celle de Jérôme, pour lequel un royaume de Westphalie, formé des états de Hesse-Cassel, d'une partie de ceux de la Prusse, de ceux de Brunswick, de Paderborn, de Fulde, d'une partie de l'électorat de Hanovre, vient d'être improvisé. Il y a plus de faiblesse que de vanité dans l'élévation des frères de Napoléon. Cet homme si terrible contre les rois armés, soumet sa politique et son caractère à ce qu'il appelle des devoirs de famille. Enfin ses frères sont rois: Alexandre les a reconnus. Il a fait plus: il a reconnu le roi de Saxe, grand-duc de Warsovie, et Napoléon protecteur de la confédération du Rhin. Ces deux grands souverains se trompent tous deux sur leur politique et sur le nœud de leur alliance. La condition du blocus continental en est le plus important article. C'est à cette haine légitime contre l'Angleterre, c'est à cette faiblesse singulière pour sa famille que Napoléon a sacrifié les grands intérêts de la société européenne, dont cette seule fois il a pu être l'arbitre. La Pologne renaît morcelée et vassale de trois couronnes; elle n'a d'autre rang en Europe que celui d'une indemnité pour un traité futur, et la porte du Nord n'est point fermée. La Prusse reste la prisonnière du traité; au sein de la paix, elle pourra regretter la guerre. L'Europe entière, sauf l'Angleterre, demeure humiliée; la chaîne du blocus l'environne, et l'épée de Brennus est sur sa tête.

Le 9 juillet, après trois semaines de réunions journalières, les trois souverains se séparent à Tilsitt; cette séparation est une grande époque. Le 29, Napoléon est de retour à Paris. La France se décerne à elle-même les honneurs

du triomphe et de la souveraineté européenne. Elle se croit la république romaine, dont le dernier citoyen marchait l'égal des rois alliés. Mais le sénatus-consulte du 19 août, qui supprime le tribunat, l'avertit qu'elle n'est qu'un empire, et que c'est la gloire seule d'un maître qu'elle vient de célébrer avec tant d'enthousiasme. Condamnée au silence, la liberté comme une religion vaincue, se dérobe aux regards du conquérant, et va cacher son culte dans des exils domestiques. De religion dominante, elle est devenue une secte malheureuse, mais elle reparaîtra en suppliante au deuil de la France, dont elle a conservé inutilement le palladium.

La Suède avait signé un armistice le 18 avril; son prince l'avait rompu subitement après la paix de Tilsitt, comme avait fait le roi de Prusse après celle d'Austerlitz, et sans doute jaloux de ressusciter Charles XII, seul il avait repris les armes contre le vainqueur de la Russie et le dominateur de l'Allemagne. Le maréchal Brune est chargé de châtier ce prince imprudent. La prise importante de la forte ville de Stralsund, et de l'île de Rugen, complète les conquêtes de la France sur la mer Baltique. La Suède a perdu la Poméranie, et Gustave perd l'affection et la confiance de ses sujets. Il avait follement compté sur les armemens de l'Angleterre, dont il est le plus ancien et le plus fidèle allié; mais cette puissance aime mieux frapper un prince voisin qui a refusé sa dangereuse amitié, que de servir, de secourir même celui qui ne l'a jamais abandonnée. Sans déclaration de guerre, le 7 septembre elle va brûler Copenhague. La flotte danoise et l'arsenal maritime sont la proie de la capitulation dictée par l'amiral anglais. Le roi de Danemark trouve, dans cette agression vraiment barbare, la justification du blocus continental que la France impose à ses alliés; il s'empresse d'y adhérer, ordonne la saisie de toutes les propriétés britanniques dans ses états, l'arrestation de tous les Anglais, interdit tout commerce quelconque avec l'Angleterre, et le 16 octobre il signe avec la France un traité offensif et défensif. Indigné de la violence commise par l'Angleterre sur la capitale du Danemark, l'empereur Alexandre proclame hautement, par l'ukase du 31 octobre, les principes de *neutralité armée* que lui a légués la politique de *Catherine-la-Grande*, et il proscrit toute communication entre les deux états jusqu'à ce que le Danemark soit satisfait, et jusqu'à la paix entre la France et la Grande-Bretagne. Le 10 novembre il fait plus, il accède entièrement à toutes les conditions du *système continental*, et fait exécuter dans tous ses états les mesures rigoureuses de ce pacte contre les sujets, les propriétés et le commerce de l'Angleterre. Jamais alliance entre deux états puissans ne fut cimentée par de plus grands engagemens. Telles sont les dispositions du plus puissant prince de l'Europe après Napoléon. Par la simple exécution du traité de Tilsitt, Napoléon faisait à l'Angleterre une guerre mortelle. Il n'avait plus qu'à attendre sur le trône continental la chute

du trône insulaire. Sans doute l'année 1807 a suffisamment, avec les deux précédentes, illustré l'ère impériale; mais le vainqueur des trois grandes couronnes du Nord se souvient de la proclamation insensée du favori de la reine d'Espagne, et l'année qui a commencé par la plus noble gloire des armes, doit finir par le plus inexcusable de tous les attentats politiques, attentat sans gloire, où la force se fait l'instrument de la perfidie, où la confiance est le principal moyen de la trahison, où la plus violente et la plus impolitique usurpation va donner à la sécurité et à l'amitié d'un peuple les armes du désespoir et les droits de la vengeance.

Les acteurs de ce drame détestable sont au plus haut rang des grandeurs humaines. C'est Charles IV, Ferdinand et Napoléon. Bientôt il n'y aura plus entre eux d'intermédiaires; ceux qui ont préparé la scène, Murat et Godoï, seront rentrés dans la foule des spectateurs.

Le 27 octobre, un traité secret avait été conclu à Fontainebleau entre la France et l'Espagne. L'invasion du Portugal, alors colonie britannique, en était le prétexte, et une armée française devait, par ce traité, entrer en Espagne pour marcher sur Lisbonne. Il en résultait aussi la cession du royaume d'Etrurie, en faveur de la France, qui s'engageait à donner en échange le royaume de la *Lusitanie septentrionale*. On sait qu'il n'y a eu d'exécutée que la première partie de cette convention, et il était au moins singulier de disposer ainsi de la moitié d'un état (du Portugal) que l'on n'avait pas encore conquis. Une souveraineté, également prise sur cette conquête future, était affectée au prince de la Paix, qui eût pris le titre de *prince des Algarves*. Le roi d'Espagne était reconnu suzerain de ces deux états, et empereur des deux Amériques. L'invasion du Portugal n'est qu'une partie du plan de Napoléon; son but est d'ôter à la famille de Bourbon son dernier trône, et de réaliser autrement, par la réunion à la France des provinces septentrionales de la péninsule, le vœu de Louis XIV: *Il n'y a plus de Pyrénées*. Pour y parvenir, la désunion entre le roi et le prince royal était nécessaire. Godoï en est l'instrument naturel. Il est l'ancien, l'irréconciliable ennemi de Ferdinand, et il est le FAVORI. Le 30 octobre, le prince des Asturies est arrêté comme chef d'un complot tendant à détrôner son père. Le 5 novembre, une lettre dictée, dit-on, à Ferdinand, est publiée à Madrid. Ce prince avouait à son père le projet dont on l'accusait, dénonçait ses complices, témoignait son repentir, et s'en remettait à la clémence du roi. Une autre lettre, de la même nature, parut aussi du même prince à la reine sa mère. Godoï triomphait. Le roi pardonna à son fils, chargea le conseil de Castille de procéder contre les autres coupables, et, comme on devait s'y attendre, leur innocence fut proclamée.

Cependant l'armée française du Portugal était déjà le 29 novembre à 20 lieues de Lisbonne, à Abrantès, dont le général en chef Junot doit prendre le nom. Le

prince Jean apprend la veille, par le Moniteur du 13, que *la maison de Bragance a cessé de régner*, et le même jour, pressé qu'il se croit d'obéir au décret de Napoléon, il embarque sa famille, son palais, son trône sur 8 vaisseaux, et fait voile pour le Brésil avec une mauvaise flotte. Il n'y a rien de comparable dans l'histoire à cette émigration subite d'une monarchie devant un général ennemi. Junot, qui n'a fait que la campagne des éperons, fait le 30 son entrée à Lisbonne, et y remplace tout le pouvoir fugitif. Du 17 octobre au 30 novembre, 28,000 Français ont franchi les 200 lieues qui séparent Bayonne de Lisbonne, et pendant que la flotte royale arbore sur le port le pavillon du départ, les vaisseaux que le roi a oubliés, arborent à sa vue le pavillon de l'invasion. Le régent du Portugal n'a su que la veille de leur entrée à Lisbonne l'arrivée des Français dans ses états. Une contribution de cent millions apprend également au royaume, non qu'il a été conquis, mais qu'il est occupé.

Le comte Tolstoy, ambassadeur de Russie, arriva dans les premiers jours de novembre à Fontainebleau, où il fut plus qu'étonné d'apprendre ce qui venait de se passer en Espagne. Le 16, le général Caulaincourt, grand-écuyer, partit pour l'ambassade de Pétersbourg, et Napoléon pour Venise et Milan, où il alla attendre le résultat des affaires de la péninsule espagnole. Le 11 du même mois, un traité avait été signé à Paris entre la France et la Hollande, qui lui cédait le territoire et la ville de Flessingue. Sous toutes les formes se poursuit le système des réunions, soit politiques, soit territoriales. Le 1er décembre, le roi de Prusse se réunit plus fortement au *système continental*, par une déclaration qui interdit toute communication entre les Prussiens et les Anglais, jusqu'à la paix entre la France et l'Angleterre. Le 8, Jérôme prend possession du royaume de Westphalie. Le 10, la reine d'Etrurie renonce à la couronne pour son fils, et les troupes françaises sont établies dans ses états. En réponse à tous les arrêts du *système continental*, l'Angleterre avait le 11 novembre soumis à la visite, à une station obligée dans un de ses ports, et à une imposition sur leur chargement, tous les navires neutres ou alliés. En réponse au décret anglais, un décret de Milan du 17 décembre déclare *dénationalisé* et de bonne prise tout bâtiment de toute nation qui se serait soumis à la tyrannie du pavillon anglais. Ainsi la déprédation est sur les mers, et la violence de la politique remplace sur le continent la puissance des armes. L'Angleterre et le continent font un échange perpétuel de représailles. Une agitation générale règne sur le monde. Un homme seul tient la roue de la fortune, et la dirige à son gré depuis les sommets glacés du Taurus européen jusqu'aux rivages les plus méridionaux de la Méditerranée. La puissance de l'Angleterre est toute maritime, elle domine le reste du globe, et avec une flotte de plus de mille vaisseaux, elle rend blocus pour blocus.

Le 5 novembre 1807, la cour

des comptes avait été installée; ce grand contrôle de l'administration financière de l'empire donne à cette partie si importante de l'administration générale de l'état, la garantie qui doit plus que jamais l'investir de la confiance publique; les comptes de l'empire français sont tenus et rendus avec la fidélité et l'exactitude de ceux d'une maison dont le caissier est probe et le maître économe. L'institution de la chambre des comptes est très-ancienne, et son principe honore la monarchie; mais Napoléon ne crée pas les places pour les hommes : son grand art est de trouver les hommes pour les places, et d'appliquer aux fonctions les facultés et même les mœurs. Les parties austères de son gouvernement, telles que l'administration civile, celle des finances et celle de la justice, étaient sous ce rapport plus en harmonie peut-être avec leurs fonctionnaires que les commandemens militaires eux-mêmes, que les emplois diplomatiques, et même que les ministères. Ceci tenait à ce que voulant toujours être son propre ministre dans chaque département, ceux qui pouvaient être pour la France des ministres médiocres, ou même mauvais, étaient pour lui d'excellens premiers commis. Aussi il n'y eut pas sous ce règne d'aristocratie ministérielle. Il en était de même aux armées où Napoléon commandait en personne; car on ne remarquait jamais la jalousie de ses généraux, et peut-être même leur habileté, que dans des armées qu'il ne commandait pas. Nul homme n'a mieux entendu que lui la conquête d'un pays et la construction d'un état. Il sait rendre l'une si complète, et l'autre si solide, que lui seul sera assez fort pour rendre sa gloire et sa puissance passagères : mais partout après lui on retrouvera ses fondations, et l'état qui les aurait dédaignées, qui, comme lui, ne saurait pas marier les fonctions avec les hommes, ne serait pas assis sur des bases naturelles. Il verrait s'établir, entre les places et leurs titulaires, une guerre singulière qui compromettrait son administration.

1808.

La science du bien public avait également inspiré à Napoléon d'être aussi le législateur du commerce, et, le premier jour de l'année 1808, vit mettre à exécution les dispositions du code de commerce, dont la loi avait été promulguée l'année précédente. Heureuse la France, heureuse l'Europe, si leur dominateur trouvait assez de place, assez d'intérêt, assez de grandeur pour l'exercice de ses puissantes facultés, entre les vastes et lointaines frontières que lui ont données son génie militaire et l'obséquieuse vassalité des monarchies continentales! Mais, l'année 1808 qui commence par un code de commerce, va voir la France se précipiter dans les malheurs de l'Espagne comme dans un gouffre sans fond qui aspire et attire violemment dans son abîme toute la France et tout Napoléon.

Le sénat qui publie les oracles de l'empereur, annonce, le 21 janvier, la réunion à la France des villes de Wesel, de Cassel, de

Kehl et de Flessingue, aveo leur territoire. Le Rhin tout entier est déclaré français. Le 22, un autre sénatus-consulte appelle 80,000 conscrits au drapeau. Cependant, l'Europe entière est en paix, sauf l'Angleterre, depuis que le Portugal est occupé, et, le 27 du même mois, tant les vents ont été favorables à la fortune de Napoléon, il apprend l'arrivée à Rio-Janeiro de la famille de Bragance. Une promenade militaire conduit à Rome un corps français. C'est une mesure de haute police politique contre des intrigues étrangères qui se croient inattaquables à l'abri de la chaire de Saint-Pierre. Cependant, on apprend subitement la prise de Pampelune et celle de Barcelonne par l'armée française ; cette armée, destinée pour le Portugal et pour une expédition contre Gibraltar, reçoit tout-à-coup l'attitude d'une armée d'invasion. Surprise dans la sécurité du traité qui a placé en Danemark 20,000 Castillans sous les aigles de Napoléon, l'Espagne ne sort de la stupeur qui la saisit qu'au bruit des troubles qui soudainement agitent sa capitale. Elle se voit placée en un moment entre la guerre qui éclate au palais et celle qui envahit sa frontière. Figuières et Saint-Sébastien ont eu le sort de Pampelune et de Barcelonne. Murat, général en chef, conduit l'expédition. Une campagne savante a lieu en pays ami.

La véritable guerre était à Aranjuès, où trois partis sont en présence. Le plus fort, le plus odieux, est celui de la reine et du favori. On accuse leur haine commune d'un horrible complot contre l'héritier de la couronne. D'autres imputent au jeune prince un parricide politique, le projet de détrôner son père. Le parti du roi, faible et vieux comme lui, aveuglé par le danger, plus familiarisé aux combats de la cour qu'à ceux de la guerre, ne voit que l'armée française, et séduit par le contagieux exemple du prince Jean de Portugal, n'a qu'une voix pour le plus lâche de tous les partis, pour l'émigration de la famille royale en Amérique. Le peuple, qui ne se trompe jamais quand il se dirige lui-même, ne prend point le change sur ses sentimens, et court poursuivre et atteindre de sa vengeance l'indigne favori, à qui il reproche justement l'avilissement de l'Espagne, la désunion de la famille royale, et peut-être la trahison française. La fureur populaire dévaste le palais de Godoï. Pour apaiser le peuple, Charles IV déclare que le favori a déposé tous ses titres, toutes ses charges : ce sont les premières du royaume. Cet homme incapable accumulait toutes les grandeurs humaines. Indépendamment de son mariage avec une princesse de Bourbon, nièce du roi, il était premier ministre, généralissime, grand-amiral, capitaine-général. Sa fortune dépassait une valeur de 100 millions, et la somptuosité de ses palais, l'outrageante représentation de son luxe, la véritable souveraineté de son pouvoir, faisaient assez connaître depuis longtemps à l'Espagne à quel maître elle obéissait. La haine pour le favori devint pour les Espagnols de l'amour pour Ferdinand. Ce-

pendant, Charles IV, presque arrêté dans sa fuite à Séville, se croit obligé de déclarer, outre la disgrâce du prince de la Paix, qu'il ne quitte point le royaume, et que *l'armée de son cher allié Napoléon traverse l'Espagne avec des sentimens de paix et d'amitié.* Toutefois, le 19 février, ce prince abdique en faveur de Ferdinand, et rien ne peut exprimer avec plus d'énergie la terreur qui s'est emparée du vieux monarque qu'une telle détermination. Le 20, par ordre du nouveau roi, Godoï est arrêté et ses biens confisqués. Cette conduite de Ferdinand envers l'ami de Charles IV devrait faire craindre à la nation que l'héritage n'ait été confié à des mains imprudentes. Cette circonstance, qui satisfait momentanément la réprobation publique pour le FAVORI, ne doit être ni honorable, ni utile à Ferdinand, qui s'est trop pressé de régner. Il ne voit pas ce qui se passe au-delà des Pyrénées; il ne comprend pas ce qui se passe dans le camp français. Il ne connaît ni la valeur des intérêts qu'il vient de blesser dans la personne du prince de la Paix, ni l'influence prochaine que cet outrage, fait à son père, peut avoir sur sa propre destinée.

Enfin, Madrid est occupé par le général Murat et son armée. Le premier soin de ce général, et Ferdinand dut le remarquer, est de faire rendre la liberté au prince de la Paix après s'être laissé solliciter par la reine-mère. Il résulte de cette circonstance que le vieux roi, décidé par Murat, se repent de son abdication, et proteste en secret le 21 mars. Témoin et acteur principal du grand procès de la famille d'Espagne, le général en chef Murat est à Madrid le mandataire de Napoléon, qui va se déclarer juge entre le père et le fils. Le tribunal est à Bayonne; le 15 avril, l'empereur s'est transporté dans cette ville. C'est là qu'il veut entendre les membres de la famille royale, dont il a, depuis quelques mois, prononcé l'arrêt. Il ne sera pas difficile d'attirer à Bayonne le confiant Charles IV, la reine et le prince de la Paix. Le séjour de l'Espagne est dangereux pour cette vieille cour. Il est moins aisé d'y faire aller Ferdinand, qui a tout à craindre, rien à espérer. Cependant, un général envoyé par l'empereur lui persuade que son titre est reconnu, et qu'il s'agit d'un traité. Malgré ses hésitations, le jeune prince, entraîné par sa destinée, se met en route, et, le 20 avril, arrive à Bayonne. En arrivant, il n'y est reçu que comme prince des Asturies. La révocation de l'abdication du père, dont Murat était devenu le conseil, n'était sans doute pas inconnue à Napoléon. Dix jours après, le 30 avril, Charles IV, la reine et le prince de la Paix, sont à Bayonne. Le lendemain 1er mai, Ferdinand, obéissant sans doute encore à une impulsion supérieure, remet humblement à son père la couronne d'Espagne. L'usage que ce vieux roi doit faire de cette restitution est prévu, mais n'en est pas moins étrange. Son fils lui est tellement odieux ainsi qu'à la reine, par leur aveugle soumission à la volonté méprisable et despotique du prince de la Paix, que le 5 mai Charles IV a signé

l'acte de la spoliation de toute sa famille, afin que son fils aîné ne règne pas sur les Espagnes. C'est cet acte inouï par sa nature, par sa forme, par ses causes, qui s'appelle le *Traité de Bayonne*. C'est ainsi que se termine la vengeance du père sur le fils, du fils sur le favori, du favori sur le prince héréditaire, et celle de la reine, plus implacable encore parce qu'elle a oublié depuis long-temps qu'elle est la femme de Charles IV et la mère de Ferdinand.

Ce drame odieux, où a été sacrifié tout ce qu'il y a de plus saint parmi les hommes, la foi de tous les sermens, les droits de la nature, la religion de la patrie, celle des traités, est frappé justement par la France, par l'Espagne, par l'Europe, d'un anathême menaçant, dont la seule Espagne va saisir la foudre. Les signataires de ce traité, où la bassesse égale la perfidie, en sont les prisonniers naturels. Leur aspect doit importuner le dominateur qui l'a dicté. Le 11 mai, Ferdinand, son frère don Carlos, son oncle don Antonio, sont transportés au château de Valençay. Le 13, Charles IV, la reine et le prince de la Paix sont partis pour Compiègne. Rien ne manque, rien n'a été oublié dans l'œuvre de ce complot inouï dans l'histoire. Les princes espagnols, avant de quitter Bayonne, s'empressent de rendre hommage à la violence qui leur est faite. Ils envoient au gouvernement provisoire de Madrid, dont Murat exerce la régence, non-seulement leur adhésion au traité du 5 mai, mais encore une exhortation toute paternelle aux Espagnols de s'y conformer, et une déclaration qui les relève du serment de fidélité. Les Espagnols n'avaient pas attendu l'autorisation de Ferdinand. La désertion de la famille royale n'avait plus laissé de sujets en Espagne que ce petit nombre d'hommes qui va se grouper autour du trône de Joseph, soit par ambition, soit par mépris pour la dynastie fugitive, soit enfin par amour pour leur patrie, à laquelle ils croient pouvoir donner une heureuse destinée. La masse de la nation est toute implacable; tous les intérêts, tous les rangs, tous les ordres, se confondent en armée de vengeance et d'extermination. Le peuple espagnol seul ne s'est point trompé, tandis que Napoléon, malgré toute la sagacité dont l'a doué la nature, est tombé dans un abîme dont il ne connaîtra la profondeur qu'à l'heure de sa propre perte. Sa proclamation aux peuples de l'Espagne se terminait par ces paroles remarquables : « *Votre monarchie* » *est vieille, ma mission est de la* » *rajeunir.... Je veux que vos der-* » *niers neveux conservent mon sou-* » *venir, et disent :* IL EST LE RÉGÉ- » NÉRATEUR DE NOTRE PATRIE!! » Trois jours après, le 27 mai, la fête de *Saint-Ferdinand* est célébrée par l'insurrection de plusieurs contrées, et notamment par celle de la capitale maritime, de la ville de Cadix. Le 27 aussi, en opposition au *conseil de Castille* qui a offert la couronne à Joseph, se forme à Séville une *junte provinciale*. L'esprit de cette *junte* est celui de la nation qui n'a reconnu que la première abdication de *Charles*

IV, et qui veut être gouvernée au nom de *Ferdinand*. Malgré l'invasion du Portugal et de toute la frontière espagnole, malgré l'occupation de la capitale et la présence de deux armées françaises, la noble junte de Séville déclare à l'Europe la royauté de Ferdinand, et à la France la guerre de l'Espagne. Elle fut loin de songer alors que sa généreuse résolution ne serait appréciée et honorée que par les Français qui allaient la combattre.

De nombreuses juntes s'organisent dans les provinces à l'exemple de celle de Séville. Pendant que le sentiment d'une résistance courageuse préparait cette autre guerre de *sept-ans*, qui devait faire donner alors à l'Espagne le beau surnom d'HÉROÏQUE, une autre junte, sous le nom de *grande junte d'état*, dont les 150 membres ont été choisis à Madrid, par Murat, dans les trois ordres, se rassemblait à Bayonne par les ordres du nouveau roi que le décret impérial du 6 juin vient de proclamer. Il résulte de cette situation la nécessité de la conquête de l'Espagne. La prise de la flotte française par les insurgés dans le port de Cadix, ne laisse plus aucun doute sur les périls dont la royauté de Joseph est entourée. Il peut regretter le trône paisible et voluptueux de l'heureuse Parthenope, et Murat devra regretter encore davantage l'abdication de Charles IV. La faiblesse de ce vieux souverain a précipité son royaume dans un abîme de vicissitudes depuis 15 années. Son trône était à Cadix, où toute une armée nationale l'eût conservé comme elle a conservé le trône de son fils absent.

Le 16 juin, les Portugais ont imité les Espagnols. Le cri de l'indépendance les appelle tous à la plus sainte des insurrections, et les provinces du Nord sont abandonnées par les Français. Les Espagnols et les Portugais donnent à l'Europe le beau spectacle de deux peuples ennemis, se réunissant tout-à-coup pour défendre en commun leur droit domestique, cette indépendance de famille qui est la grande propriété de toute nation, comme la terre est celle du laboureur. Les Espagnols sont battus le 12 juillet à *Medina del Rio Secco*, par le maréchal Bessières; mais au lieu de gagner, le 16, la bataille de Baylen, le général Dupont signe le 22 la capitulation d'Andujar, à la tête de 13,000 Français, et au moment de faire, avec le général Vedel, une jonction qui mettait entre deux feux l'armée espagnole. « *Ce sont nos fourches caudines,* » dit Napoléon en apprenant la honteuse capitulation d'Andujar. Exemple inouï dans toute la guerre d'Espagne! Il est vrai que les Espagnols avaient 40,000 hommes; mais à Iéna, Davoust n'en avait que 30,000 contre 100,000 Prussiens, alors les premières troupes de l'Europe. Le général Dupont, en vingt occasions glorieuses, avait illustré de sa personne le nom français. D'immenses bagages honteusement qualifiés retardèrent, dit-on, sa marche sur Baylen, et le décidèrent à capituler! Il fut jugé par l'indignation française et l'exaltation espagnole. La junte méprisa aussi la capitulation elle-

même. La haine de l'invasion de l'Espagne répondait ainsi à la perfidie par une autre perfidie, et 13,000 officiers et soldats français, au lieu d'être conduits à Rochefort, furent traînés aux pontons de Cadix, cachots pestilentiels sortis des ports de la philantropique Angleterre pour faire envier aux valeureux captifs de la guerre les bagnes de l'esclavage et ceux du crime. Cette capitulation qui, par elle-même, est un crime militaire contre l'honneur de l'armée, devient bientôt un crime politique contre la France elle-même. Elle a rallié les dissidens, a encouragé les faibles, a fanatisé dans toute l'Espagne les amis de l'indépendance. Elle a brisé le prestige de l'invincibilité française, et a rendu le trône de Joseph une simple position militaire qui doit être assiégée et emportée par l'opiniâtreté d'une armée.

En effet, Joseph, frappé du nom d'usurpateur par la justice nationale de l'Espagne, fait son entrée le 20 juillet à Madrid, au milieu d'une foule silencieuse. Huit jours après, il doit craindre sa capitale, et va se réfugier à Vittoria. La haine des Espagnols, comme une étincelle électrique, va tout-à-coup à 800 lieues des Pyrénées avertir La Romana et ses 25,000 hommes des maux et des périls de la patrie. La conjuration espagnole a un camp sur les bords de la mer Baltique au milieu de l'armée que commande Bernadotte. Le 31 est une grande époque : c'est celle du débarquement en Portugal d'une armée anglaise sous les ordres de sir *Arthur Wellesley*; c'est Wellington. Un armistice est le résultat de la bataille de *Vimeiro*, donnée le 21 août, où Junot, à la tête de 10,000 hommes seulement contre 26,000, laisse la victoire au moins indécise. La valeur de l'armée française sous l'intrépide Junot lui donne, huit jours après, la glorieuse capitulation de *Cintra*. Cette armée n'est pas de 20,000 hommes, et, en présence d'une armée de 80,000 combattans, soutenus par toute l'insurrection portugaise, elle quitte le Portugal comme après une victoire.

Cependant Napoléon était revenu de Bayonne à Paris le 14 août, chargé de la haine de l'Espagne. Le mauvais état des affaires dans la péninsule, l'impérieuse nécessité de rappeler les armées de la Prusse pour les envoyer contre les Espagnols, la difficulté de faire cette grande opération, quand on n'était pas encore bien sûr de la Russie, et quand l'Autriche menaçait déjà : ces importantes considérations décidèrent à faire demander et négocier l'entrevue d'Erfurt, par l'ambassadeur Caulaincourt. Chaque jour il stimulait la cour de Pétersbourg contre celle de Londres, chaque jour il affermissait par toutes les ressources de son caractère loyal et conciliateur les bonnes relations qu'il avait su établir, malgré nos embarras d'Espagne et malgré la gêne ruineuse que faisait éprouver à la Russie la suspension de son commerce. L'idée de l'entrevue d'Erfurt entre Napoléon et Alexandre, était donc de la plus haute politique. Elle devait étonner l'Europe, ce qui était beaucoup, et briser l'attention qu'elle portait avec avi-

dité sur la guerre d'Espagne. En effet, toujours fidèle à elle-même et à elle seule, l'Espagne a de nouveau proclamé Ferdinand VII. Il n'y a d'absens de sa capitale que ses deux rois. La volonté de la nation espagnole occupe le trône : il est loin d'être vacant ; mais Napoléon a oublié le droit des peuples pour le droit des conquêtes. Il signe peu de jours après à Paris, la convention du 8 septembre, qui écrase la Prusse sous l'exécution du traité de Tilsitt, et qui imprime aussi à ce royaume une haine nationale. La France trace dans la Prusse sept routes militaires, et y laisse une armée d'occupation. En Espagne elle combat, et 160,000 conscrits des classes de 1806 à 1810 sont appelés au drapeau. La junte suprême et centrale qui se rassemble à Aranjuez au nom de Ferdinand, oppose sa dictature à l'usurpation de Joseph. Au milieu de ces circonstances qui placent la France entre la vengeance future de la Prusse, et la vengeance actuelle de l'Espagne, Erfurt voit arriver, le 27 septembre, Alexandre, Napoléon et ses vassaux couronnés. Napoléon est chez lui à Erfurt : il est également l'empereur des Français et l'empereur des Allemands ; c'est à son ban que se sont rendus ses alliés ; il exerce envers eux, dans toute sa splendeur, son impériale hospitalité. Un seul n'y est point appelé : c'est l'empereur d'Autriche. Cette exclusion prouve à ce prince que la destinée de l'Europe doit se régler sans lui, et que le partage du sceptre continental est entre Napoléon et Alexandre. La destinée fera sortir de cette injure un contrat alors bien inattendu : un lien de famille ! Mais le sang des deux peuples doit rougir auparavant les champs d'Essling et de Wagram.

Un théâtre français avait été établi à Erfurt ; ce fut à une de ses représentations qu'eut lieu cette scène sentimentale, dont le souvenir est devenu presque ridicule : à ce beau vers de la tragédie d'Œdipe,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.

Alexandre saisit et serra fortement la main de Napoléon. Ce mouvement d'enthousiasme fut alors diversement interprété. Il reste au moins comme anecdote de position. Mais Napoléon attachait à cette entrevue, placée sur le théâtre de sa gloire, un tout autre intérêt que celui d'une affection privée ou admirative. Sa grande affaire, le but constant de sa politique, de ses victoires, de son ambition, de ses usurpations elles-mêmes, et notamment de celle de l'Espagne, était la paix avec l'Angleterre. Une lettre fut écrite d'Erfurt par les deux empereurs au roi d'Angleterre, pour l'inviter à admettre une négociation pour la paix. « Beaucoup d'états ont été » bouleversés, disait cette lettre ; » *de plus grands changemens* encore » peuvent avoir lieu, et tous con- » traires à la politique anglaise. » On répondit : « Le roi d'Angleter- » re ayant pris des engagemens a- » vec les rois de Portugal, de Si- » cile et de Suède, *et avec le gou-* » *vernement espagnol actuel*, il doit » leur être permis de prendre part » à la négociation à laquelle S. M. » B. a été invitée. » Mais une fatalité toute-puissante attachait Na-

poléon aux funestes royautés de Naples et d'Espagne, et la négociation fut rompue. Le comte Romanzoff, chef du cabinet russe, était venu à Paris, et y passa deux mois pour suivre ou pour tâcher de nouer des négociations avec l'Angleterre. Son but était d'éviter par une paix générale l'embrasement nouveau de l'Europe, dont on était menacé par le mécontentement que l'Autriche ne cherchait pas à dissimuler. Le congrès d'Erfurt laissa les souverains, et tous sans exception, ainsi que leurs cabinets, plus indécis que jamais sur leurs alliances et sur leurs intérêts. Quant à Napoléon, il n'avait qu'un champ de bataille pour combattre une armée anglaise : c'était l'Espagne; et à l'ombre des engagemens si précaires d'Erfurt, il se précipita, avec sa confiance ordinaire, dans la double guerre de la péninsule.

De retour à Paris, l'empereur fit, le 26 octobre, l'ouverture du corps-législatif. Ce fut à cette cérémonie solennelle qu'il dit : « L'empereur Alexandre et moi » *nous nous sommes vus à Erfurt* : » nous sommes d'accord, *et invariablement* amis pour la paix comme pour la guerre... Bientôt mes » aigles planeront sur les tours de » Lisbonne. » Huit jours après Napoléon est en Espagne. En politique consommé, il a voulu auparavant, par une habile concession faite à la Prusse, par la remise de 20 millions sur sa dette de guerre, et par l'évacuation de la plus grande partie du territoire prussien, pouvoir disposer de 80,000 vieux soldats, avec lesquels il veut décider du sort de l'Espagne. Cette formidable armée est en marche. La prise de Burgos par le maréchal Soult, la victoire d'Espinosa, due au maréchal Victor, celle de Tudela, due au maréchal Lannes, ces grands succès qui coûtent à l'ennemi près de 40,000 hommes et 150 pièces de canon, ouvrent à Napoléon la route de Madrid, et la veille du jour où les Français ont consenti à évacuer Berlin, le 4 décembre, au moment d'un assaut général, Madrid se rend à Napoléon. Les grands faits d'armes du général Gouvion-Saint-Cyr terminent brillamment, par la prise de Roses, et par deux beaux combats, non loin de Barcelonne, les opérations militaires de l'armée d'Espagne en 1809; et la campagne de Catalogne prend place parmi les plus mémorables de la gloire française.

La présence de Napoléon sur le sol ennemi établit l'empire de la conquête, et y jette aussi les fondations d'un nouvel ordre politique, qui honore le grand peuple qu'il peut vaincre, et qu'il ne peut pas soumettre. Cependant si c'est comme vainqueur qu'il est reçu à Madrid, il y entre aussi comme législateur : il apporte aux vaincus tous les élémens d'une indépendance future, et toutes les garanties d'une liberté légale. Il détruit l'aristocratie du conseil de Castille, il abolit l'exécrable inquisition, il prononce la réduction des couvens, l'anéantissement de la féodalité des moines et des nobles. Ces beaux souvenirs de la révolution française sont devenus les principes conservateurs et organiques des monarchies, et n'ont d'autres ennemis en Europe que

quelques individus à préjugés. Il est intéressant d'observer que le despote conquérant ne reconnait pas d'armes plus puissantes contre une nation qui le repousse, que celles qui ont fait tomber en France le despotisme, et qui ont triomphé des coalitions. Ainsi, il disait aux Espagnols, dans sa proclamation du 7 décembre : « Tout ce qui s'op» posait à votre prospérité et à vo» tre grandeur, je l'ai détruit : les » entraves qui pesaient sur le peu» ple, je les ai brisées; une consti» tution *libérale* vous donne, au lieu » d'une monarchie *absolue*, une » monarchie *tempérée et constitu» tionnelle*. » Sa réponse à la députation de Madrid, le 15 décembre, renfermait ces passages remarquables... « Du surplus des biens » des couvens, j'ai pourvu aux be» soins des curés, de cette classe la » plus intéressante et la plus utile » dans le clergé. J'ai aboli ce tri» bunal contre lequel le siècle et » l'Europe réclamaient. Les prê» tres doivent guider les conscien» ces, mais ne doivent exercer au» cune juridiction extérieure ni » temporelle sur les citoyens. J'ai » satisfait à ce que je devais à moi » et à la nation. La part de la ven» geance est faite : elle est tombée » sur dix des principaux coupables, » le pardon est entier et absolu » pour tous les autres. J'ai suppri» mé des droits usurpés par les sei» gneurs, dans le temps des guer» res civiles, où les rois ont été trop » souvent obligés d'abandonner » leurs droits pour acheter leur » tranquillité, et le repos des peu» ples. J'ai supprimé les droits féo» daux, etc... Comme il n'y a qu'un » Dieu, il ne doit y avoir dans un » état qu'une justice; toutes les jus» tices particulières avaient été » usurpées, et étaient contraires » aux droits de la nation; je les ai » détruites... *La génération présente » pourra varier dans ses opinions* : » trop de passions ont été mises en » jeu; mais vos neveux me béni» ront comme votre régénérateur; » ils placeront au nombre des jours » mémorables ceux où j'ai paru » parmi vous, et de ces jours da» tera la prospérité de l'Espagne. » Par un contraste bien singulier, le lendemain du jour où Napoléon parlait ainsi à la députation de Madrid, le *Moniteur* publiait à Paris l'article suivant, expédié de Madrid, écrit, disait-on, de la propre main de l'empereur : « Plu» sieurs de nos journaux ont im» primé que S. M. l'impératrice, » dans sa réponse à la députation » du corps-législatif, avait dit qu'*el» le était bien aise de voir que le pre» mier sentiment de l'empereur avait » été pour le corps-législatif repré» sentant la nation*. S. M. l'impéra» trice n'a pas dit cela : elle con» naît trop bien nos constitutions; » elle sait trop bien que *le premier » représentant de la nation c'est » l'empereur* ; car tout pouvoir » vient de Dieu et de la nation. » Dans l'ordre de nos constitutions, » après l'empereur est le sénat, a» près le sénat est le conseil-d'état, » après le conseil-d'état est le corps» législatif, après le corps-législa» tif viennent chaque tribunal et » fonctionnaire public dans l'ordre » de ses attributions. Car s'il y a» vait dans nos constitutions un » corps représentant la nation, ce » corps serait souverain : les autres » corps ne seraient rien, et ses vo-

» lontés seraient tout. La convention, même le corps-législatif, » ont été représentans. Telles étaient nos constitutions alors; » aussi le président disputa-t-il le » fauteuil au roi, se fondant sur ce » principe, que le président de l'assemblée de la nation était avant » les autorités de la nation. Nos » malheurs sont venus en partie de » cette exagération d'idées. *Ce serait une prétention chimérique et » même criminelle que de vouloir représenter la nation avant l'empereur.* Le corps-législatif, improprement appelé de ce nom, devrait être nommé conseil-législatif, parce qu'il n'a pas la faculté » de faire les lois, n'en ayant pas » la proposition. Le conseil-législatif est donc la réunion des mandataires des colléges électoraux. » On les appelle députés des départemens, parce qu'ils sont » nommés par les départemens, » dans l'ordre de notre hiérarchie » constitutionnelle; *le premier représentant de la nation est l'empereur et ses ministres, organes de » ses décisions;* la seconde autorité » représentante est le sénat, la » troisième, le conseil-d'état, *qui a » de véritables attributions législatives;* le conseil-législatif a le quatrième rang. Tout rentrerait dans » le désordre si d'autres idées constitutionnelles venaient pervertir » *les têtes* de nos constitutions monarchiques. » La sévérité de la réprimande, et la singularité de la doctrine, furent également remarquées et désapprouvées, et durent jeter un doute peu favorable sur l'esprit constitutionnel qui semblait inspirer alors Napoléon pour la régénération espagnole.

1809.

Pendant le séjour de Napoléon en Espagne, la victoire ne quitte point ses drapeaux; mais après lui, la guerre reste plus implacable que jamais. Une armée anglaise est entrée en Espagne le 29 octobre 1808. Le 14 janvier 1809, l'alliance entre l'Angleterre et les peuples qu'on appelle les insurgés d'Espagne, est notifiée à l'Europe par un traité. Les Amériques portugaise et espagnole répondent au cri de guerre de leurs métropoles, et comme elles, elles s'unissent contre l'ennemi commun. Les déserts de la Guyane française sont envahis, et l'importante colonie de Cayenne tombe au pouvoir des héritiers de Cortès et de Pizare. Cependant le maréchal Soult poursuit doublement ses succès, et c'est à *Prieros* qu'il atteint et qu'il bat pour la première fois les Anglais réunis aux Espagnols. *A la Corogne*, du 16 au 19 janvier, ses opérations ont un grand résultat: le général en chef, *Moore*, est tué; *Baird*, général en second, est blessé dangereusement: tout ce qui n'est pas détruit du corps anglais doit se rembarquer précipitamment. *Gironne* capitule, et quelques jours après le *Ferrol*. De véritables conquêtes caractérisent cette campagne du maréchal Soult, qui enlève aux ennemis de Napoléon leurs places et leurs ports les plus importans. Il marche en Portugal; et après la prise de *Chavas*, il livre une grande bataille sous les murs d'*Oporto*, détruit l'armée portugaise, et s'empare de la place la plus riche et la plus anglaise de ce royaume après Lisbonne. Les

pertes que les Espagnols et les Portugais ont éprouvées par les armes du maréchal Soult, dans les mois de janvier et de mars, en munitions et en matériel de tout genre, sont incalculables. Depuis le combat de Tarracone, le 13 janvier, les succès du maréchal Victor avaient eu aussi une marche progressive. Le 28 mars, il avait battu complètement les Espagnols à *Medelen*, et il menaçait *Badajoz*; le 21 février, la prise de la grande et forte ville de *Sarragosse*, où fut déployé, du côté des assiégés, tout ce que le fanatisme de l'indépendance peut produire de plus énergique et de plus barbare, étonne au même degré les vainqueurs et les vaincus. Attaquée par la bravoure, défendue par le désespoir, cette cité supporte 28 jours de tranchée ouverte, après huit mois d'attaque, et elle se défend encore pendant 23 jours de rue en rue, de maison en maison; chaque habitation, chaque monastère, chaque église, est une citadelle sacrée, qu'aucune capitulation ne peut livrer. Tous les habitans, hommes, femmes, enfans, prêtres, moines, tout combat, tout périt, et les vainqueurs prennent possession en pleurant de cette vaste enceinte de ruines fumantes et ensanglantées, où fut *Sarragosse*. Cette florissante et antique cité n'est plus que la ville des morts. Plus de 40,000 habitans de tout sexe, de tout âge, tués pour la défendre, remplissent ses places, ses avenues; ceux qui survivent appartiennent à l'humanité du vainqueur. Le plus brave de tous les Français, le maréchal Launes, se charge d'acquitter cette grande dette de la victoire. Ceux qui restent de Sarragosse ne l'oublieront jamais, et s'ils ne furent pas soumis, ils furent reconnaissans. Une vertu antique et inexorable se retrempa encore sur les débris de Sarragosse.

Une révolution qui eût fait la fortune d'un des siècles de l'histoire moderne, sans le despotisme de la révolution française sur tous les événemens contemporains, vint tout-à-coup apprendre à l'Europe l'abdication du roi de Suède. C'était peu de chose sans doute, après celle de Charles IV, mais cette abdication eut un autre caractère : elle fut nationale. Ce jeune roi, si imprudemment voué aux Anglais, auxquels il ne cessa de sacrifier la modeste fortune de sa couronne, se rend odieux le 13 mars, par un acte de violence, qui lui fait tourner son épée contre des conseillers courageux, patriotes et fidèles. On le désarme, et on lui dit : « Votre épée vous » a été donnée pour la patrie, et » non contre elle. » Le duc de Sudermanie, oncle du roi, prend les rênes du gouvernement, et le 29 mars, l'abdication de Gustave-Adolphe IV, est publiée à Stockholm. Cet événement n'est grand, que pour la Suède; la guerre d'Espagne, et la 5me coalition continentale, entre lesquelles s'est passée la révolution de Suède, comme une simple affaire domestique, remuent et absorbent au premier degré tous les intérêts et toutes les hautes passions de l'Europe. Napoléon est épris de tous ces dangers, qui le corrompent, comme s'ils étaient des faveurs de la fortune.

Profondément blessée du droi-

nouveau que Napoléon s'était arrogé sur l'Allemagne, depuis la paix de Tilsitt et l'établissement de la confédération du Rhin; ulcérée également de n'avoir pas été appelée, et de n'avoir pas même été représentée aux conférences d'Erfurt; environnée de tous les dangers que multipliaient autour d'elle, soit les alliances armées, soit les occupations prolongées, soit les incorporations récentes de la France, la maison d'Autriche se préparait silencieusement à une rupture, depuis la fin de l'année 1808. L'abdication forcée de Bayonne, l'usurpation de la couronne d'Espagne par la famille Bonaparte, usurpation d'autant plus sensible peut-être à la maison d'Autriche, que le vœu de plusieurs juntes avait offert cette couronne à l'archiduc Charles, les intelligences actives pratiquées avec le cabinet de Londres, les subsides qui en étaient le résultat, la supériorité numérique des armées autrichiennes, et enfin la nécessité pour Napoléon de laisser en Espagne une grande partie de ses forces, ces causes matérielles et les précédentes, décidèrent l'Autriche à reprendre les armes contre la France, dans les premiers jours d'avril. Cette puissance s'y préparait silencieusement, depuis le mois de juillet de l'année 1808. L'empereur François fit une proclamation à son peuple, et l'archiduc Charles, généralissime, en fit une à son armée; elle était de 550,000 hommes, y compris la landwehr. Napoléon n'a pas 200,000 combattans à leur opposer, soit en Allemagne, soit en Italie, mais ce sont les Français d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland. Sous les ordres de l'archiduc Charles, sont les archiducs Louis, Jean, Ferdinand, Joseph, les généraux Kienmayer, Hiller, Jean de Lichtenstein, Haddig. Le 9 avril l'Inn est passée, et la Bavière est envahie pour la seconde fois, sans déclaration de guerre, par les troupes autrichiennes. Rappelé d'Espagne à Paris, le 4 février, par les préparatifs de l'Autriche, Napoléon avait demandé raison à cette puissance, qui lui avait fièrement répondu. Pour la première fois elle était prête avant lui, et elle l'était sur tous les points. Napoléon part de Paris le 13 avril, traverse Strasbourg le 15, est le 17 à Donawerth, et le 20, son armée manœuvrait selon l'ancienne tactique d'Italie, pour couper la ligne d'opérations autrichiennes; elle y réussit le 19, premier jour des hostilités, à Taunn, à 4 lieues de Ratisbonne. C'est le maréchal Davoust qui est le héros de l'ouverture de cette mémorable campagne, où les troupes de la confédération se mesurent pour la première fois avec les troupes de leur ancien empereur. Les succès brillans des Bavarois et des Wurtembergeois, prouvent à la maison d'Autriche, que son joug est brisé, et donnent une grande faveur morale à celui sous lequel ils sont victorieux; le succès de Davoust prépare à Napoléon, la victoire d'Abensberg, qui a lieu le lendemain. Le jour suivant, 21, le combat de Landshut continue la fortune française, qui le 22 gagne la bataille d'Eckmuhl, dont le nom doit illustrer Davoust. Le 23, Napoléon se confiant à la loyau-

té et à la bravoure des confédérés de la Bavière et de Wurtemberg, est venu à la tête d'une faible escorte des dragons de sa garde, livrer à l'archiduc Charles la grande bataille qui lui ouvre les portes de Ratisbonne, et la route de Vienne. Cette glorieuse journée, dont tout l'honneur appartient à la valeur des alliés, et au caractère de Napoléon, rend la Bavière à son prince, et répand une juste popularité dans toutes les troupes de la confédération, sur le dominateur qui a vaincu par leurs armes l'ancien chef de l'empire germanique. Le 25, l'armée française a passé l'Inn, et trois jours après, par le passage de la Saltza à Burghausen, elle s'est emparée de la rive droite du Danube, en rejetant l'ennemi dans les défilés de la Bohême. Le 4 mai, le sanglant combat d'Ebersberg, où l'intrépidité française rappela ces combats de géans de la république, enlève aux Autrichiens une forte position, et le 10 mai, jour de l'évacuation du Portugal par le maréchal Soult, Napoléon est aux portes de Vienne. Un bombardement de trente-six heures, lui donne cette capitale, où son armée entre le 13. L'armée d'Italie rivalisait de gloire et de succès avec l'armée d'Allemagne. Le prince Eugène qui la commande, avait battu l'archiduc Jean, le 29 avril, au combat de Caldiero, et le 8 mai, il avait passé la Piave, après avoir défait entièrement le corps d'armée de ce prince. Dans toute cette campagne, un seul avantage, devenu bientôt inutile par la déclaration de guerre de la Russie à la cour de Vienne, le 3 mai, et par l'invasion de la Gallicie, avait honoré le drapeau autrichien : c'était la capitulation de Warsovie. L'armée polonaise avait dû se retirer au-delà de la Vistule ; mais la politique avait servi Napoléon aussi bien que ses armes. Le duc de Vicence était parvenu à décider la Russie à déclarer la guerre à l'Autriche, et même à la faire combattre pour délivrer la capitale de la Pologne, Warsovie, où les Autrichiens étaient entrés le 21 avril. On vit, chose inouïe que l'époque seule peut expliquer, 40,000 Russes sous le prince Gallitzin, agir de concert avec une armée polonaise, pour conquérir la Gallicie! Alors Napoléon par un art magique avait changé toutes les volontés et métamorphosé tous les intérêts.

Le séjour de Napoléon à Vienne est marqué le 17 mai, par un grand acte de suprématie européenne que lui permet l'abaissement de la maison d'Autriche. C'est de cette capitale, qui vit partir en pénitent l'empereur Henri, pour aller baiser les pieds du pontife de Rome, qu'est daté le décret qui réunit à l'empire français les États Romains. Cet événement si extraordinaire ne fait pas plus d'effet en Europe, que le détrônement de Gustave IV et de sa postérité par les états de Suède, le 10 mai, tant les temps sont changés! Il en est de même de l'excommunication jadis si redoutable, que le pape Pie VII lança contre Napoléon, sous l'anneau du pêcheur, trois semaines après. Rome elle-même y est indifférente, parce qu'elle ne voit dans cette fulmination, que la représaille d'une vengeance temporelle.

Le 22 mai, le village d'Esling donne son nom au maréchal Masséna, et à une bataille sanglante qui fait chanter le *Te Deum* aux deux armées. Le général Bertrand avait fait des miracles de conception et d'audace en élevant trois ponts sur le Danube; mais ils furent subitement détruits par une crue extraordinaire du fleuve. Cet évènement, qui fait dire à Napoléon, *que le général Danube est le meilleur officier de l'Autriche,* enleva tout-à-coup aux Français, la communication des deux rives et les résultats de la journée. Cette terrible affaire, illustrée par Masséna, duc de Rivoli, est tristement célèbre pour Napoléon et pour l'armée, par la perte du maréchal Lannes, duc de Montebello, le plus courageux ami de la gloire de Napoléon et de celle de la France. Ses adieux à l'empereur furent aussi ceux d'un grand citoyen. Dans cette journée, Napoléon s'exposa avec la témérité d'un soldat, et au fort de l'action le général Walther, commandant les grenadiers à cheval de la garde, lui cria : « *Retirez-vous, sire, ou je* » *vous fais enlever par mes grena-* » *diers.* »

Cependant, Trieste, Inspruck, Laybach, Leoben, sont au pouvoir des armées françaises, qui occupent le pays de Saltzbourg, le Voralberg, le Tyrol, la Carinthie, la Carniole, le Frioul et l'Istrie : l'armée de Dalmatie sous les ordres du maréchal Marmont, est arrivée à Fiume; et le 26 mai, les armées françaises, d'Allemagne et d'Italie, opèrent leur jonction à Bruch en Styrie, à trente lieues de Vienne. Le 1er juin, l'archiduc Ferdinand évacue Warsovie; le 14, la bataille de Raab en Hongrie, gagnée par le prince Eugène, rejette l'archiduc Jean de l'autre côté du Danube, et assure les communications de l'armée d'Italie avec la grande-armée; le 22, la place de Raab capitule; le 5 juillet, la bataille d'Enzersdorf met fin à l'observation dans laquelle sont restées les deux armées, séparées par le Danube depuis la journée d'Esling. Les Français établis dans l'île de Inder-Loban, passent le bras septentrional du fleuve et préludent par cette bataille à la bataille décisive de Wagram, qui a lieu le lendemain. Napoléon la gagne complettement par l'audace et l'habileté de ses manœuvres, de ces mêmes manœuvres avec lesquelles le conquérant de l'Italie avait quinze ans auparavant détruit cinq armées autrichiennes : c'est encore l'archiduc Charles qui fuit devant le général Bonaparte. Les Français et les Autrichiens semblent dans toutes les guerres de notre époque, avoir contracté des habitudes de bataille, ceux-ci par des attaques de flanc, ceux-là par des attaques sur le centre. Cette tradition fut encore mortelle à Wagram pour la maison d'Autriche, qui pour la 3me fois demanda la paix au vainqueur d'Arcole, quoiqu'elle eût encore une armée, et ce fut l'existence de cette armée ainsi que la menace des expéditions anglaises qui décida Napoléon à faire la paix. La journée de Wagram fut illustre pour les généraux Oudinot, Marmont et Macdonald; ils y reçurent le bâton de maréchal. François II va invoquer

encore la générosité du triomphateur de Wagram. Sa demande sera accueillie comme après Austerlitz, comme à Leoben. La fierté de la cour de Vienne, forcée le 12 juillet à l'armistice de Znaïm, devra marchander son existence, et elle l'obtiendra par la paix du 4 octobre, au prix de sa rupture totale avec l'Angleterre, de la perte, au profit de la France, de tous les pays situés à la droite de la Save, des villes de Goritz, Montefalcone, Trieste, Willach, et de la réunion proclamée le même jour par le décret de Schœnbrunn de tous les pays cédés ainsi que de la Dalmatie, sous la dénomination de *provinces Illyriennes*. Enfin cette paix honteuse sera achetée aussi par la reconnaissance de tous les changemens que la volonté de Napoléon a opérés ou se réserve d'opérer à l'avenir, dans les gouvernemens des deux péninsules espagnole et italienne. La cour de Vienne passe facilement de l'état de l'aggression à celui de la défaite, et doit encore appeler un bienfait l'excès de son humiliation. Elle souscrit avec joie au traité qui la rend la feudataire de la politique anti-britannique et autocrate de Napoléon. Plus tard elle va aller au-devant d'un autre contrat, qui semblera être un des articles secrets du traité de Wagram, et qui sera loin d'être un jour une garantie pour Napoléon contre le traité de Fontainebleau. Cependant au palais impérial de Schœnbrunn, quartier-général de Napoléon, le 15 août, jour de sa fête, il institue pour les mutilés des champs de bataille, l'ordre des *trois-toisons* que l'on nomme plaisamment l'ordre du *sépulcre*, en raison des conditions exigées pour en faire partie, soit par le nombre des batailles, soit par celui des blessures. La création de cette nouvelle noblesse de la mort, semble appartenir à l'héroïsme barbare des rois scandinaves. Aussi disparut-elle comme étrangère au siècle, ainsi que les décrets qui déclaraient que la maison de Habsbourg, que celle de Prusse, que celle de Bourbon avaient cessé de régner, ainsi que les anathêmes mortels lancés contre l'Angleterre, la Russie, le Portugal et l'indépendance espagnole. Le but véritable de l'institution de l'ordre des trois-toisons, était la destruction de celui de la toison-d'or, dont une partie était à la couronne d'Espagne, une autre à celle des Pays-Bas, et la troisième à celle d'Autriche; Napoléon, qui avait les Pays-Bas, et qui tenait l'Espagne, voulait humilier l'Autriche vaincue, en créant l'ordre des trois-toisons, la France, l'Espagne et les Pays-Bas autrichiens. A chaque pas on retrouve dans cette période la pensée gigantesque de la souveraineté européenne.

Le soir de l'armistice de Znaïm, une contribution d'environ 200 millions de France, est frappée par le vainqueur sur les états conquis. Le 14 juillet, par les mouvemens de l'armée russe, qui est entrée en Gallicie le 3 mai, les Autrichiens rendent Cracovie aux troupes polonaises. Le même jour les Anglais, à qui s'est rendue la ville de Santo-Domingo, s'emparent de tous les établissemens français au Sénégal. Le mois de

juillet, qui voit capituler l'alliée de la Grande-Bretagne sur les bords du Danube, est partout favorable à ses armes. Le 28, le roi Joseph perd contre Wellington, la bataille de Talaveyra. Le lendemain l'Escaut est forcé par une armée anglaise, qui s'empare de Middelbourg, de Terver, du fort de Batz, et marche sur Flessingue. Quinze jours après cette place forte et importante, mal défendue, ouvre ses portes aux Anglais : Anvers est menacée.

Ici trouve sa place, l'anecdote si connue, qui exila le maréchal Bernadotte du champ de bataille de Wagram. Bernadotte avait publié un ordre du jour, dans lequel il vantait les Saxons qui servaient sous ses ordres; cependant les Saxons s'étaient si mal conduits la veille, qu'il avait cru devoir écrire lui-même à l'empereur, et aussi lui faire dire pendant l'action, qu'il ne pouvait rien faire avec les Saxons, et que S. M. ne devait pas compter sur lui. Son ordre du jour, où il tranchait étrangement du maître, piqua l'empereur jusqu'au vif, et amena une explication, où Bernadotte osa lui dire, que *l'armée française n'était plus celle de* 1795. « *Mon armée*, lui » répondit Napoléon, *est toujours* » *la même*, *il n'y a de changé que* » *quelques hommes que je ne reconnais plus;* » et Bernadotte partit pour Paris. Mais l'invasion de l'armée anglaise, qui menaça tout-à-coup la Hollande et la Belgique, fixa à Paris toute l'attention du conseil des ministres. Fouché y réunissait deux portefeuilles, celui de l'intérieur et celui de la police. Anciennement lié avec Bernadotte, et peut-être dans le désir de le venger de la sévérité de Napoléon, ce ministre le proposa au conseil pour aller défendre Anvers, et son choix fut approuvé avec d'autant plus de raison, que toutes les grandes notabilités militaires étaient aux armées d'Allemagne et d'Espagne, et que ce commandement supérieur dans d'aussi graves circonstances, ne pouvait être confié qu'à un des premiers généraux de l'empire. Il ne retira aucune gloire de cette mission, malgré le succès éclatant qu'elle parut avoir : ce furent la lenteur des Anglais, la rapidité des secours envoyés de France, l'activité du ministère, et la fièvre, qui en méritent tout l'honneur. En moins de soixante jours, lord Chatam et son armée avaient évacué le pays, et la flotte anglaise ayant abandonné aussi ses stations, était de retour en Angleterre. Ce grand échec qu'éprouvent l'orgueil et la puissance de l'Angleterre, ajoute à la fortune de Napoléon un éclat européen; car cette puissance a armé 700 voiles dont 100 vaisseaux de guerre, sa flotte portait 80,000 hommes pour combattre sur terre et sur mer, et elle ne retira de cette ruineuse et formidable expédition que la honte d'avoir démoli les arsenaux et les chantiers de Flessingue qu'elle a dû évacuer, et celle de n'avoir produit aucune diversion, ni en faveur de l'Autriche, ni en faveur de l'Espagne. Mécontent du choix du maréchal Bernadotte, l'empereur envoya le maréchal Bessières pour le rem-

placer, et retira à Fouché le ministère de l'intérieur. On voulut attribuer dans le temps cette conduite de Napoléon, à l'inquiétude que pourraient lui faire concevoir, soit l'intelligence qui unissait le prince de Ponte-Corvo avec le duc d'Otrante, soit l'emploi que ce ministre avait pu faire de ses deux ministères pour faire subitement lever, organiser, armer et marcher les gardes nationales de la Flandre, de la Hollande et de la Belgique. Ce pouvoir d'improviser une armée nationale sous les ordres d'un rival ancien et mécontent, devait naturellement porter ombrage au chef de l'état; d'ailleurs l'avenir ne le justifiera que trop en 1814 et en 1815, de cette sévérité envers celui qui sera prince royal de Suède, envers le généralissime de l'armée du nord contre la France, envers le sénateur chargé de la mission de Naples, et surtout envers le ministre des *cent jours*.

Pendant que les prodiges de l'art militaire s'opèrent en Autriche, une scène singulière occupe l'Italie. Le décret de Vienne, du 17 mai, a réuni les états romains à l'empire français, et assigné au pape deux millions de revenu, avec la faculté de continuer de résider à Rome. Le 10 juin, ce décret a été promulgué dans la capitale du monde chrétien; le lendemain, le pape a répondu à ce décret temporel par une bulle d'excommunication contre Napoléon et les coopérateurs de la spoliation du saint-siége. Le 6 juillet, le roi de Naples prend sur lui de terminer cette guerre des deux pouvoirs par l'enlèvement du souverain-pontife, qui gagne à cette impolitique et odieuse violation la couronne du martyre. La tiare prisonnière n'en est que plus sacrée : persécutée, elle devient menaçante. Le bruit de la gloire et de la puissance de Napoléon étouffe la plainte du captif de Savone; mais le vieillard qui refuse constamment dans cette ville les honneurs, le faste et la table du palais impérial, attire les regards par sa résignation courageuse et sa vie monacale. Une autre particularité caractérise cette époque. Au milieu des plus brillans triomphes de tous les arts de la civilisation et de l'ascendant irrésistible qu'exercent sur les esprits l'empire de la fortune et celui du génie d'un grand homme, la foi est rendue aux miracles et l'oratoire de Savone à sa puissance. Une propagande secrète et active a filtré au travers des pompes et des trophées du grand empire; elle trouve asile dans une de ses métropoles à Lyon, où la trahison introduit la vengeance du saint-siége. La scène du moyen âge est complète : il y a violence, excommunication, captivité, miracles, trahison. Le jour même où le pape était enlevé du palais Quirinal, Napoléon tenait le foudre de Wagram, et il n'apprit que quelques jours après cet exploit obscur de son beau-frère, que sa politique ne lui permit pas de désavouer publiquement.

Cependant l'armée française poursuit ses succès en Espagne. Le 8 août, trois armées sous les maréchaux duc de Dalmatie, de Trévise, et d'Elchingen, se réu-

nirent pour passer le Tage, au coup de la diane de midi, au-dessus du pont de l'Arzobisbo. La manœuvre la plus audacieuse exécutée avec une heureuse valeur par le général de cavalerie Caulaincourt, à la tête de deux régimens de dragons, avec lesquels il passe le Tage à la nage sous la mitraille et les boulets de l'ennemi, livre aux Français le pont de l'Arzobisho, défendu par 20,000 Espagnols. Le choc avait été terrible. Les carabiniers et la cavalerie espagnole sous les ordres du duc d'Albuquerque accoururent vainement au secours de son infanterie; ils durent céder à l'habileté et au bouillant courage du général Caulaincourt, qui, trois années plus tard, devait trouver une mort glorieuse dans une action aussi meurtrière et non moins importante pour les armes françaises. Le 19 novembre, le maréchal Mortier détruit à Ocana, près Aranjuez, avec 25,000 Français, une armée de 50,000 Espagnols. L'Andalousie est envahie par l'occupation de la Sierra-Morena. Le 23, à Alba de Tormès, le général Kellermann, à présent duc de Valmi, remporte une victoire complète sur un corps nombreux d'insurgés; le 10 décembre, après cinq mois de siége, la forte place de Gironne, où on trouve 200 pièces de canon, se rend au maréchal Augereau.

Mil huit cent neuf est une autre année de prodiges pour la France et pour Napoléon; le 20 novembre, après trois ans d'absence, le roi de Prusse vient reprendre à Berlin ce faible trône que le traité de Tilsitt lui a laissé. Il rentre dans sa capitale comme un vassal amnistié. Vienne et Berlin, encore frappées de stupeur, Londres humiliée, Paris dans l'ivresse des fêtes de la victoire et de la paix, présentent un contraste que l'histoire s'empresse de saisir, tant l'inconstance de la fortune lui est connue. Les rois de l'Allemagne et de l'Italie, les grands vassaux de Napoléon, se sont rendus dans la capitale. Les souverains de la Saxe, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Westphalie, de la Hollande, de Naples, y ont été appelés pour y paraître comme les trophées de la paix, qui vient de donner à Napoléon la domination de l'Europe, depuis les frontières de la Russie et de la Turquie jusqu'à la Méditerranée. Ces rois sont destinés aussi à être les témoins d'un grand acte politique, que leur adulation ou leur intérêt va sanctionner. Le sénat vient de prononcer la dissolution du mariage si heureux de Joséphine et de Bonaparte; mais Napoléon veut un fils qu'il puisse élever à conserver l'immense héritage de ses armes, et deux princesses impériales balancent son choix! Ainsi le veut l'intérêt de sa dynastie, création nouvelle, mais toute-puissante, puisqu'elle réside en lui seul. La France, qui aime Joséphine, et pour qui Napoléon n'a pas eu besoin d'aïeux, tout en approuvant une union de laquelle vont dépendre la continuation et la garantie de sa fortune, s'afflige un moment au bruit de cette mésalliance, qui va briser son lien de famille avec son héros et son empereur.

1810.

Rome venait d'être le théâtre d'une scène du moyen âge, Paris est celui d'une représentation de l'empire romain. Parmi les courtisans de Napoléon, la capitale du grand peuple compte six monarques escortés des plus grands seigneurs de leurs états. Elle distingue à peine une troupe de petits souverains d'Allemagne, qui, fiers de faire partie de la confédération rhénane, viennent attester le vasselage de l'orgueil germanique. L'Europe tout entière est représentée par les plus brillantes ambassades, sauf l'Angleterre, dont l'absence balance à elle seule tout l'éclat qui environne le trône impérial de France. Cette lacune immense, qui laisse à découvert une partie de sa puissance, n'échappe point à Napoléon ; il ne négligera aucun moyen de la remplir par tout le poids de son système continental.

Dans la foule des princes convoqués aux fêtes de la Paix, de la Victoire et de l'Hymen, se cache le vainqueur de Raab, le fils adoptif du maître du monde. Il cherche à se dérober aux grandeurs, aux hommages dont il est l'objet; et, chargé d'une mission déchirante pour son cœur, mais non pour sa gloire, il est forcé d'être, après Napoléon, le personnage sur lequel doivent s'attacher tous les regards. Vice-roi de cette belle Italie, que sa valeur vient d'arracher à l'invasion autrichienne, et dont la couronne lui est assurée si Napoléon meurt sans postérité; fils de l'impératrice Joséphine, le prince Eugène est chargé de la disposer à briser le nœud nuptial auquel tant de gloire a été donnée, et de contribuer à se dépouiller lui-même du bel héritage que lui assure la continuation du bonheur de sa mère. Napoléon avait bien choisi son interprète : jamais l'héroïsme de la reconnaissance ne fut porté plus haut, ni contraint à une plus fatale épreuve. Le dévouement dut triompher de la nature elle-même, et en perdant deux couronnes, Joséphine et Eugène donnèrent au monde l'exemple du plus noble sacrifice. Cependant Joséphine avait paru craindre cette révolution dans sa destinée, lorsqu'étant devenue impératrice, inquiète du simple contrat civil qui l'avait unie au général Bonaparte en mars 1796, elle fit consentir l'empereur à recevoir secrètement, avec elle, la bénédiction nuptiale de la main du cardinal Fesch. Ce fut aussi parce qu'elle était constamment obsédée de la crainte d'un divorce, qu'elle travailla et parvint enfin à obtenir de Napoléon d'être couronnée au sacre du pape : ce dont l'empereur n'avait nulle envie. Il fallut donc soumettre à l'officialité de Paris la validité de ce mariage religieux, pour en obtenir la rupture. Le 14 janvier 1810 il fut déclaré nul par la disposition du concile de Trente:

« *Que tout mariage est nul, du moment qu'il n'est point fait en présence du curé de l'une des deux parties contractantes, ou de son vicaire, assisté de deux témoins.* »

Et l'empereur fut condamné, par l'officialité, à une amende *de 6 francs* envers les pauvres. Il en fut si irrité, que l'officialité métropolitaine le releva de la con-

damnation. Les pauvres n'y perdirent point; l'église avait fait ou avait cru faire son devoir en prononçant cette nullité, et Napoléon se trouva canoniquement libre de contracter un nouveau mariage.

On parla, mais peu sérieusement d'abord, d'une princesse de Saxe. La dignité d'empereur demandait un lien plus élevé. Le choix de Napoléon fut donc partagé entre deux princesses impériales, une grande-duchesse de Russie et une archiduchesse d'Autriche. L'empereur se décide pour la grande-duchesse; l'ambassadeur fut chargé de la demander, et la demande fut accueillie. Mais l'empereur Alexandre demandait quelques mois de délai, à cause de la grande jeunesse de la princesse, et aussi pour avoir le temps de faire consentir à ce mariage l'impératrice-mère. La religion, au changement de laquelle on ne consentait pas, était déjà un grand obstacle. Les choses en étaient là, quand, inquiète et jalouse de ce projet, qu'elle soupçonna, la maison d'Autriche offrit sa fille, *son enfant chérie;* telle fut l'expression. Les retards de la Russie, les difficultés pour la religion, que Napoléon aurait pu aplanir, en admettant dans son intérieur la liberté des cultes, lui firent saisir avec empressement l'offre de la cour de Vienne. C'est un grand tort dans les grandes affaires, de ne pas admettre le temps dans ses moyens. Napoléon fut toujours pressé de vivre et pressé de jouir de ce qu'il désirait. Dans la même journée, un conseil fut assemblé; on y lut les dépêches du duc de Vicence. Les avis furent partagés; mais Napoléon se décida pour l'Autriche. Le soir même l'arrangement fut conclu par le prince Eugène avec le prince de Schwarzenberg. Le fils adoptif de Napoléon fut encore condamné à signer l'acte politique qui déshérita sa mère; et le prince de Wagram partit pour Vienne. Ainsi Marie-Louise fut offerte par son père, et acceptée par la France, et le prince de Wagram, qui devait ce titre à la dernière humiliation de la cour de Vienne, demanda la main de l'archiduchesse. Il l'épousa solennellement au nom de l'empereur Napoléon, à Vienne, le 11 mars. Le 13, la nouvelle impératrice partit pour la France; la cour se rendit le 20 à Compiègne, où tout fut préparé pour la réception de la princesse. Le 28, jour de son arrivée, Napoléon alla au-devant d'elle dans la forêt, monta dans sa voiture et revint au palais de Compiègne avec sa nouvelle épouse. Le 30, toute la cour fut réunie à Saint-Cloud, où le mariage civil fut contracté le 1er avril. Le lendemain, l'empereur et l'impératrice firent leur entrée solennelle dans Paris. Ils reçurent la bénédiction nuptiale du grand-aumônier de France, le cardinal Fesch, dans une salle de la galerie du Louvre, qui avait été disposée en chapelle, avec des tribunes pour les rois, les autres souverains et le corps diplomatique. Les rois, reines et princesses de la famille impériale assistèrent l'empereur et l'impératrice à cette majestueuse et brillante cérémonie, qui eut pour témoins les membres du sacré-col-

lége, excepté quelques cardinaux, qui s'abstinrent de paraître, et qui furent éloignés ; tous les corps de l'état, toutes les dignités civiles et militaires, et enfin tout ce que la cour de France et les cours étrangères pouvaient, indépendamment de la capitale, offrir de plus distingué. Jamais plus de luxe ne fut déployé qu'à cette fête, à laquelle il ne manqua que d'être nationale. Le souvenir fatal des fêtes du mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette, le souvenir plus fatal encore, de sa fin déplorable, étaient présens à toutes les générations. Le premier fut cruellement renouvelé trois mois après, le 1er juillet, par l'incendie qui embrasa tout-à-coup la maison où le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, donnait un bal à la fille de son souverain. Les vieillards prédirent une issue funeste à cette nouvelle alliance avec la maison d'Autriche, et leur prophétie s'est accomplie. Cette alliance fut contractée dans les remparts de Vienne, détruits par Napoléon ; elle sera dissoute à jamais, quatre ans plus tard, dans les murs de Paris, envahis par François II.

Napoléon, épris de sa nouvelle épouse, veut la montrer dans la capitale des états conquis sur la maison d'Autriche. Le 27 avril il part avec elle pour Bruxelles, et le 30 il arrive au château impérial de Lacken. Quelques jours sont donnés à ce voyage en Belgique, dont les habitans saluent avec ivresse la fille de leur ancien souverain, et l'épouse de celui qui les a élevés à toutes les prospérités de la France. Après un séjour à Bruxelles, le retour des augustes voyageurs à Paris, a lieu par Dunkerque, Lille, le Havre et Rouen. Partout le cri de la paix se mêle aux bénédictions des peuples. Ce vœu de la patrie ne sera pas entendu. L'Angleterre manquait aux fêtes de la capitale : Napoléon ne l'oublie pas, en parcourant les côtes septentrionales de son empire, et le système continental va recevoir de sa politique une nouvelle puissance. Dès le 6 janvier, la Suède avait dû y accéder, et la restitution de la Poméranie l'avait récompensée de sa soumission. Désormais les traités n'auront plus d'autre base, les ruptures d'autres motifs, les alliances d'autre lien. L'année 1810 présente le système continental comme une guerre à outrance faite à la commerçante Angleterre ; c'est aussi la seule que la France puisse entreprendre contre les Anglais avec ses infidèles alliés du continent, pour lesquels son amitié, sous ce rapport, doit être une tyrannie véritable, mais nécessaire. Cette terrible raison d'état plane sur l'Europe entière, à qui elle est imposée comme une loi, et aucune considération ne pourra y soustraire ; celui qui l'impose, seul pourra la violer ; et le trafic honteux des licences ne sera que le monopole du dominateur. La Hollande, terre commerciale, où règne depuis quatre ans Louis Bonaparte, attire les regards inquiets de Napoléon ; le 24 janvier, ses ports sont déclarés suspects, et le 16 mars, il se fait céder, par son frère, le Brabant hollandais, la Zélande, et une partie de la Gueldre, qui prennent

le nom de départemens des Bouches-du-Rhin et des Bouches-de-l'Escaut. Une armée de 18,000 hommes, dont 12,000 mille Français, doit soutenir en Hollande, la guerre du système contre l'Angleterre. A l'arrivée de ces forces, le roi Louis, qui seul en Europe ne croit apparemment pas qu'il n'est roi que par la grâce de son frère, après avoir opposé une résistance toute patriotique à la violence faite au commerce de ses états, abdique le 1er juillet en faveur de son fils. Il apprend alors quelle était la condition de sa couronne; son abdication elle-même est rejetée, et l'incorporation de son royaume à la France est décrétée. La Hollande a le sort de ses anciennes rivales, des republiques de Venise et de Gênes, réduites comme elle à l'état de provinces.

Nous avons dit, et avec raison, que Napoléon ne pouvait faire d'autre guerre que celle de son système continental à cette Angleterre, qui envahissait toutes ses colonies, qui devait, à la fin de la même année, s'emparer de l'Isle-de-France, et qui s'était si tyranniquement adjugé l'odieux droit de visite sur tous les vaisseaux de l'Europe. Dans cette position, où tout était extrême entre les deux colosses qui se partageaient le monde, tout devenait légitime, même l'usurpation d'un état de famille, dont les intérêts naturels étaient ceux de l'ennemi mortel du grand empire. Napoléon, pénétré qu'il était de la puissance de son système continental, s'était trompé en donnant la Hollande à son frère, le 5 juin 1806. Il eût mieux fait d'agréger alors à son empire cette ancienne succursale du commerce anglais: il se fût épargné la création d'un trône inutile, nuisible peut-être, et la destruction de son propre ouvrage. La première mesure eût été toute politique; la seconde fut odieuse, parce qu'elle détruisit l'indépendance d'un peuple. Tant que ce peuple ne fut que conquis, sa réunion à la France pouvait être un bienfait pour lui, parce qu'elle le faisait sortir de l'état violent de l'occupation; mais une fois rendu à lui-même, et reconstitué en corps politique, l'incorporation du peuple batave au peuple français, était un coup d'état dans toute l'acception de ce mot. Napoléon ne le jugea pas autrement; il voulut enlever à l'Angleterre un allié ancien et un ami secret. Il commençait d'ailleurs à se désintéresser des royautés de ses frères, qui avaient eu une place trop marquée dans le système de sa grandeur personnelle, mais qui n'en avaient conservé aucune dans celui de sa politique. La même nécessité émanant du même principe, se présenta à la fin de cette année, où après avoir, par décret du 17 août, ordonné le brûlement de toutes les marchandises anglaises en France, et dans tous les états de la confédération, où, après avoir donné aux douanes des cours prévotales, sans recours en cassation, il réunit, par le sénatus-consulte du 13 décembre, les villes anséatiques et les rivages de la Baltique à l'empire français. La France compta alors 30 départemens maritimes, et l'Angleterre n'avait plus d'asile en Europe que le Portugal, où se

battait contre elle une armée française. Tel fut le résultat du système continental pendant l'année 1810. Cet état était violent pour l'Europe, mais il était mortel pour l'Angleterre, et l'impossibilité de le supporter plus long-temps, forma, deux ans après, la ligue du Nord, qui termina d'une manière si tragique ce long duel entre Napoléon et la Grande-Bretagne.

Pendant l'année 1810, la guerre d'Espagne fut heureuse pour la France, si une guerre pareille pouvait l'être; le 2 février la résidence du gouvernement, que l'on appelait alors insurrectionnel, de la junte suprême, l'importante ville de Séville, fut occupée par le maréchal Soult. A cette époque des victoires du maréchal Soult, il n'y eut que les villes d'Alicante, de Carthagène et de Cadix, et la fameuse île de Léon, où n'eussent pas pénétré les armées françaises. Le 23 avril, le général O'Donnel, depuis comte de l'Abisbal, perdait, contre le maréchal Suchet, la bataille de Lérida, qui est prise après 15 jours de tranchée ouverte. Le 6 mai, le général Junot enlevait d'assaut la ville d'Astorga; et le 26 du même mois, 600 Français, presque tous officiers, prisonniers de la honteuse capitulation de Baylen, sur les pontons pestiférés de Cadix, par le coup le plus audacieux, s'emparent d'un mauvais navire sans agrès, traversent les escadres anglaises et espagnoles, sous le feu des chaloupes canonnières et des batteries, et abordent le rivage où le maréchal Victor les reçoit dans ses rangs. Cette guerre fut remarquable dans toutes ses phases par la foule d'actions héroïques, qui ne cessa d'illustrer les deux armées. Cependant, tandis que le continent espagnol de l'Europe se débattait contre l'invasion tyrannique des Français, le 19 avril, le continent espagnol de l'Amérique, déjà trop vieux pour n'être plus que la province d'une métropole d'outre-mer, jetait les bases de son indépendance future, en formant le gouvernement fédératif de Vénézuela. Exemple dont la séduction puissante, inspirée par la prospérité toujours croissante des États-Unis, doit gagner insensiblement les royaumes américains de l'Espagne et du Portugal! Cette immense révolution, qui donne une nouvelle face au monde politique, est une des plus grandes époques du règne de Napoléon; elle aura tous les périls qui font triompher les nations éprises de leur indépendance. La gloire des armes sanctionnera, dans une guerre opiniâtre de plusieurs années, le serment d'être libre, juré par le peuple américain, contre ce même peuple espagnol, à qui il doit le grand exemple de son courage et de sa vertu. Les triomphes des Français se succèdent dans la péninsule; le 8 juin, la forte ville de Méquinenza, au confluent de l'Ebre et du Sègre, se rend au maréchal Suchet. Le 10 juillet, après 25 jours de tranchée ouverte, le maréchal Ney entre dans Ciudad-Rodrigo. En Portugal, le 27 août, Almeida est prise par le maréchal Masséna, qui, le 27 septembre, après la bataille sanglante de Busaco, force le général Wellington à se retirer dans la position de Torrès-Vedras: mais

la fuite du général anglais devient une campagne de défense. Tels furent les événemens principaux de la guerre d'Espagne et de Portugal en 1810.

La révolution de Suède, préparée par les événemens du 13 mars, du 10 mai et du 6 juin 1809, est fixée, le 21 août 1810, par l'adoption que le roi Charles XIII fait du maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, et par l'élection que les états-généraux, assemblés en diète extraordinaire, font de ce prince pour être l'héritier de la couronne. Napoléon n'a point contribué à l'élévation de Bernadotte, à qui il eût préféré, pour occuper le trône de Suède, son fils adoptif le prince Eugène; mais le vice-roi, à qui la couronne d'Italie doit échapper par le second mariage de l'empereur, refusa, dit-on, la puissante intervention de ce prince auprès du gouvernement suédois. Napoléon ne s'est point opposé à l'élection du prince de Ponte-Corvo, que la Suède demande à la France. Il est au moins de sa gloire de l'approuver; aussi donne-t-il généreusement à ce prince les moyens de paraître avec éclat à la cour de Suède : toutefois il résulte d'un tel événement, presque toujours si heureux pour les nations qui le provoquent, que si la France perd un de ses plus illustres défenseurs, Napoléon ne perd pas un ennemi.

Le mois de décembre 1810 est le mois fatal pour la France, dont le nom s'égare depuis le détroit de Charybde jusqu'au détroit du Sund, soit par la réunion, soit par les vassalités des peuples. L'incorporation du Valais a été décrétée le même jour que celle des villes anséatiques, afin que toute trace republicaine soit effacée du nouveau sol français; aussi la carte de cette partie du monde, qui va s'appeler France, présente 24 degrés de longitude sur 7 de latitude, habités par 42 millions de sujets, divisés entre eux par quatre idiômes et autant de religions; mais la domination directe de Napoléon et de sa famille s'étend sur 85,500,000 sujets, qui, réunis aux 16,000,000 d'hommes soumis à sa domination indirecte, offrent la masse effrayante de plus de cent millions d'Européens qui lui obéissent.

Paris est la capitale de l'Europe vaincue; Londres est celle de l'Europe irritée. L'une reçoit les hommages de la soumission, l'autre les vœux de la vengeance. Tout espoir de paix est détruit entre les deux rivales par la rupture des négociations entamées avec lord Lauderdale; 160,000 hommes pour les armées de terre et de mer sont décrétés par le sénatus-consulte du 13 décembre : le même jour avait réuni la Baltique et le Valais au grand empire. L'esprit s'effraie justement, en 1823, de cette puissance multiple de la volonté d'un homme, qui, dans le même moment, ordonnait aux commerçans d'une mer du Nord, aux pasteurs des alpes Juliennes, et à 160,000 soldats de prendre rang parmi les sujets et les instrumens de sa fortune. Au milieu de ces grandes spoliations de la propriété des peuples, les 19 et 29 décembre des dispositions de détail frappent particulièrement l'attention de la France : l'une rétablit l'institution à jamais odieuse de la censure sur les productions de la pensée; l'au-

tre remet généreusement aux émigrés les successions dévolues à l'état pour 50 années : ces deux actes sont au profit du pouvoir; mais la haine des écrivains et la reconnaissance des émigrés seront également silencieuses.

1811.

Les opérations militaires de la guerre d'Espagne et de celle de Portugal sont les seules qui occupent la France pendant l'année 1811 ; cette année sera son dernier repos sous Napoléon, car une pareille guerre, malgré l'opiniâtreté de la résistance et la coopération de l'Angleterre, ne saurait affecter les destins de la grande nation, si pendant une année encore la France n'avait pas d'autres ennemis que l'indépendance de la péninsule et l'opposition de ses cortès. Douze années plus tard, peu avant le moment où nous écrivons, 100,000 Français franchissaient la Bidassoa! Sans doute on n'a pu les croire légataires d'une dernière volonté de Napoléon; mais si en rapprochant les motifs de ces deux guerres, elles paraissent à l'historien également déplorables sous le rapport de l'indépendance des nations, à plus forte raison a-t-il le droit de penser que, les Français vainqueurs, ils n'auront point à s'applaudir du triomphe, et que, les Espagnols vaincus, ils n'auront point à rougir de la défaite. Il en fut ainsi pendant toute cette année 1811, où les maréchaux Soult et Mortier, où les généraux Suchet et Clauzel, ajoutèrent aux armes françaises tant de lauriers inutiles, où le maréchal Masséna ne gâta point sa gloire en évacuant le Portugal devant l'armée anglo-portugaise. Le récit de ces opérations appartient à l'histoire militaire proprement dite de Napoléon. Le tableau de sa vie, rapidement tracé par son biographe, ne permet que l'exactitude des faits et ne prescrit que la série de leurs dates; ainsi nous nous bornons à présenter ces faits militaires dans l'ordre où ils ont eu lieu. La gloire de ces grands capitaines n'a pas besoin de commentaires; elle était depuis long-temps noblement consacrée par de véritables services rendus à la patrie ou à son héros. Il ne s'agit ici que de ceux rendus à la dictature impériale, et, si on en excepte l'immortelle campagne de 1814, l'histoire n'en a plus d'autres à recueillir jusqu'à l'abdication.

Le 2 janvier, après 13 jours de tranchée ouverte, la place de Tortose se rend au général Suchet. Du 20 au 22, Oporto et Olivenza, en Portugal, sont occupées par le maréchal Masséna ; mais le 4 mars, malgré l'importance de cette occupation, Wellington, fortifié depuis cinq mois dans la position inexpugnable de Torrès-Vedras, répare en quelque sorte, par la retraite à laquelle sa nombreuse armée force les débris de celle de Masséna, les revers qui ont montré si souvent, depuis le commencement de la guerre, les troupes de sa nation fuyant devant les Français à Dunkerque, à Toulon, au Helder, à Flessingue; deux mois après, l'évacuation du Portugal est complétée par celle de la ville d'Alméida. Le 5 mars, à

Chiclana, l'armée anglo-espagnole, qui veut faire lever le blocus de Cadix, est rejetée par le maréchal Victor dans l'île de Léon, qui est déjà un asile où le duc de Bellune n'ose la suivre. Le 10, après plus de 50 jours de siége, Badajoz, capitale de l'Estramadure, ouvre ses portes au maréchal Mortier. Ce grand succès a été préparé le 19 février par la bataille de la Gebora, où le maréchal Soult a défait une armée espagnole appelée au secours de Badajoz; mais les troupes anglo-espagnoles, aux ordres du général Béresford, veulent reprendre cette ville; attaquées vigoureusement par le maréchal Soult au combat de l'Alboirra, elles restent maîtresses du terrain après avoir éprouvé des pertes considérables. Cependant lord Wellington apprend la jonction des forces du maréchal Marmont avec celles du maréchal Soult, et n'osant compromettre la fortune qu'il a obtenue contre le maréchal Masséna, le 18 mai il lève précipitamment le siége de Badajoz et se retire en Portugal. Enfin, après deux mois de siége et cinq assauts, où toute bravoure fut déployée des deux côtés, la ville de Tarragone, encore défendue par 10,000 hommes, se rend le 28 juin au général Suchet, qui trouve dans ses remparts son bâton de maréchal. La plus brillante illustration attend les armes du nouveau maréchal. Le 29 octobre, la bataille de Sagunte ou de Murviedro, qu'il gagne sur les généraux Blake et O'Donnell, lui donne le lendemain la forte ville de Sagunte, dont la position, défendue par la nature, par les Romains, par les Maures et par des constructions récentes, le rend maître des routes de Valence, de Barcelonne, de Sarragosse, et assure son établissement dans l'est de la péninsule. Le passage du Guadalaviar le 26 décembre, obtenu par la prise du camp retranché de Quarte, facilite à ce maréchal l'investissement déjà commencé de la grande ville de Valence. Quinze jours après, cette vaste cité, jadis capitale d'un beau royaume, devenue le dépôt général de toutes les forces et de tous les approvisionnemens des insurgés, est réduite à se rendre avec une garnison de 18.000 hommes commandés par 10 généraux, et 900 officiers, et défendue par 400 pièces de canon.

Tel était l'état de la guerre dans la péninsule : elle continuait la gloire, ou plutôt elle prouvait la force de nos armes. Mais, par une fatalité attachée aux guerres contre l'indépendance des nations, les Espagnols s'armaient de leurs revers, et leur patriotisme sortait toujours victorieux des batailles qu'ils avaient perdues. Le temps allait venir où, n'ayant plus dans leur vaste patrie que Cadix et l'île de Léon, ils s'applaudiraient de n'être plus renfermés dans des murailles, et d'avoir pour forteresses, pour campemens, pour champs de bataille, les montagnes, les forêts, les fleuves et les déserts de leur patrie. Toute la terre espagnole conspire, quand Napoléon, maître de toutes ses cités, la croit vaincue, désarmée, asservie. Cependant deux peuples protégés par la nature aux deux extrémités de l'Europe, séparés

l'un de l'autre par toute la civilisation, vont, par l'impulsion de la plus terrible gravitation, presser du Nord au Midi le colosse aux cent bras qui veut renverser leurs autels domestiques. Tous deux, sous l'empire d'un fanatisme religieux que leurs prêtres armeront pour leur indépendance, poussés par la même nécessité, ils sembleront s'entendre de l'Ebre à la Newa pour écraser le géant de la domination qui les a tant de fois vaincus, et ils devront à son ambition l'honneur de prendre rang parmi les peuples généreux à qui la haine de la tyrannie a donné un grand nom dans l'histoire. Les Espagnols ont de vieux souvenirs; ils descendent de ceux qui ont vu mourir les Carthaginois et les Romains, ils sont aussi les enfans de ces hommes du Nord qui ont chassé les califes. Quant aux Russes, ils n'ont point d'aïeux, et tous leurs souvenirs sont récens ou barbares; mais ils ont vu la Suisse et l'Italie. Ils sont devenus Européens et conquérans, et ils ont l'exemple des héroïques Espagnols.

Cependant, Napoléon paraît oublier que cette nation neuve veut occuper un rang sur le terrain politique où ses traités l'ont placée. Il est en paix, en alliance avec elle, en amitié avec son souverain. La mémoire de Tilsit et d'Erfurth est encore toute fraîche: il en recueille tous les fruits. Le blocus contre l'Angleterre, quelque nuisible qu'il soit aux intérêts matériels de la Russie, est rigoureusement exercé dans tous ses ports. Cependant le profit illicite des licences aveugla : on crut pouvoir jouir de cette infraction aux engagemens de Tilsit et d'Erfurth, sans que la Russie osât s'en fâcher ou s'en prévaloir, pour se relâcher de son côté de ses mesures sévères envers les neutres qui servaient de masque aux Anglais. On fit plus : le 18 février (1811), pour compléter l'interdit de la Baltique, Napoléon a pris possession du duché d'Oldenbourg, et il s'est peu inquiété de dépouiller le beau-frère d'Alexandre, de son allié le plus puissant et le plus dévoué. De tous les états de l'Europe, l'Angleterre est le seul qui doive se réjouir de cette impolitique violation; aussi saura-t-elle se servir avec avantage de ce nouveau grief pour miner l'imperturbable fidélité d'Alexandre envers Napoléon.

Mais, trois semaines après le 20 mars, un fils est né au maître de l'Europe, l'hérédité du pouvoir absolu consacre sa dynastie, et tout l'orgueil de la félicité humaine est entré dans son âme. Comme père, et comme souverain, il doit sentir d'autant plus vivement ce bonheur qu'il a pu lui échapper. Le plus grand danger a menacé l'impératrice au moment de mettre au monde ce fils si désiré; mais Napoléon oublie en un moment qu'il est empereur, et n'est plus qu'un père tendre, qu'un époux malheureux. Les jours de l'impératrice et de son enfant sont également en péril; ils dépendent d'une opération cruelle et douteuse. Le chirurgien Dubois vient consulter Napoléon. « *Ne pensez qu'à la mère, lui dit-il, et traitez l'impératrice comme* » *une bourgeoise de la rue Saint-*

»Denis.« Il se rend de suite auprès du lit de Marie-Louise, la console, la soutient, l'encourage par sa présence, et, après 26 minutes d'un travail douloureux, l'enfant est mis au monde par le secours des fers. Mais il reste pendant 7 autres minutes privé de toute espèce de sentiment. Le temps parut moins long à BONAPARTE, disputant l'empire à la liberté le 18 brumaire, à la séance de Saint-Cloud. Enfin, à force de soins l'enfant respire, il vit, il vivra. Transporté, hors de lui-même, l'empereur se précipite à la porte du salon, où la France et l'Europe attendent leurs destinées; il l'ouvre et s'écrie : «*C'est un roi* »*de Rome!*» Cent un coups de canon annoncèrent à la capitale que Napoléon II était né. L'ivresse fut générale. A l'Hôtel-de-Ville, M. Bellart et les membres du conseil, qui proclameront, en 1814, la déchéance de Napoléon, quand il aura encore de l'autre côté de la Loire 150,000 hommes pour repousser l'étranger, votèrent 10,000 francs de rente au premier page qui vint leur annoncer la naissance de Napoléon II. Ce fut la dernière fois qu'un même sentiment de bonheur unissait la France et Napoléon. La nature n'avait produit qu'à regret cet enfant sur lequel se confondaient les vœux des deux plus grandes monarchies de l'Europe. Il avait fallu le lui arracher, et en contemplant le berceau impérial, qui, après une anxiété si cruelle vient de recevoir son fils, Napoléon dut s'applaudir de ce que sa fortune triomphait aussi de la nature elle-même.

Cependant la guerre continuait entre le pape et Napoléon, et elle ne cessa de présenter un caractère singulier, qui sert à donner la preuve du déplacement des intérêts européens, à cette époque : Napoléon et Pie VII avaient échangé leurs rôles. L'empereur militait pour son église, le pape pour ses états. L'empereur demandait vainement au pape l'institution canonique des évêques de France, que le saint-siége aurait dû provoquer, et le pape la refusait, parce qu'il avait perdu sa souveraineté temporelle. Le saint-père confondait la thiare et la couronne, l'anneau du pêcheur et le sceptre; le sacre de Napoléon était même un mauvais argument en faveur du souverain-pontife. Toutefois l'empereur, pressé de compléter son système monarchique, convoqua, le 11 juin, un concile à Paris, composé de cent évêques français, allemands et italiens : ce concile fut appelé national, comme il l'était en effet, et il décréta sa compétence pour statuer sur l'institution des évêques. En vertu du concordat, le pape devait ordonner cette institution; et sur son refus, celle du métropolitain serait suffisante : tel fut le décret du concile. Le 20 septembre, le pape confirma ce décret par un bref de Savone; mais la terre l'emportera encore sur le ciel. La cour pontificale refusera ce qu'elle a solennellement promis, et jusqu'à la fin de 1819, cinq ans après la chute de Napoléon, et pendant les cinq premières années de la restauration, la France, presque sans évêques, pourra croire

que son roi n'est plus le fils aîné de l'église. Toutefois le père de l'arrière-petit-fils de Marie-Thérèse aura satisfait aux droits de sa couronne, aux lois de son concordat, et à cette étiquette spirituelle qui consacre les relations des trônes catholiques avec la chaire de Saint-Pierre. Il fallait que tous les âges de l'histoire eussent des représentans dans l'histoire de Napoléon, et qu'il convoquât aussi des conciles! Si, à cet égard, il ne s'est pas mis en rapport avec son siècle, du moins il s'est mis en règle avec les usages et les passions monarchiques qui avaient pris sur lui tant d'empire. Et en effet, après avoir, le 3 septembre, rendu un décret en prorogation de l'amnistie accordée aux émigrés, le 13 octobre un nouveau décret anéantira la loi organique des constitutions françaises, la grande loi de nos droits politiques, celle de la liberté de la presse. La nature, les titres, et jusqu'au nombre des feuilles périodiques, et même le nom des villes où elles pourront paraître, sont irrévocablement fixés et déterminés. Une censure inquiète, soupçonneuse, minutieuse, hostile, sous la responsabilité des autorités locales, sera l'argus de cette illusoire périodicité. Napoléon aurait-il été, à l'insu de l'univers, dont il était le spectacle, le juge craintif de sa toute puissance, en la soumettant aux terreurs de la presse et à ces indignes précautions qui caractérisent ou les gouvernemens faibles, ou les gouvernemens révolutionnaires et passagers?

Les opérations politiques qui terminent l'année 1811, consolident l'œuvre de la réunion du royaume de Hollande au grand empire. Ses départemens reçoivent le 1er et le 2 novembre leur circonscription définitive, et l'organisation française. L'Espagne est conquise ou occupée; tout le continent est en paix ou soumis. On se demande pourquoi un sénatus-consulte appelle tout-à-coup aux armes, le 21 décembre, 120,000 conscrits de la classe de 1812. La France a atteint la plénitude de la prospérité. L'armée elle-même déclare qu'elle est rassasiée de gloire, et l'année 1811 expire dans le malaise de cette haute fortune, qui ne peut plus que descendre, parce qu'elle ne peut plus monter.

1812.

Cependant un homme seul balance et fait taire les terribles oracles de la félicité de l'empire. La suprématie européenne était aux mains de la France; mais Napoléon a rêvé pour lui la domination universelle, et l'Europe, loin de faire un vœu contre l'audacieuse entreprise qui menace la Russie, et doit de nouveau peser sur elle-même, se livre tout entière avec une sorte d'enthousiasme de servitude, à l'espoir de voir triompher Napoléon de cet ennemi lointain qu'il s'est choisi. L'Europe n'avait qu'un orgueil d'esclave; elle souhaitait plus de puissance à son maître. Il est vrai qu'alors elle n'avait pas d'autre condition que l'obéissance; et le peu de fierté qui lui restait ne consistait qu'à vouloir placer sous le même joug la seule puissance continentale qui fût restée

libre, et dont l'indépendance l'effrayait.

La Prusse n'est pas libre : Berlin seul a été évacué par les Français; mais cette capitale peut craindre le sort d'Amsterdam ; le maréchal Oudinot commande l'armée d'occupation. D'ailleurs une masse énorme de contributions imposées par le traité de Tilsit pèse sur la Prusse, et dans la position malheureuse où se trouve son gouvernement entre sa dette envers la France et la présence d'une de ses armées, il doit aller au-devant de tous les moyens qui peuvent conjurer la fortune en sa faveur. De plus l'occupation du rivage de la Baltique vient d'être consommée le 26 janvier, par l'occupation de la forte ville de Stralsund, et la Poméranie suédoise obéit au corps d'armée que commande le général Friant. Ainsi, pressé de toutes parts, le ministre prussien va chercher dans le traité de Paris du 24 février suivant un asile pour ce qui reste de la monarchie prussienne : il y renouvelle le pacte du blocus continental. Dans le cas d'une guerre entre la France et son ancien allié de Pétersbourg, c'est-à-dire dans la certitude de cette guerre très-prochaine, il s'engage à fournir un contingent de 40,000 hommes avec 60 pièces de canon ; mais aussi la France consent à réduire à 62 millions les contributions arriérées de la Prusse. La Prusse saura faire valoir à la Russie la nécessité qui lui a fait signer ce traité, et Napoléon se repentira trop tard de sa générosité, qui, après les injustes provocations de la Prusse en 1806, après son anéantissement à Iéna et à Lubeck, laissa encore à Tilsit un débris de couronne au roi Frédéric-Guillaume. La monarchie prussienne devait être entièrement détruite à Tilsit, ou plus grandement reconstituée. La politique, qui était la justice du vainqueur, le voulait ainsi. Dans le dernier cas, la Prusse eût été pour la France un ami ou un ennemi; mais comme elle eût été un grand état intermédiaire entre l'Europe et la Russie, Napoléon n'aurait jamais eu l'idée de la campagne de Moskou, et la Prusse n'aurait pas trahi son imprudent bienfaiteur. La position de l'Autriche était toute différente. Elle n'avait pas été appelée aux fameuses conférences d'Erfurth. Elle avait alors refusé de reconnaître Joseph, roi d'Espagne, et elle avait profité des embarras que l'opposition de la péninsule donnait à Napoléon, pour lui faire brusquement une guerre d'invasion en 1809. Les victoires de Landshut, d'Ecmulh, de Ratisbonne, d'Ebersberg, la prise de Vienne vingt jours après l'ouverture de la campagne, les batailles de Raab, d'Enzersdorf, enfin celle de Wagram, avaient forcé cette puissance à recourir, comme la Prusse, à la pitié du vainqueur. Le honteux armistice de Znaïm, tout-à-coup sollicité par l'Autriche, au moment où toutes les populations de la patrie allemande allaient se lever pour sa défense, où le Piémont, où la Prusse elle-même se disposaient déjà à leur affranchissement, avait amené cette paix de Vienne si différente de la dernière. Cependant l'institution moitié

mystique, moitié politique du *lien de la vertu*, *du Tugend-bund*, qui doit jouer un si grand rôle un an plus tard, avait étendu, du sein de la Prusse où le patriotisme l'avait enfantée, ses ramifications populaires dans toutes les universités de l'Allemagne, dans celles même qui appartenaient aux états que Napoléon s'était plu à doter sur la rive droite du Rhin. Cette conspiration morale avait été dénoncée à ce prince qui la dédaigna, comme il avait refusé quelques années plus tôt de se mettre à la tête de la réformation politique de la Germanie protestante. Le rôle de Luther lui convenait aussi peu que sa doctrine. Alors aussi il régnait dans le même palais impérial du plus puissant prince de la Germanie, et il méprisait jusqu'au poignard du jeune fanatique qui y avait pénétré pour immoler *l'oppresseur de sa patrie*. Mais l'Autriche ne s'était pas contentée de n'avoir pas le courage de survivre à la bataille de Wagram, quand une seule victoire, quand la seule prolongation de la lutte si loin de la France, et dans l'état d'exaspération où étaient les esprits, pouvaient effacer pour elle tous les triomphes de son ennemi; elle s'était précipitée au-devant d'une alliance de famille, tant elle fut jalouse d'enlever aux autres couronnes le nouvel hymen que se proposait Napoléon. Toute l'activité de sa diplomatie se déploya pour obtenir cette grande préférence, et le sang de Marie-Thérèse devint le gage nouveau, que la superbe cour de Vienne offrit instamment au général de vendémiaire. Napoléon, qui avait pris l'histoire de la monarchie française pour la sienne, voulut la continuer; il accepta cette alliance, et cimenta ainsi, en quelque sorte, la vassalité de l'Autriche, qui alors y vit son salut. L'alliance du 4 mars 1812 fut bien aussi pour elle une nécessité nouvelle, que lui imposa la guerre de Russie. Menacée qu'elle était du rétablissement de la Pologne, la maison d'Autriche voulut se ménager une indemnité dans le cas où elle perdrait la Gallicie, et cette indemnité qu'elle convoitait était la possession de l'Illyrie, qui offrait à son commerce les débouchés maritimes, dont elle manquait absolument; par le traité d'alliance signé à Paris, cette puissance stipula un secours réciproque de 30,000 hommes et de 60 pièces de canon. La cause de la France et de l'Autriche est devenue commune, identique, inséparable, c'est une cause de famille, et l'objet de ce dernier pacte est si peu douteux, qu'on y garantit mutuellement l'intégralité en Europe de l'empire turc, alors en guerre avec la Russie. Cette garantie mutuelle de l'intégralité de l'empire ottoman n'avait d'autre motif que d'empêcher la Porte de signer la paix qu'elle négociait avec la Russie, ce qu'elle fit quelques mois après à l'insu de Napoléon. Ainsi l'Autriche, toujours forte et puissante malgré la prépondérance effrayante de la France, allait au-devant d'un lien qui plaçait ses drapeaux et sa politique sous la fortune de Napoléon. Ce prince a pour allié toute l'Allemagne, toute l'Italie, la Pologne, la Suède et la Hollande, et il devait compter pour auxiliaire

la Porte ottomane, si la crainte de démasquer ses projets contre la Russie n'avait mis dans cette circonstance la diplomatie française en défaut, à Constantinople et à Stockholm. La Russie a pour elle le général français qui gouverne la Suède et qui a oublié sa première patrie ; elle a pour auxiliaires la haine anglaise, et l'insurrection espagnole. Ses défenseurs naturels sont la flamme qui dévorera ses cités, et les frimas qui anéantiront ses ennemis. Le 3 mai, son attitude guerrière devient plus imposante par l'accession de l'Angleterre au traité que la Suède a signé le 24 mars. Les deux empereurs ont quitté leurs capitales, Alexandre le 24 avril, Napoléon le 9 mai. Il ne s'agit plus entre eux de fixer les limites de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident. Les intérêts de Tilsit n'avaient pas tout-à-fait disparu à Erfurth, mais ils avaient été modifiés, et sans doute affaiblis par les événemens de l'Espagne et du Portugal, et par les diverses réunions de la France. Il s'agit à présent de l'empire de l'Europe partagée en de grands vassaux. Cette ambitieuse pensée est toute de Napoléon, à qui elle sera fatale. Alexandre héritera de cette grande prépondérance, qu'il abdiquera bientôt. Hercule pouvait succomber, mais sa massue n'était point un héritage.

Le 26 mai, Napoléon est à Dresde, où sont abjurées les conférences d'Erfurth, en présence de plusieurs souverains de l'Allemagne. L'empereur et l'impératrice d'Autriche, de leur plein gré, par la plus éclatante démarche, ont quitté Vienne, sont arrivés dans la capitale de la Saxe, et donnent au milieu et en présence de l'Europe, une sanction authentique à la guerre gallo-germanique que leur gendre va porter en Russie. Le roi de Prusse et tous les souverains du Rhin à la Baltique, consacrent également cette guerre par leur présence, et ils prennent à l'envi leur part de complicité dans les vœux et dans les moyens qu'ils rassemblent pour l'asservissement général de l'Europe. L'abaissement commun de tous ces princes, a produit un nouveau droit public au profit du dominateur, tant qu'il sera victorieux. Mais si la fortune l'abandonne, la conspiration sera universelle, comme l'était la soumission.

Au moment où Napoléon fait consacrer à Dresde, par sa cour de rois, les arrêts qu'il vient de porter contre la Russie, un traité secret pour une paix définitive et fatale à son entreprise, était signé à Bucharest, entre les Russes et les Ottomans. Cette négociation est due à l'Angleterre, qui ne peut servir plus habilement sa propre haine et son allié de Pétersbourg. L'étoile de Napoléon a pâli le 28 mai, jour de la signature de ce traité qu'il ignore ; sa conclusion fut brusquée. Kutusow, chargé de la négociation et du commandement de l'armée contre les Turcs, ayant appris qu'il était rappelé et remplacé par Tchitchagoff, qui avait ordre de terminer, à quelque prix que ce fût, prit sur lui de signer la paix, afin de n'en pas laisser l'honneur à son successeur. Napoléon ne fut pas le seul trompé par ce traité, le sultan

le fut aussi, et quand il apprit l'invasion de Napoléon en Russie, il refusa de le ratifier, et ne s'y décida encore que par l'influence de l'Angleterre. Ce retard à la ratification ne permit à l'armée russe de Moldavie, de s'ébranler que dans le mois d'octobre. La guerre que les États-Unis d'Amérique déclarent à l'Angleterre, le 18 juin, est loin de remplacer, pour Napoléon, l'importance de la diversion ottomane, et de l'alliance de la Suède, et n'ajoute aucune chance aux intérêts de la guerre purement continentale qu'il va commencer. Chacune de ces quatre puissances a son motif de guerre particulier. L'Amérique se bat pour la liberté du commerce, la Russie pour se soustraire au blocus continental et pour ne pas perdre ses provinces polonaises, l'Angleterre pour abattre Napoléon, et Napoléon pour régner sur tout ce qui s'appelle Europe.

Un demi-million d'hommes, et plus de mille bouches à feu, sont réunis déjà dans la Prusse orientale. Le 2 juin, Napoléon est à Thorn; le 22, de son quartier-impérial de Willkoswiski, il adresse à ses armées la proclamation suivante :

« Soldats, la seconde guerre de »Pologne est commencée. La première s'est terminée à Friedland »et à Tilsit. La Russie a juré l'éternelle alliance à la France et »guerre à l'Angleterre : elle viole »aujourd'hui ses sermens. Elle ne »veut donner aucune explication »de cette étrange conduite, que »les aigles françaises n'aient repassé le Rhin, laissant par-là nos alliés à sa discrétion. La Russie est »entraînée par la fatalité : *ses destins doivent s'accomplir.* Nous »croit-elle donc dégénérés? ne serions-nous plus les soldats d'Austerlitz! Elle nous place entre le »déshonneur et la guerre : le choix »ne saurait être douteux. Marchons donc en avant; passons le »Niémen; portons la guerre sur »son territoire : la seconde guerre »de la Pologne sera glorieuse aux »armées françaises, comme la première; *mais la paix que nous conclurons portera avec elle sa garantie*, et mettra un terme à la »funeste influence que la Russie a »exercée depuis 50 ans sur les affaires de l'Europe.»

Le 24 juin, le Niémen a revu Napoléon. Cette terrible limite est dépassée aux applaudissemens de la malheureuse et fidèle Pologne. Le 28 juin, l'empereur est à Wilna, capitale de la Lithuanie; ce duché se réunit à la Pologne, dont la diète proclame le même jour, à Warsovie, la trompeuse indépendance. Une confédération générale réunit les membres épars du royaume de Sobieski. Les souvenirs de la longue tyrannie de Repnin à Warsovie, sous Catherine la grande, se réveillent de toutes parts au bruit de la marche de Napoléon. Une députation de la diète se rend près de lui, à Wilna, et lui dit : « La »diète générale du grand-duché »de Warsovie s'est constituée en »confédération de la Pologne : elle a déclaré le royaume de Pologne rétabli dans ses droits... Dites, sire, que le royaume de Pologne existe, et ce décret sera »pour le monde équivalent à la »réalité. » Napoléon, qui persistait

dans la fausse idée de ne pas sacrifier la Gallicie autrichienne au nouveau système polonais, afin de ne pas rendre l'Illyrie, que désirait ardemment la maison d'Autriche, répondit : « Polonais, j'aurais pensé comme vous dans l'assemblée de Warsovie : l'amour de son pays est le premier devoir de l'homme civilisé. Dans ma situation, j'ai beaucoup d'intérêts à concilier, beaucoup de devoirs à remplir. Si j'avais régné pendant le premier, le second et le troisième partage de la Pologne, j'aurais armé mes peuples pour la défendre... J'aime votre nation... J'autorise les efforts que vous voulez faire... c'est entièrement dans l'unanimité de la population que vous pouvez trouver l'espoir du succès... Je dois ajouter que *j'ai garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines....* »

Telle fut, en substance, la réponse de Napoléon à la députation de la diète ; mais, par une fatalité remarquable, et qu'il était loin de pouvoir deviner, l'Autriche, dont le contingent occupait la portion de son territoire polonais, et à laquelle il sacrifiait le rétablissement si politique du royaume de Pologne, devait, quelques mois après, par une défection subite, livrer la Pologne entière à la Russie, contre laquelle, à Dresde, elle était venue solliciter la faveur de faire cause commune avec la France ! La paix de Bucharest, l'alliance de la Russie avec la Suède, et le refus de Wilna, furent les auspices malheureux de la campagne de 1812.

L'armée impériale française était composée de dix corps d'infanterie, aux ordres des maréchaux Davoust, Oudinot, Ney, Victor, Macdonald, du prince Eugène, du prince Poniatowski, et des généraux Saint-Cyr, Régnier et Junot.

La vieille garde était commandée par le maréchal Lefèvre ; la jeune par le maréchal Mortier ; la cavalerie de la garde par le maréchal Bessières ; la réserve de la cavalerie formait les quatre corps de Nansouty, Montbrun, Grouchy et La Tour-Maubourg ; elle était sous les ordres du roi de Naples ; le corps autrichien était sous les ordres du prince de Schwarzenberg ; le corps prussien sous ceux du général d'Yorck : la force de l'armée française, y compris ses renforts et les garnisons, était de 439,700 hommes.

La grande-armée russe était divisée en première et seconde armée d'occident, sous les généraux Barclay-de-Tolly et Bagration, et en armée de réserve sous le général Tormasow ; le corps d'observation était commandé par le général Hertel, et l'armée de Moldavie par l'amiral Tchitchagow. A cette époque le gouvernement russe fit paraître un état de ses forces, qui, y compris ses milices et ses garnisons, et sans compter ses paysans armés, présentait 926,370 hommes, et 5,592 pièces d'artillerie de campagne.

De nouvelles alliances embrassent et protégent puissamment la cause de la Russie : le 18 juillet, l'Angleterre signe un traité avec la Suède, et le 1er août elle signe à Pétersbourg un traité de paix et d'union. Le 20 juillet le cabinet de

Pétersbourg avait habilement placé la France entre deux grands périls, par le traité de Welikylouski avec la régence de Cadix. On ne nommait pas alors rebelles ces cortès de Cadix : on traitait avec elles. Cette conspiration des deux extrémités de l'Europe contre Napoléon, a quelque chose de gigantesque, qui appartient particulièrement à son histoire. Elle prouve la grandeur du péril, comme celle de la haine, et relève merveilleusement l'ennemi dévoué à la vengeance combinée du Nord et du Midi. Ce traité est signé en Russie, le 20 juillet, et le 22 commence en Espagne, par la bataille des Aropiles, gagnée par Wellington sur le maréchal Marmont, la décadence des armes françaises dans la péninsule. L'importance de cette victoire est telle, que si elle eût été remportée par les Français, les cortès faisaient leur soumission au roi Joseph ; au contraire, cette victoire détrône ce prince, et le 12 août suivant Wellington est à Madrid. La redoutable union de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Russie, forme un triangle dont la France est la base.

Cependant Napoléon poursuit sa marche en Russie, et voit dans l'abaissement prochain de cet empire, la soumission de toute l'Espagne. Tout est extraordinaire dans sa destinée actuelle, soit l'immense espoir dont son âme est remplie, soit l'encouragement dont la fortune se plaît à fortifier une telle espérance. En effet, tous les pas de l'armée française sur le territoire russe, sont marqués par d'importans succès, qui sont autant de perfidies de la destinée, dont la gloire de Napoléon est devenue la complice. Le 23 juillet Bagration est défait à Mohilow, par le maréchal Davoust ; le 28 les Français sont à Wytepsk ; le 1er août la forte place de Dunabourg est évacuée à l'approche du maréchal Macdonald ; le même jour Wittgenstein, battu par le maréchal Oudinot, à Obaïavszma, sur la Drissa, perd 7,000 hommes, et une partie de son artillerie ; le 17, après quelques affaires d'avant-postes, les Russes abandonnent l'importante ville de Smolensk, après y avoir mis le feu. Ils avaient, en manœuvrant de l'autre côté du fleuve, évité la grande bataille que Napoléon voulait leur livrer, avant d'entrer à Smolensk. Cette grande ville, le seul boulevart de l'empire russe sur la frontière de Pologne, fortifiée par des ouvrages redoutables, et défendue par une nombreuse armée, pourrait arrêter long-temps et diviser les forces de Napoléon ; mais une tactique barbare a remplacé chez les Russes les nobles conceptions de la guerre. La défaite, la honte de leurs armées, l'embrasement de leurs villes par leurs propres mains, la ruine, le désespoir des habitans, sont les combinaisons que la politique de leur gouvernement a adoptées pour attirer les Français dans le cœur de son empire : ce long suicide est le premier élément de sa vengeance.

On assure que plusieurs chefs de l'armée française engagèrent Napoléon à terminer sa campagne à Smolensk. Mais il avait pris Milan, Vienne, Berlin, Madrid, et l'orgueil d'entrer aussi à Moskou, dans la ville sainte du Nord, l'em-

porta sur ces conseils d'une haute prudence. Les Russes dès-lors purent aussi dire de lui : *Napoléon est entraîné par la fatalité; que ses destins s'accomplissent!* et en effet la victoire qui le suit en précipite l'accomplissement. D'autres affirment que Napoléon voulait rester à Smolensk, comme il avait voulu s'arrêter à Vitepsk, mais qu'auparavant il voulait gagner cette grande bataille que les Russes refusèrent : et que l'espoir seul de les rencontrer enfin à une ou deux marches, entraîna celle sur Moskou; il était d'ailleurs amorcé chaque jour par des succès qu'il devait regarder comme d'heureux présages de la victoire décisive qu'il voulait remporter au cœur de l'empire russe. Après Smolensk, eut lieu le beau combat de Valentina, où fut tué le brave général Gudin. Le 18 août, après une vigoureuse affaire donnée la veille sous les murs de Polotsk, le général Gouvion-Saint-Cyr gagne son bâton de maréchal à la grande bataille qu'il livre au général Wittgenstein; le 19, à Walutina-Gora, le maréchal Ney battit l'arrière-garde de la grande-armée russe, qui était en retraite depuis trois jours; le 29, l'armée française, déjà à 35 lieues de Smolensk, entre à Wiazma, que les Russes ont brûlée en l'évacuant. Le même jour le général Kutusow, venu de l'armée de Moldavie, après avoir négocié la paix de Jassy avec la Porte, arrivait à la grande-armée en qualité de généralissime. La faction des boyards de Moskou le fit nommer, dit-on, en remplacement de Barclay de Tolly, et l'empereur Alexandre parut recevoir à cette occasion, la loi de la vieille noblesse de son empire. Enfin le 17 septembre a lieu cette fameuse bataille de la *Moskowa* sur le plateau qui domine Borodino, position formidable, hérissée de redoutes et de canons, où les Russes, animés par les prédictions du vieux général Kutusow, et par une image miraculeuse de la Vierge, ont juré de fermer aux Français la route de Moskou. Kutusow prophétise ainsi : « *Dieu va combattre son ennemi avec l'épée de Saint-Michel, et avant que le soleil de demain ait disparu, vous aurez écrit votre foi et votre fidélité dans les champs de votre patrie avec le sang de l'agresseur et de ses légions.* » Napoléon parle autrement à son armée : « *Soldats, dit-il, voici la bataille que vous avez tant désirée; désormais la victoire dépend de vous, elle vous donnera de bons quartiers d'hiver et un prompt retour dans la patrie! Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Vitepsk et à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite avec orgueil votre conduite dans cette journée; que l'on dise de chacun de vous : Il était à cette grande bataille sous les murs de Moskou.* » 30,000 Russes et 40 de leurs généraux, payèrent de leur sang ou de leur liberté la prédiction fanatique de Kutusow, et l'exhortation guerrière de Napoléon; 20,000 Français, qu'aucune victoire ne pouvait remplacer, eurent le même sort, ainsi que huit généraux; deux périrent à l'attaque de la fameuse redoute par les cuirassiers; le comte de Caulaincourt eut le fatal honneur de

remplacer le général Montbrun, tué au commencement de l'affaire, et tomba d'un coup de feu, au milieu de l'inexpugnable fortification, que sa bouillante valeur venait d'enlever : cette brillante action décida la bataille et causa de justes regrets à l'armée. L'attaque des redoutes par la grosse cavalerie est une conception particulière à Napoléon, à qui elle avait si bien réussi aux batailles d'Essling et de Wagram. Le deuil couvrait les deux camps, mais par une fourberie contre le ciel lui-même et contre l'armée russe, le *Te Deum* de la victoire retentit dans toutes les églises de la Russie, et le grade de feld-maréchal fut donné à Kutusow. Ainsi la civilisation raffinait encore sur la barbarie en changeant le deuil en trophée, et en décernant la palme au vaincu : c'était à la fois corrompre la religion et l'honneur. Tel est l'ennemi que poursuit Napoléon ; sept jours après, le 14 septembre, l'armée française entra à Moskou.

Elle se souvient avec ivresse de la proclamation prophétique de Napoléon, avant la bataille de la Moskowa, qui lui donne la ville des czars. Là est le repos, et la récompense de tant de travaux, de tant de victoires; là, au sein de l'abondance, et suivie par les applaudissemens de la patrie, elle attendra noblement le signal de la paix la plus glorieuse pour retourner en France, honorée et triomphante. Elle aura porté le nom Français au-dessus du nom de tous les peuples modernes, comme son chef a porté le sien au-dessus de celui des plus grands capitaines; désormais l'armée française et Napoléon vont marcher de pair dans la postérité, et comme il l'avait annoncé à ses soldats, chacun d'eux à son retour en France entendra dire : « *Il était à cette » grande bataille sous les murs de » Moskou!* »

Le gouverneur Rostopchin avait rassemblé chez lui, dans la matinée du 14, tous les agens de la police, à qui il donna des ordres. Napoléon arriva vers onze heures du matin en vue de Moskou : il approuva l'armistice que demandait l'arrière-garde russe pour traverser la ville. On ne sut que vers 2 heures, que les députations des autorités de Moskou, qui furent désirées et attendues, ne viendraient pas : on apprit en même temps que les palais de cette vaste cité étaient déserts, et qu'elle n'avait plus pour habitans que les blessés, les malades, et la plus basse population. Cependant, cette ville de 300 mille habitans, aussi vaste que Paris, renferme d'immenses magasins, et va pourvoir encore mieux par le départ de sa population à tous les besoins de l'armée. Napoléon n'y perdra pas même son triomphe, qui aura pour témoins tous ses braves et le palais des fondateurs de l'empire russe. Il ira donc le lendemain planter son aigle sur les minarets du Kremlin, et s'asseoir sur le trône de Pierre-le-Grand. La prudence ordonne ce retard : des déserteurs de la milice restés à Moskou, ainsi que des cosaques à l'arsenal, causaient de grands désordres. Le général Durosnel, envoyé comme gouverneur et chargé de veiller à la conservation de la ville et à la tranquillité publi-

que, engagea l'empereur à n'entrer que le lendemain; il fallait au moins le reste de la journée pour établir l'ordre, et pour connaître cette vaste cité, ce que la disparition de tous les habitans rendait impossible. Cependant Napoléon traversa les faubourgs et la rivière, fit travailler au pont qui était détruit, et revint coucher dans une des grandes auberges du faubourg. Le lendemain il se rendit au Kremlin, où il n'eut d'autres témoins, que le silence de ce vaste monument de l'antique puissance des czars, et le deuil triomphal de son armée; car dans cette nuit du 14 au 15 qu'il venait de passer dans un faubourg, le système barbare qui avait réduit en cendres les villes de Smolensk, de Dorigobui, Wiasma, Ghiat, etc., incendia le bazard près de la bourse, où sont 10,000 boutiques, et quelques maisons d'un faubourg éloigné. Le général Durosnel et le duc de Trévise qui commandait les troupes, employèrent tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour arrêter l'incendie. Mais dès ce moment, si on ose le dire, commença la complicité de la nature avec la politique russe, à laquelle elle dévoua tous ses fléaux. A 9 heures du soir un vent terrible de nord-ouest propagea subitement l'incendie, et à 10 heures la flamme s'éleva sur toute la ville. L'empereur, fatigué de la journée précédente, s'était couché à 8 heures. Tout le palais fut réveillé par les cris de l'armée et le bruit de la destruction des édifices; la journée du 16 fut employée à sauver l'arsenal, le Kremlin et plusieurs palais. Vers 5 heures du soir l'incendie entourait tellement le palais impérial, que Napoléon craignant que ce grand désastre ne fût combiné avec une surprise de nuit de la part de l'armée russe, donna l'ordre du départ, et fut obligé de traverser les flammes pour se rendre au château de Pétroffski. Moskou expira dans un océan de feu; de 4,000 maisons bâties en pierre, 200 seulement furent épargnées; de 8,000 bâties en bois, 500; et de 1600 églises, la moitié seulement demeura intacte. Les toits de la plupart des habitations construits en tole, s'échauffèrent et fomentèrent eux-mêmes dans tous les édifices l'action du feu, que des mains mercenaires avaient allumé par l'ordre du gouverneur Rostopchin, dernier exécuteur du firman incendiaire sur la route de l'armée française. La flamme qui dévorait Moskou, éclaira la marche de Napoléon à Petroffski. Rien n'avait été oublié par l'ordonnateur de cette grande destruction: toutes les pompes avaient été détruites; les soldats et les agens de police, d'après les ordres de Rostopchin, avaient tout préparé dans les maisons, et y mettaient tranquillement le feu; plusieurs furent pris sur le fait: interrogés par l'empereur lui-même, ils furent renvoyés aux tribunaux militaires, qui en firent exécuter sept ou huit: les autres restèrent dans les prisons, parce que Napoléon se convainquit par lui-même que ces misérables étaient les victimes de leur obéissance aux ordres d'un chef despotique, et non, comme on a voulu le dire depuis, des fanatiques qui brûlaient la ville sainte pour qu'elle ne fût pas profanée par les Fran-

pais; les plus affreux désordres se mêlèrent à cette horrible scène. Le reste de la populace, que l'on estime à près de 50,000 âmes, se livra au pillage, et acheva la ruine des immenses ressources que renfermaient les magasins de Moskou. Cependant, les soldats français, par les efforts que peut seul inspirer la nécessité, parvinrent à sauver du sein des décombres embrasés une quantité assez considérable de provisions en tout genre, et pendant les six jours que dura l'incendie, ils trouvèrent le moyen de réparer leurs forces épuisées par une si longue marche et par leurs propres exploits. Ce fut un spectacle nouveau que celui d'une armée victorieuse campée autour d'une ville en flammes, et soulagée par des secours conquis encore par elle sur l'incendie qui anéantissait le fruit de ses triomphes. Cette terrible scène française se passait à 800 lieues de Paris, autour du palais de Petroffski.

L'insouciance, et cette sorte de mépris des biens de la terre, naturels à des soldats à qui l'habitude de la victoire tenait lieu de prévoyance, dissipèrent promptement les ressources immenses, et cette abondance miraculeuse qu'ils avaient retirée de l'incendie. Napoléon était rentré au Kremlin. La destruction de Moskou, en lui enlevant subitement l'asile où devait se reposer sa marche triomphale depuis le Niémen, lui rendit la paix nécessaire. Ce fut le dernier piège que lui tendait la fortune. M. de Toutolmin, directeur de l'hospice des enfans-trouvés, était le seul fonctionnaire russe qui fût resté à Moskou; il en fut récompensé: son établissement fut sauvé. Napoléon le chargea de faire un rapport à l'impératrice douairière, protectrice de l'hospice des enfans-trouvés; et, par le courrier qui porta ce rapport à Pétersbourg, il fit des ouvertures de paix. Cependant l'homme de la guerre, celui pour qui le champ de bataille était presque une patrie, et à qui la perte de Moskou était si fatale, le jour même de son retour au Kremlin se déclare le protecteur de tous les hôpitaux de cette ville : ce fut son premier soin. Il pourvut d'abord à l'entretien d'un hôpital de 15,000 blessés russes, qui, ainsi que les nombreux habitans des hospices de Moskou, avaient été dévoués aux flammes par leurs barbares compatriotes; mais, grâce aux soins infatigables du duc de Trévise et de l'intendant Lesseps, l'incendie ne put arriver au quartier des hôpitaux. Les blessés, les malades, sauvés de la flamme que leurs compatriotes avaient allumée, furent tous soignés par les médecins de l'armée française, les mêmes peut-être qui, deux ans après, dans la capitale de la France, soignèrent aussi les blessés russes avec le plus rare dévouement. Ce fut la France qui veilla à Moskou sur les Russes. Une administration aussi régulière que pouvait le permettre la situation de l'armée française, préleva pour les hospices, sur les besoins urgens qui déjà se faisaient sentir au milieu d'elle, la dîme d'une religieuse humanité, et le surnom de *grand* fut sans doute donné à Napoléon par

les malades, les blessés et les orphelins de Moskou. Cependant le courrier envoyé à Pétersbourg pour porter le rapport de M. de Toutolmin et des propositions pour la paix, revint sans réponse. Si le nom du gouverneur Rostopchin, incendiaire de Moskou, doit passer à la postérité, celui de l'hospitalier Toutolmin, conseiller de la paix, doit présenter à l'histoire une douce compensation.

Le crime de Moskou était consommé; les neuf dixièmes de cette vaste cité, de la grande ville impériale, de l'antique Sion des Slaves, étaient détruits. Le ministère de Castelreagh eut, dit-on, un représentant dans le conseil secret qui avait prononcé l'arrêt de Moskou; il se nommait Schmidt, très-habile artificier. Cet homme avait été établi, dès le mois de juillet précédent, sur la route de Kaluga, dans le château de Woronzoff, où il avait fait l'exécrable essai d'un ballon incendiaire; mais cette invention n'ayant pas réussi, il y fabriqua cette foule de torches, de mèches, de fusées et de matières embrasantes qui passèrent de ses mains dans celles des criminels de Moskou. On assure également que les 200,000 livres sterlings notées par le parlement d'Angleterre pour les incendiés de Moskou, reçurent une autre destination! Cependant, à la même époque où Schmidt travaillait à la défense de la Russie par l'incendie de sa capitale, l'empereur Alexandre, qui présidait, le 27, dans cette ville l'assemblée générale des marchands, leur avait témoigné sa haute satisfaction et sa reconnaissance pour le rare et unanime dévouement avec lequel, pour le salut et la défense de leur patrie, ils s'étaient empressés de lui offrir les plus généreux sacrifices. Il est donc absolument impossible de croire, non-seulement que l'empereur Alexandre ait pu consentir à la destruction de Moskou, mais même que ce prince eût eu connaissance de ce détestable projet. L'historien n'est-il pas alors entraîné à présumer que la même faction oligarchique qui avait fait nommer Kutusow généralissime, avait conçu et exécuté à elle seule le dessein d'incendier la ville où elle dominait depuis l'origine de l'empire russe? Le fait est que, le 13 septembre, un conseil de guerre fut tenu à une demi-lieue de Moskou : il y fut agité si on livrerait une dernière bataille sous les murs de la capitale, ou si, ne pouvant la défendre, on la détruirait. Quarante-huit heures après Moskou était en feu; or, l'empereur Alexandre était à Pétersbourg, à cent lieues de Moskou.

Cependant deux armées russes, éloignées du principal théâtre de la guerre, allaient entrer dans les opérations du généralissime Kutuzow : c'était l'armée de réserve, commandée par Tormazow, et l'armée de Moldavie, par l'amiral Tchitschagoff. Ces deux armées réunies, fortes d'environ 60,000 hommes, opérèrent leur jonction derrière la Styr, du 15 au 18 septembre. Le prince de Schwarzenberg, commandant le contingent autrichien, ne leur opposait qu'environ 42,000 hommes, dont 30,000 Autrichiens, et le reste

Saxons et Polonais. Il avait déjà facilement battu le général Tormazow; mais la réunion du général Tchitschagoff le décida à se retirer sur le Bug, pour couvrir la Gallicie. Dès ce moment commença la singulière inaction du prince de Schwarzenberg, qui parut s'être imposé de ne plus jouer que le rôle de témoin des destinées françaises en Russie. Le négociateur anglais, Horace Walpole, envoyé à Vienne, paraît n'avoir pas été étranger au nouveau système de coopération, qu'adopta tout-à-coup le général autrichien. Cette allégation, qui fut hasardée alors, trouvera peut-être son témoignage dans la conduite de ce prince en janvier 1813, et dans celle de son cabinet.

L'Angleterre, qui joue un si grand rôle dans les affaires de cette mémorable époque, et dont l'influence active avait fait rejeter à Pétersbourg les propositions de paix, jointes au rapport de M. de Toutolmin, s'était opposée également à l'admission du général Lauriston, porteur d'une lettre de l'empereur Napoléon à l'empereur Alexandre. Ce général fut envoyé deux fois au quartier-général de Kutuzow, où, après avoir perdu, dans la vaine attente d'une audience de l'empereur Alexandre, les trois semaines qui devaient être si fatales à l'armée française, il n'eut, dit-on, du général russe que cette réponse : « *Vous nous offrez la paix; » notre guerre va commencer.* » Il n'y avait plus d'espérance de paix, et il ne restait à Napoléon, de tous les trophées conquis pour obtenir l'humiliation de la Russie, que les cendres de quelques villes incendiées par les vaincus, et la menace de l'hiver; ainsi le sol russe lui devenait inhospitalier pour la paix comme pour la guerre. Il fallut donc opérer la retraite avec tous les insignes de la victoire. L'armée conquérante dut se dérober à sa propre conquête, et le nom de la patrie retentit avec une acclamation presque séditieuse dans les rangs de vingt peuples, qui avaient suivi à Moskou la terrible fortune de Napoléon. Frappés du refus de la paix comme d'un arrêt du ciel, et subitement désintéressés de l'honneur de leurs armes et du prix de leurs travaux, ils aspiraient tumultueusement à reprendre la route de tant d'exploits inutiles, et à franchir, à marches forcées, l'espace immense qui les séparait de la patrie européenne.

On était au milieu d'octobre. Une première évacuation de blessés avait déjà eu lieu sous le commandement du général Nansouty. Trente jours après l'entrée à Moskou, commença l'évacuation générale des hôpitaux sur Smolensk et sur Mojaisk; le 19, l'armée fut mise en mouvement. Le départ fut accéléré de 24 heures par la malheureuse affaire de Woronowo, en avant de Moskou, où le roi de Naples se laissa surprendre, et perdit toute son artillerie et ses équipages. Il fallait venger cet affront, et ne pas donner au mouvement de la retraite la couleur d'une fuite devant l'ennemi; en conséquence Napoléon ordonna de marcher sur Kutuzow. Depuis ce moment, la victoire resta fidèle à l'armée; le

même jour, à Polotsk, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr repousse et met en déroute le général Wittgenstein; le lendemain 20, à plus de mille lieues de Moskou, le général Dubreton, aujourd'hui pair de France, immortalisait 1,500 Français, avec lesquels, après trente-cinq jours d'attaque de l'armée anglaise commandée par Wellington, et après cinq assauts, il faisait lever le siége de Burgos; grand fait d'armes, auquel toute l'injustice de la guerre d'Espagne n'imprime aucune tache, parce que la rivalité de la France et de l'Angleterre le rendait tout national pour nos armes!

Cependant la fortune de Napoléon, et malheureusement celle de la France, était cernée par trois périls d'une égale fatalité, la conjuration physique et morale de la Russie, la guerre à outrance de l'Espagne, et une autre conspiration dans le sein même de la capitale de la France. L'empereur avait quitté Moskou le 22. Ses adieux ressemblèrent à des imprécations qui devaient retomber sur lui-même. Le 23, au moment même où par ses ordres, sautait le fameux Kremlin, trois prisonniers, les généraux Malet, Lahorie et Guidal, tentèrent de renverser à Paris le trône de Napoléon, de lui fermer tout retour dans sa patrie, et de le dévouer à la proscription de l'Europe. Saisis par les audacieux conspirateurs, le ministre et le préfet de la police sont jetés dans les prisons. Le commandant de Paris échappe au pistolet de Malet, qui soudain est arrêté avec ses deux complices, et le 27, ils sont fusillés sur la plaine de Grenelle. Ces ex-généraux étaient républicains, de l'école du général Moreau, dont ils voulurent ressusciter la conspiration; elle manqua, parce que Paris était un trop grand théâtre pour d'aussi petits acteurs. Hors de Paris, peut-être même hors des quartiers habités par les autorités attaquées par Malet, son entreprise eût été presque inconnue. Avilie par l'insouciance générale, elle n'eût pas eu même l'inquiétude des citoyens pour garant de leur soumission.

Napoléon était absent, peut-être il était prisonnier, peut-être il n'était plus; Malet affirmait sa mort dans sa proclamation. Mais Napoléon avait laissé à Paris, outre le poids de son nom, et la gloire d'être entré à Moskou, l'impératrice, un héritier et un gouvernement légal, un pouvoir de fait protégé par toutes les habitudes, comme par tous les intérêts d'une population subjuguée depuis 15 ans par son génie. Malet avait conspiré seul; il avait été plusieurs fois gracié par l'empereur, et entre autres fois à l'époque du couronnement. Mais ses intrigues obligèrent Napoléon à le faire arrêter de nouveau. Ce général n'était sûrement pas un homme ordinaire, il eût été peut-être un grand homme dans une petite république, mais, en 1812, en France, il ne pouvait être qu'un aventurier, et sa conspiration retombait dans la criminalité d'un simple complot contre l'ordre public. Toutefois deux opinions rivales furent réveillées par cette tentative extraordinaire: les

vieux royalistes et les vieux républicains donnèrent des regrets aux conspirateurs du 23 octobre.

Cependant la malheureuse armée était en marche et toujours victorieuse, elle fuyait avec honneur la terre de la destructiou. Le 24 octobre, le prince Eugène gagnait, à 30 lieues de Moscou, la bataille de Malojeroslawetz sur le général Kutuzow, après 15 heures de combat, et vengeait la surprise de Woronowo, comme s'il était déjà destiné à réparer les fautes du roi de Naples. Ce furent les Italiens qui décidèrent cette belle victoire. Le 3 novembre à Wiazma, à 56 lieues de Moscou, l'arrière-garde française battait l'ennemi. Le 14, l'armée a fait cent lieues; elle est à Smolensk au sein de l'abondance. Mais dès le 6, la guerre de l'hiver a commencé, et elle efface par ses fléaux la guerre de toute la population. Le 7 novembre le thermomètre de Réaumur descend à 18 degrés. Les chemins sont devenus subitement impraticables. Tout délai cependant est mortel pour la marche de l'armée, et elle doit quitter Smolensk le 16, sans pouvoir emporter avec elle les subsistances amassées pour elle dans cette grande ville. Plus de 30,000 chevaux avaient péri, dont 10,000 dans la marche sur Borisow; la cavalerie, l'artillerie, les transports étaient presque généralement démontés. Ce ne fut pas seulement la gelée qui fit périr les hommes et surtout les chevaux; ce fut la soif, tourment affreux sur une mer de glace! Asphyxiés par le froid, les hommes mouraient en marchant; quelquefois la mort s'annonçait sur leurs visages austères par les convulsions d'un rire sardonique, et terminait leur vie par celles du désespoir le plus sombre. Elle semblait obéir à des lois inconnues de la nature pour anéantir les héros de la Moskowa. Tout fut nouveau dans cette grande calamité, jusqu'à la mort elle-même!

Dans les 15 premiers jours de la retraite, il ne restait déjà plus que des débris des 100,000 hommes qui avaient vu brûler Moskou, et ce fut dans la marche sur Smolensk, que Napoléon apprit la conspiration Malet!! Telle fut la distraction que la fortune devenue implacable offrit à sa pensée. Dans l'âme de Napoléon, un tel événement dut combattre puissamment tous les maux de la retraite de Moskou. « L'ennemi était » aussi à Paris : le foyer impérial » avait été envahi; peut-être était-» il encore menacé. » Après avoir vu le conquérant vaincu par les élémens, l'Europe aurait pu voir le dominateur détrôné par trois de ses sujets!... Qu'était-il à une armée mourante et fugitive? Il n'y avait plus de place, à sa tête ou dans ses rangs, ni pour Napoléon, ni pour Bonaparte... Au milieu de ses débris, proscrit avec elle, il n'existait plus ni pour l'Europe, ni pour la France..... Il croyait alors qu'il était de sa destinée de périr dans une tempête, et non dans l'agonie d'une longue infortune. Il ne pouvait revivre qu'à Paris, d'où seulement il pouvait parler encore au monde et à ses sujets. Telles sont les pensées qui peut-être fermentent dans l'âme ulcérée de Napoléon. Cepen-

dant tandis qu'il peut, frappé par tant d'infortunes, nourrir de sombres inquiétudes sur le sort de la France et sur le sien, la France toujours fidèle n'espère qu'en lui; elle fait son devoir; il fait le sien. Le retour dans la capitale est décidé.

Cependant l'ennemi, maître de Minsk, malheureusement évacuée par nos troupes, s'est placé entre le Niémen et notre armée. Kutusow, à la tête de 70,000 combattans, a pressé sa marche, et le 19 à Krasnoï il veut couper l'arrière-garde française. Le nom de la Bérésina va devenir immortel! Poursuivis par tous les fléaux, 25,000 Français se font jour au travers de la nombreuse armée du vieux satrape. On ne sait ce qu'est devenu le maréchal Ney et son corps d'armée. Mais il lui reste son invincible courage et 6,000 braves. A leur tête, il affronte les 30,000 Russes de Miloradowitsch, les enfonce, et tout-à-coup, arrêté par d'insurmontables obstacles, la nuit il affronte aussi le Dniéper, le passe sur la glace à peine formée, échappe ainsi au général russe qui croyait recevoir le lendemain l'épée du *brave des braves*, et rejoint à Orcha aux acclamations de l'armée. En vain les généraux français-russes, Lambert et Langeron, se sont emparés de Borisow pour fermer le passage de la Bérésina : le 23 un faubourg de cette ville est repris par le maréchal Oudinot, qui s'empare de tous les équipages des généraux Tchitschagoff et Lambert. Cependant, la situation de l'armée française est des plus critiques, depuis que la ligne de la Duina a été forcée et que l'auxiliaire Schwarzenberg s'est retiré derrière le Bug. Resserrée dans une ligne étroite, seul passage qui reste à sa fuite, pressée sur sa droite par Witsgenstein, sur sa gauche par Tchitschagoff, poussée par Kutusow, décimée par tous les fléaux de la nature et de la guerre, elle n'a plus d'autre condition que celle de vaincre ou de mourir tout entière. Il faut arriver à Wilna, où seront le repos et l'abondance; elle n'en est plus séparée que par quatre marches. Déjà depuis Moscou, elle a laissé derrière elle 180 lieues de frimas et 50,000 de ses combattans. Elle n'en compte plus que 80,000 soutenus par les corps du maréchal Oudinot et du maréchal Victor. Celui-ci vient d'être affaibli encore par la perte d'une division que le général Partounneaux a égarée et qui est prisonnière. Sans la capitulation de ce général, plus fatale que celle de Dupont à Baylen, l'étonnant passage de la Bérésina se serait opéré sans perdre un homme. Tchitschagoff, appelé sur un autre point par Kutusow, laissa établir deux ponts à Weselowo. Un passage a été heureusement reconnu trois jours avant par l'audace du général Corbineau, qui, détaché près du corps bavarois, avait ordre de rejoindre le duc de Reggio. Ce général trouvant Borisow occupé, et sentant l'importance de passer la rivière à tout prix, osa la traverser à la nage, à minuit, à la tête de sa brigade, pour donner des nouvelles! Le génie de la guerre est resté avec Napoléon. Le généralissime Kutuzow s'est laissé

surprendre trois marches; il croit que les Français ne prendront d'autre route que le pont de Borisow, et il a été trompé par l'action inouïe du général Corbineau. A 4 lieues de cette ville, au village de Studzianca en face de Weselowo, malgré l'affreuse détresse où sont réduits tous les services de l'armée, les ponts furent jetés miraculeusement sur les 250 toises de glaçons que charrie la Bérésina, bordée d'ailleurs d'impraticables marécages auxquels l'intensité du froid lui-même n'a pu donner de solidité. Les 26 et 27 novembre, s'effectue ce fameux passage. Le maréchal Oudinot à l'avant-garde, est blessé en repoussant l'armée de Moldavie; mais l'intrépide, l'illustre maréchal Ney, a réuni à son corps celui du maréchal et celui du prince Poniatowski, et met hors de combat l'armée de Tchitschagoff. A la tête des 4me et 5me de cuirassiers, le brave général Doumerc enfonçe six carrés d'infanterie, bouleverse la cavalerie russe et fait 1,800 prisonniers. Avec 12,000 hommes seulement le maréchal Victor, qui était resté de l'autre côté du fleuve pour attendre le général Partounneaux, contient les 40,000 que commande Witsgenstein. La perte des Russes fut considérable en hommes tués ou pris. Enfin la Bérésina est franchie. Il reviendra des braves de Moskou; ils marchent sur Wilna. Une population nombreuse de fuyards de Moskou, d'étrangers, de femmes, d'enfans, pressée, foulée au milieu du choc des deux armées, renversée sous les fourgons, sous les caissons de l'artillerie, dépouillée par les cosaques, expirant sur la neige dans les angoisses de la mort la plus douloureuse, couvrait la plaine de Weselowo. Beaucoup d'équipages et une partie seulement de l'artillerie du maréchal Victor, restèrent au pouvoir des Russes, ainsi que beaucoup de prisonniers faits dans l'action, ou tombés entre les mains de l'ennemi par l'encombrement qui leur rendit impossible le passage des ponts. L'artillerie des autres corps avait passé avec eux sans le moindre embarras. L'infortune et la gloire des armes françaises sont égales. Les témoins de la grande armée qui n'est plus, viennent de franchir la Bérésina. Ils sont les seuls héritiers des triomphes de Smolensk, de Polotsk et de la Moskowa. La France va l'apprendre en lisant les pages mortuaires du 29e bulletin daté de Molodetscho le 3 décembre; le 28e, daté de Smolensk, était du 12 novembre. Depuis ce jour, la France et ses alliés ignoraient le sort d'un demi-million de soldats.

Deux jours après, au quartier-général de Smorgony, Napoléon convoqua le roi de Naples, le vice-roi d'Italie et ses maréchaux, remit en leur présence le commandement général au roi de Naples, et partit pour Paris dans un traîneau, accompagné du duc de Vicence, sous le nom duquel il voyageait. Le choix du roi de Naples déplut à l'armée, qui eût préféré le vice-roi. Les événemens de la retraite le prouvèrent bientôt. Le départ de Napoléon jette l'armée dans une in-

quiétude profonde, malgré les promesses de fortune et même de gloire qu'il mêle à ses adieux. « *Je reviendrai bientôt avec* » 300,000 *hommes*, *et nous dic-* » *terons encore des lois à l'Eu-* » *rope.* » Napoléon eût été plus grand, plus digne de cette armée et de la France, s'il avait dit : « Je vais à Paris préparer la paix » de l'Europe, et donner pour tou- » jours le repos aux braves de » Moskou. » Qu'était-il besoin de parler de gloire à cette armée qui ne périssait que par le froid et par la faim, et qui ne cessa jamais un seul moment de vaincre dans sa retraite comme elle l'avait fait dans sa marche sur Moskou! Aussi les peuples de la Russie dirent depuis : *Ce n'est point le général Kutusow qui a détruit les Français, c'est le général Morosow* (la gelée).

L'armée s'est traînée sur la route de Wilna, où elle se précipite le 10 décembre; là, elle trouve la plus grande abondance et sa dernière destruction. D'immenses magasins sont ouverts à l'avidité funeste du soldat; ils reçoivent dans les maisons la fatale hospitalité d'une race barbare. Ils ont contre eux la faim, la soif, l'épuisement, les vivres, les secours, le repos et l'implacable cupidité des juifs, qui forment une grande partie de la population. Ceux-ci les reçoivent, les dépouillent, et les rejettent nus dans les rues, où le froid achève le crime de l'avarice. « Si » on entend un de ceux qui fu- » rent à Wilna se louer de son » hôte, dit le général Guillaume » de Vaudoncourt, on peut har- » diment assurer que cet hôte fut » un Polonais. » Il avait dit avant : « Les plus modérés de leurs » bourreaux se contentèrent de » les jeter dans la rue, où bientôt » ils avaient cessé d'exister. Le » plus grand nombre les assassine » ou les dépouille auparavant. Les » juifs surtout se signalèrent par » cette lâche cruauté, dont on » trouve tant d'exemples dans » leurs annales. » Tous les peuples, et surtout tous les malheureux, sont-ils encore pour les juifs étrangers à la France, des Madianites et des Amalécites? Constantinople les a vus, en 1822, massacrer les Grecs pour les dépouiller, saisir de leurs mains sanglantes les nobles filles de leurs victimes, et exercer dans un infâme bazar, à marché ouvert, le trafic de la prostitution de ces orphelines infortunées!

Le désordre fut à son comble à Wilna ainsi que le malheur. Le lieutenant de l'empereur sembla avoir oublié le prix du dépôt qu'il lui avait confié. Aucun ordre pour les distributions, aucun acte de la moindre discipline militaire; ce fut bien pire, quand le lendemain il fallut évacuer Wilna. Aucune police ne présida ni au passage des troupes, ni à la marche de ce qui restait encore d'équipages militaires de toute nature. Près de la porte occidentale de Wilna, s'élevait une montagne de glace, celle de Ponary, où s'encombrèrent les équipages, sans pouvoir la franchir. Une simple garde eût suffi pour faire marcher successivement toutes ces voitures. Elle ne fut point ordonnée, et tous les bagages,

tout ce qui restait encore d'artillerie, de caissons, de charriots pour le transport des malades et des blessés, devint la proie des cosaques. Enfin le froid rigoureux fit qu'on ne se garda pas. Si le roi de Naples et les généraux se fussent mis à l'arrière-garde, tout aurait passé sans perte ni péril. Mais tout le monde se chauffait, et les cosaques tirèrent parti de cette insurmontable nécessité. Enfin, ce qui échappe à l'hospitalité de Wilna, au pillage des cosaques, aux fléaux de la nature, arrive à Kowno, dernière ville russe qu'il faut évacuer le 16 décembre. Cependant il reste à protéger le départ de l'armée, et c'est les armes à la main que les Français doivent quitter le sol qui les dévore. Mais où sont des soldats pour se battre encore? Ney, qu'on retrouve toujours, Ney paraît armé d'un fusil ainsi que Belliard! A la vue du plus grand homme de guerre de l'Europe, du héros d'Elchingen et de la Moskowa, du plus illustre maréchal de l'empire tirant en soldat sur les soldats russes, une troupe de braves prend aussi le fusil et se range à ses côtés; l'ennemi est repoussé, et les flammes de Kowno, seule ville brûlée par l'armée française dans cette campagne, que l'incendie de tant de villes et de villages leur a ouverte, et que l'hiver seul vient de leur fermer, annoncent à l'armée russe qu'il n'y a plus de Français sur leur territoire, que ceux qui sont morts et ceux qui sont prisonniers. Peu après l'évacuation de la Russie, la gazette de Pétersbourg publia ainsi le fatal dénombrement de nos pertes : officiers prisonniers, 6,000 ; soldats prisonniers, 130,000 ; cadavres brûlés dans les districts de Moskou, Smolensk, Witepsk, Mohilow, Wilna, 308,000. — 900 Pièces de canon, 100,000 fusils, 25,000 charriots et caissons laissés en Russie, complètent le tableau de nos désastres.

Le maréchal Macdonald, qui commandait, lors de l'entrée en Russie, l'extrême gauche de l'armée, avait pénétré en Livonie, et menaçait Riga, quand il apprit la retraite de Moskou. Il avait sous ses ordres le contingent prussien du général York. Il dut quitter Mittau, le 19 décembre, pour reprendre la route de Tilsitt, et se mit en marche avec une division française, 12 pièces d'artillerie, et la cavalerie prussienne du général Massenbach. Le général York eut ordre de le suivre à une journée de distance. Auprès de Tilsitt, un corps russe aux ordres du général Laskow, voulut inquiéter la marche du maréchal, mais il fut écrasé par le général Bachelu : quant au général de Massenbach, il perdit une partie de son artillerie, et deux de ses régimens mirent bas les armes. Le 29, le maréchal passa le Niémen, se croyant suivi par le général York; mais le 30 décembre, ce général capitulait au moulin de Poschernu, près Tauroggen, tant en son nom qu'en celui du général de cavalerie Massenbach, avec le major russe de Diébitsch, pour le contingent prussien. Cette défection inattendue livra tout-à-coup aux Russes la rive droite de la Vistule; aussi le roi de Naples se vit-il forcé de transporter brusquement son quar-

tier-général de Kœnigsberg à Varsovie, et de là à Posen. Dans le temps où cette négociation se tramait, non entre le roi de Prusse et l'empereur Alexandre, mais entre le commandant russe et le général York, mandataire du *Tugend-bund* prussien, l'inaction singulière dont le contingent autrichien avait été frappé à l'époque de la réunion de l'armée de Moldavie à la réserve de Tormasow, prit la couleur d'une véritable neutralité, qui continua à enchaîner les mouvemens du général Regnier, comme la défection prussienne avait annulé les opérations défensives du maréchal Macdonald. Le prince de Schwarzenberg rentra dans la Gallicie autrichienne, et le général Regnier, abandonné tout-à-coup à ses propres forces, se retira sur le Bug avec ses braves et fidèles Saxons. Ainsi, ce fut entre deux défections, dont une de famille, que les glorieux restes de l'armée française reparurent sur le territoire de l'Europe alliée; ainsi, la fortune se plaisait à prendre les formes les plus monstrueuses pour accabler les Français. Echappés aux fléaux de la nature, ils étaient attendus par ceux de la politique.

A cette fatale époque, l'armée française présentait encore un état numérique de 145,000 hommes, dont 68,900 formèrent les garnisons de Dantzick, de Thorn, de Modlin, de Zamosc, de Czentokau, de Stettin, de Custrin, de Glogau et de Spandau. Il ne restait donc de troupes de bataille que 77,000 hommes, dont 12,000 Français sous le prince Eugène, 10,000 Saxons sous le général Regnier, et 10,000 Polonais sous le prince Poniatowski : en tout 32,000 hommes. Les 20,000 Prussiens du général York, et les 25,000 Autrichiens du prince de Schwarzenberg, alliés et auxiliaires si empressés de l'armée française à son départ pour la Russie, lui avaient enlevé 45,000 combattans, avec lesquels elle aurait pu conserver la ligne de la Vistule, dont elle occupait toutes les forteresses. Ainsi le drapeau français ne comptait que 12,000 nationaux en campagne, suivis par toutes les forces de l'empire russe, sur une terre infidèle ou déjà ennemie!

Ce fut, comme nous l'avons dit, pendant la route de Moskou à Smolensk que Napoléon avait pris le parti de revenir en France. Il s'en était ouvert au prince de Neuchâtel, et aux ducs de Frioul et de Vicence, avec qui et sous le nom duquel il déclara vouloir voyager. *Je serai plus*, lui dit-il, *sur mon trône aux Tuileries, qu'à la tête de l'armée. Au surplus, je ne quitterai l'armée que quand elle aura rejoint ses renforts, que ses subsistances seront assurées, et qu'elle n'aura plus de chances à courir.* Napoléon partit donc le 5 décembre de Smorgouy (où le général Hogendorp, gouverneur de Wilna, s'était rendu), après qu'il se fut bien assuré que les communications et les subsistances de l'armée étaient assurées dans cette dernière ville, et que là serait le terme de la retraite. Arrivé dans la nuit à Ochsmiana, petite ville occupée par une réserve de 10,000 hommes venue de Kœnigsberg, il

s'en fallut peu qu'il ne courût le plus grand danger. La garnison s'était laissé surprendre par les cosaques, qui avaient pénétré sur la place de la ville. Ils venaient seulement d'être repoussés quand Napoléon y entra. Il s'arrêta dans le faubourg de Wilna, où il vit le duc de Bassano, son ministre des relations extérieures, et où il eut la certitude du bon état des magasins de cette place pour les subsistances de l'armée. A Warsovie, il visite les fortifications du faubourg de Praga, si tristement fameux par le massacre que les Russes y firent des habitans sous le règne de Catherine II. Le 14 décembre, il était à Dresde, où il vit le roi de Saxe; de là il partit pour Erfurth, où il quitta son traîneau pour prendre la voiture du baron de Saint-Aignan, son ministre à Weymar. Il traversa Mayence, et le 19 à minuit, après un tête-à-tête de quatorze jours et quatorze nuits, le duc de Vicence déposa l'empereur au palais des Tuileries, le lendemain de la publication dans la capitale du fatal 29e bulletin. L'impératrice venait de se mettre au lit, et la consigne du palais en rendait les approches difficiles à la modeste voiture qui renfermait l'empereur et le duc de Vicence. Cependant les grilles s'ouvrirent, et Napoléon, rendu à sa femme et à son fils, dut ressentir un de ces momens de félicité extraordinaire, auquel il semble qu'aucune âme humaine ne puisse suffire. Ce souvenir si tendre fut sans doute, pendant les six années de Sainte-Hélène, le plus cruel tourment de sa captivité.

Le lendemain, la salve accoutumée annonça son retour à la capitale. Il avait dérobé à l'Europe quatorze jours de sa vie, dont les dernières heures venaient d'être données tout entières à ses plus tendres affections; il rentra le 20 décembre dans le domaine de l'histoire. Le lever fut nombreux; tout Paris y courut demander des nouvelles de l'armée. Les harangues du sénat, du conseil-d'état, des cours judiciaires, des corps administratifs, de l'université, reprirent, ce jour et les suivans, ce protocole obligé de félicitations et de flatteries qui, dans les circonstances critiques où l'empereur se trouvait précipité, ne lui montrèrent que plus grands les périls qui le menaçaient. Napoléon sentait bien que le partage de la fortune devenait égal entre la nation et lui, et qu'il plaidait, devant la France, la cause du salut public. Il savait aussi que si le malheur était général, il n'y avait que lui pour le combattre.

Aussi jamais son génie, comme s'il venait d'être subitement rajeuni par l'adversité, ne développa-t-il de plus vastes puissances. La connaissance approfondie qu'il se plut à prendre de tous les moyens et de tous les détails de la conspiration Malet, ne contribua pas peu à retremper cette activité dévorante, source de tant de créations. Rien en effet, même à la tête des naufragés de Moskou, et voyageant sur leurs débris, rien ne devait produire sur un homme aussi passionné pour le pouvoir, une impression plus profonde et plus tyrannique, que le complot de Malet. Il l'examina, et s'en fit rendre compte dans les plus minutieux détails.

Ce qui le frappa beaucoup plus que l'audace de Malet, fut ce qu'il appela si improprement la trahison du préfet de la Seine, dont la conduite fut l'effet de la plus déplorable crédulité. A la première réquisition qui lui fut faite au nom de Malet, ce magistrat avait fait préparer la salle des conférences à l'hôtel de la Préfecture, sans faire la moindre observation. Vainement on fit valoir et la probité et les services du préfet, et le saisissement dont le succès de l'entreprise de Malet l'avait soudainement frappé. Napoléon ordonna une instruction, et exigea un vote individuel des membres de son conseil-d'état. Ils ne purent absoudre leur collègue, il fut condamné par le conseil; mais Napoléon se contenta de l'éloigner des affaires, et n'eut pas seulement la pensée de lui appliquer la peine des traîtres. Cependant il le considérait comme tel, en pensant que le préfet de la capitale s'était fait subitement, et sans opposition, l'agent d'une révolution, plutôt que d'aller se ranger près du fils et de la femme de son souverain, à qui il avait prêté serment. Il rappela à cette occasion la conduite de Mathieu Molé, en d'autres circonstances, et rien n'échappa à Napoléon dans cette enquête, qu'il fit aussi contre lui-même. Il vit que la révolution n'était pas morte, et que sa dynastie *n'avait pas pris racine, même parmi les membres de son conseil.* Il se sentit donc blessé au cœur par les détails de cette misérable entreprise, et il prit à tâche de dompter par de nouveaux efforts, par des travaux surhumains, la conspiration européenne, que l'Angleterre conduisait contre lui dans le nord et dans le midi de l'Europe. Il connaissait toute la profondeur de l'abîme où la destinée voulait le précipiter. Peut-être même, par le secret que lui seul avait de son caractère, savait-il qu'il succomberait et était-il déjà résigné à sa perte. Mais il avait trop occupé le monde, pour ne pas chercher à lui donner avant sa chute la représentation d'un grand duel entre l'Europe et lui: drame terrible dont la France serait le théâtre, et la retraite de Moskou l'avant-scène.

1813.

La France était devenue une place d'armes, et le palais un conseil; toutes les affaires civiles, politiques et militaires, se ressentaient de la présence infatigable de Napoléon. Il présidait chaque jour plusieurs comités, et veillait assidûment à la fortune intérieure et extérieure de l'état. Jamais il n'avait plus gouverné: rien n'échappait à sa prévoyance, rien ne résistait à sa volonté de faire marcher la France entière dans la nouvelle carrière où il allait s'engager avec elle. Il trouvait partout un élan vraiment national, que le deuil de Moskou et le péril de la patrie avaient produit. Cette époque rappelait, douloureusement il est vrai, celles où la défense de la liberté armait la France entière, et elle devait avoir de plus toute l'énergie que pouvait donner le souvenir de 20 années d'une gloire subitement réduite à protéger le foyer paternel. Le 11 janvier, une levée de 250,000 hommes fut décrétée par le sénat; ces nouvel-

les phalanges coururent au drapeau. Le mot d'invasion fut électrique, et le sentiment de se rallier autour des nobles débris de Moskou, fut tout-puissant sur cette jeunesse belliqueuse, que Napoléon allait commander en personne. Cependant s'il cherchait à obtenir un nouvel empire sur l'opinion, par les immenses préparatifs militaires dont toute la France était ébranlée, il ne négligea pas de se l'assurer encore par un traité de haute politique, qui pouvait rattacher la cause de la France à celle de la cour de Rome, et resserrer nos relations avec les puissances catholiques. Le 25 janvier, à la suite d'une chasse à Grosbois, il se rendit inopinément à Fontainebleau, traita lui-même avec le pape, et après trente-six heures de conversation et d'explication, dans les meilleures formes, avec le saint-père, il obtint ce que n'avaient pu obtenir tous les négociateurs qu'il lui avait envoyés. Un concordat fut signé. Mais la publication de ce traité, qu'il voulait tenir encore secret, l'irrita. Ce traité eut le sort de ceux qui sont conseillés par la nécessité, et qui n'ont de garantie que la bonne foi des contractans. Les intérêts temporels l'emportèrent bientôt sur ceux de l'église. L'institution canonique des évêques de France, convenue par le concordat, ne leur fut pas donnée, et la nouvelle religion de la coalition prévalut sur le rétablissement juré à Fontainebleau, de l'antique exercice du pontificat en France. Cette défection, toute politique en elle-même, exerça une grande puissance morale sur l'Italie et sur les états catholiques, et elle ne se montra sous son vrai jour qu'aux stipulations du traité de Paris.

Cependant, le 5 janvier, la trahison du général York avait ouvert aux Russes les portes de Kœnigsberg, et, le 27, le roi de Naples avait remis au vice-roi d'Italie le commandement général de l'armée. Investi par l'empereur de la conservation de ce dépôt sacré pour la France, ce souverain avait, de son propre mouvement et sans avoir consulté Napoléon, quitté le quartier-général de Posen, et reprenait, déguisé en voyageur allemand, la route de ses états. Dix jours après, le 27 janvier, le Moniteur publia l'article suivant : « *Le roi » de Naples, étant indisposé, a dû » quitter le commandement de l'ar» mée, qu'il a remis au prince vice» roi. Ce dernier a plus l'habitude » d'une grande administration ; il » a la confiance entière de l'empe» reur.* » Le 24, Napoléon avait écrit, de Fontainebleau, à la reine de Naples : « *Le roi a quitté l'ar» mée : votre mari est très-brave sur » le champ de bataille, mais il est » plus faible qu'une femme ou qu'un » moine quand il ne voit pas l'en» nemi ; il n'a aucun courage mo» ral.* » Deux jours après, il écrivait au roi lui-même : « *Je ne » vous parle pas de mon méconten» tement de la conduite que vous avez » tenue depuis mon départ de l'ar» mée : cela provient de la faiblesse » de votre caractère. Vous êtes un » bon soldat sur le champ de batail» le ; mais, hors de là, vous n'avez » ni vigueur, ni caractère. Je sup» pose que vous n'êtes pas de ceux » qui pensent que le lion est mort*,

» *et qu'on peut* . . . .
» *si vous faisiez ce calcul, il serait* » *faux. Vous m'avez fait tout le* » *mal que vous pouviez depuis mon* » *départ de Wilna, mais nous ne* » *parlerons plus de cela. Le titre de* » *roi vous a tourné la tête :* SI VOUS » DÉSIREZ LE CONSERVER, CONDUISEZ-» VOUS BIEN. »

Cette dernière phrase, et surtout l'article du *Moniteur*, ne pouvaient qu'égarer davantage, et peut-être irriter au plus haut degré, un esprit que Napoléon lui-même savait être aussi faible qu'il le dépeignait. Et ici, peut-être, n'est-il pas hors de propos de remarquer que Napoléon s'était plus fait d'ennemis implacables par les personnalités dont il attaquait directement, dans son *Moniteur*, les hommes puissans de l'Europe, que par ses violences envers les gouvernemens eux-mêmes. On se rappelle ce qui fut écrit contre lord Castelreagh, contre le comte de Stadion, contre le baron de Stein, contre la reine de Prusse, etc. On se souvint de tout, au premier et au second traité de Paris, où la vengeance était entre les mains des offensés.

Le roi de Prusse avait publiquement témoigné son indignation sur la conduite du général York. Une correspondance avait lieu entre ce prince et le cabinet de France; elle ne cessait de protester de la fidélité du roi à l'alliance, rendait compte des ordres donnés pour le jugement du général et son arrestation, et de son remplacement dans le commandement des troupes prussiennes. Mais on assure que, dans le même temps, d'autres protestations étaient faites à Wilna, et mieux accueillies. On est même porté à croire que la nouvelle des désastres de notre armée était parvenue à Berlin antérieurement au 20 décembre 1812, et que le cabinet, à l'insu du roi, dont la bonne foi ne fut jamais soupçonnée par le gouvernement français, avait donné au général York des pouvoirs extraordinaires, d'où était résultée la convention de Tauroggen; de sorte que toutes ces protestations, les unes du roi à la France, les autres de son cabinet à la Russie, étaient également véritables, et eurent alors le même succès dans la confiance des deux empereurs. Mais le cabinet, organe caché du *Tugend-bund*, l'emporta bientôt sur le prince, et tandis qu'il arguait vis-à-vis de celui de France de la neutralité devenue nécessaire de son souverain, toutefois sous le prétexte que cette neutralité se trouvait compromise à Berlin par le voisinage et les mouvemens des armées belligérantes, il décida le roi, le 22 janvier, à partir pour Breslaw.

Dans cette dernière ville, l'alliance conserva encore des formes amicales, et le 16 février, elle en prit même de protectrices, par la note que le baron de Hardenberg adressa au comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France. Cette note avait pour objet la proposition de l'entremise de la Prusse pour une négociation entre les deux empereurs, et celle d'une trève, en vertu de laquelle les places fortes de l'Oder seraient remises aux Prussiens, ainsi que les villes de Pillaw et de Dantzick, conjointement aux

Saxons; les Russes devaient se retirer sur la Vistule, et les Français sur l'Elbe, et la neutralité serait accordée aux provinces prussiennes et saxonnes situées entre ces deux fleuves. Mais Napoléon refusa cette proposition par la confiance étrange qu'il donna au cabinet de Vienne, et aux sentimens de son beau-père. Cependant, la neutralisation subite du contingent autrichien ne lui était pas inconnue, et il devait calculer, indépendamment de l'exemple si dangereux de l'accession prussienne aux intérêts de la Russie, tout le poids que la Prusse entière allait mettre militairement contre lui dans les chances de la guerre. Ce refus de Napoléon redoubla l'irritation du *Tugend-bund* prussien, dont il avait si impolitiquement refusé les propositions à l'époque qui suivit la bataille d'Iéna. L'*union de la vertu* lui demandait alors d'affranchir l'Allemagne, et de lui donner des constitutions représentatives. Son refus lui fit une ennemie implacable de cette association, qui venait de lui enlever la coopération prussienne par la défection du général Yoik, et qui le menaçait d'une vengeance nationale; mais Napoléon dédaigna la haine de la Prusse et l'intervention de son souverain, et dix jours après, le 27 février, le baron de Hardenberg signait à Breslaw le traité d'une alliance offensive et défensive entre la Russie et la Prusse. Ce traité n'était toutefois qu'une ampliation d'un premier traité qui avait été stipulé dans les premiers jours de février à Wilna et à Kalisch, mais dont l'exécution dépendait du refus des propositions émises le 16 par la note du baron de Hardenberg. Cependant à la faveur du maintien de sa neutralité, ou sous le prétexte même de son alliance, la Prusse avait employé les intervalles de la négociation, à multiplier ses forces et ses armemens. Les édits de Breslaw des 5, 9 et 20 février avaient appelé aux armes toute la population virile de la Prusse, et un mois après, la Prusse comptait 130,000 combattans. Mais le traité du 27 février, signé à Breslaw, était encore secret pour la cour des Tuileries, à laquelle il ne fut notifié que le 16 mars suivant. La sixième coalition continentale était formée contre la France.

A cette époque, le grand coup d'état européen se préparait silencieusement dans le nord de l'Europe. Il était venu de l'Angleterre, avait provoqué et suivi les malheurs de nos armées. Il marchait sous les bannières russes, s'était introduit déjà avec succès dans les conseils de la Prusse, et avait poussé une heureuse reconnaissance jusque dans la capitale de l'Autriche. Deux diplomates, sir Horace Walpole, pour le cabinet de Londres, et le comte de Stakelberg pour le cabinet russe, arrivaient à Vienne, sans caractère officiel, mais non pas sans mission. Ils y furent bientôt accrédités par les nouveaux intérêts dont ils flattèrent l'Autriche, et par la haine personnelle que M. de Stadion, digne héritier des passions du prince de Kaunitz, portait à la France et à Napoléon. Vienne devint bientôt un point central de correspondance entre les cours de Londres, de Pétersbourg et

de Breslaw. M. de Lebzeltern fut envoyé par l'Autriche à Wilna, où résidait le comte de Nesselrode, et le comte de Stakelberg agissait à Vienne d'accord avec le baron de Humboldt, ministre prussien. Il n'y avait donc que la force des armes qui, après son dernier refus, pouvait protéger Napoléon contre une conspiration aussi bien ourdie. Ce moyen était extrême pour la France et même pour l'Europe. Le besoin de la paix était impérieux pour le continent comme aussi pour la Russie, dont toutefois la vengeance était légitime; la guerre à outrance n'était continuée et excitée que pour arriver à une paix durable par l'affaiblissement de la puissance de Napoléon. La Grande-Bretagne, excentrique dans sa politique comme dans sa position physique, n'avait d'autre but pour conserver l'empire des mers que l'abaissement de la France; et tandis qu'elle dirigeait sur le continent la grande conjuration du Nord et du Midi *contre l'ennemi commun*, son hôte auguste d'Hartwell publiait, dans les premiers jours de février, la déclaration suivante, que le cabinet britannique faisait jeter par ses croiseurs sur les côtes de France:

« Louis XVIII, etc...., etc....

» Le moment est enfin arrivé où » la divine providence semble prête à briser l'instrument de sa colère. L'usurpateur du trône de » saint Louis, le dévastateur de » l'Europe, éprouve à son tour des » revers. Ne feront-ils qu'aggraver » les maux de la France, et n'osera-t-elle renverser un pouvoir » odieux que ne protége plus le » prestige de la victoire? Quelles » préventions, ou quelles craintes » pourraient aujourd'hui l'empêcher de se jeter dans les bras de » son roi, et de reconnaître dans » l'établissement de sa légitime autorité le seul gage de l'union, de » la paix et du bonheur, que ses » promesses ont tant de fois garantis à ses sujets opprimés?

» Ne voulant, ne pouvant tenir » que de leurs efforts le trône, que » ses droits et leur amour peuvent » seuls affermir, quels vœux seront » contraires à ceux qu'il ne cesse de » former? quel doute pourrait s'élever sur ses intentions paternelles?

» Le roi a dit dans ses déclarations précédentes (des 10 mars » 1799 et 2 décembre 1804), et il » réitère l'assurance que les corps » administratifs et judiciaires seront maintenus dans la plénitude » de leurs attributions; qu'il conservera leurs places à ceux qui » en seront pourvus et qui lui prêteront serment de fidélité; que » les tribunaux, dépositaires des » lois, s'interdiront toutes poursuites relatives à ces temps malheureux, dont son retour aura scellé » pour jamais l'oubli; qu'enfin le » code, souillé du nom de Napoléon, mais qui ne renferme en » grande partie que les anciennes » ordonnances et coutumes du » royaume, restera en vigueur, si » l'on en excepte les dispositions » contraires aux dogmes religieux, » assujettis long-temps, ainsi que » la liberté des peuples, aux caprices du tyran.

» Le sénat, où siégent des hommes que leurs talens distinguent » à juste titre, et que tant de services peuvent illustrer aux yeux

» de la France et de la postérité, » ce corps, dont l'utilité et l'importance ne seront bien reconnues qu'après la restauration, » peut-il manquer d'apercevoir la » destinée glorieuse qui l'appelle » à être le premier instrument du » grand bienfait qui deviendra la » plus solide comme la plus honorable garantie de son existence » et de ses prérogatives?

» A l'égard des propriétés, le » roi, qui a déjà annoncé l'intention d'employer les moyens les » plus propres à concilier les intérêts de tous, voit les nombreuses transactions qui ont eu lieu » entre les anciens et les nouveaux » propriétaires, rendre ce soin » presque superflu; il s'engage » maintenant à interdire aux tribunaux toutes procédures contraires à ces transactions, à encourager les arrangemens volontaires, et à donner lui-même, » ainsi que sa famille, l'exemple » de tous les sacrifices qui pourront contribuer au repos de la » France et à l'union sincère de » tous les Français.

» Le roi a garanti à l'armée la » conservation des grades, emplois, solde et appointemens » dont elle jouit à présent. Il promet aussi aux généraux, officiers » et soldats qui se signaleront en » faveur de sa cause, inséparable » des intérêts du peuple français, » des récompenses plus réelles, » des distinctions plus honorables » que celles qu'ils ont pu recevoir » d'un usurpateur, toujours prêt » à méconnaître ou même à redouter leurs services. Le roi » prend de nouveau l'engagement » d'abolir cette conscription funeste, qui détruit le bonheur des » familles et l'espérance de la patrie.

» Telles ont toujours été, telles » sont encore les intentions du roi. » Son rétablissement sur le trône » de ses ancêtres ne sera pour la » France que l'heureuse transition » des calamités d'une guerre que » perpétue la tyrannie, aux bienfaits d'une paix solide, dont les » puissances étrangères ne peuvent » trouver la garantie que dans la » parole du souverain légitime.

» Donné à Hartwell, 1[er] février » 1813. »

Lord Castelreagh inclinait dans le conseil pour traiter avec Napoléon. Il n'en était pas de même de lord Liverpool, et de quelques autres ministres. Ceux-ci ne pouvaient pas négliger la publication d'un pareil document, qui exprimait le renversement du trône de Napoléon; aussi les croiseurs anglais eurent-ils l'ordre de le répandre sur les côtes de France. Mais le service des côtes était si bien fait, que cette déclaration fut tout-à-fait inconnue de l'immense majorité des Français, et sans la discussion qui eut lieu le 12 mars suivant dans la chambre des communes relativement à la part que le ministère anglais avait pu avoir à la publication de cette adresse, elle fût restée presque entièrement ignorée de l'Europe. Ce fut alors que lord Castelreagh, interpelé de déclarer si cette pièce avait été publiée *avec le concours ou l'assentiment* des ministres, répondit simplement, qu'elle l'avait été *sans leur sanction*. Le peuple fran-

çais proprement dit n'eut aucune connaissance de cette déclaration; il n'en fut pas de même de l'empereur Napoléon, qui ne se trompa ni sur la nature de cette hostilité, ni sur la main puissante et cachée qui la protégeait. L'Angleterre ne négligea aucun intérêt dans cette lutte, qui devait être la dernière; elle se ressouvint des anciennes inimitiés de Bernadotte et de Napoléon, et, le 3 mars, elle signa à Stockholm un traité qui donnait à la coalition une armée de 30,000 Suédois, et à la Suède un subside de 24 millions, avec la cession de la Guadeloupe, que le général Ernouf avait abandonnée aux Anglais le 6 février 1810. Tels étaient, indépendamment de l'action toujours croissante de la guerre de la péninsule, les périls ameutés contre Napoléon; mais la déclaration d'Hartwell fut peut-être de toutes les armes employées contre lui, celle qu'il redoutait le plus; elle lui opposait tout-à-coup un ennemi inconnu depuis vingt ans, LA LÉGITIMITÉ, et à la face de l'Europe elle qualifiait D'USURPATION la puissance qu'il avait reçue du peuple français, et contre laquelle l'Europe allait s'armer tout entière, parce qu'elle n'en reconnaissait que trop bien la possession.

On jugera du désintéressement profond où l'Europe était alors de l'ancienne dynastie française, par les efforts qu'elle fit tout entière, soit à Prague, soit à Dresde, soit à Francfort, soit même à Châtillon, pour conserver à la nouvelle le trône de France proprement dit. Aucune puissance, pas même la Russie, à cette dernière époque, n'a eu l'idée de la destruction du gouvernement impérial de France. Alexandre voulut venir à Paris, parce que Napoléon avait été à Moskou : cela seul rompit la négociation de Châtillon. C'était à Paris qu'Alexandre voulait signer et dicter la paix. Nous ne craignons pas de le dire, parce que tous les documens de cette assertion sont d'hier et dans la mémoire de trente millions de Français, comme aussi dans celle du million d'étrangers qui assistèrent aux derniers momens de l'empire. Napoléon seul, par son opiniâtreté, a rendu le trône à la maison de Bourbon, et ce qu'il y a de plus précieux en fait de témoignage à cet égard, c'est qu'à Sainte-Hélène même, pendant les longs jours de sa captivité, il persista à s'applaudir de sa conduite à Châtillon. Selon lui, il n'avait qu'un reproche à se faire, celui de n'avoir pas fait la paix à Prague. Cet homme, aussi étrange que supérieur, cet homme tout-à-fait à part dans la nature comme dans l'histoire, mourut amoureux de la volonté qui l'avait détrôné.

Dans sa réponse au sénat, le 20 décembre 1812, l'empereur avait dit : « J'ai à cœur la gloire et la puissance de la France, mais mes premières pensées sont pour tout ce » qui peut perpétuer la tranquillité » intérieure, et mettre à jamais mes » peuples à l'abri des déchiremens » des factions et des horreurs de » l'anarchie; c'est sur ces ennemies » du bonheur des peuples que j'ai » fondé, avec la volonté et l'amour » des Français, ce trône auquel sont » attachées désormais les destinées » de la patrie..... Lorsque j'ai entrepris la régénération de la Fran-

»ce, j'ai demandé à la providence »un nombre d'années déterminé... »Nos pères avaient pour cri de ralliement : *Le roi est mort, vive le roi!* Ce peu de mots contient les »principaux avantages de la monarchie. Je crois avoir bien étudié l'esprit que mes *peuples* ont »montré dans les différens siècles; »j'ai réfléchi à ce qui a été fait *aux différentes époques de notre histoire, j'y penserai encore.*»

Napoléon y pensa le 5 février 1813, où parut le sénatus-consulte qui détermina la forme de la régence pendant la minorité de l'empereur des Français. Les lettres-patentes du 30 mars suivant conférèrent cette régence à l'impératrice. L'empereur fit donc ce *qui avait été fait aux différentes époques de notre histoire;* et souverain nouveau, il se plut à rentrer ainsi dans le droit commun des rois par héritage. Il en avait subi la nécessité le jour où sa tête consulaire avait reçu du pontife de Rome l'onction impériale.

Le 14 février, l'empereur fit solennellement l'ouverture du corps-législatif, et rendit compte à grands traits des motifs et des malheurs de la guerre de Russie, de la magnanimité de l'armée française, de la valeur de ses alliés, de leurs services, des complots de l'Angleterre, de ses sentimens particuliers sur la paix. «Je la désire, dit-il, elle est nécessaire au monde. Quatre fois »depuis la rupture qui a suivi le »traité d'Amiens, je l'ai proposée »dans des démarches solennelles. »Je ne ferai jamais qu'une paix »honorable et conforme aux intérêts et à la *grandeur* de mon »empire. Ma politique n'est point »mystérieuse. J'ai fait connaître »les sacrifices que je pouvais faire. Tant que cette guerre maritime durera, *mes peuples doivent se tenir prêts à toute espèce de sacrifices....* » Il avait dit au sénat : «La guerre que je soutiens contre la Russie *est toute politique,* je l'ai faite sans animosité, j'eusse voulu lui épargner les maux qu'elle-même s'est »faits.» Ainsi il était hautement avoué par Napoléon, que c'était l'Angleterre qu'il était allé attaquer à Moskou, et qu'il voulait retourner la combattre sur l'Elbe et sur l'Oder : et, en effet, comme nous l'avons dit, c'était l'Angleterre qui dirigeait l'insurrection du Nord, comme celle du Midi de l'Europe, et qui présidait aux défections actuelles et futures des alliances de Napoléon.

Cependant le prince Eugène, investi le 17 janvier à Posen, par le départ du roi de Naples, du commandement général de l'armée, avait employé heureusement les 25 jours qu'il resta dans cette ville à réorganiser l'ordre, la discipline et les différens services de l'armée. Bien qu'il fût en présence de l'ennemi, il trouva le moyen d'armer et d'approvisionner les places de l'Oder, et malgré le défaut total de cavalerie, il parvint à opérer jusque sur l'Elbe une des plus belles retraites dont l'histoire militaire fasse mention. Il arriva le 21 février à Berlin, où il fit stationner l'armée jusqu'au 4 mars. Quelques renforts, successivement dirigés à son armée, lui permirent de tenir tête à l'ennemi, quoique ce-

lui-ci se fût renforcé de toute l'armée prussienne. Il sut se maintenir, soit en avant de Magdebourg, soit en arrière sur la Basse-Saâle, la droite appuyée aux inexpugnables positions du Hartz. Ces opérations lui donnèrent le temps d'attendre l'arrivée sur le Rhin de cette autre grande-armée que la France et Napoléon improvisérent tout-à-coup comme par enchantement. Le 12, Hambourg avait dû être évacuée. Le 9, le quartier-général du vice-roi était à Léipsick. Le même jour, le prince d'Eckmühl arrivait à Dresde, avec 3,000 hommes, et réunissait, sous son commandement, le corps du général Régnier, à qui le général saxon Thielman venait de refuser les portes de Torgaw. Le 11ᵉ corps, sous les ordres du général Grenier, était à Wittemberg. Le général Montbrun occupait Dessau avec quelque cavalerie. Quatre bataillons représentaient à Bernbourg le 2ᵉ corps du duc de Bellune. Le 2ᵉ corps de cavalerie était réuni à Brunswick par le général Sébastiani. Le 1ᵉʳ, sous le général Latour-Maubourg, se formait à Magdebourg, où le général Lauriston organisait le 5ᵉ corps d'infanterie. Derrière cette ligne, le prince de la Moskowa, qui va continuer les prodiges de sa gloire militaire, formait à Wurtzbourg le 3ᵉ corps d'infanterie. Le 6ᵉ et la garde arrivaient à Francfort sur le Mein sous les ordres du duc de Raguse. Le général Vandamme réunissait à Wesel quelques bataillons du 1ᵉʳ corps, et le 4ᵉ accourait d'Italie par le Tyrol sous les ordres du général Bertrand. Ainsi les beaux noms militaires de la France se retrouvaient sous les yeux de l'Allemagne, destinée à être encore pour eux le théâtre d'une nouvelle illustration. Mais ces troupes étaient loin encore d'être disponibles, et à peine au 1ᵉʳ mars le prince généralissime pouvait-il compter 40,000 hommes à son drapeau. A la fin de mars, sa petite armée était augmentée de 12 à 15,000 hommes. Il avait affaire à 80,000 Russes des corps de Wittgenstein, Czernicheff, et Wintzingerode, qui allaient être renforcés de 75,000 Prussiens des corps de York, Bulow et Blücher. L'armée de Moldavie, de même force, était déjà arrivée sur la Vistule le 6 mars, et vingt autres mille Prussiens allaient entrer en ligne sous les généraux Tauentzien, Schocler et Thumen. L'habileté et l'audace du prince Eugène pouvaient seules tenir tête à des forces aussi nombreuses, à une poursuite devenue passionnée. Sa retraite avait été savante; sa défensive sur la Saâle fut héroïque. Il manœuvra de manière à occuper la plus grande partie des forces de l'ennemi, le força, le 4 avril, à l'affaire de Mœchern, de déployer devant lui 60,000 hommes en avant de Magdebourg, enleva les têtes de pont que l'ennemi avait établies sur la Saâle inférieure, et enfin, après avoir réuni le 5ᵉ et le 11ᵉ corps à Mersebourg, il se trouva le 30 avril en communication avec la grande-armée que commandait l'empereur. Mais le 26 mars, le prince d'Eckmühl avait dû évacuer Dresde, et se retirer sur Stolberg. Le roi de Saxe avait

depuis quelque temps quitté sa capitale, s'était d'abord retiré à Ratisbonne, puis à Prague sous la protection de l'Autriche, qui dominait sa politique. Ce prince avait mis Dresde sous la sauvegarde d'un armistice qui venait d'expirer, et renforçait de la division du général Lecocq la garnison de Torgaw, dont les portes ne devaient s'ouvrir à aucune des armées belligérantes. Ainsi la Saxe, amie et alliée de la France, ne lui présentait plus que le terrain de la campagne qui allait s'ouvrir, et l'attitude d'une neutralité que l'Autriche avait imposée à la faiblesse du roi.

Napoléon partit de Paris le 15 avril, arriva le 17 à Mayence, le 25 à Erfurt, quitta cette ville le 29, et rejoignit à Eckartzberg son quartier-général. Il avait imprimé sur sa route un mouvement électrique à la jeune armée; il lui avait parlé partout où il l'avait rencontrée. Mais tout en étant prêt pour la guerre, il voulait aussi paraître l'être pour la paix; dans ce dessein, à son arrivée en Allemagne, il avait chargé le duc de Vicence de la correspondance diplomatique. L'opinion du grand-écuyer pour la paix, était depuis longtemps connue en Europe, en France, et particulièrement en Russie. Une grande activité régna pendant toute la campagne dans les relations du quartier-général de l'empereur avec le cabinet de Vienne. Cependant, comme la paix ne pouvait être que le prix de la victoire, Napoléon employa tout son génie à ouvrir d'une manière brillante la campagne dont la Saxe allait être le théâtre; et ce génie, il le lui fallait tout entier, soit pour remplacer le défaut total de cavalerie devant des forces où cette arme était si nombreuse et si aguerrie, soit pour tenir tête aux vieilles bandes de la Prusse et de la Russie, avec une armée de conscrits, qui venait de passer subitement du repos domestique aux périls des champs de bataille.

Cette jeunesse fut digne de la France et de Napoléon. Le premier jour où elle vit l'ennemi, ce fut le 29 avril, au combat de Weissenfelds, où l'avant-garde française, toute d'infanterie, culbuta 7,000 Russes, presque tous de cavalerie, commandés par le général Landskoy. L'ennemi dut évacuer la rive gauche de la Saâle; cet avantage important préludait à la campagne qui s'ouvrit le 1er de mai, par un autre combat en avant de Weissenfelds. Plusieurs lignes de cavalerie et d'infanterie, sous les ordres du général Witsgenstein, défendaient, avec une nombreuse artillerie, les défilés de Poserna; les bataillons français, dont l'expérience ne datait que de la veille, enlevèrent brillamment les hauteurs, tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi, et le chassèrent de toutes ses positions. Cette gloire ne fut pas sans mélange pour Napoléon, dont la fortune reçut un cruel avis, par la perte du maréchal Bessières; ce brave général, après avoir commandé ses guides en Italie et en Egypte, commandait depuis 16 ans la garde impériale dans toutes ses campagnes.

La nuit suivante Napoléon occupa Lutzen, petite ville fameuse par la mort de Gustave-Adolphe, et par sa victoire sur les Impériaux;

il visita le tombeau du grand homme, et voulut sans doute honorer sa mémoire en donnant le nom de bataille de Lutzen à la bataille de Grosgœrschen, qu'il gagna le lendemain. Le maréchal Ney occupait ce dernier village avec son avant-garde, et la position de Kaya avec le centre de l'armée; la droite, commandée par le duc de Raguse, s'appuyait aux défilés de Poserna, et la gauche à l'Elster, sous les ordres du vice-roi, dont le quartier-général était à Mersebourg. Cependant Napoléon marchait sur Léipsick, précédé du corps de Lauriston, dans la persuasion où il était que l'ennemi avait choisi les vastes plaines de cette ville pour y déployer avantageusement sa nombreuse cavalerie. Mais informé dans sa route que le maréchal Ney avait devant lui toute l'armée alliée, il rebroussa chemin avec sa garde, se porta au feu au galop, et par la plus brillante inspiration, il changea subitement les dispositions qu'il avait conçues, accepta le champ de bataille de l'ennemi, envoya des ordres au vice-roi, au général Bertrand, au duc de Raguse, annonça pour trois heures après le gain de la bataille, et la gagna. La jeune garde et la conscription remportèrent une des victoires les plus sanglantes de nos campagnes : les villages de Kaya, de Grosgœrschen, furent emportés plusieurs fois à la baïonnette sur l'élite de l'infanterie russe et prussienne. En arrivant sur le champ de bataille, Napoléon avait dit : *C'est une bataille d'Égypte, l'infanterie et l'artillerie doivent suffire.* L'armée française tira 40,000 coups de canon. Le champ de bataille avait environ deux lieues d'étendue; il fut éclairé le soir par l'incendie des villages où la victoire avait été disputée corps à corps. La perte de l'armée française fut de 10,000 hommes; celle des alliés de 30,000 environ. Mais tout finit pour les Français sur le terrain où ils avaient défait l'armée combinée : à défaut de cavalerie, ils ne purent continuer leur victoire, et l'ennemi opéra sa retraite la nuit sur Pegau. La bataille de Lutzen fut, comme le dit Napoléon, *gagnée par le général en chef d'Italie et d'Egypte*, et, selon la belle expression du bulletin : *Nos jeunes soldats relevèrent dans cette grande circonstance toute la noblesse du sang français.* Au plus fort de l'action, Napoléon lui donna lui-même l'exemple de l'audace et de l'intrépidité, et aussi c'était au cri de *vive l'empereur*, et sous ses yeux, qu'elle fut invincible et victorieuse. *Nous paierons aujourd'hui de nos personnes*, avait-il dit en arrivant sur le terrain.

La marche brillante du prince Eugène, qui précédait l'empereur, rouvrit le 8 mai au souverain de la Saxe, les portes de Dresde. Le maréchal Ney avait débloqué Wittemberg et Torgaw, et s'était renforcé des 10,000 Saxons que renfermait cette place. Le premier avantage politique de la victoire de Lutzen, fut le retour de la fidélité saxonne à la cause de Napoléon, et celui du roi dans sa capitale, qui eut lieu le 12. Le même jour le vice-roi fut envoyé par l'empereur en Italie, pour y réorganiser une nouvelle armée. Le 18 le prince était à Milan; il y créa un-

raculeusement une armée de 45,000 hommes d'infanterie et de 2,000 chevaux, qui entra en campagne dans le mois d'août. L'armée d'Italie avait fourni dans l'espace de 11 mois 90,000 combattans, 40,000 au printemps de 1812, pour la campagne de Russie, 20,000 à la fin de la même année, qui arrivèrent à Berlin sous les ordres du général Grenier, et 28,000 à la fin de mars, que le général Bertrand fit arriver à la grande-armée, le jour même de la bataille de Lutzen. Le départ du prince Eugène pour l'Italie dut avertir ou menacer l'Autriche, qui, malgré son caractère d'alliée, venait de déclarer celui de médiatrice armée à l'Europe et à la France.

Napoléon avait extérieurement accepté cette médiation en voulant conserver l'alliance, mais en secret il en était justement irrité, et le 18 mai, jour où il expédia M. de Bubna, envoyé près de lui à Dresde, et où il quittait cette ville pour se rendre à Harta, il fit demander aux avant-postes russes, l'admission du duc de Vicence, chargé d'une mission pour l'empereur Alexandre. Dans l'espoir du succès de cette contre-négociation, il dicta à Harta des instructions au duc de Vicence. Mais l'empereur Alexandre, qui par l'arrivée de divers corps se trouvait à la tête de 180,000 combattans, et dans une position qu'il jugeait inexpugnable, fit retarder l'envoi de sa réponse jusqu'après l'issue de la bataille, qui eut lieu le 21 mai; ce fut celle de Bautzen. A midi tous les passages de la Sprée, furent forcés par les corps français, Bautzen fut évacuée par l'ennemi, et toutes ses positions, malgré la plus opiniâtre défense et l'avantage du terrain, furent bientôt enlevées par les conscrits de Lutzen: à 7 heures du soir, l'armée alliée fut rejetée sur sa seconde ligne retranchée, derrière laquelle devait se livrer la bataille du lendemain; celle-ci eût été décisive, si Napoléon avait eu de la cavalerie; le résultat de celle de Bautzen, ne fut que l'enlèvement des positions de l'ennemi, mais l'armée française était aguerrie par deux victoires.

Le 21 mai, Napoléon jugea sa bataille des hauteurs en avant de Bautzen. L'attaque était générale depuis le matin, mais on se bornait depuis quelques heures à observer le centre pour donner à la gauche le temps de déboucher, et renouveler alors une attaque vigoureuse sur le centre. Napoléon renouvela la prédiction et la manœuvre de Lutzen, en annonçant à son armée que l'attaque générale aurait lieu à 1 heure, et que la bataille de Wurschen serait gagnée à 3. En effet la droite de l'ennemi fut tournée par le maréchal Ney, et son centre enfoncé par le maréchal Soult; à 3 heures, l'ennemi, forcé dans toutes ses positions, dut songer à la retraite, et il aurait été rejeté au de-là de la Vistule, si l'armée française avait eu quelques mille chevaux. Les alliés se retirèrent derrière l'Oder; mais la supériorité militaire de Napoléon, et des soldats qu'il commandait en personne, fut prouvée de nouveau et retint sous sa domination la confédération du Rhin, déjà ébranlée dans sa fidélité par l'exemple de la Prusse,

par les intrigues de l'Angleterre, par celles du cabinet de Vienne, et par l'attitude militaire de cette puissance.

Le lendemain 22, les alliés furent poursuivis sans relâche par l'avant-garde française à la tête de laquelle marcha constamment Napoléon. L'affaire de Reichenbach ne servit qu'à ralentir la poursuite des Français et à protéger la retraite des alliés. Cette journée ne trouverait place dans aucun souvenir, si Napoléon et l'armée n'avaient eu à regretter le grand-maréchal Duroc, qui fut tué par un boulet à l'entrée du village de Markersdorf. Ses adieux furent déchirans, et l'on peut dire qu'en raison de la confiance et de l'amitié que Napoléon accordait depuis tant d'années au général Duroc, sa fortune venait d'être frappée au cœur. Il sentait que personne ne pourrait remplacer Duroc dans son intimité, et, dès ce moment, l'isolement commença pour lui. En perdant le maréchal Lannes, il avait perdu son camarade, son compagnon d'armes; en perdant le maréchal Bessières, il pouvait regretter le témoin assidu de ses victoires, mais la mort de Duroc lui enlevait le confident de ses prospérités et de ses infortunes. En trois journées, la Saxe venait d'être délivrée. Ce grand résultat pouvait seul distraire Napoléon du chagrin profond qu'il éprouvait, mais jamais il n'oublia son ami. Il s'en souvint deux ans après, quand, détrôné pour la seconde fois, il voulait, sous le nom de Duroc, aller se réfugier dans une hospitalité étrangère. Huit ans plus tard, au lit de la mort, il se rappela les adieux de Markersdorf, en plaçant la fille de Duroc sur son testament.

Cependant, la démarche que Napoléon avait fait faire de Dresde aux avant-postes russes, n'était pas restée sans réponse; datée du matin de la bataille de Bautzen, que l'empereur Alexandre croyait gagner, cette réponse ne parvint que le lendemain à Napoléon. Le duc de Vicence fut chargé d'y donner suite, et, après quelques difficultés d'usage entre ceux qui négocient les armes à la main, l'armistice de Plesswitz fut conclu le 4 juin. Napoléon l'avait demandé entre deux victoires, et, si sa proposition eût été admise, le sang, inutilement versé de part et d'autre aux journées meurtrières de Bautzen et de Würschen, eût été épargné. Ce grand homme de guerre sentait que par la victoire de Lutzen elle-même sa jeune armée avait besoin de repos. Il espérait aussi, en grand politique, gagner du temps et profiter de ce repos des armes, pour détacher la Russie de la coalition et traiter à part avec elle; ou s'il ne pouvait parvenir à la détacher de ses nouveaux engagemens avec la Prusse, il comptait se servir de toute l'influence de l'Autriche ralliée à lui plus étroitement par le succès inattendu de Lutzen, pour dominer la négociation dans le congrès qu'il proposait d'ouvrir. Et en effet, cette victoire si imprévue, si éclatante, avait changé la face des affaires, et M. de Bubna avait été expédié de Vienne à Napoléon pour être au nom de l'Autriche, auprès de ce prince, ce que M. de Stadion

était auprès des souverains de la Russie et de la Prusse. Les commissaires autrichiens, conformément aux ordres de leur cour, avaient agi aux quartiers-généraux respectifs dans l'intérêt des propositions de Napoléon. Mais ce prince avait été forcé de vaincre le 20 et le 21 mai. Enfin, l'armistice avait été conclu. Si Napoléon l'avait jugé indispensable pour le repos de son armée, et pour laisser le temps d'arriver à la tête de sa cavalerie, ce manque de cavalerie était cause que Bautzen avait été comme Lutzen sans résultat. Cet armistice était également d'une haute importance, non-seulement pour l'empereur de Russie, qui attendait l'armée de Saken, celle de Bernadotte et celle de Pologne, mais aussi pour l'empereur d'Autriche, à qui il donnait le temps de completter les forces nécessaires, soit au maintien de son alliance avec la France, si celle-ci continuait d'être victorieuse, soit à son admission avec avantage dans la confédération du Nord, soit enfin à la prépondérance qu'elle voudrait exercer dans les négociations du congrès, en y suivant plus hautement son rôle de *médiateur* armé. C'était précisément aussi pour ne pas rester dans une telle incertitude que l'empereur Napoléon demandait la discussion d'une paix générale dans un congrès, ou, à défaut de celle-ci, d'une paix continentale avec ou sans la médiation de l'Autriche. Mais l'Autriche intervint avec succès pour la médiation, qui, après plusieurs conférences, fut agréée par la France: M. de Metternich s'était rendu à Dresde, où une convention fut signée par lui et le duc de Bassano, le 30 juin. Ce fut après la signature de ce traité, et au moment où le comte de Metternich prenait congé de Napoléon dans les jardins du palais Marcolini, que ce prince, par une de ces improvisations hostiles auxquelles il n'était que trop sujet, lui dit, en lui frappant sur l'épaule : « *Eh bien, Metternich,* » *dites-moi à présent combien l'Angleterre vous avait promis pour* » *me faire la guerre.* » On doit dire à la louange de ce ministre, qu'il oublia noblement à Prague l'injure reçue à Dresde, et qu'il ne cessa de tenir au duc de Vicence et au comte de Narbonne, plénipotentiaires de France au congrès, le langage qu'il avait tenu à Dresde à Napoléon lui-même. En effet, et la vérité nous commande de le déclarer, le comte de Metternich avait dit à Dresde, à l'empereur et à son ministre, qu'il y avait trois points irrévocablement arrêtés par son souverain. 1° Que l'Autriche ne pouvait rester neutre, si la paix n'avait pas lieu; 2° que dans ce cas elle marcherait avec la coalition; 3° que le 10 août était le terme irrémissible de l'armistice qui, en raison du traité de médiation, avait été prolongé de 15 jours.

Les souverains résidaient, l'empereur des Français à Dresde, l'empereur Alexandre et le roi de Prusse à Schweidnitz, et l'empereur François au château de Gittschin. Un motif alors inconnu des alliés avait décidé tout-à-coup Napoléon à accepter la médiation de l'Autriche au congrès, ce fut

la nouvelle de la perte de la bataille de Vittoria. Cette bataille détrônait le roi Joseph le 21 juin, et Napoléon se vit forcé de renvoyer en Espagne le maréchal Soult, en qualité de généralissime, pour retenir encore dans la péninsule le drapeau français.

Cependant, les traités de Reichenbach, des 14 et 15 juin, l'un entre l'Angleterre et la Prusse, l'autre entre l'Angleterre et la Russie, et celui de Petersvaldau entre ces dernières puissances, venaient d'assurer à la coalition la solde d'une armée de 250,000 hommes aux frais de l'Angleterre. Au commencement de la campagne, l'Angleterre était dans un tel état de détresse, qu'elle n'avait pu donner de subsides. Mais la défection de la Prusse, l'attitude de l'Autriche, son intention déclarée d'agir comme médiateur armé, décidèrent le cabinet de Londres. L'Autriche était aussi incognito à Reichenbach, et y confondait déjà ses intérêts avec ceux des quatre couronnes du Nord, en partageant avec elles les subsides britanniques pour solder une armée de 200,000 hommes. Elle stipulait aussi pour son état politique, et demandait et obtenait les dépouilles de la France et de la Bavière, l'Italie, enfin, le *statu quo* de 1803. On pensa, dans le temps, que M. de Stadion, envoyé au quartier-général des armées belligérantes, ne fut pas étranger aux intrigues et aux mesures prises pour décider son maître à agir contre son gendre. Toutefois, la convention de Reichenbach demeurait secrète, et, pour ne pas offenser la loyauté de l'empereur François, et obtenir la signature de ce prince qui la donna le 27 juillet, elle ne lui fut présentée que comme une mesure éventuelle et de précaution. Enfin, ce fut sous les auspices de toutes ces opérations, que la conspiration de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, et de l'Autriche *médiatrice*, ouvrit le congrès de Prague le 29 juillet. La difficulté prévue ou plutôt préparée par ces puissances, fut de voir un *arbitre* dans le *médiateur*, tandis que la France ne devait et ne voulait voir qu'un *conciliateur*. Cependant, lié par les engagemens de son cabinet à Reichenbach, l'empereur François n'était et ne pouvait plus être un *médiateur*. D'un autre côté, l'empereur Napoléon avait d'autant moins de confiance dans les opérations de ce congrès, qu'il n'avait pas l'intention d'y faire la paix, de sorte qu'il paraissait avoir été ouvert plutôt pour y combiner les chances de la guerre que les conditions d'un traité. Effectivement, dès le début et jusqu'au dernier moment, il y eut difficultés sur difficultés apportées par le cabinet de France, et guerre ouverte entre ses plénipotentiaires et ceux des alliés. Enfin, le 6 août, quatre jours avant la dénonciation finale de l'armistice, Napoléon ordonna à son premier plénipotentiaire, le duc de Vicence, d'entamer avec le comte de Metternich, ministre du médiateur, une négociation secrète pour connaître les conditions de paix que l'Autriche serait prête à soutenir de son influence, et qui assureraient ainsi à la France le maintien de l'alliance. Le comte de Metternich s'empressa de faire

part à son maître de cette communication faite sous le sceau du secret le plus inviolable, et qui devait être même ignorée du comte de Narbonne, ambassadeur de France. L'empereur François répondit à cette démarche par des propositions complettement honorables pour la France. Le temps pressait : il n'y avait plus que deux jours jusqu'au terme de l'armistice. Napoléon discuta les propositions de son beau-père, en envoya d'autres, et, le 10 août, les alliés signifièrent à l'Autriche et à la France la rupture de l'armistice et de la négociation. Il fut bien prouvé alors que Napoléon n'avait voulu que gaguer du temps pour sacrifier encore au démon de la guerre. Il avait écrit, dès le principe, à son négociateur : « *Qu'il préférait la guerre de l'Au*» *triche à sa neutralité.* » Ainsi fut brisée cette paix qui, garantie et proposée par l'Autriche sur la demande de Napoléon, ne demandait à ce prince que la dissolution du duché de Varsovie, l'émancipation de Hambourg et de Lubeck, la renonciation au protectorat du Rhin, le rétablissement de la Prusse avec une frontière sur l'Elbe, et la cession de l'Illyrie à l'Autriche. L'empire français restait intact avec toutes les conquêtes de la république. L'état de l'Europe était fixé. La fatigue universelle assurait une longue paix au monde, et la France, reposée de 30 années de gloire militaire, devenue l'équilibre de l'Europe au lieu d'en être le fléau, riche de ses ports, de ceux de la Hollande, de la Belgique, de l'Italie, rentrait enfin avec son ancienne rivale en partage de la souveraineté des mers. Mais, descendre de l'autocratie de l'Europe au rang de son plus grand souverain, paraître y être forcé par l'Autriche en présence des vaincus de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen, renoncer enfin à ce droit public de la guerre qu'il avait créé, une telle extrémité souleva l'orgueil de Napoléon. Il refusa la paix de l'Autriche, qui avait cru à sa bonne foi. Il disait à son ministre, il faisait dire à celui de son beau-père, *que la lutte durerait plusieurs années.* Il espérait. Il ne vit que son projet d'abaisser l'Angleterre. Il ne compta pas ses ennemis : il oublia Moskou. Il n'entendit point la France : il lui préféra la guerre.

Après de telles inimitiés, chacun sauta sur ses armes, et la reprise des hostilités fut une satisfaction individuelle pour chacune des armées belligérantes. En refusant la paix, Napoléon avait servi la haine et la vengeance de tous ses ennemis anciens et nouveaux; il donnait carrière à de redoutables trahisons sous son propre drapeau. Les exemples en étaient récens : cette contagion, colorée de l'intérêt de la *patrie allemande*, était menaçante; tout le passé, tout l'avenir se réunirent sur le champ de bataille que venaient de rouvrir l'imprudence et l'opiniâtreté de Napoléon. Toutes les hostilités de la mémoire se conjurèrent avec toutes les passions de la vengeance. Bernadotte, à qui fut donné le commandement en chef de l'armée du nord de l'Allemagne, déclara dans sa proclamation du 15 août, jour de la fête

de Napoléon, *que l'Europe devait marcher contre la France, avec le même sentiment qui avait armé contre elle, la France, en 1792.* C'était proclamer la proscription des Français, et dévouer la tête de Napoléon. Dans le même moment, appelé par le prince-royal de Suède, Moreau arrivait d'Amérique, pour prendre part à cette guerre d'extermination. Initié bientôt dans les secrets de la vengeance du Nord, ce proscrit arrivait à l'armée, était consulté, et donnait aux souverains confédérés, le conseil de marcher sur Dresde. Cette circonstance avait été signalée aux plénipotentiaires français, par M. de Metternich, qui leur avait déclaré vouloir rester étranger, ainsi que son souverain, à ce qu'il appelait *l'intrigue de Moreau.* Cependant malgré la rupture, une note du duc de Bassano, en réponse à la note finale du ministre du médiateur, en avait été accueillie. Elle devait avoir plus tard une sorte de résultat; il semblait alors que l'empereur François voulait être aussi prompt à relever le gant de la paix, que l'empereur Napoléon à jeter celui de la guerre.

Au 15 août, d'effrayantes masses d'hommes allaient s'égorger pour la politique de cinq chefs de nations, et conquérir avec ivresse, au nom de l'indépendance du monde, le joug domestique qui attendait leurs fronts victorieux. Le prince de Schwarzenberg, nommé généralissime des armées de la coalition, comptait sous son commandement, 603,600 hommes, et Napoléon 352,700. Ainsi les alliés avaient sous les armes 249,500 hommes de plus que la France; ils avaient de plus en leur faveur, l'avantage de se battre en pays ami; ils pouvaient éprouver des pertes, des revers, battre en retraite; toute terre derrière eux et devant eux leur serait hospitalière; mais Napoléon était obligé de vaincre toujours. Il ne lui suffisait pas contre cette ligue formidable de la terre et des hommes, que ses soldats fussent invulnérables, et qu'il fût lui-même présent à tous les corps de son armée, qui avaient des ennemis à combattre. Jamais plus grande nécessité ne pesa sur un homme: elle n'eût été en proportion peut-être qu'avec sa fortune passée. Le comte de Metternich, pendant les conférences de Prague, disait au duc de Vicence: « Votre position » et celle de vos adversaires sont » bien différentes; des batailles per» dues par eux ne leur feraient pas » signer une autre paix que celle » que l'on peut faire aujourd'hui, » tandis qu'une seule bataille per» due par Napoléon, change tout» à-fait la question. » C'était à Prague, prophétiser sur Léipsick!

La campagne s'ouvrit le lendemain de la rupture du congrès. Le 13 août, les Autrichiens avaient opéré leur jonction avec les Prusso-Russes; la prévoyance des alliés et du médiateur, fut merveilleuse sous ce rapport, tant ils avaient su deviner les intentions de Napoléon. Jamais on ne fut mieux préparé à la guerre, en offrant la paix. Napoléon n'apprit que le 20, la jonction des forces autrichiennes, et le 21, il reprenait l'offensive, repoussait Blücher, et eule-

vait, le 23, la forte position de Goldberg; mais averti du mouvement sur Dresde, que son ennemi Moreau avait conseillé aux alliés, il confia au duc de Tarente l'armée de Silésie, et se porta en toute hâte avec sa garde sur la capitale de la Saxe. La fortune le protégeait encore; il arriva le 26 à Dresde, avant sa garde, à 10 heures du matin; plusieurs ouvrages venaient d'être enlevés dans les faubourgs; Napoléon vit à l'instant le péril et le salut. Au lieu d'attendre l'assaut, il ordonne l'attaque dans les faubourgs; les Prussiens et les Russes sont chassés des ouvrages et des retranchemens, et toute l'armée combinée, après avoir eu 4,000 hommes tués, est rejetée en arrière des positions qu'occupait avant l'attaque, le maréchal Saint-Cyr, chargé de la défense de Dresde. Napoléon combattit, dans cette matinée, avec 65,000 hommes contre 180,000; le soir 45,000 des 2e et 6e corps d'infanterie et du 4e de cavalerie, entrèrent dans la ville. Le général Vandamme, avec le 1er corps, débloquait Kœnigstein, et reprenait le camp de Pirna sur les Russes. Le lendemain 27, à la pointe du jour, Napoléon, à la tête de 110,000 hommes, commandant le centre, ayant le roi de Naples à l'aide droite, et le prince de la Moskowa à l'aile gauche, présente le combat à 180,000 Russes, Prussiens et Autrichiens. Frappé d'un vide qu'il aperçoit dans leur ordre de bataille, l'empereur improvise sur cette lacune son plan de combat, et en donne le signal avant que l'ennemi ne puisse réparer sa faute; l'intervalle laissé était destiné au corps de Klenau, qui ne devait arriver qu'à deux heures. L'impétuosité de l'attaque, égale la promptitude de la pensée qui l'a conçue: les corps ennemis sont repoussés, désunis, rejetés en arrière, laissant 15,000 hommes sur le champ de bataille, et 15,000 prisonniers presque tous Autrichiens. Napoléon triomphait doublement, Alexandre fuyait devant lui, et un boulet de la garde lui avait fait justice du général Moreau: ce châtiment avait eu pour témoins l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Etrange destinée! Ce républicain, dont toute la gloire militaire appartenait à la cause de la liberté, ce général qu'un jugement avait frappé pour avoir conspiré pour elle, que la terre libre d'Amérique avait reçu comme un grand citoyen malheureux, avait quitté cette noble hospitalité, pour venir, à la voix d'un de ses frères d'armes couronné, et sous le drapeau d'un souverain despotique, porter et diriger la guerre des rois contre sa patrie! A la nouvelle de son arrivée sur le sol armé contre elle, la France, encore divisée sur le jugement qui l'avait banni, l'avait tout-à-coup condamné, et une volonté singulière du sort lui faisait donner la mort par celui qui l'avait proscrit. Moreau, tué sous les yeux d'Alexandre par un canon de la garde de Napoléon, a dans l'histoire le triste privilége d'une immortalité particulière.

Cependant le 26, au moment où la marche rapide et vraiment inspirée de Napoléon l'avait porté en 72 heures aux murs de Dresde,

le maréchal Macdonald, chargé du commandement de l'armée de Silésie, perdait, contre le général Blücher, la bataille de la Katzbach, qui coûta à l'armée française 25,000 hommes, dont 15,000 prisonniers, et presque autant à l'armée prussienne. Mais les pertes de la France étaient irréparables, au centre de l'Allemagne, dans la nécessité où elle était d'être toujours victorieuse, et devant un ennemi qui avait sous les armes 250,000 hommes de plus qu'elle. La bataille de la Katzbach fut un grand revers à opposer aux triomphes merveilleux des deux batailles de Dresde. La retraite du prince de Schwarzenberg s'était opérée sur la Bohême; les succès du roi de Naples lui fermaient la route de Freyberg, et ceux du général Vandamme la route de Pirna.

Napoléon n'était pas heureux par ses lieutenans. En suivant le prince de Schwarzenberg, il avait appris la défaite du duc de Reggio par le prince royal de Suède, aux combats de Grossbeherren et d'Ahrensdorf, le 23 août, près de Berlin. La fatale nouvelle de la bataille de la Katzbach lui était annoncée. Le 30, le général Vandamme, qui avait reçu l'ordre de tenir les défilés de la Bohême, se lança imprudemment à la poursuite du corps russe qu'il avait battu à Pirna, et le 28 à Nollendorf, et il avait eu l'imprudence de descendre sur Culm, avec dix bataillons, sans en laisser un sur les hauteurs pour assurer son mouvement. Ce général se trouvait tout-à-coup enveloppé par les corps en retraite de l'armée combinée, et avait affaire à 70,000 hommes, qu'il voulut combattre avec 15,000. Il perdait 10,000 hommes, dont 7,000 prisonniers, dans cette lutte téméraire, et il était pris lui-même avec les généraux Haxo et Guyot, et toute son artillerie. Le général Vandamme devait être, et se croyait soutenu par le 14me corps, aux ordres du maréchal Saint-Cyr, qui était en marche de Meissen, et le quartier-général impérial, avec la garde, était à Pirna. On attribua alors, et on attribue encore aujourd'hui, le défaut d'ordre pour la poursuite de l'ennemi, à un vomissement violent qu'éprouva Napoléon à Pirna, et qui le décida brusquement à retourner à Dresde. L'assaisonnement d'un mets servi au déjeûner de l'empereur, eut ce grave résultat. Napoléon s'en souvint l'année suivante, après la bataille de Brienne, à Troyes, où il dit en voyant un mets semblable: « *C'est le déjeûner de Pirna.* »

Ainsi la brillante victoire de Dresde n'offrit aux yeux même de Napoléon, qu'une faible compensation aux trois revers que ses lieutenans venaient d'éprouver. Le malheur allait lui devenir aussi fidèle que l'avait été la prospérité, et il dut croire à l'abandon total de sa fortune, quand, peu de jours après, il apprit que l'invincible prince de la Moskowa, *le brave des braves*, avait été battu le 6 à Interbogt, par le prince-royal de Suède. Cette victoire, disputée avec opiniâtreté, mais emportée par la force numérique de l'ennemi, avait coûté au corps du maréchal 15,000 hommes, 50 pièces de canon, et presque tous ses bagages. Dans une pareille situation, après quatre échecs aussi funestes,

qui avaient successivement illustré les différens corps de la grande-armée combinée, la paix était le premier, l'unique besoin de Napoléon, et toute proposition de négociation devait être saisie comme un bienfait inespéré du destin; mais ce prince, toujours victorieux partout où il commandait, écoutant moins peut-être son devoir de souverain que sa gloire de grand capitaine, ne prenait pas assez à cœur les revers du duc de Reggio, du général Vandamme, du duc de Tarente et du prince de la Moskowa.

Cependant l'Autriche, dont l'unique but avait été, en se joignant aux alliés après la rupture de Prague, de contribuer à enlever à Napoléon la domination qu'il exerçait despotiquement sur l'Europe et sur elle, avait laissé une porte ouverte à la reprise d'une négociation. M. de Metternich avait répondu de Prague, le 21 août, à la note du 18, du duc de Bassano. La ville de Prague était toujours neutralisée, et des conférences y avaient été reprises par les plénipotentiaires alliés seulement, sous l'influence de M. de Metternich. Enfin les souverains confédérés, malgré leurs victoires de Grossbeherren, de la Katzbach, de Culm, de Interbogt, malgré l'énormité de leurs forces, deux fois plus considérables que celles de l'armée française, malgré les désastres de la retraite des Français en Espagne, tant il était loin de leur pensée de méditer la destruction de Napoléon ou celle de sa dynastie, lui proposèrent encore à peu près les mêmes conditions qu'il avait refusées après ses victoires de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen. Telles étaient ces propositions : « La paix devait être continentale » et générale pour l'Europe; le Tyrol et les provinces Illyriennes étaient restitués à l'Autriche; le » trône d'Espagne était rendu à la » maison de Bourbon; la Hollande » était indépendante sous un roi » choisi par Napoléon, ainsi que » l'Allemagne sous ses souverains » actuels. Deux projets étaient proposés pour la confédération du » Rhin : le premier la conservait et » lui donnait pour limite le cours » de l'Elbe, dont la ligne militaire » restait à Napoléon; au-delà des » Alpes, la France s'étendait au » cours du Pô, à la ligne du Mincio » jusqu'à l'Apennin et la mer de » Gênes; le roi Joachim restait sur » le trône de Naples; les autres états de l'Italie, reconstitués, demeuraient sous la dépendance de » la France. » Le second projet donnait pour limite à la France « le » cours du Rhin jusqu'à son embouchure en Hollande, détruisait la confédération rhénane, » rendait à l'empire d'Allemagne » les frontières du traité de Lunéville, et l'Italie entière restait » sous la domination directe ou indirecte de la France. »

Mais Napoléon, confiant dans son génie militaire et dans la fidélité rhénane, non-seulement n'écouta pas ces propositions, mais même n'envoya aucun plénipotentiaire à Prague. Ainsi il fut prouvé à toute l'Europe, pour la seconde fois depuis l'ouverture de la campagne, qu'il ne voulait point faire la paix. Alors M. de Metternich, réduit à devenir de conciliateur l'arbitre implacable

de la destinée de Napoléon, signa, le 3 octobre, à Tœplitz, un traité avec lord Aberdeen, par lequel l'Autriche engageait toutes ses forces, et l'Angleterre tous ses moyens, contre L'ENNEMI COMMUN. Cette odieuse désignation fut inventée par l'Angleterre, qui ne voulut pas, dans un acte auquel elle concourait, admettre la qualification d'empereur, titre qu'elle avait constamment décliné. Elle fut adoptée pour la première fois à cette occasion par le cabinet de Vienne, dans le protocole de ce traité. L'Angleterre faisait naturellement la loi à la puissance qui recevait ses subsides : ainsi Tœplitz vit régulariser et légitimer les transactions secrètes consenties à Reichembach et à Trachenberg, trois mois auparavant. La conduite de Napoléon avec le cabinet de Vienne et les souverains alliés, dans une circonstance où ils lui remettaient encore le sort de la France et de l'Europe, prouve une aberration de sentiment, dont le mépris pour l'espèce humaine était peut-être la fatale inspiration. La guerre à outrance contre la France, devenait ainsi pour l'Europe un nouveau droit des gens, et la barbarie renaissait au 19e siècle sous la bannière de l'extermination.

La veille de l'expiration du délai fixé pour accepter les dernières bases de Prague, Napoléon recevait du roi de Bavière l'assurance de la continuation de son alliance jusqu'à la fin de novembre, malgré les efforts de l'Autriche pour l'en détacher. On était à la fin de septembre : il calculait que la coopération des Saxons, des Bavarois, des Hessois et des Wurtembergeois, lui suffirait pour reprendre l'offensive avec avantage sur l'Elbe et même sur l'Oder. La ligne de l'Elbe était défendue par les forteresses de Magdebourg, Wittemberg et Torgaw. Celle de l'Oder, par les places de Glogaw, Custrin et Stettin, et s'il gagnait une seule bataille sur l'armée de Silésie, il devait espérer de débloquer sur la Vistule les villes de Thorn, de Modlin et celle de Dantzig, où le général Rapp commandait une armée de 30,000 hommes. La ville de Dresde était fortifiée, ainsi que les positions de Pirna ; le maréchal Gouvion Saint-Cyr fut chargé de les défendre avec 25,000 hommes ; et 45,000 sous les ordres du roi de Naples, réunis à Freyberg, devaient arrêter la marche de l'armée de Bohême. Napoléon chargeait ainsi l'art de la guerre de justifier la seconde rupture des négociations de Prague, ou plutôt, comme il se plaisait à répéter après Louis XIV : *l'état, c'est moi*, il ne trouvait d'autre fortune que la sienne à mettre dans la balance du bonheur du monde.

Les hostilités recommencèrent le 28 septembre, par un mouvement combiné de trois armées des alliés dans la direction de Leipsick. Le 9 octobre, Napoléon, à la tête de 120,000 hommes, attaqua l'armée de Silésie. Blücher fut battu. Ce succès, qui forçait l'armée prussienne à se retirer sur la Saale, affermissait dans Napoléon la résolution qu'il avait prise de renouveler, sur la ligne de l'Elbe, la gloire du grand Frédéric. Il avait peu besoin de ce grand

souvenir. Mais il ne pouvait se maintenir en Allemagne qu'avec la fidélité de la Bavière; et malgré les assurances récentes de cette puissance, elle avait signé la veille, 8 octobre, le traité de Ried avec l'Autriche. En Espagne, la fortune était aussi contraire. Wellington passait la Bidassoa le 7 avec une armée anglo-hispano-portugaise. Les grands faits d'armes des maréchaux Soult et Suchet, la belle victoire remportée le 10 septembre par ce dernier à Villa-Franca, sur le général Bentinck, ne laissaient aucune trace sur la résistance compacte et universelle de tous les habitans de la péninsule à l'invasion française. Les deux nations voisines se réconcilièrent sous le drapeau de la commune vengeance. Elles étaient, à cette époque, arrivées à cette crise d'énergie si rare et si courte, qui donne la force de chasser des envahisseurs injustes et redoutables, et de reconquérir la patrie. La même antipathie qui divisait les Espagnols et les Portugais, venait également de disparaître entre les Autrichiens et les Bavarois, et le 15 octobre, à Braunau, l'armée austro-bavaroise était réunie. Ce jour même, Napoléon entrait à Léipsick. Averti depuis quelque temps par le comte de Mercy, son ministre à Munich, de la prochaine défection des états allemands, il avait appris la veille à Duben, la défection de la Bavière par le roi de Wurtemberg, qui en même temps lui annonçait la sienne. Ce fut le dernier avis des opérations de la politique allemande que ce prince, dont la diplomatie était si bien servie en Allemagne, et avait été si utile aux intérêts de la France, donnait à Napoléon. Il lui prouvait jusqu'au dernier moment sa franchise et sa loyauté: c'était encore être son ami. Rien ne démontrait plus clairement à Napoléon que les peuples dominaient les cabinets, et les cabinets les souverains, et que l'esprit tout-puissant du *Tugend-bund*, qu'il avait méprisé, brisait sans obstacle les intérêts quelconques des divers états pour affranchir ce que ce parti appela, avec tant de succès, *la patrie allemande*. Les Germains la conquirent alors, ils la cherchent aujourd'hui.

L'armée française venait d'être séparée des 1er et 14e corps, par l'attaque qui avait forcé le maréchal Saint-Cyr et le comte de Lohau à se rejeter dans la ville de Dresde, devant laquelle le général Beningsen avait laissé 20,000 Russes. Le roi de Naples commandait la droite de l'armée, Napoléon le centre, et le prince de la Moskowa la gauche. Le général Bertrand avait 15,000 hommes en arrière de Léipsick; la garde formait une réserve de 25,000 hommes. La grande-armée française, la seule active qui restât à Napoléon, était de 157,000 hommes avec 600 pièces de canon. Les armées coalisées comptaient 348,500 combattans. La grande-armée était sous les ordres du prince de Schwarzenberg: celle de Pologne, sous le général Beningsen; celle de Silésie, sous le général Blücher; et celle du Nord sous le prince royal de Suède. L'artillerie des alliés était de 950 à 1,000 bouches à feu. Un demi-

million d'hommes, destiné à être défendu et foudroyé par 15 à 1,600 pièces de canon, se trouvait resserré dans un espace de 3 à 4 lieues; le terrain encore sanglant de Lutzen et de Weissenfelds, qui avait vu triompher deux fois Napoléon, allait le voir succomber sous le poids de la trahison de ses alliés naguère victorieux sous ses aigles. Cependant la supériorité de son génie lui donnait le 16 la victoire de Wachau, où six attaques consécutives, alternant les succès des deux armées, renouvelèrent dans ses murs la sanglante journée de Kaya. A la gauche, le maréchal Ney, moins heureux, était battu à Mœchern, qui fut enlevé. Par une sorte de récrimination de la fortune, le plus beau souvenir de la gloire de Napoléon l'attendait sur le champ de bataille de Wachau. Le comte de Meerfeld, général autrichien, le même qui avait été un des négociateurs du fameux traité de Campo-Formio, avait été pris. Cette circonstance semblait être un avis de la destinée. L'empereur se ressouvint du général en chef de l'armée d'Italie, et renvoya le comte avec des paroles de paix. Il acceptait une des propositions de Dresde, celle d'abandonner l'Allemagne jusqu'au Rhin. Mais apprenant le mouvement de concentration de l'armée française, l'arrivée des 120,000 hommes qui formaient l'armée du prince royal de Suède, et la jonction des corps de Colloredo et de Beningsen, instruits d'ailleurs du succès de diverses machinations ourdies dans les rangs de l'armée de Napoléon, les souverains alliés, certains de leur triomphe sur des forces deux fois inférieures en nombre, refusèrent l'armistice; Napoléon accepta le combat.

Cependant il a en Allemagne plus de 130,000 hommes dont il ne peut disposer, et avec lesquels il eût fait la loi à ses ennemis. Une autre grande-armée, dont 30,000 vieux soldats à Dantzick, et 20,000 à Magdebourg, est enfermée dans les places de la Vistule, de l'Elbe et de l'Oder. Le maréchal Davoust occupe avec 35,000 hommes Hambourg et le Bas-Elbe. Le maréchal Saint-Cyr est bloqué à Dresde avec son corps d'armée et les débris de Vandamme. Réduite à 130,000 combattans par les revers des ducs de Reggio et de Tarente, et par le dispersement de ses autres corps, l'armée française attend devant Léipsick six colonnes de 50 à 60,000 hommes qui se dirigent contre ses positions. Le 18 juin va éclairer ce combat de géants, autre bataille d'Actium, où le César moderne luttera seul contre un triumvirat de rois. Elle fut gagnée par la trahison. Pendant 7 heures le centre et la droite de l'armée française, c'est-à-dire 95,000 hommes, en repoussèrent victorieusement 170,000. Le maréchal Marmont, à l'extrême gauche, fut d'abord opposé au prince royal de Suède, avec lequel il fut faiblement engagé. Tout l'effort se porta contre le maréchal Ney : 40,000 hommes durent combattre les 150,000 hommes que commandait ce prince. Par des miracles de valeur et d'audace, les troupes

de Ney résistaient aux attaques continuelles de cette masse d'ennemis, lorsque tout-à-coup les Wurtembergeois et les Saxons, passant traîtreusement sous les drapeaux de l'ex-maréchal Bernadotte, tournèrent contre leurs frères d'armes, contre leurs héroïques alliés, 60 pièces d'artillerie, et les armes parricides de 26 bataillons et de 10 escadrons. Napoléon accourut en persnnne au secours de l'aile gauche, et avec une divisinn de sa garde et les grenadiers à cheval il repoussa également les Saxons et les Suédois. Les artilleries des deux armées continuèrent jusqu'à la nuit la destruction de leurs grandes masses immobiles. La bataille de Léipsick fut gagnée par le centre et la droite de l'armée française, qui conservèrent leurs positions. Elle fut perdue par l'aile gauche, qui fut livrée par les Saxons. Ainsi cette journée si meurtrière restait un grand fait d'armes plus qu'honorable pour la gloire de Napoléon et de son armée; mais le défaut de munitions, la trahison des Saxons et des Wurtembergeois, et la réunion de l'armée bavaroise aux Autrichiens,commandaient impérieusement la retraite, et ne permettaient point de songer à donner une troisième bataille devant Léipsick. Il ne restait plus dans les caissons de l'artillerie française que 10,000 coups de canon. Il fallait donc se diriger sur Erfurth pour y renouveler les munitions, et quoique l'ennemi se fût retiré en arrière du champ de bataille, et l'eût abandonné aux Français, Napoléon ordonna le mouvement de la retraite. Elle se fit dans l'ordre le plus parfait.

Les ponts étaient passés avant le jour. Dix mille hommes environ d'arrière-garde défendaient encore les barrières des faubourgs pour donner le temps à l'artillerie et aux parcs de réserve de passer le grand pont, lorsque trompé par la vue de quelques cosaques qui avaient franchi l'Elster à gué, le sous-officier chargé de détruire le pont, après l'évacuation totale de la ville, crut que l'ennemi en était déjà le maître, et le fit sauter. L'arrière-garde de l'armée n'ayant plus de retraite, resta prisonnière, et avec elle tous les bagages et 200 pièces d'artillerie. Le valeureux prince Poniastouski, le héros de la Pologne et de la fidélité, blessé à une charge brillante qu'il venait de faire dans les rues de Léipsick, trouva la mort en s'élançant dans le fleuve avec son cheval. Napoléon en traversant Léipsick avait eu la générosité d'aller consoler le roi de Saxe de la trahison de ses troupes. Ce trait, d'une véritable grandeur d'âme, jette un jour particulier sur le caractère de Napoléon; mais il devint l'arrêt du roi de Saxe, qui fut traité comme un traître par les souverains parce qu'il n'avait pas trahi son allié. Il est du devoir de l'historien de signaler cette étrange différence entre la conduite de Napoléon fugitif et celle des rois victorieux. Le vieux souverain de la Saxe, le Nestor du peuple allemand, fut emmené prisonnier, abreuvé d'outrages, jugé à la paix et condamné à perdre la moitié de ses é-

tats! La sentence a été exécutée.

Les journées du 16 au 19, furent fatales aux deux armées. Les Français perdirent 20,000 hommes tués, 30,000 prisonniers y compris 23,000 malades ou blessés, qui étaient dans les hôpitaux de Léipsick, et 350 bouches à feu. Les coalisés laissèrent morts sur les champs de bataille l'effrayante quantité de 47,000 hommes : on estime au double le nombre des hommes mis hors de combat.

Le 23, l'armée française, réduite à 90,000 hommes, arriva à Erfurth, où elle s'approvisionna : elle poursuivit sa route le 25, et le 26, elle trouva sa retraite coupée à Hanau par 60,000 Austro-Bavarois sous les ordres du général de Wrède. Ainsi, après le désastre de Léipsick, elle rentrait en France entre deux défections, comme elle était rentrée en Allemagne après celui de Moskou. Un reste de pudeur de la part de deux alliés, tels que les souverains de l'Autriche et de la Bavière, aurait au moins dû respecter le retour de Napoléon dans sa patrie ; mais nous devons le dire encore, à cette époque si mémorable, les souverains étaient oubliés de leurs armées, dont chaque général, érigé par elles en dictateur, aveuglé comme elles par l'enthousiasme d'une indépendance populaire, ne les dévouait qu'au fatalisme de la vengeance, dont elles furent toutes punies après leur triomphe. L'armée du général de Wrède fut enfoncée par *la furie française*, et perdit 12,000 hommes. Le général Bertrand, celui qui devait partager le dernier asile de Napoléon, occupa la dernière position des Français sur le sol germanique. Il s'empara de Hanau après avoir châtié le général bavarois, qui fut blessé dangereusement, et cette vigoureuse occupation protégea la retraite sur Mayence. La justice et la gloire marquèrent ainsi les adieux de la France à l'Allemagne. Le 2 novembre, l'armée avait repassé cette grande limite, que la nature et la république avaient donnée à la patrie française, que la soif des conquêtes n'avait pas su respecter, et que celle plus implacable de la vengeance allait franchir.

Cependant un simulacre de négociations, réunissait à Francfort le comte de Metternich, le comte de Nesselrode, lord Aberdeen et le baron de Saint-Aignan. Ce dernier, ministre de France près les cours ducales de Saxe, arrêté et envoyé prisonnier sur les derrières et contre le droit des gens, avait été rappelé par les plénipotentiaires alliés, et recevait, dans une conférence, la réponse aux ouvertures faites de la part de Napoléon, par le comte de Meerfeldt, son prisonnier à l'affaire de Wachau. Des bases furent posées, communiquées à Napoléon par son ministre. « La France avait » pour limites le Rhin, les Alpes et » les Pyrénées; l'Espagne était ren» due à son ancienne dynastie; l'I» talie, l'Allemagne, la Hollande, » étaient rétablies comme états in» dépendans. » Mais il fut bien prouvé que cette communication, qui eut lieu le 10 novembre, n'était qu'un prétexte pour mieux combiner l'invasion de la France. Cette grande expédition effrayait les

alliés : les souvenirs héroïques de 1792 leur en imposaient encore. L'Autriche surtout dut redouter de fouler cette terre alors si redoutable, à laquelle l'envahissement des étrangers avait fait produire tant de héros. Elle cherchait donc par tous les moyens à se soustraire aux chances douteuses de l'invasion méditée, et cette opinion, cette crainte, partagées par la Prusse, qui avait sa tradition particulière, par l'Angleterre, qui avait en mémoire les désastres de ses armées sur le sol français, le furent aussi par la Russie, et déterminèrent les alliés aux propositions de Francfort. En conséquence de cette terreur qui avait saisi les vainqueurs, on voulait, en promettant et en n'arrêtant pas l'ouverture d'un congrès, dans la ville de Manhein, désignée par Napoléon, avoir le temps de séduire ou de violer la neutralité de la Suisse, la faiblesse du roi de Naples, la Hollande déjà occupée. La Russie et l'Autriche surtout, dont la capitale était menacée par l'armée du prince Eugène, le voulaient ainsi, et en attendant ces résultats, qu'ils obtinrent bientôt, les souverains alliés publiaient à Francfort, le 1er décembre, une proclamation, qui tendait à désunir la France elle-même, en séparant sa cause de celle de son souverain. Ainsi dans le moment où ils traitaient, ou avaient l'air de traiter avec Napoléon, ils dévouaient sa tête à ses propres sujets. Telle était la politique guerroyante des alliés. Napoléon n'en devint que plus exigeant, et il fut trompé comme eux : car il crut aussi que l'invasion soulèverait les citoyens, et qu'ils feraient pour lui ce que leurs pères avaient fait pour la liberté. Il crut qu'une nation, fatiguée par vingt-cinq années de guerre, avait encore l'énergie qui doit résulter d'une longue paix ; il crut même que les récents exemples des Espagnols serviraient aux Français et arrêteraient les alliés. Ainsi, au lieu d'accepter publiquement et de proclamer les bases offertes, comme un gage de sa modération, de son amour pour la France, et de sa bonne foi envers l'Europe, il voulut rester maître de ces conditions dont il fit tant qu'il put un mystère, et ne donna qu'une réponse évasive. Les alliés n'en furent pas les dupes : « *Napoléon n'est pas changé*, » s'écria l'empereur d'Autriche. Plus tard, à peu de temps de là, Napoléon crut manifester ses intentions pour la paix, en changeant deux de ses ministres, en appelant au ministère des relations extérieures le duc de Vicence, désigné à Francfort par les souverains et par l'opinion en France, comme étant l'homme de la paix. Le début de ces nouvelles communications diplomatiques fut l'acceptation des bases proposées par les alliés, mais il était trop tard. Les alliés, au lieu d'ennemis à redouter, avaient en France de puissans auxiliaires.

Une conspiration déjà ancienne, très-habile et très-active, que l'entreprise du général Malet avait peut-être réveillée, et qui l'année précédente avait eu un moment pour représentant à Dresde, le révolutionnaire et contre-révolutionnaire Fouché, duc d'Otrante, accueillait sourdement en France

le projet d'une séparation avec son chef, si hautement proclamée par l'édit de Francfort. Le projet d'une régence n'était pas étranger à une masse d'opinions, que les grandes époques de la révolution rendaient imposantes, et que les dangers publics semblaient appeler à son secours. Pour tout dire en un mot, les républicains et les constitutionnels de la France, redoutaient autant que les étrangers le retour de la prospérité militaire de Napoléon, et aspiraient à lui voir imposer une paix qui mît fin à son ambition et aux malheurs de la patrie. Ces sentimens, ces opinions, cette volonté, vont se trouver mis en action, à la grande scène de famille que provoquera la convocation du corps-législatif, le 19 décembre.

Cependant la situation des troupes françaises devenait chaque jour plus déplorable au-delà du Rhin et au-delà des Pyrénées. Pampelune avait capitulé le 31 octobre; Napoléon apprenait cette nouvelle à Mayence, qu'il quitta le 8 novembre pour se rendre à Saint-Cloud, où il arriva le lendemain. Le 10, le maréchal Soult était forcé dans les lignes de Saint-Jean-de-Luz, par le général Wellington, dont toutes les forces espagnoles, anglaises et portugaises, sont réunies. Il n'y a plus de Français en Espagne. Le 11, le maréchal Saint-Cyr, enfermé dans la ville de Dresde avec 30,000 hommes, dont 6,000 malades, conclut avec les généraux Klénau et Tolstoi une convention honorable. Mais le système qui faisait trahir les alliances, fit aussi trahir jusqu'aux capitulations, et le généralissime prince de Schwarzenberg refusa de ratifier la convention faite par ses lieutenans. Le corps du maréchal Saint-Cyr, arrêté dans sa marche, fut conduit prisonnier en Autriche. Il en fut de même des autres garnisons, qui capitulèrent pour leur rentrée en France, telle que celle de Dantzick, sous les ordres du général Rapp : le prince de Wurtemberg, qui commandait le siége avec une armée russe, imita, le 1er janvier 1814, la conduite du prince de Schwarzenberg. Le 21, après huit mois de blocus, la ville de Stettin ouvrait ses portes aux alliés. Le 24, le général Bulow prenait Amsterdam, qui proclamait l'indépendance de la Hollande et rappelait le prince d'Orange : le 2 décembre ce général entrait à Utrecht. Le 4, Lubeck était pris par les Suédois. Du 8 au 13, après des combats très-acharnés entre l'armée du maréchal Soult et celle du général Wellington, celui-ci, par la supériorité numérique de ses forces, franchit la Nive à Locuboera Ustaritz. Le 10 décembre, l'évacuation de la Hollande continuait par celle de Breda et de Williemstat, et le 15, afin qu'il ne restât plus au-delà du Rhin un seul ami à la France, les Russes stipulaient un armistice avec les Danois, tandis que le 23me corps, fort de plus de 30,000 hommes, sous les ordres du maréchal Davoust, était condamné à attendre dans les murs de Hambourg la conclusion du grand drame politique dont la France va être la victime. Il en est de même des 80,000 hommes que renferment les villes de Dantzick, de Magdebourg, et les autres places du

Nord qui résistent encore au blocus de l'ennemi. Ces nombreuses légions seront assez malheureuses pour apprendre dans leurs prisons guerrières, tous les désastres de celles à qui le champ de bataille est ouvert, et pour sentir que la coalition ne triomphe que parce qu'elles sont captives. Arrivé le 9 novembre à Saint-Cloud l'empereur ne perd pas un moment pour la défense de la France, et retrouve cette incroyable activité qu'il avait déployée au commencement de la même année, pour aller venger sur l'Elbe et sur l'Oder sa grande-armée de Russie. Le 15, un sénatus-consulte met 300,000 hommes à sa disposition, et pour solenniser la séance d'ouverture du corps-législatif, où la cause de la France va être portée, un autre sénatus-consulte du même jour appelle à cette séance le sénat et le conseil-d'état. Il s'agit de la paix du monde et du salut de l'empire. Le 2 décembre, le duc de Vicence, nommé ministre des relations extérieures, déclarait au comte de Metternich que Napoléon adhérait aux bases de Francfort. En témoignage de ses intentions pacifiques, ce prince signait, le 11, le traité de Valançay, et rendait l'Espagne à Ferdinand. Ce traité pouvait être signé et surtout exécuté plus tôt. Il y eut des retards volontaires opposés à son exécution, de la part du général Clarke, ministre de la guerre. Toute l'armée d'Espagne, les Soult, les Suchet, les Clauzel, se seraient trouvés au cœur de la France dans le mois suivant. Mais déjà on trahissait la France et Napoléon. Le 17, un décret impérial mobilisait 160,000 gardes nationales, pour former les garnisons de l'intérieur; enfin, le 19, le corps-législatif est convoqué; l'empereur en fit l'ouverture en ces termes :

« Sénateurs, conseillers-d'état, députés des départemens au corps-législatif,

« D'éclatantes victoires ont illustré les armes françaises dans cette campagne, des défections sans exemple ont rendu ces victoires inutiles : tout a tourné contre nous. La France même serait en danger sans l'énergie et l'union des Français. Dans ces grandes circonstances, ma première pensée a été de vous appeler près de moi; mon cœur a besoin de la présence et de l'affection de mes sujets. Je n'ai jamais été séduit par la prospérité : l'adversité me trouvera au-dessus de ses atteintes. J'ai plusieurs fois donné la paix aux nations, lorsqu'elles avaient tout perdu. D'une part de mes conquêtes, j'ai élevé des trônes pour des rois qui m'ont abandonné. J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour la prospérité et le bonheur du monde..... Monarque et père, je sens que la paix ajoute à la sécurité des trônes et à celle des familles.

« Des négociations ont été entamées avec les puissances coalisées. J'ai adhéré aux bases préliminaires qu'elles ont présentées...; j'ai ordonné qu'on vous communiquât toutes les pièces originales qui se trouvent au porte-feuille de mon département des affaires étrangères.... Rien ne s'oppose de ma part au rétablissement da la paix. Je conna is

»et je partage tous les sentimens »des Français..... je dis des Français, parce qu'il n'en est aucun »qui désirât la paix au prix de »l'honneur.... Sénateurs, conseillers-d'état, députés des départemens, vous êtes les organes naturels de ce trône; c'est à vous »de donner l'exemple d'une énergie qui recommande cette »génération aux générations futures. Qu'elles ne disent pas de »nous : *Ils ont sacrifié les premiers intérêts du pays; ils ont reconnu les lois que l'Angleterre a cherché en vain pendant quatre siècles à imposer à la France!* »Mes peuples ne peuvent pas »craindre que la politique de leur »empereur trahisse jamais la gloire nationale. De mon côté, j'ai »la confiance que les Français seront constamment dignes d'eux »et de moi. »

Ce discours fit une grande impression, et l'assemblée fut aussi émue qu'on l'avait été à la première audience après le retour de Moskou; mais Napoléon fut écouté par des esprits plus fiers. Les maux de la patrie avaient affranchi tout-à-coup les hommes naguère les plus soumis. Le duc de Vicence, ministre des affaires étrangères, fut chargé des communications à la commission du sénat, et le conseiller-d'état d'Hauterive à celle du corps-législatif, qui s'assembla chez l'archichancelier. La commission du sénat se réunit dans son palais; elle communiqua avec le ministre par M. de Fontanes, son rapporteur. Le ministre-d'état Regnauld fut chargé des messages aux deux chambres. La commission du sénat, présidée par M. de Lacepède, était composée de MM. de Talleyrand, Fontanes, Saint-Marsan, Barbé-Marbois et Beurnonville; celle du corps-législatif, présidée par le duc de Massa, était composée de MM. Raynouard, Lainé, Gallois, Flaugnergues et Maine de Biran. L'empereur ne voulut jamais consentir à cette époque à faire communiquer aux deux commissions le rapport de M. de Saint-Aignan, et ne permit que les communications des bases. Les instances réitérées du duc de Vicence pour tout communiquer furent inutiles. Le rapport ne fut inséré dans le *Moniteur* que pendant le congrès de Châtillon, et encore l'empereur s'en repentit, au point de faire arrêter la distribution de ce numéro. Le 30, une députation du sénat fut admise à présenter le rapport de sa commission. Le sénat approuvait tous les sacrifices demandés à la France, mais dans le seul but de la paix. Il suppliait l'empereur de faire un dernier effort pour l'obtenir : « C'est »le vœu de la France, Sire, disait »la députation, c'est le besoin »de l'humanité. Si l'ennemi persiste dans ses refus, eh bien! »nous combattrons pour la patrie, »entre les tombeaux de nos pères »et les berceaux de nos enfans. »

L'empereur répondit : «.... Ma »vie n'a qu'un but, le bonheur des »Français; cependant le Béarn, »l'Alsace, la Franche-Comté, le »Brabant sont entamés. Les cris de »cette partie de ma famille me déchirent l'âme; j'appelle les Français au secours des Français; »j'appelle les Français de Paris,

»de la Bretagne, de la Normandie, »de la Champagne, de la Bourgo-»gne, et d'autres départemens, au »secours de leurs frères. Les aban-»donnerons-nous dans leur mal-»heur? Paix et délivrance de no-»tre territoire, doit être notre cri »de ralliement : *A l'aspect de tout »ce peuple en armes*, l'étranger »fuira, ou signera la paix sur les »bases qu'il a lui-même proposées; »il n'est plus question de recou-»vrer les conquêtes que nous a-»vions faites. »

Le rapport de la commission du sénat avait noblement développé l'opinion généreuse, qui, tout en justifiant ses vœux pour une paix prochaine, justifiait également les efforts que le chef du gouvernement demandait à la nation pour l'obtenir; il ne s'occupa que des malheurs présens, et en effet si dans la campagne de Russie, la gloire comme l'infortune fut toute à la France, et le crime aux élémens, il en était de même de la campagne actuelle, dont la trahison seule avait fait tous les désartres. Le rapport traitait habilement cette dernière question, et abordait avec grandeur la situation de la patrie. « Le moment »est décisif; les étrangers tiennent »un langage pacifique, mais quel-»ques-unes de nos frontières sont »envahies, et la guerre est à nos »portes; 36 millions d'hommes ne »peuvent trahir leur gloire et leur »destinée.... La France peut être »fière de ses blessures, comme de »ses triomphes passés; le décou-»ragement dans le malheur serait »encore plus inexcusable que la »jactance dans le succès; ainsi donc »en invoquant la paix, que les pré-»paratifs militaires soient partout »accélérés et soutiennent la négo-»ciation. Rallions-nous autour de »ce diadême, où l'éclat de cin-»quante victoires brille au travers »d'un nuage passager : *la fortune »ne manque pas long-temps aux »nations qui ne se manquent pas à »elles-mêmes....* » Le sénat avait heureusement saisi cette occasion, de prendre son rang dans la fortune de la France; mais peu de mois après, ce grand principe qu'il venait de proclamer était perdu pour la France et pour lui.

Le corps-législatif, placé plus près des besoins et des intérêts domestiques de la nation, songea à l'héritage de vingt-quatre années de législature, qui avait précédé la sienne. Il jugea le procès de l'empire et de la liberté, et demanda des garanties au souverain, qui demandait la dictature; tel fut l'esprit de la commission dont M. Raynouard fut l'orateur dans la séance du 28 : « S'il s'agissait, »dit-il, de discuter ici des condi-»tions flétrissantes, S. M. n'eût »daigné répondre qu'en faisant »connaître à ses peuples les projets »de l'étranger; mais on ne veut »pas nous humilier, mais nous »renfermer dans nos limites et *ré-»primer l'élan d'une activité ambi-»tieuse, si fatale depuis vingt ans, »à tous les peuples de l'Europe*; de »telles propositions nous parais-»sent honorables pour la nation, »puisqu'elles prouvent que l'é-»tranger nous craint et nous res-»pecte. Ce n'est pas lui qui assi-»gne des bornes à notre puissan-»ce : *c'est le monde effrayé qui in-»voque le droit commun des nations*; »les Pyrénées, le Rhin et les Al-

»pes renferment un vaste territoire, dont plusieurs provinces »ne relevaient pas de l'empire des »lys, *et cependant la royale couronne de France était brillante de gloire et de majesté entre tous les diadèmes.* » — « *Orateur*, s'écrie »le duc de Massa président, *ce que vous dites est inconstitutionnel!* » — » *Il n'y a ici d'inconstitutionnel que votre présence*, » répliqua M. Raynouard, et il continua par le tableau du despotisme sous lequel gémissaient les peuples du Rhin, du Brabant, de la Hollande.

« Ne dissimulons rien, ajouta-»t-il, nos maux sont à leur comble... : il n'est point de Français »qui n'ait dans sa famille une »plaie à guérir...; la conscription »est devenue pour toute la France, »un odieux fléau...; depuis deux »ans on moissonne trois fois l'an-»née...; les larmes des mères et »les sueurs des peuples, sont-elles »donc le patrimoine des rois! Il est »temps que les nations respirent... »Notre auguste monarque, qui par-»tage le zèle qui nous anime et qui »brûle de consolider le bonheur »de ses peuples, est le seul digne »d'achever ce grand ouvrage.... »Les monarques français se sont »toujours glorifiés de tenir leur »couronne de Dieu, du peuple, et »de leur épée; parce que la paix, »la morale et la force sont, avec »la liberté, le plus ferme sou-»tien des empires.... »

C'était parler en tribun monarchique plutôt qu'en homme d'état; car, par ce rapport qui signalait en détail les maux de la situation domestique de l'empire, l'Europe connaissait le point où la France était le plus vulnérable, et la France apprit que le corps-législatif était un parti d'opposition. Par suite de ce rapport, une adresse fut votée, ainsi que l'impression, à la majorité de 223 voix contre 31.—Le 30 décembre, l'épreuve de l'imprimeur fut saisie, la planche brisée, et les portes du palais-législatif furent fermées; le 31, la législature fut dissoute. Cette adresse, encore plus expressive que le rapport, renfermait la demande d'une sorte de redressement des griefs imputés au gouvernement de Napoléon, et lui demandait des garanties contre lui-même. Napoléon sentit à l'instant tout son péril; il se vit isolé de la nation par une délibération du corps-législatif.—Ainsi, c'était par une véritable guerre civile entre Napoléon et les députés de la dernière législature, que se terminait la grande et solennelle communication faite aux premiers pouvoirs de l'état, des espérances et des besoins relatifs à la paix du monde et au salut de la France! La discorde attendait l'invasion étrangère; elle frappait d'un interdit public le dictateur armé, et couvrait de ses partis le sol de la France, que l'union de tous pouvait seule sauver! On avait dit à Rome, à Athènes : *Nous délibérons et l'ennemi est à nos portes.* On le dira encore à Paris, et l'ennemi prendra deux fois la capitale!

Le corps-législatif voulait, dans son adresse, que la guerre devînt nationale, et il demandait *des garanties politiques à Napoléon pour engager la nation.* Si ce grand pouvoir avait proclamé lui-même

la guerre NATIONALE, s'il se fût lui-même établi le conseil permanent de la défense de la patrie en danger; la France entière eût pris les armes, et le million d'étrangers, qui n'osaient déborder sur la France qu'après avoir violé la neutralité helvétique; et avoir entraîné la Hollande, effrayé du mur de fer que la population, redevenue civique, lui eût tout-à-coup opposé, fût retourné sur le Mein renouveler les propositions de Francfort. Napoléon ne pouvait plus lever la France en masse; il n'y avait que ses députés qui le pouvaient. Il leur avait dit ce qu'ils avaient à faire. « Il faut suivre l'exemple de l'Alsace, de la » Franche-Comté et des Vosges; » les habitans s'adressent à moi » pour avoir des armes.... Je vous » ai rassemblés pour avoir des » consolations : ce n'est pas que » je manque de courage, mais j'es- » pérais que le corps-législatif » m'en donnerait, au lieu de cela » il m'a trompé; au lieu du bien » que j'attendais, il a fait du mal.... » Vous cherchez à séparer le sou- » verain de la nation. »

L'empereur avait raison, et l'événement le prouva; d'ailleurs le rapport de la commission et l'adresse du corps-législatif, après avoir donné aux ennemis intérieurs et extérieurs le secret de la déplorable situation de la France, ne laissaient aucune garantie, quand même Napoléon s'y serait montré soumis; car une fois victorieux, s'il n'eût pas voulu tenir les engagemens demandés, quel recours existait-il contre lui? Il n'en eût que plus régné par l'armée, et il eût protesté de la violence du moment pour ne pas tenir ces engagemens. Le corps-législatif avait raison de vouloir rétablir les bases tant de fois ébranlées de la liberté publique; c'était avec raison qu'il avait demandé de *réprimer les infractions aux lois*, mots sévères, mais justes, auxquels le duc de Massa obtint de substituer ceux-ci : *maintenir l'exécution des lois.* Mais son premier devoir était de concourir avec l'empereur à sauver d'abord la patrie par tous les moyens, de prendre l'initiative légale du salut public, et de garder en réserve ses justes remontrances, comme des titres qui devaient survivre à nos malheurs pour les empêcher de se reproduire jamais. Au lieu de cela, il décolora, en l'accusant, le pouvoir, qui seul pouvait sauver l'état; il légalisa la méfiance, il se déclara l'opposition, il rompit l'unité.

Ces disssentions solennelles trouvèrent bientôt de puissans protecteurs dans les deux partis qui, comme nous l'avons dit, s'étaient formés depuis la campagne de Russie, et qui s'étaient hautement déclarés, quand Napoléon refusa les premières propositions de Dresde. L'un était composé de cette minorité du sénat, qui avait constamment opposé à l'arbitraire les principes et les exemples de 1789 et de la république. Tout ce que la France renfermait d'hommes constitutionnels et républicains s'y rattachait : ce parti était celui qu'en d'autres circonstances, on aurait pu nommer le parti national. Un autre, moins généreux, et dont le duc d'Otrante avait été l'émissaire à Dresde, était formé de tous ceux qui, pour

conserver la jouissance paisible de leurs dignités et de leurs fortunes de toutes les époques, voulaient détrôner Napoléon, et lui substituer alors la régence : c'était un second 18 brumaire que méditait ce parti, qui avait fait le premier. Un troisième, devenu subitement plus dangereux que les deux autres, était le parti royaliste, qui conçut la grande idée de faire son auxiliaire du million d'étrangers qui pénétrait en France. Il comptait dans ses rangs le petit nombre des grands seigneurs qui avaient refusé d'être inscrits sur les registres de la cour de Napoléon, le grand nombre de ceux qui le servaient encore, et qui attendaient l'événement pour retourner leurs habits, et enfin, indépendamment de cette foule servile de tout temps attachée à la noblesse, il comptait aussi les anciens ennemis amnistiés de Napoléon, les Vendéens. Ce parti était habile, actif; il avait son organisation politique, civile et militaire; il avait la combinaison et la force des sociétés secrètes; il ouvrait dans l'intérieur des cadres cachés, prêts à recevoir les débris de l'empire, si Napoléon était vaincu.

Napoléon avait pour lui vingt années de gloire, les habitudes de l'obéissance d'une nation amoureuse de sa patrie, celle du dévouement de l'armée la plus héroïque de l'histoire, l'empire d'une renommée prépondérante, qui depuis son entrée en Italie asservissait l'univers, et la puissance d'un génie que rajeunissait l'adversité; car il voyait tous ses périls, aucun ne lui fut inconnu; et il aimait peut-être ces dangers, par l'espoir de donner à la France le nouveau spectacle de son héros triomphant de toute l'Europe pour la défense de ses autels domestiques. Aussi, fatigué de tant de trahisons, Napoléon se réfugia dans l'inexpugnable fidélité de son courage et de son armée.

Cependant trois grandes routes militaires sur la France sont ouvertes par les alliés. La Suisse, livrée par les oligarques, a vu le 20 décembre sa neutralité violée par 160,000 hommes : c'est la grande-armée commandée par le prince de Schwarzenberg. Le comte de Bubna, qui la conduit, passe le Rhin entre Rheinfeld et Bâle; le centre se précipite sur Huningue et Béfort, la gauche sur Colmar, où elle est repoussée; la droite sur Genève, qui a ouvert ses portes. La seconde armée, dite de Silésie, est aux ordres du feld-maréchal Blücher; elle agira sur la Lorraine par Manheim. La troisième armée est celle de l'ex-maréchal Bernadotte; elle est composée de tous les ennemis de la France, Suédois, Russes, Prussiens, Anglais : elle doit envahir la France par la Belgique; mais la terreur qu'inspire le sol français à un million d'étrangers est telle encore, que Bernadotte, qui le défendit si bien lors de la première coalition, craint d'y mettre le pied avant d'avoir appris que Blücher y aura pénétré, de même que Blücher attend le succès du mouvement de Schwarzenberg sur Bâle, pour tenter le passage du Rhin à Manheim. Le 31 décembre, Blücher a aussi passé le grand fleuve; mais une décision

extraordinaire du conseil des rois interdit à leur généralissime Bernadotte l'entrée en France : cet exil d'un genre nouveau retient le prince royal de Suède à Aix-la-Chapelle.

Tel fut le résultat de la fatale expédition de Moskou. Cette haute entreprise, dont le succès eût placé sur la tête d'un homme les deux couronnes d'Orient et d'Occident, n'occupait cependant pas à elle seule la vaste pensée de Napoléon. L'Italie sacrée devait venir rejoindre à Paris l'Italie profane, et la chaire de saint Pierre transportée à l'archevêché eût montré à la chrétienté le souverain pontife représentant auprès de Napoléon le vasselage catholique. La face du monde civilisé changeait; la religion chrétienne, vaincue dans toutes ses confessions, prêtait foi et hommage au nouveau Cyrus. L'Evangile n'était plus qu'une adoption du grand code. Une religion politique, toute nouvelle, s'élevait sur les bases de tous les trônes et de toutes les croyances. L'athmosphère de Paris serait devenue le climat nécessaire de toutes les suprématies du globe, dans la religion, dans la politique, dans les arts et dans la guerre. Paris aurait pris le nom de *Ville-éternelle*, et Napoléon celui du *Grand roi*. L'histoire reste veuve à jamais de cette immense usurpation, dont sa propre grandeur n'ose encore à présent aborder la pensée. Quelques degrés d'un froid prématuré renversèrent le plus audacieux édifice que jamais le génie de l'homme ait osé concevoir. L'hiver seul empêcha l'invasion de ce 18 brumaire universel.

L'année 1813 expira dans ce grand conflit des passions de la France, et des vengeances de l'Europe. Les commencemens du 19[e] siècle devaient être à jamais mémorables pour les peuples et pour les rois. Car, au milieu de ces grandes commotions, ils posaient pour l'avenir les bases du contrat que le génie de l'ordre social doit, tôt ou tard, leur imposer. D'autres agitations, comme celles de la terre avant et après l'éruption des grands volcans, accompagneront et suivront le bouleversement politique qui va changer la face du monde. Toutefois la société, qui est aussi une puissance dans la nature, doit renaître régénérée de ce travail, qui va l'agiter peut-être pendant un demi-siècle, mais les hommes et les choses reprendront leur niveau. Cependant, en 1813, la France sert de creuset à la décomposition européenne, et elle entendra dans trois mois sonner une heure fatale.

1814.

Le 1[er] janvier 1814 ramène au palais des Tuileries le retour des hommages du 1[er] de l'an, et n'est plus que le premier jour du dernier trimestre de l'empire français. Les vœux d'usage que Napoléon y reçoit de sa cour ont la couleur d'adieux extraordinaires. Lui-même, encore profondément irrité de l'adresse qui a brisé le silence du corps-législatif, accueille sa députation par cette improvisation violente:

« J'ai supprimé l'impression de » votre adresse. Elle était incen-

»diaire. Les onze douzièmes du »corps-législatif sont composés de »bons citoyens; je les connais, et »j'aurai des égards pour eux. Mais »un autre douzième renferme des »factieux, et votre commission est »de ce nombre.—Vous vous êtes »laissés conduire par cinq fac»tieux.—Le nommé Laiué est un »méchaot homme, qui correspond »avec le prioce-régent par l'inter»médiaire de l'avocat Desèze. Je »le sais. J'en ai la preuve.—Le »rapport de votre commission m'a »faitbien du mal. J'aimerais mieux »avoir perdu deux batailles. *A »quoi tendait-il? à augmenter les »prétentions de l'ennemi.* Si je vou»lais vous croire, je céderais à »l'ennemi plus qu'il oe demande. »Si l'on me demandait la Cham»pagne, il faudrait donc céder »encore la Brie! —Est-ce en pré»sence de l'enoemi qu'on doit fai»re des remontrances? Le but é»tait de m'humilier.—On peut me »tuer, mais on oe me déshonore»ra point.—Je ne suis point né »parmi les rois, je ne tiens pas au »trône.—Qu'est-ce qu'un trône? »quatre morceaux de bois doré »couverts de velours.—Dans qua»tre mois je publierai l'affreux »rapport de votre commission. »Que prétendiez-vous faire? nous »reporter à la constitution de 91? »—Qui êtes-vous, pour réformer »l'état?—Vous n'êtes point les re»présentans de la nation.—Vous »êtes les députés des départe»mens.—*Moi seul, je suis le re»présentant du peuple;* et qui de »vous pourrait se charger d'un »pareil fardeau?—Je ne suis à la »tête de cette nation que parce »que sa constitution me convient. »Si la France en voulait une au»tre et qu'elle ne me convînt pas, »je lui dirais de chercher un au»tre souverain.—C'est contre moi »que les ennemis s'acharnent plus »encore que contre les Français. »Mais pour cela seul faut-il qu'il »me soit permis de démembrer »l'état? Est-ce que je ne sacrifie »pas ma fierté, mon orgueil pour »obteoir la paix? Oui, je suis fier, »parce que je suis courageux. Je »suis fier parce que j'ai fait de »grandes choses pour la France. »—Si j'éprouve encore des revers, »j'attendrai les ennemis dans les »plaines de Champagne.—Dans »trois mois nous aurons la paix, »ou je serai mort. — Retournez »dans vos foyers.—En supposant »même que j'eusse des torts, vous »ne deviez pas me faire des re»proches publics. C'est en famille »qu'il faut laver son linge sale.— »Au reste, *la France a plus besoin »de moi que je n'ai besoin de la »France.*»

C'était donner à la fois un maoifeste et un testament politique à la France et à l'Europe. Ces paroles retentirent partout; et comme elles donnaient matière à une foule de commentaires les plus opposés entre eux, ce discours du trône impérial devint la proclamation de la discorde, mais il ne fut le signal d'aucune proscription. L'orateur, les membres de la commission ne furent pas même inquiétés. M. Lainé retourna librement dans ses foyers, où il était attendu!

Dans cette courte et mémorable période, tout est extrême, violent, imprévu. Toutes les facultés, toutes les passions humaines,

vont se dessiner souvent avec une effrayante et hideuse nudité. Il n'y aura de vraiment grand, de vraiment sublime, d'éternellement glorieux que les combats de Napoléon et de ses 40,000 braves. Hors de cette carrière, où une nation, fatiguée d'être grande, restera spectatrice presque immobile de ce combat de gladiateurs, qui honore ses propres funérailles, tout ce qui est saint parmi les hommes est brisé avec une impudeur insolente et une vanité d'impunité, qui est le dernier excès de la bassesse dans le triomphe de la force.

Le 1er janvier, sur le bord de la Baltique, ce qui restait de l'héroïque garnison de Dantzick subitement prisonnière de la capitulation due à sa valeur, est envoyé dans les déserts de la Russie, par l'ordre du souverain au nom duquel les 10,000 braves de Dantzick ont été déclarés libres de retourner en France. Le même mois voit la Suisse trahissant tout-à-coup ses traités, livrer elle-même sa neutralité ainsi que ses défilés, aux ennemis de la France, aux sujets du père de Marie-Louise. Le fort Louis, Montbelliard, Haguenau, le fort l'Ecluse, Sain-Claude, Trèves, Vesoul, Epinal, Forbach, Bourg-en-Bresse, Cologne, Nancy, le fort de Joux, Langres, Dijon, Toul, Chambéry, Châlons-sur-Saône, Bar-sur-Aube, sont déjà occupés par la coalition. Au 25 janvier, la France est saisie au nord et à l'est, où elle n'a plus de frontières. La violation, ou plutôt la défection de la neutralité helvétique, un des plus grands attentats sans doute chez les nations civilisées, ne sera toutefois aux yeux des alliés qu'une simple manœuvre militaire : tant la violence domine dans les conseils de la coalition. Ce même mois de janvier est encore destiné à devenir une époque fatale à l'honneur du diadème. Si l'empereur d'Autriche s'est vu forcé à Prague de faire la guerre à Napoléon, auquel il a proposé la paix la plus honorable, il n'en est pas de même sans doute du roi de Naples, de ce Joachim Murat, à qui la France donnait depuis 20 ans le titre de son premier soldat, et que Bonaparte, en récompense de cette valeur devenue historique pour la nation, avait uni à sa famille et doté d'une des plus belles couronnes de l'Europe. Joachim oublie tout-à-coup qu'il n'est rien sans la France et sans Napoléon. Il croit avoir le droit de marcher à la suite des intérêts ou des défections des anciennes dynasties. Le 6 janvier, il a signé un armistice avec l'Angleterre; le 11, un traité d'alliance offensif et défensif avec l'Autriche; et 30,000 Napolitains doivent marcher contre la France! Ces étranges conventions, conseillées par les passions privées, par les haines implacables de ses obscurs amis, entraînent la perte de l'Italie, et sont une des principales causes de la chute de l'empire français. Elles placent tout-à-coup le prince Eugène entre l'agression du beau-père de Napoléon et celle de son beau-frère. Elles ferment au vice-roi la route de Vienne, qu'une bataille combinée avec le roi de Naples devait infailliblement lui ouvrir. Il ré-

sulte de ce dernier traité de Joachim l'occupation de Rome par 6,000 Napolitains, le 19 janvier. Mais le général Miollis, gouverneur des états romains, s'est enfermé dans le fort Saint-Ange, devenu inexpugnable avec 1200 Français. La noble fidélité de ce général, à laquelle se rattache l'honneur sans mélange de six années de la plus paternelle administration, réveille dans Rome reconnaissante quelques beaux souvenirs de son histoire.

Cependant Napoléon s'est préparé également pour la paix comme pour la guerre. La suite, qui a été donnée par son cabinet aux avances faites à Francfort au baron de Saint-Aignan, nécessite l'envoi d'un plénipotentiaire auprès des puissances alliées pour représenter la France au congrès. C'est encore le plénipotentiaire de Prague, celui qui a voulu la paix de Dresde et qui n'a pas été écouté, c'est le duc de Vicence, son ministre des relations extérieures, que Napoléon a nommé. Cette haute dignité ne peut qu'ajouter un nouveau crédit à la mission dont il est chargé. Il n'aura pas d'intermédiaire entre lui et Napoléon; au congrès, il aura toute la pensée de son souverain. M. de Vicence dut le croire; mais une fois parti, il y eut un intermédiaire, et le ministre des relations extérieures n'eut plus la pensée de Napoléon que par le ministre secrétaire-d'état; ce qui donna lieu à une explication. Au moment du départ du duc de Vicence pour Fribourg en Brisgaw, quartier-général des souverains alliés, Napoléon lui remit des instructions qu'il venait de signer...., « J'ai accepté les bases » de Francfort, dit Napoléon, mais » il est plus que probable que les » alliés ont d'autres idées. Leurs » propositions n'ont été qu'un masque...., Veut-on réduire la France à ses anciennes limites? c'est » l'avilir.... Si la nation me seconde, l'ennemi marche à sa » perte. Si la fortune me trahit, » MON PARTI EST PRIS; JE NE TIENS » PAS AU TRÔNE. JE N'AVILIRAI NI LA » NATION, NI MOI, EN SOUSCRIVANT A » DES CONDITIONS HONTEUSES. » C'était son ultimatum de conscience qu'il donnait au duc de Vicence, et, quels que fussent les événemens de la guerre, il ne devait pas s'en départir. Le 4 janvier, jour de la remise de ces instructions, LE PARTI DE NAPOLÉON ÉTAIT DÉJA PRIS.

Le 25 de ce mois, Napoléon quitte Paris, qu'il ne doit revoir encore une fois que pour disparaître à jamais du monde européen. Avant de partir il a solennellement conféré la régence à l'impératrice, et confié le roi de Rome et sa mère à la fidélité de la garde nationale parisienne. Cette dernière scène est publique. La place du Carrousel retentit de serments, qui furent bientôt oubliés, même par les officiers supérieurs de cette garde. Frère d'un roi détrôné, il confie aussi, ou plutôt il abandonne Paris au prince Joseph, et il se sépare de l'impératrice régente et de son fils, qu'il vient d'embrasser pour la dernière fois. Il part en promettant de vaincre et de revenir sauveur de la patrie. Le 26, le quartier-général impérial est à Châlons-sur-Marne. Les maré-

chaux Mortier, Victor, Marmont, Macdonald, Ney, Oudinot, commandent sous les ordres de Napoléon. Les maréchaux Soult et Suchet défendent la frontière des Pyrénées. Le général Maison défend celle du nord. Le maréchal Augereau est à Lyon avec un corps d'armée. Le maréchal Davoust est renfermé à Hambourg. Le général Clarke est ministre de la guerre! Débarrassés de leurs titres de noblesse qui peuvent les dérober à l'attention publique, les noms de ces illustres maréchaux vont répondre de leurs actions, comme aux premiers dangers de la France, comme aux premiers jours de leur gloire. Il est permis sans doute à l'historien de répugner à placer leurs surnoms étrangers, quoique glorieusement acquis, parmi les noms français qui vont défendre la patrie contre des étrangers. Heureux ces beaux noms nationaux qui reparaîtront sans tache au dernier jour des destinées de l'empire! Ceux qui les ont rendus fameux et qui les conserveront fidèles auront bien mérité de la nation. Le bâton de maréchal n'aura jamais cessé d'être pour eux le sabre d'honneur de la patrie.

Napoléon est parti avec le général Bertrand, qui, par l'absence du duc de Vicence, plénipotentiaire à Châtillon, réunit le service du grand-écuyer à celui de grand-maréchal, et va commencer, auprès de Napoléon, l'apprentissage d'une longue et célèbre fidélité. L'empereur a pour aides-de-camp les généraux Flahaut, Corbineau, Dejan, et Drouot qui remplit les fonctions de major-général de la garde.

Les avant-postes français sont à Vitry. Blücher est à Saint-Dizier; il a dépassé cette ville le 27, mais il est repoussé par Napoléon, qui entre à Saint-Dizier. L'armée de Silésie est divisée par ce mouvement. Napoléon veut encore empêcher la jonction de Blücher avec Schwarzenberg en lui coupant la route de Troyes. Il se décide à marcher sur cette ville, et pour dérober sûrement sa marche, il se dirige sur Brienne par la forêt reconnue impraticable qui mène à Montier-en-Der. Là, il apprend que Blücher a été retenu à Brienne par la rupture du pont de Lesmont sur l'Aube. Il s'en réjouit; cette faiblesse est pardonnable. Napoléon voudrait immortaliser par une grande bataille rangée, livrée pour le salut de la France, ce bourg de Brienne, son second berceau, cette école militaire, où naquit ce génie funeste qui lui met trente ans après les armes à la main pour la reprendre sur des légions de Russes et de Prussiens. L'action fut des plus vives. Dans l'attaque brusquée du château, Blücher pensa être pris au milieu de tout son état-major; il n'échappa que parce qu'il ne fut pas connu. Le bourg défendu par les Russes, le château par les Prussiens, ont vu la bataille la plus acharnée, qu'une perte égale rend funeste aux deux armées. Il semble que Brienne soit pour elles un de ces lieux sacrés dont la conquête assurait la victoire aux anciens Grecs. La nuit même, après 12 heures des efforts les plus opiniâtres, n'a point séparé les combattans. Elle

pensa être funeste à Napoléon, qui, à 10 heures du soir, regagnait son quartier-général de Mézières. Un hurra de cosaques se jette au travers de sa colonne; il va être frappé d'une lance, quand d'un coup de pistolet l'officier d'ordonnance Gourgaud abat le cosaque aux pieds de l'empereur. Cette journée est malheureuse; la fortune se plaît à rendre amers à Napoléon, les souvenirs de son enfance. L'empereur n'avait à opposer à Brienne aux forces bien supérieures de l'ennemi, qu'une petite partie de sa vieille garde et de son armée. Le gros de ses forces était en marche dans une autre direction. La nuit, l'ennemi s'est replié silencieusement sur Bar-sur-Aube. Le 30, à la pointe du jour, Napoléon va occuper Brienne, et passe la journée au château. Là, au milieu des vains projets qu'il forme pour rebâtir la ville incendiée et en faire *une résidence impériale*, il apprend que Blücher, qu'il doit croire isolé, a fait sa jonction avec Schwarzenberg, et que 100,000 hommes l'attendent dans les plaines de l'Aube. Il accepte le combat avec ses 50,000 hommes, presque tous couscrits de nouvelles levées. Il a en tête les vieilles bandes de toutes les nations, celles qui se sont formées à son école et sous son drapeau, l'élite de l'armée de Silésie, celle de l'armée autrichienne, la garde impériale russe; un acharnement égal à celui de l'avant-veille anime les deux armées. Napoléon est au centre, au village de la Rothière, et soutient avec opiniâtreté tout l'effort de l'ennemi qui dirige sur ce point son attaque principale. Mais la supériorité numérique des alliés rend inutiles les miracles de l'intrépidité française : leur victoire fut le triomphe des masses. La nuit, Napoléon ordonne la retraite sur Troyes, et trompe ainsi Blücher, qui espère l'écraser le lendemain.

Cette bataille eut deux résultats très-graves au début de la campagne : elle soutint le moral de l'armée ennemie, qui pouvait s'attendre à ne pas gagner la première bataille rangée sur Napoléon au milieu de la France, et elle affecta singulièrement le moral de l'armée française, où le découragement produisit la DÉSERTION! Elle laissa sur le champ de bataille 54 bouches à feu, et près de 6,000 hommes, dont la moitié prisonniers.

Le 2, l'armée française poursuit sa retraite sur la rive gauche de l'Aube après avoir coupé encore une fois le pont de Lesmont, dont la destruction avait déjà arrêté Blücher. Napoléon l'avait fait rétablir pendant le combat. Mais le maréchal Marmont, chargé de protéger la retraite, est resté sur la rive droite, et il n'a plus d'autre route pour rejoindre, que le passage de la Voire à Rosnay, où il est attaqué par 25,000 Bavarois, que commande le général de Wrede. A ce nom, Marmont se souvient de ceux qui ont trahi la France à Hanau. L'épée à la main, il passe avec ses braves au travers de ces infidèles alliés, et le même jour il arrive à Arcis. Mais la grande victoire que Napoléon a cherchée, et dont il ne peut se passer pour relever l'opinion, pour soutenir la France

et pour la défendre, vient de lui échapper à la Rothière, et un grand prestige est détruit : *Au sein même de la France, Napoléon n'est pas invincible.* Il en résulte pour lui cette vérité fatale, que le trône des conquérans une fois menacé ne peut plus subsister que par la victoire. Le 1er février, Bruxelles avait été évacuée. Ne pouvant plus défendre la Belgique, envahie par Bernadotte, le général Maisons était réduit à défendre pied à pied la frontière de Flandre. Le 4, le prince Eugène était forcé, par la défection du roi Joachim, de se replier de l'Adige sur le Mincio, où il attendait les Autrichiens. Le 29 janvier, le vice-roi avait informé l'empereur de la nécessité où il était de faire ce mouvement rétrograde, en raison de la connivence des nouveaux intérêts du roi de Naples avec les opérations militaires de l'Autriche. Par sa lettre du 25 janvier, il avait donné à Napoléon la preuve de cette alliance, en lui rendant compte de la mission du général Gifflenga qu'il avait envoyé au roi de Naples. Joachim avait répondu au général : « Aujourd'hui je dois ma couronne à l'Autriche et à l'Autriche seule. Elle »pouvait la rendre à la reine Caroline, elle a mieux aimé me la »conserver. En conséquence, je la »servirai *fidèlement et chaudement* »comme j'ai servi l'empereur. Que »le vice-roi se dépêche de se retirer; je pars le 23, et infailliblement il sera bientôt attaqué de »front par Bellegarde, qui a des »forces supérieures, et je serai avant lui à Alexandrie. » Joachim s'était trompé sur tout, même sur sa nouvelle fidélité. Les 50,000 vieux soldats de Bellegarde furent battus le 8 février à Valeggio et Pazzolo, par les 30,000 conscrits du vice-roi, et perdirent 8 à 9,000 hommes.

Le 19 janvier Napoléon avait été instruit de la défection de Joachim, par Joachim lui-même, qui, le 3 du même mois, lui avait expédié à Paris le duc de Carignano, chargé de lui remettre une lettre confidentielle; cette lettre, dont M. de la Besnardière parla au duc de Vicence dans la dépêche du 19 janvier, est remplie, dit-il, de protestations de reconnaissance et de regrets, mais annonce que le roi est forcé, par la nécessité, d'accepter les propositions de l'Autriche et de l'Angleterre.

Ainsi Napoléon était prévenu de la conduite du roi de Naples quinze jours avant la lettre du vice-roi.

Cependant le 4 février, le congrès dont Napoléon avait proposé la réunion à Manheim, dès le mois de décembre, s'ouvrait à Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or; l'Autriche y était représentée par le comte de Stadion, la Russie par le comte Razomowski, la Prusse par le baron de Humboldt, et le gouvernement britannique l'était près des souverains par lord Castelreagh, ministre des affaires étrangères. On sait que, d'après les lois anglaises, le prince de Galles ne peut quitter le sol de l'Angleterre. Les plénipotentiaires anglais étaient lord Aberdeen, lord Cathcart, et Ch. Stewart. Pour la France, c'était le duc de Vicence, ministre des rela-

tions extérieures, lequel, au nom de son souverain, avait déclaré dès le principe l'acceptation des bases de Francfort.

Toute l'Europe diplomatique et toute l'Europe militaire est donc réunie contre Napoléon. Mais si la position était bien changée de Prague à Francfort, elle l'est bien plus de Francfort à Châtillon. A Prague, Napoléon, maître de Dresde, au cœur de l'Allemagne, vainqueur dans trois batailles, était encore à la tête d'une armée de 250,000 hommes. Egaré par ses succès, trop séduit peut-être par le génie de sa propre armée, il avait refusé la paix, et se trouvait rejeté au milieu de la France par un million d'étrangers, auxquels il ne pouvait opposer que lui et les 50,000 braves qui viennent de perdre la bataille de Brienne.

Le 3 février, il apprend au village de Piney, entre Brienne et Troyes, que le lendemain le congrès doit s'ouvrir. Il s'agit à présent, non de perdre le protectorat du Rhin, ou les villes anséatiques, ou la Hollande : tous ces états sont affranchis, et la France est conquise jusqu'à Troyes et Châlons-sur-Marne. Il n'y a eu encore de résistance qu'à Lyon. Le roi de Naples a trahi. Le vice-roi a deux ennemis à combattre en Italie. Il n'y a plus de diversion possible à espérer de ce côté contre les Autrichiens. Le lieu du congrès est presque au centre de la France; il est au centre de la guerre. Ses routes sont occupées par les ennemis, et les courriers de Napoléon et de son plénipotentiaire auront besoin de passe-ports étrangers. Il s'agit donc au 3 février, après un début de campagne aussi malheureux, après une défaite, et dans une retraite, d'aller au-devant de la négociation du congrès. En conséquence, dans la journée du 3, Napoléon modifie les premières instructions données au duc de Vicence, et dans celle du 5, il lui donne *carte blanche pour traiter*, « *afin*, dit-il, *de sauver* » *la capitale, et d'éviter une bataille* » *où sont les dernières espérances de* » *la nation.* » Mais la Russie interrompt brusquement, et de sa seule autorité, les négociations. Le plénipotentiaire français n'a plus d'autres moyens d'être entendu que de s'adresser à M. de Metternich, ce qu'il fait à l'instant; et ce n'est qu'au bout de DIX JOURS que les négociations sont reprises. Dans cet intervalle, si long pour le peu de temps qu'on avait encore à vivre, les graves circonstances qui avaient fait donner *carte blanche* au plénipotentiaire, avaient totalement changé, et Napoléon croyant, parce qu'il était victorieux depuis huit jours, pouvoir encore être maître de l'avenir, avait retiré ce pouvoir à son ministre. Heureuse la France si ce prince eût persisté dans les principes de cette sage modération! Mais par une exception singulière à la marche de l'histoire de tout autre que de Napoléon, par une fatalité toute particulière à l'empire français, les victoires de son héros ne peuvent plus que lui être funestes à lui-même : elles ne détruiront pas ses ennemis: elles ne doivent détruire que sa prudence personnelle, et plus les lauriers s'entasseront sur sa tête, plus s'en éloignera le diadème pour lequel il aura triomphé.

Les souverains alliés étant rentrés à Brienne, y arrêtèrent définitivement la marche sur Paris, par les deux routes de Châlons-sur-Marne et par les deux rives de la Seine. Châlons était occupée le 5 par le corps du général York, de l'armée de Blücher. Napoléon, arrivé à Troyes, y avait donné deux jours de repos à ses soldats; mais ce repos devint fatal à leur fidélité, ou plutôt le manque de vivres et de secours, après tant de fatigues, fit déserter environ 6,000 conscrits dans l'espace de huit jours. La désertion était une maladie nouvelle dans une armée commandée par Napoléon. L'entrée en ligne de la division Hamelinaye répara heureusement cette perte inattendue. Le 6, l'empereur avait quitté Troyes, où il fut remplacé par les corps de la grande-armée de Schwarzenberg, qui avaient, par leur jonction à Bar-sur-Aube, décidé la victoire en faveur de Blücher. Celui-ci s'était séparé de ses alliés pour agir isolément sur la Marne, et c'était pour le poursuivre, pour l'atteindre, pour le détruire, que Napoléon avait quitté le 6 la capitale de l'Aube, et pris la route de Paris. Mais les Autrichiens, repoussés vigoureusement le 3 et le 4 dans de véritables batailles d'avant-postes, effrayés de la démonstration qu'avait faite Napoléon le 5 pour masquer son mouvement, avaient cru que ce prince voulait leur présenter une affaire générale, et ils s'étaient reployés le même jour à huit lieues de Troyes sur Bar-sur-Aube. Napoléon avait sans doute le dessein de reprendre dans les plaines de Troyes la revanche de la bataille perdue dans les plaines de Brienne; mais la nouvelle de l'occupation de Châlons par le général York avait dû changer ses projets, et il résolut de se retirer sur Nogent, où il attendrait les renforts de Paris et ceux de l'armée d'Espagne. « *Où* »*nous arrêterons-nous?* » disaient les soldats de Napoléon; car il leur était encore impossible de croire qu'ils marchaient au secours de la capitale! Le 7, les alliés entrèrent à Troyes, et les Français arrivèrent à Nogent. Le maréchal Mortier avait habilement protégé la retraite de l'armée par une attaque vigoureuse sur la route de Bar-sur-Seine. Avant le jour, il se déroba lui-même et se retira sur Nogent, où tout allait être disposé pour enlever aux Autrichiens le passage de la Seine. Ce fut là que Napoléon apprit l'évacuation de la Belgique, l'investissement d'Anvers, où le général Carnot est arrivé le 2, et la marche rapide de Blücher par la grande route de Châlons. Le maréchal Macdonald, chassé du pays de Liége, se retirait de Châlons, qu'il avait évacué le 5, de Vitry et d'Epernay, sur la Ferté-sous-Jouarre, et sur Meaux, où arrivent les fuyards.

Au milieu de ces tristes nouvelles, arrive l'ultimatum des alliés, envoyé de Châtillon : *les bases de Francfort sont refusées, il faut rentrer dans les anciennes limites de la France.* Ainsi, la belle France, la véritable France, serait perdue par celui qui a juré à son sacre d'en maintenir à tout prix l'intégrité! Ce n'est pas une proposition, c'est une sentence du tribunal européen; le courrier at-

tend la réponse!... le prince de Neuchâtel et le duc de Bassano, ministre secrétaire d'état, étaient auprès de l'empereur. « Lisez, leur dit-il, ce qu'écrit Caulaincourt. » Ils lurent, et ne balancèrent pas à déclarer à Napoléon qu'il fallait céder. « Céder, s'écria ce prince, »signer un pareil traité? violer »mon serment?... pour prix de »tant de sang, d'efforts, de victoi»res, laisser la France plus petite »que je ne l'ai reçue? jamais!... »il y aurait trahison, lâcheté: vous »craignez la guerre, moi je vois »d'autres dangers: si nous aban»donnous le Rhin, ce n'est pas la »France qui recule, c'est l'Autri»che, c'est la Prusse, qui s'avan»cent.... La France a besoin de la »paix, mais celle-ci est pire que »la guerre la plus acharnée. *Que »serai-je pour les Français, quand »j'aurai signé leur humiliation? que »répondrai-je aux républicains du »sénat, quand ils me redemanderont »leurs barrières du Rhin?...* Ré»pondez à Caulaincourt, *puisque »vous le voulez;* mais dites-lui *que »je rejette ce traité; je préfère* cou»rir les chances les plus rigoureu»ses de la guerre! »

Napoléon ordonne cependant au duc de Bassano, d'envoyer à Paris les conditions qu'il vient de recevoir, pour qu'il en soit délibéré par son conseil privé, dont chaque membre donnera son avis par écrit. Pour la première fois depuis son règne, Napoléon sentait qu'il était responsable. Il avait à lui tout seul déchiré le traité de Prague, il n'ose pas seul subir celui de Châtillon. Il a de plus, et il doit avoir, une arrière-pensée, inspirée par l'étrange situation où la guerre et la négociation, conduites de front et nécessairement dépendantes l'une de l'autre, jettent les deux parties belligérantes; car, si on peut le dire, dans cette période tout-à-fait extraordinaire, on faisait à outrance la guerre ou la paix. Napoléon voit bien que c'est le traité de la défaite de Brienne qu'on lui impose, et il peut se persuader que ce n'est pas seulement la plume à la main qu'il faut y répondre. La plaie qu'on lui a faite est nouvelle, profonde, mortelle peut-être...; pour lui seul, elle n'est pas incurable.

Le lendemain, de grand matin, Napoléon suivait sur la carte la marche téméraire de Blücher, déjà entré dans la Brie champenoise. Le duc de Bassano se rend chez l'empereur, avec les dépêches préparées pour Châtillon. « Il s'agit »d'autres choses, lui dit Napoléon, »je suis dans ce moment à battre »Blücher de l'œil: il marche par »Montmirail; je pars; je le battrai »demain; je le battrai après-de»main: si je réussis, l'état des af»faires va changer, et nous ver»rons. » Tel était Napoléon le 9 février. Hélas! ce même jour, comme nous l'avons dit, il se passait d'autres événemens. A Châtillon, le comte Razomowski demandait et obtenait, au nom de son souverain, la suspension indéfinie des conférences, et rendait ainsi illusoire cette *carte blanche* que Napoléon avait envoyée le 5 au duc de Vicence, sans toutefois lui prescrire ni lui indiquer les bases d'un traité. Le 10, le duc de Vicence protestait contre la déloyauté de la Russie, qui par cette démarche violait tous les principes d'union

entre les quatre puissances; et usurpait ainsi une autorité contraire aux intérêts de ses alliés et des autres puissances de l'Europe, que les trois souverains avaient déclaré représenter. Il faisait valoir également le principe établi par les alliés, *que rien de relatif à la négociation ne pourrait avoir lieu hors des conférences.* Les séances étant donc suspendues, il avait écrit, le 9 février, à M. de Metternich, dans le sens et en exécution des ordres et des pouvoirs qu'il venait de recevoir, et il se plaignait le 10, au même ministre, de la note du comte de Razomowski, comme entièrement contraire au but et aux formes du congrès. Mais le cabinet russe affectait, en raison des succès de Blücher, l'autorité diplomatique à Châtillon, et ne levait, le 17, l'interdit du congrès, qu'à la nouvelle des revers de Champaubert, de Château-Thierry et de Vauchamps.

Cependant Napoléon donna des ordres. Le général Bourmont, dont il estime l'intelligence et la bravoure, qui est pour lui un homme de confiance depuis la pacification de la Vendée, reste à Nogent pour défendre le passage de la Seine, et doit justifier l'opinion de l'empereur. Le pont de Bray est gardé par le maréchal Oudinot. Le soir Napoléon arrive à Sézanne par la traverse : il a fait douze grandes lieues avec son armée. Il apprend que le maréchal Macdonald bat en retraite sur Meaux, et que Blücher marche en toute sécurité. Quatre lieues seulement le séparent de son ennemi. Les coureurs français et les coureurs prussiens se sont montrés et ont échangé quelques coups de sabre en avant de Sézanne. Ceux-ci prennent les nôtres pour de simples maraudeurs. Le 10 au matin on est en marche. Le maréchal Marmont avec l'avant-garde avait rétrogadé à cause des mauvais chemins. Napoléon le remet en route, et le lendemain 10, ce maréchal force les défilés de Saint-Gond sous les yeux de l'empereur. L'après-midi Napoléon débouche à Champaubert sur la grande route de Châlons, bouleverse les colonnes russes qui avaient défendu Brienne, et brise l'armée de Blücher, dont une partie est suivie sur Montmirail par le général Nansouty, et l'autre sur Châlons par le maréchal Marmont. Complétement victorieux, Napoléon s'arrête à Champaubert, où il fait dîner avec lui les généraux prisonniers. Ce n'est déjà plus l'*ultimatum* des alliés qui l'occupe : ce qui l'inquiète après ce succès, ce sont les pleins-pouvoirs, c'est *la carte blanche* qu'il a donnée à Troyes au duc de Vicence. Ces pouvoirs expédiés le 5 de Troyes à Châtillon, et révoqués le 11, étaient devenus de toute nullité, par la suspension illégale du congrès pendant neuf jours sur la demande de la Russie. Ainsi Napoléon fait écrire au duc de Vicence *qu'il est victorieux, qu'il va l'être encore, et qu'il ait à prendre une attitude plus fière au congrès*..... Napoléon avait la singulière faculté de renaître sans cesse de lui-même.

Le maréchal Marmont contenait le maréchal Blücher entre

Châlons et Champaubert. Le 11 Napoléon court après les généraux York et Saken, qui marchent entre Champaubert et Paris. L'un est déjà à la vue de Meaux, l'autre est à La Ferté. Cependant la nouvelle de la défaite des Russes à Champaubert arrête ces deux généraux, et même ils rebroussent chemin; mais ils trouvent devant eux l'avant-garde française en avant de Montmirail. L'action s'engage. La vieille garde arrive avec le maréchal Mortier. Napoléon ordonne une attaque générale. Les maréchaux Ney et Mortier enlèvent, après la plus vive résistance, la ferme des Grénaux, où s'est concentrée la principale force de l'ennemi. Les Russes et les Prussiens en pleine déroute fuient à travers champs vers Château-Thierry, pour rejoindre le maréchal Blücher sur la Marne. Mais ils sont poursuivis le 12 jusqu'à cette ville, où ils entrent pêle-mêle avec la cavalerie française. Ils veulent couper le pont. Ils sont forcés et chassés par le maréchal Mortier sur la route de Soissons, par laquelle se retirent les fuyards d'York et de Saken. Une foule d'habitans qu'anime la vengeance des excès commis par les ennemis à Château-Thierry, prend avec joie les fusils qu'ils ont laissés dans leur déroute, et se forme en corps de partisans. Mais le maréchal Marmont, détaché sur la route de Châlons, a peine à contenir le maréchal Blücher, qui a réparé ses pertes par la réunion de deux corps russes et prussiens arrivés de Mayence. Il a même dû évacuer Champaubert devant Blücher, qui le poursuit jusqu'auprès de Montmirail. Mais tout-à-coup le maréchal Marmont fait faire volte-face à son corps d'armée et prend position dans la plaine de Vauchamps. Derrière lui est Napoléon arrivé de Château-Thierry avec son armée en bataille. Il est huit heures du matin. Blücher étonné voudrait refuser le combat, mais les cris de l'armée française lui apprennent que Napoléon est là, et qu'il doit encore se battre. En effet, notre cavalerie se précipite sur les carrés prussiens, les enfonce, les disperse, et bientôt la retraite ordonnée par Blücher n'est plus qu'une fuite. Lui-même, le soir enveloppé plusieurs fois comme à Brienne avec son état-major, ne peut se dégager que le sabre à la main et à la faveur de l'obscurité. Le maréchal Marmont continue sa poursuite toute la nuit. Napoléon retourne coucher au château de Montmirail. Les deux routes de Châlons sont balayées par 6 jours de succès; mais celles de la Seine, où s'avance Schwarzenberg, appellent Napoléon. Il laisse les maréchaux Mortier et Marmont garder les avenues de Châlons où il a défait l'armée de Silésie, et se dirige, le 15, sur Meaux avec les troupes du maréchal Macdonald et cette garde, qu'il rend comme lui responsable du salut de la capitale. Les trophées de Champaubert, de Montmirail, des deux journées de Château-Thierry, et ceux de Vauchamps peuvent lui rappeler cette fameuse campagne des cinq jours, qui marqua ses premiers succès en Italie, comme ils illustrent ses derniers momens en France. Il peut aussi se ressou-

venir que c'était aussi avec des forces bien inférieures qu'il avait battu à Iéna et à Lubeck ce même Blücher, qui vient de disparaître devant lui. Les bulletins de cette glorieuse semaine sont portés à Paris, par 8000 prisonniers russes et prussiens.

Le 15, Napoléon fait prévenir les maréchaux Victor et Oudinot qu'il déboucherа le lendemain sur eux par Guignes. C'est à leur canon que l'empereur se rallie le 16. Ils se battaient devant Guignes, où son arrivée arrête l'ennemi. Schwarzenberg, avec ses 150,000 hommes, avait à la fin forcé les passages de Nogent, de Bray, de Montereau, et s'avançait avec toute confiance sur Nangis, dans l'espoir d'arriver à Paris avant Blücher. L'émulation de ces deux généraux est prématurée. Le 17, Napoléon présente le combat aux Austro-Russes devant Nangis. Les dragons arrivent de l'armée d'Espagne, sous les ordres du général Treillard, pour contribuer aux succès de cette journée, constamment décidés par l'infanterie du général Gérard, et par l'artillerie du général Drouot. Schwarzenberg sera battu comme Blücher; sa déroute est complète. Le maréchal Oudinot et le général Kellermann poursuivent les Russes jusqu'à Nogent; le maréchal Macdonald, les Autrichiens du côté de Bray; le général Gérard, les Bavarois, qu'il écrase à Villeneuve et Donnemarie. Napoléon a ordonné au maréchal Victor de se saisir du pont de Montereau le soir même, et il va coucher au château de Nangis, dans l'espoir que Montereau est occupé par ses troupes. Il a détruit toutes les communications et ruiné toutes les espérances de Schwarzenberg; il compte bien traiter ce généralissime comme il a traité Blücher, et l'attirer à une bataille rangée; mais il ne pense pas assez que quand même il gagnerait cette grande bataille, il a trop peu de troupes pour défendre contre les flots de la coalition toutes les avenues de Paris, où est le rendez-vous des rois.

Cependant le comte de Parr arrive aux avant-postes, envoyé par le prince de Schwarzenberg, pour demander une suspension d'hostilités. Cette démarche inattendue inspire encore à Napoléon la confiance de terminer avec son beau-père, comme il a pu le faire à Prague, et de se passer de Châtillon. Il a reçu de Paris la délibération de son conseil privé sur l'outrageant ultimatum du congrès; excepté le comte de Cessac, chaque membre est d'avis de s'y soumettre. La mission du comte de Parr lui paraît une faveur inespérée de la fortune; il en profite pour écrire directement à l'empereur d'Autriche. Il veut un prompt accommodement, mais sur des bases moins humiliantes que celles de Châtillon. Ses succès lui donnent le droit de l'exiger. Rempli de cette idée, il écrit au duc de Vicence : « *Je vous ai donné* » *carte blanche pour sauver Paris,* » *et éviter une bataille qui était la* » *dernière espérance de la nation.* » La bataille a eu lieu; la Provi» dence a béni nos armes; j'ai fait » 30 à 40,000 prisonniers; j'ai pris » 200 pièces de canon, un grand » nombre de généraux, et détruit

» plusieurs armées presque sans » coup férir ; j'ai entamé hier l'ar» mée de Schwarzenberg, *que j'es» père détruire avant qu'elle ait » repassé nos frontières.* Votre atti» tude doit être la même ; vous » devez tout faire pour la paix, » mais mon intention est que *vous » ne signiez rien sans mon ordre*, » parce que *seul je connais ma po» sition. En général* je ne désire » qu'une paix solide et honorable, » et elle ne peut être telle, que » sur *les bases proposées à Franc» fort... etc...* » Le lendemain, tant la pensée de ses succès est uniquement dominante sur Napoléon, il écrit, de Nangis, au vice-roi, en lui renvoyant l'aide-de-camp Tascher.

« Tascher vous fera connaître la » situation des choses. J'ai détruit » l'armée de Silésie composée de » Russes et de Prussiens. J'ai com» mencé hier à battre Schwarzen» berg... Il est donc possible, si la » fortune continue à nous sourire, » que l'ennemi soit rejeté en grand » désordre hors de nos frontières » et *que nous puissions alors conser» ver l'Italie;* dans cette suppos» tion le roi de Naples changerait » probablement de parti, etc. »

Ainsi Napoléon rapportait dans la même journée les ordres qu'il avait donnés au duc de Vicence et au prince Eugène; il se croyait assez fort pour sauver la France à lui tout seul, et il disait après l'affaire de Nangis, « *Je suis plus près de Vienne que mon beau-père ne l'est de Paris.* »

Napoléon était pénétré de cette idée. Dans sa lettre à ce prince, il avait abordé ses anciennes récriminations contre l'Angleterre. Il avait fait écrire aussi dans le même style le prince de Neuchâtel, au prince de Schwarzenberg. Ce fut ainsi que, par une démarche qui devait être conciliatrice et non hostile, il s'aliéna tout-à-fait l'Autriche, qui avait eu tant de peine à amener ses alliés à consentir à l'armistice proposé. L'Autriche ne vit dans son langage que l'intention de déplacer la négociation, le désir de gagner du temps, et la preuve que le malheur n'avait pas rendu Napoléon plus modéré. Ce fut dès ce moment qu'elle prit son parti, et qu'elle laissa un libre cours aux idées de bouleversement de ses alliés.

Cependant le maréchal Victor n'a pas exécuté, le 17 au soir, les ordres de Napoléon. Montereau a été occupé par les Wurtembergeois, qui couvrent la retraite sur Sens du corps autrichien de Bianchi, dont la marche sur Fontainebleau est compromise par celle de l'avant-garde française. Le maréchal se présente devant Montereau le 18 au matin, et veut forcer cette importante position, où le brave général Château, son gendre, qui avait emporté les hauteurs de Brienne, est tué d'un coup de feu. L'affaire devient générale. Napoléon a été précédé du général Gérard, et la victoire est décidée en faveur des Français. Les gardes nationales bretonnes et la cavalerie du général Pajol achèvent la déroute du prince aujourd'hui roi de Wurtemberg, qui a perdu presque toutes ses troupes. Après cette bataille sanglante, que l'obéissance et l'activité du maréchal Victor auraient épar-

guée, Napoléon songe à une justice sévère. Il donne au général Gérard le commandement du maréchal, à qui *il permet de se retirer chez lui*. Celui-ci court chez l'empereur, et après avoir essuyé des refus et des reproches de la plus grande violence :

« Si j'ai fait une grande faute » militaire, s'écrie-t-il les larmes » aux yeux, je l'ai payée bien cher, » sire, par la mort de mon gendre, » le général Château. » A ce nom Napoléon s'attendrit. « Je vais » prendre un fusil, continue le » maréchal.... Victor combattra » dans les rangs de la garde. — » Restez, Victor, répond Napoléon, » restez, et allez commander deux » divisions de ma garde. »

Le 19, l'armée reçoit l'ordre de chasser l'ennemi sur Troyes, et de nettoyer la rive droite de la Seine. Les Autrichiens, les souverains alliés, sont en pleine fuite. Paris reçoit les drapeaux des journées de Naugis et de Montereau: ils sont portés à l'impératrice par M. de Mortemart, officier d'ordonnance. Le 20, l'empereur Napoléon est à Bray, où l'empereur Alexandre a couché la veille; le soir, il est à Nogent, que le général Bourmont a si vaillamment défendu le 10, le 11 et le 12, contre toute l'armée de Schwarzenberg, et où il a gagné ses étoiles de lieutenant-général. Nogent est incendié. Le 22, Napoléon poursuit sa marche. La retraite des alliés n'est plus qu'une déroute : 100,000 hommes se précipitent vers nos frontières devant les 40,000 braves de Napoléon, qui n'a pu décider Schwarzenberg à une bataille rangée. Les équipages des alliés refluent jusque sur les Vosges et sur les bords du Rhin! On se présente le 22 à Mery-sur-Seine; de l'autre côté, un corps ennemi en force le passage, et l'on apprend, avec la plus grande surprise, que ce corps est celui de Saken, de cette éternelle armée de Blücher, qui partout se reproduit, et semble renaître de ses ruines. Le général Pierre Boyer engage avec les Russes une action vigoureuse dans les rues de cette petite ville : c'était le jour du mardi-gras. Nos conscrits ne veulent pas tout-à-fait en perdre la fête. Ils prennent des masques dans une boutique, vont masqués au feu, et mêlant ainsi la gaité au courage, ils forcent les Russes de se retirer précipitamment de l'autre côté de l'Aube. Mery ayant été incendiée, le quartier impérial fut transporté au hameau de Châtres, où Napoléon passa la nuit du 22 au 23 dans la boutique d'un charron. Ce fut là que le 23 au matin se présente le prince Wentzel de Lichtenstein, aide-de-camp du prince de Schwarzenberg, porteur d'une réponse de l'empereur d'Autriche, à la lettre du 17, de l'empereur Napoléon. Une conversation secrète prolongea l'audience que Napoléon accorda au prince. On assura dans le temps que la réponse de l'empereur d'Autriche était dans les termes les plus pacifiques et les plus flatteurs pour la gloire de Napoléon, et qu'interrogé par ce souverain sur l'influence que trois princes de la maison de Bourbon, arrivés sur le sol français, semblaient avoir prise sur les intentions des souverains alliés, le prince de Lichtenstein avait répondu :

« Que l'Autriche ne se prêterait à rien de semblable... Qu'on n'en voulait ni à l'existence de Napoléon, ni à sa dynastie, et que sa mission était la preuve sans réplique qu'on ne voulait faire que la paix. » Après cet entretien, dont une partie a transpiré dans des mémoires récens, Napoléon dit au prince qu'il serait le soir même à Troyes, d'où il enverrait aux avant-postes ennemis un général pour y traiter d'un armistice. Mais, immédiatement après le départ de l'aide-de-camp du généralissime autrichien, le baron de Saint-Aignan, beau-frère du duc de Vicence, revenait d'une mission qu'il venait de remplir à Paris, et était admis chez l'empereur, qu'il trouva entièrement rassuré sur la position des affaires. Deux ministres, que n'avaient éblouis aucuns des succès, bien que miraculeux, qui venaient d'illustrer le mois de février, avaient fait promettre à M. de Saint-Aignan, à son départ, de faire à l'empereur le tableau véritable de l'opinion, celui de la situation de la capitale, et des dangers qui le menaçaient. Les paroles dont il s'était chargé étaient sévères, il les porta à Napoléon avec autant de courage que de fidélité, et le pressa vivement de répondre aux vœux unanimes que l'on formait à Paris pour la paix, et quelles que fussent les concessions auxquelles il fallût descendre. Napoléon, tout rempli des dernières paroles du prince de Lichtenstein, repoussa avec violence les représentations du baron de Saint-Aignan. Mais la loyauté de ce plénipotentiaire de l'opinion publique n'en fut point ébranlée. « Sire, dit-il en terminant, la paix sera assez bonne, si elle est assez prompte. » — « Elle arrivera assez tôt, répliqua vivement Napoléon, si elle est honteuse. » — Ces dernières paroles se répandent, et l'armée reprend aussi tristement la route de Troyes qu'elle avait repris de cette ville, le 5 du même mois, la route de la capitale. Alors elle disait : *Où nous arrêterons-nous?*

Le 23, dans l'après-midi, on est devant Troyes; les portes en sont fermées et barricadées. L'ennemi paraît vouloir la défendre ou plutôt la détruire avant de l'évacuer. Le combat s'est engagé; mais à la nuit l'ennemi fit demander une trêve pour évacuer et remettre les portes à la pointe du jour. Napoléon préfère le salut de la ville à un nouveau succès; c'était ce que le baron de Saint Aignan lui avait demandé pour la France; l'empereur rentre à Troyes le 24. Fatigués de dix-huit jours de domination étrangère, les habitans font éclater des accusations de trahison et de connivence avec l'ancienne dynastie. Deux individus sont nommés pour avoir porté publiquement la croix de Saint-Louis et la cocarde blanche, pendant le séjour des alliés. Instruit depuis quelques jours de l'arrivée du duc de Berry à Jersey, de celle du duc d'Angoulême à Saint-Jean de Luz, avec l'armée anglaise, et de celle du comte d'Artois en Franche-Comté, Napoléon fulmine, le 24, un décret qui prononce la peine des traîtres contre tous ceux qui auront porté les insignes de l'ancienne monarchie.

Un ancien émigré, l'un de ceux qui ont été dénoncés par les habitans, paye de sa tête cet empressement prématuré; l'autre est condamné par contumace. L'empire n'a plus qu'un mois à vivre; il n'y a plus pour Napoléon ni petit danger, ni petit ennemi. Le désespoir conduit le char de la guerre; malheur à l'imprudent qui se trouve sur son passage! quelques cocardes blanches affectent Napoléon, et doivent l'affecter plus vivement que les arrêts de Châtillon. Il sent, en grand politique, que l'intervention des Bourbons, que les alliés n'appellent qu'un moyen, un accessoire, peut devenir un but pour la France, et est un péril pour sa dynastie; il sait de plus, que les proclamations d'Hartwell circulent dans Paris, et que des lettres émanées de Louis XVIII sont mystérieusement arrivées aux principaux personnages de l'empire.

Cependant à Troyes, l'empereur Alexandre avait déclaré à M. de Vitrolles, envoyé de Paris, que les alliés n'épousaient pas la cause de la maison de Bourbon, qu'il venait plaider; les souverains répondaient la même chose aux ouvertures de quelques habitans. A Châtillon on affirmait au plénipotentiaire français, que monseigneur le comte d'Artois était arrivé à Vesoul, sans en prévenir les puissances, sans leur assentiment, et qu'il allait repartir.

Dans l'espoir de tirer un grand parti de sa nouvelle situation, Napoléon s'occupe de la suspension d'armes. Les alliés se sont retirés sur Bar-sur-Aube, d'où le prince de Schwarzenberg fait proposer le village de Lusigny pour traiter de l'armistice. Le général Flahaut, aide-de-camp de Napoléon, est nommé commissaire pour la France; le général Schwaloff pour la Russie; le général Rauch pour la Prusse; et le général Duca pour l'Autriche.—Pour les alliés l'armistice n'est qu'une simple suspension d'armes, mais pour Napoléon Lusigny est plus que Châtillon. Il veut, comme à Plesswitz, éluder le congrès et négocier; et de plus il ne veut rien perdre militairement des avantages que lui donnent ses succès et la retraite des alliés. Il continue donc de les pousser vivement sur Langres, sur Dijon; il occupait même Lusigny à force ouverte, au moment où arrivaient les commissaires. La grande difficulté toutefois était la ligne d'armistice. Suivant l'usage de Napoléon, la diplomatie rentra dans une simple convention militaire. Ce n'était pas seulement alors pour gagner du temps comme à Plesswitz, c'était aussi pour obtenir d'autres bases pour un traité définitif, et faire une bonne paix au milieu et sous l'empire de ses victoires. Ce secret fut bientôt révélé par les propositions du général Flahaut, qui demandait que la ligne d'armistice s'étendît depuis Anvers jusqu'à Lyon. C'était réclamer les armes à la main la Belgique et Anvers, oublier tout à la fois Paris et Châtillon, la mission du baron de Saint-Aignan, et les dépêches si éminemment patriotiques du duc de Vicence.

Napoléon était livré tout entier aux espérances qu'il attachait aux conférences de Lusigny, lorsque,

dans la nuit du 26 au 27, il apprend l'énigme de cette attaque de Méry, où les ennemis ont disparu devant ses troupes et se sont jetés de l'autre côté de l'Aube. Cette affaire avait été engagée par l'avant-garde d'une nouvelle armée de Blücher, recrutée des corps descendus de la Belgique et portée à 100,000 combattans. Blücher lui-même était au pont de Méry, où il avait été blessé. Son projet était pour la seconde fois de se rallier au prince de Schwarzenberg; mais le mouvement de retraite, imprimé à ce général par les affaires de Nangis et de Montereau, ne permet pas à Blücher d'exécuter cette grande conception militaire; il l'avait abandonnée pour un projet plus brillant à-la-fois et plus audacieux, celui d'arriver seul à Paris par les deux rives de la Marne. Devant lui, le maréchal Marmont avait dû évacuer Sézanne le 24; le maréchal Mortier se retirait également de Soissons, où il avait une garnison, et tous deux se trouvaient reployés sur la Ferté-sous-Jouarre. Napoléon, loin de se laisser abattre un seul moment par un événement si inattendu, se retrouve au contraire dans son élément naturel. Il a à mener de front plusieurs difficultés, dont les moindres sont à ses yeux les deux négociations. La plus grave et la plus importante à surmonter était la difficulté de masquer son départ et celui de son armée, pour courir après Blücher, afin que Schwarzenberg ne pût, dans sa retraite, avoir le moindre soupçon de cette troisième expédition. Les maréchaux Oudinot et Macdonald sont chargés de contenir les Autrichiens. Le premier se bat déjà à Bar-sur-Aube. Le second, avec le général Gérard, fait faire sur toute la ligne les acclamations qui annoncent la présence de Napoléon. Cette ruse réussit, et à midi l'empereur est déjà arrivé à Areis. Il se trouve pour la première fois dans cette étrange position, d'avoir deux opérations militaires et deux négociations à soutenir dans le même temps.

Il marche vers Sézanne, où il apprend la marche sur Meaux des maréchaux Mortier et Marmont, qui ont dû quitter la Ferté-sous-Jouarre. Il faut sauver Meaux. C'est un faubourg de la capitale. Napoléon quitte Sézanne et va coucher près de la Ferté-Gaucher. C'est là qu'il est informé que les Autrichiens, instruits qu'ils n'ont plus devant eux qu'Oudinot et Gérard, ont repris vigoureusement l'offensive à Bar-sur-Aube; que Witsgenstein et Schwarzenberg, blessés dans l'action, ont refoulé sur Troyes, par la masse de leurs troupes, les faibles corps français qui les poursuivaient; que Macdonald, qui devait fournir la garde-d'honneur au congrès de Châtillon, a dû également suivre le mouvement rétrograde sur la ville de Troyes, et enfin, que le maréchal Augereau, qui a reçu à Lyon des ordres de coopération avec l'armée, va avoir à combattre, outre l'armée de Bubna, le corps de Bianchi et de Hesse-Hombourg, que le généralissime Schwarzenberg, embarrassé du nombre de ses troupes, vient d'envoyer contre lui.

Mais les ides de mars sont arri-

vées. Napoléon est le 2 à la Ferté-sous-Jouarre. Cependant il espère encore atteindre Blücher, quoique les ponts soient coupés par cet ennemi infatigable, qui vient à sa vue de se jeter sur la rive droite de la Marne, et de se diriger sur Soissons. Il s'agit d'arriver à Soissons avant Blücher. Les rapports des paysans annnncent que l'ennemi dans sa retraite, obligé de prendre des routes de traverse, ne trouvera que des chemins impraticables. L'empereur ne perd pas un moment. Il expédie à Paris, à Châtillon, à Meaux : les maréchaux Mortier et Marmont, qui sont dans cette dernière ville, ont l'ordre de reprendre l'offensise. Le pont de la Ferté est rétabli. Napoléon a passé la Marne dans la nuit du 2 au 3 mars; il se porte rapidement sur Château-Thierry, et par la route de Soissons, il manœuvre déjà sur les flancs de l'ennemi. Ainsi le chemin de Rheims est coupé. Tout se dirige sur Soissons, qui est la clef de la barrière de la Marne. Les maréchaux Marmont et Mortier y marchent par deux routes différentes. Cette ville est à nous. Le maréchal Mortier y a laissé une bonne garnison, et les fortifications ont été réparées. Cerné de toutes parts, Blücher se dirige sur Soissons : il n'a plus d'autre ressource que de prendre cette place de vive force et de s'y renfermer. C'est le terme de ses mouvemens, de ses stratagèmes. Il arrive, et il voit les ponts s'abaisser. Bulow et Wintzingerode, arrivant de la Belgique, avaient menacé cette ville le 2, et avaient décidé le commandant à ouvrir ses portes! Le 4 au matin, Napoléon apprend à Fismes la perte de Soissons! Le malheureux général commandant de Soissons s'était laissé tromper par l'ennemi : il se nommait Moreau. « Ah! dit Napo»léon, ce nom m'a toujours été »fatal. »

L'Angleterre venait de reparaître ostensiblement sur la scène militaire et politique. A la fin de février, son généralissime Wellington, fortifié de la puissance morale que peut lui donner dans le midi la présence du duc d'Angoulême, s'était décidé enfin, après des tergiversations dont le généralissime Schwarzenberg donne également l'exemple dans l'est, à marcher avec 70,000 hommes contre les 30,000 hommes que commande le maréchal Soult, depuis deux mois retranchés à Bayonne. Le maréchal, qui ne cède qu'au nombre, ne s'était pas laissé entamer, et avait pris position à Orthez le 26. Le lendemain, forcés par la supériorité numérique de l'ennemi, les Français, après lui avoir fait éprouver une perte considérable, avaient en bon ordre exécuté leur retraite sur Toulouse, et le 2 mars, à Tarbes, le maréchal Soult se vengeait de Wellington sur le général portugais d'Acosta, dont il détruit le corps d'armée. Mais la levée du camp sous Bayonne laissait Bordeaux à découvert. Avertie et inquiète des dispositions de Napoléon depuis ses succès, et des prétentions si contraires à l'ultimatum de Châtillon, qu'il a manifestées à son beau-père dans sa lettre du 17, l'Angleterre croit devoir rattacher par un nouveau lien les

intérêts des puissances, peut-être même plus particulièrement ceux de l'Autriche. En conséquence, le 1er mars a lieu le fameux traité de la quadruple alliance, à Chaumont. Ce traité garantit les dernières bases de Châtillon. Chacune des puissances belligérantes s'engage à tenir constamment en campagne active une armée de 150,000 hommes, pour lesquels la Grande-Bretagne payera un subside annuel de 120 millions. Un article dicté par la méfiance de la Russie et de l'Angleterre, et qui était réellement tout le traité, stipulait *qu'aucune négociation séparée n'aurait lieu avec l'ennemi commun.* On se rappelait sans doute la négociation incidentelle de Prague entre Napoléon et son beau-père, et peut-être craignait-on aussi *l'armistice de Lusigny*, demandé par le généralissime autrichien.

Napoléon apprend à Fismes ce nouveau pacte, qui est à ses yeux un véritable arrêt de mort contre lui et la France. Il y répond par deux décrets, dont l'un « requiert » tout Français de courir aux armes à l'approche de nos armées, » et de faire main basse sur les ennemis.—L'autre ordonne des représailles sur les prisonniers » pour tout citoyen qui serait tué, et » prononce le supplice des traîtres » contre tout fonctionnaire public » qui refroidirait l'élan patriotique » des habitans au lieu de l'exciter. » —Malheureusement les villes qui ont été ou qui sont au pouvoir de l'ennemi envoient dans la capitale des députés rendre compte des vexations et des infortunes qui les affligent. Les récits de ces députés, au lieu d'irriter l'esprit des Parisiens ne servent qu'à augmenter la consternation publique, et à dépopulariser les exploits merveilleux de celui qui a refusé la paix aux délibérations de son conseil, et aux instances de son plénipotentiaire.

Mais il n'y a plus d'autre destin que la guerre, et Napoléon est tout entier à cette guerre si nouvelle, à laquelle son génie est devenu inutile. Il a effectué le passage de la Marne; il lui reste à surprendre le passage de l'Aisne. Le 5, il est à Béry-au-Bac, qu'enlève le général Nansouty. La route de Rheims à Laon est à Napoléon. Le lendemain, il est en marche sur Laon, et trouve une armée russe en position sur les hauteurs de Craonne. Cette attaque est remise au jour suivant. Le soir, des nouvelles expédiées de Strasbourg rendent compte à l'empereur du mouvement presque général de la population des Vosges contre les Autrichiens en retraite, et du concert d'attaque qui semble lier par des opérations offensives les garnisons du Rhin, celles de la Lorraine et celles de l'Alsace.

Le 7, il faut emporter Craonne. Les maréchaux Ney et Victor à la tête de l'infanterie, les généraux Grouchy et Nansouty, à la tête de la cavalerie, sont arrivés sur le plateau avec leur impétuosité ordinaire. Les trois derniers sont blessés. Le général Belliard prend le commandement de toute la cavalerie; il est soutenu par le général Drouot, qui dirige le feu des batteries. L'ennemi cède enfin après avoir résisté presque toute la journée, et ne nous laisse aucun prisonnier. Suivi jusqu'à l'embranchement de la route de Laon à

Soissons, il tient encore quelques heures à l'auberge de l'*Ange-Gardien*, pour donner le temps aux Prussiens d'évacuer Soissons et de se rallier. Cette journée ne fut que sanglante. Napoléon lui-même, à qui les images de la mort se sont présentées mille fois dans cette bataille meurtrière, en est, dit-on, fatigué. Il s'arrête à Bray, dans la vallée de l'Aisne. Il y reçoit des nouvelles de Châtillon. Les prétentions de Napoléon aux conférences de Lusigny ont dû effrayer le congrès : elles lui avaient aliéné jusqu'à l'Autriche, qui avait pu craindre de paraître compromise par leur communication; et en effet, les propositions de Napoléon à Lusigny sont qualifiées à Châtillon *d'infraction aux bases de la négociation;* on ne veut plus admettre de discussion : on exige que le duc de Vicence souscrive *à la condition des anciennes limites*, ou remette un contre-projet : sans cela on menace de se séparer. Le duc de Vicence écrivait avec sa loyauté et sa franchise ordinaires : « Sire, » la question qui va se décider est » si importante, elle peut, dans un » instant, avoir tant de fatales con» séquences, que je regarde encore » comme un devoir de revenir, au » risque de lui déplaire, sur ce que » j'ai mandé si souvent à V. M.... » Je vois tous les dangers qui me» nacent la France et le trône de » V. M., et je la conjure de les préve» nir. Il faut des sacrifices : il faut » les faire à temps... Plus je consi» dère ce qui se passe, plus je suis » convaincu que si nous ne remet» tons pas le contre-projet deman» dé, et qu'il ne contienne pas des » modifications aux bases de Franc» fort, tout est fini. J'ose le dire » comme je le pense, sire, ni la puis» sance de la France, ni la gloire de » V. M., ne tiennent à posséder An» vers, ou tel autre point des nou» velles frontières.... Les négocia» tions une fois rompues, que V. » M. ne croie pas les renouer...; on » ne veut qu'un prétexte.... Je sup» plie V. M. de réfléchir à l'effet que » produira en France la rupture des » négociations, et d'en peser toutes » les conséquences; elle me rendra » assez de justice pour penser que » pour lui écrire comme je le fais, » il faut porter au plus haut degré » la conviction que ce moment va » décider des plus chers intérêts de » V. M. et de ceux de mon pays. » Au lieu du contre-projet si impérieusement demandé, M. de Rumigny, attaché au cabinet, et qui avait fait plusieurs voyages de Châtillon au quartier-général, après plusieurs heures d'attente, quand tout délai est mortel pour la France, reçoit cette réponse verbale de Napoléon: « S'il faut recevoir les étrivières, » ce n'est pas à moi à m'y prêter, » et c'est bien le moins qu'on me » fasse violence. » L'envoyé du duc de Vicence repart, et Napoléon va rejoindre la tête de ses colonnes.

On est en pleine marche sur Laon; on fait occuper Soissons, et à deux lieues de Laon, on se trouve arrêté par l'ennemi, qui se défend dans un défilé formé par des marais. Il est trop tard pour forcer ce passage. Napoléon rétrograde jusqu'au village de Chavignon, où le général Flahaut vient l'informer que la négociation de Lusigny a été rompue. Un fait d'armes, à la fois heureux et hardi, entrepris, dans cette nuit du 8 au

9, par le colonel Gourgaud, premier officier d'ordonnance, lui fait surprendre les grand's-gardes des alliés, et permet au maréchal Ney de franchir le défilé. L'armée est arrivée au pied des hauteurs de Laon. Dans la journée du 9 les corps de Marmont, de Ney, de Mortier, toute l'armée, la garde, prennent leurs positions d'attaque pour le 10 à la pointe du jour. L'armée de Blücher, encore grossie de l'avant-garde de l'ex-maréchal Bernadotte, et triple de celle de Napoléon, occupe la position presque inexpugnable de la crête où est assise la ville de Laon, qui est le centre de ses opérations. Le même jour en Hollande, un corps de 5,000 Anglais, à qui les habitans ont livré la porte de la ville de Berg op-Zoom, en sont chassés, avec perte de 4,000 des assiégeans, par le général Bizannet, à la tête de 2,500 Français. Jamais la bravoure nationale ne s'est signalée avec plus d'énergie que pendant cette dernière époque de l'empire; elle n'avait pas mieux illustré les commencemens de la république.

Le 10, à 4 heures du matin, Napoléon, au moment de monter à cheval, apprend que l'ennemi a surpris et dispersé la nuit le corps du maréchal Marmont, sans doute en représaille de l'attaque faite la nuit précédente par le colonel Gourgaud. Si l'audace de cet officier a amené l'armée française sous les remparts de Laon, la faute du maréchal Marmont est tellement grave, qu'elle force Napoléon à se retirer sur Soissons, et lui fait perdre tout le fruit de la marche pénible et habile qui l'a amené si précipitamment de la ville de Troyes sur les bords de l'Aisne. Le maréchal Mortier a ordre de défendre Soissons contre Blücher. Ce fut de Soissons, le 12 mars, que Napoléon répondit à une lettre qu'il venait de recevoir du vice-roi, et relativement à celle qu'il recevait en même temps du roi de Naples : « Je reçois la lettre que vous m'écrivez, avec le » projet du traité que le roi vous a » envoyé. Vous sentez que cette » idée est une folie. Cependant en- » voyez un agent auprès de ce traî- » tre extraordinaire, et faites un » traité avec lui en mon nom..; » que ce traité reste secret jusqu'à » ce qu'on ait chassé les Autri- » chiens du pays, et que 24 heures » après sa signature, le roi se dé- » clare et tombe sur les Autrichiens. » Vous pouvez tout faire dans ce » sens; rien ne doit être épargné » dans la situation actuelle, pour » ajouter à nos efforts, les efforts » des Napolitains... »

Le 13, Napoléon se porte sur Rheims, dont une armée russe, aux ordres du général Saint-Priest, émigré français, vient de chasser le général Corbineau, et sa petite garnison. Le soir même, et dans la nuit, l'ennemi, forcé dans la ville, après une lutte opiniâtre, est obligé de l'abandonner à Napoléon. Le général Corbineau n'avait pu sortir de Rheims quand le général Saint-Priest y entra; il n'avait eu que le temps de se jeter dans une maison ouverte, et se trouva, par une circonstance singulière, devoir l'hospitalité au vendéen Brulart. Une scène, qui pouvait rappeler celle du maréchal Victor après Montereau, eut lieu

à Rheims le lendemain. Le maréchal Marmont est arrivé assez tôt pour rendre compte des désastres de Laon. Il essuie des reproches foudroyans, s'explique, est pardonné, et reste à dîner avec celui qui l'appelle *un de ses enfans!* Dans cette journée, Napoléon reçoit 6,000 hommes de renforts, que lui amène le général hollandais Jansens, commandant dans les Ardennes. L'empereur n'avait pas négligé de l'informer de sa marche sur l'Aisne. Ce brave arrivait à Rheims par la route de Rethel : ce faible renfort est un corps d'armée pour Napoléon, qui combat avec 35,000 hommes les forces combinées des trois grandes puissances militaires du continent, celles de la Suède et de toute l'Allemagne. Le maréchal Ney marche sur Châlons pendant les trois jours de repos que l'armée prend à Rheims. Cependant deux événemens très-importans pour la France et pour l'Europe, avaient eu lieu le 12 et le 13 de mars : l'un était l'entrée à Bordeaux du duc d'Angoulême, avec l'avant-garde anglo-espagnole. Ce prince enlève Bordeaux à Napoléon. L'autre est la rentrée de Ferdinand VII en Espagne, après la captivité de Valençay. Sans les obstacles qu'une intrigue funeste a mis à la liberté de ce prince, depuis trois mois 50,000 Français, vieux soldats, exilés et retenus en Espagne, auraient rejoint l'armée de Napoléon, et l'ultimatum outrageant de Châtillon ne lui eût pas été imposé.

Nous sommes arrivés au 16 mars. Napoléon connaît tous ses dangers. Blücher, Bernadotte, Schwarzenberg, les souverains de la Prusse, de la Russie, de l'Autriche, ne sont plus ses premiers ennemis, puisqu'il peut les combattre et en triompher encore : ce sont ceux qu'il ne peut atteindre, ceux qui troublaient quelquefois sa sécurité au milieu de ses victoires, ce sont les princes de la maison de Bourbon, qui l'assiègent à Bordeaux, à Jersey, à Lons-le-Saulnier ; c'est Louis XVIII qui l'attaque à Paris dans ses conseils ; ces nouveaux périls sont si grands à ses yeux, qu'on peut croire que ce n'est plus comme empereur, mais comme général français, qu'il continue la guerre. Sa réponse verbale à la sentence de Châtillon, prouve assez qu'il dédaigne pour lui le danger qui doit en résulter! Il sent qu'il n'y a plus de négociation possible; il sait aussi que les alliés, qui ne lui donnent que trois jours pour répondre, peuvent faire égarer ses courriers et entraver ses communications avec son plénipotentiaire. Aussi le congrès n'est plus une question : tout est pour lui dans ce qu'une singulière prévoyance lui a fait écrire au duc de Vicence, le 19 janvier, par M. de la Besnardière, chargé du portefeuille des affaires étrangères, au quartier-général. « S. M. ne voit que trois partis : ou combattre et vaincre, » ou combattre et mourir glorieusement, ou enfin, si la nation » ne la soutient pas, *abdiquer.* » Plus haut dans la même lettre on lit : « La chose sur laquelle S. M. » a le plus insisté, et est revenue » le plus souvent, c'est la nécessité que la France conserve ses » limites naturelles.... Le système

»de ramener la France à ses anciennes frontières est inséparable du rétablissement des Bourbons.... » L'empereur les voyait toujours, et il en parlait sans cesse, même dans sa correspondance. Aussi son plénipotentiaire à Châtillon lui écrivait le 5 mars 1812: « V. M. me reproche de voir partout les Bourbons, dont peut-être à tort je ne parle qu'à peine. »Elle oublie que c'est elle qui en »a parlé la première, dans les lettres qu'elle a écrites ou dictées. »Prévoir comme elle l'intérêt »que pourrait inspirer dans ce pays »leur haute infortune, si la présence d'un prince et d'un parti »réveillaient les vieux souvenirs »dans un moment de crise, ne »serait pas à présent si déraisonnable, si les choses étaient »poussées à bout. » Ainsi deux intérêts seuls occupent et doivent occuper Napoléon, les Bourbons et la guerre. Les uns sont ses seuls ennemis, et l'autre est sa seule espérance, si ses ordres sont exécutés.

Mais la puissante, la capitale diversion sur laquelle il a le droit de compter de la part de son vieux compagnon d'armes le maréchal Augereau, cette opération si simple, dont le succès infaillible changeait à elle seule toute la fortune militaire, et détruisait par une marche rapide sur Vesoul tous les projets de la grande-armée des souverains, vient lui manquer tout-à-coup. *Augereau n'a pas obéi!* Il s'est porté sur Genève contre le général Bubna, et s'est laissé surprendre par les deux corps autrichiens, que Schwarzenberg a détachés contre lui de Bar-sur-Aube, après le départ de Napoléon pour Arcis. Ainsi le grenadier de Castiglione, celui que dans les plus beaux jours de sa gloire d'Italie Napoléon nommait à côté de l'enfant chéri de la victoire (de Masséna), celui qu'il a élevé à la plus haute fortune, devient aussi une des causes de sa perte. L'empereur a besoin de toute sa force d'âme pour supporter cette accablante nouvelle. La petite armée de Lyon, de 20,000 hommes, n'est plus pour lui cette précieuse réserve qui, conduite par un vieux capitaine, doit rallier dans la Franche-Comté les belliqueux Français du Jura et des Voges, de la Bourgogne, de la Champagne, et placer sur Napoléon et sur Augereau les destinées de l'empire. Augereau n'a pas voulu de cette gloire. Il a refusé cette association. Son armée et lui ne comptent plus dans la défense nationale! Alors Napoléon peut se repentir d'avoir contremandé, après l'affaire de Nangis, la marche du vice-roi sur Lyon! Lyon ne sera plus à lui le 21.... D'un autre côté l'horizon de la capitale est devenu plus sombre. Le rejet de l'armistice a décidé l'Autriche. A la nouvelle du départ de Napoléon, Schwarzenberg sonne le premier le tocsin de l'irruption sur Paris. Les maréchaux Oudinot et Macdonald ont dû évacuer Troyes le 4 mars devant cette révolte de la peur. L'ennemi est à Nogent et marche cette fois avec assurance: il n'a plus devant lui Napoléon et sa troupe sacrée. A Paris, la crainte, une crainte bien légitime, a gagné tous les responsables de l'autorité. Napoléon ne peut

l'ignorer. Il a su par l'impératrice que le prince Joseph l'a priée d'écrire secrètement à l'empereur son père. On est au 16 mars. Paris peut être pris le 20. Le danger est à Compiègne où sera Blücher, il est à Nogent où doit être Schwarzenberg. Entre ces deux périls il faut choisir le plus pressant pour le combattre. Napoléon ne veut pas brûler ses vaisseaux : il veut au contraire se battre à outrance, à Paris même s'il le faut. Sa femme, son fils resteront-ils dans ses murs les otages d'une destinée inconnue ? .... Joseph reçoit l'ordre de les envoyer sur la Loire avec les ministres *au moindre danger*. Napoléon doit être bien sûr que cet ordre sera exécuté dans toute sa rigueur. Mais au moins il doit croire que Paris tout entier ne songera plus alors qu'à se défendre et lui donnera le temps d'arriver.

Le 16 au soir tout est arrêté. Le choix est fait entre Blücher et Schwarzenberg. Le 17, on marche sur l'Aube par Épernay. Le 18, Napoléon est à Fère-Champenoise, où M. de Rumigny reparaît le soir venant de Châtillon. Il vient dire que le terme des négociations expire, et que sans doute il n'y a plus de congrès. Napoléon reçoit cette nouvelle comme un homme qui a pris d'avance son parti, qui n'a plus que la négociation du champ de bataille et qui la préfère. Le 19, l'empereur se retrouve au hameau de Châtres dans la maison du charron, où il a si bien reçu le prince de Lichtenstein et repoussé si durement les sages avertissemens que lui apportait le baron de Saint-Aignan. Là il apprend que la déroute du corps de Saint-Priest à Rheims, et que sa propre marche sur Épernay, ont changé en retraite sur Troyes le mouvement général des souverains alliés sur Paris. Une terreur panique a saisi les masses qui les suivent. S'ils viennent à Paris, ce sera malgré eux, et ils s'y montreront d'autant plus irrités contre Napoléon, qu'ils auront pu en triompher plus tôt. Les corps des maréchaux Oudinot et Macdonald, qui avaient dû rétrograder de Provins, sont revenus se rallier à Napoléon à Plancy. Ils croyaient poursuivre Witsgenstein, et Napoléon croyait manœuvrer sur les flancs de l'ennemi sur un corps isolé. Le 20, il est à Arcis, qu'il veut traverser pour se diriger sur Bar-sur-Aube. Mais les reconnaissances envoyées sur la route de Troyes, trouvent l'ennemi. Une affaire s'engage avec l'avant-garde. Napoléon s'y porte avec ses 30,000 hommes. Une armée immense est devant lui. C'est toute celle de Schwarzenberg ! ..... Ce généralissime fatigué des combats partiels dans lesquels Napoléon multipliait successivement la victoire contre les corps de la grande-armée alliée, avait résolu, enfin, de mettre un terme à tant de batailles perdues, et aussitôt que le prince royal de Suède serait en ligne, de faire simultanément un mouvement général d'irruption européenne sur la capitale. Mais l'avis de l'empereur Alexandre avait prévalu de ne pas attendre Bernadotte, et il avait été décidé qu'on se mettrait en marche sans autre délai. C'était ce mouvement inattendu des masses ennemies,

que Napoléon trouvait au-delà d'Arcis devant lui, le 20 mars, jour anniversaire de la naissance de son fils, jour qui malheureusement sera encore une fois célèbre dans sa vie!....

Napoléon n'a jamais su reculer tant qu'il a pu combattre. Cette journée et celle d'après, il ne voit en lui que le premier soldat de la France, à qui sa vie exposée en combattant pour elle appartient tout entière. Il l'offre mille fois au fer, au feu de l'ennemi, qui la refusent. Souvent il est obligé de se servir de son épée pour se dégager des masses qui l'entourent. Un obus tombe à ses pieds, il y pousse son cheval : la pièce éclate.... Un nuage de poudre le dérobe tout-à-coup à ses troupes. Mais ni lui ni son cheval ne sont blessés, et il va inutilement encore chercher la mort au milieu de ses batteries. Tant que Napoléon a le fer à la main, Arcis est inexpugnable pour l'armée de 150,000 hommes, qui l'entoure! La nuit vient et ne suspend point les périls de cette terrible journée. Les faubourgs sont en flamme. L'incendie et le feu continuel des deux armées éclairent les travaux des assiégeans, dont les masses semblent se renouveler. Un seul pont reste à Napoléon pour se soustraire lui et son armée à une perte inévitable. Il ordonne d'en jeter un second : le 21 au matin Arcis est évacué. Mais le combat ne se ralentit point, et la retraite brillante de Napoléon devant des forces tant de fois supérieures aux siennes, est un grand fait d'armes de plus à ajouter à son histoire. L'ennemi, qui pourrait détruire l'armée française, semble la respecter. Il la craint encore, tant la retraite de Napoléon est menaçante. Elle s'opère avec le plus bel ordre sur Vitry-le-Français. Les routes de la capitale sont à l'ennemi.

Napoléon passe à Somepuis la nuit du 21 au 22. Le 23 son quartier-général est à Saint-Dizier, où le rejoint le duc de Vicence. Il apprend de son plénipotentiaire à 11 heures du soir la rupture du congrès; le contre-projet a été refusé. Il s'en afflige aussi peu qu'il s'en étonne. Le congrès n'est depuis le commencement pour lui et depuis le 17 février pour les alliés, qu'une affaire purement militaire, dont les succès et les revers de la campagne font toute la négociation. Le 24, Napoléon porte le quartier impérial à Doulevent en avant de Saint-Dizier. Il envoie des corps sur les routes occupées par l'ennemi, et se tient en embuscade pour se jeter du côté où il apprendra que sont les alliés. Le lendemain la cavalerie du général Piré fait un mouvement si heureux à Chaumont et sur la route de Langres, que l'empereur d'Autriche est séparé malgré lui de l'empereur Alexandre, et que dans la confusion qui résulte de ce flagrant-délit, François II se réfugie à Dijon avec un officier. Le 26, une forte canonnade rappelle inopinément Napoléon à Saint-Dizier, que son arrière-garde attaquée par des forces majeures est contrainte d'évacuer. Les généraux Milhaud et Sébastiani, accourus avec leur cavalerie, repoussent l'ennemi au gué de Valcourt sur la Marne. Chassé de Saint-Dizier,

où rentre l'empereur, l'ennemi se disperse dans le plus grand désordre sur les routes de Vitry et de Bar-sur-Ornain. Napoléon, trompé par les rapports de ses généraux, qui se croient suivis par la grande armée ennemie, ne veut pas s'en rapporter à ce que lui affirme le duc de Vicence, qui s'est convaincu sur sa route du mouvement des alliés sur Paris. Ainsi donc ce n'est malheureusement pas Schwarzenberg qui poursuit Napoléon, c'est Wintzingerode, l'un des lieutenans de Blücher, détaché contre l'armée française pour masquer le mouvement général de la grande-armée des alliés sur Paris. Ce n'est que le lendemain au soir près de Vitry, que l'empereur est informé de cette manœuvre. Il apprend encore la réunion nouvelle de l'armée de Blücher à celle de Schwarzenberg, qui a eu lieu le 23 dans les plaines de Châlons, après son départ d'Arcis. Le même jour une proclamation dictée par les émissaires du parti anti-impérial de Paris, annonçait à la France la rupture des négociations et la marche sur la capitale des deux armées réunies. Les souverains alliés, avides de communications avec Paris, ont eux-mêmes choisi les membres de ce comité. « *On »avait poussé l'attention jusqu'à »pourvoir à notre avenir,* » dit ingénuement l'abbé de Pradt, l'un des sociétaires de cette nouvelle exploitation : « Les alliés, dit le »général Wilson, témoin oculaire, »se trouvaient dans un cercle vi»cieux d'où il leur était impossi»ble de se tirer, si la défection ne »fût venue à leur secours.... Le »mouvement sur Saint-Dizier, qui »devait assurer l'empire à Napo»léon, lui fit perdre la couronne. »

Tout était devenu fatal, jusqu'au talent et au courage persévérant des chefs de l'armée. Les maréchaux Mortier et Marmont, dans la croyance naturelle où ils étaient que Napoléon se reployait sur eux devant Schwarzenberg, étaient venus au-devant de lui sur la route de Fère-Champenoise, et étaient tombés au milieu des alliés, qui avaient intercepté tous les courriers de Napoléon ; ils avaient éprouvé une grande perte à cette action, que l'ennemi nomma pompeusement la bataille ou plutôt *la victoire* de Fère-Champenoise. L'immense cavalerie des alliés, un terrible ouragan qui battit le front de nos troupes, une pluie violente qui leur enleva la ressource de la mousqueterie, triomphèrent enfin d'une résistance de plusieurs heures, et forcèrent à la retraite les maréchaux Mortier et Marmont. — Cette affaire eut lieu le 25, et fut également funeste au général Pactod, qui, chargé d'un convoi de vivres considérable, marchait avec sécurité au-devant des ordres qu'il attendait du maréchal Mortier. Il escortait ce convoi avec deux divisions, celle du général Amey et la sienne, qu'il commandait comme le plus ancien. Ces deux divisions n'étaient ensemble que de 6000 hommes, dont les deux tiers, encore en habits de paysans, étaient des recrues des nouvelles levées des départemens de l'Ouest. Ce général se trouva tout-à-coup assailli par les masses de l'armée

de Schwarzenberg, qui, à Fère-Champenoise, surpris dans sa route sur Paris par une colonne qui débouchait sur sa droite, précipita sur elle tout ce qu'il avait de combattans. Ici l'histoire donne un nouveau démenti à l'orgueil des alliés pour cette seconde affaire de Fère-Champenoise. Pendant plusieurs heures, attaqué, entouré subitement, le général Pactod soutint avec ses bataillons de gardes nationales, qui voyaient le feu pour la première fois, les charges multipliées des premières troupes de la grande-armée des alliés. Celles-ci ne suffisant pas, on lança contre ses faibles carrés, les gardes russes, prussiennes, l'élite des combattans étrangers. Électrisés par une harangue courte et vigoureuse de leur général, les braves paysans de la Vendée jurent de mourir plutôt que de capituler. La mêlée fut affreuse. Les hommes de toutes les nations assaillissent cette troupe de braves, qui ne combattit qu'à la baïonnette, refusa quartier, remplit son serment, et périt presque tout entière. C'était le dévouement des Thermopiles, mais il ne devait pas sauver la patrie. Toute la cavalerie de l'armée coalisée fut mise en mouvement, non pour vaincre, mais pour détruire 6000 paysans; leurs braves généraux furent pris au milieu de leurs carrés renversés autour d'eux; la mort les respecta, pour que leur salut donnât un dernier lustre à nos armes. Les souverains qu'ils venaient de combattre avec des forces si inégales, placèrent justement leur gloire à honorer hautement la valeur et l'infortune des généraux Pactod, Amey, Jamin, Delort, Bouté et Thévenet. Le combat avait été tellement acharné, que, dans la confusion de cette lutte extraordinaire, beaucoup d'alliés, Russes, Anglais, Prussiens, Autrichiens, Allemands, Suédois, ne pouvant se reconnaître à cause de la variété des uniformes, se chargèrent et se blessèrent entre eux. Cette circonstance singulière décida le prince généralissime à ordonner à toute l'armée alliée, de porter, comme les Suédois, une écharpe blanche au bras gauche. Cet ordre, que la brillante valeur de nos gardes nationales fit proclamer dans toutes les armées de la coalition, reçut deux jours après à Paris une toute autre interprétation, à l'entrée des alliés. Ce bracelet blanc fit croire à la population que les ennemis arboraient les couleurs de la maison de Bourbon. Tout est étrange, imprévu, dans cette étonnante période, qui va finir avec Napoléon. Des événemens véritablement romanesques dans tous les genres y continuent le merveilleux de son histoire; le combat du général Pactod est du nombre de ces événemens. Ainsi la gloire colore les derniers momens de l'empire de Napoléon, et, par une singularité qui caractérise encore la merveilleuse histoire de ce grand capitaine, c'étaient des hommes de la Vendée, qui, la veille du retour des Bourbons, combattaient et mouraient pour lui! Toutefois cette gloire de mourir pour la patrie était commune à tous les Français dans nos annales. En 1792 elle ne fut que ressuscitée par le patriotisme

de nos légions républicaines combattant l'étranger, et vingt-deux ans après le même sang reproduisait dans les enfans l'héroïsme de leurs pères.

Après différens combats, qui honorèrent la retraite des maréchaux sur Paris, à Sézanne, à Chailly, à la Ferté-Gaucher, à Trilport, à Meaux, à Ville-Parisis, ils se séparèrent à Nangis : le maréchal Mortier se dirigea par Guignes, et le maréchal Marmont par Melun. Ils se rejoignirent à Brie-Comte-Robert, et arrivèrent ensemble à Charenton, où ils disposèrent leurs troupes pour la bataille du lendemain. Ce lendemain est le 30 mars. Cette bataille est la bataille de Paris.

Sans la circonstance qui fit intercepter les ordres de Napoléon aux maréchaux Mortier et Marmont, ils se reployaient à l'instant sur Paris, dont ils arrêtaient tous les convois et tous les envois d'hommes; ils présentaient alors à l'ennemi, devant les barricades des faubourgs, une force intacte, qui eût enlevé et réuni autour d'elle toute la population de la capitale. Le prudent Schwarzenberg eût reculé nécessairement devant la bataille d'extermination que lui eût présentée un million de Français, combattant pour ses foyers, devant ses dieux domestiques. Averti de cette grande et neuve circonstance, Napoléon fût arrivé à vol d'aigle sur les derrières de la grande-armée de la coalition, et soutenu par l'insurrection générale des braves habitans des Vosges, du Jura, de l'Aube, de la Côte-d'Or, il eût peut-être, en justes représailles de l'ultimatum de Châtillon, envoyé aux rois confédérés l'ultimatum de Paris.

Plongé dans ces graves réflexions, Napoléon s'éloigne de Vitry, et revient le 27 à Saint-Dizier, où il passe la nuit à travailler. Dans ses prospérités il avait toujours dit, *l'état c'est moi* : dans son adversité actuelle, pour la première fois, il dit : *Paris, c'est la France.* Soudain il se décide, ou à tout perdre ou à tout sauver à Paris. Il oublie qu'il a pris Vienne deux fois, Berlin, Moskou, Madrid, Lisbonne, et que les peuples dont ces grandes cités sont les capitales, sont debout chez lui et contre lui, avec leurs souverains. Ainsi la Seine va couler entre son armée et celle de ses ennemis : la Seine est le Rubicon des deux partis. Napoléon suivra sa longue rive gauche, tandis que ses ennemis plus heureux suivront la droite. Paris, la France, sont le prix de la course. Cependant Napoléon ne marche sur Paris que parce qu'il croit y arriver à temps, pour électriser les esprits et pour tout sauver, même en y entrant seul de sa personne; car s'il eût été certain d'arriver trop tard, il eût repris son premier projet, celui de rallier les garnisons de ses places de la Lorraine et de l'Alsace, et de tomber sur les derrières de l'ennemi. Cette conception était grande et salutaire; car elle avait pour appui, indépendamment des localités défensives du nord et de l'est de la France, l'irruption dès long-temps périlleuse pour l'ennemi, des peuples les plus guerriers de la terre natale.

Napoléon montait à cheval.

Saint-Dizier, pour se porter sur Doulevent, quand on lui amena le baron de Wessenberg, ambassadeur extraordinaire de la cour d'Autriche à celle de Londres, d'où il revenait rejoindre son souverain; et le baron de Hioldebrand, lieutenant-général suédois, envoyé de Liége par le prince royal de Suède à l'empereur Alexandre, pour lui annoncer que le prince Chrétien de Norwège ne voulait pas évacuer ce pays, et pour demander à S. M. des troupes russes, afin de l'aider à soumettre la Norwège. Cette nouvelle et cette demande étaient une singulière diversion dans les affaires de l'empereur Alexandre. Ces personnages avaient été arrêtés par des paysans, entre Nancy et Langres, avec d'autres étrangers, parmi lesquels était le baron de Vitrolles, déguisé en domestique. Napoléon n'a pas oublié qu'avant la première campagne de Saxe, et de concert avec lui, l'empereur François a envoyé M. de Wessenberg pour sonder le gouvernement anglais sur les bases d'une paix générale. Il lui donne ordre de le suivre à Doulevent. L'occasion unique sans doute de tenter encore une démarche auprès de l'Autriche, n'échappe point au duc de Vicence, qui finit par obtenir de Napoléon l'autorisation d'écrire à M. de Metternich, *que l'on est disposé à tous les sacrifices*. M. de Wessenberg part chargé de cette dépêche, et d'une communication verbale de Napoléon pour son souverain. Mais quand même M. de Wessenberg aurait trouvé l'empereur d'Autriche au quartier-général des alliés, où il fut dirigé, sa mission serait restée sans effet. Le prince de Schwarzenberg, comme nous l'avons dit, avait à la fin pris son parti, et la volonté de l'empereur Alexandre était d'entrer de vive force et sans délai à Paris.

Napoléon trouva à Doulevent un avis secret de l'honorable comte de Lavallette, directeur-général des postes. Cet avis portait : *Il n'y a pas un moment à perdre, si on veut sauver la capitale.* Tout concourait à la perte de Napoléon et de l'empire, jusqu'à la fidélité. Cet avis si important était daté de dix jours : alors ce conseil de M. de Lavallette était celui d'un bon Français. Dix jours plus tard, il ne valait plus rien ni pour Napoléon, ni pour Paris. Napoléon, à qui ce calcul échappe peut-être, ne voit dans cet avis que ce qui flatte la pensée qui le domine. Il part à tire-d'aile pour la capitale; il croit arriver à Montmartre avant l'ennemi; il le croit d'autant plus que la route de Troyes à Paris est libre : ses courriers le lui apprennent. Tout ce qui est ennemi a suivi la Marne. Il envoie à franc-étrier son aide-de-camp, le général Dejean, annoncer son retour aux Parisiens, tant il compte, et avec raison, sur l'impression puissante que sa présence fera dans la capitale. Dans cette journée il fait quinze grandes lieues, avec sa garde : le soir il est à Troyes; de cette ville il expédie aussi pour Paris, et avec la même mission que le général Dejean, le général Girardin, premier aide-de-camp du prince de Neuchâtel. C'est le 29; le 30, de grand matin, après quelques heures de repos, Napo-

léon est en route. A quelques lieues de Troyes, la lenteur d'une marche militaire, bien que toujours si rapide avec lui, lui devient insupportable : il se jette dans une cariole de poste. C'est le bateau de César : il porte aussi sa fortune. A chaque relais l'empereur demande où est l'impératrice, où est le roi de Rome; à chaque relais il apprend que sa femme et son fils ont quitté Paris, qu'on se bat aux portes...; il vole...; à 10 heures du soir il est à à cinq lieues de Paris...; dans une heure, il peut être à la tête des défenseurs de la capitale...; il est trop tard de deux heures...; PARIS VIENT DE CAPITULER !

Napoléon était à pied sur la route au relais de Fromenteau, quand il apprend cette fatale nouvelle du général Belliard, que Paris vient de voir figurer parmi ses plus illustres défenseurs. Les maréchaux Mortier et Marmont, surpris à Fère-Champenoise par la grande-armée alliée, s'étaient reployés sur Paris après une longue résistance. Accablées le même jour, et presque sur le même champ de bataille, par toute l'élite de cette même armée, les braves divisions Pactod et Amey avaient dû succomber. Elles avaient mieux aimé mourir que capituler. La retraite des maréchaux n'avait point été tranquille. Ils avaient été constamment poursuivis par l'ennemi jusqu'à Meaux et à La Ferté-Gaucher; ils avaient été assaillis par les corps prussiens, débouchés soudainement des routes de Rheims et de Soissons. Enfin, le 29 les alliés s'étaient réunis devant Paris par toutes les avenues du nord et de l'est. Cependant, ajoutait le général Belliard, dans cette terrible extrémité, les maréchaux purent réunir aux glorieux débris qu'ils ramenaient, quelques milliers de soldats des dépôts, 10,000 braves de la garde nationale parisienne; et y compris plusieurs compagnies d'artillerie, spontanément formées par le dévouement héroïque des élèves de l'école Polytechnique, ces maréchaux avaient pu déployer une trentaine de mille hommes, avec lesquels ils avaient engagé le combat le jour même à cinq heures du matin. Les premiers pas de cette faible armée avaient été des succès. Les villages de Pantin et de Romainville avaient été pris et repris plusieurs fois, et étaient demeurés à nos troupes.

Ici l'histoire de l'empire français et de *Napoléon-le-Grand* est revenue aux temps de la Fronde et de la Ligue; les villages, les hameaux, qui avoisinent Paris, prennent rang dans nos tristes annales, et la gloire française gémit des beaux faits d'armes, des derniers exploits, qui rendent fameux des noms si obscurs.

L'ennemi avait laissé environ 12,000 hommes sur les champs de bataille. La perte des nôtres était bien moins considérable; mais ils ne se battaient que pour mourir, sous les yeux de sept à huit cent mille habitans, qui ne savaient ni soutenir les vivans, ni remplacer les morts. La défense matérielle de la capitale n'avait point été organisée par le prince Joseph, ni par le général Clarke, ministre de la guerre, malgré les moyens suffisans proposés par le comité. Le

prince avait cru devoir, contre l'importance des opinions et contre la gravité des circonstances, en référer à l'empereur; et le temps, qui seul alors, avec le courage de tous et l'exemple du généralissime, eût été capable de sauver la capitale, avait été perdu en vaines correspondances. Enfin, à midi, la grande ville et la petite armée avaient été enveloppées, par l'inondation étrangère, à Montmartre, à Charonnes, à Vincennes. Alors le prince Joseph, dans la crainte de se trouver pris lui-même, avait ordonné aux maréchaux de capituler, et était parti pour la Loire. Le général Clarke, le seul sans doute des ministres qui dût rester à Paris jusqu'au dernier moment, dans la catastrophe militaire où la capitale se trouvait précipitée, s'était empressé de suivre le prince Joseph. Il avait laissé dans les magasins 20,000 bons fusils, qu'il avait refusés à 20,000 braves qui les avaient demandés. Il avait donc fallu de toute nécessité recourir à un armistice, pour prévenir la ruine d'une vaste cité que l'on ne voulait point défendre. Cependant tandis que le maréchal Marmont négociait l'armistice, l'ennemi faisait des progrès par le simple développement de ses masses. Il était à Mont-Louis, à Belleville, à Ménilmontant, sur la butte Chaumont, à la Villette, et le feld-maréchal Blücher menaçait de forcer la barrière Saint-Denis, quand les hostilités furent suspendues. L'ordre de capituler n'était parvenu qu'à cinq heures au maréchal Mortier, qui avait devant lui les corps de Kleist, d'York, de Woronzow et de Langeron. Le maréchal Mortier et le général Belliard ignoraient le départ du prince Joseph. Ils envoyèrent vainement vers lui, et continuèrent cependant à en imposer à l'ennemi, encore indécis, malgré sa supériorité numérique, à aborder Montmartre. Dans cette situation, le général Dejean, aide-de-camp de S. M., expédié par elle de Dolancourt, arrivait, et prescrivait au maréchal de donner avis au prince de Schwarzenberg des ouvertures de paix faites à l'empereur d'Autriche. Le maréchal avait obéi; mais le prince lui avait répondu par la déclaration des alliés après la rupture du congrès de Châtillon. Dans l'intervalle de cette communication, le maréchal, qui n'avait pu être informé par son collègue de l'ordre de capituler, se tenait toujours sur la plus vigoureuse défensive, et renvoyait hautement un aide-de-camp de l'empereur Alexandre, qui le sommait de se rendre.

« Les alliés, lui dit le maréchal, » pour être au pied de Montmartre, ne sont point dans Paris. » Mes soldats et moi nous périrons » plutôt sous ses ruines que d'accepter une honteuse capitulation. » Au reste, quand je ne pourrai » plus défendre Paris, je sais où » et comment effectuer ma retraite, devant vous et malgré vous. » Le maréchal Mortier rappelait, et était toujours pour les Russes le héros de Dirnstein. Cependant le maréchal Marmont venait de conclure sa suspension d'armes, et le maréchal Mortier en ayant reçu l'avis, et peu après l'ordre du prince Joseph, dont l'envoyé s'était sans doute égaré, s'était

réuni au maréchal Marmont pour traiter, et pour donner à la convention le caractère de dignité et d'honneur qui convenait à la gloire de la résistance de l'armée et au rang qu'ils y occupaient. L'armistice conclu par le maréchal Marmont donnait pour toute ligne aux maréchaux l'enceinte de Paris. Ainsi Montmartre et ses hauteurs devaient être remises, sans coup férir, aux alliés, et le corps russe qui était devant Montmartre en fut informé. Mais le général Langeron, émigré français qui le commandait, crut devoir s'en emparer de vive force, et malgré la suspension d'armes, on se battit encore depuis Montmartre jusqu'à Neuilly. La capitulation avait été discutée vivement à la Villette par les deux maréchaux, et il avait été convenu que l'armée se retirerait avec son matériel, et aurait toute la nuit pour évacuer Paris. Cette convention était verbale. Le maréchal Marmont s'était chargé de la rédiger et de la signer au nom de son collègue. Les troupes des deux maréchaux étaient dirigées sur Fontainebleau par les barrières du Maine et d'Orléans. Celles du maréchal Mortier avaient évacué Paris les premières, et occupaient militairement le village de Villejuif, faisant face à Paris. La garde nationale de Paris, commandée par le maréchal Moncey, avait rivalisé de bravoure avec la ligne, et avait prouvé par son intrépidité, par sa témérité même, de quel poids elle eût été pour le salut de la capitale, si les personnages chargés de cette grande responsabilité avaient voulu en être dignes. Tel fut sommairement le récit du général Belliard, chef d'état-major de la brave armée du maréchal Mortier. Les services de toute nature qu'il avait rendus dans toute cette campagne, où il prit constamment le commandement de la cavalerie, et notamment aux brillantes et malheureuses affaires qui venaient d'illustrer le maréchal Mortier et son corps d'armée sous les murs de Paris, rendaient son témoignage encore plus imposant à l'empereur Napoléon.

Le maréchal Berthier et le duc de Vicence se tenaient à l'écart, depuis que l'empereur s'entretenait avec le général Belliard. L'empereur les appela. « Voici ce que dit » Belliard, leur dit-il. Eh bien! il » faut aller à Paris : partons. » Et on marcha pour joindre les voitures qui étaient devant la poste. Le général Belliard représenta à l'empereur qu'il n'y avait plus de troupes à Paris. « N'importe, » dit-il, j'y trouverai la garde na» tionale. L'armée m'y rejoindra » demain ou après, et je rétabli» rai les affaires. Suivez-moi avec » votre cavalerie. Mais, sire, ré» pond le général Belliard, V. M. » s'expose à se faire prendre et à » faire saccager Paris. Il y a autour » 130,000 hommes. Je n'en suis » sorti que par une convention ; » je ne puis y rentrer, ni moi, ni » mes troupes. » Après de nouvelles instances de l'empereur pour marcher en avant, et de nouvelles représentations pour l'en dissuader, « Je vois, dit Napoléon, » que tout le monde a perdu » la tête.. Joseph est un c...., et » Clarke un j... f..... ou un traî-

»tre; car je commence à croire »ce que m'en a dit Savary. » Cependant on approchait de la poste dans le moment où la colonne d'infanterie du maréchal Mortier paraissait, et l'empereur demandait impérieusement au duc de Vicence de faire avancer ses voitures. Pressé de nouveau par le maréchal Berthier, le duc de Vicence et le général Belliard, Napoléon parut renoncer à son projet, et retourna sur ses pas avec le prince de Neuchâtel et le duc de Vicence. Il continua de se promener avec eux, en causant, pendant trois quarts d'heure. Enfin, il se détermina à entrer à la poste, et donna ordre de prendre position.

Il n'y avait encore de posées et verbalement seulement que les bases de la capitulation. L'empereur resta à la poste plus de deux heures la tête appuyée sur ses mains. Il répétait de temps en temps quelques exclamations sur la trahison, ou sur la *bêtise* de son frère, de Clarke, etc., sans prendre un parti. Le maréchal Berthier, voyant que le temps s'écoulait, pressa l'empereur d'envoyer à Paris le duc de Vicence pour traiter. Le duc représenta que l'envoi du prince de Neuchâtel, lié avec le prince de Schwarzenberg, serait plus utile, et que sa position personnelle en imposerait davantage à Paris. A 5 heures du matin, Napoléon se décida à faire partir le duc de Vicence.

Le 31 mars, à 7 heures, le duc de Vicence arrive à Paris, où il ne trouve aucune des autorités locales de la haute administration. Il se rend alors à Bondy, au quartier-général de l'empereur Alexandre. Dans sa route, il rencontra les deux préfets de Paris et deux chefs de la garde nationale, qui étaient, depuis la veille au soir, au quartier-général des alliés. Ils revenaient de porter à l'empereur Alexandre la soumission de la capitale, et de réclamer sa haute bienveillance en faveur des habitans. Ainsi, la mission du duc de Vicence, déjà douteuse par la capitulation de Paris et par les intrigues de la nuit, le devenait encore plus par la démarche que venaient de faire les autorités civiles, lesquelles, par le départ du gouvernement et par celui de l'armée, se trouvèrent tout-à-coup investies d'une sorte de souveraineté sur la capitale. La ville n'avait plus d'autres chefs que ses magistrats, ni d'autres troupes que ses citoyens. Les deux préfets s'adressèrent en conséquence au maréchal Marmont, pour le prier de stipuler les intérêts de la ville dans sa capitulation. Mais les commissaires des alliés, alléguant qu'ils étaient sans instruction à cet égard, offrirent seulement à la députation de Paris de lui servir de sauve-garde jusqu'au quartier-général des souverains alliés, où elle demanda à se rendre. Elle y était arrivée entre 3 et 4 heures du matin, avait été accueillie avec une bienveillance extraordinaire par l'empereur Alexandre, et avait obtenu de ce prince, indépendamment de la continuation du service exclusif de la garde nationale, soit aux barrières, soit dans l'intérieur de la ville, l'assurance de la conservation des musées, des monumens, des établissemens pu-

blics, et de toutes les institutions civiles. Ce fut au retour de la députation de Paris que le duc de Vicence la rencontra. Il voulut s'entretenir avec les principaux magistrats, mais il en fut violemment empêché par les commissaires étrangers qui reconduisaient la députation aux portes de la capitale. Arrêté lui-même, il fut obligé d'attendre l'autorisation de l'empereur Alexandre pour parvenir jusqu'à lui. Il vit bientôt arriver le comte Nesselrode, qui lui demanda l'objet de sa mission. Enfin, après avoir obtenu de venir à Bondy, il rendit compte à l'empereur Alexandre et au prince généralissime des ordres et des pouvoirs dont il était porteur. L'empereur Alexandre remit après son entrée à Paris, qui allait avoir lieu, la réponse qu'il croirait pouvoir lui faire. Le duc de Vicence retourna à Paris, et Napoléon se décida alors à aller attendre à Fontainebleau le résultat de cette négociation. Il part... Il a encore 50,000 combattans!!

Ils arrivent de la Champagne par Sens, ils sont arrivés de Paris par Essonne. Ces débris de l'honneur militaire de la France se reconnaissent et se groupent autour du vieux soldat pour lequel ils sont toujours prêts à combattre et à mourir. Les maréchaux Moncey, Lefebvre, Berthier, Ney, Macdonald, Oudinot, Mortier, Marmont, rejoignent successivement le dernier quartier-général de Napoléon. Cependant, la capitulation de Paris avait été signée à 2 heures du matin par les colonels Fabvier et Denis pour le maréchal Marmont, par le colonel Lapointe pour le maréchal Mortier, et par les colonels Orlow et de Paer au nom des alliés. Les intérêts militaires avaient été ainsi réglés: « Les corps des maréchaux, ducs » de Trévise et de Raguse, évacue» ront la ville de Paris le 31 mars » à 7 heures du matin, ils emme» neront avec eux l'attirail de leurs » corps d'armée: les hostilités ne » pourront commencer qu'à 9 heu» res du matin; tous les arsenaux, » ateliers, établissemens et maga» sins militaires, seront laissés dans » l'état où ils se trouvaient avant » la présente capitulation. Les » blessés et maraudeurs, restés à » Paris après 9 heures, seront pri» sonniers de guerre. » Quant aux intérêts civils, la rédaction suivante laissait une grande lacune à remplir: « La garde nationale ou » urbaine est totalement séparée » des troupes de ligne. Elle sera » conservée, désarmée ou licen» ciée selon les dispositions des » puissances alliées. Le corps de » la gendarmerie municipale par» tagera entièrement le sort de la » garde nationale: la ville de Paris » est recommandée à la générosité » des hautes puissances alliées. » Ce fut la communication de ces dernières dispositions, dont le vague était effrayant pour les dépositaires civils des intérêts de la capitale, qui décida les deux préfets, accompagnés des deux chefs de la garde nationale et d'une députation des conseils municipaux, à se rendre à Bondy, et à solliciter de l'empereur Alexandre l'audience dont nous avons vu le résultat. C'était en propres termes présenter au vainqueur les clefs de Paris avec des mains suppliantes. Cette

démarche, toute contraire à la mission du duc de Vicence, mais favorable à la cause des alliés, l'avertissait de tout ce qu'il devait craindre, en même temps qu'elle devait intéresser la générosité de l'empereur Alexandre.

Le duc de Vicence est donc à Paris le seul champion officiel de l'empereur Napoléon. Il doit faire tête à deux ennemis, dont l'un est le comité anti-impérial étranger, et l'autre plus redoutable, parcequ'il est composé de transfuges, le comité anti-impérial français. L'un se compose du généralissime prince de Schwarzenberg, du comte Nesselrode, du comte Pozzo di Borgo, du prince de Lichtenstein; l'autre du prince de Bénévent, du duc de Dalberg, de l'archevêque de Malines et du baron Louis. Il est vrai que le duc de Vicence a pour lui sa fidélité, les ressources de son caractère personnel, la confiance de Napoléon, et l'estime d'Alexandre. Ce dernier souverain, dont les griefs sont les plus récens, et qui seul a une clientelle française, attire seul aussi les regards des partis. Le 31 mars, à midi, il fait son entrée dans Paris avec le roi de Prusse et le généralissime à la tête des armées de la coalition, dont il est pour la capitale le seul souverain. L'empereur d'Autriche, que le mouvement des Français sur Langres avait porté à Dijon, se trouva arrêté dans sa route sur Paris par la marche de Napoléon sur Fontainebleau. Le hasard servit heureusement ce prince en le forçant de se tenir alors éloigné des événemens et de n'arriver qu'après ses alliés dans la capitale de son gendre. Cette sorte de bonne fortune, fut partagée aussi par le ministre responsable du gouvernement anglais, par le représentant du roi de la Grande-Bretagne, lord Castelreagh. Paris cherchait vainement dans le cortège du triomphe européen l'auguste père de l'impératrice, le grand-père du roi de Rome. Le parti royaliste mit à profit cette absence forcée dans le moment, mais prolongée ensuite avec intention. Le silence profond de la capitale au passage des troupes étrangères ne fut interrompu qu'au boulevard Italien par des cris en faveur de la maison de Bourbon. Le bracelet blanc que le prince de Schwarzenberg avait ordonné de prendre à toute l'armée coalisée à la journée de Fère-Champenoise, fut regardé, par les royalistes et par la population étonnée, comme un signal impérieux de ralliement aux couleurs de l'ancienne dynastie. Plusieurs royalistes qui avaient été arrêtés par la garde nationale pour avoir arboré la cocarde blanche furent alors relâchés. Quelques étages des maisons du boulevard étaient couverts de draperies blanches. Des cris de *Vivent les Bourbons, et vivent nos libérateurs,* partaient de plusieurs fenêtres. Des dames de la plus haute société se précipitèrent devant le café Tortoni au milieu de la foule, agitant leurs mouchoirs, distribuant des cocardes, et soutenues de quelques hommes, au péril de leur vie, elles se jetèrent au milieu des chevaux dans les rangs ennemis, pour approcher l'empereur Alexandre. Elles lui demandèrent le rétablissement de la

famille royale. Ce prince, qu'avait frappé le long silence de la ville, depuis la barrière de Bondy jusqu'au boulevard Italien, avait froidement continué sa route jusqu'aux Champs-Élysées, où pendant trois heures, il fit défiler l'armée. Ensuite il s'était rendu à pied, vers 5 heures, chez le prince de Bénévent, où il avait désigné son quartier-général, quoique, d'après le refus formel qu'il avait fait par égard pour Napoléon, de n'habiter ni le château des Tuileries, ni le palais de l'Élysée, où il ne s'établit qu'après le traité du 11 avril, on lui eût proposé plusieurs grands hôtels, et entre autres celui que le prince de Bénévent avait cédé à l'empereur, rue de Varennes. Sur le soir, le comité anti-impérial français fut appelé au conseil de l'empereur Alexandre, et l'archevêque de Malines, *lorsque son tour de parler fut venu, J'éclatai*, dit-il, *par la déclaration que nous étions tous royalistes et que la France l'était comme nous......* « Eh bien, dit » alors l'empereur Alexandre, je » déclare que je ne traiterai plus » avec l'empereur Napoléon. » Ces paroles furent à l'instant même mises en circulation; elles confirmèrent la déclaration faite par les alliés après le congrès de Châtillon. Une proclamation, signée Alexandre et contre-signée Nesselrode, rendait publique cette dernière déclaration. Elle portait en substance que : « Les souverains » alliés ne traiteraient plus avec » Napoléon Bonaparte, ni *avec aucun de sa famille;* qu'ils respectent *l'intégrité de l'ancienne France*, telle qu'elle a existé sous ses » rois légitimes; qu'ils reconnaî- » tront et garantiront *la constitution que la nation française se » donnera*. Enfin, que le sénat est » invité à désigner un gouverne- » ment provisoire qui puisse pour- » voir aux besoins de l'administra- » tion, et préparer la constitution » qui conviendra au peuple fran- » çais. » Cette proclamation, subitement imprimée, fut colportée et répandue avec ardeur par les émissaires de tous les ennemis du gouvernement impérial. C'était un coup de parti de publier cette proclamation qui pouvait donner l'espoir, particulièrement aux partisans de la maison de Bourbon, qu'on ne reviendrait plus sur cette improvisation de la politique étrangère. Le duc de Vicence, d'après les espérances données le matin à Bondy, obtenait l'audience de l'empereur Alexandre, et il avait encore le courage, malgré la déclaration actuelle de ce prince, de plaider devant lui la cause de son souverain, qu'il persistait à ne pas reconnaître comme perdue. Mais on lui avait signifié qu'on ne le tolérait à Paris que comme parlementaire. On lui demanda sa parole d'honneur qu'il n'agirait en aucune manière, soit près des autorités, soit près des individus. La bienveillance de l'empereur Alexandre le fit rester à Paris en dépit de la contre-révolution, qui lui fit cependant imposer ces conditions par le généralissime prince de Schwarzenberg.

Ainsi l'opinion publique, qui n'avait pu avoir encore le temps de se

prononcer, avait été surprise dans une embuscade. Prisonnière sans cartel, elle n'était pas admise à capitulation. Cependant, autant au moins par nécessité que par pudeur, il fallait un interprête plus légal à cette opinion, vaincue sans combat, et le sénat avait été invité à désigner un gouvernement provisoire. Les preuves du sénat étaient faites depuis long-temps. Convoqué sous la présidence du prince de Bénévent, vice-grand-électeur, sa minorité la plus zélée, après différens conciliabules, s'empressa de s'assembler au nombre de 30 membres, dit-on, au lieu de 140 qui le composaient, et de la délibération convenue sortit un gouvernement provisoire composé de MM. de Talleyrand, de Jaucourt, de Beurnonville, de Dalberg et de l'abbé de Montesquiou. L'ex-constituant Dupont-de Nemours en fut nommé le secrétaire. Les mémoires particuliers auront seuls le droit de dire ce qu'une pareille association présentait de singulier à cette *opinion publique*, dont la représentation souveraine lui était confiée par un mandat étranger. M. Bellart fut pour la capitale au conseil-général du département de la Seine, ce que M. de Pradt a dit avoir été pour la France au conseil des souverains. Il déclara aussi dans cette assemblée que le vœu des habitans de Paris était pour le rappel de la maison de Bourbon. Tel n'était pas encore le vœu connu des souverains alliés.

Le 3 avril fut publié l'acte du sénat, qui déclara « Napoléon » déchu du trône; le droit d'héré» dité aboli dans sa famille; le » peuple français et l'armée dé» liés envers lui du serment de fidé» lité. » Ce fut en récompense de cette déclaration que l'empereur Alexandre prononça la remise de tous les prisonniers français qui étaient dans ses états. « Le gou» vernement provisoire me l'avait » déjà demandée, dit ce prince, » je l'accorde à la résolution que » vient de prendre le sénat. » D'autres membres du sénat adhérèrent le soir même et les jours suivans à l'acte de la déchéance. Le lendemain 77 membres du corps-législatif et 50 de la cour de cassation suivirent leur exemple. Dans les temps d'orage, pour une foule de gens, le patriotisme c'est la prudence, et le devoir c'est la soumission. Des milliers d'exemplaires de l'acte de déchéance décrétée par le sénat furent envoyés dans les départemens, aux corps d'armée française et aux corps étrangers. Une grande quantité de courtisans civils et militaires de Napoléon s'empressa d'adhérer à la déchéance de leur maître. Ils pouvaient attendre au moins son départ. Ils croyaient et aspiraient à une autre obéissance. Mais si tous furent appelés, peu furent élus. Le repentir vint trop tard au secours de leur mauvaise conscience. Il répugna sans doute à la morale politique de cette époque de constituer un pays uniquement sur la désertion. Les souverains alliés, les princes de la maison de Bourbon, le gouvernement provisoire lui-même, ne pouvaient regarder cette apostasie de circonstance, les uns comme une garantie suffisante de leur triomphe, les autres comme un gage

certain d'une fidélité si nouvelle, le dernier enfin comme une sanction de ses actes.

Prévenu ainsi par le comité de défection qui occupait toutes les avenues des souverains alliés, le duc de Vicence venait de se voir enlever la cause personnelle de Napoléon. Mais il lui restait à soutenir celle de la régence et de la dynastie. Toujours fidèle, et d'autant moins découragé qu'il combattait seul, il avait été entendu, il avait même été écouté. Il était ainsi parvenu à assurer une sorte de protection aux derniers intérêts qu'il s'était chargé de défendre. Il avait en un mot balancé à lui seul pendant douze heures toute la coalition anti-impériale, soit française, soit étrangère. Il fit plus, il regagna tout le terrain qu'avait conquis la défection, et remit en doute la question de l'ancienne dynastie, que le prince de Bénévent et tout le parti croyaient avoir décidée. La présence de l'armée à Essonne, l'incertitude et l'agitation des esprits, l'opinion qu'on avait remarquée en France, le désir de terminer une lutte déjà si longue, sans courir les chances de l'opposition intérieure que l'on prévoyait, l'éloignement que l'on croyait à la nation pour un nouvel ordre de choses, l'immense intérêt qu'avaient les alliés de terminer, sans se compromettre, dans une bataille où ils seraient placés entre Napoléon et la capitale, tous ces motifs que le duc de Vicence avait fait valoir avec force près de l'empereur Alexandre, du roi de Prusse et du généralissime Schwarzenberg, avaient balancé la satisfaction qu'on avait éprouvée dans les premiers momens, celle de se venger de Napoléon par le rappel des Bourbons. Les souverains alliés étaient donc plus qu'ébranlés.

Mais avant de se prononcer sur une affaire aussi grave et aussi compliquée dans ses chances, l'empereur de Russie voulut réunir encore toutes les premières notabilités de Paris, dans le sentiment de présider un grand conseil de famille, où seraient portés et discutés les intérêts de la France par rapport à elle et par rapport à l'Europe. Dans cette réunion, le prince fit de la véritable politique. Il dit que chacun devait mettre de côté ses intérêts et ses passions, comme lui et ses alliés dépouillaient tout esprit de vengeance. Il n'avait pour but que le bonheur de la France, parce qu'il y voyait l'assurance de la tranquillité de l'Europe. « Il faut donc décider, » dit-il, quel est le gouvernement » qui convient à la France, pour » remplir ces deux objets. » La discussion entamée dans l'esprit de modération dont l'empereur Alexandre venait de donner l'exemple, fut suivie en toute liberté, et la balance des opinions étrangères était pour la régence. Le lieutenant-général Dessoles, nommé par le gouvernement provisoire au commandement de la garde nationale parisienne, dont il n'avait pas encore exercé les fonctions, faisait partie du conseil. Effrayé de la marche que prenaient les opinions et de l'influence qu'elles devaient avoir sur l'empereur, le général Dessoles détourna habilement l'impression

que ce prince venait de recevoir en appliquant la question de la France à sa situation personnelle. « Il avait, dit-il, combattu vingt » ans, non les Bourbons, mais l'é- » tranger. Quand Napoléon se mit » à la tête des affaires, la France » était non-seulement délivrée, » mais agrandie. Mais l'esprit de » conquêtes, auquel s'abandonna » l'usurpateur des libertés de la » France, mettant chaque jour en » péril l'indépendance de la patrie, » il avait cru devoir se retirer et » ne plus continuer de servir une » cause qui n'était plus celle de » la France, mais qui était deve- » nue celle d'un seul homme. Les » calamités actuelles ne justifiè- » rent que trop bien sa conduite » comme citoyen. Dans l'abîme » où Napoléon venait de se préci- » piter lui et le peuple français, » il ne lui restait plus qu'un asile, » celui de la famille royale. Les » maux de la révolution et ceux » de l'empire disparaîtraient à-la- » fois sous cette égide naturelle. » L'Europe y trouverait sa tran- » quillité, comme la France son » salut. »

L'émotion du général Dessoles devint plus vive, et s'adressant à l'empereur Alexandre : « Sire, je » suis, dit-il avec force, sans pas- » sions, sans intérêts, sans ambi- » tion aucune. Je n'ai pris part à » la restauration, je n'ai accepté » le poste que j'occupe, que sur » la foi de V. M. I., qui a daigné » plusieurs fois me renouveler » l'assurance que la déclaration » du 31 mars aurait son plein effet. » C'est dans cette confiance seule » que moi, que ma famille, que » mes amis, qu'une foule de ci- » toyens, que des officiers-géné- » raux se sont engagés dans la cau- » se de la restauration. Si V. M. I. » a d'autres intentions, je la supplie » de faire donner des passeports à » tous ceux qui, comme moi, se » sont hautement prononcés contre » le gouvernement de Napoléon. » Pour eux et pour moi, sire, je » vous demande un asile, où nous » soyons à l'abri des vengeances » de Napoléon et des maux innom- » brables qui vont retomber sur la » France. »

L'empereur Alexandre fut entraîné par les paroles, par l'émotion du général Dessoles, et la déclaration du 31 mars reprit tout son empire. Ainsi fut perdue la cause personnelle de Napoléon. L'empereur remonta dans ses appartemens, reçut le duc de Vicence, et lui déclara que Napoléon devait abdiquer. Le duc de Vicence repartit de suite pour Fontainebleau, et rendit compte à Napoléon, pendant la nuit, de la décision fatale dont il était porteur. Napoléon voulait qu'il retournât de suite à Paris pour conjurer un nouvel orage, mais le duc de Vicence s'y refusa, si S. M. ne voulait pas lui adjoindre deux plénipotentiaires, qui, par leur influence personnelle, donneraient des représentans aux intérêts de la France et à ceux de l'armée, et du poids aux vœux que cette armée, encore menaçante pour les alliés, formait hautement pour lui. Napoléon y consentit, et le lendemain matin, il nomma les maréchaux Ney et Marmont. Cependant au moment où il allait faire expédier les pouvoirs du maréchal Marmont, qui commandait

les troupes entre Essonne et Paris, le maréchal Macdonald arriva de Saint-Dizier avec son corps d'armée. Entraîné par sa destinée, l'empereur, frappé tout-à-coup de l'importance du commandement d'Essonne, qui était le point de contact entre Paris et l'armée, dit au duc de Vicence : « C'est là que s'adresseront toutes les intrigues, toutes les trahisons de Paris. Il faut que j'aie à ce poste un homme comme Marmont, mon enfant, élevé dans ma tente. » Et il nomma à sa place le maréchal Macdonald. Il fallut s'occuper de l'acte d'abdication. Il y eut discussion minutieuse sur sa forme. Napoléon faisait toutes les difficultés. Enfin, après bien des hésitations, il se décida à signer la déclaration suivante :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il est prêt à descendre du trône, à quitter la France, et même la vie, pour le bien de sa patrie, inséparable des droits de son fils, de ceux de la régence de l'impératrice et du maintien des lois de l'empire. Fait en notre palais de Fontainebleau, le 4 avril 1814. »

Napoléon.

Cependant une toute autre pensée que la négociation dominait Napoléon. A la tête de 40,000 hommes, il avait rejeté l'ultimatum de Châtillon ; avec 50,000, l'empereur des champs de bataille voudrait-il abdiquer sa pourpre toute militaire? Et il dit au duc de Vicence : « Pendant que vous négocierez à Paris, je leur tomberai dessus avec mes braves. Je pars demain. » — En effet, dès le 1[er] avril, le lendemain de son arrivée à Fontainebleau, Napoléon n'avait pas perdu un seul moment pour la réorganisation de l'armée, et le jour suivant avait été employé à la discussion d'un nouveau plan de campagne. La question était, ou de manœuvrer autour de Paris, ou de se retirer sur la Loire, et le premier avis prévalut, quoique dans le conseil l'autre eût obtenu une grande majorité. Le voisinage de Paris était devenu contagieux pour Napoléon, et il comptait trop sur sa population. Le 3, jour du retour de M. de Vicence, porteur de la déclaration des alliés, jour de l'acte du sénat pour la déchéance, Napoléon avait passé la revue de sa garde, et lui avait dit : « Soldats, l'ennemi nous a dérobé trois marches, et s'est rendu maître de Paris. Il faut l'en chasser. D'indignes Français, des émigrés auxquels nous avions pardonné, ont arboré la cocarde blanche et se sont joints à nos ennemis. Les lâches! ils recevront le prix de ce nouvel attentat. Jurons de vaincre ou de mourir, et de faire respecter cette cocarde tricolore qui depuis vingt ans nous trouve dans le chemin de la gloire et de l'honneur. » Ce serment avait été prononcé par la garde avec acclamations. Toute la soirée les soldats dansèrent des farandoles, et criaient *vive l'empereur! allons à Paris.* Les têtes s'étaient

échauffées au point que les dispositions guerrières des soldats donnèrent de l'inquiétude à Napoléon lui-même, qui fit cesser ce tumulte. Mais toujours plein de son projet de marcher sur Paris, il avait désigné son quartier-général à Moulignon, au lieu de Ponthierry. Cependant dans cette journée même, la nouvelle de la déchéance qui venait d'être prononcée par le sénat, celle de l'abdication demandée par les alliés, tous les actes de Paris, tous les journaux, tous les pamphlets répandus dans la capitale, étaient officieusement colportés par les émissaires du gouvernement provisoire et par les amis des hôtes du palais de Fontainebleau. C'était par Essonne, que toutes ces nouvelles avaient pénétré dans l'intérieur de Napoléon, et sous les tentes de sa fidèle armée; mais si la déchéance était au moins discutée dans le palais, au camp elle était hautement rejetée, et les acclamations menaçantes de la garde avaient suffisamment prouvé l'esprit du soldat. Quant aux chefs de l'armée, il s'en trouvait qui paraissaient regarder la question de l'abdication comme un asile, au moins pour la patrie, et ils étaient disposés à l'aborder à la première occasion avec l'empereur.

Le 4 avril, porteurs de la déclaration que Napoléon venait de signer, les trois plénipotentiaires se mettent en route pour Paris. Le mouvement avait été ordonné aux troupes, et la garde impériale s'était ébranlée pour occuper le nouveau quartier-général que Napoléon avait choisi. Les nouveaux plénipotentiaires arrivés à Essonne, descendent chez le maréchal Marmont, à qui ils avaient ordre de confier la nature de leur mission. Ils devaient y attendre aussi, pour aller plus avant, l'autorisation du général ennemi qu'on avait fait prévenir de leur arrivée. Le maréchal les retint à dîner; resté avec les deux maréchaux, il leur confie qu'il est en traité avec le prince de Schwarzenberg. C'est la convention qui est connue sous le nom de convention de Chevilly. Le duc de Vicence reçoit un instant après cette confidence du maréchal Macdonald, qui partage toute son indignation. La conversation devenue alors générale, le maréchal Marmont est ébranlé de la puissance des sentimens qui combattent vivement sa conduite. Il leur répète encore que rien n'est signé par lui, et qu'il va rompre avec le prince Schwarzenberg. Les plénipotentiaires, dans la persuasion que toute cette affaire ne repose que sur Marmont, lui proposent ou d'aller à Fontainebleau tout avouer à l'empereur, ou d'aller avec eux tout dénouer avec Schwarzenberg. Ce généralissime s'était rendu à Chevilly, à une lieue d'Essonne, pour suivre la négociation du maréchal Marmont. Marmont se décide pour le dernier parti. Avant de monter en voiture, il déclare à ses généraux que l'arrangement avec le prince généralissime doit être regardé comme nul, qu'ils aient à garder leurs positions, et qu'il ne tardera pas à revenir. Il ajoute qu'il ne séparait point sa cause de celle de l'armée, et il partit avec

les trois plénipotentiaires pour se rendre à Chevilly. Arrivés au château, les trois plénipotentiaires entrèrent chez le prince de Schwarzenberg, et le maréchal Marmont resta dans la voiture, préférant ne voir le généralissime qu'après la visite des plénipotentiaires. Le maréchal Macdonald ayant appris que le prince royal de Wurtemberg était malade dans le château, monte chez lui. Le prince lui déclare que la convention faite par Marmont était réelle, et aurait son exécution. Le maréchal Macdonald quitta le prince, et alla à la voiture où il avait laissé le maréchal Marmont pour le faire expliquer de nouveau. Mais il ne le trouva plus : le maréchal était chez le prince de Schwarzenberg. Le maréchal Macdonald raconta alors au duc de Vicence ce que le prince de Wurtemberg lui avait affirmé. Un moment après, le maréchal Marmont entra dans le salon, où il fut suivi presque immédiatement par le généralissime; il essaya de vifs reproches du maréchal Macdonald, balbutia, allégua l'embarras de s'expliquer devant tant de personnes, et assura qu'il avait rempli sa promesse. Le prince de Schwarzenberg se tint dans une mesure que lui prescrivaient la délicatesse de sa position, et les difficultés de celle du maréchal Marmont, dont il ne démentit aucune des paroles. Enfin l'autorisation d'arriver à Paris étant venue, les plénipotentiaires se mirent en route. Le maréchal Marmont les suivit à Paris, *pour répéter*, dit-il, *la même déclaration à l'empereur Alexandre, la négociation avec Schwarzenberg étant connue de sa majesté impériale.*

A une heure du matin ils furent admis chez l'empereur, qui les reçut avec bienveillance. Ils reproduisirent avec force les premiers argumens du duc de Vicence relatifs à la déclaration du 31 mars. « La régence, dirent-ils, n'avait » point eu de défenseurs, elle avait » été jugée et condamnée par dé» faut. » L'empereur Alexandre, loin d'éconduire leurs prétentions, écouta avec intérêt la lecture de différens articles rédigés d'avance à Fontainebleau, que lui fit le duc de Vicence. Il les discuta même sans beaucoup d'observations; ainsi fortifiés qu'ils étaient d'ailleurs par la parole donnée par le maréchal Marmont de renoncer à la négociation de Chevilly, les plénipotentiaires de Napoléon ne purent qu'augurer favorablement de l'impression qu'ils avaient reproduite et des dispositions qu'on leur montrait. L'empereur de Russie les congédia et les ajourna à midi. Il était deux heures du matin.

A 11 heures et demie, les plénipotentiaires finissaient de déjeuner chez le maréchal Ney et se disposaient à se rendre chez l'empereur Alexandre, lorsqu'on annonça le maréchal Marmont. Ils étaient tous pleins d'espérance, en raison de l'accueil qu'ils avaient reçu la nuit, quand le maréchal Marmont fut averti que son aide-de-camp, le colonel Fabvier, le demandait. Il sortit, et rentra cinq minutes après, pâle comme la mort.

« Le général qui commande en » mon absence, dit-il, a enlevé

»mon corps d'armée. Fabvier est »venu en toute hâte... » Et Fabvier fut appelé, qui rendit compte de ce qui s'était passé. Il fallait aviser aux moyens de tout réparer, sans cela tout était perdu. Le maréchal Marmont dit qu'il allait ramener ses troupes, ce qui était impossible, puisqu'elles étaient depuis la pointe du jour dans les lignes des ennemis.

Quoique les plénipotentiaires ne se fissent pas illusion, ils encouragèrent le maréchal à faire tout ce qu'il croirait devoir faire pour tenir la parole donnée à Essonne, renouvelée à Chevilly, à Paris, et le nouvel engagement qu'il venait de prendre avec eux. L'heure était déjà passée, ils n'avaient pas un moment à perdre pour se rendre chez l'empereur Alexandre. Ils y arrivèrent avec une inquiétude cruelle qu'ils cherchèrent à surmonter. Ce souverain les reçut aussi bien que la nuit précédente, et la conversation avait repris un cours favorable, quand un officier entra et parla en russe à l'empereur Alexandre. Le duc de Vicence comprit ce que dit cet officier : *Nous sommes perdus*, dit-il tout bas à Macdonald, *l'empereur sait que le corps a passé*. Ce prince sortit un moment, puis rentra. Mais la discussion des articles qui avaient été presque approuvés dans la conférence de la nuit, ayant été reprise, donna lieu de la part de l'empereur à une foule d'objections. La défection du 1[er] corps avait tout changé.

La fin de cette conférence fut ajournée à quelques heures. — « Messieurs, dit l'empereur aux »plénipotentiaires, vous faites son»ner bien haut la volonté de l'ar»mée, et vous n'ignorez pas que »le corps du duc de Raguse a pas»sé de notre côté; d'autres sont »encore dans la même disposition. »On est las de la guerre. L'em»pereur Napoléon n'a point voulu »la paix. Chacun sait qu'il n'y a »point de repos à espérer avec lui. »Le sénat a prononcé, les souve»rains ont déclaré qu'ils ne vou»laient plus traiter avec lui. L'ar»mée ne peut s'obstiner à garder »un chef qui n'a pas voulu sacri»fier sa passion pour la guerre au »bien de sa patrie. Nous ne vou»lons que le bonheur de la France; »peu nous importe son gouverne»ment, s'il la rend heureuse. Nous »ne voulons aujourd'hui que ce »que le vœu national a déjà pro»clamé. Il repousse la régence »comme il a repoussé l'empereur »Napoléon. Je vous déclare donc »que nous ne pouvons admettre »que son abdication absolue. A »cette condition seule, vous pou»vez regarder la paix comme faite. »Nous nous engageons à faire as»surer à l'empereur Napoléon une »existence indépendante et con»venable sous tous les rapports. » L'empereur Alexandre représenta encore qu'avec Napoléon l'intérêt des peuples prescrirait aux souverains d'exiger de la France des sacrifices considérables, des places fortes, et en un mot de telles garanties que l'Europe pût être pleinement rassurée sur sa tranquillité future, tandis qu'avec le gouvernement que l'on proposait les conditions seraient beaucoup plus avantageuses à la France.

Les plénipotentiaires se récrièrent vainement contre cette étrange détermination, si différente des espérances qu'on leur avait données. Ils repoussèrent avec indignation la conséquence que tirait l'empereur Alexandre de la défection du corps de Marmont, en disant qu'elle serait suivie par d'autres...... Tout fut inutile. Ils durent se résigner à retourner à Fontainebleau pour porter à l'empereur Napoléon la nouvelle décision des souverains.

Voici ce qui s'était passé après le départ des trois plénipotentiaires. La pensée de la renonciation que Napoléon avait signée en faveur de son fils lui revint à l'esprit, non plus comme un sacrifice qu'il venait de faire généreusement à la tranquillité de la France, mais comme une démarche que sa haute raison frappait de nullité. « On a voulu, dit-il, me »faire abdiquer en faveur du roi »de Rome. Je l'ai fait. Cependant »ce n'est pas l'intérêt de la France. Mon fils est un enfant, ma »femme n'entend rien aux affaires. »Vous auriez donc une régence autrichienne pendant 12 ou 15 ans, »et vous verriez M. de Schwarzenberg vice-empereur des Français. Cela ne peut vous convenir. D'ailleurs il faut raisonner. »Quand même cela entrerait dans »les vues de l'Autriche, *croit-on »que les autres puissances consentent jamais à ce que mon fils règne tant que je vivrai?* Non certainement, car elles auraient trop »peur que j'arrachasse le timon »des affaires des mains de ma femme. Aussi je n'attends rien de bon »de la démarche des maréchaux.»

Napoléon disait à Fontainebleau ce que le prince de Bénévent disait à Paris: Napoléon voyait mieux que personne toute sa position; et ces réflexions, profondément gravées dans son esprit, ne le portaient qu'à tenter encore le sort des armes. Mais avant de se porter lui-même sur Essonne, le lendemain 5, avec le gros de l'armée, il envoya dans l'après-midi son premier officier d'ordonnance, le colonel Gourgaud, à Essonne, pour inviter à dîner le maréchal Marmont, le général Souham et le duc de Trévise. Il voulait causer avec eux sur les opérations qu'il projetait.

Le colonel Gourgaud ne trouva plus le maréchal Marmont, qui était parti pour Paris avec les plénipotentiaires, et ne put trouver le général Souham, qui pourtant était à Essonne. Cette invitation de Napoléon aurait-elle fait croire à ce général que l'empereur était instruit du traité de Chevilly, et qu'il le faisait appeler avec le maréchal Marmont pour tirer d'eux une vengeance éclatante? En vertu des ordres, ou (s'il faut en croire le maréchal Marmont) malgré les ordres si précis qu'il avait donnés en présence des trois plénipotentiaires, le général qui commandait en l'absence du maréchal s'était mis en marche à la pointe du jour, pour s'approcher du camp ennemi; et le premier corps passait sous les Fourches-Caudines, escorté comme un prisonnier par deux régimens de cavalerie bavaroise. Les généraux de division Castel et Lucotte n'avaient point eu la confidence du maréchal, et ne furent pas a-

vertis par leurs collègues du mouvement qui leur enlevait leurs troupes. Ainsi le corps de Marmont, chose nouvelle, admis à désertion par les avant-postes étrangers, traversa les cantonnemens de toutes les nations devant lesquelles depuis Essonne jusqu'à Versailles, il dut contraindre son indignation. Car, à la vue de l'escorte bavaroise, les officiers et les soldats qui étaient partis avec joie dans l'espoir qu'on leur faisait opérer un mouvement pour attaquer le flanc droit de l'ennemi, connurent qu'ils étaient livrés. Des murmures sinistres parcoururent tous les rangs; quelques clameurs menaçantes avertirent énergiquement les généraux des sentimens qui agitaient leurs troupes. Enfin, arrivées à Versailles, l'explosion eut lieu; elles se soulevèrent tumultueusement contre les chefs qui les avaient enlevées à Napoléon. Les généraux n'eurent que le temps de se dérober à la vengeance du soldat, ils lui échappèrent au milieu des coups de fusil. Le lendemain l'indignation des soldats de Marmont se renouvela d'une manière encore plus alarmante : ils ne poussèrent qu'un cri, celui de retourner vers Napoléon, et de venger son injure et leur honneur. Ils se rassemblèrent en armes auprès de l'Orangerie, et ils voulaient, en se reportant sur Essonne, passer sur le ventre des légions étrangères, à qui leurs généraux avaient confié le succès de la défection. Le bruit de cette insurrection militaire vint à Paris, où le gouvernement provisoire et les souverains étrangers surent apprécier tout le péril d'une semblable résolution. Alors le maréchal Marmont, faute sans doute de pouvoir remplir la mission dont il s'était chargé envers les plénipotentiaires pour le retour de ses troupes à Fontainebleau, dut remplir par ordre du gouvernement provisoire et des souverains alliés, celle de remettre sous le joug étranger les troupes dont il avait l'avant-veille hautement contremandé la défection. Le maréchal Marmont arriva, mais, n'osant leur parler, il mit à l'ordre du jour une proclamation où il leur dit : « Vous êtes les soldats de la »patrie. Ainsi c'est l'opinion pu»blique que vous devez suivre, »et c'est elle qui m'a ordonné de »vous arracher à des dangers dé»sormais inutiles, pour conserver »votre noble sang, que vous sau»rez répandre encore, lorsque la »voix de la patrie et de l'intérêt »public réclamera vos efforts.... » Ces paroles ne furent pas éloquentes pour le soldat, mais elles le sont pour l'histoire, à qui il ne reste presque plus aucun doute sur les moyens qui décidèrent le maréchal au traité de Chevilly, ni sur la véracité de ce que le prince de Wurtemberg y affirma au maréchal Macdonald. Ainsi la course de Chevilly, faite par les plénipotentiaires de Napoléon conjointement avec le maréchal Marmont, ne dut leur paraître qu'une cruelle mystification. Il faut rendre à chacun ce qui lui appartient : au gouvernement provisoire, aux alliés doit être attribuée l'idée de la négociation avec le maréchal; au

maréchal appartient le traité; au premier divisionnaire, commandant par intérim, l'initiative de son exécution.

A la lecture de cette proclamation, les officiers arrachèrent leurs épaulettes et brisèrent leurs épées; les soldats se trouvant sans chefs, pour les ramener à l'empereur, durent subir la loi de la nécessité et se laissèrent conduire à Mantes. Que serait-il arrivé cependant si, comme le général Souham pouvait s'y attendre, d'après toutes les lois de la guerre, le commandant des avant-postes ennemis, qui n'avait point de pouvoirs définitifs et spéciaux du généralissime prince de Schwarzenberg, eût refusé le passage aux troupes de Marmont? Cette circonstance singulière manque aux aventures si étranges de cette époque. Aussitôt le départ du corps de Marmont, un autre officier, envoyé par Napoléon à trois heures du matin, au général Souham, qu'il ne voyait point arriver, revint lui porter cette terrible nouvelle. Ainsi, Fontainebleau était à découvert aux yeux de l'étranger : l'honneur de l'armée n'était plus intact, et tout espoir était perdu, jusqu'à celui qui n'avait jamais manqué, l'espoir dans les armes. Napoléon se tait, il ne veut pas croire que Marmont, son élève, son ami, son enfant, son protégé..... »L'ingrat, »s'écrie-t-il avec force. il sera plus »malheureux que moi!» Cependant il ordonne au général Belliard de faire couvrir Fontainebleau par quelques escadrons. Ce général partit à l'instant, mais arrivé à Essonne, il y trouva le duc de Trévise, qui y avait pourvu. Ce malheur, tout nouveau pour Napoléon, le touche de trop près, et son âme est depuis quelques jours oppressée sous le poids de trop de chagrins, pour qu'il ne ressente pas l'impérieux besoin de lui donner un confident, digne de toute sa douleur. Ce confident ne pouvait être que l'armée de Fontainebleau. Voici comme il lui parle dans l'ordre du jour du 5 avril :

« L'empereur remercie l'armée »pour l'attachement qu'elle lui té»moigne, et principalemnt parce »qu'elle reconnaît que la France »est en lui et non dans le peuple »de sa capitale. Le soldat suit la »fortune et l'infortune de son gé»néral, son honneur est sa reli»gion. Le duc de Raguse n'a pas »inspiré ces sentimens à ses com»pagnons d'armes : il est passé »aux alliés. L'empereur ne peut »approuver la condition sous la»quelle il a fait cette démar»che : il ne peut accepter la vie »ni la liberté de la merci d'un »sujet. »

La convention du maréchal Marmont avec le prince de Schwarzenberg, portait, article 2 : « Si les »événemens de la guerre faisaient »tomber entre les mains des puis»sances alliées, la personne de Na»poléon Bonaparte, sa vie et sa li»berté lui seront garanties, dans »un espace de terrain et dans un »pays circonscrit, au choix des »puissances alliées et du gouver»nement français. » L'aide-de-camp Marmont, mesurer la terre où son général doit être captif!... un espace de terrain!... Un cachot offre aussi un espace de terrain.

L'empereur continue ainsi dans cet ordre du jour, où la vérité de sa position, quelque cruelle qu'elle fût, est présentée avec une modération qui ferait honneur aux plus grands caractères.

«Le sénat s'est permis de disposer du gouvernement français. »Il a oublié qu'il doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse »maintenant; que c'est lui qui a »sauvé une partie de ses membres »de l'orage de la révolution, tiré »de l'obscurité et protégé l'autre »contre la haine de la nation. Le »sénat se fonde sur les articles de »la constitution pour la renverser. »Il ne rougit pas de faire des re»proches à l'empereur, sans re»marquer que, comme le premier »corps de l'état, il a pris part à »tous les événemens; il a été si »loin, qu'il a osé accuser l'empe»reur d'avoir changé des actes »dans la publication. Le monde en»tier sait qu'il n'avait pas besoin »de tels artifices : un signe était un »ordre pour le sénat, qui toujours »faisait plus qu'on ne désirait de »lui. L'empereur a été toujours »accessible aux sages remontran»ces de ses ministres, et il atten»dait d'eux, dans cette circonstan»ce, une justification la plus in»définie des mesures qu'il avait »prises. Si l'enthousiasme s'est »mêlé dans les adresses et dis»cours publics, alors l'empereur a »été trompé. Mais ceux qui ont te»nu ce langage, doivent s'attribuer »à eux mêmes la suite funeste de »leurs flatteries. Le sénat ne rou»git pas de parler des libelles pu»bliés contre les gouvernemens »étrangers : il oublie qu'ils furent »rédigés dans son sein. Si long»temps que la fortune s'est montrée »fidèle à leur souverain, ces hom»mes sont restés fidèles, et nulle »plainte n'a été entendue sur les »abus du pouvoir. Si l'empereur a»vait méprisé ces hommes comme »on le lui a reproché, alors le mon»de reconnaîtrait aujourd'hui qu'il »a eu des raisons qui motivent son »mépris. Il tenait sa dignité de »Dieu et de la nation : eux seuls »pouvaient l'en priver. Il l'a tou»jours considérée comme un far»deau, et lorsqu'il l'accepta, c'é»tait dans la conviction que lui »seul était à même de la porter »dignement. Aujourd'hui que la »fortune s'est décidée contre lui, »la volonté de la nation seule pour»rait le persuader de rester plus »long-temps sur le trône. S'il se »doit considérer comme le seul obs»tacle à la paix, il fait ce dernier »sacrifice à la France. Il a en con»séquence envoyé le prince de la »Moskowa, les ducs de Vicence »et de Tarente, à Paris pour en»tamer les négociations. L'armée »peut être certaine que son bon»heur ne sera jamais en contra»diction avec le bonheur de la »France.»

La régence et le gouvernement s'étaient établis à Blois. Ce fut de cette ville que, le 3 avril, l'impératrice régente fit publier la proclamation suivante :

« Français,

«Les événemens de la guerre »ont mis la capitale au pouvoir »de l'étranger. L'empereur, ac»couru pour la défendre, est à la »tête de ses armées si souvent vic»torieuses. Elles sont en présence

»de l'ennemi, sous les murs de »Paris. C'est de la résidence que »j'ai choisie et des ministres de »l'empereur, qu'émanent les seuls »ordres que vous puissiez reconnaître. Toute ville au pouvoir de »l'ennemi cesse d'être libre : toute direction qui en émane est le »langage de l'étranger, ou celui »qu'il convient à ses vues hostiles »de propager. Vous serez fidèles »à vos sermens; vous écouterez »la voix d'une princesse qui fut »remise à votre foi, qui fait sa »gloire d'être princesse, d'être associée aux destinées du souverain que vous avez choisi. Mon »fils était moins sûr de vos cœurs »au temps de vos prospérités : ses »droits et sa personne sont sous votre sauve-garde. » Cette proclamation fut inconnue à Paris, où elle ne fut colportée que secrètement. Elle était datée de Blois, mais elle portait le cachet de Fontainebleau.

Ainsi, par la défection du corps du maréchal Marmont, Napoléon se trouvait à la discrétion des souverains alliés, et l'armée, livrée par quelques généraux, perdait le lien, encore redoutable aux ennemis de la France, d'une fidélité compacte et jusqu'alors à toute épreuve, envers son plus grand capitaine. C'était ce double but que les alliés avaient voulu atteindre, ainsi que le gouvernement provisoire, pour ne pas risquer la bataille du désespoir contre 50,000 soldats de Napoléon, combattant pour lui et avec lui, sous les yeux d'une population de 7 à 800 mille habitans, que la prise de leur ville et la haine des étrangers eussent peut-être armés à l'aspect de l'empereur. A présent Fontainebleau n'est plus une position militaire, et Napoléon, qui ne peut plus invoquer hautement la garantie de l'armée française, n'a plus de voix au tribunal européen, qui le juge dans la capitale envahie. Il ne lui reste plus qu'un seul acte politique à remplir : c'est celui de prononcer la déchéance de son fils et celle de sa famille. Telle est la déclaration que la défection du corps de Marmont décida tout-à-coup l'empereur de Russie à faire aux plénipotentiaires de Napoléon, à la seconde conférence du 6 avril.

Le soir même, les plénipotentiaires, de retour à Fontainebleau, rendent compte à Napoléon de tout ce qui s'est passé dans cette fatale journée. L'empereur ne répond rien et les congédie promptement. Mais il fait rappeler le duc de Vicence, et, après une longue conversation sur les événemens, sur les funestes conséquences de la perte du corps de Marmont, sur l'effet qu'elle produisait déjà sur plusieurs chefs à Fontainebleau, embrassant toute la question avec la rapidité et la sûreté accoutumée de son jugement, il lui déclara ne pas vouloir exposer la France aux horreurs de la guerre civile, lui dit qu'il était décidé à abdiquer, mais qu'il lui recommandait le secret sur cette détermination, et enfin, qu'il voulait voir les maréchaux afin de sonder leurs dispositions... Il fit en effet appeler le maréchal Ney, avec lequel il eut cette nuit un long entretien.

On a vu que l'esprit de défection s'était établi parmi les chefs

de l'armée de Fontainebleau, déjà, à la nouvelle de l'abdication conditionnelle : la régence n'offrait plus d'avantages à ceux qui ne s'étaient donnés qu'à la personne de Napoléon, et l'intérêt de sa cause disparaissait chaque jour devant les intérêts privés. Cette journée du 6 avril vit sortir du gouvernement provisoire, accepter par le sénat après de légers amendemens, signer par les souverains, imprimer, proclamer et insérer au bulletin des lois, la constitution française. Cet acte appelait librement « au trône Louis-» Stanislas-Xavier de France, et » après lui les membres de sa fa-» mille. La constitution devait être » soumise à l'acceptation du peuple » français. Louis devait être pro-» clamé roi de France après son » serment. » Le sénat ne s'était pas ou n'avait pas été oublié. Une disposition faisait « des sénateurs » actuels le fonds du sénat consti-» tutionnel, attachait à leurs titres » des majorats formels avec la do-» tation de l'ancien ou des sénato-» reries, avec transmission hérédi-» taire à leurs fils aînés. » Le désintéressement des sénateurs devint l'ordre du jour des journaux, des pamphlets et des conversations. Au lieu d'usufruitiers, ils se faisaient propriétaires. C'était *immobiliser* un traitement viager et en faire un patrimoine. Le sénat fut jugé et condamné par l'opinion comme il avait été jugé et condamné par l'allocution de Napoléon à sa garde. Ce scandale constitutionnel devait à lui seul faire rejeter la constitution du gouvernement provisoire. La constitution s'appela le *marché du sénat*, et les sénateurs furent nommés les *maltôtiers de la patrie*.

Le 7 avril, Napoléon annonça lui-même la nouvelle mission de ses plénipotentiaires et le parti qu'il avait pris de signer son abdication absolue. Malgré cette déclaration authentique, et comme s'il eût été encore souverain, il ordonna la revue des 2me et 7me corps. Le maréchal Oudinot reçut cet ordre avec une surprise qui frappa Napoléon. La revue eut lieu, et les acclamations des soldats prouvaient à l'empereur la continuation des sentimens qui les animaient. Toujours plein de sa pensée dominante, à laquelle l'encourageait encore l'enthousiasme non équivoque des soldats, il dit au maréchal Oudinot : « Puis-je » compter sur votre corps-d'ar-» mée ? — Non, sire, répondit le » maréchal, votre Majesté a abdi-» qué. — Oui, mais sous condi-» tion. — Il est vrai, sire, mais le » soldat ne connaît point les res-» trictions. — Eh bien, maréchal! » attendons les nouvelles de Paris. »

Après la revue, Napoléon avait été reconduit dans ses appartemens par les maréchaux Berthier, Ney, Lefebvre, Oudinot, Macdonald : les ducs de Vicence, de Bassano, le grand-maréchal Bertrand, s'y trouvaient aussi. L'empereur engage la conversation sur les affaires, sur sa position faiblement, mais fortement sur celle de la France, de l'armée, et traite cette haute question avec un désintéressement remarquable, comme s'il discutait des intérêts qui ne lui fussent plus communs que comme citoyen français ; le développement qu'il donna à ses i-

dees le ramena naturellement à celles d'une juste défense, et à mettre encore en balance les chances de la guerre avec l'ignominie d'une paix mortelle pour la France. Il sait bien que quatre armées resserrent chaque jour davantage le camp de Fontainebleau : qu'une armée russe est entre Essonne et Paris; qu'une autre est entre Melun et Montereau ; que des corps nombreux sont en marche par les routes de Chartres et d'Orléans, tandis que d'autres troupes accourent par celles de la Bourgogne et de la Champagne, et tiennent le pays entre l'Yonne et la Loire. Mais, d'un autre côté, les alliés seraient forcés de se battre ayant Paris à dos. Le canon des braves sera entendu par l'immense population de Paris. La garde nationale, le peuple des faubourgs, en partie vétéran des rangs de la vieille gloire républicaine et de celle de l'empire, voudront partager les périls de l'armée, menaceront l'ennemi et le feront trembler. Aucune des chances favorables d'une telle position n'échappe à Napoléon. Il compte aussi sur l'armée du maréchal Soult sous Toulouse, sur celle du maréchal Suchet, qui revient de Catalogne et qui peut se réunir à celle de Soult; sur celle du maréchal Augereau dans les Cévennes; celle encore du prince Eugène, et sur celle du général Maisons dans la Flandre, ainsi que sur les nombreuses garnisons de nos places frontières. « Pourquoi, forçant les lignes »ennemies comme il l'a fait tant »de fois avec les braves éprouvés »qui lui restent, n'irait-il pas »chercher les armées du midi!.... »quand il reste à combattre der»rière la Loire ! » Napoléon est d'avis d'y marcher sans délai. On se tait autour de lui, tant on est dominé par la pensée que le succès le plus indispensable dans ce moment laisserait encore peut-être en doute la conclusion de la paix. Cependant, ceux qui rompent le silence opposent à ce projet les forces immenses qui occupent toutes les routes de Fontainebleau, les distances qui séparent de l'armée de Napoléon et d'elles-mêmes les armées du midi, le blocus étroit qui intercepte toutes les communications, qui arrête les courriers.... Napoléon réfute ces objections, et il ajoute : « Une »route fermée pour des courriers »s'ouvre bientôt devant 50,000 »hommes. » On lui parle alors des maux de la France, qui serait livrée tout-à-coup aux horreurs de la guerre civile, dont il serait l'auteur et l'objet. Ces mots de guerre civile ont sur lui la force d'un talisman, et sa résolution s'évanouit. En cela, plus citoyen que guerrier, il avait de tout temps montré une antipathie invincible pour cette sorte de calamité. « Eh »bien, dit-il, puisqu'il me faut re»noncer à défendre plus long»temps la France, l'Italie n'est»elle pas une retraite digne de »moi? Veut-on m'y suivre encore »une fois? Marchons vers les Al»pes. »

Ce projet était trop brillant, trop jeune pour les vieux courtisans militaires qui l'entourent. C'eût été des paroles magiques pour le camp de Fontainebleau, elles n'eurent point d'échos dans les galeries du palais. « Vous vou-

»lez du repos, s'écria vivement »Napoléon. Ayez-en donc. Hélas! »vous ne savez pas combien de »chagrins et de dangers vous at»tendent sur vos lits de duvet. »Quelques années de cette paix »que vous allez payer si cher en »moissonnerout un plus grand »nombre d'entre vous, que n'au»rait fait la guerre, la guerre la »plus désespérée.» Dans les paroles qu'il venait de dire aux maréchaux, Napoléon fut prophète. Douze d'entre eux, dont trois ont péri de mort violente, Berthier, Ney et Brune, sont déjà sous la tombe.

Mais Napoléon était sans le savoir le prisonnier de sa grandeur passée, encore plus que celui des rois coalisés. S'il avait cru pouvoir parler à d'autres qu'aux grands-officiers de cette couronne qu'il allait abdiquer, de cette armée qui n'attendait qu'un signal pour la défendre encore, c'est-à-dire, à ceux qui, suivant une expression si heureuse de ses jeunes années, *avaient leur fortune à faire*, il eût été encore porté par eux sur les sommets des Alpes; et si l'heure de son destin l'y eût suivi, une fin glorieuse l'eût peut-être illustré dans les champs de Marengo! seule mort digne du grand capitaine qui près de ce village, repoussé pendant huit heures par la fortune, conquit enfin sur elle la dictature militaire de l'Europe!

On a dit qu'à cette scène mémorable, que l'on a voulu appeler la scène des maréchaux, le maréchal Ney avait pris la parole; que traçant d'une manière énergique la déplorable situation de la France, il avait interpelé vivement l'empereur de déclarer quels moyens il avait pour sauver la France, et que Napoléon avait gardé le silence; on ajoute que le maréchal dit encore : *Il ne reste plus qu'un moyen, sire, c'est votre abdication absolue, et nous venons vous la demander.* Telle est la version qui a couru dans le public et qui a été répétée dans quelques ouvrages; cependant des témoins de cette grande audience assurent que rien de semblable n'a eu lieu de la part du maréchal Ney; ils disent qu'après cette allocution si dramatique aux maréchaux, Napoléon congédia l'audience et réunit dans son cabinet ses trois plénipotentiaires; que rien ni de la part de Napoléon, ni de la part du maréchal, n'indiqua dans la discussion qui eut lieu, le souvenir d'une pareille interpellation; mais que Napoléon, apparemment convaincu que ses espérances ne pouvaient plus reposer sur les chefs de l'armée, déclara qu'il se décidait à signer l'abdication absolue. Toutefois il ajouta que cette résolution ne devait nullement contrarier les opérations militaires qu'il pouvait avoir projetées.

Les conférences avec ses plénipotentiaires furent reprises trois fois. La forme de cette abdication y fut vivement discutée par Napoléon, et enfin, après bien des résistances, l'acte d'abdication fut ainsi redigé:

« Les puissances alliées ayant »proclamé que l'empereur Napo»léon était le seul obstacle au ré»tablissement de la paix en Eu»rope, l'empereur Napoléon, fi»dèle à son serment, déclare qu'il

« renonce pour lui et ses héritiers » aux couronnes de France et d'I» talie, et qu'il n'est aucun sacri» fice personnel, même celui de la » vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'in» térêt de la France. » NAPOLÉON.

Napoléon expédia ses plénipotentiaires, et remit l'acte d'abdication au duc de Vicence.

Les plénipotentiaires se mettent en route pour Paris, et ils arrivent chez l'empereur Alexandre dans la nuit, à deux heures. Le premier mot de ce prince à leur arrivée fut: « Apportez-vous l'abdication?» Le duc de Vicence lui en fit la lecture, mais l'empereur ne s'en contenta point et en exigea une copie, sans doute pour satisfaire le gouvernement provisoire qui était derrière la négociation des alliés. La suite de la conférence fut favorable aux intérêts que les plénipotentiaires de Fontainebleau avaient à défendre; il était plus de trois heures du matin quand l'empereur les congédia.

Indépendamment de la négociation relative à l'abdication absolue, au choix d'une principauté pour Napoléon, et aux arrangemens relatifs à sa famille, ses plénipotentiaires devaient encore traiter d'un armistice, afin de mettre un terme aux agitations de l'armée et aux inquiétudes de la France envahie. Ils passèrent toute la journée du lendemain chez le prince généralissime pour conclure cet armistice; enfin après beaucoup de difficultés tout était convenu, et les plénipotentiaires étaient rentrés chez eux pour s'occuper de la dernière rédaction, quand un billet du comte de Nesselrode les appela à minuit, chez l'empereur Alexandre. A l'arrivée des plénipotentiaires l'empereur leur dit que Napoléon venait de quitter Fontainebleau, qu'on le trompait, qu'il voulait bien par égard pour le caractère des plénipotentiaires et par l'estime qu'il leur portait individuellement, ne pas laisser le généralissime s'assurer de leurs personnes, mais qu'il voulait une explication franche. Le chef d'état-major du général Curial, qui était arrivé l'après-midi de Fontainebleau, n'avait pu laisser aucun doute aux plénipotentiaires sur la fausseté de cette nouvelle; le duc de Vicence venait également de recevoir de l'empereur une lettre particulière par un de ses officiers d'ordonnance; il repoussa donc avec force cette allégation, et il proposa à l'empereur Alexandre, qui l'accepta, d'envoyer de suite un de ses aides-de-camp s'assurer à Fontainebleau, de la présence de l'empereur Napoléon. Cependant l'empereur Alexandre déclara aux plénipotentiaires que celui qui transmettait cette nouvelle au gouvernement provisoire ne lui laissait aucun doute sur son authenticité; il ajouta que tout ce qui avait été fait et convenu jusqu'alors, devait être regardé comme non avenu, que tout était rompu, et il congédia les plénipotentiaires. Ils reçurent également la même déclaration du généralissime, qui leur faisait redemander les articles rédigés de l'armistice: ils se rendirent chez lui, mais leurs protestations furent inutiles.

Le lendemain, l'aide-de-camp-général de l'empereur de Russie étant revenu de Fontainebleau, ce

prince fit appeler les plénipotentiaires, leur avoua qu'il avait été trompé, et leur dit avec une noble franchise que, tenant à se justifier à leurs yeux, il voulait leur montrer ce qui avait dû produire sa conviction : alors il donna à lire la lettre d'un général français attaché à la maison de l'empereur, qui écrivait de la Ferté-Gaucher au général commandant les avant-postes russes, qu'il venait d'être averti du départ de Napoléon de Fontainebleau, et de sa fuite par la route de Bourgogne ; qu'il priait le général de faire parvenir cette nouvelle au gouvernement provisoire, afin qu'il pût prendre des mesures convenables. « La nature » de cet avis, dont je suis bien aise » de vous montrer la preuve, ajouta l'empereur, vous prouvera que » mes doutes étaient plus que fondés. Hier au soir j'ai tout suspendu; mais dès à présent les » choses sont remises où elles étaient avant cette fausse nouvelle. » Ainsi l'armistice fut conclu, et les négociations continuèrent.

La publicité qui fut donnée à cet armistice dut influer puissamment sur le soldat, qui devenait tout-à-coup en quelque sorte étranger au sort de son général, à la fortune de Napoléon. Chaque jour, dans les premiers rangs de l'armée, une désertion silencieuse s'échappait de Fontainebleau ; le cercle diminuait autour de celui qui avait eu les rois pour courtisans, et Napoléon put faire jusqu'au dernier moment de sombres réflexions sur la constance des hommes à suivre l'inconstance de la fortune. Chaque jour il se voyait dépouillé par d'incroyables ingratitudes de ses plus chères, de ses plus anciennes affections. Les noms de ceux qui sont restés auprès de Napoléon jusqu'au dernier moment, sont conservés par l'histoire. La politique de cette époque n'imposait l'ingratitude à personne. Le roi n'était point dans son palais des Tuileries. Il ne s'agissait pas de choisir entre Paris et Fontainebleau, entre la reconnaissance et la révolte. Le gouvernement provisoire, qui venait de naître de la conquête des alliés, n'était pas la restauration ; sa constitution n'était pas une loi. Les souverains étrangers n'étaient légitimes pour aucun Français. Encore peu de jours, tout était sauvé pour les déserteurs de la première et de la seconde abdication, jusqu'à leur fidélité. Napoléon n'eût pas connu l'affreux supplice de l'abandon des siens, de ses vieux frères d'armes, de ses derniers courtisans!

Le peu d'intérêts personnels qui restaient à Napoléon, était confié à Paris au dévouement particulier du duc de Vicence. Dans les conversations particulières qu'il avait eues avec l'empereur Alexandre, ce souverain, en parlant du séjour qui serait accordé à Napoléon, de la Corse, de Corfou, de l'île d'Elbe, avait insisté pour cette dernière résidence. Ce fut, ce qui est à remarquer, d'après cette première ouverture, que les plénipotentiaires firent valoir comme un engagement, que l'île d'Elbe fut obtenue pour Napoléon comme souveraineté indépendante. Il fut heureux que cet engagement fût antérieur à la défection de Marmont; car,

après cet événement, les alliés, éveillés par les agens de la restauration sur le danger de ce voisinage pour la France, ne voulaient plus accorder l'île d'Elbe à Napoléon; mais fidèle à sa parole, et sommé en quelque sorte par le duc de Vicence, l'empereur Alexandre ne crut pas loyal d'y manquer parce que les circonstances avaient changé.

Napoléon n'aurait-il pas été plus grand s'il eût jeté sa pourpre tout entière au lieu d'en conserver un lambeau, et s'il eût choisi, comme Dioclétien, une maison dans un village? Mais l'île d'Elbe était un port sur la France.

Cependant, dans le temps où Napoléon traitait encore d'une ombre de grandeur avec les souverains, le maréchal Soult faisait de nobles adieux à la gloire militaire de la France, le 10 avril, sous les murs de Toulouse. Après la bataille d'Orthez du 27 février, sa petite armée, échappant à 70,000 combattans, s'était lentement et glorieusement dirigée, pendant un mois de marche, d'Orthez sur Tarbes, où elle avait, le 20 mars, continué sa belle retraite, malgré l'armée anglaise aux ordres du maréchal Beresford; enfin, elle était arrivée au nombre de 30,000 hommes, dont un quart de nouveaux conscrits, le 24 mars dans la ville de Toulouse. En quinze jours le maréchal, fort de lui-même et de la valeur de ses troupes, avait fait un vaste camp retranché de la capitale du Languedoc; quinze jours aussi avaient semblé nécessaires au circonspect Wellington, que Soult tient en échec depuis six mois, pour attaquer 30,000 Français avec une armée de 80,000 vieux soldats. Enfin le 10 avril, à six heures du matin, l'action s'était engagée autour de l'immense enceinte que le génie du maréchal avait su fortifier sous les yeux de son ennemi. La nuit seule avait terminé cette grande journée, où une seule redoute, un seul canon tombèrent au pouvoir des Anglais, où un seul moment d'hésitation, causée par la mort d'un de ses généraux, empêcha l'armée française d'être victorieuse. Les Français ont 3,600 hommes tués ou blessés, Wellington en a 18,000. Le lendemain, trompant encore Wellington, à qui il doit abandonner Toulouse, le maréchal se met en marche par le département de l'Aude, pour amener à Napoléon une de ses plus braves armées. Il ne sait pas que la grande bataille qu'il vient de donner a été dérobée à un armistice, que la cause qu'il défend n'est plus, que la gloire qu'il lui donne est une gloire posthume; il l'apprend dans sa marche le 12, par la nouvelle de l'armistice que Wellington lui envoie. Ainsi l'héroïque résistance de son armée n'a été qu'un dernier sacrifice à la France. Si cependant, et en supposant toujours l'ignorance de l'abdication, l'armée d'Arragon, commandée par le maréchal Suchet, et dont une partie était déjà arrivée à Narbonne, eût pu se joindre à Toulouse à l'armée du généralissime maréchal Soult, toute la campagne de Wellington en France était anéantie; il n'eût jamais vu avec ses troupes les bords de la Seine. La jonction avec l'armée du maréchal Auge-

reau se fût faite alors dans les Cévennes; celle du vice-roi, qui était alors en marche, y eût également été réunie; et une autre France, sous les drapeaux d'une armée de cent mille combattans, venait sur les bords de la Loire, et sous le commandement du maréchal Soult, réclamer noblement celle qui était envahie, et délivrer le grand prisonnier. Les populations, revenues de leur première stupeur, se seraient ralliées autour du palladium de la patrie, qu'une autre grande-armée aurait seule conservé. Une nouvelle campagne se fût ouverte par des combats vraiment dignes de la France; la terre natale eût enfanté des légions dont Napoléon eût entendu les acclamations du donjon impérial de Fontainebleau, et ressaisissant sans doute alors sa première résolution de marcher sur la Loire, il eût avec sa troupe sacrée brisé les entraves d'une négociation dont il n'est que le captif; il eût réparé ainsi la faute mortelle de sa marche sur Paris, celle plus mortelle encore d'être resté à Fontainebleau, quand il avait pour manœuvrer les deux tiers de la France; et il eût été justement absous d'avoir été pendant vingt ans l'arbitre de ses destinées, en sachant jusqu'à la fin combattre, vaincre ou mourir pour elle. L'irruption romanesque de l'ile d'Elbe, malgré son merveilleux, n'aura jamais dans la postérité française la place qu'aurait eue le noble exemple d'un pareil dévouement. Le suicide de Fontainebleau ne serait-il pas le repentir de la négociation de Paris?

Pendant cette négociation, Napoléon, qui n'avait pas oublié le chagrin que lui avait causé sa dernière abdication, fit écrire et écrivit lui-même au duc de Vicence pour la lui redemander. Le duc lui répondit : *Que manquer aux engagemens qu'il avait pris, serait sacrifier tous les intérêts de Sa Majesté; que l'acte d'abdication était la base principale de la négociation, et qu'il ne prendrait jamais sur lui les graves inconvéniens qui pourraient en résulter, s'il cédait à ses intentions.* Cependant Napoléon parut le premier jour avoir pris son parti, et la manière dont il l'annonça à ceux qui l'entouraient mérite d'être conservée. «*Maintenant*, dit-il, *que tout est* »*terminé, puisque je ne puis rester,* »*ce qui vous convient le mieux c'est* »*la famille des Bourbons; elle ral-* »*liera tous les partis... Moi, je ne* »*pouvais garder la France autre* »*qu'elle était quand je l'ai prise...* »Louis ne voudra pas attacher son »nom à un mauvais règne; s'il »fait bien, il se mettra dans mon »lit, car il est bon... Qu'on se »garde surtout de toucher aux »biens nationaux. Le roi aura »beaucoup à faire avec le faubourg »Saint-Germain; s'il veut régner »long-temps, il faut qu'il le tienne »en état de blocus : il est vrai »qu'alors il n'en sera pas plus ai- »mé que moi; c'est une colonie »anglaise au milieu de la France, »qui rapporte tout à elle, et s'inquiète peu du repos et du bon- »heur de la patrie, pourvu qu'elle »jouisse des priviléges, des hon- »neurs et de la fortune... Si j'étais »de Louis XVIII, je ne conserve- »rais pas ma garde, il n'y a que »moi qui puisse la manier... A

»présent, messieurs, que vous »avez un autre gouvernement, il »faut vous y attacher franchement, je vous y engage, je vous »l'ordonne même; ainsi ceux qui »désirent aller à Paris, *avant que »je parte*, sont libres de s'y rendre; ceux qui veulent rester, feront bien d'envoyer leur adhésion. »

Beaucoup de témoins, par leur prompte soumission au gouvernement provisoire, se donnèrent la satisfaction de colorer leur empressement d'une dernière et généreuse soumission aux intentions de l'empereur.

Cependant Napoléon ne prend pas pour lui la résignation qu'il conseille à ceux qui l'entourent, et il repousse le traité de Paris. « A quoi bon ce traité, dit-il à ses »plénipotentiaires, puisqu'on ne »veut pas régler avec moi ce qui »concerne les intérêts de la France? du moment qu'il ne s'agit »plus que de ma personne, il n'y »a plus de traité à faire. Je suis »vaincu, je cède au sort des armes; seulement je demande à »n'être pas prisonnier de guerre, »et pour me l'accorder, un simple »cartel doit suffire; d'ailleurs il ne »faut pas une grande place pour »enterrer un soldat. »

Napoléon ne pense pas qu'il est déjà plus qu'un prisonnier de guerre, qu'il est un véritable prisonnier d'état, écroué par l'Europe dans son propre palais, sous la qualification de L'ENNEMI COMMUN; qu'il est devenu le justiciable des armées ennemies; qu'il n'est plus le général de celle qu'il appelle la sienne, de cette armée qui voudrait toujours le défendre, et qui est condamnée à paraître le garder pour les rois qui attendent, sous peine d'un châtiment inconnu, la ratification du traité de Paris! ses jours sont peut-être menacés s'il ne signe pas. Rien aussi ne le garantit quand il aura signé; pour lui tout est fatal. Dans le moment où l'on publiait à Paris l'acte d'abdication absolue et l'adhésion de l'armée à la restauration, on annonçait aussi l'arrivée de Monsieur, frère du roi. Le lendemain, ce prince fit son entrée solennelle. Napoléon n'ignorait aucune de ces circonstances, ni aucun de ses périls; mais, inflexible dans sa volonté comme au temps de ses prospérités, n'ayant plus qu'elle pour puissance, ne reconnaissant plus qu'elle pour destinée, il persista toute la journée du 12 avril dans le refus de ratifier le traité.

Ce traité se ressentait de l'influence des malheureuses circonstances qui y avaient présidé. Les difficultés et les objections se succédaient à Paris lors de sa discussion, comme les adhésions se succédaient à Fontainebleau. Maîtres de tout, plus sûrs chaque jour d'une grande défection, les alliés usèrent amplement du droit du plus fort. L'empereur d'Autriche se tenait toujours loin, par une sorte de pudeur d'état, qui naissait autant de sa politique que de son lien de famille avec Napoléon. M. de Metternich était resté près de son souverain. Lord Castelreagh, menacé peut-être de quelque disgrâce parlementaire de la part de l'opposition, échappait également à toute partialité, en partageant la retraite

du cabinet autrichien; et à Paris, l'on profitait de leur absence pour ne rien terminer. Enfin, le 11 avril le traité fut signé avec toutes les puissances, et l'abdication fut remise au gouvernement provisoire en échange de son acceptation au traité. Il était plus de minuit quand les plénipotentiaires se présentèrent au gouvernement provisoire. Des formalités le retinrent toute la nuit.

Le duc de Vicence et le maréchal Macdonald se rendirent seuls immédiatement à Fontainebleau, pour remettre le traité à l'empereur. Ils n'y arrivèrent que le 12 dans la journée. Un plénipotentiaire russe y arriva aussi pour en échanger les ratifications, afin que Napoléon n'eût aucun doute sur son exécution. Mais rien ne pressait Napoléon de se décider. Il semblait également indifférent au refus et à l'acceptation des ratifications. Il était intérieurement dominé par un autre sentiment. La secrétairerie d'état travaillait aux expéditions, et elle y passa toute la nuit. Le plénipotentiaire russe se présenta avec de nouvelles difficultés qui blessaient l'honneur de Napoléon. Les prétentions qu'il mit en avant pour avoir un ordre de l'empereur, relatif à la remise des places fortes aux alliés, indignèrent ce prince, et quelques discussions assez vives eurent lieu chez le prince de Neuchâtel. La demande incidentelle du plénipotentiaire russe fut refusée. Puisqu'on n'avait pas voulu continuer de traiter avec Napoléon pour la France, il était au moins étrange de vouloir lui faire donner l'ordre de livrer ses forteresses. Napoléon passa une partie de la soirée avec le duc de Vicence, et se retira à 11 heures.

Le palais de Fontainebleau est plongé dans le silence le plus profond. Personne n'y dormait peut-être. Mais ce vaste édifice paraissait au moins livré au repos, qui succède à de grandes agitations. Nul bruit au dedans. Au dehors, on n'entendait que les pas des sentinelles françaises, qui veillaient sur le captif européen. Au loin, les échos pouvaient répéter le bruit inquiet et inégal du *qui-vive* étranger, dont les appels monotones répétés dans les idiômes de l'Europe, et d'une partie de l'Asie, circulaient sans interruption autour du camp français. Au milieu du silence qui remplit le palais, dont le repos majestueux fut une fois troublé par la vengeance sanglante d'une reine du Nord, et tant de fois par les fêtes brillantes de nos derniers rois, Napoléon, qui veille, fait demander à une heure du matin le duc de Vicence. Quand ce ministre entra, l'empereur posait une tasse vide sur une table. Napoléon lui dit de prendre dans son cabinet le portefeuille qui contenait le portrait et les lettres de l'impératrice. « Gardez-les, lui dit l'empe»reur, vous les remettrez un jour »à mon fils; ne le quittez pas. »Soyez-lui fidèle comme à moi. »Remettez à l'impératrice la let»tre que voici. Dites-lui que je »ne déplore mes malheurs qu'à »cause d'elle et du roi de Rome. »N'ayant pu faire triompher la »France de ses ennemis, je ne »regrette point la vie. » L'empereur lui dicta ses autres volontés,

et lui fit présent de son portrait sur un camée. Napoléon lui parlait encore, quand il fut interrompu par une crise subite qui effraya le duc de Vicence. Un voile semblait couvrir les yeux de l'empereur, qui invoquait la fin d'une agonie si douloureuse pour lui, si affreuse pour celui qu'il en rendait le témoin. Parfois il paraissait s'assoupir pour ne plus se réveiller, quand une sueur de glace le couvrit, et soudain une convulsion violente, qui roidit tous ses membres, amena des vomissemens. Napoléon tenait fortement le duc de Vicence, afin qu'il ne lui échappât point, lui répétant, *que s'il était son ami, il ne devait pas s'opposer à ce qu'il terminât son existence, et qu'il n'avait aucune raison pour vouloir que d'autres fussent témoins de son agonie.* Ce combat de la vie contre la mort dura près de trois quarts d'heure. Enfin les vomissemens ayant débarrassé l'empereur, « *C'en est fait*, dit-il, *la mort ne » veut pas de moi.* » Il permit alors au duc de Vicence d'appeler un valet-de-chambre, et il en profita pour faire demander son chirurgien. M. Yvan arriva, et Napoléon lui demanda avec instance, avec autorité même, de lui donner *une potion*. Atteré par cette étrange demande, M. Yvan sortit, descendit précipitamment, sauta sur un cheval, et quitta Fontainebleau. Le duc de Vicence fit avertir le grand-maréchal Bertrand, et le comte de Turenne, maître de la garde-robe, qui arrivèrent dans l'appartement.

Il y avait deux jours que Napoléon mettait tout en usage pour que ses gens lui apportassent du charbon dans le dessein de s'asphyxier dans le bain. N'ayant pu obtenir d'eux ce qu'il leur demandait, il avait préparé ses pistolets, mais son mameluck et ses valets-de-chambre s'en étant aperçus, avaient ôté l'amorce et fait disparaître la poudre.

La crise fut si violente, qu'il fut impossible à l'empereur de se lever avant 11 heures, pour expédier le maréchal Macdonald. Il essaya vainement de se lever plus tôt. Ses jambes ne pouvaient le soutenir. Son visage était renversé, ses yeux renfoncés dans leur cavité, son teint livide, ses membres brisés; enfin cette nature extraordinaire triompha de la mort, et son âme et son caractère reprirent toute leur supériorité sur ses infortunes. Sa dernière volonté avait été la mort. Il n'en avait plus à remplir, il n'en avait plus à opposer à sa destinée. Il signa les ratifications. Il congédia ensuite le maréchal Macdonald, à qui il donna un sabre, pour le remercier de la fidélité qu'il lui avait montrée, regrettant de n'avoir plus à lui offrir d'autres témoignages de son estime. Ces adieux furent également honorables pour Napoléon et pour le maréchal, que pendant tout le temps de la négociation il se plut à nommer *un homme d'honneur*.

Le poison que Napoléon avait pris, avait été inventé par Cabanis dans le temps des fureurs révolutionnaires, pour soustraire ses amis et lui aux supplices de la terreur. Napoleon l'avait constamment porté sur lui depuis le départ de Moskou; il avait peut-être craint de

tomber vivant dans les mains de l'empereur de Russie. Il était loin de prévoir alors qu'il ne se servirait de ce funeste secours, que quand son palais de Fontainebleau lui servirait de prison, et après avoir refusé trois fois la paix de celui qu'il était venu attaquer, à huit cents lieues de sa propre capitale! Le destin ne voulut point que le poison du fugitif de Moskou vengeât de sa défaite le vaincu de Fontainebleau.

Par le traité signé le 11 à Paris et le 13 à Fontainebleau, l'empereur Napoléon, l'impératrice et tous les membres de la famille impériale, conservent leurs titres et qualités. L'île d'Elbe est donnée à Napoléon en toute souveraineté, avec deux millions, dont un reversible à l'impératrice, à la charge de la France; les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, sont donnés à l'impératrice en toute propriété, et passeront à son fils, qui en prendra le titre. Deux millions cinq cent mille francs de révenus, sont affectés comme propriété, et transmissibles à leurs héritiers, aux membres de la famille impériale, indépendamment de leur fortune particulière; un million est fixé pour le traitement annuel de l'impératrice Joséphine; un établissement convenable est assuré, hors de France, au prince vice-roi. Sur les fonds que l'empereur abandonne à la couronne, un capital de deux millions est réservé pour des gratifications aux généraux de sa garde, à ses aides-de-camp, à sa maison. « L'art. 13 » porte que les obligations du Monte-Napoleone de Milan, envers » tous les créanciers de Napoléon, » soit français, soit étrangers, seront exactement remplis. » (*C'était la seule condition que Napoléon avait mise à l'abdication du trône d'Italie : elle n'a pas été remplie.*) L'article 17 porte ce qui suit : « S. M. l'empereur Napoléon pourra emmener avec lui, et conserver pour sa garde, quatre cents hommes de bonne volonté, » etc... Un an plus tard la France devait malheureusement apprendre ce que pouvait Napoléon avec ces 400 hommes!

Tel fut le traité de Fontainebleau. L'armistice publié par le major-général Berthier, avec l'ordre d'adhésion au gouvernement provisoire, arrêta tout-à-coup, dans le Nord, les succès du général Maisons, que les Belges rappelaient en libérateur. Le maréchal Soult, en son nom et au nom du maréchal Suchet, dut conclure un armistice avec lord Wellington. Le général en chef Decaen en signa un pour son armée de la Gironde, avec lord Dalhousie; et le maréchal Augereau, après avoir conclu le sien avec le prince de Hesse-Hombourg, adressait à son armée cette allocution également royaliste et républicaine :

« Soldats, vous êtes déliés de » vos sermens. *Vous en êtes déliés » par la nation, en qui réside la » souveraineté.* Vous l'êtes encore » par l'abdication d'un homme qui, » après avoir immolé des milliers » de victimes à sa cruelle ambition, » *n'a pas su mourir en soldat.* Jurons fidélité à Louis XVIII, et » arborons *la couleur vraiment française.* » Le soldat Augereau, oubliant qu'il était duc de Castiglione, maréchal de l'empire, recon-

naissait un peu tard que la couleur sous laquelle il avait fait sa haute fortune, n'était pas *la couleur française* : il devait cependant le savoir, puisqu'il était déserteur avant la révolution, à laquelle, déserteur aussi du service étranger, il vint demander son amnistie. D'ailleurs il n'avait pas acquis dans cette dernière campagne le droit de dire que Napoléon n'avait pas su *mourir en soldat*, quand lui-même n'avait pas su obéir, le 16 mars, à son général en chef, qui lui avait ordonné de marcher sur Vesoul. Il n'en avait pas le droit, quand il avait fait à l'armée de Champagne le même mal que la défection du général York avait fait à celle de Moskou; quand, par sa désobéissance, il avait livré Lyon le 21 mars, aux Autrichiens; quand enfin il avait été la première cause militaire des désastres de l'armée de Napoléon, après les prodigieux succès qui, par la seule coopération de l'armée de Lyon, pouvaient chasser l'étranger du territoire de la France! L'armée à qui il parla ainsi fit tout son devoir : elle obéit à Augereau, et elle respecta Napoléon.

L'abdication passa aussi les Alpes, et vint avertir le vice-roi qu'il n'y avait plus pour lui ni drapeau français ni drapeau italien. L'évacuation de l'Italie fut convenue, entre ce prince et le maréchal Bellegarde, par des commissaires. Les adieux de l'armée française à la belle Italie, durent arriver jusqu'au cœur de Napoléon. Ce berceau de sa gloire devint aussi pour lui un monument funèbre. Ainsi tombaient successivemant les lambeaux du grand empire : il ne restait plus que les échos d'une grandeur déjà tout ensevelie, et Napoléon survivant à l'empire français et à lui-même, rappelait d'une manière bien tragique, cet autre autocrate, Charles-Quint, qui voulut être le témoin de ses propres funérailles. En effet, depuis le 13, le pavillon blanc et la cocarde royale avaient été substitués au pavillon et à la cocarde tricolores. Napoléon, depuis ce jour, était le banni justiciable du royaume de France. Le lendemain, 14, Monsieur était proclamé lieutenant-général du royaume; le 15, Napoléon n'était plus ni époux ni père. L'empereur d'Autriche ne reparaissait sur la scène que pour lui enlever sa femme et son fils, auxquels Napoléon s'était obstiné, on ne sait pourquoi, à ne pas se réunir. Leur départ pour Vienne fut décidé au Petit-Trianon.

La veille du jour où Napoléon devait quitter Fontainebleau, arriva de Moulins le général Montholon : admis dans le cabinet de l'empereur, ce général lui proposa de se rendre, soit à Roannes, soit à Moulins, où il serait reçu par un corps de 10,000 hommes. Il assura que par la route des montagnes, Napoléon pourrait rallier les corps d'armée des maréchaux Soult, Augereau et Suchet, et se trouver à la tête d'une armée de 100,000 hommes. « *Il n'est plus* » *temps*, répondit Napoléon, *j'ai* » *abdiqué, tout est fini; je ne veux* » *point avoir à me reprocher la guerre* » *re civile. Mais je n'oublierai ja-* » *mais ce que vous êtes venu me* » *proposer. Jamais, entendez-vous.* »

Enfin le 20 avril, Napoléon doit

quitter son dernier palais, il doit quitter sa dernière armée, il doit se séparer de sa garde!... elle est encore sous les armes!... Ils sont tous rangés dans les cours du palais pour la parade des adieux!... Leurs vieux visages guerriers, noircis par tous les climats, ne se lèvent point vers l'astre qui les guidait toujours à la victoire...; cet astre est à son déclin. Ils suivent sa triste fortune; leurs regards sont fixés sur la terre que Napoléon va quitter.... En traversant les rangs de ses braves, il revoit toute sa gloire; il reconnaît tous ses exploits. Il y a encore parmi eux quelques grenadiers d'Arcole, d'Aboukir, de Marengo. Tous les autres datent d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Madrid, de Wagram, de Moskou, de Lutzen, de Bautzen, de Wurscben; ils viennent d'être décimés en France dans vingt combats, où ils ont toujours vaincu.... En contemplant ces témoins de tant de travaux glorieux si loin de lui, Napoléon se croirait transporté en songe dans la galerie des ancêtres, tant il est déshérité, tant ils sont immobiles et silencieux.

Cependant, par un effort presque surnaturel, il rassemble le peu de forces qui lui restent, et d'une voix brisée comme son âme :

« Je vous fais mes adieux, leur » dit-il; depuis vingt ans que nous » sommes ensemble je suis content » de vous. Je vous ai toujours trou- » vés sur le chemin de la gloire. » Toutes les puissances de l'Euro- » pe se sont armées contre moi. » Quelques-uns de mes généraux » ont trahi leur devoir, et la Fran- » ce elle-même a voulu d'autres » destinées. Avec vous et les bra- » ves qui me sont restés fidèles » j'aurais pu entretenir la guerre » civile, mais la France eût été » malheureuse. Soyez fidèles à vo- » tre nouveau roi : soyez soumis à » vos chefs, et n'abandonnez point » notre chère patrie. Ne plaignez » pas mon sort : je serai heureux » lorsque je saurai que vous l'êtes » vous-mêmes. J'aurais pu mou- » rir, mais je veux suivre encore » le chemin de l'honneur. J'écri- » rai les grandes choses que nous » avons faites; je ne puis vous em- » brasser tous, mais j'embrasse » votre général. Venez, général » Petit, que je vous presse sur mon » cœur. Qu'on m'apporte l'aigle, » que je l'embrasse aussi! Ah! » chère aigle, puisse le baiser que » je te donne retentir dans la pos- » térité! Adieu, mes enfans, mes » vœux vous accompagneront tou- » jours. Gardez mon souvenir. »

Cet adieu solennel fut déchirant par l'émotion qui, pour la première fois, attendrit le visage de Napoléon devant ses soldats. Il pleurait, ils pleurèrent aussi. Cette douleur commune eut quelque chose de sublime parce qu'elle était généreuse de la part des soldats. Napoléon monta en voiture avec le général Bertrand : une faible escorte le suivit; il fut accompagné, pour en être protégé en France pendant son voyage, par des commissaires des puissances étrangères. Le même jour où Napoléon quittait Fontainebleau en exilé, Louis XVIII faisait son entrée solennelle en qualité de roi de France à Londres, dans la capitale de l'état qui ve-

nait de détrôner Napoléon. Ainsi rien ne manquait à la catastrophe qui précipitait cet homme si extraordinaire; la fortune qui le proscrivait se plaisait à fournir à l'histoire cet étrange rapprochement ou cet étrange contraste, le 20 avril 1814.

Le départ de Napoléon éprouva des retards par des difficultés sans nombre qui furent suscitées par le gouvernement provisoire, soit pour son voyage, soit pour la remise de l'île d'Elbe. On ne voulait ni qu'il partît, ni qu'il restât: c'est-à-dire, on ne voulait point qu'il fût souverain de l'île d'Elbe, malgré le traité, et on multipliait les entraves à son exécution sans doute afin d'irriter tellement Napoléon, qu'on pût le porter à oublier lui-même le traité, et que dès-lors on dût le considérer comme un proscrit qui aurait rompu son ban, et à qui suffirait pour résidence dernière l'enceinte d'une prison. Le duc de Vicence dut retourner à Paris pour lever tant de difficultés, et Napoléon dut l'accomplissement de tout ce qui avait été promis, convenu et signé, à la loyale assistance de l'empereur de Russie.

Il en fut de même pour les ratifications du traité avec les puissances: elles étaient de la plus haute importance pour Napoléon. Elles ne purent être, en raison des formalités, que successivement échangées avec le duc de Vicence, qui continua à défendre, avec un courage imperturbable, tous les intérêts d'un auguste malheur. Les ratifications de l'Angleterre n'arrivèrent que lorsque Napoléon était déjà à l'île d'Elbe, et ce ne fut pas sans peine que le duc de Vicence obtint enfin l'accession promise du gouvernement royal au traité de Fontainebleau. Cette accession ne lui fut remise qu'après la signature du traité du 31 mai; Napoléon la reçut à l'île d'Elbe par Mme la comtesse Bertrand, à qui le duc de Vicence la confia. Cette pièce importante fait justice de ceux qui, depuis 1814, se sont hasardés à dire que le gouvernement du roi n'avait pas reconnu le traité de Fontainebleau, qu'il ne s'était engagé à rien, n'avait rien garanti, et que le fugitif de l'île d'Elbe se plaignait à tort que le traité fait avec lui ne fût pas exécuté.

La haine, et peut-être l'assassinat, s'étaient embusqués dans le midi sur la route de Napoléon. On sait qu'une troupe est partie armée et disposée par Maubreuil pour de sinistres desseins. La persécution avait disposé ses relais. Aux différentes stations, Napoléon reçut les imprécations et entendit les menaces de ces monstres que produisent les troubles, de ceux qui s'appelèrent à Paris les égorgeurs de septembre; à Avignon, les massacreurs de la glacière; à Lyon, les mitrailleurs; les noyeurs à Nantes; dans toute la France, les assassins des prisons; de ceux qui doivent bientôt égorger le général Ramel et le maréchal Brune, et qui, tout couverts de forfaits révolutionnaires, doivent ensanglanter, au nom du trône et de l'autel qui les réprouvent, les départemens de l'Hérault et du Gard. Cette confrérie du crime reparaît à toutes les grandes crises de la France; il suffit que le

mot de vengeance soit prononcé, il produit sur elle ce que la vue du sang produit sur le tigre; cette faction du meurtre est pour les hommes, ce que cet animal sanguinaire est pour tout ce qui a vie; plus cruelle encore, elle ne s'attache qu'au sang de ses semblables. Napoléon lui échappa le 28 à Saint-Rapheau, il s'embarqua sur une frégate anglaise: ainsi le pavillon français ne déporta point Napoléon. Le 5 mai, à 6 heures du soir, ce prince entra à Porto-Ferrajo, où il fut reçu par le général Dalesme, commandant français.

« Général, lui-dit-il, j'ai sacrifié mes droits aux intérêts de ma patrie, et je me suis réservé la propriété et la souveraineté de l'île d'Elbe; faites connaître aux habitans le choix que j'ai fait de leur île pour mon séjour. Dites-leur qu'ils seront toujours pour moi l'objet de mon intérêt le plus vif. » Le maire de Porto-Ferrajo remit à Napoléon les clefs de la ville. La mairie devint le palais. Un *Te Deum*, où assista l'empereur Napoléon, fut chanté à la cathédrale. Ce fut ainsi que se termina l'inauguration de cette souveraineté bourgeoise. L'île d'Elbe, donnée pour résidence à Napoléon par l'Europe, semblait être une maison de santé politique, où elle venait de renfermer un homme dévoré de la soif de régner sur le monde. Napoléon était digne de cette grandeur, et il y fût parvenu si à ses hautes facultés il eût pu joindre aussi les vertus du citoyen. L'exercice de ce nouveau gouvernement ne fut pour lui qu'une simple administration de famille pendant les dix mois qu'il régna sur les Elbois. Il étendit le travail des mines, planta des arbres, bâtit des maisons, répandit des bienfaits. Sa mère, sa sœur Pauline, princesse Borghèse, quittèrent leurs palais de Rome et leurs jardins enchantés, pour venir adoucir sur les rochers de l'île d'Elbe, l'exil d'un fils et d'un frère constamment chéri d'elles: tendres soins, dévouement touchant, où l'histoire se repose de son austère devoir!

Cependant, l'île qui renfermait Napoléon n'était pour lui qu'un observatoire d'où il voyait, d'où il croyait entendre la France. Il errait sur ses sommets comme un aigle égaré qui plonge sur l'immensité ses regards perçants, et qui y cherche sa route vers l'aire paternelle.

1815.

Bien qu'il fût impossible sans doute, à l'époque du traité de Fontainebleau, de prévoir l'entreprise inouïe du 26 février 1815, toutefois on ne peut comprendre quelle fut la pensée de la diplomatie européenne, en plaçant Napoléon dans le voisinage de la France et de l'Italie. La France entière et son nouveau gouvernement ne cessèrent un seul moment d'être dominés par cette grave observation, qui, à elle seule, quelque inoffensive qu'elle fût constamment, révélait à chacun et peut-être même à l'Europe le péril d'un pareil voisinage. Cette réflexion n'a besoin ni de preuves, ni de commentaires. Napoléon n'était tombé tout entier pour personne, encore moins pour

lui-même. Les souvenirs de sa fortune, les impressions de son génie, les espérances de tant d'intérêts brisés par sa chute, les infractions au traité que l'Europe avait souscrit avec lui, les agitations que les déplacemens individuels avaient semées sur toute la France, les confidences échappées du congrès de Vienne, la proposition parvenue à Napoléon par ses partisans de Paris, de Naples et de Vienne, faite dans le congrès, de le surprendre dans l'île d'Elbe, et de le transporter dans celle de Sainte-Hélène ; tout lui fut connu, tout le décida à rompre son ban et à concevoir le dessein d'ajouter à l'histoire de sa vie le roman de la conquête de la France. Le merveilleux était si naturel à Napoléon, que le projet et son exécution furent pour ainsi dire du même jet. Il est vrai qu'il avait calculé, que son parti, celui des mécontens, n'aurait à faire en France qu'au parti de la restauration, et que la nation, non encore reposée de ses calamités, resterait comme en mars et en avril 1814, spectatrice de la lutte de l'empire avec la monarchie. Il croyait aussi, et peut-être en cela sa pensée ne fut-elle pas égarée, que le faisceau de la coalition, qui l'avait détrôné, était moins uni ; que la Russie n'était plus aussi engagée; que l'Autriche, selon son ancienne tactique, et en raison des gages qu'elle avait dans la personne de l'impératrice et du roi de Rome, ne serait pas le premier ennemi qu'il trouverait sur le champ de bataille. Une seule chose avait échappé à sa prévoyance, c'était lui-même. Il ne sentait pas que l'âge des grandes entreprises était passé pour lui, et que si le penchant de son caractère l'élevait encore aux desseins d'une portée surhumaine, la nature pouvait le condamner à ne pouvoir les accomplir. Il ignorait aussi que la faculté de conserver le trône qu'il voulait ressaisir n'était pas comme sa volonté, une simple inspiration, et que les habitudes d'une puissance sans contradiction n'étaient plus en harmonie avec les sentimens d'un peuple que le despotisme venait de précipiter. Mais, aussi éveillé par ces rumeurs, averti par ces symptômes précurseurs d'une révolution qui semblait menacer incessamment la France, il voulut se faire l'homme de cette révolution, dont les intérêts ne lui étaient pas destinés, c'est-à-dire, s'en emparer pour s'en approprier toute la fortune, et pour nationaliser enfin, s'il triomphait de tous ses ennemis, le pouvoir absolu.

Telle fut la pensée puissante qui dominait l'impatient Napoléon, tourmenté déjà depuis quelques jours de la crainte d'arriver trop tard sur le sol de la France. Tout était préparé; il avait acheté les munitions de guerre à Naples, les armes à Alger, les transports à Gênes. Une troupe de 1,100 hommes, dont 600 de sa garde, 200 chasseurs corses, 200 hommes d'infanterie, et 100 chevau-légers polonais, reçut l'ordre d'embarquement par un coup de canon le 26 février à 8 heures du soir. Il saisit ce jour où le commandant

de la station anglaise était parti pour Livourne, et, pour éloigner tout soupçon, il donnait lui-même une fête dont sa mère et sa sœur faisaient les honneurs. Il s'y déroba. « *Le sort en est jeté*, » dit-il en mettant le pied sur le bâtiment. C'était le brick *l'Inconstant*. Il portait 26 canons et 400 grenadiers. Six autres petits bâtimens légers composaient la flottille impériale. Bientôt l'île fut perdue de vue. Excepté peut-être les généraux Bertrand, Drouot et Cambrone, personne ne savait où on allait. Cependant, l'opinion commune sur la flottille était que Napoléon débarquerait en Italie. On s'en inquiétait peu. Il était là. « *Grenadiers*, dit-il après une heure de route, *nous allons en France. Nous allons à Paris.* » Le cri de *vive la France! vive Napoléon!* s'éleva dans les airs, et la joie reparut sur le front des vieux guerriers de Fontainebleau. Ainsi, la Méditerranée allait rapporter encore en France celui que 20 ans plus tôt elle avait ramené d'Égypte. Mais le vent devint contraire après avoir doublé le cap Saint-André. On n'avait fait que 6 lieues à la pointe du jour; de plus, la mer était gardée par la croisière française et anglaise. Les marins furent d'avis de revenir à Porto-Ferrajo. Mais la même volonté qui avait décidé, au retour d'Égypte, le général Bonaparte à suivre sa route sur la France, malgré le même péril, se reproduisit encore, et on continua de tenir la mer. Son projet était, s'il était inquiété, ou de s'emparer de la croisière, ou d'aller en Corse. Dans le premier cas, il fallait peut-être se battre, et, pour y être préparé, il ordonna de jeter à la mer tous les effets embarqués, sacrifice que chacun fit avec joie. A 5 heures du soir, on aperçut 2 frégates; et un bâtiment de guerre français, qu'on reconnut pour être *le Zéphir*, vint droit sur la flottille. Napoléon préféra passer incognito avec sa fortune, et ordonna à sa garde de se coucher sous le pont. Une heure après, les deux bricks étaient bord à bord, et *le Zéphir* ayant demandé à *l'Inconstant* des nouvelles de l'empereur, Napoléon lui-même répondit avec le porte-voix qu'il se portait bien. Le 28, à la pointe du jour, on reconnut un vaisseau de 74 qui ne s'occupa point du bateau de César. La journée fut employée à copier trois proclamations dictées par l'empereur, deux en son nom : la première aux Français, l'autre à l'armée, et la troisième à l'armée, au nom de sa garde. Les ponts se couvrirent de copistes. Tout ce qui savait écrire écrivait. Enfin, le 1er mars 1815, à 5 heures du matin, Napoléon remit le pied sur la terre française, dans le golfe Juan. Son bivouac fut établi dans une plantation d'oliviers. « *Beau présage, » dit-il, puisse-t-il se réaliser!* » — Parmi quelques paysans qui arrivèrent, l'un d'eux avait servi sous l'empereur. Il le reconnut et ne voulut plus le quitter. « *Eh bien, » Bertrand*, dit Napoléon au grand-maréchal, *voilà déjà du renfort.* »

Au moment du débarquement, un capitaine de la garde et 25 hommes avaient été envoyés à Antibes, avec ordre de s'y présenter

comme déserteurs, et de séduire la garnison. Mais Napoléon avait cette fois mal choisi ses négociateurs : ils entrèrent dans la ville en criant *vive l'empereur*, et furent à l'instant désarmés et arrêtés. N'ayant point de nouvelles de ce détachement, Napoléon envoya à Antibes un officier civil, chargé d'instructions pour le commandant, mais cet officier trouva les portes fermées, et ne put communiquer avec personne. A 11 heures du soir l'armée se mit en marche. Les Polonais à pied portaient sur leurs dos l'équipement des chevaux qu'ils n'avaient pas. On les remontait à mesure qu'on trouvait des chevaux à acheter. Après vingt lieues d'une marche continue, Napoléon arriva au village de Cérénon, dans la soirée du 2; le 3 il coucha à Barême, le 4 à Digne, le 5 à Gap. Il ne conserva près de lui, dans cette ville, que 6 hommes à cheval et 40 grenadiers. Ce fut à Gap qu'il fit imprimer les proclamations qu'il avait dictées à bord le 28 février. N'ayant pu déchiffrer lui-même celles qu'il avait écrites à Porto-Ferrajo la veille de son départ, il les avait jetées à la mer. Ces proclamations furent répandues par toute la France, avec la plus grande profusion. Elles produisirent d'abord cet effet magique, dont Napoléon avait besoin pour intéresser la France, et pour étonner son gouvernement. Elles avaient le cachet de cette éloquence de conquérans, qui tant de fois avait remué les âmes des Français, et leur avait prédit de si grandes choses.

Le titre de ces proclamations était tout impérial, comme si elles fussent émanées du cabinet des Tuileries ou de la capitale d'un souverain vaincu par Napoléon, et comme si les deux abdications de Fontainebleau ne lui avaient pas ôté le droit de dire : « NAPOLÉON, PAR LA GRACE DE DIEU ET LES CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE, EMPEREUR DES FRANÇAIS, etc. » Il ne l'était plus, et s'il a été possible de croire à cette époque que la France accordait à une si téméraire entreprise l'étonnement d'une sorte d'admiration, on peut croire aussi qu'elle n'avait pas oublié en dix mois, ces dix années de pouvoir absolu, dont l'excès l'avait détrônée elle-même à Prague et à Châtillon.

La première proclamation commençait ainsi :

« Français ! la défection du duc de Castiglione livra Lyon sans défense à nos ennemis. L'armée dont je lui avais confié le commandement était, par le nombre de ses bataillons, la bravoure et le patriotisme des troupes qui la composaient, en état de battre le corps d'armée autrichien qui lui était opposé, et d'arriver sur les derrières du flanc gauche de l'armée ennemie qui menaçait Paris.

» Les victoires de Champ-Aubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamp, de Normand, de Montereau, de Craonne, de Reims, d'Arcy-sur-Aube et de Saint-Dizier; l'insurrection des braves paysans de la Lorraine et de la Champagne, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Bourgogne, et la position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses

magasins, de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipages, l'avaient placée dans une situation désespérée. Les Français ne furent jamais sur le point d'être plus puissans, et l'élite de l'armée ennemie était perdue sans ressources : elle eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lorsque la trahison du du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée. La conduite inattendue de ces deux généraux, qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin de la guerre; la situation de l'ennemi était telle qu'à la fin de l'affaire qui eut lieu devant Paris, il était sans munitions, par la séparation de ses parcs de réserve.

»Dans ces nouvelles et grandes circonstances, mon cœur fut déchiré, mais mon âme resta inébranlable; » etc., etc.

Le 6, Napoléon partit de Gap pour Grenoble. A Saint-Bonnest, on voulut sonner le tocsin pour faire lever les villages en sa faveur. « Non, dit-il aux habitans, »vos sentimens me garantissent »ceux de MES soldats. Plus j'en »rencontrerai, plus j'en aurai »pour moi; restez donc tran»quilles chez vous. » A Sisteron, le maire voulut soulever sa commune; mais le général Cambronne arrivé seul en avant de ses grenadiers, dont il venait préparer le logement, l'intimida au point que le municipal s'excusa sur la crainte que ses administrés ne seraient point payés. « Eh »bien! payez-vous, » dit Cambronne en jetant sa bourse. Les habitans fournirent des vivres en abondance, et offrirent un drapeau tricolore au bataillon de l'île d'Elbe. Cependant en sortant de la mairie, le général Cambronne se trouva arrêté avec ses quarante grenadiers d'avant-garde, par un bataillon envoyé de Grenoble. Il voulut parlementer. On ne l'écouta pas. Napoléon, instruit de ce contre-temps, se porta en avant, et fut bientôt rejoint par sa garde, accourue au danger, malgré la fatigue qui l'accablait. « Avec vous, »mes braves, leur dit Napoléon, »je ne craindrais pas 10,000 hom»mes. » Cependant le bataillon de Grenoble avait rétrogradé et avait pris position. Napoléon alla le reconnaître, et lui envoya un officier, qui ne fut pas entendu. « On m'a trompé, dit l'empereur »au général Bertrand; n'importe, »en avant. » Il mit pied à terre, et découvrant sa poitrine. « S'il »est parmi vous, dit-il aux soldats »de Grenoble, s'il en est un seul »qui veuille tuer son général, son »empereur, il le peut, le voici. » Les soldats répondirent par acclamation *Vive l'empereur!* et demandèrent à marcher avec lui sur Grenoble. Ce moment fut décisif pour Napoléon. Un seul coup de fusil enlevait tout-à-coup à la postérité le plus étonnant épisode de l'histoire de la France, et la moindre résistance de la part de ce bataillon eût produit celle de toute la division qui couvrait Grenoble. Le colonel la Bedoyère (*voy.* ce nom) n'aurait pu amener le lendemain à Napoléon le 7e de ligne. Ce puissant renfort décida ce prince à entrer le soir

même à Grenoble, où le général Marchand s'était mis en état de défense.

Les portes de la ville étaient fermées. La garnison couvrait les remparts. Elle était composée du 3e régiment du génie, du 5e de ligne, dont un bataillon marchait depuis le matin sous le drapeau impérial, du 4e de hussards, et du 4e d'artillerie, où Napoléon avait été capitaine. Du haut des remparts, où s'était portée la population de la ville, la garnison était frappée d'étonnement de voir s'avancer Napoléon avec sa troupe, l'arme renversée, et marchant avec joie aux cris de *vive Grenoble! vive la France! vive l'empereur!* L'enthousiasme est électrique chez tous les hommes dans les circonstances qui surprennent tout-à-coup leur raison. Les remparts de Grenoble retentirent soudain des mêmes acclamations, et soudain les portes de la ville furent brisées par les habitans. « Tiens, »dirent-ils à Napoléon, au défaut »des clefs de ta bonne ville, en »voici les portes. » — Tout est »décidé maintenant, dit Napoléon »à ses officiers, tout est décidé, »nous allons à Paris. » Il fit réimprimer et publier ses proclamations, et répandre le bruit qu'il était suivi du roi de Naples, à la tête de 80,000 hommes; que l'Autriche marchait aussi pour lui, etc.; ceci était pour le peuple, exalté déjà au plus haut degré par la lecture des proclamations. Le lendemain 8 mars, reconnu et complimenté solennellement comme empereur par toutes les autorités civiles, judiciaires, militaires et ecclésiastiques, il leur dit : « J'ai »su que la France était malheureu»se; j'ai entendu ses gémissemens »et ses reproches.... Mes droits »ne sont autres que les droits du »peuple..... je viens les repren»dre, non pour régner, le trône »n'est rien pour moi; non pour »me venger, je veux oublier tout »ce qui a été dit, fait et écrit de»puis la capitulation de Paris.... »J'ai trop aimé la guerre, je ne »la ferai plus..... Nous devons »oublier que nous avons été les »maîtres du monde.... Je veux »régner pour rendre notre belle »France *libre*, heureuse et indé»pendante.... *Je veux être moins »son souverain que le premier et le »meilleur de ses citoyens.... J'au»rais pu venir attaquer les Bour»bons avec des vaisseaux et des »flottes nombreuses; je n'ai voulu »des secours ni de Murat, ni de »l'Autriche....* » Napoléon n'était point changé. Il était aussi peu disposé à rendre ses droits à la nation qu'il avait pu être dans le cas de refuser les flottes et les armées de Vienne et de Naples: mais il redevint subitement l'homme des soldats et du peuple, dont son retour merveilleux avait subitement saisi, exalté toutes les facultés. Aussi, à la revue qu'il passa de la garnison de Grenoble, l'enthousiasme public fut porté jusqu'au délire. surtout après ces paroles qu'il adressa au 4e d'artillerie :

« C'est parmi vous que j'ai fait »mes premières armes: je vous »aime tous comme d'anciens ca»marades. Je vous ai suivis sur »le champ de bataille, et j'ai tou»jours été content de vous; mais »j'espère que nous n'aurons pas

»besoin de vos canons. Il faut à »la France de la modération et »du repos. L'armée jouira, dans »le sein de la paix, du bien que je »lui ai déjà fait et que je lui ferai »encore. Les soldats ont retrouvé »en moi leur père; ils peuvent »compter sur les récompenses »qu'ils ont méritées. » Après la revue, la garnison se mit en marche sur Lyon, au nombre de 6,000 hommes. Le soir, Napoléon écrivit à l'impératrice et au roi Joseph. Les courriers ne manquèrent pas de dire sur leur passage, et le peuple de répéter, qu'ils portaient l'ordre à l'impératrice de venir avec le roi de Rome rejoindre l'empereur. Cependant Napoléon ne se contenta pas à Grenoble de prendre possession de l'opinion; il reprit aussi celle du pouvoir impérial, en décrétant qu'à dater du 15 mars, *les actes publics seraient faits et la justice rendue en son nom.* L'organisation des gardes nationales dans les cinq départemens qu'il venait de traverser ne fut point oubliée, et avant de quitter Grenoble, il adressa cette proclamation aux habitans de l'Isère:

« Citoyens, lorsque dans mon »*exil*, j'appris tous les malheurs »qui pesaient sur la nation, que »tous les droits du peuple étaient »méconnus, et qu'on me reprochait le repos dans lequel je vivais, »je ne perdis pas un moment, je »m'embarquai sur un frêle navire, je traversai les mers au milieu des vaisseaux de guerre de »différentes nations. Je débarquai »seul sur le sol de la patrie, et je »n'eus en vue que d'arriver avec »la rapidité de l'aigle dans cette »bonne ville de Grenoble, dont le »patriotisme et l'attachement à »ma personne m'étaient particulièrement connus. Dauphinois, »vous avez rempli mon attente; »j'ai supporté, non sans déchirement de cœur, mais sans abattement, les malheurs auxquels j'ai »été en proie il y a un an. Le spectacle que m'a offert le peuple sur »mon passage m'a vivement ému. »Si quelques nuages avaient pu »altérer la grande opinion que j'avais du peuple français, ce que »j'ai vu m'a convaincu, qu'il était »toujours digne de ce nom de »GRAND PEUPLE, dont je le saluai il »y a 20 ans. Dauphinois, sur le »point de quitter vos contrées »pour me rendre dans ma bonne »ville de Lyon, j'ai senti le besoin »de vous exprimer toute l'estime »que m'ont inspirée vos sentimens »élevés. Mon cœur est tout plein »des émotions que vous y avez »fait naître; j'en conserverai toujours le souvenir. »

Il y avait sept jours que Napoléon était en France, lorsque le Moniteur apprit à la France ce grand événement par une ordonnance royale, qui mettait ce prince HORS LA LOI, et par une proclamation qui convoquait sur-le-champ les deux chambres. Le lendemain, ce même journal annonça que Napoléon, abandonné des siens, poursuivi par la population et les garnisons, errait dans les montagnes et ne pouvait manquer d'échapper à la haine commune. Comme on connaissait le Moniteur depuis le commencement de la révolution, et qu'on connaissait aussi Bonaparte, les nouvelles de cette feuille officielle n'eurent pas un grand crédit. Toutefois il y eut deux opi-

nions : l'une était celle de la masse, qui croyait aux succès de Napoléon ; l'autre était celle de la cour, qui méprisait cet ennemi, comme 25 ans auparavant elle avait méprisé celui qui s'appela la *révolution*. Cependant on ne put cacher long-temps l'épisode de Grenoble, ni la marche sur Lyon ; en conséquence, Monsieur, M. le duc d'Orléans, et le maréchal Macdonald, partirent en toute hâte pour cette ville, où ils devaient marcher avec 25,000 hommes contre le fugitif conquérant. M. le duc d'Angoulême, le maréchal Masséna, les généraux Marchand et Duvernet, devaient lui fermer la retraite. Sur ses flancs était le général Lecourbe. Le maréchal Oudinot marchait à la tête de ses invincibles grenadiers : tout le midi était levé. Enfin, le 11 mars, on annonça à Paris que *Benaparte* venait d'être complètement battu du côté de Bourgoing. Cependant il avait couché à Bourgoing le 9 sans coup-férir, et le 10, à 7 heures du soir, il avait fait son entrée à Lyon, à la tête de l'armée envoyée pour le combattre. Il était descendu à l'archevêché que venait de quitter Monsieur, et il avait voulu y être gardé par la garde nationale à pied : celle à cheval s'étant présentée, «Nos institutions, lui dit-il, ne re» connaissent pas de gardes natio» nales à cheval ; d'ailleurs, vous » vous êtes si mal conduits avec le » comte d'Artois, que je ne veux » point de vous.» En effet, de tous les nobles dont cette garde était presque entièrement composée, un seul avait suivi le prince, jusqu'à ce que sa personne fût hors de tout danger. Napoléon le fit appeler. « Je n'ai jamais laissé, lui » dit-il, une belle action sans ré» compense. Je vous donne la croix » de la légion-d'honneur. » Cette action serait héroïque, si Napoléon n'avait pas voulu récompenser la fidélité qu'il voulait réveiller pour lui-même.

Aussi la scène va-t-elle changer parce que Napoléon n'est point changé. Jusqu'aux portes de Lyon, depuis le golfe Juan, il s'est dit le premier citoyen de la France. A Lyon, il reprend le sceptre. Il écrit à l'impératrice : *Je suis remonté sur mon trône*. Il écrit au roi Joseph retiré en Suisse : *J'ai ressaisi ma couronne*. Il le charge de faire déclarer à la Russie, à l'Autriche, aux puissances, qu'il veut tenir loyalement le traité de Paris. On doit croire cependant qu'il était entièrement décidé, vis-à-vis de lui-même, à abjurer l'esprit de conquêtes, puisqu'il répète à Lyon, aux autorités, ce qu'il avait dit sur sur sa route : «J'ai » été entraîné par la force des évé» nemens dans une fausse route. » Mais instruit par l'expérience, » j'ai abjuré cet amour de la gloi» re, si naturel aux Français, qui » a eu pour la France et pour moi » tant de funestes résultats.... *Je » me suis trompé en croyant que le » siècle était venu de rendre la Fran» ce le chef-lieu d'un grand empi» re.* » Il est clair, en songeant aux proportions de l'empire qu'il avait perdu, que par *grand empire* Napoléon entendait parler au moins de l'Europe. Telle était donc sa première pensée, en rentrant en France, celle de n'être plus un conquérant. Mais la seconde fut d'être un souverain.

« *J'y suis décidé*, disait-il le lendemain ; *je veux dès aujourd'hui anéantir l'autorité royale et renvoyer les chambres. Puisque j'ai repris le gouvernement, il ne doit plus exister d'autre autorité que la mienne. Il faut qu'on sache, dès à présent, que c'est* A MOI SEUL *qu'on doit obéir.* » Alors il dicta ces trop fameux et trop justement fameux décrets de Lyon. Par le premier, il prononçait la dissolution des deux chambres, et il ordonnait la réunion à Paris en assemblée extraordinaire du *champ-de-Mai*, des collèges électoraux de l'empire, soit pour corriger, disait-il, nos institutions, soit aussi pour *assister au couronnement de l'impératrice, notre très-chère et bien aimée épouse, et à celui de notre très-cher et bien aimé fils*. Par le second décret, il rétablissait contre les émigrés non radiés, rentrés en France depuis le 1er janvier 1814, la rigoureuse législation des assemblées nationales, et de plus il frappait *leurs biens du séquestre*. Par le troisième, il rentrait au 1er article dans le système de la révolution, en abolissant la noblesse et les titres féodaux. Mais au 3me article, il rentrait dans son système impérial, en confirmant la jouissance des titres à ceux qui les avaient reçus de lui, et en se réservant par le 4me article de les *concéder à sa volonté*, aux héritiers des grandes notabilités de la France dans tous les âges et dans tous les genres d'illustration. Le quatrième décret congédiait tous généraux et officiers de terre ou de mer, qui avaient été introduits dans nos armées depuis le 1er avril 1814, et qui soit émigrés ou non avaient quitté le service *à la première coalition contre la France*. Le cinquième rappelait à leurs fonctions tous les magistrats éliminés, parce que tous les membres de *l'ordre judiciaire sont inamovibles par nos constitutions*. Un sixième décret ordonnait le séquestre sur les biens des émigrés à tous les établissemens publics à qui ils avaient été repris. Le huitième, licenciait la maison du roi et les Suisses. Le neuvième enfin, supprimait tous les ordres royaux. Tels furent les décrets de Lyon. Ils reconstituaient tout le pouvoir impérial, et satisfaisaient, non aux intérêts moraux, mais aux intérêts individuels de la révolution, ainsi qu'aux vengeances de l'époque. Le séquestre et la proscription d'un côté, de l'autre la noblesse impériale par privilége exclusif, le couronnement de l'impératrice, celui de son fils, étaient loin d'être les gages de cette liberté que voulait la France et dont Napoléon s'était, au golfe Juan, proclamé le dispensateur. De tous ces décrets il n'y avait de populaire que celui qui abolissait en France le service étranger; les autres furent et durent être désavoués par les amis d'une véritable liberté, par ceux qui ne voulaient, ni la proscription, ni le bon plaisir. Mais comme les vrais citoyens sont en petit nombre dans tout état, ces décrets eurent la faveur du peuple, faveur que l'enthousiasme rendait séditieuse contre lui-même, et qui dans l'adversité devint au moins inutile si ce n'est fatale à celui qui l'avait provoquée. Le noble refus que fit le grand-maréchal Bertrand,

en sa qualité de major-général, de contresigner les décrets, ne doit pas être passé sous silence.

Le 12 mars 1815, Napoléon reprenait la route du pouvoir avec la même pensée, la même volonté, qui lui avaient fait rompre à Châtillon, et même à Prague, les négociations de la paix, qui l'avaient porté à se faire empereur, consul à vie, premier consul, à détruire au 18 brumaire la représentation nationale par la force, à concevoir le projet de conquérir l'Asie à Saint-Jean d'Acre, et la France à Aboukir, à être déjà à sa première entrée à Milan le maître de l'armée de la république, et le souverain de ses conquêtes, et enfin à faire la paix à Léoben sans l'aveu de son gouvernement. Pour arriver à la domination, Napoléon était tout d'une pièce, si on peut le dire, il n'agissait qu'avec un seul moyen. Il séduisait et fanatisait le peuple et les soldats, proclamait son pouvoir en leur nom, restait seul, tout seul hors de l'égalité, traduisait la liberté légale par l'indépendance politique, donnait la législature à un conseil-d'état, ajoutait la police au code civil, ne concevait la responsabilité des ministres qu'envers lui seul, et couvrait de trophées le joug sous lequel la nation décimée criait : *Vive l'empereur!* Dans une telle combinaison, qui fut invariable, aucune aristocratie, ni parlementaire, ni nobiliaire, ni ministérielle, ne pouvait exister. Par conséquent les élémens de la moindre résistance étaient inconnus. Il y avait égalité uiverselle devant celui qui tenait le sceptre ; le grand empire présentait deux êtres complets dans leur condition, le sujet et le maître. C'était une grande fatalité, mais sans laquelle Napoléon ne pouvait exister. Il en était dominé lui-même, et il y succomba deux fois. Les décrets de Lyon ne furent que les échos du passé. La tendre popularité de ses adieux aux habitans de cette importante cité les livrait comme de nouveaux oracles à l'ivresse de la multitude.

« Lyonnais, leur dit-il le 13 » mars, au moment de quitter votre ville pour me rendre dans ma » capitale, j'éprouve le besoin de » vous faire connaître les senti» mens que vous m'avez inspirés. » Vous avez toujours *été au premier* » *rang* dans mes affections. Sur le » trône ou dans *l'exil* vous m'avez » toujours montré les mêmes sen» timens ; le caractère élevé qui » vous distingue, vous a mérité » toute mon estime. Dans des mo» mens plus tranquilles, je revien» drai pour m'occuper de vos ma» nufactures et de votre ville. » Lyonnais, je vous aime. » Et les cris de *vive la nation! vive l'empereur!* accueillirent tumultueusement les adieux de Napoléon.

La veille de son départ Napoléon apprit que le maréchal Ney avait un commandement. Il chargea le général Bertrand de lui écrire ce qui venait de se passer, et de lui dire qu'il serait responsable de la guerre civile. « *Flattez-* » *le, mais ne le caressez pas trop; il* » *croirait que je le crains et se fe-* » *rait prier.* »

Le 13, Napoléon coucha à Châlons, où il reçut un envoyé de

Paris. Il apprit que la garde nationale était disposée à défendre le roi, et que le roi avait déclaré qu'il ne quitterait point les Tuileries.... « J'en doute fort, dit Na»poléon, quand je serai à 20 lieues »de Paris, les émigrés l'abandon»neront comme les nobles de Lyon »ont abandonné le comte d'Ar»tois. La garde nationale crie de »loin; quand je serai aux barriè»res, elle se taira; son métier »n'est pas de faire la guerre civi»le. Retournez à Paris; dites à »mes amis de ne point se com»promettre, et que dans *dix jours* »mes grenadiers seront de garde »aux Tuileries.»

Le 14, Napoléon arriva à Châlons. Le maire ne parut point; on l'envoya sermoner par un affidé, auquel il objecta son serment au roi, et l'abdication. Cependant il se rendit aux raisons qui combattirent son opinion, et le lendemain il fut destitué. Cette anecdote du voyage de Napoléon dut prouver que le temps même de la réflexion n'était plus accordé dès le 14 avril pour se soumettre et redevenir son sujet, tant à l'insu de la nation il avait fait de chemin vers le pouvoir absolu, tout en marchant à journées d'étapes sur la capitale encore occupée par le roi, et défendue par des armées qu'il allait rencontrer. Le lendemain, il reçut l'ordre du jour du maréchal Ney du quartier-général de Lons-le-Saulnier. *Soldats,* disait le maréchal, *je vous ai souvent menés à la victoire, maintenant je vais vous conduire à cette phalange immortelle que l'empereur Napoléon conduit à Paris, et qui y sera sous peu de jours; Vive l'empereur!* L'exemple du maréchal Ney donnait le reste de l'armée à Napoléon. Le 18, Napoléon l'embrassa à Auxerre. «Quels gé»néraux avez-vous avec vous? lui »dit Napoléon. — Lecourbe et »Bourmont. — En êtes-vous sûr? »—De Lecourbe oui, sire, mais »moins de Bourmont. —Ne crai»gnez-vous pas que Bourmont ne »remue?—Non, sire; d'ailleurs il »ne trouverait personne pour le »seconder. — N'importe, je ne »veux point lui laisser la possibi»lité de nous inquiéter. Vous or»donnerez qu'on s'assure de lui »jusqu'à notre entrée à Paris. J'y »serai du 20 au 25, et plus tôt ;... »je ne voudrais pas qu'une tache »de sang souillât mon retour...» Le soir, Napoléon fit embarquer une partie de son armée. Malgré les avis qu'il recevait, soit par les correspondances interceptées, soit autrement, des projets sinistres tramés contre ses jours, il se perdait lui-même dans la foule qui se pressait autour de lui à Auxerre, et il popularisait ainsi sa propre confiance. Cependant l'ordonnance royale du 6 mars portait: «*Napoléon Bonaparte est déclaré traître et rebelle pour s'être introduit à main armée dans le département du Var. Il est enjoint à tous les gouverneurs, commandans de la force armée, gardes nationales, autorités civiles, et même aux simples citoyens, de lui courir sus, de l'arrêter et de le traduire incontinent devant un conseil de guerre, qui, après avoir reconnu l'identité, provoquera contre lui l'application des peines portées par la loi.*»

Les autres articles appliquaient



les mêmes dispositions à toutes les autorités et tous les individus civils et militaires qui auraient pris part à l'entreprise de Napoléon. Il était donc autorisé, soit à craindre pour ses jours, soit à croire à des vengeances contre les royalistes de la part de ceux qui, se déclarant ses partisans, mettraient ainsi leur vie en danger. Il ne s'arrêta toutefois qu'à cette dernière inquiétude, et il écrivait à un général : « On m'assure que » vos troupes, connaissant les dé» crets de Paris, ont résolu par » représailles de faire main-basse » sur les royalistes qu'elles rencon» treront : *Vous ne rencontrerez » que des Français.* Je vous dé» fends de tirer un seul coup de » fusil... Dites à vos soldats que je » ne voudrais pas entrer dans ma » capitale à leur tête, si leurs ar» mes étaient teintes du sang fran» çais. » Les troupes que Napoléon rencontra sur sa route vinrent à lui et prirent rang dans son armée.

Tandis que Napoléon marche sur Paris à la tête d'une armée française, que la stupeur et l'enthousiasme improvisent sur sa route, le congrès de Vienne renouvelait le 13 mars l'ordonnance royale du 6, et publiait la déclaration suivante.

Déclaration.

« Les puissances, qui ont signé » le traité de Paris, réunies en » congrès à Vienne, informées de » l'évasion de Napoléon Bonapar» te et de son entrée à main armée » en France, doivent à leur pro» pre dignité et à l'intérêt social » une déclaration solennelle des » sentimens que cet événement » leur a fait éprouver. En rompant » ainsi la convention qui l'avait » établi à l'île d'Elbe, *Bonaparte* » détruit le seul titre légal, auquel » *son existence* se trouvait atta» chée. En reparaissant en France » avec des projets de troubles et » de bouleversemens, il s'est privé » lui-même de la protection des » lois, et a manifesté à la face de » l'univers, qu'il ne saurait y avoir » *ni paix ni trève avec lui.* Les » puissances déclarent en consé» quence, que Napoléon Bonapar» te s'est placé *hors des relations » civiles et sociales;* et que, com» me ennemi et perturbateur du » repos du monde, il s'est livré à » la *vindicte publique;* elles décla» rent en même temps que ferme» ment résolues de maintenir in» tacts le traité de Paris du 30 mai 1814, et les dispositions sanction» nées par ce traité, et celles qu'el» les ont arrêtées ou qu'elles arrê» teront encore pour le compléter » et le consolider; elles emploie» ront *tous les moyens* et réuniront » tous leurs efforts pour que la paix » générale, objet des vœux de l'Eu» rope, ce vœu constant de leurs » travaux, ne soit pas troublée de » nouveau, et pour la garantir de » tout attentat qui menacerait de » replonger les peuples dans les » désordres et les malheurs des ré» volutions; et, quoique intime» ment persuadés que la France » entière se ralliant autour de son » souverain légitime fera inces» samment rentrer dans le néant » cette dernière tentative d'un dé» lire criminel et impuissant, tous » les souverains de l'Europe, ani» més des mêmes sentimens et

»guidés par les mêmes principes, »déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet é»vénement un danger réel quel»conque, ils seraient prêts à don»ner au roi de France et à la na»tion française, *ou à tout autre »gouvernement attaqué*, dès que la »demande en serait formée, les »secours nécessaires pour rétablir »la tranquillité publique et à faire »cause commune contre tous ceux »qui entreprendraient de la com»promettre.» Cette déclaration rendue publique était signée par les plénipotentiaires d'Autriche, d'Espagne, de France, de la Grande-Bretagne, du Portugal, de la Prusse, de la Russie et de la Suède. Ainsi Napoléon qui, après Moskou, était rentré en Allemagne entre deux défections, celle du général York et du prince Schwarzenberg, qui avait perdu la bataille de Léipsick par celle des Saxons et des Bavarois, qui avait dû, en 1814, sa ruine totale à deux autres défections, celles des maréchaux Augereau et Marmont, allait rentrer à Paris et marchait en France entre deux proscriptions.

Ce manifeste, cet arrêt commun de toutes les puissances, devint pour elles un nouveau lien. La nécessité réunit subitement ceux que l'intérêt avait déjà divisés. L'entreprise trop prématurée de Napoléon resserra le faisceau des cabinets, qui allait, disait-on, se briser. On parlait d'une convention secrète, qui unissait déjà l'Angleterre, l'Autriche, et la France avec toutes les vastes dépendances de leurs alliés et des trônes de famille, contre la Russie et la Prusse. L'apparition de *l'ennemi commun*, la peur historique de Napoléon, rapprochèrent soudain les politiques de Vienne, effrayés du murmure *des âmes* que l'on s'était partagées. Un nouveau pacte, qui depuis s'est appelé SAINTE-ALLIANCE, naquit de cette perplexité des cabinets. Si Napoléon s'est reproché d'être descendu trop tôt en France, lui seul aussi a pu s'en justifier, en alléguant que le congrès avait résolu son enlèvement de l'île d'Elbe, et sa déportation à Sainte-Hélène. Alors son entreprise n'a été que l'effet d'une résolution, dont son salut personnel était le seul objet.

Le 20 mars, à minuit, le roi part du château des Tuileries. A 4 heures du matin Napoléon arrive à Fontainebleau : il revoit, sans émotion apparente, ce théâtre de son abdication, qu'il ne regarde plus que comme une anecdote rayée de sa vie, et qu'il se promet bien de faire oublier. A 9 heures du soir, il est à Paris. La foule le porte dans les escaliers du palais, jusque dans la salle des Maréchaux. Mais, jusqu'aux Tuileries, il a traversé une population presque silencieuse, en comparaison de la joie triomphale qui l'a accueilli sur sa route depuis Lyon jusqu'à Paris. On a avancé que ce n'était point incognito ni la nuit qu'il devait rentrer dans la capitale. Cet homme si confiant pendant les périls de son voyage, si habile à saisir la faveur du peuple, à interprêter la fortune, si intelligent sur ses intérêts, si fort de sa propre valeur contre la malveillance elle-même, aurait-il une fois, et dans une circonstance aus-

si importante, désespéré de son empire sur la multitude et sur lui? Non, sans doute, et quoiqu'on l'ait répété, Napoléon ne manqua point son entrée dans la capitale. Il eut une grande raison pour y arriver le 20 à la nuit, au lieu du 21 en plein jour. On apprenait en France 24 heures plus tôt la nouvelle de son succès; et ce succès n'était prouvé que par l'arrivée à Paris. Par cela seul, il en imposait à ses ennemis, qui auraient eu un jour de plus pour travailler les troupes nombreuses qui étaient dans la capitale, et dont les chefs dévoués à la cour disposaient exclusivement. Personne mieux que Napoléon, et notamment dans une telle circonstance, ne connaissait le prix du temps et son emploi. Il surprit donc le 20, à 9 heures du soir, la fidélité des casernes qu'il aurait peut-être eue à combattre le lendemain. Le lendemain, il était déjà établi; il régnait. Les grenadiers de l'île d'Elbe, les généraux Drouot, Bertrand, Cambronne, n'étaient plus au palais que les trophées d'une victoire, qui avait duré 20 jours, et dont Paris était le repos...... et le terme!...

Cependant les paroles de Napoléon étaient toutes populaires. Le jour et le lendemain de son arrivée, et en présence des anciennes puissances et des *voltigeurs* de sa cour, de ceux surtout qui n'avaient presque pas quitté le palais depuis son départ, il affectait de dire : «*Ce sont les gens désintéressés qui m'ont ramené à Paris : ce sont les sous-lieutenans et les soldats qui ont tout fait : c'est au peuple, c'est à l'armée que je dois tout.*»

Le 21 mars, Napoléon, qui malgré sa nouveauté avait la routine des rois, rappelle presque tout son ministère. Il n'y eut de nouveaux choix que celui du comte Carnot, à qui il donna l'intérieur pour populariser son gouvernement, et du prince d'Ekmühl, qui fut nommé à la guerre, à cause de sa belle défense de Hambourg. Ce dernier choix fut aussi peu populaire que celui du duc Decrès, rappelé à la marine, et que celui du duc d'Otrante, rappelé à la police. Il n'en fut pas de même du duc de Gaëte et du comte Mollien, à qui les finances et le trésor furent rendus. Il y avait un portefeuille nécessairement vide, depuis la déclaration du congrès européen à Vienne, c'était celui des affaires étrangères; le duc de Vicence le refusa. Mais Napoléon, à qui une voix intègre était utile dans son conseil, revint à la charge, et le duc de Vicence accepta le 23. La secrétairerie d'état revenait de droit à l'inaltérable dévouement du duc de Bassano. Tel fut le ministère; sa composition devait déplaire : il était loin de présenter à l'opinion, aux périls, aux intérêts, aux besoins du moment, une garantie compacte, une solidarité morale, telle que la nation avait le droit de l'exiger et de l'attendre de Napoléon, qu'elle avait accueilli, mais qu'elle n'avait point rappelé. Le commandement général de la gendarmerie fut donné au duc de Rovigo, ex-ministre de la police, ancien aide-de-camp de l'empereur. M. de Montalivet, ex-ministre de l'intérieur, fut intendant de la liste civile. M. Molé, qui avait re-

fusé les ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, reprit la direction des ponts-et-chaussées qu'il avait en 1813. Le duc de Cadore, ex-ambassadeur, ex-ministre de l'intérieur et des relations extérieures, accepta la place d'intendant des bâtimens. Les auditeurs murmurèrent du désintéressement de ce ministre, qui leur enlevait un patrimoine. Le conseil-d'état reprit à peu près dans son intégralité son service extra-légal auprès de Napoléon. Les chambellans ne sont jamais inconstans, ils ne sont qu'infidèles. Ils revinrent tous au palais, qu'une bonne partie d'entr'eux n'avait quitté qu'à minuit l'avant-veille, après avoir vu monter le roi en voiture. Napoléon les admit tous, il ne renvoya que la livrée du château. Ainsi rien n'était changé autour de Napoléon, si ce n'était la France, qui avait eu le temps et qui avait conservé la prérogative de faire le procès aux habitudes impériales. Elle fut découragée de voir que pendant son séjour à l'île d'Elbe, Napoléon n'avait rien appris ni rien oublié; qu'il n'avait été fidèle qu'à lui seul.

Le 22 mars, Napoléon passa la revue du corps d'armée que commandait le duc de Berry. Il parla aux soldats, et au moment où le général Cambronne, et les officiers du bataillon de l'île d'Elbe, parurent avec les anciennes aigles de la garde, il reprit la parole, et dit:

« Soldats, voilà les officiers du »bataillon qui m'a accompagné »dans mon malheur. Ils sont tous »mes amis, ils étaient chers à mon »cœur: toutes les fois que je les »voyais, ils me représentaient les »différens régimens de l'armée. »Dans ces six cents braves, il y a »des hommes de tous les régimens. »Tous me rappelaient ces grandes »journées dont le souvenir m'est si »cher: car tous sont couverts d'ho»norables cicatrices reçues à ces »batailles mémorables. En les ai»mant, c'est vous tous, soldats de »l'armée française, que j'aimais. »Ils vous rapportent ces aigles. »Qu'elles vous servent de rallie»ment! En les donnant à la garde, »je les donne à toute l'armée. La »trahison et des circonstances mal»heureuses les avaient couvertes »d'un voile funèbre, mais grâce au »peuple français et à vous, elles »reparaissent resplendissantes de »toute leur gloire. Jurez qu'elles »se trouveront toujours partout »où l'intérêt de la patrie les appel»lera; que les traîtres, et ceux qui »voudraient envahir notre territoi»re, n'en puissent jamais soutenir »les regards! »

Les troupes s'écrièrent avec violence: « *Nous le jurons!* »

Le lendemain, 23 mars, le roi avait quitté Lille et était parti pour Gand. Ce ne fut qu'une fausse victoire pour Napoléon, qui croyait que la famille royale retournerait en Angleterre. Le duc d'Orléans, à qui le roi avait laissé le commandement de Lille, quitta cette ville 24 heures après, et écrivit au maréchal duc de Trévise: « Je suis trop »bon Français pour sacrifier les »intérêts de la France, parce que »de nouveaux malheurs me for»cent à la quitter.... Le roi n'étant »plus en France, je ne puis plus »transmettre d'ordres en son nom,

»et il ne me reste plus qu'à vous »dégager de l'observation de tous »les ordres que je vous avais trans»mis, en vous recommandant de »faire tout ce que votre excellent »jugement et votre patriotisme si »pur vous suggéreront de mieux »pour les intérêts de la France..." Napoléon lut cette lettre et dit : «Cette lettre fait honneur au duc »d'Orléans!... » Mme la duchesse d'Orléans, mère du prince, et Mme la duchesse de Bourbon sa tante, n'avaient point suivi la famille royale. Ces princesses avaient écrit à Napoléon sur les embarras de leur position depuis le décret qui séquestrait les biens de la maison de Bourbon. « Je »veux, dit Napoléon, que la mère »du duc d'Orléans soit traitée a»vec les égards qu'elle mérite. » Et il ordonna que Mme la duchesse d'Orléans toucherait annuellement 300,000 francs sur le trésor, et Mme la duchesse de Bourbon 150,000. M. le duc de Bourbon avait inutilement tenté de faire insurger la Vendée, et venait de s'embarquer sous la protection spéciale des autorités militaires. Il ne restait en France de la famille royale, que M. le duc et Mme la duchesse d'Angoulême. Le prince était à Toulouse et la princesse à Bordeaux, quand Napoléon débarqua au golfe Juan. Au lieu de se sauver en Espagne, la duchesse prit la généreuse résolution de défendre Bordeaux; elle courut aux casernes, harangua les soldats. Elle appela la garde nationale, organisa des bataillons de volontaires qui se présentèrent en foule, et elle donna des ordres militaires pour défendro au loin les avenues de Bordeaux, intercepter toute communication et assurer la tranquillité intérieure. Ce spectacle était nouveau en France; la duchesse d'Angoulême so souvenait mieux que Marie-Louise qu'elle était du sang de Marie-Thérèse. Le général Clausel, dont le nom rappelait de si glorieux services, avait été choisi par Napoléon pour aller faire la guerre à Madame. Il commandait en chef la 11e division, et il arriva à 6 lieues de Bordeaux avec quelques gendarmes et un détachement de la garnison de Blaye. Un bataillon de volontaires lui disputa d'abord à coups de canon le passage de la Dordogne à Saint-André de Cubsac, mais, saisi d'une terreur panique, il se reploya sur Bordeaux. Devenu maître de la rivière, le général Clausel reçut de M. de Martignac l'assurance que Madame quitterait cette ville dans les 24 heures. Mais la princesse voulu tenter un nouvel effort sur l'esprit des casernes, et entraîner les soldats à faire cause commune avec les volontaires. De la rive droite du fleuve, le général Clausel voyait Madame passer à cheval la revue des gardes nationales; il entendait leurs acclamations. Il se plaignit à M. de Martignac de l'inexécution de sa promesse. Celui-ci s'excusa sur le parti que les troupes de ligne et les volontaires royaux venaient de prendre de défendre la ville. « Vous êtes trompé, monsieur, dit le général, la garnison du château Trompette est à moi. » Aussitôt il fit élever le drapeau tricolore, et M. de Martignac le vit arborer sur la ci-

tadelle. Cette scène, à laquelle la garde nationale de Bordeaux ne s'attendait point, changea tout-à-coup sa résolution, et les Bordelais demandèrent à capituler. MADAME avait en vain essayé de décider les troupes. Les officiers et les soldats lui déclarèrent qu'elle était et qu'elle serait l'objet de leur respect, mais, qu'étant Français, ils ne tourneraient pas leurs armes contre des Français, et ne souffriraient pas que la garde nationale tirât sur les troupes du général Clausel. Cette réponse avait précédé la scène du drapeau tricolore, et dut déterminer MADAME à quitter Bordeaux dans la journée du 1er avril.

« Tout ce qui s'est passé à Bor»deaux, dit Napoléon, est vrai»ment extraordinaire, et je ne »sais ce qui doit étonner le plus »de la noble audace de madame »d'Angoulême, ou de la patien»ce magnanime de mes soldats. »

Tandis que MADAME défendait, ou voulait défendre Bordeaux, le duc d'Angoulême occupait et entraînait le midi à la tête de 12,000 hommes de ligne, ou de gardes nationales. La guerre civile régnait en Provence et en Languedoc. Le prince avait demandé des secours aux Sardes et aux Suisses : il marchait avec deux corps d'armée, l'un sous ses ordres, l'autre sous ceux du général Ernouf, celui qui avait subi le procès de la Guadeloupe (*voyez* ce nom). Cette armée n'éprouva de résistance qu'au passage de la Drôme. Une fausse démonstration d'amitié trompa les impériaux, qui furent reçus à coups de fusil par ceux qu'ils attendaient sans défense, et le duc d'Angoulême entra victorieux à Valence. Ce prince était maître de Sisteron, de Gap, et se disposait à marcher sur Grenoble et sur Lyon. Mais c'était le 3 mars, et non le 3 avril, qu'il eût fallu être en armes sur la route de Grenoble. Cependant Napoléon donna l'ordre au général Grouchy de se rendre à Lyon et de faire lever en masse les gardes nationales du Dauphiné, du Lyonnais et de la Bourgogne. L'élan fut si unanime que le général Cambronne fut obligé de l'arrêter, et déjà les proclamations de Napoléon, qu'un mois auparavant il avait répandues lui-même sur la route actuelle de l'armée royale, avaient réveillé les souvenirs des soldats dans les divisions Gardanne et Loverdo, où deux régimens d'infanterie, le 58e et le 83e, et une partie du 4e de chasseurs, arborèrent le drapeau tricolore. Un essai malheureux en avant de Gap, les avis multipliés de désertions partielles, la retraite forcée du général Ernouf sur Sisteron, la nouvelle de la marche du général Grouchy, l'arrestation à Toulouse de M. de Vitrolles, rédacteur du Moniteur royal, l'occupation de vive force du pont Saint-Esprit par le général Gilly sur les derrières de l'armée royale, et enfin les dépêches des gouvernemens sarde et helvétique, qui portaient le refus des secours promis au duc d'Angoulême, toutes ces causes réunies, dont une seule était fatale à l'entreprise de ce prince, durent le décider à battre en retraite et à se reployer sur Valence, qu'il dut a-

bandonner le 6. Les troupes légères du général Grouchy atteignirent l'armée royale, et le contact de la désertion la réduisit bientôt au 10e de ligne, dont la fidélité fut inébranlable, et à quelques centaines d'hommes restés des autres corps. Le duc d'Angoulême se trouva abandonné comme le comte d'Artois l'avait été à Lyon. Et enfin par les mouvemens rapides des troupes impériales, il fut renfermé entre le Drôme, le Rhône, la Durance, et les montagnes. Il pouvait se sauver seul; il préféra justifier la fidélité du petit nombre de braves qui l'avaient suivi, et capituler. Le prince fut généreux de croire à la générosité de Napoléon, qui pouvait penser à en faire un précieux otage. En effet, la capitulation par laquelle le prince licenciait son armée, et s'embarquerait à Cette, fut approuvée par Napoléon. Mais au moment où l'expédition de cette réponse était envoyée par le télégraphe, une seconde dépêche informait que le général Grouchy n'ayant pas cru devoir exécuter la convention sans un ordre spécial de Napoléon, le duc d'Angoulême s'était constitué prisonnier. Malgré cet incident important, Napoléon persista dans sa première volonté, et la fit ainsi connaître au général Grouchy:

« M. le comte Grouchy, l'ordonnance du roi, en date du 6 mars, et la déclaration signée le 13 à Vienne par ses ministres, pourraient m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême comme cette ordonnance et cette déclaration voulaient qu'on traitât moi et ma famille. Mais constant dans les dispositions qui m'avaient porté à ordonner que les membres de la famille de Bourbon pussent sortir librement de France, mon intention est que vous donniez des ordres pour que le duc d'Angoulême soit conduit à Cette, où il sera embarqué, et que *vous veilliez à sa sûreté, et à écarter de sa personne aucun mauvais traitement*, etc. » Le prince s'embarqua à Cette pour Cadix, et le général Grouchy fut nommé maréchal de l'empire. Cette haute dignité due aux plus éminens services, mais décernée dans une pareille circonstance, et après une pareille lettre, sembla alors avoir été destinée à récompenser plutôt le salut que la défaite du duc d'Angoulême.

Le duc de Bourbon s'était embarqué le 1er avril à Painbœuf pour l'Angleterre, le duc d'Angoulême le 16 au port de Cette pour l'Espagne. L'ouest, que l'on n'avait pu soulever, le midi qu'on venait de soumettre, rendaient à l'heureux Napoléon la France tranquille. Aux approches de la crise dont la déclaration de Vienne, du 25 mars, menaçait son repos, peut-être fût-elle rentrée avec enthousiasme encore, non plus au nom de la liberté, mais au nom de l'indépendance nationale, dans la carrière d'une résistance compacte à l'agression étrangère. La nation, plutôt inquiète qu'incertaine, avait besoin que la voix puissante qui la rappelait aux armes lui parlât haute-

ment et franchement le langage du patriotisme. Elle attendait le manifeste de sa défense de la même bouche, qui au golfe Juan avait proclamé sa délivrance; elle l'attendait de celui qui venait de la mettre en péril. Mais au lieu de cette garantie qui lui était due, le despotisme proclama l'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire*. Par cette promulgation, qui frappa la capitale le 21 avril, la France connut que le retour de l'île d'Elbe lui ramenait toute l'autocratie impériale, et y joignait l'aristocratie de la nouvelle charte. Le sénat, qui avait besoin sans doute d'une régénération, y reparaissait sous le nom de *Chambre des Pairs;* et pour la troisième fois, depuis l'avènement de Napoléon à l'empire, une noblesse héréditaire était donnée à la France. Ainsi ce n'était plus que le grand roi que le grand peuple était sommé de défendre au prix de sa liberté future, et de trente années de sacrifices. La commotion que causa cette audacieuse conception fut critique au plus haut degré, ou plutôt elle fut mortelle, et le salut public fut abandonné aux soldats, qui ne pouvaient être appelés à délibérer. Le temps du patriotisme avait fini pour l'armée avant la chute du directoire, où déjà elle avait cessé d'être le seul moyen de salut public, parce que l'on n'avait plus besoin d'elle pour assurer l'indépendance de la patrie. Cette époque, ce jour, présentèrent donc à la crise funeste où était la France, une armée tout impériale, une nation toute silencieuse. Des registres furent ouverts dans toutes les mairies de la capitale pour le vote à l'acte additionnel. Un votant écrivit sur un des registres, *Je refuse à cause de l'article qui proscrit la famille royale;* un autre écrivit au-dessous, *C'est pour cet article que j'adhère à l'acte additionnel.* Et ils signèrent tous les deux. La liberté de ces deux votes est remarquable. Mais le pouvoir s'assura de la majorité comme il arrive dans les grands états; il aurait pu épargner cette humiliation à un peuple malheureux, et respecter au moins sa dignité aux yeux de l'Europe. Napoléon devait bien aux Français cette reconnaissance. Ses conseils d'abord généreux, ensuite incertains, étaient redevenus violens, et les symptômes d'une grande catastrophe se répandirent bientôt dans les rangs des citoyens et même dans ceux de l'armée. Pour comble d'infortune, la déclaration de Vienne du 14 mars et le traité du 25, qui ne laissaient plus d'espoir pour la paix, vinrent terrifier l'opinion déjà si partagée, et pour la seconde fois le monstre de la trahison se glissa sous les tentes françaises!...

Dans la séance du conseil des ministres du 29 mars, Napoléon avait, sur le rapport du duc d'Otrante, renvoyé l'examen de cette déclaration à une commission composée des présidens de son conseil-d'état, et il en était résulté une réfutation, dont le style énergique, le rapprochement des faits, la vigueur des raisonnemens et la déclaration des principes,

ne laissèrent pas long-temps méconnaître l'auteur. Napoléon y répondait lui-même à l'Europe. Cette pièce, de la plus haute importance, restera comme un des documens les plus curieux de l'histoire de Napoléon, et comme un des plus habiles et éloquens manifestes qui soient sortis de la plume d'un homme d'état. Malgré l'échange de ces violentes provocations, Napoléon ne doutait encore ni de lui-même, ni même d'une partie des cabinets de la coalition, et il crut pouvoir avec succès reprendre, tout banni, tout proscrit qu'il était, des relations soit avec la Russie, soit avec l'Autriche. Un traité secret entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, pour défendre la Saxe du démembrement dont la Russie et la Prusse la menaçaient, avait été oublié dans le cabinet du ministre des affaires étrangères, au départ de la cour. A l'arrivée de Napoléon à Paris, les ministres d'Autriche et de Russie étaient encore dans la capitale. Napoléon pensa que la communication de ce traité secret au ministre de Russie détacherait cette puissance des intérêts de la maison de Bourbon, et jetterait la discorde dans le congrès de Vienne. En conséquence, ce traité fut montré à M. de Bondiskeen; d'autres démarches furent faites auprès de l'empereur Alexandre, et quelques ouvertures au cabinet de Londres. Après ces tentatives préliminaires, dont aucune n'eut le succès qu'il avait osé espérer, il avait cru devoir, le 4 avril, répondre aussi par une déclaration à celle du congrès de Vienne, et il avait écrit aux souverains la lettre suivante :

« Monsieur mon frère, vous » aurez appris dans le cours du » mois dernier mon retour sur les » côtes de France, mon entrée à » Paris et le départ de la famille » des Bourbons. La véritable nature de ces événemens doit être » maintenant connue de V. M. » Ils sont l'ouvrage d'une irrésistible puissance, l'ouvrage et la » volonté unanime d'une grande » nation qui connaît ses devoirs et » ses droits. . . . .

» . . . La France a dû se séparer d'eux, sa voix appelait un libérateur. L'attente qui m'avait » décidé au plus grand des sacrifices avait été trompée. Je suis » venu, et du point où j'ai touché » le rivage, l'amour de mes peuples m'a porté jusqu'au sein de » ma capitale. Le premier besoin » de mon cœur est de payer tant » d'affection par une honorable » tranquillité. *Le rétablissement du » trône impérial étant nécessaire au bonheur des Français*, ma » plus douce pensée est de le rendre en même temps utile à l'affermissement du repos de l'Europe. » Assez de gloire a illustré tour-à-tour les drapeaux des diverses » nations. Les vicissitudes du sort » ont assez fait succéder de grands » revers à de grands succès. Une plus » belle arène est aujourd'hui ouverte aux souverains, et je suis » le premier à y descendre. Après » avoir présenté au monde le spectacle de grands combats, il sera plus doux de ne connaître désormais d'autre rivalité que celle

»des avantages de la paix, d'autre »lutte que la lutte sainte de la »félicité des peuples. La France »se plait à proclamer avec fran- »chise le noble but de tous ses »vœux. Jalouse de son indépendan- »ce, le principe invariable de sa »politique sera le respect le plus »absolu pour l'indépendance des »autres nations. Si tels sont, com- »me j'en ai eu l'heureuse confian- »ce, les sentimens personnels de »V. M., le calme général est as- »suré pour long-temps, et la jus- »tice, assise aux confins des états, »suffit seule pour en garder les »frontières. »

Cette lettre, trop suspecte sans doute aux intérêts eux-mêmes, que Napoléon croyait pouvoir rétablir, n'eut point cours auprès de la politique étrangère, qui avait rigoureusement fermé toutes les avenues à toutes communications avec le gouvernement de Napoléon. Malgré ce rigoureux interdit, ce prince, à qui la confiance souriait comme une expression de sa volonté, renouvela des démarches auprès de la cour de Vienne, et en fit même auprès du prince de Talleyrand, plénipotentiaire du roi au congrès. Mais une victoire éclatante était de première nécessité pour Napoléon. Il s'y préparait par tous les moyens, et par tous les souvenirs de son génie et de son ascendant sur le soldat français. Il avait paru seul dans les rangs de la garde nationale, malgré les craintes qu'on avait cherché à lui inspirer. Il avait habilement cimenté l'alliance de cette garde avec la garde impériale par un banquet de 15,000 couverts que la garde impériale avait donné au Champ-de-Mars à la garde nationale. Huit armées s'étaient formées depuis le retour de Napoléon; elles reçurent le nom d'armée du Nord, de la Moselle, du Rhin, du Jura, des Alpes, des Pyrénées; l'armée de réserve se réunissait à Paris et à Laon. Cent cinquante batteries étaient en marche pour toutes ces armées; 300 bouches à feu allaient être placées sur les hauteurs de Paris. Les corps francs et les partisans s'organisaient. La levée en masse des sept départemens frontières du Nord et de l'Est était préparée. Toutes les places étaient fortifiées jusque dans le centre de la France : tous les défilés étaient gardés, tous les passages retranchés : les redoutes, les ouvrages de campagne s'élevaient partout où il y avait un obstacle à défendre, une issue à fermer, une route à protéger. La France était disposée comme une citadelle à soutenir l'assaut de l'Europe, et ses forces, placées pour la défense, étaient organisées, armées, approvisionnées pour l'invasion. Napoléon possédait au plus haut degré la magie militaire sur le soldat français; il avait rendu aux régimens ces beaux surnoms d'*Invincible*, de *Terrible*, d'*Incomparable*, d'*un contre dix*. Aussi de 80,000 hommes l'armée se trouva tout-à-coup portée à 200,000. Dix mille soldats d'élite entrèrent dans les vieux rangs de la garde. Les braves marins de Lutzen et de Bautzen formèrent un corps de 18,000.

La grosse cavalerie fut remontée par 10,000 chevaux de la gendarmerie. Enfin la garde nationale de France fut réorganisée en 3,130 bataillons, présentant une masse de 2,250,000 hommes, et 1,500 compagnies de chasseurs et de grenadiers de la garde nationale, formant 180,000 hommes, furent mises à la disposition du ministre de la guerre. Si Napoléon n'avait voulu être que le dictateur de la France en péril au lieu d'être son propre successeur à l'empire, qui peut dire que la république n'eût pas tenté de sortir de ses ruines? Napoléon en eut peur, quand il vit de près les fédérés, et qu'il entendit les motions des clubs qu'il avait fait rouvrir. Il en eut peur, et l'élan prêt à éclater sur toute la France d'une sorte de fanatisme national fut comprimé. Les provinces montagneuses, dont la nature plus sauvage est plus en rapport avec les sentimens austères du patriotisme, avaient repris avec ardeur les souvenirs de ces grands efforts qui les avaient illustrées pour la cause de la liberté. Il y eut dans les Thermopyles des Vosges et du Jura de nombreux exemples des dévouemens antiques. Il y eut en Alsace et en Franche-Comté beaucoup de femmes, beaucoup de mères de Rome et de Sparte qui excitaient à la guerre leurs maris et leurs enfans. Ces vertus terribles pour les ennemis de la patrie étaient aussi bien redoutables pour celui qui ne voulait la délivrer que pour l'asservir. Cependant il pouvait exister en France, ou plutôt renaître, cette force morale qui fait lever toute une nation sous le drapeau d'un chef pour défendre avec lui contre l'étranger l'indépendance de la patrie, et celle qui après la victoire tient encore cette nation debout pour défendre sa liberté contre ce même chef. La fédération bretonne, qui produisit un traité entre les villes de Rennes et de Nantes, en est la preuve. Après avoir lu ce traité, qui lui avait été dénoncé, Napoléon disait : « C'est bon pour la » France, mais ce n'est pas bon » pour moi. » Jamais sans doute gloire plus grande ni plus utile n'eût été donnée à aucun peuple, si au 18 brumaire les Français avaient pu forcer Napoléon à devenir citoyen. Mais Napoléon avait une idée fixe, le pouvoir absolu. Son génie fut assez fort pour l'établir, trop peu pour le conserver, parce qu'il fallait pour être toujours le maître, et l'être de tous les peuples, posséder une égale activité de prudence et de force : aussi en 1815 les fédérés lui parurent des ennemis, les clubistes des factieux. Il n'était pas dans sa nature de vouloir en faire des citoyens : il en fit des mécontens. Il dit un jour, « Les prêtres » et les nobles jouent gros jeu. *Si* » *je leur lâche le peuple*, ils seront » tous dévorés dans un clin-d'œil. » Cependant qui avait rétabli les prêtres et les nobles? Une autre fois, en parlant des souverains de l'Europe, il disait : « Si demain » je mettais le bonnet rouge, ils » seraient tous perdus. » Il l'aurait été lui-même. Mais si à son retour d'Égypte il ne se fût pas plu à confondre la révolution avec la terreur, ni lui ni les rois de l'Europe, n'auraient rien eu à

craindre de la liberté légale que la France lui demandait alors.

On était au 24 avril, et l'acte additionnel parut dans le Moniteur, malgré les inutiles efforts et les vives remontrances de quelques grands personnages.

Fouché de Nantes venait d'être surpris par Napoléon, dans une intrigue avec le prince de Metternich, mais Napoléon ne retira d'autre fruit de sa découverte, que la certitude d'être trahi par Fouché, et l'impossibilité de s'en défaire. Il avait été trompé dans toute cette affaire, au point de croire qu'il était le maître d'accepter la régence, et de placer son fils sur le trône de France; et comme il croyait tout ce qu'il espérait, il disait : « Puisqu'ils m'offrent la régence, mon attitude leur impose : qu'ils me laissent encore un mois, et je ne les craindrai plus. »

Cependant Joachim Murat, qui avait trahi Napoléon en 1814, qui en récompense avait conservé sa couronne, qui enfin allait être reconnu par l'Angleterre elle-même légitime roi de Naples, comme Bernadotte l'avait été de Suède, Joachim, par une sorte de remords de vanité, s'était aussi mis dans la tête de ne plus craindre l'Europe, quoique Napoléon n'eût cessé depuis son départ de l'île d'Elbe, de l'engager à ne rien entreprendre. Une ridicule et fatale présomption lui fait rêver de devenir tout-à-coup l'arbitre de l'indépendance italienne; de longues et fastueuses proclamations vont porter jusqu'aux Alpes Juliennes, le nom du libérateur. Ce n'était pas celui de Napoléon, le seul cependant qui pût donner crédit à l'entreprise de son beau-frère. Une étroite combinaison, ou peut-être même un orgueil excessif, décida le roi Joachim à ne pas s'annoncer comme le lieutenant de Napoléon, dont le prestige, toujours historique pour ces belles contrées, parlait encore si haut aux rives de l'Adige, du Pô, du Tibre, aux palais de Gênes, à ceux de Venise, aux monumens triomphaux et civils qui attestaient sa grandeur et son amitié aux Lombards, aux Toscans et aux Romains. Le 28 mars, à la tête de 50,000 Napolitains, nation que ces peuples ne comptent pas dans les rangs de la patrie italienne, Joachim commença son irruption. Il croit qu'il donne sa bravoure à ses troupes, comme Napoléon donnait son génie à ses armées. Le désir de cette indépendance était tel en Italie, que plusieurs villes se levèrent au premier appel de Joachim. Mais le 5 avril, le général autrichien Bellegarde répond de Milan à la proclamation du roi de Naples, et le général anglais Bentinck y répond aussi de Livourne, en unissant ses armes à celles de l'Autriche. Les Allemands surpris, sont d'abord obligés de se replier, mais les généraux Bianchi et Neipperg combinent leurs mouvemens, prennent à leur tour l'offensive, chassent bientôt devant eux les bandes napolitaines, et le 2 et le 3 de mai, les mettent dans une déroute complète à la bataille de Tolentino.

L'intention de Joachim fut de servir Napoléon en s'élevant lui-même, mais par cette folle entreprise, il contribua encore à la des-

truction de ce prince, en appesantissant le joug autrichien sur cette malheureuse Italie, dont la destinée ne devait être décidée que par la victoire ou par la défaite de Napoléon. Napoléon apprit avec douleur la levée de bouclier de son beau-frère, à qui il avait prescrit d'attendre. Il envoya auprès de lui un général habile qui avait la confiance du roi de Naples, mais il n'était déjà plus temps : un mois avait suffi pour détruire l'armée de Joachim, et pour le détrôner. Vainement sa bouillante valeur, encore excitée par son désespoir, l'avait vingt fois précipité seul au milieu des rangs ennemis, pour y chercher la mort. Hélas ! il était invulnérable ! « Je n'ai pu mourir, madame, dit-il à la reine, en rentrant dans Naples. » En peu d'heures le trône de Joachim avait disparu. Il avait dû fuir sur un bateau pêcheur, et la reine, toujours courageuse dans cette extrême fatalité, avait pu stipuler avec les Anglais son départ de Naples, et le transport de toute sa famille sur un vaisseau britannique, dans le port de Trieste. (*Voyez* JOACHIM MURAT, *voyez* la reine CAROLINE MURAT.) Ce funeste épisode de la catastrophe qui attendait Napoléon, lui enleva l'appui de l'Italie, dont l'immobilité silencieuse soutenue par l'attitude du prince le plus guerrier de l'Europe après Napoléon, eût imposé à l'Autriche, jusqu'au dénouement de la grande scène, dont le midi de la Belgique allait être le théâtre. Ces auspices furent malheureux. La présomptueuse ineptie des conseillers de l'infortuné Joachim, abusa de la jactance de son caractère, causa sa perte, celle de l'Italie, et contribua puissamment à celle de Napoléon. Dès ce moment, le nom de Joachim devient sacré pour la France elle-même, et l'histoire a le droit d'appeler à la postérité du jugement qui a violé envers ce prince le caractère inviolable de la royauté. Elle dira que Joachim est mort en roi et en brave.

Cependant l'orage approche de la France, et la conjuration diplomatique resserre tous les liens des rois de l'Europe contre *l'ennemi commun*. Le 12 mai, un rapport était publié à Vienne par ordre du congrès. C'était un manifeste de l'autocratie future des rois sur les libertés publiques.

«... Les puissances ne se croient pas autorisées à imposer un gouvernement à la France, mais elles ne *renonceront jamais* AU DROIT d'empêcher, que sous le titre de gouvernement, il ne s'établisse en France *un foyer de désordre et de bouleversement* pour les autres états... CET HOMME n'a d'autre garantie à proposer à l'Europe que sa parole, etc.... » La Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, venaient donc d'acquérir le droit de faire oublier à l'Europe les nombreuses infractions aux traités avec la France, lesquels avaient eu une toute autre garantie que celle de la parole de leurs plénipotentiaires. On ne devait donc plus de part et d'autre, au moins extérieurement, procéder que par voie d'extermination. Car, malgré l'intérêt si fastueusement

publié du repos de l'Europe par l'anéantissement de Napoléon, et du rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France, la marche des alliés vers le Rhin ne fut pas égale, et cette fois la conquête de la France n'était pas le prix de la course. Ainsi toute cette haute menace européenne pouvait tomber devant une bataille, où les seules armées anglaises et prussiennes répresentaient toute la coalition.

Cependant toutes les précautions étaient prises, et la Suisse, qui l'année précédente avait laissé violer sa neutralité, se rangea d'elle-même du côté du plus fort, en signant le 20 mai la convention de Zurich, avec les quatre grandes puissances. Ce fut pour sa politique une occasion de vanité qu'elle ne dut pas laisser échapper, que celle d'être recherchée par des puissances qui pouvaient se passer de son consentement, en renouvelant, en 1815, l'occupation militaire de 1814. Le même jour, la convention de Capoue remettait aux Anglais et aux Autrichiens, pour le roi Ferdinand, toutes les places du royaume de Naples. Le 27, les trois souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, partaient de Vienne pour se rendre à leurs armées. Enfin, le 31 mai, un traité était signé à Vienne entre les quatre grandes puissances et le nouveau roi des Pays-Bas. Ce traité reconnaissait l'érection de son royaume; et en arrêtait la délimitation, d'un côté aux provinces prussiennes et hanovriennes, de l'autre aux départemens français de la Moselle, de la Meuse, des Ardennes et du Nord. Ainsi le champ de bataille était choisi, et le nom de Fleurus allait reparaître encore dans les destinées de la France.

Napoléon ouvrit auparavant le champ-de-mai. C'était ressusciter de plus vieux souveuirs. Cette intervention gothique parut à quelques bons esprits déparer le péril de la grande crise de la France. Les anciens sacrifiaient aux dieux protecteurs et aux dieux infernaux avant les batailles qui pouvaient décider du sort de l'état. Mais quel était le but du moderne Napoléon, d'exhumer au 19e siècle un usage des premières races? qu'avaient de commun les libertés françaises sous Charlemagne avec celles qui venaient de passer sous le niveau de l'acte additionnel? Napoléon y parut aussi entouré de ses barons et de ses preux. Rien ne fut oublié de la pompe impériale, et même il y fut ajouté, afin que les 500 électeurs qui avaient été députés à Paris par tous les colléges électoraux, et que les députes des armées de terre et de mer, ne pussent pas ignorer la nature du pacte solennel qu'ils allaient contracter pour la France avec Napoléon. Le costume de Napoléon et celui de ses frères, quoique déjà connu et consacré, ne parut que théâtral et peu analogue avec la sévérité des circonstances; la majorité des spectateurs, tous les électeurs et toute l'armée eussent préféré voir Napoléon, ses frères et sa cour, en habits de guerre, offrant à l'Europe le spectacle, et à la France la garantie de grands citoyens réunis pour un serment tout patriotique, celui de vaincre ou de mourir pour l'indépendance na-

tionale. Mais Napoléon, par la convocation du champ-de-mai au Champ-de-Mars, au milieu d'une armée de 50,000 hommes dévoués, ne fit et ne voulut faire qu'un acte extraordinaire de souveraineté. La cérémonie religieuse qui précéda le serment fut de la plus noble solennité. Un autel immense s'élevait au milieu du Champ-de-Mars, et rappelait aux citoyens de 1789 le serment de la première fédération!! Ce rapprochement ne trompa personne. Mais Napoléon était là, et son prestige exerça sur toute la population cet ascendant magique, qu'imposent toujours à la multitude la pompe d'une grande cérémonie et la présence de celui de qui dépend sa destinée. Le recueillement de Napoléon au pied de l'autel eut un grand caractère, qui avait quelque chose de funèbre à-la-fois et de triomphal. L'attitude des électeurs au pied du trône fut imposante. Leurs vœux étaient presque unanimes, et le discours qui fut prononcé par leur orateur, homme libre des anciens temps, produisit un grand effet sur l'assemblée. La réponse de Napoléon était empreinte de son caractère, et produisit une sensation d'autant plus profonde, que l'espérance de salut était moins populaire parmi les nombreux auditeurs. Le résultat des votes pour l'acte additionnel avait été proclamé par l'orateur des collèges électoraux. Le vote négatif ne s'était élevé qu'à 4,802, et l'affirmatif était porté à 1,532,357. Ce résultat ne parut qu'une victoire de la puissance sur l'opinion générale, et décolora ce que la réponse de Napoléon renfermait de généreux et de patriotique. Après son discours, qui fut prononcé d'une voix ferme, Napoléon prêta serment sur l'évangile aux constitutions et à l'observation des constitutions de l'empire, et reçut après le serment de fidélité du peuple par la députation électorale; celui des armées, par les ministres de la guerre et de la marine; celui des gardes nationales, par le ministre de l'intérieur, et enfin, il distribua lui-même des aigles à la garde nationale de Paris et à la garde impériale. Le cri de *vive l'empereur* retentit tout-à-coup dans l'assemblée et dans le Champ-de-Mars, et fut au loin répété par la foule. Les troupes défilèrent devant Napoléon. Les habitans de Paris ne pouvaient se rassasier de voir ces bataillons sacrés de la vieille et de la jeune garde, où la croix-d'honneur désignait à la reconnaissance et recommandait à l'inquiétude publique des rangs entiers de soldats. On se pressait autour d'eux; on les saluait, on les admirait. Ces derniers gardes de Napoléon traversèrent les adieux de la capitale. Ils emportaient avec eux tous les souvenirs de la gloire militaire, de la liberté, et de l'empire. Leur attitude, toujours héroïque, était pourtant silencieuse. Ils avaient l'air de savoir tous qu'ils marchaient à un sacrifice qui ne devait ni sauver l'empire, ni conquérir la liberté. Les citoyens, partagés entre ces deux opinions, se séparaient en se disant : *Nous ne les reverrons plus!*

Cette grande solennité avait été loin de faire sur la partie politique des assistans l'impression que Napoléon avait espéré. Beaucoup

de personnes avaient pensé que Napoléon proclamerait son fils au champ-de-mai, et déclarerait vouloir se retirer en signant la paix, afin d'épargner la guerre à la France. Il reçut des lettres où cette question était traitée, et où il était fortement engagé à prendre ce parti. Cette opinion l'inquiéta beaucoup dans le moment, et lui laissa de tristes pressentimens, en lui prouvant que la France était encore plus avide de repos que de son gouvernement. Une autre opinion, non moins hostile contre lui, se présentait sans cesse à son esprit. L'acte additionnel s'était élevé comme un ennemi entre la France et lui, et les témoins de la cérémonie du champ-de-mai, les électeurs surtout, y avaient attaché une toute autre importance que la prestation d'un serment, une distribution de drapeaux, où une grande revue militaire. Ils avaient cru que Napoléon profiterait de cette fête des citoyens et des soldats pour la rendre patriotique, et donner des garanties réparatrices du passé et protectrices de l'avenir. Napoléon en fut averti, et conçut l'idée de traiter cette grande affaire dans une autre grande fête de famille, dont il ordonna la pompe au sein même de son palais. Il n'avait au champ-de-mai distribué les aigles qu'à la garde, à la garde nationale et à la garde impériale. Il voulut aussi remettre de sa main aux électeurs les aigles de leurs départemens et celles des régimens aux députations de l'armée; en conséquence 10,000 personnes furent réunies dans les vastes galeries du Louvre, dont un côté était occupé par les députations de l'armée, et l'autre par les députés et les électeurs de l'empire. L'aigle de chaque département fut placée en tête du groupe de ses députés et de ses électeurs; l'aigle de chaque régiment était en avant de sa députation. Si Napoléon eût entendu le vœu de tous ces groupes de citoyens et de soldats, il aurait connu dès ce moment tous ses périls. Il aurait su qu'il n'eût pas été absous de sa dictature impériale par la victoire elle-même; mais il crut en remporter une grande sur lui et sur l'opinion, en répétant aux députés et aux électeurs que de toutes nos lois, il s'occuperait avec les deux chambres à ne former qu'une grande loi fondamentale pour la nation.

Cependant Napoléon redoutait l'ouverture des chambres, et il avait raison. La première chambre, composée de 118 pairs, déclara son opposition, par le refus qu'elle fit de choisir le prince Lucien pour son président, et le corps-législatif, par le choix qu'il fit du comte Lanjuinais. Cent dix-huit pairs, nommés le 2 juin par Napoléon, rappelaient à la fois les grandes notabilités de la révolution, de l'empire, des armées et du commerce. Les élections avaient placé sur les bancs de la législature toutes les classes de l'opposition, sauf l'opposition royale. Celle-ci, comme la députation de Bretagne à l'époque des états-généraux, avait adopté pour tactique de ne pas se présenter, afin de frapper d'illégalité autant qu'il était en elle la nouvelle assemblée. Le corps-législatif avai

nommé pour ses vices présidens le général Lafayette et M. Dupont-de-l'Eure. Le 7 juin, il fait lui-même l'ouverture des chambres législatives, et pénétré qu'il est de la difficulté de sa mission, il débute en ces termes :

« MM. de la chambre des pairs » et MM. de la chambre des représentans :

» Depuis trois mois les circonstances et la confiance du peuple » m'ont revêtu d'un pouvoir illimité. Aujourd'hui s'accomplit le » désir le plus pressant de mon » cœur, *je viens commencer la monarchie constitutionnelle.* Les hommes sont trop impuissans pour » assurer l'avenir. Les institutions » seules fixent les destinées des » nations. La monarchie est nécessaire en France pour garantir la liberté, l'indépendance et » les droits du peuple. Nos institutions sont éparses : une de » nos plus importantes occupations » sera de les réunir dans un seul » cadre et de les coordonner dans » une seule pensée. Ce travail recommandera l'époque actuelle » aux générations futures. J'ambitionne de voir la France jouir » de toutes les libertés possibles. » Je dis possibles, *parce que l'anarchie ramène toujours un gouvernement absolu.* Une coalition » formidable de rois en veut à notre indépendance.... Il est possible que le premier devoir du » prince m'appelle bientôt à la » tête des enfans de la nation » pour combattre pour la patrie. » L'armée et moi nous ferons notre » devoir. Vous, pairs et représentans, donnez à la nation l'exemple de la confiance, de l'énergie » et du patriotisme ; et comme le » sénat du grand peuple de l'antiquité, soyez décidés à mourir » plutôt que de survivre au déshonneur et à la dégradation de » la France. La cause sainte de la » patrie triomphera. »

Deux jours après, la chambre des pairs et la chambre des représentans furent admises à prononcer leurs adresses au pied du trône. Ces deux discours étaient éminemment patriotiques, et celui de la chambre représentante était même personnellement plus applicable au caractère connu de Napoléon, et aux actes émanés depuis son retour, de sorte que Napoléon eut le loisir d'entendre proclamer la toute souveraineté du peuple ; les félicitations relatives à sa démission du pouvoir absolu, formellement énoncées au commencement de son discours, ne lui furent pas épargnées. Il supporta avec un grand calme, et on peut dire avec une grande fermeté, l'aspect des deux oppositions que lui présentaient les chambres. Il se rappelait avec douleur les mêmes périls dans la même position aux premiers jours de 1814, et il sentit plus énergiquement qu'alors, que désormais, c'est-à-dire dans le peu de jours où la force des armes devait décider entre l'Europe et lui, il n'avait à consulter que lui et son armée. Toutefois, il répondit avec une haute dignité et une haute indépendance à ces deux adresses. Il dit aux pairs : « La » lutte dans laquelle nous sommes engagés est sérieuse. L'entraînement de la prospérité n'est » pas le danger qui nous me-

»nace aujourd'hui. C'est sous les »fourches-caudines que les étrangers veulent nous faire passer.... »C'est dans les temps difficiles »que les grandes nations *comme »les grands hommes* déploient toute l'énergie de leur caractère, et »deviennent un objet d'admiration pour la postérité. »

Il dit aux représentans : « ... La »constitution est notre point de »ralliement ; elle doit être notre »étoile polaire dans ces momens »d'orage. Toute discussion publique qui tendrait à diminuer directement ou indirectement la »confiance qu'on doit avoir dans »ses dispositions, serait un malheur pour l'état. Nous nous trouverions au milieu des écueils »sans boussole et sans direction. »La crise où nous sommes engagés est forte. N'imitons pas »l'exemple du Bas-Empire qui, »pressé de tous côtés par les barbares, se rendit la risée de la »postérité, en s'occupant de discussions abstraites au moment »où le bélier brisait les portes de »la ville.... Dans toutes les affaires, ma marche sera toujours »droite et ferme. Aidez-moi à sauver la patrie. *Premier représentant du peuple*, j'ai contracté »l'obligation que je renouvelle, »d'employer dans des temps plus »tranquilles toutes les prérogatives de la couronne et le peu »d'expérience que j'ai acquise, à »vous seconder dans l'amélioration de nos constitutions. » Ainsi se plaida ce grand procès la veille des armes. Ce furent les mêmes élémens d'attaque et de défense qu'avant la mémorable campagne de France, et la France fut envahie alors parce que Napoléon fut abandonné.

Dans la nuit du 12 juin, Napoléon partit pour l'armée, chargé de toute la responsabilité de la guerre, de la trahison, des dissensions politiques qu'il avait laissées derrière lui, et de celle de la rupture de son ban à Porto-Ferrajo.

Pendant que la France donnait à l'Europe le singulier spectacle du blocus de la liberté autour du despote qui s'était présenté pour la défendre, le congrès de Vienne lui donnait celui d'hériter hautement de toutes les spoliations qui lui avaient fait proscrire *l'ennemi commun*, et la traite des blancs était stipulée le 9 juin par un acte définitif, signé par tous les princes de la chrétienté. Cette opération est connue en diplomatie sous le nom mystique de *partage des âmes*. Les peuples à qui ces âmes appartiennent ne furent représentés à cet étrange contrat que par leurs adjudicataires. Ces âmes forment depuis leur saisie une classe nouvelle de domaines royaux, dont la perception n'appartenait jadis qu'aux conquérans barbares. On se dispensa de vaincre ces peuples ; on trouva plus humain de les confisquer. L'histoire a sans doute le droit de qualifier la nature d'un procédé qui était depuis long-temps oublié dans la diplomatie européenne. Ainsi dans le moment où les chambres législatives, où le conseil-d'état lui-même, traçaient autour de Napoléon le cercle de Popilius, et imposaient à son génie irrité et la victoire contre l'étranger et la liberté contre lui-même, au

moment où Napoléon abjurait jusqu'au souvenir de ses conquêtes et faisait à l'Europe amende honorable de l'asservissement qui l'avait précipité, les ennemis, les alliés, les vainqueurs de Napoléon, se divisaient ainsi la succession du grand usurpateur de l'Europe. La Russie s'adjugeait le grand-duché de Warsovie. La Prusse, pour se consoler du traité de Tilsitt, s'adjugeait 11,000,000 d'âmes au détriment de la moitié du royaume de Saxe, une partie de la Pologne, de la Westphalie, de la Franconie, et d'une longueur de 70 lieues de la France républicaine sur la rive gauche du Rhin. L'Autriche reprenait tout ce qu'elle avait perdu au traité de Campo-Formio en 1797, oubliant tout ce qu'elle avait abandonné par les traités de Lunéville, de Presbourg et de Vienne. Il n'y a que la Belgique qu'elle ne recouvre pas parce que la promotion qui a fait un roi du stathouder de Hollande, donne à ce prince, par ordre de l'Angleterre, la Belgique, le pays de Liége et le duché de Luxembourg. C'est un présent de 5,000,000 d'âmes que lord Castelreagh fait à la maison d'Orange. L'électeur de Hanovre se fait roi par le même droit, et ajoute à son petit royaume continental quelques villes catholiques, qui complètent un million deux cent mille sujets allemands pour la Grande-Bretagne. Le roi de Sardaigne, qui a vécu si longtemps dans les montagnes de son île comme l'anachorète de la royauté, réclame et obtient la réunion de l'état de Gênes à son royaume continental, dont il est absent depuis 25 ans. Ces peuples, convertis en dons de joyeux avénement, n'apprennent leur changement de condition que par les journaux ou par les édits qui les incorporent. Les Belges, les Italiens, les Polonais, les Saxons, les Génois se réveillent Hollandais, Autrichiens, Russes, Prussiens et Piémontais. La fable n'a rien de plus merveilleux que ces métamorphoses de l'histoire de nos jours. Mais aussi plus ces aggrégations sont violentes, plus elles sont le résultat d'un système de la plus implacable combinaison, afin que les souverains dominés par de plus grands intérêts, et liés entre eux par une telle solidarité, marchent avec plus d'union contre celui dont ils viennent de se partager les dépouilles. Ainsi la conjuration est compacte, et les peuples reconnus par Napoléon libres et indépendans, aujourd'hui morcelés sous des drapeaux étrangers, sont forcés de faire cause commune contre lui et contre leurs anciennes patries. Ce pacte est terrible. L'Europe est en marche.

Napoléon avait fait trois plans de campagne. Le premier était de rester sur la défensive, et d'attirer les armées ennemies sous Paris et sous Lyon. C'était livrer tout le nord et tout l'est de la France sans coup-férir. Il y renonça. Le second était de prendre l'offensive le 15 juin, et d'envahir la Belgique, et, après la victoire, de se porter sur les Vosges contre les armées russes et autrichiennes. Mais il ne pouvait disposer que d'une armée de 140,000 hommes, dont 20,000 avaient dû

être détachés pour contenir la Vendée. Il ne restait donc que 120,000 hommes, non pour repousser, mais pour détruire l'armée anglo-hollandaise, de 104,000 combattans sous les armes, et l'armée prusso-saxonne de 120,000. Napoléon, après avoir médité ce deuxième projet tout le mois de mai, s'arrêta à un troisième, celui d'attaquer ces deux armées le 15 juin, de les séparer, de les battre, et s'il échouait, de reployer son armée sous Paris et sous Lyon. Dans le premier cas, la guerre était heureuse. La Belgique et le Rhin se soulevaient pour la France. Dans le second, la guerre pouvait devenir nationale, et Napoléon reconquérir le titre de l'homme de la patrie. La France se battant tout entière, et triomphant pour sa propre indépendance, Napoléon en redevenait le premier citoyen. Mais la fortune refusa le triomphe de la liberté à celui qui l'avait asservie, et la France devait encore s'abandonner elle-même comme en 1814 : car, malgré la proclamation de la monarchie constitutionnelle faite par Napoléon le jour de l'ouverture des deux chambres, et les gages donnés aux électeurs et aux députés à la cérémonie de la distribution des aigles dans les galeries du Louvre, l'acte additionnel, par cela seul qu'il continuait le régime impérial, était devenu contre Napoléon une arme à deux tranchans entre les mains des royalistes et des amis de la liberté.

Toutefois la chambre des députés et Napoléon, offraient dans leurs dissentimens de vœux et d'opinion, un spectacle du plus haut intérêt à l'observateur impartial. Au moment où Napoléon cherchait, peut-être, à s'échapper autant à lui-même qu'à ses antagonistes, en précipitant les préparatifs de la guerre, la chambre suivait une marche imperturbable dans la ligne qu'elle s'était tracée; elle avait besoin de l'armée, mais elle lui refusait un hommage public qui eût pu inquiéter la nation : elle se déclarait la protectrice de la liberté individuelle : elle forçait la police à relâcher les détenus politiques, et enfin après Waterloo, elle proposa l'abolition de la confiscation pour tous les délits, même pour la trahison! Napoléon, également impassible contre toutes les attaques dont il était l'objet, suivait aussi, non son système, mais la pente naturelle de son caractère pour le pardon ou le mépris des injures, pour l'oubli de ses dangers personnels, pour une sorte de grande indifférence qu'il jetait sur les événemens passés et sur les événemens à naître. Ainsi M. de Vitrolles arrêté à Toulouse, en flagrant-délit, n'était pas mis en jugement. M. de Kergorlay motivait librement son vote négatif contre l'acte additionnel, parce qu'il était *convaincu que le rétablissement de la dynastie des Bourbons, était le seul moyen de rendre le bonheur aux Français.* M. Lainé, président du corps-législatif dissous, s'expliquait avec plus de force et autant d'impunité que l'année précédente! Il appelait Napoléon, *l'oppresseur de la France,* et il déclarait que *tous les propriétaires étaient dispensés de payer les contri-*

butions, et les habitans d'obéir à la conscription. Ces deux députés restèrent tranquilles chez eux; ils étaient protégés par l'insouciance de Napoléon, qui respecta la liberté de la presse jusqu'à l'exagération: car les journaux publiaient toutes les proclamations de Gand, les manifestes des étrangers, les diatribes contre l'illégalité de son pouvoir, et les libraires vendaient publiquement des *provocations* à sa destruction.

Napoléon partit de Paris le 12 juin, coucha à Laon, était le 13 à Avesnes, et le 14, fit camper l'armée sur trois directions: la gauche, de 43,328 hommes sur la rive droite de la Sambre; le centre, de 63,724 hommes à Beaumont, où était le quartier-général; la droite, de 16,342 hommes en avant de Philippeville. L'armée était de 122,404 hommes, et avait 350 bouches à feu.

Le 14 au soir, Napoléon fit publier l'ordre du jour suivant:

« Soldats! c'est aujourd'hui » l'anniversaire de Marengo et de » Friedland, qui décida deux fois » du destin de l'Europe. Alors » comme après Austerlitz, comme » après Wagram, nous fûmes trop » généreux. Nous crûmes aux pro» testations et aux sermens des » princes que nous laissâmes sur » le trône. Aujourd'hui, cepen» dant, coalisés entre eux, ils en » veulent à l'indépendance et aux » droits les plus sacrés de la Fran» ce. Ils ont commencé la plus in» juste des agressions. Marchons » donc à leur rencontre. Eux et » nous, ne sommes-nous plus les » mêmes hommes? Soldats! à » Iéna contre ces mêmes Prus» siens, aujourd'hui si arrogans, » vous étiez un contre deux, et à » Montmirail, un contre trois. Que » ceux d'entre vous qui ont été » prisonniers des Anglais, vous » fassent le récit de leurs pontons, » et des maux affreux qu'ils ont » soufferts. Les Saxons, les Bel» ges, les Hanovriens, les soldats » de la confédération du Rhin, » gémissent d'être obligés de prê» ter leurs bras à la cause des » princes ennemis de la justice et » des droits de tous les peuples. » Ils savent que cette coalition est » insatiable. Après avoir dévoré » deux millions de Polonais, douze » millions d'Italiens, un million de » Saxons, six millions de Belges, » elle devra dévorer les états du » deuxième ordre de l'Allemagne. » Les insensés! un moment de » prospérité les aveugle. L'oppres» sion et l'humiliation du peuple » français sont hors de leur pou» voir. S'ils entrent en France, ils » y trouveront leur tombeau. Sol» dats! nous avons des marches » forcées à faire, des batailles à » livrer, des périls à courir, mais » avec de la constance, la victoire » sera à nous. Les droits, l'hon» neur, et le bonheur de la patrie » seront reconquis. Pour tout Fran» çais qui a du cœur, le moment » est arrivé de vaincre ou de périr. »

Napoléon avait calculé par les positions, soit de l'armée de Wellington, dont le quartier-général était à Bruxelles, soit de celle de Blücher, dont le quartier-général était à Namur, qu'elles avaient besoin de deux jours au moins pour se réunir et opérer sur le

même champ de bataille. En conséquence, il s'étudia avec succès à leur dérober ses mouvemens, afin de les surprendre, et de les mettre dans l'impossibilité de se secourir. Calculant de plus avec la sagacité d'un homme supérieur, autant le caractère des deux généraux ennemis, que les avantages du terrain, il jugea qu'ayant plus à craindre de la promptitude de Blücher à venir au secours du circonspect Wellington, il devait attaquer les Prussiens les premiers. En conséquence, le 15 à la pointe du jour, il mit en marche ses trois colonnes. Les Prussiens furent vivement repoussés, avec perte de quelques mille hommes; Charleroi fut pris, et dans la nuit du 15 au 16, toute l'armée française avait passé la Sambre, la droite sur le pont du Châtelet, le centre sur celui de Charleroi, et la gauche sur celui de Marchiennes. Elle bivouaqua dans un carré de quatre lieues, entre les deux armées ennemies, surprises par l'habileté et la vivacité des mouvemens de Napoléon. Ce succès est d'autant plus remarquable, que le lieutenant-général Bourmont, chef d'état-major du 4e corps aux ordres du comte Gérard, lequel en avait répondu à Napoléon, avait passé la veille aux ennemis. La capacité de cet officier-général ne pouvait laisser aucun doute sur la valeur des renseignemens à donner aux étrangers. Le 16, dans la nuit, le maréchal Ney, qui commandait la gauche, reçut l'ordre formel de Napoléon, d'occuper à la pointe du jour, avec ses 43,000 hommes, en avant des *Quatre-Bras*, une position sur la route de Bruxelles, en gardant en même temps celles de Niveile et de Namur. Le défaut d'exécution de cet ordre empêcha d'être décisive la bataille de Ligny, qui se donna dans la journée, et qui coûta aux Prussiens et aux Anglais, une trentaine de mille hommes. Ce village fut pris et repris cinq fois. Jamais acharnement pareil n'avait existé entre des ennemis, si ce ne fut peut-être au village de Kaya à la bataille de Lutzen. Mais à Ligny, les Français combattaient pour leurs foyers, et à Kaya, les Prussiens et les Russes ne combattaient que pour leur vengeance. Sans entrer dans les détails de cette brillante journée qui eut un surlendemain si fatal, il suffit de dire que si le maréchal Ney eût obéi aux ordres réitérés de Napoléon, Wellington n'eût pas eu le soir même son quartier-général aux *Quatre Bras*, et que l'armée française, par les savantes combinaisons de Napoléon, par les immenses services du comte Gérard et par l'intrépidité du général Girard, qui fut blessé à mort, était en pleine marche sur Bruxelles à 8 lieues du champ de bataille. L'opinion de Napoléon ne peut être douteuse à cet égard, et malheureusement le maréchal Ney ne survit point comme tant d'autres témoins de la journée du 16. « Il se » peut, dit Napoléon au comte » Gérard, qui allait emporter le » village de Ligny, il se peut que » dans trois heures le sort de la » guerre soit décidé. Si Ney exé» cute bien ses ordres, il ne s'é» chappera pas un canon de l'armée

»prussienne. Elle est prise en fla-»grant-délit. »

Les généraux Pajol, Excelmans, le maréchal Grouchy, acquirent dans cette bataille, de nouveaux titres de gloire. Napoléon écrivit depuis à Sainte-Hélène.... « L'em»pereur, satisfait du comte Gé»rard, commandant le 4e corps, »lui destinait le bâton de maréchal »de l'empire : il le considérait »comme une des espérances de la »France. »

Il résulta pour cette journée, de la faute encore inexplicable du maréchal Ney, l'occupation *des Quatre-Bras* par le prince d'Orange, et la nécessité pour enlever cette position à ce prince d'y livrer une autre bataille, à laquelle le maréchal fut décidé par la canonnade de Ligny. Le prince régnant de Brunswick y perdit la vie. Le maréchal, privé de sa seconde ligne, qui était restée à 3 lieues en arrière, fut obligé de passer la nuit à Fresnes, à mille toises des *Quatre-Bras*, que l'ennemi conserva jusqu'à la nuit, après avoir éprouvé une perte de 8 à 9,000 hommes.

Cependant l'armée française bivouaqua sur ses champs de bataille à Saint-Amand, à Ligny, à Sombref, à Bry, et sur la chaussée de Namur. Blücher se retira sur Wavres, par Tilly et par Gembloux, où le soir même le général Bulow arrivait de Liége avec le 4e corps. Le 17, à la pointe du jour, le général Pajol se mit à la poursuite des Prussiens dans la direction de Wavres, et prit beaucoup de bagages. Napoléon avait renouvelé au maréchal Ney l'ordre de la veille, celui de se porter sur la ferme des *Quatre-Bras* à la pointe du jour, et d'en chasser l'arrière-garde anglaise. Le comte de Lobau devait favoriser l'opération du maréchal, en attaquant par la route de Namur. Le maréchal Grouchy devait suivre le mouvement du général Pajol, ne pas perdre de vue Blücher, et il lui était positivement prescrit d'arriver à Wavres en même temps que lui. Ainsi l'armée marchait sur Bruxelles en deux colonnes, l'une de 69,000 hommes que commandait Napoléon, et l'autre de 34,000, sous les ordres du maréchal Grouchy. Mais aucun des ordres de Napoléon ne fut exécuté. Le maréchal Ney n'avait point encore fait son mouvement sur la ferme des *Quatre-Bras*, et Napoléon fut obligé de la faire enlever par les généraux Reille et d'Erlon. Le maréchal, averti par plusieurs officiers, parut enfin, et reçut les reproches de Napoléon de lui avoir fait perdre trois heures bien précieuses. Elles l'étaient en effet. Ce retard fut cause que la poursuite de l'armée anglaise sur Bruxelles fut ralentie, et que Napoléon dût prendre position à Planchenoit, à une lieue du village de Mont-Saint-Jean, avec 68,900 hommes et 242 pièces de canon, à 4 lieues et demie de Bruxelles. Il avait devant lui l'armée anglo-hollandaise de 90,000 hommes et de 255 pièces de canon, dont le quartier-général était à Waterloo. Napoléon comptait sur l'établissement du maréchal Grouchy à Wavres. Mais Blücher lui avait dérobé sa marche et y avait réuni 75,000 hommes. Napoléon attribue à cette fatalité la perte de la bataille de Waterloo, qui se fût donnée le 17 si ses ordres eus-

sent été exécutés, et qui se fût appelée la bataille de Bruxelles, ou la conquête de la Belgique.

Le 18, l'armée française s'ébranla et marcha sur onze colonnes; à dix heures et demie elle était rangée sur six lignes. Napoléon se porta à leur sommet à la tête de sa garde sur les hauteurs de Rossomme. Son armée était de 69,000 hommes; celle de Wellington de 90,000: il se crut, et avec raison, supérieur en force, quoiqu'inférieur en nombre. Il n'y avait que moitié d'Anglais dans l'armée de Wellington. Il n'y avait dans la sienne que des Français, et des Français faisant alors entre eux cause commune de gloire sous ses drapeaux. Aussi était-il plein de confiance dans la puissance morale dont sa présence et leurs souvenirs animaient ses soldats. Napoléon se décida à tourner la gauche de l'ennemi, afin d'offrir un point de jonction à l'armée du maréchal Grouchy, qu'il attendait à chaque instant. Par les dernières nouvelles, il avait su que ce maréchal avait couché à Gembloux. Par ses derniers ordres, expédiés à 10 heures du terrain même, le maréchal devait attaquer Wavres à la pointe du jour, et achever la destruction de Blücher, à qui il restait à peine 30,000 hommes. Napoléon ignorait la jonction de Bulow avec son général en chef. Une attaque sur la gauche, où le corps du général Reille enleva le bois et le château d'Hougomont, commença la journée. Cependant Napoléon n'avait pas encore donné l'ordre au maréchal Ney, à qui la grande attaque du centre avait été confiée, quand il aperçut un nuage qui lui parut être un corps de troupes dans la direction de Saint-Lambert. Un corps de cavalerie fut détaché à une lieue pour observer. Bientôt il apprit d'un prisonnier que ce qu'il avait aperçu du côté de Saint-Lambert était l'avant-garde d'un corps de 30,000 hommes sous les ordres du général Bulow, que trois corps prussiens, aux ordres de Blücher, étaient campés à Wavres, et qu'il n'y avait point de troupes françaises aux environs. La première partie du récit de ce prisonnier, certifiée par la lettre dont il était porteur pour le duc de Wellington, fut bientôt confirmée par le général commandant le corps de cavalerie, qui venait d'être détaché en observation. Cette grave circonstance détermina Napoléon à donner 10,000 hommes au comte de Lobau, avec ordre d'arrêter les Prussiens de Bulow, aussitôt qu'il serait averti par le canon de Grouchy. Car Napoléon, qui ne doutait point que son ordre de la veille ne fût parvenu au maréchal Grouchy, croyait fermement que ce maréchal avait attaqué Wavres à la pointe du jour, et avait déjà sur les derrières de ce corps de Bulow un détachement de 7 à 8,000 hommes. Napoléon se trouva donc, par cette fatalité si imprévue, affaibli de 10,000 combattans sur sa ligne de bataille, et n'avait plus que 59,000 hommes, tandis que l'armée ennemie, renforcée de 30,000 Prussiens de troupes fraîches, était forte de 120,000 hommes. «Nous avions ce matin quatre vingt-dix chances pour nous, » dit-il au duc de Dalmatie. L'arrivée de Bulow nous en fait perdre

» trente; mais nous en avons en» core soixante contre quarante, et » si Grouchy répare l'horrible faute qu'il a commise hier de s'arrêter à Gembloux, et envoie son » détachement avec rapidité, la victoire en sera plus décisive, car » le corps de Blücher sera entièrement perdu. » Napoléon n'avait aucun doute sur la marche de Grouchy, et d'après son caractère bien connu, cette certitude était pour lui la victoire elle-même.

Il était midi. Il n'y avait d'engagé que les tirailleurs sur toute la ligne, et que les troupes de l'extrême gauche. Sur l'extrême droite celles de Bulow étaient encore stationnaires. Napoléon donne l'ordre au maréchal Ney de commencer le feu et de s'emparer de la ferme de la Haye-Sainte et du village de la Haye, afin de couper toute communication entre les Anglais et les Prussiens. Une division anglaise est foudroyée par 80 bouches à feu, et au bout de 3 heures la ferme est emportée après un beau combat de cavalerie, où les Anglais couvrirent de leurs morts le champ de bataille. Aussitôt, un grand mouvement de retraite, dans le plus affreux désordre, précipite les Anglais sur la chaussée de Bruxelles. Il était quatre heures. La victoire était décidée, si le général Bulow n'eût pas opéré à l'instant une fatale diversion avec ses 30,000 hommes. Pour comble de malheur, dans le même instant Napoléon apprenait que le maréchal Grouchy n'avait pas attaqué Wavres à la pointe du jour. Le comte de Lobau n'avait que ses dix mille hommes à opposer aux trente mille de Bulow. Il eut bientôt raison de la première ligne, qu'il repoussa, mais il dut se reployer devant les deux autres, dans la crainte d'être tourné. Cependant Napoléon ordonne de si heureux mouvemens contre cette nouvelle armée, et ils sont si merveilleusement exécutés par le général Duhesme, à la tête de la jeune garde et de son artillerie, et par le général Morand, avec quatre bataillons de la vieille garde, que la ligne de Bulow est débordée à son tour et forcée à la retraite. Il est sept heures. De l'autre côté, sur la droite, pendant la chaleur de l'action contre Bulow, le comte d'Erlon s'était emparé du village de La-Haye, et les généraux de cavalerie Milhaud et Lefebvre Desnouëttes avaient chassé les Anglais du champ de bataille, entre la Haye-Sainte et Mont-Saint-Jean. La droite de l'armée de Vellington et la gauche de celle de Bulow étaint débordées, et les cris de victoire retentissaient sur le terrain conquis par nos braves. « C'est trop tôt » d'une heure, dit Napoléon. Cependant il faut soutenir ce qui » est fait. »

Napoléon avait raison. On avait trop tôt crié victoire. Le mouvement que l'impétuosité du maréchal Ney avait fait faire à toute la cavalerie sur le plateau de la Haye-Sainte était prématuré. Mais il était fait, et Napoléon donna ordre de le soutenir. Ce fut alors que le général Bulow menaça les flancs et les derrières de l'armée, en faisant des progrès. Par l'ordre de Napoléon, les cui-

rassiers du général Kellermann étaient partis au grand trot pour appuyer la cavalerie Milhaud; mais malheureusement, et par un mouvement spontané, ils furent suivis de la grosse cavalerie de la garde. Napoléon la demande pour frapper le coup décisif; c'était sa réserve : mais elle était déjà engagée. C'était la cinquantième bataille rangée qu'il livrait, et celle-ci décidait de toute sa destinée!... Les 12,000 hommes de cavalerie, qui avaient été lancés sur le plateau, avaient détruit tout ce qui leur était opposé, cavalerie, infanterie, artillerie, et s'étaient emparés de 60 bouches à feu. Le général Colbert, avec les lanciers rouges de la garde, enfonça toute une brigade de cavalerie anglaise, dont le général fut tué. Le prince d'Orange fut grièvement blessé. La cavalerie française était restée maîtresse du plateau. Ainsi à 7 heures du soir la bataille était gagnée pour la deuxième fois de la journée, et cette fois elle avait été arrachée par 69,000 *Français à 120,000 étrangers!*

Il était donc 7 heures du soir. L'armée française était restée, par d'incroyables prodiges, maîtresse du champ de bataille, après avoir pu craindre pour sa retraite ellemême. Dans ce moment on entendit, dans la direction de Saint-Lambert, la cannonade du maréchal Grouchy. Il n'était arrivé devant Wavres qu'à 4 heures et demie du soir, où il avait reçu les ordres qui lui avaient été expédiés le matin du champ de bataille. En conséquence il détacha le général Pajol avec 12,000 hommes à Limate, sur le pont de la Dyle, et pendant ce temps, le maréchal attaqua Wavres; le maréchal Blücher y avait couché avec ses quatre corps d'armée, dont était celui de Bulow. Mais il en était parti, et n'avait laissé à Wavres que le troisième corps, sous les ordres du général saxon Thielman, avec l'ordre de tenir pour masquer son départ. Cette marche de Blücher coïncida d'une manière si fatale pour l'armée française, avec la marche rétrograde de Bulow et la position désespérée du duc de Wellington, qu'elle établit la communication entre ces deux armées, arrêta l'un dans sa fuite, et devint le salut de l'autre. Les Français eurent alors, à la fin de cette journée, que leurs propres succès avaient rendue si pénible, à combattre 150,000 hommes, c'est-à-dire deux et demi contre un!

L'armée française avait cru plus que jamais à sa victoire par la retraite du corps de Bulow, quand elle aperçut les colonnes de Blücher. Ici commença la troisième et la dernière bataille. Napoléon connut tout son péril, tant à cause du peu de troupes qu'il avait à opposer à d'aussi grandes masses, qu'en raison du mouvement d'hésitation que l'aspect de la nouvelle armée prussienne avait imprimé à quelques régimens. Le soleil était déjà couché. Il avait éclairé les prodiges de la valeur française; il semblait vouloir dérober sa lumière à la mort de tant de braves. La garde n'était pas encore toute engagée, elle allait donner son dernier combat de géans. Napoléon faisait dire sur toute la ligne que le maréchal Gouchy arrivait : c'était

l'espérance de l'armée. Peut-être en était-il encore une plus prochaine! Un quart d'heure pouvait donner le salut à cette brave armée : ce quart d'heure était nécessaire pour laisser déboucher et arriver en ligne le reste de la garde; mais ce moment si précieux, Blücher s'en empara en se portant avec quatre divisions sur la Haye, que défendait une seule division française. Cette division fut culbutée. Là, dit-on, fut entendu le cri, le cri funeste de *sauve qui peut;* là fut faite la trouée par laquelle l'innombrable cavalerie ennemie inonda le champ de bataille. En un moment tout fut perdu. La nuit augmentait le désordre. Les corps français se trouvèrent séparés par la cavalerie des alliés; ce fut alors qu'eut lieu ce beau trait d'un général de la garde : *La garde meurt, et ne se rend pas*, dit-il en tombant percé de coups, au milieu de ses grenadiers. On est porté à croire que ce mot, digne de d'Assas ou de Léonidas, appartient au brave général Michel, tué à Waterloo : celui qui l'a dit ne pouvait lui survivre. Napoléon dut se réfugier dans un carré de la garde, avec une partie de son état-major, qui avait mis comme lui l'épée à la main. Il ordonna le feu. « La mort ne veut » pas de vous, lui dirent ses grena» diers, retirez-vous, » et il fut enlevé de cette scène de destruction. L'obscurité le dérobant à ses troupes elles perdirent leur point de ralliement. La retraite s'opéra par de nouveaux prodiges et de sanglans sacrifices. Le feu de l'ennemi était à 400 toises derrière la malheureuse armée française. Les chaussées étaient rompues. Un pêle-mêle général, qui entraîna Napoléon et les débris de sa garde, confondit bientôt à travers champs, la cavalerie, l'infanterie, l'artillerie, les chariots, les bagages. On vit des officiers, des soldats, se tuer de désespoir pour ne pas survivre au grand désastre. Beaucoup, le général Duhesme entre autres, un des plus braves de l'armée, furent pris et assassinés par les Prussiens. L'humanité, l'amitié, la douleur des Belges dérobèrent une foule de blessés à la barbarie prussienne. Le désespoir de ceux qui survécurent et suivirent Napoléon sur Paris ne peut être comparé qu'à la gloire dont ils s'étaient couverts depuis le commencement de la journée jusqu'à la nuit. Un cortège funèbre s'échappait silencieusement de ces champs de bataille, où deux fois le cri de victoire avait retenti. Chaque soldat français était un grand homme pleurant sur sa patrie et sur ses lauriers. L'état-major gagna Jemmapes, où il voulut vainement organiser quelques moyens de défense. Les équipages de Napoléon avaient été pris. Une sorte de charrette servit à transporter la victime de Waterloo à Philippeville, où arrivèrent les voitures du maréchal Soult. Napoléon monta en calèche avec le général Bertrand, qui ne devait plus le quitter que pour lui fermer les yeux à trois mille lieues de la France!...

Ainsi finit la journée de Mont-Saint-Jean ou de Waterloo, qui

vit deux fois Napoléon victorieux. Les quatre journées de cette campagne coûtèrent 68,000 hommes aux alliés et 41,000 aux Français. Napoléon, dans son plan, n'avait pas prévu la non exécution ou la non réception de ses ordres, mais il avait prévu qu'en cas de revers, il pourrait soutenir la guerre sous Paris et sous Lyon. En conséquence l'armée reçut ordre de rallier à Laon, position forte, que l'ennemi avait su défendre l'année précédente contre Napoléon lui-même. Ce prince, avant de quitter Philippeville, envoya l'ordre au maréchal Grouchy de se porter sur Laon, où il prescrivit au général Rapp de se rendre en toute hâte avec son armée d'Alsace. Il arriva le 20 à Laon, où il organisa le service pour une armée de 80,000 hommes. Il y reçut de son frère, le prince Jérôme, la nouvelle que 25,000 hommes s'étaient déjà ralliés avec 50 pièces de canon derrière Avesnes, que la garde à pied marchait sous le commandement du général Morand, la garde à cheval sous celui du général Colbert, et que si on avait été obligé d'abandonner 170 pièces d'artillerie, plus de la moitié du matériel était sauvé, ainsi que les hommes et les chevaux des batteries abandonnées. En conséquence Napoléon ordonna à ces équipages de venir prendre des pièces à la Fère, et au prince Jérôme de se rendre avec toutes les forces qu'il aurait pu rassembler à Laon, où devait s'opérer le ralliement des armées de Rapp et de Grouchy. Ce dernier corps était intact. Il avait battu les Prussiens de Thielman à Wavres. Le général Gérard, avec le quatrième corps, avait forcé le passage de la Dyle, comme avait fait à Limale le général Pajol. Le 19, Thielman avait encore été battu par le maréchal Grouchy, qui marchait victorieusement sur Bruxelles, quand il apprit en route la perte de la bataille de Waterloo, et reçut l'ordre de se retirer sur Namur. Enfin le 26, le corps d'armée de ce maréchal était arrivé à Laon, fort de 32,000 hommes et de 108 pièces de canon. Le 27, 70,000 hommes étaient ralliés entre cette ville et Paris, d'où 25 à 30 mille hommes étaient en marche pour Laon. Le général Rapp avec 25,000 hommes d'élite devait faire sa jonction dans les premiers jours de juillet. On avait perdu 170 pièces de canon, mais on en trouvait 500 à Paris. Ainsi Napoléon serait sous peu de jours en état de couvrir Paris avec 120,000 hommes de vieilles troupes et 350 bouches à feu. Cette armée était également offensive et défensive, et aurait derrière elle, dans les murs de la capitale, 36,000 hommes de garde nationale, 30,000 tirailleurs et fédérés qu'on pouvait porter à 80,000; 6000 canonniers et 600 bouches à feu en batterie, avec des retranchemens formidables. Napoléon calcula également la force de l'armée ennemie. Les alliés avaient perdu 80,000 combattans dans les quatre jours de la campagne, et ne pouvaient disposer que de 140,000, dont 50,000 au moins devaient rester en arrière pour l'investissement des

places et garder les communications. Ces 90,000 hommes d'armée active ne pouvaient agir contre l'armée de Paris sans la coopération des armées russe et autrichienne, dont 30,000 hommes au plus pouvaient être arrivés sur la Marne le 15 juillet. Les nouvelles des autres armées étaient excellentes pour Napoléon. Le maréchal Suchet avait enlevé Montmélian, et les Piémontais étaient chassés des gorges du Mont-Cenis; le général Desaix, sous ses ordres, s'était également emparé de tous les défilés du Jura et tenait Carrouge. Le général Lamarque venait de terminer à la bataille de la Roche-Servière la guerre de la Vendée. Le général Lecourbe, maître des Vosges, devait se réunir au maréchal Suchet, et l'armée sous Lyon serait de 30,000 hommes, indépendamment de la forte garnison et de la population de cette grande ville. Toutes les places qui formaient les lignes du nord et de l'est étaient dans un état complet de défense, et commandées par des généraux éprouvés. « Tout » pouvait se réparer, a dit depuis » Napoléon; mais il fallait du ca» ractère, de l'énergie, de la fer» meté de la part des officiers, du » gouvernement, des chambres, de » la nation tout entière. Il fallait » qu'elle fût animée par les senti» mens de l'honneur, de la gloire, » de l'indépendance nationale, » *qu'elle fixât les yeux sur Rome a» près la bataille de Cannes, et non » sur Carthage après la bataille de » Zama!* » Napoléon se trompait. C'était la bataille d'Actium, qu'il venait de perdre contre l'Europe, et il allait perdre contre les chambres le procès d'Annibal.

Dans la position extrême où se trouve un grand homme chargé de la destinée d'une nation, il peut être possédé d'un instinct de conservation qui n'appartient qu'à lui. Napoléon aurait-il eu cet instinct, quand il déclara, à Laon, qu'il voulait y rester et y défendre, ne fût-ce qu'avec 12,000 hommes, les approches de Paris? Cet avis fut vivement combattu par une objection qui était grave: *le peuple de Paris*, disait-on, *pourrait douter si Napoléon vivait encore pour défendre la capitale; personne ne s'armera à Paris, que sous les yeux de Napoléon.* L'exemple de l'année précédente, le découragement naturel à cette partie de la population, qui devait remplir les rangs des fédérés, lui furent vivement présentés; Napoléon céda malgré lui. « Puisqu'on le croit » nécessaire, dit-il, j'irai à Paris; » mais je suis persuadé qu'on me » fait faire une sottise: *ma vraie » place est ici.* Je pourrais y diri» ger ce qui se passe à Paris, et » mes frères feraient le reste. » Après avoir pris cette résolution, Napoléon mit la dernière main au fatal bulletin de la bataille de Mont-Saint-Jean... « Mon intention, » dit-il, est de ne rien dissimuler, » il faut comme après Moskou, ré» véler à la France la vérité tout » entière; j'aurais pu rejeter sur le » maréchal Ney une partie des mal» heurs de cette journée; mais le » mal est fait, il ne faut plus en » parler. »

Le lendemain il arriva au palais de l'Elysée. L'ostracisme l'attendait dans la capitale; il avait dû

vaincre, et il revenait sans armée; aussi il perdit tout-à-coup le pouvoir et jusqu'à la liberté. Les chambres se déclarèrent en permanence; c'était lui dire qu'il n'était plus chef de la nation. La chambre des députés exprima un vœu plus sévère : « Toute tentative pour la dissoudre, dit-elle, est un crime de haute trahison; *quiconque* se rendrait coupable de cette tentative, sera déclaré *traître à la patrie*, et sur-le-champ jugé *comme tel.* » Ainsi Napoléon trouva à son arrivée dans la capitale la peine de mort; si, comme il l'avait imprudemment dit lui-même, il prenait la résolution de dissoudre les chambres par la force, et d'exercer le pouvoir dictatorial. Cette délibération de la chambre l'irrita violemment; il lutta contre elle pendant 24 heures. Il se repentit alors d'avoir quitté Laon; il avait bien senti qu'il n'y avait plus de pouvoir pour lui qu'au milieu des soldats, et par les soldats : il se débattit sous le joug de fer qu'on lui imposait; il regarda autour de lui, et ne vit que des visages austères dans son propre conseil. Une injustice singulière avait saisi tout-à-coup les courtisans de Napoléon; ils crurent s'acquitter envers la liberté en lui sacrifiant celui pour lequel ils l'avaient trahie depuis 15 années. Ainsi que les députés, ainsi que les pairs, les ministres, les conseillers d'état redevinrent tous citoyens, quand le Capitole allait être envahi pour la seconde fois. Est-il encore à présent possible de croire que tant d'hommes éclairés et si bien instruits par l'abdication de Fontainebleau, aient pensé que la nouvelle abdication qu'ils demandaient à Napoléon, dût fermer aux ennemis l'entrée de la capitale, et rendre à la France toute son indépendance politique?.... « Il ne s'agit pas de moi, disait-il à l'Elysée, à M. Constant, il s'agit de la France. On veut que j'abdique....: c'est autour de moi, autour de mon nom que se groupe l'armée; si j'abdique aujourd'hui, vous n'aurez plus d'armée dans deux jours... Me repousser quand je débarquai à Cannes, je l'aurais conçu... si on m'eût renversé il y a 15 jours, c'eût été du courage....; mais je fais partie actuellement de ce que l'étranger attaque, je fais donc partie de ce que la France doit défendre.... : ce n'est pas la liberté qui me dépose, c'est Waterloo, c'est la peur. » Comme il parlait, une foule tumultueuse affluait tout-à-coup dans l'avenue de Marigny et criait violemment : *Vive l'empereur!* « Que me doivent ceux-ci? reprit Napoléon; je les ai trouvés, je les ai laissés pauvres. L'instinct de la nécessité les éclaire : la voix du pays parle par leur bouche; et si je le veux, si je le permets, la chambre *rebelle*, dans une heure n'existera plus,...; mais la vie d'un homme ne vaut pas ce prix : je ne suis pas revenu de l'île d'Elbe, pour que Paris fût inondé de sang! »

Napoléon avait trop pesé sur le monde. Après Waterloo et au milieu de la proscription dont chacun le frappait à l'envi, comme le lion malade, il sentit qu'il pesait aussi sur lui-même. Fatigué, dégoûté de lui et des hommes et des choses, cerné, pressé de toutes parts,

il consentit enfin à signer la déclaration suivante :

Au peuple Français.

« En commençant la guerre, » pour soutenir l'indépendance na- » tionale, je comptais sur la réu- » nion de tous les efforts, de toutes » les volontés et le concours de » toutes les autorités nationales. » J'étais fondé à en espérer le » succès, et j'avais bravé toutes » les déclarations des puissances » contre moi. Les circonstances » me paraissent changées. Je m'of- » fre en sacrifice à la haine des » ennemis de la France. Puissent- » ils être sincères dans leurs décla- » rations, et n'en avoir voulu réel- » lement qu'à ma personne! Ma » vie politique est terminée, et je » proclame mon fils sous le titre » de Napoléon II, empereur des » Français. Les ministres actuels » formeront provisoirement le con- » seil de gouvernement. L'intérêt » que je porte à mon fils, m'enga- » ge à inviter les chambres à or- » ganiser sans délai la régence par » une loi. Unissez-vous tous pour » le salut public et pour rester une » nation indépendante. »

NAPOLÉON.

Au palais de l'Elysée, 22 juin 1815.

Le duc d'Otrante, le duc de Vicence et le duc Decrès, furent chargés par Napoléon de porter cette déclaration à la chambre des députés; le duc de Gaëte, le comte Mollien et le comte Carnot à la chambre des pairs. Rien ne manqua à la catastrophe de Napoléon. Un de ses ministres d'état lui avait déjà déclaré dans le conseil qu'il fallait abdiquer, que le salut de la France le demandait. Il revint lui dire que la chambre exigeait son abdication, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Enfin, il pressa tellement Napoléon d'abdiquer, qu'après deux missions qu'il remplit pour le même objet, il envoya renouveler encore la même instance à Napoléon par un officier supérieur de la garde nationale, auquel Napoléon répondit : « *Ces bonnes gens » sont bien pressés : dites-leur que » je sais ce que j'ai à faire.* » Enfin il se décida à donner cette abdication. La chambre des représentans nomma alors une députation qui reçut ordre de se rendre auprès de Napoléon, pour lui exprimer avec quel respect et avec quelle reconnaissance la chambre acceptait le noble sacrifice que ce prince faisait à l'indépendance et au bonheur de la France.

Napoléon répondit ainsi à cette députation : « Je vous remercie » des sentimens que vous m'ex- » primez. Je désire que mon ab- » dication puisse faire le bonheur » de la France; mais je ne l'espère » point. *Elle laisse l'état sans chef, » sans existence politique.* Le temps » perdu à renverser la monarchie » aurait pu être employé à mettre » la France en état d'écraser l'en- » nemi. Je recommande à la cham- » bre de renforcer promptement » les armées. Qui veut la paix, doit » se préparer à la guerre. *Ne met- » tez pas cette grande nation à la » merci des étrangers.* Craignez » d'être déçus dans vos espérances; » *c'est là qu'est le danger.* Dans » quelque position que je me trou- » ve, je serai toujours bien si la » France est heureuse. Je recom- » mande mon fils à la France;

»j'espère qu'elle n'oubliera pas »que je n'ai abdiqué que pour lui. »Je l'ai fait aussi ce grand sacri-»fice pour le bien de la nation : »ce n'est *qu'avec ma dynastie* »qu'elle peut espérer d'être *libre*, »heureuse et indépendante.» C'était précisément cette vanité de *dynastie* qui perdait Napoléon pour la seconde fois. Jusqu'au dernier moment, il ne manqua jamais une occasion d'affecter hautement ce sentiment; car, un instant après, un ministre d'état se félicitant justement d'avoir provoqué l'hommage que Napoléon venait de recevoir de la chambre : « Puisque cette déli-»bération est votre ouvrage, lui »répondit-il, vous auriez dû vous »ressouvenir que *le titre d'empe-»reur ne se perd point.* » Effectivement, la délibération de la chambre ne parlait que de Napoléon Bonaparte. Ce trait si singulier dans une telle circonstance se reproduisit encore souvent, même sur le rocher de Sainte-Hélène ! Si Napoléon, en débarquant au golfe Juan eût apporté avec lui non la contre-révolution de la monarchie, mais celle de l'empire, il n'eût jamais été responsable d'une défaite, et l'Europe aurait eu à abattre plus qu'un seul homme.

Il résultait formellement, et sans discussion aucune, de l'acceptation de l'abdication de Napoléon en faveur de son fils par les deux chambres, une raison de gouvernement toute faite, puisqu'elles avaient reconnu le père: c'était la reconnaissance de Napoléon II, et la proclamation de son avénement. Mais dans la deuxième chambre, des esprits orageux s'étudièrent à prouver à l'Europe l'entière vacance du trône et l'absence de tout pouvoir légal. L'un proposa à la chambre de se former en assemblée nationale, un autre en assemblée constituante. C'était proposer l'exhérédation de Napoléon II; c'était dénier l'abdication reconnue, en déclinant son objet, son but fondamental. Puisqu'on l'avait acceptée solennellement, on s'était retiré le droit d'en repousser la condition nécessaire; la chambre consentit à éluder la reconnaissance de Napoléon II, en admettant la formation d'une commission exécutive de cinq membres, deux de la chambre des pairs, et trois de celle des députés. Cette proposition communiquée à la chambre des pairs fut violemment repoussée par le jeune et infortuné Labédoyère. « S'ils re-»jettent Napoléon II, s'écria-t-il, »l'empereur doit recourir à son »épée et à ses braves, qui, tout »couverts de sang et de blessures, »crient encore *vive l'empereur !* »C'est en faveur de son fils qu'il »a abdiqué; son abdication est »nulle si on ne reconnaît point »Napoléon II.... Il y a peut-être »encore ici des généraux qui mé-»ditent de nouvelles trahisons, »mais malheur à tout traître!... » Hélas! la même mort devait bientôt réunir les accusés et l'accusateur! Cette séance fut tumultueuse, et présenta le fatal caractère d'une société qui marche par le trouble à sa dissolution. Enfin un pair proposa d'adopter la proposition de la chambre des députés, *sans*

rien préjuger sur l'indivisibilité de l'abdication de Napoléon. Cette subtilité politique fut avidement saisie par la chambre, qui nomma de suite le duc de Vicence et le baron Quinette pour faire partie de la commission exécutive. La chambre des députés nomma les généraux Carnot et Grénier, et le duc d'Otrante, lequel fut élu président par ses collègues. Ainsi il n'y avait que trois ministres de Napoléon dans la commission, tandis que l'acte de son abdication portait que ses ministres actuels la composeraient. Aussi donna-t-il avec raison le nom de directoire à cette autorité improvisée par les chambres.

Toutefois on pouvait croire, parce que c'était une chose de fait, que cette commission gouvernerait et publierait ses actes au nom de Napoléon II. Cependant la chambre des députés, divisée par les opinions et par les intérêts qui avaient partagé la séance précédente, se crut encore obligée de laisser intervenir à cet égard une discussion au milieu de laquelle une sorte d'acclamation de circonstance, d'entraînement physique plutôt que de conscience politique, proclama que Napoléon II était empereur des Français. Une voix déjà connue dans la dernière séance fit cependant entendre ces paroles : « Si Napoléon Ier » n'a pu sauver l'état, comment » Napoléon II le pourra-t-il davantage? D'ailleurs ce prince et sa » mère sont captifs. *Avez-vous l'espoir qu'ils vous soient rendus?...* » C'est de la *nation que nous attendons le choix d'un souverain.* La » nation précède tous les gouvernemens et survit à tous. » Enfin, sur la proposition d'un autre député, et ce qui est plus étrange, aux bruyantes acclamations de *vive Napoléon II*, il fut passé à l'ordre du jour : 1° *Sur ce que Napoléon II était devenu empereur par le fait de l'abdication de Napoléon Ier, et par la force des constitutions de l'empire;* 2° *Sur ce que les deux chambres avaient voulu et entendu, en nommant une commission de gouvernement, assurer à la nation les garanties dont elle a besoin, dans les circonstances extraordinaires où elle se trouve, pour conserver sa liberté et son repos.* La capitale ne fut pas la dupe de la séduction où la chambre s'était laissée entraîner pour la seconde fois, et Napoléon le fut encore moins. Chacun au surplus se trouva suffisamment averti, quand il vit le surlendemain les actes du gouvernement provisoire, intitulés *au nom du peuple français.* Les chambres demandèrent une explication à la commission exécutive sur cette application de son pouvoir. Cette demande était au moins inutile, car la majorité de la chambre ne voulait ni de Napoléon Ier, ni de Napoléon II; la commission répondit, que *puisque Napoléon II n'avait encore été reconnu par aucune puissance, on ne pouvait traiter en son nom, et qu'il avait fallu ôter aux ennemis tout prétexte à un refus de négocier.* En effet, l'embarras de la commission était extrême : elle était un gouvernement non reconnu, qui émanait d'un gouvernement également non reconnu. En parlant au nom de la France, elle évitait de prendre un titre

qu'on pouvait lui contester. Car les souverains, qui voulaient faire la loi l'épée à la main, n'auraient pas manqué de saisir le prétexte de Napoléon Ier ou de Napoléon II, pour refuser même d'écouter. Or, il était dangereux de donner des prétextes d'ajournement dans des questions de cette importance, que des plénipotentiaires devaient aller traiter à plus de cent lieues du gouvernement.

Cependant beaucoup de voix de l'armée y rappelaient Napoléon, et le duc d'Otrante parvint à faire craindre aussi aux chambres la prolongation dans la capitale du séjour de l'empereur des soldats. Napoléon voulut lui-même mettre fin à sa présence à Paris, mais ce fut par la crainte que les alliés ne pussent douter de sa bonne foi et calomnier son abdication. En conséquence, il partit le 25 pour la Malmaison, où il fut reçu par la princesse Hortense. Hélas! il y retrouva tous les reproches de sa gloire consulaire, et peut-être aussi toutes les passions de sa toute-puissance! Ce séjour fut pour lui un nouveau supplice : c'était celui de Tantale. Mais il devait encore subir sur un rocher celui de Prométhée.

Une violente agitation s'empara de Napoléon à la Malmaison. Tous les souvenirs de sa gloire militaire l'y attendaient; tout lui parlait de l'armée. D'où pouvait-il lui faire de plus touchans, de plus nobles adieux, que du séjour où il avait trouvé tant de fois la pensée et le repos de ses victoires? Et il adressa *aux braves soldats de l'armée devant Paris*, la proclamation suivante :

« Soldats! quand je cède à la »nécessité qui me force de m'éloigner de la brave armée française, j'emporte avec moi l'heureuse certitude qu'elle justifiera, »par les services éminens que la »patrie attend d'elle, les éloges »que nos ennemis eux-mêmes ne »peuvent pas lui refuser. Soldats! »je suivrai vos pas, quoiqu'ab»sent. Je connais tous les corps, »et aucun d'eux ne remportera un »avantage signalé sur l'ennemi »que je ne rende justice au courage qu'il aura déployé. Vous et »moi, nous avons été calomniés. »Des hommes indignes d'apprécier vos travaux ont vu dans les »marques d'attachement que vous »m'avez données un zèle dont j'étais le seul objet; que vos succès »futurs leur apprennent que c'était »la patrie par-dessus tout que »vous serviez en m'obéissant, et »que si j'ai quelque part à votre »affection, je la dois à mon ardent »amour pour la France, notre »mère commune. Soldats! encore »quelques efforts, et la coalition »est dissoute. Napoléon vous re»connaîtra aux coups que vous »allez porter. Sauvez l'honneur, »l'indépendance des Français, »soyez jusqu'à la fin, tels que je »vous ai connus depuis vingt ans, »et vous serez invincibles! »

Napoléon avait beau vouloir se tromper lui-même par les vœux qu'il adressait aux soldats, de tels adieux leur disaient : *Appelez-moi et je vole à votre tête*. Le gouvernement le comprit ainsi, et la proclamation de la Malmaison ne fut ni envoyée à l'armée de Paris, ni insérée au *Moniteur*. Ainsi cette dernière allocution de Napoléon à l'ar-

mée française fut perdue pour lui.

Soit à Paris, soit à la Malmaison, Napoléon voulait se faire rappeler par l'armée; il voulait aussi que le gouvernement le replaçat à la tête des soldats, comme si un pouvoir quelconque en avait le droit à Paris, où les chambres étaient ouvertement contre lui. Lui seul avait le droit de se remettre à la tête de l'armée; jusqu'au dernier moment il en eut la faculté. Ses chevaux furent souvent à sa porte pendant plusieurs heures. Il avait à sa disposition tout ce qui l'entourait. Les grilles de la Malmaison étaient à lui. Le général Becker, qui lui fut donné par la commission du gouvernement, n'était pas même un témoin de ses actions. A Fontainebleau aussi, l'année précédente, il aurait pu, le premier jour et même le second, faire une trouée avec ses braves, et manœuvrer sur la Loire. Pourquoi Napoléon ne risqua-t-il pas cette noble évasion de Fontainebleau? C'est qu'il comptait sur un traité plus favorable. Pourquoi attendit-il à l'Élysée et à la Malmaison, qu'on vînt le replacer à la tête de l'armée, au lieu d'y aller lui-même de son propre mouvement? C'est parce qu'il savait ce qui se passait à l'armée. Un général fut arrêté aux avant-postes passant à l'ennemi. C'était à qui arriverait le premier à Paris pour s'amnistier, pour purger la contumace de Waterloo. M. de Vitrolles ne quittait pas le quartier-général du prince d'Eckmühl. Ce maréchal avait proposé à la commission d'envoyer au-devant de la famille royale, et de proclamer le roi. La commission avait rejeté sa proposition. Le lendemain, il la renouvela par écrit.

Cependant l'avis que Napoléon avait donné aux chambres dans l'acte de son abdication avait été suivi, et de grands préparatifs de résistance étaient organisés pour appuyer la négociation que la commission exécutive s'était proposé d'ouvrir avec les armées étrangères. Fouché, qui était dans le secret de l'avenir, présidait lui-même avec une imperturbable duplicité aux soins de la guerre et à ceux de la paix. Masséna, prince d'Esling, fut nommé au commandement en chef de la garde nationale. Le maréchal Grouchy eut celui de l'armée du Nord; le général Reille, celui des 1er, 2e et 6e corps; le général Drouot, celui de la garde; le maréchal Jourdan, celui de l'armée du Rhin. Enfin la commission chargea MM. de la Fayette, de Pontécoulant, d'Argenson, de La Forêt, Sébastiani, et Benjamin-Constant, d'aller négocier une suspension d'armes et traiter même de la paix. Le choix des généraux et celui des négociateurs prouvent la diversité des intérêts qui y présidèrent. Mais il est difficile de ne pas comprendre la nature de l'intérêt qui avait fait nommer le duc de Bassano secrétaire-d'état de la commission, ce qu'il refusa, et qui y attacha M. Fain, secrétaire de Napoléon, en qualité de sous-secrétaire-d'état, et enfin tout le cabinet, et entre autres M. de Fleury de Chaboulon, qui deux fois par jour se rendait à la Malmaison.

Dans la commission, le choix du duc d'Otrante était le seul qui fut désapprouvé hautement; mais la loyauté des quatre autres membres du gouvernement ne pouvait défendre la France des machinanations de celui qui les présidait.

Telle était aussi l'opinion à la Malmaison. Napoléon s'en expliqua hautement le jour du départ des plénipotentiaires.

« Fouché, disait-il, jouera les » chambres. Les alliés le joueront, » et vous aurez Louis XVIII. Il » se croit en état de tout conduire » à sa guise : il se trompe : il verra qu'il faut une main autrement » trempée que la sienne pour tenir les rênes d'une nation, surtout lorsque l'ennemi est chez » elle.... » — Puis reprenant cette idée qui par une déplorable fatalité, lui était revenue toute dominante; « *Moi seul*, ajoutait-il, » *je pourrais tout réparer*, mais vos » meneurs n'y consentiraient jamais : ils aimeront mieux s'engloutir dans l'abîme que de » *s'unir à moi* pour le fermer. » Cette idée, devenue fixe, se présentait sans cesse à sa pensée à chaque occasion; elle devint si publique, que la nécessité de son départ parut instante à ceux qui avaient un grand intérêt à le séquestrer du contact de l'armée, si contagieux encore pour elle et pour lui. En conséquence, on lui fit insinuer de songer à s'éloigner promptement et de quitter la France. Il demanda deux frégates pour se rendre aux États-Unis avec sa famille. La veille, le ministre de la marine lui avait proposé de partir avec un Américain, qui l'emmenerait *incognito* au Hâvre, et l'embarquerait sur son navire. Il avait refusé, sous le prétexte qu'on désirait trop vivement son départ, mais la véritable raison, et cette faiblesse ne l'a jamais quitté, c'était le déplaisir de ne pas quitter la France avec une sorte de pompe et le dégoût de partir comme un fugitif. L'ordre fut donné en conséquence d'armer les deux frégates; mais le gouvernement exigea des passeports et des sauf-conduits du duc de Wellington pour la garantie de ces deux frégates. Une autre garantie parut aussi nécessaire à la chambre des représentans, qui l'exigea; ce fut celle qui s'appliquerait spécialement à Napoléon lui-même, et le lieutenant général Beeker fut heureusement choisi pour devenir auprès de Napoléon le répondant de sa propre sûreté envers le gouvernement. On voulut par cette mesure, qui, mal interprétée dans le premier moment, devait blesser l'âme de Napoléon, non-seulement l'entourer d'une protection officielle, indispensable pour son voyage, mais encore contribuer par sa présence à déterminer les alliés à conclure promptement un traité. L'arrivée du général Beeker à la Malmaison donna lieu d'abord à une vive inquiétude, que devait dissiper promptement le caractère si bien connu de cet officier-général. En effet, il s'empressa de déclarer qu'il avait mission *pour veiller à la conservation de Napoléon, lequel était placé sous la sauve-garde de l'honneur national.* Mais Napoléon comprit bien qu'il était le prisonnier de Fouché,

qui exploitait, pour des desseins futurs, ses inquiétudes personnelles et celles des autres ennemis de Napoléon.

La réponse du duc de Wellington pour les sauf-conduits n'était point arrivée, et Napoléon rongeait impatiemment le frein du séquestre sous lequel il était captif, lorsque le ministre de la marine vint déclarer que, l'ennemi étant à Compiègne, la sûreté de Napoléon ne permettait pas d'attendre plus long-temps les sauf-conduits de l'Angleterre, et nécessitait un prompt départ. Napoléon promit de partir; mais un coup de canon tiré au loin se fit entendre, et devint électrique pour cette âme encore guerrière.

« Qu'on me fasse général, dit-»il vivement au comte Becker, je »commanderai l'armée; je vais »en faire la demande. Général, »vous porterez ma lettre, partez »de suite.... Expliquez-leur que »je ne veux pas ressaisir le pou-»voir, que je veux écraser l'en-»nemi, et le forcer par sa des-»truction à traiter d'une manière »plus avantageuse pour le peuple »français.... Qu'eusuite je pour-»suivrai ma route.... » Malgré l'austérité de son mandat et l'inquiétude à laquelle la passion subite de Napoléon pouvait exposer la mission qui l'attachait à sa personne, le général Becker partit et porta la lettre au gouvernement. La confiance du général fut honorable sans doute. Cellé de Napoléon le fut davantage, parce qu'il avait pris envers lui-même tous les engagemens du général avec le gouvernement. Cette anecdote serait une grande action dans une vie moins pleine que celle de Napoléon. Il se réduisait lui-même à demander à ses sujets de la veille, par l'entremise du sujet qui le gardait, à mourir pour la France, et à la quitter s'il la sauvait. Mais Napoléon avait affaire à un homme dont l'âme aguerrie depuis long-temps par les mitraillades de Lyon ne s'était reposée de la terreur que par les abus du pouvoir, la cupidité, l'intrigue et la trahison. Napoléon écrivait : « J'offre mes services comme gé-»néral, me regardant encore com-»me le premier soldat de la pa-»trie. » — *Est-ce qu'il se moque de nous*, dit Fouché; *d'ailleurs il sera sans doute déjà parti, et il est à présent à haranguer les soldats*. Telle fut la réponse du président de la commission. Le général Becker se rendit garant de la foi de Napoléon. Le comte Carnot fut chargé d'aller à la Malmaison porter à Napoléon la pensée du gouvernement sur sa demande. Cette journée fut très-orageuse. Napoléon ne voulait pas se dessaisir de sa passion dominante. Il avait eu encore ses chevaux prêts pour se rendre à l'armée; mais cédant enfin à la réponse de la commission, il s'écria : « *Partons puisqu'il le faut*. Il donna des ordres pour son départ, et il envoya à Paris pour le concerter avec le gouvernement. Tout-à-coup ne pouvant plus résister aux combats qui s'élevaient dans son âme, et irrité du refus des membres de la commision.... « Pour-»quoi les laisserais-je régner? di-»sait-il. J'ai abdiqué pour sauver la France, pour sauver le »trône de mon fils. Si ce trône

»doit être perdu, j'aime mieux le »perdre sur le champ de bataille »qu'ici. Je n'ai rien de mieux à faire »pour vous tous, pour mon fils et »pour moi, que de me jeter dans »les bras de mes soldats : mon ap»parition foudroyera les étrangers, »électrisera l'armée. Ils sauront »que je ne suis revenu sur le terrain »que pour leur marcher sur le »corps, ou me faire tuer, et ils »vous accorderont, pour se délivrer »de moi, tout ce que vous leur de»manderez. Si, au contraire, vous »me laissez ici ronger mon épée, ils »se moqueront de vous, et vous »serez forcés de recevoir Louis »XVIII *chapeau bas*. Il faut en »finir : si vos cinq empereurs ne »veulent pas de moi pour sauver »la France, je me passerai de »leur consentement. Il me suffira »de me montrer, et Paris et l'ar»mée me recevront une seconde »fois en libérateur. » Après un tel discours, qui empêchait donc Napoléon d'aller lui-même ressaisir le commandement de l'armée, où l'on s'attendait à chaque instant d'apprendre qu'il s'était rendu ! La guerre était pour lui un péril connu. Savait-il ce qui pouvait l'attendre ailleurs? Ce fut dans de telles agitations, souvent renouvelées, que se passèrent les derniers momens de Napoléon à la Malmaison. Le jour suivant, après une longue conversation, où fut débattu le parti qui lui restait à prendre, il lui fut proposé de se livrer aux étrangers, et d'acheter par ce sacrifice l'indépendance de la France. — « Ce »dévouement serait beau, répon»dit Napoléon, mais une nation »de 30,000,000 d'hommes qui »le souffrirait, serait à jamais des»honorée. » Cette belle réponse prouve l'élévation que ce grand caractère avait encore conservée au milieu de la plus déplorable infortune.

Cependant l'ennemi faisait des progrès, et les environs de Paris étaient menacés. Il devenait urgent de soustraire Napoléon à ce nouveau danger, qui en était un pour le gouvernement; mais, d'après une dépêche des plénipotentiaires envoyés pour traiter, la commission fut instruite *que l'évasion de Napoléon avant l'issue des négociations, serait regardée comme un acte de mauvaise foi de la part des plénipotentiaires, et pourrait compromettre essentiellement le salut de la France*. En conséquence, elle fit une seconde fois déclarer à Napoléon qu'il devait attendre pour partir l'arrivée des sauf-conduits; mais on apprit que Blücher avait déjà envoyé des partis du côté de Saint-Germain, et le séjour de la Malmaison pouvait devenir très-dangereux d'un moment à l'autre. Enfin le duc de Vellington mit fin aux tergiversations du gouvernement provisoire, aux anxiétés de Napoléon, et aux inquiétudes de ses ennemis; il répondait au gouvernement qu'il n'était nullement autorisé à donner les sauf-conduits demandés. Dès ce moment, le départ fut réordonné de nouveau par la commission, qui ne vit plus que le salut de Napoléon, et prit toutes les mesures convenables pour l'assurer même hors de France. Lui-même il prit aussi la résolution de s'abandonner à *la fortune et aux vents*.

Les ordres furent donnés pour Rochefort, où se trouvaient les frégates *la Saale*, et *la Méduse*, que le gouvernement avait fait armer pour transporter Napoléon aux États-Unis d'Amérique. Ceux qui avaient choisi pour destinée l'adversité de Napoléon, se pressèrent autour de lui. Leurs noms sont beaux à conserver. Ils sont devenus inséparables de celui de Napoléon. Ce sont les comtes Bertrand, Montholon, avec leurs familles, Las-Cases et son fils, le baron Gourgaud. Tout fut prêt pour le départ. Le 29 juin Napoléon avait opposé une sorte de stoïcisme aux adieux déchirans, aux souvenirs plus déchirans encore de la Malmaison; mais à cinq heures du soir, il sentit qu'il était temps de s'arracher aux autres et à lui-même, et il se jeta dans la première voiture qui se trouva. C'était une voiture de suite. La sienne fut occupée par ses officiers.

Arrivé à Rambouillet, et c'était la dernière séduction du trône qu'il venait de perdre, Napoléon voulut passer la nuit au château. Son projet avait été cependant de gagner Rochefort sans s'arrêter; mais il s'y arrêta jusqu'à 11 heures du matin du jour suivant, où il reçut un courrier de Paris, par lequel on lui annonçait qu'il ne devait plus espérer son rappel à la tête de l'armée. Jusque-là, Napoléon s'y était encore attendu! Immédiatement après, il partit après avoir donné des ordres pour qu'une partie du mobilier lui fût envoyée. Arrivé à Niort, il y trouva un triomphe populaire. Sa route était semée d'écueils pour son courage, sans compter ceux qui étaient cachés dans les replis de son âme, dont le profond désespoir rêvait toujours de nouvelles espérances. Entraîné par les acclamations dont il était l'objet de la part de la population et des soldats dans la petite ville de Niort, il ordonna au général Becker d'écrire au gouvernement. « Dites-lui qu'il connaît mal l'esprit de la France, qu'il s'est trop pressé de m'éloigner...; que je pourrais encore, au nom de la nation, exercer une grande influence en appuyant les négociations par une armée, à laquelle mon nom aurait servi de point de ralliement.... Nous espérous que l'ennemi vous donnera le temps de couvrir Paris, et de voir l'issue des négociations : *Si dans cette situation la croisière anglaise arrête le départ de l'empereur*, vous POUVEZ DISPOSER DE LUI COMME SOLDAT. » Napoléon mendiait la gloire comme une aumône, sans laquelle il ne pouvait plus vivre. Il ne faut pas chercher de la philosophie dans ce caractère. Il n'y avait pas de place pour elle. Le malheur ne lui convenait point. Le péril, au contraire, lui souriait, parce qu'il ne faut que de la force pour le surmonter. Tant qu'il n'y avait qu'à combattre, Napoléon était sûr de lui; mais il n'avait plus qu'à souffrir!

Enfin il arriva à Rochefort, où il trouva les issues de la mer occupées par l'ennemi : la veille encore elles étaient libres. Ainsi la fuite elle-même, devenue tout-

à-coup sa plus chère espérance, allait aussi lui être refusée!...

Ce qui s'est passé à Paris depuis le séjour de Napoléon à la Malmaison et depuis son départ, n'appartient plus à son histoire.

Le 8 juillet, jour où Louis XVIII faisait sa rentrée dans la capitale, Napoléon monta à bord de la frégate *la Saale*, et aborda le lendemain à l'île d'Aix. Son habitude le suivit encore dans cette première station de son exil. Il visita les ouvrages, fit mettre la garnison sous les armes, et y fut encore empereur. Le 10, la croisière anglaise empêcha d'appareiller. Le 11, il chargea le comte de Las-Cases d'aller demander à l'amiral anglais s'il lui permettrait de suivre sa route pour l'Amérique. L'amiral répondit qu'il n'avait aucune instruction à cet égard, mais qu'il recevrait Napoléon à son bord, et le conduirait en Angleterre s'il le désirait. Mécontent de cette réponse, Napoléon tenta divers moyens de s'échapper, et il dut bien alors regretter de n'avoir pas profité du navire américain que le duc Decrès lui avait proposé à la Malmaison. Cependant il fit encore la même faute; car ayant appris qu'un navire de cette nation était à l'embouchure de la Gironde, il envoya parler au capitaine, qui se mit lui et son bâtiment à sa disposition; mais il était de sa destinée d'être le captif de l'Angleterre et le proscrit de la France, après avoir été la terreur de l'une et l'idole de l'autre. Une faiblesse pardonnable sans doute à l'excès de sa misère lui fit embrasser le seul parti qu'il ne devait pas prendre, et il céda aux conseils qui lui furent donnés dans son intérieur de se livrer à la générosité anglaise, et de lui demander l'hospitalité sous le nom du général Duroc. Le 14, il fit prévenir l'amiral anglais de son dessein. Le 15, il se rendit à son bord. Le général Becker le suivit; mais au moment d'aborder le vaisseau anglais, Napoléon lui dit ces belles paroles : « Retirez-vous, général, je ne »veux pas qu'on puisse croire »qu'un Français soit venu me livrer à mes ennemis. » Il n'existe dans toute l'histoire aucun grand caractère qui n'eût été jaloux de cette noble et généreuse pensée. Napoléon n'avait pas d'autre consolation que sa propre grandeur. Son naturel le portait moins à s'élever au-dessus de ses maux qu'au-dessus de ceux qui les causaient. Ce fut dans ce sentiment, qu'il avait écrit de Rochefort au prince-régent d'Angleterre la lettre suivante, dont il chargea le général Gourgaud.

« Altesse royale,

» En butte aux factions qui divi»sent mon pays et à l'inimitié des »plus grandes puissances de l'Eu»rope, j'ai terminé ma carrière »politique, et je viens comme »Thémistocle, m'asseoir au foyer »du peuple britannique. Je me »mets sous la protection de ses »lois, que je réclame de V. A. R. »comme du plus puissant, du plus »constant et du plus généreux de »mes ennemis. »

Rochefort, 13 *juillet* 1815.

La coalition se chargea de la réponse du prince-régent. Napoléon apprit dans la rade de Plymouth qu'il était prisonnier de guerre, et qu'il serait renfermé à Sainte-Hélène! Il protesta en ces termes : « Je proteste solennellement ici, à la face du »ciel et des hommes, contre la »violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits »les plus sacrés, en disposant par »la force de ma personne et de »ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon*. Je »ne suis pas prisonnier, je suis »l'hôte de l'Angleterre. J'y suis »venu à l'instigation même du »capitaine, qui a dit avoir des »ordres du gouvernement de me »recevoir et de me conduire en »Angleterre avec ma suite, si cela m'était agréable. Je me suis »présenté de bonne foi, pour venir me mettre sous la protection des lois d'Angleterre. Aussitôt assis à bord du *Bellérophon*, »je fus sur le foyer du peuple britannique. Si le gouvernement »en donnant des ordres au capitaine du *Bellérophon*, de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que me tendre une embûche, »il a forfait à l'honneur et flétri »son pavillon. Si cet acte se consommait, ce serait en vain que »les Anglais voudraient parler »désormais de leur loyauté, de »leurs lois et de leur liberté. La »foi britannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du *Bellérophon*. J'en appelle à l'histoire. »Elle dira qu'un ennemi, qui fit »vingt ans la guerre au peuple anglais, vint librement dans son infortune chercher un asile sous ses »lois. Quelle plus éclatante preuve pouvait-il lui donner de son »estime et de sa confiance? Mais »comment répondit-on, en Angleterre, à une telle magnanimité? »On feignit de tendre une main »hospitalière à cet ennemi; et »quand il se fut livré de bonne »foi, on l'immola. » NAPOLÉON.

A bord du BELLÉROPHON, *à la mer.*

Cette protestation eut le sort de la lettre au prince-régent, et l'hospitalité du Bellérophon devint la captivité sur le Northumberland, où Napoléon fut transféré le 16. On mit à la voile. Les vents furent favorables à la vengeance des rois. Le 17, Napoléon passa en vue du cap La Hogue et fit ces adieux à la France : « Adieu, terre des braves! Adieu, »chère France! quelques traîtres »de moins et tu serais encore la »grande nation et la maîtresse »du monde!... »

Trois mois après, le 17 octobre, on lui fit apercevoir les rochers qu'il allait habiter. Le 18, il descendit, pour ne jamais la quitter, sur la terre meurtrière de Sainte-Hélène!

1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821.

Ainsi finit Napoléon. L'histoire voudrait le suivre sur le rocher de Sainte-Hélène. Mais elle ne trouve pas de place dans l'humble habitation de Longwood pour y continuer le récit des dernières années de Napoléon Bonaparte. Repoussée par la tyrannie qui rétrécit chaque jour l'isolement du captif, elle n'a pu saisir que les

plaintes de quelques compagnons dont l'affection a été arrachée à Napoléon. Elle a su que dans les intervalles des viles persécutions qui mesurèrent pendant près de six ans l'air, l'eau et la terre au maître du monde, il a eu le courage de remplir à Sainte-Hélène la promesse de l'île d'Elbe. « *J'écrirai les grandes choses »que nous avons faites.* » Jusqu'à ses derniers momens, tout a été inconnu à l'histoire. Elle n'a pu être admise qu'à son lit de mort. La victime ne pouvait plus échapper. La surveillance à la fin s'était endormie avec l'illustre captif. Elle a pu alors recueillir quelques anecdotes, quelques fragmens de cette grande vie, qui s'éteignait au sein des mers, après avoir éclairé le monde.

Trois mois avant la mort de Napoléon, une comète parut à Sainte-Hélène; chacun s'empressa d'aller la voir et d'en parler à Napoléon, dont le silence ne fut remarqué que par un seul de ses officiers, qui seul aussi ne lui avait point parlé de cette comète. « Vous »m'avez compris, vous, lui dit-»il. » Napoléon, de qui un poète avait dit :

Les grands hommes sont tes aïeux,

avait songé à la comète qui parut avant la mort de Jules-César, et, selon lui, celle de Sainte-Hélène prophétisait sa fin. Une mélancolie héroïque accompagna ses derniers jours. « J'ai eu, dit-il »quelque temps après, un songe »dont l'image me poursuit. J'ai »vu Joséphine parée de gloire dans »le ciel. — Ta place est ici, près »de moi, m'a-t-elle dit. Dans un »mois tu seras heureux à jamais. » Si César, Alexandre et Charlemagne étaient ses aïeux, Ossian était son poète aussi-bien que Corneille. Il était trop épris de sa propre grandeur pour ne pas croire à l'immortalité de l'âme. Il rendit l'hommage du chrétien à ce dogme consolateur. La veille de sa mort, et à l'insu de ses premiers officiers, l'autel se trouva dressé dans la pièce voisine de sa chambre mortuaire. Il reçut le viatique. Il avait tout ordonné lui-même sans passer par ses intermédiaires. Un simple valet de pied avait de sa part, et sous le sceau du secret, averti le chapelain, et à l'heure indiquée, Napoléon se trouva seul avec le prêtre pour ne donner à cet acte de sa dernière abdication aucun témoin de sa fortune passée.

La maladie dont Napoléon est mort est la maladie de Sainte-Hélène. Il n'a pas été malade sept semaines comme le dit la dépêche du gouverneur sir Hudson Lowe. Il a été malade pendant cinq ans. La correspondance et la relation de son chirurgien, le docteur O'Méara, ainsi que les rapports de son successeur, le docteur Stokce, prouvent que Napoléon était déjà dangereusement malade en 1818. Au mois de juin de cette année, M. O'Méara demandait, en raison de l'état du *patient*, l'avis d'un autre médecin. — L'expression si énergique de *patient* avait été proposée par le grand-maréchal Bertrand et *acceptée* par le gouverneur sir Hudson Lowe, en remplacement des qualifications d'empereur et de général, dont l'une était refu-

sée par les Anglais et l'autre par les Français.

Le 28 octobre 1818, le docteur O'Méara écrivit au secrétaire de l'amirauté la lettre suivante, qui d'après les lumières et la probité si reconnues de cet honorable chirurgien, est devenue un document historique de la plus haute importance. « Je pense que la vie »de Napoléon Bonaparte est en »danger s'il réside plus long-temps »dans un climat tel que celui de »Sainte-Hélène; surtout si les »périls de ce séjour sont aggravés »par la continuité de ces contrariétés et de ces violations auxquelles il a été jusqu'à présent »assujéti, et dont la nature de sa »maladie le rend particulièrement »susceptible d'être affecté.

O'Méara,
dernier chirurgien de Napoléon.

Dans une lettre à S. S. le comte Bathurst, M. O'Meara écrivait en juin 1820:

« V. S. me rendra la justice »de se rappeler que la crise actuellement arrivée a été prédite par »moi, et officiellement annoncée »à l'amirauté à mon retour de »Sainte-Hélène en 1818. Un »temps bien court a trop malheureusement justifié une opinion »que le simple bon sens suffisait »pour faire prononcer, et que la »probité la plus ordinaire obligeait »de divulguer. Cette opinion était »que *la mort prématurée de Napo-*»*léon était aussi certaine, sinon* »*aussi prochaine, si le même traite-*»*ment était continué à son égard,* »*que si on l'avait livré au bourreau.*» Le digne M. O'Méara sollicitait par la même lettre de retourner soigner à Sainte-Hélène Napoléon, dont il avait pendant trois ans étudié la constitution. Il demandait à partir gratuitement et même à résider à ses frais auprès du *patient.* Lord Barhurst refusa. Napoléon mourut.

Le gouvernement anglais était suffisamment instruit de l'état mortel où était son captif, par une lettre pressante du comte Bertrand à lord Liverpool, sous la date du 2 septembre 1820, trois mois après celle du bon docteur O'Méara. Le 17 mars 1821, le comte de Montholon écrivait à la princesse Borghèse, « *que la mala-*»*die de foie dont Napoléon était* »*attaqué depuis plusieurs années,* »*et qui est endémique et mortelle à* »*Sainte-Hélène, avait fait depuis* »*six mois des progrès effrayans;* »qu'il ne pouvait marcher dans »son appartement sans être soutenu.... A sa maladie de foie se »joint une autre maladie égale»ment *endémique* dans cette île. »Les *intestins sont gravement atta-*»*qués....* M. le comte Bertrand a »écrit au mois de septembre à »lord Liverpool, pour demander »que l'empereur soit changé de »climat, et lui faire connaître le »besoin qu'il a des eaux minérales. »Le gouverneur sir Hudson Lowe »*s'est refusé à faire passer cette let-*»*tre à son gouvernement sous le vain* »*prétexte que le titre d'empereur* »*y était donné à sa Majesté.* L'empereur compte sur V. A. pour »faire connaître à des Anglais in»fluens l'état véritable de sa ma»ladie. Il meurt sans secours sur »cet affreux rocher. Son agonie »est effroyable. » — Le 11 juillet 1821, la princesse Borghèse é-

crivait à lord Liverpool pour obtenir la permission d'aller *recevoir les derniers soupirs de son frère.*

« Je sais, milord, que tous les »momens de la vie de l'empereur »sont comptés, et je me reprocherais éternellement de n'avoir »pas employé tous les moyens »qui peuvent dépendre de moi »pour adoucir ses derniers momens.... » La princesse apprit bientôt après que depuis le 5 mai son frère n'était plus; mais sa généreuse résolution de quitter les délices de l'Italie pour aller fermer les yeux à son frère à quatre mille lieues de l'Europe, sous un climat pestilentiel, mérite d'être attachée aux derniers momens de ce grand homme, qu'elle avait été consoler à l'île d'Elbe. (*Voy.* PAULINE BORGHÈSE.) Oui, les derniers momens de Napoléon furent aussi grands que les plus belles phases de sa vie. Lui seul depuis long-temps avait le secret de sa mort, et il souriait de pitié, ou plutôt de compassion, à ceux qui en doutaient. « *Pouvez-vous »joindre cela,* » dit-il à M. Monkhouse, officier anglais, après avoir coupé en deux le cordon de la sonnette de son lit? — « Aucun »remède ne peut me guérir, mais »ma mort sera un baume salutai»re pour mes ennemis. J'aurais »désiré de revoir ma femme et »mon fils, mais que la volonté de »Dieu soit faite! — Il n'y a rien »de terrible dans la mort : elle a »été la compagne de mon oreiller »pendant ces trois semaines, et »à présent elle est sur le point de »s'emparer de moi pour jamais.— »Les monstres me font-ils assez »souffrir! Encore s'ils m'avaient »fait fusiller, j'aurais eu la mort »d'un soldat.—J'ai fait plus d'in»grats qu'Auguste; que ne suis-je »comme lui en situation de leur »pardonner! » La veille de sa mort il fredonna plusieurs fois :

O Richard! ô mon roi!
L'univers t'abandonne!

La maison nouvelle destinée à Napoléon venait d'être terminée, « Elle me servira de tombeau, » dit-il; et en effet, on en prit les pierres pour bâtir le caveau où il repose.

Le 17 mars avait commencé la crise qui devait l'emporter deux mois après.—*Là, c'est là,* disait-il en montrant sa poitrine. Le docteur Automarchi lui présenta un flacon d'alkali. « Oh, non, ce n'est »pas faiblesse, s'écrie Napoléon, »c'est la force qui m'étouffe, c'est »la vie qui me tue. » Puis il s'élança à une fenêtre ouverte, et regardant le ciel : « 17 mars, dit-il, »à pareil jour, il y a 6 ans *(il était à Auxerre venant de l'île d'Elbe,)* il y avait des nuages au »ciel! Ah! je serais guéri, si je »revoyais ces nuages! » Il saisit la main du docteur, et l'appuyant sur son estomac : « C'est un cou»teau de boucher qu'ils ont mis là, »et ils ont brisé la lame dans la »plaie. » Plusieurs jours avant sa mort, il fit placer au pied de son lit le buste de son fils, qui reçut son dernier regard et son dernier soupir.

On trouva quelques papiers déchirés par Napoléon. Ces fragmens sont précieux comme étant plus confidentiels encore que ses paroles, puisqu'il les détruisit après les avoir tracés. « Ils n'y enten-

»dent rien. Pylore, obstruction, »hépatite, hépatocèle ; je crois »même qu'ils ont dit hépatompha»le : science de mots qui cache »l'ignorance de la chose. Docteur, »voulez-vous savoir quelle est ma »maladie ? c'est un Waterloo ren»tré. »

« Le café fort et beaucoup me »ressuscite. Il cause une cuisson »interne, un rongement singulier, »une douleur qui n'est pas sans »plaisir. J'aime mieux souffrir que »de ne point sentir. — Mon mal »me mord, je pense que les insec»tes éclos de la fange contre-révo»lutionnaire bourdonnent ; que, »nouveau Prométhée, je suis »cloué à un roc où un vautour »me ronge! — Oui, j'avais dérobé »le feu du ciel pour en doter la »France : le feu est remonté à sa »source, et me voilà ! — L'amour »de la gloire ressemble à ce pont »que Satan jette sur le chaos pour »passer de l'enfer au paradis : »la gloire joint le passé à l'avenir, »dont il est séparé par un abîme »immense ; mais....Rien à mon »fils, que mon nom.—Mon dieu! »La nation française... Mon fils... »France, France... » furent les derniers mots qu'il prononça, à 7 heures du matin, le samedi 5 mai, jour de sa mort. Onze heures après, il expira. Il n'était âgé que de 51 ans et 8 mois. Son visage était calme comme son âme. « Je suis en paix avec tout le »genre humain, avait-il dit la veil»le. » Et en effet, après cinq années de tortures, il pouvait croire avoir expié les maux que son ambition avait faits à l'Europe.

D'après le désir manifesté par Napoléon, son corps fut ouvert par les chirurgiens anglais. Le cœur et l'estomac en furent distraits, et renfermés dans des coupes d'esprit de vin. Après cette opération, le corps fut habillé de l'uniforme des chasseurs à cheval de la garde impériale, couvert de toutes les étoiles des ordres que Napoléon avait créés ou reçus pendant son règne. Dans cet état, il fut exposé sur son lit, qui lui servit de lit de parade, et son corps était étendu sur le manteau bleu de Marengo, devenu son drap mortuaire. — Ces rapprochemens sont éloquens par eux-mêmes. Le captif des rois allait descendre dans la tombe avec toutes les décorations de la royauté européenne, et le lit de fer sur lequel il se reposa pendant vingt ans des 49 batailles rangées, dans lesquelles il les avait tous vaincus, devenait un lit funèbre, autour duquel la religion et la vénération historique rassemblaient au sein des mers le respect d'un état-major britannique et les regrets d'une famille française!

Napoléon resta exposé le 6 et le 7 mai. La tyrannie du gouverneur Lowe avait expiré avec le *patient*. Il fut permis à tout Anglais de contempler mort l'hôte du *Bellérophon!* Le 8, il fut embaumé. Le corps fut revêtu de l'uniforme et des décorations qu'il avait sur le lit de parade, et renfermé ainsi dans un cercueil de plomb. Le 9 mai eut lieu la pompe funèbre dans l'ordre suivant : Napoléon Bertrand, fils aîné du grand maréchal ; l'aumônier, revêtu de ses habits sacerdotaux ; le docteur Arnolt, médecin de Napoléon. Le corps dans une voiture de

deuil, attelée de quatre chevaux. Douze grenadiers anglais, pour descendre le cercueil au bas de la colline : le cheval de Napoléon : les comtes Bertrand et Montholon portaient les coins du drap mortuaire, de ce manteau de Marengo : sur le cercueil était l'épée de Napoléon. La comtesse Bertrand suivait en voiture avec sa fille. Des deux côtés et derrière étaient les domestiques de Napoléon; là, finissait la famille française : venaient ensuite un groupe d'officiers de marine et d'état-major anglais; les membres du conseil de l'île; le général Coffin; le marquis de Montchenu, commissaire du roi de France et de l'empereur d'Autriche; l'amiral et le gouverneur sir Hudson Lowe, le héros de la pompe funèbre de Napoléon. Lady Lowe et sa fille en grand deuil suivaient en voiture. Trois mille hommes reçurent le corps au sortir de Longwood. Arrivé au tombeau, le cercueil reçut la bénédiction du prêtre. Les coupes renfermant le cœur et l'estomac furent déposées dans le cercueil, lequel fut descendu dans une chambre pratiquée sous un caveau de pierre. Douze salves d'artillerie apprirent à l'Océan que Napoléon n'existait plus. Une garde d'officiers anglais est chargée de veiller sur le tombeau.

Le lieu où Napoléon repose est un site très-romantique, au fond d'une petite vallée, *Geranium's vallée*. Auprès, coule un filet d'eau limpide, qui descend *du Pic de Diane*; au-dessus est *Huts Gate*; la *porte de la cabane*, première habitation du grand-maréchal Bertrand. Dans le commencement de l'exil, cette vallée était un des repos favoris des promenades de Napoléon; ce lieu lui plaisait, et un sentiment élégiaque l'y attirait souvent. « Si je dois mourir sur ce » rocher, dit-il un jour au général » Bertrand, faites-moi enterrer près » de ce ruisseau au-dessous de ces » saules. » — L'aspect tranquille d'un site de la nature, qui seule lui était hospitalière, devait après tant d'agitations répandre un charme puissant sur cette âme encore si peu connue. Cette petite scène du grand tableau de la vie de Napoléon n'en est pas moins intéressante. Après la mort de Napoléon, les généraux Bertrand et Montholon se ressouvinrent de la *vallée du Geranium*. Le testament porte, « *je désire être enterré sur les bords* » *de la Seine, au milieu des Fran*» *çais que j'ai tant aimés.* » Mais au congrès d'Aix-la-Chapelle, où l'on avait tout prévu, il avait été décidé que Napoléon serait enterré à Sainte-Hélène. Ni les réclamations des généraux Bertrand et Montholon, qui invoquèrent le traité de Paris, ni les instances de la famille Bonaparte, qui sollicita la permission de transporter à Rome le corps de son chef, ne purent rien changer à la décision du congrès, dont Hudson Lowe prescrivit impérieusement l'exécution. Ce fut alors que ce premier vœu de Napoléon pour sa sépulture revint à la mémoire de ses amis, heureux encore de pouvoir tromper la rigueur de l'arrêt européen, en désignant *la vallée du Geranium* pour le dernier asile du patient de Sainte-Hélène!

Il y a peut-être un beau livre à écrire sur les 6 années de Sain-

te-Hélène. Le comte de Las-Cases a publié d'utiles matériaux à cet égard dans les huit volumes qu'il a livrés à l'impatience et à l'avidité de l'Europe. Mais n'ayant séjourné que 10 mois à Sainte-Hélène, ses mémoires ne présentent pour la partie anecdotique, qui seule est du ressort de l'histoire, que des souvenirs incomplets. Les deux volumes de l'honorable docteur O'Méara, écrits en grande partie sous la dictée de Napoléon, renferment également les matériaux les plus précieux, et ont obtenu un grand crédit en Europe. Toutefois on a le droit ou au moins le désir, d'attendre un ouvrage plus complètement et plus éminemment historique sur la période de Sainte-Hélène. Les mémoires publiés par le général Montholon, ceux publiés par le général Gourgaud, malgré leur immense et universel intérêt, ne suffisent pas pour combler la lacune qui reste encore. Ils ne figurent dans un séjour de près de 6 années que comme une partie de l'emploi du temps de Napoléon. Leur objet jusqu'à présent est tout en dehors de sa captivité, et ne présente que d'importantes incursions ou sur le passé, ou sur ce que le présent pouvait lui offrir de digne de ses méditations dans le monde européen. Les jugemens de Napoléon sur les hommes et sur les choses dans les quatre ouvrages que nous venons de citer peuvent se ressentir ou de la tyrannie sous laquelle il gémissait, ou de quelques passions privées, ou de quelques intérêts futurs, ou enfin de l'absence des matériaux nécessaires pour leur donner la légalisation historique. Ils portent, et notamment les recueils des généraux Montholon et Gourgaud, le cachet de l'homme supérieur qui les a dictés, et jettent sur les époques politiques et les événemens militaires de sa vie, un grand éclat et une juste recommandation. Mais ce qui manque pour compléter les matériaux d'une histoire de Napoléon, c'est un journal de Sainte-Hélène pendant six ans, c'est la confession du PATIENT, écrite non par un philosophe, encore moins par un courtisan, mais par un témoin assidu, par un esclave, si on peut le dire, de la pensée de cet homme extraordinaire. Lui-même a essayé quelques révélations sur sa vie d'Europe; mais comme sur le rocher de Sainte-Hélène, il ne cessa jamais un seul moment d'être empereur et de se croire toujours en présence de l'histoire, le lecteur se trouve quelquefois partagé entre le respect qu'il porte à Napoléon et sa propre conscience. Il voit dans ces importantes pages sur certains événemens de la révolution, sur certaines opérations ou militaires, ou politiques, ou administratives, plutôt le reflet d'une grande pensée sur l'avenir que les aveux de la mémoire. Le souvenir était trop paresseux pour l'action perpétuelle de l'esprit de Napoléon, et quand il croyait se rappeler, il inventait. A Sainte-Hélène surtout, il se pressait de vivre, et il espéra toujours en sortir, non par la force ou par un complot d'évasion (il refusa constamment de prendre un semblable parti), mais par une délibération des rois de l'Europe. Une telle illusion le caracté-

rise particulièrement. « Je pense, » disait-il au docteur O'Méara, que » dès que les affaires de France » seront réglées, et que tout sera » tranquille, le gouvernement an» glais me permettra de retourner » en Europe et de finir mes jours » en Angleterre. » L'hospitalité anglaise dans la Grande-Bretagne était devenue une idée fixe pour Napoléon depuis l'embarquement de Rochefort. Sa passion était de devenir le citoyen de la terre la plus ennemie de sa gloire. Ce genre de torture avait échappé au Dante dans son infernale comédie. Dans la persuasion que Napoléon nourrissait de son rappel infaillible en Europe, il se tenait toujours en haleine dans sa captivité pour le rôle qu'une modification quelconque dans son infortune pouvait lui permettre. Il n'a jamais eu de lacune à cet égard vis-à-vis de lui-même, et les compagnons de sa captivité en sont les témoins irrécusables. L'étiquette, qui probablement avait fait refuser l'embarquement furtif du Hâvre et celui de la Gironde, l'avait suivi sur le *Bellérophon*, avait passé avec lui sur *le Northumberland*, et le palais s'exila avec lui à Longwood. Honneur à ces Français généreux qui ont chéri pendant 6 ans sous le climat pestilentiel de Sainte-Hélène, la condition de leur servitude domestique! Honneur à eux! L'histoire les remercie d'avoir respecté jusqu'au dernier moment cette faiblesse du roi de leur captivité! Le testament par lequel Napoléon reconnaît leur dévouement, la disposition si religieusement suivie par eux, par laquelle il a placé la fidélité du valet-de-chambre Marchand à côté de la leur, celle aussi, quelque étrange qu'elle puisse être de la part d'un captif, par laquelle il donne à cet homme excellent le titre de comte et l'engage à épouser la fille d'un des généraux de sa garde; ces volontés donnent la preuve singulière que jamais le caractère de Napoléon n'a varié un seul instant jusqu'au dernier de sa vie, ni vis-à-vis de ses compagnons, qui furent toujours pour lui des sujets, ni vis-à-vis de lui-même, qui régnait à Longwood.

Mais malgré cet empire exclusif que l'amour de la domination exerça sur lui-même, Napoléon était homme au moins en secret, et de touchans souvenirs, gravés profondément dans son cœur, honorent aussi ses dernières volontés. Personne ne fut oublié dans ce testament, que quelques bizarreries semblent déparer. Il se souvint non-seulement de ceux qui l'avaient suivi, mais aussi de ceux qu'il avait laissés en France, qui l'avaient servi, qui avaient souffert pour lui, et pour qui ce souvenir était un bienfait. Il se souvint aussi des soldats de Waterloo. Avec quelle tendresse, dans ce testament, il parle de sa femme, de son fils! de ce fils à qui, pour dernière volonté, il recommande de ne jamais oublier qu'il est né Français!

Nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de place pour la philosophie, ni au 18 brumaire, ni au couronnement de Paris, ni à celui de Milan, ni aux triomphes d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram, ni au désastre de Moskou, ni à l'abdication de Fontai-

nebleau, ni à l'irruption de l'île d'Elbe, ni à la ruine de Waterloo, ni au passage spontané sur *le Bellérophon*, ni au lit de mort de Sainte-Hélène. L'histoire seule a le droit de réclamer les qualités et les défauts de Napoléon, ses prospérités et ses revers, ses grandes actions et ses grandes injustices, son courage et ses faiblesses, parce qu'ils n'ont eu qu'elle pour objet, et que Napoléon n'a voulu qu'elle pour témoin. Ainsi la tombe, près de sa source, sous les deux saules, cette sépulture d'un pasteur ou d'un sage, était pour lui le monument sépulcral du maître du monde. C'est un empereur, c'est Napoléon tout entier qu'a reçu le rocher de Huts Gate. Il l'a compris ainsi, et sa pensée est remplie. Pour qui aussi écrivait-il ce testament, où une partie de la France est sa légataire, où il stipule des intérêts qui doivent après lui occuper deux empires, où il lègue à son fils les annales de son règne?.. Jamais homme ne fut plus avide de la postérité. Sa cendre, placée sous la garde des tempêtes, au sein de l'Océan africain, lui prophétisait peut-être dans les siècles le pélerinage de l'univers? Il a pu se dire: *Où sont les restes de Cyrus, d'Alexandre, de César, de Charlemagne? Les miens seront impérissables : ils ne sont pas placés sur le chemin des conquérans.*— «Quoi! »disait-il un jour à M. de Fermont, vous pensez que je n'ai rien »à désirer en fait de gloire! Voyez »Alexandre-le-Grand : il a voulu »être le fils de Jupiter, et il l'a »été. Sa bonne femme de mère »eut beau crier que cela n'était »pas vrai, ainsi que le précepteur »Aristote, et l'institut d'Athènes, »il fut pour tous les peuples le di»vin Alexandre. »

Dors en paix, homme de la guerre et de la puissance; dors en paix. Sois heureux! ta mémoire est immortelle!

Il résulte de tous les ouvrages qui ont été publiés sur le séjour de Napoléon à Sainte-Hélène, que jamais tyrannie plus basse, plus odieuse, plus mesquine n'a été exercée sur aucun homme, depuis le retour de la civilisation en Europe. A chaque instant on s'aperçoit que la scène se passe en Afrique, dans une île qui semble une fraction repoussée par la grande terre pour servir d'asile aux forbans, et de sépulcre aux malheureux. Napoléon avait été chercher l'hospitalité du peuple anglais dans le plus grand port de sa patrie; il y fut comdamné à aller porter à une extrémité du monde les fers de la Grande-Bretagne. A l'aspect de cette grande infortune, qui venait noblement lui demander une place à son foyer, cette puissance, toute-puissante *alors*, improvisa une loi extraordinaire. Elle fit de son hôte désarmé un prisonnier de guerre, d'un voyageur un captif, nomma un geolier, et lui abandonna Napoléon. La grande majorité du peuple anglais a sans doute pris pour lui l'injure que son gouvernement crut devoir faire légaliser par l'Europe. Si ce gouvernement ne se crut pas assez fort pour supporter le poids d'une telle hospitalité sur le sol britannique, il se crut aussi trop faible pour supporter à lui seul celui de la captivité de

Napoléon à Sainte-Hélène. Mais en se faisant représenter dans cette colonie par Hudson Lowe, en souffrant que l'eau, l'air, la terre, les alimens, les substances et les soins sanitaires fussent mesurés et retranchés graduellement au dominateur déchu, sa haute politique s'est ravalée à la geole d'une maison de force, à la destruction lente du prisonnier. Mais ce gouvernement n'a pu vaincre son captif, qui n'a cessé de protester au moins comme un étranger inviolable dans son infortune; il n'a pu également triompher du nom de Napoléon après sa mort, ni empêcher que la caverne sépulcrale de Huts Gate ne soit devenue un lieu sacré. Cette tombe exilée est déjà un rendez-vous pour le commerce du monde.— *Dans tel mois, dans telle année, nous nous reverrons au grand tombeau*, se disent les facteurs des deux Indes.—L'Angleterre a voulu vainement offrir en sacrifice le despotisme de la terre au despotisme des mers; ses marins chargés de l'or de l'Asie viennent tous déposer un hommage sur la cendre de Napoléon Bonaparte.

L'erreur qui conduisit Napoléon à bord du *Bellérophon* fut, sans contredit, la plus haute et la plus éclatante manifestation de la générosité d'un grand caractère. Mais qui peut mesurer le poids d'une telle erreur sur l'âme du *patient* de Sainte-Hélène pendant une éternité de six années? Il s'était trompé souvent dans sa gloire elle-même; mais excepté l'entreprise de Moskou, qui seule a renversé l'usurpation de l'Espagne, la fortune avait couronné toutes ses volontés, et constamment entraîné par elle dans la carrière de la plus audacieuse prospérité, il n'avait pas été préparé à l'horrible châtiment qu'elle lui réservait : ainsi chaque instant, chaque souvenir, chaque contrariété, ont dû être pour lui, sur le rocher de Sainte-Hélène, l'aiguillon d'un nouveau supplice. Il s'était trompé la dernière fois, parce qu'il avait donné à son adversité la même confiance qu'il avait donnée à son bonheur. Tout déchu qu'il était, il n'avait pu cesser de se croire un grand homme, et il avait pensé qu'à l'exemple d'un autre grand homme proscrit comme lui, il irait s'asseoir tranquille au foyer d'un grand peuple! L'élévation de Napoléon, la rapidité de sa chute, la lenteur de son supplice, effraient l'imagination, autant que sa crédulité dans la *générosité britannique* étonne ses contemporains.

Nous ne pouvons nous séparer de Napoléon sans rendre un hommage particulier aux facultés extraordinaires de son esprit, aux qualités qui dans la vie privée le rendaient souvent si aimable, aux connaissances si remarquables qui, indépendamment de la science des armes, à qui il dut le titre de créateur d'un nouvel art de la guerre, lui eussent assuré une si haute place parmi les grands administrateurs, les grands politiques, et aussi parmi les grands écrivains de toutes les époques. Par cela seul, il eût à lui seul illustré son règne et honoré sa patrie. Les législateurs, les historiens, les mathématiciens,

ler stratégistes, les économistes, et les orateurs, réclament aussi Napoléon. Il sut être en même temps Justinien et César. Le code de ses lois était au moment de devenir universel, et l'antiquité n'offre rien de plus parfait que ses commentaires et ses mémoires, si ce n'est ses harangues ou ses improvisations aux soldats. Nul conquérant ne porta aussi haut que lui ce genre d'éloquence, terrible instrument, qui ne cessa de rendre populaire jusqu'au dernier moment l'homme de la domination. Nul souverain ne poussa si loin que Napoléon l'oubli des injures. Était-ce un effet du mépris qu'on lui reproche pour la race humaine? Si cela est, il était donc bien élevé au-dessus des autres hommes, car il a pardonné à tous ses ennemis. Il ne fut implacable que pour les traîtres, parce que la trahison est une injure faite à la patrie. Cependant, il leur pardonne aussi dans son testament, comme dans le sien Louis XVI pardonne à ses bourreaux. Napoléon possédait à un grand degré la justice personnelle, celle qui tient à la propre grandeur. Ainsi à Sainte-Hélène, on lisait le récit de la bataille de Lodi, où il était dit : Le général Bonaparte passa le pont le premier : Lannes le suivit. — *Cela n'est pas vrai, s'écria Napoléon, ce fut Lannes qui passa le premier, et moi ensuite : rectifiez cela.* Sa passion dominante était l'amour du pouvoir. L'amour de la gloire n'en était devenu que le moyen. Il les poussa tous deux à l'excès, parce qu'il y avait encore des rois anciens en Europe. Cette passion le rendait souvent indulgent ou aveugle pour ceux qui, avant lui, avaient gouverné les hommes, et il bravait avec plaisir la justice que l'histoire avait exercée sur eux. — Un jour de visite de l'institut, il dit à M. Suard, secrétaire perpétuel : « *M. Suard, il faut réfuter Tacite;* » *il a mal jugé Tibère. Tibère était un* » *homme de génie : il était aimé* » *des soldats.* » M. Suard fut effrayé d'avoir affaire à Tibère, à Tacite et à Napoléon, et supplia l'empereur de se charger de la réfutation.

L'historien de Napoléon aura deux grands devoirs à remplir: il devra, comme l'historien du siècle de Louis XIV, non-seulement faire connaître les travaux civils entrepris, les monumens achevés, les fondations créées, les établissemens perfectionnés, pendant cette course de quinze années que la victoire seule et ses fastes semblent avoir occupée tout entière; mais il devra encore nommer les hommes qui, indépendamment de la gloire des armes, ont illustré le règne consulaire et le règne impérial de Napoléon, dans les arts, dans les sciences, et dans les lettres. Ces travaux sont innombrables : ces hommes se présentent en foule; ceux-ci appartiennent exclusivement à la France, où ils sont nés; ceux-là appartiennent en partie à l'Europe, à qui ils sont restés. Ainsi l'historien de Napoléon parlera des routes du Mont-Cenis, du Simplon, de la corniche de Gênes, des fortifications d'Alexandrie, de Cassel, de Kehl, du port d'Anvers, des travaux de Rome, des établissemens passagers de la civilisation de l'Égypte, etc. Il parlera aussi des canaux de Saint-Quentin, de Brésagut, des Deux-Mers, de l'Ourcq;

des fontaines qui embellissent la capitale; de ses superbes quais, des ponts débarrassés des habitations qui les obstruaient; des trois ponts nouveaux, dont deux nommés par la victoire; de la rue de la Paix, que le bronze d'Austerlitz, élevé en colonne triomphale, sépare de la rue Castiglione et de la rue de Rivoli; du Louvre et des Tuileries, continués; des arcs de triomphe; de la basilique sépulcrale de Saint-Denis, dédiée aux cendres royales; de l'église de la Madeleine, destinée à honorer la mémoire de deux augustes victimes, etc.; il parlera aussi des travaux de Cherbourg, et des établissemens de Toulon, Brest, Rochefort, complétés; il devra dire que Napoléon, à son avénement, n'avait trouvé que 55 vaisseaux et 43 frégates, et qu'il avait porté, en 1814, la marine française à 102 vaisseaux de ligne, et 60 frégates, équipés de plus de 60,000 hommes; il n'oubliera pas les grandes fondations, telles que le code civil, l'ordre judiciaire, l'ordre administratif, le régime financier, le crédit; ni les fondations secondaires, l'école Polytechnique, les écoles militaires, l'université, les établissemens de la légion-d'honneur, l'école des arts et métiers, ni l'exposition des produits de l'industrie, ni la fondation des prix décennaux, ni les brevets d'invention, ni les autres primes d'encouragement données aux arts, aux sciences, aux nouvelles découvertes. Quand il aura à parler des hommes qui, en-dehors de l'art de la guerre, ont illustré la France sous Napoléon, sa mémoire sera infidèle, tant ils sont nombreux; mais il dira : Chaptal, Fourcroix, Delambre, Berthollet, Monge, Vauquelin, Gay-Lussac, Cuvier, Dolomieu, Prony, Langlès, Visconti, Lacépède, Laplace, Brongniart, Percier, Fontaines, Ternaux, Houdon, Canova, Lemot, les deux Dupaty, David, Gros, Gérard, Girodet, Guérin, Granet, les deux Vernet, Lethiers, Hersant, Forbin, Ysabey, Redouté, etc.; Chénier, Daru, Châteaubriant, B. Constant, Andrieux, Raynouard, Lémontey, Lacretelle aîné, Michaud, Aignan, Lemercier, Jay, Jouy, les deux Arnault, Clavier, Fontanes, Alex. Duval, Picard, le comte de Ségur, Baour-Lormian, Parny, Alex. Laborde, Laucival, Tissot, Barante, Guizot, Sismondi, Parseval Grandmaison, Bonald, de Béranger, Bignon, les deux Lebrun, les deux Garat, les deux Dupin, Hennequin, Mauguin, Mérilhou, Jominy, Corvisart, Dupuytrein, Mme de Staël, Mme Cottin, Mme Dufresnoy, Talma, Mlle Mars, Mlle Duchesnois, etc., etc., sont comme Soult, Murat, Bernadotte, Macdonald, Suchet, Gouvion-Saint-Cyr, Valmy, Brune, Ney, Mortier, Lannes, Jourdan, Kléber, Junot, Bessière, Rapp, Gérard, Clausel, Molitor, Montbrun, Lasalle, Caulaincourt, Colbert, Éblé, Andréossy, Pajol, Lamarque, Sébastiani, Foy, Bertrand, Bachelu, Kellerman, Duhesme, les deux Delort, etc., etc., etc., les hommes du siècle de Napoléon Bonaparte.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

